H J
1

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XLII. — 1er NOVEMBRE 1907. 1

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-DEUXIÈME

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE —

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1907

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1907unse_4

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LA REINE VICTORIA

D'APRÈS

SA CORRESPONDANCE INÉDITE

La reine Victoria avait l'habitude de conserver et de classer les lettres, les notes, les mémoires qu'elle écrivait ou qu'elle recevait. Tous ces documens ont été réunis en volumes. Les archives ainsi formées constituent une série d'actes officiels extrêmement abondante, et l'histoire y trouvera un jour les matériaux les plus précieux; mais on ne saurait songer à en faire une publication complète. Ceux qui se rapportent à la vie de la Reine jusqu'à l'année 1861 forment plusieurs centaines de volumes. Le roi Édouard VII a pensé qu'on pouvait faire un choix dans cette correspondance, et de là est sortie l'intéressante et importante publication à laquelle nous empruntons les extraits qui suivent. Elle fait le plus grand honneur à la Reine et à la plupart de ses ministres. L'édition anglaise vient de paraître à Londres. L'édition française paraîtra dans quelques semaines à la librairie Hachette, où elle a été préparée par M. Jacques Bardoux.

La plupart des lettres que nous reproduisons ont été échangées entre la reine Victoria et le roi des Belges, Léopold Ier. L'affection de la reine pour son oncle n'a eu d'égale que celle que l'oncle rendait à sa nièce avec une tendresse qu'il a lui-même, quelque part, qualifiée de paternelle. Si de très légers nuages se sont parfois élevés entre eux, ils ont été bientôt dissipés, et ils n'ont jamais altéré leurs sentimens mutuels. Il y a quelque chose de touchant dans cette longue intimité, où le Roi et la Reine montrent tant d'esprit politique et de bon sens, relevés par les plus sérieuses qualités morales. Nous avons, de préférence, choisi parmi ces lettres celles qui se rapportent

à des événemens connus de tous, et se rattachent à l'histoire générale de l'Europe et le plus souvent à celle de la France, ce qui nous a permis de les reproduire sans explications, ni commentaires. Les lettres et les notes échangées entre la Reine et ses ministres appartiennent plus spécialement à l'histoire de l'Angleterre et l'éclairent, sur bien des points, d'un jour nouveau. La première lettre de la princesse Victoria au roi, alors prince Léopold, est de 1828 : la princesse avait alors neuf ans.

Kensington Palace, 25 novembre 1828.

Mon bien cher oncle,

Je vous souhaite que cet anniversaire se renouvelle souvent; je pense bien souvent à vous et j'espère vous revoir bientôt, car je vous aime beaucoup. Je vois souvent ma tante Sophie (1), qui paraît très bien et est très bien. Je me sers de votre joli bol à soupe tous les jours. Fait-il très chaud, en Italie? Il fait si doux ici que je sors tous les jours. Maman va assez bien et moi tout à fait. Votre nièce affectionnée.

P.-S. — Je suis très fâchée contre vous, oncle, car vous ne m'avez pas écrit une fois depuis votre départ, et il y a longtemps de cela.

Le prince Léopold à la princesse Victoria.

Paris, 20 avril 1829.

Mon cher amour,

Bien que j'espère avoir le plaisir de vous voir dans quelques jours, je désire cependant me rappeler avant à votre souvenir et vous dire combien je serai ravi d'embrasser ma chère petite enfant. J'ai voyagé loin, de par le monde, et pourrai vous donner des détails amusans sur bien des choses.

Stockmar (2), qui a été très malade, et que je désespérais de voir ici, est arrivé avant-hier et vous pouvez deviner le plaisir que j'en ai éprouvé. Il faut que je m'arrête. *Au revoir.* Puissé-je vous trouver grandie, florissante et affectueuse pour votre vieux et fidèle oncle!

(1) La princesse Sophie, fille de George III.

(2) Homme de confiance du prince Léopold, qui devint un des conseillers les plus écoutés de la reine Victoria et du prince Albert.

Le roi des Belges à la princesse Victoria.

Bruxelles, 22 mai 1832.

Mon cher amour,

Permettez-moi de vous offrir mes vœux les plus *sincères* et les *meilleurs* pour l'anniversaire de votre naissance. Que le ciel vous protège, vous comble et verse sur vous ses meilleures bénédictions !

Le temps s'enfuit : il y a maintenant treize ans que vous entrâtes dans ce monde agité ; j'ose à peine maintenant vous appeler une petite Princesse. Par conséquent, vous comprendrez, mon cher amour, que vous devez chaque jour accorder plus d'attention aux choses sérieuses. Par la volonté de la Providence, vous êtes appelée à remplir une situation éminente ; c'est à la *bien* remplir qu'il faut maintenant travailler. Un bon cœur, un caractère loyal, une conscience respectable sont parmi les qualités les plus indispensables pour jouer ce rôle.

Vous trouverez toujours, dans votre oncle, l'ami fidèle, tel qu'il l'a été depuis votre tendre enfance. Et chaque fois que vous sentirez le besoin d'un conseil ou d'un appui, adressez-vous à lui avec une parfaite confiance.

Si les circonstances me permettaient de quitter Ostende de bonne heure, demain matin, je pourrais moi-même placer mon cadeau dans vos cheveux blonds. Puisque ce bonheur ne m'a pas été accordé par le sort, votre excellente mère a promis de me remplacer.

Vous avez probablement peu de temps à vous. Je m'arrête donc, en vous redisant l'attachement et l'affection sincères, avec lesquels je serai toujours, mon cher amour, votre ami et oncle fidèle et dévoué.

Le roi des Belges à la princesse Victoria.

Laeken, 21 mai 1833.

Mon cher amour,

Pour être sûr que mes félicitations vous arriveront le jour de votre anniversaire, je les envoie par le courrier d'aujourd'hui, et les confie aux soins de votre illustre mère.

Les vœux sincères et affectueux que je fais, pour que nous

fêtions souvent et gaiement le jour qui vous donna à nous, chère petite âme, seront accompagnés par les quelques réflexions qu'appelle le caractère sérieux de notre époque. Mon cher amour, vous avez maintenant quatorze ans, vous êtes arrivée à un moment où les délicieux passe-temps de l'enfance doivent être mêlés à des réflexions, qui appartiennent déjà à un âge plus mûr. Je sais que vous avez très bien travaillé, mais le moment arrive où il faut former le jugement, veiller au caractère, bref où le jeune arbre prend la forme qu'il conservera pendant toute la vie.

Pour atteindre ce but, il est indispensable d'accorder un peu de temps à *la réflexion*. La vie dans une grande ville s'y prête peu; cependant, avec une méthode ferme, on peut y arriver.

L'examen de conscience est la partie la plus importante de l'affaire. Une manière d'y procéder utilement consiste, par exemple, à récapituler chaque soir les événemens de la journée et les motifs qui vous ont fait agir, et à essayer de deviner quels auraient été les mobiles des autres. Un heureux naturel comme le vôtre reconnaîtra facilement si les causes premières de ses actes sont de bon aloi. Les personnes, qui occupent de hautes positions, doivent surtout se défendre contre l'égoïsme et la vanité. Un individu, dans une situation élevée et importante, verra beaucoup de monde empressé à servir son égoïsme et à flatter et encourager son orgueil. Les gens personnels sont cependant malheureux, victimes de désappointemens constans, toujours sûrs d'être détestés de tout le monde.

La vanité, d'autre part, est un moyen qu'utilisent habilement les gens ambitieux et intéressés, pour faire de vous l'instrument qui servira leurs desseins, trop souvent contraires à votre bonheur, quand ils ne tendent pas à le détruire.

Apprendre à se connaître et à se juger sincèrement et impartialement, tel est le but élevé auquel doivent viser nos efforts : on ne peut l'atteindre que par des examens de conscience constans et réfléchis.

La situation de ceux qui appartiennent à ce qu'on appelle ordinairement le grand monde, est devenue depuis peu extrêmement difficile. Ils sont attaqués, calomniés, jugés avec moins d'indulgence que les individus quelconques. Ce qu'ils ont ainsi perdu, ils ne l'ont à aucun degré regagné autrement. Depuis la Révolution de 1790, ils sont bien moins en sûreté qu'auparavant,

et les chutes du pouvoir suprême dans la *misère complète* ont été aussi fréquentes que soudaines.

Par conséquent, il devient nécessaire que le caractère soit trempé de manière à n'être ni ébloui par la grandeur et le succès, ni abattu par le malheur. Pour y arriver, il faut être capable d'apprécier les choses à leur valeur réelle, et particulièrement éviter d'attacher aux bagatelles une importance trop grande.

Rien ne prouve, avec autant de force et d'évidence, l'incapacité où sera une pensée d'accomplir des actes très grands et très nobles, que le fait d'être sérieusement occupée par des frivolités.

Les bagatelles peuvent servir de distraction et de délassement aux personnes intelligentes, mais seuls les cerveaux faibles et les esprits mesquins leur prêtent de l'importance. Le bon sens consiste précisément à distinguer ce qui a de la valeur, de ce qui n'en a pas.

Mon sermon est assez long maintenant, ma chère enfant; pourtant je le recommande fortement à votre attention et à votre respect.

Mon cadeau consiste en une série de vues de l'ancien royaume des Pays-Bas : vous saurez y découvrir celles de la Belgique actuelle.

Donnez-moi de vos nouvelles bientôt; et que Dieu vous bénisse et vous garde! Toujours, mon cher amour, votre oncle affectionné.

Le roi des Belges à la princesse Victoria.

Ma bien chère enfant,

Cette fois-ci, j'ai reçu de votre petite Seigneurie un billet tout laconique, et je vous paierai de retour probablement avec plus de générosité, car ma lettre, qui vous parviendra par l'entremise d'un messager de mon choix, s'allongera d'autant plus, qu'elle sera plus confidentielle que si je l'envoyais par le courrier ordinaire.

Je suis vraiment *stupéfait* de la conduite de votre vieil oncle, le Roi : cette invitation du prince d'Orange et de ses fils, cette façon de l'imposer aux autres est très extraordinaire (1). Cela

(1) Le roi Léopold avait, depuis quelque temps, caressé l'espoir d'unir la princesse Victoria à son cousin, le prince Albert de Cobourg. C'est pourquoi il avait

arrive parce que les personnes dans des situations publiques et les interprètes des grandes passions politiques ne peuvent se débarrasser de leur caractère, comme d'un chapeau qu'on pose sur la table.

Pas plus tard qu'hier, j'ai reçu une communication mi-officielle d'Angleterre, insinuant qu'il serait *très* désirable que la visite de *vos* parens *n'ait pas lieu cette année. Qu'en dites-vous?* Les parens du Roi et de la Reine, à un degré que Dieu seul sait, viendront par bandes et gouverneront le pays : tandis que l'entrée en sera *interdite à vos parens*, alors que, comme vous savez, tous ont été pleins de respect et de bonté pour le Roi. Réellement et sincèrement je n'ai jamais connu ni vu rien de semblable et j'espère que cet incident donnera un *coup de fouet à votre courage.* Maintenant que l'esclavage est aboli, même dans les colonies britanniques, je ne vois pas pourquoi *vous seriez destinée à rester une petite esclave blanche anglaise.* Et cela pour le bon plaisir de la Cour qui ne vous a jamais achetée : je ne sache pas qu'elle ait fait de grandes dépenses à votre sujet, ni que le Roi ait même *dépensé 0 fr. 60 pour votre entretien.* Je m'attends à ce que mes visites en Angleterre soient également prohibées par un décret du Conseil. Oh ! l'esprit de suite, la *loyauté* en politique ou *ailleurs*, où les trouver ?

Je n'ai pas le moindre doute que le Roi, dans sa passion pour les Orange, ne soit *excessivement impoli pour vos parens :* cela n'a pas grande importance : ils sont *vos hôtes* et pas *les siens*, et par conséquent ne se formaliseront point....

La princesse Victoria au roi des Belges.

23 mai 1836.

Mon bien cher oncle,

... L'oncle Ernest et mes cousins sont arrivés ici mercredi, *sains et saufs.* Mon oncle paraît remarquablement, bien et mes

fait en sorte que le prince avec son frère aîné, le prince Ernest, fit une visite à la duchesse de Kent, mère de la princesse Victoria, à Kensington Palace. Le roi Guillaume s'opposa à un projet qu'il savait être approuvé de sa belle-sœur. Il invita le prince d'Orange et ses deux fils au même moment et favorisa la candidature du fils cadet, le prince Alexandre. Le Roi (à ce que l'on croit) alla jusqu'à dire que nul autre mariage n'aurait lieu, et que le duc de Saxe-Cobourg et son fils ne mettraient jamais le pied dans le pays : il ne leur serait pas permis de débarquer, et il faudrait qu'ils retournassent d'où ils venaient.

cousins sont des jeunes gens tout à fait charmans. Je ne vous tracerai pas leur portrait détaillé, puisque vous allez les voir dans bien peu de jours vous-même, mais je dois vous dire qu'ils sont tous deux très aimables, affectueux, bons et extrêmement gais, comme il convient à la jeunesse; avec tout cela, ils sont pleins de bon sens, et aiment beaucoup à s'occuper. Albert est remarquablement distingué, ce que n'est certainement pas Ernest; mais il a une figure bonne, honnête et intelligente. Nous les emmenâmes à l'Opéra vendredi, pour voir les *Puritains*, et comme ils aiment beaucoup la musique, comme moi, ils étaient absolument enthousiasmés; ils n'avaient jamais entendu aucun des chanteurs...

La princesse Victoria au roi des Belges.

7 juin 1836.

Mon bien cher oncle,

Ce petit mot vous sera remis par mon cher oncle Ernest, quand il vous verra.

Il faut que je vous remercie, mon oncle bien-aimé, pour les espérances de *grand* bonheur que vous avez contribué à me donner dans la personne du cher Albert. Permettez-moi donc, mon très cher oncle, de vous dire combien il m'a charmée et combien je l'apprécie de toutes manières. Il possède complètement les qualités qu'on pouvait désirer pour me rendre parfaitement heureuse. Il est si sensé, si affectueux, si droit et si aimable! Il a, en outre, l'extérieur, la physionomie, les plus agréables et les plus charmans qu'on puisse voir.

Il ne me reste plus maintenant qu'à vous prier, mon cher oncle, de veiller sur la santé de celui qui m'est devenu *si cher* et de le prendre sous votre protection *toute spéciale*. J'espère et je crois que tout réussira aussi bien que possible dans une affaire d'une pareille importance pour moi.

Croyez-moi toujours, mon cher oncle, votre nièce la plus affectionnée, dévouée et reconnaissante.

La princesse Victoria au roi des Belges.

16 juin 1837.

Mon bien-aimé oncle,

... Vous savez, naturellement, mon cher oncle, que le Roi est

très malade; tout peut finir d'un instant à l'autre, ou durer encore quelques jours. Par suite, nous ne nous sommes montrées nulle part, depuis le mardi 6, et depuis mercredi, toutes mes leçons sont suspendues; car la nouvelle peut arriver très subitement...

Le vicomte Melbourne à la reine Victoria.

South Street, 20 juin 1837.

Le vicomte Melbourne présente ses humbles devoirs à Votre Majesté, et sachant que Votre Majesté a déjà reçu la triste nouvelle de la mort du feu Roi, il aura l'honneur de se rendre auprès de Votre Majesté, un peu avant neuf heures ce matin. Le vicomte Melbourne a prié le marquis de Lansdowne de fixer à onze heures la séance du Conseil à Kensington Palace.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 23 juin 1837.

Ma bien-aimée enfant,

Vos nouvelles dignités ne modifieront ni n'augmenteront ma vieille affection pour vous; puisse le ciel vous aider et puissé-je avoir le *bonheur de vous être de quelque utilité* et de contribuer à vos succès dans votre nouvelle carrière, ce que je désire ardemment! Votre lettre du 19, écrite peu d'instans avant l'important événement, m'a donné la plus *grande satisfaction;* elle m'a montré un état d'esprit bien à la hauteur de l'occasion. Voir les difficultés de la tâche, sans reculer ni avoir peur, mais aller au-devant d'elles avec courage, voilà la manière de réussir. J'ai souvent vu que la *confiance* dans le succès était la *cause du succès lui-même*, et vous ferez bien de *conserver* ce sentiment.

J'ai été très heureux d'apprendre que la prestation de serment du Conseil s'était bien passée. La déclaration, d'après les journaux, me paraît simple et appropriée. La traduction des journaux porte : « *J'ai été élevée en Angleterre.* » I. Je vous conseille de dire aussi souvent que possible que vous êtes *née* en Angleterre. George III s'en faisait *gloire*, et comme *aucun* de vos cousins n'est *né* en Angleterre, il est de votre intérêt de *faire reporter cela fortement* (*sic*). II. Vous ne pouvez jamais trop décerner d'éloges à votre pays et à ses habitans. Il y a deux nations en

Europe, qui sont presque ridicules à cause des louanges qu'elles se donnent elles-mêmes, ce sont les Anglais et les Français. Il est très important que vous soyez très nationaliste, et comme il se trouve que vous êtes née en Angleterre et ne l'avez jamais quittée un seul instant, ce serait assez étrange si on essayait de dire le contraire. III. Je recommande à votre attention l'Église établie ; sans vous *engager* à quelque chose en *particulier*, vous ne pourrez jamais *trop* en *parler*. IV. Avant de prendre une décision importante, je serais content si vous vouliez bien me consulter. Ceci aurait l'avantage de vous faire gagner du temps. En politique, la plupart des mesures arriveront toujours assez tôt, dans un délai de quelques jours ; revenir sur ses pas, ou sortir en reculant, est, au contraire, extrêmement *difficile* et *nuit* presque toujours aux plus hautes autorités.

La reine Victoria au roi des Belges.

25 juin 1837.

Mon bien-aimé oncle,

Quoique j'aie *énormément d'affaires* sur les bras, je vous écrirai quelques lignes pour vous remercier de votre bonne et utile lettre du 23, que je viens de recevoir. *Vos* conseils sont toujours de la *plus grande importance* pour moi.

A propos de Claremont, Stockmar pourra vous expliquer qu'il m'est *absolument* impossible de sortir de Londres, car je dois voir mes ministres *tous les jours*. Je me porte *très* bien, je dors bien, et je vais en voiture à la campagne tous les soirs ; il fait tellement chaud que les promenades à pied sont hors de question. Avant d'aller plus loin, laissez-moi vous dire combien je suis heureuse d'avoir à la tête du gouvernement un homme comme lord Melbourne. Je l'ai vu jusqu'ici chaque jour, à l'exception de vendredi, et plus je le vois, plus j'ai confiance en lui ; il n'est pas seulement un homme d'État capable et un honnête homme, mais il est bon et plein de cœur ; son but est de remplir son devoir envers son pays, et non envers un *parti*. Il m'est de la plus grande utilité officiellement et officieusement.

J'ai vu presque tous mes autres ministres, et j'abats avec eux une besogne régulière et rude, mais qui m'*enchante*. Il m'est *très agréable* de faire mon devoir envers mon pays et mon peuple, et nulle fatigue, quelque grande qu'elle soit, ne me pèsera, s'il s'agit

du bien de la nation. Stockmar vous dira tout cela. J'ai tout lieu d'être très contente de tous mes ministres, et j'espère que, grâce à Dieu, les élections seront favorables; car je sais bien que le Cabinet actuel est le meilleur et le plus modéré que nous puissions avoir.

Ne craignez rien pour ma santé, mon cher oncle, j'en aurai *grand soin*.

Toujours votre dévouée et reconnaissante nièce, votre *enfant* affectionnée.

La reine Victoria au roi des Belges.

3 juillet 1837.

Mon bien cher oncle,

... Tout va bien quant à présent et les élections s'annoncent comme favorables. Dieu veuille qu'il en soit ainsi! J'ai eu une très longue et intéressante conversation samedi avec Palmerston à propos de la Turquie, de la Russie, etc. J'espère qu'on pourra faire quelque chose pour les Reines, mes sœurs (1). L'Espagne a enfin une Constitution et les Cortès ont fait très bonne figure. Nous espérons aussi conclure bientôt un traité de commerce avec les Espagnols, ce qui serait colossal.

Si vous pouviez obtenir que mon bon et cher ami Louis-Philippe, que je respecte tant, et pour qui j'ai une grande affection, fasse quelque chose pour la pauvre Espagne, cela serait très utile.

Je suis très *touchée* par l'amabilité du Roi, qui a envoyé le bon vieux général Baudrand et le duc d'Elchingen pour me féliciter. Baudrand s'est très bien acquitté de sa mission et avec beaucoup de sentiment. En Portugal, les affaires paraissent malheureusement très sombres. Ils n'ont point d'argent, et les *Chartistes* veulent amener une contre-révolution qui, je le crains, serait fatale aux intérêts de la pauvre Reine...

Maintenant, cher oncle, il faut que je vous invite *en forme*. Je serais tellement *heureuse* si vous, ma bien chère tante Louise et Léopold (*j'insiste*) veniez vers le *milieu* ou la *fin d'août!* En outre, je vous prierais de rester un peu plus que d'habitude, *au*

(1) La reine Christine et la reine Isabelle d'Espagne.

moins quinze jours. Vous pourriez amener autant de cavaliers, de dames, de *bonnes*, etc., etc. que vous voudriez. Je serais trop heureuse et trop fière de vous avoir sous mon *propre toit*...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 19 septembre 1837.
11 h. 20 minutes.

Mon bien cher et bien-aimé oncle,

Une ligne pour vous exprimer *imparfaitement* tous mes remerciemens pour vos *grandes* bontés envers moi, et le *profond, profond* chagrin, que me cause votre départ. Dieu sait à quel point je me sens *triste* et *désolée! Combien* vous *allez* me manquer, mon cher oncle, *partout, partout! Combien* votre conversation me manquera! Combien mon *protecteur* me manquera, quand je sortirai à cheval! Oh! je me sens *très, très* triste, et ne puis parler de vous deux *sans* pleurer!

Adieu, mon oncle, mon *père* bien-aimé! Que le ciel vous bénisse et vous protège, et n'oubliez pas l'affection, le dévouement, l'attachement profond de votre nièce et *enfant*.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Trianon, 19 octobre 1837.

Ma bien chère Victoria,

... On est très disposé ici à être dans les meilleurs termes possibles avec l'Angleterre. Il est arrivé trop souvent que les agens diplomatiques des deux pays ont suivi, ou ont été accusés de suivre des lignes différentes. J'ai spécialement recommandé au comte Molé (1) de donner des instructions fermes et nettes à ses gens, particulièrement à Madrid, à Lisbonne et à Athènes... Il va les lire à lord Granville, et communiquer également, autant que possible, toutes les dépêches des diplomates français au gouvernement anglais. Ceci sera une preuve de confiance, et, en plus, aura l'avantage de fournir souvent des renseignemens utiles, et permettra au gouvernement anglais d'entendre deux opinions au lieu d'une seule. Il est indéniable que l'idée que les plénipoten-

(1) Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères.

tiaires des deux pays suivaient deux lignes différentes de politique a nui aux intérêts des deux reines dans la Péninsule. La fin de cette double action est le seul avantage que les reines tireront, pour le moment, d'une meilleure entente entre l'Angleterre et la France; mais quoi qu'il en soit, ce résultat n'en aura pas moins pour elles quelque importance, et en même temps il enlèvera aux différens partis politiques la possibilité de se servir de ces prétendues difficultés contre le gouvernement des reines. Je compte que vous direz à vos ministres d'accueillir ces dispositions amicales avec franchise et bienveillance. Le Roi, ici, désire que les plénipotentiaires des deux pays s'entendent. De cette façon, il deviendrait difficile pour les partis en Espagne et en Portugal de déclarer que les deux plénipotentiaires soutiennent des candidats différens au ministère, et le morcellement des groupes attachés aux reines pourrait ainsi être *empêché* ou *terminé*. Nombreuses sont les malveillantes insinuations lancées contre la politique du Roi d'ici, et parce qu'il est capable, on le soupçonne d'avoir des *projets ambitieux* à l'infini. Il peut n'être pas sans importance de rectifier ce bruit. Je ne prétends pas savoir quelles ont été les idées du Roi immédiatement après la Révolution de juillet; peut-être, pendant un moment, a-t-il désiré pouvoir faire quelque chose pour la France. Admettons, pour la nécessité du raisonnement, qu'il en ait été ainsi. Deux mois de règne ont suffi pour lui montrer que la grande question n'était pas de conquérir des territoires ou une influence internationale, mais de sauver la monarchie. Le Roi vit clairement que, s'il commençait une guerre, elle dégénérerait bientôt en une guerre de propagande, et que lui et sa famille en seraient les premières victimes. Il a toujours lutté en vue d'affermir son gouvernement, de consacrer ou reconstituer les élémens indispensables pour un gouvernement monarchique, et cette bataille est loin d'être finie : très probablement le reste de sa vie sera consacré à cette importante tâche: quel que soit le caractère plus ardent du duc d'Orléans, la plus grande partie de son règne, s'il arrive au trône, et peut-être son règne *entier* prendra, *bon gré mal gré*, la même direction. Il est *très naturel* qu'il en soit ainsi, car à *quoi serviraient* quelques *provinces étrangères*, si elles ajoutaient seulement à la difficulté de gouverner les anciennes? Je connais tous les actes du Roi et de son Cabinet, même mieux que ceux de votre gouvernement; je vois constamment et sans réserve aucune

l'intégralité des dépêches; je suis au courant, en tant que voisin le plus proche, de la politique constamment suivie vis-à-vis de nous. Je dois dire que personne n'est moins disposé à acquérir de l'influence dans les États étrangers, à s'embarrasser d'extensions familiales au dehors, que n'est le Roi. Il rejeta, de la façon la plus positive, le projet de mariage de Joinville avec dona Maria, parce qu'il ne voulait rien avoir à faire avec le Portugal. Il rejette *mille* fois l'idée d'unir la reine d'Espagne à Aumale, parce qu'il ne veut pas avoir de fils, là où *ce n'est pas* son intention de le soutenir.

C'est parce qu'il craignait d'être entraîné à intervenir réellement, que le Roi a désiré ne pas avoir de légion française en Espagne. Qu'il ait raison ou tort, je ne prétends pas à le décider, puisque j'avais une opinion différente de la sienne l'année dernière; mais sa crainte d'être entraîné trop loin, — comme un homme dont les vêtemens sont saisis par une machine à vapeur, — est très naturelle. Son antipathie pour les libéraux avancés, dans la péninsule, ne l'est pas moins : ils soutiennent des principes de gouvernement qui rendent la monarchie impossible, et qui, appliqués en France, ruineraient le trône. L'Angleterre, à cause de sa position toute spéciale, peut faire beaucoup de choses, qui, en France, bouleverseraient tout... Je termine ma lettre et répondrai à la vôtre demain. Dieu vous bénisse! Toujours, ma bien chère Victoria, votre oncle dévoué.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Trianon, 27 octobre 1837.

... Je ne parlerai pas politique aujourd'hui; il n'y a rien de très important, sauf la prise de Constantine Le duc de Nemours s'est distingué d'une façon remarquable. Je regrette de voir qu'en Angleterre des gens sont quelquefois *assez absurdes* pour être jaloux de ces conquêtes françaises. Rien ne peut être plus ridicule, car rien n'est plus *important pour la paix* de l'Europe, que le fait qu'une nation, puissante et militaire comme la France, ait un débouché pour son amour de spectacles guerriers. Si on avait nommé un conseil de sages pour fixer l'endroit où ceci pourrait avoir lieu, en causant le *moins de mal* au reste du monde, on aurait choisi la côte d'Afrique. En y allant, les Français rendront à la civilisation un pays où, depuis 800, les choses

n'ont fait qu'empirer, et qui, au temps des Romains, était une des provinces les plus riches. D'ailleurs, cette aventure mettra sur le bras des Français une *petite guerre* permanente avec les indigènes : rien ne pourrait leur faire plus de bien.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 26 août 1839.

Mon très cher oncle,

Je vous avais déjà écrit, lorsque j'ai reçu vos deux aimables billets; aussi je ne vous enverrai pas ma première épître. Mon amitié pour le cher Roi (1) et pour la chère Reine me rend, comme vous pouvez aisément le comprendre, très désireuse de les voir, et de faire la connaissance de la Reine et de toute la famille. J'apprécie la très grande amabilité qu'ils me témoignent tous, en désirant me voir et en venant seulement pour quelques heures. Au point de vue politique, nous *souhaitons tous* cette visite, et le *seul* obstacle que j'entrevois est le suivant : *je ne me sens pas toutes* les forces nécessaires pour aller à Brighton les recevoir, sitôt après la prorogation [du Parlement]. Je ne me sens pas bien; les émotions, par lesquelles je suis passée au cours de cette session, m'ont *complètement* épuisée; et, après deux petites excursions faites à Windsor, j'étais rendue. Tout ceci me fait craindre, étant donné l'incertitude de l'avenir, le poids de mes occupations, le nombre des affaires, la vie mondaine, que je n'aie pas la force d'entreprendre le voyage et le reste. C'est cela et cela *seul* qui me fait exprimer le désir que cette visite si aimable ait lieu l'an *prochain*, au lieu de cette année. Je regrette infiniment d'avoir à le dire : je voudrais *tant* les voir, mais je ne me sens pas *tout à fait* assez bien. Vous me comprendrez, mon cher oncle, j'en suis sûre, car je sais l'intérêt profond que vous prenez à ma santé. Pour *une fois*, il me *tarde* de quitter Londres; je partirai vendredi. Si vous pouviez être à Windsor vers le 4, j'en serais enchantée...

J'ai eu tant de choses à faire et tant de gens à voir, que mes idées sont embrouillées et que j'ai écrit terriblement mal, il faut que vous m'en excusiez. Toujours votre nièce dévouée.

(1) Le roi Louis-Philippe et la reine Marie-Amélie.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Ostende, 21 septembre 1839.

Ma très chère Victoria,

Votre *charmante* petite lettre vient de me parvenir et m'a frappé *au cœur comme une flèche*. Oui, ma bien-aimée Victoria, *je vous aime tendrement*, et avec toute cette puissance d'aimer que l'on trouve chez ceux qui n'en font pas parade. Je vous aime *pour vous-même*, et j'aime en vous la chère enfant sur le bonheur de qui j'ai veillé avec grand soin. Mon grand désir est toujours que vous *sachiez* que je *veux* vous *être utile*, sans *compter en retour* sur autre chose qu'un peu d'affection partie de votre cœur ardent et bon. Je suis même presque content que mes affaires politiques, toujours en suspens, soient réglées, car ainsi il ne vous sera plus *du tout possible* d'imaginer que j'aie besoin de quelque chose. J'ai tous les honneurs possibles, et je suis, au point de vue politique, très solide, plus même que la plupart des souverains d'Europe. La seule ambition politique que j'aie encore est l'Orient, où peut-être, un jour, je terminerai ma vie, au contraire du soleil : je me lèverai à l'Occident pour me coucher à l'Orient. Je ne vous impose jamais mes services, ni mes conseils, bien que je puisse dire avec quelque vérité, qu'en raison de l'extraordinaire destinée que m'ont fixée les puissances célestes, mon expérience d'homme politique et d'homme privé est grande. Je suis *toujours prêt* à vous être utile *où* et *quand* vous voudrez et, je le répète, *tout ce que je demande en échange c'est un peu d'affection sincère de votre part.*

Je m'arrête là pour aujourd'hui, en vous exprimant de nouveau la satisfaction et le plaisir que j'ai eus à voir hier matin votre cher et loyal visage : vous étiez si gentille dans votre costume du matin ! Les heures se sont très agréablement écoulées ; seul le temps a contrarié nos projets ; mais c'est là une chose à laquelle on doit se résigner, quand tout le reste est délicieux. Encore une fois, que Dieu vous bénisse ! Toujours, ma très chère Victoria, votre oncle dévoué.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 15 octobre 1839.

Mon très cher oncle,

Cette lettre, j'en suis sûre, vous fera plaisir, car vous m'avez toujours donné des preuves de l'intérêt que vous prenez à tout ce qui me concerne. Je suis parfaitement décidée, et je l'ai dit à Albert ce matin. L'ardente affection qu'il m'a témoignée en l'apprenant m'a fait un *grand* plaisir. Il me semble la *perfection*, et j'ai en perspective un très grand bonheur. Je l'*aime plus* que je ne saurais dire, et je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir, pour rendre le sacrifice qu'il a fait (car, à mon avis, c'est un *sacrifice*) aussi léger que possible. Il me paraît avoir beaucoup de tact, qualité singulièrement nécessaire dans sa situation. Ces derniers jours ont passé comme un rêve, et je suis tellement bouleversée par tout cela, que je sais à peine écrire, mais je suis *très, très heureuse.*

Il est absolument nécessaire que ma décision ne soit connue de *personne* autre que vous et l'oncle Ernest, — jusqu'à la rentrée du Parlement : — sinon, on trouverait que j'ai fait preuve de négligence, en ne convoquant pas le Parlement immédiatement, afin de l'en informer... Lord Melbourne, que, naturellement, j'ai consulté sur toute cette affaire, approuve complètement mon choix et exprime la grande satisfaction que lui cause cet événement, qu'il trouve désirable à tous les points de vue. Lord Melbourne a agi en cette occasion, comme il l'a toujours fait vis-à-vis de moi, avec la bonté et l'affection les plus grandes.

Nous croyons aussi qu'il vaut mieux, et Albert est de cet avis, nous marier bientôt après la rentrée du Parlement, vers le commencement de février ; et vraiment, étant donné mon amour pour Albert, je ne saurais désirer que cet événement fût retardé. Mes sentimens sont *un peu* modifiés, je dois l'avouer, depuis le printemps dernier : je disais alors que je ne pouvais *songer* à me marier avant *trois ou quatre ans*. La vue d'Albert a changé tout cela.

Je vous en prie, mon bien cher oncle, transmettez ces deux lettres à l'oncle Ernest (à qui je vous demande de recommander une discrétion *absolue*, et d'expliquer les détails, car je n'ai pas le temps de le faire), ainsi qu'au fidèle Stockmar...

Je voudrais garder ici les deux chers jeunes gens jusqu'à la fin du mois prochain. La joie sincère d'Ernest m'enchante. Il aime tant mon bien-aimé Albert. Toujours, très cher oncle, votre nièce dévouée.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Wiesbaden, 24 octobre 1839.

Ma très chère Victoria,

Rien n'aurait pu me faire plus de plaisir que votre chère lettre. Quand j'ai appris votre décision, j'ai presque éprouvé le sentiment du vieux Siméon : « Maintenant, laisse ton serviteur s'en aller en paix ! » Ce choix m'apparaissait, depuis des années, comme ce qui pouvait être et serait le *mieux* pour votre bonheur; et c'est précisément parce que j'en étais convaincu, parce que je savais que la fatalité *bouleverse* souvent, et d'une façon *bizarre*, le projet que nous essayons de réaliser comme le meilleur possible, comme le *maximum du bon plan*, que je craignais que l'événement *ne* se produisît pas. Dans votre situation, qui pourrait devenir peut-être plus difficile au point de vue politique, *vous ne pourriez pas vivre* sans avoir *un intérieur heureux et agréable*.

Et vous trouverez en Albert, ou je me trompe fort, — ce que je ne crois pas, — précisément les qualités et les tendances indispensables à votre bonheur, celles *qui conviendront à votre propre caractère, à votre tempérament, à votre manière de vivre*. Vous dites très aimablement que vous considérez qu'Albert fait un sacrifice. C'est vrai, à bien des points de vue, car sa situation sera délicate ; mais bien des choses, *tout*, je puis dire, dépendra de votre affection pour lui. Si *vous l'aimez* et *si vous êtes bonne pour lui*, il supportera aisément les difficultés de sa position ; et il y a dans son caractère une fermeté et, en même temps, une gaieté qui l'aideront. Je trouve vos projets parfaits. Si le Parlement avait été convoqué à une date extraordinaire, cela aurait gêné les députés; et, par conséquent, il vaut mieux qu'ils reçoivent la communication à l'ouverture de la session. Le mariage, comme vous le dites, pourrait suivre d'aussi près que possible.

Lord Melbourne s'est montré l'homme *excellent* et *aimable*, que j'ai toujours apprécié comme tel. Un autre, à sa place, au

lieu de songer à *votre* bonheur, aurait pu ne penser qu'à ses idées personnelles et à ses intérêts imaginaires. Il n'en a pas été de même pour notre ami : il n'a vu que ce qui valait le mieux *pour vous;* et je trouve que cela lui fait honneur.

Votre projet de garder les cousins auprès de vous, pendant le mois prochain, me semble excellent. Vous montrerez ainsi que vous avez eu le temps nécessaire pour juger du caractère d'Albert...

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Saint-Cloud, 26 juillet 1840.

Ma très chère Victoria,

Votre chère lettre du 19 m'a fait grand plaisir...

Laissez-moi maintenant ajouter quelques mots de politique. La façon *secrète*, dont les arrangemens pour le règlement des affaires turco-égyptiennes ont été signés, la mise à l'écart de la France dans une question si *près* d'elle et qui touche à beaucoup de ses intérêts, a produit ici un effet *désastreux* (1). Je ne puis vous cacher que les conséquences peuvent être très sérieuses, d'autant que le ministère Thiers est soutenu par le parti populaire, et aussi *insoucieux des conséquences* que votre propre ministre des Affaires étrangères, et même plus, car Thiers lui-même ne serait pas fâché de voir ce qui existe sens dessus dessous. Il est fortement imprégné des idées de renommée, de gloire, qui caractérisèrent partiellement l'ère de la République et l'époque impériale. Il ne serait même pas très inquiet à l'idée d'une Convention régnant de nouveau en France, car il pense *qu'il* serait *l'homme* fait pour *diriger* l'Assemblée, et m'a dit l'an dernier que, à son avis, c'était peut-être pour la France *la plus puissante* forme de gouvernement.

Voici comment on aurait dû agir : sitôt que les quatre puissances s'étaient mises d'accord sur une proposition, la communiquer officiellement à la France pour qu'elle s'y associe. La

(1) Le 15 juillet, une convention fut signée, à Londres, par les représentans de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, afin d'adresser un ultimatum au vice-roi d'Égypte. L'exclusion de la France causa, à Paris, une vive irritation. Guizot, alors ambassadeur à Londres, avait été tenu dans l'ignorance du projet, mais le secrétaire aux Affaires étrangères, lord Palmerston, déclara qu'il n'y avait eu là ni discourtoise intention, ni manque de considération.

France n'avait le choix qu'entre deux politiques : donner ou refuser son adhésion. Si elle avait choisi la dernière, elle eût pris librement une décision, et cette scission n'aurait rien eu d'offensant aux yeux de la nation.

Mais il y a une importante différence entre quitter une compagnie pour des motifs personnels ou en être *repoussé à coups de pied*. Je vous demande de parler sérieusement à lord Melbourne, qui est la tête de votre gouvernement, sur ces importantes affaires. Elles pourraient tout bouleverser en Europe, si la faute commise n'est pas réparée et atténuée.

Toujours, ma très chère Victoria, votre oncle dévoué.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Wiesbaden, 22 septembre 1840.

Ma très chère Victoria,

... Je n'ai pas le temps aujourd'hui de vous écrire longuement sur la politique du jour, mais je suis *loin de penser* que les Français *ont agi avec sagesse* dans les affaires d'Orient. Je dois dire que je crois que le Roi avait de *bonnes intentions*. Néanmoins, je ne me serais pas *abstenu* d'aller à la Conférence, comme il le fit, quoiqu'en France l'intervention contre Méhémet-Ali ne fût certainement pas populaire. Le *fond* de la politique anglaise est logique, mais la forme envers la France fut et est encore dure et insultante. Je ne trouve pas que la France, qui ces dix dernières années se conduisit bien, et le pauvre Roi, qui faillit être tué je ne sais plus combien de fois, méritent d'être traités avec tant de malveillance, et tout cela apparemment pour plaire au grand autocrate. Nous ne devons pas oublier quels furent les fruits de la première convention de juillet 1828, du 16 ou 26, je crois. Je dois m'en souvenir, car je l'invoquai assez souvent en vain lors de l'affaire de Grèce.

La première convention amena la bataille de Navarin et la seconde campagne des Russes, qui se termina en fait par la mort de la vieille Porte, par le *traité d'Andrinople* (1). Votre Majesté

(1) En vertu de ce traité (14 septembre 1829), les principautés du Danube furent virtuellement déclarées États indépendans, les droits concédés à la Russie pour la navigation dans le Bosphore et les Dardanelles étaient confirmés, les affaires

était alors affligée de l'âge de dix ans, en lui-même un bel âge, et peut ne pas en avoir un souvenir précis, excepté qu'en 1829, la question de mon départ pour la Grèce commença à se poser et que votre cœur affectueux y prit quelque intérêt. Il *faut* néanmoins que *vous encouragiez* lord Melbourne à *parler de ce sujet*. Les intentions de Canning étaient les suivantes. Il déclarait que nous devrions rester avec la Russie et par ce moyen *prévenir* tout malheur. Le duc de Wellington, qui vint chasser chez moi à Claremont en 1828, pleura réellement, bien qu'il ne soit pas disposé de par son tempérament à verser des larmes, et déclara : « *Par cette convention, les Russes auront le pouvoir de faire tout ce qu'ils n'auraient jamais osé faire seuls;* » et, « protégés par cette infernale convention, il ne sera pas en notre pouvoir de *les arrêter.* » La Russie est encore dans cette très commode et confortable position, et la *protection spéciale de la Porte* est confiée à sa tendre discrétion : *la chèvre garde le chou*, le loup le mouton, car je ne puis, je le suppose, comparer les Turcs à des agneaux. L'État qui ruina l'Empire ottoman, et qui, depuis cent quarante ans, le ronge tout autour dans presque toutes les directions, est le protecteur et le gardien de ce même empire; et l'on nous dit que c'est la plus scandaleuse calomnie que de soupçonner les Russes d'avoir d'autres projets que les plus humains et les plus désintéressés ! *Ainsi soit-il*, comme disent les Français, à la fin de leurs sermons. Cette partie de la convention du 15 juillet 1840 semble étrange aux gens impartiaux, d'autant que rien n'abaisse tant la Porte aux yeux du peu de Turcs patriotes qui restent, que la protection de son archi-ennemie, la Russie. Je vous demande de lire cette partie de ma lettre à mon bon et cher ami lord Melbourne, à l'aimable souvenir duquel je désire être rappelé.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 26 septembre 1840.

J'ai lu vos lettres à Palmerston, ainsi que sa réponse, et je vous ai envoyé aussi un papier de lord Melbourne. Je puis vous assurer que je *prête* à ces affaires la *plus sérieuse* attention. Il

grecques réglées par l'insertion dans le traité des termes du protocole du 22 mars 1829.

serait *très* désirable que la France *pût revenir à nous*, et je trouve ce que suggère Metternich très sage et très judicieux (1). Permettez-moi de vous dire que la *France* s'est *mise elle-même* dans cette lamentable situation. Je sais, ayant vu *tous* les *documens*, combien on l'a pressée de se joindre à nous, et combien son refus fut étrange. Je sais aussi que la France *est d'accord en principe* et ne met en doute que l'*efficacité* des mesures. Où voit-on « une France outragée ? » Pourquoi armer, quand il n'y a *pas* d'ennemi ? Pourquoi pousser des cris de guerre ? On l'a *fait*, et cela a produit *plus* d'émotion que ne le voudrait *maintenant* le Gouvernement français. *A présent*, il a tout à défaire, à calmer l'agitation et l'excitation générales, ce qui n'est pas aisé. Quoique la France soit dans son tort, *tout à fait* dans son tort, je désire beaucoup, et mon Gouvernement aussi, j'en suis sûre, que la France se calme et reprenne sa place au milieu des cinq puissances. Je suis certaine qu'elle peut aisément le faire...

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Wiesbaden, 2 octobre 1840.

Je ne puis comprendre ce qui inspire à Palmerston un pareil degré d'hostilité vis-à-vis du *Roi* et du Gouvernement de la France. *Un peu de politesse* aurait eu un grand effet sur elle. Si, dans votre discours du 11 août, quelque regret avait été exprimé, cela aurait beaucoup modifié les sentimens des Français. Mais Palmerston *aime à leur mettre le pied sur la gorge! Or, aucun homme d'État ne peut triompher d'un ennemi s'il n'est pas tout à fait mort*, parce que les gens oublient une perte réelle, un vrai malheur, mais n'oublient pas *une insulte*. Napoléon fit de grandes fautes de ce genre : il haïssait la Prusse, l'insultait en toute occasion, mais néanmoins la *laissait vivre*. La conséquence fut qu'en 1813, ils se levèrent comme un seul homme en Prusse : même les enfans et les femmes prirent les armes, non seulement parce qu'ils avaient souffert, mais parce qu'ils avaient été traités avec *mépris* et *insultés*. Je copie ici ce que le Roi m'écrivit dernièrement de Paris :

« Vous ne vous faites pas d'idée à quel point l'approbation publique soutient les armemens, c'est universel. Je regrette que

(1) Metternich proposait que, si les autres moyens de contrainte échouaient, es alliés reprissent leurs délibérations d'accord avec la France.

cela aille bien au delà, car la fureur contre l'Angleterre s'accroît, et un des points que je regrette le plus, c'est que tout notre peuple est persuadé que l'Angleterre veut réduire la France *au rang de puissance secondaire*, et vous savez ce que c'est que l'orgueil national et la vanité de tous les peuples. Je crois donc bien urgent que la crise actuelle se termine bientôt pacifiquement. Plus je crois que l'union de l'Angleterre et de la France est la base du repos du monde, plus je regrette de voir susciter tant d'irritation entre nos deux nations. La question est de savoir ce que veut véritablement le Gouvernement anglais. J'avoue que je ne suis pas sans crainte et sans inquiétude à cet égard, quand je récapitule dans ma tête tout ce que lord Ponsonby a fait pour l'allumer et tout ce qu'il fait encore. Je n'aurais aucune inquiétude si je croyais que le Gouvernement suivrait la voix de sa nation, et les véritables intérêts de son pays, qui repoussent l'alliance russe et indiquent celle de la France, ce qui est tout à fait conforme à mes vœux personnels. Mais ma vieille expérience me rappelle ce que font les passions personnelles, qui prédominent bien plus de nos jours que les véritables intérêts, et ce que peut le Gouvernement anglais pour entraîner son pays, et je crains beaucoup l'art de la Russie, ou plutôt de l'empereur Nicolas, de captiver, par les plus immenses flatteries, les ministres anglais, preuve lord Durham. Or, si ces deux gouvernemens veulent ou osent entreprendre l'*abaissement* de la France, la guerre s'allumera, et pour *mon compte alors, je m'y* jetterai *à outrance;* mais si, comme je l'espère encore, malgré mes soupçons, ils ne veulent pas la guerre, alors l'affaire de l'Orient s'arrangera à l'amiable, et le cri de toutes les nations fera de nouveau justice de toutes ces humeurs belliqueuses et consolidera la paix générale, comme cela est arrivé dans les premières années de mon règne. »

Je crois avoir raison de vous citer ces extraits, écrits par le Roi avec tout son cœur : ils montrent la manière dont il envisage aujourd'hui la situation. Peut-être aurez-vous l'amabilité de lire ces lignes, ou de les faire lire à lord Melbourne. C'est cet *abaissement de la France*, qu'ils ne peuvent plus avaler. Chartres (1) a tout à fait le même sentiment, et le refrain est : *Plutôt périr que de souffrir cette ignominie!*

(1) Ferdinand, duc d'Orléans, qui mourut le 13 juillet 1842.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 16 octobre 1840.

Mon très cher oncle,

J'ai reçu votre bonne, mais anxieuse lettre, et j'ai hâte d'y répondre par le courrier qui part aujourd'hui. J'ai travaillé dur, la semaine dernière, pour faire œuvre de conciliation : j'espère, je crois, que j'ai réussi. Lord Melbourne, qui quitta Claremont le même jour que vous, fut retenu chez lui jusqu'à hier, jusqu'à son arrivée ici, par un lombago et une crise de bile ; mais je correspondais régulièrement avec lui au sujet de cette malheureuse et alarmante question. Il est, je puis vous l'assurer, pleinement au courant du danger et aussi anxieux que nous le sommes, d'arranger cette affaire. Lord John partage ces sentimens ; et Palmerston, j'espère, devient plus raisonnable. A la suite des deux dépêches de Thiers, on décida que Palmerston écrirait à lord Ponsonby de presser la Porte de ne *pas* dépouiller définitivement Méhémet-Ali de l'Égypte, et je crois que les autres ministres étrangers à Constantinople recevront les mêmes instructions. Cette dépêche, que lord Palmerston enverra à Granville (ce soir, je crois), sera communiquée à Thiers, et *j'ai* fait *promettre* à Palmerston de mettre dans la dépêche à Granville, « qu'on serait satisfait en Angleterre, si cet incident décidait la France à revenir à cette alliance (avec les quatre autres puissances), à laquelle nous l'avions vue renoncer avec tant de regret. » J'espère que cela produira un bon effet. Maintenant, à *mon* humble avis (mais je vous le dis de mon propre mouvement et sans que personne le sache), si la France, là-dessus, faisait quelque sorte d'avance et *cessait ses armemens*, je pense que tout serait dit. En effet, si la France fait des préparatifs, n'aurions-nous pas un peu le droit d'agir de même, et ce serait très fâcheux. Ne pourriez-vous pas suggérer cette idée au Roi et à Thiers comme venant de vous ? Je désire ardemment, sincèrement, que l'amitié et la concorde réapparaissent, je puis vous l'assurer. Je trouve que notre enfant devrait avoir, en plus de ses autres noms, ceux de *Turco-Égypto*, car nous ne pensons à rien d'autre ! J'ai eu une longue conversation avec Palmerston mercredi, et aussi avec J. Russell...

Veuillez excuser ce terrible griffonnage, mais je suis si pressée. Toujours votre nièce dévouée.

La reine Victoria au vicomte Palmerston.

Château de Windsor, 14 novembre 1840.

La Reine accuse réception de la lettre de lord Palmerston de ce matin; elle l'a lue avec grande attention. La Reine se bornera à faire quelques observations sur différens points, qu'elle désire signaler à l'attention de lord Palmerston. La Reine le fait avec une stricte impartialité, ayant eu de nombreuses occasions d'entendre les deux opinions sur cette question si embrouillée et si hautement importante.

Tout d'abord, la Reine est frappée de ce que, même si M. Thiers a réclamé à grands cris, si haut, la guerre, la Reine ne peut croire qu'il l'ait fait au degré où le pense lord Palmerston, — une pareille crise, *une fois* provoquée dans un pays comme la France, où le peuple est à peu près le plus excitable qu'il y ait, ne saurait être très facilement maîtrisée ni enrayée. La Reine pense qu'on le verra bien ultérieurement.

Secondement, il est une autre remarque de lord Palmerston sur laquelle la Reine ne peut davantage être tout à fait d'accord avec lui : le Gouvernement français n'affirmerait qu'une révolution intérieure est possible, si on ne l'aide pas, que pour obtenir de nouvelles concessions en faveur de Méhémet-Ali. La Reine ne prétend pas nier que ce péril n'ait été un peu exagéré; mais, quoi qu'il en soit, ce danger existe, à un *certain* degré, et la situation du roi des Français et du Gouvernement actuel n'est pas des plus aisées. On ne peut pas non plus compter sur la majorité : beaucoup de députés, qui ont voté contre Odilon Barrot, ne voteraient pas en d'autres occasions pour le ministère Soult-Guizot.

Troisièmement, le danger de guerre est aussi, sans aucun doute, exagéré, ainsi que l'effectif des troupes françaises. Mais lord Palmerston devrait se souvenir combien les Français sont belliqueux : une fois montés, ils n'écouteront pas les calmes raisonnemens de ceux qui désirent la paix ou songent aux grandes chances qu'ils courent de *perdre* à la guerre, mais ils penseront seulement à la gloire et à l'insulte qu'il faut venger, comme ils disent.

Quatrièmement, la Reine voit la difficulté qu'il y a à faire actuellement des offres précises quelconques à la France, mais elle doit en même temps répéter qu'elle attache une *haute* et *extrême* importance à ce qu'on en arrive à quelque arrangement conciliant avec [nos voisins], car elle ne peut pas croire que les appels que lui adresse le roi des Français soient seulement un acte d'habile diplomatie. L'ardent et seul désir de la Reine est la paix et le maintien de relations amicales avec ses alliés, dans la mesure où le permettent l'honneur et la dignité de son pays. Elle ne trouve pas, toutefois, qu'ils seront compromis, si on essaie de calmer l'irritation qui existe encore en France, ou de la ramener à sa première attitude vis-à-vis la question d'Orient.

Elle espère sincèrement que lord Palmerston pèsera tout ceci, réfléchira sur l'importance qu'il y a à ne pas réduire la France aux mesures extrêmes et à faire acte de conciliation, sans montrer de la crainte (car nos succès sur les côtes de Syrie prouvent notre force), ni céder aux menaces. La France a été humiliée, et elle est dans son tort. Par conséquent, il nous est plus facile que si nous avions eu des échecs de faire un effort pour remettre les choses en bonne voie. La Reine a ainsi franchement exprimé son opinion : elle a cru de son devoir de la faire connaître à lord Palmerston, et elle est sûre qu'il verra qu'elle n'est dictée que par son ardent désir de voir *tout le monde* aussi d'accord que possible sur cet important sujet.

Le roi des Belges au prince Albert.

Laeken, 26 novembre 1840.

... Quant à la politique, je ne désire pas en parler beaucoup aujourd'hui. Palmerston, *rex* et autocrate, est, pour un ministre qui se trouve dans des circonstances si heureuses, beaucoup *trop irritable et violent*. On ne comprend pas qu'il soit utile de montrer tant de haine et de colère. Ce qu'il dit sur l'*appel fait aux sentimens personnels de la Reine par le roi des Français* est enfantin et méchant, car ils n'ont *jamais* existé.

Le Roi fut pendant de longues années le grand ami du duc de Kent ; après sa mort, il resta celui de Victoria. Ses relations avec elle ont, jusqu'en 1837, passé par des phases très variées. Elle fut longtemps un objet de haine pour la famille, qui n'avait pas traité le duc de Kent très amicalement, et la preuve en est

que le Régent, dès l'année 1819, interdit au Duc de paraître dans sa maison et en sa présence : décision qui acheva de le coucher dans son cercueil. Beaucoup de ces détails sont tout à faits inconnus de Victoria, ou oubliés d'elle. Cependant il n'est que juste de ne point oublier ceux qui étaient ses amis avant 1837. Après cette date, il y eut une violente explosion d'affection parmi des gens qui, au cours de 1836, ne voulaient pas encore approcher Victoria. C'est en octobre 1836, le jour où il s'assit près d'elle à dîner, que Palmerston lui-même vit pour la première fois Victoria de près. Vous avez les meilleurs moyens de le savoir : le Roi n'a pas même rêvé d'en appeler à Victoria.

Quant au péril, il fut très grand en septembre, lors de l'émeute *ouvrière*. Car à Paris la populace tire tout de suite, chose que, — Dieu merci! — la foule anglaise fait rarement. Vers la fin d'octobre, quand Thiers se retira, la révolution était possible, et c'est seulement la crainte des gens aisés qui les (*sic*) maintint d'accord et les attira vers Guizot.

Une révolution, à la fois démocratique et belliqueuse, ne pourrait que devenir très dangereuse. On jouait ce jeu-là, et seul un heureux et fortuné concours de circonstances a évité ce malheur. Le Roi et ma pauvre belle-mère furent terriblement *découragés dans ces deux occasions*, et je confesse que j'attendais chaque jour les nouvelles avec la plus grande anxiété. Si le pauvre Roi avait été assassiné, ou même s'il l'était maintenant, quels dangers, quelle confusion suivraient! Palmerston a accueilli toutes ces considérations avec la *nonchalante* déclaration : « *Ce n'était pas vrai; ce n'est pas vrai.* » Ce sont là des assertions absolument sans fondement, sans aucune valeur. J'ai pu, pour le moins, apprécier le péril aussi bien que lui et Bulwer; et assurément, ce fut une crise angoissante. J'ai bien le droit de trouver que la Révolution de 1790 *et ce qui s'en est suivi* a fait pas mal de ravages en Europe. Courir le risque d'une nouvelle opération de même genre serait réellement scandaleux.

Quel pourra être le fruit de ce qu'a semé Palmerston, nous ne le savons pas le moins du monde. La moisson cependant pourrait bien être riche en malheurs pour l'avenir des innocens. Les affaires d'Orient ne recevront de solution intelligible que lorsque, après ces différends avec Méhémet-Ali, on fera quelque chose pour la pauvre Porte, qui a maintenant bien besoin d'être réparée. Sinon, il reste une petite place appelée Sébastopol,

d'où, comme le vent est presque constamment favorable, on peut descendre très vite à Constantinople. Et Constantinople est toujours une ville unique qui exerce la plus grande influence, d'autant que les ducats viennent de cette région et produisent des effets que l'économie sordide de l'Angleterre ne saurait probablement pas avoir...

Victoria s'est conduite avec courage et comme il convenait dans l'affaire : *elle mérite de grandes louanges...*

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 22 octobre 1841.

... En France, on déclare à grands cris qu'il faut que le futur mari de la reine d'Espagne soit un Bourbon, etc. Certes, puisque les Espagnols et feu le Roi ont eux-mêmes aboli la loi salique, que Philippe V avait importée de France, il est tout naturel que le reste de l'Europe ne désire pas qu'un Bourbon y aille. D'ailleurs, il faut avouer que la chose n'est même pas facile, car les différentes branches de cette famille se détestent cordialement. Le roi des Français, lui-même, s'est toujours *opposé* à l'idée d'y envoyer un de ses fils. En France, cependant, cette opinion existe toujours, et Thiers y était très attaché.

Je regrette, je l'avoue, que l'on ait encouragé Christine à s'installer à Paris, parce qu'on a ainsi donné à cet incident l'apparence d'une chose concertée d'avance. Je crois que l'on désirait que Christine se retirât tranquillement et *par la force des circonstances*, mais maintenant les affaires ont pris une tournure que le Roi n'aime guère, j'en suis sûr. Elle le met d'ailleurs dans *une position ingrate :* les radicaux le détestent, les modérés crieront qu'il les a laissés dans l'embarras, les Carlistes sont gardés sous clef, et il va sans dire que, eux aussi, ne sont pas très contens...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 13 octobre 1843.

Mon très cher oncle,

Bien que ce ne soit pas mon jour, je vous écris pour vous entretenir de la visite des *chers* Nemours que nous désirons si vivement. Louise me dit dans sa dernière lettre que la présence

du Duc de Bordeaux pourrait y mettre obstacle ; aussi je m'empresse de vous donner tous les détails que nous connaissons sur cette affaire. Nous avons *compris*, — car naturellement il n'y a aucune communication directe entre nous, — que le Duc de Bordeaux s'était embarqué à Hambourg pour Hull et qu'il avait l'intention de visiter incognito *d'abord* l'Écosse, puis l'Angleterre, sous le nom de comte *tel et tel*. Il ne peut y avoir aucun inconvénient à ce qu'il soit en Écosse, pendant que Nemours sera ici *pour nous rendre visite*, et même s'il voyageait en Angleterre *incognito*, je ne vois pas quelle importance cela pourrait avoir. En outre, je suis bien certaine qu'il partirait s'il savait que *j'ai* invité les Nemours et que leur arrivée fût prochaine, car les légitimistes ne seront guère ravis que nous fassions *fête* à Nemours, tandis *que leur Henri V* n'aura pas même été remarqué ou reçu. Je pourrais facilement, et en vérité je l'ai presque fait, annoncer que j'attends les Nemours; j'ajouterai « *immédiatement*, » et je suis sûre qu'il nous débarrasserait de sa présence. Je ne puis vous dire *combien* nous sommes désireux de voir les Nemours. Je ne pense qu'à cela, et je serais sincèrement trop mortifiée s'il me fallait renoncer à cette grande joie; comme je ne vois pas la nécessité de m'imposer cette privation, j'ajoute qu'il serait *préférable* que les Nemours pussent arriver avant le 10 novembre. Quelle est la *dernière* limite à laquelle ils pourraient venir? Veuillez, mon très cher oncle, vous charger d'arranger cela pour moi : vous n'avez aucune idée *combien* nous le souhaitons. Je vous ferai part de tout ce que j'apprendrai, et si vous nous suggérez quelque chose, je n'ai pas besoin de vous dire que nous vous écouterons avec grand plaisir. Le grand-duc Michel partira à la fin du mois. *Ainsi je mets cette chère visite dans vos mains.* Toujours votre nièce dévouée.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 4 juin 1844.

Mon bien-aimé oncle,

J'ai fait à Louise un long et minutieux portrait de l'Empereur (1), etc. Les journaux sont pleins de détails. Sa visite est

(1) L'empereur Nicolas venait d'arriver en Angleterre.

certainement un grand événement et une flatteuse démarche : les gens *ici* en sont extrêmement touchés. C'est un homme très *remarquable;* il est encore fort élégant; son profil est *beau* et ses manières des *plus* gracieuses ; il est extrêmement courtois, si plein d'attentions et de *politesses* qu'il en est inquiétant. Mais l'expression de ses *yeux* est terrible, et je n'ai jamais vu rien de semblable. Il me donne, ainsi qu'à Albert, l'impression d'un homme qui n'est pas heureux et à qui le fardeau de son immense puissance et de sa charge pèse lourdement et péniblement. Il sourit rarement, et, quand il le fait, l'expression n'est *pas* gaie. Il est très facile de se tirer d'affaire avec lui. Vraiment, cela me semble comme un rêve, quand je pense que nous avons déjeuné, que nous nous sommes promenés avec le plus grand potentat de la terre, aussi tranquillement que si nous nous promenions, etc., avec Charles ou quelque autre. Nous l'avons conduit avec le cher bon roi de Saxe (1), qui ne ressemble en rien au Tsar, et avec qui je suis *tout à fait* à mon aise, à Adélaïde Cottage après déjeuner. Le gazon ici est exactement comme s'il avait été brûlé par le feu. A *combien* de différens princes n'avons-nous pas fait faire le même tour!! Les enfans ont été beaucoup admirés par les *Souverains* (quel mot *pompeux!*) et Alice permit à l'Empereur de la prendre dans ses bras et l'embrassa *de son propre accord.* Nous sommes toujours si reconnaissans qu'ils ne soient pas sauvages. Tous deux, l'Empereur et le Roi, sont absolument enthousiasmés de Windsor. L'Empereur me dit très *poliment : C'est digne de vous, Madame.* Je dois dire que la salle Waterloo, éclairée par ce service tout en or, paraît splendide, et pour s'asseoir après le dîner, la salle de réception est fort belle. L'Empereur me dit beaucoup de bien de *mon* ange : *C'est impossible de voir un plus joli garçon, il a l'air si noble et si bon. C'est,* je puis le dire, *très* vrai. L'Empereur nous amusa, le Roi et moi, en déclarant qu'il était très *embarrassé,* quand les gens lui étaient présentés et qu'il se sentait *gauche en frac :* il n'est certainement pas habitué à le porter. Si nous pouvons l'amener à faire ce qui est juste d'après vous, nous serons très heureux. Peel et Aberdeen sont très désireux d'y parvenir. Je crois que [le Tsar] part samedi. Demain il y aura une grande revue ; et jeudi *j'irai* probablement avec eux aux courses :

(1) Frédéric-Auguste II.

ils (*sic*) y sont allés aujourd'hui avec Albert, mais je suis restée à la maison.

Je crois qu'il est temps de terminer ma longue lettre.

Si les Français sont fâchés de cette visite, qu'ils laissent venir leur cher Roi et leurs princes : ils sont sûrs d'un accueil *vraiment affectueux* de notre part. Celui qu'a reçu l'empereur Nicolas est courtois, *mais ne vient pas du cœur.*

Je vous demande humblement que toutes les remarques, qui peuvent ne *pas* être favorables à notre grand hôte, restent confiées à vous et à Louise, et n'aillent *pas à Paris.*

Toujours votre nièce dévouée.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 11 juin 1844.

Mon très cher oncle,

J'ai reçu samedi votre très aimable et longue lettre du 7, et vous en remercie beaucoup. Je suis enchantée que mes nouvelles vous intéressent, et je vais tâcher de vous en donner d'autres aujourd'hui. Elles émanent, vous le verrez, d'un esprit sans préventions et impartial. J'espère, par conséquent, qu'on y *attachera* créance. L'agitation a cessé aussi soudainement qu'elle avait commencé, et j'en suis encore tout étourdie. Je reprends au point où je vous avais laissé. La *revue* (1) du 5 fût vraiment très intéressante, et l'accueil qu'on nous fit ainsi qu'à l'Empereur a été *des plus* enthousiastes. Louise me dit que vous avez eu une revue le même jour et que vous eûtes aussi terriblement chaud. Nos enfans étaient là, ravis. Le 6, avec l'Empereur et le Roi, nous avons été aux courses : je n'avais jamais vu une pareille foule. *Ici* encore on nous reçut à *merveille.* Tous les soirs grand dîner dans la salle Waterloo, et les deux derniers en uniforme ; l'Empereur détestait être *en frac :* il ne se sent pas à son aise dans ce costume. Le 7, nous l'avons ramené ici ainsi que le Roi, et après le dîner, il y eut une soirée : deux cent soixante invités environ. Samedi (le 8) mon ange conduisit l'Empereur et le Roi à un très élégant déjeuner à Chiswick auquel, par prudence, je n'assistai *pas,* mais j'en ai été désolée. Le soir, nous

(1) Une revue en l'honneur de l'empereur de Russie eut lieu dans le Grand Parc de Windsor.

allâmes à l'Opéra incognito; mais nous fûmes reconnus et très bien reçus. J'ai dû forcer l'Empereur à avancer, car il ne voulait jamais venir au premier rang, lorsque j'y étais, et je fus obligée de le prendre par la main, pour le faire paraître : il est impossible d'être mieux élevé ou plus respectueux qu'il ne l'est envers moi. Puis, samedi après-midi, à cinq heures, il nous quitta; mon ange l'accompagna à Woolwich. [Le Tsar] fut très ému en partant, vraiment et sincèrement touché de notre accueil et de son séjour, dont la simplicité et le calme lui plurent, car il aime beaucoup la vie familiale. Maintenant que je vous ai dit *tout* ce qui s'est *passé*, je vais vous exprimer *mes* opinions et mes sentimens, que partage Albert. J'étais tout à fait opposée à cette visite : je craignais la *gêne*, les tracas, et même au début, je sentais que cela n'irait pas *du tout*. Mais en vivant ensemble, dans la même maison, tranquillement et simplement, — Albert dit avec raison que c'est là le grand avantage de ces visites : non seulement je *vois* ces grands personnages, mais je les *connais*, — j'arrivai à comprendre l'Empereur et réciproquement.

Il y a beaucoup de choses en lui, qui ne me sont pas sympathiques, et je crois que son caractère est un de ceux qu'il faut deviner et juger tout de suite tel qu'il est. [Le Tsar] est rude et sévère, avec des *notions* précises de *devoir* que *rien* sur terre ne lui fera modifier; je ne le crois pas très *intelligent*, et son esprit est peu cultivé; son éducation a été négligée; les affaires politiques et militaires sont les seules choses qui aient pour lui un grand intérêt; il est insensible aux arts et à toute autre occupation moins rude. Mais il est sincère, j'en suis certaine, sincère même dans ses actes les plus despotiques, en ce sens que *c'est* la *seule* façon de gouverner. Il ignore, j'en suis sûre, les terribles cas de souffrances individuelles qu'il cause si souvent; car je puis voir par différens exemples qu'on lui cache complètement de nombreux actes, exécutés par ses gens de la façon la plus inique, alors qu'il croit respecter strictement la justice. Il pense aux décisions d'ordre général, mais ne s'intéresse pas aux détails. Et je suis sûre que *beaucoup* ne parviennent pas jusqu'à ses oreilles, et d'ailleurs, vous me le disiez, comment cela serait-il possible? Il ne demanda absolument *rien*, exprima simplement son grand désir d'être dans les meilleurs termes avec nous, sans que ce fût à l'*exclusion d'autres pays*: il faut simplement laisser les choses en l'état... Je dirais qu'il est trop franc, car il parle très ouverte-

ment devant les gens, ce qu'il ne devrait pas faire, et se domine difficilement. Il désire *ardemment* qu'on *attache créance* à ce qu'il dit, et je dois dire que je *suis disposée* à me fier à ses promesses personnelles. Ses sentimens sont très ardens; il est très *sensible* à la bonté, et son amour pour sa femme et ses enfans, pour tous les enfans, est *très* grand. Il aime beaucoup la vie de famille: il me disait, quand nos enfans étaient dans la pièce : *Voilà les doux momens de notre vie.* Il ne fut pas seulement poli, mais extrêmement aimable *pour nous deux*, et fit le plus vif éloge du cher Albert à sir Robert Peel: il souhaiterait, lui dit-il, que tout prince en Allemagne eût cette intelligence et ce jugement. Il témoigna une grande confiance à Albert; et je crois que [ces gestes et ces paroles] auront un effet salutaire. En effet, si le *Tsar* fait l'éloge de [mon mari] à l'étranger, ces complimens pèseront d'un grand poids. [L'Empereur] n'est *pas* heureux, et cette mélancolie, qui se trahit dans ses attitudes, m'attrista parfois. La dureté du regard diminue beaucoup dès qu'on le connaît: elle varie d'ailleurs suivant qu'il est embarrassé ou non, — sa timidité est *réelle*, — suivant qu'il est animé, car il est disposé aux congestions. Mon ange croit qu'il cède, de par son tempérament, aux impulsions et aux sentimens, ce qui fait qu'il agit souvent de travers. [L'Empereur] admire beaucoup la beauté, et, quand il était en voiture avec nous, sa manière de regarder les jolies personnes me faisait beaucoup penser à vous. Mais il reste très fidèle à celles qu'il admira il y a *vingt-huit* ans, par exemple à lady Peel, qui n'est guère plus qu'une ruine. Pour ce qui est de la Belgique, il ne *m'en* parla pas, mais s'en entretint avec Albert et les Ministres. Quant à avoir un sentiment malveillant à votre égard, il le nie formellement, et dit qu'il vous connaît bien, que vous avez servi dans l'armée russe, etc.: ces *malheureux* Polonais sont le *seul* obstacle [entre vous], et il affirme qu'il ne peut pas entrer en communication directe *avec la Belgique*, tant qu'on les *emploiera*. Si vous pouviez, d'une façon ou d'une autre, vous débarrasser d'eux, je suis sûre que le [rapprochement] serait fait immédiatement. Nous trouvons tous qu'il n'y a guère *besoin* de s'inquiéter de cet incident, mais je crains qu'il n'ait pris des engagemens. *Pour finir*, je veux vous dire un ou deux mots de plus sur son physique. Il nous rappelle beaucoup ses cousins et les nôtres, les Wurtemberg, et on retrouve beaucoup en lui de la famille de Wurtemberg. Il est chauve maintenant, mais dans

son uniforme de chevalier-garde il est encore superbe et fait grand effet. Je ne saurais nier que notre anxiété était fort grande quand nous sortions avec lui : nous redoutions qu'un [Polonais ne pût attenter à ses jours, et j'éprouvais toujours un sentiment de satisfaction, quand nous le ramenions sain et sauf à la maison. Je crains que sa pauvre fille ne soit très mal .

Le bon roi de Saxe reste une semaine de plus avec nous, nous l'aimons beaucoup. Il est *si* modeste. Il sort *toute* la journée, et est enchanté de tout. J'espère que vous persuaderez au Roi de venir tout de même en septembre. Nos *raisons d'agir* et notre politique ne doivent *pas* être exclusives : nous devons chercher à être en bons termes avec *tous*, et pourquoi ne le serions-nous pas? Nous ne cachons point que c'est là notre ambition.

Je termine cette bien longue lettre. Toujours votre nièce dévouée.

Vous seriez très aimable de ne point *parler* de ces détails, mais seulement dites, en *allgemein*, que la visite se passa de façon très satisfaisante de part et d'autre, et que son but était *hautement pacifique*.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 28 juin 1844.

... Comme événement de politique générale, la visite du Tsar en Angleterre ne peut qu'être utile : il est probable qu'il n'aurait pas fait cette visite si une autre n'était point projetée. Sa politique est naturellement de *séparer* autant que possible les deux grandes puissances de l'Ouest. Il est trop faible pour résister seul à leurs ordres dans la question d'Orient ; mais, *si elles n'agissent pas de concert*, il est certain qu'*il est le maître*. Dans tout ceci, il agit sagement et d'accord avec les grands intérêts de son empire. L'Angleterre a plus à risquer, en étant à la merci de la Russie, qu'à celle de la France. Avec la France, il s'agit parfois de simples jalousies ; mais, d'autre part, une entente à peu près correcte tient la France tranquille et assure la paix de l'Europe, beaucoup plus dans le sens de la politique européenne de l'Angleterre que dans celle de mes voisins. La seule consolation qu'ils peuvent y trouver est de savoir *qu'unis* aux Anglais, ils ont une position

importante, mais ils se lamentent toujours de *n'y rien gagner*. De mauvaises relations avec la France non seulement ouvrent la porte à une guerre européenne, mais aussi à la révolution ; et c'est peut-être la partie la plus sérieuse et la plus dangereuse de l'affaire. L'Angleterre ne demande rien à l'Empereur, sinon de maintenir le *statu quo* en Europe et dans une grande partie de l'Asie. A Paris, on n'est pas aussi ému de la visite de l'Empereur qu'on aurait dû l'être, mais on s'est mis dans la tête l'idée flatteuse qu'il avait fait un *fiasco*, ce qui n'est *pas vrai;* car le Tsar a jusqu'ici plutôt *réussi* : il a convaincu les gens en Angleterre qu'il est un homme doux et d'un bon naturel, que ni lui ni son empire n'ont d'ambition. Il est grandement temps que je termine mon énorme griffonnage. Pardonnez-le-moi. Je reste toujours votre oncle dévoué.

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne House, 17 octobre 1844.

Mon très cher oncle,

J'avais l'intention de vous écrire lundi, mais depuis vous aurez appris que je fus trop *bousculée* ce jour-là, pour pouvoir le faire. La visite du Roi (1) s'est passée dans la perfection et je regrette beaucoup, extrêmement, qu'elle soit terminée. Il fut *enchanté* et fut reçu avec enthousiasme et affection, partout où il se montra... Quel homme extraordinaire que le Roi ! Quelle merveilleuse mémoire, que de vitalité, quel jugement ! Il nous parla à tous très franchement, et est décidé à ce que nos affaires continuent à aller bien. Il souhaite que Tahiti soit *au fond de la mer*... Le Roi fit mille éloges de mon très cher Albert ; il rend pleinement hommage à ses grandes qualités et à ses talens ; et, ce qui m'a *particulièrement* touchée, il le traite tout à fait comme son égal, l'appelant *mon frère*, me dit que *mon mari* et la Reine ne font qu'un à ses yeux, — ce qui est la vérité, — et ajoute : « *Le prince Albert, c'est pour moi le roi.* » Le Roi est très triste de partir, mais il est décidé, dit-il, à me revoir *tous les ans*... Je suis certaine que cette visite, et tout ce qui s'y rattache, ne peut faire que le plus grand bien. . . . . .

(1) Louis-Philippe.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 18 janvier 1845.

Ma très chère Victoria,

... La question du mariage espagnol est réellement très curieuse. En fait, toutes les autres branches des Bourbons sont hostiles à la famille d'Orléans, mais l'idée, qui rend le Roi si tenace dans ses vues à ce sujet, est qu'il s'imagine que cela produirait une mauvaise impression en France, si *aujourd'hui* un autre qu'un Bourbon épousait la reine d'Espagne. Ce sentiment, on l'a créé de toutes pièces, car en France personne ne songeait à cette affaire. Après avoir déclaré *quasi* officiellement aux Chambres françaises qu'on n'accepterait *personne autre qu'un Bourbon*, si les circonstances, après tout, en décident autrement, ce sera maintenant une défaite qu'ils auront certainement provoquée eux-mêmes...

Votre oncle dévoué.

Le comte d'Aberdeen à sir Robert Peel.

Château d'Eu, 8 septembre 1845.

Mon cher Peel,

Nous avons quitté Anvers très tôt hier matin, et jeté l'ancre pour quelques heures non loin de Flessingue. Nous avons navigué sur la Manche durant la nuit et, comme le temps était parfaitement clair et beau, nous étions devant le Tréport avant neuf heures ce matin. Le Roi vint au-devant du yacht et prit la Reine dans son canot pour débarquer: je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle joie elle fut reçue par toute la famille royale.

Bien que je puisse avoir encore l'occasion de parler au Roi et à Guizot ce soir et demain matin, j'ai déjà discuté plusieurs affaires avec chacun d'eux; et, comme la Reine désire particulièrement envoyer un courrier ce soir, je vais vous donner quelque idée de ce qui s'est passé entre nous.

Je crois que le mariage de la reine d'Espagne est le sujet qui intéresse le plus pour le moment. Ce fut le premier abordé par le Roi et par Guizot : il fut traité par tous deux de la même manière. Ils disent qu'ayant promis de soutenir le roi de Naples,

ils se sont engagés à ne pas abandonner le comte de Trapani, aussi longtemps qu'il aurait quelque chance de réussir dans sa cour. Je répondis que nous assisterions à cette tentative : nous n'avions aucune objection contre le comte de Trapani, et ne prendrions point parti contre lui ; mais, à moins que le gouvernement et le peuple espagnol ne le désirassent formellement, nous ne saurions en aucune manière encourager ce mariage, car nous étions sincèrement d'avis que l'Espagne ne le souhaitait pas et, dans ces conditions, nous ne voyions rien dans le projet qui méritât notre appui. Le Roi et Guizot reprirent tous deux qu'ils n'avaient aucune objection à faire au comte de Séville (1), don Henri, et qu'ils le soutiendraient volontiers, si le comte de Trapani était reconnu impossible.

A l'égard de l'Infante, ils déclarèrent tous deux, de la manière la plus positive et la plus explicite, que, *jusqu'à ce que la Reine fût mariée et eût des enfans*, ils considéreraient l'Infante exactement comme sa sœur, et que tout mariage avec un prince français serait entièrement hors de question. Le Roi déclara qu'il ne souhaitait pas que son fils eût la perspective de monter sur le trône d'Espagne, mais que si la Reine avait des enfans, par lesquels la succession serait assurée, il ne s'engagerait pas à interdire à son fils de recueillir l'important héritage que l'Infante lui apporterait. Tout ceci, cependant, est incertain, et, en tout cas, demandera du temps pour s'accomplir, car j'ai nettement compris que ce n'était pas seulement un mariage et un enfant, mais *des enfans, qui seraient nécessaires pour assurer la succession.*

Je pense que c'est tout ce que nous pouvions désirer pour l'instant, et que l'examen d'un mariage avec un prince français peut être sans inconvénient ajourné jusqu'au moment où l'éventualité, à laquelle on songe, se sera réalisée.

Bien des choses peuvent arriver en France ou en Espagne dans le cours de quelques années, qui modifieront cette question d'une manière que l'on ne peut prévoir maintenant.

(1) Le plus jeune fils de don François de Paule, et premier cousin de la reine Isabelle par son père et par sa mère.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 7 juillet 1846.

Mon très cher oncle.

J'ai à vous remercier pour votre aimable lettre. Elle arriva hier, au cours d'une journée bien pénible pour moi. J'avais à me séparer de sir Robert Peel et de lord Aberdeen : ce sont des pertes irréparables pour nous et le pays. Ils étaient tous deux tellement émus, que j'en fus bouleversée. Nous avons là deux amis dévoués. Nous nous sentions tellement en sécurité avec eux ! *Jamais*, pendant les cinq années qu'ils passèrent avec moi, ils ne me proposèrent une nomination ou une réforme, qui fût simplement utile pour leur parti; [mais ils se préoccupaient toujours] de ce qui valait le mieux pour moi et pour le pays. Le contraste *maintenant* est si saisissant! Il y a beaucoup moins de respect et beaucoup moins de sentimens élevés et purs. D'ailleurs, l'élévation morale de Peel est, je crois, sans exemple. . . . . .

Je ne saurais vous dire combien je suis triste d'avoir perdu lord Aberdeen : vous ne pouvez pas vous imaginer quel charmant compagnon il était; je suis navrée à la pensée de ne plus jouir de ses relations pendant nos voyages, etc., etc.

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 14 juillet 1846.

Mon très cher oncle,

... Je crois que la visite du roi des Français est — maintenant — plus que jamais désirable; car, s'il hésitait à venir, cela prouverait au monde que le nouveau gouvernement est hostile, et que l'*entente cordiale* est compromise. Veuillez pénétrer le Roi de ceci, et lui dire que j'*espère* et *demande* qu'il laisse les chers Nemours nous faire une petite visite en novembre. Cela produirait le meilleur effet, et serait très agréable, car nous sommes si tristes en hiver, lorsque nous sommes réduits à nous-mêmes, J'espère que dans l'avenir, quand le Roi et la famille royale seront à Eu, quelques-uns d'entre eux viendront fréquemment nous voir *ici*. Ce serait si gentil, et nous sommes *si près*.

Adieu, très cher oncle. J'espère que je n'aurai *plus* à vous

écrire, mais que j'aurai le bonheur de vous dire *de vive voix* que je suis toujours votre nièce dévouée.

La reine Victoria au roi des Belges.

A bord du *Victoria and Albert*, port de Falmouth,
7 septembre 1846.

Mon très cher oncle,

... En décidant le mariage de la reine d'Espagne *et celui de Montpensier simultanément*, on a commis une *infamie*, et nous *aurons* à protester. Guizot a eu l'impudence de dire à lord Normanby que, bien qu'ils aient déclaré *autrefois* que Montpensier n'épouserait l'Infante *que lorsque* la Reine *serait mariée* et *aurait des enfans*, l'indication de Léopold comme candidat possible avait tout changé et qu'il fallait maintenant régler l'affaire! Ceci est *trop* fort. Nous avons poussé l'honnêteté jusqu'à *presque empêcher* le mariage de Léo, qui aurait *pu* se conclure, et lord Palmerston, étant donné la tournure prise par les événemens, regrette beaucoup qu'il n'ait pas eu lieu. Et, pour nous remercier, on agit déloyalement en *décidant simultanément deux* mariages qui n'ont rien, qui ne devraient rien avoir l'un avec l'autre. Il faut que le Roi sache que *nous* sommes extrêmement indignés, et que ce n'est *pas* en agissant ainsi qu'il maintiendra l'*entente* qu'*il* désire. En outre, les procédés ont été très *peu honnêtes*. Je dois rendre ce témoignage à lord Palmerston qu'il prend l'incident avec beaucoup de calme et agira avec modération.

Je m'arrête. Toujours votre nièce dévouée.

La reine des Français à la reine Victoria.

Neuilly, 8 septembre 1846.

Madame,

Confiante dans cette précieuse amitié dont Votre Majesté nous a donné tant de preuves et dans l'aimable intérêt que vous avez toujours témoigné à tous nos enfans, je m'empresse de vous annoncer la conclusion du mariage de notre fils Montpensier avec l'Infante Louisa Fernanda. Cet événement de famille nous comble de joie, parce que nous espérons qu'il assurera le bonheur de notre fils chéri, et que nous retrouverons dans l'Infante

une fille de plus, aussi bonne et aussi aimable que ses aînées, et qui ajoutera à notre bonheur intérieur, le seul vrai dans ce monde, et que vous, madame, savez si bien apprécier. Je vous demande d'avance votre amitié pour notre nouvel enfant, sûre qu'elle partagera tous les sentimens de dévouement et d'affection de nous tous pour vous, pour le prince Albert et pour toute votre chère famille. Madame, de Votre Majesté, la toute dévouée sœur et amie.

La reine Victoria à la reine des Français.

Osborne, 10 septembre 1846.

Madame,

Je viens de recevoir la lettre de Votre Majesté du 8 de ce mois, et je m'empresse de vous en remercier. Vous vous souviendrez peut-être de ce qui s'est passé à Eu entre le Roi et moi; vous connaissez, Madame, l'importance que j'ai toujours attachée au maintien de notre entente cordiale, et le zèle avec lequel j'y ai travaillé; vous avez appris sans doute que nous nous sommes refusés d'arranger le mariage entre la reine d'Espagne et notre cousin Léopold (que les deux reines avaient vivement désiré), dans le seul dessein de ne pas nous éloigner d'une marche qui serait plus agréable à votre Roi, quoique nous ne pouvions (*sic*) considérer cette marche comme la meilleure. Vous pourrez donc aisément comprendre que l'annonce soudaine de ce *double mariage* ne pouvait nous causer que de la surprise et un bien vif regret.

Je vous demande bien pardon de vous parler de politique dans ce moment, mais j'aime pouvoir me dire que j'ai toujours été *sincère* envers vous.

En vous priant de présenter mes hommages au Roi, je suis, Madame, de Votre Majesté, la toute dévouée sœur et amie.

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 14 septembre 1846.

Mon très cher oncle,

... Nous sommes, hélas ! tristement absorbés par ces mariages espagnols qui, bien qu'ils ne puissent amener la *guerre* (car les Anglais s'intéressent très peu à cette affaire), causeront des com-

plications. Albert vous a raconté tout ce qui se passa entre la chère Reine et moi, et sur quel terrain absurde les Français se placent. Les détails de l'histoire sont très malpropres, — et je suis peinée de dire que le bon Roi, etc., s'est conduit *d'une façon singulièrement peu honnête.*

Nous avons protesté, et avons l'intention de protester très énergiquement contre le mariage de Montpensier avec l'Infante, *aussi longtemps qu'elle sera héritière présomptive du trône d'Espagne.* Le Roi abandonne sa ligne de conduite; *il insistait* pour un *Bourbon parce que,* affirmait-il, il ne voulait pas marier un de ses fils avec la Reine; et maintenant il unit la Reine au pire Bourbon qu'il y ait, et son fils à l'Infante, qui, selon toutes probabilités, deviendra reine! C'est trop fort. Certainement Palmerston a mal manœuvré à Madrid, comme le dit Stockmar, en insistant pour don Henri, en dépit de tout ce que Bulwer pouvait dire. Si notre cher Aberdeen était encore à son poste, tout cela ne serait pas arrivé : il n'aurait *pas* imposé don Henri (ce qui irrita Christine), et, d'autre part, Guizot n'aurait pas *dupé* Aberdeen, par désir de le vaincre, comme il l'a fait pour Palmerston, qui a agi, je dois le reconnaître, avec franchise et loyauté vis-à-vis de la France dans toute cette affaire. Mais quoi qu'il en soit, c'est *encore lui* qui *indirectement* nous suscite une querelle d'un caractère personnel, qui me peine et m'afflige. Je plains le pauvre bon Piat (1), que nous aimons beaucoup. Ce qui me console, c'est qu'en nous opposant à ce mariage, nous ne troublons pas réellement son bonheur, car il n'a jamais vu l'Infante, — et c'est une enfant de quatorze ans, pas jolie. Je plains beaucoup la petite Reine, car la pauvre enfant déteste son cousin, et on dit qu'elle a consenti *contre son gré.* Nous verrons si elle l'épousera réellement. Quoi qu'il en soit, cet incident est très ennuyeux et va troubler nos bonnes relations avec la famille française, au moins pour quelque temps.

J'ai été obligée d'écrire très nettement et franchement à la pauvre Louise. Vous pouvez compter que nous agirons sans témérité et avec modération. Lord Palmerston est tout à fait décidé à se laisser guider par nous. En hâte, toujours votre nièce dévouée.

(1) Surnom familier donné au duc de Montpensier.

La reine Victoria à la reine des Belges.

Osborne, 18 septembre 1846.

Ma bien chère Louise,

Je te remercie pour ton retour de franchise; je ne désire pas que cette controverse entre de plus (*sic*) dans notre correspondance privée, comme elle est le sujet et le sera, je crains, encore davantage de discussion politique. Je veux seulement dire qu'il est *impossible* de donner à cette affaire le cachet d'une simple affaire de famille; l'attitude prise à Paris sur cette affaire de mariage dès le commencement était fort étrange; il fallait toute la direction de lord Aberdeen pour qu'elle n'amenât un éclat plutôt (*sic*); mais ce dénouement, si contraire à la parole du Roi, qu'il m'a donnée lors de cette dernière visite à Eu *spontanément*, en ajoutant à la complication, pour la *première fois*, celle du projet de mariage de Montpensier, aura mauvaise mine devant toute l'Europe.

Rien de plus pénible aurait (*sic*) pu arriver que toute cette dispute, qui prend un caractère si personnel...

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 21 septembre 1846.

Mon très cher oncle,

J'ai à vous remercier beaucoup pour votre très aimable lettre du 5 datée de Zurich. C'est très malheureux que vous soyez si loin en ce moment. Depuis que je vous ai écrit, nous avons décidé de faire des remontrances à Madrid; elles ont été faites il y a huit jours, et à Paris. Mais là nous n'avons pas eu recours à une note formelle, mais à une dépêche à lord Normanby, où nous protestons contre le manque de parole injustifiable de la France. Nous avons vu ces missives, qui sont très fermes, mais écrites sur un ton correct et aimable, et montrant en même temps la déloyauté du procédé; car le Roi lui-même avait déclaré qu'il ne laisserait *jamais un de ses fils épouser* la Reine: il *insistait* pour qu'elle épousât un descendant de Philippe V. Les choses se passent comme il le désire, et, au même moment, il

annonce que son *fils* épousera l'*Infante*, qui peut *devenir reine demain!* Et il se borne à dire : « C'est seulement une affaire de famille ! » Le Roi aime beaucoup l'Angleterre, et encore plus la paix, et il ne *peut* pas la sacrifier pour un acte de mauvaise foi et le mariage *d'un de ses fils*. Sans doute il n'est pas question de guerre imminente, mais ce projet pourrait tendre les relations avec nous et d'autres puissances, et conduire probablement à une guerre sous peu. Aucune querelle ou aucun malentendu ne *pouvait* m'être *plus désagréable* et *plus cruellement pénible*, car ce conflit a un caractère très personnel, et bouleverse toutes nos communications et correspondances : c'est par trop ennuyeux. C'est bien triste aussi pour la pauvre Louise, à laquelle on ne peut pas dire que son père s'est conduit malhonnêtement. J'espère cependant que la semaine prochaine nous apportera une *éclaircie...*

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 29 septembre 1846.

Mon très cher oncle,

J'ai reçu la semaine dernière votre si aimable et si *satisfaisante* lettre. Votre opinion au sujet de cette affaire vraiment malheureuse, et, de la part de la France, déshonorante, nous est d'un grand soutien. Stockmar vous a, je sais, appris ce qui s'est passé, et vous enverra la copie de la lettre du Roi et ma réponse. Notre conduite a été *honnête* en tous points, et celle du Roi et de Guizot a été le contraire. Comment le Roi peut-il, de gaieté de cœur, sacrifier l'amitié de ceux qui sont liés à lui par une sincère affection, à un rêve incertain d'ambition personnelle et familiale : c'est inexplicable pour moi et pour tout le pays. Je crains que jamais je ne puisse de nouveau avoir *confiance* en *lui*, et Peel, qui est ici en visite, déclare qu'une *guerre peut* éclater à n'importe quel moment, *du moment* que la bonne entente est troublée. Et penser que le Roi a fait cela dans sa soixante-quatorzième année, et laisse cet héritage à son successeur ; et à qui ? à un *petit-fils*, à un *mineur* ! *Notre* amitié était de la plus grande importance pour Nemours et Paris. Et néanmoins il préfère l'ennui de gouverner l'Espagne, qui sera une source constante de préoccupations et d'anxiétés, à la cordiale

entente qui existait si heureusement entre nos deux pays! Je ne puis le comprendre. Guizot s'est conduit honteusement et sans la moindre bonne foi. Nos protestations ont été faites. Je ressens plus que jamais la perte de notre précieux Peel.

Je désire, très cher oncle, que vous n'alliez pas du tout à Paris en ce moment.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 6 octobre 1846.

Mon très cher oncle,

Je vous remercie beaucoup pour votre dernière et aimable lettre de Gais, le 23. On laisse étourdiment cette malheureuse affaire espagnole continuer et notre *entente* a été brisée *de gaieté de cœur!* Je le regrette, et ressens profondément l'ingratitude qui nous est témoignée ; car, — sans nous vanter, — je peux dire qu'ils n'ont jamais eu d'ami plus sincère que nous, un ami qui prenait *toujours* leur défense... Notre amitié pour les enfans durera toujours, mais comment pourrons-nous *jamais* nous sentir de nouveau à notre aise avec L. P.? La conduite de Guizot dépasse en ignominie *tout* ce qu'on peut croire : sa malhonnêteté est *digne de mépris*. Molé et Thiers disent tous deux qu'il ne peut pas rester. C'est aujourd'hui la fête du Roi, mais je trouve qu'il vaut mieux ne *pas* lui écrire, car dire de *bonnes paroles* en ce moment serait faire de l'ironie. Mon cœur saigne pour ma bien-aimée Louise ; c'est *si* triste!...

Je m'arrête, vous demandant de me croire toujours votre nièce dévouée.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Tuileries, 15 janvier 1847.

Ma très chère Victoria,

Je suis heureux d'apprendre ce que vous me dites au sujet de vos sentimens sur ces ennuis politiques Je puis vous assurer que bien des gens qui sont, en fait, complètement indifférens à la politique, *renchérissent* sur leurs expressions de haine et de mépris, *seulement* parce qu'ils croient que vous partagez leurs

sentimens. Beaucoup de gens sages répètent des phrases qu'ils prétendent avoir recueillies de votre propre bouche, telles que « ce Louis-Philippe, on ne saurait jamais s'y fier : il n'est, après tout, qu'un vieux renard, » etc.

Le discours du trône fut aussi irréprochable que possible. J'espère qu'il n'y aura aucune *amertume* dans le vôtre. C'est autant, sinon plus, dans l'intérêt de la Grande-Bretagne que dans celui de la France, de conserver la tranquillité en France et de continuer une politique pacifique. La France, comme le dit une fois très justement le vieux duc (1), a déjà été *sous l'eau plusieurs fois;* ce qui *pouvait être détruit a été détruit*, ce qui reste *est joliment solide.* Attaquer la France en France aurait les plus dangereuses conséquences. D'une façon générale, si nous avions encore une fois une grande guerre, vous seriez sûre qu'il y aurait partout des révolutions; et croire que vous échapperiez, en Angleterre, à toute réaction, serait une grave erreur. Quand on regarde les modifications provoquées en Angleterre par la révolution de Juillet, on est tout à fait épouvanté. Ici, ils n'ont changé que la dynastie. En Angleterre, l'*esprit même de la vieille monarchie a été détruit;* et quelles en seront les conséquences dans le cours des temps, ce n'est pas facile à dire. Une mauvaise Constitution agit fortement sur le peuple. Voyez l'Amérique, et même la Belgique. Toujours, ma très chère Victoria, votre oncle dévoué.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 1er janvier 1848.

Ma très chère Victoria,

C'est un triste commencement d'année. Notre pauvre tante Adélaïde (2), si bonne pour nous, a quitté cette terre hier matin. La pauvre Louise ressent terriblement cette perte, car il n'est pas possible d'être plus affectueuse ni plus maternelle qu'elle ne l'était pour Louise. Elle fut toujours vis-à-vis de moi pleine de bonté et d'amitié, et je dois avouer que ce coup m'est bien douloureux. Je suis très inquiet du pauvre Roi ; il doit sentir cruellement la perte d'une sœur et d'une amie, qui lui était si complè-

(1) Le duc de Wellington.
(2) Sœur du roi Louis-Philippe.

tement dévouée; c'est l'événement le plus propre à compromettre et ébranler sa santé. Vous me pardonnerez si je m'arrête ici, car je suis très ému par cette triste nouvelle. Je pense que vous agiriez avec bonté en écrivant au Roi. Vous êtes trop intimement liés pour ne pas le faire, et cela adoucira sa peine : il a été assez persécuté depuis l'année dernière. J'espère que vous commencerez mieux que nous ce triste mois de janvier. Mes meilleures amitiés à Albert, et croyez-moi toujours, ma très chère Victoria, votre oncle sincèrement dévoué.

La reine Victoria à lord John Russell (1).

Château de Windsor, 3 janvier 1848.

La Reine communique à lord John Russell une lettre de son oncle, le roi des Belges, qui lui montrera combien la mort de Madame Adélaïde est un coup terrible pour le roi des Français et la famille royale. La première pensée de la Reine fut d'écrire au Roi, ce qu'elle n'aurait pas fait sans en informer d'abord lord John; mais après réflexion, elle pensa qu'il serait plus expéditif et mieux d'écrire *de suite* à sa cousine Clémentine, la princesse Auguste de Saxe-Cobourg, pour la prier d'exprimer en son nom au Roi sa sincère sympathie à l'occasion de ce triste événement. La lettre du roi des Belges a cependant ramené la Reine à sa première pensée, qui était d'écrire au Roi, et elle désire savoir ce qu'en pense lord John. La Reine estime que ce serait manquer de dignité et de sentiment que de persister dans une froideur politique en un pareil moment, alors que sa sympathie personnelle est si forte et si sincère. Certainement la Reine, en d'autres circonstances, aurait sur-le-champ écrit au Roi. D'un autre côté, sa première lettre à sa cousine, la fille du Roi, peut suffire, car elle transmet un message direct; et il peut y avoir des gens qui transformeraient [une nouvelle démarche] en un acte politique. Néanmoins, la Reine pense qu'il serait préférable pour elle de courir le risque de ces commentaires, plutôt que de paraître insensible et d'avoir l'air d'oublier l'affection et l'intimité d'autrefois.

La Reine serait bien aise d'avoir l'opinion de lord John sur ce sujet aussitôt que possible.

(1) Cette lettre est intitulée : « Copie rédigée de mémoire d'une lettre à lord John Russell. »

Lord John Russell à la reine Victoria.

Woburn Abbey, 4 janvier 1848.

Lord John Russell présente ses humbles devoirs à Votre Majesté et n'éprouve aucune hésitation à dire qu'il trouve qu'elle fera bien de suivre sa propre et généreuse impulsion et d'écrire au roi des Français. Il y aura quelques personnes, et M. Guizot sera peut-être du nombre, qui y verront un acte politique, mais il vaut mieux s'exposer à une fausse interprétation de ce genre, que de ne pas accomplir un acte de sympathie envers le roi des Français si cruellement frappé.

Si le Roi essaie de découvrir quelque intention politique dans la lettre de Votre Majesté, lord John est sûr qu'elle lui expliquera que votre démarche n'a qu'un caractère personnel, se justifie par les souvenirs de l'intimité passée et n'est pas le point de départ d'une nouvelle correspondance politique.

La reine Victoria au roi des Français.

Château de Windsor, 5 janvier 1848.

Sire et mon bon frère,

Je ne voulais pas suivre l'impulsion de mon cœur, dans les premiers instans de la vive douleur de Votre Majesté, en vous écrivant, mais maintenant où la violence de cette rude secousse peut-être sera un peu adoucie, je viens moi-même exprimer à Votre Majesté la part sincère que nous prenons, le Prince et moi, à la cruelle perte que vous venez d'éprouver, et qui doit vous laisser un vide irréparable.

Ayez la bonté, Sire, d'offrir nos expressions de condoléance à la Reine, et faisant des vœux pour le bonheur de Votre Majesté, je me dis, Sire et mon bon frère, de Votre Majesté la bonne sœur.

Le roi des Français à la reine Victoria.

Paris, 8 janvier 1848.

Madame ma bonne sœur,

Dans la profonde douleur où m'a plongé le coup cruel qui vient de me frapper, une des plus douces consolations que je

puisse recevoir est la lettre que Votre Majesté a eu la bonté de m'adresser, tant en son nom qu'en celui du Prince son époux. L'expression de la part que vous prenez tous deux à mon malheur, et de l'intérêt que vous continuez à me porter, m'a vivement ému, et, quelque douloureuse qu'en soit l'occasion, qu'il me soit permis, Madame, de vous en remercier et de dire à Votre Majesté que mon cœur et mes sentimens pour elle sont et seront toujours les mêmes, que ceux que j'étais toujours si heureux de lui manifester à Windsor et au château d'Eu.

Je prie Votre Majesté de vouloir bien être auprès du Prince son époux l'interprète de toute ma sensibilité. La Reine est bien touchée de ce que Votre Majesté m'a chargé de lui témoigner et je la prie de croire que je suis toujours, Madame ma bonne sœur, de Votre Majesté, le bon frère.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 12 janvier 1848.

Ma très chère Victoria,

Un de mes messagers allant en Angleterre, je saisis cette occasion pour vous écrire quelques mots. Votre aimable lettre au pauvre Roi est un acte dont je vous remercie du fond de mon âme, car il en a été très heureux. J'étais encore dans ses appartemens, — où la famille a déjeuné et dîné jusqu'à présent, — quand votre lettre arriva : il en fut si enchanté, qu'il l'*embrassa très tendrement*. Je l'ai laissé lundi passablement bien, mais avec un assez gros rhume... En France, on a fait preuve de bons sentimens en cette occasion. J'ai entendu dire, par des gens dignes de foi, que même des personnes, qui étaient connues pour ne pas être personnellement très aimables pour le Roi, se disaient très désireuses de voir ses jours préservés. [Quand il ne sera plus là], quand ce triste événement aura lieu, la réaction sera violente en Europe, et toutes les mauvaises passions, qui sont contenues par lui, essaieront naturellement de l'emporter. La Reine est très affectée de tout ceci, et pense beaucoup à sa propre fin. Les enfans, y compris la bonne Hélène, ont tous témoigné la plus grande affetion à leurs parens, et en particulier, rien ne peut égaler l'attachement ni les attentions du bon Nemours. Ma bien-aimée enfant, [croyez-moi] votre oncle sincèrement dévoué.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 12 février 1848.

Ma très chère Victoria,

... Les nouvelle de Paris sont inquiétantes; les libéraux luttent pour le triomphe des radicaux, en réalité simplement pour se hisser au pouvoir; les principes sont *hors* de question. Cet état de choses réagit d'une façon lamentable sur la prospérité de la grande communauté européenne. On se plaint beaucoup de ce que les classes ouvrières soient sans travail, et en même temps on continue l'agitation politique, qui doit avoir pour effet d'arrêter les transactions de toutes sortes. La race humaine est une *triste* chose: j'espère que les autres planètes sont mieux organisées et que nous pourrons y aller plus tard... Votre oncle dévoué.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 26 février 1848.

Ma très chère Victoria,

Je suis très souffrant à la suite des *terribles* événemens de Paris. Comment cela finira-t-il? La pauvre Louise est dans un état de désespoir qui fait peine à voir. Que deviendrons-nous bientôt? Dieu seul le sait; de grands efforts vont être tentés pour provoquer ici une révolution; comme il y a des pauvres et des méchans dans tous les pays, cela peut réussir.

Nous avons naturellement le droit de demander protection, contre la France, à l'Angleterre et aux autres Puissances. Je ne puis en écrire plus long. Dieu vous bénisse! Toujours votre oncle dévoué.

La reine des Belges à la reine Victoria.

Bruxelles, 28 février 1848.

Ma chère et bien-aimée Victoria,

Quel malheur! Quelle terrible, écrasante, inattendue et inexplicable catastrophe! Est-il possible que nous soyons témoins de tels événemens, et que presque dix-huit ans d'efforts coura-

geux et couronnés de succès pour maintenir l'ordre, la paix et rendre la France heureuse, — elle l'était, — se terminent ainsi? J'ai écouté, j'ai lu d'heure en heure le récit de ce qui est arrivé. *Je ne peux pas encore croire* que ce soit vrai; mais si *mes bien-aimés parens* et le reste de la famille sont du moins *sains et saufs*, je ne m'inquiète pas d'autre chose. Dans ces heures douloureuses que nous venons de traverser, j'ai *simplement* demandé à Dieu d'épargner les *vies*, et je ne lui demande encore *que cela;* mais nous ne savons pas s'ils sont *tous* sauvés; et jusqu'à ce que j'aie des nouvelles de mes infortunés parens, de mes malheureux frères partis au loin, de tous ceux pour lesquels je donnerais ma vie à tout moment, et dont je ne peux même pas partager ou alléger le sort, je ne saurais vivre.

J'étais *sûre*, ma bien-aimée Victoria, que *vous nous plaindriez* et seriez *avec nous* de tout cœur quand vous connaîtriez ces terribles événemens. J'ai reçu hier vos deux aimables, généreuses, affectueuses lettres des 25 et 26 et vous en remercie *de tout mon cœur*, ainsi que de votre sympathie et de celle d'Albert.

Notre angoisse a été *indescriptible*. Nous sommes restés *trente-six heures sans aucune nouvelle*, sans même savoir si mes parens et la famille étaient encore vivans ou non, sans connaître leur sort. La mort n'est pas plus affreuse que ce que nous avons enduré pendant ces horribles heures. Nous ne savons encore que penser, que croire, je pourrais presque dire que souhaiter; nous sommes *étourdis* et *anéantis* par ce terrible coup; ce qui est arrivé est *inconcevable*, *incompréhensible;* cela nous paraît comme un rêve *effrayant*. Hélas! je crains que mon cher bien-aimé père n'ait été entraîné par son *extrême courage*, par ce même courage qui a fait son succès et qui était une partie de sa force. Car, c'est étrange à dire, même ceux, qui déplorèrent le plus sa résolution de ne jamais céder sur certaines choses, lui faisaient honneur de sa ténacité. Son système de paix et de résistance, ou pour mieux dire *d'immobilité*, poussé trop loin, le perdit, comme la guerre perdit Napoléon. S'il avait moins évité la guerre en *toutes occasions*, et accordé à temps quelques légères réformes, il aurait satisfait l'opinion publique et serait encore, comme il l'était *il y a seulement huit jours*, fort, aimé et respecté! L'arrivée de Guizot au pouvoir a été *aussi fatale* que sa chute, et il est peut-être la *première* cause de notre ruine, bien que mon père ne puisse pas être blâmé de l'avoir appelé

au ministère, car il avait la majorité à la Chambre, et une majorité écrasante. *Au point de vue constitutionnel*, il ne pouvait être congédié, et il était *impossible de prévoir* qu'alors que tout était tranquille, le pays prospère et heureux, les lois et la liberté respectées, le gouvernement fort, une *révolution*, et une *pareille révolution* serait provoquée par quelques paroles imprudentes et par la résistance (quelque regrettable qu'elle fût) à une manifestation que le gouvernement, en fait, avait le droit d'empêcher. *Ce fut la volonté du Tout-Puissant; nous devons nous soumettre.* Il avait décrété notre perte, le jour où il rappela de ce monde mon bien-aimé frère (1). S'il vivait encore, tout ceci se serait terminé autrement. Ce fut aussi un immense malheur que Joinville et Aumale fussent absens. Ils étaient tous deux populaires (ce que l'excellent, le cher, le respectable (2) Nemours n'était *pas*), énergiques, courageux et capables de faire tourner la chance en notre faveur. Combien il me tarde de savoir ce qu'ils sont devenus ! Je ne vivrai pas jusque-là et la pensée de mes malheureux parens *m'anéantit !* Le pauvre et cher Joinville avait prévu et prédit presque tout ce qui est arrivé et s'il était si malheureux de partir, c'est qu'il songeait à la crise qu'il redoutait. Il me le répéta plusieurs fois il y a six semaines. Hélas ! *personne* ne voulait le croire, et qui *aurait pu croire* qu'en *un seul jour*, presque sans lutte, *tout serait détruit*, le passé, le présent, l'avenir balayés par une inconcevable tempête ! *Que la volonté de Dieu soit faite!* Il fut du moins *miséricordieux* pour ma pauvre tante, et j'espère qu'il préservera tous ceux qui me sont chers !

Ici tout est tranquille : l'horreur est générale; on témoigne de bons sentimens et d'un excellent état d'esprit; jusqu'à présent il n'y a rien à craindre, mais si réellement *la République est proclamée* en France, il est impossible de dire ce qui peut arriver. Pour cette raison, votre oncle pense qu'il serait bon de mettre en lieu sûr ce que nous avons de précieux. Si vous le permettez, je profiterai des différens courriers qui circulent maintenant, pour mettre *sous votre protection* plusieurs boîtes que vous aurez l'amabilité d'expédier à Clarement, à Moor, qui les conservera ainsi que celles que votre oncle a déjà envoyées.

(1) Le duc d'Orléans tué accidentellement le 13 juillet 1842.

(2) Never to be sufficiently respected; littéralement : qui ne sera jamais assez respecté.

Elles contiennent les lettres de votre oncle et celles de mes parens, le trésor que j'apprécie le plus en ce monde.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 1er mars 1848.

Mon très cher oncle,

Chaque heure semble apporter de fraîches nouvelles et de nouveaux événemens. Victoire, ses enfans et Montpensier sont à Jersey et sont attendus ici demain. Nous ne savons encore rien du Roi et de la Reine, mais nous avons de vagues indications et nous pensons qu'ils *peuvent être* quelque part sur la côte, ou même *en* Angleterre. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour la pauvre et chère famille, qui est certes terriblement digne de pitié; mais vous comprendrez naturellement que nous ne pouvons ni *faire cause commune* avec eux, ni prendre une attitude hostile vis-à-vis du nouvel état de choses. Nous laissons les Français tranquilles; mais s'il se forme un gouvernement qui ait la confiance du pays, nous serons dans la nécessité de le reconnaître, afin de l'obliger à maintenir la paix et à respecter les traités, ce qui est de grande importance. Ce ne sera pas agréable pour nous d'agir ainsi, mais le bien public et la paix de l'Europe passent avant nos propres sentimens. Dieu sait ce que l'*on ressent* pour les Français. J'espère, mon cher oncle, que vous conserverez la belle et indépendante position que vous avez maintenant, et à laquelle nous tenons tant, et je suis sûre que vous comprendrez que, quelle que soit la sympathie que nous devions tous témoigner à nos malheureux parens de France, vous ne sauriez pour cela entrer en conflit avec l'état de choses actuel, qui du reste est très incertain. . . . . .

Avec tous mes vœux pour que tout aille bien, croyez-moi votre nièce dévouée.

Le roi des Français à la reine Victoria.

Newhaven, Sussex, 3 mars 1848

Madame,

Après avoir rendu grâces à Dieu, mon premier devoir est d'offrir à Votre Majesté l'hommage de ma reconnaissance pour

la généreuse assistance qu'elle nous a donnée, à moi et à tous les miens, et que la Providence vient de couvrir d'un succès complet, puisque j'apprends qu'ils sont tous à présent sur la terre hospitalière de l'Angleterre.

Ce n'est plus, Madame, que le *comte de Neuilly* qui, se rappelant vos anciennes bontés, vient chercher, sous ces auspices, un asile et une retraite paisible et aussi éloignée de tout rapport politique que celle dont il a joui en d'autres temps, et dont il a toujours précieusement conservé le souvenir.

On me presse tellement pour ne pas manquer le train qui emportera ma lettre, que j'ai à peine le temps de prier Votre Majesté d'être mon interprète auprès du Prince, votre auguste époux.

Ma femme, accablée de fatigue par la vie que nous venons de mener depuis dix jours, écrira un peu plus tard à Votre Majesté. Tout ce qu'elle a pu faire est de tracer quelques mots pour notre bien-aimée Louise, que je recommande à votre bonté. On me presse encore, Madame; je ne puis que me dire, avec mon vieil attachement pour vous, de Votre Majesté le très affectionné.

La reine des Français à la reine Victoria.

Palais de Buckingham, 3 mars 1848.

Madame,

A peine arrivée dans cette contrée hospitalière, après neuf jours d'une cruelle agonie, mon premier sentiment, après avoir béni la divine Providence, c'est de remercier du fond de mon cœur Votre Majesté, pour les facilités qu'elle a bien voulu nous donner pour venir dans ce pays terminer nos vieux jours dans la tranquillité et l'oubli. Une vive inquiétude me tourmente, c'est d'apprendre le sort de mes enfans chéris, desquels nous avons dû nous séparer. J'ai la confiance qu'ils auront aussi trouvé un appui dans le cœur généreux de Votre Majesté, et qu'ils auront été également sauvés comme leur admirable père, mon premier trésor. Que Dieu vous bénisse, Madame, ainsi que le prince Albert et vos enfans, et vous préserve de malheurs pareils aux nôtres ! C'est le vœu le plus sincère de celle qui se dit, Madame, de Votre Majesté, la toute dévouée.

La reine Victoria au roi des Français.

Palais de Buckingham, 3 mars 1848.

Sire et mon cher frère,

C'était une consolation bien vive pour moi de recevoir la bonne lettre de Votre Majesté, qui m'a bien touchée. Nous avons tous été dans de vives inquiétudes pour vous, pour la Reine et toute la famille, et nous remercions la Providence pour que (*sic*) vous soyez arrivés en sûreté sur le sol d'Angleterre, et nous sommes bien heureux de savoir que vous êtes ici loin de tous ces dangers qui vous ont récemment menacés. Votre Majesté croira combien ces derniers affreux événemens si inattendus nous ont péniblement agités. Il nous tarde de savoir que vos santés n'ont pas été altérées par ces derniers jours d'inquiétude et de fatigue. Albert me charge d'offrir ses hommages à Votre Majesté et je vous prie de déposer les nôtres aux pieds de la Reine, à qui je compte écrire demain. Je me dis, Sire et mon bon frère, de Votre Majesté, la bien affectionnée sœur.

La reine Victoria à la reine des Français.

Palais de Buckingham, 4 mars 1848.

Madame,

Votre Majesté aura excusé que je ne vous ai (*sic*) pas de suite remercié de votre bonne et aimable lettre d'hier. C'est du fond de mon cœur que je me réjouis de vous savoir en sûreté à Claremont avec le Roi. Mes pensées étaient auprès de Votre Majesté pendant tous ces affreux jours, et je frémis en pensant à tout ce que vous avez souffert de corps et d'âme.

Albert sera le porteur de ces lignes; j'aurais été si heureuse de l'accompagner pour vous voir, mais je n'ose plus quitter Londres.

Avec l'expression de l'affection et de l'estime, je me dis, Madame, de Votre Majesté, la bien affectionnée sœur.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 11 juillet 1848.

... J'ai beaucoup à vous remercier pour votre chère et bonne lettre du 8. La prospérité de la chère petite Belgique est comme une brillante étoile dans la sombre tempête qui nous entoure. Puisse Dieu vous bénir et vous donner à tous le bonheur à jamais !

Depuis le 24 février, je sens une instabilité dans tout ce qui m'entoure, ce que je n'avais jamais senti auparavant, quelque fragiles que soient toutes les affaires humaines. Quand je pense à mes enfans, à leur éducation, à leur avenir et que je prie pour eux, — je me dis toujours : « Rendons-les capables de faire face à *toute situation* dans laquelle ils peuvent être placés, — *en haut ou en bas.* » Jamais auparavant ces pensées ne m'effleuraient, mais maintenant je les *ai* toujours. La façon de voir est absolument changée : — les *tuiles* (1), les contrariétés, dont nous nous serions plaints il y a quelques mois, apparaissent maintenant comme d'excellentes choses et une bénédiction, pourvu qu'on puisse *maintenir en toute quiétude sa situation* (2).

. . . . . .

J'ai vu le Roi et la Reine samedi ; lui est encore étonnamment gai et tout à fait lui-même, mais *elle* est profondément atteinte par tout ce qui se passe, — et ici, on éprouve pour *elle* la plus grande sympathie et la plus grande admiration.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 4 avril 1848.

Mon très cher oncle,

J'ai à vous remercier de vos trois aimables lettres des 18 et 25 mars et 1er courant. Dieu merci, je suis *particulièrement solide* et *bien portante* de *toutes façons*, ce qui est une bénédiction, par ces temps *terribles*, *tristes et navrans*. Dès le début,

(1) *Bores.* (N. d. t.)

(2) Ces lettres font ressortir avec un extraordinaire relief l'impression provoquée dans les cercles monarchiques par le courant révolutionnaire de 1848. (N. d. t.)

j'ai appris tout ce qui s'est passé, et je ne pensais qu'à la politique, je ne parlais que de politique ; mais je ne fus jamais plus calme, plus tranquille ou moins nerveuse. Les *grands* événemens ne troublent pas mon équilibre; seuls les petits ennuis m'impatientent et irritent mes nerfs. Mais *je sens* que je vieillis, que je deviens sérieuse, et l'avenir est très sombre. Dieu cependant viendra à notre secours et nous protégera, et nous devons conserver notre courage. L'*Allemagne* me rend bien triste; d'un autre côté, la Belgique fait ma fierté et ma joie.

Nous avons vu hier vos pauvres beaux-parens, avec les Nemours, Joinville et Aumale. Encore un rêve de les voir *ainsi, ici!* Ils sont en bonne santé et les jeunes gens se conduisent d'une façon digne de louanges; vraiment les trois princesses sont étonnantes et donnent une grande leçon pour tout le monde. Aussi admire et respecte-t-on beaucoup. Ma bien aimée Vic, avec sa jolie figure, est la perfection et toujours de si bonne humeur ! Elle vient souvent me voir, et c'est un grand plaisir pour moi ; si seulement il n'avait pour cause première un pareil malheur !

Adieu. Je prie avec ferveur pour la durée de votre si florissante situation, toujours votre nièce dévouée.

(*La fin au prochain numéro.*)

L'INVASION

DERNIÈRE PARTIE (1)

I

Cet hiver-là fut dur au pauvre monde, menaçant pour les riches et les gens de commerce.

Plusieurs milliers d'ouvriers se trouvaient sans travail, — et le flot sans cesse grossissant de l'invasion italienne augmentait, dans des proportions alarmantes, le nombre des meurt-de-faim. Une autre invasion pire que celle-là s'était abattue sur Marseille. Des anarchistes de toute catégorie et de toute nationalité achevaient de démoraliser les masses affolées par la peur de la famine. Dans les rues, sur les quais, où ils débauchaient les manœuvres, dans les cafés et les bars, où ils se répandaient en prédications furibondes, on voyait passer des individus à chevelures hirsutes, qui parlaient un langage barbare: Siciliens ou Catalans, maigres bandits aux prunelles luisantes, enragés de misère et de fanatisme, Juifs d'Odessa en caftans crasseux, révolutionnaires moscovites aux cils d'albinos, aux longues barbes couleur de chanvre.

Les Russes surtout dominaient. Ils apportaient, avec la saleté du cosaque, leur entêtement de brutes, leur fureur d'iconoclastes, l'intrépidité de leur ignorance et aussi leur soif héroïque du martyre. Plus souples, plus insinuans, toujours réservés et taci-

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 1er et 15 septembre, 1er et 15 octobre.

turnes, quelques Japonais, qui se disaient socialistes, se mêlaient à ces hordes d'apôtres, mais, en observateurs avisés, ils paraissaient dédaigneux de toute propagande. Ainsi l'écume asiatique, comme au temps de l'agonie romaine, refluait encore une fois jusqu'au rivage latin.

Ces hommes péroraient, discutaient, établissaient des « distinguo, » posaient des définitions, se battaient sur des phrases, s'injuriaient et s'excommuniaient entre eux : c'était le tintamarre scolastique d'une Byzance livrée aux moines mendians. L'ouvrier désœuvré qui assistait à leurs disputes, au fond des estaminets faubouriens, en sortait avec plus de haine au cœur contre la bourgeoisie possédante. Des colères grondaient sourdement dans les usines et les docks. La rumeur d'une grève générale recommençait à circuler avec persistance. En attendant, des grèves partielles éclataient à tout propos, presque continuellement. Il suffisait d'une contestation entre un contremaître et un portefaix, pour qu'aussitôt fût prononcée la mise à l'index d'une maison ou d'une compagnie. Un délégué de la Bourse du Travail traversait les chantiers, levait la main, sans rien dire : instantanément, les manipulations étaient suspendues. Terrorisés par la tyrannie syndicale, les dockers obéissaient à l'injonction silencieuse, la plupart du temps contre leur volonté. D'un air morne et résigné, ils endossaient leurs vestes, et, abandonnant sur le quai la cargaison du navire en partance, ils rentraient au logis, ou venaient s'échouer dans un cabaret.

Il en résultait un malaise général, une défiance réciproque. Les patrons, ne pouvant plus compter sur leur personnel, préféraient le congédier et fermer les chantiers que de s'exposer à la faillite. Le chômage sévissait d'une façon insolite, l'argent se faisait rare dans les quartiers populaires, et les rues elles-mêmes, ordinairement si bruyantes, avaient perdu leur gaîté ! Seul, le trio d'Escartefigue, de Werhlé et de Jaubert triomphait dans la détresse commune. Les deux anarchistes principalement se multipliaient, organisaient des conférences, envoyaient des communiqués à la presse. L'autorité parlementait avec eux : ils devenaient des personnages.

Marguerite, en rentrant de San Dalmazzo, tomba au milieu de cette agitation, dont les effets atteignirent d'abord les petits commerçans, tous ceux qui vivent de l'ouvrier. En quelques semaines, la clientèle du restaurant Mazella fut diminuée de moi-

tié. La propriétaire, apprenant que les recettes baissaient, jeta de hauts cris, annonça que, si le marasme continuait, elle serait obligée de réduire les appointemens de la maestra. Celle-ci en fut atterrée. Elle tremblait déjà pour ses projets sur la Meïna. Et, dans la prévision de troubles possibles, elle s'effrayait encore de son isolement : Cosmo, qui travaillait maintenant entre Menton et Monte-Carlo, ne lui donnait plus de ses nouvelles. En vain lui avait-elle écrit lettre sur lettre, le mineur ne répondait pas. Était-il retourné décidément à ses habitudes de débauche et d'ivrognerie?...

De temps en temps, elle voyait Marès qui venait déjeuner au restaurant avec des camarades: la conversation du peintre de carènes était son unique allégement. Tous deux évitaient à dessein de prononcer le nom d'Emmanuel, — lui devinant que la jeune femme l'aimait toujours, et elle s'efforçant de cacher cet amour que l'absence, contrairement à son attente, n'avait fait qu'irriter. Ils causaient de l'état des esprits, du mouvement gréviste qui se préparait. Marguerite, croyant que Marès était toujours un des chefs du parti agitateur, le suppliait d'intervenir pour calmer l'effervescence de ses camarades :

— Vous voyez, — disait-elle, — tout le mal que cela fait aux pauvres! Mieux vaut assurément souffrir l'injustice que la misère!...

Le jeune homme, souriant avec douceur, éludait toute réponse directe, affirmait son parti pris de charité universelle, et, au demeurant, laissait entendre à la maestra que ces choses contingentes ne l'intéressaient plus.

En effet, il se retirait du monde : il était, à présent, un théosophe, au grand désespoir de l'abbé Carlavan qui, après le « miracle, » avait pensé reconquérir son pupille à la foi.

Pendant six semaines, il était resté à l'hôpital, en proie à une affection étrange. C'était une sorte d'asthénie musculaire et intellectuelle, un véritable épuisement nerveux, qui le rendait inapte au moindre effort. La réaction désastreuse du moral sur le physique ajournait indéfiniment sa guérison. Petit à petit, il prit le dessus, et, sitôt libéré, il voulut immédiatement se remettre au travail.

Une pleurésie qu'il gagna dans le Bassin de radoub, en peignant toute une journée, les pieds dans l'eau, le tint de nouveau au lit durant un grand mois. Emmanuel, toujours employé

au charbon, paya les frais de sa maladie. Il obtint même de Mme Bonamour qu'elle installât Marès dans un petit cabinet situé au premier étage, au-dessus de l'herboristerie. L'ex-infirmière le soigna suivant la méthode occultiste, uniquement par la suggestion et par des potions végétales. Lorsqu'elle lui présentait un bol de tisane, Marès découragé émettait des doutes sur l'efficacité du remède. Mais Mme Bonamour répondait gravement, en fixant sur lui son regard impérieux et candide:

— C'est mal de douter, monsieur Marès!... Un remède préparé par une personne saine, à la conscience pure, avec la ferme volonté de guérir, agit plus sûrement que toute la science sans âme des médecins!...

Et, par ses discours, par les lectures qu'elle imposait au convalescent, elle hâtait sa conversion définitive. L'anarchiste se leva de son lit avec une conviction théosophique aussi ardente, aussi exclusive que l'avait été son *Credo* antérieur. Ce fut un bouleversement complet dans sa manière de vivre.

D'abord, il rompit ses anciennes relations, surtout avec les politiciens qui l'accusaient de tourner au cléricalisme et de s'être laissé corrompre par l'abbé Carlavan. Marès dédaigna ces insinuations. Les opinions des autres lui étaient indifférentes. Désormais, il entendait se consacrer uniquement à l'œuvre de son salut individuel et, d'abord, à sa régénération morale.

Pour y atteindre, il se soumit à un ascétisme rigoureux: méditations fréquentes et prolongées, concentration de l'intellect sur un point de doctrine, colloques spirituels avec les maîtres invisibles, luttes contre les démons engendrés par les pensées impures, ou contre les larves qui habitent les mondes inférieurs. Parfois, dans son sommeil, il soutenait de réels combats contre les Maudits. Emmanuel, qui couchait dans la chambre voisine de la sienne, se réveillait en sursaut, en entendant le néophyte marteler la cloison de coups de poing furieux: « Il devient fou! » songeait-il tristement. Et, peut-être à cause de cela, parce qu'il le sentait inquiet et douloureux, il l'en aimait davantage.

Le pauvre garçon n'osait pas se permettre devant son ami la plus humble observation. D'ailleurs, Marès portait dans la pratique de sa foi nouvelle toute son intransigeance orgueilleuse. Il accomplissait les rites et les prescriptions du néo-bouddhisme avec une rigueur un peu ostentatoire. Il ne buvait plus de vin

ni d'alcool, s'abstenait de toute nourriture charnelle, s'évertuait même à éliminer de son costume toutes les substances ayant une origine animale. Il s'astreignait à une chasteté absolue, non seulement de corps, mais aussi de pensée. Enfin, chaque dimanche, il assistait aux offices de la communion théosophique.

Dans la loge de la rue Monteaux, ancienne chapelle désaffectée et qui avait conservé une odeur d'encens, il fut tout ébahi de reconnaître parmi ses frères des gens qui, comme lui, avaient été anarchistes autrefois. Outre les adeptes qui fréquentaient l'herboristerie de Mme Bonamour, il y avait des ouvriers, des artisans, de petits bourgeois venus de tous les faubourgs et de tous les recoins de la banlieue marseillaise : un cordonnier, des électriciens, un charpentier, un métayer avec sa femme et ses enfans. Souvent, il arrivait des Russes, des Anglais, des Américains, affiliés aux églises de Londres, de New-York, de Saint-Pétersbourg. Toutes les races, toutes les classes semblaient confondues. A côté d'un Grec, riche négociant très connu dans la ville, le peintre de carènes remarqua un Annamite, comptable dans une maison de commerce, qui avait étudié aux écoles françaises de Saïgon, et aussi un Japonais préposé à l'ascenseur dans un grand hôtel cosmopolite. Mais la personne la plus considérable de la loge, c'était la propre sœur de l'avocat Charles Artaud, la comtesse Espirat de la Tour, grosse dame extravagante et vaniteuse, férue de snobisme provincial, qui, par la musique symboliste, l'esthétisme littéraire, le spiritisme, avait été conduite jusqu'à la théosophie. Marès, quoiqu'il s'en défendît, éprouvait une certaine satisfaction à coudoyer des gens aussi qualifiés.

Bientôt, ses instincts d'apostolat le ressaisirent. Avec sa facilité de parole, son penchant à l'éloquence, son besoin d'autorité, il lui était difficile de résister à l'entraînement de la propagande. Au bout d'un mois, il eut une dizaine de disciples recrutés parmi ses anciens « compagnons » d'anarchie. C'étaient tous des gens de condition très misérable, des illettrés, adonnés, pour la plupart, à de grossières besognes. Marès en tirait un argument contre la présomption des intellectuels, car il est écrit dans les Livres antiques : *L'ignorance vaut mieux que la science de tête, sans la sagesse d'âme, pour l'illuminer et la guider.*

Emmanuel admirait plus que jamais son ami. Il le suivait partout, écoutait ses discours et ses exhortations. Mais, soit qu'il le comprît mal, soit qu'il ne pût vaincre une défiance irraisonnée,

il refusait d'entrer dans la secte. Marès avait beau l'étonner par sa hauteur morale et par la subtilité de son intelligence, cela ne le décidait point. Il en éprouvait même un secret dépit et comme une déception de son amitié. Lui, le simple d'esprit, il n'avait que faire d'austérités ni de spéculations, il ne demandait qu'un peu de bonté et de mutuelle affection. Et il sentait vaguement que le théosophe n'avait d'amour que pour les idées et qu'au fond les hommes ne comptaient guère à ses yeux...

II

Le zèle du prosélytisme occupait Marès tout entier.

Emmanuel, livré à lui-même, revenait insensiblement à la pensée de Marguerite. Ce fut bientôt une obsession aussi tenace qu'aux premiers temps de leur intimité. Chaque soir, il rôdait honteusement autour du restaurant Mazella, sans se résoudre à passer le seuil, car il avait peur de déplaire à la maestra. Enfin, un dimanche, il s'enhardit, se fit servir à souper, et, comme Marguerite, assise au comptoir, n'avait pas détourné la tête en l'apercevant, il en conclut qu'elle ne rebuterait pas une démarche plus directe. De nouveau, il s'abandonna au mirage de cet amour impossible, avec un appétit de passion encore accru par le long jeûne que lui avait imposé le théosophe.

Le lendemain, en quittant le travail, il éprouvait une telle hâte de la revoir, qu'il hésita longtemps à rejoindre Marès au *Splendid-Bar*. Il s'y rendit tout de même à contre-cœur, pour ne pas froisser son ami. C'était, en effet, l'habitude du peintre de carènes d'y réunir quotidiennement ses disciples entre six et huit heures. Tous ceux qui n'étaient pas empêchés par leur métier venaient entendre la bonne parole.

Le groupe du maître et des catéchumènes était installé sur la terrasse du bar, devant la mer et les quais du Vieux-Port. Plusieurs manquaient, ce soir-là, parmi les dix. Ils n'étaient que quatre : un palefrenier, un décrotteur, un marchand de boules de gomme et un gros garçon au teint blafard, qui était plongeur dans un restaurant populaire, — tous très jeunes, vingt-cinq ans au plus! En revanche, il y avait deux auditeurs bénévoles : Ernest, le garçon de chez Coupon, qui se trouvait libre, ce jour-là, et un mécanicien de marine, un Basque, grand gaillard à la peau basanée, aux prunelles sombres et à la barbe d'ébène.

Emmanuel qui était tout noir de charbon s'assit un peu à l'écart des autres, pour ne pas les salir. D'un simple clignement d'yeux les disciples le saluèrent, car Marès parlait, et ils ne voulaient pas l'interrompre.

Drapé dans sa blouse blanche de peintre, le théosophe était le centre visible de l'assemblée. Malgré sa petite taille, il avait l'air plus grand qu'eux tous. La noblesse de son front, l'expression ascétique de toute sa figure faisaient ressortir davantage la vulgarité ou l'insignifiance des autres visages. Depuis sa maladie, son maigre profil d'apôtre s'était encore spiritualisé. Les pommettes aiguës, les tempes creusées et moites de sueur, les sclérotiques comme embuées d'une vapeur de fièvre, le regard fixe au fond des orbites plus profondes, le feu de l'inspiration aux joues, il semblait poursuivre une vision intérieure, tandis que sa bouche modelait le sens du discours.

Muets, les lèvres entr'ouvertes par la stupeur, les quatre disciples n'étaient attentifs qu'au mouvement de cette bouche, d'où s'échappaient des paroles si belles. En veste d'écurie, en tablier de cuisine, en pantalons de cotonnade bleue, c'étaient les humbles acteurs de l'éternel Évangile, les bonnes âmes toujours prêtes à recevoir les semailles mystiques, les serviteurs sans maîtres qui s'attachent aux pas de Celui qui doit venir!...

Un verre de lait chaud était placé devant le peintre de carènes. Les autres buvaient des infusions d'orge ou de chiendent, car, à l'exemple de Marès, ils s'interdisaient les boissons alcoolisées. D'ailleurs, sous l'influence des théories anarchistes, beaucoup d'ouvriers, étrangers à la secte, s'abstenaient également d'alcool. Un écriteau appendu à l'intérieur du bar avertissait qu'on y débitait toute espèce de tisanes. Néanmoins, Emmanuel se commanda une absinthe, non pas pour protester contre la tempérance de ses camarades, mais parce qu'il était recru de fatigue et qu'il avait besoin d'un excitant pour tenir son attention en éveil.

Marès parlait. A cause du mécanicien et d'Ernest, personnes instruites, il avait haussé le ton habituel de ses entretiens, et, au lieu de discourir sur des points de morale, il traita du *Karma* et de la réincarnation des âmes. Il s'exprimait d'une voix forte, afin de dominer les cris des serveurs, le tumulte du bar et de la rue.

C'était le moment où les chariots rentraient de la Joliette,

des usines, des innombrables chantiers. A deux pas du trottoir, où dissertait le théosophe, les pavés de la chaussée rebondissaient sous le poids des lourds véhicules. Les tramwavs électriques filaient dans la fulguration bleuâtre des trolleys et des roues. Le hurlement des sirènes couvrait les sifflets des chaloupes à vapeur qui sillonnaient les eaux noires du bassin. La terrasse de l'estaminet regorgeait de monde : portefaix, souteneurs, filles en cheveux, contremaîtres, officiers de la marine marchande aux casquettes galonnées. Et, sans cesse, au milieu de cette foule, circulaient les marchands de journaux, les petits cireurs, les vendeurs de cacaouettes. A côté de Marès, un maquignon algérien, coiffé du fez écarlate, culotté de toile bleue et chaussé de bottes chantilly, se retournait de temps en temps vers l'orateur, tout en balançant un stick au bout de son doigt. La voix du théosophe montait encore, et, de proche en proche, les vieux employés abrutis par la politique qui s'éternisaient sur les gazettes, levaient la tête et prêtaient l'oreille, l'air ébahi. Mais personne ne se permettait la moindre moquerie. Marès était connu de tout ce public. Si l'on n'acceptait pas ses idées, on avait le plus grand respect pour son caractère et pour la rigidité de ses mœurs.

Les deux coudes sur la table, les yeux obstinément baissés, le Basque qui était le voisin de Marès, arrondissait son dos puissant, et il paraissait comme écrasé sous le poids des démonstrations. Seul, Ernest, sceptique incorrigible, souriait parfois, lorsque son camarade se lançait dans des affirmations trop audacieuses.

Le théosophe montrait que le Karma, causalité transcendante, est la somme des conditions qui régissent l'activité humaine et qui déterminent la série des réincarnations futures. Tant vaut le Karma de chacun, tant vaudront les vies qu'il est appelé à revivre. Mais ces réviviscences indéfinies sont elles-mêmes la condition du salut. Plus de damnation éternelle ! Tous les hommes seront sauvés !

Marès, sur un ton d'allégresse, comme s'il publiait la libération de l'humanité entière, répéta, en parcourant du regard le groupe des disciples :

— Oui ! tous les hommes seront sauvés !

Cependant Ernest haussait doucement les épaules. Il ne put s'empêcher de dire :

— Allons, bon! voilà que tu parles à présent comme les curés!... Ça ne m'étonne pas que les anarchistes te considèrent comme un calotin.

L'adepte sourit de pitié, mais il ne se fâcha point :

— Tu confonds! — dit-il sévèrement, — il y a un abîme entre mon point de vue et celui des catholiques!... Le catholicisme, lui, ne nous accorde qu'une seule vie, de laquelle dépend une éternité d'expiation ou de béatitude. Mille causes fatales, qui échappent aux prises de notre volonté, entravent l'effort rédempteur. Le boudhisme, au contraire, en permettant à toute créature de recommencer indéfiniment l'épreuve de la vie, assure à la longue le triomphe du bien sur le mal. Et ainsi cet instinct de justice, qui est au fond de nous tous, est pleinement satisfait. L'erreur monstrueuse du péché originel est enfin abolie! Car, je vous le demande, est-il juste qu'un pauvre être soit damné éternellement pour des vices que, sans même le savoir, il apporte en naissant et dont il est par conséquent irresponsable?...

Il s'exaltait sur cette idée de justice qui, — disait-il, — travaille si douloureusement les masses populaires d'aujourd'hui. Inconscientes, égarées, elles courent, pour satisfaire ce besoin de justice vers des doctrines mensongères comme le socialisme, l'anarchie, le catholicisme. Or il n'y a que la Sagesse antique qui détienne, avec le mot de l'énigme, le grand remède à la douleur universelle!...

Grisé de métaphysique, il citait des textes, accumulait des formules, prodiguait les termes sanscrits, dont les longues articulations syllabiques se traînaient avec un son étrange. Emporté par sa faconde de Méridional, il avait des minutes de véritable éloquence. Les auditeurs, fascinés, le contemplaient, indifférens à la signification des phrases qu'ils étaient d'ailleurs incapables de saisir. Emmanuel et le Basque avaient pris une attitude recueillie. Mais Ernest, par ses hochemens de tête, témoignait assez qu'il n'était pas convaincu. Lorsque Marès, hors d'haleine, s'interrompit, il s'empressa de jeter :

— Oui! tout ça, c'est très beau! Ce sont des idées qui font bien dans un livre!... Mais qu'est-ce que tu veux que le misérable populo aille chercher dans tes idées?... Tiens, je viens de lire justement un article d'un socialiste qui, par hasard, n'est pas trop bête! Eh bien! il dit à peu près ceci, ce farceur de socialiste : que ce ne sont pas les idées qui conduisent le monde,

mais les sentimens, les instincts, les besoins, — le besoin de boire et de manger, le besoin de jouir !... Pour moi, il a raison ! Quand tu promettras de remplir les ventres, tous marcheront avec toi. Mais si tu n'as que des idées à leur offrir, ils te laisseront prêcher dans le désert !... D'abord, moi, je n'y comprends rien à tes idées !.,.

Marès, qui n'admettait pas la contradiction, s'irritait de ce persiflage. Pourtant il se contint, par égard pour la dignité de la doctrine. Il répliqua aussi posément qu'il le put :

— Le peuple ?... tu te retranches derrière les besoins du peuple ! mais nous les connaissons mieux que lui, — mieux que toi, — ses vrais besoins ! Quand nous peinons pour notre régénération morale, c'est, au fond, pour lui que nous peinons. Chaque nouveau bouddha est un soldat de plus dans l'armée de ceux qui travaillent au salut du genre humain... Et nous allons plus loin encore dans la voie de la charité ! Nous nous associons par la pensée à toutes les souffrances des créatures !... Savez-vous ce que disent les Maîtres ? Ils disent : « *Laisse ton âme s'ouvrir à tout cri de douleur, comme le lotus met son cœur à nu pour boire la lumière matinale ! Ne permets pas à l'ardent soleil de sécher une seule larme de souffrance, avant que tu n'aies toi-même essuyé les yeux affligés ; mais laisse toute larme humaine tomber brûlante sur ton cœur et y rester, et ne l'en efface jamais, avant que soit disparue la douleur qui l'a causée !...* »

Ces versets, qu'il récitait par cœur, il les avait prononcés avec un tel accent de pitié, avec un tel emportement de lyrisme, que non seulement les disciples, le Basque, Emmanuel en furent remués, mais aussi les buveurs assis aux tables d'alentour. Un pilote, qui portait à ses lèvres un verre plein d'un mélange laiteux, s'arrêta dans son geste, comme si la voix de l'adepte eût brusquement paralysé son bras. Le maquignon algérien, ayant enfin compris le sens religieux des paroles, toisait de haut ces roumis fanatisés par un énergumène, et, tapotant avec son stick la tige de ses bottes, il se renferma dans son impassibilité méprisante de musulman.

Ernest, à part soi, s'indignait contre la naïveté des auditeurs qui se laissaient prendre à la piperie des mots. Tranquillement, tout en lissant ses moustaches, il railla :

— Tu ne réponds pas à mes raisons ! Ça n'est pas malin de s'en tirer avec de la poésie !... Moi, j'en reviens à ce que je

disais : tu prêches le salut, c'est très bien ! mais le peuple s'en moque de ton salut, comme de celui des prêtres !...

Marès, exaspéré par ce vulgaire bon sens, ne se maîtrisait plus :

— Et toi, tu dédaignes le salut spirituel, parce que tu es le captif de tes sens ! Ta matérialité t'empêche de voir et de comprendre !... Oh ! je sais bien ce qui t'empêche !... Oui ! je le sais ! c'est ta luxure, ta lâcheté devant la femme ! Or, la luxure est le péché abominable par excellence, celui qui nous rengage le plus fortement dans les liens du désir !... L'amour de la femme est une chose impie ! Il faut détester la femme !...

Emmanuel avait pâli, en entendant son camarade articuler de tels blasphèmes. Lui qui était venu à ce rendez-vous, la pensée en fête et tout illuminée par le souvenir de Marguerite, il se révoltait contre cette doctrine inhumaine qui souffletait son amour. Il n'osait rien dire, se défiant de sa langue malhabile, mais il sentait bien que, maintenant, tout était fini entre Marès et lui, qu'un dissentiment irrémédiable allait les séparer chaque jour davantage. Et il en voulait au théosophe pour cette profession de foi si brutale, où il croyait deviner une injure personnelle contre celle qu'il aimait...

Le garçon de bar, ricaneur, observait le Basque qui s'était redressé tout d'un bloc, après la tirade de Marès. Rompant son silence sauvage, il avait saisi frénétiquement la main du peintre de carènes, et il disait, d'une voix rauque, caverneuse :

— Vous avez bien parlé !... Oui ! il faut détester la femme !... Moi, il y en a une qui m'a pris ! Si vous saviez, si vous saviez !...

Il se tut aussitôt, oppressé par le fardeau d'une haine inexprimable. Puis, tout à coup, se rapprochant de Marès, les yeux hallucinés, comme si tous ceux qui étaient là se fussent enfoncés sous terre et qu'il ne restât pour l'écouter que l'ascète aux maximes impitoyables, il confessa son aventure :

— Je l'avais rencontrée, l'hiver dernier, dans un faubourg de Palerme ! C'était la femme d'un cabaretier qui vendait du tabac de contrebande aux matelots... dans une petite maison blanche, avec une treille devant. L'après-midi, pendant que son mari faisait la sieste, elle me conduisait dans la salle d'en bas, elle fermait les volets, tournait la clef dans la serrure ! Nous restions seuls jusqu'au soir !... Elle était folle de son corps et belle !...

belle ! Je ne peux pas vous dire !... Cette femme-là, quand elle m'ouvrait ses bras, — croyez-le ! — c'était le Paradis !...

Le Basque, se renversant, roulait des yeux extatiques sous les broussailles épaisses de ses sourcils, et lui-même ouvrait ses bras, comme pour répondre à une étreinte invisible... Entre ses deux poings massifs, il laissa retomber son front, d'un air accablé, et il murmura :

— Elle m'a quitté pour un va-nu-pieds... un grand bandit de Kabyle qui était chauffeur sur mon bateau !... Ah ! la canaille, la canaille !

Il cria les derniers mots, avec une expression de douleur si déchirante qu'aucun des assistans ne songea à le tourner en ridicule. Marès, sacerdotal, le réprimandait :

— Calme-toi, frère ! calme-toi !... Tu es encore plus malade que tu ne penses ! Et même j'ai bien peur que tu ne veuilles pas guérir !... Pourtant, il faut que tu domptes ta luxure !... Il le faut ! Je t'y aiderai !... Veux-tu, frère ?...

Le mécanicien, abîmé dans son chagrin, avait repris son immobilité : il ne broncha pas. Imperturbable, Marès poursuivit :

— Tue le désir ! Tue l'amour de la vie ! Ne désire rien !... Ne t'emporte pas contre Karma !...

Le regard fixe, les pupilles extraordinairement dilatées, il déclamait avec des inflexions tantôt emphatiques, tantôt monotones, tel un homme qui divague. Puis brusquement, soulevé par une sorte de délire sacré, comme ravi hors du réel, il prononça :

— Il n'y a qu'une route !... Une route, qui mène au Sentier ! Et c'est au bout que vous verrez luire la lumière, celle qui vient du seul Maître, la lumière d'or, spirituelle, unique !...

Par-dessus les tablées de prolétaires, le doigt du théosophe se tendait vers le ciel printanier, où mouraient les flammes du couchant. Là-haut, entre des promontoires de nuées vertes et roses, une immense houle vermeille semblait rouler dans l'espace, mer lumineuse et sans fond. Des reflets d'or embrasaient les eaux moirées et pesantes du bassin, revêtaient de splendeur les escarpemens fauves de Notre-Dame de la Garde. Comme pour une partance mystique, les vergues des navires pressés les uns contre les autres inclinaient leurs arêtes brillantes vers la pureté du firmament. Les teintes suaves du crépuscule descendaient lentement sur le tumulte de la ville.

Le tumulte augmentait encore aux approches de la nuit. Les files de chariots arrêtaient continuellement les tramways et les automobiles, et, sur le Vieux-Port, montaient toujours les sifflemens des chaloupes à vapeur. Les globes lunaires des lampes électriques s'allumaient d'une lueur brusque, dans la pénombre violette.

Émergeant de la cohue des attelages, une prolonge chargée de barriques vint se ranger contre la terrasse du bar, et ses roues éraflèrent la bordure du trottoir. Le charretier, son fouet sur le bras, s'avança vers l'intérieur pour boire un verre. Emmanuel le reconnut. C'était Cougourde, le mari de la plumeuse de volailles. Mais il paraissait vieilli de vingt ans. Cassé, les prunelles éteintes, la figure usée et salie, devenue de la couleur des routes, il avait la démarche incertaine et rigide des alcooliques. Quand il ressortit, après avoir bu son verre, il se heurta contre un camarade, un charretier de minoterie, tout blanc de farine, qui venait boire aussi. Les deux hommes causèrent. Ils étaient près d'Emmanuel qui les entendit :

— Ça va ? — fit Cougourde, en touchant la main de l'autre.

— Oui !... par force !

— Et ta femme... ton petit ?...

— Mon petit ?... Il a le croup, à ce qu'il paraît ! Comme je couche à l'écurie tous les soirs, voilà plus d'un mois que je ne l'ai pas vu !... Tiens ! il est peut-être mort, en ce moment, mon petit !... Ah ! coquin de sort !...

Cougourde répéta machinalement :

— Coquin de sort !

Ce fut tout. Ils avaient hâte de s'en aller, le minotier à son absinthe, et Cougourde à son attelage. Marès, au même instant, parlait de la Béatitude éternelle. Ses paroles s'évanouirent dans le grondement des essieux et les claquemens du fouet qui coupait l'air, en une salve assourdissante...

III

Cet après-midi-là, Ernest, embusqué derrière son comptoir, se divertissait extrêmement à épier la clientèle du bar Coupon. Comme les cliens consommaient fort peu, il n'avait guère à s'occuper de les servir. Aussi était-il tout yeux et tout oreilles.

Et pourtant, il avait commencé vers deux heures la lecture

du *Mannequin d'osier* de M. Anatole France, son auteur favori. Si délicates que fussent les pensées du romancier, elles ne balançaient pas pour lui l'intérêt de la comédie qui se jouait dans la salle. Les allées et venues des personnages ne discontinuaient point. Finalement, il fourra le volume dans la boule aux torchons, et, se perchant sur le tabouret, il prit son air le plus détaché et le plus imbécile pour écouter et regarder à son aise.

A l'entrée, tout près de la porte, se tenait un bon type de Marseillais, le père Roustan, vieil impresario, qui, depuis quarante ans et plus, roulait les chefs-lieux de canton et les sous-préfectures du Midi. Il allait monter *Don César de Bazan* à l'Isle-sur-Sorgue, importante localité de la Vaucluse. En vue de la représentation, il racolait, dans ce quartier du Théâtre et de la prostitution, de petites débutantes désireuses de se lancer, ou de lamentables cabots tombés dans la débine.

Les coudes sur la table, entre un siphon d'eau de seltz et un verre de grenadine, le père Roustan recevait les candidates, faisait son choix, débattait les prix, inscrivait les noms. Il se chamaillait avec les petites, voulant toujours rogner sur les cent sous du cachet. Les petites tenaient bon, se regimbaient, injuriaient le vieux coquin. Pour les amadouer, il les embrassait paternellement, ou, d'autres fois, mis en gaîté par cette jeunesse, il les pinçait d'une main polissonne, ce qui provoquait dans toute la bande des éclats de rire, des rebuffades, des cris aigus...

Sans cesse, la porte était en mouvement, et l'on voyait paraître des adolescentes avec des nœuds roses dans les cheveux, qui, dès le seuil, s'esclaffaient :

— Bonjour, papa Roustan !

La présence de l'impresario avait révolutionné tout le voisinage.

Indifférens aux criailleries et aux manèges féminins, — à cent lieues de la scène, — deux individus, courbés chacun sur un livre, bloquaient la table la plus proche. L'un, en bourgeron bleu, était un apprenti chaudronnier, un nommé Philippon, sourd comme un pot, très paresseux de son naturel, et, la plupart du temps, sans ouvrage. Comme le disait Coupon, il n'était pas encore arrivé à définir sa vocation. Il employait ses loisirs à déchiffrer un chapitre de Nietzsche, ayant pris le volume au hasard dans le catalogue d'une bibliothèque scolaire. Son camarade dévorait la *Religion de l'avenir* d'Édouard de Hartmann.

C'était un certain Coquet, garde de nuit à la Compagnie P.-L.-M. Chétif et rageur, les membres agités par une sorte de danse de Saint-Guy, il s'excitait sur son texte, s'y plongeait de toute la force de son attention. De temps en temps, il relevait sa figure congestionnée, et, se frappant à coups de poing, il prononçait, avec le plus bel accent de Marseille :

— Ah ! il y en a des çozes, là dedans !...

Le sourd ne remuait point. A demi étalé sur le marbre, il couvait son Nietzsche, et il ne s'arrachait à cette incubation que pour noter des phrases au verso d'une enveloppe.

Aucun verre ne s'apercevait à côté d'eux. Comme ils ne payaient jamais, on négligeait de leur apporter des consommations. Mais, à titre d'intellectuels, ils avaient droit d'entrée chez Coupon, soucieux de réunir les fortes têtes. Le chaudronnier et le garde de nuit faisaient du bar leur cabinet de travail.

Dans le fond de la salle, aussi indifférens que les deux lecteurs à la presse féminine qui se démenait autour du père Roustan, Jaubert et Werhlé s'entretenaient à voix basse de choses mystérieuses. Ils avaient déballé tout un paquet d'affiches d'un rouge sang-de-bœuf, qui s'éparpillaient jusque sur la banquette. Les en-tête se détachaient en caractères énormes : *A ceux qui souffrent !* C'était une proclamation antimilitariste que l'on devait placarder le lendemain sur les murs des casernes et des cafés populaires... Mais, pour l'instant, ils ne se souciaient plus de leurs affiches, semblaient impatiens, comme s'ils attendaient quelqu'un, et, parfois, consultaient la pendule de la Forêt-Noire encastrée au milieu du casier aux liqueurs.

Ernest, toujours perché sur son tabouret, l'air hébété et somnolent, jouissait du spectacle. Souvent, il glissait un coup d'œil narquois par la porte entr'ouverte de la cuisine, où ces demoiselles Coupon, jeunes personnes chlorotiques et langoureuses, échangeaient des caresses équivoques avec de petites amies. Quant à Coupon, il était absent, comme d'habitude, pour « ses affaires. »

Soudain, Jaubert, l'air contrarié, s'approcha du comptoir et demanda :

— Marès devait bien être ici à cinq heures, n'est-ce pas ?

— Je ne sais pas, moi ! — dit Ernest ennuyé qu'on le dérangeât, — il est peut-être retenu par son ouvrage !...

— Vous lui avez fait la commission pourtant?...

— Oui! avant-hier, au *Splendid-Bar*.

— Ah!... au *Splendid-Bar!*

Et Jaubert, après avoir hésité un instant, demanda encore:

— C'est vrai, ce qu'on raconte?... qu'il est devenu tout à fait théosophe?

Ernest n'eut pas le temps de répondre. Un formidable éclat de rire secouait les vitres de la devanture. A la suprême jubilation de l'assistance, le père Roustan goguenardait une pauvre grosse fille atrocement maquillée, parée comme un carnaval et empestant la pommade au jasmin:

— A ton âge! jouer les *Mariquita?...* Tu te fiches de la Direction!

Mais la fille, nullement décontenancée:

— Dame, môssieu Roustan, j'ai l'habitude!... Et puis vous direz ce que vous voudrez: je suis grasse, je suis fraîche, bien pomponnée, charmante... et je sens bon!

Modeste, rougissante comme une vierge, elle fit une grande révérence, en débitant sa tirade. Les gamines, suffoquées d'un tel aplomb, redoublèrent leurs quolibets. Ce fut un charivari autour de la « tante » qui s'obstinait à jouer les jeunes premières. On trépignait, on piaillait:

— Ho! Mariquita!... Mariquita!...

Ernest, amusé par la scène, en avait complètement oublié Jaubert, qui, furieux, haussant les épaules, vint se rasseoir sur la banquette.

Le chaudronnier et le garde de nuit ne tournèrent même pas la tête: rien n'existait pour eux que Nietzsche et M. de Hartmann!

Werhlé, toujours attentif à sa toilette, égalisait les coques de sa cravate.

— Je crains bien qu'il ne vienne pas! — dit Jaubert, aigrement.

— Je t'avais prévenu! C'est un lâcheur!...

Et les deux anarchistes se concertèrent.

Ils avaient comploté ensemble d'utiliser Marès pour leurs projets. Forts de connivences clandestines, appuyés sur des subsides bourgeois, ils reprenaient leur campagne en faveur d'une grève générale. Maintenant qu'ils avaient écarté le peintre de carènes de la Bourse du travail, où ils redoutaient son influence,

ils se lançaient allégrement, sûrs de recueillir pour eux seuls tout le bénéfice du gâchis. Cependant, Marès, avec son talent de parole, pouvait rendre des services dans un poste subalterne. On l'enverrait au dehors, soulever les ouvriers de la banlieue ou même des villes voisines : ce qui ne porterait aucun ombrage au prestige des deux compères. Ils se persuadaient qu'en manœuvrant avec adresse, en chatouillant l'orgueil du peintre, on en obtiendrait tout ce qu'on voudrait...

— C'est égal! — fit tout à coup Jaubert, — voilà des mois qu'on ne l'aperçoit plus aux réunions!... Et si, vraiment, il est passé à la théosophie...

Des vociférations enthousiastes dominèrent toutes les voix et même la basse profonde du père Roustan. Le chaudronnier Philippon s'exaltait sur un passage de Nietzsche qu'il venait de recopier au crayon. Il le trouvait si bien qu'il se mit à le lire tout haut, pour l'édification du public, et, comme il était sourd, il enflait le gosier démesurément :

— « *Crache*, — braillait le sourd, — *crache sur la grande ville qui est le dépotoir, où s'accumule toute l'écume, sur la ville des importuns et des impertinens, des écrivassiers, des ambitieux exaspérés, sur la ville où se réunit tout ce qui est carié, mal famé, lascif, sombre, pourri, ulcéré, conspirateur, — crache sur la grande ville et retourne sur tes pas!... Ainsi parlait Zarathoustra!...*

Il débita le morceau tout d'une haleine, avec l'ànonnement d'un écolier qui récite une leçon, et, quand il eut fini, il se tourna, la mine superbe, vers Jaubert et Werhlé :

— Qu'est-ce que vous en dites, vous autres?... C'est tapé, ce style-là, hé?...

Jaubert crut devoir encourager le chaudronnier :

— Bravo, bravo, Philippon!...

Mais Coquet, le garde de nuit, était navré de n'avoir rien compris aux invectives de Zarathoustra. La cervelle alourdie par la prose de M. de Hartmann, il passait ses doigts sur son front, en bredouillant de confiance sa phrase habituelle :

— Il y en a des çozes là dedans!...

Puis, soudain, se penchant vers l'oreille du chaudronnier, il interrogea timidement :

— Qu'est-ce que c'est, cette grande ville-là, qu'il est question dans le livre?...

— Est-ce que je sais, moi? — bougonna le sourd, — ça doit être Paris!

— Paris?... Je me le disais bien! — fit Coquet pensivement, — c'est ça! Paris!... le dépotoir, l'écume, les pourris!... Tiens, moi qui te parle, j'ai passé huit jours à Paris, l'année dernière!... Ah! Bonne mère! Quels salauds que ces Parisiens!... des hommes qui ne savent seulement pas s'habiller, des avares, des sournois, des hypocrites!... et tous alcooliques!... C'est vrai, pourtant qu'ils ont la tour Eiffel!

A ces mots, le chaudronnier bondit :

— Allez donc! La tour Eiffel!... Une ferraille qui ne sert à rien!... Vite, vite! Faites-moi sauter ça à coups de dynamite!...

— Cependant, mon ami, au point de vue de l'art...

— Quoi?... Tu vas défendre la tour Eiffel à présent?...

— Non, mon ami, non! Je ne la défends pas, mais je te dis qu'au point de vue de l'art...

— L'art? Je m'en fiche! moi je ne connais que la nature!... Il faut retourner à la nature, développer toutes les facultés! L'homme intégral, le surhomme, il n'y a que ça!...

Et, s'évertuant, il exposa son idée. On vivrait tout nus dans les bois ou dans les prairies! On mangerait les fruits de la terre, on dormirait sous des huttes de branchages, chacun avec sa compagne!... Enfin, quoi! on ne se gênerait pas et on serait heureux!...

Coquet, lui, avoua un autre idéal. Il était avide de goûter aux jouissances des bourgeois : aller tous les soirs dans des petits théâtres, écouter des pièces qui font rire, avoir son automobile à la porte, se mettre du linge fin sur le dos et de jolis costumes, — tout cela ne manquait pas d'agrémens non plus!...

Il se tut subitement, en s'apercevant qu'il était seul à parler dans la salle. Un silence venait de se faire à l'apparition d'un personnage singulier, dont les allures et l'accoutrement produisirent un effet sensationnel. Le personnage était un vieux cabot squelettique, livide et fardé comme un cadavre, coiffé d'un bord-plat et revêtu d'un paletot noisette à revers de moire, — le tout dans un état de délabrement pitoyable. Il écarta majestueusement les groupes de femmes qui assiégeaient la table du père Roustan, fonça droit sur l'impresario et, retirant son haut de forme, avec un geste de théâtre, la main offerte :

— Je te salue, Roustan!

Ahuri, le père Roustan, qui avait tendu la main machinalement, considérait l'individu par-dessus son binocle. Mais celui-ci ne lui permit pas de surmonter son émotion :

— Roustan, tu es mon camarade! Tu m'as vu à l'œuvre en Amérique, à Philadelphie, à Boston, à Chicago! Tu apprécies mon talent! Je ne t'en dis pas plus, et je compte sur toi!...

Il toucha de nouveau les doigts du bonhomme, s'inclina avec dignité :

— Roustan, je te salue!... Mesdames, messieurs, serviteur!...

Et pivotant sur ses talons, donnant des coups de chapeau à droite et à gauche, il regagna la porte selon le même cérémonial qu'à l'arrivée.

Le père Roustan, étranglé de stupeur, finit par articuler :

— En voilà un Mont-de-Piété!... Il prétend qu'il me connaît! Il a de la chance! Moi, je ne l'ai jamais vu, ni lui, ni son gibus, ni son talent!...

Un haro s'éleva contre le misérable, dont on distinguait encore la silhouette pompeuse et grotesque à travers les carreaux. Revenues de leur saisissement, les petites actrices se convulsaient de rire, s'acharnaient sur l'absent :

— Ah! il en a un toupet, celui-là!

— D'où sort-il, ce m'as-tu-vu?...

Elles excitaient un tel vacarme que l'entrée de Marès ne fut remarquée de personne.

Le théosophe, averti par Ernest, s'était longtemps consulté avant de venir. Il ne voulait plus avoir de rapports avec ses anciens camarades de l'anarchie, et d'ailleurs il méprisait profondément Jaubert et Werhlé. Au dernier moment, ses instincts d'apôtre l'emportèrent. Sans doute, il n'espérait guère convaincre les deux jeunes gens, mais, à tout le moins, il aurait avec eux une brillante discussion, il les réfuterait, il affirmerait sa foi, il bafouerait la vanité et la malfaisance de ces intrigans, et c'était plus qu'il n'en fallait pour qu'il affrontât le colloque.

Jaubert, énervé et grincheux, l'accueillit avec des reproches :

— Vrai! tu en prends à ton aise!... On t'attend pour cinq heures et tu arrives tout juste à six heures et demie!...

— J'arrive quand je peux! — dit le peintre de carènes, — mon travail d'abord!... Je ne suis pas fonctionnaire, moi!...

Pour calmer son irritation qu'il sentait gronder, l'onctueux

Werhlé, plus diplomate que Jaubert, l'enguirlanda de complimens et de protestations amicales. Puis, il chercha des transitions habiles et des mots flatteurs, afin de circonvenir Marès et de l'amener insensiblement à leurs vues.

Dès les premières phrases, le peintre se cabra :

— C'est inutile! je ne marche plus!...

— Comment! tu ne marches plus?...

Jaubert en était rouge d'indignation. Il ajouta brutalement :

— Allons, avoue-le! Tu t'es fait acheter par les prêtres!

— Moi?

Le visage de Marès avait pâli d'une façon si terrible, ses yeux lançaient de tels éclairs que les deux autres crurent imminente une de ces explosions de colère frénétique dont il était autrefois coutumier. Le théosophe, à force de volonté, se contint. Il poursuivit dédaigneusement :

— Je ne m'abaisserai pas jusqu'à me disculper! J'ai donné cent fois la preuve de mon désintéressement. Le vôtre, convenez-en, est un peu moins manifeste!

Alors Jaubert, touché au vif, se radoucit :

— Enfin, tu ne le nieras pas!... Cette histoire ridicule de Notre-Dame de la Garde!... Ce prétendu miracle exploité par les feuilles cléricales...

— Oui! — insista doucement Werhlé, — avoue au moins que tu t'es prêté à cette mystification machinée par l'abbé Carlavan...

— Je m'y suis si peu prêté que l'abbé me considère plus que jamais comme un renégat!... Je suis théosophe! J'ai contre moi tous les catholiques!...

A cette déclaration, les deux acolytes affectèrent de se moquer : la théosophie, ce n'était pas sérieux! C'était une pose, un snobisme à l'usage des bourgeois!

— Ma sincérité est absolue! — répliqua fièrement Marès, — en tout cas, la vie que je mène est d'accord avec mes idées! Pourriez-vous en dire autant?...

— Ce n'est pas notre faute, — dit Werhlé, — si la société actuelle nous met, malgré nous, en contradiction avec nos principes!

— Et voilà précisément l'erreur! — dit Marès. — Vous croyez toujours que le mal vient de la société! Il est en vous, le mal! C'est vous-mêmes qu'il faut réformer d'abord et ensuite

les lois ou la politique!... Mais, comment pourriez-vous vous réformer, vous qui êtes dans le faux jusqu'au cou?...

Jaubert se récria violemment. Sur quoi, Marès, avec un geste autoritaire :

— Non, non! ne perpétuons pas davantage un malentendu! Il n'y a plus rien de commun entre vous et moi! Je réprouve votre doctrine dans ses principes! Moi, la mienne est fondée sur le sacrifice, la vôtre, au contraire, divinise l'égoïsme, qu'elle essaie hypocritement de déguiser sous le masque de la solidarité. Vous n'avez à la bouche que la revendication de droits imaginaires; nous autres, nous ne connaissons que des devoirs, dont le premier de tous est la charité. Vous niez la morale, vous vous bornez à déchaîner toutes les convoitises, tous les appétits de jouissance, sans voir que vous précipitez l'humanité vers des luttes atroces, vers une recrudescence effroyable de barbarie. Vous n'arrivez même pas à hausser le niveau intellectuel des masses. Toute votre éducation n'aboutit qu'à la parlote et au cabotinage... Oui! vous pervertissez l'ouvrier par l'intellectualisme creux des bourgeois, des écrivailleurs et des universitaires, — cette idéologie qui détraque les cervelles et qui est impuissante contre la gangrène des âmes...

Exaspéré par une telle virulence, Jaubert riposta :

— Tu es de mauvaise foi! Tu ne veux voir que les imperfections de l'œuvre sociale!... Qu'importent des sottises, des erreurs partielles, des crimes même, si un peu plus de justice est obtenue, si un progrès se réalise pour la masse!...

— Il n'y a pas de progrès collectif!... Il n'y a de progrès que pour l'individu, il n'y a de justice qu'individuelle!... Nous ne pouvons être sauvés que par nous-mêmes!

— Continue, je t'en prie! — fit Jaubert sarcastique : — si tu crois que tes formules se démontrent toutes seules!... Mais nous ne sommes pas venus ici pour un tournoi de dialectique! Es-tu, oui ou non, pour la grève générale, et veux-tu nous aider? Voilà tout ce qu'on te demande!...

— Non! — dit résolument Marès, — je ne veux pas aggraver la misère d'un tas d'inconsciens et d'irresponsables!...

Et, se rappelant les doléances de Marguerite, il ajouta :

— Déjà, partout, ils crèvent de faim! Les cafés, les restaurans sont vides. Les étrangers désertent le port!... Non, non! mille fois non! Ce serait la ruine de la ville!

Comme en écho, dans l'autre coin de la salle, une grosse voix fêlée déclama, avec une emphase bouffonne :

— *Malheur!... Malheur à la grande ville! Et je voudrais voir déjà la colonne de feu qui l'incendiera!... Ainsi parlait Zarathoustra!...*

Fanatisé par sa lecture de Nietzsche, le sourd brandissait le poing, roulait des yeux hagards.

— Et voilà ce que vous en faites ! — dit Marès, en montrant le chaudronnier aux deux anarchistes.

Jaubert, résolu à une rupture éclatante, fulmina :

— Il ne s'agit pas de ça !... Nous avons voulu savoir si, oui ou non, tu es un faux frère !... Donc, tu ne marches pas ! C'est ton dernier mot ?

— C'est mon dernier mot !

— Bien ! Tu es un traître !

Et avec une mimique de dégoût, il toisa le théosophe qui s'était levé. Marès, toujours très pâle, haussait les épaules et le regardait d'un air de compassion.

Alors Werhlé, sinistre et doux comme un inquisiteur, se retourna vers le chaudronnier et le garde de nuit, et, désignant l'apôtre d'un doigt rigide, il proclama :

— Camarades, je vous dénonce l'ex-compagnon Marès qui s'est vendu aux prêtres !...

Ce fut le signal d'un tapage épouvantable. Les lecteurs de Nietzsche et de M. de Hartmann poussèrent des clameurs furibondes :

— A bas le vendu ! A bas le vendu !...

— En voilà un théâtre ! — tempêtait le père Roustan. — Taisez-vous, coquin de bon sort !... que moi-même je ne m'entends plus !

Ernest, juché sur son tabouret, plaisantait :

— Voyons, voyons, messieurs les libertaires ! Un peu de tolérance !...

— A bas le vendu ! — glapissaient les gamines qui entouraient l'impresario.

Elles riaient aux éclats, s'égosillaient à crier plus haut que les hommes, uniquement pour la joie de faire du bruit :

— Vendu, vendu !

— Oh ! qu'il est laid !... Hou ! hou !...

La tête basse, les yeux pleins de larmes, Marès sortit au milieu des huées.

IV

La grève générale était déclarée depuis deux jours.

En prévision de bagarres ou d'émeutes, l'autorité locale avait réquisitionné toute la gendarmerie des environs. De Tarascon, d'Arles, de Valence, des trains spéciaux amenaient quotidiennement des renforts de cavalerie. Les quais et les docks étaient gardés militairement, et l'on ne voyait plus que des uniformes sur les terrasses des petits cafés et dans les bars du cours Belzunce.

Une torpeur inquiétante pesait sur Marseille. La circulation des chariots et des voitures publiques était interrompue. De loin en loin, un fiacre filait peureusement au milieu d'une rue déserte. Les automobiles ne se montraient pas, dans la crainte de soulever les fureurs populaires. Le peu de mouvement que faisaient les oisifs rendait l'immobilité encore plus angoissante par contraste. A l'énormité du silence qui régnait, on sentait mieux quelle place tenait habituellement le labeur dans la vie de la cité. L'air était lourd, le ciel, comme assombri d'une tristesse latente. Tout au bout de la Cannebière, le bassin du Vieux-Port, dégarni de navires, luisait avec l'éclat morne d'un étang solitaire, et le vide des eaux semblait prolonger à l'infini la désolation de la ville.

Ce matin-là, Marès, entré au restaurant Mazella, déjeunait d'une soupe maigre et de légumes bouillis. Il était seul. Emmanuel travaillait comme d'ordinaire, car la corporation des charbonniers, très jalouse de son indépendance, différait par point d'honneur son adhésion à la grève. D'ailleurs, l'amitié des deux jeunes gens se relâchait de plus en plus, bien qu'ils habitassent toujours ensemble, chez Mme Bonamour. Emmanuel, qui ne comprenait rien à l'inertie du théosophe, lui reprochait de trahir la cause du peuple.

Quoi qu'il en fût, Marès était à peu près l'unique représentant de sa classe, dans cette salle, où, la semaine d'avant, les bourgerons et les blouses se trouvaient encore en majorité. Un grand nombre de tables étaient inoccupées, et deux garçons suffisaient maintenant au service.

A part quelques pilotes et des gens d'équipage, il n'y avait guère que des gendarmes, bonnes têtes pacifiques de ronds-de-

cuir et de pères de famille. C'étaient des brigadiers, des maréchaux des logis. La mine en fête, ils vidaient des litres, s'empiffraient de pâtes et de fritures avec une sensualité réjouisssante. Ils étaient heureux. La grève s'annonçait plutôt bénigne, tout paraissait tranquille : ce serait, pour eux, une véritable partie de plaisir! Et on les devinait enchantés de troquer la pitance frugale du ménage ou de la caserne contre les nourritures plantureuses du restaurant, de battre le carton dans les cafés, de faire sonner leurs éperons dans les lieux de plaisir, de goûter enfin à toutes les délices de la grande ville!...

Marès souffrait de ce voisinage. Un sous-lieutenant de dragons, le monocle à l'œil, la cravache haute, sortit du « salon » pour rejoindre ses hommes qui stationnaient sur le quai. A l'apparition de l'officier, le peintre, obsédé par les griefs d'Emmanuel, se repentit d'avoir mangé avec les séides du Pouvoir, et il en éprouva une sorte de honte, comme si, réellement, il fût passé à l'ennemi.

Il promenait un regard humilié sur tous ces gaillards qui se bourraient consciencieusement, lorsque Marguerite, du comptoir, lui fit signe de s'approcher :

— Vous voyez! — dit-elle, en lui montrant la salle aux trois quarts vide, — ce sera demain la famine!... même pour nous!

— Que voulez-vous! Je n'y puis rien!...

Ils se taisaient, comme oppressés l'un et l'autre par des pensées qu'ils n'osaient se découvrir : il était clair que la déconfiture du restaurant Mazella n'était point ce qui les préoccupait le plus. Marguerite, la première, se décida à parler :

— Écoutez, monsieur Marès, — murmura-t-elle, — je vais vous demander un service d'ami!... Priez de ma part Emmanuel de ne plus reparaître ici!... Cosmo est de retour! vous savez ce qui s'est passé entre eux!

A cette nouvelle, Marès sursauta. Si détaché qu'il fût des petites misères humaines, il ne pouvait s'empêcher de frémir à l'idée du péril que courait son camarade. La maestra elle-même s'avouait très alarmée, non pas seulement pour Emmanuel, mais aussi pour son mari.

Le mineur avait quitté Monte-Carlo, la construction de la ligne de tramways étant terminée. Dans l'espoir qu'on allait commencer l'agrandissement du Bassin-National, il était accouru à Marseille. Mais la grève ajournerait indéfiniment l'exécution

des travaux. Pour comble de déveine, il ne restait pas un seul chantier ouvert. Alors Cosmo, ne voulant point demeurer inactif, s'était engagé comme portefaix sur les quais de la Joliette. Depuis deux jours, il y travaillait clandestinement, la nuit, avec une escouade de Piémontais. Marguerite tremblait qu'il ne fût attaqué par les grévistes :

— Il ne manquait plus que cela ! — fit-elle, en s'animant soudain, — ah ! monsieur Marès, il y a un mauvais sort contre nous ! Tout tourne mal depuis que je suis revenue d'Italie !... Si le restaurant ferme, nous voilà sur le pavé, sans gîte, sans gagne-pain?... Et, comme si ce n'était pas assez de ce tourment, Cosmo s'obstine à travailler malgré la grève, au risque de sa vie ! Enfin, Emmanuel n'est pas raisonnable !... Mon Dieu ! si mon mari le rencontrait ici !...

Elle s'affolait tellement que son trouble gagna Marès. Néanmoins, il s'efforça de calmer la jeune femme :

— Pour ce qui est d'Emmanuel, — dit-il, — je vous promets de faire le possible... bien que j'aie peur de ne pas être écouté !... A présent, il se défie de moi !

— Comment ?... Vous êtes brouillés?...

Et la maestra consternée s'effraya davantage.

— Non ! — dit Marès, — nous ne sommes pas brouillés !... Mais nous n'avons plus la même intimité qu'autrefois !... C'est parce que j'ai rompu avec les anarchistes ! Tous m'en veulent, me détestent, me traquent comme une bête dangereuse !... Si vous saviez ce que j'endure !...

A son tour, le peintre de carènes confessa ses rancœurs et ses angoisses. Il rappela les huées qui l'avaient accueilli au bar Coupon. L'avant-veille encore, dans un meeting tenu à la Belle-de-Mai, il avait essuyé de pires avanies. Comme il essayait de prendre la parole, des malandrins s'étaient précipités sur lui, l'avaient roué de coups. Werhlé, jouant le magnanime, s'était interposé avec une insultante pitié. Et on l'avait jeté dehors, en le traitant de « mouchard » et de « calotin ! »

— Mais je ne suis pas le seul qu'ils aient malmené ! — ajouta-t-il, avec un amer sourire, — j'étais en honorable compagnie !... Ils ont déversé l'injure sur quiconque n'est pas de leur avis. Ils ont même attaqué des absens, de grands écrivains, des penseurs !... Oui ! ils ont traîné Tolstoï dans la boue. Ce Tolstoï qu'ils ont tant loué n'est plus bon à donner aux chiens ! C'est

un « endormeur, » parce qu'il prêche, comme nous, l'acceptation, la conversion morale!... Ah! ce sont de belles âmes! Et, quand on songe aux mobiles qui les poussent, c'est à désespérer, à se retirer du monde!... Car toute cette agitation cache d'infâmes tripotages!...

Se montant de plus en plus, Marès conta les rumeurs qui couraient. C'étaient, — disait-on, — les Artaud, père et fils, qui, par l'intermédiaire de Jaubert et de Werhlé, auraient fomenté cette grève! Il s'agissait, au fond, de renverser la municipalité collectiviste pour la remplacer par toute une bande organisée et compacte de socialistes indépendans. Le père Artaud, gros entrepreneur, en espérait l'adjudication des travaux du Port, et son fils Maxime, le bossu, y pêcherait en eau trouble un mandat de député!

— Je m'en doutais d'ailleurs! — conclut le peintre. — Déjà, l'année dernière, mon ami, M. Charles Artaud... vous vous souvenez? celui qui a plaidé pour vous?... Eh bien, il m'avait averti à mots couverts des manigances de sa famille!... Il ne ressemble guère à son frère, celui-là! Quel brave homme!...

Marguerite s'indignait : « Comment? C'était à cause de l'égoïsme, de la vanité, de la rapacité de ces gens riches que tant de misérables allaient souffrir?... »

— Car, vous savez, monsieur Marès, la plupart marchent à contre-cœur!... La semaine passée, quand ils venaient ici, je les entendais crier contre la Bourse du travail! Mais, à présent, ils n'osent plus rien dire, par peur de se compromettre : ils voient partout des espions!... C'est égal! ces socialistes et ces anarchistes qui veulent faire, malgré lui, le bonheur du peuple...

— Oh! le bonheur du peuple! — interrompit Marès impétueusement, — c'est bien le dernier de leurs soucis! Dites plutôt qu'ils en ont la haine, ou le dégoût! D'abord, ils ne le comprennent pas, car tous sont des bourgeois ou tendent à le devenir. Dès qu'un ouvrier a sur sa casquette les galons de contremaître, il se croit immédiatement d'une autre pâte que ses camarades de la veille!... l'histoire d'Escartefigue en est une preuve entre mille!... Vous le connaissez, n'est-ce pas?...

— Mon Dieu! — fit la maestra, — j'ai entendu parler de lui par Emmanuel, qui en disait du bien!... Il est si bon, Emmanuel!

— Et si naïf, hélas! — répliqua Marès.

Avec une maligne joie, le théosophe dénonça la roublardise du personnage, ex-trésorier du syndicat des Dockers. Pour le détacher de la grève, la préfecture lui avait offert une grasse sinécure, l'inspection des Enfans assistés!...

— Avouez que c'est monumental! Un ancien portefaix qui sait à peine mettre l'orthographe!... bombardé inspecteur de l'Assistance publique!... Huit mille francs d'appointemens! Est-ce gentil?

Mais, d'après Marès, Escartefigue n'avait fait en cela qu'imiter l'exemple de ses chefs. Tous ces socialistes se ressemblaient. Chez tous, c'était la même démangeaison de se frotter à des gens riches ou titrés, le même appétit de jouissance immédiate, un besoin perpétuel de bombances et de godailles!... Ainsi, pour le meeting de la Belle-de-Mai, Jaubert et Werhlé avaient fait venir de Paris le célèbre Crébessac, le grand orateur du parti. Eh bien! ces messieurs avaient commencé par se rendre en voiture au Palace-Hotel, le plus somptueux établissement du Prado, où un déjeuner fin était préparé pour eux. Et ils étaient arrivés à la réunion, rotant la truffe et mâchonnant de gros cigares bagués d'or!

Après avoir débité ce potin, Marès, brusquement, s'arrêta court, un peu confus de s'abaisser à de pareils argumens. La passion, la rancune l'avaient emporté! Pour revenir aux raisons théoriques, il ajouta :

— Peut-on être socialiste!... Anarchiste passe encore! mais socialiste!...

Et, sur un ton d'inexprimable mépris :

— J'appelle socialiste quiconque pense bassement!

Cependant, la maestra bouillait de colère contenue, en écoutant ces propos.

— Vous devriez agir contre eux, monsieur Marès! — conseilla-t-elle, — vous qui êtes un conférencier... qui avez encore tant d'influence dans les milieux ouvriers!... Croyez-moi! Beaucoup vous suivraient!... et peut-être que de grands malheurs seraient évités!...

— Non, non! — dit le théosophe, avec une sombre obstination, — je ne veux plus rentrer dans la lutte!

Et, aussitôt, d'un ton mystique :

— Ma voie est ailleurs!

— Vous avez tort!... De votre part, c'est presque une désertion.

Une désertion! Marès se troubla : il retrouvait dans la bouche de Marguerite la même accusation que dans celle d'Emmanuel et des anarchistes. Mais la maestra insistait, comme si elle plaidait une cause personnelle. Elle répéta encore :

— Vous avez tort, monsieur Marès !

— Je n'ai pas d'autre juge que ma conscience ! — répondit-il, avec un accent de défi.

Néanmoins, il sentait chanceler toutes ses résolutions. Et, en même temps, il s'irritait de ce que les autres, — des ignorans, des esprits faibles, ou des coquins, — prétendissent juger sa conduite... Tout d'un coup, un tremblement nerveux secoua ses membres, agita ses mains.

D'un geste saccadé, il salua Marguerite, et, sans rien dire, il s'en alla, farouche, les yeux hostiles.

V

Le dimanche suivant, vers huit heures, Marès descendait la rue du Petit-Puits, pour rejoindre ses disciples au *Splendid-Bar*. On était dans la seconde quinzaine de juillet. La journée avait été brûlante. Marès venait de la passer tout entière dans sa chambre, à méditer sur des textes boudhiques. Quoique affaibli par les jeûnes et anémié par les chaleurs de la canicule, il se trouvait dans un état d'exaltation singulière. La fréquence des exercices spirituels, l'intensité de la concentration mentale surexcitaient ses nerfs et le maintenaient debout, malgré l'épuisement de son corps.

Il s'arrêta un instant sur le quai de l'Hôtel-de-Ville, pour respirer un peu d'air frais. Le crépuscule achevait de s'éteindre dans des rougeurs d'incendie, quelques navires à voiles stagnaient sur l'eau noire, et les grands bras des vergues se tendaient, rigides, vers les pourpres sanglantes du ciel. Mais le spectacle des choses extérieures offensait Marès. Il reprit sa course dans la direction du bar.

Le théosophe était inquiet. Les paroles de Marguerite l'avaient bouleversé bien plus profondément qu'il ne l'eût pensé d'abord. Au sortir du restaurant Mazella, il s'était cru obligé d'examiner à nouveau les règles de sa conduite, et, dans le

premier moment de désarroi, pressé de scrupules, il se persuada que son abstention était coupable. Puis l'amour-propre s'en mêla. Il songeait avec amertume que les intrigues de Werhlé et de Jaubert l'avaient dépossédé de son autorité sur les masses. Quelle belle occasion de la ressaisir!... Mais, aussitôt, il devina le piège où le fourvoyait son orgueil. Une lutte, même simplement oratoire, contre la Bourse du travail entraînerait, à la longue, des violences matérielles. Et les maîtres de la Sagesse condamnent toute violence contre les créatures. C'était uniquement par la douceur, par la charité, par l'exemple de la vertu qu'on pouvait sauver les hommes!

D'ailleurs, il avait charge d'âmes! Ces disciples qui s'étaient groupés spontanément autour de lui et dont le nombre augmentait sans cesse, qu'allaient-ils devenir, une fois privés de son enseignement?... Enfin, son ami le plus cher, cet Emmanuel qu'il s'était aliéné, sans doute par sa faute, n'avait-il pas le devoir de le racheter avant tous les autres et de le reconquérir?

Ce souci tourmentait Marès par-dessus tout. Il avait transmis à son camarade la requête de la maestra en y joignant ses propres instances, et le charbonnier avait très mal pris la démarche. Cette obstination à l'éloigner de Marguerite finissait par lui inspirer des soupçons et comme une vague jalousie. Il en était résulté entre eux plus de défiance et de froideur. Ce soir-là, pour la première fois, Emmanuel n'assistait pas à la conférence théosophique. Il avait déclaré qu'il se rendait, comme tout le monde, à la Bourse du travail : « Moi, je suis d'abord avec ceux de ma classe! » prononça-t-il d'un ton presque agressif. Et Marès, blessé de cette défection, en avait conçu un grand chagrin.

Les Dix l'attendaient à l'intérieur du bar. Ils paraissaient abattus comme des gens sans travail et qui sont inquiets du lendemain. Seul, le laveur de vaisselle, souriant et gras, conservait sa placidité habituelle. En guise de fume-cigarettes, il élevait en l'air un os de poulet encore muni de ses tendons et merveilleusement culotté. Il semblait tout fier d'exhiber un objet si curieux.

Cependant, les autres avertissaient Marès des bruits alarmans qui circulaient. La grève, tranquille jusque-là, menaçait de tourner au désordre. Il était question de châtier les dissidens qui, au mépris de la décision syndicale, continuaient leur ser-

vice. Des coups de main, assurait-on, se préparaient contre eux!

Effectivement, certains indices trahissaient dans la foule dominicale une nervosité insolite. Le bar lui-même n'avait pas son aspect ordinaire. Des individus de mine suspecte effarouchaient les consommateurs paisibles. C'étaient des étrangers, ou des gens que personne ne connaissait, toute une lie faubourienne refluée vers le centre de la ville. Les Russes, les Siciliens, se distinguaient dans cette tourbe par les caractères nettement opposés de leurs physionomies : ceux-là roses et charnus, ceux-ci desséchés et noirs comme des cotrets de fagots carbonisés. Un des Siciliens dévisageait Marès avec une insistance hostile. La chevelure hérissée, l'air inculte d'un berger des Abruzzes, le front déprimé pareil à une grosse pierre qui lui eût écrasé le bas de la figure, il frappait par une expression effrayante de fanatisme et d'abrutissement!... Où le théosophe avait-il vu cette tête obtuse? Sans doute dans une réunion d'anarchistes, autrefois, alors que lui-même était encore « compagnon. » A constater l'éclat féroce des prunelles braquées sur lui, Marès s'en voulait presque d'inspirer tant de haine!

Un des Dix, le marchand de boules de gomme, lui glissa mystérieusement à l'oreille :

— Vous savez? Tous ces types-là, il paraît qu'ils sont envoyés ici par les Génois!... Oui! Ils viennent entretenir la grève pour couler le port de Marseille.

— Quelle absurdité! — dit Marès, en haussant les épaules.

Pourtant, le peintre de carènes était trop bon Marseillais, il connaissait trop bien la vieille rivalité entre les deux villes pour ne pas se sentir enclin à admettre ces rumeurs accusatrices. En tout cas, la présence de ces étrangers lui causait toute espèce d'appréhensions. Sûrement, dans une émeute, ils n'auraient pas les mêmes scrupules que les gens du pays! D'ailleurs accoutumés, chez eux, aux pires brutalités répressives, menés par le sabre et la baïonnette, ils se riraient des adjurations conciliatrices et de la douceur française, trop faible contre leur barbarie!

Si tourmenté qu'il fût, si peu rassuré pour lui-même, le théosophe se mit néanmoins à parler, selon son habitude, avec l'espoir peut-être d'oublier aussi les idées sombres qui l'obsédaient.

Mais le voisinage des anarchistes le préoccupait malgré lui. En réalité, c'était à eux qu'il s'adressait, bien plus qu'aux misérables réunis pour l'écouter. C'étaient leurs doctrines qu'il réfutait, qu'il condamnait, et il enveloppait celles des socialistes dans la même réprobation. Il leur reprochait à tous la bassesse de leurs âmes, la grossièreté de leurs sens, l'opacité de leur matérialisme, l'inintelligence de leurs négations...

Tout à coup, la haute taille d'Emmanuel apparut dans l'encadrement de la porte d'entrée. Il avait l'air agité et hagard. Un instant, il hésita, tournant ses gros yeux à droite et à gauche, et, soudain, il fonça vers Marès :

— Viens vite! J'ai deux mots à te dire!... Tout de suite, tout de suite! Ça presse!...

L'accent de sa voix était si impérieux et il se dégageait de toute sa personne une telle contagion de peur que le théosophe se leva précipitamment. Emmanuel le fit sortir par une porte latérale qui s'ouvrait sur une ruelle :

— Sauve-toi par là! — jeta vivement le charbonnier, — ils te cherchent!

— Qui? — demanda Marès recouvrant aussitôt son assurance.

— Une bande d'anarchistes!... Je quitte la réunion, Jaubert les a excités contre toi, contre ceux qui continuent le travail!... Tiens! les voilà qui arrivent! Entends-tu comme ils crient?...

Scandées par un piétinement sourd, des clameurs s'élevaient du côté de la Cannebière :

— A bas les traîtres!

— A bas les « jaunes! »

— A mort, à mort!

Marès, très pâle, ne bougeait pas, malgré les exhortations d'Emmanuel qui le poussait vers un corridor :

— Je reste! — dit-il, — ce serait lâche de me sauver!...

— Prends garde! Ils auront ta peau!

— Je n'ai pas peur de mourir!

Il ne mentait point. L'ivresse du sacrifice le transportait, lui ôtait le sentiment du danger. Ce serait si beau de verser son sang pour la foi nouvelle!...

Au même moment, la bande déboucha sur le quai, mais elle ne pénétra pas dans le bar. Elle s'engouffra toute dans la rue de la République, et les hurlemens se firent plus distincts :

— A bas les traîtres!

— A mort! à mort!

Ceux qui étaient dans le bar et dans les estaminets d'alentour se répandirent immédiatement au milieu de la chaussée. Des groupes coururent pour se joindre aux manifestans. Un souffle de démence balaya les trottoirs, c'était comme un grand vent furieux qui bouleversait tout sur son passage :

— Je vais avec eux! — cria Marès en s'élançant, — je veux leur parler, leur dire...

Ses paroles furent étouffées par le vacarme. Derrière lui, Emmanuel gémissait :

— Tu es fou!... Sûr! C'est la mort pour toi!

— Ça m'est égal! Et puis, il n'y a pas de mort!...

Et il accéléra son allure, entraînant son camarade sur ses pas.

Comme soulevés par la foule, ils remontèrent la rue de la République, traversèrent le rond-point. Il était huit heures et demie. Les boutiques encore éclairées se fermaient en hâte. Quelques rares curieux se montraient aux balcons.

Le flot des manifestans envahit le terre-plein de la Joliette, reflua, d'un seul élan, vers l'étroite avenue qui relie le quai à la place d'Afrique. Un cordon de gendarmes à cheval en gardait l'entrée. Le barrage insuffisant fut instantanément rompu. Bride abattue, des cavaliers détalèrent dans toutes les directions pour réclamer des renforts. Maintenant, la voie était libre.

La foule s'y engagea, chantant la *Carmagnole*, qu'entrecoupaient des clameurs toujours plus menaçantes:

— A bas les jaunes!

— A mort! à mort!

Et les cris s'amplifiaient en échos formidables dans le silence de ce long couloir bordé, d'un bout à l'autre, par les Docks des Messageries maritimes, dont la façade interminable et funèbre déployait l'alignement de ses fenêtres et de ses portes closes.

Emmanuel et Marès, jouant des coudes, s'évertuaient dans la cohue pour rattraper la tête de la colonne. Brusquement, une femme que le charbonnier avait heurtée se retourna vers lui. C'était Marguerite, échevelée, éperdue de terreur. Elle chuchota, d'une voix haletante:

— Je vous en prie, monsieur Emmanuel, si vous pouvez quelque chose près de vos amis, faites-le!... Je vous en prie!

C'est l'équipe de Cosmo qui travaille là-bas! Ils sont en train de charger des vivres pour un bateau allemand!...

Il ne répondit pas. Le nom de Cosmo avait glacé subitement sa tendresse, paralysé son bon vouloir. Mais Marès, ému de pitié, tremblant d'une colère belliqueuse:

— Ne craignez rien, madame Marguerite! Nous le défendrons!

— Oui, oui! je vous en conjure, monsieur Marès!...

En échangeant ces phrases brèves, ils couraient toujours avec la foule. Enfin, ils atteignirent l'extrémité du môle, qu'un chenal de communication sépare de la place d'Afrique.

A gauche, dans un éblouissement de lumière électrique, le bateau allemand, le *Kaiser Wilhelm*, venait de surgir, énorme et splendide sous les dorures de sa carène entièrement peinte en blanc, avec ses quatre cheminées hautes et trapues comme des tours. Embossé contre le quai des Anglais, il dominait de sa masse colossale tout le bassin du Lazaret.

C'était un navire de touristes. Les passagers s'étaient mis à table pour le repas du soir. Un orchestre installé dans la salle à manger des premières jouait une valse viennoise. Les dîneurs, attirés par les vociférations des manifestans, étaient montés sur le pont, et là, accoudés au bastingage, amusés et tranquilles, en gens qui n'ont rien à redouter, ils contemplaient de loin le tumulte.

Un grande espace d'eau s'étendait entre eux et les assaillans, et, déjà, les douaniers avaient replié le pont tournant qui enjambe le canal: la place d'Afrique et le quai des Anglais étaient ainsi inaccessibles! Mais les « jaunes, » les portefaix qui, sur le môle, chargeaient des vivres et des colis pour le bateau, se trouvaient cernés, d'un côté par leurs agresseurs et, de l'autre, par la mer. La moindre poussée allait les faire choir dans le canal. Certains avaient réussi à s'échapper, en s'entassant sur des chalands et des remorqueurs qui gagnaient le large à toute vitesse. D'autres plongeaient résolument dans le bassin, et ils s'efforçaient de rallier le navire à la nage.

Soudain, une bousculade effroyable se déchaîna sur le terre-plein. Des cris retentirent, des appels au secours. On se colletait au hasard, dans la pénombre. Marguerite, suffoquée par l'angoisse, se dressait sur la pointe des pieds. Elle avait aperçu Cosmo acculé contre une borne du pont, avec une dizaine de

camarades, ceux qui n'avaient pu s'esquiver sur les embarcations. D'un geste fébrile, elle saisit le bras d'Emmanuel qui la protégeait contre les bourrades :

— Défendez-le ! je vous en supplie, Manuel ! Faites cela pour moi !...

Dans son trouble, elle avait pris la main du colosse, et elle la serrait d'une pression insistante qui ressemblait à une étreinte amoureuse. Cette caresse inconsciente le grisa. Instantanément, le passé s'abolit au fond de sa mémoire. Il oublia son ressentiment, sa jalousie, il ne comprit qu'une chose, c'est que Marguerite souffrait. Et il ne voulait pas qu'elle souffrît !...

Tout d'un bloc, effaçant ses larges épaules, il s'enfonça dans la mêlée, tandis que Marès, grimpé sur un chariot, tentait de haranguer la multitude :

— Camarades ! Au nom de la justice et de l'humanité...

La voix grêle se perdit au milieu des huées, des invectives, du tapage qui redoublait.

Durant plusieurs secondes, un remous de la foule déroba la vue de la scène à Marguerite. Puis, elle distingua un individu à figure de nervi, avec un mouchoir de soie violette autour du cou, qui se ruait sur Cosmo, en brandissant un long couteau à virole. L'homme hurla :

— Tiens, canaille ! Voilà longtemps que je te l'avais promis !

Emmanuel bondit pour parer le coup. Mais, aussitôt, il chancela, s'affaissa sur le pavé, le ventre ouvert. Un cri d'horreur s'éleva, suivi d'une détonation. En même temps, Marès battit l'air de ses deux bras, et s'écroula sur les sacs du chariot...

— Sauve qui peut ! Sauve qui peut !

Des pas rythmés de chevaux résonnaient dans le lointain. Les gendarmes et les dragons arrivaient au trot.

Toutes les issues étaient bloquées. Ce fut une clameur de détresse, puis une panique ignoble, une véritable lutte entre manifestans, chacun essayant, pour fuir, de passer sur le corps du voisin. La maestra, renversée, écrasée par des hommes, s'évanouit...

Un quart d'heure après, la cavalerie avait nettoyé la place.

Un silence lugubre régnait de nouveau sur les quais déserts.

Les passagers du bateau allemand redescendus dans la salle à manger continuaient leur dîner interrompu. Quand l'orchestre

se remit à jouer ses mélodies viennoises, ce fut comme une explosion de gaîté après l'alerte récente. L'animation du paquebot, un instant suspendue, reprenait plus intense. Des petites filles, leurs nattes sur le dos, se poursuivaient, en criant, le long des passerelles...

Et, dans le flamboiement de ses soleils électriques, le monstrueux navire tout étincelant de dorures, tout bruyant de rires et de musiques, le *Kaiser Wilhelm* réfléchissait, sur les eaux mornes du bassin abandonné, sa silhouette triomphale.

VI

A l'Hôtel-Dieu, dans le vestibule qui précède la salle des blessés, quatre brancards recouverts de leurs tendelets de coutil venaient d'être déposés par des infirmiers escortés d'agens de police.

La porte du vestiaire était ouverte sur le vestibule. A l'intérieur de la pièce exiguë, l'interne de garde et la surveillante causaient affaires de service, tout en lançant des regards distraits du côté des brancards:

— C'est étonnant! — plaisanta l'interne. — Pour un dimanche, les cliens sont rares!... Il faut croire que les ivrognes et les nervis se sont mis en grève, comme les autres!...

— Patientez! — dit la femme, en riant, — vous ne perdrez pas pour attendre!...

Ils attendirent encore quelques instans. Cependant l'horloge suspendue au-dessus du bureau de la surveillante sonna dix heures et demie. Il n'arrivait plus de brancards. Alors l'interne, en bâillant, se décida à se lever de sa chaise. Il était en manches de chemise et il s'épongeait le front avec le coin de son tablier, car la chaleur était suffocante.

Les brancards gisaient sur le dallage comme des cercueils à l'abandon. Rien ne bougeait sous les toiles des tendelets. On ne percevait même pas le souffle des respirations.

A l'apparition de l'étudiant, les agens avaient pris une attitude militaire, — et ils le considérèrent placidement, tandis qu'il soulevait la courtine de la première couchette.

Un adolescent, presque un gamin, y était étendu. De longs cils blonds formaient une petite ombre sur sa joue brûlante et moite de sueur. Vêtu d'une simple chemise, son corps mince et

robuste n'accusait aucune blessure apparente. L'enfant semblait dormir.

— Ouvre tes yeux! — commanda rudement l'interne.

Entre les paupières décloses, il montra deux prunelles dures comme des billes d'agate, qui lui donnaient l'air d'un jeune chat sauvage :

— Qu'est-ce que tu as?...

— Un coup de couteau!... là!... à la cuisse!...

L'interne retroussa lestement la chemise. Les prunelles d'agate épiaient ses moindres mouvemens avec une expression d'angoisse et de défiance.

— Qui est-ce qui t'a fait ça?...

— J'sais pas!... C'est en jouant... un camarade!...

— Et comment est-ce qu'il s'appelle, ton camarade?...

— J'sais pas!... Je l'ai pas vu!...

— D'où es-tu?

Fermant les yeux, avec une feinte lassitude, l'enfant murmura :

— Du Rouet!

— Ah! un sale quartier! Ce n'est pas surprenant!

Et l'interne, haussant les épaules, s'adressait à la surveillante :

— Ils sont admirables, ces gaillards-là!... Du plus grand au plus petit, ils se feraient hacher en morceaux plutôt que de dénoncer un des leurs!

Tout en parlant, il examinait le blessé qui occupait le second brancard, — un beau garçon brun, le visage coloré, l'épiderme épais et luisant, à la façon des gens de mer. Plongé dans le coma, il ne remuait point.

— Et celui-ci?

— Un coup de couteau dans le ventre! — s'empressa de répondre un des agens.

— Toujours la même chose! — bougonna l'interne, dont les mains palpèrent sous la vareuse de l'individu.

— Allons! ça ne sera pas grave!

Il essuya après une serviette ses doigts barbouillés de sang, et il continua sa visite.

— Celui-ci, aussi, a reçu un coup de couteau dans le ventre! — dit l'agent, en désignant un autre brancard, — il n'en mène pas large, vous verrez!...

On dégagea complètement la couchette où Emmanuel était recroquevillé, les genoux remontés très haut comme s'il s'efforçait instinctivement de retenir le poids de ses entrailles. Inerte, le visage livide, les paupières bleuies, ses longues moustaches tombantes, il offrait déjà tous les stigmates d'un cadavre.

Pendant que l'interne mettait à nu la blessure, l'agent de police fournissait des explications: c'était une victime des grévistes! Quand on l'avait ramassé au bout du môle, en face de la place d'Afrique, il était mourant. Déjà, au commissariat, on avait cru qu'il passait!...

Le carabin, qui n'écoutait pas, secoua la tête, en ébauchant une grimace significative:

— Fichu! Il n'en a pas pour longtemps!...

Et, consultant du regard la surveillante, il interrogea :

— Je me demande si c'est la peine de le coucher?...

— Si, si! Couchons-le tout de même! — dit la surveillante, par peur d'engager sa responsabilité.

Comme l'interne s'avançait vers le quatrième brancard, l'agent de police dit encore :

— Celui-là, c'est son camarade!... En tout cas, on les a trouvés ensemble!... Il a reçu une balle un peu au-dessous du cœur!... Même qu'au commissariat, nous avons été obligés de le panser, tellement il perdait de sang!...

Marès, allongé sur le dos, avait gardé sa pleine connaissance. Sauf la pâleur cireuse du visage et l'éclat excessif des pupilles, il n'était pas changé. Mais il respirait difficilement et un peu d'écume rosâtre restait collée au coin de ses lèvres. La poitrine oppressée, les yeux chargés d'une détresse immense, il articula :

— Et moi, monsieur le docteur, est-ce que j'en ai pour longtemps?...

L'interne accueillit cette question comme une inconvenance :

— Taisez-vous! — répliqua-t-il sévèrement, — ne parlez pas!... Ne vous agitez pas!...

— Il a l'air nerveux! — remarqua la surveillante.

— Et raisonneur! — ajouta l'interne, d'un ton vexé.

Marès fixait sur lui un regard aigu, comme s'il cherchait à lui arracher le jugement qu'il taisait. Des gouttelettes de sueur humectaient la cavité de ses tempes, il avait encore pâli, et il paraissait épuisé par l'effort qu'il venait de faire en parlant. Mais on devinait derrière ce front blêmi d'agonisant une pensée tou-

jours vivante, dont la lucidité implacable défiait la mort, et, dans ces yeux étrangement dilatés, une puissance quasi surnaturelle de vision.

Laissant retomber ses bras, avec un geste de complet détachement, l'interne s'éloigna. Le moribond avait compris. On rabattit les toiles autour de sa couchette, et tout à coup, au balancement du brancard, il sentit qu'on le transportait dans la salle commune...

Une clarté trop crue l'offusqua. La surveillante venait de tourner le bouton des becs électriques. Mais l'éclat factice des lampes n'éclipsait point le rayonnement lunaire, qui bleuissait les lointains de la ville et du port, et qui, par les fenêtres libres, faisait irruption dans la salle. A cause de la chaleur, les portes elles-mêmes étaient ouvertes à deux battans. Des insectes bourdonnaient au plafond, autour des ampoules incandescentes...

Réveillés en sursaut, au bruit des pas et des voix, les malades rejetaient leurs couvertures, se dressaient curieusement. Quelques-uns, trompés par la vivacité de la lumière, s'imaginaient que c'était l'aube. Ce fut d'un bout à l'autre de la pièce un véritable branle-bas matinal. Un fou, un hystérique, le front bandé de linges rougeâtres, acclamait déjà le déjeuner. Il glapissait :

— La soupe! la soupe !...

Et, saisissant sur la table de nuit une petite cuiller qui trempait dans un bol de tisane, il se mit à taper en cadence contre les barreaux de son lit, en chantonnant très vite :

— Voilà le fricot! voilà le fricot!

Il se pâmait d'aise, il riait, se convulsait dans des gloussemens d'une bouffonnerie macabre. La contagion gagnait les autres, qui commençaient à se démener aussi. Il fallut endormir l'hystérique avec du chloroforme, pour calmer l'effervescence générale. Les ampoules s'éteignirent, le silence se rétablit tout à fait, et, sous l'éclairage spectral de la lune, les choses environnantes parurent plus sinistres.

Sur le lit où on l'avait installé, — le deuxième de la file, — Marès, l'esprit plus lucide que jamais, les prunelles fixes, regardait anxieusement...

Emmanuel, toujours inerte, reposait à côté de lui... Il l'avait presque oublié : une terreur intense précipitait le rythme de son pouls ralenti ! Les figures de blessés qu'il avait entrevus tout à

l'heure, à la lumière des lampes, ressurgissaient, pour lui, de la pénombre douteuse. C'étaient des têtes démoniaques, qui se confondaient dans sa mémoire avec celles des émeutiers, ses bourreaux : toutes les horreurs de la chair meurtrie ou décomposée !... Un scrofuleux, dont les traits s'effaçaient et sombraient sous un bouillonnement de pustules ! Un vitriolé, dont le visage n'était qu'une plaie rouge, qui n'avait plus d'yeux ni de narines, plus de lèvres pour cacher ses gencives et ses dents !... Maintenant, à cinq pas de lui, sur le lit d'en face, un homme gesticulait, brandissant le moignon de son bras coupé, et, dans son masque blafard, les orbites se creusaient comme deux trous de ténèbres, et il avait l'apparence d'une statue de plâtre qui, subitement, se serait mise à bouger.

Le théosophe prit peur, ses mâchoires claquaient, il se persuadait qu'il était entouré de fantômes. Et, avec son goût du mystère et ses habitudes de logicien, il raisonnait contre lui-même, il justifiait les divagations de ses sens. Depuis près de mille ans qu'on mourait à cette même place où, bientôt, il allait mourir, lui aussi, des légions de larves humaines y avaient germé, comme des vers dans une riche pourriture. Des milliers d'agonies qui guettaient la sienne, y formaient une atmosphère étouffante de désespoir et de passion furieuse !...

A cette idée, il s'affola davantage, il se retourna vers Emmanuel, comme pour chercher du secours auprès de lui :

— Frère !... Je t'en supplie, donne-moi ta main !

Le blessé restant immobile, il reprit plus haut :

— Dis, frère ?... M'entends-tu encore ?...

Au son de la voix connue, le mourant tressaillit enfin, balbutia des mots inintelligibles, puis, brusquement, il gémit :

— Marguerite ! Marguerite !... Je veux la voir ! Appelez-la !... Tout de suite, tout de suite !...

La surveillante accourut au bruit. Elle gourmanda Marès qui s'était levé à demi :

— On vous a recommandé de vous taire et de vous tenir tranquille, vous le numéro deux !

Mais Emmanuel ne cessait pas de gémir :

— Je veux la voir ! je veux la voir !

— Qui veut-il voir ? — demanda l'infirmière à Marès.

Celui-ci prononça péniblement :

— Sa sœur !... Il n'a plus qu'elle au monde !...

L'interne était arrivé derrière la surveillante. Tous deux discutèrent : le règlement autorisait l'entrée des parens, même en pleine nuit, si le malade se trouvait à toute extrémité !...

— Il paraît que c'est sa sœur ! — répéta l'infirmière.

— Allons ! faites venir cette femme ! — dit l'interne, très ennuyé du dérangement.

Marès eut beaucoup de peine à donner l'adresse de la maestra. Des suffocations spasmodiques le faisaient râler par intermittence.

De nouveau, des baves sanguinolentes affluèrent à sa bouche, et il s'affaissa, comme anéanti par une syncope. Emmanuel était retombé dans sa torpeur de fièvre...

Un temps assez long s'écoula... Puis, peu à peu, Marès se sentit renaître à la vie consciente.

Maintenant, le vaste dortoir était paisible. Par intervalles, des plaintes sourdes s'élevaient, ou de petits cris inarticulés, échappés à des malades qui rêvaient. Surpris par ce calme, ébloui par les grandes surfaces blanches des murailles qui luisaient comme du marbre, le théosophe essaya de se soulever sur ses coudes. Il regarda, droit devant lui, et, durant une minute, les yeux élargis de stupeur, il se crut encore une fois le jouet d'une hallucination : un spectacle d'une magnificence chimérique s'inscrivait dans les hautes baies des fenêtres et les arcades de la loggia extérieure.

Élancée vers le ciel comme une rose d'or colossale, l'image de Notre-Dame se dressait au faîte du Campanile. Sur le fond miraculeusement pur du ciel nocturne, le phare mystique découpait sa silhouette lumineuse. La lune épanouie flottait dans l'air embrasé par tous les feux de la canicule... De cette hauteur de l'Hôtel-Dieu, on n'apercevait pas les eaux du Port étalées au pied de la colline sainte. Seules, émergeaient les vergues des navires à l'ancre, et les petites flammes jaunes des lanternes suspendues à la pointe des mâts scintillaient comme des lueurs de cierges. Fourmillantes, innombrables, d'autres lueurs serpentaient, s'entre-croisaient sur les pentes rocheuses du sanctuaire. Çà et là, couronnée d'une aigrette de clartés, pareille au support d'un fabuleux candélabre, surgissait une cheminée d'usine. Quelques vitres, encore éclairées, brillaient doucement... Et, sous ce réseau de lumières vacillantes, toute la colline s'étageait comme un gigantesque reposoir, où, parmi les durs métaux des vases

sacrés et les buissons ardens des cierges votifs, trônaient la Vierge d'or et l'Enfant divin qui tendait, vers la souffrance des misérables, ses deux mains bénissantes...

L'espace était si limpide que la perspective s'abolissait et que tous les détails de la vision fantastique semblaient fixés sur le même plan. Avec les délices de cette nuit d'été, une paix auguste se répandait par les fenêtres ouvertes de la lugubre salle. Le Ciel venait visiter la terre. Du haut de son piédestal, la Vierge secourable se penchait sur les lits d'agonie. Elle était là, tout près ! Elle allait paraître, elle s'avançait, en assomption, dans les champs diaphanes de l'éther !...

Des anneaux métalliques grincèrent le long d'une tringle de fer. Marès frissonna. Il inclina son cou obliquement sur l'oreiller, pour diriger son regard vers la porte d'entrée. Le rideau de toile bise qui palpitait dans l'embrasure s'écarta, et il vit s'approcher deux ombres qui marchaient à pas muets sur les dalles miroitantes. Celle qui venait un peu en arrière était une femme en deuil. Une mantille de tulle noir emprisonnait ses cheveux, mais quand elle passait dans le clair de lune, ses cheveux resplendissaient comme une vapeur d'or. Marès reconnut la maestra...

Elle frôla de sa robe les couvertures du lit. L'infirmière qui la précédait, toucha l'épaule d'Emmanuel, en l'avertissant :

— Voici votre sœur !

Il persistait dans son immobilité, ne répondit pas. Alors la surveillante, ayant tiré de sa poche un flacon d'éther, le lui fit respirer un instant, et elle réitéra son appel :

— Entendez-vous?... C'est votre sœur !

— Ma sœur?...

Sa voix, lointaine et voilée, était méconnaissable. Il ébranla son buste, faiblement, érigea sa nuque, et, tout à coup, avec l'accent d'une joie délirante :

— Oh !... madame Marguerite !... C'est vous !... vous êtes venue !...

Il était éperdu de reconnaissance, comme si Marguerite l'eût comblé par une telle faveur. Puis, aussitôt, sur un ton de reproche, où tremblait une tendresse timide :

— Trop tard !... c'est fini !

Une douleur si profonde, si déchirante s'exhalait dans ces paroles que Marguerite en eut le cœur brisé. Elle comprit tout

ce qu'il avait souffert pour elle, combien il l'avait aimée, et que jamais personne ne l'aimerait d'une adoration pareille!... Et voici qu'il allait mourir pour l'amour d'elle, sans un mouvement d'orgueil, sans un murmure de révolte, — simplement, bonnement!... Oui! il avait fait cela, lui l'ignorant qu'on bafouait, l'homme de peine, la bête de labeur, le pauvre charbonnier!...

Elle ne put retenir les sanglots qui gonflaient sa poitrine, et, dans un débordement de passion et de reconnaissance, elle se pencha sur lui, effleura son front d'un baiser, en pressant sa main.

Le misérable étreignait la main de Marguerite et il l'appuyait extatiquement contre ses lèvres.

Sa respiration devenait plus lente, plus saccadée.

Marguerite, debout, comme enchaînée par l'étreinte glacée du moribond, pleurait en silence... Soudain, il redressa la tête, et, les yeux noyés de larmes, il proféra dans un effort suprême :

— Mon frère!... Bethléem!... Écrivez-lui!

Puis il s'affaissa pour ne plus se relever. Ses doigts rigides lâchèrent les doigts de Marguerite.

— C'est la fin! — dit la surveillante, — voilà ses yeux qui se renversent!... Il faut vous en aller, madame!...

— Non! je resterai jusqu'au bout! Je ne l'abandonnerai pas!... Je veux prier pour lui!

Et la maestra ébaucha un signe de croix. Marès, de son lit, écoutait le dialogue funèbre :

— Ne priez pas! — dit-il, d'une voix basse, défaillante, — il n'en a pas besoin : il est meilleur que nous!... Je vous l'assure, il verra Dieu!

Mais la surveillante s'impatientait :

— Retirez-vous, madame!... Vous les fatiguez tous les deux!... D'ailleurs, le règlement interdit...

Elle la chassait presque. La jeune femme, comme frappée d'un coup plus rude que les autres, s'écroula sur le tapis. Agenouillée, elle baisa la main pendante d'Emmanuel. Puis, brusquement, ayant pris sa résolution, elle s'en alla, secouée d'un sanglot inextinguible.

Inquiets de cette agitation insolite, les malades s'interrogeaient d'un lit à l'autre. Le vitriolé s'était mis sur son séant, et, troublé par les pleurs de Marguerite, — les trous vides de ses yeux béant dans le noir, — il se demandait quelle torture pire

que les siennes faisait crier une âme, et il cherchait à voir cette grande souffrance qui traversait la maison de la mort...

Il était trois heures du matin. Emmanuel entrait en agonie. Marès succombait à une prostration qui engourdissait progressivement son cerveau.

Déjà, l'aurore s'annonçait. La lune était descendue derrière l'horizon. Dans le cintre des fenêtres et des hautes arcades de la loggia, la colline de Notre-Dame de la Garde se découpait en une masse noirâtre sur le fond gris du ciel. A peine si l'on distinguait, au sommet du Campanile, l'éclair vermeil de la statue d'or. Des brumes chaudes montaient au-dessus des eaux stagnantes du Port. Suivant les lignes parallèles des rues et des boulevards, les files des réverbères commençaient à pâlir... En bas, le long des quais, sur les pavés sonores, roulaient les chariots écrasans. Des claquemens de fouets crépitaient en salves prolongées. Après la trêve si courte de la nuit, la vie douloureuse et superbe renaissait.

Un courant d'air salin pénétra dans la salle des blessés, dissipant les miasmes, les puanteurs de phénol et d'iodoforme. Ranimé par la fraîcheur matinale, Marès sursauta, ouvrit les yeux. Il poussa un long soupir, puis un cri strident :

— Délivrance !... Dieu vivant !...

Sa bouche ne se referma point. La blancheur mate de sa peau se confondit avec celle des draps, ses narines se pincèrent. Une hémorragie intérieure pompait tout le sang de ses veines... Qaand l'interne l'ausculta, son cœur avait cessé de battre.

Une heure plus tard, au lever du soleil, Emmanuel expirait.

VII

Il faisait grand jour. Le premier angelus allait sonner au Campanile de la Major.

Enveloppée dans sa mantille de tulle noir, Marguerite stationnait devant la grille de la cathédrale, attendant que le sacristain ouvrît les portes. Elle était si lasse qu'elle finit par s'asseoir sur le parapet de la terrasse qui domine le Port. Cependant, elle n'avait pas envie de dormir. Les nerfs surexcités, encore toute frémissante de la scène tragique à laquelle elle venait d'assister, elle éprouvait, malgré sa fatigue, un continuel besoin d'agitation.

D'abord, au sortir de l'Hôtel-Dieu, elle avait couru à la maison, sans bien savoir ce qu'elle faisait, et, là, elle retrouva Cosmo qui dormait toujours d'un sommeil accablé. Échappé aux émeutiers, grâce au dévouement d'Emmanuel, recueilli sur une chaloupe du navire allemand, le mineur avait pu rejoindre son logis sans être inquiété. Mais, sous le coup des angoisses de cette nuit, il était tombé, à peine couché, dans une prostration telle qu'il n'entendit même pas sortir Marguerite.

A la vue de cet homme qui avait causé la mort de son ami, qui même, une autre fois, avait tenté de le tuer, une révolte la souleva. Elle voyait presque en lui un meurtrier, elle le regardait avec dégoût, l'esprit obsédé par les pires tentations : s'enfuir tout de suite, quitter cette brute qui l'avait si cruellement abandonnée autrefois !... Alors, éperdue, doutant d'elle-même, la pensée encore pleine des paroles si douces et si poignantes du moribond, elle s'était évadée de sa chambre, cherchant un secours surnaturel. Instinctivement, elle avait pris le chemin de la cathédrale. Et voici qu'elle était là, sur cette terrasse, les joues brûlantes de fièvre dans la fraîcheur du matin, attendant que l'asile sacré s'ouvrît à sa détresse.

L'adieu suprême d'Emmanuel résonnait toujours à ses oreilles. C'était en elle un déchirement si profond qu'elle se retenait pour ne pas crier. Elle n'aurait jamais cru qu'elle l'aimait autant ! Et en même temps, elle s'accusait elle-même, car, — la chose était trop sûre, — c'était elle qui l'avait poussé à la mort ! Elle avait fait pis peut-être ! Elle l'avait désespéré, elle avait été injuste et dure pour lui !... Fléchissant sous le remords, elle maudissait ses scrupules, sa réserve coupable, et, avec une ferveur insensée, elle s'épuisait à évoquer la chère image du mort, comme si, à force d'amour, elle pouvait lui rendre un peu de cette vie qu'elle lui avait ôtée !... Puis, tout se troublait dans son cerveau. A ces sursauts d'exaltation, à ces paroxysmes douloureux, succédaient des minutes de stupeur et d'inconscience totale. Hébétée, les yeux hagards, elle suivait machinalement les ondulations des vagues dans les lointains du golfe, ou les évolutions des cordiers catalans qui, déjà, sur le terre-plein d'en bas, installaient leurs chevalets et leurs dévidoirs.

Enfin, les portes des grilles tournèrent sur leurs gonds. Elle se précipita vers le parvis. Mais, aussitôt, elle modéra son élan,

surveilla ses gestes, craignant d'exciter des soupçons, de scandaliser les rares passans par l'étalage de sa douleur. Timidement, comme une voleuse, elle se glissa dans l'ombre du porche, s'arrêta près du bénitier; et, quand elle se fut convaincue que la cathédrale était encore vide, — tout à coup, elle marcha par grandes enjambées vers une place qu'elle connaissait bien, — la place où elle était venue si souvent, à ses heures de défaillance, chercher le réconfort et l'apaisement...

C'était au croisement du transept, sous la dernière arcade de la grande nef. Il y avait là une croix, abritée sous un tendelet de soie violette, comme dans les églises d'Italie. Un crucifié de grandeur naturelle, la chair livide et saignante, y pendait de tout le poids de ses membres roidis.

Marguerite s'abattit sur ses genoux, se prosterna, le front contre terre, devant la Victime. Puis, avec l'emportement de l'adoration, elle appuya ses lèvres sur le sabot d'argent qui recouvrait le pied transpercé, et, au contact du métal frigide, elle frissonna, comme tout à l'heure, lorsqu'elle avait baisé la main glacée du mourant. Instantanément, des larmes de passion jaillirent de ses paupières. Secouée d'un sanglot inextinguible, elle se mit à pleurer. Elle pleura à plein cœur, elle s'enivra de pleurer. Incapable de prier, de trouver des paroles, elle offrait ses larmes comme unique prière, comme témoignage de repentir et d'expiation.

Par moment, elle sanglotait plus fort. Sa plainte inarticulée éveillait des échos dans le grand vaisseau désert de la basilique. Soudain, elle tressaillit, en s'entendant elle-même. Elle eut honte de s'abandonner ainsi!... Comment oserait-elle, dans cet état, se présenter à la confession? Le Juge infaillible, qui scrute les consciences, allait la repousser avec son secret abominable!... A cette pensée, elle s'humilia démesurément, elle s'abîma dans la contrition. Ses yeux se séchèrent, le halètement de sa poitrine se calma. Ses prunelles fixes s'attachaient ardemment au Crucifié. Dans ce cadavre inerte, elle cherchait le bon Christ qui pardonne, le fidèle compagnon de toutes les souffrances. Ses lèvres ne remuaient point, elle était incapable encore de proférer une parole. Mais tout son être s'élevait vers Lui, et, tandis que, d'un regard plein d'horreur et de componction, elle parcourait les stigmates du Corps martyrisé, un dialogue muet s'échangeait de son cœur au Sien. La tête meurtrie d'épines lui disait :

— Pauvre femme, tu vois les plaies de ma Chair, et tu t'épouvantes ! Que serait-ce si tu voyais celles de mon Cœur ?... Ah ! tu ne peux pas savoir !...

La misérable s'humiliait davantage :

— Seigneur, je suis faible ! Ce n'est pas ma faute, si ma douleur est plus forte que toute ma volonté !...

Mais la Bouche qui console reprenait doucement :

— Tu te crois donc bien malheureuse ? Prends garde ! C'est un piège de ton orgueil, de penser que nulle souffrance n'égale la tienne ! Il faut *tout* accepter ! Ce ne sera pas si difficile, va ! Les douleurs des hommes sont peu de chose. Cela s'use si vite !... Sois raisonnable ! Résigne-toi ! Accepte les pires choses : la solitude de ton cœur, le travail sans joie, l'ingratitude de ton mari, de tes enfans ! Il faut que tu peines pour eux !... Allons ! lève-toi ! Je te donnerai la force !...

Marguerite ne voyait plus la tête meurtrie d'épines. Recueillie en elle-même, elle écoutait la voix intérieure. Mais elle sentait bien que c'était un autre qui parlait. Son cœur protestait toujours et souffrait mille morts... Ah ! il serait long à guérir !...

Cependant, des clochettes tintaient, annonçant les messes de l'aube. Elle se retourna. D'autres misérables étaient là, derrière elle, agenouillées sur les dalles, attendant qu'elle leur laissât la place. C'étaient des femmes d'ouvriers et de marins, des vieilles toutes ridées, des jeunes filles qui étaient entrées, leur panier à la main, en se rendant à l'usine ! Comme elle, ces pauvres créatures venaient faire provision de courage pour la journée, ou, tout simplement, goûter pendant quelques minutes la paix de ce refuge splendide, avant de se replonger dans les laideurs coutumières, les promiscuités bruyantes du logis et de l'atelier !

Marguerite sentit qu'elle était indiscrète, qu'il était temps de s'en aller. Une dernière fois, elle baisa le sabot d'argent qui recouvrait le pied transpercé du Christ, et elle se releva plus vaillante.

Mais comme elle traversait la nef, le rappel d'un petit détail bien humble l'immobilisa brusquement. Elle songea aux cent francs d'Emmanuel. Elle les avait dans sa poche, les ayant emportés à l'hôpital pour les lui rendre... Si elle employait cet argent à faire dire des messes pour lui ?... Sans doute, le frère du mort, ce religieux qui était en Palestine, ne la blâmerait pas d'avoir détourné la somme pour ce pieux usage ! Et, au même

moment, elle se récita une phrase de la lettre que le frère de son ami avait écrite autrefois de Bethléem, un lendemain de Noël. Cette phrase, elle ne l'avait pas oubliée, elle ne l'oublierait jamais ! Elle était gravée au plus profond de sa mémoire ! Elle disait, cette phrase : « Pendant tout l'office de minuit, je n'ai pas cessé de penser à toi et à ton salut, mon cher Emmanuel, et, tandis que nos élèves chantaient le *Gloria in excelsis*, j'ai demandé à Notre-Seigneur qu'il t'accorde le courage de supporter sans révolte ta dure vie de labeur... »

Elle aussi, autant que le religieux, autant que l'Église maternelle, elle connaissait le prix d'une âme !... Oui ! elle allait faire dire des messes pour le charbonnier ! Ici, comme à Bethléem, dans cette basilique immense, dans ce palais sacré tout éclatant de marbres précieux, on prierait fraternellement pour ce pauvre ! Quelqu'un prononcerait encore son nom, il ne mourrait pas tout entier sur la terre !... Marguerite ne balança plus. Elle accosta un prêtre qui passait, lui remit l'argent, précisa ses instructions, et, à discuter ces choses pratiques, un peu de sérénité rentra en elle. Quand elle sortit du sanctuaire, elle était presque apaisée.

Au dehors, l'éclat de la lumière, la gaîté matinale la choquèrent comme une insulte. De nouveau, elle retomba dans ses tristesses. Sur la place de Lenche, où se tient un marché populaire, il y avait déjà toute une foule tumultueuse, — la foule bigarrée de l'invasion italienne. Des cris, des injures, s'entrehurtaient dans l'air. Marguerite, froissée dans toutes ses pudeurs, se répéta son ferme propos. Puis, par les ruelles boueuses aux maisons sordides et louches, elle redescendit, le cœur brisé, mais sans murmure, — vers tous ses devoirs.

LOUIS BERTRAND.

LA
FIN D'UNE RIVALITÉ SÉCULAIRE

LA DERNIÈRE CONVENTION ANGLO-RUSSE

Le traité anglo-russe du 30 août 1907 met fin à un antagonisme qui était un objet d'inquiétudes générales depuis un siècle. L'accord règle de délicates questions de frontières, sources de tension, de difficultés et de dépenses pour les deux pays. Il légalise les positions qu'occupaient en fait dans l'Asie centrale la Russie et l'Angleterre. Œuvre de sagesse, il s'inspire heureusement de principes concilians, d'un esprit d'abstention réciproque, et repose sur cette vérité que toute politique, pour être saine et durable, doit être fondée sur des concessions mutuelles. Consacrant l'abandon du vieux système qui a conduit ces deux puissances à des annexions indéfinies, à des dépenses croissantes et à l'immobilisation d'une importante partie de leurs forces en Asie, il inaugure une politique qui témoigne d'un sens plus pratique de leurs intérêts. Mais l'importance internationale de ce document en dépasse le texte étroit. Rompant avec les traditions de jalousie qui existaient entre ces deux puissances, il fonde entre elles une paix durable. Il a une portée européenne supérieure encore à sa portée asiatique. Sa signature complète heureusement l'ensemble des accords dus à la haute initiative du roi Édouard VII, et dont le point de départ a été l'accord anglo-français. Il doit être considéré comme un des meil'eurs gages de la paix mondiale. Ce sont ces considérations que nous allons faire ressortir, après avoir exposé succinctement la marche de

l'expansion russe et de l'expansion anglaise en Asie centrale et la situation respective des deux parties en présence, au moment où a été signé l'accord anglo-russe. Ces détails sont indispensables à connaître pour être à même de se faire une appréciation exacte de la signification et de la portée de cet accord.

I. — LES RIVALITÉS ANGLAISE ET RUSSE EN ASIE CENTRALE AU COURS DU XIXe SIÈCLE

Bien avant que leurs frontières fussent devenues limitrophes du Thibet, de la Perse et de l'Afghanistan, les Anglais, établis dans l'Inde, avaient été amenés à entrer en rapport avec ces pays. Dès la fin du XVIIIe siècle, et alors que leurs possessions étaient limitées au Bengale, ils nouaient des relations de commerce et d'amitié avec le Thibet, à la suite de l'envoi d'une ambassade à Calcutta par le souverain de ce pays, qui priait la Compagnie des Indes de ne pas molester le roi du Népâl : son territoire venait d'être envahi par les troupes anglaises. La demande ayant été accueillie favorablement, les Anglais furent en retour très en faveur à Lhassa, et considérés comme des protecteurs et des alliés : le Thibet leur fut ouvert, et rien ne s'opposait à ce que ce pays gravitât dès lors dans l'orbite d'influence de l'empire de l'Inde. Mais, abandonnant brusquement la politique d'alliance et d'amitié avec le Thibet, la Compagnie des Indes, quelques années plus tard, crut faire une affaire plus avantageuse en prenant le parti de la Chine contre ce pays. Outrés de ce manque de bonne foi, les Thibétains ne voulurent plus entendre parler des Anglais, et, pendant plus d'un siècle, leur fermèrent hermétiquement leur pays.

Les relations avec la Perse et l'Afghanistan devaient être plus suivies et plus durables. Commencées au début du XIXe siècle en vue de garantir l'Inde contre une attaque possible de Napoléon et du tsar Paul Ier, elles devaient se poursuivre, avec des vicissitudes et des péripéties diverses, tantôt dans le calme d'une paix relative, tantôt dans le trouble des guerres provoquées par la préoccupation d'assurer la sécurité de la frontière Nord-Ouest de l'Inde. Cette préoccupation a dominé, pendant tout le XIXe siècle, la politique anglo-indienne en Asie centrale. Dès l'année 1800, elle déterminait le gouvernement de l'Inde à se faire un allié du chéikh de Kowéit. Ce port devait être pris comme

base d'opérations d'une armée anglo-indienne qui remonterait le cours de l'Euphrate pour aller prendre à revers les forces que la France pourrait diriger à travers la Perse sur l'Inde. C'est toujours cette préoccupation qui, la même année, décidait le gouvernement anglais à installer un résident à Mascate, et, en 1803, un agent à Bassorah. En 1801, John Malcolm, envoyé d'Angleterre, réussissait de son côté à obtenir de la cour de Téhéran un traité d'alliance perpétuelle contre la France. Après la paix de Tilsitt, qui abandonnait la Perse aux entreprises de la Russie, sir Gore Ouseley profitait de la situation pour resserrer les liens d'alliance avec le schah Feth-Ali, en même temps que toute facilité était donnée au lieutenant Pottinger et aux capitaines Grant et Christie d'explorer la partie du pays confinant au golfe Persique.

Napoléon tomba ; mais le danger que les Anglais redoutaient, une attaque possible de la frontière Nord-Ouest, ne disparut point avec lui. Les Russes avaient pris dans leurs préoccupations la place des Français. Cantonnés au début du siècle en deçà de l'Oural et du Caucase et séparés des possessions anglo-indiennes par l'immense étendue des déserts du Turkestan, des steppes kirghises et du plateau de l'Iran, les Russes avaient entrepris de descendre vers le Sud, et se rapprochaient progressivement de la frontière de l'Inde. Ils avaient commencé par dépecer l'Empire persan, pris une partie du Daghestan en 1797, l'autre partie en 1813, ainsi que le Chirwan et la côte sur la mer Caspienne jusqu'à l'embouchure de l'Araxe, les khanats d'Erivan et de Nakitchewan en 1828, enfin l'Arménie persane jusqu'à l'Ararat. Les Anglais, effrayés de ces progrès des Russes, eurent l'habileté de leur faire accepter, en 1834, un accord par lequel les deux puissances s'engageaient à maintenir la Perse comme État indépendant. Du côté de l'Iran, le péril put être considéré comme momentanément conjuré, mais ce ne fut que pour renaître sur un autre point, plus menaçant et plus pressant.

Arrêtés du côté de l'Iran dans leur marche envahissante vers le Sud, les Russes, toujours tenaces dans leurs entreprises, reportèrent leurs efforts dans la direction du Turkestan. Après avoir soumis les hordes kirghises, ils apparaissent en 1830 sur les bords de l'Yaxarte. La nouvelle causa un grand émoi à Calcutta. Le gouvernement anglo-indien, pressé de prendre les me-

sures que comportaient les circonstances, envoya à deux reprises, en 1830 et en 1837, Burnes en ambassade à Caboul; et, quand le chah de Perse que soutenait la Russie vint mettre en 1837 le siège devant Hérat, ce fut un officier anglais, Pottinger, qui défendit la place. La Russie, ayant envoyé à son tour, en 1839, Viktevich en ambassade à Caboul, les Anglais ouvrirent les hostilités contre l'Afghanistan. Caboul fut occupé par une garnison anglaise; mais celle-ci, devant une insurrection générale de la population, dut évacuer deux ans après, le 21 novembre 1841, la capitale de l'Afghanistan, et les débris de l'armée anglaise furent massacrés dans les passes de Gundamak. Une nouvelle armée anglaise vint bien, l'année suivante, incendier, à titre de représailles, une partie de Caboul, mais l'exécution faite, elle se retira.

Cependant les Russes avançaient toujours. Dès 1840, leurs postes étaient sur l'Irtich et le Syr-Daria. En 1845, ils dirigeaient une première expédition contre Khiva: ils échouaient, il est vrai, mais réussissaient, en 1852, à prendre pied dans le khanat de Kokand. Ils enlevaient, en 1865, Tachkend et Khodjent, s'emparaient en 1868 de Samarcande et obligeaient le khan de Boukhara à accepter le protectorat de la Russie. Khiva succombait enfin, en 1873, sous les coups d'une seconde expédition, et, par ces dernières conquêtes, les possessions russes confinèrent à l'Afghanistan.

Sur ces entrefaites, le souverain afghan, Dost-Mohammed, que les progrès des Russes effrayaient, s'était réconcilié avec les Anglais : par le traité conclu le 30 mai 1855 à Peïchawer (le premier des traités anglo-afghans), il avait déclaré « qu'il y aurait paix et amitié perpétuelle entre l'Afghanistan et la Compagnie des Indes, et qu'il serait l'ami des amis et l'ennemi des ennemis de ladite Compagnie. » En revanche, les Anglais l'avaient aidé à reprendre Hérat, et, après sa mort, avaient donné, par le traité d'Ambala, trois millions à son fils Shere-Ali pour lui permettre de raffermir son pouvoir. Lors de la soumission de Boukhara et de la prise de Khiva, les Anglais étaient tout-puissans en Afghanistan. Profitant de cette situation, ils demandent aux Russes de déterminer la frontière commune entre leurs nouvelles possessions et ce pays. Ce fut l'objet du traité de 1872, par lequel les territoires au nord de l'Oxus furent reconnus appartenir à la Russie, et ceux au midi de ce fleuve à l'Afgha-

nistan. Ce dernier pays était reconnu implicitement comme placé dans l'Empire anglo-indien.

Cette reconnaissance de fait de la situation prépondérante de l'Angleterre en Afghanistan fut confirmée en outre par le traité de Saint-Pétersbourg du 22 juillet-3 août 1887. De graves événemens s'étaient passés dans l'intervalle. Après la chute du ministère Gladstone, qui avait toujours pratiqué une politique de bienveillance et d'amitié avec l'Afghanistan, l'orientation de la diplomatie britannique s'était modifiée avec l'avènement de Disraéli, qui considérait l'emploi de la force comme le meilleur moyen de consolider l'Empire britannique. Par suite de cette conception, une politique active avait été inaugurée, et Shere-Ali ayant refusé de se plier aux exigences du gouvernement britannique, les troupes anglo-indiennes avaient envahi le pays, occupé Caboul et Candahar, détrôné Shere-Ali, et mis à sa place son fils Yacoub, auquel ils avaient imposé, le 26 mai 1879, le traité de Gundamak. Yacoub cédait la partie de l'Afghanistan située à l'orient de la chaîne des monts Souléiman, acceptait la présence d'un agent anglais d'origine européenne à Caboul et consentait à placer ses relations extérieures sous le contrôle du gouvernement anglo-indien. Un tel traité, qui faisait en réalité perdre au pays son indépendance, ayant amené une insurrection générale, le général Roberts entra de nouveau à Caboul, et Abdurrhaman, petit-fils de Dost-Mohammed, fut proclamé, le 22 juillet 1880, au nom du gouvernement britannique, émir d'Afghanistan. Il dut toutefois commencer par souscrire aux clauses du traité de Gundamak et accepter notamment que, « puisque la Russie s'était engagée à s'abstenir de toute intervention politique en Afghanistan, il n'aurait pas de relations politiques avec une autre puissance que l'Angleterre et se conformerait, dans ses relations extérieures, aux avis du gouvernement anglais. » Plus tard, le traité de 1887, qui fut provoqué par la brusque agression du général Komaroff sur des territoires situés au Sud-Est de l'oasis de Merv, entre l'Hériroud et le Mourghab que revendiquait l'émir d'Afghanistan, laissa bien à la Russie les districts contestés, mais affirma de nouveau la situation privilégiée que l'Angleterre tenait, en vertu des accords antérieurs. L'accord anglo-russe du 11 mars 1895, qui a fixé une fois pour toutes la frontière entre l'Asie centrale russe et l'Afghanistan dans la région du Pamir, en laissant le Grand-Pamir à la

Russie et le Petit-Pamir à l'Afghanistan, a été le troisième instrument diplomatique qui ait consacré d'une façon officielle la prépondérance anglaise sur le pays afghan. En dehors de ces traités, des affirmations du gouvernement russe, réitérées depuis quarante ans, sont venues montrer que la Russie n'avait aucune prétention sur l'Afghanistan et qu'elle regardait ce pays comme placé dans la sphère d'influence anglaise. C'est d'abord la lettre dans laquelle le prince Gortchakof, en novembre 1859, donne « l'assurance positive que Sa Majesté Impériale considère l'Afghanistan comme complètement en dehors de la sphère où la Russie peut être appelée à exercer son influence; » puis la déclaration faite dans le même sens, en février 1874, par le chancelier russe à lord Loftus, celle qui fut faite, en 1882, par l'ambassadeur de Russie à Londres à lord Granville, celle enfin par laquelle M. de Giers, en 1883, faisait connaître « que le gouvernement russe avait pris toutes les mesures pour éviter tous rapports entre la Russie et l'Afghanistan, ce dernier pays étant considéré comme rentrant dans la sphère d'influence britannique. » Et c'est en toute vérité que récemment, le 20 octobre 1902, lord Cranborne pouvait affirmer que la Russie considérait l'Afghanistan comme en dehors de sa propre sphère d'influence.

Dans ces dernières années, deux accords intervenus entre le gouvernement anglo-indien et l'émir d'Afghanistan ont resserré encore les liens qui unissent ce pays à l'Angleterre. La mission Mortimer Durand a obtenu, en 1893, de la part de l'émir Abdurrhaman confirmation de ses engagemens antérieurs, et, pour le dédommager de la cession de ses territoires à l'Est des monts Soulaïman, lui a alloué une somme annuelle de trois millions de francs. Par un second accord conclu en 1905, Habib-Oulla, successeur d'Abdurrhaman, s'est engagé « à remplir les clauses des accords signés par son père avec la Grande-Bretagne au sujet des affaires extérieures et intérieures de l'Afghanistan, et à n'y contrevenir par aucune action et par aucune promesse. » Sous ces termes, il faut entendre les accords conclus entre le gouvernement anglo-indien et Abdurrhaman au moment de l'accession au trône de ce dernier et lors de la mission de sir Mortimer Durand, en 1893, à Caboul.

Mais la lutte d'influence entre Anglais et Russes, close par ces traités en Afghanistan au bénéfice de l'Angleterre, devait se transporter en ces dernières années sur un autre terrain :

le Thibet. De ce côté, le gouvernement anglo-indien avait pris l'avance en faisant occuper dès le milieu du XIXe siècle par son vassal, le maharajah de Cachemire, le pays au delà de l'Himalaya qu'on est convenu d'appeler le Petit Thibet et le Moyen Thibet. En 1888, il mettait la main sur la vallée du Sikkim, qu'on considère comme la meilleure route entre le Grand Thibet et l'Inde, et cherchait à nouer des relations d'amitié avec le Taschi-Lama, de Chigatsé, l'un des deux chefs de la hiérarchie monacale lamaïque et le rival du Dalaï-Lama, de Lhassa. Menacé à la fois dans son autorité politique et religieuse, ce dernier chercha à s'appuyer sur la Russie qui accueillit favorablement ses ouvertures, et l'on vit, en 1897, arriver avec une escorte à Lhassa le major Kozloff, et un sujet russe, Djorgieff, qui prit en mains la direction des affaires civiles et fut en outre nommé grand maître de l'artillerie et ministre du trésor. En même temps des personnages thibétains chargés de missions secrètes allaient à Livadia et à Saint-Pétersbourg, et une cinquantaine de sujets russes bouddhistes étaient installés dans les principaux monastères du Thibet. En présence d'une situation qui établissait d'une manière prépondérante et même exclusive l'influence russe à Lhassa, le gouvernement anglo-indien ne vit d'autre parti à prendre que de brusquer les choses. A la tête d'une expédition, le colonel Younghusband fit son entrée à Lhassa le 3 août 1904. Le Dalaï-Lama dut prendre la fuite; le Taschi-Lama, l'ami des Anglais, fut proclamé à sa place, et un traité régla les relations qui devaient exister désormais entre le gouvernement de l'Inde et le Thibet. Aux termes de ce traité, trois marchés sont ouverts sur la frontière, à Yatoung, à Gyantsé et à Zartok; un tarif avec suppression des douanes intérieures est établi; une indemnité de guerre est stipulée, et la vallée de Chumbi occupée jusqu'au paiement de cette indemnité; les forts de la frontière sont démantelés. De plus, il est entendu que, sans le consentement de la Grande-Bretagne, nulle portion du territoire thibétain ne pourra être vendue, louée ou hypothéquée à une puissance étrangère. Aucune puissance étrangère ne pourra s'immiscer à un titre quelconque dans le gouvernement ou l'administration des affaires du Thibet; ni envoyer en ce pays des agens pour s'y occuper de la conduite des affaires; ni y obtenir l'autorisation de construire des routes, des chemins de fer, des télégraphes, ou d'exploiter des mines.

II. — SITUATION RESPECTIVE DE L'ANGLETERRE ET DE LA RUSSIE EN ASIE CENTRALE AU MOMENT DU TRAITÉ ANGLO-RUSSE

Ainsi, à la veille du traité anglo-russe, la position des deux rivaux pour la prépondérance dans l'Asie centrale était la suivante. Au Thibet, l'Angleterre avait partie gagnée. Elle s'était fait sa part dans le commerce du Thibet et avait exclu de ce commerce toute autre puissance. La Russie avait bien protesté au début des opérations du colonel Younghusband, mais ses protestations étaient restées vaines, et elle n'avait pu insister autrement, engagée qu'elle était dans la lutte terrible qu'elle soutenait contre le Japon. En Afghanistan, l'influence anglaise était prépondérante, exclusive, et cette situation privilégiée était reconnue et acceptée en fait et en droit, à la fois par les souverains afghans et par la Russie. En Perse, au point de vue politique, les deux puissances, liées par l'accord de 1834 et par des déclarations postérieures qui garantissaient l'indépendance de la Perse, étaient sur un pied égal. Mais, au point de vue économique, il n'en était plus de même : l'influence russe dominait dans le Nord, le commerce anglais dans le Sud. L'infiltration russe s'était rendue maîtresse des marchés de Recht, de Tauris, de Téhéran. Les soixante-quinze millions d'affaires qu'a faites Recht en 1906 avec le reste du monde passaient entièrement par les mains des importateurs et des exportateurs russes. Ce sont des Russes qui avaient construit la route entre Enzeli et Téhéran, et toutes les entreprises de transports dans cette région leur appartenaient. Seuls leurs navires avaient le droit de naviguer sur la Caspienne et, en conséquence, le monopole du commerce leur appartenait dans cette région.

D'autre part, l'Angleterre tient de beaucoup la première place dans le mouvement commercial du Sud de la Perse. Pour Bender-Abbas, le principal port du littoral méridional persan, les importations de l'Inde et des ports anglais représentaient, en 1904, 78,6 pour 100; en 1905, 72,8 pour 100; et en 1906, 56 pour 100 des importations totales, proportion décroissante, il est vrai, mais qui ne pouvait être attribuée qu'à la situation troublée de la Perse et qu'on peut considérer comme passagère. Les exportations persanes, viâ Bender-Abbas, à destination de l'Inde et de l'Angleterre n'avaient en tout cas pas subi le

contre-coup de ces troubles, car elles se maintenaient, en 1904, 1905 et 1906, à 81 pour 100 des exportations totales. Sur 173 vaisseaux ayant touché ce port en 1906, 155 étaient anglais et 10 russes.

Dans le golfe Persique même, les Anglais avaient à peu près monopolisé à leur profit le mouvement commercial. Entre le détroit d'Ormuz et l'embouchure du Chatt-el-Arab, quarante navires contre un étaient anglais. Sur un total de 71 125 000 francs représentant la valeur des importations du golfe Persique en 1900, 62 675 000 francs représentaient la part du commerce anglo-indien, et la proportion était la même pour le chiffre des exportations qui s'élevaient à 52 175 000 francs. Deux fois par mois, des paquebots partaient d'Angleterre à destination du golfe, qui était en outre mis en communication avec Bombay par une ligne de navigation. Une bonne partie du littoral avait été placée sous l'influence politique de l'Angleterre. Sur la côte arabique, cette puissance avait fait accepter son protectorat à la petite république de Kowéït, non loin de l'embouchure du Chatt-el-Arab, occupé plus au Sud les îles Bahréïn, signé des traités politiques avec les chefs des tribus de la côte des Pirates, depuis la partie du littoral à hauteur des îles Bahréïn jusqu'au cap Masandam qui commande l'entrée du détroit d'Ormuz. Elle tenait sous sa dépendance l'État d'Oman dont elle pensionnait le Sultan. Sur la rive persane, de l'autre côté du golfe, elle s'était installée à Gualior et avait mis une garnison de cipayes de l'Inde à Djask, à l'entrée du détroit d'Ormuz. Pour surveiller le commerce et pour assurer la domination de l'Angleterre, cinq résidens politiques étaient fixés à Mascate, Kowéït, Bender-Abbas, Bahréïn, Boushire. Le plus élevé d'entre eux, celui de Boushire, vrai maître dans ces parages, était appelé « le roi du golfe Persique » par les riverains : le golfe lui-même était considéré comme un lac anglais.

En somme, et quoi qu'on en ait dit, des deux puissances en lutte en Asie, c'est l'Angleterre, et non la Russie qui, depuis un siècle, avait déployé le plus d'efforts pour s'assurer cette hégémonie et accaparer le plus de peuples et de royaumes. Partie du cours moyen du Gange au commencement du siècle dernier, elle s'était élevée progressivement vers le Nord, s'emparant de tout le cours du Gange et des hautes vallées de l'Indus. Elle avait soumis le Cachemire et, franchissant les crêtes

de l'Himalaya, avait assujetti le Petit et le Moyen Thibet, dépassé les cimes lointaines du Karakorum et du Kouen-lun et poussé une pointe extrême à Chahidoulla, sur l'Yarkand, en plein Turkestan chinois. Enfin, le traité de Lhassa lui avait donné la prépondérance au Grand Thibet. A l'Ouest, elle avait détruit l'empire Sikh, annexé le Pendjab, franchi le moyen Indus, annexé l'Afghanistan anglais jusqu'aux monts Souleïman, soustrait le reste de l'Afghanistan à toute autre influence que la sienne. Elle avait atteint ainsi le cours du moyen et du haut Oxus, à un point où jamais maître de l'Inde n'avait pu parvenir et était devenue limitrophe des possessions russes. Tout le Béloutchistan lui était soumis.

Descendue du Caucase, la Russie s'était incorporé la Géorgie, avait soumis les Tcherkesses et autres peuplades mahométanes, conquis l'Arménie persane, pris Kars et Batoum et poussé jusqu'à l'Ararat et l'Araxe. Elle s'était ainsi créé une province de Transcaucasie, mais elle avait dû s'arrêter de ce côté à plus de 1 000 kilomètres de la frontière de l'Inde. Il est vrai qu'elle avait su, dans ces vingt dernières années, acquérir une influence considérable à la cour même de Téhéran. Elle avait fait prêter, par l'intermédiaire de la Banque russe des Prêts, établie à Téhéran, 22 millions de roubles à Mozaffer-ed-Dine, lors de son avènement, et avancer deux autres emprunts en 1901 et 1902. Cette banque lui assurait le monopole financier dans la Perse septentrionale. Enfin, un général russe était à la tête, à Téhéran même, d'une brigade cosaque, formée d'élémens indigènes instruits et élevés à la russe et qui constituait la meilleure garde du shah.

De l'autre côté de la Caspienne, les progrès des Russes avaient été plus marqués. Par bonds successifs, ils s'étaient portés au cours du XIXe siècle de l'Oural à la base des monts Thian-Chan et avaient atteint la frontière de Chine, occupant ainsi tout le bassin du Syr-Daria, la rive droite de l'Amou-Daria, et la rive gauche de ce fleuve jusqu'au cours de l'Attrek. C'est une surface plus grande que celle de la France. Mais, à part les hautes vallées situées à l'Orient, à la base des monts, comme celles de Ferganah et de Samarcande, et quelques oasis comme celles de Khiva et de Merv, la majeure partie n'était que steppes et déserts. Encore la Russie, s'étant laissé devancer par l'Angleterre sur le haut Oxus, n'avait-elle pu atteindre le pied de l'Hindou-Kouch, qui est la limite naturelle du Turkestan.

Non contente cependant d'avoir par delà l'Hindou-Kouch, le Karakorum et l'Himalaya, transformé le Béloutchistan, l'Afghanistan et le Thibet en autant de glacis de la frontière Nord-Ouest de l'Inde, l'Angleterre a cherché, tout récemment encore, à augmenter la sécurité de son empire anglo-indien par des alliances et des traités. Le traité de Portsmouth, qui a mis fin à la guerre russo-japonaise, n'était pas encore signé que, profitant de l'état de choses nouveau, créé en Extrême-Orient, elle a conclu avec le Japon, le 13 août 1905, un traité aux termes duquel il est stipulé que la Grande-Bretagne, « ayant un intérêt spécial dans tout ce qui concerne la sécurité de la frontière de l'Inde, le Japon reconnaît son droit de prendre à proximité de cette frontière telles mesures qu'elle jugera nécessaires pour sauvegarder ses possessions de l'Inde. » Partout, dit l'article 1er, où quelques-uns de ces droits et de ces intérêts seraient menacés, les deux gouvernemens doivent communiquer l'un avec l'autre pleinement et franchement, et considérer en commun les mesures à prendre pour sauvegarder ces intérêts et ces droits. Expliquant le sens de ces déclarations, l'article 2 ajoute que si, par suite d'une attaque non provoquée ou d'une action agressive, une des deux parties contractantes est impliquée dans une guerre pour la défense de ses intérêts territoriaux ou de ses intérêts spéciaux, l'autre partie viendra immédiatement au secours de son alliée, fera la guerre en commun et conclura la paix d'un accord mutuel avec elle. De par ce traité, l'Angleterre était laissée maîtresse de faire ce qu'elle voudrait dans les pays voisins de la frontière Nord-Ouest des Indes, y compris la Perse; et le Japon devait mettre ses forces à sa disposition, dans le cas où une puissance étrangère quelconque s'opposerait par la force à son action. D'aucuns ont prétendu que la Russie seule était visée dans ce cas, car seule elle est en mesure, par la contiguïté de ses frontières et de celles de l'Inde, d'envoyer une armée sur le plateau de l'Iran et dans les hautes vallées afghanes.

Ces détails sur les résultats de la marche envahissante de l'Angleterre et de la Russie en Asie Centrale, et sur leur situation politique et économique respectives dans les pays à proximité de l'Inde, sont indispensables à connaître pour bien apprécier les considérations qui ont pu déterminer les deux puissances à conclure un accord. Dans ces derniers temps, le champ de luttes

d'influence entre elles s'était beaucoup rétréci. L'Afghanistan, le Thibet et le golfe Persique, où l'Angleterre avait acquis une situation privilégiée, étant hors de cause, le litige ne pouvait porter sérieusement que sur la Perse continentale. Et même, dans ce pays dont la Russie et l'Angleterre avaient déclaré à diverses reprises vouloir maintenir l'indépendance et l'intégrité territoriale, la lutte ne pouvait se poursuivre sur le terrain politique; elle se trouvait bornée au domaine économique; encore chacune des deux parties en présence avait-elle circonscrit son action dans une région qu'elle s'était soigneusement réservée. Un terrain d'entente était tout trouvé, et il était d'autant plus aisé de s'y tenir que les circonstances l'avaient imposé depuis la première moitié du XIXe siècle et qu'on s'y était toujours tenu depuis : c'était la continuation de la politique adoptée dès 1834 par l'Angleterre et la Russie à l'égard de la Perse. Le gouvernement russe et le gouvernement anglais pouvaient maintenir l'intégrité de cet État comme par le passé. Ils n'avaient qu'à se mettre d'accord pour l'avenir sur la part qu'ils entendaient, au point de vue économique, s'attribuer.

Sans doute, il n'existait, tous comptes faits et toutes considérations pesées, aucune opposition radicale entre les intérêts de l'Angleterre et de la Russie; mais c'est ici le lieu de se demander si ces deux puissances avaient avantage à conclure une entente qui réglât leur situation respective sur le plateau de l'Iran et le long de la frontière du Turkestan et de l'Inde.

On concevra sans peine que la marche de la Russie et de l'Angleterre, au-devant l'une de l'autre en Asie Centrale jusqu'à ce qu'elle se rencontrassent sur les bords de l'Oxus, n'ait pas été sans créer un sentiment de malaise et de méfiance entre Londres et Saint-Pétersbourg. Les Anglais surtout étaient hantés par la perspective d'une attaque possible de leur frontière Nord-Ouest, et par le spectre des troupes cosaques débouchant dans la haute vallée de l'Indus. A certains momens, ce malaise avait provoqué un état de tension d'où aurait pu sortir un conflit entre « l'Ours et la Baleine. » On avait été à deux doigts de la guerre en 1884, lors de l'attaque des avant-postes près de Pendjeh par le général Komaroff. La prudence et la sagesse des deux gouvernemens avaient alors arrangé les choses, et fort heureusement pour eux. On peut en effet se demander si les avantages qu'eût retirés le vainqueur eussent valu les risques

de la lutte. En supposant l'écrasement total de son adversaire, l'Angleterre ne pouvait guère ajouter à son empire anglo-indien que les steppes et les quelques oasis du Turkestan russe, contrées lointaines et dont l'administration aurait été plutôt onéreuse! D'autre part, quel surcroît de forces auraient apporté à la Russie des conquêtes dans l'Inde? Laissés libres de leurs destinées, les Hindous seraient tombés dans l'anarchie. Incorporée à la Russie, l'Inde aurait été plutôt un élément de dissolution de l'Empire russe. Quelle force de cohésion aurait eu un État démesuré, qui se serait étendu des mers polaires aux environs de l'Équateur, englobant toutes sortes de populations et de civilisations disparates, et ayant son centre de gravité non plus à Saint-Pétersbourg, mais à Calcutta ? Et pour obtenir pareil résultat, il aurait fallu soutenir une lutte qui aurait embrasé l'Europe et l'Asie et épuisé les forces du vainqueur comme celles du vaincu. C'est pourquoi, sans doute, le gouvernement russe s'est toujours défendu d'avoir des visées sur l'Inde et a fait des déclarations en ce sens chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Et c'est aussi la raison pour laquelle, lorsqu'on croyait les deux adversaires sur le point d'en venir aux mains, on voyait tout se terminer par des arrangemens amicaux et de nouveaux accords. Les circonstances critiques par lesquelles sont passées les relations anglo-russes en Asie Centrale ont presque toujours été provoquées par des agens locaux subalternes, atteints de cette *furor consularis* qu'on retrouve chez bon nombre de fonctionnaires dans les terres lointaines, et dont le gouvernement central est obligé de refréner le zèle intempestif. Les diplomates de Saint-Pétersbourg, qu'on a souvent accusés d'ambition démesurée, ont fait preuve au contraire, au cours du XIXe siècle, d'une constante modération. Ils ont consenti à respecter et à maintenir l'intégrité territoriale de la Perse, ont laissé annexer le Béloutchistan, ont reconnu l'influence anglaise en Afghanistan, ont laissé s'étendre l'Empire anglo-indien au delà du Kouen-lun et n'ont pas protesté contre le récent traité anglo-thibétain.

Toutefois, malgré l'intérêt évident qu'il y avait pour eux à éviter un conflit armé, la situation, en l'absence de tout règlement général et définitif des questions pendantes, n'en restait pas moins imprécise aux frontières de l'Iran, du Thibet et de l'Afghanistan. Des heurts, des froissemens, des collisions locales étaient à craindre ; des incidens comme celui du général

Komaroff pouvaient à tout instant surgir. L'anxiété subsistait dans les esprits, la confiance réciproque ne pouvait que difficilement exister entre les deux gouvernemens, et ce manque de quiétude avait pour eux de graves inconvéniens : il paralysait leur action diplomatique en Europe et les obligeait à entretenir de gros effectifs dans leurs territoires d'Asie. Soit sur le terrain diplomatique, soit sur le terrain militaire, les deux nations étaient gênées dans leur liberté d'action. C'est ainsi que la Russie avait dû, pendant la guerre russo-japonaise, retenir en Transcaucasie et dans la Transcaspienne des armées qui auraient été à leur vraie place dans les plaines de Mandchourie. D'autre part, le gouvernement anglo-indien, malgré les résultats de la guerre russo-japonaise et la conclusion du traité anglo-japonais du 12 août, s'était vu obligé d'élaborer un nouveau plan d'organisation et d'entraînement de l'armée des Indes. Le résultat devait en être d'augmenter les forces réparties sur la frontière du Nord-Ouest, sur l'Indus et à la frontière du Béloutchistan, et de rendre plus rapide la concentration sur ces points de toutes les forces anglo-indiennes.

III. — LE TRAITÉ ANGLO-RUSSE ET SA SIGNIFICATION

Du moment que l'expansion russe n'avait pas pour but nécessaire et défini la conquête de l'Inde, pas plus que la sécurité de l'Inde ne commandait la conquête du Turkestan russe, et, puisque leurs intérêts n'étaient pas tellement opposés que les deux États ne pussent vivre l'un à côté de l'autre au pied de l'Hindou-Kouch, il y avait lieu de se demander s'il n'était pas possible, autant qu'il était désirable, d'arriver entre Russes et Anglais à une entente. Beaucoup avaient fini par se déclarer en faveur de cette solution : elle comptait aussi en France de chauds partisans.

Les uns et les autres se disaient, non sans raison, que des difficultés aussi délicates, à coup sûr, que celles qui mettaient en opposition la Russie et l'Angleterre en Asie, avaient été dénouées au cours de ces dernières années, grâce à une bonne volonté et un esprit de concessions réciproques. Pourquoi un compromis du même genre n'interviendrait-il pas de même entre Londres et Saint-Pétersbourg ? Le rôle économique à jouer par les deux puissances en Perse était, il est vrai, la grosse difficulté

du problème; mais, puisque aucun obstacle insurmontable ne s'opposait à une coopération amicale, pourquoi les deux États intéressés n'arriveraient-ils pas à définir le genre d'exploitation que chacun désirait se réserver, ou pourquoi ne serait-il pas procédé par eux à une délimitation de leurs sphères d'influence économique en territoire persan? D'ailleurs, le temps qui est, comme on sait, un grand maître, travaillait lui-même dans ce sens et orientait les relations anglo-russes vers la conciliation. L'idée d'une entente ne provoquait plus, au delà de la Manche, et sur les bords de la Néva, les mêmes protestations qu'autrefois. Et, dès avant la guerre russo-japonaise, sous l'impression de la détente produite, des pourparlers étaient engagés entre les deux gouvernemens sur les questions d'Asie Centrale. La guerre les interrompit, il est vrai. Mais aussitôt qu'elle fut terminée, le gouvernement anglais jugea le moment opportun pour reprendre la conversation sur ce sujet.

En même temps qu'était signé le traité anglo-japonais du 30 août 1905, lord Lansdowne adressait à sir Charles Hardinge une lettre imprimée et rendue publique en même temps que le traité, et dans laquelle il s'attachait à dissiper les inquiétudes de ceux qui, parmi les Russes, voyaient dans cette alliance une menace et déclaraient que c'en était fait de l'entente escomptée entre l'Angleterre et la Russie. Cette invitation fut comprise à Saint-Pétersbourg. Quelque temps après, à Algésiras, dans l'intervalle des séances de la conférence, une conversation que favorisaient discrètement nos plénipotentiaires s'engageait entre les représentans de l'Angleterre et de la Russie, sir Arthur Nicholson, sir Donald Mackenzie Wallace et le comte Cassini. Continuées à Saint-Pétersboug et à Londres, ces négociations ont, après une durée d'un an, abouti à la convention du 30 août 1907 qui a réglé les futures relations anglo-russes en Perse, en Afghanistan, au Thibet, et dans le golfe Persique, c'est-à-dire dans tous les pays limitrophes de l'Inde et des possessions russes en Asie. La convention vise la Perse, l'Afghanistan et le Thibet, et une lettre annexée de sir Edward Gray à sir Arthur Nicholson, ambassadeur de Russie, est relative au golfe Persique.

Le préambule de la convention expose le sincère désir de l'empereur Nicolas et du roi Édouard de régler à l'amiable les diverses questions qui touchent aux intérêts de leurs États sur le

continent asiatique, et de conclure en conséquence des accords destinés à écarter toute cause de malentendus entre la Russie et la Grande-Bretagne dans ces questions.

En ce qui concerne la Perse, les deux puissances s'engagent à en respecter l'indépendance et l'intégrité. Désirant maintenir l'ordre dans le pays et assurer son développement pacifique sur la base du régime de la porte libre; considérant que les deux puissances ont chacune, pour des raisons géographiques et économiques, un intérêt spécial au maintien de la paix dans certaines provinces persanes, voisines de la frontière russe d'une part, de la frontière de l'Afghanistan et du Béloutchistan de l'autre, les deux parties contractantes décident, pour ce qui est de la Grande-Bretagne, qu'elle n'appuierait pas pour elle-même et n'appuiera pas, au profit de sujets britanniques ou de sujets d'une tierce puissance, des demandes de concessions politiques ou commerciales (chemins de fer, banques, télégraphes, routes, transports, assurances), au Nord d'une ligne reliant Kasri-Chirin, Ispahan, Yezd, Khaki, et aboutissant à la jonction des frontières de la Perse, de la Russie et de l'Afghanistan, et qu'elle ne s'opposera pas aux demandes de concessions faites dans cette région avec l'appui du gouvernement russe. La Russie fournit un engagement correspondant en ce qui concerne la région au Sud d'une ligne s'étendant de la frontière afghane à Ghazik, Biredjan, Kerman et Bender-Abbas. Entre ces deux régions ainsi réservées à l'influence anglaise et à l'influence russe, une troisième zone reste neutre, où la Russie et la Grande-Bretagne s'engagent à ne pas s'opposer, sans entente préalable, à l'octroi de concessions à leurs sujets. Des articles spéciaux sont réservés à l'affectation du revenu des douanes au service des emprunts, et à l'organisation d'un contrôle des garanties financières affectées aux emprunts si le besoin s'en fait sentir : ces mesures doivent être prises d'un commun accord.

En Afghanistan, la question de l'influence anglaise est réglée par cinq articles qui portent en substance que l'Angleterre n'a pas l'intention d'y modifier la situation politique, qu'elle n'y exercera son influence que dans une direction pacifique, qu'elle n'y prendra pas et n'engagera pas l'Afghanistan à y prendre des mesures contre la Russie. De son côté, le gouvernement russe reconnaît l'Afghanistan comme hors de sa sphère d'influence et consent à se servir de l'intermédiaire du gouvernement bri-

tannique dans toutes ses relations politiques avec lui. Il reconnaît le traité anglo-afghan de 1905 et s'interdit d'envoyer les agens dans le pays ou d'intervenir dans son administration. Seules, des questions locales intéressant le voisinage de la Russie et de l'Afghanistan pourront être réglées par des fonctionnaires des deux pays. Le principe de l'égalité commerciale est proclamé. La Russie et l'Angleterre s'entendront pour envoyer, si elles le jugent nécessaire, des agens commerciaux en territoire afghan.

Pour ce qui est du Thibet, l'Angleterre et la Russie reconnaissent sur lui les droits suzerains de la Chine; elles s'engagent à respecter son intégrité territoriale, à s'abstenir de toute ingérence dans son administration intérieure, et à ne traiter avec lui que par l'entremise du gouvernement chinois. Toutefois, il ne pourra être mis obstacle aux relations directes des agens commerciaux anglais avec les autorités thibétaines prévues par la convention Younghusband de 1904 et par la convention anglo-chinoise de 1906. Les sujets bouddhistes anglais et russes pourront entretenir des relations religieuses avec les chefs bouddhistes du Thibet; mais les gouvernemens anglais et russes ne toléreront pas que ces relations puissent créer des antagonismes. Ils n'enverront ni l'un ni l'autre de représentans à Lhassa, et ne chercheront à obtenir, soit pour leur propre compte, soit pour celui de leurs sujets, aucune concession de chemins de fer, routes, télégraphes et mines, ou d'autres droits au Thibet. Ils veilleront enfin à ce qu'aucune partie des revenus du pays ne puisse être engagée tant à la Grande-Bretagne et à la Russie qu'à leurs sujets.

Enfin, pour le golfe Persique, il est spécifié, dans la lettre de sir Edward Grey à sir Arthur Nicholson annexée à la convention, que le gouvernement russe, au cours des négociations qui ont préparé et amené la conclusion de cet arrangement, a déclaré explicitement qu'il ne niait pas les intérêts spéciaux de la Grande-Bretagne dans le golfe Persique. Le gouvernement britannique a formellement pris note de cette déclaration, estimant qu'il est désirable de confirmer à nouveau, d'une façon générale, les déclarations antérieures relatives aux intérêts britanniques dans le golfe Persique et d'affirmer une fois de plus l'importance qu'il y a à maintenir ces intérêts, qui sont le résultat de l'action britannique dans ces eaux depuis plus de cent ans.

Au point de vue de la nature des relations futures anglo-russes et de la répartition des zones d'influence en Asie Centrale, la valeur et la signification du traité ressortent des données que nous avons exposées précédemment sur la situation territoriale et économique acquise, et sur les déclarations et engagemens antérieurs des deux gouvernemens. Les clauses qu'il contient doivent être rapprochées des faits principaux de l'histoire de la rivalité de l'Angleterre et de la Russie en Asie.

Tout d'abord, les premières réflexions que le traité du 30 août inspire, en ce qui touche le Thibet et l'Afghanistan, c'est que les parties contractantes se sont mises d'accord pour maintenir les deux pays fermés aux étrangers, régime d'autant plus facile à appliquer qu'il répond aux habitudes et aux désirs aussi bien du gouvernement de Lhassa que de celui de Caboul. Toutefois, si la Russie stipule que l'Angleterre ne pourra porter aucune atteinte à l'indépendance administrative et à l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, elle reconnaît l'existence d'une sorte de protectorat diplomatique anglais sur ce pays, puisqu'elle s'engage à ne communiquer avec lui que par l'intermédiaire du gouvernement britannique. Au Thibet, au contraire, les deux parties contractantes se mettent exactement sur le même pied. Elles s'effacent toutes deux devant le protectorat chinois, renoncent à entretenir des agens à Lhassa, déclarent même qu'elles ne demanderont aucune concession d'aucune espèce pour leurs nationaux, et, si tout au plus les rapports commerciaux anglo-thibétains sont maintenus par le traité, c'est qu'on ne pouvait évidemment faire disparaître la situation géographique qui met l'Inde anglaise beaucoup plus à portée du Thibet habité que le Turkestan russe.

L'Afghanistan et le Thibet continueront donc, de par le traité du 30 août, à mener une vie recluse. Il n'en pouvait être de même pour la Perse, pénétrée déjà par le commerce anglais et le commerce russe, et où des banques anglaises et russes, soutenues par la politique de leur pays, se faisaient concurrence et entretenaient une rivalité active, complexe, comme l'est une vie déjà assez développée. La Russie et l'Angleterre divisent la Perse en deux zones d'influence, l'une russe et l'autre anglaise séparées par une zone neutre, y assurent par des stipulations particulières les garanties des Banques dont elles ont suscité la création, et y prévoient l'établissement d'un condominium financier,

D'aucuns auront remarqué qu'en consacrant la fermeture du Thibet, et en s'interdisant tout empiétement territorial et administratif en Afghanistan, l'Angleterre semble perdre une partie du terrain que les armes, la politique et les traités antérieurs lui avaient assuré. Au Thibet, elle renonce à la prépondérance exclusive qu'elle tenait du traité Younghusband, et abandonne le plan de lord Curzon. En Afghanistan, qui avait été reconnu maintes fois par la diplomatie russe comme étant dans la zone d'influence anglaise, et cela sans réserves d'aucune sorte, l'Angleterre se laisse imposer désormais de nombreuses restrictions à son action. Elle s'interdit vis-à-vis de la Russie d'annexer des territoires afghans et de s'immiscer dans les affaires intérieures du pays. De plus, l'Afghanistan devient vis-à-vis d'elle, d'un État allié qu'il était précédemment, et pouvant coopérer d'une manière active à toute action offensive contre la Russie, une sorte d'État neutralisé en quelque sorte au point de vue militaire et ne pouvant être utilisé comme front d'attaque contre le Turkestan russe. En Perse, la délimitation des sphères d'influence donne à la Russie la part du lion. La zone d'influence russe est de beaucoup la plus étendue : elle comprend à peu près toute la Perse septentrionale, et elle contient les parties les plus riches du pays : l'Aderbaïdjan et le Khorassan notamment, avec le siège du gouvernement, Téhéran, et les villes les plus importantes : Tauris, Ispahan, Yedz, Recht, Mesched. On est étonné au contraire du peu d'étendue de la zone d'influence anglaise qui ne comprend que l'angle Sud-Est du territoire persan, d'une étendue deux fois moins considérable que celle de la zone d'influence russe. On s'attendait à autre chose après l'attitude prise par la politique britannique pendant ces dernières années, et lorsqu'on annonçait le cloisonnement de la Perse en sphères d'influence, on se représentait volontiers la ligne de démarcation comme coupant toute la largeur du pays, et comprenant tout le Sud de la Perse dans la zone anglaise. En outre, la faible étendue de pays réservée à l'Angleterre, consiste surtout en ce que lord Salisbury aurait appelé des terres légères. Le désert de Lout, où l'armée d'Alexandre le Grand faillit périr de privations, en compose la majeure partie.

Mais à ces concessions de l'Angleterre correspondent des concessions parallèles de la part de la Russie. Celle-ci admet la Grande-Bretagne sur le même pied qu'elle pour la surveillance

des affaires persanes ; elle lui reconnaît des intérêts spéciaux dans le golfe Persique. Ces deux concessions compensent ce que l'Angleterre a pu céder d'autre part. En faisant prêter par la Banque russe des Prêts, devenue la Banque d'Escompte de Perse, cinquante-quatre millions de roubles au shah Mouzaffer ed Dine et en se faisant reconnaître en garantie de ce prêt toutes sortes de privilèges et de monopoles, la Russie était devenue toute-puissante à la cour de Téhéran. Elle avait obtenu le monopole des emprunts persans. Elle détenait directement, ou par des agens belges, le contrôle des Finances et des Douanes, et avait su se faire charger de réorganiser l'armée. Elle avait imposé un tarif douanier très favorable à son commerce, et s'était réservé la construction de toutes les voies ferrées. En vain l'Angleterre avait-elle essayé de lutter en s'appuyant sur les institutions qu'elle possède en Perse, comme la Banque impériale persane et le télégraphe indo-européen de Téhéran à la mer des Indes. En vain était-elle arrivée à saper les bases de la politique russe qui s'appuyait sur l'autocratie du shah, en contribuant à déterminer le mouvement qui a abouti à l'octroi d'une constitution et du régime parlementaire. L'avance prise par la Russie était trop grande. D'autre part, la situation prépondérante de fait, acquise depuis plus de cent ans par l'Angleterre dans le golfe Persique, n'avait jamais été reconnue diplomatiquement par la Russie, qui, en ces derniers temps, avait même essayé de contrecarrer l'influence anglaise en établissant une ligne de paquebots d'Odessa au golfe Persique. Or, aujourd'hui, la Russie renonce à toute action politique à Téhéran. Elle reconnaît le principe de l'égalité commerciale, de l'égalité du contrôle à exercer sur les finances persanes, et prévoit l'éventualité d'un condominium russo-anglais. Son expansion économique est limitée à une zone, fort riche évidemment, mais qui ne comprend que les provinces du Nord et du Nord-Ouest de l'Iran. Elle abandonne à l'Angleterre tout le Sud-Est de la Perse, et notamment le port de Bender-Abbas. En laissant ce port qui commande le détroit d'Ormuz et l'entrée du golfe Persique tomber dans la sphère britannique, la Russie s'interdit toute issue hors de ce golfe et renonce au rêve qu'on lui a si souvent prêté, d'avoir un accès vers la mer libre et les eaux chaudes. Et l'on comprend pourquoi, ayant laissé le port de Bender-Abbas à l'Angleterre, la Russie ait reconnu les intérêts

spéciaux de son ancienne rivale dans le golfe Persique. La renonciation par la Russie à l'exercice de toute action politique dans les eaux du golfe n'est que la conséquence logique de l'abandon de Bender-Abbas. Quel intérêt majeur avait-elle à disputer à l'Angleterre la prépondérance dans le golfe, du moment qu'elle s'interdisait tout débouché hors de ses eaux?

En revanche, maîtresse du détroit d'Ormuz, l'Angleterre détient le contrôle de tout le commerce du golfe Persique et de la mer d'Oman, et par la reconnaissance de ses droits spéciaux dans le golfe Persique, la voilà libre d'exercer son action sur les deux rives que baignent ses eaux, la rive persane et la rive persique, et celle-ci s'étendant jusqu'à l'Euphrate, c'est jusqu'à l'embouchure de ce fleuve qu'elle exercera, de par les traités, cette action. L'Inde doit avoir pour frontière l'Euphrate, disait dernièrement lord Curzon; et l'on doit reconnaître que si cet homme d'État a échoué en partie dans l'application de son programme pour les affaires thibétaines, il a réussi en ce qui concerne le golfe Persique.

D'une manière générale et pour résumer la situation, on peut avancer que l'égalité de traitement consentie par la Russie en faveur de l'Angleterre à Téhéran compense la mise sur un pied d'égalité consentie par l'Angleterre en faveur de la Russie à Lhassa, et que la reconnaissance de la suprématie britannique dans le golfe Persique est la contrepartie des restrictions acceptées par l'Angleterre à son action en Afghanistan.

Enfin, pour ce qui est des zones d'influence russe et anglaise, les limites qui leur sont assignées font le juste départ des progrès respectifs réalisés sur le terrain économique par ces deux puissances en territoire persan. Cette délimitation n'a pas été en effet arbitrairement faite, comme dans le cas d'autres délimitations où l'on a d'abord tracé des lignes de démarcation sur le papier. Elle a été très savamment élaborée avec les rapports minutieux des agens anglais et russes et en pleine connaissance des lieux et des intérêts en présence. La zone de la Perse dévolue à l'influence russe était depuis longtemps dans la dépendance économique de la Russie. Les routes vers la frontière russe étant meilleures, les muletiers persans délaissaient les voies du Sud et prenaient le chemin de Batoum considéré comme moins cher. La lutte de l'Angleterre contre le commerce russe dans cette région était donc inégale. Elle y a définitivement renoncé.

D'autre part, l'accord anglo-russe, qui ne modifie guère la situation économique de la Russie dans le Nord de la Perse, n'est pas de nature à modifier non plus la situation de l'Angleterre dans la région qui lui est réservée, et où elle est la maîtresse incontestée du commerce. En dehors de Bender-Abbas que ne visitent guère que des navires anglais, la ville de Kerman, placée également dans la sphère d'influence anglaise, est depuis longtemps un foyer d'expansion commerciale pour l'Inde. C'est Kerman qui fut choisi comme centre de rayonnement par la mission envoyée de l'Inde par les Chambres de commerce de Bombay et du Bengale en 1904, mission qui, sous la direction de M. Newcomen, passa près de huit mois dans la Perse méridionale. Elle avait pour but d'examiner les relations commerciales entre l'Inde et la Perse, et comprenait plusieurs ingénieurs qui firent de nombreux relevés topographiques, au point qu'un fonctionnaire persan déclara à l'époque que cette soi-disant mission commerciale était « la petite sœur de l'expédition du Thibet. » En même temps, le Seïstan, qui est la partie la plus fertile de cette zone, a été explorée par la mission Mac-Mahon. Une route commerciale a été ouverte par les Anglais dans cette direction, et on parle de commencer la construction d'un chemin de fer qui irait de Bender-Abbas à Kerman et au Seïstan par Minab, Regam et Bam, en contournant les montagnes du Djebel-Basiz.

Mais on n'aurait qu'une idée imparfaite et superficielle de la convention anglo-russe, si on s'en tenait à son texte, et si l'on se bornait à rechercher quel est des deux signataires celui qui a pris le plus en laissant le moins à l'autre. Pour bien en apprécier la signification, il faut encore se demander si elle répond à la conception politique qui l'a inspirée.

Pour assurer la sécurité de la frontière de l'Inde, les Anglais ont eu recours, depuis le début du XIXe siècle, à deux méthodes : l'une voit dans la force et la conquête des pays limitrophes la consolidation de l'empire britannique; l'autre estime que la meilleure condition de stabilité de cet empire doit reposer sur la garantie d'arrangemens internationaux et sur la reconnaissance et l'affection des indigènes pour les services rendus. La première, qu'on a appelée méthode impériale ou Impérialisme, est une politique agressive, conquérante et faite de compression à l'intérieur; la seconde, une politique d'alliances et d'amitiés,

humanitaire et économique. C'est sous l'influence de l'Impérialisme, parvenu à son apogée sous lord Beaconsfield, que les frontières de l'Inde furent portées des rives de l'Indus à la crête de l'Indou-Kouch au Nord, et à la chaîne occidentale des monts Souleïman à l'Ouest; que le Cafiristan et l'Afghanistan anglais furent annexés; que l'Inde atteignit « ses limites scientifiques. » Puis, ses limites ne paraissant plus suffire, l'Angleterre voulut dominer le revers septentrional des montagnes qui bordent l'Inde et elle fit graviter dans l'orbite de l'empire anglo-indien le Béloutchistan, l'Afghanistan, le Cachemire, le golfe Persique. Elle a même songé à y faire graviter le Thibet et la Perse. C'est cette politique qui, ayant pour objet de la rendre assez forte pour la rendre indifférente à l'amitié ou à l'inimitié des puissances continentales, lui a fait dédaigner tout traité d'alliance, et l'a confinée dans son « splendide isolement. »

Mais on a fini par se dire, à Londres, que, pour insatiable que soit la politique de conquêtes, il y a limite à tout. Même en expansion coloniale, on ne peut pas toujours annexer. D'ailleurs, depuis lord Beaconsfield, la situation internationale de l'Angleterre a changé. Bien qu'elle reste la plus grande puissance navale, ses navires ont cessé d'être plus nombreux que tous les autres sur la surface des mers. L'Angleterre ne peut qu'au prix de difficultés et de dépenses considérables accroître assez ses constructions navales pour résister aux flottes réunies de plusieurs puissances coalisées. Le temps est passé aussi où, les grandes armées du service militaire et obligatoire n'existant pas encore, il suffisait de jeter 50 000 soldats anglais dans la balance pour la faire pencher.

D'autre part, des problèmes nouveaux se posent : en Asie, c'est l'accession du Japon au rang des grandes puissances; c'est la rénovation de la Chine, en face desquelles les puissances européennes qui ont des possessions en Asie ont tout avantage à adopter une ligne de conduite politique conforme à leur intérêt commun. En Europe, des événemens peuvent aussi se produire et des éventualités surgir qui ne se termineront par une solution conforme à l'intérêt général que par une entente et par la coopération amicale de toutes les puissances intéressées à ce que l'équilibre actuel ne soit pas troublé à leur détriment. Si l'Angleterre ne veut pas se désintéresser des dissensions européennes, des alliances ou des ententes avec d'autres puissances

lui deviennent nécessaires, et elle doit améliorer avant tout sa situation internationale.

C'est cette ligne de conduite sage et pratique qui, en ces derniers temps, a prévalu. L'Angleterre a compris que le meilleur moyen d'assurer la sécurité de la frontière Nord de l'Inde était d'entourer ce pays d'une ceinture d'États alliés ou amis, de pays à sphères d'influence ou à protectorats diplomatiques et que, pour lui faciliter le rôle d'arbitre dans les litiges européens, il fallait avant tout créer des liens d'amitié qui seraient d'un utile concours au cas où des complications internationales se produiraient.

En ce qui concerne la défense extérieure de l'Inde qui, seule, doit nous intéresser ici, il n'y a qu'à se rappeler les déclarations par lesquelles lord Curzon, le 30 mars 1904, définissait la politique du gouvernement anglo-indien, et à les rapprocher des stipulations du dernier traité anglo-russe, pour juger si les visées actuelles de la diplomatie britannique ont été suffisamment remplies. Le souci de confier les approches de l'Inde, conformément à ce qu'exposait lord Curzon, à des mains d'amis et d'alliés, ou de soustraire à toute influence étrangère les pays à proximité de l'Inde, est partout visible dans le traité du 30 août 1907. Que recherchaient surtout les Anglais au Thibet? A interdire toute immixtion étrangère dans les affaires intérieures de ce pays, et c'est ce qu'ils avaient déjà forcé le gouvernement thibétain à accepter. Par l'accord anglo-russe, la Russie adhère également à cette politique. Sans doute, par le même accord, les Anglais s'interdisent une semblable immixtion; ils se ferment la porte à eux-mêmes; mais ils la ferment aussi aux autres, et le but est atteint. Désormais, la frontière septentrionale de l'Inde est couverte par l'État ermite, qui va retomber dans l'inertie de sa vie monacale.

La même évolution de la diplomatie anglaise a eu lieu pour l'Afghanistan. Elle ne cherchait pas à incorporer ce pays à l'Inde, ni à faire de l'émir un allié offensif contre la Russie, pas plus qu'à se servir du pays afghan comme d'une base d'opérations contre le Turkestan russe. Elle désirait seulement que l'émir et ses forces pussent coopérer à la défense de l'Inde. Telle est l'idée maîtresse du plan de lord Kitchener qui lie la défense de l'Inde à celle de l'Afghanistan. En déclarant, par le traité anglo-russe, qu'ils n'ont pas l'intention de modifier la

situation politique en ce pays et qu'ils n'y exerceront leur influence que dans une direction pacifique, les Anglais ne vont donc pas contre leur politique antérieure; mais ils obtiennent que la Russie s'incline à nouveau devant le fait accompli et qu'elle reconnaisse à la Grande-Bretagne le monopole de toute action politique en Afghanistan, placé désormais sous le régime d'un protectorat diplomatique. Quant à la Perse, la manière dont l'Angleterre a découpé sa sphère d'influence étend vers le Sud-Ouest cette série de terres interdites, de protectorats négatifs et de zones réservées à l'activité britannique qui, depuis le Yang-tsé jusqu'à la mer d'Oman, enceint et couvre de loin les Indes. Si la zone qui lui est reconnue est relativement peu étendue, elle a du moins le mérite de comprendre le Séïstan dont nous avons signalé plus haut l'importance. Et en effet, le vrai danger qui pouvait venir de la Russie était que l'influence russe ne réussît à s'établir peu à peu à travers le Séistan jusqu'à la frontière de l'Inde, et qu'un chemin de fer stratégique, côtoyant le territoire afghan et aboutissant à l'océan Indien, ne tournât le flanc de la grande position défensive sur la frontière du Nord-Ouest. Avoir obtenu de la Russie qu'elle renonçât à toute ingérence dans cette région, et reconnût son importance dominante pour l'Angleterre, n'est pas une compensation médiocre à la renonciation faite par cette dernière à des demandes de droits égaux dans les régions du Nord du territoire persan.

C'est à des préoccupations de ce genre que répond encore la création de la zone neutre établie en Perse entre la zone d'influence russe et la zone d'influence anglaise. Cette zone neutre vient renforcer la zone d'influence anglaise et fait comme une deuxième zone tampon en avant de la frontière Ouest de l'Inde. Les demandes contradictoires sur lesquelles ont été établies, et l'esprit dans lequel ont été menées les négociations sur ce point n'ont pas été communiqués au public. Mais il n'est peut-être pas impossible de s'en faire quelque idée. La Russie désirait avoir un chemin de fer qui pût, dans l'avenir, ouvrir un débouché aux marchandises de la province transcaspienne et de ses provinces méridionales d'Europe vers le golfe Persique. D'autre part, l'Angleterre désirait, pour l'avenir aussi, relier le réseau de l'Inde au réseau d'Anatolie et d'Europe. Les deux aspirations paraissaient au premier abord inconciliables. En effet, en construisant un chemin de fer du Caucase vers le golfe Persique

dans la direction du Nord au Sud, la Russie coupait la voie au chemin de fer anglais allant de la frontière de l'Inde à la frontière turco-persane à travers la Perse méridionale dans la direction de l'Est à l'Ouest, et *vice versa*. Ces aspirations opposées ont été conciliées cependant. La création de la zone neutre laisse le champ libre à des arrangemens futurs relatifs à des chemins de fer dans le contrôle desquels les deux puissances entreraient pour une part, et qui satisferaient leurs intérêts respectifs. Aujourd'hui où tant de choses sont à faire en Perse dans le domaine économique, le moment n'est pas jugé opportun pour la réalisation de ces projets, mais on a entendu réserver l'avenir. La Russie a déjà obtenu de la Perse la concession du chemin de fer qu'elle désire vers le golfe Persique. L'Angleterre, qui a déjà poussé le réseau de l'Inde de Quetta à Nuschi à la frontière persane, et qui vient d'envoyer une mission au Séïstan et à Kerman pour étudier le pays au delà, a fait connaître ses intentions. Dans la zone neutre, l'une et l'autre conservent actuellement leurs positions et bénéficient de leurs concessions; c'est une formule souple et heureuse qu'elles ont adoptée en décidant que, pour leurs entreprises ultérieures, les nationaux des deux pays seraient libres de solliciter des concessions à l'octroi desquelles les deux gouvernemens s'engagent à ne pas faire opposition sans entente préalable. Il se peut que la Russie et l'Angleterre aient déjà prévu quelles concessions seraient demandées : dans ces conditions, la zone neutre, loin d'être un champ de discorde, serait un terrain d'entente où les relations mutuelles seraient améliorées. De plus, elle lie dès maintenant par des intérêts communs l'Angleterre et la Russie contre les visées d'autres puissances qui pourraient tendre à dominer l'Anatolie.

Naturellement, la création de ces zones, qui est si avantageuse à la protection de l'Inde, assure dans une égale mesure à la Russie la sécurité de ses possessions en Asie Centrale. Elles sont désormais complètement séparées de l'Inde par ces zones diverses, et, si l'on observe la teneur du traité, ni le Thibet, ni l'Afghanistan, ni la Perse, ne pourront devenir le théâtre de préparatifs offensifs contre l'Asie russe. La Russie se trouve donc délivrée de toute inquiétude du côté de l'Inde. Et c'est ici qu'apparaît toute la sagesse de la convention. En empêchant les points de contact, elle écarte toutes occasions locales de

conflit, et en stipulant des mesures de garantie dans les zones interposées, elle empêche de prendre toutes mesures militaires qui pourraient être interprétées comme preuves d'un état de tension, ou qui pourraient faire naître cet état. Par ces mesures préventives, elle assure l'avenir. La convention anglo-russe, c'est la paix de l'Asie.

Et c'est aussi une garantie de plus pour la paix de l'Europe. Après la guerre russo-japonaise, la Russie a dû se recueillir partout. Ses moyens d'action étaient provisoirement diminués : avant qu'ils fussent reconstitués, elle était tenue à une grande réserve. La convention anglo-russe aura comme premier résultat de lui permettre de diminuer ses gros effectifs du Turkestan et de la Transcaspienne et de les reporter plus à proximité de l'Europe. La politique d'extension en Extrême-Orient étant abandonnée, elle pourra ainsi ramener son attention plus près de chez elle. De son côté, la situation militaire de l'Angleterre se trouvera allégée dans l'Inde. Du même coup, elle pourra diminuer l'effectif de ses troupes dans l'Inde et consacrer toute son attention à la solution des problèmes que la situation intérieure de ce pays soulève actuellement. Enfin la sécurité assurée de ses frontières indiennes lui donne une plus grande liberté d'action en Europe.

L'augmentation de sa puissance militaire et l'augmentation de celle de la Russie contribueront au maintien de la paix générale. Le nouvel anneau scellé dans la chaîne des ententes européennes n'est pas non plus inutile à l'intérêt français. Il fait cesser l'anomalie d'une France alliée d'une puissance et amie d'une autre, qui avaient toutes deux des intérêts opposés et contradictoires. Désormais, appuyée à la fois sur l'alliance de la Russie et sur l'amitié de l'Angleterre, dont les vieilles querelles sont liquidées, la France aura en Europe une autorité morale qui pourra lui épargner bien des crises : elle sera mieux à même de faire apprécier les sentimens pacifiques et amicaux qui l'animent et qu'elle désire voir devenir universels.

ROUIRE.

HEURES D'OMBRIE

Pour bien goûter le charme de l'Ombrie, il faut y pénétrer, non par les routes toscanes, mais en venant de Rome ou, mieux encore, après avoir traversé les Marches et les rudes Apennins. De Bologne, il faut faire un détour par Rimini et Ancône. Les merveilles de L.-B. Alberti dans le vieux temple du Malatesta et, peut-être, un coucher de soleil sur l'Adriatique dédommagent de cet allongement de chemin. A partir de Pesaro, la voie ferrée court le long de la grève, au milieu des cabines et des baigneurs étendus sur les plages au sable d'argent. L'eau est si bleue, d'un bleu tellement intense, qu'elle a des reflets de métal et semble un bain chimique où les mains se teindraient en s'y plongeant. La mer est déjà orientale. Quand le vent souffle du Sud-Est, il vient directement de Grèce, tout chargé des parfums de la terre antique. Dans les voiles gonflées des tartanes palpite le Levant: jaunes ou rouges, souvent rayées de larges barres brunes, leurs couleurs s'avivent et flamboient sur cette plaque de lapis-lazuli; quelques-unes arborent encore les emblèmes des pirates barbaresques, le croissant ou le soleil. L'air est si pur que, parfois, aux fins de journée, les montagnes des côtes dalmates se dessinent nettement à l'horizon, à plus de quarante lieues... Je les revois encore, en un crépuscule d'août, se dressant comme des terres de rêve au-dessus de l'eau étincelante. Du côté de Venise, c'était un éblouissement de lumière dorée, un de ces fonds comme essaya d'en peindre Ziem et dont la clarté vive fait mal aux yeux. Vers Ancône, au contraire, le

ciel était d'un violet sombre et tragique, bordé d'une bande écarlate sans cesse grandissante. Les deux couleurs se heurtaient violemment, sans transition, sans gradation, comme les costumes moitié rouges et moitié bleus des pages du Pinturicchio.

Encore un de ces paysages entrevus par la portière d'un wagon, un de ces coins de nature où j'aurais voulu m'arrêter, où je souhaite de vivre pendant quelques jours et que, peut-être, je ne reverrai même pas. Une ligne, une simple ligne vient de l'évoquer. J'avais ouvert un carnet de voyage, croyant y trouver de longues notes. Après une page sur le temple de Sigismond Pandolphe, j'ai lu : « Coucher de soleil sur l'Adriatique. » Mais ces simples mots ont tout fait apparaître, et le ciel, et la mer, et les barques lumineuses, et les nuages éclatans, par un phénomène semblable à celui de ces coquilles qu'il suffit de porter à l'oreille pour entendre encore le bruit des vagues. Et j'ai cru respirer aussi la brise marine, comme en cette soirée passée sur le môle désert d'Ancône, éclairé seulement par la lumière frémissante de ces constellations que, chaque nuit, et presque du même endroit, Leopardi contemplait « scintillantes sur le jardin paternel. »

Peu de panoramas sont plus attristans que celui qui se déroule ensuite, à travers le sombre pays des Marches, jusqu'à Fossato. Ah! comme on les comprend, et comme ils sont bien d'ici les vers désolés du solitaire de Recanati ! Toute la rudesse d'un sol infécond est passée dans cette poésie hautaine et sévère où nulle grâce ne sourit. Mais, très vite, le paysage s'éclaire et s'égaye, se pare déjà d'un reflet d'Ombrie. Les oliviers argentent les plus proches coteaux. Les cyprès dressent leurs glaives aigus, groupés comme des faisceaux de lances romaines. Après Foligno l'enchantement commence. Le train se hâte vers Pérouse, longeant les collines sur la crête desquelles sont posées des villes presque aériennes, tellement serrées dans la ceinture crénelée de leurs murailles qu'elles paraissent aussi naïvement construites et aussi inaccessibles que les cités peintes à l'arrière-plan des vieilles toiles de Bonfigli.

Ici encore, j'ai vainement cherché une note. La veille du départ, comme tant d'autres fois déjà, en achetant le carnet où je devais écrire mes impressions, j'ai cru qu'il n'aurait pas assez de pages. Et le voici, comme les précédens, presque intact. Le premier jour, les yeux avides absorbent passionnément tout

ce qui s'offre à eux. L'esprit essaie de tout saisir; mais trop de sensations neuves se présentent. Le souvenir des choses vues, l'attente des surprises prochaines se heurtent, se gênent, se contredisent. La mémoire des jours écoulés, des coins de nature qui furent chers, des œuvres d'art qui émurent le plus, se mêle au désir des heures ardentes que nous allons vivre en un décor nouveau, — et tout cela se fond en une délicieuse mélancolie, à la fois joyeuse et triste, en une sorte de griserie hostile à tout travail, que connaissent et savourent les vrais voyageurs. Alors, suivant le conseil de Renan, il faut se borner à « ouvrir notre âme aux douces impressions des choses. » Plus tard seulement, lorsqu'il y a un certain recul, tout se met en place. Quelques mois après un voyage, nous sommes un peu comme au haut d'une montagne d'où les villes, les collines, les fleuves nous apparaissent à leur juste valeur. Toutes les heures où s'exaltèrent notre imagination et notre sensibilité prennent alors leur véritable physionomie, leur charme propre. Nous n'avons qu'à les évoquer. Pareilles à de riches fontaines aux eaux toujours vives, elles nous versent, à notre gré, du plaisir et de la beauté.

Quand j'arrive à Pérouse, le jour tombe dans une fulguration de soleil. L'énorme globe de feu disparaît à moitié derrière les monts du Trasimène. Sous ses obliques rayons, la route et les murailles ont des reflets sanglans. Des lueurs d'incendie s'allument aux vitres des croisées, aux verrières des toits. Le ciel est un gigantesque brasier où les collines, au couchant, semblent flamber. La poussière même est lumineuse. Les moucherons qui la traversent luisent comme de mobiles grains de phosphore. C'est par un soir pareil que Ruskin dut faire cette entrée à Sienne dont son imagination fut si frappée qu'il se la rappelait encore aux ultimes heures de sa vie: « Comme elles brillent les mouches de feu! Comme elles brillent! On dirait des parcelles d'étoiles se mouvant derrière des feuilles de pourpre .. »

*
* *

Le *Giardino di Fronte*, balcon accroché à la montagne qui s'élance au-dessus de la vallée comme l'éperon d'un navire sur les flots, est la merveille de Pérouse. Presque toutes les cités de Toscane et d'Ombrie ont ainsi des terrasses admirablement situées d'où l'on domine la plaine et qui, plus que pour l'attaque ou la défense, furent choisies pour la joie des yeux. Sans frais, les

Italiens surent s'offrir des spectacles infiniment variés. Allégresse des matins, splendeur des pleins midis éblouissans, violence ou douceur des crépuscules, ils connurent toutes les magies de la lumière. Si loin qu'on soit encore de la Grèce, on comprend déjà les adieux à la vie des héros antiques. Sous ce ciel, d'un bleu moins intense mais aussi pur que celui d'Athènes, ce qui plus que tout doit attrister, c'est de songer que l'on ne verra plus la radieuse clarté du jour; et l'on ne serait point surpris d'entendre les pauvres auxquels on fait l'aumône vous remercier avec l'admirable souhait des mendians de Corfou : « Puissiez-vous jouir longtemps de vos yeux! » Les peuples septentrionaux, quand ils s'effraient de la mort, pensent au néant, au non-être, à la disparition de leur personnalité morale ou intellectuelle; ceux d'ici regrettent surtout le bonheur de vivre, de respirer sous le soleil, la joie de voir et d'admirer qu'ils ne connaîtront plus.

C'est à l'heure fuyante du crépuscule que j'aime à venir rêver dans ce jardin, quand le ciel est déjà d'un bleu très doux, presque laiteux, de la nuance adoucie des violettes de Parme. La vallée ombrienne s'enfonce entre la double chaîne des Apennins et des collines qui dominent le Tibre. Les montagnes vont en se resserrant et forment un de ces fonds imprécis et flous qu'aimait Léonard. Les villes s'estompent dans les lointains, sous la légère brume qui monte du sol surchauffé. Des buées roses s'accrochent aux oliviers, se nouent aux cimes des cyprès. Pourtant l'on distingue encore les méandres du fleuve, les toits de la Portioncule et de Bastia, la blanche Assise au flanc du Subasio; et je devine même, tant ce panorama m'est familier, Spello, Foligno dans la plaine, Montefalco au sommet de son pic et, derrière la colline de Bettona, la Rocca de Spolète et son bois de chênes verts.

La chute du jour accroît encore la spiritualité de cette terre que Dante appela « le jardin de la Péninsule » et Renan « la Galilée de l'Italie. » Aucun autre spectacle de nature ne peut donner la même impression de douceur et de grandeur. Que d'heures déjà j'ai vécues sur cette terrasse! Je n'en sais pas de plus belles. D'autres furent plus éclatantes ou plus voluptueuses : celles-ci sont les meilleures. Devant cette vallée où tant de civilisations se succédèrent, où tant de siècles d'histoire laissèrent leurs traces, où la religion et l'art trouvèrent leurs plus pures expressions, il semble que toute sensation s'avive, que toute

pensée s'ennoblisse. Autant de bourgs dans la plaine ou sur les coteaux, autant de noms glorieux et d'œuvres illustres. En oubliant même Pérouse, — où naquit et grandit toute une école, où travaillèrent les Pisano et l'Angelico, d'où sortit le Pérugin, où étudia Raphaël, — voici Assise avec Cimabue et Giotto, Spello et ses Pinturicchio, Trevi et ses Spagna, Spolète et ses Filippo Lippi, Montefalco et ses Gozzoli. Les yeux errent du vieux Tibre au Clitumne sacré, du Topino chanté par Dante aux toits de la Portioncule, des collines du Trasimène aux murailles de Spolète où régna Lucrèce Borgia. Du haut de ce même belvédère, les Pérugins virent passer les cohortes étrusques et les légions de Flaminius, les foules qui suivaient saint François, et les armées des papes, et les soldats de Napoléon : vraiment l'on pourrait graver sur le petit portique qui se dresse sous les chênes verts du jardin, une inscription analogue à celle d'une des portes de Sienne : *Cor magis tibi Sena pandit.*

A mon arrivée, quelques personnes étaient assises sur les bancs de pierre et, le *Bædeker* à la main, cherchaient à reconnaître les villes, ou à suivre le cours du Tibre qui se perd au milieu de la verdure et des champs. Mais, la nuit tombant, elles sont parties. Seul un vieillard est resté et se promène de long en large, tenant par la main une petite idiote qui balbutie d'une voix monotone des mots sans suite.

Peu à peu l'obscurité s'étale. Les collines semblent se rapprocher et former un cercle plus étroit autour de la plaine. Les montagnes s'infléchissent, enferment les vallons dans leur ombre, s'enveloppent de brume. Une cloche sonne tout à côté, au clocher de San Pietro, grêle et fêlée, et semble, suivant la mélancolique expression de Dante, « pleurer le jour qui se meurt. » Le vent de tramontane se lève, aigre et froid. Je rentre rapidement par le Corso Cavour désert, laissant derrière moi la petite idiote dont la voix lamentable me poursuit.

*
* *

Une année précédente, presque à pareille époque, j'avais eu, en arrivant à Pérouse, l'impression d'entrer dans une autre ville, tant il y avait de mouvement et d'agitation dans les rues. Certes, M. Schneider, dans son beau livre sur *l'Ombrie*, exagère un peu son rôle d'explorateur quand il nous dit qu'elle est « restée dans une solitude presque arcadienne » et qu'elle est « aussi peu connue

qu'elle est belle; » mais enfin, j'avais surtout gardé de Pérouse le souvenir d'une ville tranquille, sommeillant à l'ombre de ses vieilles murailles, et je trouvais une cité fiévreuse, vivante, grouillante même. Par une curieuse coïncidence, les fêtes du cinquantenaire de la célèbre Madone de la Grâce, — et une fête religieuse en Italie ne va pas sans concerts, illuminations, feux d'artifices, etc., — se déroulaient en même temps que les dramatiques péripéties du procès Modugno, qui passionnait alors l'Italie. Et j'étais arrivé le jour même où l'un des défenseurs, le très fameux avocat Bianchi, avait été assassiné, sans que d'ailleurs ce meurtre eût le moindre rapport avec le procès qu'il plaidait. Je tombais en pleine tragédie. Malgré les sentimens violens qui agitaient la foule, j'avais été frappé par sa tenue et sa dignité d'attitude. L'Ombrien, comme son voisin de Toscane, a le souci de ne point paraître ridicule; réfléchi et sérieux, il est moins lourd que le Lombard, mais moins exubérant aussi que le Romain ou le Napolitain. Les femmes, de même, sont élégantes et de mise recherchée; jadis on en médit quelque peu; peut-être n'est-ce pas un simple hasard qui fit trouver à Pérouse le miroir du musée de l'Université, le plus beau miroir que l'art romano-étrusque nous ait laissé. La race se rapproche beaucoup du type florentin, avec pourtant plus de rudesse. L'Ombrie a, dans son passé, trop de siècles de guerres et de violences pour qu'il n'en reste pas encore des traces. L'histoire de Florence est presque pacifique à côté de celle de Pérouse qui, pendant deux cents ans, fut plus une forteresse qu'une cité et compta plus de tours que de maisons. *Perugia turrita*, l'appelait-on. Le bec menaçant, les ailes hérissées, les griffes écartées et prêtes à déchirer, son griffon fut un symbole véridique : les louves de Rome et de Sienne, les lions guelfe et vénitien, l'étalon hennissant d'Arezzo ont un abord moins hostile. Étrusque ou romaine, féodale ou démocratique, sous le joug des papes ou d'un tyran, Pérouse fit constamment la guerre. Au moyen âge surtout, écrasée entre Rome et l'Empire, déchirée par des querelles intestines, elle ne déposa jamais les armes. A une époque où l'Italie donna le jour à tant de princes illustres par leur cruauté, elle connut certainement les plus cruels. Un sonnet célèbre a flatté le Malatesta; car, « parmi tous les tyrans qu'un peuple détesta, » les Baglioni ont le droit de passer les premiers. Dans les petites rues de la ville, tortueuses, étroites comme des couloirs, parfaits coupe-gorges

où tout parle encore d'attaque et de défense, entre ces vieux palais aux fenêtres grillées, sur ces dalles qui n'ont pas bougé depuis les siècles où elles furent si souvent ensanglantées, comment ne pas songer à cette terrible famille dont on a pu dire que les enfans naissaient avec l'épée au côté et dont pas un des membres ne mourut de mort naturelle? Que de scènes tragiques virent les hautes murailles de ce Municipio, masse sombre et farouche qui ne s'égaye d'ouvertures, de colonnades et d'ogives qu'à la hauteur où l'assaut n'est plus à craindre! Les églises elles-mêmes étaient rudes et guerrières, comme cet étrange Sant' Erculano, aux murs crénelés, où bien des messes furent dites sans que, sur le sol, les taches de sang aient été effacées. Un matin, avant une cérémonie, comme l'eau manquait, il fallut laver les murailles du Dôme avec du vin.

N'est-ce pas d'ailleurs l'un des phénomènes les plus curieux de l'histoire d'Italie, ce mélange perpétuel de barbarie et de religion qui fut à l'aurore de la Renaissance? Sigismond Pandolfe fut capitaine de la Sainte-Église et commanda à L.-B. Alberti le revêtement du temple de Rimini en l'honneur de sa quatrième femme, après avoir répudié la première, empoisonné la seconde et étranglé la troisième. Mais nulle part le contraste ne fut plus saisissant qu'ici, dans ces bourgs qui vivaient de pillages et de meurtres, où la guerre régnait de cité à cité, de quartier à quartier, de famille à famille, et où fleurirent cependant, entre les pavés rouges de sang, les œuvres délicates de l'école ombrienne et de la piété franciscaine. Saint François lui-même, d'abord guerrier, n'est-il pas le symbole de l'Ombrie belliqueuse et mystique où le chêne et l'olivier alternent leur feuillage sur les coteaux?

La dévotion des Italiens aime ce qui parle aux yeux. A une grand'messe célébrée, l'an dernier, par le cardinal de Ferrare, qui présidait les fêtes du cinquantenaire, j'ai vu les gens entrer comme à un spectacle, aller d'un autel à un autre, s'extasier bruyamment sur la décoration de l'église et les illuminations. Les femmes se promenaient, l'éventail à la main, s'arrêtaient pour suivre un instant l'office, faisaient une génuflexion et un signe de croix, puis reprenaient leur promenade, s'entretenaient avec des voisines rencontrées, admiraient la Madone de la Grâce que, du haut de la nef, de mouvantes projections lumineuses éclairaient comme une étoile de ballet.

Aujourd'hui le Dôme est désert. Le sacristain, voyant un étranger, accourt et veut me montrer les œuvres d'art de son église et tout d'abord la *Descente de Croix* du Baroccio; mais, tandis qu'il tire le rideau qui la recouvre, je m'éloigne. A quoi bon revoir cette toile déclamatoire qui m'a laissé le souvenir d'une scène d'épilepsie et ne dégage aucune émotion? Combien, dans sa rude simplicité, est plus poignante la *Madone avec quatre Saints* de Signorelli! Voilà un admirable artiste, le précurseur direct de Michel-Ange. A l'époque où il peignit ce tableau, nul, pas même Mantegna, n'avait une connaissance plus profonde de l'anatomie. Quelle sobriété, quelle gravité d'ordonnance, quelle force sévère et parfois même un peu âpre! Vraiment, c'est devant cette œuvre qu'il faudrait s'arrêter après avoir regardé les Pérugins de la Pinacothèque : au sortir du milieu factice et froid où se plut l'imagination du Maître de Pérouse, on goûterait mieux encore la joie de se trouver devant le réel, devant la vie.

En quittant le Dôme, je m'engage dans le dédale des petites rues qui s'enchevêtrent en tous sens, montent, descendent, se croisent, se terminent en escaliers ou aboutissent à une terrasse par-dessus laquelle on aperçoit le moutonnement clair des oliviers et l'ondulation des collines souples, où les maisons des bourgs se serrent les unes contre les autres comme des nids d'hirondelles au bord d'un toit. Rien de plus émouvant que ces places minuscules, comme la *Piazza di Porta Sole* ou la *Piazza delle Prome* suspendues au-dessus des ravins qui séparent les divers faubourgs de la ville. L'âme du passé flotte sur elles, sort des vieilles maisons, rôde autour des jardins discrets et silencieux endormis à l'ombre des murs d'où dépassent seulement les quenouilles endeuillées des cyprès. Des branches de saule et de vigne vierge pendent aux grilles, retombent le long des fers rouillés, lasses et pensives, comme si elles se souvenaient. Le gazon croît aux fissures des dalles, entre les pavés usés, et recouvre le sol, assourdissant, ouatant les bruits. Sur les murailles aussi, la mousse jaillit aux joints des pierres, si abondante parfois que les maisons en sont comme feutrées et absorbent les vibrations sonores. Moellons déchaussés des portes en ruines, toits où l'herbe pousse, tout a ce grand air résigné, mais fier des choses d'autrefois, qui attendent la mort sans lutter, sachant que rien ne pourra les faire revivre. Pourtant, une

fenêtre ouverte, une silhouette entrevue au fond d'un couloir, une boutique, un petit étalage, une terrasse fleurie de lauriers-roses rappellent que la vie quotidienne continue, que des gens naissent et meurent, que des amans s'étreignent et souffrent, ici comme ailleurs.

***

Revenir et revoir ont souvent plus de charme que découvrir. A se retrouver dans une ville chère, on a la même joie qu'à relire un beau livre où chaque fois apparaissent des grâces nouvelles, des raisons nouvelles de l'aimer et de l'admirer. Rien n'est plus agréable en voyage que de s'arrêter, de loin en loin, dans des cités familières où l'on peut sortir librement, au gré de sa fantaisie, sans avoir à se reconnaître sur un plan ni à suivre les indications d'un guide. Dans les musées ou les églises, au coin d'une place ou d'une rue, on sait vers quelle œuvre d'art on va, joyeux et confiant, certain qu'elle vous accueillera avec une tendresse amie. Au contraire, en arrivant pour la première fois dans une ville, on a hâte de tout voir, d'examiner chaque œuvre, de la situer dans son siècle et dans son école; et rien n'est plus pénible que cet incessant travail d'esprit, surtout pour un simple romancier en vacances qui a le malheur, comme dit M. Paul Bourget, de n'être ni archéologue, ni critique d'art. Mais faut-il le regretter? Pour sentir les belles choses, en jouir en dilettante, recevoir d'elles les douces, profondes ou violentes émotions qu'elles recèlent, peut-être vaut-il mieux n'être pas chargé d'un trop lourd bagage d'érudition.

Des merveilles de Pérouse, ma préférée est la *Fonte Maggiore*. C'est l'une des plus belles fontaines de l'Italie qui en compte tant. Quelle élégance dans ses trois vasques superposées et sa double rangée de bas-reliefs! L'un de ceux-ci porte une pompeuse inscription que l'on peut déchiffrer encore et où les noms de Nicola et de Giovanni Pisano sont pour la première fois accolés. Le père termine son illustre carrière; le fils commence la sienne. L'aube du XIVe siècle luit déjà. Abandonnant les antiques formules, l'art se tourne vers la nature, ne se borne plus à l'expression du sentiment religieux. C'est la sculpture qui opère d'abord cette révolution sous la double influence de la statuaire antique, dont Nicola vit des modèles dans l'Italie méridionale, et surtout du nouvel art français. Quand, par qui,

comment les deux Pisano connurent-ils l'admirable floraison de nos cathédrales? C'est aux historiens à se mettre d'accord sur ce point. Ce qui est certain, c'est que, dès le milieu du XIIIe siècle, l'art gothique leur fut familier. Les chaires du baptistère de Pise et du dôme de Sienne en témoignent; certains détails de la *Fonte Maggiore* également : la Dialectique, par exemple, est habillée à la française et la Musique, au lieu de tenir une lyre suivant la tradition iconographique, frappe sur de petites clochettes, ainsi qu'au chapiteau de Chartres où elle est représentée au-dessus de Pythagore.

Mais une autre influence est à la source de cette rénovation artistique : le mouvement franciscain. Si Thode est allé trop loin en soutenant que la Renaissance était issue de ce mouvement et si, de même, Renan a forcé sa pensée quand il a déclaré que « le sordide mendiant d'Assise fut le père de l'art italien, » il est hors de doute que nul, plus que saint François, ne hâta l'éclosion du renouveau. Sa vie, tout imprégnée d'humilité et d'amour, de pitié et de charité, la légende de la Portioncule mêlée à chaque instant à la vie des hommes, l'histoire de l'ordre populaire des *Fratelli* parlèrent directement à la sensibilité des artistes qui essayèrent, du mieux qu'ils purent, de traduire les impressions tendres ou pathétiques qu'ils ressentaient. Nul n'inspira plus de portraits que le *Poverello*. Déjà on le reconnaît dans les mosaïques de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie Majeure, dans de vieilles fresques de Giunta et de Berlinghieri, dans une sculpture d'Orvieto. A la coupole du baptistère de Parme, la scène des stigmates fait déjà pendant à la vision d'Ézéchiel. L'an dernier, à l'Institut des Beaux-Arts de Sienne, j'ai été frappé par la quantité de *Saint François* qui s'y trouvent : le premier tableau que l'on voit en entrant, attribué à Margueritone d'Arezzo, les deux suivans portés sur le catalogue comme étant « à la manière grecque, » plus de quarante autres à travers les salles, tous le représentent écartant de la main sa robe de bure pour montrer à son flanc la trace du coup de lance que reçut le Christ.

Pour illustrer le poème franciscain, les artistes, à défaut de tradition, durent observer directement la vie. Jusqu'alors, ils n'avaient guère exprimé qu'un sentiment, commun d'ailleurs à toute la chrétienté : l'effroi de l'homme devant la divinité. Dans les antiques fresques qui nous restent, Dieu est un maître fa-

rouche et menaçant, inaccessible au fidèle. La Madone est la Vierge byzantine, impassible et rigide, qui, dans la scène du Calvaire, pleure debout. Les personnages autour de la croix, immobiles et roides, ont des têtes trop grosses, des yeux vides et sans vie, suivant la *vecchia maniera greca goffa e sproporzionata* dont parle Vasari. On sent le peintre oppressé par l'angoisse religieuse qui pesa sur tout le moyen âge. Quand le soleil d'Assise eut illuminé le ciel italien, l'art, entr'ouvrant son lourd cercueil de plomb, s'élança vers la radieuse lumière. Le vieux drame chrétien se rajeunit et s'humanisa. Les moules usés éclatèrent sous les coulées nouvelles que les artistes, avides et pressés, y jetèrent joyeusement. Le Christ redevint le Fils de l'Homme; on le représenta couronné d'épines, les yeux fermés, la tête inclinée sur l'épaule, le corps fléchissant et ensanglanté, comme dans ce beau crucifix de bois de la Pinacothèque que le Pérugin accola à l'une de ses œuvres. La Madone hiératique s'attendrit; maternelle, elle se penche sur son enfant et le serre sur son cœur. En même temps, peintres et sculpteurs regardent la nature, cherchent autour d'eux des inspirations, paraphrasent le *Cantique des Créatures*. Des arbres, des guirlandes de vigne, des paysages paraissent. C'est ainsi qu'à cette *Fonte Maggiore*, malgré le délabrement des bas-reliefs et la grille qui empêche d'approcher, on peut distinguer encore des scènes champêtres, les travaux des mois, la cueillette, la chasse et la pêche, des animaux, non plus grimaçans et terribles, mais vrais et vivans, un agneau, un loup, un chien, des oiseaux, un faucon, tous ceux que le Saint avait aimés et auxquels, d'après la légende, il avait si souvent parlé. Le mois d'avril est symbolisé par une femme qui tient une corne d'abondance et une corbeille de roses : n'est-ce pas l'annonce de la Renaissance qui va s'avancer, comme le *Printemps* de Botticelli, couronné de feuillages et semant des fleurs?

*
* *

Boccati, Bonfigli, Fiorenzo : combien j'aime vos œuvres, actes de foi ardente et vive! Vos couleurs se firent lucides et comme transparentes pour mieux traduire la pureté de vos cœurs; nulle matière n'en semble épaissir la fluidité limpide. Vos coloris sont rouges comme la flamme de votre amour, ou bleus comme l'azur immaculé de votre ciel où brilla la plus claire lumière qui

ait lui sur les hommes depuis l'étoile de Bethléem. Certes, je déplore que vos peintures ne soient plus accrochées aux murs pour lesquels vous les avez exécutées. Ici du moins vous a-t-on épargné des voisinages choquans, et vos douces Vierges qui s'émeuvent à l'approche de l'Ange annonciateur ne sont pas encadrées par des nymphes au bain ou de provocantes Léda. Vous n'avez pas regardé les légendes sacrées comme des anecdotes agréables et commodes à illustrer. Votre christianisme est sincère, non théâtral et faux, ainsi qu'il le deviendra trop vite chez vos voisins de Florence, de Rome ou de Bologne. Par l'art, vous vouliez servir la religion ; après vous, ce sera la religion qui devra servir l'art. Et je vous aime aussi parce que toujours vous fûtes des méconnus. Aujourd'hui encore les critiques sont sévères, quand ils ne vous ignorent pas. S'ils parlent de vous, c'est presque à regret, pour être complets : l'un d'eux, tout récemment, à propos de Bonfigli, se borne à mentionner « les médiocres essais d'un peintre d'anges mignards, couronnés de chapeaux de roses. » D'autres, parce que vous êtes pieux, naïfs et sincères, vous ont considérés comme des mystiques, obstinément hostiles au mouvement réaliste, ce qui, ajoutent-ils, est tout naturel puisque vous viviez au pays de saint François : ils n'ont pas vu qu'il y avait tout au moins quelque illogisme à attribuer au même homme la révolution naturaliste de Giotto et la soi-disant réaction des peintres de Pérouse.

D'ailleurs, même chez le vieux Boccati, il y a une curieuse recherche de la vérité. Quoi de moins mystique que la frise où se heurtent archers et cavaliers, ou que le Bambino jouant avec un lévrier? Le portique fleuri, qui se dresse derrière la Vierge, rappelle ceux qu'aimait Mantegna, et la variété des instrumens de musique, dans le concert d'anges, indique un évident souci du réel. Chez Bonfigli, les tendances naturalistes s'accentuent. Ses naïvetés ne sont pas toujours des gaucheries et des inexpériences; elles sont souvent voulues pour obtenir des effets dramatiques. N'est-il pas émouvant, le geste de ce frère qui, dans les *Funérailles de saint Ludovic*, devant le cercueil éclairé par les flammes funèbres des cierges, se couvre le visage avec la main pour dissimuler ses larmes ? Dans la *Bannière de saint Bernardin*, quel sens du pittoresque et du mouvement ! Comme il a su rendre vivante cette scène si curieuse où le peuple fanatique, sur l'exhortation du saint, brûla tous les objets de vanité et de

luxe, les livres et les bijoux! Le fond du tableau reproduit avec exactitude la façade de San Bernardino qui venait d'être achevée. La plupart des personnages sont des portraits. L'œuvre de Fiorenzo di Lorenzo est plus exempte encore de tout mysticisme et, chose extrêmement curieuse pour l'époque, cet artiste fut beaucoup plus préoccupé de peindre la vie extérieure que des scènes de piété. L'élégance et le mouvement sont ses principales recherches et, bien plus que du Pérugin, c'est de Ghirlandajo et même de Verrochio qu'il se rapproche. Plastique des figures et des corps, coloris des étoffes, animation des scènes, tout cela est porté à un haut degré de perfection dans chacun de ces huit petits panneaux destinés à une porte de sacristie, — et qui sont bien l'une des œuvres les plus délicieuses que je sache. Tout y est vivant, nerveux et spirituel. Quelle légèreté, quelle souplesse presque féline chez ces jeunes guerriers! Quelle grâce et quelle fantaisie dans ces perspectives de paysages, dans ces constructions architecturales! Quelle richesse et quelle variété dans les vêtemens couverts de pierreries et brodés d'or qui font songer aux richesses de Crivelli!

Telles étaient les tendances de cette école de Pérouse qu'il ne faut pas appeler *ombrienne*, car ce terme trop vaste ne permet plus de distinguer entre ces peintres et d'autres artistes qui, quoique nés en Ombrie, se rattachent soit à Sienne, comme Gentile da Fabriano, soit à Florence, comme Piero della Francesca ou Signorelli. Malheureusement, le Pérugin arrêta le mouvement réaliste qui se dessinait. Mieux doué, connaissant mieux la technique des procédés à l'huile, il obtint le plus grand succès avec des tableaux doucereux et mystiques où la perfection matérielle était poussée à l'extrême. L'amour de l'argent, auquel il sacrifia tout, le décida à les recommencer indéfiniment. Parmi les artistes qui se sont ravalés au métier, son exemple est le plus lamentable. Son atelier devint une fabrique d'imageries religieuses. L'Ombrie fut inondée de ses productions mercantiles, ouvrages de pratique courante, exécutés de mémoire et d'après les formules chères au public. Quand il fit autre chose que de se répéter, — soit dans les œuvres où il mit quelque orgueil, soit dans des portraits comme ceux du Cambio et de la sacristie de San Pietro, — c'est vraiment un très grand peintre. Fut-il toujours incrédule ou d'abord croyant? La question, souvent débattue, importe peu. Il est cependant intéressant de noter

que le même homme, qui, au bas de son propre portrait, inscrivit les premières paroles d'un sermon de Savonarole, mourut en refusant de se confesser, ce qui était alors passablement audacieux. Je croirais volontiers qu'il fut toujours athée. Il peignit des scènes religieuses parce qu'un artiste ne représentait guère autre chose. Et, comme il ne savait ni animer une action ni reproduire le mouvement, il ne s'occupa que des physionomies, du coloris des vêtemens et des paysages. S'il avait eu une forte sensibilité, s'il avait perdu la foi dans une crise, nous trouverions, à un moment donné, une coupure, un changement. S'il avait été sincère avant, quelque chose le trahirait après. Or, c'est toujours la même froideur, la même expression extatique, moins pieuse que dévote. Ses personnages n'ont jamais vécu, jamais souffert; leur physionomie impassible est éternellement indifférente; ils semblent, suivant la remarque de Taine, retenus dans l'enfance par l'éducation du cloître. Ils ne se regardent jamais. Ils ont l'air étrangers à la scène à laquelle ils participent. La symétrie de leur attitude et du paysage augmente encore leur fadeur. Dans une *Adoration des bergers* il y a, comme encadrement, quatre piliers de bois surmontés d'une petite toiture triangulaire qui sont bien le décor le plus étrange qu'ait jamais imaginé un peintre. Prises en elles-mêmes, les figures sont belles, mais l'ensemble est toujours glacial et parfaitement ennuyeux.

En la portant au faîte de sa renommée, le Pérugin avait tué l'école de Pérouse. Les peintres locaux, — si nombreux à en juger par la quantité d'œuvres cataloguées sous la dénomination de « scuola del Perugino, » — se bornèrent à imiter celui qui s'était tant imité lui-même. Parmi eux peut-être, s'ils avaient pu échapper à cette influence déprimante, se seraient formés quelques grands artistes, comme ce Giannicola Manni, que l'on ne connaît pas assez, et dont certains personnages ont la plus exquise élégance. Heureux Pinturicchio qui fut appelé à Rome, plus heureux encore Raphaël qui alla respirer l'air libre de la Toscane! Déjà, chez ce dernier, dans sa fresque de San Severo, passe un souffle plus vif. Le culte de la beauté est près de renaître sur la vieille terre païenne. Bien vite la sensualité percera sous la religion. Les Vierges ne seront plus que de jeunes femmes, dont la chair riche et souple aura cette *carnosità* plus proche de la volupté que de l'idéal chrétien. Raphaël à Pérouse, au retour de son premier voyage à Florence, n'est-il pas le symbole de ce

moment si émouvant dans l'histoire de la sensibilité humaine, où le rêve pieux du moyen âge s'efface devant le paganisme renaissant?

*
* *

Intra Tupino e l'acqua che discende
Del colle eletto dal Beato Ubaldo,
Fertile costa d'alto monte pende...

Cette côte fertile, entre le Chiascio et le Topino, c'est la côte d'Assise; couverte de vignes et d'oliviers, je l'aperçois de ma voiture qui descend vers le Tibre au calme trot de deux chevaux paraissant déjà las au départ. La matinée est lumineuse et fraîche. Il a plu pendant la nuit et, à travers l'atmosphère lavée, les choses prennent une telle netteté que l'on songe au *lumine acuto* dont parle Dante. Une simple averse a suffi pour faire renaître, comme par enchantement, l'*Umbria verde*. Des gouttes d'eau luisent encore sur le clair feuillage des oliviers dont les mornes troncs, nettoyés par la pluie, semblent plus noirs et plus tragiques. Rien n'est douloureux comme l'aspect de ces arbres: vraiment l'un d'eux était digne d'abriter la seule défaillance du Christ. Ceux qui couvrent les versans de ces collines comptent parmi les plus vénérables d'Italie. Ils sont si vieux qu'ils devaient être déjà centenaires au temps de saint François. Troué, fendu, ravagé comme par une souffrance intérieure, déchiqueté, crevassé, ouvert de tous côtés, leur bois dur porte les traces du constant effort qu'il eut à soutenir pour écarter le roc et vivre sur un sol avare. Parfois l'écorce seule est restée, et l'on se demande comment la sève peut circuler encore. L'hiver, le froid, la pluie, le soleil brûlant, le vent ont torturé ces arbres chers à Pallas, qui symbolisent ici la lutte plus que la paix. Serpens enlacés dans un combat frénétique, câbles tordus et noués, muscles cambrés pour une incessante défense, tout rappelle ces damnés qui hurlent aux pages de l'*Enfer*. Mais, par un curieux contraste, un délicat feuillage recouvre ces troncs tourmentés, et rien n'est plus séduisant que le miroitement des petites feuilles qui luisent sous le soleil comme des écailles d'argent.

Au bas du coteau, l'aspect change, et la nature devient riante. Il n'y a presque plus d'oliviers. La campagne ressemble à un vaste jardin. Les mûriers, la vigne, le blé, le maïs se partagent les champs de cette plaine où s'étalait jadis le lac du Topino

Sur les légères ondulations, quelques groupes de chênes verts massifs et puissans; de loin en loin, un peuplier ou un cyprès, moins vigoureux, mais concentrant toute leur sève sur un seul point, pour monter plus haut vers le ciel. Autour, des maisons, des vergers et des tonnelles. Des tas de tomates séchant au soleil font de larges taches rouges. On sent que la vie doit être facile, et l'horizon lui-même, fermé de tous côtés par une ligne d'harmonieuses collines, incline l'âme à la sérénité. Une brise légère souffle et son murmure est doux comme celui du vent dans les roseaux du Trasimène. Une impression de force et de santé monte de la terre grasse. L'Ombrie est à la fois plus joyeuse et plus rude que la Toscane; mieux qu'elle, elle réalise le *Soave austero*. On est facilement la dupe des mots, de la « piperie » desquels Montaigne avertit de se défier, et souvent l'on trouve aux choses l'aspect que par avance on désire leur voir; mais vraiment « douce Ombrie » n'est pas un cliché, à la condition toutefois de prendre le mot, non comme synonyme de fade, mais dans son sens le plus large et le plus fort. Douce Ombrie, parce qu'elle est pacifique, d'un rythme égal et tranquille, parce que l'admiration qu'elle inspire est sans terreur, parce qu'elle est vraiment humaine. On comprend que le bonheur de vivre ait tenu dans la religion de saint François plus de place que la crainte de la mort.

Si, à Pérouse, il est possible d'oublier le *Poverello*, ici, dans cette vallée sur laquelle ses yeux s'ouvrirent et se fermèrent, le long de cette route jalonnée par de petits autels à la Madone, il n'y faut pas songer. Chaque coin raconte un épisode de sa merveilleuse vie, fut témoin de l'un de ses miracles. Son nom est partout. On marche véritablement sur ses chemins. Et ceux-ci ont si peu changé! Voici le Ponte San Giovanni, le vieux pont romain en dos d'âne jeté sur le glorieux Tibre. Même presque à sec, ce fleuve est émouvant. Les eaux sont des miroirs mystérieux qui gardent le frisson des choses réfléchies. Sur ce pont passa saint François toutes les fois qu'il allait d'Assise à Pérouse, et le soir où, prisonnier, il fut emmené par les Pérugins triomphans. Les mêmes prairies, les mêmes arbres le virent, et aussi les mêmes habitans, aimables et doux, auxquels il contait ses rêves et ses croyances. Je l'imagine, aux matins d'été, sortant de la Portioncule, allant à la rencontre des paysans, s'entretenant avec eux et les aidant dans leurs travaux. Puis, la

journée finie, après le repas pris en commun à la ferme, devant la tranquille magnificence de la nuit criblée d'étoiles, il leur disait les splendeurs de l'univers.

Le sentiment, l'amour de la nature sont devenus chose banale. Il n'est personne aujourd'hui qui n'admire, — avec plus ou moins de sincérité, — un lever ou un coucher de soleil, la mer étincelante, une prairie en fleurs, un bois rougeoyant à l'automne. Dans les poèmes et les romans de ces dernières années, il est plus de belles pages inspirées par la beauté des paysages que par l'analyse du cœur humain. Et beaucoup d'écrivains pourraient dire avec la poétesse du *Cœur innombrable* :

> La forêt, les étangs et les plaines fécondes
> Ont plus touché mes yeux que les regards humains.

On chercherait vainement dans la littérature médiévale italienne quelques lignes consacrées à un spectacle naturel. Même chez Dante et Boccace, les détails pittoresques sont très rares. Peut-être faut-il mettre à part Pétrarque et, surtout, au siècle suivant, ce Sylvius Æneas Piccolomini qui, devenu pape, se plaisait à tenir le consistoire au bord d'une prairie, à l'ombre d'arbres séculaires, et dont les descriptions de Todi, de Nemi et de Sienne nous semblent presque modernes. Encore est-il tout à fait curieux de lire, par exemple, dans Pétrarque, le récit de son ascension au Ventoux. Longtemps il hésite, et il ne se décide qu'après avoir vu dans Tite-Live que le roi Philippe avait gravi l'Hémus. Un vieux berger le conjure de revenir sur ses pas, lui prédit toutes sortes de malheurs. Il poursuit sa route; mais, au sommet, son émotion et sa crainte sont si fortes qu'il est obligé de s'asseoir... Il ouvre les *Confessions* de saint Augustin et tombe sur ce passage qui l'effraie et lui semble choisi par Dieu même : « Les hommes vont admirer les hautes montagnes et la mer qui s'agite au loin, et les torrens écumans, et ils s'oublient eux-mêmes dans cette contemplation... »

Cette plaine d'Ombrie, si célèbre et si célébrée aujourd'hui, n'inspira point jadis les écrivains qui la virent. C'est à peine si Montaigne lui consacra quelques lignes lorsque, sur la route d'Ancône, il s'arrêta à Foligno, sans daigner remonter jusqu'à Assise. Le président de Brosses ne quitta point son coche et admira distraitement par la portière le paysage illustre. Gœthe ne remarqua qu'un temple païen dans la ville de saint François, et Stendhal

lui-même ne parle pas du chemin qu'il suivit quand il revint de Rome à Pérouse. A l'aller, il n'avait même pas pénétré en Ombrie ; il s'était contenté de regarder distraitement, dormant sous un clair de lune romantique, « les restes de ces villes de l'antique Étrurie, toujours situées au sommet de quelque colline, » et il n'avait éprouvé, à leur aspect, qu'un seul sentiment, de l'indignation contre les Romains « qui vinrent troubler, sans autre titre que le courage féroce, ces républiques qui leur étaient si supérieures par les beaux-arts, par les richesses et par l'art d'être heureux. » Saint François, au contraire, passa sa vie à chanter cette vallée, à s'enivrer de sa lumière, à la boire des yeux, suivant une expression vulgaire, mais rigoureusement exacte. Il la contempla dès son enfance, à cet âge où les impressions laissent des traces ineffaçables sur une neuve imagination, où Ruskin émerveillé, contemplant la plaine de Croydon, s'écriait que les yeux lui sortaient de la tête. Les parens du jeune Bernardone habitaient à Assise, dans le haut de la ville, et, de ses fenêtres, il pouvait admirer la campagne dans toute la grâce de son printemps ou la mélancolie de son automne. Les vastes horizons aux lignes souples n'avaient plus de secrets pour lui. Même là où le Chiascio disparaît sous la verdure, ses yeux avertis pouvaient en suivre encore le cours sinueux à travers les champs. Peu de coins de nature sont plus lourds de poésie que cette vallée qui va de Pérouse à Foligno. Quelles sensations douloureuses dut éprouver le *Poverello*, lorsque, au retour de son voyage d'Égypte, avide de retrouver la terre natale, il s'arrêta dans la lagune vénitienne, sous les ifs funèbres du petit îlot désolé qui, depuis, lui est consacré! Avec quelle hâte il dut quitter ce décor lugubre où tout parle de tristesse et de mort! Comme il les voyait claires et riantes les collines d'Assise, sous le feuillage de leurs oliviers d'argent! Et comme elles allaient accueillir avec joie le fils aimant et soumis!

*
* *

Au grand étonnement, au scandale presque de mon cocher, je lui dis de ne pas s'arrêter à Sainte-Marie des Anges. C'est le souvenir le plus pénible de mes anciens pèlerinages à la colline sacrée : pourquoi le renouveler? Certes, c'est là que fut la Portioncule, c'est là le berceau de cet ordre illustre qui donna cinq papes à l'Église : mais que reste-t-il de la cabane primitive où

se déroula l'idylle naissante de saint François et de « madame la Pauvreté? » Sur une brochure achetée à une précédente visite et que je retrouve dans mon guide, je lis bien que « l'élégance du style, la pureté des lignes, l'ampleur de l'enceinte font de cette Basilique l'une des plus belles du monde et qu'en y entrant, le cœur se sent comme agrandi, tant elle est spacieuse et lumineuse, » mais je me rappelle douloureusement la petite chapelle, si misérable dans la vaste église moderne, et l'horrible fresque d'Overbeck, et le jardin des roses sans épines dont les moines vous donnent, — moyennant une offrande, — quelques feuilles tachées de rouille. Doux *Poverello*, qui voulus un jour renverser les murs couverts de tuiles, que tes compagnons avaient, en ton absence, substitués aux cabanes de chaume, que dirais-tu si tu entrais dans la froide et somptueuse demeure que les gens de ce siècle t'élevèrent? Vainement tu chercherais le toit de la cellule sur lequel, le soir où tu mourus, les alouettes vinrent, au coucher du soleil, se poser et crier joyeusement, — des alouettes qui pourtant ne chantent qu'au clair soleil du matin, *alaudæ aves lucis amicæ*...

A un tournant de la route, Assise apparaît dans son majestueux développement. Vue d'ici, la cité est formidable. C'est une ville guerrière, une forteresse imprenable, dressée sur un contrefort du Subasio. N'est-ce pas d'ailleurs une citadelle, l'une des plus glorieuses du monde spirituel? A son aspect, comment ne pas éprouver l'une de ces secousses profondes qui, deux ou trois fois dans l'existence, nous font tressaillir jusqu'en nos fibres les plus secrètes, quand, devant une œuvre d'art, nous découvrons la pure beauté, quand, sous les lignes d'un livre, nous entrevoyons les lois mêmes de la vie, quand, d'une hauteur, nous apercevons tout à coup, comme Ruskin, de la terrasse de Schaffouse, un panorama si merveilleux et si éclatant que nous nous sentons prêts à ployer les genoux?

Toujours nous émeuvent les lieux où vécut un grand homme, lorsqu'ils servirent à façonner sa sensibilité. Les paysages parlent surtout à notre imagination parce qu'ils ne changent point et que nous pouvons nous dire : Voici l'horizon qu'il avait sous les yeux, voici les campagnes et les collines, les mêmes après des siècles, dont ses regards s'enivrèrent. Plus que le couvent et les églises d'Assise, la nature environnante éveille notre émotivité. Ces arbres déjà roussis par l'été, ces pampres dorés suspendus

aux ormeaux, ces prés jaunissans reverdiront encore, toujours jeunes et toujours nouveaux, quand ces murs formidables seront depuis longtemps écroulés.

Aucun saint n'a plus passionné les érudits et n'a provoqué plus de commentaires savans que celui qui condamna la science et vendit, un jour, pour acheter du pain à une vieille femme, l'unique psautier de la Portioncule. Je ne sais qui a dit, assez méchamment, que saint François avait eu la haine des livres parce qu'il prévoyait quelques-uns de ceux qu'on lui consacrerait. Renan le comprit mieux que personne; il goûtait surtout son amour de la pauvreté, cet amour si particulier et si rare que même ses disciples ne le comprirent point, qui regardèrent la mendicité comme une œuvre de piété donnant des grâces spéciales. « Comme le patriarche d'Assise, dit-il, j'ai traversé le monde sans attache sérieuse au monde, à l'état de simple locataire, si j'ose dire. Tous deux, sans avoir rien eu en propre, nous nous sommes trouvés riches. Dieu nous a donné l'usufruit de l'univers et nous nous sommes contentés de jouir sans posséder. »

Ce qui fait le charme de saint François et explique l'attrait qu'il exerce sur les esprits le plus éloignés de lui, c'est que nul n'est moins homme d'église. Il n'est pas du tout prêtre, pas du tout théologien. Il sait mal sa Bible, ignore le premier mot de la scolastique. Il connaît à peine les saints dont il devait être le plus grand. Il est surtout profondément humain. Ayant vécu de la vie de ce monde, il n'en ignore ni les tristesses ni les déboires. « Il en est de lui, dit un de ses historiens, comme du livre de l'*Imitation*, où les hommes les plus opposés d'idées et d'opinions trouvent leur pâture, et qui était cher au fondateur du positivisme. Pour goûter passionnément ce livre, comme pour admirer les actes et les paroles de ce saint, il n'est pas nécessaire de croire; il suffit d'avoir vécu, aimé et souffert. » Le fils de Bernadone, le drapier d'Assise, avait vécu, aimé et souffert. Il aurait pu faire siens les vers que l'abbé Le Cardonnel me récita, l'an dernier, sur ce petit balcon de San Pietro que j'aperçois d'ici, suspendu au flanc du coteau, ce balcon où Léon XIII venait rêver quand il était archevêque de Pérouse :

Comme le voyageur qui n'a trouvé que sables,
Chercheur d'ivresse, cœur amèrement puni
Pour avoir trop aimé les beautés périssables,
Je sais quelle tristesse est au fond du fini...

Ce n'est pas un simple hasard qui fait vivre ici, dans ce couvent d'Assise, celui qui écrivit les plus beaux poèmes chrétiens de notre langue, l'auteur de cette admirable *Attente mystique*, dont les tercets me reviennent aux lèvres, tandis que je monte lentement vers la colline sainte, entre les oliviers poussiéreux.

***

L'un des faits les plus extraordinaires de l'histoire de l'art est cette prodigieuse floraison de peintres qui, aux alentours de la Renaissance, revêtirent de chefs-d'œuvre les murs des églises d'Italie et plus particulièrement de Toscane et d'Ombrie. De toutes petites chapelles perdues dans la montagne renferment des fresques souvent remarquables, presque toujours dignes d'intérêt. Chaque jour, sous le badigeon, en apparaissent de nouvelles. Beaucoup sans doute dorment encore sous leur blanc linceul. Dans leur hâte de faire disparaître ces vénérables reliques, les gens des XVIIe et XVIIIe siècles ne prirent point le temps de les détruire et se contentèrent de les recouvrir d'une couche de plâtre, devenant ainsi les conservateurs inconsciens des chefs-d'œuvre dont leur mauvais goût s'offusquait. Que n'ai-je le temps d'aller visiter quelques-unes de ces humbles églises, celle de la Rocchicciola, par exemple, où l'on ne peut accéder que par un sentier abrupt et où, il y a quelques années, M. Broussolle eut la joie de rendre la vie à toute une série de belles peintures! Mais le temps presse: il me faut quitter l'Ombrie. Je n'ai plus que deux journées à lui consacrer et je les ai jalousement réservées à Montefalco.

La traversée de la plaine de Foligno, l'ascension du pic sur lequel est perchée la petite ville comme un faucon sur son aire, la montée dans les oliviers, les horizons sans cesse agrandis à mesure que l'on s'élève, les trésors d'art qui vous attendent dans la vieille église de San Francesco: voilà certainement l'une des séries d'impressions les plus exquises et les plus fortes que réserve cette prodigue Ombrie. C'est que là, vraiment, la civilisation moderne n'a rien changé. Montefalco est restée telle qu'elle était aux siècles passés et les touristes y sont rares encore. Pendant deux jours, j'ai été le seul étranger à errer dans les rues désertes; nul autre pas sacrilège n'a résonné sur leurs cailloux pointus.

La plaine de Foligno est l'une des plus fertiles de l'Italie.

Nulle part, même en Lombardie, je n'ai vu d'aussi belles vignes. Le long des arbres courent, en épaisses guirlandes, les rameaux touffus d'où pendent les grappes lourdes aux grains dorés, gonflés à éclater. Les ceps vigoureux, gros parfois comme des bras, enlacent les troncs des mûriers et des ormeaux; les branches flexibles de la vigne jaillissent des têtes rondes des arbres, légères et ondulant au vent, comme autant de banderoles de fête. Les teintes différentes des verdures se marient si élégamment que les vers des *Géorgiques* viennent tout naturellement à l'esprit; on comprend mieux Virgile et son âme élégiaque. Par endroits, les vendanges commencent. Les vignerons, hissés sur des échelles, enfouis dans le feuillage, cueillent les raisins venus aux plus hauts sarmens; les femmes coupent les grappes qui pendent aux guirlandes, à la portée de leurs mains. Quand les corbeilles sont pleines, d'un geste vif, elles les chargent sur leurs épaules et les emportent, le pas souple, la marche harmonieuse. Où donc ai-je vu pareille scène? Ah! je me souviens: au Campo Santo de Pise, dans ces *Vendanges de Noé*, si célèbres pour le détail, d'ailleurs accessoire, de la *Vergognosa*. C'est ici que Gozzoli dut avoir l'idée de sa fresque; je reconnais ses mêmes vignerons, ses mêmes vendangeuses; près d'une ferme, voici la même tonnelle. Et, serait-ce suggestion? il me semble que le décor qu'il a peint est justement ce coin de paysage que j'aperçois entre la double ligne des vieux saules longeant les fossés de la route.

Nous croisons des chariots traînés par de grands bœufs blancs, aux cornes magnifiques et luisantes. Leurs yeux sont pensifs, tristes et doux. Leur pelage est clair, sans une tache, de la nuance laiteuse des vieilles majoliques de Gubbio. Tout à coup mon conducteur se retourne, m'indique d'un geste théâtral un mince ruisseau et solennellement annonce: le Clitumne! Puis il m'explique que c'était là le fleuve sacré dont l'eau donnait la blancheur aux animaux qui s'y désaltéraient. Le ponceau sur la rivière est tellement en dos d'âne qu'il faut lancer les chevaux au galop pour l'escalader : encore un auquel les ingénieurs de ce siècle ne touchèrent point! L'eau est d'une absolue limpidité qui explique la vieille croyance. Sans doute, bien d'autres torrens sur le flanc des Apennins ont la même transparence; mais pourquoi ne pas ajouter foi aux légendes? Elles sont chères aux poètes. Pline, qui l'était à ses heures, compare la couleur de cette eau à celle de la neige. Ne le contredisons

point, pas plus que Byron, qui nous affirme que les nymphes n'eurent jamais pour se baigner un plus pur cristal :

> *... the most living crystal that was e'er*
> *The haunt of the river nymph, to gaze and lave*
> *Her limbs...*

Après une série d'autres petits ponts sur les nombreux bras du Teverone, qui va rejoindre le Topino en arrosant les champs de Bevagna, l'ascension commence. Les chevaux se mettent au pas; le cocher descend de son siège: en voilà pour une bonne heure! Mais c'est une si douce sensation de s'élever ainsi au-dessus de l'une des plus glorieuses plaines du monde, au milieu des oliviers argentés frissonnant sous le blond soleil, que l'on trouve presque la route trop courte. La volupté est complète: joie de l'âme et de l'esprit, joie aussi de « notre frère le corps, » pour parler comme saint François. A mesure que l'on monte, les pics, les collines, les vallons se dessinent. Derrière les coteaux, les bourgades paraissent, surgissent à chaque pli du terrain. Dans le creux, la vallée s'étale, parfaitement unie : on se rend compte qu'elle est l'ancien lit d'un lac desséché.

A l'entrée de Montefalco, une femme, très belle, au type antique, passe, une corbeille posée sur la hanche, vivante statuette de Myrina, harmonieuse et souple comme une vierge de la procession des Panathénées.

Pendant qu'à l'auberge de la Poste on me prépare une chambre et un frugal déjeuner, je cours à San Francesco. Le gardien s'approche de moi, grave et vénérable. D'un geste large, il m'invite à pénétrer dans « son » église.

Rien n'est lamentable d'aspect comme un sanctuaire désaffecté. Toute mort nous émeut; mais celle-ci plus qu'une autre, parce que la vie s'est éteinte là où elle fut plus qu'ailleurs fervente. Pourtant, mieux vaut encore avoir laissé ces peintures aux places où les artistes les conçurent. Transportées dans un musée, des fresques me rappellent ces oiseaux des îles qui, blottis dans un coin de leur cage, grelottent sous notre ciel froid et nous regardent d'un œil morne et douloureux.

Le custode m'indique la madone de Giotto, les œuvres complètement restaurées, celles qui commencent à apparaître sous le crépi blanc. Presque tous les peintres ombriens sont repré-

sentés dans cette église que sa richesse artistique a fait transformer en musée d'État. Mais j'ai hâte de voir les Gozzoli.

Quelle fraîcheur ! Quelle suavité de composition et de coloris ! Jamais le peintre ne fut plus parfait : c'est que jamais il ne fut plus sincère ; c'est qu'il s'est mis tout entier dans son œuvre, sans chercher à nous étonner ou à nous éblouir. Tout ce qu'il sait déjà, tout ce qu'il a appris auprès de l'Angelico ou devant les fresques d'Assise lui sert à exprimer les sentimens que lui inspire la pieuse contrée qui avait offert le creux de ses collines comme berceau au christianisme renaissant. Nul autre horizon, nulle autre atmosphère ne pouvaient mieux séduire une âme artiste et croyante. Deux ans Gozzoli vécut ici. Après le travail du matin, à la tombée du soir, ses yeux se reposaient dans la contemplation de la douce vallée. Des blanches murailles d'Assise, des toits de la Portioncule où fleurirent les premières fleurs mystiques, des champs de Bevagna où saint François prêcha les oiseaux, les parfums de la merveilleuse légende montaient vers lui, en lourdes et grisantes bouffées. Mais cette plaine, comme d'ailleurs la vie même du *Poverello*, lui enseigna aussi l'amour de la nature et de la vérité. Quelle différence avec les fresques auxquelles il travailla sous la direction du moine de Fiesole ! Si son cœur reste fidèle au tendre idéal du maître, son esprit s'est ouvert. L'artiste se dégage des formules et se rapproche du réel. C'est par là du reste qu'il nous séduit. Plus tard, à Florence, à San Gimignano ou à Pise, il s'émancipera encore, mais aux dépens de sa sincérité. Il ne sera plus attentif qu'au spectacle bariolé et brillant de la vie mondaine. Son art deviendra profane, presque païen. Metteur en scène habile, conteur pittoresque à la verve endiablée, il déploiera ses ingénieuses cavalcades sur les murs du palais que Michelozzo Michelozzi venait de bâtir pour Pierre de Médicis ; mais il ne sera plus alors le peintre ému et émouvant de Montefalco et, malgré toute sa science et tout son esprit, il nous paraîtra plus loin de nous qu'ici, dans cette église de San Francesco où il se borna à laisser parler son cœur. Il n'apporte pas à l'exécution de ses fresques ce souci de correction, cette recherche de l'élégance et du fini qui seront, par la suite, sa principale préoccupation. Souvent même, il est gauche et incorrect, mais il est loyal et véridique. Nulle recherche d'attitude, nul travail d'expression. Il peint comme il voit ou comme il imagine. Il illustre, du mieux qu'il peut, le poème

franciscain tel qu'il chantait dans la tête d'un chrétien d'alors, avec toutes ses naïvetés et toutes ses candeurs. Il adapte à la vie du saint les scènes populaires auxquelles il est mêlé chaque jour. Les visages qu'il prête aux acteurs de la légende sont ceux qu'il rencontre dans les rues de la petite ville. Comme décor, il met les paysages qu'il a sous les yeux : les Apennins, le Subasio aux flancs ravinés, Spello, Bevagna au milieu de ses grasses cultures, Montefalco avec ses remparts, ses tours et ses églises. Ce souci du réel le rapproche parfois de nos modernes. La silhouette grave et tranquille de la mère de saint François l'accueillant au haut de l'escalier m'a rappelé Puvis de Chavannes et sa sainte Geneviève veillant sur Paris. Dans la *Prédication aux oiseaux*, la physionomie du saint est si vraie et si expressive qu'il semble qu'on entende le délicieux sermon : « Mes frères, louez votre Créateur qui vous a couverts de si belles plumes et donné des ailes pour voler dans l'air pur et spacieux. » Tous les oiseaux que Gozzoli voyait autour de lui y sont, les blancs pigeons, les canards, les fauvettes qui chantent dans les buissons, et les hirondelles qui nichent aux murailles de Montefalco. Vraiment toute l'Ombrie, tout le charme et toute la douceur de cette vallée sont résumés là, dans le chœur de cette modeste église, où l'un des plus exquis parmi les peintres du xve siècle vint glorifier la plus pure idylle qui, depuis le Christ, se soit déroulée parmi les hommes.

GABRIEL FAURE.

JACQUES LAFFITTE

SA VIE ET SES IDÉES FINANCIÈRES

I

LA VIE DE LAFFITTE

Jacques Laffitte appartient à la catégorie des financiers formés par les affaires. Il a été le fils de ses œuvres. Son intelligence vive, son esprit d'ordre, sa compréhension des questions de crédit en firent, d'abord sous le premier Empire, un des plus riches banquiers de Paris. Homme d'action, il entra dans la politique sous la Restauration et n'eut pas lieu plus tard de s'en réjouir. Nul n'a inspiré plus de confiance méritée par son désintéressement, par sa haute probité et la noblesse de ses sentimens. Il était comme Ouvrard, quoique à un degré certainement moindre, de la race des imaginatifs. Malheureusement, il s'est plus occupé, pendant un assez long temps de sa vie, de politique proprement dite que de politique financière. Ses conceptions en matière de finances n'offrent pas une originalité très particulière et bien tranchée. Il ne redoutait pas, toutefois, les idées hardies et a été l'un de ceux qui ont eu la perception du rôle que devait jouer le crédit dans l'évolution industrielle dont il a vu les premières manifestations.

M. Guizot l'a jugé, à certains égards, avec la sévérité d'un

adversaire politique. Après avoir fait, en une esquisse rapide, le portrait peu flatté de Dupont de l'Eure, il écrit (1) : « M. Laffitte devait à de tout autres causes sa popularité; il avait bien plus d'esprit, et un esprit plus libre, plus varié, moins commun que celui de M. Dupont de l'Eure. Homme d'affaires intelligent et hardi, causeur abondant et aimable, soigneux de plaire à tous ceux qui l'approchaient et bon pour tous ceux qui lui plaisaient, il était toujours prêt à obliger tout le monde. » Mais, ces qualités rapidement constatées, M. Guizot passe aux défauts sur lesquels il s'étend avec plus de complaisance. A ses yeux, Laffitte « n'avait pas d'idées générales arrêtées, point de parti pris et obstiné; » il était mené « plus par la vanité que par l'ambition; » il mêlait « la fatuité au laisser aller et l'impertinence à la bonté; » enfin c'était « un vrai financier de grande comédie engagé dans la politique comme ses pareils de l'ancien régime l'étaient dans les goûts mondains et littéraires. » Cette appréciation à l'emporte-pièce du caractère de Laffitte ne nous paraît pas précisément exacte. Laffitte ne fut pas le talon rouge qu'essaie d'en faire M. Guizot. Sa psychologie était beaucoup moins compliquée. Ses succès dans les affaires pendant la première période de sa vie lui avaient donné une assurance et une confiance optimiste qu'il serait injuste de confondre avec de la présomption. Il avait fortement contribué à fonder la monarchie de Juillet et à faire arriver au pouvoir des hommes au milieu desquels ce « parvenu » se trouva bientôt comme dépaysé. Il connut alors, non seulement l'insuccès, mais aussi l'adversité. Sa fortune, dont il usa souvent avec une belle générosité, lui suscita beaucoup d'envieux; la fidélité à ses principes lui causa de grosses déceptions, et la politique lui fit de nombreux ennemis. C'est la rançon de tous les hommes publics. Elle fut cependant plus forte pour lui que pour beaucoup d'autres. On l'a, peut-être, trop accusé de vanité; il n'a jamais voulu accepter ni titres, ni honneurs; mais il a eu la faiblesse d'aimer la popularité. Il présente un mélange assez contradictoire, en apparence, d'habileté et d'ingénuité. Il est, en matière de finances, un esprit avisé et curieux, alors que, au point de vue politique, il a une psychologie assez courte, éclairée trop tard par l'expérience. Un sceptique malveillant dirait qu'il n'apprit point assez tôt à mépriser les hommes.

(1) *Mémoires*, t. II, p. 44.

Il est intéressant à étudier à beaucoup d'égards, et dans son caractère et dans son œuvre ou, plutôt, dans l'influence qu'il exerça ; car, lui aussi, fut un des ouvriers les plus actifs et les plus remarqués de cette période de transition où l'on reconstitua notre administration financière et où l'on jeta les premières bases du crédit public moderne. Il a laissé peu d'écrits (1) ; il a prononcé, en revanche, un certain nombre de discours, où sont résumées les doctrines sur lesquelles il appuyait ses opinions.

I

Jacques Laffitte est né à Bayonne le 24 octobre 1767. Il était fils d'un artisan. Son père, maître charpentier, dont la famille était nombreuse, ne put faire donner à ses enfans qu'une instruction primaire fort restreinte. Il se trouva donc obligé, très jeune, de travailler comme ses frères, pour gagner sa vie le plus tôt possible. Placé d'abord, à quatorze ans, chez un notaire, il abandonna bientôt le papier timbré pour entrer dans une maison de commerce, y prit le goût des affaires, et, vers les vingt ans, manifesta le désir d'aller tenter fortune à Paris. Ses parens ne furent pas favorables à ce projet. Sa mère, surtout, redoutait pour un fils si jeune l'éloignement du foyer familial. Il est peu probable que les craintes d'un bouleversement politique, — on était en 1788, — aient déterminé cette opposition des parens de Laffitte au départ de leur fils. Arthur Young, qui voyageait alors en France, rapporte que, dans des provinces peu éloignées de Paris, comme le Bourbonnais, par exemple, les esprits ne semblaient point s'attendre à une révolution si prochaine. La vocation irrésistible de Jacques Laffitte, l'attraction de la capitale, lui firent convaincre sa famille. Il était déjà, du reste, malgré son âge, économe et rangé.

Il partait de Bayonne, plein d'espoir, avec une recommandation de son patron, le commerçant, pour M. Perregaux, banquier à Paris. Celui-ci l'accueillit tout d'abord froidement. Si l'on en croit une légende fort répandue, et qui pourrait s'appliquer à toute autre personne dans les mêmes circonstances, Laffitte

(1) Le plus important est la brochure : *Réflexions sur la réduction de la rente et sur l'état du crédit*, dont nous nous occupons plus loin.

aurait dû, au soin qu'il mit à ramasser une épingle dans la cour, en sortant de chez le banquier, l'heureuse chance d'être rappelé et accepté. Il est plus simple et plus naturel de croire que sa mine éveillée, son intelligence et l'ardent désir de se faire une place au soleil, avaient frappé Perregaux. Il entra donc à cette banque, comme un débutant, avec de modestes appointemens. Il apprit vite le métier. Les maisons de cet ordre avaient, à cette époque, un personnel très peu nombreux, et chaque commis, dont la spécialisation du travail n'était pas alors étroitement limitée, pouvait suivre les diverses opérations auxquelles il collaborait. Laffitte se distingua bientôt de ses camarades de bureau, non seulement par son zèle, mais encore par son initiative et ses rares aptitudes à comprendre les combinaisons de banque. Le temps passé chez le commerçant de Bayonne se trouvait être, pour lui, une école profitable. Ouvrard aussi avait commencé par le négoce. C'est un excellent noviciat pour qui veut bien connaître les opérations de crédit auxquelles se livrent les banques, plus particulièrement adonnées à l'escompte, comme l'était celle de Perregaux. Le moment était favorable aussi pour révéler les qualités maîtresses de Laffitte. Les difficultés que rencontrait le crédit, au milieu de la crise des affaires provoquée par la Révolution, exigeaient, pour être résolues, outre des connaissances techniques, de l'ingéniosité, c'est-à-dire de l'imagination, et de la décision, c'est-à-dire du caractère. Dans cette bataille, le commis de Perregaux gagna ses premiers galons. Il avait la chance d'être près d'un patron auquel ses employés n'étaient point indifférens. Perregaux eut, en effet, le mérite de diagnostiquer la valeur de Laffitte, de le récompenser dès les premières années, et de lui ouvrir toutes grandes les portes d'une carrière fermée, à cette époque surtout, à des hommes d'une aussi modeste origine.

Les anecdotes ne manquent pas sur les hommes que leur génie ou leur talent et la fortune ont conduits aux plus hautes situations. Elles abondent sur Laffitte. En voici une racontée par Joseph Garnier (1) sur la façon dont s'y prit Perregaux pour augmenter les appointemens de son commis. Nous la reproduisons, parce qu'elle présente un innocent petit stratagème dans le goût de l'époque et dans la manière de Franklin. Perregaux,

(1) *Dictionnaire d'économie politique*, Ch. Coquelin et Guillaumin.

après avoir examiné un jour les états de situation de sa banque, prévint son commis qu'il avait découvert une erreur. Celui-ci se mit aussitôt à la chercher. Après avoir vérifié toutes les balances des comptes, il ne la trouva pas. Fort de cette minutieuse vérification, il affirma nettement à Perregaux que la situation était exacte. C'est alors que celui-ci lui aurait dit : « Vous vous trompez, vous portez à mon débit 3000 francs pour vos appointemens; c'est 10000 qu'il faut mettre. Réparez sur-le-champ cette erreur. » Il fut ensuite intéressé dans les affaires de la maison et devint l'associé de son patron. En réalité, il le remplaça bientôt dans la direction de la banque, surtout à partir du moment où Perregaux entra au Sénat impérial. Laffitte donna aux affaires une vive impulsion. Les résultats furent heureux : les bénéfices s'étendirent et devinrent bientôt les premiers élémens d'une grosse fortune pour le jeune financier. Le rôle joué par le banquier Perregaux dans la carrière de Laffitte est assurément fort important. Il y a, dans la vie des hommes qui s'élèvent par la fortune, ou le talent, au-dessus de leurs contemporains, une part plus ou moins considérable de chance, et c'en fut une pour Laffitte de rencontrer un patron capable de le comprendre, et assez élevé d'esprit pour donner à son commis la place qu'il méritait. Tout en l'aidant, il servait ses propres intérêts. Il sentait aussi probablement qu'à une situation nouvelle il fallait des hommes nouveaux et, sans se désintéresser des opérations de sa banque, il laissa son associé assez libre de ses mouvemens.

II

Malgré les guerres presque continues qui troublèrent la paix de l'Europe pendant les premières années du XIXe siècle, l'industrie, à la suite d'une abondance et d'une variété d'investigations scientifiques inconnues jusque-là, entrait désormais dans une voie nouvelle. Berthollet, Vauquelin, Chaptal, Thénard travaillaient dans leurs laboratoires à préparer le merveilleux essor des industries chimiques, pendant que Vaucanson, Jacquart, les Montgolfier et d'autres encore dotaient la France de leurs inventions. Plusieurs expositions eurent lieu à Paris sous le premier Empire, et chacune d'elles, en dépit des obstacles, marquait un

réel progrès. Ce mouvement de recherches n'était pas spécial à la France. En Angleterre, Watt apportait à la rudimentaire machine à vapeur, dont on faisait un rare usage à la fin du XVIIIe siècle, un perfectionnement décisif et qui devait en faire le moteur par excellence de l'industrie nouvelle. Fulton imaginait d'appliquer ce moteur à la navigation et recommençait, dans son pays, aux États-Unis, les expériences tentées à Paris et que la commission chargée de les suivre avait, avec une légèreté inconcevable, trop facilement dédaignées. Comme moteur fixe et comme moteur de locomotion, la machine à vapeur allait être l'élément de puissance le plus considérable de l'industrie et du commerce modernes. Mais la machine à vapeur exigeant, pour être utilisée économiquement, une production intense, une concentration des entreprises, il était indispensable de grouper des capitaux, d'en provoquer la création et d'ouvrir au crédit et aux affaires de nouvelles voies.

Ainsi, en même temps que la Révolution politique dont l'orage passait sur la France, une autre révolution, latente celle-là et continue, s'effectuait presque sans bruit dans les sciences et surtout dans leurs applications à l'industrie. On ne put guère user de ces élémens chez nous qu'au rétablissement de la paix, vers les premières années de la Restauration. Cependant, les hommes d'affaires perspicaces entrevoyaient déjà, depuis le commencement du siècle, le nouvel avenir économique. Les banquiers, fournisseurs habituels de crédit et de capitaux, avaient à prendre part à ce mouvement et à en assurer le développement régulier. La fonction du banquier est, en effet, dans la production économique, une fonction essentiellement régulatrice. Intermédiaire entre les capitalistes, d'un côté, et les chefs d'entreprises industrielles ou commerciales de l'autre, il ne borne pas étroitement son activité à ce rôle matériel d'emprunteur et de prêteur de capitaux. Le crédit est une sorte de marchandise subtile qui se pèse au poids de l'esprit d'observation, de prévision et de sagesse Le banquier a pour fonction d'opérer ces délicates pesées. Il voit de plus haut et plus loin que ses cliens, placé qu'il est comme une sorte de sentinelle vigilante au carrefour des affaires, d'où il peut les apprécier dans leur ensemble et les juger dans leur marche. Il est donc bien, dans certaines limites, le régulateur naturel du crédit. Il le dispense, en effet, ou le restreint, selon l'appréciation qu'il porte sur les entreprises pour lesquelles on

le sollicite. Mais si le crédit, en principe, présente sous ses différentes formes le même caractère fondamental, il se compose aussi d'élémens fort variables d'où il tire des caractères d'ordre spécial, suivant la nature des opérations auxquelles on le fait servir. Les risques, par exemple, sont un des élémens les plus importans pour classer ces opérations. Aussi arrive-t-il que certaines banques, désireuses de limiter leurs risques, de prendre les moins dangereux ou de mieux les étudier, limitent leur activité à des opérations déterminées. La division du travail joue, en cette matière, un rôle plus ou moins étendu suivant les pays, leur histoire et leur développement économique. Il est, en Angleterre, des banques dont la fonction consiste essentiellement à n'être que des « caisses communes, » comme on disait autrefois, de commerçans, d'industriels, de rentiers, à recevoir, à payer pour leur compte, à garder leurs capitaux. Là le banquier n'administre pas le crédit, il ne court pas de risques. Il n'est qu'un mandataire centralisant une grande quantité d'opérations. Ses bénéfices sont recueillis sous forme de commissions. Les banquiers escompteurs, au contraire, pratiquent le crédit appelé commercial, dont la base est une opération réelle ayant un objet certain. Ici, les risques apparaissent, mais ils peuvent être très limités en raison de l'opération elle-même et suivant l'habileté et l'expérience de la personne chargée de les apprécier. Parfois la banque d'escompte est une banque d'émission, c'est-à-dire qu'elle peut créer et faire circuler une monnaie fiduciaire dont elle est responsable : ce sont les billets de banque. L'opération primitive se complique alors un peu et exige des connaissances particulières. Nous ne sommes cependant encore qu'en présence d'affaires déjà faites, d'entreprises industrielles ou commerciales ne demandant au crédit qu'une avance à terme assez court, une aide momentanée pour des opérations constamment ou périodiquement renouvelées. Il n'en est pas ainsi lorsqu'un banquier intervient en fournissant des capitaux pour la fondation d'une entreprise, ou pour accroître ceux qu'elle possède déjà. Que cette aide, ce prêt de capitaux se fasse par commandite directe, ou que la maison de crédit « place, » vende des titres pour le compte de l'industrie qui se fonde ou s'agrandit, il y a là des risques bien plus étendus que ceux du crédit communément appelé commercial et pratiqué sous forme d'escompte. Ces maisons spéciales, dont la fonction est éminemment utile, sont des banques dites

de placement ou de spéculation. Elles ne bornent pas, du reste, leurs opérations aux créations d'entreprises industrielles ou de maisons de commerce, elles servent souvent d'intermédiaire aux États pour faire des emprunts publics, ou même leur prêtent directement leurs capitaux ou ceux qu'elles obtiennent du public. Ces prêts consentis par des banquiers aux souverains ou aux États remontent très loin. Les Médicis, les Salviati et les Peruzzi de Florence se livrèrent à ces opérations dont les risques n'étaient du reste pas minces (1).

Dans les vingt-cinq dernières années du XVIIIe et dans les premières années du XIXe siècle, il n'y avait point, à proprement parler, en France, de banques faisant ces grosses opérations de crédit que l'on a appelées depuis opérations de « haute banque. » Les folies de Law et l'écroulement du Système avaient refroidi pour assez longtemps les spéculateurs. L'approche de la Révolution n'était point de nature non plus à les enhardir. Ouvrard, à peu près seul, paraît avoir imaginé, en dehors de ses affaires courantes d'approvisionnement auxquelles il se livrait en sa qualité de fournisseur des armées, quelques combinaisons de spéculation. Il venait, d'ailleurs, en aide au Trésor, lorsque l'on recourait à sa caisse, et faisait payer cher ce genre de services. En réalité, il n'était pas à la tête d'une véritable maison de banque se livrant aux grandes opérations de crédit, mais il fut en relations suivies avec plusieurs banquiers étrangers de cet ordre : entre autres, Baring à Londres et Hope à Amsterdam. A plusieurs reprises, il avait eu recours à eux pour le règlement des achats d'approvisionnemens qu'il ne pouvait, en certains cas, effectuer en France.

Les banques dites de commerce étaient, au contraire, assez nombreuses chez nous, et particulièrement à Paris. Quelques-unes avaient joint à leur opération principale, c'est-à-dire à l'escompte, l'émission de billets de banque. Le droit d'émission était alors de droit commun et demeura tel jusqu'à l'époque où l'on créa la Banque de France. L'une d'elles, la *Caisse d'Escompte*, dont la fin fut lamentable par suite des faiblesses de ses directeurs à l'égard du gouvernement, avait été fondée en 1776 (2) par

(1) Les Médicis entre autres prêtèrent des sommes assez élevées à Édouard IV, roi d'Angleterre, et au Duc de Bourgogne qui eut aussi recours à la caisse de Salviati.

(2) Elle dura jusqu'en 1793, au milieu de difficultés sans nombre. Elle avait

deux étrangers, Penchaud et Clouard, avec l'appui moral de Turgot. Penchaud était Suisse et Clouard Écossais. L'Écosse avait déjà produit Law, et c'est de ce pays qu'était aussi le fondateur de la banque d'Angleterre, l'aventurier William Paterson. Beaucoup de banquiers venus de Suisse avaient créé des maisons à Paris dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. La plupart appartenaient à des familles protestantes de réfugiés français. La banque Mallet semble avoir de beaucoup précédé les autres; sa fondation remonte, en effet, à 1723. Il en était de même de la maison Vernes où Necker, — élevé à Genève bien que d'origine étrangère, — était entré en qualité de commis vers 1772. Le futur ministre fit donc, en grande partie, son apprentissage de banquier à Paris. Après avoir amassé quelques capitaux, il fondait bientôt lui-même, avec un associé, une maison dont l'importance grandit vite. Perregaux, le patron de Laffitte, appartenait aussi à une famille de réfugiés français. Il était né à Neuchâtel en 1744. Venu assez jeune à Paris, il y fonda une maison de banque dont, assurent certains biographes, les littérateurs et les artistes furent les cliens. Il en eut d'autres assurément, car il fit d'excellentes affaires.

La réputation des banques de Genève était déjà très grande au XVIIIe siècle. La situation géographique de cette ville, la sorte de neutralité dont elle jouissait et l'esprit de sagesse de ses financiers, en avaient fait un centre très actif d'affaires et de crédit. C'est à cette école que s'étaient formés un assez grand nombre de banquiers de Paris et l'influence avait été bonne : presque tous se livraient avec talent et profit aux opérations d'ordre presque exclusivement commercial. On peut s'étonner que des maisons de cette espèce aient pu durer pendant le terrible orage que déchaîna la Révolution. La vie économique du pays était alors réduite au minimum des transactions, sous l'influence déprimante de la guerre civile et de la guerre étrangère. La crise des assignats venait encore augmenter la crise générale. Le crédit dont toute la raison d'être réside dans la confiance que les engagemens pris seront tenus, n'existait que peu ou point, surtout pendant la Terreur. Plusieurs banquiers émi-

lié son sort à celui de l'État, et cette liaison dangereuse explique suffisamment pourquoi elle tourna mal. Cambon la fit supprimer. Lavoisier fut l'un de ses administrateurs. Léon Say a écrit une précieuse notice historique sur la Caisse d'Escompte.

grèrent. Parmi eux Perregaux, devenu suspect, gagna la Suisse et se retira à Neuchâtel, où il demeura jusqu'après le 9 thermidor. Pendant ce temps, Laffitte administrait la banque comme il pouvait, au milieu de difficultés continuelles. Une fois rentré en France, Perregaux reprit la direction de sa maison. A l'exemple de tous les hommes d'affaires désireux de voir régner enfin la paix intérieure, tout au moins, et l'ordre, il fut des premiers à prendre parti pour Bonaparte. Aussi devint-il sénateur. Il contribuait, bientôt après, à la création de la Banque de France dont il était dès le début, — en février 1800, — nommé régent.

III

Cette digression nous a paru nécessaire pour donner, en un raccourci rapide, une idée de l'organisation des banques à Paris au moment où Bonaparte commença de saisir le pouvoir. Nous savons à quelles opérations elles se livraient plus particulièrement et quel esprit y régnait. La connaissance de ce milieu permet de suivre et de mieux expliquer la carrière de Laffitte, devenu l'associé de Perregaux. Les banquiers d'alors tenaient donc leur prudence et leur circonspection de leur origine et des événemens difficiles qu'ils avaient traversés : école d'expérience dure, mais profitable. Ils n'étaient pas portés, on le comprend, à entrer en relations financières avec l'État. Ils limitaient leurs affaires au crédit commercial. Le Trésor ne pouvait guère compter sur eux. Un jour, Bonaparte, peu de temps après le 18 brumaire, fit inviter les principaux banquiers et commerçans de Paris à se rendre au Luxembourg. Ceux-ci vinrent en assez grand nombre à la réunion dans la matinée du 3 frimaire an VIII. Il s'agissait d'un emprunt de 12 millions. Cette opération, importante à ce moment-là, serait aujourd'hui considérée comme une très mince affaire de trésorerie. Bonaparte ouvrit la séance par une de ces vigoureuses harangues dont il avait le secret pour entraîner ses soldats, et réussit à enthousiasmer ses auditeurs, gens d'ordinaire assez peu faciles à séduire avec des phrases. Tous signèrent. Mais au sortir de la réunion, — dit M. René Stourm, qui nous donne sur ces faits d'intéressans détails, — « les réflexions individuelles tempérèrent l'essor col-

lectif (1). » La souscription des 12 millions promis tomba d'un coup à 3 millions. Perregaux était parmi les banquiers présens à cette entrevue. Ceux-ci, de même que les notables commerçans de Paris, n'avaient point, en examinant à tête reposée les conditions de l'emprunt, trouvé les garanties suffisantes pour le souscrire en entier. De là leur prudente retraite dont on n'osa, du reste, leur faire reproche. Bonaparte même, après une assez longue pratique des affaires de cet ordre, traita toujours le crédit comme un ennemi qu'il faut vaincre, ou comme une organisation que le souverain doit manier à sa guise. Sur ce point, cette première déception ne fut pas la seule dont il eut à souffrir.

On voit dans quel milieu avait débuté Laffitte et quelle empreinte il reçut de son éducation professionnelle, au sens propre du mot : ce devait être celle d'un banquier de commerce. A partir du moment où Perregaux était entré au Sénat, il avait eu à peu près la complète direction de la banque. Lorsque celui-ci mourut, il désigna son associé pour lui succéder et le nomma son exécuteur testamentaire. Le fils de Perregaux demeura pendant six ans ensuite commanditaire de la maison. Ce n'est qu'en 1809 que la banque Perregaux devint la banque Jacques Laffitte.

Vers cette époque, Laffitte fut nommé régent de la Banque de France, et succéda comme président de la Chambre de commerce de Paris à Dupont de Nemours. Il continua de diriger sa banque sans attirer sur lui l'attention publique jusqu'aux événemens importans, qui marquèrent la chute de l'Empire et l'avènement des Bourbons. Toute cette première partie de sa vie est consacrée aux affaires courantes de sa maison. Il est un banquier adroit et avisé. Sa fortune grandit. Il se distingue de ses confrères par la façon dont il est parvenu à conquérir sa situation, à pénétrer dans un milieu assez fermé aux gens de son origine et de sa condition, et aussi par une certaine manière d'être qui rappelle à son honneur l'une et l'autre. Sa prudence en affaires est doublée d'une loyauté faite d'une véritable noblesse de sentimens. Il jouit de l'estime et de la confiance générales. Quand Napoléon revint de façon si foudroyante de l'île d'Elbe, Louis XVIII, forcé de fuir, remit à Laffitte un dépôt d'argent considérable. C'est à lui aussi que Napoléon, définitivement

(1) Voyez *les Finances du Consulat*, p. 56 et suivantes.

vaincu après Waterloo, confie les derniers débris de sa fortune, environ 5 millions de francs. Laffitte avait déjà, en 1814, rendu un service plus important encore au Duc d'Orléans quittant la France et pressé d'argent. Il lui avait pris, au pair, des titres que d'autres n'avaient point voulu négocier à 20 pour 100 de perte. En des circonstances plus tragiques, il intervint de sa bourse avec le même désintéressement. Ses biographes n'ont pas manqué de rappeler son beau geste patriotique lorsque, pendant l'invasion, Blücher, installé à l'Hôtel de Ville, menaça de livrer Paris au pillage si on ne lui versait au plus tôt une contribution de guerre de 300 000 francs. La somme n'était pas énorme. Mais, dans l'affolement général, on ne savait où la prendre. Les caisses étaient vides ; du moins les capitaux-monnaie, demeurés à Paris, ne se montraient pas. La souscription organisée pour trouver ces 300 000 francs s'annonçait mal. Laffitte intervint et mit fin à cette pénible situation en souscrivant, seul, pour sa maison, la somme entière (1). Après les Cent-Jours, alors que ce qui restait de l'armée française refusait d'opérer, vers la Loire, la retraite exigée dans le traité de capitulation, Laffitte, afin d'éviter une catastrophe, avança sans aucune garantie, pour permettre de nourrir ces troupes démoralisées par les privations et les revers, la somme de 2 millions de francs. On ne peut certes pas lui reprocher d'avoir profité de la misère du temps pour exploiter la gêne de l'État, toutes les fois que, dans certaines circonstances pressantes, le Trésor recourut à son aide.

Son désintéressement se manifesta encore quand Louis, commissaire provisoire des Finances, le nomma gouverneur provisoire de la Banque de France, le 6 avril 1814. Toutes les situations étaient, en effet, provisoires à ce moment. Laffitte accepta ces fonctions le lendemain. Il semble avoir été, dans les premiers jours, assez mal accueilli par ses collègues du Conseil général de la Banque dont il faisait partie depuis 1810. On l'accusa de mettre, en tête des lettres de sa propre maison, son titre de « gouverneur provisoire de la Banque de France, » puis celui

(1) Dans son article nécrologique sur Laffitte, *le National* a raconté ainsi comment se termina ce triste épisode de nos défaites : « On convoque les banquiers; les banquiers affichent tous leur pauvreté et ils consentent, par grâce, à ouvrir une souscription où celui-ci verse 1 000 francs; celui-là 500 francs, un autre même 150 francs. Laffitte en eut honte; il déchira la liste et donna la somme entière exigée par Blücher. »

de gouverneur. On se plaignit à Louis. On lui fit remarquer l'inconvénient de faire diriger la Banque par un gouverneur qui possédait lui-même un établissement de crédit. Le ministre des Finances répondit à toutes ces doléances, en déclarant qu'il partageait, en principe, l'avis de ses interlocuteurs, mais qu'il ne pouvait s'entretenir des affaires de la Banque avec tout le Conseil général et qu'il était plus simple et plus profitable de causer avec l'un d'eux et particulièrement avec Laffitte, qu'il connaissait depuis longtemps. Ces préventions se dissipèrent peu à peu. Laffitte n'accepta la fonction de gouverneur qu'à la condition de ne toucher aucun traitement; il déclara ne pas tenir au titre lui-même et s'abstint de jouir des prérogatives qui y étaient attachées, se contentant de présider le Conseil général. Il avait lui-même, sous l'Empire, demandé l'abrogation de la loi du 22 avril 1806 instituant le gouvernement de la Banque, et le retour à la loi du 24 germinal an XI. Ses ennemis reprirent le projet et le firent voter par la Chambre des pairs. Mais bientôt il n'en fut plus question. Ces premières difficultés résolues, les relations de Laffitte et des régens se resserrèrent de plus en plus, comme le prouve le témoignage particulier que lui donnèrent ses collègues lorsque, dans les premiers mois de 1820, il quitta sa fonction de gouverneur. On sait à quelle occasion. Député, Laffitte avait gardé son indépendance et combattu la loi contre la presse. Et c'est lors de son départ de la Banque que les régens lui votèrent des remerciemens pour le talent, le zèle et le « désintéressement » qu'il avait déployés dans l'administration de cet établissement. On sait que Gaudin le remplaça dans cette fonction.

Sa générosité ne se manifestait pas seulement à l'égard des princes ou des gouvernemens dans l'embarras. Il obligea de nombreuses personnes appartenant à toutes les classes de la société, et surtout beaucoup de gens de lettres. Ce n'est que plus tard que cette clientèle s'accrut d'hommes politiques. Comme on le pense, il n'arriva, par ce moyen, qu'à augmenter le nombre des envieux et à se faire des ennemis. L'ingratitude n'a point de parti. Aussi bien, Laffitte avait-il la psychologie assez courte, à cette époque, et la bienveillance aveugle. Il exerça celle-ci de façon fort discrète, quoi qu'en aient dit ceux dont la discrétion, en ces matières, allait prudemment jusqu'à l'abstention. Cette première période de la vie de Laffitte est particulièrement calme.

Il suit sa carrière de banquier et recueille les honneurs qui en dérivent. La politique va bientôt le prendre, cependant, pour de nombreuses années, et le gouvernement parlementaire l'entraînera dans l'étude des questions nouvelles dont les circonstances et le souci de sa maison l'avaient tenu éloigné. C'est la seconde période de sa vie, plus mouvementée que la première, plus attirante aussi, mais que l'on ne saurait toujours comprendre si l'on ne connaissait l'autre.

IV

Le gouvernement de la Restauration devait, en effet, se trouver, dès le début, aux prises avec des difficultés multiples, dont les plus difficiles à résoudre étaient les difficultés financières. Le crédit public allait en quelque sorte naître et se développer en France sous l'influence dominante de la nécessité. Quel attrait que ces nouveaux horizons pour un homme dont l'imagination était vive et dont la hardiesse avait été jusque-là contenue par les règles prudentes puisées dans son éducation professionnelle et par les habitudes monotones d'un métier dont aucun secret ne lui était inconnu! Ces luttes vont lui plaire et lui plaire beaucoup trop, car l'action politique l'envahira et l'entraînera loin de sa voie naturelle. Il n'abandonne pas toutefois l'étude des problèmes financiers; il y revient toujours, parce qu'il est du métier, et parce qu'il est là sur un terrain qui l'attire et où son passé le ramène. Aucune considération politique ne lui a fait modifier ses opinions sur tel ou tel problème de cet ordre. Peu lui importait d'être en opposition avec ses meilleurs amis politiques quand il ne partageait point leur avis sur ces matières spéciales. Nous le verrons se ranger du côté de M. de Villèle, lui, membre si déterminé de l'opposition, lorsque ce ministre présenta son projet de conversion. Il écrivit même, à cette occasion, une brochure dont nous résumerons plus loin les idées. Au dire de Béranger (1), M. Thiers, très lié avec Laffitte, avait collaboré à cet opuscule. C'est, nous semble-t-il, le travail le plus important, — en dehors de ses discours parlementaires, — qu'il ait fait sur une question financière. A ce moment, on l'accusa presque de trahison. Sa popularité, à laquelle il tenait

(1) Béranger, *Ma biographie, Œuvres posthumes.*

beaucoup, en subit une rude atteinte. Et c'est de propos délibéré, sachant bien quelles seraient les conséquences de son attitude, qu'il soutint avec vigueur le principe des conversions de fonds publics. Plus tard, après la Révolution de Juillet, lorsqu'il était président du Conseil des ministres, il défendit contre Odilon Barrot, et dans l'intérêt du budget, l'impôt du timbre sur les journaux, dont celui-ci demandait la suppression.

Tous les membres marquans de l'opposition, députés, littérateurs, artistes, écrivains politiques fréquentaient chez lui sous la Restauration. Il avait acheté le fastueux château de Maisons, bâti par Mansart sur la rive gauche de la Seine, près de la forêt de Saint-Germain. Là se rendaient les chefs du parti libéral: La Fayette, Odilon Barrot, le général Foy, qui était un de ses familiers et auquel il sut venir en aide avec une si délicate générosité; puis Manuel, Thiers, Mignet. Manuel même mourut à Maisons (1), où il avait été amené par Béranger. Le chansonnier-poète avait fini par se lier étroitement avec Laffitte, malgré son aversion pour les millionnaires. « Jamais je n'ai beaucoup aimé, a-t-il, en effet, écrit dans *Ma biographie* (2), Messieurs de la finance, ni leurs salons dorés, ni leur société bruyante. » Cependant, les affaires de banque et de crédit n'étaient point étrangères au chantre de Lisette. Il avait, pendant plusieurs années, été commis et un commis intelligent, chez son père, qui avait fondé une petite maison d'escompte et de prêt sur gages à Paris. La maison fit faillite en 1798, et ce ne fut point par la faute de Béranger, dont l'esprit éveillé avait prévu cette fin. Paul-Louis Courier, quoiqu'un peu sauvage, se rendit aussi quelquefois à Maisons. C'est là que fut préparée la Révolution de Juillet. Les financiers ont, de tout temps, aimé et recherché le commerce des hommes de lettres, des artistes et des savans. A cet égard, Laffitte ne faisait que suivre les traditions de ses prédécesseurs et imiter son patron Perregaux, qui avait reçu à sa table Fontenelle, Voltaire, Buffon, d'Alembert et Diderot. A Maisons, les hommes politiques paraissent bien, sous la Restauration, avoir été en très grande majorité.

Laffitte travaillait autant qu'il le pouvait à parfaire son instruction générale. Arago nous apprend (3) que, déjà dans sa

(1) Le 20 août 1827.
(2) *Œuvres posthumes.*
(3) Discours prononcé aux funérailles de Laffitte.

jeunesse, Laffitte consacrait chaque jour deux ou trois heures à la lecture et à l'étude de nos grands écrivains. Molière, paraît-il, était l'objet de sa prédilection. Il savait par cœur plusieurs de ses pièces, et l'on ne s'étonnera point, en raison de son tempérament d'homme droit et généreux, qu'il eût été surtout attiré par *Tartufe*, *le Misanthrope* et *l'Avare*. Il s'était rangé, dans la bataille littéraire très vive déjà entre classiques et romantiques, du côté des classiques. La nouvelle école n'allait guère à son esprit méthodique et précis. D'une manière générale, les hommes qui alors se réclamaient de la Révolution étaient plutôt attachés aux traditions classiques. L'imagination de Laffitte s'appliquait d'ailleurs plus naturellement aux combinaisons financières. Dans les séances les plus agitées des Chambres dont il fit partie, il garda toujours son sang-froid. Ce n'était pas un orateur brillant, comme on les aimait assez à cette époque où l'on mettait quelque solennité et parfois quelque emphase dans les discours. Il parlait avec clarté, sans prétention, il était, suivant l'expression d'aujourd'hui, un *debater*.

Quelques biographes de Laffitte l'ont fait à tort gendre de Perregaux (1). S'il en avait été ainsi, Perregaux aurait eu moins de mérite à le désigner dans son testament (2) comme directeur de sa maison de banque. Laffitte avait déjà chez Perregaux une situation importante lorsqu'il se maria, en l'an IX, avec une jeune fille de condition modeste, originaire du Havre (3). Il avait alors trente-cinq ans et demi, et sa femme seize ans et demi. Lorsqu'il mourut, le 26 mai 1844, à l'âge de soixante-seize ans, celle-ci lui survivait.

Tels sont les traits principaux du caractère de Laffitte et les données sur l'ensemble de sa vie, que nous avons cru utile de grouper avant d'entrer dans l'examen de ses opinions, de ses idées, et surtout de l'action qu'il exerça. Cette action et ses opinions ne nous intéressent ici qu'en ce qui regarde les questions financières. Quelques brèves indications, absolument indispensables, nous suffiront sur le rôle politique qu'il joua, au grand dommage de sa situation et de sa fortune.

(1) Perregaux avait marié sa fille à Marmont, duc de Raguse.

(2) Perregaux avait un fils auquel il fit suivre la carrière administrative.

(3) Elle s'appelait Marie-Françoise Laeut. Son père était négociant au Havre. Le mariage eut lieu à Paris le 3 prairial an IX. Laffitte avait comme témoins deux de ses frères : Pierre, négociant à Saint-Quentin, et Martin, marin au Port-Liberté (Morbihan).

II

SES IDÉES FINANCIÈRES

I

Laffitte ne fit guère de politique active qu'après la deuxième Restauration. Entré à la Chambre des députés en octobre 1816, il se mit dans les rangs des libéraux où l'appelaient ses relations et ses tendances. Il n'y prit part, tout d'abord, qu'aux discussions d'ordre financier. Son opposition était discrète. Il en arriva toutefois, bientôt, à se prononcer de façon plus ouverte contre le gouvernement, lorsque, en 1819, furent discutées la loi électorale et la loi sur la presse. A quelques mois de là, le gouvernement le remplaçait dans la fonction de gouverneur de la Banque de France, — qu'il avait acceptée aux conditions que l'on sait, — par l'ancien ministre des Finances de l'Empire, Gaudin. A partir de cette époque, Laffitte combattit avec vigueur le gouvernement de la Restauration. On sait comment l'opposition, composée, ainsi que toutes les coalitions de cet ordre, des représentans de partis bien différens, fut particulièrement servie par l'intransigeance de certains ministres de Charles X. Laffitte aida à ce mouvement de tout son pouvoir. Il y coopéra par son action directe dans le Parlement et par le secours puissant qu'apportait au parti sa fortune alors considérable. Son château de Maisons était devenu, nous l'avons vu, le lieu où se réunissaient les adversaires du gouvernement.

La Révolution de Juillet survint. Laffitte eut sur les événemens des trois fameuses journées et sur leurs conséquences une influence souvent décisive. Une fois le Duc d'Orléans monté sur le trône sous le nom de Louis Philippe Ier, Laffitte entra, dans le premier ministère constitué, en qualité de ministre sans portefeuille. Il quittait bientôt cette situation secondaire pour prendre, le 3 novembre 1830, le ministère des Finances et la présidence du Conseil. Il ne sut point plaire à la droite de la Chambre et ne parvint pas à conserver les sympathies des libéraux et des républicains. Les uns lui reprochaient d'être trop avancé, les

autres l'accusaient de tiédeur. Il ne possédait pas l'habileté politique indispensable dans les manœuvres parlementaires et surtout à un moment où il fallait créer adroitement une majorité avec des élémens si disparates. Presque constamment heureux jusque-là dans ses entreprises et dans sa vie, il avait abordé les nouvelles difficultés qui s'offraient à lui avec un trop confiant optimisme, et il pensait pouvoir les résoudre avec le même bonheur. De plus, il ne se sentait pas soutenu par la Cour où on ne lui reconnaissait pas les qualités d'un premier ministre chargé de diriger la politique générale du pays. Cette situation ne pouvait durer. Il comprit assez vite qu'il s'était trompé en désirant et en acceptant une situation dont il n'avait pas aperçu tout d'abord les difficultés. Il attendit une occasion de quitter le pouvoir. Elle ne tarda pas à se manifester. Un incident diplomatique (1) fut pour lui un prétexte à abandonner ses fonctions ; il remit son portefeuille le 13 mars 1831. Il avait donc été président du Conseil des ministres pendant un peu plus de quatre mois.

L'expérience que venait d'acquérir Laffitte pendant ces quelques années de politique active devait lui coûter cher : s'il n'y perdit pas toutes ses illusions, il y perdit sa fortune. Elle avait, d'ailleurs, été déjà sérieusement ébranlée, lorsqu'en 1824, associé d'une compagnie de banquiers dont nous aurons à nous occuper, il participa à la préparation de la conversion proposée par Villèle et qui échoua, on le sait, devant la Chambre des pairs. Les récens événemens n'avaient pas amélioré cette situation. En octobre 1830, Laffitte s'était vu obligé de vendre au Roi la forêt de Breteuil. Il liquida le reste lorsqu'il eut quitté le pouvoir. Sa situation devint telle qu'une souscription nationale (2) fut ouverte à ce moment afin de recueillir l'argent nécessaire pour lui conserver son hôtel situé au numéro 19 de la rue qui porte aujourd'hui son nom, et qui s'appelait d'abord rue d'Artois.

(1) On lui aurait caché une dépêche annonçant l'entrée des Autrichiens dans la Romagne au mépris du principe de la non-intervention qu'il avait proclamé à la tribune.

(2) Le comité provisoire de la souscription comprenait : Odilon Barrot, Mauguin, le général Clauzel, La Fayette, le maréchal Gérard, général Becker, général Exelmans, Cunin-Gridaine, Fulchiron, Barbet de Veaux, Calmon, Gouin, Martell, de Bérenger, Châtelain. Elle s'éleva exactement en capitaux à 416 901 fr. 09 et à 25 892 fr. 80 en intérêts produits par les dépôts faits à la caisse des Dépôts et Consignations, soit au total 442 793 fr. 89. Laffitte toucha le dernier versement le 25 décembre 1835.

C'est dans cet hôtel qu'il devait mourir treize ans plus tard. Et comme si ce n'eût pas été assez de toutes ces infortunes, les condoléances de M. L. Belmontet se traduisirent dans une ode qui se terminait ainsi :

Riche, ruiné de bienfaits,
Auteur d'un roi, fortune en montant disparue,
Il ne lui reste plus que le nom d'une rue,
De tous les bonheurs qu'il a faits.

A partir de ce moment, Laffitte tourna toute son activité vers la reconstitution de sa fortune. Et nous assistons ici à une évolution dans ses idées sur le crédit, évolution dessinée déjà en 1824, lorsqu'il publia sa brochure sur la conversion du 5 pour 100, et marquée désormais par le genre d'affaires auxquelles devait se livrer la nouvelle maison qu'il fonda, et dont nous parlerons plus loin.

II

Revenons en arrière pour examiner les idées et les opinions de Laffitte en matière de finances publiques. Nous avons indiqué, dans la première partie de cette étude, à quelle école il s'était formé comme banquier, et comment il avait continué Perregaux, tout en étendant les affaires de la maison sans en modifier beaucoup le cadre. On pouvait donc déjà prévoir, avant son entrée dans la politique, quels seraient et son état d'esprit et sa méthode en matière de finances publiques. Il se déclara dès ses débuts à la Chambre, où l'avaient envoyé les électeurs parisiens, au commencement de 1817, partisan résolu de la sincérité absolue des évaluations de dépenses et demanda d'accroître encore plus les mesures prudentes en vue de préparer l'emprunt inévitable auquel on allait recourir. Son discours du 7 février 1817, le premier qu'il prononça, ne contient pas tant une critique profonde des moyens budgétaires réclamés par Corvetto, alors ministre des Finances, qu'un exposé de la méthode qu'il considérait comme la meilleure pour faire au crédit, en donnant des gages certains d'une bonne administration des deniers de l'État, un appel efficace et avantageux. A l'aphorisme du baron Louis qui demandait qu'on lui fît de bonne politique pour lui

permettre de faire bonnes finances, Laffitte aurait pu ajouter, en résumant son discours, qu'il faut faire de bonnes finances pour fortifier le crédit de l'État. La situation n'était pas alors précisément brillante. Corvetto évaluait le déficit prévu à plus de 314 millions de francs et demandait, pour le couvrir, la création de 30 millions de rentes qu'il comptait émettre au prix de 60 francs environ. Les charges des deux invasions, celles de l'occupation d'une partie du territoire par les alliés, grossissaient considérablement les dépenses. Et les prévisions budgétaires pour les exercices futurs n'offraient pas des chiffres plus consolans. Les déficits des exercices suivans étaient estimés, par Corvetto, pour 1818, à plus de 261 millions; pour 1819, à 253 millions et demi; pour 1820, à plus de 274 millions, soit un total général de plus de 788 millions à ajouter en trois ans à l'emprunt proposé pour 1817. Ce n'était pas tout, d'ailleurs, et Laffitte le démontra facilement en signalant le chiffre de la dette flottante exigible qui s'élevait, pour 1817, à 95 millions, et pour laquelle Corvetto devait recourir à des opérations de trésorerie. Il s'y ajoutait même, grossissant le total jusqu'à la somme de 1 200 millions, quelques autres dettes.

Laffitte, dans son discours, ne s'attarde pas trop aux théories. Toutefois, après avoir indiqué les « deux moyens pratiques » de subvenir aux charges des États, c'est-à-dire les impôts et les emprunts, il montre, très sobrement, mais avec une grande clarté, les répercussions que produisent les uns et les autres sur la fortune publique. Il se prononce pour l'emprunt proposé, qu'il accepte tel quel, bien qu'il trouve son chiffre trop élevé d'un tiers, parce qu'il croit à la possibilité de faire des économies dans certains ministères dépensiers. En réalité, l'idée maîtresse de son discours est de réclamer plus de garanties matérielles et morales à la veille d'une série d'emprunts aussi considérables. Il veut que l'État, au moment où il va s'adresser au crédit pour d'aussi grosses sommes, donne des gages supérieurs à ceux que le projet énumère. La fidélité de l'État à ses engagemens est une première condition de confiance. Or, il craint qu'elle n'ait subi quelque atteinte. N'a-t-on point supprimé, comme affectés au paiement de l'arriéré, le produit de 300 000 hectares de bois appartenant à l'État et les revenus communaux? N'est-ce point à ce sujet que Corvetto avait prononcé les mémorables paroles par lesquelles il proclamait que l'honneur de l'État était de res-

pecter avant tout les promesses qu'il avait faites ? Puis il définit très bien l'amortissement et s'en déclare partisan à condition qu'il soit appliqué suivant des règles très étroites. A cette époque, la question de l'amortissement avait déjà, en Angleterre et en France, provoqué beaucoup de polémiques, fait prononcer bien des discours. Les uns y voyaient un expédient dangereux à la suite des exagérations qu'avaient enfantées les doctrines optimistes du docteur Price ; les autres le considéraient comme un instrument automatique de résultats certains. Laffitte mit l'opération de l'amortissement au point et montra que son efficacité dépendait surtout de la sévérité et de la sincérité avec lesquelles elle serait conduite.

Toute son argumentation dénote un esprit prudent et sage. Il songe à tout, et considère l'État comme un particulier, comme un client auquel, lui, banquier plein d'expérience, aurait à donner des conseils. Non seulement il indique les économies à réaliser dans les administrations de la guerre et de la marine, où tant d'erremens étaient à réformer, mais il exprime encore le vœu que l'on négocie, pour obtenir des économies de ce côté, le retrait d'une partie des troupes alliées qui occupaient alors le territoire. Assurément, ce discours ne contient pas d'idées très originales et il peut sembler aujourd'hui aux personnes versées dans les questions financières que les vérités qui y sont proclamées sont des vérités de La Palisse. Il y aurait cependant profit pour beaucoup de nos contemporains, trop portés à considérer l'État comme une source inépuisable de richesses, à se pénétrer de ces principes, si simples en apparence, de bonne administration financière. L'exposé, malgré le sujet, est d'ailleurs clair et sobre. C'est un mérite pour l'époque où le parlementarisme venait à peine de naître, et où le problème du crédit public n'avait pas encore été discuté en France de cette façon. M. Thiers qui travailla, quelques années après, avec Laffitte, posséda aussi cette clarté et cette simplicité d'exposition, bien qu'il eût plus fréquemment recours à l'image et à l'anecdote dans ses discours. Il n'était pas du même Midi que Laffitte et avait une culture littéraire bien supérieure à la sienne. Laffitte, il faut de plus le remarquer, avait pour thème de discussion le projet présenté par Corvetto où se trouvaient déjà établis les principes qu'il invoquait lui-même. Néanmoins, il a le mérite de n'avoir point la superstition de l'État ; et s'il fait de la surenchère, comme on

dit aujourd'hui, c'est dans le sens de la prudence. Il ne croit point que l'État, parce qu'il est l'État, doive être considéré comme une personne morale à part, pouvant accomplir ce qu'un particulier ne saurait faire, ou du moins pouvant se permettre de se livrer à toutes les opérations de finances sans tenir compte des principes qui régissent les affaires des particuliers.

III

Peu d'années après, cependant, nous assistons à une évolution des idées de Laffitte sur le crédit en général, et en particulier, sur celui de l'État. Le mouvement provoqué à la Bourse de Paris par les emprunts de la Restauration avait apporté un élément nouveau dans le mouvement des capitaux. L'espoir d'une paix durable, à la suite de longues guerres et de tragiques événemens, donnait au commerce et à l'industrie un gage sérieux de prospérité et provoquait la création d'usines, de manufactures et de maisons de commerce. Une sorte de renaissance économique s'affirmait sous l'impulsion générale des découvertes faites dans les sciences et dans les arts. Avec son imagination vive et son tempérament optimiste, Laffitte vit s'ouvrir devant les affaires de vastes horizons. Dans une brochure sur laquelle nous reviendrons souvent, brochure qu'il publia en 1824 et où il défendait le projet de conversion de Villèle, il écrivait : « C'est qu'il n'existe plus aujourd'hui qu'un moyen de faire fortune, et ce moyen, c'est de la gagner par le travail. En 1789, on la chercha dans la rapide élévation des existences qu'un ordre social nouveau faisait espérer; depuis 1800, dans l'armée; aujourd'hui, on la recherche comme alors, mais dans les arts, les sciences et l'industrie (1). » Il y a, dans ces lignes, comme un vague écho des formules saint-simoniennes où il était dit qu'à la civilisation guerrière et sacerdotale devait succéder la civilisation industrielle. Et cette influence encore presque insensible, mais latente néanmoins, chez Laffitte, se fera sentir plus tard, lorsqu'il abandonnera ses premières idées sur l'amortissement des emprunts d'État, pour considérer ceux-ci comme

(1) *Réflexions sur la réduction de la rente et l'état du crédit*, par Jacques Laffitte, 1824.

des dettes bien réellement perpétuelles, comme la dernière des trois phases du crédit public (1).

Au moment où il écrivait la brochure dont nous venons de parler, peu de temps après l'échec du projet de conversion présenté par Villèle, Laffitte était surtout dominé par l'idée de diminuer les différences souvent considérables, suivant les localités, du taux de l'intérêt en France : si ce taux oscillait à cette époque entre 3 et demi et 4 pour 100, dans des centres actifs comme Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, etc., dans la plupart des petites villes éloignées des régions industrielles et commerciales, il montait très haut la plupart du temps, au point de devenir usuraire, et d'atteindre 8, 9 et 10 pour 100. Il voyait dans la conversion le moyen de faire refluer des capitaux vers ces parties du pays où ils étaient rares. A son sens, en donnant aux rentiers un intérêt trop élevé, l'État, par une sorte de prime, concentrait les capitaux à Paris. De plus, la réduction des arrérages de la rente devait être une suggestion venue d'en haut, un exemple irrésistible qui entraînerait fatalement, pensait-il, une diminution du taux de l'intérêt là surtout où les capitalistes montraient les exigences les plus irréductibles. Or il avançait « que l'un des plus grands progrès à procurer à un pays, c'est de réduire le taux de l'intérêt. » Assurément ce taux se réduit bien lui-même sous l'influence des causes économiques ; il ne l'ignore pas et le dit, mais il fait appel au gouvernement pour hâter les choses. Il voit d'ailleurs très large. Il voudrait que l'on favorisât l'échange dans toutes les contrées où l'on produit, que l'on perçât, dans tous les sens, le pays, en aménageant les fleuves, en creusant des canaux, en ouvrant des routes, en construisant des ponts. Il prévoit de même, grâce à la facilité plus grande des transports, l'établissement d'industries dans les centres où les salaires sont encore bas. Le travail naîtra là où

(1) Ces trois phases étaient : l'emprunt remboursable par annuités ; l'emprunt perpétuel avec amortissement plus ou moins promis et effectué ; l'emprunt perpétuel qui ne devait jamais être remboursé. Ce dernier type était le type définitif, réalisant le vrai progrès. Les Saint-Simoniens, nous le verrons un peu plus loin, ont eu sur les impôts et sur les emprunts une doctrine très radicale : ils considéraient que tout emprunt d'État étant formé de capitaux oisifs, c'était troubler l'ordre du travail industriel que de lever des impôts pour les rembourser. Ils concluaient donc à l'emprunt perpétuel sans amortissement en affirmant que l'amortissement avait toujours été illusoire et que c'était une injustice de prendre de force, par l'impôt, des capitaux là où ils faisaient besoin pour rembourser des capitalistes incapables de les employer aussi fructueusement.

on ne l'a pas encore sollicité. L'Angleterre a su ainsi ouvrir des débouchés faciles, chez elle, aux produits de son industrie. A ce moment, Laffitte ignorait que Stephenson venait enfin, après dix ans d'essais, de mettre au point et de rendre pratiquement utilisable la machine locomotive, qui allait révolutionner le monde. Son enthousiasme n'est pas moins grand, toutefois, que s'il eût connu cette grosse découverte.

Tant qu'il demeure sur ce terrain des idées générales relatives à l'expansion du crédit, à la nécessité de créer, en France, de nombreux moyens de transports et de faire pénétrer partout le mouvement, la vie des affaires, il parle comme un disciple éclairé de J.-B. Say, en démontrant la féconde influence des débouchés tant intérieurs qu'extérieurs. C'est dans le même esprit qu'il s'attaque aux monopoles et aux privilèges. Il y met beaucoup de vigueur. « Ces misérables sophismes, écrit-il (1), si répétés contre tous les mouvemens de l'industrie, sont du nombre des vieilles erreurs que la routine oppose toujours à l'humanité, dès qu'elle veut faire un pas. S'agit-il de détruire les monopoles, les privilèges? les monopoleurs, les privilégiés trouvent à démontrer qu'ils protègent le commerce, qu'ils garantissent la bonté des produits, qu'ils font vivre le petit commerçant, le pauvre ouvrier. S'agit-il d'une découverte nouvelle? On ne manque pas de démontrer qu'il vaut mieux payer davantage un produit ancien et inférieur que de délaisser ceux qui en vivent. S'agit-il de machines? elles destituent des bras, elles laissent des ouvriers oisifs et il vaut mieux dépenser plus de temps et plus de force, à une même chose que de chercher, pour ce temps et cette force, un emploi nouveau. Toujours enfin, parce que le mouvement dérange çà et là quelques existences attachées au passé, on veut s'arrêter, et on trouve des raisons en faveur de l'ignorance, de la routine et de l'immobilité. »

Toute cette charge à fond de train contre les protectionnistes d'alors pourrait être signée par un économiste libéral. On croirait même lire un de ces vigoureux articles du *Censeur européen*, si éphémère (2), dans lesquels Dunoyer et Ch. Comte défendaient

(1) *Réflexions sur la réduction de la rente*, p. 160.

(2) *Le Censeur européen*, fondé en 1814, par Dunoyer et Ch. Comte, — dont le premier journal périodique *le Censeur* avait été supprimé par le gouvernement de la Restauration, — cessa, aussi lui, de paraître en 1819, pour les mêmes raisons : sa publication fut interdite.

les idées de liberté économique et de liberté politique. Cette influence apparaît même ici nettement. Mais dès qu'il laisse de côté ces théories générales pour examiner, du point de vue technique, les conditions spéciales de la conversion, les argumens qu'invoque Laffitte en sa faveur sont loin d'être convaincans. Hâtons-nous de dire qu'il était, bien qu'ayant pris une part active à cette affaire, d'une entière bonne foi. Le défaut de son raisonnement tenait à une erreur d'appréciation que nous allons indiquer. Pour cela, il nous faut décrire à grands traits le mécanisme du projet de conversion présenté par Villèle.

Le projet de conversion de 1824 n'avait point une véritable cause financière. Villèle voyait surtout, dans cette opération, un moyen détourné de faire accepter l'indemnité promise aux émigrés sans trop soulever les protestations de l'opinion publique représentée en cette circonstance par les contribuables auxquels il aurait fallu, sans la réduction proposée des arrérages de la rente, demander de nouveaux impôts. En réalisant, par ce moyen, une économie annuelle de 28 millions sur les arrérages de la dette publique, on créait le gage d'un emprunt futur. On avait donc imaginé la combinaison suivante, suggérée au ministre, assurait-on, par quelques gros banquiers de Londres.

Les emprunts faits par la Restauration en vue de payer l'arriéré, les frais de guerre, l'indemnité aux alliés et tout le cortège des dépenses qui en résultaient, avaient été négociés en 5 pour 100 à des conditions assez onéreuses : c'est-à-dire à des taux très éloignés du pair. Le crédit, à ce moment, n'était pas à bon marché pour notre pays. Les premiers emprunts furent pris par des banquiers étrangers à des prix très bas, 55 et 57 francs. Plus tard, la situation s'étant, depuis les jours sombres de la période critique, sérieusement améliorée, un emprunt fut donné le 10 juillet 1823, à MM. Rothschild frères, au prix de 89 fr. 55. Après ce dernier emprunt qui précéda la conversion, le 5 pour 100 atteignit nominalement le cours de 98 francs. C'est alors que Villèle entreprit de préparer là son opération. Bien qu'il n'eût pas acquis encore une grande expérience financière, il comprit vite la nécessité de mettre entre le gouvernement et les rentiers de puissans intermédiaires qui, du reste, s'étaient offerts d'eux-mêmes à garantir l'opération après l'avoir, comme nous venons de le dire, très probablement suggérée au ministre. Une conversion de rentes en France était chose nouvelle si l'on

se place au point de vue d'une conversion proprement dite, faite suivant les règles étroites du droit et de l'équité; car on n'avait subi jusque-là que des réductions arbitraires et spoliatrices, et elles avaient trop fréquemment frappé les rentiers pour que le souvenir n'en fût pas encore très cuisant.

La « Compagnie » de banquiers intermédiaires, — on dirait aujourd'hui le « syndicat, » — était représentée par trois groupes principaux de maisons, à la tête desquels se trouvaient MM. Baring, Rothschild et Laffitte; un quatrième groupe se serait joint aux trois premiers sous la direction de M. Sartoris. Cette Compagnie, pour continuer à employer le terme usité alors, comprenait 120 ou 150 maisons. Elle garantissait l'emprunt, c'est-à-dire était prête à rembourser les rentiers qui exigeraient le paiement de leur capital; elle prenait donc naturellement leur place et par conséquent acceptait les charges de la combinaison proposée. Une fois cette convention arrêtée entre la Compagnie et Villèle, on se mit à préparer le terrain. Le 5 pour 100 monta assez rapidement jusqu'au pair, le dépassa, et atteignit 104 fr. 80. Ce n'était pas une hausse normale. C'est à ce moment que Villèle fit connaître le mécanisme de sa conversion. Voici sommairement en quoi il consistait. L'État offrait aux rentiers le remboursement au pair, soit 100 francs par 5 francs de rentes, ou l'échange de leur titre contre un autre titre du taux de 3 pour 100 nominal qui leur était délivré au prix de 75 francs. Ainsi, un rentier, par exemple, possesseur de 15 francs de rente, pouvait, ou exiger de l'État 300 francs, ou prendre, en compensation de cette somme, quatre fois 3 francs de rente au prix de 75 francs, c'est-à-dire qu'il ne devait plus toucher que 12 francs de rentes pour le même capital réel. Il perdait donc 1 pour 100 sur l'intérêt; mais on lui offrait l'avantage d'une augmentation du capital nominal, le capital nominal de son nouveau titre s'élevant à 400 francs. En effet, les 3 francs de rente étant vendus 75 francs, il restait 25 francs de marge pour atteindre le pair, soit 25 pour 100. La conversion devait porter sur un capital de 2800 millions. La Compagnie, en paiement de son intervention, devait toucher l'intérêt à 1 pour 100 de ce capital pendant quinze mois, c'est-à-dire la somme de 35 millions.

Il n'est pas besoin d'y regarder de très près pour voir combien cette conversion était aléatoire. Tout d'abord, la réduction de 1 pour 100 opérée sur le taux réel de la rente ne se trouvait

pas légitimée par le prix de 104 fr. 80, en admettant même que ce prix fût normal. Or, on était artificiellement parvenu à ce chiffre grâce à l'intervention puissante de la Compagnie. A s'en tenir même au simple calcul, la rente à 104 fr. 80 rapportait 4,77 pour 100. La réduction indiquée aurait donc dû être plutôt d'un demi pour 100. On comptait, il est vrai, sur l'appât d'un accroissement de capital, accroissement d'un tiers du capital primitif, comme nous l'avons vu. C'était d'ailleurs la première fois que l'on se livrait, en France, à une opération de cette nature, et l'on ne savait guère, en réalité, vers quel résultat on allait. Un terme de comparaison manquait, en effet, car il n'y avait pas alors d'autre rente française que le 5 pour 100. Il aurait été plus facile de faire des prévisions si un type de rente de 4 pour 100 ou de 4 et demi pour 100, par exemple, eût existé. L'opinion publique, inquiète pour toutes ces raisons, ne se montrait guère favorable à l'opération, et les rentiers, si souvent leurrés, ne paraissaient aucunement disposés à se laisser séduire. Malgré l'opposition assez vive qui fut faite au projet, la Chambre des députés, guidée surtout par des considérations politiques, suivit aveuglément Villèle. Il n'en fut pas de même à la Chambre des pairs où la conversion échoua.

Notons en passant que Laffitte imagina, lui aussi, en vue de ne point trop effrayer les rentiers, un système d'ailleurs fort ingénieux. Il proposa la création de deux grands livres de la Dette Publique, l'un en rentes 3 pour 100 normalement négociables, l'autre en rentes 5 pour 100 immobilisées. Pendant un délai déterminé, les porteurs de 5 pour 100 auraient eu la faculté de demander des inscriptions en 3 pour 100 à 75 francs. Après ce délai, ils ne pouvaient plus obtenir l'échange de leurs titres que contre du 3 pour 100 au pair. Enfin, tout titre 5 pour 100 présenté au bureau des mutations et transferts, pour une autre cause que celle de succession en ligne directe ou d'un avancement d'hoirie, devait être converti d'office en 3 pour 100 au pair. L'État n'offrait donc pas le remboursement immédiat; il était différé pour un temps plus ou moins long. Quant au Trésor, il ne se serait pas trouvé beaucoup plus allégé de ses charges en capital. On fit à ce nouveau système un mauvais accueil, et l'on ne s'y attarda point. Toutefois, la combinaison, bien que ne tenant pas assez compte de l'état de l'opinion et présentant des points très critiquables, témoigne d'une réelle souplesse d'imagination.

IV

C'est pour expliquer sa conduite, en cette circonstance, que Laffitte écrivit sa brochure sur la réduction de la rente. Non seulement il s'était déclaré partisan de l'opération, mais encore il avait fait partie de la Compagnie chargée de la faire réussir, et il se trouvait, sur cette question, en opposition complète avec ses amis et ses coreligionnaires politiques. Nous avons dit comment il envisagea le problème. Il croyait, en réduisant la rente, arriver mécaniquement à réduire le taux de l'intérêt dans les régions du pays où se pratiquaient de gros taux usuraires. Il pensait faire refluer vers ces marchés isolés, livrés à la tyrannie financière des capitalistes locaux, les fonds que n'attirerait plus l'appât du gros intérêt de 5 pour 100. Il partait du principe que la conversion était possible et devait réussir sans aucun accroc. Il répète continuellement que le taux des escomptes en banque étant de 3 et demi à 4 pour 100, l'État ne doit pas payer à ses créanciers plus que les industriels et les commerçans aux leurs. Le raisonnement est spécieux; il repose sur ce postulat, admis par Laffitte, que l'État français, à ce moment-là, présentait pour les capitalistes les garanties les plus sûres. Il vante l'avantage des rentes, la facilité de leur négociation, l'absence de tout risque. Il oublie que, s'il n'y a pas de cloison étanche entre les compartimens ou genres d'emplois vers lesquels se dirigent les capitaux, il y a cependant des différences marquées par la nature des opérations et leurs risques. Les capitalistes dirigeaient vers les banques, vers le crédit commercial beaucoup de fonds parce que les affaires s'accroissaient et qu'une sorte de renaissance économique se faisait sentir après d'aussi longues années de guerres et de crises. Le crédit de l'État, certes, s'était amélioré aussi, mais non pas au point qu'on pût rogner aux rentiers un plein cinquième de leurs revenus. On savait, du reste, quelle était l'arrière-pensée de Villèle. L'économie réalisée par la conversion n'était que le prélude d'une opération destinée à trouver le moyen de payer l'indemnité promise aux émigrés. Ce n'était pas là un emploi reproductif des capitaux et tel que le présente Laffitte lorsqu'il parle d'améliorer les voies de communication et de doter le pays de travaux destinés à faciliter les

transactions commerciales et le développement de l'industrie. Cette indemnité n'eût pas été employée, selon toutes probabilités, dans l'industrie ou le commerce, et dès lors, il ne restait plus que l'argument de l'influence exercée sur le taux de l'intérêt dans les régions à capitaux rares, par la conversion. Nous venons de voir qu'il était très discutable.

Laffitte se défend d'avoir été conduit à entrer dans la Compagnie par le seul souci de ses intérêts et des bénéfices à réaliser. Il faut assurément croire à ses protestations de désintéressement. Le profit, donné par Villèle aux membres de la Compagnie, et dont le total s'élevait à 35 millions, représentant l'intérêt à 1 pour 100 de 2 milliards 800 millions pendant quinze mois, n'était point aussi considérable qu'il paraissait à première vue, eu égard aux risques très réels couru par les intermédiaires. Ceux-ci étaient au nombre de 130 à 150. Il aurait fallu diviser la somme de 35 millions entre eux tous. Chacun aurait reçu, en moyenne, de 230 000 à 270 000 francs, sommes insuffisantes pour compenser tant de hasards. Restaient les chances de gains sur la spéculation; nous venons de voir qu'elle n'était guère possible, étant donné les conditions de la conversion. Et il n'y avait pas à s'y tromper. Ouvrard, dont on ne saurait suspecter la hardiesse et même la témérité parfois, en affaires, appelle cette opération « un désastreux projet. » La spéculation n'apparaissait pas à Laffitte non plus comme un moyen de réaliser un gain. Suivant ses propres déclarations, il ne jouait point à la Bourse. Il le dit dans sa brochure : « En rapport, par ma profession, avec toutes les professions; sachant mieux ce qui se passe dans les fabriques et les ateliers que ce qui se passe à la Bourse dont je ne me mêle jamais, j'ai pu juger, de mes yeux, ce que pouvait le travail libre dans son action tranquille et dans ses jouissances (1). »

Les autres associés et surtout Baring avaient certainement un but plus étroitement professionnel en prenant part à la conversion. Et c'est là où l'ingénuité de Laffitte se montre entière. Banquier avisé, quand il se trouve en face des opérations courantes de la Banque commerciale, il perd pied, n'est plus en complet contact avec les réalités, lorsqu'il envisage des problèmes plus vastes et poursuit des idées de rénovation par le crédit

(1) *Réflexions sur la réduction de la rente*, etc.

rendu plus facile et le travail délivré de l'usure. Si les théories qu'il défend sont excellentes, le moyen dont il voudrait faire le levier puissant du progrès économique pour la France est un moyen inefficace et peu proportionné au but vers lequel il tend. Cette opération fut d'ailleurs le commencement de sa ruine.

Les États n'ont pas précisément pour fonction d'organiser le crédit en faisant des emprunts. Rationnellement, ils ne devraient recourir à ce moyen facile, mais si dangereux de se procurer des capitaux, qu'en vue de les employer à des travaux utiles ou de les consacrer dans les limites nécessaires à la défense du pays. En tout cas, l'amortissement s'offre comme le frein indispensable, quand on a la force de le mettre en pratique, contre les abus des emprunts. Laffitte, en tant que député ou ministre, a toujours défendu cette opération dont on a, un temps, exagéré, à un degré inouï, la bienfaisante influence. Il paraît avoir modifié ses idées à cet égard lorsqu'il eut quitté la vie publique. L'influence des Saint-Simoniens s'est fait sentir en cette circonstance sur son esprit. Ceux-ci l'avaient attaqué très vivement à l'occasion d'un discours prononcé par lui en qualité de ministre des Finances sur la question de l'impôt et de l'emprunt, lors de son passage au pouvoir. Ce point fort intéressant mérite que l'on s'y arrête un peu.

V

Laffitte, dans ce discours, avait fait remarquer qu'envisagé d'un point de vue particulier, l'emprunt présentait sur l'impôt l'avantage de n'obliger personne à se démunir. Le capitaliste, en offrant ses fonds à l'État, agit de bonne grâce, guidé par son intérêt, puisqu'il espère y trouver profit. Par l'impôt, au contraire, le contribuable se trouve forcé de verser à l'État des capitaux dont il aurait fait un emploi beaucoup plus productif s'il les eût gardés. Enfantin, en partant de l'observation présentée par Laffitte, le critiqua vivement, dans *le Globe*. Il lui reprocha de ne pas demeurer dans la logique, en se déclarant encore, après ces prémisses, partisan de l'amortissement. Cinq articles parurent dans *le Globe* (1). Enfantin en était l'auteur, exception faite pour

(1) Ces articles furent publiés dans les nos du 23 novembre, des 1er, 12, 21 et 27 décembre 1830. On en fit, en 1832, une brochure qui fut éditée par *le Globe* sous ce titre : *Religion saint-simonienne, économie politique.*

le troisième article qu'écrivit M. Gustave d'Eichthal. Les Saint-Simoniens avaient, en effet, à l'égard de l'amortissement, une doctrine radicale. Ils soutenaient que l'emprunt apportait moins de trouble que l'impôt « dans l'ordre du travail industriel » parce que l'État recevait, des capitalistes « oisifs, » ses prêteurs, des fonds qu'ils ne savaient point faire fructifier intelligemment. Il était donc inutile d'en opérer le remboursement. Car pourquoi prendre par l'impôt, au travail, qui les emploie reproductivement dans l'industrie, des capitaux actifs pour les remettre à des gens décidés à les immobiliser encore dans des placemens de fonds d'État? N'est-ce pas donner une prime à cette inertie? Le capital mobilisé, circulant comme un sang vivifiant à travers le réseau des entreprises industrielles et commerciales, n'est-il pas l'élément fécondant par excellence de la vie économique? Pourquoi le détourner de sa véritable destination? Pourquoi rembourser au pair le capital emprunté, alors que l'État n'a touché que la moitié ou les trois quarts du capital nominal? N'est-ce pas avantager par une prime très forte la classe oisive des rentiers? Et puis, l'amortissement n'est-il pas une opération illusoire, de même que les conversions ou réductions d'intérêts? Ce sont là des *jongleries*. Pour les Saint-Simoniens, l'amortissement et la conversion sont « les actes progressifs d'une sorte de conspiration jusqu'ici *instinctive* ourdie depuis des siècles contre l'aristocratie guerrière et oisive. » La doctrine est curieuse et hardie, d'autant plus qu'elle s'appuie sur des raisons vraies dans une certaine mesure. Enfantin, comme M. Gustave d'Eichthal, défendait avec beaucoup de vigueur des idées fort justes en montrant quel décevant et dangereux mirage étaient les théories du docteur Price sur l'amortissement, et combien les fantastiques accumulations réalisées sur le papier par les calculs d'intérêts composés pouvaient tromper les esprits les plus prévenus. Déjà, dans une brochure publiée en 1829, M. Gustave d'Eichthal, sous forme de lettres adressées aux membres de la commission du budget de la Chambre, avait exposé et défendu les mêmes doctrines (1) et montré l'insuccès, tout au moins en France, du système de l'amortissement.

(1) Cette brochure est intitulée : *Lettres à MM. les Députés composant la commission du budget sur la permanence du système de crédit public et sur la nécessité de renoncer à toute espèce de remboursement des créances sur l'État*, par M. G.-D.-E., Paris, 1829. Le même auteur publia en 1838 une autre brochure sur cette même question, intitulée : *Observations sur l'opération du remboursement au pair.*

VI

Les idées de Laffitte sur le crédit s'étaient, avons-nous déjà dit, modifiées sous l'influence du progrès industriel provoqué par les applications des découvertes scientifiques et surtout par la révolution qui commençait à s'opérer dans les transports avec la locomotive et les chemins de fer. Les théories saint-simoniennes très souvent suggestives et parfois fécondes, lorsque l'on savait les dégager des utopies dont elles étaient entourées, ne furent pas étrangères à ses nouvelles conceptions en matière de crédit. Après avoir entièrement liquidé les affaires de son ancienne maison, il résolut de fonder une banque, au moyen de laquelle, suivant une formule dont il usa plus d'une fois et que l'on a employée depuis, il voulait faire pénétrer le crédit dans toutes les classes de la société et « favoriser le développement du commerce et de l'industrie. » Cet établissement devait s'appeler tout d'abord « Banque du Commerce et de l'Industrie. » Mais Laffitte fut obligé de renoncer à ce titre. La Banque de France, en effet, très jalouse de son monopole, à cette époque, prétendait à la propriété exclusive du mot « banque. » Elle poussa même, un moment, l'exclusivisme, lors de la fondation des banques départementales, jusqu'à essayer de contester à ces institutions le droit de prendre cette dénomination. Comme cela s'était déjà fait pour certaines maisons de crédit auxquelles on avait donné le nom de caisses ou de comptoirs, Laffitte appela sa banque : « Caisse générale du Commerce et de l'Industrie (1). »

Elle fut fondée sous la forme d'une société en commandite par actions. La forme anonyme eût été assurément préférable, mais le Conseil d'État, gardien alors vigilant du privilège de la Banque de France, n'eût pas donné, sans de grandes difficultés, son autorisation. Le capital actif en fut fixé, au début, à la somme de quinze millions (2), chiffre assez considérable pour l'époque.

(1) Les établissemens fondés plus tard, après la Révolution de 1848, par J. Mirès, portèrent aussi le nom de *Caisses*.

(2) Le capital de 15 millions de francs était le capital *versé*. Le capital nominal était beaucoup plus élevé, soit 55 millions. Il se décomposait ainsi : 10 000 actions de 5 000 francs sur lesquelles on avait versé 1 000 francs, — ce qui faisait 10 millions de francs effectifs, — et 5 000 actions de 1 000 francs, entièrement versés, ce qui donnait bien un capital réel de 15 millions.

Les actions de 5 000 francs devaient toucher un intérêt de 4 p. 100 des 1 000 francs

Les bases du nouvel établissement étaient très larges, trop larges même, car l'étendue et la diversité des opérations indiquaient une hardiesse plutôt voisine de la témérité. Cette maison de crédit faisait, non seulement toutes les opérations courantes des banques dites de commerce : escomptes, recouvremens, avances sur garanties, etc. ; mais encore des opérations d'un autre ordre et beaucoup plus aléatoires : elle traitait par exemple soit à elle seule, soit en participation avec d'autres banques, de tous les emprunts d'État ; enfin elle s'ouvrait un champ d'action, sans limites, puisqu'elle devait « en général faire toutes les opérations financières. » Cette conception nouvelle, fort différente de celle des banquiers qui, sous l'Empire et la Restauration, avaient été les confrères de Laffitte, et dont nous avons, plus haut, indiqué la méthode prudente, consistait à confondre des risques de nature diverse et de degrés très inégaux. Une banque de commerce se livrant à des opérations de spéculation, de placement, à des commandites plus ou moins directes faites à des entreprises industrielles, court bien des aventures. Le caractère des opérations de banque, dites commerciales, se révèle par ce fait que le crédit y repose sur une valeur créée en représentation d'une marchandise dont le prix est fixé par une vente réelle, par une transaction première. Et cette valeur est le papier commercial escompté pour un temps relativement court. Les capitaux, avec lesquels travaillent les banquiers de cet ordre, ont donc un mouvement continu de circulation, de va-et-vient. Ils sortent et ils rentrent pour ainsi dire sans interruption et constituent ce que l'on appelle des « disponibilités. » Ils sont comme des soldats qui, dans l'action, se rallient très vite autour de leur chef et sont, pour ainsi dire, dans sa main. Au contraire, le lancement d'une affaire industrielle, la coopération à la soumission d'un emprunt de ville ou d'État, l'ouverture de gros crédits à découvert consentis à des commerçans et industriels, sont autant d'opérations souvent à longue échéance et comportant des risques très étendus, tous les risques de la spéculation. Ces opérations donnent, en général, lorsqu'elles réussissent, de gros bénéfices. Les maisons qui s'y livrent ont assurément une

versés, intérêt dont le bénéfice était étendu aussi aux versemens ultérieurs. Les actions de 1 000 francs avaient un avantage sur les premières, on leur bonifiait un intérêt de 5 p. 100. Mais les unes et les autres étaient égales devant la distribution des dividendes, qui se faisait dans la même proportion pour chacune d'elles.

fonction utile, indispensable dans une société économique. Elles sont comme l'avant-garde d'une armée, mais, en cette qualité, ne devraient point s'embarrasser d'*impedimenta*, de capitaux exigibles, que leur origine ne destine pas à des opérations de cette nature. En principe, et si l'on admet la spécialisation des opérations de banque, appuyée sur les caractères différens de leurs risques, ces banques ne devraient travailler qu'avec leurs capitaux propres, ou avec ceux de commanditaires avertis et connaissant le genre d'emploi de leurs fonds. Or, dans les banques *mixtes*, comme celle de Laffitte, il est assez difficile d'établir, entre les affaires commerciales et les opérations de placement et de spéculation, des cloisons étanches.

Jusqu'à un certain point, Laffitte a été, à cet égard, un précurseur. Il y a plus d'un trait de ressemblance entre la « Caisse générale du Commerce et de l'Industrie » et les grandes sociétés de crédit qui ont été constituées depuis une trentaine d'années, en plusieurs pays. Certaines d'entre elles ont limité leurs risques avec habileté. Toutefois, lorsque l'on est engagé sur ce terrain à mirages si dangereux, on ne se trouve guère défendu que par la prudence des chefs.

Malgré la foi de Laffitte dans ses idées nouvelles, son expérience sut le garder des entreprises trop hasardeuses. Lorsqu'il fonda sa Caisse (1), en octobre 1837, il avait soixante-dix ans. Sa connaissance des affaires s'était fort étendue, au cours des événemens nombreux qu'il avait traversés. Elle lui était d'autant plus indispensable qu'il allait, malgré le monopole de la Banque de France, émettre, lui aussi, un papier de Crédit en vue de faciliter les opérations de sa maison. La Banque de France possédait le droit exclusif d'émettre, tout au moins à Paris, des billets à vue et au porteur. Pour tourner la difficulté, Laffitte s'avisa d'émettre des billets *à ordre*. Ils étaient, quant à l'échéance, de plusieurs catégories. Il y en avait à cinq, quinze et trente jours de vue. Ces billets portaient un intérêt qui croissait avec la longueur de l'échéance. Il fut au début de 3 pour 100 pour les billets à cinq jours, de 3 et demi pour ceux à quinze jours; de 4 pour 100 pour ceux à 30 jours. Enfin, il en émit avec moins de succès à trois mois sans intérêt. Tous ces billets ne pouvaient circuler qu'avec un endos qui était laissé en blanc. Pour ceux

(1) La « Caisse générale du Commerce et de l'Industrie » s'appela couramment « Caisse Laffitte-Gouin. »

portant intérêt, on ajoutait, à chaque transmission du porteur à un autre, les intérêts courus. Assurément cette circulation n'était ni aussi simple, ni aussi rapide que celle du billet de banque proprement dit. Néanmoins, l'avantage qu'offraient les billets à court terme de porter intérêt les firent facilement accepter. En 1837-1838, l'émission totale de ce papier dépassa 60 millions de francs. Elle oscilla ensuite, jusqu'en 1843, entre 35 et 58 millions. Laffitte mourut en 1844 et fut remplacé à la tête de la Caisse par trois gérans. A partir de cette époque, les émissions s'élevèrent, en moyenne, chaque année, à une somme totale de 80 millions de francs. En 1847, la « Caisse générale du Commerce et de l'Industrie » cessa ses opérations sous l'influence de la crise politique et économique d'où sortit la Révolution de 1848. La fin d'une banque de cette sorte, provoquée par de tels événemens, n'a rien qui doive surprendre. L'émission des billets à ordre, effectuée dans des conditions si difficiles était chose délicate, et la diversité des affaires de la « Caisse » multipliait les risques accrus encore par la situation troublée qui marqua les dernières années du règne de Louis-Philippe. S'il eût vécu, Laffitte serait-il parvenu à maintenir sa maison, à lui faire traverser, sans dommage pour son crédit, des crises aussi longues et aussi graves? On peut en douter. Comme nous le connaissons, il n'était pas homme à fuir les responsabilités. Il avait fondé sa Caisse pour venir en aide, par un crédit plus facile, au Commerce et à l'Industrie; ce n'est donc pas au moment où ce crédit devenait le plus nécessaire qu'il eût déserté la lutte. Malgré cet insuccès relatif et les difficultés qu'il rencontra, la tentative de Laffitte fut féconde à beaucoup d'égards. On suivit son exemple. D'autres établissemens du même genre (1) se fondèrent et rendirent de véritables services. La « Caisse » de Laffitte garda toujours la prédominance sur ces établissemens. Elle fut une aide précieuse pour le petit commerce et la petite industrie de Paris. En 1837-1838, le nombre des effets qu'elle escompta fut de 220 000, représentant une somme de plus de 276 millions de francs. Ces chiffres progressèrent, peu à peu, dans les années suivantes; en 1844, année où mourut Laffitte, le nombre des effets escomptés par la « Caisse » atteignit le chiffre de

(1) « Le Comptoir général du Commerce, » dit « Caisse Ganneron, » fut fondé en 1843, et la « Caisse centrale du Commerce et des Chemins de fer, » dite « Caisse Baudon, » en 1846. Toutes les deux cessèrent leurs affaires en 1847.

476000 formant, au total, une somme de près de 358 millions de francs.

Laffitte est donc demeuré, jusqu'à la fin, l'homme de travail et d'action qu'il avait été pendant toute sa vie. Les années, les revers et les profondes déceptions dont il eut tant à souffrir, ne modifièrent ni son tempérament ni son caractère. A un âge où tant d'autres ont déjà cherché, loin du tumulte des affaires, le repos dans la retraite, il se jetait dans la bataille, poussé par son démon familier, sans crainte des soucis et des difficultés qu'allait lui susciter la banque nouvelle qu'il créait suivant une formule hardie. En essayant de s'adapter à l'évolution économique qui se manifestait sous ses yeux, en s'efforçant de concourir à l'extension du crédit dont le rôle lui semblait de plus en plus important, il a donné un exemple de courage assez rare à une époque où l'ambition, développée par l'accroissement de la richesse générale, entraînait les hommes d'affaires vers des opérations plus profitables. M. de Cormenin a dit quelque part que la vie privée de Laffitte pouvait être considérée « comme un cours de morale en action. » Sa vie financière ne fut que le prolongement de sa vie privée.

André Liesse.

LA PREMIÈRE ARRESTATION

DU

COMTE CLÉMENT DE RIS

1794

Tout ce qui touche à l'époque révolutionnaire est aujourd'hui en faveur marquée. Les circonstances qui, dans les premiers mois de 1794, ont amené, accompagné, suivi l'arrestation du citoyen Clément de Ris, Administrateur du département d'Indre-et-Loire, et de son collègue Texier-Olivier, nous ont paru devoir intéresser ce goût. Les élémens du présent récit ont été fournis, quelques-uns par les papiers d'archives, le plus grand nombre par la correspondance et les papiers privés du comte Clément de Ris. Ce dernier n'est pas un inconnu dans l'histoire. Il est célèbre par la mystérieuse tentative d'enlèvement dont il fut l'objet le 23 septembre 1800, peu de temps après que le Premier Consul l'eut appelé à faire partie du nouveau Sénat Conservateur. Plusieurs fois on a tenté de pénétrer le mystère de cet attentat (1), sans arriver à l'éclairer d'une lumière complète. Trop de gens avaient intérêt à ce que cette lumière ne fût pas faite, à commencer, semble-t-il, par le principal intéressé lui-

(1) Notamment M. Ernest Daudet, dans son livre *la Police et les Chouans;* M. Carré de Busserolle, *la Vérité et curieuse révélation sur l'enlèvement du sénateur Clément de Ris;* M. G. Le Nôtre dans la 2e série de ses *Vieilles maisons, Vieux papiers*. Faut-il rappeler aussi que l'enlèvement de Clément de Ris a inspiré à Balzac son roman *Une ténébreuse affaire?*

même (1). En attendant qu'un de ces heureux hasards, dont il ne faut jamais désespérer, y conduise, arrêtons-nous sur un épisode qui, peut-être, en contribuant à faire connaître l'homme, — une partie de l'homme tout au moins, — aidera les chercheurs dont l'enlèvement de 1800 pourrait à nouveau solliciter la curiosité.

I

Né à Paris (2) en 1750, Dominique Clément de Ris était le fils d'un procureur au Parlement (3) et le petit-neveu d'un des professeurs de droit les plus estimés de l'époque, M. Clément de Malleran. Il était donc comme voué par tradition de famille à l'étude des lois. En effet, après de fortes études classiques, il se fit recevoir avocat au Parlement en 1772. Quelques mois plus tard, la mort de sa mère (4) (juin 1773) le laissait maître d'une aisance que son goût pour les plaisirs, pour la toilette, pour toutes les élégances de la vie, joint à la fréquentation d'une société libertine, l'amenèrent, en dépit des observations paternelles, à dissiper assez promptement. Restait la ressource des dettes : il en fit. Son père se fâcha : le fils ne tint pas plus compte de sa colère qu'il n'avait tenu compte de ses remontrances. Du coup, ce fut la brouille, non seulement avec le père, mais avec le reste de la famille, une brouille qui ne dura pas moins de deux années.

(1) Interrogé par ses amis, par ses proches, par ses enfans, sur ce qu'il savait de son enlèvement, toujours M. Clément de Ris se dérobait : « Ne parlons pas de cela, » répondait-il invariablement. Jamais l'on n'en put tirer autre chose. — Nous avons eu communication de sa volumineuse correspondance, de tous ses papiers, et nous n'y avons rien trouvé jusqu'ici qui ajoute à ce qu'on sait déjà, ou plutôt à ce qu'on ne sait pas, soit qu'il ait détruit, par prudence, tout ce qui avait trait à cette affaire; soit, autre hypothèse qui ne manque pas de vraisemblance, que ceux-là mêmes qui avaient préparé et machiné son enlèvement eussent eu précisément pour but de dérober les papiers qui seuls pouvaient faire la lumière. Les ont-ils détruits ou cachés en un recoin d'où on les exhumera quelque jour? toute la question est là.

(2) Nous avons cru utile d'entrer dans quelques détails biographiques, non-seulement en vue de l'intelligence du récit qui va suivre, mais aussi pour rectifier, d'après des documens de famille authentiques, les nombreuses erreurs de dates et de faits qui figurent dans toutes les notices ou tous les écrits où il a été parlé de M. Clément de Ris.

(3) Louis Clément de Ris (1714-1786), procureur au Parlement de Paris, Conseiller du Roi, Secrétaire en sa grande Chancellerie, était originaire de Langres. — Il avait eu trois enfans, une fille, née en 1745, un fils, mort à 21 ans en 1769, et Dominique, né en 1750.

(4) Elle se nommait Marie-Jeanne Auvray, et était originaire d'Ypres.

Forcé de quitter Paris, Dominique connut après la vie large la vie étroite, après la vie facile la vie gênée, et, assagi par cette expérience en même temps qu'à bout de ressources, il se trouva mûr pour une réconciliation dont les avances, venues de lui, reçurent du père un accueil plus que froid. Des parens, des amis s'entremirent. Une trêve fut consentie, sous réserve que le jeune homme prendrait une occupation. Il ne demandait pas mieux : ventre affamé a plus d'oreilles que le dicton ne lui en prête. Un oncle célibataire, Contrôleur des Actes à Brest, lui offrit une place dans ses bureaux. C'était encore l'exil, un exil au bout du monde. Néanmoins, il accepta et n'eut point à s'en repentir. La fortune, qui favorise les audacieux, allait, pour une fois, favoriser la résignation.

Dominique Clément de Ris avait alors vingt-six ans, une belle prestance rehaussée par l'élégance d'une mise à la mode de Paris, l'humeur sociable et le goût de plaire; il était causeur charmant, ami obligeant et d'un commerce sûr. Avec cela, partisan des idées nouvelles, admirateur et disciple de Rousseau, pour qui toute la famille avait et garda longtemps un culte. Il eut vite fait de conquérir des sympathies, tant parmi les milieux mondains de Brest, qu'auprès de ceux que préoccupaient les grands problèmes de morale, de philanthropie et de rénovation sociale à l'ordre du jour. Attiré à la Franc-Maçonnerie, il fut choisi comme *Orateur* de la Loge de l'*Heureuse Rencontre*, un nom de bon augure et qui tint ce qu'il promettait.

Là, en effet, se nouèrent les relations entre Clément de Ris et celui qui, sous peu de mois, devait le prendre pour gendre, M. Chevreux du Mesnil, Conseiller du Roi et Receveur des décimes du clergé au diocèse de Tréguier. Le mariage fut célébré en février 1777. Il fit deux heureux et beaucoup d'envieux.

Fille unique d'un père veuf et possesseur d'une grosse fortune, Mlle Chevreux était ce qu'on appelle un *beau parti*. Elle était de plus un *bon parti :* car aux avantages de l'argent elle unissait les dons de l'esprit, qui sont le charme de la femme, et les qualités de cœur et de caractère, qui sont sa force. Quatre enfans allaient naître de cette union : une fille, Clémentine, née en 1777; trois fils, Ange, Louis, Paulin, nés respectivement en 1779, 1782 et 1788 (1).

(1) Un seul de ces quatre enfans atteignit l'âge d'homme, Louis dit Émile, qui, en 1827 succéda à son père comme Pair de France. Clémentine mourut à 21 ans à

Pour attirer et retenir son gendre auprès de lui, M. Chevreux lui avait cédé son emploi de Receveur des décimes. Clément de Ris se fixa donc à Tréguier. Le cadre eût semblé étroit à cet esprit mobile, épris de nouveautés, curieux des choses de l'intelligence, tourmenté par un incessant besoin d'activité, s'il n'avait retrouvé là un ancien condisciple, familier de la maison paternelle, un de ces hommes avec qui l'on ne pouvait avoir contact sans subir son influence, et qui resta l'ami, le confident et le conseiller de toute sa vie. C'était l'abbé Sieyès, alors chanoine et secrétaire intime de l'évêque. Entre ce dernier et Clément de Ris s'établirent également des relations suivies, que celui-ci s'appliqua à entretenir d'autant mieux qu'en Mgr de Lubersac, aumônier du Roi, il voyait un protecteur éventuel, si, un jour, l'ambition lui venait de se pousser dans les hauts emplois de l'État ou dans les offices de Cour.

Cette ambition vint. Elle était toute venue quand, en décembre 1781, la mort de M. Chevreux brisa le dernier lien qui attachait Clément de Ris à Tréguier. Cependant, dix-huit mois s'écoulèrent encore avant qu'il rentrât à Paris, où, après maints projets formés, quittés, repris et abandonnés derechef, il se détermina pour l'achat d'une charge de Maître d'hôtel de la Reine (avril 1786). Il entra aussitôt en fonctions, et, désireux de se rapprocher de Versailles, sans toutefois s'y fixer, obtint la location, moyennant un bail à vie, d'un appartement au château de Saint-Germain. C'est là que le trouvèrent les premiers événemens de la Révolution. Ils le jetèrent dans un grand embarras.

Son éducation, ses goûts, ses accointances avec le monde du Parlement, son intimité avec les Sieyès, les Target et autres du même bord, son affiliation à la Franc-Maçonnerie, le rangeaient parmi les partisans convaincus, — et même avancés, — des réformes. L'intérêt de sa fortune, les grosses affaires dans lesquelles elle était engagée et dont la prospérité était liée au calme politique, sa charge à la Cour, cette installation à échéance indéfinie à Saint-Germain, tout cet édifice échafaudé avec une persévérance et une ambition où la naïveté et la vanité avaient égale part, semblait exiger que le mouvement réformiste s'arrêtât à l'octroi des libertés jugées nécessaires, mais n'allât pas jusqu'à précipiter l'institution royale. Comment ne pas craindre qu'une

Azay-sur-Cher. Ange mourut au même âge étant élève à l'École Polytechnique. Paulin fut tué à la bataille de Friedland.

fois déchaînés, les appétits ne fussent pas satisfaits à si juste compte? On entrait dans l'inconnu. Clément de Ris, à qui nulle attache aux personnes n'imposait le devoir de fidélité envers le régime, si celui-ci était menacé, avait intérêt, sans compromettre le présent, à ménager l'avenir : son âge, son intelligence, son activité, son expérience des affaires lui permettraient d'y faire sa place. Pour cela, il fallait surveiller les événemens, louvoyer, si l'on peut dire, entre les partis, en un mot se réserver. La suppression de sa charge à la Cour, par mesure d'économie, en septembre 1789, l'y servit à souhait. Elle lui rendait sa liberté, et, comme il n'avait personnellement rien tenté pour se dégager, elle ne l'exposait pas dans l'avenir, lui victime, au reproche d'ingratitude.

Tout d'abord, il se tint à l'écart. On voulut le porter à la municipalité de Saint-Germain; on le sollicita d'accepter un mandat à Paris; il se déroba, et mit à se faire oublier autant de ténacité qu'il en avait dépensé naguère et devait en dépenser plus tard à ne pas se laisser oublier. Le souvenir des fonctions remplies par lui près de la Reine était trop proche pour ne pas être gênant à l'occasion : il fallait lui donner le temps de s'effacer, et, pour y aider, s'effacer soi-même, quitter Saint-Germain, quitter Paris, se retirer en un pays où l'on ne saurait de sa vie que ce qu'il voudrait bien qu'on en sût. Là, il se créerait des relations, des amitiés nouvelles, ferait peau neuve, et prendrait le vent.

Il trouva en Touraine ce qu'il cherchait. C'était, à quatre lieues de Tours, sur les bords du Cher, le domaine de Beauvais (1), ancien fief du château d'Amboise. Depuis 1786, ce domaine, à plusieurs reprises, avait été mis en vente sans rencontrer preneur. Clément de Ris, à la faveur d'enchères progressivement décroissantes (2), en devint acquéreur, en janvier 1791, aux conditions les plus avantageuses, et, peu après, s'y fixa avec les siens (février 1791).

(1) Canton de Montlouis, commune d'Azay-sur-Cher, où l'on voit encore dans le cimetière le tombeau des Clément de Ris.

(2) La mise à prix primitive avait été de 200 000 livres et plus, — indépendamment de charges considérables. — M. Clément de Ris en devint acquéreur pour 127 000 livres, libre de toute charge.

II

Quelques mois suffirent à le faire connaître, apprécier, aimer dans la contrée. L'aménité de son caractère, son obligeance, son inépuisable charité et celle de Mme Clément de Ris, toujours à l'affût des misères à soulager, des peines à consoler, lui attirèrent une confiance à laquelle s'ajouta la notoriété, quand on le vit se faire, auprès des esprits moins éclairés, l'initiateur des idées nouvelles, les instruire des événemens, leur expliquer le sens et la portée de la *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen*. Cette notoriété s'accrut de celle des amis chez qui il fréquentait ou qui fréquentaient chez lui, tous gens du parti patriote, prêts à combattre toute menée tendant au rétablissement de ce que l'Assemblée avait aboli, au démembrement du pays, à la ruine de l'unité rêvée, à l'extension et à la prolongation de la guerre civile, — victimes désignées, dans le présent à la colère du parti de l'émigration, dans l'avenir à la suspicion des exaltés de leur propre parti. C'étaient, pour ne citer que les principaux, Bruley, cœur généreux, ami dévoué, que le suffrage populaire allait appeler à la mairie de Tours, puis envoyer à l'Assemblée législative; l'ingénieur Riffault, esprit équitable et droit, futur président du Directoire du département; Chalmel, Boucher Saint-Sauveur, Ruelle, Nioche, Pottier, Veau Delaunay, qui devaient siéger à la Convention, etc.

Bien qu'en communion d'idées avec eux, longtemps Clément de Ris se refusa à prendre un rôle actif: « Il faut voir, » répondait-il à toute proposition. Réserve prudente, mais qui ne pouvait durer indéfiniment. En 1792, il fut élu commandant de la Garde nationale du bataillon du Cher, puis Électeur du canton de Montlouis, et, dans le même temps (août), reçu membre de la *Société populaire montagnarde de Tours*, affiliée aux Jacobins de Paris. Le dé était jeté : il prenait position. Le résultat ne se fit pas attendre ; on lui offrit la candidature à la Convention. Il la déclina, mais ne put de même, devant le pressant appel adressé à son patriotisme, décliner l'honneur, qui menaçait d'être et qui fut une charge et un péril, de se laisser porter à l'Administration du département. Il y fut nommé par les électeurs du district de Châteaurenault, le 11 novembre, et installé le 3 décembre suivant. Ce fut, à quelques faiblesses près, la plus belle époque de sa vie

publique, celle où, avec un rare désintéressement, il rendit à son pays les plus incontestables services.

Quittant sa retraite et sa quiétude de Beauvais, il était allé s'établir à Tours, pour être plus à portée de répondre à ce que les circonstances exigeraient. Là, seize mois durant, il puisa dans sa foi républicaine l'énergie de faire face aux responsabilités les plus lourdes. Repos, fortune, vie de famille, il y sacrifia tout, aidé, soutenu, encouragé dans cet esprit d'abnégation par Mme Clément de Ris, qui, du premier jour au dernier, partagea, avec une noble vaillance, les fatigues, les émotions, les dangers, les angoisses de son mari.

Le département d'Indre-et-Loire, par sa situation avancée entre la *France vendéenne* d'une part et la *France républicaine* de l'autre, était comme le quartier général de la résistance à l'insurrection. On y institua un *Comité de défense*, chargé « de correspondre avec les généraux, les corps administratifs des départemens voisins et les agens du pouvoir exécutif ; de recevoir, centraliser et contrôler les renseignemens relatifs à l'ennemi ; de rassembler, équiper, armer des troupes, de pourvoir à leur subsistance, de les répartir sur les points où leur présence serait jugée le plus utile ; d'instruire et de réprimer les actes d'indiscipline ou de pillage, etc., etc. » Ce Comité était composé mi-partie de militaires et mi-partie d'administrateurs du Département ou du district et de membres du Conseil général de la commune de Tours. La présidence en fut confiée à Clément de Ris ; grand honneur assurément, mais charge difficile, écrasante, périlleuse à tout point de vue. On l'allait bien voir.

Ce que fut la vie du Président du *Comité de défense*, deux documens intéressans le font connaître. Le premier est un rapport (1) rédigé, lors de l'arrestation de Clément de Ris en pluviôse an II (février 1794), par le citoyen Joseph Morais, ancien Secrétaire militaire de la place de Tours pour l'année 1793. Dans ce rapport, le citoyen Morais déclare que, Président du Comité militaire, Clément de Ris « s'y est comporté avec le plus grand zèle et la meilleure conduite qu'aucun républicain ou un vrai sans-culotte puisse faire, assistant de six heures du matin à deux heures après-midi, et de trois heures de relevée à minuit, et bien souvent jusqu'à trois heures de la nuit ; que même on l'a

(1) Ce rapport est intitulé : *Projet de vérité déclarée de la conduite des citoyens Clément de Ris et Texier-Olivier.*

fait relever sur les quatre et cinq heures du matin ; qu'il a toujours été prêt pour la chose publique ; » il rappelle comment il a élu domicile à Tours ; comment sa famille l'y a suivi ; comment, quand les bataillons de Paris ou de la frontière sont arrivés à Tours, il a su, *par un travail immense et sans relâche*, suffire à tout, « ayant eu toutes les peines avec ces bataillons qui voulaient mettre à leur discrétion les membres du Comité et ceux du département, tant pour avoir des canons et habillemens et autres fournitures promises à Paris et autres villes à leur passage, en déclamant avec violence que c'était à Tours où ils devaient recevoir ces fournitures, jusqu'à même des menaces de violences par des mots impropres qui ne devaient jamais sortir de bons républicains. Après ces demandes faites en nature de fournitures, ils faisaient demande en sommes considérables. Il leur faisait entendre raison. On faisait délivrer des mandats le plus économiques que faire se pouvait afin que tous ces bataillons fussent contens. Les registres sont pleins de ces sommes payées, et les demandes faites par ces bataillons sont existantes. L'on verra ces demandes énormes jointes aux pièces et signées tant des généraux, capitaines et soldats ; que, si l'on avait délivré ce qu'ils demandaient, il n'y en aurait pas eu pour la sixième partie des demandeurs, jusqu'aux soldats venant remplir le comité : *nous ne partons pas que notre décompte depuis deux ans et un an et neuf mois ne soit fait*, criaient-ils, *et nous voulons de l'argent et autres munitions de guerre*. Clément les a calmés; et a tenu tête aux plus entêtés par leurs demandes impossibles à y pourvoir. J'ai assisté à toutes les séances, j'ai vu tout ce qui s'est passé, et je lui rends la justice qu'il mérite. »

L'autre document, pour être d'ordre privé, n'en éclaire pas d'un jour moins vif la conduite de Clément de Ris durant cette période. C'est une lettre que, plusieurs mois après cet événement, lui écrivait un de ses anciens collègues à l'administration du Département, le citoyen Leroux : « Notre courage, dit-il, a armé contre nous plus d'une faction ; mais notre conscience est tranquille. En vain les Carra, les Julien de Toulouse, les Delaunay d'Angers ont-ils, lors de leur Commissariat dans la Vendée, jeté feu et flamme contre nous et cherché à nous perdre dans l'esprit de leurs collègues ; tu n'en as pas moins prédit à Carra que sa tête répondait du retard qu'il apporta un jour, malgré nous, au départ d'un bataillon de Paris qui devait conti-

nuer sa route pour Saumur ; nous n'en avons pas moins ajourné la distribution de son journal dans notre département ; nous n'en avons pas moins arrêté nous-mêmes son protégé Quétineau, et sa bonne amie femme Quétineau ; nous n'en avons pas moins rejeté avec horreur la proposition qu'il nous fit, la veille de la prise de Saumur, d'envoyer à Paris une force départementale. En vain Ronsin a-t-il cherché à nous perdre dans l'esprit du militaire, nous avons été justes envers tous. Nous avons arrêté les chefs de la Légion Germanique qui voulaient aller grossir la Vendée; nous avons fait fabriquer à Tours pour plus de quatre millions d'habillemens et d'équipemens pour nos frères qui venaient au secours des départemens troublés ; nous avons, en qualité de Commissaires civils, marché nous-mêmes contre les brigands à la tête de nos bataillons, et nous n'avons cessé de dénoncer Ronsin et tous les propagateurs de la guerre de Vendée. Qu'est-il résulté de tous ces événemens ? La plupart des députés de la Convention, qui ont su apprécier notre amour pour la liberté, nous ont rendu une justice éclatante ; la plupart des chefs militaires nous ont également rendu justice. »

On sent tout l'intérêt de ces deux documens. Ils montrent les embarras avec lesquels les membres du Comité de Défense se trouvaient aux prises, et les persécutions auxquelles leur patriotisme même les exposait. Embarras, persécutions n'arrêtaient pas Clément de Ris. En tout, partout, il fut à la hauteur de son rôle, et mérita que, plus tard, on lui rendît cet hommage officiel que « durant toute l'année 1793 il avait été l'âme de la défense républicaine dans le département (1). »

Si pénibles d'ailleurs qu'elles fussent, ses fonctions au Comité de Défense avaient la compensation de certains avantages. Le principal fut de le mettre en relations suivies avec plusieurs des Représentans en mission dans la région, notamment avec Tallien, Goupilleau de Fontenay, Guimberteau et Garnier de Saintes. A le voir de près, ils reconnurent et apprécièrent en lui

(1) Non seulement, Clément de Ris avait payé de sa personne, payé de son argent, — car il avait fait en armes, en blé, en avoine, en argent, de nombreux dons patriotiques, — mais il avait instruit les siens à se joindre à lui et à montrer l'exemple de l'abnégation et du courage. C'est ainsi qu'à deux reprises, on vit son fils Ange enrôlé, bien qu'il eût à peine treize ans et demi, dans les rangs de la garde nationale, marcher contre les Vendéens. Exemple d'autant plus louable que l'enfant était de santé délicate et peu faite pour de pareilles fatigues. Mais l'ardeur de son tempérament et son enthousiasme pour la Révolution soutenaient ses forces comme ils avaient inspiré sa conduite.

les qualités de l'administrateur, se prirent d'affection pour l'homme, et, quand il fut menacé, devinrent ses défenseurs les plus fermes. Un autre avantage, fort appréciable pour un caractère aussi prudent, fut de lui permettre, par les absences auxquelles il était obligé, d'échapper au vote de certaines mesures ou à la participation à certains actes qu'il sentait devoir, tôt ou tard, être condamnés par la conscience publique. N'exagérons pas toutefois ses scrupules en la matière. Trop souvent il fit au souci de sa sécurité le sacrifice de sa dignité ; trop souvent il apposa sa signature au bas d'actes créant des suspects ou déportant en masse des ecclésiastiques, — ce qui ne l'empêchait pas de donner asile chez lui, pendant deux mois, au supérieur du séminaire de Tours, et de protester contre les actes de la commission militaire envoyant à l'échafaud en moins de 30 jours plus de soixante victimes. L'on saisit ici la contradiction de cette nature complexe et faible, humaine et bonne par tempérament, prudente par instinct sinon par calcul, prompte à subir l'influence du milieu ; capable, par raison politique, d'approuver des mesures propres à créer des victimes, et portée, par sensibilité d'âme, à soustraire ces victimes à la rigueur de ces mesures. Au demeurant, il fut sincère ; mais il le fut au jour le jour et jusque dans ses contradictions : sincère en sa répulsion pour qui faisait de la Terreur un moyen de gouvernement ; sincère dans le concours qu'il prêtait, comme patriote, au vote ou à l'exécution d'arrêtés dont les conséquences ne pouvaient aboutir qu'à la Terreur : sorte d'Ugolin politique s'attendrissant sur les victimes, mais les sacrifiant pour se sauver lui-même.

Rappelons, à sa décharge, que l'antagonisme du Département et de la municipalité, — ou, comme on disait, de la *Commune*, — de Tours, rendait particulièrement délicate la situation des administrateurs. Dans la lutte engagée entre ces deux pouvoirs, la commune tenait pour les moyens extrêmes, et comme elle avait l'appoint de la partie la moins saine, mais la plus bruyante et la plus remuante des sans-culottes, comme elle prétendait représenter le sentiment populaire et le représenter seule, elle finissait par asservir à ses inspirations jusqu'à ses adversaires du Département. Comment eussent-ils résisté à la poussée de cette opinion publique, dont Voltaire disait : « On la nomme la reine du monde, et elle mérite ce nom : car, toutes les fois que la raison se présente pour la combattre, la raison est condamnée

à mort. » La raison, et, avec elle, ceux qui se recommandaient d'elle !

L'âme de la commune de Tours était alors le citoyen Senard, singulier et antipathique personnage, dont le nom est associé à tous les épisodes les plus répugnans du mouvement révolutionnaire en Indre-et-Loire.

Né à Châtellerault en 1760, Gabriel-Jérôme Senard était le fils d'un procureur. Vers 1787, il vint s'établir, comme homme de loi, à l'Isle-Bouchard, où, doué d'une parole abondante et facile, il s'appliqua, — c'était la part faite aux principes, — à propager les idées révolutionnaires ; en même temps, — c'était la part faite au casuel, — il nouait avec la Noblesse des relations qui lui valurent la protection de la princesse de Chimay, et, par cette protection, la main de demoiselle des Roziers de Monville, filleule du Roi et de la Reine, lesquels signèrent à son contrat de mariage. Senard fut donc introduit à la Cour ; mais ses idées avancées l'en firent bientôt bannir, affront toujours sensible, et plus sensible encore s'il a pour conséquence la suppression d'une pension de trente mille livres. Si parfois, ce que nous ignorons, Senard avait senti, au tréfonds de sa conscience, quelque incertitude sur la fermeté de ses convictions révolutionnaires, il n'en eut plus à dater de ce moment. Il revint à l'Isle-Bouchard où il reprit sa profession d'avocat. Il ne lui restait que cela pour vivre. C'était peu, en un bourg où il n'y avait pas de tribunal, et guère plus de plaideurs. Aussi, en 1791, alla-t-il se fixer à Tours, théâtre plus vaste et plus digne de sa faconde. Il s'y fit presque aussitôt connaître en défendant avec éclat plusieurs ecclésiastiques, accusés d'avoir fomenté des troubles. Les bonnes âmes lui en surent gré et contribuèrent à le faire nommer capitaine de la Garde nationale, ce qui menait à beaucoup de choses, et le conduisit en particulier à être choisi comme procureur de la commune de Tours. Le voilà donc en partie satisfait et dans un poste lui donnant toute facilité pour sa propagande révolutionnaire. Il en profita et prit la tête du parti jacobin. Un coup de poignard, qu'il reçoit en 1792, ajoute encore à sa popularité. Il devient le favori, le représentant attitré de quiconque a une vengeance à exercer, une haine à satisfaire, une délation à produire. Il fraternise avec le bourreau Sanson et la femme Sanson, son épouse. Il fraternise avec la femme Sailly, une poissarde forte en gueule, ardente à la curée. Autour de lui gravite une

populace grisée de convoitises, abêtie jusqu'à la férocité par la hantise de l'aristocrate. Et toute cette tourbe épie, réclame, attend et espère de lui l'occasion de donner cours à ses appétits et à ses instincts. Cette occasion s'offrit en juin 1793.

Les administrateurs du district de Chinon, à la nouvelle de l'approche d'un corps de cavalerie vendéenne, avaient pris la fuite, et la ville était tombée au pouvoir de l'ennemi. Le scandale avait été d'autant plus grand, que, peu auparavant, ces mêmes administrateurs avaient solennellement juré de s'ensevelir sous les ruines de la cité plutôt que de la rendre. Traduits devant le Conseil du Département, ils alléguèrent, pour leur défense, la pureté de leurs intentions, le désir de porter les archives en lieu sûr, de soustraire à l'ennemi les équipemens et les munitions en réserve dans la ville, d'épargner aux habitans les représailles suites d'une défaite certaine, etc. La discussion fut vive dans le conseil. Deux partis se formèrent, dont l'antagonisme ajouta aux germes de division existant déjà. Les uns, poussés par les injonctions de Senard et de la commune, réclamaient un exemple; les autres penchaient pour l'admission de circonstances atténuantes. Ces derniers l'emportèrent. Les administrateurs chinonnais furent renvoyés indemnes, et deux délégués du département furent désignés pour les accompagner et les réintégrer dans leurs fonctions. L'opinion se prononça hautement contre cet arrêt, et, mettant à profit ce mécontentement, la municipalité de Tours demanda, et obtint des Représentans en mission, la création d'une *commission militaire* chargée d'enquêter sur les menées royalistes et contre-révolutionnaires, et de prendre à leur sujet toute mesure estimée utile. Senard fut appelé à la présider.

Aussitôt le conseil du Département s'émeut. Il proteste, indigné, contre une institution qu'il qualifie de *monstrueuse et attentatoire à tous les principes de la liberté*. La protestation se renouvelle à chaque séance et n'a pour effet que d'irriter Senard, de le porter de plus en plus à la violence. Il fait régner à Tours, et dans tout le département, la Terreur avec ses vilenies et ses atrocités. On voit cet ex-défenseur du clergé briser de ses mains la sainte ampoule de Marmoutiers. Les prisons, et, quand elles deviennent trop étroites, les églises s'emplissent de suspects. L'échafaud, dressé place d'Aumont, y reste en permanence durant quarante jours. Le conseil du Département proteste de plus belle, et parmi les plus énergiques à flétrir ce régime de déla-

tions, de suspicions et d'exécutions, sont Clément de Ris et ses amis Chalmel et Texier-Olivier. Ils se désignent ainsi eux-mêmes à la rancune et aux représailles de Senard. Sa vanité blessée ne leur pardonne pas d'avoir dit qu'il avait *surpris* ses pouvoirs du Comité de sûreté générale. Son ressentiment contre Tallien, coupable d'avoir, en mainte circonstance, arraché des prévenus à la prison et des victimes à l'échafaud, retombe sur Clément de Ris. Sourdement il exploite contre lui et l'envie qui s'attache à la richesse, et le mécontentement de certaines gardes nationales que, par crainte de les voir lâcher pied ou pactiser avec les Vendéens, Clément de Ris avait fait rappeler du théâtre de la guerre. Néanmoins, il n'ose encore l'attaquer ouvertement, car il lui sait, à la Convention, des amis puissans ; il le sait soutenu par le Département, soutenu par la Société populaire, soutenu par les Représentans qui l'ont vu à l'œuvre, Tallien, Guimberteau, Garnier de Saintes, qui se déclare pris pour Clément de Ris d'une *amitié franche et républicaine*. Senard ne veut engager la lutte qu'avec la certitude de la victoire.

De son côté, Clément de Ris ne s'alarmait pas plus que de de raison. Fort des appuis qui viennent d'être rappelés, il semblait avoir fait sienne la philosophie que Tallien lui prêchait dans une de ses lettres : « Les méchans vous calomnient ? Ils font leur métier ; ils gagnent leur argent. Les bons citoyens vous rendront justice, et, pour être tardive, elle n'en sera que plus éclatante. » Sans se hausser jusqu'à l'absolue confiance, que n'autorisaient ni les temps, ni les hommes, il espérait avoir endormi le soupçon et conjuré l'imminence de la persécution, tant par les services rendus à la défense républicaine que par les gages multiples qu'il avait donnés de son civisme. Ne l'avait-on pas vu le 27 brumaire, coiffé du bonnet rouge et au cri de : *Vive la république!* danser en compagnie du représentant Guimberteau, autour d'un bûcher où brûlaient les titres de noblesse et les archives ecclésiastiques ? Ne l'avait-on pas vu, le 20 frimaire, dans le même appareil, suivre par les rues de Tours le char de la Déesse Raison, et applaudir le citoyen Bouilly (1) juché aux pieds de la Déesse, et dans un discours pathétique, vouant à l'exécration les rois, la royauté et les derniers restes de la féodalité ? Plus récemment encore, n'avait-il pas, de ses

(1) C'est le littérateur, l'auteur des *Contes à ma fille* et des *Contes à mes petites amies*. Il était alors fort intimement lié avec les Clément de Ris.

deniers, acheté une portion de terre, provenant des biens d'un émigré de Vernou, et fait don de ce terrain à celui des habitans de ladite commune, qui serait désigné par ses concitoyens comme le plus patriote, le plus laborieux et le plus chargé de famille (1)? La reconnaissance publique à son égard ne venait-elle pas de se manifester par le vote qui l'avait élu, à l'unanimité, Président de l'administration municipale du canton de Montlouis?

A ces raisons d'être rassuré s'en ajoutait une autre. Il avait traversé victorieusement la crise suraiguë d'épuration, qui, dans l'automne de 1793, sévit, à tous les degrés, sur la République. Dans le département d'Indre-et-Loire, cette épuration s'était faite sous la surveillance des représentans Guimberteau et Levasseur. Des membres de l'ancienne administration ils n'en avaient conservé que douze. Non seulement Clément de Ris était du nombre, mais il avait été appelé au Comité directeur du département, honneur qui lui avait valu du représentant Garnier de Saintes ce billet flatteur et réconfortant : « Je vois avec plaisir, brave républicain, que l'épuration révolutionnaire t'ait trouvé digne de figurer avec avantage dans l'administration des affaires publiques. Je t'avais vu assez pour croire à la pureté de tes principes, et ma croyance est aujourd'hui conviction. » Cette conviction Garnier de Saintes la conserva : on le verra au dévouement avec lequel il s'emploiera à servir et à défendre Clément de Ris devenu suspect. Épuré comme administrateur du département, épuré comme membre des divers comités dont il faisait partie, Clément de Ris l'avait été encore, et à maintes reprises, comme membre de la Société populaire. Là, les purs de la veille n'étant jamais assez purs au gré des purs du lendemain, à tout instant, à tout propos, l'épuration recommençait et les scrutins succédaient aux scrutins. Devant tous Clément de Ris avait triomphé. Il n'eut pas longtemps à jouir de son triomphe.

III

Brusquement, dans les derniers jours de janvier 1794, sur un rapport de Barrère à la Convention, Guimberteau fut appelé

(1) Janvier 1794. — Le bénéficiaire du don patriotique fut un nommé André Guesneau, père de cinq enfans, dont l'aîné n'avait pas cinq ans, et soutien d'une vieille mère âgée de plus de quatre-vingts ans « à laquelle il donnait ses soins et avec laquelle il partageait le prix de ses sueurs. » *Registre des Délibérations du directoire du District de Tours.* Séance du 12 fructidor an II.

à Rouen. Sans doute on craignait qu'un séjour trop prolongé parmi les mêmes populations ne fît tourner sa rigueur en modérantisme. Peut-être même avait-on reçu quelques doléances en ce sens. Il fut remplacé par Francastel, assisté du citoyen Mogue que le Comité de salut public lui avait adjoint. Clément de Ris eut l'intuition de ce que cette substitution allait avoir de malencontreux pour lui. Il perdait en Guimberteau un ami, un soutien. Un inconnu lui succédait. Vraisemblablement ceux qui n'avaient pas eu l'oreille de Guimberteau allaient s'appliquer à circonvenir les nouveaux arrivans. Il fit part de ses craintes à Garnier de Saintes, alors à Blois. Celui-ci le rassura de son mieux : « En perdant Guimberteau, disait-il, ta cité a perdu un garçon estimable et d'un patriotisme bien pur. Je ne suis pas étonné qu'il ait emporté tes regrets. Les braves gens savent s'apprécier. Je verrai avec plaisir Francastel venir prendre sa place : il joint à beaucoup d'énergie beaucoup d'honnêteté. J'apprécie l'intrigant dont tu me parles à toute sa valeur, et il n'eût pas fait grands voyages avec moi. Francastel n'aime pas mieux que d'être éclairé sur le compte de pareils hommes, car ils sont tous de malhonnêtes gens, la seconde qualité étant inséparable de la première. » (*22 pluviôse*, 11 février.) Garnier de Saintes avait attendu quelques jours avant de répondre à son ami. Quand sa lettre arriva, Clément de Ris était arrêté de l'avant-veille. Que s'était-il passé ?

Garnier de Saintes avait dit juste en parlant de l'*énergie* de Francastel. Celui-ci, dans sa mission à l'armée de l'Ouest, avait déployé la plus grande rigueur : il sentait ce qui manquait à ces populations du centre, molles ou plutôt indifférentes, et semblait disposé à prendre toutes les mesures propres à combattre leur tiédeur. Il écrivait, dès le 8 nivôse (28 décembre 1793) aux Jacobins : « Nous nous occupons de réchauffer les plus froids. « Ce n'est pas ici la température de Paris. Mais que Paris soit toujours vigilant, révolutionnaire au même degré ; que les Jacobins ne cessent d'imprimer le mouvement révolutionnaire, et l'esprit public se maintiendra toujours partout à la même hauteur. » Ce langage n'avait pas été sans influer sur le choix fait de lui pour prendre, à Tours, la succession de Guimberteau.

Garnier de Saintes n'était pas moins sincère en louant l'honnêteté de Francastel. Quand celui-ci, lors de son arrivée à Tours, découvrit au milieu de quelles basses intrigues il aurait

à se débattre, pris de dégoût, il allégua un dérangement de sa santé pour se faire relever de ses fonctions. Il apparaît toutefois, à la nature même du prétexte invoqué, qu'en lui l'énergie, prête à s'exercer contre ceux du parti adverse, hésitait à se compromettre en défendant des patriotes suspects à leur propre parti. Il était de ces hommes chez qui la volonté du bien plie sous la faiblesse du caractère. Répugnant à sanctionner des injustices réprouvées par leur conscience, ils répugnent tout autant à se mettre en lutte ouverte avec les promoteurs influens de ces injustices. Tous les temps, et surtout les temps de troubles civils, ont produit de ces gens-là, réfractaires au mal et cédant néanmoins devant lui. Clément de Ris lui-même n'en est-il pas un exemple? Ajoutons que si Francastel avait été, avec des instructions spéciales, désigné pour remplacer Guimberteau en Indre-et-Loire, c'était, de toute évidence, non pour le continuer, mais pour faire, au contraire, ce que Guimberteau n'avait pas osé ou n'avait pas voulu faire.

D'autre part, Garnier de Saintes s'était trop avancé en comptant sur l'énergie de Francastel pour secouer la tyrannie de Mogue. Il la secoua d'autant moins, qu'empêché, pour un motif ou pour un autre, de quitter Angers, il laissa Mogue le précéder à Tours. Là, celui-ci fut aussitôt accaparé par le parti de la commune, et amené à s'entendre avec lui, à entrer dans le complot ourdi par Senard et ses acolytes contre ceux qu'on voulait perdre. Il résulte, en effet, d'une enquête ultérieurement (1) ouverte, que l'intrigue avait été habilement préparée. Senard s'était rendu de sa personne à Châteaurenault (2) pour frayer la voie. Il y avait cherché, sollicité, trouvé des mécontentemens prêts à seconder ses desseins et à servir ses rancunes, et finalement il avait, dans un repas d'adieu, tenu ce propos significatif: « Je sais que j'ai des ennemis; mais attendez une décade, je les déjouerai bien. » Sur ces entrefaites, Mogue arrive à Tours. On ne perd pas de temps. Il est pris au débotté, prévenu, flatté, pressé d'agir, de recueillir des renseignemens à Châteaurenault. Il se laisse convaincre, et, incontinent, demande audience au Conseil du département et y remet la réquisition suivante (3):

(1) Le 16 germinal an II (5 avril 1794).

(2) C'étaient, on l'a vu, les électeurs du district de Châteaurenault qui avaient envoyé Clément de Ris siéger au Conseil du département.

(3) *Registre des délibérations du Directoire du département d'Indre-et-Loire.* — Registre de l'Intérieur.

« Mogue, commissaire du Comité de salut public, et chargé particulièrement par Francastel, Représentant du peuple à Angers, à qui le Comité de salut public vient de confier l'importante mission de régénérer les autorités constituées et les fonctionnaires publics de toutes les communes du département d'Indre-et-Loire, conformément à la loi du 14 frimaire : Requiert les Administrateurs régénérés du département d'Indre-et-Loire de lui remettre pour demain un tableau avec notes sur les talens, sentimens, principes publics et révolutionnaires, état et qualités avant la Révolution, probité, activité au travail, ainsi que sur les degrés de chaleur de leur républicanisme, de tous les citoyens qui composaient les six administrations du district *extra muros* du département, séant à Tours avant le décret du 14 frimaire. » (*Séance du 12 pluviôse*, 1er février 1794.)

Il n'y avait pas à se méprendre sur le sens et la portée de la réquisition. Ce qui se préparait, c'était, avec toutes ses conséquences, la revision de l'épuration présidée par Guimberteau. Muni des renseignemens demandés, Mogue poursuit, précipite son enquête, tandis que, dans l'ombre, on s'évertue par tous les moyens, intimidations, insinuations perfides, allégations imprécises et sans preuves, à provoquer dans Tours un mouvement d'opinion contre Clément de Ris et Texier-Olivier. La femme Sanson est le principal artisan de ces sourdes menées. Elle se montre partout avec Mogue, boit avec Mogue, dîne, soupe avec Mogue ; puis se répand dans les faubourgs et proclame « qu'il faut en finir, qu'il va y avoir une hétacombe d'aristocrates ; » elle excite les exaltés, secoue les indifférens, intimide les pusillanimes, ramène les hésitans : il ne faut pas, dit-elle, mécontenter Mogue ; Mogue est tout-puissant ; Mogue sera terrible à ceux qui se compromettraient en faveur de Clément, de Texier et de Chalmel ; rien n'est à redouter de la Société populaire, Mogue a été envoyé pour la *bouleverser*.

Une décade suffit, — Senard avait été bon prophète ! — à mener l'affaire à bonne fin. Mogue était arrivé le 11 pluviôse ; le 21, l'on apprenait que Clément de Ris et Texier étaient décrétés d'accusation : déjà Texier venait d'être arrêté à Tours.

Pour avoir eu un rôle plus effacé que Clément de Ris, Texier-Olivier n'en avait pas moins, depuis seize mois, défendu avec une inlassable énergie la cause du droit et de la justice. Par là, il avait mérité la haine de la faction Senard. Originaire de Rei-

gnac (1), où il était né en 1764, avocat, procureur syndic de sa commune, appelé, en septembre 1792, au Directoire du département (2), c'était, au dire d'un de ceux qui l'ont le mieux connu, le Représentant Boucher Saint-Sauveur, « un homme de bien, qui, pour réparer des abus, n'avait pas besoin d'autre aiguillon que celui de son propre cœur. » Ce témoignage est complété et confirmé par ce que nous apprend, de son caractère et de sa conduite en 1793, le rapport rédigé, lors de son arrestation, par le citoyen Morais.

« Homme hardi, ne craignant pas à développer le sentiment et voulant défendre l'opprimé, soutenant la justice, expliquant avec éloquence les titres des lois, ayant beaucoup de mémoire, écrivant bien, parlant de même, très bon républicain, sans reproche et bon travailleur, on peut dire de lui : lorsqu'il y a eu un rassemblement de dix mille individus qui se sont faussement attribué le droit de parcourir les bourgs et villages et villes, pour taxer de leur chef toute marchandise et denrée, qu'au sortir d'Amboise ces dix mille hommes se sont présentés jusqu'aux portes de la ville de Tours, Texier, à la tête des gardes nationales de Tours, fit tant qu'on repoussa ces malheureux mal instruits de leur mission, et ils virent bien qu'ils étaient trompés par de faux patriotes qui les avaient mis en erreur. Ces faits sont notoires et réels. Texier a rendu service aux habitans de la cité de Tours et à ces malheureux en prenant la fuite (il veut dire : *en les forçant à prendre la fuite*) sans qu'il y eût de part et d'autre aucun homme de blessé. Qu'est-il arrivé à Texier lors de l'arrivée de la Légion Germanique? C'est à la connaissance de tout le peuple de Tours. Cette légion avait avec elle deux officiers français, qu'on avait avec ignominie arraché leurs épaulettes de capitaine. Depuis leur départ jusqu'à leur arrivée à Tours, dans chaque ville où ils couchaient on les faisait mettre en prison. Étant à Tours, on les avait mis chez un particulier avec une garde de deux sentinelles de leurs gens, afin qu'ils ne pussent réclamer justice d'aucun corps constitué. Cette affaire a

(1) Commune du département d'Indre-et-Loire.

(2) La vie de Texier-Olivier s'écoula presque entière dans les fonctions administratives. Commissaire du pouvoir exécutif en Indre-et-Loire sous le Directoire, membre du Conseil des Cinq-Cents, membre du Comité de l'Intérieur, préfet sous l'Empire, révoqué par les Bourbons, il vécut dans la retraite sous les gouvernemens de la Restauration et de Louis-Philippe, et mourut en 1849.

pénétré au Département qui a de suite pris des mesures sages pour assurer la liberté à ces malheureux opprimés. Texier prit la parole et leur défense. La séance a tenu sans désemparer jusqu'à deux heures après minuit. Texier fit tant qu'il obtint une garde de garde nationale pour la sûreté de ces deux officiers. » Bref, car on ne saurait suivre le rapport dans ses détails et ses redites, par les soins de Texier, les officiers français furent rendus à la liberté, et treize officiers de la Légion Germanique, déclarés coupables, furent arrêtés et emprisonnés. Morais conclut en déclarant que Texier est *bon républicain, bon sans-culotte*, et qu'on ne peut lui reprocher aucun acte contre les mœurs et contre les lois. Malheureusement, il avait contrecarré et combattu Senard : c'était plus qu'il n'en fallait pour le faire arrêter.

Pendant qu'à Tours, on perquisitionnait chez Texier, un agent du Comité de sûreté générale, le citoyen Toupiolle, se présentait à Beauvais, où toute la famille était alors réunie, et notifiait à Clément de Ris l'ordre qu'il avait reçu de l'arrêter et de le conduire à Paris. Il y mit d'ailleurs toutes les formes, en homme qui avait du monde, peut-être pour s'être frotté au monde. Il est, en effet, permis de se demander si ce Toupiolle n'était pas un ancien domestique de ce nom, qui, arrêté à Paris, le 27 mai 1793, sous l'inculpation de troubles, avait, devant le Tribunal révolutionnaire, bénéficié d'une ordonnance de non-lieu, et était devenu l'un des agens du Comité de sûreté générale. Toujours est-il qu'il se conduisit avec tact (l'affirmation est de M. Clément de Ris). Même, il fut si affecté de la douleur de Mme Clément de Ris et de ses enfans, qu'il déclara ne vouloir plus désormais se charger de pareilles missions.

Ce que dut être cette douleur, il est aisé de se le figurer. On savait trop quel sort menaçait les inculpés devant ce Tribunal, où il était si difficile parfois, non pas même de faire accepter, mais de faire entendre ses moyens de défense. L'appréhension que cette liberté de s'expliquer ne fût refusée aux deux prévenus perce dans toutes les lettres qu'écrivent en l'occurrence les Représentans les plus autorisés et les moins suspects. L'impression laissée dans le souvenir des enfans par ces terribles journées se retrouve dans une lettre que, trois ans plus tard (janvier 1797), Émile Clément de Ris écrivait à son père : « Il m'en souviendra longtemps de la soirée affreuse du 23 pluviôse. Le tableau de

notre famille désolée, de nos amis éperdus est gravé dans mon cœur aussi bien que dans mon esprit. Je vois encore maman étendue presque sans vie, et nous tous autour d'elle, tandis que les scrupuleux commissaires examinaient tes papiers, désespérés de n'en trouver aucun qui te compromît. Et je pourrais ne pas détester un gouvernement auteur de tant de crimes! C'est alors que nous jurâmes, si le ciel délivrait la France du joug qui l'opprimait, de ne souffrir jamais à l'avenir une pareille tyrannie. » Une lettre, écrite par M. Clément de Ris vers la même époque, atteste que, chez les parens, le souvenir n'était pas moins vivace que chez les enfans : « Nous bénissons aujourd'hui la Providence, avec un redoublement de reconnaissance de ses bontés, de m'avoir arraché aux exécrables griffes des Terroristes qui m'ont arrêté il y a aujourd'hui trois ans. Je ne m'attendais pas alors qu'un jour, en confondant les victimes avec les bourreaux, on m'accuserait d'avoir été du parti de ces monstres. Telle est la justice des hommes. Les amis de la vertu seraient bien à plaindre, s'il n'y en avait pas une autre. » (11 février 1797.)

Les journées des 21 et 22 pluviôse an II (10 et 11 février 1794) furent employées par Toupiolle et ses acolytes à terminer l'enquête, à examiner et à rassembler les papiers, à préparer le départ des prisonniers, départ que ceux-ci hâtaient de tous leurs vœux. Plus on s'empresserait à comparaître devant le Comité de sûreté générale, moins on paraîtrait craindre son arrêt et suspecter sa justice. Il fut donc convenu que Clément et Texier partiraient au plus tôt avec leurs gardiens, Toupiolle et Martineau. Mme Clément, toujours vaillante, et moins que jamais disposée, en ce pressant péril, à abandonner son mari, les suivrait avec Clémentine, dès qu'elle aurait avisé, avec les amis de Tours et d'ailleurs, aux moyens d'agir dans l'intérêt des prévenus. Ceux-ci quittèrent Tours le 23 pluviôse (12 février). Ils arrivèrent à Blois le soir même et dînèrent chez le Représentant Garnier de Saintes. Toupiolle fut du dîner. Sa vanité y trouvait son compte, autant que son appétit : dix-huit mois plus tard il en parlait encore avec fierté. Lui, l'ancien valet, manger à la table des maîtres! Lui, l'agent subalterne du Comité, convive d'un Représentant, commensal de deux Administrateurs régénérés de département! Après le repas, Garnier dicta, en présence de Toupiolle qui devait la remettre, — marque de confiance propre à tuer en lui ce qui pouvait subsister de préventions, —

une lettre à l'adresse du citoyen Louis, du Bas-Rhin, membre du Comité de sûreté générale. Après quoi, l'on continua la route sur Paris (1), tandis que Garnier de Saintes écrivait à Mme Clément de Ris, pour la rassurer : « Votre mari, aimable citoyenne, vient de dîner avec moi. Il se rend à Paris, et son voyage ne sera qu'un triomphe pour sa vertu. Je lui ai donné une lettre pour un membre du Comité de sûreté générale, mon ami intime. Elle ne contribuera pas peu à lui faire rendre prompte justice. En parlant de lui, je n'ai pas oublié son lâche calomniateur qui m'était déjà connu sous les traits odieux qui le décèlent. Soyez, ainsi que votre chère fille, sans regrets comme sans alarmes. Vos peines du moment vous préparent des journées bien consolantes. N'oubliez pas, en passant ici, de venir me faire une visite. Rappelez-moi au souvenir de votre aimable famille. Sécurité et confiance. »

Sécurité! confiance! de tels sentimens se prêchent, mais ne se commandent pas, et la situation ne les comportait guère. Il est toutefois une vertu qui, pas un moment, ne faiblit en Mme Clément de Ris, c'est le courage. Elle y puisa, comme aussi dans sa grande tendresse, la force de suffire à tout. Elle vit les uns, écrivit aux autres, à Tallien alors à Bordeaux, à Guimberteau alors à Rouen, etc. Puis, ces premières mesures prises, se sentant plus utile à Paris que partout ailleurs, le 15 février, elle partit, avec sa fille Clémentine, le cœur serré, l'angoisse dans l'âme.

Les trois garçons étaient restés à Tours, en quelles dispositions, on le devine. Le plus profondément troublé était Émile, le cadet, nature sensible, nerveuse à l'excès. Le chagrin, chez cet enfant de onze ans, s'exalte et s'exhale en un flot de paroles sous lesquelles on croirait ouïr le sanglot. La lettre qu'il écrit à sa mère, au lendemain du départ, n'est qu'un bouillonnement d'idées, d'images qui se pressent, de sentimens qui débordent, de questions et de recommandations mêlées, de pensées pour tous ceux dont le nom et la mémoire interviennent dans ce drame; c'est un adieu qui ne sait plus finir, qui cesse, qui reprend, et

(1) Dès l'arrivée à Paris, Toupiolle se hâta de faire payer aux prisonniers les frais de leur arrestation et de leur voyage, comme en témoigne la quittance suivante : « Nous soussignés, commissaires du Comité de sûreté générale, reconnaissons avoir reçu du citoyen Clément de Ris la somme de 1 265 francs 5 sols, pour les dépenses par nous faites relativement à son arrestation et à celle du citoyen Texier-Olivier. Dont quittance à Paris, le 28 pluviôse, l'an II de la République. — *Signé :* Toupiolle et A. Martineau, commissaires. »

s'allonge en un post-scriptum après lequel il se répète comme un écho, l'écho du désespoir que cette petite âme est impuissante à contenir. Lisez plutôt :

« Que votre départ m'a fait de peine, chère maman, que j'ai souffert en voyant s'éloigner la voiture ! C'était encore une consolation pour moi de voir ce qui renfermait ma bonne maman et ma tendre sœur. Mais dès que mes yeux ne m'ont plus permis de vous suivre, je me suis livré à tout l'excès de ma douleur. Que je souffrais de me voir éloigné de tout ce qui m'est le plus cher au monde ! Je m'en rapproche en vous écrivant, et par conséquent je deviens heureux. Votre voyage a-t-il été fait sans qu'il vous arrive quelque chose de fâcheux? Avez-vous été coucher à Orléans? A quelle heure êtes-vous arrivées à Paris? Vous avez, sans doute, été voir papa le soir même? Qu'il a dû être content de vous voir réunis ! Mais il lui manquait son petit Ange, son petit Loulou et Paulin. Comment Texier se porte-t-il? Dites-lui bien des choses de ma part. Dites-moi aussi s'ils ont déjà paru au Comité de sûreté générale. Écrivez-moi le plus tôt que vous pourrez. Je vais toujours en classe et au dessin : je m'y applique le plus que je peux.

« *P.-S.* — Adieu, chère maman. Embrassez bien papa pour moi. Dites-lui que je l'aime bien et que je pense à lui bien souvent. Dites-lui aussi que, s'il peut m'écrire, il me fera bien du plaisir. Bien des choses de ma part à ma sœur, ainsi qu'à ma tante. Adieu encore une fois, chère maman. Dépêchez-vous de revenir et vous verrez que vous êtes toujours aimée et que vous le serez toujours de votre petit Loulou.

« *P.-S.* — Adieu encore une fois. »

A Tours, l'émotion, parmi les patriotes non inféodés à Senard, n'était pas moins vive que dans la famille. Personne, pas plus qu'à Blois Garnier de Saintes, ne se méprenait sur la main dont partait le coup, ni sur les motifs vrais, sinon avoués, de la dénonciation. Ces motifs, nul ne les a mieux mis en relief, avec plus de courage et de vigueur que Tallien, dans une lettre à son collègue Vadier, du Comité de sûreté générale. Voici le passage, où il ne craint pas, *si ce sont là des crimes*, de se compromettre en les flétrissant comme les flétrissaient et les administrateurs du Département et les membres de la Société populaire qui, tout entière, en la circonstance, se solidarisa avec Clément de Ris et Texier-Olivier. « Il est vrai que le Départe-

ment et la Société populaire se sont souvent élevés contre les intrigues, contre les auteurs de la prolongation de la guerre de Vendée, ils ont soulevé un coin du voile de cette conspiration qui, j'espère, sera un jour connue de toute la France. Il est vrai qu'ils ont dénoncé Carra, Quétineau, et plusieurs autres contre-révolutionnaires; il est vrai qu'ils ont dénoncé les états-majors inutiles, les freluquets épauletiers, les généraux de brigade de vingt et un ans, les dilapidations des hommes inutiles, les brigandages de certains agens du conseil exécutif, l'immoralité de certains comédiens devenus sans s'en douter des hommes importans et qui, pour avoir changé de théâtre, n'ont pas changé de principes (1). Mais, ces torts, ils les partagent avec tous les bons citoyens. »

A la Société populaire, l'indignation s'était affirmée plus forte que nulle part ailleurs. Sitôt l'arrestation des deux administrateurs connue, les membres avaient été convoqués pour protester contre l'accusation et aviser aux moyens d'agir en faveur des accusés. Mogue et Senard se rendirent à la séance, avec espoir d'intimider le vote. La discussion fut violente, le tumulte indicible, la séance révolutionnaire au premier chef : le club délibérant, Senard pris à partie par le plus grand nombre, défendu par quelques fidèles; les tribunes garnies de poissardes tenant pour Senard et pour Mogue, vociférant, huant dès qu'on incriminait ce dernier, applaudissant avec frénésie dés qu'un membre hasardait son éloge, le tout avec échange de lazzis, de quolibets, de propos grossiers qu'on ne peut rapporter; au premier rang, la femme Sailly et la femme Sanson, celle-là ne tarissant pas sur les mérites de Mogue, celle-ci se répandant en mauvais propos sur les membres de la Société, et répétant à qui voulait l'entendre, qu'avant deux mois « il y aurait plus de 200 têtes d'aristocrates à bas, et des bonnets rouges 43. » Interrogée par un assistant sur les motifs de l'arrestation, « Tu ne sais que cela! » répondit-elle, et, tournant le dos, elle ajouta en ricanant : « Il y en aura bien d'autres (2)! » Ni d'elle, ni de personne on ne put rien tirer de plus précis.

(1) Allusion à Ronsin, vaudevilliste improvisé soldat, nommé capitaine le 1er juillet, général quatre jours après, et dont la suffisance n'avait d'égale que l'insuffisance. Il avait trouvé en Clément de Ris un opposant décidé.

(2) Déclarations, devant la Commission d'enquête du 16 germinal, de Marguerite Matha, veuve Lefebvre, et de Marie Chassepied, femme Manchonnier.

Passant outre aux menaces et aux intimidations, la Société décida d'envoyer à Paris deux délégués, chargés de plaider aux Jacobins la cause de Clément de Ris et de Texier. Elle fit choix des citoyens Aubert et Aubineau, ce dernier jardinier à Tours. Vainement, par de nouvelles menaces, on essaya d'arrêter leur départ. Ils se mirent en route, firent diligence, et, dès le 29 (17 février), Chalmel pouvait écrire de Tours à Mme Clément : « Nous recevons aujourd'hui une lettre d'Aubert, qui fait part de ses premières démarches. J'en attends la suite avec grande impatience. Ma sœur me marque que nos amis ne sont point dans une maison d'arrêt, mais gardés par deux citoyens à l'hôtel des Bons-Citoyens. Tant mieux de toutes façons. Texier frère écrit aussi à Bergeon. Ce soir, je lirai ces différentes lettres à la Société qui en entendra la lecture avec bien du plaisir, car tout le monde m'arrête dans les rues pour me demander si j'ai des nouvelles. Écrivez-nous un mot; ne vous alarmez point et comptez sur la justice nationale. » Le même jour, les délégués étaient reçus aux Jacobins (1), et « réclamaient la liberté de deux patriotes, membres de la Société, emprisonnés par erreur. » Un membre, le citoyen Blouin, essaya de protester, alléguant que la Société populaire de Tours était sujette à caution; il se trouvait à Tours, dit-il, au mois de juin précédent; on représentait sur le théâtre des pièces inciviques, et les membres de la Société populaire présens ne protestaient pas. Aubert répliqua que, depuis lors, la Société populaire avait été épurée plusieurs fois, et la pétition fut renvoyée à la commission des défenseurs officieux.

A Tours, ces nouvelles et d'autres, qui y parvinrent presque en même temps, commencèrent à rassurer les amitiés angoissées. On sut que l'affaire avait été portée devant la Convention et y avait trouvé un accueil bienveillant. Aux Jacobins, l'accueil avait été plus froid, mais non tel qu'il dût décourager l'espoir. Le 4 ventôse (23 février), Émile Clément de Ris écrit à sa mère : « La lettre de ma sœur que nous avons reçue hier, ainsi que la vôtre à Chalmel, nous ont beaucoup rassurés. Nous n'avons pas vu dans celle-ci la tristesse qui était dans la première que vous avez écrite à ce citoyen. Il paraît par vos lettres que l'arrestation a été arbitraire. Celles que la Société reçoit chaque jour des

(1) Séance de la Société des Jacobins du 29 pluviôse an II. — Présidence de Thérion.

commissaires mandent la même chose. Ils ont écrit hier. Ils disent qu'ils ont paru hier à la Convention, et qu'après les avoir écoutés avec la plus grande attention, on a applaudi à leurs discours ; qu'ensuite ils ont été aux Jacobins où ils ont aussi parlé, mais pas autant de temps qu'ils auraient désiré. Veau a parlé pour papa et Texier. En sortant des Jacobins, ils ont rencontré de Serre qui leur a dit n'avoir pas encore vu Mogue. Vous reconnaîtrez à ce trait la fourberie de cet homme. »

Pendant ce temps, les Représentans, amis de Clément de Ris et de Texier, ne demeuraient pas inactifs. Ceux qui étaient à Paris agissaient, Sieyès tout le premier. Ceux que leur mission retenait au loin écrivaient. De ceux-là, le plus net, le plus énergique dans ses affirmations fut Guimberteau : « Citoyens collègues, écrivait-il aux membres du Comité de sûreté générale, la famille de Clément de Ris, Administrateur révolutionnaire du département d'Indre-et-Loire, nommé par Levasseur, notre collègue, vient de m'écrire qu'il avait été arrêté, ainsi que Texier-Olivier, son collègue, par votre ordre. Elle me charge de demander de rendre justice à ces citoyens auprès de vous, et je crois ne pouvoir me dispenser de vous rendre compte des faits qui sont à ma connaissance. Il y a à peu près quatre mois et demi que je connais Clément et Texier pour de bons et loyaux républicains. L'opinion de la Société populaire et des citoyens de la commune entière de Tours a été, dès le moment de mon arrivée, prononcée en leur faveur, et elle ne s'est pas démentie. De toutes les maisons que j'ai eu l'occasion de connaître, celle de Clément de Ris est la seule où j'aie pris un repas, et je puis dire à sa louange que, si on voulait voir la résurrection des mœurs et des vertus patriarcales, on en trouverait le modèle chez lui. Je ne sais pas ce qu'il a fait avant la Révolution, mais je sais bien qu'il l'a parfaitement servie de toutes les manières, et, si vous voulez avoir des renseignemens certains sur l'un et l'autre de ces concitoyens, vous pourrez consulter Tallien, Garnier de Saintes, Ichon, Monestier et beaucoup d'autres Montagnards de la Convention, qui les aiment, qui les estiment, et qui vous donneraient des instructions utiles sur leur compte. N'en doutez pas, il est des malveillans à Tours, qui n'y sont qu'accidentellement (1), qui servent des intrigans (2), et qui font un

(1) Allusion à Mogue.
(2) Allusion à Senard.

mal horrible à la Révolution. Nous devons sévir contre les conspirateurs, les aristocrates, les égoïstes. Mais opprimer un patriote est faire rétrograder la Révolution, et il est des pestes qui ne veulent pas autre chose, pour mieux réussir dans leurs projets liberticides. Vos principes sont bien connus, bien affirmés. Vous voulez purger la République de tous les genres de malveillance : je le veux comme vous. Mais pour arriver à ce but salutaire, il faut examiner, et c'est tout ce que je vous demande pour Clément et Texier. Salut et fraternité. » Tallien, au témoignage de qui Guimberteau en appelle, n'avait pas attendu la requête pour prendre la défense de son ami. Un passage de sa lettre à Vadier a déjà été cité. En voici d'autres, où l'on saisira toutefois comme la préoccupation, tout en servant la cause de ses amis, de ne pas engager sa responsabilité plus que de raison :

« J'ignore, disait-il, les motifs de leur arrestation, mais je dois à la justice de dire ce que je sais sur leur compte, ce que j'ai eu l'occasion de voir pendant sept mois de séjour dans la ville de Tours, » et, rappelant l'estime universelle qu'on leur porte, le zèle, le courage de Clément de Ris, cette activité à laquelle « on doit que la guerre de Vendée n'ait pas fait de ravages encore plus effrayans sur les bords de la Loire, » il ajoute, — en homme qui n'aime pas à s'oublier et ne veut pas qu'on l'oublie : — « Ce comité (1), de concert avec moi, approvisionnait nos armées, et ce n'est pas sa faute si elles ont été conduites par des chefs imbéciles et contre-révolutionnaires (2)... A l'époque du 31 mai, j'étais à Paris. J'en partis le 3 juin. Carra m'avait précédé et avait partout dénaturé les événemens de ces sublimes journées. J'arrivai à Tours, et je trouvai les esprits dans les meilleures dispositions. Ce Clément, persécuté aujourd'hui, avait fait imprimer et distribuer avec profusion une lettre que je lui écrivais de Paris, et dans laquelle je lui peignais, en Montagnard, les journées qui venaient de se passer. Carra proposa une force départementale. Le Département repoussa avec horreur cette proposition. Texier parla avec vigueur, et toutes les autorités constituées réunies firent une adresse d'adhésion aux journées des 31 mai et 2 juin. Dans toutes ces circonstances, j'ai toujours vu ces deux patriotes se montrer avec courage. » Il termine par une dernière objurgation : « Je

(1) Le Comité de défense, dont Clément de Ris était le président.
(2) Allusion à Ronsin.

le répète, je ne prends pas leur défense pour des faits postérieurs au 9 août, date de mon départ ; mais je crois voir dans leur persécution une des branches du système de calomnies suivi avec constance depuis quelque temps par des hommes qui veulent nos places, non pour y faire le bien général, mais pour assurer leur fortune particulière. C'est à toi que je remets le soin de venger ces deux patriotes. S'ils sont coupables, qu'ils soient punis. S'ils sont innocens, que justice prompte leur soit rendue, et que leurs calomniateurs soient punis de la manière la plus sévère. Adieu, mon cher ami ; je t'embrasse fraternellement. Comme je n'écris jamais que sous la dictée de ma conscience, et que je dis toujours la vérité, tu peux faire de cette lettre l'usage que tu croiras, soit pour la République, soit pour ces deux individus. »

A ces interventions se joignit celle de presque tous les représentans d'Indre-et-Loire, en première ligne de Nioche et de Pottier (1). A une lettre de remerciemens reçue de Clément de Ris après sa libération, celui-ci adressait cette réponse, nouvelle preuve de la sympathie que Clément de Ris avait inspirée : « Citoyen frère et ami, patriote persécuté, outragé, calomnié, tu devais compter sur tes amis pour t'arracher à l'oppression. J'ai fait pour toi ce que la justice voulait, ce que le patriotisme inspirait, en un mot ce que tu aurais fait pour moi, ce que tu ferais si des ennemis s'acharnaient à ma perte. Tu ne me dois donc point de remerciemens. Ma satisfaction est dans ma conscience et dans mon cœur. Ils me disent que j'ai bien fait en te rendant tous les services qui étaient en mon pouvoir. Voilà ma plus douce récompense. Ton estime et ton amitié, voilà ce que je te demande, voilà ce que j'attends de toi : j'ose assurer que j'en suis digne. Je me repais avec plaisir du moment où, ma carrière politique terminée, et rentrant dans mes foyers, je pourrai goûter la satisfaction de passer quelques momens avec un ami dont la connaissance m'est devenue précieuse. » (*8 germinal.*)

Grâce à tant et de tels appuis, l'affaire ne traîna pas, comme on eût pu le craindre, et tourna à l'avantage des prévenus. Le

(1) Albert-Charles Pottier (1755-1829), ancien juge au tribunal de Loches, député à la Convention, y vota la mort du Roi. — De 1794 à 1815, il remplit dans sa ville natale, sous différens titres, les fonctions de *procureur de gouvernement*, fut exilé en 1816 comme régicide et mourut à Nyon (Suisse), sans avoir jamais pu obtenir l'autorisation de rentrer en France.

5 ventôse, Émile Clément de Ris écrivait, de Tours, à sa sœur : « J'ai reçu ta lettre hier. J'y vois avec plaisir que le Comité de sûreté générale commence à s'occuper de notre affaire et qu'elle ne sera pas si longue que je le pensais. C'est bon. Dubois-Crancé et Santerre sont ici. Il y a trois jours, celui-ci vint au club et demanda la parole. On la lui refusa sous prétexte qu'il n'avait qu'une carte de la *Société d'Orléans*. Il fut donc obligé de s'asseoir, n'étant pas du tout content de ce qu'on venait de lui faire. En s'en allant, il reconnut mon frère. Après les premiers complimens, il lui demanda des nouvelles de papa. Mon frère lui répondit que papa avait été arrêté. Santerre a promis d'écrire au Comité de sûreté générale. Avant-hier, Dubois-Crancé et Santerre sont venus à la Société populaire. Chalmel, qui est vice-président, leur avait fait un petit discours : le Représentant a fort bien répondu. Il paraît qu'il n'a pas mauvaise opinion de la ville de Tours. »

Le lendemain de ce jour (6 ventôse), le Comité de sûreté générale rendait l'arrêté suivant :

« Vu les pétitions, mémoires, et renseignemens produits : le Comité de sûreté générale arrête que les citoyens Clément de Ris et Texier-Olivier, Administrateurs du département d'Indre-et-Loire, seront mis sur-le-champ en liberté, et que les scellés apposés sur leurs papiers et effets seront levés sans retard.

« *Signé:* Vadier, Voulland, Jagot, Louis du Bas-Rhin, Le Bas.

« Pour copie conforme : le Représentant du peuple, membre du Comité, chargé de la correspondance, Guffroy.

Ainsi Clément de Ris et Texier triomphaient de toutes les inimitiés suscitées contre eux.

Quelques jours plus tard, munis d'un laissez-passer délivré, dès le 7 ventôse, par le Comité de sûreté générale, ils quittaient Paris pour aller reprendre leurs fonctions. Ils ne s'arrêtèrent qu'à Mer, le temps d'embrasser Garnier de Saintes, qui, à la première nouvelle de la libération, avait écrit, de Blois, à Clément de Ris : « Tu m'as donné un agréable dessert, mon cher ami. Je reçois ta lettre à onze heures du soir. Elle m'annonce ta délivrance et celle de ton estimable collègue. Vive la patrie ! Souffrir pour elle, c'est sentir plus vivement le prix de l'amour qu'on lui porte. Hâte-toi de venir recevoir les embrassemens de l'ami-

tié. J'ai écrit à la Convention nationale à ton égard. La lettre arrive un peu tard, et je ne suis pas fâché qu'elle ne t'ait pas été nécessaire. Cependant, je serais satisfait pour toi qu'elle fût mise dans le Bulletin. Comme elle ne contient que des faits vrais, elle présente un certificat qui peut plaire à la pureté de tes principes. Je pars demain pour Mer. J'y demeurerai quatre jours. Fais en sorte de m'y trouver ; c'est sur ta route. Nous porterons de bien bon cœur une santé à la Montagne. J'embrasse tes aimables citoyennes. Dis de ma part bien des choses amicales à Texier et au brave Nioche, qui s'est conduit à ton égard comme un républicain vertueux. »

La rentrée à Tours des deux administrateurs, de plus en plus régénérés, et, cette fois, à la source pure entre les pures, fut saluée par tous les patriotes d'un chaleureux accueil. C'est encore Garnier de Saintes, infatigable autant qu'enthousiaste correspondant, qui nous le fait connaître. Aux félicitations adressées à son ami, il mêle néanmoins le très sage avis de ne pas s'endormir dans la confiance d'une parfaite sécurité. Des ennemis déçus dans un projet de vengeance et déjoués dans leurs calculs n'en sont que plus terribles, car à l'acharnement de la haine s'ajoute chez eux l'acharnement de la revanche à prendre. « Je ne suis point étonné, écrit Garnier, de l'accueil que t'ont fait tes concitoyens. Victimes de la méchanceté et du crime, vous deviez être dédommagés, Texier et toi, par les hommages de l'estime des âmes vertueuses et honnêtes ; et, à raison de ce que vous réunissez plus d'amis, le méchant doit avoir plus à rougir et plus de haine à satisfaire. Mais vous triomphez, et les efforts d'un ennemi démasqué sont toujours impuissans. Je ne serais pas étonné que celui qui vous poursuit vous aliène mes collègues qui sont dans les environs de Tours : car nous ne sommes pas à l'abri d'être surpris. Mais votre justification les mettra en garde contre les mesures que la malveillance chercherait à leur surprendre. Sois donc tranquille, mon cher Clément ; marche toujours dans la même voie, et ris-toi des efforts du crime. Tôt ou tard il a sa récompense. Nous lui faisons la guerre comme aux Autrichiens, et si quelquefois nous en sommes la dupe, notre vengeance est en proportion du mal qu'il a causé à la patrie. » (*22 ventôse.*)

Les prévisions de Garnier de Saintes étaient fondées. Autant l'élargissement de Clément de Ris et de Texier-Olivier avait causé

de joie parmi les patriotes, autant il excita d'indignation et souleva de colères dans le clan des harengères et des partisans de Senard. Les conciliabules entre la femme Sanson et Mogue reprirent de plus belle. De nouvelles intrigues se nouèrent. Cette fois, Senard en paya les frais. La Société populaire prit les devans. Elle ouvrit une enquête sur les événemens de pluviôse. Plus de vingt témoins furent entendus. Leur témoignage mit en pleine lumière, et le néant des imputations naguère dirigées contre Clément de Ris et Texier-Olivier, et l'indignité de Senard. Celui-ci fut exclu de la Société populaire, et, bientôt après, arrêté, il ne dut qu'à la protection de Mogue d'échapper à la guillotine.

IV

Le drame était fini. Seize mois plus tard, il devait avoir son épilogue. C'est, après la grande pièce, la petite pièce; après la tragédie, la comédie, une comédie ne manquant pas de saveur.

Le 22 prairial an III (10 février 1795), Clément de Ris, en villégiature à sa campagne de Beauvais, y goûtait, après trois années de travail, d'agitations, et de perpétuels *qui-vive*, la satisfaction de s'appartenir un moment et d'appartenir à sa famille, quand il reçut une lettre datée de Paris, le 20 prairial, et ainsi conçue :

« Citoyen, vous vous rappelez l'époque désagréable où j'eus l'occasion de vous connaître. Sans vous retracer le détail de cet événement, on a poussé la malignité jusqu'à me soupçonner d'être votre dénonciateur. Il est intéressant pour moi, citoyen, que vous détruisiez ces soupçons et que vous attestiez le contraire. Je ne vous ai pas laissé à douter, dans le temps, quels ils étaient, et, lorsque je dînai avec vous chez le Représentant du peuple, le citoyen Garnier de Saintes, à Blois, ni vous ni lui n'en doutâtes, et la lettre dont je fus chargé pour le citoyen Louis du Bas-Rhin, dictée en ma présence, en contenait la preuve la moins équivoque. Je vous demande donc, citoyen, de m'envoyer le plus tôt possible un écrit qui détruise ces injustes imputations sur ma moralité, et rende compte de ma conduite à votre égard. Je ne crois pas avoir démérité votre estime. Ma liberté dépendra de votre réponse et de la célérité que vous met-

trez à me la faire ; j'invite le citoyen Texier-Olivier à joindre son témoignage au vôtre. Voulez-vous bien présenter mes respects à madame votre épouse et à mademoiselle votre fille. Salut et fraternité.

« *Signé :* TOUPIOLLE, *rue du Buisson-Louis, Haute-Courtille, n° 9, section de Bondy.* »

Si Clément de Ris se souvint de l'époque *désagréable* à laquelle Toupiolle faisait allusion, ce fut surtout pour compatir à la situation non moins *désagréable* de son geôlier d'hier, et, par retour du courrier, il expédia le certificat ci-dessous :

« Je soussigné, Dominique Clément de Ris, cultivateur propriétaire, demeurant à Beauvais, commune d'Azay-sur-Cher, district de Tours, département d'Indre-et-Loire, et ancien membre de l'Administration du département, déclare, en honneur et conscience, que, lors de mon arrestation à Tours, le 21 pluviôse an II de la République, ordonnée sur un arrêté du Comité de sûreté générale, le citoyen Toupiolle, l'un de ceux chargés de le mettre à exécution, s'est conduit vis-à-vis de moi et de ma famille avec la douceur et la modération qui caractérisent un bon républicain ; qu'il n'a eu aucune part aux dénonciations calomnieuses faites contre moi, dont l'auteur est un homme étranger à la section de Bondy ; que ledit citoyen Toupiolle fut si vivement affecté du spectacle de la désolation de ma femme, de mes enfans et de mes amis, qu'il me dit, du ton le plus affectueux, que jamais il ne se chargerait de pareilles missions ; que ledit citoyen Toupiolle mit, dans l'examen de mes papiers, tant à Tours qu'à ma campagne, toute l'honnêteté et toute la délicatesse qu'on peut attendre d'un homme de bien ; que, pendant tout le temps que j'ai été sous sa garde, il m'a laissé jouir de toute la liberté qu'il était en son pouvoir de m'accorder ; qu'il m'a traité, et ma famille, avec tous les égards que lui inspirait la persuasion de mon innocence ; qu'après mon arrivée à Paris, il vint me visiter dans ma prison, rue de Lancry, et me donna les consolations de l'amitié et de la fraternité, et qu'au moment de mon élargissement, ordonné le 6 ventôse, il me donna les témoignages les plus sincères de joie et de satisfaction. D'après cette conduite et cette suite de faits, dont je puis et dois attester l'exacte vérité, je n'ai eu qu'à me louer des procédés du citoyen Toupiolle, et j'ai conservé pour lui un sentiment d'estime, d'amitié et de reconnaissance, dont je m'empresserai de lui donner un témoignage

en toute occasion. C'est un devoir dont je m'acquitterai toujours avec autant d'empressement que de plaisir. »

Ne dirait-on pas d'un avocat plaidant la cause de son client? On sent, dans les paroles de Clément de Ris, tout à la fois le désir d'aider à l'élargissement du détenu; l'attention à exprimer ses sentimens en des termes flattant la vanité de l'homme; et qui sait? peut-être la préoccupation des indiscrétions que Toupiolle pourrait commettre sur ce qu'il avait vu ou entendu au temps, où, geôlier plein de complaisances, il conduisait ses prisonniers de Tours à Paris.

Quoi qu'il en soit, le plaidoyer produisit son effet : Toupiolle fut remis en liberté, mais non sans longues formalités administratives, car l'affaire traîna jusqu'au 7 thermidor. Dès le lendemain, Toupiolle remercia Clément de Ris dans une lettre où sa vanité éclate dans tout son jour, et, avec elle, d'autres petits travers. Ici, nous entrons en pleine comédie.

« Citoyen, vous ne m'imputerez pas, sans doute, l'ingratitude ni la négligence d'avoir différé jusqu'à ce moment de répondre à votre obligeante lettre du 24 prairial dernier, et de vous informer des suites de mes désastres. J'attendais, comme vous devez le penser, avec la plus vive impatience, le moment où je pourrais vous en annoncer la fin. Ils ont donc cessé hier seulement, que j'ai obtenu du Comité de sûreté générale ma mise en liberté définitive et mon réarmement.

« Par un empressement que j'ai fort blâmé, je n'ai pu prendre lecture du certificat que vous m'avez adressé. Mais je sais qu'il était conçu en termes si délicats, si remplis de sensibilité, que l'effet en a été le plus heureux. Recevez, citoyen, mes sincères remerciemens de l'intérêt que vous avez pris à moi. Le souvenir en est gravé dans mon âme en traits ineffaçables. Votre témoignage et celui de quelques autres personnes à qui j'ai pu être utile, ont produit, sur ceux de mes concitoyens chargés d'examiner ma conduite, une impression profonde; les détails précieux dans lesquels vous êtes entré pour faire partager vos sentimens ont attendri jusqu'aux larmes. Je me plais à vous le dire. *C'est une récompense digne de vous. Quant à moi, je ferai l'impossible pour me procurer une copie du certificat; qu'il me sera doux de l'arroser de celles de la reconnaissance* (sic).

« La lettre que vous aviez écrite au citoyen Ysabeau (1), votre

(1) Représentant du département d'Indre-et-Loire.

ami, auquel vous me recommandiez, ne lui est point parvenue. C'est ainsi qu'il s'en est expliqué à ma femme, le 2 de ce mois, jour où elle le rencontra et lui parla pour la seule fois sur la terrasse des Feuillans. Sa personne lui fut indiquée par un employé du Comité de sûreté générale. Elle l'aborda et lui parla de vous. Il lui demanda alors, avec le plus vif intérêt, de vos nouvelles, dont il n'avait pas reçu depuis longtemps. Pour réponse, elle lui présenta la lettre que vous m'aviez écrite. *Il l'a gardée*, et devait la lui remettre, le soir du même jour, au Comité, où il lui avait donné rendez-vous. *Lui n'eut pas le bonheur de l'y rencontrer*. Je ne lui en ai pas moins l'obligation de l'intérêt qu'il promit de mettre à mon affaire, sur votre recommandation.

« Voilà, citoyen, ce qui s'est passé au sujet de votre ami. *Vous devriez bien me procurer moyen de recouvrer votre lettre, qui m'est infiniment précieuse. Ce moyen serait de m'en adresser une pour lui; en la lui remettant, je réclamerais la mienne.* Si vos affaires ou celles du gouvernement vous rappelaient en cette ville, je vous demande en grâce de m'en informer. Il sera doux pour moi d'embrasser un ami généreux. »

N'est-il pas amusant, ce personnage obséquieux et vaniteux tout ensemble, protecteur plein de lui-même, et obligé soucieux de garder par devers lui les lettres et les certificats où l'on fait son éloge, — soit par précaution, en vue de malheurs toujours à prévoir (ce Toupiolle était un sage !), soit à titre de parchemins attestant que lui aussi avait joué son petit rôle dans le grand drame de la Révolution.

Que pensa Clément de Ris de cette missive? Répondit-il à Toupiolle? Rien, dans sa correspondance, ne nous l'apprend. Il est cependant présumable qu'il s'en tint là. — D'autres soins l'occupaient.

V

Senard était personnellement hors d'état de nuire. Mais il avait fait école. A Tours, tout un clan d'âmes basses avaient appris de lui quel parti l'on peut tirer de la délation et de la calomnie. Pour ces gens-là, Clément de Ris restait la victime désignée, la tête à frapper. Il se vit en butte à mille suspicions, à d'incessantes tracasseries, qui finirent par énerver, par écœurer jusqu'au découragement cet homme d'un esprit pourtant si souple et

si fécond en ressources. Il s'en ouvrit à Garnier de Saintes et lui communiqua son dessein de résigner ses fonctions d'Administrateur. Garnier de Saintes l'en dissuada. A son sens, un homme droit, honnête, conscient du devoir rempli et du devoir à remplir, doit attendre sa révocation, mais non la prévenir par une démission qui fait le jeu des adversaires et leur laisse la place libre : « Fort de la droiture de tes sentimens, disait-il, tu dois trouver, dans un moment de revers, l'énergie que donne toujours une conscience droite. Arme-toi donc de cette énergie et de cette force de caractère, qui voit, avec le froid de la raison, les événemens qu'il n'a pas amenés. Il n'y aurait qu'un sentiment de découragement, qui pourrait te faire songer à la retraite, et ce n'est pas quand on s'est entièrement dévoué au salut de la patrie qu'un tel sentiment doit trouver aujourd'hui accès en notre âme. Raidis-toi donc, mon ami, contre les difficultés et les obstacles, et termine ta carrière comme tu l'as commencée. »

De si sages avis firent patienter la résolution de Clément de Ris, mais ne la changèrent pas. Seulement, il s'ingénia à ne pas perdre le bénéfice de la notoriété qu'il s'était acquise, et que son arrestation comme son acquittement avaient accrue en y ajoutant la consécration du martyre. Il chercha une compensation. Il allait l'avoir dans la place de membre de la *Commission d'instruction publique* créée en Germinal, et à laquelle il fut appelé le 24 floréal (*13 mai 1794*). Il se flattait de trouver là le calme et la sécurité dont ses fonctions politiques en Indre-et-Loire n'autorisaient plus l'espérance. Cette fois encore l'avenir allait tromper son attente.

CHARLES RINN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les Chambres sont rentrées en session le 22 octobre et n'ont pas fait jusqu'ici grande besogne. Ce n'est qu'au début du mois prochain qu'on pourra commencer, au Palais-Bourbon, la discussion du budget et il faut souhaiter qu'une fois entamée, elle se poursuive sans discontinuer jusqu'au 31 décembre. Le gouvernement a exprimé, lui aussi, le désir qu'il en fût ainsi, et à une voix qui s'est élevée pour demander quand viendrait l'impôt sur le revenu, M. Clemenceau a répondu que ce pourrait bien être en janvier. Nous attendons sans impatience. La Chambre disposait donc de quelques jours : elle a décidé, pour déblayer le terrain, de les consacrer aux interpellations.

L'une d'elles avait pour objet notre situation militaire dont l'opinion commence à se préoccuper. L'article publié ici même, il y a quinze jours, par le général Langlois a causé une émotion profonde. En même temps a paru un livre d'un député, M. Charles Humbert, ancien capitaine, qui contenait un certain nombre de révélations alarmantes. On nous permettra de ne pas faire d'autre rapprochement, et surtout de n'établir aucune comparaison entre le général Langlois et le capitaine Humbert : le second ne saurait avoir l'autorité du premier. Mais ces deux manifestations, se produisant à la fois, ont fait naître dans le pays une inquiétude que le gouvernement et la Chambre avaient à cœur de dissiper au plus vite. Leur fonction n'est-elle pas de rassurer ? C'est ainsi du moins qu'ils la comprennent, fidèles en cela aux traditions d'autres régimes dont l'optimisme de commande n'a malheureusement pas été toujours justifié par les événemens. Le gouvernement est satisfait d'être le gouvernement; la majorité est satisfaite d'être la majorité : il faut donc que tout soit pour le mieux. M. le ministre de la Guerre, reproduisant un cliché devenu

bien banal, a exprimé le regret que les « conseilleurs, » comme il les a appelés, aient trop oublié, en énonçant leurs critiques, « qu'ils ne sont pas seuls au monde et qu'on peut les entendre ailleurs. » Nous ne relèverions pas cette pauvreté dans la bouche d'un autre ; mais M. le général Picquart a un peu trop oublié, vraiment, qu'il n'a pas toujours eu le même scrupule. Il n'a pas hésité à étaler autrefois au grand jour quelques-unes de nos misères, avec une imprudence qui a eu de meilleurs effets pour sa propre fortune que pour la considération de notre armée à l'étranger. Qu'il se rassure : la belle étude du général Langlois et le livre même du capitaine Humbert n'ont rien appris qu'à nous-mêmes, et il s'est d'ailleurs si bien appliqué à effacer l'impression produite par leur lecture qu'on se demande s'il restera quelque chose de ce solennel avertissement. Il est difficile de prendre au sérieux l'ordre du jour de confiance voté par la Chambre, lorsqu'on songe qu'il était rédigé avant même que la discussion fût ouverte. Dès la veille tous les journaux en avaient publié le texte : on savait d'avance que rien n'y serait changé.

Le capitaine Humbert, dans son livre, avait énoncé un certain nombre de faits relatifs à l'état défectueux de nos places de guerre, à l'inefficacité de notre matériel militaire, prouvée, disait-il, par les opérations qui viennent d'avoir lieu au Maroc, enfin à tout un ensemble de malfaçons, de négligences et d'insuffisances appartenant à l'ordre matériel. La réponse de M. le ministre de la Guerre a consisté à dire, d'abord qu'il y avait beaucoup d'erreurs ou d'exagérations dans les allégations de M. Humbert, ensuite que, si ces allégations contenaient une part de vérité, on avait fait beaucoup depuis quelque temps contre un mal, qui aujourd'hui n'existait plus. C'était avouer qu'il avait existé. Sur ce point, tout le monde a été d'accord ; pas une voix ne s'est élevée pour contester un fait que nous avons le droit de considérer comme acquis. Avons-nous besoin de rappeler à quel moment précis l'évidence en est apparue avec un éclat terrifiant? C'est lorsque le général André a quitté le ministère de la Guerre et que la crise du Maroc, aggravée par l'attitude de l'Allemagne, a commencé à inquiéter sérieusement le pays. On s'est aperçu alors que nous n'étions pas prêts. Il a fallu faire et on a fait un effort vigoureux pour réparer le temps perdu et reconstituer les forces désorganisées; et le chiffre bientôt connu des dépenses qui ont été accumulées à la hâte, dans l'espace de quelques mois ou de quelques semaines, montre combien étaient grandes les insuffisances auxquelles on a pourvu. Nous rendons justice aux hommes qui ont accompli cette rude besogne avec

beaucoup de sang-froid et d'activité ; mais que serait-il arrivé si la guerre avait éclaté avant qu'ils l'eussent terminée ? De ces alertes si vives ressort une leçon dont il faut toujours se souvenir. Lorsque M. le ministre de la Guerre ou le rapporteur de son budget viennent nous dire que les choses ne sont plus ce qu'elles étaient alors, et que M. Humbert a le tort de mettre au présent ce qui est déjà au passé, nous voulons les croire malgré le parti pris qui apparaît dans leurs discours. Nous avons noté la préoccupation du général Picquart de ne rien dire que l'étranger ne pût entendre. Quant au rapporteur du budget de la Guerre, M. Messimy, ce n'est pas l'étranger qu'il craint de renseigner sur notre situation militaire, mais l'opposition. Des orateurs qui avouent de pareilles préoccupations nous sont invinciblement suspects; mais ils plaisent à la Chambre, ils ont une majorité; c'est le but qu'ils poursuivent, et ils l'atteignent.

Les critiques du général Langlois sont autrement graves que celles de M. Humbert. Nous ne les reproduirons pas, puisque nos lecteurs les connaissent : il suffira d'en rappeler le caractère. M. Humbert a indiqué des défauts, des lacunes, des insuffisances dans notre armement, toutes choses qu'il est possible de corriger assez vite. Mais le général Langlois a jeté un regard beaucoup plus pénétrant sur notre situation militaire, où il a constaté un désordre plus difficile à guérir, parce qu'il provient d'une loi probablement mal faite et certainement mal appliquée, et aussi d'habitudes qui ont fait entrer la politique dans l'armée, avec son cortège d'intrigues, d'influences et de faveurs délétères. La loi de 1905 n'a pas tenu ce qu'on s'en était promis : elle a amené un affaiblissement notable dans notre effectif, les réengagemens ayant été beaucoup moins nombreux qu'on ne l'avait espéré, et nous nous trouvons, par ce fait, dans un état d'infériorité qui ne semble pas devoir s'atténuer. M. le général Picquart se réjouit, avec raison, de ne pas manquer de sous-officiers; peut-être a-t-il moins raison lorsqu'il affirme que ces sous-officiers sont très supérieurs à ceux de l'Allemagne, qui sont tous des rengagés; mais, à défaut de la qualité, la quantité y est, nous dit-il, et à notre tour nous en sommes très heureux. Mais en est-il de même des soldats ? De ce côté, l'insuffisance est notoire, nous n'avons pas la quantité prévue : avons-nous du moins la qualité ? Le général Langlois a rendu pleine justice aux qualités du soldat français; il a plus de souplesse que le soldat allemand, plus d'initiative et, pour tout dire, d'intelligence; il est plus dégourdi et sait mieux se tirer d'affaire; il est moins mécanique et montre plus de spontanéité naturelle; mais son

éducation militaire est bien courte, et ce défaut n'est pas compensé par la présence au corps du nombre de rengagés qui devaient y former un fond solide et résistant. Ce n'est pas là un mal accidentel, c'est un mal permanent. On s'est plaint du renvoi anticipé des classes de 1903 et de 1904, et, certes, on a bien fait de s'en plaindre; nous nous en consolerions toutefois si l'inconvénient qui s'est produit cette année ne devait pas se renouveler tous les ans. Il y aura un moment, tous les ans, où nous aurons sous les drapeaux une classe qui n'aura fait qu'une année de service et une autre qui n'aura pas encore fait de service du tout. On nous dit qu'il en est de même en Allemagne : en Allemagne, on peut mieux choisir les hommes puisqu'on en a trop, tandis que, n'en ayant pas assez, nous sommes obligés de tout prendre, et enfin on y trouve des rengagés tant qu'on en veut, tandis que nous n'en avons presque pas. L'instruction militaire de la seconde classe se fait peu à peu, et, au bout de six mois, nous avons une armée plus consistante; mais six mois plus tard le même phénomène inquiétant se renouvelle. Dans l'article du général Langlois, une phrase de trois lignes nous a particulièrement ému et est restée dans notre esprit comme une obsession; c'est celle-ci : « La loi du 21 mars 1905 nous met tous les ans, depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mars, dans une situation telle que tout danger disparaît pour les Allemands, en raison de l'extrême pauvreté de nos effectifs. » Pauvreté matérielle et pauvreté morale. Qu'a répondu à cela M. le ministre de la Guerre? Pas un mot.

Il n'a pas répondu davantage à la partie de son étude où le général Langlois a comparé l'état des forces militaires d'un côté et de l'autre de la frontière, et a constaté notre infériorité en quantité, en mobilité et en rapidité. Dans une discussion qui a eu lieu au Sénat avant les vacances et où le général Langlois avait déjà présenté quelques-unes des observations qu'il a développées depuis et encore précisées dans son article, tout le monde avait été frappé de ce qu'avait eu de faible, de vague et d'évasif la réponse de M. le ministre de la Guerre : on n'a pas pu avoir la même impression à la Chambre, le ministre n'ayant, pour ainsi dire, rien répondu du tout. Mais la Chambre était décidée à se contenter de ce néant. Le général Langlois avait écrit avec tristesse : « L'armée se désorganise. » Il fallait avoir le courage de dire cette vérité au pays : malheur à lui s'il ne l'entend pas! Cette fois, M. le ministre de la Guerre a compris la nécessité de répondre. « L'armée ne se désorganise pas, a-t-il dit, elle évolue. » Il est à craindre que le mot ne devienne historique. L'armée

évolue, mais vers quoi? Le corps humain, lui aussi, évolue sans cesse, d'abord vers la maturité, puis vers le déclin et la mort. L'armée change aussi, elle se modifie. M. le ministre de la Guerre en témoigne tout comme le général Langlois; mais où la conduira cette évolution? Toute la question est là. Elle se désorganise, dit le général Langlois ; non, dit M. le ministre de la Guerre, elle évolue. La discipline y est entamée, nous en avons eu des exemples frappans : elle se désorganise, dit le général Langlois ; elle évolue, dit le général Picquart. La faveur y joue un rôle exorbitant et jamais les influences politiques et parlementaires n'y avaient été à ce point prépondérantes : elle se désorganise, dit le général Langlois ; on connaît l'euphémisme du général Picquart. A quoi bon pousser plus loin ce douloureux parallélisme, où les mêmes faits sont si diversement qualifiés? Nous souhaitons de tout notre cœur que M. le ministre de la Guerre soit celui des deux qui voie le plus juste, mais assurément nous ne le croyons pas, et ce n'est pas l'ordre du jour de la Chambre qui modifiera notre sentiment. Rarement sujet aussi grave a été traité aussi superficiellement que l'autre jour à la Chambre. Le problème reste le même. Il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un ordre du jour de plus : quoi de plus vain en présence de la question redoutable qui reste suspendue sur nos têtes?

Le gouvernement a eu la majorité : il l'aura aussi sans doute pour le projet de loi qu'il a déposé en vue de régler autrement que ne l'avait fait la loi de séparation ce qu'on appelle la dévolution des biens ecclésiastiques. Il s'agit des biens qui, sous le régime du Concordat, étaient administrés par les fabriques et qui, dans le régime nouveau, devaient faire retour aux associations cultuelles. Il ne s'est pas formé d'associations cultuelles, que faire des biens?

La loi de séparation les avait, dans ce cas, attribués aux communes ; mais, comme on avait cru à l'origine que le cas ne se présenterait pour ainsi dire jamais, on ne s'était pas occupé des mille difficultés dont la dévolution aux communes devait être inévitablement hérissée. Quand l'éventualité qu'on avait jugée invraisemblable a été pourtant sur le point de se réaliser, M. le ministre des Cultes a fait son possible pour détourner des communes ce qu'il appelait pittoresquement des « nids de vipères. » Il n'y a pas réussi; l'Église est restée intraitable ; la dévolution aux communes est devenue inévitable. Alors M. le ministre des Cultes s'est appliqué à enlever peu à peu toutes les vipères du nid où elles dormaient en attendant le mo-

ment de se réveiller en sifflant, et il s'est mis, dans cette intention, à faire des lois les unes sur les autres. Celle dont il s'agit actuellement a pour objet d'assurer la dévolution aux communes dans les meilleures conditions pour celles-ci. Il n'y a qu'un malheur, c'est que sa loi prive les tiers, qui sont dans l'espèce les héritiers des donateurs, des garanties que le droit comunm leur assurait, soit pour la reprise des biens, soit pour l'exécution des conditions sous lesquelles ils avaient été donnés ou légués aux fabriques.

Déjà la loi de séparation avait décidé que les héritiers en ligne directe des donateurs pourraient seuls intenter une action en reprise des biens. Il y avait là une première et regrettable atteinte au droit commun ; pourquoi les héritiers en ligne directe avaient-ils le droit de revendiquer les biens en cause, à l'exclusion des collatéraux? La seule raison est qu'on avait voulu ôter une vipère du nid avant de le remettre aux communes. Il restait pourtant un droit aux collatéraux ou aux légataires universels, celui de poursuivre la révocation d'une donation dont les causes ne seraient pas exécutées : la loi de 1905 n'avait pas, en ce qui les concerne, poussé la spoliation jusqu'au bout. Quant à la question de savoir si les communes attributaires des biens les recevraient avec toutes les charges qui y étaient afférentes, c'est-à-dire avec l'obligation de remplir toutes les conditions mises à la donation ou au legs primitif, elle semblait bien ne soulever aucun doute. « Nous sommes d'honnêtes gens, » avait dit M. le ministre des Cultes : la Chambre et le Sénat s'étaient contentés de cette assurance. Interrogé d'une manière plus expresse et plus pressante sur ce qui arriverait dans certains cas déterminés, M. Briand avait répondu que les tribunaux en décideraient : nous avons un Code civil, les tribunaux l'appliqueraient. Si tout n'était pas pour le mieux dans ces déclarations du ministre, tout du moins était clair. Une action en reprise des biens ne pouvait être exercée que par les héritiers directs ; une action en révocation pour non-exécution des charges pouvait être exercée aussi par les collatéraux ou par les légataires universels ; et, dans tous les cas, les tribunaux créeraient une jurisprudence conformément aux principes généraux du droit.

La loi nouvelle a pour but principal de priver les collatéraux du droit qui, au moins dans un cas, leur avait été reconnu jusqu'ici. Si elle est votée, le nid attribué aux communes sera sans doute vidé d'un certain nombre de vipères ; mais le droit commun sera violé une fois de plus, et dans des conditions particulièrement révoltantes. On se demandera ce qu'il faudra désormais entendre par le mot de

M. Briand, que nous avons rappelé : « Nous sommes d'honnêtes gens. » Lorsqu'il a été prononcé, le mot voulait dire, incontestablement, qu'il serait peu honnête d'attribuer un bien à une commune en la dispensant de l'exécution des charges qui en sont inséparables. Mais qu'est-ce qu'une obligation s'il n'y a personne pour la faire respecter? La loi de séparation avait été très large : elle avait décidé que ce droit appartiendrait à tous les héritiers du donateur, directs ou indirects. La loi nouvelle est infiniment plus restrictive; elle l'enlève aux collatéraux et aux légataires universels. De quoi s'agit-il le plus souvent? Il s'agit de messes à dire avec une intention et une application spéciales : c'est le désir ou plutôt la volonté que ces messes fussent dites qui a déterminé le don. M. Maurice Barrès l'a rappelé à la Chambre avec éloquence. MM. de Castelnau et Grousseau avaient traité le côté juridique de la question ; il en a montré le côté humain ; il a parlé au nom de ceux qui se taisent éternellement, au nom des morts et du respect qui est dû à leurs dernières volontés. D'après la loi proposée, s'il y a encore des héritiers directs du donateur, la commune sera tenue de faire dire les messes; mais, s'il n'y a plus que des collatéraux, la commune pourra en prendre à son aise. Elle fera dire les messes si elle veut, elle ne les fera pas dire si elle préfère, et, avec l'esprit qui souffle, il est probable qu'elle en viendra très vite à ce dernier parti. Nous parlons des messes, mais il peut y avoir d'autres cas où l'exécution des conditions mises à un legs est difficile ou impossible. Qu'advient-il alors? Dans le droit commun, tous les héritiers peuvent exercer une action en révocation; dans le droit exceptionnel qu'on prépare, quelques-uns ne le pourront plus, et ce sera le plus grand nombre.

On voit par cet exemple la marche, le progrès de notre législation dans un sens déterminé, qui est toujours le même. Et que dire de la disposition qui, donnant à la loi un effet rétroactif, retire aux ayans droit le bénéfice des procès qu'ils ont gagnés, annule toutes les procédures en cours et met tous les frais à la charge des demandeurs? C'est une monstruosité juridique! Les journaux libéraux, à quelque opinion politique qu'ils appartiennent, ont attaqué le projet de loi; les journaux radicaux et socialistes l'ont défendu avec plus de vivacité encore, avec violence même, en le déclarant d'ailleurs insuffisant. Quant au gouvernement, au moment où nous écrivons, il n'a encore rien dit ; mais on peut prévoir par quelques interruptions de M. le ministre des Cultes qu'il rejettera sur les catholiques la responsabilité de la spoliation dont ils vont être victimes. Que n'ont-ils pas formé

d'associations cultuelles? Que n'ont-ils pas profité de toutes les facilités qu'il leur donnait? Sans doute. On connaît notre opinion à ce sujet; elle ne s'est pas modifiée, loin de là! Mais, quoi qu'on puisse penser de l'attitude prise par le Pape et par les fidèles, est-il permis d'en abuser comme on ne craint pas de le faire, et de dépouiller d'un droit ancien et certain, non seulement l'Église, mais les héritiers de ses donateurs? C'est pourtant là ce que le gouvernement propose.

Il a été plus loin : M. le garde des Sceaux a écrit une circulaire pour inviter les tribunaux à surseoir aux jugemens de tous les procès pendans devant eux, jusqu'au vote qu'il escomptait de la loi pendante devant la Chambre. Ce n'est pas la première fois qu'on a vu se manifester cette étrange prétention de frapper en quelque sorte de sommeil les lois existantes dès qu'un projet a été déposé pour les modifier : jamais, toutefois, le fait ne s'était produit dans des conditions aussi scandaleuses. Il a fallu M. Guyot-Dessaigne, garde des Sceaux vraiment introuvable, pour écrire une circulaire à laquelle son nom mérite d'ailleurs si bien de rester attaché. Beaucoup de tribunaux, nous leur rendons cette justice, n'en ont tenu aucun compte; mais tous n'ont pas eu la même indépendance. Ce n'est pas seulement l'armée qui se désorganise; la démoralisation est générale, et du haut en bas de l'organisme administratif et politique on relève les mêmes symptômes d'une « évolution » où malheureusement tout s'abaisse, à commencer par les caractères.

Parmi les interpellations déjà déposées, il en est une ou même plusieurs qui se rapportent aux affaires du Maroc. Des bruits de journaux avaient d'abord fait croire que ce seraient les premières discutées. Le gouvernement devait le demander lui-même; mais il n'en a rien été, et, sous prétexte d'attendre un Livre jaune qui sera distribué prochainement, les interpellations marocaines ont été renvoyées au 8 novembre. Nous serions pourtant bien aises de connaître le plus tôt possible la politique marocaine du gouvernement, s'il en a une; et, s'il n'en a pas encore, il serait urgent, en vérité, qu'il comblât le plus tôt possible une lacune aussi regrettable. Pour le moment, et à en juger par les seules apparences, tout est confusion dans notre attitude au Maroc.

Ce qui vient de se passer au sujet du lieutenant-colonel du Frétay est fâcheux en soi, mais singulièrement révélateur comme symptôme. Un négociant français, M. Kuntzer, ayant disparu à Casablanca, on a cru, et malheureusement on ne se trompait pas, qu'il avait dû être

surpris et tué dans une excursion hors de la ville. Cela prouve, soit dit en passant, à quel point la sécurité est mal assurée à deux pas de notre camp; mais il n'y a pas lieu d'en être surpris, et notre infortuné compatriote avait commis une grande imprudence; il l'a payée de sa vie. Le général Drude a ordonné une reconnaissance dans un rayon étroitement limité, qui a été dépassé par le colonel du Frétay; mais il y avait, au profit de cet officier, des circonstances singulièrement atténuantes. Le cadavre de M. Kuntzer, odieusement mutilé, a été trouvé à deux kilomètres de la ville, où il paraissait avoir été rapporté : le meurtre avait été commis plus loin. Le colonel du Frétay s'est mis à la poursuite des meurtriers : c'est dans cette poursuite qu'il a dépassé la limite qui lui avait été fixée. A un certain moment, les crêtes environnantes se sont garnies de Marocains et notre petite troupe a été attaquée dans des conditions dangereuses pour elle. Elle a fait face à l'ennemi avec beaucoup de courage : on ne sait cependant ce qui serait arrivé, si le général Drude, averti, n'était venu la dégager. Nous avons perdu là un capitaine et un soldat, et nous avons eu une demi-douzaine de blessés. Le colonel du Frétay a été frappé de trente jours d'arrêt pour ne s'être pas conformé strictement aux instructions qu'il avait reçues. Lorsque cette sévérité y a été connue, la nouvelle n'en a pas produit à Paris une impression bien bonne : elle a été généralement blâmée. Quant à nous, nous y avons vu surtout une preuve nouvelle de la volonté très ferme où était le gouvernement de ne pas se laisser engager à l'intérieur du Maroc sous prétexte, tantôt de poursuivre des assassins, tantôt de protéger une tribu qui s'est soumise, et toujours de faire de l'ordre. Mais presque aussitôt nous avons appris que le gouvernement avait d'autorité relevé le colonel du Frétay de la punition qui lui avait été infligée, et alors nous avons commencé à éprouver de l'embarras pour comprendre. Peut-être le général Drude était-il allé un peu loin en frappant le colonel du Frétay comme il l'avait fait; mais il n'était pas sans inconvénient de le désavouer publiquement, et nous nous sommes demandé ce que cela voulait dire. Les mauvaises langues, — il y en a toujours, — ont prétendu que la punition et la levée de la punition étaient également parties de Paris; mais sans doute elles ont tort.

Il ne faut pas attacher à l'incident plus d'importance qu'il n'en a; cependant il en a une qu'il ne faut pas non plus méconnaître, et il est de nature à jeter quelque incertitude sur la fermeté de nos intentions. Cette incertitude, à vrai dire, a quelque peu augmenté ces derniers jours, c'est-à-dire depuis que le sultan Abd-el-Aziz est venu à Rabat et

a témoigné le désir d'y voir notre ministre, M. Regnault. M. Regnault a évidemment demandé à Paris ce qu'il devait faire; on lui a répondu d'aller à Rabat. La réponse ne pouvait être différente. Malgré tous les torts qu'il a eus envers nous, nous ne connaissons pas d'autre sultan qu'Abd-el-Aziz, et, dans l'ignorance où nous étions de ses dispositions actuelles, comment aurions-nous hésité à nous mettre en rapports avec lui, puisque l'occasion s'en présentait? M. Regnault est donc allé à Rabat où il a été fort bien reçu. Le Sultan et les hommes de son Maghzen qui l'accompagnaient ont multiplié leurs protestations de sympathie et de confiance; ils avaient autrefois méconnu la France, mais ils étaient bien revenus de leur erreur; ils comptaient désormais sur elle; ils ne voulaient rien faire sans elle; ils voulaient tout faire avec elle. Et, pour le prouver, ils nous ont tout de suite demandé de l'argent, car ils en avaient le besoin le plus urgent : sans argent, sans nous, qu'allaient-ils devenir?

On a trouvé, paraît-il, le moyen de leur faire avancer un certain nombre de millions par une banque française. Nous ignorons comment on s'y est pris, l'Acte d'Algésiras n'autorisant le Maghzen qu'à faire des emprunts publics en dehors de la Banque d'État, et il ne s'agit évidemment pas ici d'un emprunt public. Mais passons. Cette réserve faite, nous ne critiquons pas l'acte accompli : il faut seulement prévoir qu'après ces premiers millions, on nous en demandera d'autres, toujours d'autres, et que, sans doute, nous ne pourrons pas en fournir par le même moyen autant qu'on nous en demandera. Mais enfin, voilà qui est net, nous avons confiance dans la bonne foi du Sultan et nous lui facilitons le moyen de se tirer d'affaire; soit, à la condition que, cela fait, nous le laissions s'en tirer à lui tout seul. Nous lui avons donné du solide : était-il bien utile d'y ajouter du superflu? M. Regnault lui a passé autour du cou le grand cordon de la Légion d'honneur qu'il n'avait peut-être pas encore très sérieusement mérité, et, poussant encore plus loin la vivacité de ses coquetteries, il lui a passé au doigt une bague avec un brillant. Trop est trop, comme dit un vieux proverbe. Abd-el-Aziz a pu croire que nous avions grandement besoin de lui pour le traiter ainsi après tout ce qu'il a fait, et, s'il en a conclu qu'il nous entraînerait très loin à sa suite, nous ne saurions dire qu'il ait manqué à la logique. Mais peut-être ne sait-il pas que nous y manquons quelquefois, et éprouverait-il de fâcheuses surprises s'il comptait sur nous à l'excès, comme il a d'ailleurs compté sur d'autres. Il n'en est pas moins vrai qu'assistant de loin aux entretiens de Casablanca, dont nous n'apercevions que les gestes, nous

nous sommes demandé nous-mêmes ce que nous attendions du Sultan et ce que nous projetions de faire pour lui. Il ne peut pas grand'chose pour nous, et il le pourra dans l'avenir moins encore, enchaîné qu'il est, comme nous le sommes d'ailleurs aussi, par l'Acte d'Algésiras. Nous souhaitons très sincèrement que sa situation se consolide et qu'il vienne à bout de tant de difficultés qu'il a amoncelées devant lui. Mais si nous n'hésitons pas à le reconnaître et à lui témoigner notre bon vouloir, notre empressement ne saurait aller jusqu'à nous engager avec lui. Nous disions déjà, il y a quinze jours, que ce que nous avions fait en sa faveur, — et nous avons fait depuis davantage, — risquait d'avoir pour inconvénient de pousser Moulaï-Hafid à bout et de le jeter dans les aventures. Il serait peut-être téméraire de rattacher à toute cette mise en scène de Rabat l'effervescence nouvelle qui s'est produite autour de Casablanca. Cependant toutes les dépêches disent que les Marocains contre lesquels nos soldats sont venus se heurter sont l'avant-garde de la mehalla de Moulaï-Hafid. Le fait, s'il est exact, n'a rien qui puisse nous inquiéter : nous aimerions mieux, toutefois, que Moulaï-Hafid se battît contre son frère que contre nous.

Tâchons donc de savoir exactement ce que nous voulons faire au Maroc, et tenons-nous-y, après nous en être fait une idée aussi claire que possible. Nous assistons depuis quelques jours à une campagne de presse, qui a pour objet de pousser notre gouvernement en avant, plus loin sans nul doute qu'il n'a eu jusqu'ici l'intention d'aller, et nous regretterions qu'il cédât à de pareilles suggestions. On parle aussi de l'Acte d'Algésiras comme d'un papier désormais sans valeur et dont le moment est venu de changer le texte, comme si cela dépendait de nous seuls et comme si nous étions sûrs, ou même si nous avions la moindre raison de croire que les autres s'y prêteraient. Nous n'oublions pas que l'Acte d'Algésiras n'a été fait que pour cinq ans, de sorte qu'il y aura bientôt lieu de se demander, en effet, s'il convient de le maintenir tel quel ou de l'amender; mais tel qu'il est, il pourvoit parfaitement aux besoins de l'heure présente, et, s'il est interprété avec une certaine largeur d'esprit, il suffit à ce que nous avons à faire actuellement au Maroc. Ce que nous avons à y faire, nous l'avons dit bien souvent. Il faut repousser très loin toute pensée de nous introduire dans les affaires intérieures du Maroc sous prétexte d'y rétablir l'ordre. Si une œuvre pareille ne dépasse pas nos moyens, elle les absorberait pour longtemps, et nous ne serions nullement sûrs de trouver, au terme de notre effort, la juste récompense de ce qu'il nous aurait coûté. Bornons-nous à assurer la tranquillité

de notre frontière algérienne et à organiser la sécurité des ports, sans nous dissimuler que le premier point est d'une exécution plus facile que le second : on s'en rendra compte en comparant ce qui s'est passé à Oudjda et à Casablanca. Nous avons une très vieille expérience des difficultés qui s'élèvent sur notre frontière; nos officiers sont habitués à les régler, tandis que dans les ports tout peut être pour nous sujet à surprise. A ceux qui diraient le contraire, nous demanderions si, lorsque nous sommes allés à Casablanca, nous savions ce qui nous y attendait. L'ordre matériel n'est pas troublé en ce moment dans les ports, ce qui nous permet de patienter : mais quelle y sera la situation demain, et qu'arrivera-t-il par exemple si, Abd-el-Aziz étant à Rabat, son frère s'emparait de Mazagan ou de Mogador? Les dernières nouvelles du Maroc deviennent de plus en plus obscures; elles rendent le rôle de prophète de plus en plus difficile; elles nous conseillent de plus en plus la circonspection et la réserve. Il est regrettable assurément que nous n'ayons pas organisé plus tôt la police des ports : nous réparerons cette omission dès que l'occasion sera propice, et, cela fait, nous n'aurons plus qu'à attendre les événemens, sans nous désintéresser de ce qui pourra se passer dans l'intérieur du pays, mais sans nous en mêler.

Est-ce bien la politique du gouvernement? Nous l'avons cru à l'origine, et nous le croyons encore, en dépit des oscillations désordonnées que cette politique semble subir depuis quelques semaines; mais une discussion parlementaire nous fixerait peut-être à ce sujet, et c'est pourquoi nous l'attendons avec quelque impatience. La Chambre tiendra sans doute à être renseignée sur ce qui s'est passé à Rabat, et sur les engagemens que nous avons pris, ou plutôt, nous l'espérons bien, que nous n'avons pas pris avec le Sultan. Le cercle dans lequel nous pouvons l'aider est extrêmement restreint : dès lors pourquoi nous jeter, en quelque sorte, à son cou, et nous exposer, soit à lui donner des illusions, soit à entrer nous-mêmes dans la voie des surprises? Celles du passé nous suffisent : nous n'avons aucune impatience d'en rencontrer de nouvelles.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA REINE VICTORIA

D'APRÈS

SA CORRESPONDANCE INÉDITE

DERNIÈRE PARTIE (1)

Lord John Russell à la reine Victoria.

Pembroke Lodge, 19 novembre 1848.

... L'élection présidentielle approche : elle décidera du futur gouvernement de la France. Louis Bonaparte jouera probablement le rôle de Richard Cromwell.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 21 novembre 1848.

...L'élection de Louis-Napoléon paraît certaine, et je vous avoue que je la désire, car je pense qu'elle entraînera une évolution.

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 19 novembre 1848.

Mon très cher et excellent oncle,

... Le succès de Louis-Napoléon est un événement extraordinaire, mais précieux, dans le sens qu'il indique une universelle réprobation pour le gouvernement de la République tel qu'il fonctionnait depuis février.

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

Ce sera peut-être plus difficile de se débarrasser de lui qu'on ne se l'imagine au *premier moment*. Nemours pense qu'il est préférable qu'aucun des d'Orléans ne soit *appelé* à agir d'ici quelque temps. Je crains qu'*il* ne *comprenne* maintenant qu'ils *auraient* dû *prévoir* les dangers en février, et n'auraient *pas dû* céder. Comme je lui disais que le Pape avait déclaré qu'il ne quitterait *jamais* Rome, et qu'*il le fit* le *lendemain même*, il répondit : « Ah ! mon Dieu, on se laisse entraîner dans ces momens. » Louise m'a déclaré que *son père* avait *si souvent affirmé qu'il ne quitterait jamais Paris vivant*, que, lorsqu'elle apprit sa fuite, elle crut qu'on l'avait trompée et qu'il était mort...

Le Président de la République française à la reine Victoria.

Élysée national, 22 janvier 1849.

Très chère et grande amie,

Une de mes premières pensées, lorsque le vœu de la nation française m'appela au pouvoir, fut de faire part à Votre Majesté de mon avènement et des sentimens que j'apportais dans ma nouvelle position.

Des circonstances particulières ont retardé le départ de l'ambassadeur qui devait porter ma lettre ; mais aujourd'hui que l'amiral Cécile se rend à Londres, je désire exprimer à Votre Majesté la respectueuse sympathie que j'ai toujours éprouvée pour sa personne ; je désire surtout lui dire combien je suis reconnaissant de la généreuse hospitalité qu'Elle m'a donnée dans ses États, lorsque j'étais fugitif ou proscrit, et combien je serais heureux si ce souvenir pouvait servir à resserrer les liens qui unissent les gouvernemens et les peuples de nos deux pays.

Je prie Votre Majesté de croire à mes sentimens...

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Mémorandum de la reine Victoria.

Buckingham Palace, 19 février 1849.

L'amiral Cécile, qui a dîné ici pour la première fois depuis la présentation de ses lettres de créance comme ambassadeur de la République française, et avec lequel j'ai parlé, pendant quelques instans, après le dîner, m'a dit : « Nous avons fait

de tristes expériences en France! » mais il espérait « que les choses s'amélioreraient. » Le gouvernement était très ferme et décidé, et résolu à ne pas permettre de désordre : « Paris a maintenant fait quatre révolutions que la France a subies. Votre Majesté sait qui a proclamé la République au mois de février ? Une centaine de coquins ! Personne ne s'en doutait, et cependant la France s'y est soumise. » Le gouvernement était parfaitement décidé ainsi que tous les ministères à ce que ceci n'arrive plus jamais. Sans doute le danger qui provenait des socialistes était grand et général : ce parti était le *réel danger*, et il ferait facilement une autre tentative, comme celle si terrible de juin (dont le résultat fut incertain pendant trois jours), mais il n'en avait plus la force. L'Amiral faisait remarquer continuellement, à tous ses amis en France, la nécessité d'appuyer tout gouvernement, *quelle qu'en soit* la forme, *dont le but* était le *maintien de l'ordre*, et de s'unir « contre cet ennemi commun. » Le président, continua-t-il, avait grandi d'une façon extraordinaire dans l'opinion des gens, à cause de la fermeté, du courage et de la résolution dont il a fait preuve pendant ces jours critiques, il y a quinze jours ou trois semaines. En deux mois, il avait acquis « une grande aptitude pour les affaires; tout le monde en est étonné parce que personne ne s'y attendait. » L'amiral parle avec une grande admiration de la Belgique, et de la manière dont elle a résisté au contre-coup des événemens de France, — et aussi de l'Angleterre. Il considère l'Italie comme étant la plus grande source de danger.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Ardenne, 10 novembre 1850.

Ma bien chère Victoria,

... Il semble y avoir dans presque tous les pays des menaces naissantes d'agitation et de révoltes. Je ne sais pas comment cela finira en Allemagne. En France, il est difficile que les choses ne s'arrangent pas d'une manière ou d'une autre. J'espère qu'on nous épargnera l'agitation religieuse. Ces sortes de mouvemens commencent sous un prétexte et quelquefois continuent sous d'autres. Je ne crois pas que jamais l'Europe ait été plus menacée : *il y a tant d'anarchie dans les esprits.* Il me paraît

impossible de la guérir *à l'eau de rose*. La race humaine n'est pas naturellement bonne, loin de là. Elle a besoin d'un gant de fer, et en fait est souvent contente d'être ainsi conduite. Le souvenir de toutes les espèces de Césars et de Napoléons, de qui elle n'a guère reçu que des coups, lui est beaucoup plus cher que la mémoire des bienfaiteurs du genre humain, qu'elle crucifie quand on la laisse agir à sa guise...

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 2 décembre 1851.

Mon très cher oncle,

... C'est grand dommage que vous ne vous risquiez pas à venir jusque vers nous : je suis sûre que vous le pourriez facilement. Je ne pense pas qu'il y ait une nouvelle révolution en France...

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 4 décembre 1851.

Très cher oncle,

Je ne vous écris qu'une ligne pour vous demander ce que vous dites du *surprenant* événement de Paris : cela ressemble de tous points à un *roman* écrit ou joué ! Quel sera le résultat de tout cela ?

Je suis honteuse de vous avoir écrit *si affirmativement*, quelques heures plus tôt, que rien ne se passerait.

Nous attendons avec impatience les nouvelles aujourd'hui, bien que je suppose qu'on a pu compter sur les troupes et que l'*ordre* n'a pas cessé de régner pour l'instant. J'espère que personne de la famille d'Orléans ne fera un mouvement, ni ne dira un mot, mais qu'ils resteront tous absolument passifs.

Je m'arrête. Toujours votre nièce dévouée.

La reine Victoria à lord John Russell.

Osborne, 4 décembre 1851.

La Reine a appris avec surprise et inquiétude les événemens qui viennent d'avoir lieu à Paris. Elle pense qu'il est de grande

importance que lord Normanby (1) reçoive l'ordre de rester absolument neutre et de ne se mêler en aucune façon à ce qui se passe. Dans un pareil moment, la moindre parole pourrait donner lieu à de fâcheuses interprétations.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 5 décembre 1851.

Ma très chère Victoria,

Tous mes meilleurs remerciemens pour votre chère et gracieuse lettre du 2, date de la bataille d'Austerlitz et du *coup d'État* de Paris. Qu'en dites-vous?

On ne peut pas encore se former une opinion exacte, mais je suis porté à croire que Louis Bonaparte réussira. Le pays est fatigué et désire avoir la tranquillité, et si le *coup d'État* la lui donne, il n'y fera pas d'objection et laissera le *gouvernement parlementaire et constitutionnel* se reposer pour quelque temps.

Je soupçonne qu'un gouvernement militaire à Paris sera vu avec plaisir par les grandes puissances du continent : elles vont un peu loin dans leur haine de tout ce qui est parlementaire. Le Président prend déjà quelque chose de Napoléon. Je crois savoir qu'il s'est déclaré mécontent de moi, comme si j'avais trop soutenu la famille d'Orléans. Je rends parfaite justice au président, qui, jusqu'ici, ne nous a nullement importunés, mais nous nous sommes également abstenus de toute intervention. Je trouve qu'Hélène (2) a été imprudente. D'autre part, il est bien difficile pour la pauvre famille d'éviter d'aborder ces sujets-là ou de le faire avec mansuétude.

S'il s'établit quelque chose qui ressemble à un empire, nous aurons peut-être beaucoup à souffrir à un moment, car la *gloire française* jettera indubitablement un coup d'œil sur les vieilles frontières. Mes espérances, c'est que [les Français] seront très occupés chez eux pendant quelque temps, car les querelles de partis battront leur plein... Votre oncle dévoué.

(1) Ambassadeur d'Angleterre à Paris.
(2) La duchesse d'Orléans.

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 9 décembre 1851.

Très cher oncle,

Votre aimable lettre du 5 m'est parvenue samedi matin. Depuis que vous m'avez écrit, il y a eu bien du sang répandu...

Ce que vous me dites à propos du gouvernement arbitraire et militaire de la France est très exact, et je crains que cet état de choses ne dure pendant quelque temps. Mais je ne vois pas *comment* Louis Napoléon se tirera d'affaire, ou comment il triomphera de la rancune et de la haine de ceux qu'il a fait emprisonner : je vois cependant que les légitimistes lui ont donné leur appui. Tout le monde en France et ailleurs doit *souhaiter* que l'ordre soit rétabli, et par conséquent beaucoup de gens se rallieront autour du Président...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 23 décembre 1851.

Mon cher oncle,

J'ai le très grand plaisir de vous annoncer une importante nouvelle qui, je le sais, vous causera autant de satisfaction et de soulagement qu'à nous, et je crois au monde *entier*. *Lord Palmerston* n'est *plus secrétaire d'État aux Affaires étrangères*, — et lord Granville, son successeur, est déjà nommé ! Dans ces derniers temps, il ne faisait plus attention à rien. En dépit des sérieuses remontrances et des avis qu'il avait reçus le 29 novembre et même au commencement de décembre, il a déclaré à Walewski qu'il approuvait *entièrement* le *coup d'État* de Louis-Napoléon, alors qu'il avait écrit à Normanby, à la suite du désir que moi et le Cabinet avions exprimé, de continuer à avoir des rapports diplomatiques avec le gouvernement français, mais de *rester* absolument neutre et de ne formuler *aucune* opinion. Walewski a écrit à M. Turgot (1) ce que Palmerston lui avait communiqué et qui était en contradiction absolue avec ce que le gouvernement avait ordonné; et lorsque Normanby s'est présenté avec ses

(1) Ministre des Affaires étrangères de la République française.

instructions, Turgot lui a fait part de l'opinion de lord Palmerston. Sur ce, lord John demande à Palmerston de lui donner des explications; celui-ci attend une semaine pour envoyer une réponse, mais elle est si peu satisfaisante que lord John Russell lui écrit qu'il ne *saurait demeurer plus longtemps secrétaire d'État aux Affaires étrangères :* ces désaccords, ces incorrections constantes nuisaient au pays. Lord Palmerston lui a répondu immédiatement que, sitôt que son successeur serait nommé, il rendrait les sceaux! Quoique nous fussions tous certains qu'il ne pouvait plus occuper longtemps encore son poste, nous avons cependant été surpris quand nous avons appris le *dénouement!...* Je crois que lord Granville fera très bien; il est extrêmement honnête et digne de confiance, ce qui est *inappréciable* pour nous, le gouvernement et l'Europe.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 30 décembre 1851.

Mon très cher oncle,

... Tout ce que vous dites de lord Palmerston n'est que trop vrai... Il nous a *brouillés*, nous et le pays, avec tout le monde; et son premier acte fut de précipiter les mariages espagnols, ce qui a été *le commencement de la fin*. Il est trop pénible de penser combien de malheurs et de fautes auraient pu être évités. Maintenant, cependant, il en a fini à tout jamais avec les Affaires étrangères, et l' « homme d'État blanchi sous le harnais, » comme l'appellent les journaux, à notre grande joie et, j'en suis sûre, à son grand déplaisir, devra se reposer sur ses lauriers... Je crains beaucoup qu'à Claremont on ne commette quelque imprudence : la pauvre Reine a insinué l'autre jour à maman qu'elle espérait que vous ne deviendriez pas l'ami du Président. Sans aucun doute vous ne pouvez éprouver de la sympathie pour lui, mais, *précisément* parce que vous êtes apparenté avec les pauvres d'Orléans, vous devez veiller doublement à ne rien faire qui puisse vous attirer l'inimitié de Louis-Napoléon. Je crois que Joinville avait eu la *folle idée* d'aller en France et que sa maladie, fort heureusement, l'a empêché de mettre son projet à exécution. C'eût été le comble de l'aberration. La seule politique qui soit sûre pour eux est de rester absolument neutres et *de se faire*

oublier, c'est là l'expression même de Nemours il y a deux ans. Il était impossible d'être plus sage et plus prudent qu'il ne l'était alors, mais je crois que depuis on l'est moins. *La candidature* de Joinville constituait à tous les points de vue une imprudence et a poussé Louis-Napoléon à prendre un parti extrême. Nemours m'a également dit l'année *dernière* qu'ils n'étaient pas du tout opposés à une *fusion*, mais qu'ils ne pouvaient pas *disposer de la France*, à moins que la nation ne leur demandât de le faire. Je voudrais que vous leur conseilliez d'être très circonspects et silencieux, car toutes les fautes des autres tourneront à *leur* avantage. En fait, il ne peut rien advenir de bon pour eux jusqu'à ce que Paris soit d'âge à être son propre maître, à moins que tous ne rentrent sous les ordres d'Henri V; mais je crois qu'une régence pour Paris n'est pas possible...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 20 janvier 1852.

Mon très cher oncle,

... Vous pouvez être certain que nous nous tiendrons sur nos gardes comme nous le devons. Nous tâcherons de demeurer dans les meilleurs termes avec le Président, qui est très impressionnable et très susceptible; mais je dois dire que je n'ai jamais éprouvé la moindre animosité personnelle à son égard. Je crois qu'au contraire nous lui devons beaucoup, car en 1849 et en 1850 il a certainement tiré le gouvernement français *de la boue*. Mais je suis peinée de l'oppression et de la tyrannie qu'il fait peser sur la France depuis le *coup d'État :* elles créent un état d'incertitude générale, car bien que je croie que ni ses propres désirs ni sa ligne politique ne le poussent à la guerre, *il peut* cependant *y être entraîné*.

Votre situation est particulièrement délicate, mais je le répète encore, il n'y a à mon avis aucune raison de s'alarmer...

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 3 février 1852.

Mon très cher oncle,

... Avec un homme aussi extraordinaire que Louis-Napoléon, on ne peut pas se sentir un seul moment en sécurité. J'en suis

très triste. J'aime la paix et la tranquillité ; je *hais* la politique et ses agitations et je m'afflige de penser qu'une étincelle peut nous plonger en pleine guerre. Je crois cependant que nous pourrons l'éviter. Mais soyez assuré que toute tentative contre la Belgique serait *pour nous un casus belli*. Je n'ai aucune crainte au sujet d'une invasion; d'ailleurs, le moral ici est excellent, le peuple ne songe qu'aux moyens de se défendre lui-même et l'entrain d'autrefois n'a nullement diminué...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 26 octobre 1852.

Mon très cher oncle,

... Il faut que je vous raconte une anecdote relative à l'entrée de Louis-Napoléon à Paris : nous la tenons de lord Cowley qui nous dit qu'elle fait le tour de Paris. Sous l'un des arcs de triomphe on avait suspendu une couronne à une corde, ainsi que cela se fait souvent, avec cette inscription : « *Il l'a bien méritée.* » Il arriva un accident à cette couronne et on la retira, mais on laissa l'*inscription et la corde*. Vous jugez si l'effet a dû être édifiant!...

La reine Victoria à l'empereur des Français.

Osborne House, 4 décembre 1852.

Sire, mon frère,

Désirant maintenir ininterrompues l'union et la bonne entente qui existent si heureusement entre la Grande-Bretagne et la France, j'ai désigné lord Cowley, pair de mon Royaume-Uni, membre de mon Conseil privé, Chevalier commandeur dans le très honorable ordre du Bain, pour résider à la Cour de Votre Majesté Impériale, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. La longue expérience que j'ai acquise de ses talens et de son zèle pour mon service m'est un sûr garant que ce choix sera parfaitement agréable à Votre Majesté Impériale, et je suis certaine que lord Cowley se montrera digne de ce nouveau témoignage de ma confiance envers lui. Je demande à Votre Majesté Impériale d'attacher absolument créance à tout ce que lord Cowley lui communiquera en

mon nom, plus particulièrement encore lorsqu'il assurera Votre Majesté Impériale de mon invariable attachement et de mon estime, et lui exprimera les sentimens de sincère amitié avec lesquels je suis, Sire, mon frère, de Votre Majesté Impériale la bonne sœur.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 4 janvier 1853.

Mon très cher oncle,

... La froideur et la lenteur avec lesquelles les puissances du Nord reconnaissent *notre* nouveau *bon Frère* l'ennuient beaucoup et produisent un mauvais effet en France. Je ne trouve pas cela prudent. Une irritation inutile peut toujours amener un mal *réel*. Se chamailler sur *son titre*, après avoir fait son éloge et l'avoir soutenu au moment *du coup d'État*, me semble très *kleinlich* et inconséquent. Je trouve que notre conduite, depuis le début, a été beaucoup plus digne...

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 4 février 1853.

Ma très chère Victoria,

... Depuis que je vous ai écrit, *le grand événement a eu lieu*. Nous vivons vraiment dans un temps où la variété du moins ne manque pas. Le malheur est que, comme des hommes ivres, les peuples veulent toujours plus d'excitans, et par conséquent cela finira probablement par ce qui reste le plus grand de tous, — la guerre. La guerre est amusante et intéressante plus que toute chose au monde, il faut l'avouer, et cela me fait penser qu'elle sera le bouquet, quand les peuples seront *blasés* sur tout le reste... Il paraît, d'après ce que j'ai appris de Paris, que l'Impératrice aurait fait part à une amie d'une communication faite par *son cher époux*, au moment où elle lui exprimait combien elle sentait la dignité élevée à laquelle elle était promue. Comme cela peut vous intéresser, ainsi qu'Albert, je vais vous en donner un extrait : « Vous ne parlez, ma chère enfant, que des avantages de la position que je vous offre, mais mon devoir est de vous signaler aussi ses dangers; ils sont grands; je serai sans doute à vos côtés l'objet

de plus d'une tentative d'assassinat; indépendamment de cela, je dois vous confier que des complots sérieux se fomentent dans l'armée. J'ai l'œil ouvert de ce côté et je compte bien d'une manière ou de l'autre prévenir toute explosion; le moyen sera *peut-être la guerre*. Là encore il y a de grandes chances de ruine pour moi. Vous voyez donc bien que vous ne devez pas avoir de scrupules pour partager mon sort, les mauvaises chances étant peut-être égales aux bonnes!... »

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 8 février 1853.

Mon très cher oncle,

J'ai beaucoup à vous remercier pour vos deux si bonnes lettres du 4 et du 7 que je viens de recevoir ainsi que les intéressantes communications qui y sont jointes, et que je ne manquerai pas de vous retourner. Le petit récit de ce que l'Empereur a dit à l'Impératrice est très curieux et conforme à ce que j'ai moi-même appris : il est beaucoup plus préoccupé qu'autrefois du danger de sa situation. Le portrait de la jeune Impératrice est intéressant : il s'accorde aussi avec ce que j'ai entendu dire d'elle par ceux qui la connaissent bien. Elle aura probablement le pouvoir de faire beaucoup de bien, et j'espère qu'elle le fera. Sa personnalité est de nature à captiver un homme, et particulièrement un homme comme l'Empereur...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 29 mars 1853.

Mon très cher oncle,

...J'espère que la Question d'Orient se terminera d'une façon satisfaisante. D'après tous les rapports confidentiels que nous avons reçus de l'empereur de Russie, je crois pouvoir dire avec certitude que, bien qu'il ait traité le Sultan avec trop d'arrogance et de rudesse, il n'y a *aucun* changement dans sa manière de voir, ni *aucun désir quelconque*, de sa part, de s'approprier Constantinople ou quelqu'une de ses possessions, sans qu'il désire cependant voir l'Angleterre, la France, l'Autriche *ou la Grèce*, s'en emparer. Mais il est convaincu que la dissolution de

l'Empire ottoman est imminente, et en vérité je ne le crois pas. Les Russes nous accusent, parce que nous avons prêché la modération, d'être trop Français, et les Français d'être trop Russes!...

La reine Victoria au roi des Belges.

Palais de Buckingham, 21 février 1854.

Mon très cher oncle,

... Je crains que la guerre ne soit *tout à fait* inévitable. Nous avons appris que l'empereur Nicolas n'a pas donné de réponse favorable à *notre Frère* Napoléon, ce qui l'a vivement désappointé, car il s'attendait à obtenir de sérieux résultats. Il est à espérer que les dernières propositions ou tentatives faites par Buol (1) ne seront pas acceptées par la Russie, car elles ne sont *pas* acceptables pour la France et l'Angleterre. Si la Prusse et l'Autriche se mettaient avec nous, ce que j'espère, la guerre ne serait plus que locale... Nos superbes gardes s'embarquent demain. Albert a passé l'inspection hier...

L'empereur des Français à la reine Victoria (2).

Boulogne, le 8 septembre 1854.

Madame et bonne sœur,

La présence du digne époux de Votre Majesté dans le camp français est un fait de grande signification politique puisqu'il prouve l'union intime des deux pays, mais j'aime mieux aujourd'hui ne pas envisager le côté politique de cette visite et vous dire sincèrement combien j'ai été heureux de me trouver pendant quelques jours avec un Prince aussi accompli, un homme doué de qualités si séduisantes et de connaissances si profondes. Il peut être convaincu d'emporter avec lui mes sentimens de haute estime et d'amitié. Mais plus il m'a été donné d'apprécier le prince Albert, plus je dois être touché de la bienveillance qu'a eue Votre Majesté de s'en séparer pour moi quelques jours.

(1) Premier ministre autrichien et ministre des Affaires étrangères.

(2) L'empereur des Français avait établi un camp entre Boulogne et Saint-Omer et avait invité le prince Albert à lui rendre visite au début de l'été. Le Prince s'y était rendu.

Je remercie Votre Majesté de l'admirable lettre qu'elle a bien voulu m'écrire et des choses affectueuses qu'elle contenait pour l'Impératrice. Je me suis empressé de lui en faire part et elle y a été très sensible.

Je prie Votre Majesté de recevoir l'expression de mes sentimens respectueux et de me croire, de Votre Majesté, le bon frère.

La reine Victoria au roi des Belges.

Hull, 13 octobre 1854.

Mon très cher oncle,

... Nous sommes, ainsi que le pays, absorbé en ce moment par une seule pensée, nous n'avons qu'un *souci*, — la *Crimée*. Nous avons reçu tous les détails *très* intéressans et très *agréables* de la *splendide* et décisive victoire de l'Alma; hélas! elle fut sanglante aussi. Nos pertes sont sérieuses, — de nombreux morts et blessés, — mais ce devait être superbe de voir le *courage* et *l'ardeur* qui entraînaient mes nobles troupes. Les Russes s'attendaient à tenir sur leur position pendant trois semaines ; leurs pertes ont été terribles : — toute la garnison de Sébastopol était là. Depuis, l'armée a accompli une marche merveilleuse vers Balaclava, et le bombardement de Sébastopol est commencé. La conduite de lord Raglan est digne de celle du vieux Duc (Wellington). — Même sang-froid au milieu de la plus ardente mêlée. Nous tenons tous ces détails du jeune Burghersh (1) (un remarquablement beau garçon), un des aides de camp de lord Raglan qui était le porteur des dépêches et qui a pris part à la bataille. Je suis très *fière* de mes nobles soldats, que l'on me dit supporter les privations et les maladies qui ne les ont pas épargnés avec tant de courage et de bonne humeur...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 14 novembre 1854.

Mon très cher oncle,

Je suis tout à fait affligée de penser que j'oubliais de vous écrire, mais réellement *la tête me tourne*. Je suis si bouleversée

(1) Francis lord Burghersh, plus tard douzième comte de Westmoreland (1825-1891).

et agitée, et mon esprit est tellement absorbé par les nouvelles de la Crimée, que j'en arrive à oublier le reste, et, ce qui pis est, toutes choses me paraissent si confuses que je suis un piètre correspondant. Toute mon âme et tout mon cœur sont en Crimée. La conduite de mes *chères* et *nobles* armées est au-dessus de *tout éloge;* elles sont absolument héroïques et je ressens vraiment, à l'idée de posséder de tels soldats, une fierté qui n'est égalée que par la peine que me causent leurs souffrances. Nous savons maintenant que, le 6, a eu lieu une bataille rangée que nous avons remportée sur un beaucoup plus grand nombre d'ennemis, mais des deux côtés il y a eu de grosses pertes subies; les Russes ont été encore plus atteints que nous. Mais nous ne savons *rien* de plus, et c'est une situation terrible que de se trouver ainsi dans l'expectative. Et quand on pense aux nombreuses familles qui vivent dans l'*anxiété!* C'est affreux de songer à toutes ces malheureuses femmes et mères qui attendent qu'on leur fasse connaître le sort de ceux qui leur sont si proches et si chers! C'est un moment qui réclame bien du courage et de la patience...

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 27 février 1855.

Mon très cher oncle,

... Je suis d'avis que le voyage (1) que projette l'Empereur, — bien qu'il soit naturel de sa part de désirer le faire, — est très inquiétant. En fait, je ne vois pas comment les choses pourraient aller sans sa présence, sans parler du grand danger auquel il s'expose par-dessus le marché. J'avoue qu'on ne peut que trembler en y pensant, car *sa vie* a une *extrême importance*. J'espère encore que l'on pourra le détourner de ce projet, mais Walewski était dans tous ses états.

La reine Victoria à la princesse de Prusse.

Buckingham Palace, 4 mars 1855.

Chère Augusta,

La nouvelle inattendue de la mort de votre pauvre oncle, l'empereur Nicolas, nous est parvenue avant-hier à quatre

(1) L'empereur Napoléon III avait annoncé son intention d'aller en Crimée et d'assumer la conduite de la guerre.

heures. Quelques heures auparavant, nous avions appris que son état ne laissait plus d'espoir. La nouvelle est soudaine et très imprévue, et, naturellement, nous serions très désireuse d'avoir des détails. Sa mort, en un moment comme celui-ci, ne peut que nous produire une singulièrement forte impression; et seul, Celui qui sait tout peut prévoir quelles en seront les conséquences. Bien que l'Empereur soit mort, alors qu'il était notre ennemi, je n'ai pas oublié les jours heureux d'autrefois, et personne plus que moi n'a regretté qu'il ait provoqué cette triste guerre. C'est à vous que je dois demander d'exprimer à la pauvre Impératrice et à toute la famille mes condoléances très émues. Je ne puis le faire officiellement, mais vous, mon amie bien-aimée, vous pourrez certainement les transmettre à votre belle-sœur aussi bien qu'au nouvel Empereur, de manière à ne pas me compromettre. Je désire profondément et sincèrement exprimer ces sentimens. A votre chère et honorée mère, transmettez, je vous prie, mes condoléances pour la mort de son frère...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 17 avril 1855.

Mon très cher oncle,

Je sais que vous aurez la bonté de m'excuser si je ne vous fais pas la description de tout ce qui s'est passé et se passe... L'impression est très favorable (1). Il y a un grand charme dans les manières calmes et franches de l'Empereur, et *elle* est très agréable, très gracieuse et fort simple, mais bien délicate. Elle *est* certainement extrêmement jolie, d'une beauté peu banale. L'Empereur parla de vous très aimablement. Le public les reçut avec un *immense* enthousiasme...

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 19 avril 1855

Mon très cher oncle,

Je n'ai pas un moment à moi, étant naturellement absolument absorbée par mes hôtes impériaux, avec lesquels je me plais

(1) L'empereur et l'impératrice des Français arrivèrent le 16 avril pour rendre visite à l'Angleterre.

beaucoup et qui réellement se conduisent avec le plus grand tact. L'investiture s'est très bien passée, et aujourd'hui, nous venons de Windsor, l'enthousiasme des milliers de gens qui l'acclament dans la Cité était indescriptible. Il est enchanté. Depuis mon couronnement, à l'exception de l'ouverture de la grande Exposition, je ne me souviens de rien de semblable. Ce soir, nous allons en gala à l'Opéra. En hâte, toujours votre nièce dévouée.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 24 avril 1855.

Mon très cher oncle,

... La grande visite est finie, tel un rêve brillant et heureux, et j'espère que l'effet produit sur nos visiteurs sera excellent et ne s'effacera pas de sitôt : ils ont vu dans notre réception et celle de la nation rien d'*artificiel*, mais un accueil chaleureux et sincère fait à un fidèle et sûr allié. Je crois que cette visite sera également très utile à la Belgique, car elle n'a pu qu'augmenter les sentimens d'amitié de l'Empereur envers mon cher oncle, et envers un pays auquel l'Angleterre prend un si vif intérêt...

L'empereur des Français à la reine Victoria.

Palais des Tuileries, le 25 avril 1855.

Madame et bonne sœur,

A Paris depuis trois jours, je suis encore auprès de Votre Majesté par la pensée, et mon premier besoin est de lui redire combien est profonde l'impression que m'a laissée son accueil si plein de grâce et d'affectueuse bonté. La politique nous a rapprochés d'abord, mais aujourd'hui qu'il m'a été permis de connaître personnellement Votre Majesté, c'est une vive et respectueuse sympathie qui forme désormais le véritable lien qui m'attache à elle. Il est impossible, en effet, de vivre quelques jours dans votre intimité sans subir le charme qui s'attache à l'image de la grandeur et au bonheur de la famille la plus unie. Votre Majesté m'a aussi bien touché par ses prévenances délicates envers l'Impératrice, car rien ne fait plus de plaisir que de voir la personne qu'on aime devenir l'objet d'aussi flatteuses attentions.

Je prie Votre Majesté d'exprimer au prince Albert les senti-

mens sincères que m'inspire sa franche amitié, son esprit élevé et la droiture de son jugement.

J'ai rencontré à mon retour à Paris bien des difficultés diplomatiques et bien d'autres intervenant au sujet de mon voyage en Crimée. Je dirai en confidence à Votre Majesté que ma résolution de voyage s'en trouve presque ébranlée. En France, tous ceux qui possèdent sont bien peu courageux!

Votre Majesté voudra bien me rappeler au souvenir de sa charmante famille et me permettre de lui renouveler l'assurance de ma respectueuse amitié et de mon tendre attachement. De Votre Majesté, le bon frère.

La reine Victoria à l'empereur des Français.

Buckingham Palace, le 27 avril 1855.

Sire et mon cher frère,

Votre Majesté vient de m'écrire une bien bonne et affectueuse lettre que j'ai reçue hier et qui m'a vivement touchée. Vous dites, Sire, que vos pensées sont encore auprès de nous; je puis vous assurer que c'est bien réciproque de notre part, et que nous ne cessons de repasser en revue et de parler de ces beaux jours que nous avons eu le bonheur de passer avec vous et l'Impératrice et qui se sont malheureusement écoulés si vite. Nous sommes profondément touchés de la manière dont Votre Majesté parle de nous et de notre famille, et je me plais à voir dans les sentimens que vous témoignez un gage précieux de plus pour la continuation de ces relations si heureusement et si fermement établies entre nos deux pays.

Permettez que j'ajoute encore, Sire, combien de prix j'attache à l'entière franchise avec laquelle vous ne manquez d'agir envers nous en toute occasion, et à laquelle vous nous trouvez toujours prêts à répondre, bien convaincus que c'est le moyen le plus sûr pour éloigner tout sujet de complication et de malentendu entre nos deux Gouvernemens vis-à-vis des graves difficultés que nous avons à surmonter ensemble.

Depuis le départ de Votre Majesté, les complications diplomatiques ont augmenté bien péniblement, et la position est assurément devenue bien difficile, mais le Ciel n'abandonnera pas ceux qui n'ont d'autre but que le bien du genre humain.

J'avoue que la nouvelle de la possibilité de l'abandon de

votre voyage en Crimée m'a bien tranquillisée, parce qu'il y avait bien des causes d'alarmes en vous voyant partir si loin et exposé à tant de dangers. Mais, bien que l'absence de Votre Majesté en Crimée soit toujours une grande perte pour les opérations vigoureuses dont nous sommes convenus, j'espère que leur exécution n'en sera pas moins vivement poussée par nos deux Gouvernemens.

Le Prince me charge de vous offrir ses plus affectueux hommages, et nos enfans, qui sont bien flattés de votre gracieux souvenir, et qui parlent beaucoup de votre visite, se mettent à vos pieds.

Avec tous les sentimens de sincère amitié et de haute estime, je me dis, Sire et cher frère, de V. M. I. la bonne sœur.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 1er mai 1855.

Mon très cher oncle,

...*L'attentat* (1) contre l'Empereur vous aura peiné autant que nous? Il m'a indignée *d'autant plus* que nous avions *veillé* sur lui avec tant de soin pendant qu'il était avec nous.

Nous apprenons qu'en France cette tentative criminelle a produit une immense sensation, et beaucoup de *ses ennemis* politiques, dit-on, l'acclamèrent chaleureusement quand il rentra aux Tuileries. Comme vous le dites, il est *très personnel*, et il est certain que l'amabilité qu'on lui *témoigne*, à lui *personnellement*, produit un effet *durable* sur son esprit particulièrement sensible à l'*affection*. Un autre trait de son caractère est qu'*il ne fait pas de phrases*, et ce qu'il dit est le résultat de profondes réflexions. Je vous envoie ici (*tout à fait confidentiellement*) la copie d'une lettre fort cordiale qu'il m'a écrite et qui, j'en suis sûre, est *parfaitement sincère*. Il a été beaucoup *plus* touché de la manière simple et aimable dont nous les avons traités tous deux *que* des hommages et de la pompe extérieure.

Veuillez me la retourner quand vous l'aurez lue.

Je suis sûre que l'Impératrice vous plaira; et ce n'est pas tant qu'elle soit très belle, mais elle a énormément de grâce, d'élégance, de charme et de *naturel*. Ses manières sont exquises, elle

(1) Un Italien, Giacomo Pianori, tira deux fois sur lui, le 29 avril, aux Champs-Élysées où il se promenait à cheval; l'Empereur ne fut pas blessé.

a un très joli profil et une taille admirable et particulièrement *distingués*.

Vous serez, comme moi, enchanté de l'abandon du voyage en Crimée, bien que je croie qu'au point de vue de la campagne, c'eût été une bonne chose...

Memorandum par la reine Victoria.

Buckingham Palace, 2 mai 1855.

La récente visite que vient de faire ici l'empereur Napoléon III est une très curieuse page d'histoire et inspire de nombreuses réflexions. Un concours remarquable de circonstances a déterminé l'alliance très étroite qui unit maintenant l'Angleterre et la France, qui furent pendant tant de siècles des ennemies et des rivales acharnées, et c'est sous le règne de l'Empereur actuel, le neveu de notre plus grand adversaire, qui porte le même nom, que se produit cette réconciliation, provoquée presque entièrement par la politique de feu l'empereur de Russie, qui se considérait comme le chef de l'Alliance européenne contre la France !

En réfléchissant au caractère de l'empereur Napoléon, et à l'idée que je m'en fais, les pensées suivantes se présentent à mon esprit :

L'Empereur *est* un homme très *extraordinaire*, avec de très grandes qualités avérées, il doit avoir sans aucun doute, — je pourrais même presque dire un homme mystérieux. Évidemment il possède un *courage indomptable*, une *fermeté de dessein inébranlable*, de la *confiance en lui-même*, de la *persévérance*, et une *grande discrétion;* j'ajouterai encore une grande confiance en ce qu'il appelle son *étoile :* il rattache les présages et les incidens à sa future destinée avec une foi, qui est presque romanesque; — et en même temps, il est doué d'un merveilleux *empire sur lui-même*, d'un grand *calme*, on peut même dire d'une grande *douceur* et d'une *puissance de séduction*, qui est *très vivement* ressentie par tous ceux qui vivent davantage dans son intimité.

Jusqu'à quel point est-il influencé par le sentiment *moral* de ce qui est *juste*, ou ne l'est-il pas, c'est bien difficile à dire. D'un côté, ses tentatives de Strasbourg et de Boulogne, cette dernière surtout, après avoir solennellement promis au roi des Français de ne plus rentrer en France et de ne plus recommencer, il sonna publiquement ses sujets de se rallier autour du successeur de Napoléon ; le *Coup d'État* de décembre 1851 suivi

d'une... sévère répression, de la confiscation des biens de cette malheureuse famille d'Orléans, porteraient à croire que cette influence de l'idée morale est nulle. D'un autre côté, son amabilité et sa reconnaissance envers tous ceux, en haut ou en bas de l'échelle sociale qui lui ont manifesté de l'amitié ou ont vécu à ses côtés, et sa conduite loyale et sûre envers nous, pendant la lutte très difficile et inquiétante que nous avons soutenue durant une année et demie, montrent qu'il possède des sentimens pleins de noblesse et de droiture.

J'ai l'impression qu'il a accompli tous ces actes en apparence inexcusables, invariablement guidé par l'idée qu'il *accomplissait* la *destinée*, que Dieu lui a *imposée*, et que, bien que cruels et durs par eux-mêmes, ces actes étaient *nécessaires* pour arriver au but qu'il *se* considérait comme *désigné* pour atteindre. Il n'a *point* agi avec cruauté ou injustice de *gaîté de cœur*, car il est impossible de le connaître sans voir qu'il a beaucoup d'amabilité, de bonté et d' honnêteté. Un autre trait remarquable de son caractère est que tout ce qu'il dit ou exprime est le *résultat* de mûres réflexions, de desseins arrêtés, et non pas simplement *des phrases de politesse* (1). Donc, quand nous lisons les expressions dont il s'est servi dans son discours à la Cité, nous pouvons être sûrs qu'il *pense* ce qu'il dit, et en conséquence j'ai grande confiance qu'il se conduira vis-à-vis de nous avec droiture et fidélité. Il ne m'est pas possible de dire s'il est très versé en histoire. Je serais plutôt portée à croire qu'il ne l'est pas, du moins au point de vue *général*, car il doit être et est probablement très au courant de l'histoire de son propre pays, et certainement il connaît tout à fait à fond celle de l'Empire, car il s'est donné comme études spéciales de méditer et de réfléchir sur les actes et les desseins de son grand oncle. Il a beaucoup pratiqué la littérature allemande, pour laquelle il semble avoir une sympathie très partiale. On dit, et j'incline à le croire, qu'il ne lit que fort peu, et que même les dépêches de ses ministres à l'étranger ne lui passent pas sous les yeux, car il a exprimé sa surprise en apprenant que je les feuilletais journellement. Il paraît être singulièrement ignorant de tout ce qui ne touche pas à la branche de ses études *spéciales*, et est très mal renseigné par ceux qui l'entourent.

(1) En français dans le texte. (N. d. t.)

Si on le comparait au pauvre roi Louis-Philippe, je dirais que le Roi possédait des connaissances étendues sur toutes choses. Il avait une énorme expérience des affaires publiques et une grande activité d'esprit. L'Empereur a beaucoup de jugement et une plus grande fermeté de dessein, mais aucune habitude des affaires politiques, et aucune application intellectuelle. De même que le feu Roi, il est doué d'une imagination fertile.

Une autre grande différence entre le roi Louis-Philippe et l'Empereur est que le pauvre Roi était *absolument Français* de caractère : il avait toute la vivacité et la loquacité de ce peuple, tandis que l'Empereur est aussi *peu Français* que possible, et ressemble beaucoup plus à un *Allemand*... Comment pourrait-on espérer que l'Empereur puisse avoir quelque *expérience* des *affaires publiques*, étant donné que, il y a six ans, il vivait comme un pauvre exilé, qu'il fut emprisonné durant quelques années, et ne prit jamais la part la plus insignifiante à la vie politique d'aucun pays ?

Il est donc très étonnant, presque incompréhensible qu'il ait montré ces dons d'homme d'État et tout ce tact merveilleux, dont il témoigne dans sa conduite et ses manières, et que beaucoup de fils de rois, nourris dans les palais et élevés au milieu des affaires, n'arrivent jamais à avoir. Je crois également qu'il serait incapable des ruses et des duperies du pauvre roi Louis-Philippe. Certes je garderai toujours un très vif souvenir de ce vieil et excellent ami de mon père, de ses aimables et charmantes qualités. Mais aussi, dans les grandes choses comme dans les petites, il prenait toujours plaisir à paraître plus habile et plus roué que les autres, souvent même quand il n'y avait aucun avantage à obtenir; témoin ces malheureuses négociations, qui eurent lieu au moment des mariages espagnols, et qui furent cause de sa chute et le perdirent de réputation aux yeux de l'Europe. D'un autre côté, je ne crois pas que l'empereur Napoléon hésiterait à employer la force, même pour une action injuste et tyrannique, s'il jugeait que l'*accomplissement de son destin* l'exige.

Je crois que le *grand avantage*, qui résultera de la récente visite de l'Empereur au point de vue de l'alliance permanente de l'Angleterre, d'une importance si vitale pour les deux pays, sera celui-ci, étant donné son caractère particulier et ses idées, qui sont très personnelles : la réception aimable, simple, chaleureuse, que nous lui avons faite nous-mêmes, le faisant

pénétrer dans le cercle intime de notre famille, est de nature à produire sur son esprit une impression durable. Il verra qu'il peut compter sur notre amitié et notre honnêteté envers lui et son pays, aussi longtemps qu'il nous demeurera fidèle. D'un caractère naturellement franc, il se rendra compte des avantages qu'il y a pour lui à rester loyal. S'il réfléchit à la chute de la précédente dynastie, il verra que la *principale* cause fut la violation d'engagemens pris... et, à moins que je ne me trompe beaucoup sur son caractère, il *évitera* certainement une pareille faute. Il ne faut pas oublier non plus que ses sentimens aimables envers nous, et par conséquent envers l'Angleterre dont les intérêts sont *inséparables* des nôtres, doivent s'affirmer davantage quand on se rappelle que *nous* sommes presque les seules personnes de son rang, avec lesquelles il ait pu vivre sur le pied de l'intimité, donc les seules avec lesquelles il puisse parler librement et sans réserve, ce que naturellement il ne saurait faire avec ses inférieurs. Lui et l'Impératrice doivent se sentir extrêmement isolés, ne peuvent avoir confiance dans les seuls parens qu'ils aient près d'eux en France, entourés de courtisans et de serviteurs qui, par crainte ou intérêt, leur dissimulent toujours la vérité. En conséquence, il est naturel de croire qu'il ne se séparera pas volontiers de ceux qui, comme nous, ne se font pas scrupule de lui faire connaître les faits réels, et sont, dans leur conduite, toujours guidés par la justice et l'honnêteté, d'autant plus qu'on considère qu'il a toujours été un amoureux de la vérité. J'irai même encore plus loin et je crois qu'il est en notre pouvoir de le *maintenir* dans le droit chemin, de le protéger contre l'extrême légèreté, l'amour du changement et, jusqu'à un certain point, le manque d'honnêteté de ses propres serviteurs et de son pays. Nous ne perdrons jamais l'occasion de réprimer dès le début toute tentative de la part de ses agens ou de ses ministres pour nous duper. Nous le mettrons au courant des faits en toute franchise et lui demanderons d'agir de même vis-à-vis de nous s'il croit avoir à se plaindre. C'est ce que nous avons fait jusqu'ici, et comme lui seul réincarne la France, il devient extrêmement important d'encourager, par tous les moyens en notre pouvoir, ces relations loyales, qui, je dois le dire, ont existé entre lui et lord Cowley pendant ces derniers dix-huit mois, et qui existent entre nous, depuis que nous nous connaissons personnellement.

Comme je l'ai déjà dit, les paroles qui tombent de ses lèvres sont toujours le résultat de profondes réflexions et constituent une partie des plans qu'il a conçus lui-même et qu'il entend mettre à exécution. Par conséquent, je serais disposée à attacher une grande importance aux quelques mots qu'il a prononcés immédiatement après l'investiture de l'ordre de la Jarretière : « *C'est un lien de plus entre nous, j'ai prêté serment de fidélité à Votre Majesté et je le garderai soigneusement. C'est un grand événement pour moi, et j'espère pouvoir prouver ma reconnaissance envers Votre Majesté et son pays* (1). » Dans une lettre que, dit-on, il a envoyée à M. F. Campbell, le traducteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Thiers, en retournant les épreuves dans le courant de 1847, il aurait écrit : « Espérons que le jour viendra où je pourrai réaliser les intentions de mon oncle en unissant les intérêts et la politique de la France par une alliance indissoluble. Cet espoir me soutient et m'encourage. Il m'empêche de me plaindre des revers de fortune subis par ma famille. »

Si ce sont là réellement ses paroles, il est certain qu'il agit conformément à elles depuis qu'avec une main de fer, il dirige les destinées des Français, le plus versatile des peuples. Le fait d'avoir écrit ces lignes au moment où Louis-Philippe avait réalisé tous ses désirs et paraissait plus sûr que jamais de conserver le trône de France, témoigne d'une confiance tranquille dans son destin, et dans la réalisation d'espoirs entretenus dès son enfance, qui confine au surnaturel.

Telles sont quelques-unes des réflexions qui nous ont été suggérées par l'observation et la connaissance du caractère de cet homme très extraordinaire, au sort duquel sont intimement liés non seulement les intérêts de notre pays, mais encore ceux de toute l'Europe. Je suis curieuse de savoir si le temps confirmera la justesse de mon opinion et de mon jugement.

La reine Victoria au roi des Belges.

Saint-Cloud, 23 août 1855.

Mon très cher oncle,

Je n'ai pas l'intention de vous envoyer une description ni rien qui y ressemble... Je ne veux que vous donner en quelques mots mon impression.

(1) En français dans le texte. (N. d. t.)

Je suis *ravie*, *enchantée*, *amusée*, *intéressée*, et je crois que je n'ai jamais rien vu de plus *beau* ni de plus gai que Paris, ou de plus splendide que tous les Palais. La façon dont nous sommes accueillis est extrêmement flatteuse, car elle est enthousiaste et vraiment aimable au plus haut degré. Le maréchal Magnan, que vous connaissez bien, m'a dit que l'accueil que l'on me fait *tous les jours ici* est plus splendide et plus enthousiaste qu'aucun de ceux que reçut Napoléon, même au retour de ses victoires! Notre entrée dans Paris a été une scène absolument *feënhaft :* il serait difficile de voir ailleurs quelque chose de semblable; c'était tout à fait *écrasant;* les décorations, les illuminations étaient prodigieuses. Il y avait une foule immense, et 60 000 soldats formaient la haie depuis la gare de Strasbourg jusqu'à Saint-Cloud, dont 20 000 gardes nationaux venus de très loin pour me voir.

L'Empereur a fait des merveilles pour Paris et le Bois de Boulogne. Tout est superbement *monté* à la Cour, *très* paisible, et un ordre parfait règne partout. Je dois dire que nous avons été tous les deux frappés de la différence entre l'époque d'aujourd'hui et celle du pauvre Roi, où il y avait tant de bruit, de confusion et de remue-ménage. Nous avons été à l'Exposition de Versailles, qui est splendide et magnifique, et au Grand Opéra, où l'accueil et la manière dont on chanta le « God save the Queen » furent extraordinaires. Hier, nous sommes allés aux Tuileries; aujourd'hui, nous avons *théâtre ici* (1), et ce soir, grand bal à l'Hôtel de Ville. On m'a demandé de donner *mon nom* à une nouvelle rue que nous avons inaugurée.

La chaleur est forte, mais nous jouissons d'un temps splendide, et, bien que le soleil soit beaucoup plus brillant qu'en Angleterre, l'air est certainement *plus léger* que le nôtre, et je n'ai pas mal à la tête.

Ce sont les *Zouaves* (1) qui montent ici la garde, et vous ne pouvez rêver de plus beaux hommes; les *Cent-Gardes* (1) sont également superbes.

Nous avons été en voiture, dimanche, jusqu'au pauvre Neuilly, l'Empereur et l'Impératrice nous l'ayant eux-mêmes proposé. Ce fut un bien *triste spectacle :* tout est en ruines. Au *Grand Trianon*, nous avons vu la jolie chapelle où fut mariée la

(1) En français dans le texte. (N. d. t.)

pauvre Marie, et, aux Tuileries, le cabinet où le Roi signa sa fatale abdication. Je souhaite que *vous* ayez occasion de dire à la pauvre Reine qu'ici nous avons beaucoup pensé à elle et à sa famille, que nous avons visité les endroits qui les touchent de près, et que nous avons vivement admiré les grands travaux du Roi à Versailles, qui ont été laissés *absolument intacts*. Vraiment l'Empereur, en ceci comme en toutes choses, a montré un *grand* tact et d'excellens sentimens ; d'ailleurs, il parle du Roi sans aucune amertume.

Je me propose de visiter, c'est encore *lui* qui me l'a offert, la chapelle de Saint-Ferdinand ; j'espère que vous n'oublierez pas de le dire à la Reine...

Les enfans sont tout à fait épris de l'Empereur, qui est si bon pour eux. Avec sa tranquillité et sa douceur, il *est très séduisant*. Il a véritablement de très bonnes manières, et lui et la chère et *si* charmante Impératrice font à merveille les honneurs, très gracieusement, et sont pleins de toutes sortes d'attentions...

Au lieu de quelques mots promis, je vois que je vous écris une longue lettre, mais il faut que je m'arrête...

Comme cet endroit est beau et porte à la joie ! Toujours votre nièce dévouée.

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 29 août 1855.

Mon très cher oncle,

Nous voilà de nouveau ici après les dix plus *agréables*, *intéressantes* et triomphales journées que j'aie jamais passées. Véritablement il est *très* flatteur d'avoir reçu d'un peuple aussi *difficile* que les Français un accueil si chaleureux et si aimable, sans que rien vienne en troubler l'harmonie ; c'est *plein* de promesses pour l'avenir. L'armée paraissait également très bien disposée à notre égard, et fut très cordiale.

En résumé, l'union *complète* des deux pays est signée et scellée de la manière la plus satisfaisante et la plus sérieuse, car c'est *non seulement* l'union des deux Gouvernemens, des deux Souverains, mais c'est celle des *deux nations !* Albert vous aura dit quel extraordinaire concours de circonstances a contribué à ce que tout fût si intéressant et se passât de façon si satisfai-

sante. Je ne pourrais réellement vous donner *qu'une* faible idée des splendeurs de la *fête* de Versailles : cela dépasse tout ce que l'on peut imaginer ! J'ai conçu une *grande* affection pour l'Empereur, et je crois qu'il y a réciprocité, car il nous a témoigné une confiance, dont nous ne pouvons nous sentir que très flattés, et il s'est entretenu avec nous de tous les sujets, même les plus délicats. Je ne lui trouve aucune rancœur personnelle envers les Orléans. Il n'a rien détruit de ce que le Roi avait fait, pas même la gymnastique des enfans à Saint-Cloud, et il témoigna de très bons et très jolis sentimens en nous menant voir le monument du pauvre Chartres, qui est superbe. Son tact et sa bonté ne peuvent pas être surpassés. Je dois terminer en grande hâte et vous en dirai plus long un autre jour.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Balmoral, 11 septembre 1855.

Mon très cher oncle,

Le grand événement vient enfin de se produire : *Sébastopol est pris !* Nous en avons reçu la nouvelle ici, hier soir, alors que nous étions tranquillement assis autour de la table après dîner. Nous avons fait ce que nous pouvions pour célébrer cette victoire, mais ce fut bien peu de chose, car à mon grand regret, nous n'avions pas *un* soldat, aucun orchestre, rien en un mot qui nous permît une démonstration quelconque. Nous avons dû nous contenter d'allumer un *feu de joie* à la mode écossaise sur le haut de la colline en face de notre maison; les matériaux en avaient été assemblés, l'année dernière, quand la nouvelle prématurée de la chute de Sébastopol vint décevoir tout le monde; ils avaient été laissés *tels que*, et nous les avons retrouvés intacts à notre retour !

Samedi soir, nous avions appris la destruction d'un navire russe; dimanche matin, celle d'un second ; hier matin, la chute de la Tour de Malakoff, — *puis celle de Sébastopol !* Nous avions échoué contre le Redan le 8, et je crains que nous ayons perdu beaucoup de monde. Cependant, nos pertes *quotidiennes* dans les tranchées étaient devenues si sérieuses que, quelles que soient celles que nous avons pu subir dans l'assaut final, elles ne sauraient leur être comparées. Cet événement va combler de joie mon

frère et fidèle allié — et *ami*, Napoléon III ; je puis bien l'ajouter, car nous sommes en vérité d'*excellens amis*...

Nous attendons le prince Fritz Wilhelm de Prusse (1) qui vient nous rendre visite ici vendredi.

La reine Victoria au roi des Belges.

Balmoral, 22 septembre 1855.

Mon très cher oncle,

Je profite de votre propre messager pour *vous* confier, à *vous seul*, en vous priant de ne pas même l'annoncer à vos enfans, que *nos* vœux, au sujet du futur mariage de Wicky (2), *viennent* de se réaliser de la manière la *plus flatteuse* et la plus *satisfaisante*.

Jeudi, le 20, après déjeuner, Fritz Wilhelm nous dit qu'il souhaitait nous parler d'un sujet, dont ses parens, il le savait, ne nous avaient jamais entretenus; il *désirait entrer dans notre famille ;* depuis longtemps il y pensait; il avait l'assentiment absolu et l'approbation de ses parens et du Roi, et que, trouvant Vicky si *allerliebst*, il ne voulait pas tarder davantage à nous soumettre sa proposition. Je n'ai *pas* besoin de vous dire avec *quelle* joie, *pour* notre part, *nous* avons accepté. Mais l'enfant ne saura rien avant sa confirmation, qui aura lieu à Pâques. A ce moment, le Prince reviendra, et, suivant son désir, lui fera part lui-même de son sentiment, et je ne doute guère, ou plutôt je ne doute nullement, qu'elle n'*accepte* avec bonheur. C'est un bon, excellent, charmant garçon, auquel nous donnerons notre chère enfant en toute confiance. Ce qui nous plaît énormément, c'est de voir qu'il est vraiment enchanté de se trouver avec Wicky.

Amitiés affectueuses d'Albert. J'espère que *vous* donnerez *votre* bénédiction à cette alliance, comme vous l'avez accordée à la nôtre. Toujours votre nièce et enfant dévouée.

(1) Fils unique du prince de Prusse, plus tard l'empereur Frédéric III.
(2) La princesse Victoria, qui épousa le prince Frédéric de Prusse.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 5 décembre 1855.

Mon très cher oncle,

J'ai de nombreuses excuses à vous faire, pour ne pas vous avoir écrit, puis remercié de votre aimable lettre du 30 ; mais vendredi et samedi, mon temps a été absolument pris par mon *Royal* Frère, le roi de Sardaigne (1), et j'ai dû réparer le temps perdu ces jours derniers. Il nous quitte demain à une heure extraordinaire, — quatre heures du matin (ainsi que vous l'avez fait une fois ou deux), — car il désire être à Compiègne demain soir, et mardi à Turin. Il est *eine ganz besondere-abenteuerliche Erscheinung*, et ses manières, son attitude surprennent extraordinairement quand on le voit pour la première fois ; mais, comme le dit Aumale, *il faut l'aimer quand on le connaît bien*. Il est très franc, ouvert, juste, loyal et tolérant et possède un sûr bon sens. Il ne manque jamais à sa parole, et l'on peut compter sur lui, mais il est bizarre et extravagant, aime à courir les aventures et les dangers, et exagère cette manière de parler étrange, brève et rude, qui était celle de son pauvre frère. En société, il est sauvage, ce qui le rend encore plus brusque. N'étant jamais sorti de son pays, ni même dans le monde, il ne sait que dire aux nombreuses personnes qu'on lui présente ici, ce qui est, il est vrai, je le sais par expérience, une des choses les plus odieuses qui existent. Il a un sincère attachement pour la famille d'Orléans, surtout pour Aumale, et il sera pour eux un ami sûr en même temps qu'un bon conseiller. Aujourd'hui, il recevra l'Ordre de la Jarretière. Il ressemble davantage à un chevalier ou à un roi du moyen âge qu'à un quelconque de nos contemporains.

L'empereur des Français à la reine Victoria.

Tuileries, 14 janvier 1856.

Madame et chère sœur,

Votre Majesté m'ayant permis de lui parler à cœur ouvert toutes les fois que des circonstances graves se présenteraient, je

(1) Le roi Victor-Emmanuel.

viens aujourd'hui profiter de la faveur qu'elle a bien voulu m'accorder.

Je viens de recevoir aujourd'hui la nouvelle de la réponse de la Russie à l'ultimatum de Vienne, et avant d'avoir manifesté mon impression à qui que ce soit, pas même à Walewski, je viens la communiquer à Votre Majesté pour avoir son avis.

Je résume la question. La Russie accepte tout l'ultimatum autrichien, sauf la rectification de frontière de la Bessarabie et sauf le paragraphe relatif aux conditions *particulières* qu'elle déclare ne pas connaître. De plus, profitant du succès de Kars, elle s'engage à rendre cette forteresse et le territoire occupé en échange des points que nous possédons en Crimée, et ailleurs.

Dans quelle position allons-nous nous trouver? D'après la convention, l'Autriche est obligée de retirer son ambassadeur, et nous, nous poursuivons la guerre ! Mais dans quel but allons-nous demander à nos deux pays de nouveaux sacrifices d'hommes et d'argent ? Pour un intérêt purement autrichien et pour une question qui ne consolide en rien l'Empire ottoman.

Cependant, nous y sommes obligés et nous ne devons pas avoir l'air de manquer à nos engagemens. Nous serions donc placés dans une alternative bien triste, si l'Autriche elle-même ne semblait pas déjà nous inviter à ne point rompre toute négociation. Or, en réfléchissant aujourd'hui à cette situation, je me disais : Ne pourrait-on pas répondre à l'Autriche ceci : La prise de Kars a tant soit peu changé nos situations ; puisque la Russie consent à évacuer toute l'Asie Mineure, nous nous bornons à demander pour la Turquie, au lieu de la rectification de frontières, les places fortes formant *tête de front* sur le Danube, telles que Ismail et Kilia. Pour nous, nous demandons, en fait de conditions particulières, l'engagement de ne pas rétablir les forts des îles d'Aland et une amnistie pour les Tartares. Mon sentiment est qu'à ces conditions-là, la paix serait très désirable ; car sans cela je ne puis m'empêcher de redouter l'opinion publique quand elle me dira : « Vous aviez obtenu le but réel de la guerre, Aland était tombé et ne pouvait plus se relever, Sébastopol avait eu le même sort, la flotte russe était anéantie, et la Russie promettait non seulement de ne plus la faire reparaître dans la Mer-Noire, mais même de ne plus avoir d'arsenaux maritimes sur toutes ses rives ; la Russie abandonnait ses conquêtes dans l'Asie Mineure, elle abandonnait son protectorat dans les principautés,

son action sur le cours du Danube, son influence sur ses coreligionnaires sujets du Sultan, etc. Vous aviez obtenu tout cela, non sans d'immenses sacrifices, et cependant vous allez les continuer, compromettre les finances de la France, répandre ses trésors et son sang; et pourquoi? pour obtenir quelque landes de la Bessarabie !!! »

Voilà, Madame, les réflexions qui me préoccupent; car autant je crois être dans le vrai pour inculquer mes idées à mon pays et pour lui faire partager ma persuasion, autant je me sentirais faible si je n'étais pas sûr d'avoir raison ni de faire mon devoir.

Mais, ainsi que je l'ai dit en commençant à Votre Majesté, je n'ai communiqué ma première impression qu'au duc de Cambridge, et autour de moi au contraire j'ai dit qu'il fallait continuer la guerre. J'espère que Votre Majesté accueillera avec bonté cette lettre écrite à la hâte et qu'elle y verra une nouvelle preuve de mon désir de m'entendre toujours avec elle avant de prendre une résolution...

La reine Victoria au comte de Clarendon.

Château de Windsor, 15 janvier 1856.

... La Reine enverra ce soir sa lettre adressée à l'Empereur, afin qu'elle soit transmise à Paris. Elle la remettra *ouverte* à lord Clarendon qui la scellera et l'enverra après l'avoir lue.

La Reine ne peut pas céler à lord Clarendon *ses* sentimens et *ses* vœux à l'égard de cette question de guerre. Ils ne *peuvent pas* être pour la paix *en ce moment*, car elle est *convaincue* que son pays n'aurait *pas* aux yeux de l'Europe le prestige qu'il *devrait* avoir, et que la Reine est certaine qu'il *aurait*, après la campagne de *cette* année. L'honneur et la gloire de sa chère armée lui *tiennent* plus au cœur que presque toute autre chose, et elle ne peut pas *supporter* la pensée que « l'échec du Redan » soit notre *dernier fait d'armes*, et il lui en coûterait beaucoup plus qu'elle ne peut le dire de conclure la paix sur cette défaite. Cependant, il faut faire ce qui sera le meilleur et le plus sage.

La Reine ne peut arriver à se persuader que les Russes soient le moins du monde sincères, ou que la paix soit sur le point d'être conclue *maintenant*.

La reine Victoria à l'empereur des Français.

Château de Windsor, 15 janvier 1856.

Sire et cher frère,

La bonne et aimable lettre que je viens de recevoir de la main de Votre Majesté m'a causé un très vif plaisir. J'y vois une preuve bien satisfaisante pour moi que vous avez apprécié tous les avantages de ces épanchemens sans réserve, et que Votre Majesté en sent comme moi le besoin dans les circonstances graves où nous sommes. Je sens aussi toute la responsabilité que votre confiance m'impose, et c'est dans la crainte qu'une opinion formée et exprimée trop à la hâte pourrait nuire à la décision finale à prendre que je me vois obligée de différer pour le moment la réponse plus détaillée sur les considérations que vous avez si clairement et si consciencieusement développées. Cependant, je ne veux point tarder de vous remercier de votre lettre, et de vous soumettre de mon côté les réflexions qui me sont venues en la lisant. La réponse russe ne nous est pas encore arrivée ; nous n'en connaissons pas encore exactement les termes ; par conséquent, il serait imprudent de former une opinion définitive sur la manière d'y répondre, surtout comme le prince Gortschakoff paraît avoir demandé un nouveau délai du gouvernement autrichien, et de nouvelles instructions de Saint-Pétersbourg, et comme M. de Bourquency paraît penser que la Russie n'a pas dit son dernier mot. Nous pourrions donc perdre une chance d'avoir de meilleures conditions, en montrant trop d'empressement à accueillir celles offertes dans ce moment. Celles-ci arriveront peut-être dans le courant de la journée, ou demain, quand mon Cabinet sera réuni pour les examiner. Nous sommes au 15 ; le 18, les relations diplomatiques entre l'Autriche et la Russie doivent être rompues ; je crois que notre position vis-à-vis de la Russie sera meilleure en discutant ses propositions après la rupture et après en avoir vu les effets. En attendant, rien ne sera plus utile à la cause de la paix, que la résolution que vous avez si sagement prise de dire, à tous ceux qui vous approchent, qu'il faut continuer la guerre. Soyez bien sûr que, dans l'opinion finale que je me formerai, votre position et votre persuasion personnelle seront toujours présentes à mon esprit, et auront le plus grand poids...

Le duc de Cambridge à la reine Victoria.

Tuileries, 20 janvier 1856.

Ma chère cousine,

... J'ai transmis tous les messages et exécuté toutes les instructions contenues dans vos lettres, et j'espère qu'autant que cela m'a été possible, j'ai pu agir à votre entière satisfaction. D'un autre côté, je ne peux nier que les sentimens universellement exprimés ici ne soient en faveur de la conclusion rapide de la paix, et ne diffèrent si complètement de ceux que l'on éprouve en Angleterre, qu'il est extrêmement difficile de produire aucune impression dans le sens que nous souhaiterions. La France désire la paix plus que toute autre chose au monde, et ce sentiment n'est pas limité à Walewski et aux ministres, mais toutes les classes pensent de même. L'Empereur seul est raisonnable et sensé à cet égard, mais il se trouve dans une situation très pénible, qui l'affecte beaucoup. Le fait est que l'opinion publique a beaucoup plus d'influence et parle beaucoup plus haut ici qu'on ne se l'imagine en Angleterre. Sans aucun doute l'Empereur peut faire beaucoup de ce qu'il désire, mais cependant il lui est bien difficile d'aller contre un sentiment exprimé avec tant de force et dans toutes les occasions, sans nuire très sérieusement à sa propre position.

J'ai écrit très longuement à Clarendon sur ce sujet et lui ai expliqué les raisons qui me font désirer rentrer en Angleterre aussitôt que possible, maintenant que notre mission militaire est finie. Il est essentiel que je voie les membres du Gouvernement, que je leur fasse part de l'état réel des sentimens ici et des opinions de l'Empereur quant à la manière d'aplanir les difficultés. Cela ne peut être que communiqué de vive voix par une personne tout à fait au courant de l'état des affaires. Et il est probable qu'en ce moment je suis la personne la mieux qualifiée pour cela, en raison des circonstances particulières où je me suis trouvé pendant mon séjour ici, et c'est pour cette raison que je désire vivement rentrer en Angleterre sans retard. Il est donc dans mes intentions de partir avec mes collègues demain soir lundi; l'Empereur a approuvé ce projet et, d'ici là, il sera prêt à me dire ce qu'à ses yeux il vaudrait mieux faire, étant donné

son point de vue qu'il jugera être le plus profitable à tous, suivant sa manière d'envisager la question. Je crois qu'il est de mon devoir de vous communiquer ceci, et j'espère que vous approuverez ma détermination. J'ai l'honneur d'être, ma chère cousine, votre très dévoué cousin.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 29 janvier 1856.

... Les *négociations de la paix* occupent tout le monde ; *si* la Russie est *sincère*, elles aboutiront certainement à la paix, *sinon* nous *continuerons* la guerre avec une *nouvelle énergie*. Les souvenirs de ces dernières années rendent *très méfians*.

L'Angleterre n'a jamais dévié de sa ligne politique, elle est toujours *particulièrement désintéressée* et mue par le *seul désir* de voir l'Europe *libérée* des *prétentions dangereuses* et pleines *d'arrogance* de cette *puissance barbare* Russe, et de faire donner ces *garanties* pour *l'avenir*, qui nous donneront à nous-mêmes l'assurance que des événemens aussi *malencontreux* ne se *renouvelleront* plus.

Je vous répète maintenant ce que nous avons dit dès le début, et ce que j'ai *répété cent fois :* si la Prusse et l'Autriche avaient tenu à la Russie *un langage ferme et décidé* en 1853, nous n'aurions *jamais eu la guerre*.

Mille amitiés d'Albert. Toujours votre nièce dévouée.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 12 février 1856.

... La Conférence commencera d'ici peu. Lord Clarendon part pour Paris vendredi. *Nul* autre que lui ne peut être chargé de ces difficiles négociations. *Personne* ne peut dire *quel* en sera le résultat — et je ne veux pas en parler, car mes sentimens personnels sont *trop ardens* pour aborder ce sujet...

La reine Victoria à l'empereur des Français.

Buckingham Palace, 15 février 1856.

Sire et cher frère,

Mes commissaires pour le Conseil de guerre sont à peine re-

venus de Paris et notre plan de campagne est à peine arrêté que mes plénipotentiaires pour la Conférence de paix se mettent en route pour assister sous les yeux de V. M. à l'œuvre de pacification. Je n'ai pas besoin de vous recommander lord Clarendon, mais je ne veux pas le laisser partir sans le rendre porteur de quelques mots de ma part.

Quoique bien convaincue qu'il ne pourra, dans les discussions prochaines, s'élever de questions sur lesquelles il y aurait divergence d'opinions entre nos deux Gouvernemens, j'attache toutefois le plus haut prix à ce que l'accord le plus parfait soit établi avant que les conférences ne soient ouvertes; et c'est dans ce dessein que j'ai chargé lord Clarendon de se rendre à Paris quelques jours avant, afin qu'il pût rendre un compte exact des opinions de mon Gouvernement et jouir de l'avantage de connaître *à fond* la pensée de V. M.

J'éprouverai un sentiment d'intime satisfaction dans ce moment critique, et je le regarderai comme une preuve toute particulière de votre amitié, si vous voulez permettre à lord Clarendon de vous exposer personnellement mes vues et d'entendre les vôtres de votre propre bouche.

Les opérations de nos armées et de nos flottes combinées, sous un commandement divisé, ont été sujettes à d'énormes difficultés; mais ces difficultés ont été heureusement vaincues. Dans la diplomatie comme à la guerre, les Russes auront sur nous le grand avantage de l'unité de plan et d'action, et je les crois plus forts sur ce terrain que sur le champ de bataille; mais, à coup sûr, nous y resterons également victorieux, si nous réussissons à empêcher l'ennemi de diviser nos forces et de nous battre en détail.

Sans vouloir jeter un doute sur la sincérité de la Russie en acceptant nos propositions, il est impossible d'avoir à ce sujet une conviction pleine et entière. J'ai tout lieu de croire cependant que nul effort et nul stratagème ne seront négligés pour rompre, s'il était possible, ou au moins pour affaiblir notre alliance. Mais je repose à cet égard dans la fermeté de V. M. la même confiance qui saura détruire toutes ces espérances, que j'ai dans la mienne et dans celle de mes ministres. Cependant, on ne saurait attacher trop d'importance à ce que cette commune fermeté soit reconnue et appréciée dès le commencement des négociations, car de là dépendra, j'en ai la conviction, la solution, si

nous devons obtenir une paix dont les termes pourront être considérés comme satisfaisans pour l'honneur de la France et de l'Angleterre, et comme donnant une juste compensation pour les énormes sacrifices que les deux pays ont faits. Une autre considération encore me porte à attacher le plus haut prix à cet accord parfait, c'est que si, par son absence, nous étions entraînés dans une paix qui ne satisferait point la juste attente de nos peuples, cela donnerait lieu à des plaintes et à des récriminations qui ne pourraient manquer de fausser les relations amicales des deux pays au lieu de les cimenter davantage, comme mon cœur le désire ardemment.

D'ailleurs je ne doute pas un moment qu'une paix telle que la France et l'Angleterre ont le droit de la demander sera bien certainement obtenue par une détermination inébranlable de ne point rabaisser les demandes modérées que nous avons faites.

Vous excuserez, Sire, la longueur de cette lettre, mais il m'est si doux de pouvoir épancher mes sentimens sur toutes ces questions si importantes et si difficiles, avec une personne que je considère non seulement comme un allié fidèle, mais comme un ami sur lequel je puis compter en toute occasion, et qui, j'en suis sûre, est animé envers nous des mêmes sentimens.

Le Prince me charge de vous offrir ses hommages les plus affectueux, et moi je me dis pour toujours, Sire et cher frère, de V. M. I. la très affectionnée sœur et amie.

Lord Clarendon à la reine Victoria.

Paris, 30 mars 1856.

Lord Clarendon présente ses humbles devoirs à Votre Majesté et a humblement l'honneur de la féliciter à l'occasion de la signature de la paix qui a eu lieu cet après-midi. Sans aucun doute, une autre campagne aurait jeté encore plus de gloire sur les armes de Votre Majesté, et aurait permis à l'Angleterre d'imposer à la Russie des conditions différentes; mais si l'on met en parallèle le coût et les horreurs de la guerre, maux qui par eux-mêmes sont les plus grands, nous ne pouvons certifier que la victoire n'aurait pas été trop chèrement achetée. — La continuation de la guerre aurait été à peine possible avec ou sans la France. — Si nous étions parvenus à l'entraîner, ce n'est qu'avec

grande répugnance qu'elle nous aurait suivis, ses finances en auraient encore souffert davantage, elle n'aurait manifesté que de la mauvaise volonté et ne nous aurait donné qu'un concours sans énergie, et, à la première occasion, nous eût laissés dans l'embarras. Si nous avions continué la guerre seuls, la France aurait compris qu'elle agissait mesquinement envers nous, et, partant, ne nous en aurait haï que davantage, prête à devenir notre ennemie avec plus d'empressement que dans n'importe quelle circonstance; l'Angleterre aurait pu avoir contre elle alors une coalition de l'Europe à laquelle se seraient joints les États-Unis, trop heureux d'y adhérer, et de sérieuses conséquences auraient pu en résulter.

Néanmoins lord Clarendon ne voudrait pas faire une pareille assertion à la légère, mais il est convaincu que Votre Majesté peut se déclarer satisfaite de la situation occupée maintenant par l'Angleterre ; il y a six semaines, elle était des plus pénibles. Tout le monde, ligué contre nous suspectait nos motifs, dénonçait notre politique. Maintenant le sentiment universel est que nous sommes le seul pays capable, prêt, et décidé, s'il est nécessaire, à continuer la guerre; nous aurions pu empêcher la paix; mais ayant déclaré que nous consentions volontiers à accepter un traité conçu en termes honorables, nous avons agi honnêtement et avec un complet désintéressement suivant notre parole. Il est parfaitement reconnu également que les conditions de la paix auraient été différentes si l'Angleterre n'avait pas été aussi ferme, et naturellement tout le monde, *même ici*, est satisfait de ce que cette convention n'ait pas été déshonorante pour la France.

On ne plaidera point les circonstances atténuantes et on *n'exprimera point* de mécontentement. Ce serait un manque de sagesse et de dignité que d'agir ainsi avant que les conditions de la paix soient publiquement connues.

La reine Victoria au comte de Clarendon.

Château de Windsor, 31 mars 1856.

La Reine remercie beaucoup lord Clarendon de ses deux lettres de samedi et d'hier. Nous *le* félicitons du succès qui a couronné ses *efforts* pour obtenir la paix, car c'est à lui *seul* qu'elle est due de même que c'est à lui seul qu'est due la

position si digne qu'occupe le pays bien-aimé de la Reine, grâce à la politique loyale, ferme et désintéressée qu'il a suivie depuis les débuts de la crise.

Bien que la Reine s'habituât difficilement à l'idée de la paix, elle en a pris son parti, convaincue que la France n'aurait pas continué la guerre ou ne l'aurait continuée que d'une manière telle que nous n'aurions pu en espérer *aucune* gloire pour nous.

Nous en avons une preuve frappante dans le fait du général Pélissier qui n'a point obéi aux ordres de l'Empereur et n'a jamais pensé à occuper Sak. On *pourrait* bien le laisser entendre à l'Empereur... La Reine trouve que lord Palmerston est enchanté de la paix, bien qu'il ait lutté aussi longtemps que possible pour obtenir de meilleures conditions.

La reine Victoria à l'empereur des Français.

Palais de Buckingham, 3 avril 1856.

Sire et mon cher frère,

Votre Majesté me permettra de lui offrir toutes mes félicitations à l'occasion de la paix qui a été conclue sous vos auspices, et peu de jours seulement après l'heureux événement qui vous a donné un fils. Quoique partageant les sentimens de la plupart de mon peuple qui trouve que cette paix est peut-être un peu précoce, j'éprouve le besoin de vous dire que j'approuve hautement les termes dans lesquels elle a été conçue, comme un résultat qui n'est pas indigne des sacrifices que nous avons faits mutuellement pendant cette juste guerre, et comme assurant, autant que cela se peut, la stabilité de l'équilibre européen...

Le Prince me charge de vous offrir ses hommages les plus affectueux, et je me dis pour toujours, Sire et cher Frère, de Votre Majesté la bien affectionnée sœur et amie.

L'empereur des Français à la reine Victoria.

Paris, 12 avril 1856.

Madame et très chère sœur,

Votre Majesté m'a fait grand plaisir en me disant qu'elle était satisfaite de la conclusion de la paix, car ma constante préoccu-

pation a été, tout en désirant la fin d'une guerre ruineuse, de n'agir que de concert avec le gouvernement de Votre Majesté. Certes, je conçois bien qu'il ait été désirable d'obtenir encore de meilleurs résultats, mais était-ce raisonnable d'en attendre de la manière dont la guerre avait été engagée? J'avoue que je ne le crois pas. La guerre avait été trop lentement conduite par nos amiraux et nos généraux, et nous avions laissé le temps aux Russes de se rendre presque inexpugnables à Cronstadt comme en Crimée. Je crois donc que nous aurions payé trop chèrement sous tous les rapports les avantages que nous eussions pu obtenir. Je suis, pour cette raison, heureux de la paix, mais je suis heureux surtout que notre Alliance sorte intacte des conférences et qu'elle se montre à l'Europe aussi solide que le premier jour de *notre union*. Je prie le prince Albert de ne pas être jaloux de cette expression...

Je prie Votre Majesté de me rappeler au souvenir du prince Albert et de recevoir avec bonté l'assurance des sentimens de respectueuse amitié avec lesquels je suis, de Votre Majesté, le dévoué frère et ami.

L'empereur des Français à la reine Victoria.

Sans date, décembre 1858.

Madame et très chère sœur,

Le prince Frédéric-Guillaume m'a remis la lettre que Votre Majesté a bien voulu lui donner pour moi. Les expressions si amicales employées par Votre Majesté m'ont vivement touché, et quoique je fusse persuadé que la diversité d'opinion de nos deux gouvernemens ne pouvait en rien altérer vos sentimens à mon égard, j'ai été heureux d'en recevoir la douce confirmation. Le prince de Prusse nous a beaucoup plu et je ne doute pas qu'il ne fasse le bonheur de la Princesse Royale, car il me semble avoir toutes les qualités de son âge et de son rang. Nous avons tâché de lui rendre le séjour de Paris aussi agréable que possible, mais je crois que ses pensées étaient toujours à Osborne ou à Windsor.

Il me tarde bien que toutes les discussions relatives au Traité de Paix aient un terme, car les partis en France en profitent pour tenter d'affaiblir l'intimité de l'alliance. Je ne doute pas néan-

moins que le bon sens populaire ne fasse promptement justice de toutes les faussetés qu'on a répandues.

Votre Majesté, je l'espère, ne doutera jamais de mon désir de marcher d'accord avec son Gouvernement et du regret que j'éprouve quand momentairement (*sic*) cet accord n'existe pas.

En la priant de présenter mes hommages à S. A. R. la duchesse de Kent et mes tendres amitiés au Prince, je lui renouvelle l'assurance de la sincère amitié et de l'entier dévouement avec lesquels je suis, de Votre Majesté, le bon frère et ami.

Le comte de Clarendon au prince Albert.

20 mai 1857.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'informer Votre Altesse Royale que j'ai eu aujourd'hui une très longue et très intéressante conversation avec M. de Persigny. Il m'a parlé des différentes *utopies* de l'Empereur, de la conviction de Sa Majesté que l'Angleterre, la France et la Russie devraient entre elles *régler les affaires de l'Europe*, du *peu de cas*, qu'il fait de l'Autriche ou de toute autre puissance, et des différens petits griefs que Sa Majesté pense avoir contre le Gouvernement de la Reine, et dont l'importance a été exagérée par la malveillance ou la stupidité des personnes, qu'écoute plus ou moins l'Empereur.

M. de Persigny m'a dit aussi que, dans une conversation, à laquelle il avait eu soin de faire assister le comte Walewski, il avait solennellement prévenu l'Empereur qu'il courrait le plus grand danger à dévier tant soit peu de la voie de son véritable intérêt : l'alliance anglaise. Tous les souverains qui le flattent et le cajolent dans un intérêt personnel, le considèrent comme un aventurier, et ne croient pas plus à la stabilité de son trône ni à la durée de sa dynastie, qu'à des événemens d'une extrême improbabilité. Les Anglais, au contraire, qui jamais ne condescendent à flatter ni à cajoler qui que ce soit, mais qui cherchent l'intérêt de l'Angleterre, sont attachés à l'alliance française et à l'empereur des Français, parce qu'ils attachent une grande importance à des relations pacifiques avec la France. Ce pays est en effet le seul en Europe qui puisse porter atteinte à l'Angleterre, et, d'autre part, l'Angleterre est le seul pays qui soit à

même de nuire à la France. — La récente guerre avec la Russie n'a pas eu le moindre effet sur la France, si ce n'est de lui avoir coûté de l'argent. — Tandis qu'une guerre avec l'Angleterre ébranlerait toutes les parties de la France, chacune dans un sens particulier, et les dresserait toutes contre l'état de *l'ordre social*, et, dans ce bouleversement, l'Empire pourrait disparaître.

Il résulte de cette conversation et de plusieurs autres, que l'Empereur paraît désirer vivement venir en Angleterre rendre visite à la Reine dans l'intimité, si possible à Osborne, et au moment qui conviendrait le mieux à Sa Majesté. M. de Persigny affirme qu'il tient beaucoup à ce projet, y attache la plus grande importance : c'est aux yeux de l'Empereur le moyen d'*éclairer* ses propres idées, d'imprimer une direction à sa politique et d'empêcher par des communications personnelles avec la Reine, Votre Altesse Royale et le Gouvernement de Sa Majesté, ces dissensions et ces *mésintelligences* que l'Empereur craint de voir se produire faute de conversations.

Je crains qu'une telle visite ne soit pas très agréable à Sa Majesté, mais dans l'état d'esprit actuel de l'Empereur, et étant donné qu'évidemment il craint de voir mettre en doute, tant soit peu, *la stabilité* de l'alliance, je ne puis douter que l'on n'obtienne de bons résultats ou du moins que l'on n'évite beaucoup de mal en permettant à l'Empereur de présenter ses hommages à Sa Majesté, comme il l'a demandé.

J'ai discuté ce soir à ce sujet, après le Cabinet, avec lord Palmerston, qui partage tout à fait la manière de voir que j'ai pris la liberté d'exposer à Votre Altesse Royale.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, le très fidèle et dévoué serviteur de Votre Altesse Royale.

Le prince Albert au comte de Clarendon.

Osborne, 21 mai 1857.

Mon cher lord Clarendon,

J'ai montré votre lettre à la Reine, qui me prie de répondre en vous disant qu'elle sera naturellement prête à faire ce qui paraîtra le mieux dans l'intérêt de l'État. Nous serons donc disposés à recevoir l'Empereur avec ou sans l'Impératrice, ici, à Osborne, aussi simplement qu'il le désire. Ce moment-ci pour-

tant ne serait guère propice, en raison des réceptions et des soirées annoncées à Londres, des travaux du Parlement, de la saison qui bat son plein, et du peu de jours qui vont séparer la visite du Grand-Duc du retour de la Reine en ville. La seconde moitié de juillet, qui est l'époque à laquelle la Reine se trouvera ici comme de coutume, et qui est également la saison du yachting, pourrait paraître à l'Empereur le meilleur, étant le moins *forcé*.

Je ne doute pas qu'on ne tire grand bien de nouveaux rapports avec l'Empereur. La seule chose qui soit à craindre, c'est qu'il ne désire nous amener à sa manière de voir au sujet d'un remaniement de l'Europe, et qu'il soit désappointé de ce que nous ne soyons pas à même de donner notre assentiment à ses plans et à ses aspirations.

La reine Victoria au comte de Derby.

Château de Windsor, 13 janvier 1859.

Le Cabinet devant prochainement se réunir, et prendre une décision au sujet du budget de l'année courante, la Reine croit qu'il est de son devoir de faire part aux ministres de sa conviction absolue que, vu l'aspect actuel des affaires politiques en Europe, l'honneur, la puissance, la paix de ce pays ne seront à l'abri de toute atteinte que si les forces militaires et navales sont imposantes. Les efforts extraordinaires entrepris en France pour améliorer la flotte doivent nous inciter à faire tout notre possible pour maintenir notre supériorité sur mer dont notre vie même dépend. Dès maintenant, notre avance n'existerait pas, si la France venait à s'allier à une puissance ayant elle aussi une marine (1)...

L'Angleterre ne sera point écoutée en Europe, et sera impuissante à faire respecter la paix, — ce qui doit être son principal objectif dans les circonstances actuelles, — s'il est reconnu que ses ressources militaires sont d'une faiblesse méprisable. Enfin, si

(1) L'empereur des Français venait de prononcer des paroles de mauvais augure. Il dit à M. de Hübner, l'ambassadeur autrichien venu avec le corps diplomatique lui offrir les félicitations habituelles à l'occasion du nouvel an : « Je regrette que les relations entre nos deux Gouvernemens ne soient pas plus satisfaisantes: mais je vous demande d'assurer votre Empereur qu'elles n'altèrent en rien mes sentimens d'amitié envers lui. »

la guerre venait, pour un motif quelconque, à être déclarée en Europe, aucun homme d'État ne saurait affirmer, la Reine le craint, qu'il serait possible pour l'Angleterre d'espérer rester longtemps en dehors de l'action. En conséquence, pour la paix comme pour la guerre, une armée est nécessaire.

M. Otto Russell (1) *à M. Corbett* (2).

Rome, 14 janvier 1859.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur d'être reçu ce matin en audience privée par le Pape, au Vatican. Personne autre n'était présent.

Sa Sainteté, dont les manières à mon égard furent aimables et bienveillantes, me dit : « Vous succédez à un homme de bien (3), pour lequel j'ai une grande affection, et je regrette qu'il ait quitté Rome. Vous pouvez être ce qu'il fut, et nous deviendrons amis, mais je ne sais encore rien de vous, tandis que je connaissais M. Lyons depuis de nombreuses années. J'apprends qu'il va en Amérique, il trouvera beaucoup plus difficile de traiter les affaires avec les Américains qu'avec nous.

« Je suis très flatté d'apprendre que le prince de Galles a l'intention de visiter Rome, et je suis sûr que Sa Majesté a bien fait de lui permettre de poursuivre ses études ici. Ce me sera un honneur de le recevoir au Vatican, et je vous demande de vous concerter avec le cardinal Antonelli, quant aux meilleurs moyens de rendre le séjour du Prince, ici, utile et agréable. Nous avons à cœur que tous ses désirs soient satisfaits, afin qu'il conserve dans l'avenir un très bon souvenir de Rome. Hélas ! il existe au sujet de ce pays tant d'impressions erronés, que j'espère que vous ne le jugerez pas trop précipitamment. On nous demande de faire des réformes et on ne comprend pas que ces mêmes réformes, qui consisteraient à donner à ce pays un Gouvernement laïque, lui enlèveraient toute raison d'être. On l'appelle *États de l'Église* et c'est ce qu'il doit rester. Il est vrai que

(1) Secrétaire de légation à Florence, résidant à Rome.

(2) Secrétaire de légation à Florence, plus tard successivement ministre à Rio de Janeiro et à Stockholm.

(3) Richard Bickerton Pemell Lyons. Plus tard comte Lyons, qui avait quitté Rome pour devenir ministre à Washington.

nous avons dernièrement nommé un laïque à un poste occupé autrefois par un ecclésiastique, je puis encore le faire à l'occasion ; mais, si petits que nous soyons, nous ne pouvons céder à la pression étrangère, et ce pays doit être administré par des hommes d'Église. Pour ma part, j'accomplirai mon devoir suivant ma conscience, et si les gouvernemens aussi bien que les événemens se prononcent contre moi, ils ne me feront pas céder. J'irai aux Catacombes avec les fidèles, comme le firent les chrétiens aux premiers siècles, et nous attendrons là la volonté de l'Être Suprême, car je ne redoute aucune puissance sur terre, je ne crains que Dieu.

— Mais, Saint-Père, dis-je, vous parlez comme si Rome était menacée d'un grand danger : y a-t-il donc des causes réelles, à votre appréhension?

— Ne savez-vous pas, répondit Sa Sainteté, qu'une grande agitation règne dans toute l'Italie? La situation de la Lombardie est déplorable. De mauvais esprits travaillent même en mes États, et le dernier discours du roi de Sardaigne est bien fait pour enflammer l'esprit de tous les révolutionnaires de l'Italie. Il est vrai qu'il dit également qu'il respectera les traités existans, mais cela contre-balancera difficilement l'effet produit par les autres parties de son allocution. Il m'est aussi parvenu la nouvelle que le roi de Naples avait accordé une large amnistie, — il n'a pas cédé à la pression étrangère et il a eu raison, — mais maintenant, à l'occasion du mariage de son fils, un acte de clémence de sa part est de bonne politique.

— Est-ce vrai, repris-je, que les prisonniers politiques sont compris dans cette amnistie?

— Oui, me répondit Sa Sainteté, j'ai vu le nom de Settembrini et aussi celui de la personne à laquelle votre gouvernement a pris un si vif intérêt, et dont le nom commence par un P, si je me souviens bien.

— Poerio, suggérai-je.

— C'est, en effet, ce nom, continua le Pape, et je suppose que les autres prisonniers politiques seront relâchés; ils seront envoyés à Cadix aux frais du Roi, ils y recevront quelque argent, je crois. Il est convenu avec le ministre des États-Unis qu'ils seront transportés là-bas, où ils seront exilés à vie. J'espère que cet événement aura pour résultat d'amener votre gouvernement et celui de la France à renouer des relations diplomatiques

avec Naples; j'ai toujours regretté cette rupture, mais le Roi eut raison de ne pas céder à la pression étrangère.

« Il est heureux, termina le Pape avec un sourire, que lord Palmerston ne soit pas en fonctions. Il aimait beaucoup trop à intervenir dans les affaires des pays étrangers, et la crise actuelle aurait singulièrement fait son affaire. *Addio caro,* » dit alors le Pape, et il me congédia avec sa bénédiction.

Ensuite, suivant l'usage, je me rendis chez le cardinal Antonelli, pour lui faire part de ce qui s'était passé. Il confirma tout ce que le Pape avait dit, mais nia qu'il y eût aucune raison très sérieuse de craindre immédiatement des désordres généraux en Italie...

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 4 février 1859.

Ma très chère Victoria,

... Les cieux seuls savent à quelle danse notre empereur *Napoléon troisième du nom* nous conduira. Dans quelques jours il aura prononcé son discours du trône. J'ai peur qu'il ne soit décidé à cette guerre d'Italie. Les discussions au Parlement peuvent avoir sur lui quelque influence. Je crains que l'esprit de parti ne l'emporte sur le sentiment vrai et juste de ce qu'est l'intérêt de l'Europe. C'est très bien à vous d'avoir dit dans votre discours que les *traités* doivent être respectés; sinon, nous retournons vraiment à l'ancien *Faustrecht*, dont nous nous sommes efforcés de nous débarrasser. C'est curieux que vos paroles aient de nouveau fait baisser les fonds; je présume qu'on espérait à Paris que vous pourriez féliciter le Parlement de ce que la paix ati été préservée. Pour nous, pauvres gens qui nous trouvons *aux premières loges*, ces incertitudes sont bien peu agréables.

Votre oncle dévoué.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 15 février 1859.

Mon très cher oncle,

... J'espère *encore* que les choses se *calmeront*. L'Empereur a personnellement exprimé à Hübner ses regrets pour ses paroles,

désavoué le sens qu'on leur avait donné et déclaré que *personne ne pouvait discuter* les droits de l'Autriche sur ses possessions en Italie. Il ne m'a pas écrit ces temps derniers, mais, il y a dix jours, je lui ai envoyé une longue lettre amicale : j'ai parlé, *sans les atténuer*, de nos craintes pour l'avenir, et insisté auprès de lui, afin qu'il nous aide à éviter les calamités de la *guerre*...

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 1er mars 1859.

Mon très cher oncle,

... Les affaires sont toujours à peu près dans le même état. Lord Cowley est arrivé dimanche à Vienne, mais nous ne savons encore rien de positif. Je crains beaucoup l'entêtement de l'Autriche.

Ce serait véritablement une bénédiction, si *nous* pouvions faire un effort, non seulement pour empêcher la guerre aujourd'hui, mais aussi pour en supprimer les *causes* à l'avenir. Il n'y a que des gouvernemens italiens qui *puissent* amener un *meilleur état* de choses...

L'empereur d'Autriche à la reine Victoria.

Vienne, le 8 mars 1859.

Madame et chère sœur,

J'ai reçu des mains de lord Cowley la lettre que Votre Majesté a bien voulu lui confier et dont le contenu m'a offert un nouvel et précieux témoignage de l'amitié et de la confiance qu'elle m'a vouées, ainsi que des vues élevées qui dirigent sa politique. Lord Cowley a été auprès de moi le digne interprète des sentimens de Votre Majesté, et je me plais à lui rendre la justice qu'il s'est acquitté avec le zèle éclairé dont il a déjà fourni tant de preuves dans la mission confidentielle dont il était chargé.

J'ai hautement apprécié les motifs qui vous ont inspiré la pensée de m'envoyer un organe (*sic*) de confiance pour échanger nos idées sur les dangers de la situation. Je m'associe à tous les désirs que forme Votre Majesté pour le maintien de la paix, et ce n'est pas sur moi que pèsera la responsabilité de ceux qui évoquent des dangers de guerre sans pouvoir articuler une seule cause de guerre.

Lord Cowley connaît les points de vue auxquels j'envisage les questions qui forment l'objet ou le prétexte des divergences d'opinion qui subsistent entre nous et la France; il sait aussi que nous sommes disposés à contribuer à leur solution dans l'esprit le plus conciliant, en tant qu'on n'exige pas de nous des sacrifices que ne saurait porter aucune Puissance qui se respecte. Je forme des vœux pour que Votre Majesté puisse tirer parti des élémens que lui apportera son ambassadeur, dans l'intérêt du maintien de la paix que nous avons également à cœur.

Mais quelles que soient les chances ou les épreuves que l'avenir nous réserve, j'aime à me livrer à l'espoir (*sic*) que rien ne portera atteinte aux rapports d'amitié et d'union que je suis heureux de cultiver (*sic*) avec Votre Majesté, et que ses sympathies seront acquises à la cause que je soutiens et qui est celle de tous les États indépendans.

C'est dans ces sentimens que je renouvelle à Votre Majesté l'assurance de l'amitié sincère et de l'inaltérable attachement avec lesquels je suis, Madame et chère sœur, de Votre Majesté, le bon et dévoué frère et ami.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 26 avril 1859.

Mon très cher oncle,

Je sais à peine *que* dire : nous sommes complètement troublés et désorientés, par les nouvelles qui nous parviennent trois ou quatre fois par jour! Je n'ai *aucun* espoir que nous *conservions* la paix. Bien qu'*à l'origine* ce soit la méchante folie de la Russie et de la France qui ait été cause de cette terrible crise, c'est la folie et l'aveuglement de l'Autriche qui vont amener la guerre *maintenant* (1). Elle s'*est* mise dans son tort; et les sentimens ici, qui étaient tout ce que l'on pouvait désirer, se sont absolument transformés en une sympathie *ardente* pour la *Sardaigne*. Néanmoins, nous espérons pouvoir encore *jeter* la responsabilité de la guerre sur la France, qui *en ce moment* ne veut

(1) Allusion à un traité que l'on disait avoir été conclu entre la France et la Russie. En réponse aux demandes qui leur furent adressées à ce sujet, le prince Gortschakoff et l'empereur des Français donnèrent des explications contradictoires.

plus entendre parler de médiation, tandis que l'Autriche est de nouveau disposée à l'accepter!

C'est une mélancolique et triste fête de Pâques...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 3 mai 1859.

Mon très cher oncle,

Mille remerciemens pour votre bonne et aimable lettre du 30. Dieu sait dans quel triste gâchis nous sommes! L'imprudence des Autrichiens est vraiment un grand malheur, car elle les a mis dans leur tort. Cependant, il y a encore un sentiment général d'*irritation* et de *grande méfiance* marqué par la conduite de la France. Elle *nie* le traité avec la Russie, mais je suis parfaitement sûre qu'il *existe des engagemens*...

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 9 mai 1859.

Mon très cher oncle,

Je vous écris aujourd'hui au lieu de demain afin de profiter du retour de votre messager... Que *font* les Autrichiens? Ils n'ont *pas* voulu attendre alors qu'ils devaient le faire, et *maintenant*, alors qu'ils devraient se précipiter et attaquer avec leurs forces écrasantes, ils ne font *rien!* Rien depuis le 30! Ils laissent les Français devenir journellement plus forts et plus *prêts* pour la lutte!

C'est à en perdre l'esprit, et il est très difficile de les comprendre ou de faire quelque chose pour eux. L'Empereur quitte Paris pour Gènes demain. Il n'est *pas* exact que l'Impératrice soit si belliqueuse; lord Cowley dit au contraire qu'elle est très malheureuse de ce qui se passe et que l'Empereur lui-même est triste et changé. Le vieux Vaillant part avec lui en qualité de chef d'état-major...

La reine Victoria à lord John Russell.

Château de Windsor, 1er décembre 1859.

La Reine espère qu'on fera nettement comprendre à l'Empereur qu'il n'a aucune chance d'obtenir que nous nous joignions

à lui dans une guerre contre l'Autriche, s'il était disposé ou entraîné à en recommencer une autre. Cette alternative se présente sans cesse à son esprit...

Lord John Russell à la reine Victoria (1).

Affaires étrangères, 1er décembre 1859.

Lord John Russell présente ses humbles devoirs à Votre Majesté. Il a écrit à lord Cowley, avec la gracieuse permission de Votre Majesté. Le fait de soutenir l'empereur des Français si l'Autriche tentait d'imposer par force à l'Italie un gouvernement contraire à la volonté du peuple, doit être jugé suivant les circonstances si elles se produisent. Lord John Russell n'est certainement pas disposé à affirmer qu'il ne saurait survenir de cas où la Grande-Bretagne serait obligée, dans son intérêt personnel, à aider matériellement l'empereur des Français. Mais il considère que cette éventualité est peu probable et que la crainte de cette alliance empêchera l'Autriche de troubler la paix de l'Europe.

La reine Victoria à lord John Russell.

Château de Windsor, 2 décembre 1859.

La Reine regrette extrêmement de voir par la lettre de lord John, datée d'hier, qu'il envisage la possibilité d'une entente avec la France pour entreprendre une nouvelle guerre en Italie ou de menacer l'Autriche d'hostilités. La Reine a mis cette hypothèse absolument hors de question. Si l'on permettait à l'empereur des Français de croire que cette éventualité n'a rien d'irréalisable, il pourrait soit la faire naître, soit acquérir le droit de se plaindre, si nous l'abandonnions. Ce serait exactement aussi dangereux et aussi déloyal envers l'Empereur de l'induire en erreur à ce sujet, que ce le serait pour la Reine de cacher à lord John que sous aucun prétexte elle ne renoncera à sa neutralité, dans le conflit italien, et n'infligera, à cause de cette querelle, à son pays et à l'Europe la calamité d'une guerre.

(1) Le 10 novembre fut signé le traité de Zurich, qui reproduisait les préliminaires de Villafranca, et on décida de réunir un Congrès pour régler les affaires italiennes.

La reine Victoria à l'empereur des Français.

Château de Windsor, 31 décembre 1859.

Sire et mon cher frère,

Je viens comme de coutume offrir à Votre Majesté nos félicitations bien sincères à l'occasion de la nouvelle année. Puisse-t-elle ne vous apporter que du bonheur et du contentement! L'année qui vient de s'écouler a été orageuse et pénible et a fait souffrir bien des cœurs. Je prie Dieu que celle dans laquelle nous entrons nous permette de voir s'accomplir l'œuvre de la pacification, avec tous ses bienfaits pour le repos et le progrès du monde. Il y aura encore à réconcilier bien des opinions divergentes et des intérêts apparemment opposés; mais avec l'aide du Ciel et une ferme résolution de ne vouloir que le bien de ceux dont nous avons à régler le sort, il ne faut pas en désespérer...

Le prince me charge d'offrir ses hommages les plus affectueux à Votre Majesté et en vous renouvelant les expressions de ma sincère amitié, je me dis, Sire et mon cher frère, de Votre Majesté Impériale, la bonne et affectionnée sœur et amie.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 6 janvier 1860.

Ma très chère Victoria,

... Louis-Napoléon désirait un Congrès, parce qu'il aurait placé une nouvelle autorité entre lui et les Italiens, qu'il craint évidemment, en raison de leur goût pour assassiner les gens. Le pamphlet « le Pape et le Congrès » reste *incompréhensible* (1) : il lui fera beaucoup de tort et le privera de la confiance des catholiques, qui ont été en France ses plus dévoués soutiens. Maintenant que le Congrès est ajourné, qu'est-ce que l'on va faire de l'Italie? On dit qu'il y aura un arrangement, suivant lequel le Piémont recevrait davantage,

(1) Le fameux pamphlet, publié sous le nom de M. de La Guéronnière, exposait les vues de l'Empereur et proposait de retirer ses États au Pape, Rome excepté. Sa publication fut cause de la démission du comte Walewski, auquel succéda M. Thouvenel.

la France aurait la Savoie, et l'Angleterre la Sardaigne. Je suis certain que l'Angleterre ne désire en aucune façon posséder la Sardaigne. J'aurais grand plaisir à connaître ce que lord Cowley a dit de tout cela. Je sais que Louis-Napoléon est en ce moment très occupé de l'Allemagne et étudie ses ressources. C'est un peu alarmant, car il me semble qu'il a procédé de la même façon avec l'Italie. Les Prussiens peuvent dire : *Gare la bombe!* On ne peut pas comprendre pourquoi Louis-Napoléon use de tant de bizarres subterfuges alors que s'il avait agi franchement, depuis septembre, tout serait arrangé. Je dois dire que j'ai trouvé Walewski à ce moment-là très sensé et très conservateur. Sa démission va donner l'impression qu'on suivra maintenant une politique moins conservatrice et les gens en seront très alarmés. Je connais Thouvenel, il m'a plu, mais c'était au temps du pauvre Roi. Je suppose qu'en Angleterre sa nomination ne causera pas la moindre joie, car il a été à même de contrecarrer les visées anglaises en Orient...

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 8 mai 1860.

Mon très cher oncle,

Vraiment, c'est par trop mal. *Aucun* pays, ni aucun être humain ne rêverait jamais de *troubler* ou d'*attaquer* la France; chacun serait heureux de la voir prospère; mais *elle* a absolument besoin de bouleverser chaque partie du globe, d'essayer de semer la discorde et de tirer tout le monde par les oreilles : naturellement, cela se terminera un jour par une *véritable croisade* contre le *perturbateur du monde entier!* C'est vraiment monstrueux !...

L'empereur des Français à la reine Victoria.

Paris, le 31 décembre 1860.

Madame et très chère sœur,

Je ne veux pas laisser cette année s'écouler sans venir porter à Votre Majesté l'expression de mes souhaits pour son bonheur et celui du Prince et de sa famille. J'espère que l'année qui va commencer sera heureuse pour nos deux nations, et qu'elle verra

encore nos liens se resserrer. L'Europe est bien agitée, mais, tant que l'Angleterre et la France s'entendent, le mal pourra se localiser.

Je félicite Votre Majesté du succès que nos deux armées ont obtenu en Chine ; laissons toujours nos étendards unis; car Dieu semble les protéger.

J'ai bien envié l'Impératrice qui a pu vous faire une visite et revoir votre charmante famille ; elle en a été bien heureuse.

Je saisis avec empressement cette occasion de renouveler à Votre Majesté les sentimens de haute estime et de sincère amitié avec lesquels je suis, de Votre Majesté, le bon frère.

La reine Victoria à l'empereur des Français (1).

Osborne, 3 janvier 1861.

Sire et cher frère,

Les bons vœux que Votre Majesté veut bien m'exprimer à l'occasion de la nouvelle année me sont bien chers, et je vous prie d'en accepter mes remerciemens sincères, ainsi que l'expression des vœux que je forme pour le bonheur de Votre Majesté, de l'Impératrice et de votre cher enfant ; le prince se joint à moi dans ces sentimens.

Votre Majesté a bien raison si elle regarde avec quelque inquiétude l'état agité de l'Europe, mais je partage aussi avec elle le ferme espoir que le mal peut être beaucoup amoindri, tant que la France et l'Angleterre s'entendent, et j'y ajouterai, tant que cette entente a pour but désintéressé de préserver au monde la paix et à chaque nation ses droits et ses possessions, et d'adoucir des animosités qui menacent de produire les plus graves calamités, des guerres civiles et des luttes de races. La bénédiction de Dieu ne manquera pas à l'accomplissement d'une tâche aussi grande et sacrée.

Je me réjouis avec Votre Majesté des glorieux succès que nos armées alliées viennent d'obtenir en Chine, et de la belle paix que ces succès ont amenée. Elle sera féconde, je l'espère, en bienfaits pour nos deux pays, aussi bien que pour ce peuple bizarre que nous avons forcé à entrer en relations avec le reste du monde.

(1) Ces deux lettres sont en français dans le texte. (N. d. t.)

Il nous a fait du plaisir (*sic*) de voir l'Impératrice et d'entendre, depuis, que son voyage en Angleterre lui a fait tant de bien.

Agréez l'assurance de la parfaite amitié avec laquelle je suis, Sire et mon Frère, de Votre Majesté Impériale, la bonne Sœur.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 12 février 1861.

Mon très cher oncle,

Mille et mille remerciemens pour votre chère lettre...

Dimanche nous avons célébré, avec des sentimens de *profonde gratitude* et d'amour, le *vingt et unième* anniversaire de notre mariage béni, jour qui nous a apporté, ainsi qu'au *monde entier, je puis le dire*, tant d'incalculables bénédictions ! *Très* peu de femmes peuvent dire comme moi, que leur mari, après vingt et une années, est *non* seulement plein de cette amitié, de cette bonté et de cette affection, qu'un mariage vraiment heureux apporte avec lui, mais encore qu'il a le même tendre amour des *premiers jours du mariage !*

Il nous manquait ma chère maman et *trois* de nos enfans, mais *six* étaient autour de nous, et le soir nous avions réuni ceux des gens de notre Maison qui vivent *encore* et *étaient déjà avec nous* il y a vingt et un ans !...

J'espère que ces lignes vous trouveront en bonne santé. Croyez-moi votre toujours dévouée nièce.

La reine Victoria au roi des Belges.

Frogmore, 16 mars 1861.

Mon très cher et bien-aimé oncle,

C'est le cœur brisé que votre pauvre enfant vous écrit une ligne d'amour et de dévouement en ce jour le plus affreux de ma vie ! *Elle* est partie (1). Cette mère *précieuse*, et si *tendrement aimée*, dont jamais je n'ai été séparée que pendant peu de mois, — sans laquelle je ne puis *concevoir la vie*, — nous a été enlevée ! C'est *trop* affreux ! Mais du moins elle connaît la paix,

(1) La duchesse de Kent mourut le 16 mars.

le repos, et ses terribles souffrances sont finies. Son agonie ne fut pas douloureuse, mais cette respiration haletante fut *douloureuse* et déchirante pour les témoins. Jusqu'à la fin, j'ai tenu sa main dans la mienne, ce dont je suis vraiment reconnaissante. Mais c'était affreux de voir s'en aller peu à peu cette précieuse vie ! Hélas ! elle ne m'a pas reconnue ! Mais les affres de la séparation lui furent épargnées ! Combien vous allez être *peinés* et *désolés, vous* qui nous êtes maintenant doublement précieux...

Toujours votre dévouée et vraiment malheureuse nièce et enfant.

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 13 août 1861.

Mon bien-aimé oncle,

...*Notre* roi de Suède (1) est arrivé hier soir. Nous sommes allés au-devant de lui dans le yacht, et l'avons rencontré; mais son bateau allait si lentement que les uniformes et vêtemens des *holen Herrn* sont arrivés à neuf heures moins un quart et nous nous sommes assis pour dîner à neuf heures un quart! Le Roi et le prince Oscar (2) sont très français et très italiens. Je pense que le brumeux royaume scandinave est un rêve pour eux. Le Roi est un bel homme. Il est homme de bonne compagnie et ce n'est pas chose difficile que de s'entendre avec lui. Oscar est doux et très aimable, très fier de ses trois petits garçons. Ils repartent d'un autre côté demain de très bonne heure...

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 20 août 1861.

...Les nouvelles d'Autriche sont très mauvaises et m'inquiètent. Le roi de Suède est plein d'idées extravagantes que l'empereur Napoléon, pour lequel il a la plus grande admiration, lui a mises dans la tête...

Il est grand temps que je termine ma longue lettre. Avec les amitiés affectueuses d'Albert, toujours votre nièce dévouée.

(1) Charles XV, monté sur le trône en 1859.

(2) Le roi de Suède actuel, frère et héritier de Charles XV, auquel il succéda en 1872 sous le nom d'Oscar II.

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 20 décembre 1861.

Mon très cher et excellent *Père*,

Car je vous ai *toujours* aimé comme tel! La pauvre petite orpheline de huit mois est maintenant une malheureuse veuve de quarante-deux ans, dont le cœur est complètement brisé! Il n'existe plus pour *moi* de *bonheur* dans la *vie!* le monde entier ne *m'est* plus rien! Si je *dois* continuer à *vivre*, et je ne ferai rien pour que mon état s'aggrave, ce sera pour nos pauvres enfans orphelins, — pour mon infortuné pays qui a *tout* perdu en le perdant, — et pour faire *uniquement* tout ce que je sais et je *sens* qu'il aurait désiré que je fisse : car il *est* près de moi — son esprit me guidera et m'inspirera! Mais être séparés au printemps de la vie, — à quarante-deux ans voir détruit notre foyer pur, heureux et paisible, qui *seul* me rendait capable de supporter une tâche *si* détestée, alors que *j'avais* espéré, avec une certitude instinctive, que Dieu ne nous *séparerait* jamais et nous laisserait vieillir ensemble, — bien qu'*il* parlât toujours de la brièveté de la vie, c'est *trop affreux* et trop cruel! Et cependant ce *doit* être pour *son* bien, pour son bonheur! Sa pureté était trop grande, son idéal *trop élevé* pour ce monde malheureux et méprisable! Ce n'est que maintenant que sa belle âme jouit de *ce* dont elle *était* digne! Et je ne veux *pas* l'envier, — je prierai simplement afin que *la mienne* soit purifiée par cette épreuve et que je mérite d'être réunie à lui pour l'éternité, — heure bénie à laquelle j'aspire ardemment. Mon cher, très cher oncle, *comme* vous êtes bon de venir! Ce me sera une *consolation* indicible, et vous *pouvez avoir* beaucoup d'influence en disant aux gens de faire ce qu'ils doivent. Je ne parle pas de mes *excellens* serviteurs *personnels*, — surtout le pauvre Phipps, — car il n'est pas possible d'être plus dévoués; ils ont le cœur brisé et souhaitent uniquement vivre comme *il* le désirait...

Toujours votre malheureuse enfant dévouée,

VICTORIA R.

L'HÉRITAGE DU PRÉSIDENT MARCEAU

NOUVELLE

I

Il était neuf heures du soir; le conseil municipal siégeait au complet. Malgré la chaleur de la nuit et le lourd rayonnement des becs de gaz, l'huissier venait de fermer les fenêtres; le silence succédait tout à coup dans la salle au brouhaha des bruits extérieurs.

Le maire frappa à petits coups son canif sur le socle de son écritoire, comme il faisait d'habitude pour marquer l'ouverture des séances. « Messieurs !... » dit-il, par manière d'avertissement; puis, debout, arc-bouté des deux mains à la table et comme accablé sous le poids d'un fardeau, il promena lentement son regard sur l'assistance, il parut écouter en lui-même les paroles qu'il allait prononcer.

— Messieurs, commença-t-il enfin, la cité d'Ymonville vient de faire une perte immense. Le président Marceau est mort aujourd'hui sans souffrances, avec le calme d'un sage antique, en pleine possession de ses belles facultés.

La nouvelle courait la ville depuis plusieurs heures et ne pouvait plus émouvoir personne. On continuait à se taire, on épiait ce qu'il allait ajouter.

— J'enregistre ce muet témoignage de regret et de respect,

reprit-il avec componction. Mais vous voudrez honorer aussi par un acte public la mémoire de ce grand citoyen! Je propose le vote d'un crédit extraordinaire destiné à couvrir les frais de ses funérailles. Sa ville natale peut-elle moins faire, Messieurs, pour l'héritier d'un si beau nom historique, pour le dernier neveu du général Marceau?

Il allait poursuivre; sa transition était préparée pour passer aux « soldats de Sambre-et-Meuse, » et aux « trois couleurs de la République, » quand l'adjoint Thillot, profitant du nouveau silence qui marquait, dans le discours, une pause d'accablement feint et de douleur officielle, demanda la parole à l'improviste.

Un mouvement de curiosité se fit autour de la table, des chuchotemens s'entendirent dans la tribune du public. L'animosité ancienne de M. Vigneule contre M. Thillot était connue. Plus vive de jour en jour, à mesure que l'époque des élections municipales approchait, elle apparut dans le regard haineux que le maire jeta sur son rival; mais, les murmures de l'auditoire lui donnant l'éveil, il se ressaisit aussitôt et répondit sur un ton de bonhomie et de simplicité:

— Je n'avais pas tout à fait fini. Mais la parole est à M. Thillot.

Le brusque recul de sa chaise, dont les pieds grincèrent sur le parquet, fut la première réplique de l'adjoint. Avec un rictus de défi, qu'il croyait être un sourire, il dit ne pas redouter le reproche d'avoir interrompu l'orateur: il ne se levait, en effet, que pour appuyer la motion. Il l'appuyait, dans la mesure où l'initiative prise par M. Vigneule répondait au vœu général. Aussi bien, — et son ton s'éleva, — le rôle d'une municipalité ne saurait être d'imposer des volontés à la population, mais de s'inspirer des désirs publics pour les traduire en résolutions.

— Les regrets que laisse le président Marceau sont unanimes, riposta le maire. Il y a sur ce point communion absolue entre nos commettans et nous.

— C'est ce que j'allais dire, reprit l'adjoint, marquant qu'à son tour il était interrompu.

M. Vigneule n'avait pas entendu, sans doute; car au lieu de répliquer, il se pencha vers son voisin de droite; il se mit à lui parler confidentiellement, avec des hochemens de tête et des gestes explicatifs.

M. Thillot, méprisant cet aparté, faisait face vers le fond de la salle et continuait son développement. « Oui, Messieurs ! » la mort du président mettait en deuil Ymonville tout entière ; « mais, Messieurs, » des intérêts plus hauts étaient ici en cause. Devant cette tombe ouverte, évoquant une ombre fameuse du fond du passé, c'était au nom de la France que la municipalité allait prononcer ; « plus encore, Messieurs ! » c'était au nom de la Révolution. Il importait dès lors que toute pompe religieuse fût exclue de la cérémonie funèbre ; la contribution pécuniaire de la ville n'était possible qu'à cette condition.

M. Vigneule, redressé dans son fauteuil, écoutait maintenant avec attention. Par de petits signes de tête prudens et réticens, il marquait, ou réservait peut-être, son approbation. Sans se lever, familièrement, il déclara s'associer pleinement au tribut d'admiration rendu à la mémoire du général Marceau. Il n'avait rien à ajouter sur ce thème, tout ce qu'il aurait désiré dire venant précisément d'être dit. La résolution prise par la municipalité serait en effet, — selon la juste expression de l'orateur, — un hommage aux immortels principes pour lesquels le héros de 1793 avait combattu et que le président lui-même avait servis soixante ans avec un libéralisme éclairé. Quant à l'ordonnance civile ou religieuse des obsèques, qui sait si cet homme prudent et réfléchi, si ce moraliste et ce penseur n'avait pas indiqué sur le sujet quelque préférence avant de mourir ? Toute discussion pouvait être ajournée, jusqu'à ce qu'on fût fixé sur ses dernières volontés.

La question que chacun se posait, mais que personne n'osait poser, se trouvait introduite par là dans le débat. D'après l'intérêt que le président avait toujours pris aux affaires publiques, d'après l'isolement de sa vieillesse, l'extinction de sa parenté, on croyait communément qu'Ymonville serait sa légataire universelle. La municipalité différait dans cet espoir depuis des années des dépenses urgentes, telles que la reconstruction du théâtre et le curage du bief de la Gaufière. Le temps des budgets laborieux, de la gêne et des atermoiemens était-il enfin passé ? Les conseillers, s'interrogeant du regard et retrouvant leur doute dans les yeux les uns des autres, cherchaient autour d'eux quelqu'un pour l'exprimer. Poussé du coude par ses voisins, encouragé par tout un bout de table, l'avoué Pionsat s'enhardit à dire :

— M. le maire aurait-il quelque indication sur les dispositions testamentaires du défunt?

M. Vigneule n'avait encore aucune indication; mais, sans perdre une minute, il était allé aux informations. A sa requête, l'archiviste départemental dressait en ce moment l'arbre généalogique des Marceau; les renseignemens biographiques donnés par les registres municipaux seraient complétés par d'autres, demandés télégraphiquement au maire de Chartres. Par télégramme aussi, le président de la Chambre des notaires avait été interrogé sur les dépôts faits anciennement dans les études de l'arrondissement. Pour Ymonville, la réponse était négative : aucun des deux offices existans ne détenait le testament du président.

— Il resterait à explorer la maison mortuaire, ajouta timidement M. Pionsat.

M. Vigneule, se dérobant, revint au point de départ. Il dit qu'il ne s'agissait pas en ce moment de ce que M. Marceau devait à la ville, mais bien de ce que la ville devait à M. Marceau. La séance du jour n'avait que trop duré; les conseillers apprécieraient la convenance de la limiter le plus possible, de la lever même en signe de deuil; il leur suffirait que le principe d'une contribution pécuniaire aux fins des obsèques fût admis et que mention en fût faite au procès-verbal.

Le bras étendu, les doigts écarquillés, d'un geste qui interrogeait et qui invitait tout ensemble, il se tourna de droite et de gauche, pour donner le signal du vote. Plusieurs mains, aussitôt levées, lui firent une majorité; puis d'autres suivirent, entraînant à la fin celle même de M. Pionsat. L'adjoint seul demeurait accoudé sur la table, dans la pose d'un joueur mécontent qui regarde tomber les cartes et qui attend la passe favorable.

Le maire boutonna sa redingote, referma son lorgnon. L'horloge sonnant un coup à ce moment, il acheva de replier les deux verres l'un sur l'autre; puis, d'un geste machinal, ou qui parut tel, il les porta tous deux à hauteur de son œil droit, s'abrita de l'éclat du gaz avec la main gauche et lut: neuf heures trente-deux minutes au cadran. Le silence était si grand dans la salle, qu'il perçut nettement le bruit des secondes scandées par le balancier.

D'un geste sûr, en homme que rien ne presse, qui ne fuit pas les attaques, qui les attend au contraire, il prit l'un après l'autre

ses gants au fond de son chapeau, saisit l'aile du chapeau lui-même, le lissa sur sa manche et dit en se couvrant :

— A huitaine, Messieurs. La séance est levée.

II

Les amis de M. Thillot gagnaient, en devisant, le Cercle du Progrès ; M. Thillot lui-même, escorté de son fidèle acolyte, le capitaine retraité Ehrmann, marchait derrière eux à quelque distance.

Il songeait à l'impossibilité d'équilibrer sans un secours extraordinaire le prochain budget municipal. Devenu maire alors, — on n'évite pas la destinée ! — tous les soucis financiers retomberaient sur lui, et d'autant plus lourdement qu'avec son grand projet de percement, d'assainissement et de développement, il avait joué de longue date dans la ville le rôle de tentateur public.

« Quand nous aurons le legs Marceau,... » disait-il les soirs, devant les chopes de bière et les soucoupes superposées ; d'un crayon hardi, il dessinait sur la table du café la circonférence du grand boulevard qui réunirait la route de Châteaudun à la route d'Orléans, un parc anglais à l'intérieur de ce demi-cercle, une avenue Marceau, ouverte à travers le vieux quartier et débouchant d'une part sur le parc, de l'autre sur la place du Martroi.

L'auditoire lui donnait la réplique ; on discutait des variantes ou des amendemens. Seul, le bibliothécaire Guillermet avait osé s'élever une fois contre le projet. Une queue de billard à la main, il se plaçait devant l'adjoint, dans une attitude de défi, et, parodiant le mot de Molière :

— Vous êtes architecte, monsieur Thillot ! disait-il en ricanant.

Il avait publié autrefois sur la Poissonnerie, sur la Parcheminerie, sur la maison de l'Apothicaire, des brochures qui se vendaient dans les bureaux de tabac ; au nom de l'histoire locale, il défendait maintenant ces masures contre la hache du démolisseur. Mais invité à dîner, pris par son faible, la vieille eau-de-vie de marc, et, le cigare aux dents, mis en face du plan confidentiel où des hachures noires supprimaient l'Ymonville

ancien, où des teintes roses promettaient le nouvel Ymonville, il s'était écrié sans plus de résistance :

— C'est babylonien! Et vous me ferez aussi une bibliothèque?

— Peut-être, avait répondu M. Thillot, avec un sourire condescendant.

Non seulement une bibliothèque municipale, mais un hospice, une salle des fêtes, une halle au blé, une fontaine monumentale, il avait dessiné d'avance tous ces projets; il les gardait dans ses cartons, comme de bonnes traites tirées sur le coffre-fort de M. Marceau. Les emplacemens de ces futurs édifices avaient été discutés à mi-voix, en petit comité, entre collègues du Cercle du Progrès. Choisis après un long examen, tenus depuis sous le secret, ils étaient parvenus néanmoins, par des voies inconnues, à la connaissance des intéressés. Ceux-ci attendaient avec confiance l'heure de l'expropriation; ils réparaient leurs toitures, replâtraient leurs lézardes, étayaient leurs pignons. Cependant, l'industrie du bâtiment se plaignait de la stagnation des affaires. « Patience! » disait M. Thillot aux entrepreneurs, car déjà la menue monnaie des constructions économiques amorçait l'expansion de la ville vers la gare et vers la rivière. Nul doute qu' « après le legs, » ce mouvement ne s'accentuât et que la vieille cité beauceronne ne transportât décidément son centre de ce côté. Exode joyeux vers l'eau, vers la lumière et vers l'air! Les notaires auraient des contrats de vente et des baux; les locataires, du confort; les marchands, des affaires; les mères de famille, des crèches, des laiteries; les jeunes gens, des aventures, et les jeunes filles, des maris.

Tous ces espoirs ensemble se mêlaient dans l'esprit de M. Thillot aux bruits inquiétans mis en circulation depuis le matin. Les uns affirmaient que le président mourait intestat; ils en donnaient pour preuve un acte récent de donation entre vifs, reçu en l'étude Choquard, par lequel il avait reconnu une somme de vingt mille francs à sa gouvernante Odile Chaillon. Selon d'autres, il laissait derrière lui plusieurs enfans naturels; d'autres enfin affirmaient que sa lignée légitime n'était pas éteinte et qu'il existait en Italie un petit-fils de Sergent-Marceau et d'Emira Marceau.

— ... Et cette histoire que vous racontiez au Cercle? poursuivit à haute voix l'adjoint. Cette tombe sans nom, qu'il faisait

entretenir à ses frais, à côté du monument du *Souvenir Français?* Vous disiez qu'il avait là un banc pour s'asseoir et qu'il s'y traînait encore, lors de ses dernières sorties?

— En effet, je l'y ai vu, dit Ehrmann.

Ses souvenirs là-dessus étaient bien précis; il pouvait donner des détails. C'était un mercredi du dernier automne; ce matin-là, comme chaque semaine, les intimes du président s'étaient réunis chez lui pour déjeuner. Midi sonnait, une heure, il ne revenait pas. Odile inquiète demandant qu'on le cherchât, les uns à droite, les autres à gauche, tout le monde se mettait en quête; et c'était lui, Ehrmann, après deux lieues au moins de pas gymnastique, qui le retrouvait assis au fond du cimetière, absorbé, affaissé, marqué déjà d'un signe fatal par l'ombre que cette tombe mystérieuse allongeait sur lui...

— Eh bien! vous n'entrez pas? demanda-t-il surpris.

Ils étaient parvenus devant le Cercle du Progrès; et l'adjoint, au lieu de le précéder à l'étage, lui tendait la main, en manière d'adieu.

— Non... Demain, disait-il. D'ici là, tirez au clair l'affaire du testament. Remuez-vous, Ehrmann, renseignez-nous.

Le capitaine, perplexe, restait immobilisé par le regard de fascination et de commandement qu'en s'éloignant, l'adjoint avait jeté sur lui. Il considéra l'escalier du Cercle, en haut duquel tremblotait un bec de gaz, la rue déserte, le ciel où fourmillaient les étoiles, et se décida enfin à regagner le rez-de-chaussée qu'il louait en garni dans la future avenue de la gare. « Remuez-vous..., » ces paroles impérieuses lui restaient en tête; il ne parvint pas à s'endormir, et, de droite, de gauche, se remua en effet sur son oreiller jusqu'au matin.

Au moins avait-il composé d'avance son attitude, choisi son heure, préparé sa phrase. « Je me présente à la fois comme ami du défunt et comme mandataire de la municipalité, » se promettait-il de dire en entrant; mais il n'avait pas prévu qu'arrivé devant la maison hospitalière, toute fleurie de glycines et de roses grimpantes, il s'attendrirait comme un enfant, qu'Odile en l'apercevant se mettrait à pleurer, et que les seuls mots qui lui viendraient à la bouche seraient :

— Ma pauvre Odile! quelle perte nous faisons!

— Venez le voir, répondit-elle, en tirant le verrou.

Elle longea la façade, monta devant lui l'escalier, poussa la porte, au fond du corridor, et, quand ils furent entrés dans la chambre mortuaire :

— Il est bien le même, n'est-ce pas? Vous ne le trouvez pas changé?

Les mains jointes sur la poitrine, la tête enfoncée dans l'oreiller, le menton rehaussé par un col droit cravaté de blanc, le président dormait d'un sommeil si souriant, si léger en apparence qu'à sa vue la gouvernante avait baissé la voix et qu'Ehrmann n'approchait plus du lit que sur la pointe des pieds.

— C'est saisissant, Odile ! on croirait qu'il va parler.

Le détail des choses aussi évoquait l'homme : les livres favoris, à portée de la main, sur la tablette, tout prêts pour les insomnies de la nuit; le secrétaire ouvert, où, jusqu'au dernier jour, il écrivait...

« Son testament, sans doute? » poursuivit Ehrmann, ramené par la vue de la plume et de l'écritoire à l'idée de la mission qu'il venait remplir. Il voulut questionner Odile; mais la vieille, mains jointes, récitait une prière et contemplait avec amour le masque immobile, les lèvres figées, qui taisaient à jamais le secret du président. « Le juge de paix va-t-il apposer les scellés? » songea-t-il encore, mais cette phrase non plus, il n'osa pas la dire et demanda simplement :

— Pour les coins du drap, Odile... Avez-vous des noms?

— Vous d'abord. Le maire, ensuite; M. Piérard...

Elle allait dire le quatrième, quand un coup de sonnette l'appela dehors.

« L'adjoint? » reprit Ehrmann, demeuré seul, et il crut entendre la voix autoritaire qui lui disait la veille : « Renseignez-nous. » Brusquement, hypnotiquement, l'acte suivit cette impression. Sa main se hâta vers un tiroir du secrétaire; mais en même temps, ses yeux se fixaient sur le visage du cadavre, cire molle finement pétrie et modelée par la mort. La bonté de l'homme s'y révélait manifeste, maintenant que les heurts et les soufflets de l'existence ne la refoulaient plus au dedans de l'âme; elle s'épanouissait sans contrainte, elle rendait plus chère au cœur la douceur de l'avoir aimé.

— Non, mon ami, non! Je ne fouillerai pas vos tiroirs ! dit-il, honteux de se surprendre ici en flagrant délit; et, redevenu

digne de regarder le juste face à face, il s'écarta du secrétaire, il vint se poster à deux pas du lit.

Oui, tout à fait le même ! Odile avait raison. Ou plutôt, plus semblable à lui-même qu'il n'avait jamais été. Effacé autour de sa bouche, le double pli de tristesse que l'âge avait creusé ; une bouffissure commençante changeait ce trait amer en douceur d'accueil, en indulgence, en pardon, et, remuant le coin des lèvres, leur faisait dire :

— Moi aussi, Ehrmann, je vous ai aimé...

Le pas d'Odile approchait, accompagné d'un pas plus lourd. Un jardinier entra, mesura la largeur de la chambre avec un mètre et se mit à disposer le long du lit des caisses d'azalées, de lauriers-roses et de reines-marguerites en fleurs. Puis le sacristain Guillaume, tout voûté sous sa lévite au col de velours. Une religieuse, portant avec précaution un crucifix ; son chapelet tintait à chaque pas dans les plis de sa robe de bure. Un va-et-vient discret, un chuchotement pieux, des candélabres placés à droite et à gauche du chevet, leurs flammes tremblantes, une chaleur douce, l'odeur des cierges et des fleurs chauffées. Toute cette ambiance portait en elle quelque chose de morbide et de mortel, tandis que les traits du mort semblaient s'animer au contraire au reflet changeant des lumières et sourire à la vie prochaine d'un sourire plus mobile et plus nuancé.

— Que m'importe ?... Rien n'importe, disaient à Ehrmann ces lèvres muettes.

Il les épiait toujours. Poussé de droite et de gauche comme un meuble, il se trouvait à la fin relégué dans un coin. « Ce soir, peut-être ? » songeait-il ; puis, tout aussitôt : « Non, je ne veux pas !... D'ailleurs, c'est impossible. » Pour se convaincre, il essaya de compter tous les tiroirs que la chambre contenait : vingt peut-être, dans le secrétaire ; plus, ceux du chiffonnier ; plus, ceux des bahuts. « Il faudrait des heures... » conclut-il ; et, décidé à la retraite, il gagna la porte, sans que personne prît garde à son départ.

Heureusement, une réunion d'anciens militaires, convoquée par lui pour huit heures, le dispensait d'affronter au Cercle du Progrès les sourcils froncés de M. Thillot. Les *Combattans de 1870*, les *Médaillés* et les *Vétérans d'Ymonville* l'attendaient au café de Chartres pour se former sous sa présidence en assemblée plénière. Déjà, devant les mazagrans flanqués de

petits verres, les conversations s'étaient nouées ; le bruit courait de table en table que le président léguait les quatre millions de sa fortune au ministre de la Guerre, à charge de faire construire un ballon dirigeable, qui porterait des artifices incendiaires et de l'artillerie. La délibération s'ouvrit sur la participation des trois sociétés à la cérémonie du lendemain. Ehrmann prit en vain la défense du maire, qu'on accusait de n'avoir averti personne, de n'avoir donné aucun ordre, d'avoir fait à plaisir de l'anarchie, du gâchis. Il ne put empêcher l'inscription au procès-verbal de ces paroles de blâme : «... fuyant ses responsabilités. »

III

Rien de ce que M. Thillot désirait n'avait été fait. Le juge de paix Chevillon n'était pas revenu de Vichy, les scellés n'étaient pas apposés. Odile, livrée à elle-même et laissée libre d'agir sans le contrôle de la municipalité, avait invité aux obsèques le clergé des deux paroisses et donné à la pompe religieuse le plus grand développement possible. De là, dans le cortège, cette procession de bannières et d'emblèmes ; dans l'église, cette grand'-messe interminable, cette obsession de versets, de répons, d'harmonium et de plain-chant. Çà et là, entre deux temps de la cérémonie, le grand orgue improvisait quelques mesures ; c'était alors une bouffée d'art libre et personnel, le caprice musical raillant, au nom de l'inspiration et du talent, la lourdeur de la psalmodie rituelle ; mais aussitôt, la sonnette de l'enfant de chœur marquait un rappel à l'ordre, la récitation du prêtre recommençait.

Enfin ! le dernier *amen* de chantre, le dernier coup de hallebarde du suisse, le remuement des chaises, un tassement vers l'allée centrale, un piétinement vers les issues. Tout à coup, dans ce murmure, retentirent *fortissimo* les premières mesures de l'appel : « Aux armes, citoyens ! » Les yeux se levèrent vers la tribune ; l'organiste oserait-il jouer la *Marseillaise?* Mais il s'arrêta court, laissa là la suite de l'air, ou la fugua du moins, la perdit le long d'un enchaînement chromatique ; puis, changeant de registre, il passa par un développement en sourdine à une phrase mélodique soigneusement détaillée et ponctuée.

Deux *leit-motiv* se succédaient et se répondaient ainsi dans la trame du dessin musical. Caractéristiques l'un de la valeur guerrière, l'autre de la vertu civique, ils évoquaient les deux Marceau, le général et le magistrat, le grand-oncle et le petit-neveu.

— C'est intelligent, songea M. Thillot.

Il regarda là-haut à son tour. L'organiste se démenait sur son tabouret; à droite, à gauche, convulsivement, ses bras s'étendaient vers la commande des registres; mais la balustrade les cacha bientôt, puis ses épaules, puis son cou. A la fin, sa tête tiraillée, ballottée et comme désarticulée, émergea seule. Quelques pas encore vers le bas de la nef et elle disparut tout à fait.

On stationnait maintenant sous le porche, le dos tourné au froid de l'église, le visage réchauffé par le vent du dehors. Des odeurs de fleurs se répandaient dans l'air; c'étaient les couronnes mortuaires que des hommes rapportaient. Au glas monotone, tombant du haut du clocher, le cortège se reformait, si long qu'en aucun point du parcours l'œil ne pouvait l'embrasser tout entier. Les bannières arrivaient au bout de la rue Lafayette, avant que la queue ne fût parvenue à la Tour de l'Horloge; et, de la grille à la chapelle centrale, le cortège serpentait encore dans l'allée du cimetière, que le corbillard s'était déjà rangé pour la lecture des discours.

Ehrmann tira l'adjoint par la manche :

— Voici la tombe auprès de laquelle le président venait s'asseoir, dit-il, en montrant à faible distance un monument de pierre, encadré de quatre cyprès.

Des trophées militaires ornaient les flancs du catafalque. Une urne d'un galbe académique, aux anses de laquelle pendait une guirlande de fleurs effeuillée et rompue et que drapait un crêpe aux plis réguliers, reposait au centre de la table. Toute cette composition était trop classique; le banc même adossé à l'édifice, avec ses pieds torses, ses gueules et ses griffes de lion, avait trop de style pour ne pas satisfaire l'œil exercé de M. Thillot. Ce n'était pas là une de ces sépultures modiques pour lesquelles un architecte escompte au rabais ses honoraires et rogne au plus juste le devis du marbrier.

— Vous lisez la date? reprit Ehrmann, dont les yeux presbytes distinguaient nettement, sous la grecque de l'entablement: « 18 octobre 1870. »

Qu'importait la date à M. Thillot, hanté tout ensemble par ses inquiétudes récentes et par ses ambitions d'autrefois ? Sans répondre, il se retourna de l'autre côté.

Il se revoyait là où il n'aimait pas être, au second rang, et, derrière une rangée de dos, n'attrapait plus que par bribes la péroraison du discours prononcé par M. Vigneule. Le colonel du régiment de chasseurs s'avançait à son tour au centre du cercle. La main sur la garde du sabre, brièvement, militairement, il salua l'homme modeste et bon dont la mort seule permettait aujourd'hui de dévoiler l'anonymat, le donateur généreux auquel la garnison de Châteaudun avait dû un embellissement de casernement, l'amélioration des ordinaires, l'ouverture de réfectoires et de salles de jeux. Pareil à son glorieux ancêtre, tombé dans un combat d'arrière-garde, au fond des forêts de Wétéravie, le président n'avait agi que pour la satisfaction de sa conscience; il avait fait le bien pour le bien.

M. Piérard parla au nom de la Société d'Émulation d'Eure-et-Loir; M. Le Sénéchal de Villetalier, au nom du Conseil d'administration du bureau de bienfaisance; mais on n'écoutait plus, la marche lente, à petits pas, et la station prolongée, tête nue, au soleil d'été, ayant à la fin lassé l'attention. On se dispersait le long des sépultures, marquant ainsi des velléités de départ; quelques fronts chauves s'étaient couverts, et la voix des orateurs se perdait dans le murmure des conversations.

Pionsat, Chavet, plusieurs autres s'étaient réfugiés à l'ombre de la tombe sans nom, ou même assis sans façon sur le banc du président. Quelque chose attirait aussi M. Thillot de ce côté. Mais le dernier noyau resté compact autour du cercueil se défit tout à coup ; on refluait en masse ; on gagnait la sortie à rangs serrés.

— Chevillon ! dit tout à coup M. Thillot.

Il venait de l'apercevoir, marchant à côté de M. Vigneule, et s'efforçait de fendre la foule pour se rapprocher de lui. Le juge se justifiait de son arrivée tardive, dont il rejetait la faute sur son greffier. « Un quiproquo... » disait bonnement le maire; puis, coupant court, il l'invita à profiter de l'apposition des scellés pour faire au domicile mortuaire la recherche du testament.

M. Thillot les rejoignit à ce moment. Il opina pour qu'une délégation de la municipalité assistât à cette perquisition.

— Est-ce légal ? demanda le maire.

— Peut-être, répondit le juge, d'un ton qui équivalait à une négation.

M. Thillot insista. La responsabilité de la municipalité était trop grande. Il n'était que trop regrettable que, pendant trois jours, Odile Chaillon fût restée maîtresse souveraine dans la maison. Honnête, sans doute, dévouée, si l'on voulait, cette femme illettrée manquait d'initiative et de clairvoyance; sa surveillance était sans valeur.

— Absolument sans valeur, dit à l'unisson Ehrmann, qui arrivait à son tour.

L'écho de cette voix obéissante marquait aux oreilles du juge l'accord définitif de ses trois interlocuteurs et lui montrait toute formée la délégation qui assisterait tantôt à ses opérations. Sans résister davantage, il ne demanda plus que le temps de convoquer son commis-greffier et convint qu'on se réunirait dans une heure, à ce même angle de la rue Chanzy.

IV

— Est-ce pour les scellés? demanda Odile en les apercevant; et, craignant d'avoir mal entendu le « oui » du juge, elle ajouta aussitôt :

— Est-ce au nom de la loi?

Il répondit, sans rien du doute qu'il exprimait tout à l'heure au maire et à l'adjoint :

— Oui, c'est au nom de la loi.

Elle ouvrit la porte avec empressement et fila droit devant lui, son trousseau de clefs à la main. Elle avait perdu toute assurance et ne se sentait plus chez elle, depuis que le cercueil de son maître était sorti de la maison. Interrogée sur l'existence d'un testament, elle ne put répondre au juste : on trouverait bien des papiers sur les tables du président, des feuilles volantes, qu'il collait ou qu'il cousait entre elles, des cahiers volumineux, qu'il noircissait d'un bout à l'autre, du matin au soir, puis du soir au matin; et jusque dans la marge des livres, il ajoutait des notes au crayon.

— Il était là qui écrivait, qui se fatiguait, dit-elle en levant vers l'étage ses yeux qui s'emplirent de larmes.

Elle les introduisit par la porte de la tour. C'était l'entrée

privée conduisant droit aux appartemens du président. Un portrait en pied du général Marceau remplissait toute la hauteur de l'antichambre ; debout au bas de l'escalier, le héros paraissait de la sorte souhaiter la bienvenue aux arrivans.

— La bibliothèque, dit le juge, en arrivant sur le palier. Ici, Messieurs, nous ferons vite.

Son intention était de reprendre le soir même le train de 6 h. 30, qui le mettait à Vichy le lendemain de bonne heure, à temps pour sa douche et ses trois quarts de verre à la source de l'Hôpital.

Ils entrèrent derrière lui et, tout de suite, la personnalité du défunt, son élégance érudite, la pureté de son goût, apparurent dans le style des vitrines, des corniches et de la vieille horloge italienne, qu'encadrait un trumeau sculpté. M. Thillot, clignant des yeux pour voir plus juste, décomposait cet ensemble en plusieurs « natures mortes. » Il appréciait la lumière discrète filtrée par le store, sur le bois patiné du fauteuil, le long reflet azuré que la fenêtre d'angle projetait sur le parquet, et surtout l'or symétrique des vieilles reliures, semé partout dans le demi-jour. Cette poussière ailée et lumineuse, n'était-ce pas le vol même des pensées humaines, les escarbilles du feu sacré que la science attise et transmet, éternel, de génération en génération? Mais Ehrmann ouvrit les fenêtres et le pétillement s'éteignit, la vision s'effaça. Il n'y eut plus là qu'une collection sans maître, un appoint possible pour la bibliothèque municipale, un local désaffecté.

En deux lignes, le commis-greffier avait écrit sur un coin de table le paragraphe du procès-verbal ; le juge scellait l'un à l'autre les deux battans. Sa perquisition ne commençait que dans le cabinet de travail, par l'analyse des pièces contenues dans le pupitre ; il prenait les liasses une à une et lisait sur les étiquettes :

— Lettres écrites par Marceau à sa mère pendant la campagne du Hunsruck, en 1795... Esquisses de Moreau le Jeune pour sa composition : la mort de Marceau... Trois projets de Sergent-Marceau pour le mausolée destiné aux cendres du général... Je m'arrête, messieurs, car voici une note qui me dispense de poursuivre : « Tous les objets contenus dans ce meuble devront être remis après ma mort au général directeur du Musée de l'armée, à Paris. »

— Sans date, messieurs, ajouta la maire, qui avait tenu à vérifier l'écriture du président; puis, par manière de consolation :

— Voilà qui indique au moins des préoccupations testamentaires.

M. Thillot demanda la faveur de jeter un coup d'œil sur les dessins de Sergent-Marceau. Le premier : un autel circulaire, entouré d'une colonnade et couronné d'un dôme ; le second : une pyramide au flanc de laquelle une ouverture, sorte de four, était pratiquée. « Du Directoire tout craché, » disait-il en souriant ; mais, au troisième, ses sourcils se froncèrent. Le catafalque, l'urne, les cyprès, il reconnaissait le mystérieux monument qu'Ehrmann lui montrait le matin même, à côté de la tombe du président.

— Je scelle, messieurs, dit le juge en étendant la main pour réclamer les documens.

Les cartons du chiffonnier contenaient une thèse latine, un essai sur Marc-Aurèle, des albums, des carnets de voyage ; les tiroirs de la table, des fleurs fanées, des boucles de cheveux, des lettres anciennes, rien, du défunt, qui se rapportât à sa vieillesse ou même à son âge mûr.

La recherche continuait par la console et la commode ; mais Ehrmann, demeuré en arrière, s'était laissé aller à prendre sur le pupitre un agenda tenu de la main du président ; il le feuilletait avec curiosité.

— C'est moi qui perquisitionne, dit sévèrement le juge, en se retournant vers lui.

Ehrmann, absorbé, n'avait pas entendu. Tout à coup, il sursauta, et, comme épouvanté, cherchant du secours, revint précipitamment au groupe dont il s'était détaché :

— Un crime, messieurs! Le président aurait commis un crime!

— Un crime?

— Je lis ce qui est écrit : un crime. Le mot y est.

Incrédule encore à ses yeux, comme eux l'étaient à leurs oreilles, il reprit à haute voix :

« Mercredi, 18 octobre 1906. — La matinée au cimetière, mes familiers à ma table ensuite, seul maintenant avec mes souvenirs...

« Voici sonner l'heure de l'anniversaire, voici revenir un

à un tous ces instans... Trente-cinq ans ont passé sans alléger le poids dont ils pèsent sur ma conscience. C'est toujours le même remords, toujours le même dégoût de moi-même, ou plutôt c'est une horreur plus grande de mon crime, à mesure qu'il recule dans l'irréparable passé. Non, il ne suffit plus de rougir et de regretter! Il faut une pénitence publique, il faut porter l'aveu de ma conscience au tribunal de mes contemporains. »

— Crime est sûrement pris ici au figuré, dit le premier le maire.

— Sûrement! répéta le juge, étonné qu'Ehrmann eût pu prêter, un seul instant, au mot le sens absolu. Pourtant, une explication serait nécessaire; il est fâcheux que le journal du président s'arrête précisément à cette page...

— Le 18 octobre! mais c'est la date de la tombe sans nom! disait de son côté Ehrmann; et, comme éclairé par ce trait de lumière, il ajouta précipitamment :

— Les familiers de sa table, c'était nous. Nous déjeunions chez lui tous les mercredis. Ce devait donc être ce jour-là... Oui, c'était bien le mercredi 18 octobre qu'il nous a donné cette alerte et que je l'ai retrouvé assis au fond du cimetière...

— Toujours cette histoire! dit avec humeur M. Thillot.

Selon M. Vigneule, citant son discours du matin, l'anniversaire indiqué était celui du 18 octobre 1870, autrement dit, du combat de Châteaudun : il y avait là une coïncidence.

— Rien de testamentaire, en tout cas, reprit le juge. Je scelle?

— Et nous, nous nous taisons, ajouta Ehrmann; ou plutôt, nous oublions ce que nous avons lu. N'est-ce pas, messieurs? Nous l'oublions?

Ils acquiescèrent de la tête et, derrière le juge, chef de file légal, passèrent dans la chambre mortuaire. Odile les y attendait, pensant qu'elle aurait à leur rendre des comptes, étonnée du prix qu'ils persistaient à mettre aux écrits du président.

— Voilà tout comme il l'a laissé, dit-elle, en jetant sur la table une liasse de feuillets inégaux.

Une nuit qu'il écrivait sur ces papiers-là, elle avait voulu lui prendre la plume des doigts. « Laissez-moi, avait-il dit; c'est ma confession. » Les assistans dressaient l'oreille : elle renchérit en détails puérils. C'était elle qui avait mis les épingles, c'était le président qui avait mis les numéros...

— Merci, Odile. Vous l'avez fidèlement servi, dit le juge, en la congédiant d'un signe de tête; et resté seul avec les témoins :

— Une confession, messieurs! Un soliloque à la saint Augustin! Vous n'en exigerez pas la lecture?

Le maire, au nom de la délégation municipale, le pria de lire du moins les premières pages : on verrait ensuite. Le juge soupira : il y allait de son train de 6 h. 30. Mais, toute hésitation créant un nouveau retard, il fit contre mauvaise fortune bon cœur, ouvrit le manuscrit et lut :

V

« Je commence tard et crains de ne pouvoir achever. Mes forces défaillent dès la première ligne; peut-être vont-elles s'éteindre tout à coup? Hier encore, le médecin me trompait sur la gravité du mal, et moi, dans l'espérance de faire mieux ensuite ce que j'entreprends ici, je le croyais. Mais enfin, il a parlé. Un mois, disait-il d'abord; et comme je lui demandais ce que durerait en moi, non pas le corps, mais le cerveau, il ne m'a plus promis que deux semaines de conscience et de lucidité.

Je m'étais préparé à la mort; son approche ne m'effraie pas. Mais rien que ce peu de temps devant moi et, derrière, toute ma vie... Je la mesure d'un seul coup d'œil, comme un voyageur, arrivé au sommet d'une montagne, embrasse du regard le chemin qu'il a parcouru. Au loin, là-bas, dans une lumière du matin qui rapproche les perspectives et les met comme à portée de la main, c'est mon enfance, ma jeunesse, toute cette moitié de ma carrière à laquelle l'autre moitié n'a pas ressemblé, tout ce poème de joie, d'amour, de plaisir, de liberté, cette ivresse de penser, d'agir et de jouir, dont furent pleines mes années de sève; et plus près, c'est l'âge mûr, la vieillesse pensive, les veilles solitaires, la sagesse amère, parce qu'elle est tardive, le savoir douloureux, parce qu'il est impuissant, la fierté de ce qu'on aurait pu être, le regret de ce qu'on a été, de l'indulgence et du dédain tout ensemble, moins de confiance dans les hommes, plus de respect pour l'humanité. Cette seconde moitié de mon chemin est aride et sombre; pourtant, je la préfère à l'autre. Entre les deux, s'ouvre un abîme, coule un fleuve de larmes et de sang; c'est la guerre de 1870.

Oui, là est bien la frontière morale qui sépare mes deux existences. La première, incomplète dans ses vues, était courte dans ses joies; il lui manquait ce quelque chose qui ne vient pas de moi, mais d'un autre, et qui est cependant le meilleur de moi...

Je dirai cette rencontre étrange, ce grand et providentiel hasard. Mais la crise que je traversai alors, la brusque variation que je subis, l'évidence qui se fit en moi, plus certaine et plus impérieuse depuis, toutes ces choses personnelles, mes concitoyens les comprendront-ils? Aucun n'a pu se trouver au juste dans les conditions de milieu, de fortune, de libres habitudes et d'indépendance d'esprit, sous les mêmes influences de pensée et de doctrine qui me dominaient alors, et grâce auxquelles la guerre a dû réagir sur moi plus que sur personne de ma génération.

Il faudrait analyser ici chacune de ces causes, montrer ce qu'elles avaient fait de moi en 1870, quand, au retour de mon troisième voyage en Angleterre et aux États-Unis, je publiais sous le titre : « Travail, capital, talent, » l'ouvrage que j'ai fait depuis mettre au pilon. Mais le cosmopolite, le libre-échangiste que j'étais, ce premier homme, mort en moi, a subsisté chez plusieurs de mes contemporains. On le retrouvera, si l'on veut, sur la place publique, et sans chercher longtemps. Puis-je encore me souvenir de lui, quand l'homme que je suis existe à peine, quand la mort me guette, m'étreint, tire mon bras en arrière et veut le détacher de ce papier? J'abrège donc, au risque de déformer; je commence au milieu des choses et laisse ma plume courir au hasard de mes souvenirs.

J'appris à Paris nos revers de Wœrth, de Gravelotte, de Sedan; c'était la condamnation, la déchéance d'un régime que j'avais détesté et combattu. J'espérais la paix ensuite, mon optimisme tenace persistant à ne pas voir la catastrophe nationale, derrière la chute politique; mais la marche d'une armée prussienne vers Paris, et la menace du siège vinrent bientôt me guérir de mon illusion.

Je m'enfuis en province. Là, nouveau cauchemar. On me parlait partout de lutte à outrance et de levée en masse. Un instant, je fus sur le point de repasser à l'étranger. Je l'aurais fait sans doute, si mon nom avait été autre, si je m'étais appelé Mar-

teau, par exemple, au lieu de Marceau; mais il me répugnait de voyager à ce moment sous un pseudonyme. Je pris le parti de me réfugier dans ma maison de Châteaudun.

Je m'y croyais bien à l'abri! Dans ce coin reculé de France, jamais visité par l'étranger, au sein de cette paix profonde, qui défiait tout envahissement, je retrouvais mes chers vieux livres, m'enfermais dans une solitude intellectuelle et m'attribuais, pour jusqu'à la fin de la guerre, le droit d'exterritorialité. Ce ne fut que pour peu de jours. Mes concitoyens, gagnés à l'effervescence générale, s'agitèrent à leur tour pour constituer un bataillon de garde nationale.

Ils piétinèrent longtemps sur place. Le maire et l'adjoint se détestaient : c'en était assez pour tout enrayer. Enfin, après trois semaines de discussions violentes, auxquelles mit fin le renouvellement de la municipalité, les élections militaires devinrent possibles. Le commandant et les cinq capitaines une fois nommés, le maire m'offrit les fonctions de major-trésorier. « Avec le nom que vous portez, me disait-il; quand on s'appelle Marceau... »

J'eus donc, comme un autre, une vareuse et des galons; j'eus un fourgon administratif, dans lequel le pharmacien Vaillant, infirmier-major, plaça aussi ses cantines médicales, et sur lequel il cloua le drapeau de la Croix-Rouge. On me vit, le jour, aux exercices de maniement d'armes; le soir, aux consultations stratégiques du Cercle National. Plus je suivais de près la comédie militaire, plus je la défiais de tourner au drame. Des uhlans apparaissaient dans nos environs; mais le sous-préfet interdisait en même temps toute tentative de résistance. Le 9 octobre, il nous arrivait de Tours des hussards et des mobiles; le 10, on prenait soin de les désarmer. Tout restait démonstratif, oratoire et platonique; le 11 octobre encore, je fis sur les *Races germaniques* une conférence hypocrite, dont je fus seul ensuite à me moquer. Rentré chez moi, j'en riais à mon aise, les pieds sur les chenets, quand un crieur de dépêches passa sous mes fenêtres; il apportait la nouvelle du combat des Aydes et de l'entrée du corps de von der Thann dans Orléans.

La municipalité mobilisa aussitôt deux compagnies de garde nationale et requit définitivement les francs-tireurs parisiens de Lipovski, qu'elle avait appelés à l'aide une première fois, congédiés ensuite, et qui se tenaient cantonnés à la fin dans nos en-

virons immédiats. Le danger plus proche grandissait les courages; les esprits s'exaltaient et, par une transformation mystérieuse, devenaient capables d'actes de guerre.

Il ne manquait plus à la ville que l'occasion de combattre; le 18, les troupes prussiennes commandées par von Wittich vinrent la lui offrir. Tel était cependant mon aveuglement que, témoin de cette défense héroïque, j'en suivis jusqu'au soir les épisodes et n'en compris pas le sens profond. Il me fallait une leçon personnelle, le verbe d'un apôtre, ses plaies touchées et pansées pour apprendre à juger et à me repentir...

La nuit, lente à venir, succédait enfin à la journée sanglante. Des fenêtres de mon grenier, j'apercevais Montdoucet en flammes, les lueurs intermittentes de l'artillerie, pareilles à des éclairs d'orage, et partout, à la chaussée du chemin de fer, vers la Champdé, à la cavée des Religieuses, la double guirlande de coups de fusil, la vaste traînée de poudre qui crépitait autour de la ville. L'issue du combat n'était plus douteuse. Je songeais : « Qu'arrivera-t-il, si les Prussiens traitent Châteaudun en place de guerre? Ma maison, mes objets d'art, ma bibliothèque?... Et s'ils emmènent des otages en captivité? » Je pouvais encore faire atteler mes chevaux et m'enfuir. Mais où? Semblable à cette fusillade indéterminée, semée ici dans tous les sillons, la guerre était partout en France.

Tout à coup, à la vue du drapeau de la Croix-Rouge qui flottait sur mon fourgon, dans la cour, une autre idée me vint : celle de donner à ma maison l'aspect d'une ambulance et d'y transporter un blessé, qui deviendrait ma sauvegarde. Or, je n'avais chez moi ni médicament, ni charpie, ni secours d'aucune sorte; j'ignorais la manière de panser une blessure, de laver une plaie, de nouer une ligature; le souci de ces devoirs élémentaires ne se présenta même pas à mon esprit. Je commandai seulement à mon domestique Joseph de prendre une civière et de me suivre. Chemin faisant, je lui exposai cyniquement mon projet.

J'avais cependant à compter avec la droiture des autres et avec leur dévouement. Au coin de l'avenue Florent d'Illiers, Vaillant faisait tout son devoir, en recueillant sous des tentes nos gardes nationaux blessés. Ceux-là n'appartenaient qu'à lui; ils me connaissaient d'ailleurs, ils m'auraient deviné. Je les évitai soigneusement, par la raison qu'ils étaient mes concitoyens.

Il me fallait un de ces volontaires parisiens que le caprice de

la guerre venait de jeter dans Châteaudun, et pour l'avoir, — ainsi la lâcheté se punit et se condamne elle-même! — ma seule ressource était de l'aller chercher en plein danger. Je dépassai les dernières maisons de la ville, si bien égratignées par les balles que le plâtre pulvérisé m'emplissait la bouche et m'aveuglait les yeux. Poussé par l'égoïsme, terrassé par la peur, je parvins jusqu'aux lisières extrêmes, encore garnies de nos tirailleurs. Là, derrière la barricade qui défendait la coupure de la route, des francs-tireurs gisaient en nombre, comme du gibier après une battue. J'en pris un au hasard, je le pris pour moi seul, le soldat français tombé là pour son pays; mais, trop froid égoïste pour me charger d'un mort ou d'un mourant, je palpai d'abord son cœur, sous sa veste ensanglantée, j'en comptai les faibles battemens. A cet instant précis, et par ce geste même, je compris que j'arrivais à la limite de la faute : je n'avais pu toucher cette poitrine brisée sans qu'un confus malaise, fait de respect et de remords, marquât en moi l'éveil des sentimens nouveaux par lesquels j'allais être régénéré.

Nous l'avions couché sur la civière et recouvert de son manteau. Comme nous approchions de la rue de Chartres, deux des brancardiers de Vaillant nous croisèrent et, croyant voir en nous des aides bénévoles, nous avertirent que l'ambulance était encombrée; on déposait maintenant les blessés sous un hangar, de l'autre côté de l'avenue.

Nous dépassâmes l'avenue, nous dépassâmes le hangar. Quelle force mauvaise avait pu me les faire dépasser? Je ne sais; mais, au delà, mon fardeau me parut plus lourd, et quand nous l'eûmes déposé enfin sur les dalles de mon vestibule, l'impuissance de rien faire pour lui d'humain ni de secourable m'emplit tout à coup d'horreur pour ce que j'avais fait. Ce défenseur de mon foyer, non seulement je l'avais abandonné à la fureur prussienne, aussi longtemps qu'il avait combattu, mais je le dérobais à la charité française, maintenant qu'il avait succombé.

Joseph, silencieux, embarrassé, restait debout dans les brancards de la civière. Il me présenta son mouchoir, en m'avertissant que j'avais les mains pleines de sang.

— C'est que je viens de commettre un crime, lui dis-je.

Il leva les yeux au plafond et ne répondit pas.

Joseph était un vieux soldat d'Afrique et de Crimée. Il m'avait jugé, il m'avait compris. »

VI

M. Chevillon s'interrompit, l'instant lui paraissant propice pour marquer une pause et consulter son auditoire sur la continuation de la lecture.

— Voilà le prétendu crime expliqué, dit-il.

— Le mot était employé bien à tort ! reprit Ehrmann. Recueillir un blessé chez soi pour pouvoir arborer le drapeau de la Croix-Rouge, combien de gens en ont fait autant! Je me souviens d'avoir vu à l'armée de la Loire un turco réfugié dans une de ces soi-disant ambulances. Il couchait sur des tas de fagots, et on le laissait mourir de faim...

— En effet, il y a impropriété d'expression, concéda d'une voix hésitante M. Vigneule. Mais l'homme dont il s'agit...

— Impropriété? interrompit M. Thillot. Dites : exagération, emphase. Tout est faux là dedans, tout : le style et les sentimens.

— ... Mais c'est le président qui parle, reprit M. Vigneule, qui tenait à terminer sa phrase, c'est une conscience d'élite.

— Et il parle *in articulo mortis*, ajouta le juge.

M. Thillot roulait dans ses doigts les pointes de sa barbe. La phrase : « Le maire et l'adjoint se détestaient, » lui revenait en tête; elle lui paraissait contenir une allusion à son adresse et comme l'explication de la froideur que M. Marceau lui avait toujours témoignée. Il dit, très posément, en appuyant sur les mots, que le texte était « sans intérêt, sans valeur, purement subjectif et rétrospectif; » il proposait d'en abandonner la lecture.

M. Vigneule déclara aussitôt qu'il appréciait hautement un document écrit d'une encre si récente et donnant des indications si claires sur les derniers états d'âme du défunt.

— Emportez-le chez vous, riposta M. Thillot du tac au tac. Vous pourrez l'étudier à tête reposée.

M. Vigneule se récria. C'était trop déjà que d'avoir pénétré sans mandat dans la maison mortuaire; mais du moins cette initiative se motivait-elle par des raisons d'intérêt commun. Les mêmes raisons le portaient à désirer que la lecture fût reprise et qu'elle fournît des résultats précis, propres à satisfaire la

curiosité publique et à le justifier, lui, dans ses actes administratifs.

M. Chevillon avait seul qualité pour trancher le débat. nfluencé par les argumens du maire, désireux d'une solution correcte, mais préoccupé toujours de son retour à Vichy, il tira sa montre et vit son train définitivement manqué. Il dit avec humeur que l'opération dégénérait en conférence contradictoire : un temps précieux s'en allait en conversations, en discussions, et il conclut ensuite, contrairement à ce que M. Thillot aurait attendu, qu'une confession écrite *in extremis* par un homme comme le président avait une valeur juridique : la lecture devait en être reprise et poursuivie sans désemparer.

— Nous laissons M. Thillot libre de se retirer, reprit le maire; et ses yeux fuyans tournèrent par-dessus les verres de son lorgnon.

— Mon rendez-vous est à neuf heures, au Cercle du Progrès, répliqua aigrement l'adjoint.

M. Vigneule sentit la piqûre : le Cercle du Progrès était le centre de l'agitation menée contre lui. Mais opposant un sourire paterne à l'humeur offensive de son rival, il fit diversion en disant que l'écriture du président lui était bien connue et qu'il poursuivrait volontiers la lecture, au cas où le juge se sentirait fatigué.

M. Chevillon, le remerciant, se contenta de transporter la liasse sur la table voisine de la fenêtre. Assis là, le dos tourné au jour finissant, il reprit :

VII

« Je les avais évoqués bien des fois, ces souvenirs, mais jamais si présens, si vivans qu'aujourd'hui. Chaque instant de cette nuit tragique repasse devant mes yeux en actes, en gestes ou en idées, m'apparaît avec sa couleur ou son relief, résonne dans mon cœur avec son timbre ou sa voix.

Je me vois qui décloue le drapeau du fourgon et qui l'attache à l'écusson de ma grille. Pas un passant dans la rue, pas un témoin, mais une maison qui brûle, en face de la mienne, m'éclaire de ses lueurs, et, sur le pavé rouge de reflets, une grande ombre copie mes gestes et s'attache à mes pas.

J'ai poussé la porte du vestibule. Ce que j'aperçois sur la civière n'est plus cette forme inerte, cadavre ou mannequin, cette chose sanglante qui était ma chose; c'est un être vivant, pris de délire ou de convulsion, qui cherche à se mettre debout, qui se dresse sur son séant, qui retombe avec un cri déchirant. Il a la poitrine défoncée par plusieurs coups de lance. Joseph, en voulant le défaire de ses vêtemens, a refoulé les côtes brisées dans les chairs meurtries et provoqué ce spasme d'angoisse et d'étouffement. Je m'approche à mon tour, mû par une sorte de pitié craintive, ou plutôt de répulsion si forte qu'elle va jusqu'à la compassion; je veux prendre ce malheureux sous les épaules et l'adosser au mur. Mais il s'écrie avec colère : « Laissez-moi! » profère je ne sais quelles injures, résiste et se dérobe à mon étreinte. Une sorte de lutte s'engage entre nous, pendant laquelle je sens l'odeur d'eau-de-vie qui sort de sa bouche et l'odeur de sang qui sort de ses plaies.

— Après tout, libre à lui de mourir, me dis-je.

Mais je ne suis plus libre de le laisser mourir et, tandis que Joseph, meilleur que moi, l'abreuve avec douceur, le calme en le caressant, je m'écarte à regret, jaloux d'eux, honteux de moi; je reste seul, j'attends mon sort, entre ces Français qui me repoussent et les Prussiens qui vont venir.

La bataille épuisée s'arrête haletante. Trêve inquiète, menaçante accalmie; les canons ennemis roulent plus près sur la route sonore; le tocsin de Châteaudun, qui les défiait tout à l'heure, défaille et se ralentit. Il semble qu'elle aussi batte en retraite, la cloche française; sa voix ancienne s'éteint, s'évanouit, meurt lentement sous d'autres bruits.

Et ce n'est plus qu'un glas, et ce glas même a cessé... L'oreille tendue, j'écoute encore; j'écoute ma faiblesse et mon isolement. Un brouhaha confus, prélude de l'événement qui se prépare, vient du côté des barricades; ce sont des haches qui frappent ou des béliers qui heurtent, un fracas de portes renversées, des appels, des commandemens. Un cri furieux d'horreur et de défi domine un instant ces rumeurs ou ces clameurs; quelqu'un passe éperdument sous mes fenêtres, poursuivi par des coups de feu. Et tout à coup : « Vorwärts! » derrière des uhlans qui portent haut le pistolet, une colonne d'infanterie s'avance; d'un pas discipliné, cadencé, elle foule la première aux pieds la ville maîtrisée.

L'horloge dans la gaine, les panoplies contre le mur, les meubles, les portraits, les bibelots, rien n'a bougé au bruit de sa marche; rien ne me manque, quand elle a passé; mais c'est en moi que les objets se déforment et s'assombrissent, en moi que se prolonge l'écho décroissant des chambres et des corridors; c'est moi qui me cherche et qui ne me trouve plus.

Et je revois l'homme, étendu à mes pieds sans connaissance... Son corps oblong, dans l'ombre, n'est qu'une guenille jetée à terre; son râle étranglé n'est qu'un vagissement de vie mourante, pareil à celui que l'enfant exhale en naissant. Lui couché, moi debout, pourquoi cette différence? J'interroge ces objets étrangers, qui ne savent pas qu'ils sont devenus prussiens, cet affreux silence du dehors, ce désert de mort et d'incendie, la fauve lumière de cette maison qui brûle; les flammes, en s'échevelant sur elle, rougeoient sur nous; par l'imposte vitrée de la porte, elles éclairent ce corps mutilé, caressent ce visage douloureux. « Regarde-le.., semblent-elles me dire. C'est pour toi qu'il meurt, pour l'amour de toi... »

— Sauvons cet homme! dis-je à Joseph. Emportons-le d'ici! Couchons-le sur mon lit!

— Tout à l'heure, répond-il froidement.

Il sent l'ennemi tout proche et ne songe plus qu'à notre sécurité. Des traînards allemands vont et viennent dans la cour; ivres sans doute, ils frappent aux volets et cherchent stupidement l'entrée de la maison. Joseph leur parle avec douceur, comme à des animaux qu'il voudrait calmer; puis, prudemment, un à un, il tire les verrous.

En leur ouvrant la porte, il m'a libéré moi-même. Lâché dans la rue, rendu au devoir, rendu au danger, je retourne au poste de l'avenue Florent d'Illiers; je demande à tout prix du secours pour mon blessé. Mais les brancardiers de Vaillant l'ont abandonné; il n'a plus avec lui qu'un seul aide et refuse de me le prêter.

Je songe alors à l'ambulance municipale et veux redescendre la rue de Chartres. Elle est pleine, elle regorge d'infanterie prussienne qui piétine, qui reflue même par momens. Longtemps, je cherche à gagner sur elle, en me glissant le long des rangs. Séparé de ceux de ma langue, mêlé aux remous de cette soldatesque, attiré vers l'avant, repoussé vers l'arrière, rejeté de partout, je tremble, je doute, j'ignore et je crains; mais il m'est

doux de lutter ici pour le salut de celui qui, tout à l'heure, luttait pour le mien.

Seuls, la nuit qui s'avance et les efforts perdus, non pas les bourrades et les coups de crosse, peuvent me décider à chercher un autre chemin. Je m'engage dans les rues étroites qui s'ouvrent vers la gauche. Il y a là comme une zone de neutralité; le vainqueur ne s'y aventure pas encore, la garnison ne la défend plus. J'ai pu y pénétrer sans peine; j'y circule à ma guise, tantôt perdu dans des ténèbres profondes où pas un bec de gaz, pas une lampe allumée derrière un vitrage ne projette sa lumière fugitive; et tantôt de hautes flammes m'éblouissent, en se réverbérant sur le pavé. Mais en vain, sorti que je suis des rangs prussiens, tenté-je de repasser du côté français. Les nôtres font bonne garde au centre de la ville; dès que j'approche de leurs postes, le « Qui vive? » des sentinelles m'écarte et me renvoie à ceux de qui je suis venu,

Et je m'égare davantage dans ce dédale, et je m'enfonce dans cet enfer. Rue de Blois, j'arrive au dernier cercle. Devant moi, une barricade française se dresse; derrière moi, une force prussienne approche, j'entends son pas qui grandit. Un instant encore: la défense et l'attaque, en venant aux prises, vont m'écraser dans leur étau...

Les premiers coups de feu s'allument. A leur lueur, une coupure d'ombre m'apparaît entre deux maisons. Je m'y jette au hasard; c'est une ruelle labourée, barricadée; c'est un chariot que j'escalade; je tombe dans des fondrières, je me relève sur des tas de pavés. Je voudrais fuir à toutes jambes et m'arrête malgré moi, las à mourir, secrètement blessé dans cette lutte obscure soutenue contre mes concitoyens, portant à l'âme une plaie contuse qui s'aggrave et s'approfondit.

Quelle nuit! Et comme en peu d'instants j'ai vécu, mûri, vieilli! Comme je la sens pesante, la honte de n'être qu'un fuyard et qu'un transfuge, dans cette ville pleine de combattans! Et cependant, telle est ma condition basse qu'il me faudrait chez eux aussi une défaillance, que, sans un abandon de poste, sans une traîtrise au devoir, je ne peux plus rentrer dans leurs lignes ni forcer les mailles serrées du dispositif.

Je m'assieds au bord du trottoir, la tête dans les mains, et je ne sais si je prie ou si je pleure; j'attends que le secours vienne des hommes et la lumière, de Dieu. Tout à coup au

détour de la rue, une patrouille — française peut-être? — marche vers moi. Devançant son « Qui vive? » je crie :

— Avance à l'ordre !

— Marceau ! répond le chef de cette troupe.

Le nom de mon aïeul, qu'ils ont pour mot d'ordre, me cingle en ce moment comme un coup de fouet; j'ignore leur mot de ralliement. « Présent! » dis-je au hasard, comme si leur cri collectif avait pu être un appel individuel; mais déjà ce sergent, un ouvrier de la ville, m'a reconnu. La résistance continue, assure-t-il; on attend des renforts de Tours; les francs-tireurs vont faire un mouvement tournant...

Saintes erreurs, grâce auxquelles on lutte et l'on meurt encore. Sur la place, où nous parvenons ensemble, c'est la France enfin; ce cœur de la ville bat et combat. Et justement, comme nous arrivons à la hauteur de la barricade, les francs-tireurs en sortent pour refouler une fois de plus l'ennemi qu'ils immobilisent toujours dans la rue de Chartres; ils le chargent, baïonnette baissée, en chantant *la Marseillaise*.

Qu'il est beau, l'air national, jeté dans le fracas des armes, à la face de l'envahisseur! La mort elle-même, qu'elle est belle, affrontée ainsi, dans l'entrain de la liberté! Mais le *Vorwärts!* abhorré répond déjà au chant libérateur; la contre-attaque arrête nos braves et dans la mêlée qui suit, rejetés, culbutés, ils cherchent vainement à reprendre pied derrière le parapet.

Submergé moi-même par le courant qui les emporte, traîné, roulé, foulé, et, misère suprême! laissé là sans défense, seul de cette solitude affreuse qui n'a d'autre recours que le vainqueur, je me relève épuisé de forces, mais grandi de courage; je me souviens du blessé français qui ne doit pas mourir et je me sens assez de cœur pour repasser du côté prussien.

Il est une heure du matin; un silence, si profond qu'on entend au loin pétiller les incendies, s'étend sur Châteaudun, quand j'accède de nouveau à la place et monte l'escalier de l'Hôtel de Ville. L'ambulance municipale est gardée militairement. Dans la grande salle du premier étage, le maire discute, entre deux baïonnettes, la somme que le vainqueur exige et le délai qui nous est imparti. Le général von Wittich, furieux, tempête, frappe du pied; il exige des otages et parle de faire passer des francs-tireurs par les armes. Sans chapeau, le front meurtri, mais la tête haute, je me présente à lui; je réclame la vie sauve

pour tous, la liberté pour les non-combattans, les soins médicaux pour les blessés...

— Qu'on l'arrête! s'écrie-t-il avec un geste de menace ; et je ne lui demande plus maintenant qu'une seule chose : c'est de ne partager avec personne l'honneur d'être son prisonnier. Je répondrai de ma fortune, de ma vie même pour les engagemens de Châteaudun ; et, s'il veut faire fusiller quelqu'un, ce sera moi.

On m'enferme au corps de garde. C'est une délivrance et c'est un repos. Si mon mal interne reste le même, si je sens toujours la patrie méconnue et violée qui saigne dans mon cœur, au moins puis-je faire de ma misère un allégement aux misères d'autrui. Les Prussiens m'ont mis les menottes, mais ils ne m'ont pas bâillonné. Je crie à pleine gorge, j'appelle la sentinelle ; je veux être conduit auprès du chef d'état-major ; je sollicite de lui, je lui arrache un ordre pour le rassemblement des sapeurs-pompiers; les gardes nationaux sont laissés libres de se joindre à eux et, dès six heures du matin, les pompes fonctionnent dans le quartier Saint-Valérien.

Le calme définitif s'étend alors sur la ville. Les fourriers prussiens s'y installent; ils placent l'ambulance divisionnaire sous mon toit, à l'abri du drapeau que j'ai moi-même déployé.

Le secours médical, que je cherchais hier, est venu de la sorte au-devant de mon blessé. Sa vie est sauve : c'est la nouvelle que j'apprends le soir, quand la liberté m'est enfin rendue, c'est la récompense qui m'est accordée pour vingt-quatre heures d'angoisse et de détention.

Avec quelle impatience je pousse la porte de sa chambre! Avec quelle joie j'approche de son lit! Mais en m'apercevant à la clarté de la veilleuse, il s'écrie comme la veille : « Laissez-moi! » et ce n'est plus cette fois un cri de douleur physique et d'instinctif effroi; c'est l'accent de la haine consciente, du mépris, de l'orgueil. « Vous n'êtes pas blessé, vous! » reprend-il, et sa voix qui raille insulte aussi : il ne se bat pas pour les bourgeois; il n'est pas soldat, mais franc-tireur. Qu'on le porte dans la rue ; il y crèvera plus vite, il y crèvera mieux.

Que signifie sa colère? Serait-ce qu'hier, quand je l'emportais sur la civière, il m'aurait deviné?... Joseph, que j'interroge, s'étonne comme moi. Il l'a vu calme tout le jour, même pendant le long et douloureux pansement. Mais d'abord le chirurgien allemand refusait son office; il montrait avec indignation l'équi-

pement irrégulier du franc-tireur, la casquette américaine, la vareuse noire, la ceinture bleue; il feuilletait avec méfiance le livret militaire trouvé dans le havresac.

— Un mauvais livret... ajoute Joseph, et, sur la page maculée de sang, je lis : « Jacques François. Fils de père et de mère inconnus. Age présumé : Dix-neuf ans. Sans profession. Engagé volontaire, le 5 septembre 1870, à la mairie du Ier arrondissement. »

Ma pratique de magistrat m'a familiarisé avec des signalemens de ce genre. Je crois reconnaître un de ces gibiers de tribunal pour lesquels ma juridiction n'est pas tendre d'ordinaire, vagabond, contumace, assassin peut-être, quelque malfaiteur parisien venu chercher dans la guerre de province un alibi, blotti dans l'armée comme au fond d'un bois. On soigne ces hommes-là non pour eux-mêmes, mais par respect pour leur humanité : la nature les guérit ensuite, si elle veut.

J'aurais tort de vouloir faire davantage. Les affaires municipales me réclament. Il faut assurer la subsistance des indigens, que les réquisitions prussiennes, que l'arrêt de tous les transports commerciaux exposent à mourir de faim; il faut effectuer le deuxième versement de la contribution de guerre, vendre mes valeurs à la Bourse de Londres, recevoir par un exprès l'or qu'un commis de la banque Jameston m'apporte à Bordeaux. Ces besognes font plus que m'occuper : elles me relèvent à mes propres yeux. Guéri de mes remords, rétabli dans mon estime, je laisse le nommé François gagner à sa guise l'instant où je l'enverrai se faire pendre ailleurs; je l'ai presque oublié, quand un matin, il me demande auprès de lui. Il voulait se lever pour venir à ma rencontre; la garde-malade l'a retenu à grand'peine. La cause de cette impatience est mon nom même, qu'il ignorait hier encore, qu'il vient de découvrir tout à coup.

— Marceau ! s'écrie-t-il en m'apercevant. Vous êtes le neveu du général Marceau !

Une carte déployée sur les genoux, le livre de Sergent entre les mains, il suivait le dernier itinéraire de Marceau dans la forêt d'Altenkirchen. Il lisait les péripéties de cette sanglante étape, la reconnaissance matinale faite sans escorte, à l'arrière-garde de l'armée, le coup de fusil tiré par le chasseur tyrolien embusqué derrière un arbre, Marceau traversé par la balle meurtrière, tombé de cheval, gisant à terre sans plus pouvoir se

relever. Ses soldats l'emportent sur une civière de branchages ; il reste exposé tout le jour au soleil ardent, à la soif impitoyable. La retraite, accélérée par sa blessure même, ne laisse pas le temps de l'abreuver ; sans force et sans voix, il interroge pourtant, il s'inquiète de l'aile gauche, qu'il sait serrée de près par l'ennemi. On voudrait lui répondre, mais on ignore avec lui ; le pays est impénétrable ; des éclaireurs, qu'on envoie, ne reviennent pas. Le soir seulement, Jourdan arrive et le rassure ; il dit sa division toute proche, certaine maintenant de gagner le Rhin, sauvée par les combats acharnés que l'arrière-garde soutenait les jours précédens sur la Lahn, au pont de Limbourg. Marceau se calme et sourit. La nuit peut tomber, la mort peut venir : il s'est fait tuer pour couvrir la retraite de Jourdan.

— Que c'est beau ! Rien n'est plus beau ! dit ce franc-tireur émerveillé.

Je ne reconnais plus le fanatique qui me jetait hier l'injure à la face. L'éclat fiévreux de ses yeux s'est adouci ; sur son visage illuminé, le zèle, l'enthousiasme, la droiture, la bravoure, passent et se reflètent comme dans un miroir. Et, cédant de nouveau au penchant sympathique qui m'attirait tantôt vers son lit de douleur, je lui demande : Pourquoi son « laissez-moi » cruel ? Pourquoi ai-je dû le faire soigner de force et malgré lui ?

Il me regarde avec tristesse, comme si nous ne pouvions nous comprendre, comme si le pas que je fais vers lui nous laissait encore trop loin l'un de l'autre, et répond simplement :

— Je voulais mourir...

Puis, la tête renversée, le regard perdu :

— D'où venait à Marceau sa tranquillité d'âme, alors que Jourdan l'embrassait en pleurant ?

— Marceau n'a pas méprisé l'existence, lui dis-je. Il l'a regrettée au contraire, et c'est ce qui rend si touchans ses derniers adieux.

Je raconte l'agonie du héros. J'évoque cette scène, belle de la beauté des symboles, où non seulement ses compagnons d'armes se pressent à son chevet, mais où la vie avec ses séductions, l'âme avec ses tendresses l'entourent, le charment et veulent le rattacher à la terre ; deux divinités rivales, l'Amour et la Mort, se disputent ses derniers momens.

Je dis le martyre succédant au sacrifice; Marceau, dépassé par la retraite, abandonné dans le cantonnement ennemi, la simplicité républicaine avec laquelle il offrait à son ordonnance une place à côté de lui sur son lit de douleur; sa pauvreté si grande que ses deux chevaux d'armes furent tout ce que sa mère hérita de lui; la visite funèbre rendue à sa dépouille par les officiers autrichiens; la pompe militaire de son cortège; ses funérailles nationales; son tombeau payé par le sou de solde qu'abandonna l'armée de Sambre-et-Meuse, enfin le tendre secret gardé jusqu'à la tombe et ravi non pas à l'homme, mais au cadavre déjà couché dans le cercueil. On allait replier sur lui les plis du linceul, quand on découvrit à son cou, quand on détacha de son cœur le médaillon qui contenait le portrait de sa fiancée, Agathe de Châteaugiron.

J'ai parlé tout d'une haleine. Cette vieille histoire, connue depuis mon enfance, je croyais l'entendre, je la comprenais du moins pour la première fois.

— Oh! j'aurais voulu mourir comme le général Marceau! dit à la fin ce soldat, et tout l'amas de douleur dont ses nerfs sont chargés, les fatigues et les misères de la guerre, les nuits sans sommeil, les blessures, les fièvres, les angoisses, tout sort de sa bouche avec des sanglots. Ses larmes, qui ruissellent, calment définitivement son visage; le dernier pli de tristesse s'efface de ses traits, où ne rayonnent plus que l'intelligence, le dévouement, le courage et le pardon.

Il me tend la main en gage de réconciliation définitive et consent enfin à me parler de lui. Il n'a d'autre affection que le peuple, d'autre famille que son pays. Entré dans la vie par hasard, abandonné de ses parens, battu par sa nourrice, il fut berger, valet d'écurie, garçon de charrue; il grandit sans le secours des hommes, sous l'œil de la nature, au milieu des animaux. Cette enfance souffrante le préparait pour une vie ascétique; sa soif d'apprendre le rendait docile aux leçons du dogme chrétien. Recueilli chez un curé qui voulait le faire entrer au séminaire et là, nourri, vêtu, instruit, il avait passé des nuits à lire, dévoré ce que le presbytère contenait d'ouvrages français et d'ouvrages latins, savouré passionnément le charme de l'étude, jusqu'à ce qu'à la fin il reconnût la nullité de sa vocation religieuse, reprît la besace et suivît son chemin. L'excès de la misère le conduisait bientôt où convergent l'extrême luxe et

l'extrême besoin : à Paris. Du christianisme sauvage qui avait été son évangile au village, il faisait alors la base de son catéchisme républicain.

Typographe, prote et correcteur, il avait commencé à écrire; par les petits emplois de la plume, il allait se glisser dans la rédaction d'un journal, quand la maladie l'avait pris. Soigné un temps à l'hôpital, puis rendu à la vie errante, ouvrier sans travail, convalescent sans nourriture, relégué dans les cloaques où les vices, l'alcoolisme, la tuberculose, toutes les lèpres étendent leurs contagions aux parias de la société, il touchait du doigt les plaies du bas peuple parisien et songeait : « A quand la rédemption ? A quand la justice? » Le 4 septembre, en entendant proclamer la République sur la place de l'Hôtel-de-Ville, il avait cru l'heure venue. Le 5, il s'enrôlait dans les francs-tireurs de Lipovski. Défense nationale et révolution n'étaient plus à ses yeux qu'une seule guerre; du bourgeois, du Prussien, il réclamait pour ses frères une place au soleil; il allait la leur faire à coups de fusil.

— Est-ce que je pouvais savoir qu'il existait des hommes comme vous? dit-il sur un ton de confusion et de repentir, et sa contrition me touche, plus que n'avaient fait ses injures, son regret me gagne et devient remords.

Oui, dans les sous-sols, dans les cabanons où il a vécu, comment ce forçat aurait-il rencontré des hommes de ma condition? Et moi-même, l'ennemi social dont il refusait hier le secours hypocrite, l'aurais-je connu jamais, si mon égoïsme, si ma pitié feinte ne m'avaient pas rapproché de lui? Tout près cependant que nous voilà l'un de l'autre, je me garde de troubler son cœur qui s'apaise. Mentant non par fausseté d'âme, mais par devoir de charité, je feins d'être cet homme juste qu'il aurait ignoré ou méconnu. Je dis l'impiété des luttes intestines, l'union nécessaire des esprits, le besoin qu'a la patrie de tous ses enfans. Lui qui croyait ne combattre que pour ses frères ouvriers, je dis qu'il a fait davantage. Tous les hommes de son pays bénéficient de son courage, tous plaignent ses blessures ; tous l'aiment et il doit les aimer tous.

Je moralisais de la sorte ; mais, bien au-dessus de mes paroles, sa pensée planait dans une région plus haute et découvrait de plus beaux horizons. Il parle à son tour; son verbe inspiré m'entraîne comme par coups d'aile ; nous montons si

vite, dans un air si rare, que je perds haleine et ne suis plus que de loin son vol vertigineux.

Il avait songé que le sang français versé dans cette guerre laverait la patrie de ses injustices et la purgerait de ses haines. Par la camaraderie militaire, premier essai de solidarité sociale, par l'armée nationale, première ébauche d'une nation, la République envahie préparerait ses fils à la pratique de la justice, autant qu'à la conquête de la liberté; et quand, à la fin, le peuple vainqueur aurait prouvé sa souveraineté en prouvant sa force, les fondemens de la société nouvelle se trouveraient tout posés; la France retrempée dans la lutte, récompensée par la paix pour sa longue patience, se serait refaite elle-même et régénérée. Cette œuvre de rachat exigeait des victimes ; c'est pourquoi il s'était offert, il s'était donné.

— *Sine sanguine non fit remissio*, ajoute-t-il avec un sourire.

Un détour gracieux, une prévenance intellectuelle, lui font tirer pour moi cette réminiscence d'une de ses lectures d'autrefois ; mais le lettré et le pharisien auquel il s'adresse est maintenant un homme de foi. Je lui réponds d'une étreinte et d'un serrement de mains; et, répétant les mots mêmes qui me touchaient tantôt jusqu'au fond du cœur :

— Pouvais-je savoir qu'il existait des soldats comme vous! dis-je à mon tour.

Tout au charme de ma rédemption morale, à sa bonté qui me réchauffe, à cette tendresse subite, fleur mystique née du sang répandu, au miracle de notre rencontre, au sens du nom qu'il me donne et que je lui rends :

— Marceau, me dis-je, c'est Marceau lui-même!

Oui, Marceau, le général, et François, l'enfant perdu, le volontaire de 1792 et celui de 1870, celui-là au pont de Limbourg, celui-ci sur les barricades de Châteaudun, ils sont le même héros jeune et souriant, le même chevalier du peuple, le même champion impersonnel armé par la race pour la défense du pays. Ils sont ce soldat de tous les temps, prompt au danger et au devoir, qui succombe pour la nation qui l'a fait vivre, et que la nation ressuscite à son tour et répète de génération en génération.

Une heure, la meilleure de ma vie, a suffi pour ouvrir mes yeux à ces grandes évidences; mais ébloui que je suis devant la lumière, j'ai besoin d'un homme encore qui me pousse plus

avant et m'aide à faire le dernier pas le long de mon chemin de Damas.

On annonce le général von Wittich. Il a voulu, avant de quitter Châteaudun, me remercier du rôle modérateur que j'ai joué dès la première heure de l'occupation. La contribution de guerre, ajoute-t-il, a été employée d'une manière humaine et sage ; elle a servi à l'adoucissement des rigueurs de la guerre, au bien-être et à la récréation des soldats.

Veut-il parler de la fête que sa division célébrait hier, à l'occasion de la capitulation de Metz ? Sur la place déblayée de ses barricades, bien lavée de ses taches de sang, aux sons d'une musique militaire jouant des valses de Strauss, on distribuait à la troupe, avec mon argent, du vin, des gâteaux, du tabac. Quelque humilié que je me sente d'avoir été dans l'occasion son fournisseur, le général persiste à m'adresser ses remerciemens. Il s'excuse de m'avoir fait enfermer vingt-quatre heures au corps de garde : il ignorait alors à qui il avait affaire. Aujourd'hui qu'il me connaît mieux, il salue respectueusement en moi le dernier descendant du général Marceau.

— Saluez plutôt celui-ci, lui dis-je, en lui montrant le blessé étendu sur le lit.

— Votre fils ?

— Oui, mon fils, François Marceau. Le plus brave soldat du monde, percé par vos uhlans de trois coups de lance à la défense de Châteaudun.

— Il est digne du nom qu'il porte, dit le général, qui s'incline profondément.

Il n'a pas surpris le geste par lequel, le doigt sur la bouche, j'exige le silence et n'admets pas de démenti ; il n'a pas entendu le murmure extasié de ce soldat : « Marceau ! être Marceau ! » Resté seul maintenant avec celui que j'ai nommé mon enfant, je lui demande de réaliser d'un mot mon vœu spontané. Je l'adopterai selon la loi. Il deviendra mon fils aux yeux du monde ; ma maison et ma fortune sont à lui... »

VIII

— Impossible de poursuivre, messieurs, dit le juge. Je ne distingue plus les caractères.

Il s'excusait de suspendre la lecture au moment où le manuscrit donnait pour la première fois une indication significative; mais l'écriture en était de plus en plus mauvaise et la nuit, qui s'épaississait, le rendait indéchiffrable. Cette observation tomba sans écho au milieu du silence général. L'hésitation de sa voix était devenue si grande, en effet, elle avait si bien lassé l'attention qu'on acceptait volontiers, qu'on aurait demandé par grâce un moment de répit.

— Jusqu'ici, reprit-il, le document nous est peu favorable; mais tout n'est pas perdu. Avec un esprit aussi passionné que celui du président, on peut toujours s'attendre à quelque surprise.

Ehrmann, entr'ouvrant la porte, appela Odile pour avoir une lampe. Les autres continuaient à se taire, immobiles entre le souci de ce qu'il leur restait à entendre et la fatigue de ce qu'ils avaient entendu. L'obscurité passagère, qui dérobait les physionomies dans l'ombre et qui les isolait les uns des autres, convenait à leur état d'esprit. Mais le commis-greffier tira de sa poche la bougie sur laquelle il faisait fondre la cire des scellés et frotta une allumette. Dans la demi-lumière, les visages reparurent, mornes et creusés.

— Passionné, il l'était! dit M. Thillot avec un soupir. Ce n'est pas un testament qu'il laisse, c'est un feuilleton...

M. Vigneule s'offrait de nouveau à suppléer le juge pour la fin de la lecture. Cette fois encore, M. Chevillon refusa :

— Plus qu'un peu de patience, messieurs. Nous touchons au terme.

Il fit tourner sous son pouce les quelques feuillets, dix peut-être, qui le séparaient de la fin du manuscrit. Cette vue, qui ravivait la curiosité de son auditoire, l'avait stimulé lui-même. D'un débit rapide, il recommença :

IX

« Avec le départ de la division von Wittich, la guerre s'éloignait de Châteaudun. Mais l'accalmie fortuite qui succédait autour de moi à la tourmente des événemens n'apaisait pas le trouble de ma conscience ; je cherchai le repos dans l'action. Le 17e corps d'armée se formait à Marboué; je courus m'en-

rôler parmi ses infirmiers volontaires, je rejoignis avec lui l'armée de la Loire devant Orléans. A Patay, en décembre, je soignais sous la tente ses blessés et ses amputés.

Sombres soirs des jours de bataille! Lendemains plus sombres encore! Nuits brèves coupées par des sonneries de retraite! Alarmes! cauchemars! Dans une plaine lugubre et désolée, comme l'était la Beauce en ce triste hiver, sur un ciel incendié et rouge, je croyais voir se dresser un Golgotha; sur ce calvaire, la France martyre m'apparaissait, Christ immense, auquel ma vie était incorporée et dont le sang profusément versé me laissait, moi vivant, le débiteur insolvable des soldats morts.

Jadis, au temps de mon aïeul, ceux des Quatorze-Armées avaient sauvé la République; vrais fondateurs en France de la liberté, ils m'avaient fait par avance ma paix, mes loisirs, ma fortune. Et ceux-ci, les derniers venus, debout pour la défense d'une cause perdue, mal équipés, mal commandés, victimes, moins de la haine prussienne que de l'imprévoyance de ma génération, je ne pouvais plus panser leurs blessures, sans songer que c'était moi qui les avais frappés.

Cette pensée devenait plus obsédante de jour en jour, à mesure que le châtiment de nos fautes s'appesantissait sur eux. Orléans perdu par d'Aurelle, Chanzy rétrogradait vers Blois et Châteaudun. La guerre, après m'avoir ballotté dans ses remous, me rejetait sur la grève même d'où son flot m'avait emporté et me replaçait en face de moi-même, en me ramenant au chevet de François Marceau.

Sa convalescence avait été douteuse et lente; mais je le retrouvais calme, heureux, confiant. Fidèle à l'instinct révolutionnaire qui l'avait armé, champion ardent des Droits de l'Homme, il songeait toujours au lendemain social qui suivrait ce triste présent. L'édifice national était à reconstruire : il serait, disait-il, un des ouvriers du travail; il s'embaucherait dans l'atelier, sous le nom reçu de moi et porté désormais avec orgueil.

Quant à ma fortune toujours offerte, il persistait à la refuser. L'argent était à ses yeux une puissance ennemie, avec laquelle il ne pactisait pas. Il disait que la Révolution s'était perdue par l'argent, que l'ébauche, tracée par elle, d'un état juste, que l'assiette légitime de l'autorité, que l'essai d'un commandement militaire rationnel, fondé sur la division du travail et la spéciali-

sation des fonctions, que tout avait périclité, par l'avènement du dieu Argent et par l'ascendant immédiat que ce nouveau pouvoir avait pris sur les autres pouvoirs. Devant cette force mauvaise, les hommes s'étaient montrés petits; elle avait domestiqué, corrompu le gouvernement, le Parlement, l'armée même, en soudoyant contre la nation les hommes à vendre, ennemis naturels des hommes qui se sont donnés.

Depuis lors, et maintenant même, combien de fois ses paroles me sont-elles revenues à l'esprit! Je ne voudrais pas mourir sans dire à ce propos tout ce que je pense et sans préciser le rôle joué par l'argent dans les troubles dont j'ai été témoin. Je le ferai sans doute, si l'amélioration que le médecin constate dans mon état se prolonge; mais je n'ai garde aujourd'hui de confondre entre elles toutes mes tristesses; j'achève sur le sujet de celles que l'année 1870 m'avait apportées.

Rien, dis-je, n'altérait la foi de François Marceau dans la victoire définitive. Il espérait une défense nationale longue, inlassable, indifférente aux revers, supérieure en durée à ce que l'armée prussienne pourrait déployer de facultés offensives et de combativité. Incapable que j'étais alors de penser par moi-même, j'aurais été heureux de penser comme lui, mais comment croire encore à une issue favorable, quand partout la résistance en province s'émoussait, se brisait, avortait? Les batailles du Mans, de Bapaume, de Villersexel marquaient les termes où nos armées achevaient leurs carrières éphémères. Paris épuisé capitulait, et, comme si ce n'était pas encore assez de misère, les événemens de la Commune éclataient aussitôt après.

J'en portai à François Marceau l'accablante nouvelle : il la reçut joyeusement. Il voyait dans l'émeute une mesure de salut public; il croyait que Paris se levait en masse contre le vainqueur, que la nation allait suivre et qu'un brusque revirement des chances militaires se produirait. Tout chancelait en France à cette heure critique, l'ordre établi, les droits, les pouvoirs, mais sa foi robuste ne faiblissait pas. La souveraineté, l'autorité, la vérité étaient toujours pour lui dans les rangs du peuple; le peuple infaillible s'armait contre l'ennemi du dedans, traitant avec celui du dehors; il allait les bousculer tous deux dans le hourrah insurrectionnel.

Je réfutais ses dires, et l'événement allait bientôt me donner raison. L'armée régulière couronnait la série de ses défaites

par une victoire remportée sur la révolution. Ce triste succès était chose accomplie, Paris était déjà dompté qu'à Châteaudun François Marceau s'insurgeait encore. Redevenu mon ennemi : « Nous ne sommes plus du même côté de la barricade! » s'écriait-il. Il voulait se rejeter dans la rue; il réclamait ses vêtemens de franc-tireur, sa besace, un bâton.

Le docteur s'interposa entre nous : il avait ses raisons pour intervenir. La cicatrisation des plaies, disait-il, n'était pas complète. En fait, les signes de la phtisie constatés précédemment chez mon fils adoptif allaient s'accentuant; le doute n'était pas permis sur les progrès, ni non plus, hélas! sur l'issue du mal.

J'avais guéri la blessure militaire, mais la plaie sociale restait incurable. Tous mes soins n'aboutiraient qu'à prolonger un peu cette jeune vie, flétrie dans sa fleur avant d'avoir porté ses fruits.

Cet humble devoir, au moins l'ai-je entièrement rempli; le mal fait par la société marâtre, l'ai-je calmé, consolé. François Marceau me le disait alors, — il m'est bien doux de m'en souvenir en ce moment, — ses jours de maladie, de fièvre et de déclin furent les meilleurs de ceux qu'il avait vécus.

Les médecins recommandaient pour lui le climat de l'Algérie. Nous parlions de nous transplanter là, de fonder une entreprise agricole, de construire une ferme, où nous recueillerions des enfans abandonnés, d'ouvrir des maisons de refuge, dans des bois de pins, au bord de la mer, où des ouvriers malades viendraient se guérir. Des plans illusoires, auxquels il croyait, avaient été dressés; il acceptait mon argent pour ces entreprises. L'automne arrivant, nous nous préparions pour le départ; mais il convenait sans doute que le sacrifice de sa vie fait par lui devant Châteaudun y fût consommé. Un an jour pour jour après la bataille, il expirait dans mes bras, mon fils unique, en me remerciant et en m'aimant.

Qu'ai-je fait depuis lors, et que pouvais-je faire, moi, pareil à tous ces passans de la terre, qui s'en vont sans laisser de traces et font de l'humus sous les pieds d'autres, qui passent à leur tour? Ni savant, ni artiste, ni tribun, ni poète, ni militaire, sans escabeau pour m'élever au-dessus de la foule, sans point d'appui pour la mouvoir, indigne de survivre et de suragir au delà du

temps court qui m'était accordé, je choisis un rôle à ma taille et n'eus d'autre orgueil que de le bien remplir.

J'occupai dans un prétoire de province un siège de magistrat. Les habitans d'Ymonville s'habituèrent à me voir dans leurs murs et me nommèrent leur concitoyen. J'allais au tribunal, je rédigeais mes jugemens, je lisais mes vieux auteurs, je dînais avec mes amis. Péripatéticien sans doctrine, moraliste sans ascétisme, je vivais selon le rythme et la mesure, heureux de mon sort, en apparence, salué bas par les pauvres, envié pour ma fortune, mon bien-être et mes loisirs. En réalité, la guerre m'avait cassé les reins; comme un homme écrasé par la chute d'un édifice, je me traînais, infirme, sur les ruines de mon pays.

Cependant, la France, découronnée de deux provinces, se relevait peu à peu. Elle refaisait ses finances, ses mœurs et sa constitution. Son armée se reconstruisait sur un plan meilleur : j'admirais que le grand et passif organisme militaire, dont les variations sont si lentes, eût pu accomplir en une fois une aussi vaste évolution.

C'était une armée-école qui s'ouvrait. Chaque classe de la société devait désormais lui fournir un contingent d'écoliers; chaque génération venait à son tour se verser dans ce crible et cet égalisoir. J'assistais à ce travail, ressassé et recommencé sans fin. Je voyais l'éducation militaire du temps de paix réaliser par centaines des rencontres et des réconciliations pareilles à celles que la guerre avait improvisées entre François Marceau et moi. Et combien j'enviais à nos officiers leur privilège de manier, de pétrir cette merveilleuse matière, cette chair nationale que je n'avais tenue qu'un instant, sanglante et souffrante et mourante entre mes mains! Toutes les conditions, tous les métiers s'alignent devant eux et leur obéissent; ils sont les grands pacifistes à la voix desquels les haines sociales, attisées par d'autres, s'apaisent et composent dans l'amour du pays.

Cependant, leur œuvre de contrôle et de commandement ne pouvait pas être la mienne. Le terrain ouvert devant moi n'était pas le champ clos de la caserne, mais bien le libre champ de bataille de l'existence. Là, pas de trêve à la lutte pour la vie; une lutte sourde, dont les lois tempèrent seules la brutalité. Magistrat, mon devoir était d'administrer ces lois; je le fis sans faiblir, sinon sans souffrir. Bien que je n'eusse plus pour le code un respect sans limites, on vanta la justice de mes arrêts.

L'heure de la vieillesse sonnant enfin, j'abandonnai ma place à un autre et, relevé de ma consigne de sentinelle, redevins ce que la guerre de 1870 avait fait de moi : un trésorier et un ambulancier.

Le lieu de ma retraite était marqué dans Ymonville même par une tombe anonyme, par le mausolée dû jadis au burin de Sergent-Marceau, vainement destiné par lui aux cendres de son beau-frère, et construit enfin par moi pour celui qui aurait si bien porté dans le monde le nom de Marceau. Je pris ma garde auprès; je rassemblai ma fortune, éparse jusque-là dans des entreprises cosmopolites, confiée à des mains inconnues. Être un bon riche, je n'avais plus, je ne pouvais plus avoir d'autre ambition. Et j'ignore encore si j'ai su mériter ce titre, et je ne dis pas qu'il soit facile de faire le bien. Mais enfin, si quelques plaies ont pu être pansées autour de moi, quelques courages restaurés, au moment où ils allaient défaillir, quelques vies sauvées, qui flottaient désemparées, et que l'océan du monde allait engloutir, je n'aurai pas démérité de moi-même ni détenu injustement la fortune dont j'avais la charge et la responsabilité.

Je portai mon obole aux œuvres d'intérêt commun, de bienfaisance, d'enseignement, de mutualité. De tous les asiles ouverts aux faibles et aux petits, j'élargis les portes et je haussai les toits, pour que plus d'hommes vinssent y forger leurs armes, et pour qu'ils en sortissent plus forts. J'eus pour amis les blessés, les traînards, tous les défaillans de l'existence. Mon argent fut un secours pour eux, jamais une aumône. L'aumône est dégradante; je le savais, je le leur disais; mais tous ne me croyaient pas, sans doute, car plus d'un porte aujourd'hui encore la tare d'être resté mon débiteur.

Mes concitoyens m'ont vu de la sorte dévoué d'une manière exclusive à leurs intérêts et, par là, ils ont pu prendre le change sur mes préoccupations intimes et sur mes dernières intentions. Mais si les limites de la ville paraissaient borner mes pensées, c'est que mon action sur les hommes et les choses ne s'étendait pas au delà. Du haut de ma mort prochaine, je domine au contraire l'horizon de ma vie; je puis, d'un geste, indiquer un symbole et marquer ma foi dans un idéal. Pendant trente ans, la France fut ma préoccupation principale, ou plutôt mon unique souci. Je la fais aujourd'hui mon héritière; c'est là ce

que devront comprendre ceux qui s'étonneront demain de me voir mourir intestat... »

X

— Patatras! fit le juge. Nous y voilà donc!

— Une heure de sermon pour en arriver là! disait M. Thillot, en allant, d'un pas colère, d'un angle de la chambre à l'autre.

— Alors, nous n'achevons pas? demanda Ehrmann.

Il espérait, à part soi, quelque codicille, une disposition rectificative, ou, si le malheur était définitif, un souvenir au moins, un mot d'adieu à ceux que le président nommait tantôt « ses familiers. »

— Achever quoi? répliqua vivement M. Thillot. Vous ne comprenez donc pas qu'un emprunt est inévitable, et que ce sera le début de la nouvelle municipalité?

Il avait parlé trop vite et pensé tout haut. Il s'en aperçut au sourire falot qui passait sur les lèvres de M. Vigneule, et, prenant d'un geste rageur le manuscrit sur la table, soulignant d'un trait d'ongle le mot qui soulignait tout, vint le placer sous le nez du capitaine :

— Tenez! Lisez! puisqu'il vous faut des points sur les i! Intestat, mon cher! Le président meurt intestat!

Avec un haussement d'épaules, il rejeta la liasse sur la table, rattrapa son chapeau au passage et sortit sans prendre congé.

— Mon opération continue, dit le juge avec froideur.

M. Vigneule le remercia, d'un ton de politesse affectée, qui était un blâme indirect à l'adresse de son adjoint, et demanda si, « pour parfaire l'œuvre, » il ne conviendrait pas de mander Odile et de l'interroger sur les derniers momens du président.

— J'avais justement besoin d'elle, dit M. Chevillon; et, quand il l'eut appelée :

— M. Marceau n'a plus réclamé ce papier? Il n'a pas parlé d'en dicter un autre? Il n'a demandé personne?

— Personne, répondit la gouvernante.

Le jour de la mort, vers huit heures du matin, il avait eu une première syncope; il était tombé si lourdement, la tête sur les genoux, qu'Odile avait dû appeler Guillaume pour le relever.

Un peu avant midi, la pensée et la parole étaient revenues; il avait compté les coups de l'horloge et dit: « Déjà! je croyais que c'était le matin. » Odile reprenant: « Non, il est midi, » il avait dit encore, avec un sourire: « Le matin de là-bas, l'autre matin... » Plus un mot ensuite; une sorte de sommeil, la respiration embarrassée et sifflante; à quatre heures, les dernières visions, des appels, des gémissemens, des torsions de mains. Sa mère lui était apparue, il l'avait nommée; puis d'autres femmes, ses sœurs sans doute...

— Le président n'a jamais eu de sœurs, dit M. Chevillon, et, sans s'arrêter à ce détail, il prit Odile à part, pour la nommer gardienne des scellés et lui faire prêter serment. Il dicta ensuite au commis, pour être ajoutée au procès-verbal, la description des chambres qu'elle occuperait au rez-de-chaussée.

Les scellés mis sur la dernière porte, la grille franchie, M. Vigneule retenait encore le juge par le bouton de la jaquette. Il était pris de scrupules. Peut-être aurait-on dû faire remise du document au président du tribunal? Et ne conviendrait-il pas de se réunir à nouveau le lendemain matin, pour consigner par écrit le résultat de la perquisition?

— Mais non, mais non... disait le juge. Vous n'avez rien à faire. D'ailleurs, je serai reparti.

Fuyant à la fois le maire, Ehrmann et le commis, il s'éloigna rapidement par la rue Lafayette et gagna, sans regarder derrière lui, la place de la Liberté. Là, parmi des boutiques fermées, une devanture boiteuse, où flamboyait un globe de lueur violette, signalait à ses yeux la pharmacie Musard. L'idée lui vint d'y entrer et, comme il faisait les soirs, à Vichy, d'y boire un verre d'eau des Célestins.

Musard, en l'entendant qui parlait au garçon, descendit de l'étage. Il était de ceux qui avaient le plus compté sur le legs Marceau, sur l'expropriation, sur la transplantation dans un autre quartier. Depuis un an, les pharmaciens concurrens se faisaient nombreux; les cliens, rares. Odile même avait cessé d'apporter au laboratoire les ordonnances du docteur Moulière. Musard attribuait cette défection à un changement d'humeur, à ce qu'il appelait une « loufoquerie » du président. Mais les Petites Sœurs des Pauvres aussi l'avaient quitté. Réduit par la diminution des affaires à une économie plus grande, il rognait sur ses frais d'éclairage et n'allumait plus les soirs que le bec de gaz

placé derrière le bocal de permanganate de potasse; le bocal d'eau céleste restait dans l'obscurité.

— Eh bien ! demanda-t-il. La ville hérite-t-elle ?

— Pas d'un liard. Pas d'un bouchon pourri, comme celui-là. Pouah, Musard ! Votre eau est tiède; c'est à vomir.

Il lui mit sous le nez le goulot de la bouteille et dit en raillant qu'il avait tenu jusque-là les Célestins pour une source froide; il reconnaissait maintenant qu'il s'était trompé.

Musard s'excusait : une simple confusion, une maladresse. Il se répandit en reproches, quand le juge, parti sans payer, l'eut laissé seul avec le garçon. Certes, la cave était assez fraîche, dans cette baraque du moyen âge, mais, avec cette paresse d'y descendre, quand il le fallait, ce ne serait plus d'expropriation bientôt, qu'il serait question, mais de faillite et de vente à l'encan.

Le garçon à son tour, en fermant la boutique, manifesta sa mauvaise humeur par un fracas de volets, de barres et de cadenas. Un des tenons sortait de la mortaise; il l'enfonça à coups de talon.

— Grigou ! Fainéant ! Ramollot !

Ces injures pouvaient paraître s'adresser au juge ou à Musard. En fait, elles visaient plus haut; elles remontaient à l'origine de ce mécontentement commun qui, des magistrats de la ville, descendait par degrés jusqu'aux garçons de laboratoire; elles allaient à l'homme maudit ce soir-là de cent manières dans Ymonville, au vaniteux, au dédaigneux, au mystérieux, au fantasque, au bizarre, au romanesque président Marceau.

ART ROË.

LA RIVALITÉ DES GRANDES PUISSANCES

DANS

L'EMPIRE OTTOMAN

Certaines capitales de grands États sont comme la synthèse des provinces dont elles résument les génies particuliers; elles agissent, dans le corps national, à la façon d'un cerveau qui perçoit et enregistre toutes les sensations, de si loin qu'elles viennent, qui sert de moteur et de régulateur à la vie de tout l'organisme : telle n'est pas Constantinople. Quand on quitte les horreurs de Macédoine pour les enchantemens du Bosphore, à peine peut-on croire que l'on n'a franchi aucune frontière, tant l'atmosphère est différente, tant les pensées des hommes prennent un autre cours, tant leurs passions ont d'autres objets. Là-bas, les bandes, l'atrocité des attentats et de la répression, les villes inquiètes, les campagnes mornes, comme opprimées par un destin ennemi, mais aussi les passions fortes, la foi, l'enthousiasme national, la guerre moins funeste aux nations que la lente pourriture, des hommes rudes, prompts à donner la mort, mais résignés à l'accepter. Ici, les affaires et la joie de vivre, le gouvernement, les ambassades, les banques, les sociétés financières et industrielles, un monde cosmopolite, pressé de jouir, avide d'argent, où l'intrigue qui réussit est plus prisée que le courage. Troubles de Macédoine ou d'Arménie, question arabe ou question bulgare n'apparaissent plus, vues des rives de la Corne d'Or, que comme des entraves au commerce et des me-

naces à la paix. Là-bas, à Uskub ou à Monastir, on s'imagine volontiers que l'effort des races chrétiennes vers l'indépendance, la rivalité des nationalités, l'intervention éventuelle des États balkaniques ou des puissances européennes, c'est la politique ; à Constantinople, la politique, c'est les affaires; les rivalités n'ont pas cessé d'être aussi acharnées, mais c'est avant tout sur le terrain économique qu'elles se manifestent; aucun des grands problèmes politiques ou religieux qui constituaient la question d'Orient n'a disparu, mais ils se présentent sous les espèces des intérêts financiers et commerciaux, *sub specie pecuniæ*. De tout temps, les affaires ont été étroitement mêlées à la politique, jamais peut-être au même degré qu'aujourd'hui elles n'en avaient constitué toute l'armature.

Le gouvernement ottoman lui-même est jugé différemment, selon qu'on le regarde des provinces et du point de vue indigène, ou de la capitale et du point de vue européen. Ses procédés, à la fois faibles et oppressifs, son incurie financière et administrative, c'est, en Macédoine par exemple, ce qui saute d'abord aux yeux; le Turc y garde toujours, en dépit du temps et de la décrépitude, son attitude de conquérant, aux prises avec les nationalités jadis vaincues, priant Allah dans leurs églises, maintenant les raïas dans une condition inférieure. Les abus s'y étalent avec toutes leurs conséquences : anarchie et violences. Vu de Constantinople, le tableau change d'aspect : la faiblesse et la caducité du gouvernement turc font la fortune de l'Européen qui gère ses affaires, tient en tutelle ses finances, supplée à son inertie; une Turquie réformée, fortifiée, capable de se suffire à elle-même, ce serait, pour les puissances étrangères, la fin des concessions fructueuses, des affaires grasses. Un tuteur, qui tire de gros bénéfices de la gestion des biens de son pupille, ne souhaite ni sa mort, ni sa majorité, et, s'il est peu scrupuleux, il tâche de le maintenir en bonne santé, mais en enfance. On est tenté parfois, à Constantinople, d'appliquer la comparaison aux Européens. En Macédoine, le gouvernement turc paraissait oppresseur; ici, on est bien près de le croire opprimé.

Du haut de la tour de Galata ou des fenêtres du Péra-Palace, si l'on embrasse, d'un coup d'œil circulaire, tout l'incomparable décor de Constantinople, seules, au-dessus de la foule pressée des maisons, émergent les coupoles majestueuses, flanquées de minarets blancs et de cyprès noirs : pas une cheminée d'usine

n'offusque l'azur du ciel. En Turquie, l'industrie moderne n'est pas née; les articles dont on a besoin, on les achète à l'Europe manufacturière. La plupart des fonctions dont se surcharge l'État-Providence de nos pays d'Occident, l'État turc n'en a cure et les abandonne aux étrangers. Il est un minimum de gouvernement. Le budget central de l'Empire ottoman ne dépasse pas 300 millions de francs, dont 100 millions sont absorbés par le service de la dette. Le budget des travaux publics est embryonnaire : ce sont les étrangers qui construisent les chemins de fer, les ports, les quais, les tramways, les hôtels; eux qui vendent cuirassés, torpilleurs, canons, fusils, tout le matériel nécessaire à une armée; eux qui exploitent les mines, créent des compagnies de navigation. Ainsi les étrangers se chargent, à condition d'en tirer bénéfice, de doter la Turquie de l'outillage compliqué des nations modernes. Chacun travaille à obtenir le plus d'entreprises avantageuses, le plus de gros bénéfices; et c'est précisément dans cette course aux affaires que consiste la rivalité des grandes puissances à Constantinople. Les diplomates se font courtiers; l'empereur Guillaume II ne dédaigne pas d'écrire personnellement au Sultan pour assurer une forte commande à l'industrie allemande. Et le bon derviche qui fume placidement son narghilé, à l'ombre d'un platane séculaire, s'émerveille en son âme du fol acharnement de tous ces infidèles à se disputer ces travaux serviles, vains amusemens de l'Occident. Mais tandis que l'Osmanli poursuit son rêve, l'Européen travaille, s'enrichit, prend des hypothèques sur l'Empire ottoman, met la main peu à peu sur tous ses ressorts vitaux, ses richesses, ses ressources. Toutes ces concessions, c'est le Sultan qui les octroie, lui par conséquent qui reste, en apparence, le maître de l'heure. Mais il n'est guère libre de refuser, car les puissances, qui demandent, pourraient exiger; elles ont des cuirassés, des soldats qu'elles emploient au besoin à assurer le recouvrement d'une créance, l'octroi d'une commande; elles contrôlent les finances et tiennent le service de la dette : rien ne se fait que grâce à leurs capitaux et à leurs ingénieurs; leurs nationaux, en vertu des Capitulations, échappent aux lois turques et ne sont justiciables que de leurs consuls. Les étrangers ont des écoles pour leurs enfans, des collèges, des universités, des prêtres, des médecins, des postes, des télégraphes; sur eux ni la police ottomane, ni les agens du fisc, n'ont aucune prise; chacun d'eux est une sorte

d'être inviolable. Le Sultan règne, mais les étrangers jouissent : ils sont les rois de l'argent.

C'est à Constantinople, centre du gouvernement, des ambassades et des banques, que se distribuent les concessions et les entreprises. Constantinople travaille peu, mais elle agiote et elle intrigue. Là s'organisent les sociétés, se préparent les combinaisons financières; là se fait la conjonction de la politique et des affaires. Autour de cette source d'où l'Europe sait faire jaillir les gros bénéfices et les opulens dividendes, une foule bigarrée se rue. Il s'y rencontre des hommes d'élite, épris d'action et d'initiative, qui viennent chercher ici cette sensation qui n'enivre que les forts et qu'ils ne trouvent plus dans l'Occident vieilli : travailler dans le neuf, créer. Mais en revanche, que d'aventuriers sans foi ni loi, écume de la Méditerranée qui vient s'échouer dans ce cul-de-sac de la Corne d'Or! Sur ce terreau spécial s'épanouit l'aigrefin du Levant, au teint olivâtre, aux yeux félins, à la démarche onduleuse, aux ongles rapaces; il est chez lui dans cette Babylone où la police lui est indulgente parce qu'il lui rend des services et où, dès qu'un homme s'est enrichi, nul ne s'inquiète outre mesure de son passé.

La Byzance d'avant Mahomet II devait différer moins qu'on ne l'imagine de cette Constantinople moderne. L'Osmanli, ignorant et grossier, a pris les mœurs et surtout les vices des Grecs de la décadence. Le Padischah règne au lieu du Basileus et commande au nom d'Allah; Sainte-Sophie est captive, comme entre quatre baïonnettes, entre ses quatre minarets turcs; mais dans les ruelles et les carrefours grouille la même foule où toutes les races de l'Orient coudoient des trafiquans venus de tous les coins de l'univers. Constantinople n'est pas turque, elle appartient à un ramas de peuples divers pour qui le négoce et le profit passent avant la patrie et la foi. A Byzance, jadis, ce qui passionnait la multitude, c'étaient les subtiles disputes théologiques, les conspirations de palais, les jeux du cirque, les querelles d'étiquette; les Slaves, les Bulgares, les Arabes, Mahomet, aux portes de la ville, c'étaient choses futiles, indignes d'occuper des esprits délicats. A Constantinople, aujourd'hui, à peine sait-on, pour s'en plaindre comme d'un trouble-fête, que les Macédoniens se massacrent, que le peuple arménien est décimé, que l'Arabie est en armes! L'attention est absorbée par les affaires, et il se trouve, en définitive, que cet

Orient immuable, qui a regardé de loin, sans en être ébranlé, toutes les révolutions de l'Occident, ce sont les affaires, et en particulier les chemins de fer, qui sont en train de le métamorphoser.

I

C'est Beaconsfield qui, pour faire pièce à la Russie, a introduit l'Allemagne dans la politique orientale (1). Mais la situation qu'elle a conquise d'un seul coup par le prestige de sa puissance et de ses succès, elle l'a gardée et agrandie grâce à la prodigieuse transformation économique qui a juxtaposé, à la pauvre, agricole, forestière et féodale Allemagne de l'Est, une Allemagne riche, industrielle, maritime et démocratique. Le fameux mot de Bismarck sur la question d'Orient et « la solide charpente d'un grenadier poméranien » est une opinion de ministre prussien, non de chancelier d'Empire. Depuis le congrès de Berlin, les hommes d'État allemands n'ont pas cessé de s'intéresser aux affaires du Levant; mais c'est avec Guillaume II surtout que l'Orient est devenu l'objet principal des grands desseins de la politique impériale. Ce changement si soudain n'a été ni le résultat du hasard des circonstances, ni l'effet du caprice d'un souverain; la diplomatie allemande s'est réglée sur les besoins de l'Empire : à mesure que l'Allemagne devenait un grand pays industriel, commerçant et exportateur, elle s'est appliquée à chercher des débouchés pour sa production, des commandes pour ses usines, des affaires pour ses banques.

Poussée russe vers Constantinople et les Détroits, descente autrichienne vers Salonique, résistance de l'Angleterre protectrice de l'intégrité de l'Empire ottoman, influence française si fortement assise sur des traditions séculaires, sur l'amitié des Sultans et sur la confiance des populations chrétiennes, que les événemens de 1870 l'avaient à peine ébranlée : ainsi se résumait la politique orientale. L'Allemagne, en y entrant, la transforma; elle inaugura, politiquement et économiquement, des méthodes nouvelles. Arrivée à l'impérialisme à un moment où, dans ce prodigieux allotissement du monde qui restera le fait capital de la fin du XIXe siècle, les bonnes places étaient prises et les

(1) Voyez notre article du 15 septembre 1906, *L'Évolution de la question d'Orient.*

meilleurs morceaux accaparés, elle jeta son dévolu sur cette Asie turque, endormie depuis tant de siècles dans la léthargie musulmane; elle se donna pour mission de percer cette masse inerte qui s'interpose entre les routes de la Méditerranée et les péninsules indiennes débordantes de vie, luxuriantes de richesses. La Turquie d'Asie appartenant à une grande puissance, l'expansion allemande n'y pouvait pas prendre la forme d'une conquête ni d'une colonisation, à l'instar de ce que l'Angleterre et la France avaient pratiqué en Afrique; mais on pouvait transformer en un « territoire économique » allemand ces immenses contrées, jadis si fertiles et si peuplées, aujourd'hui stériles et presque abandonnées. Tel fut le programme dont la réalisation fut poursuivie avec une continuité de vues, avec un esprit de méthode dont aucun autre pays n'a donné à notre époque un exemple aussi admirable. Toutes les énergies de l'Empire, coordonnées par une volonté supérieure, s'unirent dans une offensive vigoureuse pour le succès de l'entreprise.

L'Empereur d'abord s'y employa. Dans un pays gouverné autocratiquement par un Sultan, commandeur des Croyans, mais où vivent aussi divers peuples chrétiens organisés, chez lesquels la religion sert de cadre et de sauvegarde à la nationalité, Guillaume II comprit que les deux plus puissans leviers d'influence sont l'amitié du souverain et la clientèle des chrétiens. Il s'étudia à gagner l'une et l'autre. On n'a pas oublié les circonstances de son voyage, à l'automne de 1898, à Constantinople, en Palestine et en Syrie (1). C'est de ce pèlerinage politique, dont l'importance apparaît mieux, à mesure que ses conséquences vont se développant, que l'on doit faire dater le « nouveau cours » de l'expansion germanique ; il marque un moment décisif de l'histoire allemande; il coïncide avec l'affirmation de la nécessité pour l'Allemagne de devenir une grande puissance maritime. « Le pouvoir impérial implique le pouvoir sur mer; l'un ne saurait exister sans l'autre, » déclare Guillaume II, dans un toast, le 15 décembre 1897 : accroissement de la marine, *Weltpolitik*, expansion dans l'Empire ottoman, sont autant de faits connexes, conséquences de l'essor économique de l'Allemagne.

En même temps qu'à Constantinople Guillaume II prodiguait

(1) On nous permettra de renvoyer à notre article : *La Politique allemande et le Protectorat des missions catholiques* publié dans la *Revue* du 15 septembre 1898.

à Abdul-Hamid les effusions de son amitié et qu'à Damas, sur le tombeau du grand Saladin, il proclamait ses sympathies pour les Musulmans, à Jérusalem il multipliait les manifestations chrétiennes et les assurances de son impériale protection tant aux catholiques qu'aux protestans. Mais la confiance des peuples ne se gagne pas en un jour comme l'amitié d'un homme. Trop pressé de se concilier toutes les nationalités et toutes les confessions, Guillaume II les mécontenta toutes. Dans le Liban et en Palestine, sur le passage de l'impérial pèlerin, les drapeaux français, surgissant de toutes parts, attestèrent la fidélité des populations catholiques à la France protectrice. Mais le geste de l'Empereur tendant la main au Sultan, au lendemain des massacres d'Arménie, au moment où toutes les puissances témoignaient leur horreur pour tant de sang répandu, fut décisif. L'intimité des deux souverains date de là; elle a donné à l'Allemagne, dans la lutte quotidienne pour la prééminence économique, un avantage sans pareil, car c'est du Palais, en définitive, que viennent toutes les décisions, c'est là qu'aboutissent toutes les affaires. L'amitié des chefs d'État entraîne la fraternité des armées, et celle-ci à son tour se traduit par des commandes d'armes et de canons. L'Allemagne a le monopole de fait des fournitures militaires; sept ou huit de ses généraux sont au service turc; ils n'ont pas de commandement effectif et restent sans autorité sur les troupes; mais dans les conseils et les comités où ils siègent, ils participent à l'élaboration des théories et des règlemens; leurs avis sont écoutés quand il s'agit de renouveler le matériel de guerre et de commander des engins perfectionnés. Krupp a fourni toute la nouvelle artillerie à tir rapide de l'armée ottomane. Ainsi, du même coup, l'Allemagne a réalisé une bonne affaire, et elle a accru la valeur militaire d'une armée dont la force pourrait être, dans un grand conflit européen, un appoint considérable. Un incident caractéristique s'est produit l'année dernière : le gouvernement turc ayant eu besoin du concours du cabinet de Paris pour la conclusion et l'admission à la cote d'un nouvel emprunt, l'ambassade de France demanda que des commandes fussent réservées à notre industrie : les Allemands s'opposèrent absolument à ce que ces commandes consistassent en canons; nos ateliers fournirent des torpilleurs, des projecteurs électriques, des harnachemens.

L'hégémonie allemande en Orient est donc fondée d'abord sur les relations cordiales des deux souverains. C'est ce qui en fait la force et en même temps la faiblesse, car il se manifeste parfois, dans l'entourage du Sultan et parmi les hauts fonctionnaires, une certaine lassitude de la tutelle germanique ; c'est un sentiment dont les Turcs exagèrent volontiers l'expression quand ils parlent à des Anglais ou à des Français, mais qui existe réellement. Les préférences naturelles des hommes d'État turcs sont pour un système de bascule où les influences européennes s'opposent et se font échec les unes aux autres. Après le Sultan actuel, peut-être verra-t-on, sinon une réaction anti-allemande, du moins une bonne volonté moins constante à l'égard de l'Allemagne et de ses intérêts. Mais déjà les positions décisives seront prises ; l'aigle germanique a posé sa serre puissante sur l'Empire ottoman, la force seule pourrait l'obliger à desserrer son étreinte. Aux sympathies réciproques de deux souverains, survivra l'organisation allemande. Un réseau d'entreprises allemandes enveloppe toute la vie économique de la Turquie ; toutes les affaires possibles sont notées d'avance, étudiées, cataloguées, demandées. Les historiens ont souvent remarqué que l'unification de l'Allemagne sous le caporalisme prussien n'était pas l'œuvre organique de la nature, mais l'œuvre artificielle de la volonté de quelques hommes. De même aussi l'expansion économique de l'Empire, sa puissance sur mer, « l'Impérialisme, » est une œuvre de volonté et d'organisation méthodique. Quand l'Allemagne, dernière venue des grandes nations industrielles, arriva sur le marché universel, les commandes, comme par une pente naturelle, allaient se concentrer à Londres. Pour vivre, les industriels allemands durent conquérir leur clientèle par la supériorité de leur organisation ; ce qui, pour les autres grandes nations productrices, a été l'œuvre patiente du temps et des circonstances, fut, de leur part, le résultat d'un plan conçu d'ensemble et méthodiquement réalisé.

L'organisation de l'exportation fut l'œuvre des banques, stimulées elles-mêmes et soutenues par l'État. Le cosmopolitisme financier, l'internationalisme de l'argent n'ont pas empêché les banques allemandes de travailler avant tout dans un intérêt patriotique. Les capitaux étant rares, la nécessité s'imposait de ne les employer qu'à bon escient et d'en tirer le meilleur parti possible pour favoriser l'essor de la production nationale. Tandis

que, pour d'autres, l'abondance des capitaux est souvent un avantage plus apparent que réel, leur rareté fut, à certains égards, une condition favorable à l'expansion allemande. Avec le même capital, les mêmes hommes créèrent des banques, puis des industries auxquelles les banques fournissaient leur mise de fonds et qui, à leur tour, apportaient aux banques des affaires. Banques et usines s'associèrent pour obtenir à l'étranger des entreprises, des concessions, des commandes, s'assurer des marchés, faciliter l'exportation en fondant des compagnies de navigation. Un tel système peut avoir de graves inconvéniens; il rend les crises très dangereuses : celle de 1900 en est la preuve; mais il a le grand avantage de créer des débouchés et de faire naître des affaires; il rend tous les rouages de la vie économique du pays directement solidaires, intéressés au succès les uns des autres; il permet à certaines entreprises de se passer de bénéfices, pourvu qu'elles coopèrent à la prospérité des autres qui, finalement, assurera aussi la leur.

Ainsi les banques ont été les véritables inspiratrices de l'expansion économique et coloniale allemande. En Orient, tandis que l'influence économique française est représentée, parfois brillamment, par des individualités sans liens, sans soutien, sans unité de direction, les banquiers, les industriels, les commerçans, les armateurs allemands marchent étroitement unis et puissamment secondés par l'action de l'État. Nos banques, sauf de rares exceptions, s'occupent des affaires déjà existantes et attendent tranquillement qu'on leur propose de s'intéresser à des entreprises nouvelles; les banques allemandes, elles, les créent pour pouvoir en vivre. Elles participent aux emprunts étrangers pour avoir part aux commandes industrielles qui en résultent; elles accaparent au dehors certaines industries, par exemple l'exploitation des pétroles roumains. En fondant au loin des affaires, elles ont beaucoup moins en vue de mener à bonne fin une entreprise unique et d'en tirer un certain bénéfice que de conquérir un « territoire économique » déterminé : aussi les voit-on choisir leur champ d'action et s'y tenir. C'est ainsi que le Venezuela, le Chantoung, l'Asie turque ont attiré l'attention et les efforts des banques allemandes et du gouvernement de Berlin; mais le Venezuela est mauvais payeur; au Chantoung, le nationalisme chinois devient inquiétant; c'est donc vers l'Anatolie, la Syrie, la Mésopotamie que se tournent

de plus en plus les ambitions et l'activité de la finance et de l'industrie allemandes. Le pays est d'une richesse latente presque indéfinie ; il ne s'agit que d'en organiser la mise en valeur.

Les financiers allemands ont pour maxime que les banques doivent précéder le commerce et l'attirer en lui facilitant les transactions et en organisant le crédit. Aussi a-t-on vu les grandes sociétés qui se sont faites les patronnes de l'expansion germanique (telles la *Deutsche Bank*, la *Diskonto Gesellschaft*, la *Dresdner Bank*, etc.) essaimer au loin, soit des succursales, soit des filiales indépendantes. Dès que les affaires augmentent, ces banques se multiplient elles-mêmes par division, sans que les nouveaux établissemens cessent de se sentir solidaires des anciens. En Orient, dès l'époque du voyage de l'empereur Guillaume II en Palestine, fut créée la *Deutsche Palästina Bank*, au capital de 450 000 marks, destinée à faciliter les opérations de commerce et de change en Palestine : elle eut des succursales à Jérusalem, Jaffa et Caïffa. En 1904, apparut l'*Orient Bank*, fondée à Athènes par la *National Bank für Deutschland*, et la *Banque nationale de Grèce*, au capital de 10 millions de francs or, avec des succursales à Constantinople, Salonique, Monastir, Smyrne, Alexandrie, le Caire, Hambourg. Elle se fondit, en 1905, avec la *Palästina Bank*, dont les affaires n'avaient pas été brillantes. Mais les Allemands ne tardèrent pas à s'apercevoir des inconvéniens d'une collaboration hellénique et voulurent avoir à Constantinople une banque purement allemande. L'*Orient Bank* resta à Athènes et garda les succursales, sauf celle de Hambourg, et, à Constantinople, elle céda la place à une nouvelle venue. La *Deutsche Orient Bank*, fondée, au capital de 20 millions de francs, par un syndicat de banques allemandes, parmi lesquelles la *Dresdner Bank*, la *Schaffhausenscher Bankverein* et la *National Bank für Deutschland*, ouvrit ses guichets le 31 janvier 1906 ; elle a des succursales à Brousse, le Caire, Alexandrie, Hambourg, Téhéran ; elle va en ouvrir une à Bagdad. Deux des administrateurs de l'*Orient Bank*, MM. Streit, gouverneur de la *Banque nationale d'Athènes*, et Léon Zarifi, banquier à Constantinople, font partie du conseil d'administration de la nouvelle société. Ainsi s'étend le réseau financier allemand. Si l'on songe qu'il y a peu d'années, les commerçans de l'Empire n'avaient pas, en Orient, de banque nationale et s'adressaient surtout aux maisons autrichiennes, un tel essor paraîtra significatif.

Sans doute les banques allemandes sont encore loin de faire autant d'affaires que la *Banque Ottomane*, la *Banque de Salonique*, le *Crédit Lyonnais*, mais elles sont plus hardies, plus entreprenantes; elles ont leur situation à créer, leur place à prendre: elles fondent des industries, accaparent les moyens de transport; elles travaillent à longue échéance, pour l'avenir, pour l'« Empire. »

Pour la politique et pour les affaires, c'est un avantage considérable de tenir les communications télégraphiques internationales. Les Allemands l'ont compris : ils se sont attaqués, en Orient, au monopole de fait qu'y possédaient, jusqu'à 1899, deux compagnies anglaises, l'*Eastern-Telegraph C°*, propriétaire du câble Constantinople, Ténédos, Syra, Malte, et l'*Indo-European-Telegraph C°*, qui possède un câble de Constantinople à Odessa. En mars 1899, fut signée une convention entre les gouvernemens allemand et roumain pour l'établissement d'une ligne télégraphique directe de Berlin à Bucarest avec prolongement sur Constantza et Constantinople. En même temps, par le crédit de l'ambassade allemande, la *Osteuropaische Telegraphengesellschaft* obtenait, en dépit des protestations de l'*Eastern C°*, la concession du câble à établir entre Constantinople et Constantza. C'est cette ligne qui a été inaugurée solennellement, en juillet 1905, en présence des chargés d'affaires d'Allemagne et de Roumanie et d'un délégué du Sultan; déjà il est question de la prolonger par terre, le long du tracé du futur chemin de fer, jusqu'à Bagdad : ce sera la ligne BBB (Berlin, Byzance, Bagdad), dont le prolongement jusqu'au golfe Persique et, de là, par câble, jusqu'aux Indes néerlandaises et en Extrême-Orient, est déjà prévu. Les Allemands cherchent à monopoliser les formes nouvelles de télégraphie : une société a obtenu la concession d'une ligne aérienne de Constantinople à El-Arich (Égypte), dont le matériel sera entièrement fourni par des maisons allemandes. Une ligne de télégraphie sans fil a été établie entre Patara (sur la côte d'Asie en face de l'île de Rhodes) et Derna en Cyrénaïque. Jusqu'à présent, le fonctionnement des appareils a été très défectueux, mais la presse n'en a pas moins profité de l'occasion pour célébrer les mérites de la science et de l'industrie allemandes. C'est à l'instigation de l'ambassade allemande qu'un câble a été posé entre Thasos et la côte, un autre entre Imbros et les Dardanelles. Enfin, pour souligner l'importance acquise par les

entreprises allemandes de télégraphie en Orient, un Allemand, M. Hœhne, sous-secrétaire d'État (mustechar) à la direction générale des Postes et Télégraphes, a représenté, en 1906, la Turquie à la conférence internationale de télégraphie sans fil.

C'est surtout dans l'organisation des lignes de navigation qu'apparaît le plan et la méthode de la conquête économique allemande en Orient. Nulle part la volonté de faire de l'Allemagne une puissance méditerranéenne ne se révèle plus clairement. En 1904, seule la *Deutsche Levante Linie*, créée à Hambourg en 1891, avait des services réguliers dans la Méditerranée orientale ; ses lignes, partant de Hambourg et d'Anvers, mettaient les ports de l'Allemagne industrielle en relations directes avec les principaux marchés du Levant : le Pirée, Syra, Smyrne, Salonique, Constantinople, Alexandrie, les ports de Syrie et d'Anatolie, les bouches du Danube et les ports russes de la Mer-Noire : trente bâtimens, tant cargo-boats que navires à passagers, assuraient ces services ; ils auraient pu suffire aux besoins du commerce, mais ils ne répondaient pas aux aspirations de la politique allemande qui tenait à affirmer sa résolution de prendre sa part au commerce intérieur de la Méditerranée et d'y faire concurrence aux lignes françaises et anglaises. Trois compagnies nouvelles apparurent : la naissance de chacune d'elles correspond à une étape de l'expansion allemande dans la Méditerranée. A la fin de l'année 1904, le *Norddeutscher Lloyd* crée une ligne dont la tête est à Marseille et qui conduit directement à Alexandrie, avec la seule escale de Naples, les hiverneurs et les touristes ; un service organisé par le P.-L.-M. amène sans transbordement les voyageurs de Berlin à Marseille par Francfort-sur-le-Main. La *Bremer Dampfer Linie Atlas* inaugure, en janvier 1906, deux services méditerranéens, destinés à doubler ceux de la *Deutsche Levante Linie ;* leurs bateaux alternent pour les dates des départs ; ceux de l'*Atlas* partent de Brême et touchent à Rotterdam ; l'un des services dessert Malte, le Pirée, Salonique, Dédéagatch, Constantinople, Odessa ; l'autre Alexandrie, Beyrouth, les côtes de Caramanie et de Grèce. Les armateurs allemands estimèrent que ce n'était point encore assez. En mars 1906, dans une conférence tenue à Vienne entre les représentans des grandes compagnies de navigation, on décide la création d'une nouvelle compagnie spécialement méditerranéenne, la *Deutsche Mittelmeer Levante Linie* qui inaugure ses

services en mai 1906 avec cinq paquebots, anciens cargo-boats aménagés pour le service des voyageurs (*Galata, Thérapia, Scutari, Péra, Stamboul*); leur point de départ est Marseille et Gênes, et ils suivent exactement, une fois par semaine, jusqu'à Batoum et Odessa, l'itinéraire de nos paquebots des *Messageries* par Naples, le Pirée, Smyrne, Constantinople. A Naples, les lignes allemandes correspondent avec un service de la *Hambourg-Amerika* qui emporte directement les émigrans vers le Nouveau Monde, tandis que nos compagnies françaises sont obligées de les amener à Marseille et d'établir un forfait avec la Transatlantique et les compagnies de chemins de fer qui les transportent au Havre. En outre, les bateaux des *Messageries* ne touchent au Pirée que tous les quinze jours; une semaine sur deux les vapeurs allemands se trouvent seuls. Enfin la *Hambourg-Amerika* a inauguré, le 23 octobre 1906, un service rapide de Gênes à Alexandrie par le paquebot *Oceania;* le voyage a lieu tous les quinze jours, excepté pendant la saison d'Égypte (15 janvier-15 avril), où le service est hebdomadaire. Des trains spéciaux correspondent à Gênes avec les départs et conduisent en moins de quatre jours les voyageurs de Berlin à Alexandrie. La même compagnie a créé pour les émigrans une ligne de Gênes à La Plata. Les compagnies allemandes ont conclu un accord et combinent leurs billets et leurs tarifs avec le service maritime roumain dont les beaux bateaux vont de Constantza à Alexandrie; elles ont aussi conclu des ententes avec le service fluvial roumain et la compagnie serbe qui dessert la Drave et la Save.

Ainsi s'étend, sur toute la Méditerranée, un réseau serré de lignes allemandes. Sans doute leurs bénéfices, quand elles en font, sont maigres; mais, pour le moment, elles ne songent qu'à s'implanter. Les Allemands estiment que le bateau crée le fret et ils espèrent, en montrant partout leurs couleurs, habituer la clientèle à s'adresser à eux. Ils mènent contre leurs concurrens une dangereuse guerre de tarifs. Les compagnies françaises ont dû abaisser leur fret depuis la naissance de la *Mittelmeer;* les cocons, par exemple, qui payaient 20 francs par 100 kilogrammes de Batoum à Marseille, n'en paient plus que 15; les *Messageries*, la *Compagnie Paquet*, la *Compagnie Fraissinet*, qui desservent l'Orient, se sont syndiquées pour faire 10 pour 100 de ristourne aux expéditeurs qui chargent sur leurs bateaux. Nos compagnies s'imposent ainsi des sacrifices considérables pour

soutenir la concurrence et maintenir leurs positions. Les nouvelles lignes allemandes n'y trouvent certainement pas non plus leur compte ; mais nous avons montré pourquoi et comment elles peuvent travailler longtemps sans bénéfices ; il suffit aux industriels et aux banquiers qui sont leurs principaux actionnaires que la baisse des frets assure des avantages à l'exportation.

La conquête de la Méditerranée ne suffit pas aux Allemands ; ils ont encore voulu montrer le pavillon et fonder des agences dans les ports turcs de l'océan Indien et du golfe Persique ; ils ne veulent pas attendre l'ouverture du chemin de fer de Bagdad pour se créer des intérêts dans l'Irak. La *Hambourg-Amerika* a inauguré, le 14 juillet 1906, avec le *Kanadia*, un service mensuel entre Hambourg et le golfe Persique avec escales à Anvers, Marseille, Port-Saïd, Port-Soudan, Djibouti, Aden, Mascate, Bender-Abbas, Lingah, Bender-Bouchir, Bassorah. Jusqu'ici le monopole du commerce et de la navigation dans le golfe Persique appartenait aux Anglais (1) ; seuls les bateaux de la *Compagnie russe de navigation et de commerce*, subventionnée par l'État, y venaient plutôt montrer leur pavillon que chercher des marchandises. Entre les compagnies anglaises et la ligne allemande, la guerre de tarifs est ouverte. Le fret, qui était de 50 francs la tonne, de Marseille à Mascate, par l'*Arabian C°*, est tombé à 15 francs la tonne d'Anvers à Mascate. Les Allemands ne négligent aucune précaution pour gagner la clientèle ; ils ont choisi pour commander le *Kanadia* un capitaine parlant le persan ; à Mascate, ils se sont assuré les services du même agent que la compagnie anglaise ; ils attachent une grande importance à faire du commerce dans le golfe Persique et à Bagdad, futurs points d'aboutissement du chemin de fer dont ils veulent pouvoir dire « notre chemin de fer. » A Bagdad il n'existe qu'une seule maison allemande qui fasse quelques affaires, encore vit-elle surtout de la représentation d'une raffinerie marseillaise ; le commerce allemand y est presque insignifiant ; il a été, en 1905, de 6 à 700 000 francs à l'importation, et de 3 à 400 000 francs à l'exportation ; le nôtre dépasse deux mil-

(1) *The Anglo Arabian and Persian C°. — The Persian Gulf Steamship line. — The Bombay and Persian Steam navigation C°. — The Wert Hartlepool Steam navigation C°. — The British India C°* (cette dernière subventionnée par l'État). Le mouvement du port de Bassorah en 1905 a été de 130 vapeurs jaugeant 138 000 tonnes, dont 124 anglais jaugeant 132 000 tonnes.

lions et demi et trois millions, mais le premier rang appartient au commerce anglais. Les Allemands ne se bercent pas de l'espoir qu'ils pourront supplanter, dans le golfe Persique, les marchandises anglo-indiennes, mais ils ont tenu à affirmer, dans ces parages, que lord Curzon proclamait mer britannique, leur existence comme puissance maritime et commerciale.

L'énumération de toutes ces lignes nouvelles, dont les mailles serrées couvrent toute la Méditerranée et enserrent l'Empire ottoman, donne une idée impressionnante de l'activité des Allemands, des sacrifices qu'ils font pour se tailler leur part dans le commerce maritime du Levant : il ne faut pas cependant se faire illusion sur les résultats. Les Allemands ont fait des efforts considérables : partis de rien, ils sont devenus quelque chose; mais ils sont encore bien loin du premier rang qu'ils convoitent. Le tableau suivant en fait foi :

ANNÉE 1321 (14 MARS 1905 — 13 MARS 1906).

Rang.	Pays.	Tonnage total.	Proportion.
1	Angleterre.	13 763 000 tonnes.	28,8 du total.
2	Autriche-Hongrie. . .	7 389 000 —	15,4 —
3	Grèce.	7 338 000 —	15,3 —
4	Empire ottoman. . .	4 970 000 —	10,4 —
5	France	3 687 000 —	7,7 —
6	Italie.	3 626 000 —	7,6 —
7	Russie.	3 048 000 —	6,3 —
8	*Allemagne*.	1 678 000 —	3,5 —
9	Hollande	524 000 —	1,1 —
10	Roumanie.	444 000 —	0,9 — (1)

La part de l'Allemagne est encore faible ; mais si l'on considère que, huit ans auparavant, elle était nulle, on est obligé de convenir que c'est elle qui a fait les plus grands progrès et les plus rapides; — et elle ne paraît pas sur le point de s'arrêter.

L'accroissement du commerce a marché plus vite encore que le développement des services de navigation dont il justifie et explique la multiplication. On a trop souvent et trop bien exposé (2) les raisons de l'essor commercial du peuple allemand

(1) Extrait de l'excellent *Bulletin de la Chambre de commerce française de Constantinople*, n° du 31 mars 1907. Nous citons une fois pour toutes ce recueil où nous avons puisé une partie des renseignemens économiques qu'on trouvera ici.

(2) Par exemple, M. Georges Blondel (*L'Essor industriel et commercial du peuple allemand*. Paris, Larose, 3e édition).

pour que nous y revenions. Bonne organisation des Chambres de commerce, choix de voyageurs entreprenans, soin des fabricans de tenir compte des goûts de la clientèle, bon emballage et exactitude des envois, longs crédits, vente à bon marché de marchandises médiocres, emploi de moyens peu scrupuleux, tels que la contrefaçon des marques françaises, surtout peut-être, nous l'avons vu, solidarité et entr'aide de toutes les forces allemandes, banques, industries, compagnies de navigation, maisons de commerce, État: ce sont toujours, qu'on lise les rapports des consuls anglais ou des nôtres, les mêmes remarques qui reviennent, les mêmes recommandations toujours négligées, les mêmes cris d'alarme jamais entendus. Les articles allemands sont peu appréciés, disent tous les consuls et les Chambres de commerce; mais ils sont bon marché et on les vend à force de persévérance, de méthode, d'organisation. Les commerçans allemands font des crédits exagérés, et il est difficile qu'ils réalisent des bénéfices, mais ils prennent la place; ils attendent le moment où, maîtres du marché, ils pourront faire d'autres conditions. D'ailleurs, si minimes que soient les bénéfices, la vente permet aux usines de travailler, de se développer. La part du commerce allemand en Orient est déjà considérable et elle s'accroît sans cesse.

IMPORTATIONS D'ALLEMAGNE EN TURQUIE

(Y compris le Monténégro, la Crète et les marchandises en transit pour la Perse).

Années.			
1900	236 227 000 kil.	valant 34 265 000	marks.
1904	903 848 000 kil.	valant 75 120 000	marks (93 900 000 fr.).

EXPORTATIONS DE TURQUIE EN ALLEMAGNE

(Y compris le Monténégro, la Crète et les marchandises en transit pour la Perse).

1900	835 489 000 kil.	valant 30 449 000	marks.
1904	1 179 009 000 kil.	valant 43 421 000	marks.

En quatre ans, le commerce entre l'Allemagne et l'Empire ottoman a plus que doublé. Les principaux articles à l'importation sont les cotonnades, les drogues et produits chimiques, le fer, les armes, les peaux, les machines, la confection, etc.; à l'exportation, le coton, les drogues, les minerais, le blé, les peaux, les comestibles divers, etc. Si l'on compare ces chiffres à ceux de notre commerce, on constate que les deux totaux sont

sensiblement les mêmes; seulement, les Allemands vendent deux fois plus qu'ils n'achètent, tandis que c'est l'inverse pour nous. Les principaux fournisseurs de la Turquie sont (chiffres de 1905) : la Grande-Bretagne avec plus de 200 millions de francs, colonies non comprises, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne sur le même rang avec 100, l'Italie avec 70, la France avec 50. Or, en 1877-1881, la France venait au second rang, après l'Angleterre, pour l'importation en Turquie et au premier pour l'exportation (1). Notre commerce n'a pas diminué, mais il est resté stationnaire, et c'est notre part relative qui est en baisse par suite des progrès de nos concurrens.

L'Allemagne ne se contente d'ailleurs pas de chercher à prendre sa part dans le trafic actuel de l'Empire ottoman : développement de ses lignes maritimes, positions prises par son commerce, influence politique à Constantinople, ne sont, dans le jeu de sa politique économique, que des préliminaires; ce sont, pour ainsi dire, les avenues d'une politique dont l'entreprise du chemin de fer de Bagdad est le centre, le point d'aboutissement.

II

Dans les Échelles du Levant, avant l'entrée en lice de l'Allemagne, les nations maritimes et commerçantes allaient chercher les marchandises descendues de l'intérieur et y vendre les leurs : c'était un commerce, pour ainsi dire, superficiel, un commerce de comptoirs, qui ne se préoccupait ni d'étudier les ressources du pays, ni d'y faire naître des richesses nouvelles. Les méthodes du négoce restaient les mêmes qu'au temps où le Grand Seigneur ne permettait qu'aux vaisseaux portant le pavillon fleurdelisé de trafiquer dans ses ports. Quand les Français et les Anglais commencèrent à construire des chemins de fer, ce furent de courtes lignes de pénétration partant d'un port et aboutissant à un grand marché de l'intérieur. Tout changea quand l'Allemagne entreprit de couper l'Anatolie, en diagonale, par une ligne transversale, et obtint de la prolonger, à travers montagnes et déserts, jusqu'à l'Euphrate, jusqu'à Bagdad et au golfe Persique. La création du réseau anatolien et la concession du chemin de fer de Bagdad constituent une véritable révolu-

(1) Cf. Lettre-préface de M. Levasseur à la *Turquie économique*, par M. Georges Carles (Chevalier et Rivière, 1906, broch.).

tion dans l'histoire économique de l'Orient. Les grandes routes internationales, jusqu'ici, contournaient l'Empire ottoman sans y pénétrer : route de terre, par la Russie, vers l'Asie centrale; route de mer, par Suez, vers l'Inde et la Chine; quand « le Bagdad » sera achevé, il existera une voie rapide, par terre, vers la Mésopotamie, la Perse, les Indes. Dans ces vallées naturellement riches de l'Euphrate et du Tigre, dans cette Mésopotamie où le vieux sol disparaît sous les ruines amoncelées de tant d'empires, — alluvion des siècles qui recouvre l'alluvion des eaux, — la locomotive apportera la paix, l'ordre et le travail, avec lesquels renaîtra la prospérité; les années aidant, les populations pulluleront, des cités superbes s'élèveront de nouveau là où furent Ninive et Babylone, Séleucie et Ctésiphon, Bagdad et Mossoul.

M. Paul Imbert a renseigné récemment les lecteurs de la *Revue* sur le chemin de fer de Bagdad, son tracé, les difficultés auxquelles il se heurte, et les résultats qu'a déjà donnés la ligne d'Anatolie; nous nous bornerons donc à quelques rapides observations d'ordre général.

On s'est parfois représenté le chemin de fer de Bagdad, prolongeant le réseau anatolien, comme destiné à devenir, entre les mains des Allemands, un instrument de domination politique; on a décrit, par avance, le flot de l'émigration germanique débordant sur l'Asie Mineure et la Mésopotamie pour y créer une riche colonie que la force des armes, un jour ou l'autre, relierait directement à la mère patrie. Observons cependant que la ligne, même si elle était entièrement construite avec des capitaux allemands, même si les Allemands en avaient seuls la direction et l'administration, ne serait pas encore pour cela une ligne allemande, puisqu'elle serait tout entière en territoire ottoman. Si la Turquie survit longtemps encore comme État indépendant, les chemins de fer qui vont bientôt la sillonner, et dont le Sultan hâte l'achèvement, deviendront pour elle un moyen de centralisation et de mobilisation rapide qui accroîtra singulièrement sa cohésion et sa force : elle n'en sera que plus libre de reprendre sa politique favorite d'équilibre et de contrepoids entre les influences étrangères. On peut croire que l'Allemagne, si elle parvenait à achever une entreprise aussi importante que « le Bagdad, » et à en faire « un chemin de fer allemand, » inspirerait assez d'inquiétudes aux successeurs d'Abdul-Hamid pour

qu'ils s'appliquent, de toute leur énergie, à affranchir leur Empire d'une protection trop lourde. Si, au contraire, la Turquie venait à se dissoudre, si le partage, tant de fois prédit, s'accomplissait, peut-on imaginer que l'Allemagne s'approprierait, sans opposition, tout le pays parcouru par son chemin de fer, et qu'elle régnerait du Bosphore au golfe Persique? Elle ne le pourrait qu'à la suite d'un formidable cataclysme, d'une guerre générale et de la ruine de tout l'ancien équilibre européen. Si donc « le Bagdad » doit devenir un instrument de domination, il se pourrait que ce fût au profit des Turcs et de l'Islam. Quant à l'Allemagne, si elle réussit à mener à bien sa gigantesque entreprise, elle en tirera sans doute un bénéfice politique, mais elle y trouvera, d'abord et surtout, une voie d'expansion économique, un débouché par où ses produits se répandront sur l'Asie centrale. La ligne de Bagdad n'est pas, pour elle, un outil de conquête, c'est une soupape de sûreté par où elle espère écouler le trop-plein de sa production industrielle.

Considérer « le Bagdad » comme une seule longue ligne devant aller d'Haïdar-Pacha, en face de Stamboul, au golfe Persique, c'est en méconnaître les conditions de construction, d'exploitation, et l'avenir possible. Il n'y aura pas, d'un bout à l'autre de cet immense chemin de fer, un unique courant commercial; il y aura des courans partiels, aboutissant directement au port le plus proche. Le commerce de l'Irak descendra vers le golfe Persique; celui de la région de Mossoul, de la Petite Arménie, de la plaine d'Adana s'acheminera vers le golfe d'Alexandrette; celui des plateaux d'Anatolie s'écoulera partie sur Mersina, partie sur le Bosphore, partie aussi sur Smyrne, lorsque certaines mauvaises volontés ne s'opposeront plus à la pose de l'unique rail qui suffirait à réunir, à Afioun-Karahissar, le réseau français de Smyrne-Cassaba au réseau allemand des « Anatoliens. » Ainsi persistera, dans l'Asie turque, cette vie particulariste et régionale, à laquelle sa configuration géographique la prédispose.

L'Allemagne, pour réussir dans son entreprise, devra tenir compte de situations acquises, de positions prises, dans l'Asie turque, par d'autres nations européennes, parmi lesquelles l'Angleterre, la Russie et la France. Le bassin du Tigre et de l'Euphrate est naturellement divisé, par la structure du sol et le climat, en deux « pays » très distincts, celui de Babylone et celui

de Ninive, celui de Bagdad et celui de Mossoul. Tout le bassin du Sud est aujourd'hui, en fait, sous le contrôle britannique; le golfe Persique, en réalité, ne finit qu'à Bagdad, et c'est une compagnie anglaise qui a le monopole de la navigation sur le Tigre jusqu'à la cité des Khalifes. Le lieutenant de vaisseau italien Vanutelli, qui vient d'accomplir une mission d'études dans les régions que doit traverser le futur chemin de fer, a trouvé, dans l'Irak, les indigènes armés de fusils anglais et travaillés par des agens afghans au service du vice-roi des Indes. Il ne paraît pas vraisemblable, à moins de modifications profondes dans l'équilibre des forces en Europe, que l'influence allemande réussisse jamais à s'établir sur le golfe Persique. — Au Nord, les Russes ont, de leur côté, des intérêts et des visées; ils ont déjà obtenu du cabinet de Berlin qu'il renonçât aux deux tracés primitifs, plus septentrionaux, de la ligne de Bagdad, pour choisir la route par Adana; ils attachent une grande importance à ce que l'accès du golfe d'Alexandrette reste libre, et ils n'admettraient pas que l'Arménie passât sous une protection européenne qui ne serait pas la leur : ils veulent, de ce côté, laisser des possibilités à l'avenir. — Enfin, en Syrie et spécialement dans la région de Beyrouth et d'Alep, la France a des intérêts considérables : tous les chemins de fer actuellement concédés dans cette région le sont à des Français (réseau Damas-Hamah-Hauran). La compagnie française sera naturellement amenée à renoncer au tronçon qui devait se prolonger jusqu'à Biredjik sur l'Euphrate, au nord du point de Tell-Habech où se fera la jonction avec le tracé actuel du « Bagdad. » Notre gouvernement a déjà consenti à la vente de la ligne Mersina-Adana, construite et exploitée par une société française ; mais il lui appartient de veiller à ce qu'aucun chemin de fer concurrent ne puisse être construit entre les ports de la côte et les villes de l'intérieur dans toute la région que doit desservir le réseau français. Le champ où se développera l'activité des Allemands est assez grand et assez riche pour qu'ils puissent sans regret respecter, dans le Liban, nos droits acquis et scellés, en 1860, du sang de nos soldats.

Un accord entre les deux gouvernemens, fondé sur ces principes, paraît nécessaire, mais il serait, pour ainsi dire, négatif; les cabinets de Paris et de Berlin pourraient étudier si une entente plus complète et plus positive ne serait pas avantageuse

aux deux pays. L'Allemagne, avant de mener à bien son entreprise, aura encore à vaincre des obstacles considérables, soit du fait de certaines oppositions, soit par le manque d'argent ; dans l'un comme dans l'autre cas, il se pourrait que le concours de la France, de ses capitaux et de sa diplomatie, lui devînt nécessaire. Les circonstances mêmes semblent indiquer que la France serait en situation de reprendre, dans cette grande question du « Bagdad » d'où dépend tout l'avenir de l'Asie occcidentale, son rôle naturel d'arbitrage et de conciliation entre les intérêts rivaux de l'Allemagne et de l'Angleterre. Et quant à nos capitaux, — pourvu que nos droits et nos intérêts, au Liban notamment, soient sauvegardés, — ils ne sauraient contribuer à une entreprise plus profitable au bien des peuples de l'Empire ottoman et au progrès général de l'humanité. La voie ouverte, par l'initiative allemande, à travers l'Asie turque, ne sera pas un chemin privé ; il rendra accessible à l'activité, à la libre concurrence commerciale et industrielle de l'Occident, d'immenses contrées qui restent jusqu'ici en dehors de la vie des peuples européens, livrées à l'anarchie, au brigandage, à la guerre. Cette route, il ne tiendra qu'à nous de l'utiliser pour la pénétration de notre langue, de nos exportations, de notre influence et de notre civilisation.

III

Quand on est l'Italie, qu'on a Rome pour capitale, Venise, Gênes et Naples pour grands ports, on n'échappe, ni à la nécessité d'avoir une politique active dans la Méditerranée, ni à l'ambition d'y faire grande figure. Longtemps les bateaux de Pise, d'Amalfi, de Gênes, de Venise furent les seuls intermédiaires du commerce entre l'Orient asiatique et les marchés de l'Occident. Les Génois qui allaient jusqu'à Soudak, en Crimée, chercher la soie que les caravanes y apportaient, du fond de l'Asie, à travers tout l'Empire mongol, obtinrent, les premiers, du Grand Seigneur, d'ouvrir des comptoirs en face de Stamboul, sur l'autre rive de la Corne d'Or, où la tour de Galata rappelle leur séjour. Par l'artifice d'un Dandolo, la quatrième croisade fit la conquête de Byzance et la fortune des marchands de Venise. L'Italie contemporaine, pour devenir une puissance méditerranéenne, n'avait pas besoin, comme l'Allemagne, de sortir de chez elle et de faire violence à son histoire. Ce n'est pas seule-

ment la magie des grands souvenirs, c'est aussi la réalité pratique d'intérêts permanens qui entraîne les Italiens à chercher des débouchés commerciaux et à développer leur influence dans cet Orient qui paraissait aux hommes de l'antiquité et du moyen âge comme la source enchantée d'où coulait toute richesse.

Les progrès du commerce et de la navigation italienne dans le Levant sont, toutes proportions gardées, comparables à ceux de l'Allemagne. Le développement rapide qu'a pris l'industrie dans le nord de l'Italie a été la cause déterminante de son expansion commerciale; la croissance de Gênes, la renaissance de Venise sont surtout des conséquences du grand effort qui a transformé les belles plaines lombardes en un pays manufacturier. Dans ces dix dernières années, l'Italie a doublé son commerce; son chiffre d'affaires dépasse quatre milliards. Il était naturel que la surproduction industrielle, dans un pays pauvre où la consommation est restreinte, se traduisît par un grand mouvement d'exportation et que l'Italie cherchât un débouché à sa porte, dans le Levant. En dix ans, ses importations dans l'Empire ottoman ont triplé; elle est au quatrième rang des pays fournisseurs de la Turquie, avant la France. Nous ne faisons que garder nos positions, elle ne cesse de gagner du terrain (1).

L'Italie vend principalement en Turquie des filés et des tissus de coton, de la bonneterie, des rubans, de la passementerie, des soieries, du corail, des farines, c'est-à-dire précisément les mêmes articles que la France peut fournir; elle achète, comme la France, des cocons, des soies grèges, des déchets de soie, des chevaux, des fromages, du coton brut, des graines, fruits et légumes, etc. Une banque italienne, la *Società commerciale d'Oriente*, dont le siège est à Venise, vient de s'établir à Constantinople. Enfin, nous avons vu que le chiffre actuel du tonnage de la navigation italienne dans les ports de l'Empire ottoman est sensiblement le même que le chiffre français : 3 626 000 tonnes pour l'année 1321. Les lignes partant de Venise, de Gênes, de Naples, font aux marines des autres pays une concurrence

(1) COMMERCE ITALO-TURC EN 1904

Dates.	Importations d'Italie en Turquie.	Exportations de Turquie en Italie.
1900	37 160 000 lire	27 146 000 lire
1901	54 159 000 —	31 258 000 —
1902	49 852 000 —	35 322 000 —
1903	56 439 000 —	45 865 000 —
1904	69 578 000 —	39 567 000 —

acharnée; sept sont spécialement affectées aux mers du Levant. Les Italiens savent, comme les Allemands, que le commerce suit le pavillon et ils multiplient les services réguliers. Un nouveau projet de loi, actuellement soumis au Parlement, prévoit quatorze lignes touchant aux ports de l'Empire ottoman (1).

La politique italienne, délibérément pratique en ses procédés, uniquement utilitaire en ses fins, est toujours exempte de préoccupations doctrinales : les idées ne sont pour elle que des instrumens dont elle sait jouer, mais dont elle se garde d'être la dupe. Dans la multiplicité même et dans la variété des souvenirs dont l'Italie moderne a hérité d'une si longue histoire, elle trouve des précédens pour tous les cas, des argumens pour toutes les causes. Son passé l'engage, et sa situation présente l'oblige souvent, à varier ses attitudes et à faire, sur la scène du monde, plusieurs figures : ses hommes d'État excellent dans cet art subtil; la simplicité de ceux qui prétendent plier la politique à la rigidité d'un système pourrait seule s'en étonner. Rien n'est plus curieux à observer, à ce point de vue, que la méthode et les procédés de l'expansion et de la propagande italienne dans le Levant.

On sait comment, durant une période dont le gouvernement de Crispi marque l'apogée, l'Italie fit un grand effort pour trouver

(1) Services existant actuellement :

1° Ligne mensuelle circulaire partant d'Alexandrie en correspondance avec une ligne hebdomadaire directe, Gênes-Alexandrie;

2° Une ligne bi-mensuelle : Gênes, Constantinople, Odessa;

3° — — : Gênes, Smyrne, Constantinople, Odessa;

4° — hebdomadaire : Venise, Brindisi, Patras, Constantinople,

5° — — : Constantinople, Braïla;

6° — mensuelle : Gênes, Constantinople, Batoum;

7° — bi-mensuelle : Venise, Alexandrie, Port-Saïd.

D'après le nouveau projet, chaque ligne partant de Gênes est doublée d'une ligne partant de Venise et touchant aux mêmes ports. Il prévoit deux lignes partant de Gênes et desservant les ports de Syrie et de Smyrne, l'une mensuelle, allant du Sud au Nord par Alexandrie; l'autre bimensuelle, par La Canée et le Pirée. Deux lignes identiques partiront de Venise aux mêmes intervalles.

Une ligne partant de Gênes et de Venise allant alternativement sur Salonique, le Pirée, Smyrne, Constantinople.

Deux lignes partant de Gênes et deux de Venise par Tripoli, Alexandrie, Malte (mensuelles).

Deux services de quinzaine l'un : Constantinople, Braïla, Odessa; l'autre : Constantinople, Batoum par la côte d'Anatolie.

Enfin, deux lignes hebdomadaires rapides, l'une partant de Naples, l'autre de Venise et allant à Alexandrie, avec prolongement facultatif sur Beyrouth et sur Marseille ou Trieste.

au dehors, dans la Méditerranée et jusqu'en Éthiopie, un champ d'action pour le surcroît d'énergie nationale que l'achèvement de l'unité laissait inemployé. Crispi suit de près les affaires de Turquie, il commence à nouer des intelligences parmi les Albanais; en adhérant à la Triple Alliance, il y cherche un moyen de tenir en bride les ambitions de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans. L'apostolat national italien se fait surtout par la langue qu'on espère voir bientôt régner, victorieuse du français, dans tout le Levant méditerranéen; des sociétés puissantes, comme la *Dante Alighieri* et l'*Umanitaria*, travaillent à en répandre au loin, surtout dans l'Empire ottoman, la connaissance et l'usage. Elles sont à la fois subventionnées par le gouvernement et patronnées par la franc-maçonnerie. C'est l'Italie de Mazzini et de Garibaldi qui continue son œuvre sous la même impulsion qui l'a portée sur la brèche de la Porta Pia; elle est anticléricale, antipapaline et triplicienne. Les écoles qui sont fondées dans les ports du Levant distribuent un enseignement non seulement laïque, mais nettement hostile au catholicisme. Les consuls italiens ignorent les évêques. Quand une escadre visite les « Échelles, » les officiers ont pour consigne de ne connaître que les écoles laïques. C'est le temps où l'Italie prend, dans la Triple Alliance, le rôle d'agent provocateur et où, dans la Méditerranée comme dans l'Europe centrale, elle entre dans toutes les combinaisons peu sympathiques à la France. Elle engage les puissances tripliciennes et l'Angleterre dans une sorte de coalition, dont elle tient les fils, contre le Protectorat français qui lui apparaît comme la clef de voûte de notre influence en Orient. Presque simultanément la mission de M. Dunn et celle du général Simmons à Rome, sous couleur de demander au Pape la création de nonciatures à Pékin et à Constantinople, ont surtout pour objet d'attaquer indirectement le Protectorat français et de seconder les efforts du Quirinal pour la nationalisation des missions. L'*Alliance nationale pour la protection des missionnaires italiens*, subventionnée par le gouvernement, travaille dans le même sens, et le cardinal Préfet de la Propagande déclare que le Vatican et les évêques ne peuvent avoir aucun rapport, malgré son titre et son but apparent, avec cette société dont les attaches maçonniques sont notoires.

C'est à cette conspiration, qui menace à la fois les intérêts français et ceux de la catholicité, que Léon XIII, éclairé par

notre ambassadeur, le comte Lefebvre de Béhaine, répond par la circulaire de la Propagande *Aspera rerum conditio* (22 mai 1888). Le cardinal Simeoni, au nom du Pape, y confirme expressément les droits que la France tient de ses conventions avec la Turquie et la Chine et du texte des traités internationaux; il prescrit aux religieux des différens ordres qui ont des missions dans l'Empire ottoman ou dans l'Empire du Milieu de ne s'adresser qu'aux représentans de la France, puissance protectrice. Ainsi par un acte positif du Saint-Siège se trouvaient désormais explicitement réunies les trois conditions dont l'existence implicite nous assurait l'exercice du Protectorat : la reconnaissance de notre droit par le gouvernement turc, par le droit public européen et par le Saint-Siège. Cette confirmation de notre situation traditionnelle constituait, dans les circonstances où elle se produisait, un échec pour la politique triplicienne. Nos rivaux ne se tinrent pas pour définitivement battus; durant tout le pontificat de Léon XIII, ils multiplièrent les tentatives soit pour ruiner le Protectorat français, soit pour s'en emparer; rappelons seulement la mission du cardinal Kopp, prince-évêque de Breslau, à Rome, en 1898, le voyage et les discours de Guillaume II à Jérusalem, la croisière du prince Henri de Prusse en Chine et l'occupation de Kiao-tcheou ; nous avons déjà, ici, assez complètement exposé ces faits pour n'avoir pas à y revenir. Tant d'efforts n'aboutirent qu'aux catastrophes dont l'initiative de Mgr Anzer et l'affaire de Kiao-tcheou ont été la cause première, et à la lettre de Léon XIII, du 20 août 1898, au cardinal Langénieux, archevêque de Reims, qu'obtint la diplomatie de M. Delcassé et qui constituait une confirmation nouvelle de nos droits et privilèges. Peu de mois avant la mort de Léon XIII, le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, ayant conduit en Terre-Sainte un grand pèlerinage national italien et toléré en sa présence, sinon encouragé, des manifestations peu sympathiques au Protectorat français, se vit formellement désapprouvé par le cardinal Rampolla.

Mais bientôt les événemens vont changer d'aspect et la politique italienne de procédés. Elle avait été, au dehors, et surtout dans le Levant, laïque et anti-française; on la voit, tout d'un coup, devenir plus catholique, plus papaline même, à mesure qu'en France se développe la politique anticléricale qui aboutit successivement à la loi contre les congrégations, à la rupture diplomatique avec le Saint-Siège et à la séparation de

l'Église et de l'État. Les écoles laïques, qui n'avaient d'ailleurs donné que de médiocres résultats, sont abandonnées; les subventions qui leur étaient attribuées sont reportées à des écoles congréganistes; celles qui subsistent sont largement ouvertes aux prêtres de tous les rites. Les Pères Salésiens, les sœurs d'Ivrée deviennent les ouvriers de la propagande de la langue italienne sous le haut patronage de ces mêmes sociétés dont les tendances anticléricales s'étaient naguère manifestées avec éclat. En même temps, divers symptômes pouvaient faire croire qu'entre le nouveau Pape et le gouvernement royal, un rapprochement s'ébauchait, ou que du moins certaines intransigeances ne paraissaient plus nécessaires : les faiseurs de *combinazione*, toujours découragés sous Léon XIII, commençaient à espérer des occasions plus favorables. Pie X laissait se relâcher la rigueur du *non expedit* et permettait aux catholiques italiens de donner, dans certains cas, le concours de leurs suffrages aux candidats modérés. Le roi Victor-Emmanuel et M. Tittoni, de leur côté, choisissaient des catholiques notoires pour représenter l'Italie à Constantinople. A l'ambassade, ils nommaient le marquis Imperiali qui, dès son arrivée à Péra, manifestait avec ostentation la ferveur de son catholicisme. Au conseil de la Dette, ils déléguaient le comte Theodoli, dont la famille appartient au « monde noir » de Rome. Encouragés par tant de marques de la bonne volonté du gouvernement royal, adroitement sollicités, plusieurs congrégations ou établissemens congréganistes notifièrent à l'ambassade de France qu'ils renonçaient à notre protectorat pour se mettre uniquement à l'abri de leur drapeau national (1). Partout, à Constantinople, en Asie Mineure, en Syrie, le nationalisme italien prenait un visage catholique. A l'inauguration de l'église Saint-Antoine, à Péra, Mgr Borgomanero, vicaire du délégué apostolique, saluait avec enthousiasme le jour où « sous le beau soleil d'Orient le drapeau du Christ flottera à côté du drapeau de la patrie italienne. » Le délégué apostolique, absent ce jour-là, blâmait officiellement le zèle italianissime de son vicaire et offrait à l'ambassade de France l'expression de ses regrets; mais l'effet des paroles publiques de Mgr Borgomanero n'en retentissait pas moins dans tout l'Orient.

(1) Ce sont : les Mineurs conventuels (Franciscains) avec une paroisse à Péra, une à Andrinople, une à Buyuk-Déré, les Franciscains de Cyrénaïque, les Salésiens, les sœurs d'Ivrée, les Dominicains italiens de Galata et de Smyrne.

A Jérusalem, après la mort de Mgr Duval, la nomination d'un de leurs compatriotes, Mgr Giannini, à la dignité de vicaire apostolique, parut aux Italiens un moment favorable pour reprendre la campagne contre le Protectorat français. Le Custode qui, on le sait, est un Franciscain italien, le P. Razzoli, discrètement encouragé par les représentans de son gouvernement, chicane volontiers à notre consul général ses titres au Protectorat. Une question de serrure en bois remplacée par une serrure en fer aux portes du parvis du Saint-Sépulcre fut dernièrement, pour lui, une occasion de manifester sa mauvaise humeur. Chez ces Franciscains italiens, il faut bien le dire, l'ardeur patriotique est telle que parfois elle prime même leur zèle religieux.

C'est à Smyrne que l'activité des Italiens s'exerce avec prédilection; ils cherchent à faire du grand port anatolien le centre de leur influence dans le Levant. C'est là que se produisit, l'année dernière, un incident insignifiant en lui-même, mais pittoresquement significatif. L'*Alliance nationale*, cette même association qui, naguère encore, était, non sans motifs, dénoncée aux défiances du clergé pour ses attaches maçonniques, faisait construire de nouvelles écoles qui coûtaient plus de 300 000 francs, et dont elle confiait la direction aux sœurs d'Ivrée. On avait peint, à la hauteur du premier étage du bâtiment, dans une série de cartouches, les armes des principales villes italiennes. Au-dessus de la porte d'entrée, au fronton de laquelle on lit : « Association nationale pour secourir les missionnaires italiens, » un cartouche demeurait vide : les badauds s'en étonnaient, quand un beau matin, à la suite d'un échange de dépêches entre la Consulta et le consulat d'Italie, on vit apparaître, à la place restée vide, les clefs et la tiare de saint Pierre (1).

A peu de temps de là, le marquis Imperiali vint inaugurer solennellement l'école; deux navires de guerre rehaussaient de leur présence et de leurs salves l'éclat de la fête; la réception, par les autorités turques, fut brillante et conforme au cérémonial consacré : haies de soldats sur tout le parcours du cortège, échange de visites officielles, banquet au Konak, bal, excursion

(1) Un fait du même genre a été dernièrement l'objet d'une interpellation du député Vicini; il se plaignit que le ministre des Affaires étrangères eût fait enlever du mur d'une école, à Alexandrie d'Égypte, une inscription à la gloire de Garibaldi qui contenait une phrase dont pouvaient s'offenser les catholiques.

à Éphèse. Le vali Kiamil-pacha assista en grand uniforme à l'inauguration de l'école ainsi qu'au service religieux qui précéda. Les Italiens s'étonnèrent cependant que, dans le quartier franc, les agens de police eussent renoncé aux gants blancs qu'ils avaient arborés pour faire honneur au baron Marschall. Le marquis Imperiali célébra, dans ses discours, la grandeur de l'Italie et la beauté de sa langue; il parcourut à pied les quartiers populaires et répandit, dans la colonie, une pluie de décorations; les Français purent, à cette occasion, comparer sa générosité à la parcimonie de leur gouvernement qui, depuis dix ans, n'a donné, à Smyrne, aucune croix de la Légion d'honneur. Les observateurs curieux des évolutions politiques ne manquèrent pas de noter le caractère religieux et catholique de toutes ces fêtes. L'ambassadeur rendit officiellement visite à l'archevêque, Mgr Marengo, qui fut fait commandeur des Saints Maurice et Lazare; une messe solennelle fut célébrée en l'église de la Pointe, qui appartient à ces dominicains qui, depuis le 1er janvier 1906, ont abandonné le Protectorat français. A l'inauguration des bâtimens scolaires, l'archevêque remercia le gouvernement et l'*Alliance nationale* d'avoir confié la nouvelle école aux sœurs d'Ivrée. Depuis ce voyage de l'ambassadeur, la réconciliation du clergé italien d'Asie Mineure avec le gouvernement du Quirinal est officiellement constatée. Le marquis Imperiali, au mois d'octobre, s'est rendu à Salonique où il a visité les écoles et exhorté les parens, comme à un devoir patriotique, à faire donner à leurs enfans une éducation nationale. On annonce son prochain voyage à Jérusalem.

Il faut, pour goûter toute la saveur de la nouvelle politique italienne et en tirer les leçons qu'elle comporte pour nous, l'observer parallèlement à la politique française, dont elle forme l'antithèse exacte. Diminution du crédit affecté aux écoles congréganistes d'Orient, rupture avec le Saint-Siège, campagne de certains radicaux contre le Protectorat français dans le Levant, vote par la Chambre, en 1904, d'un vœu tendant « à substituer progressivement des écoles laïques aux établissemens congréganistes que la France subventionne : » tel est, du côté français, le bilan. Il suffira, pour l'apprécier, d'opposer l'adroit et heureux opportunisme des Italiens, leur complet détachement de toute espèce de passion doctrinaire, dès qu'il s'agit de l'intérêt national, aux passions sectaires qui, sous cou-

leur de laïcité, menacent de dilapider ce capital incomparable d'influence morale et d'avantages matériels qu'à travers les siècles, depuis Charlemagne jusqu'à Gambetta, Carnot et Félix Faure, les divers gouvernemens qui se sont succédé dans notre pays ont accumulé.

La politique, c'est les intérêts : ce n'est pas aux Italiens qu'il est besoin de l'apprendre. Le dévouement aux idées passe, chez eux, au second plan : ne cherchons pas s'il convient de les en féliciter ou de les en plaindre, mais constatons les bénéfices qu'ils tirent de leur méthode. Ils ont d'abord tenté, en essaimant, dans les ports du Levant, des écoles laïques italiennes, d'enlever leur clientèle à nos établissemens scolaires; ils ont échoué, ils le constatent, et, très résolument, sans se soucier qu'il y ait ou non contradiction entre la veille et le lendemain, ils changent de tactique; la France rompant avec le Saint-Siège, l'occasion leur semble propice pour s'emparer de notre Protectorat et attirer les élèves à des écoles catholiques italiennes; ils multiplient les efforts, accroissant leurs subsides (1) à mesure que l'État français se fait plus parcimonieux et rogne la portion des écoles religieuses. Officiellement, on donne à la diplomatie française de bonnes paroles. Le gouvernement italien, lui dit-on, trouve naturel que la France désire que sa politique religieuse ne se traduise pas par une diminution de prestige en Orient. Mais, sur place, dans les ports du Levant, la lutte se poursuit, âpre, tenace. Un témoin laïque écrit de Smyrne : « La lutte est menée contre nous avec un acharnement que je ne m'explique pas. » L'explication cependant n'est pas très difficile à découvrir : le prestige de la France en Orient est si ancien et si solidement enraciné qu'il résiste aux assauts les mieux conduits : nous seuls, de nos propres mains, pourrions réussir à le ruiner. Malgré tous leurs efforts, les Italiens n'ont dans leurs écoles qu'un nombre relativement minime d'élèves. A Smyrne, chaque école n'en a guère qu'une cinquantaine, tandis que les nôtres réunies atteignent quatre mille. Mais le succès vient toujours aux persévérans, et déjà, les écoles des Italiens sont en progrès comme leur commerce ; ils comptent, pour achever leur victoire, sur la réconciliation espérée de la monarchie avec la papauté et sur la politique du parti radical en France.

(1) Ce chapitre du budget italien est passé de 900 000 lire en 1896 à 1 125 000 en 1904.

Tels sont les faits : il serait un peu naïf de s'en indigner, mais il convient de les constater. En présence d'une évolution si caractéristique de la politique italienne en Orient, on reconnaîtra, du moins, que le moment était étrangement choisi pour écrire : « En réalité, nous n'avons que les ennuis du Protectorat. Il ne faut donc pas s'étonner qu'aucune grande puissance ne songe ni à nous en dépouiller, ni à s'en emparer le jour où nous l'abandonnerions spontanément. » C'est M. de Lanessan qui a commis cette phrase dans un livre récent où il a accumulé, avec quelque ingénuité, les preuves de son ignorance des choses de l'Orient (1). Combien il voyait plus juste et plus loin que M. de Lanessan ou que M. Combes, dans ses articles de la *Neue Freie Presse*, ce prophète qui s'appelait P.-J. Proudhon quand il écrivait en 1861 : « Ce que rêvent les Italiens, pleins de leurs grandioses et dramatiques souvenirs, c'est, au point de vue politique, de faire de l'Italie une sixième grande puissance ; au point de vue religieux, après avoir subordonné la Papauté au royaume, de conférer à celui-ci le protectorat de la catholicité (2) ! » La première partie de la prédiction a achevé de s'accomplir en 1870 ; la monarchie de Savoie poursuit aujourd'hui la réalisation de la seconde ; retardée parfois, comme en ces derniers mois, par les manifestations bruyantes de l'anticléricalisme italien, mais singulièrement favorisée par notre gouvernement radical. L'histoire de l'expansion européenne au dernier siècle montre qu'il y a incompatibilité profonde entre les luttes religieuses au dedans et le rayonnement au dehors. La fin du *Culturkampf* en Allemagne coïncide avec le début de l'essor industriel, commercial et colonial de ce pays ; l'Italie d'aujourd'hui cherche à préluder à ses progrès dans la Méditerranée par une conciliation entre les deux pouvoirs.

IV

L'essor de l'influence et du commerce allemand dans l'Empire ottoman, le développement rapide des intérêts italiens, les méthodes inédites inaugurées dans la concurrence internationale, c'est le tableau nouveau qui attire et retient l'attention de

(1) *Les Missions et leur protectorat* (Alcan, 1907).

(2) *La Fédération et l'Unité en Italie*, dans *Œuvres complètes*, t. XVI, p. 173. Paris, Librairie internationale, 1868, in-12.

celui qui étudie les positions respectives des grandes puissances dans le Levant ; mais ne voir, comme on y est naturellement enclin, dans l'ensemble du spectacle, que l'activité un peu indiscrète de ces nouveaux venus, ce serait singulièrement dénaturer l'effet d'ensemble et fausser la vérité des perspectives.

A côté de la croissance insolite des intérêts et de la puissance allemande en Turquie et des efforts de l'Italie pour s'y créer un champ d'expansion, il convient d'abord de tenir compte du progrès moins rapide, mais régulier et continu, du commerce et de la navigation d'autres nations. Ce sont d'abord les États de la péninsule des Balkans, la Roumanie et la Grèce, par exemple, dont les lignes de navigation enlèvent une part importante du trafic dans la Méditerranée orientale et la Mer-Noire. C'est encore et surtout l'Autriche et la Hongrie. Trieste et Fiume sont réunies par des services maritimes réguliers à Constantinople et aux Échelles du Levant. L'Autriche-Hongrie est au second rang pour la navigation dans les ports ottomans, au second rang aussi, avec l'Allemagne, parmi les pays fournisseurs de la Turquie (1). Elle a presque le monopole de la vente des sucres que les bateaux du Lloyd austro-hongrois apportent hebdomadairement dans le Levant; le sucre autrichien fond plus difficilement, sucre moins et est plus mal emballé que celui de Marseille, mais il est moins cher, et cela suffit pour qu'il règne presque sans partage (33 742 000 francs en 1905 sur une vente totale de 38 765 000 francs). Les Belges cherchent à faire travailler leurs capitaux dans l'Empire ottoman; ils sont notamment concessionnaires de la plupart des Sociétés de tramways urbains.

Beati possidentes. Jadis, l'influence politique et économique de la France et de la Grande-Bretagne étaient sans rivales à Constantinople ; dans les ports du Levant, leurs pavillons et leurs marchandises apparaissaient presque seuls. Elles doivent se résigner à faire une place à des concurrens impatiens et bien organisés. Toutefois, les progrès de nos rivaux n'empêchent ni les Anglais, ni nous-mêmes, de conserver encore en Orient une

(1) COMMERCE AUSTRO-TURC

	1900.	1905.
Importations ottomanes en Autriche-Hongrie.	41 924 000	44 172 000
Exportations austro-hongroises en Turquie. .	63 618 000	95 518 000

La *Hungarian Levant Steamship C°* a créé en 1906 deux nouvelles lignes partant d'Anvers, l'une pour Constantinople et le Danube, l'autre pour Alexandrie et Smyrne.

situation considérable qu'il ne tient qu'à nous d'accroître. Les puissances nouvelles venues ont créé elles-mêmes leur clientèle beaucoup plus qu'elles ne l'ont enlevée à leurs devancières. C'est seulement par comparaison avec leurs progrès rapides que nous paraissons avoir perdu beaucoup de terrain : en réalité, nous sommes plutôt restés stationnaires et, si nous avons paru reculer, c'est que d'autres, à côté de nous, marchaient à pas de géans.

L'Allemagne, l'Autriche et l'Italie sont loin d'approcher seulement du chiffre d'affaires que font les Anglais dans l'Empire ottoman. L'importation turque dans les ports britanniques tend à diminuer par une conséquence naturelle de l'accroissement du nombre des pays acheteurs de matières premières, mais l'exportation anglaise se défend très bien et garde de beaucoup le premier rang (1). Encore conviendrait-il d'ajouter au commerce de la métropole celui des colonies. Il semble d'ailleurs, qu'en Turquie, depuis quelques années, pour des raisons politiques, les Anglais prennent une part moins active aux affaires; une campagne de presse leur a fait vendre la plus grande partie du papier ottoman dont ils étaient porteurs; leurs capitaux, devenus plus timides, ne cherchent pas d'entreprises nouvelles et s'abstiennent même de participer à celles qui leur sont offertes. La politique britannique semble renoncer à son rôle de protection de l'Empire ottoman et n'attacher d'importance qu'à surveiller les avenues de l'Égypte et les abords du golfe Persique.

Les intérêts français en Turquie, il serait plus difficile, en vérité, de dire où ils ne sont pas que de chercher où ils sont, tant, par l'activité de ses nationaux et de ses protégés, par ses capitaux, son commerce et son industrie, par l'éclat de son histoire, le prestige de son passé, sa civilisation, sa langue, ses traditions politiques et militaires, son Protectorat catholique, la France est intimement mêlée à la vie de l'Empire ottoman. L'administration de la Dette, qui tend, de plus en plus, à devenir le véritable ministère des finances ottomanes et qui centralise à peu près tous les revenus indirects de l'Empire, a

(1) COMMERCE ANGLO-TURC

Date.	Importations turques en Angleterre.	Exportations anglaises en Turquie.
1905	138 658 836 francs	176 223 462 francs

aujourd'hui pour directeur un Français. La Dette occupe une armée qui était déjà de 7000 employés avant que la majoration de 3 pour 100 des droits de douane ajoutât ce service à tous ceux qui sont déjà dans sa dépendance ou sous son contrôle. C'est surtout grâce au gouvernement et aux banquiers français que la dette ottomane a pu être unifiée à 4 pour 100, et que les finances de l'Empire et son crédit sont restaurés. La plupart des emprunts de l'État ont été émis et souscrits en France. La Banque ottomane, rouage essentiel de la vie économique de la Turquie, est une institution franco-anglaise dont presque toutes les actions sont aujourd'hui entre des mains françaises et dont le directeur est et ne saurait manquer de rester un Français. Elle participe à presque toutes les bonnes affaires qui se créent dans l'Empire; elle est le principal instrument de la mise en valeur de ses richesses, et son activité ne peut que s'accroître. Il faudrait de longues pages pour relater toutes les affaires entreprises par des Français ou dans lesquelles ils ont une participation. Le réseau de Smyrne-Cassaba et prolongemens, celui de Jaffa à Jérusalem, les lignes de Syrie (Damas-Hamah-Hauran et prolongemens), la ligne de Jonction-Salonique-Constantinople, sont des entreprises françaises; français, les quais de Smyrne, de Beyrouth, de Salonique, de Constantinople; française, l'administration des Phares de l'Empire ottoman, organisée par Michel-pacha, la Société des Eaux de Constantinople, la régie des tabacs. MM. Verney et Dambman ont décrit avec précision et détails toute l'activité française dans le Levant, il suffit de nous référer à leur excellent ouvrage (1). Citer toutes les affaires françaises ne suffirait même pas à donner une idée de la part de nos capitaux dans la mise en valeur économique de l'Empire ottoman, car beaucoup d'affaires, qui ne sont pas classées comme françaises, ont, directement ou indirectement, des Français comme bailleurs de fonds, comme ingénieurs, directeurs, administrateurs, etc.

Le Temps, dans une étude très sérieuse, évaluait récemment les intérêts français dans l'Empire ottoman à près de 2 milliards de francs (1942508000) et les intérêts allemands à 610 millions seulement. Nos échanges avec la Turquie, si acharnées et si bien outillées que soient les concurrences, s'accroissent lentement,

(1) *Les Puissances étrangères dans le Levant*, Lyon, A. Rey, et Paris, Guillaumin, 1900, 1 vol. in-4°.

mais s'accroissent (1). Ce faible progrès peut, à bon droit, passer pour inquiétant, si l'on considère le développement du trafic total de l'Empire ottoman et les succès des Allemands et des Italiens ; il justifie les cris d'alarme que jette de temps à autre la Chambre de commerce française de Constantinople. Il serait temps, si nous ne voulons pas déchoir, d'adopter des méthodes commerciales plus modernes, plus pratiques, de développer chez nous l'enseignement commercial et de ne plus attendre la clientèle comme au temps où nous étions seuls en mesure de la servir. L'ouverture des nouvelles voies de pénétration en Asie Mineure et en Syrie ne saurait manquer d'amener un grand essor du trafic international dont il faudrait nous préparer à prendre notre part. Après un succès passager de la camelote et des contrefaçons allemandes, nos industriels et nos commerçans, s'ils soutiennent énergiquement la lutte, peuvent espérer voir revenir à eux les consommateurs mieux informés. Nulle part les commerçans français ne peuvent trouver des conditions plus favorables qu'en Turquie, où l'on parle leur langue et où l'on aime leur patrie et sa civilisation. L'influence que l'Italie et l'Allemagne s'efforcent laborieusement de conquérir, la France d'aujourd'hui l'a héritée toute faite de la France d'autrefois. C'est l'étonnement et la joie de tous les voyageurs, quand ils pénètrent dans le monde oriental, d'entendre, où qu'ils aillent, sonner à leurs oreilles leur langue nationale, de trouver, jusque dans l'intérieur de l'Asie Mineure, des écoles françaises remplies de petits bambins de toutes les races et de toutes les religions qui, sous la discipline d'un religieux ou d'une bonne sœur française, apprennent à épeler notre langue et à connaître notre pays. Plus de 110 000 élèves fréquentent les écoles, presque toutes congréganistes, subventionnées ou seulement protégées par l'État français (2), et chaque année leur nombre va croissant ; ce sont ces enfans qui, répandus dans tout l'Empire, dans les maisons de commerce, dans les chemins de fer, dans les banques,

(1) COMMERCE FRANCO-TURC

Dates.	Importations ottomanes en France.	Exportations françaises en Turquie.
1904	91 383 000	51 071 000
1905	100 967 000	53 028 000
1906	108 112 000 (dont 37 millions de soies)	58 743 000

(2) Voyez le Rapport de M. Paul Deschanel sur le budget de 1907 et les excellens articles publiés dans la *Revue politique et parlementaire*, par M. Gaston Bordat (nos du 10 février 1906 et du 10 mai 1907).

vont porter le bon renom de la France et propager sa langue, sa littérature, sa civilisation.

Depuis la brillante université de Beyrouth, dirigée par les Jésuites, et dont Gustave Larroumet écrivait: « Il n'y a pas une grande ville de France dont les institutions d'enseignement supérieur soient mieux outillées, » jusqu'aux humbles maisons où, dans les petites villes désolées de l'Arménie ou de la Macédoine, les filles de Saint Vincent de Paul distribuent, sans distinction de nationalité ni de foi, un peu d'instruction, quelques soins médicaux et beaucoup de charité, toute une hiérarchie d'institutions scolaires et hospitalières relèvent de la France ou de sa protection. En vertu de traditions séculaires et de traités formels, des populations entières, telles que les Maronites du Liban, les Grecs Melchites, les Chaldéens et les Arméniens unis, forment la clientèle du Protectorat français dont se réclament aussi, en vertu des instructions toujours en vigueur du Saint-Siège, la plupart des grands ordres internationaux, auxquels est confié le haut contrôle et la police des Lieux-Saints. L'élite des clergés catholiques indigènes d'Orient est formée dans des séminaires français. C'est cet ensemble incomparable d'œuvres, d'institutions, de droits et de privilèges dont, sous prétexte de laïcité, quelques politiciens rêvent de miner les fondemens, qui assure à la France, dans l'Empire ottoman, une énorme avance sur tous ses concurrens. Les écoles de l'*Alliance israélite universelle* ont adopté le français comme base de l'éducation; les écoles turques, grecques et même italiennes l'enseignent. Si nous ne nous abandonnons pas nous-mêmes, si nous prenons la peine de soutenir nos écoles, d'en créer de nouvelles, — laïques si l'on veut, pourvu qu'il soit constaté qu'elles peuvent réussir et rendre des services, et que leur création ne soit pas un prétexte pour retirer aux autres l'appui du gouvernement, — le français restera définitivement intronisé en Orient comme la langue de la haute culture, de la politesse, des affaires, des relations internationales, de la civilisation.

Nulle part au monde il n'existe un pays où les étrangers, et en particulier les Français, — il est bon qu'ils ne l'oublient pas, — trouvent un sort plus enviable et où, en dépit de quelques lenteurs et de certaines tracasseries, ils peuvent travailler plus librement et réaliser de plus beaux bénéfices. Dans aucune de leurs colonies les Français n'ont engagé des capitaux aussi im-

portans. C'est surtout l'argent français et l'intelligence française qui portent en Turquie la vie et l'activité, qui sont comme les grandes forces motrices sans lesquelles les entreprises allemandes elles-mêmes risqueraient de rester en panne. L'auteur des *Paradoxes sur la Turquie* a fait, en une page charmante, le tableau de la félicité des étrangers dans l'Empire ottoman (1) :

O Français, mes amis, mes frères qui habitez la Turquie, vous ne connaissez pas votre bonheur.

... Le Turc vous ouvre largement les portes de ses administrations; l'étranger occupe des emplois élevés dans les ministères des Finances, des Travaux publics, des Douanes: c'est pour lui le pays des appointemens fantastiques, et le cumul est permis. Nous avons notre part dans ces largesses. Des capitaines au long cours deviennent amiraux et vingt fois millionnaires en élevant des phares le long des rivages de l'Empire ottoman; des lieutenans de vaisseau, des capitaines du génie y trouvent, dans leur giberne, les épaulettes étoilées de général de division; ce sont vos ingénieurs qui exploitent les mines et construisent les chemins de fer; vos financiers administrent la banque d'État; tout le monde y parle votre langue; dans les plus importans de leurs tribunaux, les avocats commentent en français votre jurisprudence et vos lois; vos comédiens et vos actrices y font, sans se lasser, de fructueuses tournées. On y lit surtout vos journaux, vos revues et vos livres. Il y a un lycée officiel français, des universitaires de France; dans les familles et dans les écoles, c'est l'instruction française qu'on donne aux Ottomans. Vous ne sentez pas peser sur vous l'autorité, tandis qu'en France elle vous enveloppe comme autrefois le pouvoir du seigneur enveloppait le serf; vous avez ici la joie indicible de ne pas être gouvernés.

Que d'autres crient contre la Turquie: c'est leur intérêt et leur mot d'ordre. L'Autriche-Hongrie, la Russie, la Bulgarie, la Serbie, la Grèce doivent avoir des mouvemens d'indignation et d'éloquence contre le régime turc; ces États se considèrent comme héritiers présomptifs; il faut bien préparer l'opinion et l'ouverture de la succession. Mais gardez-vous de faire dans ce chœur votre partie de flûte, et priez Allah qu'il maintienne longtemps les Turcs dans ces belles contrées; que ces héritiers avides réussissent dans leurs entreprises, vous pouvez dire adieu à vos libertés, à vos privilèges, renoncer à l'essor de votre commerce, à l'expansion de votre langue; vous serez vite forcés de plier votre tente et de chercher fortune ailleurs.

Un seul l'a compris. Alors que l'Europe montrait les dents et le poing au gouvernement ottoman, une grande puissance affirma le principe du charbonnier maître chez soi. Elle déclara qu'elle n'approuvait pas les interventions inutiles et qu'en politique il n'y avait ni sentiment, ni doctrine humanitaire, ni apostolat. Et depuis lors, d'énormes revenus turcs s'en vont en Allemagne pour y acheter des armes, des locomotives, des rails, des wagons et des torpilleurs.

Voilà ce qu'il fallait faire, ce n'est pas nous qui l'avons fait.

(1) Afioun-effendi, *Paradoxes sur la Turquie*, Paris, Société d'éditions, p. 212.

Otez l'humour et quelque exagération, il reste un grand fond de vérité. La politique d'intégrité de la Turquie et de souveraineté du Sultan ne s'inspire d'aucune doctrine, mais d'une nécessité d'ordre économique. Les relations amicales avec la Sublime-Porte sont de tradition dans l'histoire française : elles ont toujours été la condition nécessaire à l'exercice d'une protection efficace des chrétiens de l'Empire ottoman ; elles ont, l'histoire le prouve, favorisé dans une juste mesure leur émancipation. Certes une politique sans entrailles, uniquement préoccupée d'affaires et indifférente aux moyens, ne saurait convenir à la France ; mais nous avons le droit aussi de nous souvenir des intérêts colossaux engagés par nous dans l'Empire ottoman, des bénéfices que nous espérons légitimement en retirer et du brillant avenir économique, politique et civilisateur que la France peut, encore aujourd'hui, trouver dans les pays du Levant.

« La France dans le bassin occidental de la Méditerranée ; à d'autres, la Méditerranée orientale, » c'est une formule qui a eu cours chez nous à un certain moment ; il n'en est guère de plus funeste. La politique nationale de la France, ses intérêts vitaux, ses capitaux les plus considérables sont toujours dans ces pays de langue et de civilisation française que l'on réunit sous le nom de Levant. C'est ce qu'avait admirablement compris Gambetta : la « plus grande France, » pour lui, était dans la Méditerranée orientale. Tout nous engage à y développer nos entreprises et notre influence, bien loin de les abandonner. Prenons garde de nous laisser influencer par ces pessimistes qui nous représentent, comme en un diptyque décourageant, un tableau sans ombres des progrès de l'Allemagne et une peinture poussée au noir de notre recul. Si notre position est menacée, ce n'est point une raison pour la déserter, mais pour la défendre avec plus d'énergie. Sans doute le temps n'est plus où, pour naviguer et commercer dans les Échelles du Levant, il fallait arborer le pavillon de l'« empereur de France ; » mais sur le terrain de la libre concurrence économique et politique, nous sommes encore assez forts et assez riches pour batailler et garder notre place.

Nous avons tenu à analyser avec précision les méthodes du peuple allemand dans son essor économique, car elles sont si bien adaptées à leurs fins qu'elles peuvent nous servir d'exemple ; mais leur succès ne doit pas nous faire perdre de vue les

points faibles d'une si brillante expansion. La tactique d'offensive hardie que les banques allemandes pratiquent dans la lutte économique a ses inconvéniens, surtout lorsque les capitaux sont rares : il suffit de rappeler la crise de 1900 et la déconfiture de la *Leipziger Bank*. En outre, la conquête des « territoires économiques » est toujours précaire lorsqu'il s'agit d'une terre étrangère où d'autres influences peuvent se faire jour. Actuellement l'amitié des deux souverains permet à l'Allemagne, en Turquie, des initiatives audacieuses qui, si les circonstances venaient à se modifier, n'auraient peut-être plus le même succès. Enfin, le chemin de fer de Bagdad, créé par les Allemands, profitera à toutes les puissances industrielles et commerçantes; la résurrection de ces pays de Mésopotamie, dont la richesse a émerveillé l'antiquité, sera un bienfait pour les misérables populations qui y vivent et pour toute l'Europe civilisée. Prenons donc garde de nous laisser hypnotiser par le « péril allemand » que l'on nous représente parfois comme sur le point d'absorber toute l'Asie turque pour en faire une colonie germanique. On a pu remarquer, au cours de cette étude, que si l'Allemagne peut, sur certains points, nuire à nos intérêts, d'autres puissances, l'Italie par exemple, se développent aussi à notre détriment. C'est leur droit assurément; mais c'est le nôtre d'y pourvoir. L'existence de « surfaces de friction » n'est pas un obstacle à une loyale entente, pourvu que les champs d'action de chacun soient délimités avec précision. C'est ainsi que nous avons pu conclure avec la Russie une alliance durable, quoique nous ayons avec elle, en Orient, certaines divergences de vues et d'intérêts. Et si l'Allemagne attache un grand prix à son expansion économique dans l'Asie turque et au succès de son entreprise de Bagdad, n'est-ce pas une raison de plus, pour elle et pour nous, de chercher dans le Levant, avec une commune bonne volonté, les élémens d'une entente? La résurrection économique de l'Asie turque est une œuvre immense, qui ne fait que commencer et qui absorbera des capitaux énormes. De pareilles entreprises ne sauraient devenir l'apanage d'un seul, et les ententes sont d'autant plus nécessaires à leur succès que la tâche est plus vaste et que les désaccords seraient plus dangereux. Il y a place pour tout le monde, dans l'Empire ottoman, — même pour les Turcs.

René Pinon.

L'IMPÉRIALISME

A PROPOS D'OUVRAGES RÉCENS (1)

Le substantif *impérialisme* ne figure pas dans le plus récent de nos grands dictionnaires, celui de Hatzfeld et Darmesteter, et l'adjectif *impérialiste* n'y revêt d'autre signification que celle de « partisan de l'Empire. » Cependant, ces deux termes sont d'un usage courant, dans un sens plus large, depuis un demi-siècle, ou peu s'en faut. On en trouve déjà une intéressante définition dans le dernier chapitre du livre de M. Bryce, chapitre dont la rédaction, à ce que nous apprend une note, remonte à l'année 1865. D'après cette définition, le régime politique institué par César et par Auguste, « a été pris pour type d'une certaine forme de gouvernement et d'une certaine catégorie de dispositions sociales aussi bien que politiques, auxquelles (ou plutôt à la théorie dont elles forment une partie) on a donné le nom d'impérialisme. Le sacrifice de l'individu à la masse, la concentration de tous les pouvoirs judiciaires et législatifs dans la personne du souverain, la centralisation de l'administration, le maintien de l'ordre au moyen d'une force militaire considérable, l'influence de l'opinion politique substituée au contrôle des assemblées représentatives, voilà ce qu'à tort ou à raison on regarde

(1) Ernest Seillière, *Le comte de Gobineau et l'aryanisme historique; Apollon ou Dionysos, étude critique sur Frédéric Nietzsche et l'utilitarisme impérialiste; L'impérialisme démocratique*, 3 vol. in-8°. Paris, Plon, 1903, 1905, 1907.

J. Bryce, *le Saint-Empire germanique*, traduit de l'anglais par Émile Domergue, in-8°. Paris, Colin.

D.-J. Hill, *A History of european Diplomacy*, t. I et II, in-8°. New-York et Londres, Longman-Green and C°, 1905 et 1906.

communément comme les traits caractéristiques de cette théorie. Ses ennemis ne peuvent nier qu'elle ait déjà donné et qu'elle soit encore à même de donner aux nations un soudain et violent accès d'énergie agressive (1)... » Ainsi, l'Impérialisme serait une théorie de gouvernement favorable à la formation d'un pouvoir central très fort, enclin à l'absolutisme et prédisposé à la guerre. Qu'on rapproche cette définition, relativement précise, de l'idée plus ou moins vague qu'ont pu nous donner de l'Impérialisme quelques-unes de ses manifestations les plus récentes, comme tels discours de lord Salisbury, de M. Chamberlain ou de Guillaume II, telle tirade d'un drame de M. de Wildenbruch, tel poème de M. Rudyard Kipling, tel essai du président Roosevelt; qu'on la rapproche ensuite d'autres manifestations de même nature, mais antérieures, comme on en trouverait dans les discours ou dans les écrits, par exemple, de Bismarck, de Moltke, de Treitschke, de lord Beaconsfield, etc.; qu'on poursuive ces rapprochemens sans autre but que de se renseigner sur le sens complet du mot *Impérialisme :* on s'apercevra bientôt que, dans son acception actuelle, ce mot renferme tous les élémens indiqués par M. Bryce, mais avec quelque chose de plus. Ce « quelque chose, » ce sont, d'une part, toutes les idées de conquête, d'ambition et d'unification qu'y ont ajoutées les derniers événemens de la politique mondiale, et, d'autre part, les modifications importantes qu'a introduites dans notre conception de l'histoire cette « théorie matérialiste » dont Karl Marx fut le principal initiateur. Nous allons tâcher de nous en rendre compte en examinant les ouvrages dont nous avons inscrit les titres en tête de ces pages. Il y en a beaucoup d'autres qui roulent sur le même sujet. Ceux-ci, pourtant, nous suffiront : s'ils n'embrassent pas tout le problème, ils en dégagent du moins les faces essentielles; et quand nous les aurons parcourus, nous saurons à peu près ce que c'est que l'*Impérialisme*, sinon ce que valent ses programmes, ses promesses et ses espérances.

I

M. Ernest Seillière s'est assigné la tâche d'exposer et de définir les principales formes de l'Impérialisme. Il nous a ainsi

(1) Trad. E. Domergue, p. 489-90.

donné, jusqu'à présent, trois volumes, auxquels on peut reprocher trop de longueur et d'abondance, mais qui, du moins, réalisent leur programme. La substance en est fournie, plutôt que par l'observation des phénomènes historiques, par les ouvrages fameux dont ils exposent et discutent, à leur point de vue spécial, les théories. Peut-être nous arrivera-t-il quelquefois de nous référer à ces ouvrages mêmes; mais il est entendu que c'est principalement à l'interprétation de M. Seillière que nous nous attachons ici, afin de dégager les traits les plus décisifs de ce qu'il a nommé sa « philosophie de l'Impérialisme. »

La première œuvre à laquelle s'est arrêté M. Seillière est celle du comte de Gobineau : un penseur dont la fortune a été bien singulière, à coup sûr, puisque ses écrits, quasiment ignorés de son vivant, mais admirés par un petit cercle d'enthousiastes, ont été tirés de l'oubli assez longtemps après sa mort, et imposés par la critique allemande, ou plus exactement « wagnérienne, » à son pays d'origine (1). Le fait paraîtra moins étonnant à la réflexion, si l'on observe que Gobineau manquait des qualités de précision, de clarté, de style, qui aident les idées nouvelles à faire leur chemin. Exposées par lui, ses doctrines restaient sans attrait. Elles n'en ont pas moins inspiré, comme nous le montre M. Seillière, deux des hommes dont l'influence a été la plus considérable sur la génération actuelle, Wagner et Nietzsche. C'est surtout après eux, indirectement par eux, et par d'autres encore, qu'elles se sont peu à peu répandues; de sorte qu'on en trouve aujourd'hui la substance en maint endroit, et que leur action est fort étendue. Dans l'ordre politique? Non pas : Gobineau, profondément aristocrate, se trouve en désaccord flagrant avec les tendances égalitaires qui prévalent un peu partout; mais dans l'ordre intellectuel et dans cette philosophie encore mal classée qui cherche à utiliser, pour l'étude des phénomènes humains, les données de l'histoire et de la préhistoire universelles, de la philologie comparée, de l'ethnologie, de l'anthropologie, etc. L'immensité même de ce cadre peut bien nous inspirer, *a priori*, quelque méfiance; et en fait, il suffit

(1) Parmi les meilleures études consacrées en français à Gobineau, je citerai celle de M. Ed. Schuré, dans *Précurseurs et révoltés* (in-18, Paris, 1904); et le livre de M. R. Dreyfus, *la Vie et les Prophéties du comte de Gobineau* (in-18, Paris, sans date).

d'ouvrir l'*Essai sur l'inégalité des races humaines* (1) ou l'*Histoire des Perses* (2), pour voir aussitôt que la méthode gobinienne a peu de traits communs avec la méthode rigoureuse qu'on essaye maintenant d'appliquer aux sciences historiques comme aux sciences naturelles.

Aussi bien, son objet essentiel ressort-il de la fantaisie! Il s'agit, en effet, pour Gobineau, d'établir la prépondérance continue de la race blanche, et particulièrement des Aryans, dans la concurrence des races humaines. D'après lui, supérieure aux autres par son énergie, son intelligence, sa persévérance et son idéal, inférieure seulement « sous le rapport sensuel, » ce qui ne la gêne que dans ses peuplemens, c'est elle seule qui a créé la meilleure humanité, rendu possibles et accompli les progrès dont nous nous targuons. Notez que les qualités qui l'ont servie ne sont pas des qualités qu'elle aurait acquises au cours des siècles; ce sont des qualités innées, qu'elle possédait par elle-même dès ses plus lointaines origines :

> Habile dans les principaux arts mécaniques, ayant assez médité déjà sur l'art militaire pour en faire quelque chose de plus que les rixes élémentaires des sauvages, et souveraine de plusieurs classes d'animaux soumis à ses besoins, cette race se montre à nous, placée vis-à-vis des autres familles humaines, sur un tel degré de supériorité, qu'il nous faut, dès à présent, établir, en principe, que toute comparaison est impossible par cela seul que nous ne trouvons pas trace de barbarie dans son enfance même. Faisant preuve, à son début, d'une intelligence bien éveillée et forte, elle domina les autres variétés incomparablement plus nombreuses, non pas encore en vertu d'une autorité acquise sur ces rivales humiliées, mais déjà de toute la hauteur de l'aptitude civilisatrice sur le néant de cette faculté (3).

Pour maintenir sa suprématie, la race blanche n'aura donc qu'à continuer d'exister. Car, — et ici intervient une des théories les plus originales peut-être et les plus fécondes de notre auteur, — la force vitale des races et des sociétés qu'elles forment ne dépend pas des circonstances extérieures, telles que le sol ou le climat, ni de leurs qualités ou de leurs vices, — fanatisme, par exemple, ou mauvaises mœurs, — et non plus de leurs institutions ou de leur religion. Elle est un fait permanent. Seule, la race blanche a créé les dix grandes civilisa-

(1) 2e édition, 2 vol. in-18. Paris, Firmin-Didot, 1884.
(2) 2 vol. in-8°. Paris, Plon, 1869.
(3) *Essai*, I, 234. — Cité en partie par Seillière, p. 27.

tions qui se sont succédé dans l'histoire du monde, et dont les six premières sont purement aryanes. Si la race aryane avait conservé sa pureté, elle aurait maintenu sa suprématie; du moins a-t-elle ennobli les races qu'elle a métissées, et qu'on pourrait classer d'après la proportion de sang aryan qu'elles conservent. Les deux peuples modernes que Gobineau place à la tête de notre civilisation, les Anglo-Saxons et les Germains, sont précisément ceux qui, — d'après lui, — ont gardé le plus de ce sang aryan, dont il estime au contraire la « romanité » beaucoup moins riche.

Je me borne à indiquer le noyau d'une doctrine qui prête à des développemens infinis. M. Seillière l'a extraite avec beaucoup de soin de l'œuvre de Gobineau, dans laquelle il en a montré la persistance : depuis l'*Essai*, qui en est l'exposé théorique et universel, jusqu'à l'*Histoire des Perses*, qui en est, si l'on peut dire, l'illustration ethnique, jusqu'à l'*Histoire d'Ottar Jarl, pirate norvégien, conquérant du pays de Bray en Normandie, et de sa descendance*, qui en est l'anecdote familiale et démonstrative. En exposant cette doctrine, M. Seillière s'est bien gardé de la prendre à son compte. Au contraire, il l'a réfutée en maint endroit de son livre : « La supériorité de la race blanche, dit-il dès le début, consiste seulement dans son aptitude à un développement plus rapide et plus complet peut-être que celui des deux autres, non pas dans le privilège d'un point de départ différent et d'une civilisation tombée du ciel (p. 27). » Et ailleurs, il note finement qu' « il était dans la nature de Gobineau de juger aryan tout ce qui lui paraissait noble et sympathique dans l'humanité (p. 272); » ce qui, à coup sûr, lui facilitait beaucoup la tâche. Mais n'est-ce pas là le point faible de ces grandes théories, qui s'établissent sur la base de faits trop nombreux pour qu'on puisse les contrôler et les grouper, et aussi trop incertains, enfoncés trop loin dans les ténèbres de la préhistoire?

La doctrine de l'Impérialisme aryan, en effet, telle que Gobineau l'a conçue, suppose établie la division par races de l'humanité et l'inégalité permanente de ces races. Or, ce sont là deux postulats discutables. M. Jean Finot a écrit un gros livre, pour démontrer que les races ne sont qu'un « préjugé (1). » Il ne m'a pas convaincu, parce qu'il y a des vérités de

(1) *Le préjugé des races*, in-8°. Paris, Alcan, 1905.

bon sens qui résistent à toutes les démonstrations : il me suffit de voir à côté l'un de l'autre un nègre, un Chinois et un Européen, pour être certain qu'il y a entre eux des différences ; et que ces différences soient ou puissent être des inégalités, c'est ce qu'enseigne l'histoire, ou du moins la période de l'histoire que nous pouvons embrasser, puisque, pour affirmer l'inverse, il faut remonter à des époques que nous ignorons ou fixer nos regards sur un horizon trop éloigné pour eux. Mais l'incertitude, en revanche, me paraît commencer dès qu'on veut donner à ces vérités élémentaires une expression plus rigoureuse, ou dès qu'on leur cherche un fondement plus solide que le simple témoignage de nos sens. Ainsi, si nous en croyons M. Finot, tous les efforts tentés pour caractériser ou définir exactement les races humaines auraient échoué. Les anthropologistes n'ont jamais pu se mettre d'accord, ni sur la méthode ni sur les résultats. « Tandis que les uns ne cherchent qu'à diviser l'humanité en quatre branches nettement séparées, les autres, plus généreux, vont jusqu'à lui offrir des centaines de divisions et de sous-divisions (p. 79). » C'est assez dire l'incertitude de la science où Gobineau se mouvait avec tant d'aisance...

Des expériences qui seront peut-être douloureuses à nos descendans, démontreront dans l'avenir ce qu'il faut penser de la supériorité des aryans ou des blancs. Dès maintenant, de bons observateurs paraissent en douter. C'est le cas d'un écrivain anglais, qui paraît avoir observé de très près les gens et les choses de l'Asie (1), M. Meredith Townsend. A vrai dire, M. Townsend ne fait pas de théories, et néglige à peu près les questions d'origines et de divisions des races. Mais, acceptant en gros une division plus facile, celle qu'indiquent les noms des deux continens, et partant d'un grand nombre de faits qu'il a connus ou contrôlés, il constate entre l'Europe et l'Asie des différences irréductibles, qui empêcheront toujours un des deux continens de conquérir ou de s'assimiler l'autre : « De 700 à 1757, dit-il, pendant plus d'un millier d'années, les routes de l'Asie sont restées exclusivement asiatiques, sauf une brèche d'un instant ouverte par les Croisés. Pas une province, pas une tribu, je pourrais presque dire pas un individu n'a été européanisé de façon permanente. Aussi loin qu'on peut voir, pas une idée européenne,

(1) *Asia and Europe*, in-8°. Westminster, Constable, 1901.

pas une coutume européenne, pas une branche de savoir distinctement européenne, n'ont jamais pénétré en Asie (p. 25). » Il est vrai que M. Townsend ne dépasse pas les bornes de notre horizon historique. Il parle surtout de ce qu'il a vu : on a peu de chances, par cette méthode, d'embrasser toute la vérité ; mais peut-être nous fournit-elle le seul moyen d'en saisir les parcelles que nous en pouvons étreindre. En tout cas, il est instructif de rapprocher ces observations exactes, directes et limitées des vastes généralisations que nous avons devant les yeux. Elles répondent à la fois aux thèses de Gobineau et à celles de M. Finot : en affirmant la différence des races, avec une telle énergie qu'elles la proclament irréductible et écartent ainsi toutes les tentatives d'*unification* de l'humanité, elles semblent plutôt conclure contre l'affirmation de leur *inégalité*. De récens événemens ont montré qu'une telle réserve est prudente, — si du moins la force guerrière est l'apanage ou la preuve de la supériorité.

En raison même de son étendue, la base des recherches et des affirmations de Gobineau est d'une extrême fragilité : si elle ne s'est pas dérobée sous ses pas, grâce à la robustesse de sa foi, elle se dérobe sous ceux de ses critiques. Et son système, — dont l'ensemble est d'ailleurs homogène et dont les parties sont bien agencées, malgré quelques contradictions que M. Seillière n'a pas manqué de relever, — son système apparaît surtout comme une belle construction fantaisiste, œuvre d'un esprit puissant, incomplet, original, paradoxal et passionné, qui ne put assister aux spectacles du monde sans en chercher les lois, et crut trouver dans l'idée de race les élémens d'une synthèse colossale et définitive. Impossible de l'accepter en soi, — pas plus qu'on ne peut accepter intégralement l'un ou l'autre des systèmes du monde dont l'édification a absorbé l'effort des métaphysiciens. C'est comme une vaste nébuleuse, où s'agitent des débris de sociétés disparues dont il ne subsiste que des vestiges méconnaissables, où des visions prophétiques d'un avenir incalculable viennent se mêler à des hypothèses fabuleuses sur un passé inconnu. Tout cela ne va pas à dire que cette œuvre soit négligeable. M. Seillière en a parfaitement marqué la portée, en écrivant dans ses conclusions :

Dans l'histoire des idées, la valeur des œuvres s'établit non par leur mérite intrinsèque, mais par la portée, la durée de leur influence. Et celle

de Gobineau a été réelle, bien qu'assez inaperçue jusqu'à présent par la plupart, peut-être exagérée en revanche par certains fervens peu discrets.

Et encore :

Nous verrons que, continuant les capricieuses directions de son allure désinvolte, ou, du moins, établissant parallèlement aux méandres de sa pensée la direction de leur cours, ont coulé maints ruisseaux séduisans de la pensée contemporaine, parfois grossis en torrens impétueux par le tribut des tendances politiques du jour ou par l'afflux des causes économiques profondes (p. 446).

Soit ! Mais retenons encore que l'idée de l'impérialisme de race en général, et celle en particulier de l'impérialisme aryan, n'est pas démontrée, et n'a été qu'une conception dont un esprit synthétique et puissant s'est aidé pour circuler à travers l'histoire et la préhistoire.

II

Après avoir défini la philosophie de l'Impérialisme dans son plus large essor, — celui de la race, — M. Seillière est brusquement descendu à en rechercher les fondemens psychologiques. C'est du moins ainsi, me semble-t-il, qu'on peut interpréter son second volume, *Apollôn ou Dionysos*, consacré tout entier à l'œuvre de Nietzsche. Peut-être regrettera-t-on qu'au lieu d'accepter la terminologie symbolique et confuse qui, comme le titre l'indique, rappelle constamment des mythes antiques dont le sens prête à l'exégèse, M. Seillière n'ait pas adopté un vocabulaire plus accessible, et cherché ainsi à rendre plus claire une pensée qui ne l'est pas toujours. Il écrira, par exemple : « Il [Nietzsche] n'a pas vu que,... et nous l'avons dit, en complétant la philosophie de l'histoire qu'il avait esquissée dans sa jeunesse, on pourrait voir dans l'ère chrétienne une huitième époque éthique, caractérisée par une heureuse fusion du dionysisme et de l'apollinisme, sous les auspices de la Bonne nouvelle palestinienne ; l'apollinisme stoïcien formant dans le mélange la part de prédilection des forts et des sains ; le dionysisme atténué, ou mysticisme attendri, y gardant quelque place en faveur des faibles et des souffrans (p. 213). » Nous comprendrons, sans doute, étant familiarisés avec ce langage, mais nous souhaiterions que cela fût dit autrement.

En plus d'un passage, M. Seillière insiste sur les rapports qui unissent Nietzsche à Gobineau, et qui ont certainement contribué à le conduire lui-même de l'un à l'autre. Il marque aussi ceux qui le rattachent à notre Stendhal : dans cette glorification continuelle de l'orgueil, dans ces fréquentes apologies de la « petite folie, » ou même du crime, dans celle des héros de l'énergie dominatrice et sans scrupules, il trouve des traces évidentes de « beylisme. » De fait, on pourrait appliquer à Gobineau, et surtout à Beyle, la fine remarque de M. Seillière sur Nietzsche, dont il note que « son tempérament sensible et combatif lui a donné le privilège de traduire l'un des premiers, en théoricien subtil sinon conséquent, les leçons de morale guerrière apportées aux esprits clairvoyans par le spectacle du monde au cours du siècle qui a suivi la Révolution française (p. 168). » Avec une force presque égale, ils ont subi l'impression de ces spectacles : on sait à quel point Stendhal fut « bonapartiste; » et s'il faut maintenant dégager le mot *impérialisme* de toute synonymie avec *bonapartisme*, il n'en est pas moins vrai que l'état d'esprit *bonapartiste* a probablement contribué pour une part à la formation de l'état d'esprit *impérialiste*, puisque l'épopée napoléonienne a pénétré les imaginations de la splendeur attirante de la « volonté de puissance, » ou, dans le vocabulaire courant, de la joie ambitieuse et expansive de la domination. M. Seillière a découvert des ancêtres plus reculés à l'impérialisme; mais la doctrine, — comme tant d'autres doctrines, — a son origine dans les faits; et pour qu'elle puisse donner matière à philosophie, il a fallu d'abord qu'elle se réalisât dans l'histoire.

Dans le cas particulier de Nietzsche, cet état d'esprit est compliqué par les dispositions morbides qui devaient à la fin submerger sa raison. M. Seillière ne paraît pas tout à fait fixé sur l'importance de ce facteur dans la formation ou dans les manifestations du génie de Nietzsche. En effet, il reconnaît d'une part le caractère « pathologique » de « l'orgueil » qui pousse « certains affaiblis de la culture moderne... à interpréter leurs infirmités comme surabondance de vie, de force et de santé (p. 278-79). » Et d'autre part, il emprunte à un savant suédois, M. Paul Bjerre, des conclusions d'après lesquelles la « folie géniale » de Nietzsche « ne diminue point la portée de son œuvre (p. 358). » Je ne lui reprocherai pas cette contradiction, d'ailleurs plus apparente que réelle : la question des rapports du génie et de la folie n'est

pas tranchée de telle sorte qu'on puisse marquer avec précision ce qui revient à chacun. Mais la manière même dont elle se pose ici, — à propos d'un homme dont le tragique effondrement est connu, et d'une œuvre tout imprégnée de cet « orgueil pathologique » qui pourrait en dernière analyse n'être qu'une forme du délire des grandeurs, — est particulièrement troublante : donc, il faudrait la résoudre, distinguer quand c'est Apollon et quand c'est Dionysos qui parlent par la bouche de leur grand prêtre alternant.

Est-ce peut-être parce qu'il avait conscience de son terrible état, et pour s'égarer lui-même, que Nietzsche fut conduit à sa théorie de l'homme de génie considéré, nous dit M. Seillière, comme « suprême extase du Tout-Un » (p. 65) et représenté « comme issu d'un peuple déterminé, afin d'en résumer l'âme ethnique et d'en personnifier les qualités spécifiques » (p. 66), — ou, en termes plus accessibles, comme le représentant le plus exact de sa race et la fleur suprême de l'humanité ? A coup sûr, cette théorie est séduisante et belle. On est tenté de l'accueillir avec soulagement, comme une saine protestation contre la médiocratie et l'égalitarisme, et la séduction qu'on éprouve vous incline vers la philosophie dont elle ne serait qu'une application partielle. Mais à quelle faillite ne la voyons-nous pas aboutir dans l'esprit même de son inventeur, lorsqu'en la développant, il sacrifie allégrement Wagner à Bizet, — comme si un tel holocauste en était le terme ou la preuve ! Obligé souvent de choisir entre les opinions extrêmes de son auteur, — tâche ardue ! — M. Seillière se prononce ici pour le second Nietzsche, celui du *Cas Wagner*, au point de le plaindre de s'être laissé, après l'exorcisme, « ramener... à ce rendez-vous de Bayreuth où quelques artistes généreux et probes apparaissent noyés dans l'affluence de tous les snobismes et de toutes les neurasthénies européennes (p. 104). » — Sans discuter le revirement de Nietzsche, je me demanderai pourtant comment M. Seillière a pu méconnaître à quel point cette espèce d'apostasie l'éloignait de son propre système ? Nietzsche, en effet, nous est présenté comme le philosophe par excellence de l'Impérialisme. Lui-même nous donne le génie, — et le génie d'artiste, — comme l'essence profonde de l'Impérialisme : l'*Impérialisme artistique* rentre donc dans sa théorie, en est l'âme et le point saillant. Eh bien ! peut-on raisonnablement parler d'*Impérialisme artistique* à propos de Bizet, — dont je ne

songe pas à méconnaître le grand talent, — et de *Carmen*, — que j'écoute toujours avec un extrême plaisir? Tandis que l'expression viendrait tout naturellement sous la plume, si l'on cherchait à définir ou à caractériser la souveraineté magnifique que Wagner exerce depuis un demi-siècle : puisque son rayonnement a en quelque sorte éteint tous ceux qui, après lui, ont abordé la scène lyrique, et puisque nul encore, malgré de louables tentatives, n'a tout à fait brisé le « cercle magique » qu'il a tracé autour de son art !

Ainsi, Nietzsche se contredit sur ce point, qui est important, puisqu'il avait été le point même de son départ et le noyau de ses premières trouvailles. Sa théorie de l'*utilitarisme impérialiste*, ou de la *volonté de puissance*, ou de l'*impérialisme individuel*, — selon qu'on préférera lui donner l'une ou l'autre de ces étiquettes, — n'en demeure pas moins la partie capitale de son œuvre. Elle est aussi celle que M. Seillière dégage avec le plus de clarté, en maint passage où il résume et reprend les paroles du maître : « Il est bon d'apprendre à se passer de la protection de l'État, d'être soi-même État autant que possible; d'exercer l'impérialisme pour son propre compte, comme les nations conquérantes le font dans leur sphère d'action. Nos relations avec les hommes doivent tendre à employer leurs forces à notre avantage : l'humanité est un quantum de forces à se soumettre, un morceau de domination sur la nature à faire passer entre nos mains (p. 223) ! » Et l'on sait le caractère dogmatique, et pour ainsi dire prédicant, que revêtent ces observations fondamentales dans la morale de Nietzsche, surtout dans cette théorie des deux morales, la *Morale de maîtres* et la *Morale d'esclaves*, dont il a exposé la substance dans l'aphorisme 260 de *Par delà le bien et le mal* (1). Or, cette théorie des deux morales n'est, en dernière analyse, que la consécration des triomphes de la force, et, par conséquent, la contre-partie de la morale du sacrifice, telle que le christianisme l'a depuis tant de siècles imposée à nos âmes, — sinon à nos mœurs. Elle est, en vérité, la seule morale qu'on ait pu dresser, sur des bases rationnelles, en face de cette morale chrétienne, que tant de traditions et d'habitudes nous ont inculquée. C'est pourquoi elle nous paraît discutable à l'infini, qu'on veuille la juger par son fondement ou par ses effets, par

(1) P. 297-303 de la trad. H. Albert.

ses origines ou par son action probable sur les hommes. Il nous semble qu'elle se confond avec les idées de « prépotence » qui règnent encore dans certains parties de l'ancien monde, et nous valent entre autres la *camorra* napolitaine et toute l'organisation compliquée de la « mauvaise vie. » Sans doute, dans la pensée de son inventeur, la *morale de maîtres* n'est pas la justification de celle des criminels; mais aux yeux de ses lecteurs, il est à craindre qu'elle se ressente toujours un peu de l'admiration qu'il avait vouée aux beaux crimes et aux splendides scélérats. M. Seillière a excellemment formulé cette objection, dans ce petit morceau qu'il faut relire :

Certes, les heures de brutalité sans freins reviennent dans toutes les luttes du passé : les guerres civiles et sociales du présent les ont connues, et les connaîtront peut-être encore. Mais ces instans, où se déchaîne la brute dans l'homme, sont sans nulle importance culturale. C'est lorsque, après les journées de pillage accordées à la soldatesque, commence l'œuvre organisatrice des races ou des groupes militaires, longuement façonnés auparavant par la discipline sociale du clan offensif ou du contrat guerrier, c'est alors que les conquêtes laissent une trace dans l'histoire. Nietzsche ne l'ignore pas au surplus; mais ce sont malgré tout les débauches, et non pas les vertus par lesquelles ces excès deviennent possibles, pour un jour d'exception, qu'admire instinctivement notre romantique. Il ne voit pas à quel point sa bête de proie d'une heure fut longuement un homme accompli dans le sein de sa communauté natale, avant la mise à sac qui le montre aux naïfs auréolé pour un moment de la truculente splendeur des incendies vandaliques (p. 331-332).

Quelque discutable qu'elle soit, cette doctrine de la *morale des maîtres* n'en est pas moins le point central du Nietzschéisme, ou, en tout cas, celui qu'il importait surtout d'en dégager pour nous en montrer les attaches avec la philosophie générale de l'Impérialisme. Grâce à M. Seillière, nous le saisissons aisément, et nous comprendrons mieux pour quelles raisons on l'invoque quand on veut justifier ou exalter les agressions des forts, les conquêtes brutales, les *raids* lointains et violens, — en un mot, toute la politique d'expansion à laquelle l'Europe devra probablement, dans un avenir plus éloigné, des réactions terribles et déjà commencées. Elle va rejoindre aussi cette « conception matérialiste de l'histoire » qui tend à expliquer tous les événemens par les *substructions économiques* de nos sociétés : puisqu'en somme, la « volonté de puissance » n'est que la volonté de s'emparer de tous les biens dont la possession et la

libre jouissance se trouvent impliquées dans l'idée de « puissance. » Elle cherche ainsi, jusque dans nos penchans les plus intimes, l'origine première de la soif de domination qui inspire nos actes individuels avant d'inspirer nos actes collectifs : elle est donc bien, comme nous l'avons dit, le fondement psychologique de l'Impérialisme.

III

Le troisième volume de la *Philosophie de l'Impérialisme*, qui traite de l'*Impérialisme démocratique*, est certainement le plus personnel et le plus suggestif. Il est aussi celui dont l'étude offre le plus d'intérêt actuel et pratique : l'impérialisme de races, à travers l'œuvre fumeuse de Gobineau, nous paraît une simple conception historique, qui ne vaut ni plus ni moins que quelques autres; l'impérialisme individuel, qui remonte aux sources psychologiques de la « volonté de puissance, » n'est encore qu'une doctrine d'interprétation, discutable comme le sont toutes les interprétations des phénomènes humains. L'impérialisme démocratique est un fait : il est même le fait le plus important de la période que nous traversons, celui qui gouverne actuellement notre vie publique et transforme les conditions de notre vie privée.

Dans une curieuse et savante introduction, M. Seillière en recherche l'origine dans les écrits de Hobbes, de Boulainvillers et surtout de Mandeville, l'auteur de la *Fable des Abeilles*, en qui il s'appliquera à nous montrer un précurseur assez direct de Rousseau. Mais les conceptions démocratiques ou égalitaires qui purent germer dans le cerveau d'hommes appartenant à une époque aussi résolument royaliste et aristocratique, demeurent bien rudimentaires : c'est plus tard seulement qu'on voit éclore ces premiers germes. M. Seillière fait dater cette éclosion du XVIIIe siècle, et nous la décrit un peu sommairement : « Le XVIIIe siècle, nous dit-il, a vu l'avènement d'une classe sociale que la féodalité de conquête avait tenue écartée du gouvernement de la chose publique durant les premiers siècles du moyen âge, mais qui, depuis longtemps déjà, marchait d'un pas sûr à l'assaut de privilèges chaque jour moins efficacement défendus par l'épée. Le *Peuple* a conquis le pouvoir vers la fin de cette période historique, et tout d'abord, comme il était naturel, l'a remis entre les mains de son élite

intellectuelle, lentement dégagée par sélection de sa masse, la bourgeoisie petite et grande (1) (p. 141). » Il ajoute : « Cet impérialisme plébéien, encore dépourvu d'expérience, a d'abord écouté... la prédication d'un prophète mystique, » qui n'est autre que Rousseau. — Jean-Jacques, explique-t-il, est l'initiateur de l'impérialisme démocratique. Ce rôle lui a été en quelque sorte imposé par ses origines : « Plus encore sur la pensée de Jean-Jacques que sur sa langue, ses lecteurs citadins durent reconnaître l'empreinte persistante de la vie alpestre. Il a généralisé de personnels souvenirs au point de voir enfin l'homme originel semblable à cet aubergiste bienfaisant et délicat qu'il connut à Lausanne, d'imaginer la société souhaitable et véritable toute pareille à une immense confrérie de *montagnons* (p. 169-170). »

Je crains que M. Seillière ne commette ici une petite erreur qui ne laissera pas d'exercer quelque influence sur la suite de ses raisonnemens. Rousseau ne fut ni un « montagnon, » ni un montagnard, ni un plébéien. Sa famille, comme l'a démontré M. Eugène Ritter (2), si elle n'avait aucune attache avec la noblesse, était de bonne bourgeoisie, ne s'était jamais attardée sur les derniers échelons de la hiérarchie, pouvait prétendre aux charges publiques. Son existence décousue ne fut jamais, à proprement parler, celle d'un *plébéien*, mais plutôt celle d'un bohème ou d'un aventurier. Par ses goûts, par ses habitudes, par sa manière de comprendre la vie, il fut en vérité un bourgeois, et un bourgeois très bourgeois. C'est donc bien d'un cerveau bourgeois qu'est sorti cet *impérialisme plébéien* dont nous allons suivre les progrès.

Ce qui donnera la plus grande force expansive aux idées de Rousseau, ce sera sans doute, pour employer l'ingénieuse expression de M. Seillière, son « mysticisme social, » lequel se ramène à son postulat fondamental de la bonté originelle de l'homme. L'homme étant bon, les principales « vertus sociales » découleront de sa bonté, qui se manifestera tantôt dans sa « compassion, » tantôt dans sa « conscience, » toujours dans sa « sensibilité. » A la réflexion, l'on se demandera d'abord comment une telle conception peut conduire à l'impérialisme démocratique,

(1) On trouvera ces premières origines du socialisme racontées avec détails et précision dans les premiers chapitres du remarquable ouvrage de M. André Lichtenberger, *le Socialisme au XVIII*e *siècle* (in-8°. Paris, Alcan, 1895).

(2) *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau*, in-18. Paris, Hachette, 1896.

ou même à n'importe quel impérialisme : puisque tout impérialisme a pour levier la « volonté de puissance » avec ses pires abus, comme Nietzsche l'a démontré. N'irait-elle pas, à l'inverse, se fondre dans cet idéal de charité chrétienne, de désintéressement et de détachement, que Tolstoï en devait tirer pour en faire sa doctrine de la non-résistance au mal, dont il n'est pas nécessaire de marquer les attaches avec celle de la bonté originelle de l'homme? M. Seillière a fort bien résolu cette grave contradiction, dans une de ses pages les plus pénétrantes (1) : la « bonté rousseauiste, » nous dit-il, avec ses apparences sentimentales, ses attendrissemens et ses larmes faciles, est, « en réalité, un cri de guerre, une explosion de haine, de vengeance et de mépris. » Et il continue :

Dire : L'homme est raisonnable, ce n'est encore qu'une assertion assez égalitaire, car on ne saurait refuser sérieusement la raison aux privilégiés de l'ordre social. Dire au contraire : L'homme naturel est bon, en ajoutant sans cesse que le noble et le riche sont mauvais, c'est dire : L'homme du peuple, le plus rapproché de la Nature par sa capacité, sa vie, ses tendances, est, non pas un attardé qui peut et doit s'élever à la force du poignet sur le degré de la pyramide sociale que d'autres ont gravi plus lestement que lui ; tout au contraire, un *aristocrate* passagèrement méconnu, odieusement atteint dans ses privilèges de caste, et qui régnera demain par la seule grâce de son droit divin, sans avoir rien à changer auparavant à sa personnalité accomplie !

Cette vue, que je crois neuve, sinon indiscutable, conduit M. Seillière à rapprocher l'impérialisme plébéien de l'impérialisme de race de Gobineau. En fait, les deux doctrines se rencontrent, par la méthode sinon par les résultats; et l'on a le sentiment de deux esprits dont la marche est tout à fait semblable. « Chez l'un et chez l'autre, dit M. Seillière, l'interprétation du passé, l'appréciation du présent, parfois la prévision de l'avenir s'élaborent sous l'influence de la même inspiration, à la fois utilitaire et mystique. Là où le premier songe à pousser en avant le plébéien, le second se préoccupe de recommander l'Aryen; et chacun de louer avec la même complaisance, souvent avec le même parti pris, la divinité tutélaire qu'il s'est faite à l'image de son rêve ambitieux (p. 200-201). » On pense à ces Sages de l'antiquité, qui cherchaient les principes

(1) P. 194-96.

des choses : c'était pour celui-ci l'air, pour celui-là l'eau, pour cet autre le feu ; mais leur méthode demeurait la même, et leurs efforts n'avançaient en rien le problème posé de la sorte.

Ayant ainsi montré les origines de l'impérialisme *démocratique*, M. Seillière passe un peu brusquement à Proudhon, choisi par lui comme représentant de « l'impérialisme *prolétarien* au XIXe siècle : » et l'on sent bien que la substitution du mot « prolétarien » au mot « démocratique » a le double avantage de préciser le sens du mouvement et de nous rapprocher du temps présent. De ce mouvement, dont nous pouvons suivre d'année en année et presque d'un mois à l'autre la fiévreuse accélération, Proudhon aurait donc été l'annonciateur le plus ardent, le plus passionné, et aussi le plus abstrait, du moins en France : M. Seillière, qui suit avec minutie les méandres de sa pensée, en extrait surtout la thèse égalitaire, présentée pour la première fois dans toute sa force, comme une sorte de dogme dont les racines se perdent dans une mystique embrumée, ou même encore comme « une ivresse d'avancement social (p. 219), » qui est, selon l'expression même du maître, « une *ivresse* plus forte que le vin, plus pénétrante que l'amour : *passion ou fureur divine* que le délire des Léonidas, des saint Bernard et des Michel-Ange n'égala jamais (1). » « L'essentiel dans l'ivresse, a dit Nietzsche auquel il est bon de recourir pour analyser les idées de cette sorte, c'est le sentiment de la force accrue et de la plénitude. Sous l'empire de ce sentiment on s'abandonne aux choses, on les force à prendre de nous, on les violente (2). » Et le sentiment éprouvé, exprimé, célébré par l'auteur de la *Justice* ressemble, en effet, à la « transe » dionysiaque qui bouleverse et emporte la belle raison apollinienne... L'avouerai-je?... cette « ivresse égalitaire » est tout ce qu'il m'a semblé essentiel de retenir de l'épisode proudhonien, tel que l'a résumé M. Seillière. Mais il ne faut pas se laisser égarer par le mot, et l'on y peut insister. Cette parole enflammée, ces saisissantes images, ce mélange continuel de dialectique et de passion, ces invectives où il y a de la rage et du mépris, ces invocations répétées au Niveau mystique du peuple vengeur, tout cela fournit aux théories économiques qui en dérivent leur puissance communicative,

(1) Fragment de *la Célébration du Dimanche*, cité p. 219.

(2) *Le crépuscule des Idoles*, trad. par H. Albert, 1 vol. in-18. *Mercure de France*, p. 179.

leur qualité quasiment religieuse, presque tous les élémens qui leur ont permis de grouper tant d'adhésions ardentes, de relever tant de fois douteuses, de devenir peu à peu, pour tant d'esprits simplistes ou compliqués, l'Annonciation d'un nouveau Règne.

C'est à ce point, je crois, qu'on verra le mieux de quelle manière la théorie de l'*Impérialisme prolétarien* vient appuyer, éclairer et compléter celle de la *lutte de classes*, qui est l'une des plus efficaces que le socialisme ait conçues ou appliquées à ses besoins. Elle a été trop souvent exposée pour qu'il soit nécessaire de la reprendre ici, et j'en ai déjà dit ailleurs à peu près tout ce que j'en pourrais dire (1). Mais qui ne voit ceci : si vraiment les grands événemens de l'histoire sont conditionnés par le besoin et se ramènent ou se résument aux péripéties tantôt aiguës, tantôt plus lentes de la lutte des classes, on peut croire que la bataille décisive est engagée en ce moment entre les deux classes en lesquelles semble se condenser toute la combativité humaine, les capitalistes et les prolétaires : puisque les intérêts de l'aristocratie et de la bourgeoisie se confondent maintenant presque partout, et puisque nous ne voyons pas de couches nouvelles s'avancer derrière le prolétariat. Les théoriciens du socialisme n'ont aucun doute sur l'issue de ce gigantesque conflit ; plusieurs prophétisent qu'il se terminera par l'émancipation économique de la classe pauvre, comme les conflits sociaux de l'antiquité se sont terminés par la suppression de l'esclavage. Le plus profond d'entre eux, M. George Sorel, explique à merveille comment, par suite de la transformation des questions politiques en questions économiques, le problème paraît approcher de sa solution : « Les groupemens anciens étaient surtout politiques, dit-il, c'est-à-dire constitués principalement pour la conquête du pouvoir; ils recueillaient tous les gens audacieux, n'ayant qu'une médiocre aptitude pour gagner leur vie par le travail. Les groupemens nouveaux sont professionnels ; ils ont pour base le mode de production de la vie matérielle et en vue les intérêts industriels; *ils sont donc susceptibles, d'après les principes du matérialisme historique, de servir de support à la structure socialiste* (2). » Un autre écrivain,

(1) Voyez dans le *Correspondant* du 10 décembre 1906 mon article : *le Matérialisme historique et M. G. Ferrero.*

(2) *L'avenir socialiste des syndicats*, nouvelle édition, in-18. Paris, Jacques, 1901, p. 46-47.

M. F. Challaye (1), auquel nous devons un remarquable exposé de la question du syndicalisme révolutionnaire, ne nous cache pas que cette forme nouvelle du socialisme « se présente comme une philosophie de l'action ; » qu'elle est donc une sorte de tactique, dont les « travailleurs » useront de mieux en mieux, à mesure qu'ils en connaîtront mieux la force, et qu'en approchant du pouvoir, ils comprendront mieux « la complexité des rapports sociaux et des intérêts nationaux. » Mais M. G. Sorel, esprit dur et puissant, avait pris soin de nous avertir qu'un incident quelconque ou la hardiesse d'un groupe de meneurs peut très bien précipiter les événemens, supprimer le « vieux droit individualiste » et instaurer sans plus de préparation le nouveau régime prolétarien : « *Hasard et dictature des idéologues :* voilà tout le socialisme nouveau (2). » Ainsi, la « volonté de puissance, » dont la classe plébéienne est aujourd'hui pénétrée, assure, aux yeux de quelques-uns, le prochain triomphe de ses appétits et de son idéal. M. Seillière discute cette opinion ou cette croyance dans un passage où il paraît d'abord s'en écarter, puis s'y rallie à peu près, à propos d'un livre de M. Vaccaro. Il reproche à cet écrivain d'annoncer la fin prochaine de la bourgeoisie, sans distinguer « assez nettement peut-être les forces sociales qui entrent en jeu dans la formation de ces groupes, plutôt abstraits qu'effectifs, la bourgeoisie et le prolétariat. »

Après avoir indiqué qu'il n'y a pas, entre l'un et l'autre, des limites infranchissables, il ajoute : « Les bourgeois sont les vainqueurs éphémères dans la *lutte individuelle* pour la puissance qui devient de plus en plus la règle du combat vital au sein de l'humanité ; vainqueurs dont l'antique coutume utilitaire de l'héritage assure et protège sans doute quelque peu la victoire, mais n'en met pas moins durablement à l'abri les résultats toujours précaires et les avantages toujours contestés à bon droit par les impérialismes rivaux. L'histoire peut revenir en arrière et montrer de nouveau la lutte de groupes substituée à la lutte individuelle pour la puissance. » Là-dessus, détruisant d'un trait son hypothèse, il conclut : « Celle-ci n'en est pas moins le plus efficacement progressive, comme le démontrent assez les

(1) *Le syndicalisme révolutionnaire.* Extrait de la *Revue de Métaphysique et de Morale* (in-8°. Paris, Colin, 41 pages).

(2) *La ruine du monde antique,* in-18. Paris, Jacques, p. 13.

résultats prodigieux de l'ère capitaliste ou individualiste de la production humaine (p. 60). »

M. Seillière paraît donc admettre, en dernier ressort, que l'impérialisme individuel finira toujours par l'emporter sur l'impérialisme de groupe, celui-ci dût-il obtenir de passagers succès. Les théoriciens du socialisme ne manqueront pas de lui répondre qu'il ne s'agit pas ici d'un impérialisme de *groupe*, mais d'un impérialisme de *classe;* que les classes sociales, par cela qu'il n'y en a que deux, ne peuvent être confondues avec les groupes sociaux, qui sont nombreux et mal déterminés; que, puisque les divers conflits intérieurs, — politiques, religieux, aristocratiques, etc., — ont fini par se résoudre dans le vaste conflit économique ouvert entre les deux classes, et dont l'objet est la forme individuelle ou collective de la propriété, il faudra que l'une ou l'autre l'emporte à la fin; que ce sera nécessairement la plus nombreuse, puisque nous vivons de plus en plus sous la loi du nombre; et qu'alors, tout principe de lutte ayant disparu des sociétés, commencera l'ère de la paix, de la justice, du bonheur, et plus particulièrement de toutes les abstractions que les hommes n'ont jamais cessé d'invoquer à travers l'âpreté de leurs conflits matériels...

Même appuyée sur la « philosophie de l'impérialisme, » cette solution suprême de la « lutte des classes » paraîtra par trop simplifiée. Toutes sortes d'objections surgissent dans l'esprit. Les théoriciens les plus résolus des formes les plus avancées du socialisme les ont parfois entrevues. Dans l'excellent exposé que j'ai déjà cité, M. Challaye en distingue deux principales : l'une, c'est que le jeu naturel de la nouvelle organisation du monde produira quand même, peu à peu, « une aristocratie nouvelle; » l'autre, — et celle-ci va nous conduire à une forme de l'impérialisme que M. Seillière n'a pas encore étudiée, — c'est que la concurrence entre nations peut d'un moment à l'autre substituer ses luttes sanglantes à la lutte plus sourde des classes. Il en est une troisième, dont chacun sentira le poids, et qui est si simple qu'elle a dû être invoquée plus d'une fois : c'est que, si la lutte de classes est le fond même de l'histoire, et si elle doit se terminer par l'anéantissement ou la disparition de l'une des deux classes en présence, il n'y aurait alors plus d'histoire. Ne suffit-il pas d'indiquer cette conséquence du paradoxe pour en marquer la fausseté?...

IV

M. Seillière (1) a jusqu'à présent laissé de côté cette forme de l'Impérialisme à laquelle nous venons de faire allusion et que nous appellerons l'*impérialisme national*. Pourtant, c'en est peut-être la forme principale. L'impérialisme de races, en effet, semble décidément une conception vague et fuyante, plutôt abstraite, qui n'a guère d'autre intérêt que d'aider un esprit fumeux à planer sur l'histoire. L'impérialisme individuel, dont l'étude est psychologiquement instructive, n'a pas non plus une existence concrète et définie (sauf dans le monde de la criminalité) : il est rare que des individus se sentent assez forts pour l'exercer, et les plus forts même ne l'exercent qu'avec la collaboration des collectivités dont ils font partie. Tel est le cas des héros, qui commencent par asservir, entraîner ou persuader les êtres inférieurs, dont le nombre et le dévouement assurent les réussites de leurs desseins ; tel est aussi celui des artistes, puisqu'une œuvre d'art ne prend son sens complet et n'accomplit toute sa destinée, que grâce à l'apport de tous ceux qui l'applaudissent, l'invectivent ou la discutent. Enfin, l'impérialisme national a sur l'impérialisme de classe ce singulier avantage, qu'il en gouverne, en dirige, et parfois en neutralise les effets : jusqu'à présent du moins, les aspirations des classes ont toujours fini par se résorber dans celles de la nation, chaque fois que celle-ci s'est trouvée en péril. Le fait se reproduira-t-il toujours ? Les théoriciens de l'internationalisme ne le croient pas, sans doute parce qu'ils savent que l'idée nationale, avec ses exigences, est le plus fort obstacle au triomphe de leurs doctrines ; mais quand on observe que les divers peuples occupent aujourd'hui, sur l'échelle de la civilisation, des degrés qui vont de la plus rudimentaire barbarie à l'humanisme le plus raffiné, on est tenté de croire que nous sommes loin du temps, — s'il arrive, — où la similitude des besoins et la modération des appétits créeront la concorde.

Quoi qu'il en advienne dans les temps futurs, il faut recon-

(1) Pendant que nous corrigions les épreuves de cet article, nous avons reçu, — trop tard pour en faire état, — le quatrième volume de l'ouvrage de M. Seillière, qui vient de paraître en traduction allemande : *Die Romantische Krankeit, Fourier-Beyle* (in-8, Berlin, 1907).

naître que, dans le passé, l'histoire politique et militaire est celle des éternels conflits de prééminence provoqués par l'impérialisme national. Notre histoire moderne, entre autres, nous en offre un saisissant tableau. Ses leçons se dégagent avec force de deux ouvrages également remarquables qui vont nous aider à poursuivre notre enquête : le livre où M. James Bryce a étudié, avec une rare pénétration, l'idée et l'histoire du Saint-Empire romain, et les deux premiers tomes de l'ouvrage capital que M. D.-J. Hill consacre en ce moment à l'*Histoire de la diplomatie européenne :* un ouvrage, soit dit en passant, qui déborde son sujet et traite en réalité, non seulement des négociations engagées et des traités conclus entre les peuples après la chute de l'Empire romain, mais de la nature profonde de toutes leurs relations, — c'est-à-dire de tous leurs conflits.

Lorsqu'on examine ces conflits dans leurs premières origines, on est frappé du caractère extraordinairement ambitieux, à la fois unitaire et illimité, qu'y revêt dès l'abord la « volonté de puissance. » Les souvenirs de la grandeur romaine sont partout ; bientôt, ceux de Charlemagne ajoutent leur prestige plus proche à ce mirage qui rayonne en reculant dans le passé ; comme Rome avait effectivement gouverné la partie du monde qui s'intitulait alors le monde, comme Charlemagne en avait un instant reconstitué le règne, il apparut aux penseurs capables de raisonner sur la politique comme aux chefs capables de la préparer ou de la faire, qu'il était loisible de reconstituer un pouvoir suprême, où se fussent absorbés tous les États particuliers : conception à laquelle M. Bryce (1) reconnaît justement une « base à la fois théorique et historique, » dont « on peut attribuer l'origine aux idées métaphysiques qui donnèrent naissance aux systèmes que nous appelons le réalisme. » (p. 125) M. Hill, à son tour (2), définit cette conception avec une si lumineuse simplicité, qu'il nous faut lui laisser la parole :

Pendant tous ces siècles et longtemps après, dit-il, l'idée impériale fut le rêve des grands penseurs et hommes d'État. Elle n'a jamais cessé d'inspirer l'imagination par l'inspiration de ses idéaux et par ses splendides souvenirs... Son ombre étendue est tombée sur tous les trônes, a guidé toutes les grandes aspirations. Elle est donc devenue la clé de l'histoire de l'Europe, et surtout de la diplomatie européenne, dont les efforts suprêmes

(1) *Le Saint-Empire romain germanique*, trad. de E. Domergue.
(2) *History of diplomacy*, etc.

ont tendu, d'une part à créer de nouveau un Empire formé sur le modèle de l'ancien *imperium* romain, d'autre part à contrarier cet effort et à assurer aux diverses nations de l'Europe les garanties de leur indépendance et leurs droits à la souveraineté nationale. Le Romain et le Germain, en employant ces expressions dans leur sens le plus large, ont représenté deux forces opposées dans la création du monde moderne. Ni l'une ni l'autre n'a complètement triomphé, mais l'organisation de l'une et la liberté de l'autre ont contribué à produire le système politique des temps modernes (p. 33-34).

Ainsi se forma le type idéal de l'*Empire*, adaptation de l'idée théologique qui représentait la terre, à l'image du ciel, comme une hiérarchie organisée; la formation de l'État fut assimilée à celle de l'Église; le chef de l'État dut conformer ses attributions à celles des chefs de l'Église. « Le Pape, en qualité de vicaire de Dieu, est chargé de mener les hommes à la vie éternelle; l'Empereur, en qualité de vicaire temporel, doit régler de telle sorte leurs rapports mutuels, qu'ils puissent satisfaire en sécurité à leurs obligations religieuses et atteindre par là cette fin suprême et commune du bonheur éternel... La Sainte Église romaine et le Saint Empire romain ne sont donc qu'une seule et même chose vue par ses deux faces (1). » Intervenant dans cette conception avec ses habituelles facultés de simplification, l'imagination populaire fait de l'Empereur, au même degré que du Pape, un représentant de Dieu sur la terre, et compte sur lui pour assurer le triomphe de la paix, de la justice, de la fraternité (2). Au fond, Victor Hugo a très bien résumé cette conception dans son vers fameux :

... Ces deux moitiés de Dieu, le Pape et l'Empereur...

Comme on le voit, l'idée de la souveraineté spirituelle et morale restait liée à celle de la souveraineté temporelle au point d'en être inséparable. Celle-ci semblait même subordonnée à celle-là, puisqu'elle avait pour mission principale de l'appuyer, d'en assurer l'exercice ; et la première prêtait à la seconde comme un reflet de son autorité surnaturelle. Jamais peut-être les hommes ne trouvèrent une conception plus haute et plus complète, dans son imposante unité, du pouvoir qui doit régler leurs relations au mieux de leurs intérêts les plus élevés et dans un esprit de justice. Mais, peu à peu, cette belle conception se rétrécit,

(1) Bryce, *loc. cit.*, p. 134-36.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 167.

s'abaissa jusqu'à n'être plus qu'une simple « idée de souveraineté territoriale (1). » Ce fut le cas dès la Renaissance : « Quiconque, dit M. Hill, tenait en sa possession un territoire particulier, assumait sur ce territoire les droits que l'Empereur avait précédemment exercés. Les rois et les peuples d'Angleterre, de France et d'Espagne, aussi bien que ceux de la Scandinavie et des pays slaves, ne reconnaissaient aucune subordination à l'Empereur. Même en Allemagne, l'autorité impériale avait été réduite à une suprématie purement nominale, tandis que, dans la pratique, les grands princes gouvernaient leurs pays en souverains indépendans (II, 349). »

Pourtant, déjà dans la plus belle période de l'idéal impérial, la société civile, qui s'en réclamait, avait trouvé à côté d'elle une autre société déjà tout organisée: l'Église ; et celle-ci cherchait de même à étendre son pouvoir. Chacune de ces deux sociétés juxtaposées fut « impérialiste » à sa manière ; chacune fut également entraînée par la « volonté de puissance. » Le chef de l'Église, le Pape, s'efforçait de consolider son autorité spirituelle par un pouvoir matériel, territorial et militaire, tout comme l'Empereur s'efforçait de relever son pouvoir matériel par la part d'autorité spirituelle qu'il revendiquait ; et ces deux « impérialismes » opposés devaient nécessairement se heurter. Les adeptes du matérialisme historique, forcés d'abord de reconnaître l'importance de l'idée morale dans le conflit, reprendraient ici confiance en leur doctrine : en dernière analyse, soutiendraient-ils, cette lutte des deux pouvoirs se ramène à une lutte d'intérêts, c'est-à-dire de besoins, puisque derrière la question des investitures il y a celle des biens ecclésiastiques. Cela est peut-être plus spécieux que vrai: par-dessous les longues querelles de la suprématie des pouvoirs, on reconnaît surtout ces insolubles problèmes où se morfondit si longtemps la pensée de nos pères : Laquelle de nos deux natures est la dominante? L'âme est-elle soumise au corps, ou l'inverse? Quelle est la véritable réalité, celle des objets ou celle des idées?...

Pendant des siècles, le conflit reste à peu près limité entre le Pape et l'Empereur, et roule surtout sur les proportions dans lesquelles l'autorité doit se partager entre eux. Mais plus tard, avec la formation des grandes nationalités et leurs développemens,

(1) Hill, II, 349.

de nouvelles sources de conflit jaillissent à côté de la source ancienne : les États nouveaux, qui grandissent, ne seront pas disposés à subir l'autorité de l'Empereur, voudront rester en dehors de la sphère du Saint-Empire. C'est ainsi que nous voyons entre autres, avec Charles VIII, la France entrer en compétition, et manifester à son tour un « impérialisme » que M. Hill a très bien défini :

Deux forces, dit-il, n'ont jamais cessé d'opérer sur l'âme de la nation française, — la légende de la prétention de la France à la gloire de Charlemagne, et les sophismes des juristes français qui s'efforçaient d'appuyer sur un appel à la loi romaine le droit de la France à perpétuer le pouvoir de l'Empire romain. De Philippe IV à Napoléon Bonaparte, ces forces sont entrées spasmodiquement en scène pour influencer le cours de la politique étrangère de la France (II, 172).

Dès lors, nos auteurs montrent sans peine que l'*Idée impériale* a fait banqueroute, qu'elle ne réalisera pas l'unité rêvée et ne réussira pas à s'imposer. La Réforme vint lui porter le dernier coup. Le principe même en était contraire à cette idée d'unité sur laquelle reposait toute la conception du Saint-Empire romain. Le sac de 1527 dépouilla Rome de son prestige mystique; l'autorité de l'Empereur se perdit dans la longue série des guerres où son rôle fut parfois misérable; surtout, l'ensemble des idées, des aspirations, des croyances qui avaient gouverné la politique depuis la chute de l'ancien Empire, acheva de s'effriter. « Luther acheva l'œuvre d'Hildebrand, dit admirablement M. Bryce. Jusqu'alors il n'avait pas paru impossible de faire de l'Allemagne une monarchie forte, compacte, sinon despotique; cette diète de Worms précisément, où le moine de Wittemberg proclama, devant un clergé et un Empereur stupéfaits, que le jour de la tyrannie spirituelle était passé, avait rédigé et présenté un plan nouveau pour la constitution d'un conseil central de gouvernement. Le grand schisme religieux mit fin à toutes ces illusions, car il devint la source de discordes politiques bien plus sérieuses et bien plus durables qu'aucune de celles qui avaient existé auparavant, et il apprit aux deux factions entre lesquelles il partagea désormais l'Allemagne à entretenir l'une contre l'autre des sentimens plus amers que ceux de deux nations ennemies (1). » Avec encore plus de précision, M. Hill marque « la

(1) Trad. Domergue, 417 et 418.

rupture complète avec tout le système du moyen âge, » que sanctionne en quelque sorte l'alliance de François Ier avec le Sultan : preuve évidente que la solidarité chrétienne a fait son temps (1). La politique nouvelle s'éloigne rapidement de l'idée d'unité, source première de la conception du Saint-Empire romain; et pourtant, le Saint-Empire romain subsiste, ou plutôt végète, sans autorité, sans force, comme une ruine qui conserve quelque majesté, ou selon la comparaison classique que reprend M. Bryce, « comme une momie tirée de quelque sépulcre d'Égypte, prête à tomber en poussière au moindre choc (2). » Autour de lui, et dans ses propres limites, les luttes se multiplient entre les peuples. A vrai dire, elles ne tendent plus à imposer une suprématie unique, impossible à réaliser, et moins encore à établir une autorité morale sur des rois et des royaumes dont chacun s'applique avant tout à réaliser sa propre destinée. Les théories dont ils s'efforcent d'appuyer leurs revendications particulières revêtent un caractère de plus en plus positif et matériel : qu'elles invoquent la configuration du sol ou la communauté de la langue, elles tendent surtout à fixer la démarcation des frontières : chaque État cherche à les élargir, sous des prétextes plus ou moins spécieux, qui parent mal, d'un vernis vaguement idéal, la brutalité croissante des appétits. Si l'on suivait l'histoire de la formation de la Prusse, on aurait, je crois, le type le plus complet et le plus réussi du travail à la fois circonscrit et efficace de la « volonté de puissance » en train de créer une nation.

Cette lutte pour la constitution des nationalités et la fixation des frontières a rempli le XVIIIe et le XIXe siècle. On voudrait la croire terminée. Si elle ne l'est pas encore, si peut-être elle nous réserve de douloureuses surprises, la forme de la concurrence entre nations qu'elle a représentée à travers tant de désastres, commence pourtant à paraître un peu démodée. Du reste, la « volonté de puissance » n'y perd rien, et déjà se manifeste d'une autre manière. A la lutte pour les frontières, épisode assez court de l'histoire, succède la lutte pour l'influence et pour l'expansion, qui provoquera sans nul doute des conflits aussi aigus, et probablement beaucoup plus sanglans, puisque les forces engagées augmentent toujours, et que le théâtre de leurs combats

(1) II, 439, 195.
(2) *Loc. cit.*, 464.

s'élargit autant que le permettent les dimensions de notre globe. Il ne s'agit plus, en effet, de grouper sous une même bannière des hommes parlant la même langue; ou de s'incorporer le cours de tel fleuve ou le versant de telle montagne; ou de conquérir, sous des prétextes quelconques, telle province ou tel duché, ou tel morceau de terre indûment enclavé dans un pays voisin, sur lequel on fait valoir des « droits » plus ou moins hypothétiques. Il s'agit d'annexer de vastes territoires, éloignés, fertiles, remplis de richesses, sur lesquels on s'en arroge de plus fantaisistes encore, et qu'on se partage dans des congrès en attendant de se les disputer sur des champs de bataille. Il s'agit surtout, pour chaque État, de développer indéfiniment son commerce, d'assurer des débouchés à ses industries, d'acheter ce qu'il veut vendre et de vendre ce qu'il a acheté, de remplir de ses produits les pays neufs et d'exploiter les territoires vierges, bref, de déployer à travers tous les obstacles cette activité marchande, créatrice de bien-être et manieuse d'argent, où paraît s'incarner le suprême idéal de l'*aryanisme impérialiste*, comme eût dit Gobineau. Pendant quelques années, on a désigné cette tendance, propre à chaque pays, par une expression qui la caractérisait à merveille : on disait le *panslavisme*, le *panaméricanisme*, le *pangermanisme*, etc.; ou, quand les pays dont on parlait n'offraient pas un cadre suffisant à cet hellénisme, on remplaçait « pan » par « grand, » et l'on disait la *Grande-Serbie* ou la *Grande-Bulgarie*. Chacun comprenait sans peine l'ensemble d'aspirations que définissaient et limitaient ces expressions très claires : toute ambition d'unité morale en avait disparu; et l'on y voyait en quelque sorte la « volonté de puissance » s'épanouissant sans scrupules, pour voler à la conquête des objets les plus dignes de sa rapacité.

Ainsi, le sens de ce mot « Impérialisme » nous semble maintenant plus précis : il représente simplement le besoin d'expansion propre à tous les êtres et à toutes les collectivités qui se développent, croissent, élargissent leur place, absorbent plus d'air, plus de lumière ou plus d'espace. Les arbres d'une forêt, quand ils étouffent dans leur ombre de timides végétations, sont des impérialistes individuels; la forêt elle-même pratique l'impérialisme collectif, quand elle lance ses rejetons sur les cultures voisines; les fourmilières, en marchant l'une contre l'autre, font de l'impérialisme national; peut-être les chiens, en se

jetant sur les chats, et ceux-ci en traquant les souris, nous donnent-ils une idée de ce que fut l'impérialisme de race entre les variétés humaines. L'invention du mot nouveau consacre donc simplement la reconnaissance d'une loi éternelle, d'une loi de nature et de vie. Est-ce à dire qu'en cherchant à le définir, on risque de perdre son temps en vaines logomachies? Je ne le crois pas : il est bon d'avoir des idées toujours plus claires sur les conditions de notre existence, et il faut profiter de chaque occasion pour les éclaircir davantage. La reconnaissance de l'Impérialisme, celle de ses transformations récentes, l'examen des rapports qu'ont les sens nouveaux du mot avec ceux qu'il a successivement revêtus, tout cela contribuera pour une part à nous mieux expliquer les événemens de l'histoire ou du temps présent. Qu'on cherche des solutions pacifiques aux conflits que provoquent tous les « impérialismes, » c'est à coup sûr œuvre méritoire et l'honneur de notre temps. Mais qu'on n'oublie pas pour cela que ces conflits tiennent à des tendances qui n'ont jamais changé que d'objets. Nous sommes fondés à croire qu'il en sera de même jusqu'au terme des périodes historiques dont notre esprit ne peut pas dépasser le calcul : le mot « impérialisme » disparaîtra peut-être de nos langues modernes; les besoins et les sentimens qu'il exprime ne disparaîtront pas plus de nos cœurs que de nos corps.

ÉDOUARD ROD.

ŒUVRES SOCIALES DE FEMMES

IV[1]

A côté de ces œuvres, dont nous avons, dans les articles précédens, exposé l'organisation et le fonctionnement et qui ont pour but de protéger la jeune fille ou l'enfant, et par là de défendre la famille, en la conservant intacte ou en la reconstituant, il en est d'autres qui s'appliquent, non plus précisément aux jeunes membres de la famille, mais à tous ses membres sans distinction. Parmi ces œuvres, il convient de citer particulièrement l'œuvre des *Jardins ouvriers*, l'œuvre du *Travail au foyer*, la *Presse pour tous* et la *Mutualité féminine*.

On a longuement parlé, et l'on parle encore longuement, des jardins ouvriers qu'un jésuite, le Révérend Père Volpette, a fondés en plein Forez, dans la *Région noire*, à Saint-Étienne. Le Père Volpette, qui professait au collège Saint-Michel, avait une clientèle nombreuse de pauvres gens. Il donnait beaucoup; ses élèves, ses amis, ses relations lui confiaient des sommes importantes, et chaque année, il distribuait plusieurs milliers de francs. Cependant il constatait, avec effroi, non pas seulement l'insuffisance de ces secours, mais leur absolue inutilité : ceux qu'il avait secourus continuaient à demander, sans qu'il se produisît dans leur sort la moindre amélioration. Or, les terrains ne manquent pas à Saint-Étienne : ce sont des champs appartenant aux compagnies

(1) Voyez la *Revue* des 1er février, 15 mars et 1er août.

minières, qui les avaient achetés afin de n'être pas, en cas d'éboulement, forcés à payer des indemnités aux propriétaires, mais ne les cultivaient pas; ou ce sont des champs cultivés que l'on pouvait facilement louer. Le Père Volpette se proposa d'en louer quelques-uns, ou de se les faire prêter gratuitement, puis de les partager en lots et de les répartir entre les familles les plus nécessiteuses, à qui l'on remettrait en même temps les outils, les semences et l'engrais nécessaires pour le défrichement, l'amendement et l'ensemencement. Ainsi il multiplierait par 4 ou 5, peut-être par 6 ou par 8, le secours minime dont il disposait auparavant pour chaque famille; et il obligerait le vrai pauvre qui ne veut qu'être aidé, en écartant le mendiant qui ne veut que tendre la main. Ce vrai pauvre utiliserait les momens que lui laisserait son travail, posséderait un jardin à soi, irait là le dimanche, au lieu d'aller au cabaret, et soignerait ses légumes. Le Père Volpette commença en 1894 à réaliser son projet. Aujourd'hui, 600 familles de 6 personnes en moyenne possèdent 600 jardins, où elles récoltent tous les légumes dont elles ont besoin. Les ouvriers d'eux-mêmes avaient construit dans leurs jardins des tonnelles. Après les tonnelles, ils souhaitèrent des maisonnettes. Et voici comment on procéda pour les contenter. Quand un ouvrier désire une maison, il adresse une demande au bureau du Directeur. Cette demande agréée, il explique à l'architecte ce qu'il désire; l'architecte établit son plan, qui doit être approuvé et par l'ouvrier, et par l'Association, et l'on bâtit. Tout ce que l'ouvrier peut faire lui-même, il le fera, et l'on porte à son compte, sur le cahier très complet de chaque maison, la valeur de son travail, qu'on lui remboursera si, pour une raison ou pour une autre, il ne peut garder son immeuble. La maison terminée, il y entre, moyennant une annuité qui lui permet d'en devenir propriétaire au bout de dix, vingt, ou vingt-cinq ans, et qui varie suivant la valeur de la maison et la longueur de ce délai. Cette annuité équivaut à peu près au prix de la location, augmenté de l'impôt locatif et de l'impôt des portes et fenêtres. Un ouvrier paie environ 500 francs, pendant vingt-cinq ans, pour un jardin et une maison de 10 000 francs, bâtie dans ce jardin. Mais ses sous-locataires lui donnent au moins 300 francs. Un autre donne 400 francs pendant vingt-cinq ans pour un immeuble de 7 500 francs, maison et jardin, et il retire de ses sous-locataires 240 francs. Un troisième, 160 francs pour

un immeuble de 4500 francs, et il reçoit de ses sous-locataires la somme de 90 francs.

Dans cette annuité rentre une prime d'assurance prise sur la tête de l'ouvrier au bénéfice de l'Association. Le montant de cette assurance est le montant même de la somme déboursée par l'Association pour l'achat du terrain et la construction de la maison de l'ouvrier sur ce terrain.

Il y avait, à Saint-Étienne, un ouvrier, père de six enfans en bas âge, socialiste, presque anarchiste, et qui défendait à sa femme d'aller à l'église.

Depuis six mois, il était sans travail et le pain manquait à la maison. Le Père Volpette lui offrit un champ; l'ouvrier accepta, mais à la condition qu'il ne serait pas contraint d'assister à la messe. « Vous n'irez pas à la messe, » lui répondit le Père, qui lui bâtit une maison dans son jardin.

L'ouvrier n'en revenait pas, mais il ne désarmait pas non plus, car il craignait de découvrir dans ce bienfait un piège. Peu à peu, cependant, ses préventions tombèrent. Il se mit à aimer le Père d'une vive affection, un peu égoïste, sans doute, mais rude et franche comme sa personne.

Un jour qu'il était en veine de confidences, il lui dit

— Pourquoi donc m'avez-vous choisi? Vous saviez bien qui j'étais!

— Oui, je le savais, on m'avait même dit que vous étiez pire que vous n'êtes en réalité.

— Que vous avait-on dit?

— On m'avait dit que vous étiez anarchiste, bien plus, le chef des anarchistes de Saint-Étienne.

— Oh! ça, non... Et pourtant... l'anarchie, ça a du bon... Mais enfin, pourquoi m'avez-vous choisi?

— Vous voulez le savoir? Je vous ai choisi parce que vous êtes un brave homme, que vous avez six bons petits enfans et une excellente femme, que vous étiez sans travail depuis six mois et que vous mouriez tous de faim.

Depuis, ses enfans ont été baptisés, et sa femme peut aller à l'église quand elle en a envie. Comme un jour ses compagnons lui demandaient : « Pourquoi vas-tu avec ce curé? » il répondit : « Ce curé-là est plus socialiste que nous (1). »

(1) *Les jardins ouvriers à Saint-Étienne*, par le P. Piolet, Lecoffre.

Or cette œuvre que le Père Volpette a pu mener à bien, il n'en aurait pas eu l'idée si, un jour, dans un journal, il n'avait lu l'exposé d'une œuvre entreprise dans l'Est, à Sedan, par une femme. Cette femme, c'était Mme Félicie Hervieu, et cette œuvre n'était pas autre chose qu'une œuvre de jardins ouvriers. L'initiative, ici encore, venait d'une femme : l'œuvre de Mme Hervieu, en effet, est non seulement antérieure à toutes les œuvres analogues françaises, mais encore à toutes les œuvres analogues de l'étranger, et l'on peut assurer qu'elle a été le modèle sur lequel toutes les autres se sont constituées.

J'ai rendu visite, il y a déjà longtemps, — c'était en 1898, si je me souviens bien, — à Mme Hervieu.

Elle habitait alors en plein quartier manufacturier de Sedan, où elle dirigeait avec ses fils une importante fabrique de draps. Je trouvai une femme déjà âgée, de petite taille, dont le visage était à la fois très doux et très volontaire, et qui me fit le meilleur accueil, me racontant elle-même et comment elle avait songé à créer ces jardins, et comment elle les avait créés, et quels résultats elle obtenait. Il n'y avait pas chez elle cet enthousiasme expansif que l'on rencontre si souvent, — et qui s'explique, — chez les fondateurs d'œuvres, mais une simplicité, un naturel, un calme qui touchaient plus vivement. On sentait que l'intelligence, aussi bien que le cœur, l'avait guidée.

— Je secourais depuis longtemps, — me dit-elle, — une famille de dix personnes, et cette famille, malgré mes dons, restait toujours aussi misérable. Je leur annonçai un jour qu'au lieu d'aumône je m'engageais à verser à leur nom chaque mois six francs à la Caisse d'épargne, si eux de leur côté versaient régulièrement trois francs. Ils ne consentirent pas tout de suite; cela leur semblait dur et changeait leurs habitudes; puis comme je ne voulais rien entendre de leurs objections, ils finirent par m'apporter leurs trois francs, et au bout de l'année ils possédaient cent huit francs. Je leur proposai alors de louer un jardin, de le cultiver, et de manger les légumes qu'il produirait. Nouvelle résistance du côté de mes protégés, nouvel entêtement de ma part, et finalement j'eus raison de leur refus. Le champ fut loué : tout d'abord on le travailla sans entrain, puis avec plaisir, puis avec ardeur, et les légumes, non seulement nourrirent la famille, mais lui procurèrent même, par la vente, un léger bénéfice.

Tel fut le début de l'œuvre, ou plutôt tel fut le petit événement qui détermina la création de l'Œuvre. En 1893, l'Œuvre fut fondée : elle se nommait l'*Œuvre de la reconstitution de la famille*, et son comité de direction était uniquement composé de femmes. Mme Hervieu y affecta une partie de ses revenus, car, bien qu'elle eût l'approbation des pouvoirs publics, elle ne réunissait pas aisément hors d'elle-même, — au moins dans les premières années, — les ressources nécessaires ; mais elle avait cette foi qui soulève les montagnes.

Tout d'abord; elle loua aux environs de Sedan deux champs d'une superficie totale de 14000 mètres carrés. Ces 14000 mètres carrés furent répartis entre 27 familles, à raison de 354 mètres carrés par ménage de une et deux personnes; de 430 mètres carrés par ménage de trois; de 516 par ménage de quatre et six; de 688 à 860 par ménage de plus de six. Il y eut une première dépense de 531,75, et, bien que l'année eût été mauvaise à cause d'une grande sécheresse, la récolte suffit à entretenir en légumes les vingt-sept familles.

Ce premier résultat encouragea les ouvriers à persévérer; il y eut l'année suivante vingt-neuf familles nouvelles entre lesquelles furent partagés 16880 mètres carrés.

En même temps, Mme Hervieu organisait ce qu'elle appelle la *Ferme mutuelle:* elle donnait 516 mètres carrés à 15 garçons de seize à dix-sept ans choisis parmi les enfans des familles assistées, à la condition que chacun d'eux versât 1 franc par mois ou 12 francs par an; ces jeunes garçons devaient cultiver ces jardins, les faire produire, les produits étaient vendus pour eux, et l'argent de cette vente placé à leur nom à la Caisse d'épargne. Un legs permit de louer des terrains pour 18 autres familles: en 1895, il y avait 74 familles assistées qui se partageaient, en comptant les champs de la ferme mutuelle, 44167 mètres carrés; en 1898, il y en avait 125, et l'on avait placé pour les jeunes gens de la « mutuelle » 465 francs. Et toutes ces familles tiraient de leurs jardins tous les légumes dont elles avaient besoin.

Mme Hervieu ne m'avait pas raconté tout cela, — on le croira sans peine, — avec la sécheresse que je mets à le répéter. Ce n'était pas seulement le résultat matériel qui lui causait de la joie, mais aussi le résultat moral. De ce qu'ils possédaient un jardinet, bien clôturé par des fils de fer, où ils étaient chez eux, ces ouvriers n'avaient plus les mines humbles et les manières gênées des

pauvres à qui l'on fait l'aumône. Ils ne tendaient pas la main, ils travaillaient, et de se secourir ainsi eux-mêmes par leur travail ils ressentaient une légitime fierté et un parfait contentement. Mme Hervieu, pour me montrer avec quel zèle ils cultivaient ces jardins, me priait de remarquer que pas un pouce de terrain n'y était perdu. Même, aux heures où ils sortaient de l'atelier, plusieurs d'entre eux ramassaient dans les rues et sur les routes, tout ce qui pouvait leur servir économiquement. Les demandes de terrain affluaient, et l'on ne pouvait, — tant s'en fallait! — toutes les contenter. Un enfant de quatorze ans avait supplié Mme Hervieu de lui accorder quelques mètres carrés ; c'était l'aîné de sept orphelins de père. Elle hésitait, ne voyant pas qui pourrait aider cet enfant. Il répondit qu'il serait aidé par son frère : or son frère avait deux ans de moins que lui. Elle hésitait toujours. « Je vous jure, dit-il, que je travaillerai bien, car je ne veux rien demander à personne. » Elle leur donna 720 mètres carrés : depuis deux ans qu'ils les avaient, on ne pouvait que les féliciter. Mme Hervieu venait alors d'ajouter à son œuvre un rameau nouveau. Dans un champ dit d'expérience, elle étudiait la valeur des différentes variétés de légumes, et tâchait de ramener en faveur d'anciennes cultures, particulièrement la culture des œillettes avec lesquelles on fabrique de l'huile, et qui était autrefois si répandue et si prospère dans l'Artois.

Voilà une œuvre d'assistance par le travail qui s'étend à tous les membres d'une famille. Ce n'est pas seulement le père, ou la mère, ou les enfans qu'on assiste, c'est à la fois le père, la mère et les enfans. L'*Œuvre du travail au foyer*, sous un mode différent, s'adresse également à la famille entière.

On se plaint, — et on ne se plaindra jamais assez, — de l'émigration qui, depuis des années nombreuses déjà, entraîne vers les villes paysans et paysannes. L'existence devenue très dure aux champs, avec les impôts qui s'accroissent chaque année, l'inclémence des saisons, l'emploi de plus en plus grand des machines agricoles et la faiblesse des salaires, expliquent cette émigration. Mais pour un qui gagne sa vie à la ville, combien restent sans place et sans ouvrage, et connaissent une misère plus cruelle qu'à la campagne! L'exode cependant continue. Il faut l'arrêter et, pour y réussir, il faut avant tout retenir la femme au village. On dit avec raison qu'où se trouve la femme

se trouve le foyer : l'homme, s'il s'éloigne pour travailler, retournera toujours au village qu'habitera sa femme. Mais pour que la femme demeure au village, il faut qu'elle puisse y subvenir à ses besoins, et aux besoins de ses enfans ; il faut que dans les mois où elle ne va pas aux champs, elle ait un métier qui lui rapporte quelque profit. Or, dans le temps, il existait de petites industries rurales, qui, sans être pénibles ni exclusives, procuraient des bénéfices appréciables. Ces industries, qui ont disparu de nos campagnes, M. Engerand (1) nous révèle que des États étrangers, comme la Russie, la Hongrie, l'Angleterre, les favorisent tout particulièrement. En Russie, par exemple, le gouvernement donne à fabriquer aux paysans d'une région les diverses pièces du harnachement militaire ; en Hongrie, une société d'encouragement pour les travaux manuels des paysannes, que patronne l'archiduchesse Isabelle, leur réserve presque exclusivement la confection des toilettes de gala ; en Angleterre, la duchesse d'Abercorn a décidé le ministère de la Guerre à faire exécuter pour l'armée, annuellement, 14000 paires de chaussons par les paysannes de Baronscourt ; celles de Garry-Hill font les broderies qu'on utilise pour les grandes toilettes ; celles d'Aghors et de Courtorn-Harbour font les bas et les houseaux pour les chasseurs. Ne pouvait-on, en France, instaurer, ou plutôt restaurer, des industries analogues ?

Or, l'industrie de la dentelle à la main a très longtemps été une des plus florissantes de France. Femmes et enfans, vieilles femmes aussi, pouvaient s'y adonner, sans fatigue, à la maison, en plein air ou dans les chambres ; c'était un travail qu'on laissait quand un autre plus urgent vous réclamait, et qu'on reprenait à son gré ; il rapportait enfin un salaire moyen de 2 francs par jour. Sous le second Empire, dans le seul département du Calvados, il y avait 50000 dentellières représentant une main-d'œuvre de plus de 50 millions. Non seulement les mères enseignaient la dentelle à leurs petites-filles, mais presque toujours près de l'école primaire se dressait une école de dentelles. En dehors de l'école, la dentelle s'exécutait à domicile, ou bien en commun dans ce qu'on appelait les chambres de dentelle, sortes d'ouvroirs, ou bien dans les paillots, des étables tout simplement ; là, assises sur la paille, réchauffées par la chaleur des bestiaux, à

(1) *La dentelle à la main*. par Fernand Engerand, p. 7, 12, Lecoffre, édit.

la lumière d'une bougie que reflétaient des globes d'eau, les femmes travaillaient, leur métier sur les genoux, tandis qu'une commère racontait une histoire, ou chantait une chanson. Aujourd'hui, on compte avec peine dans le Calvados un millier de dentellières qui gagnent sept à huit sous par jour. Le travail à la machine, la fabrication de la dentelle d'imitation, le nombre considérable surtout d'intermédiaires, fabricans, entrepreneurs en gros, sous-entrepositaires qui descendent du marchand de dentelles à la dentellière en se partageant des bénéfices d'autant plus importans qu'ils réduisent le salaire de l'ouvrière, la suppression des classes de dentelles due à l'enseignement primaire auquel les inspecteurs ne tolèrent pas qu'on juxtapose un enseignement professionnel, tout a concouru à la ruine de cette industrie.

Afin de la relever, M. Engerand fit voter en 1903 une loi qui réorganisait l'enseignement de la dentelle à la main. Avant lui cependant, les femmes, une fois de plus, avaient eu l'initiative de ce relèvement.

Mlle de Marmier, effrayée par le mouvement qui poussait les femmes et les filles de la campagne vers les villes et les grands centres, résolut de les maintenir dans leurs foyers. Une première année, en 1895, elle donna à trois jeunes filles, qui se préparaient à quitter leur village, des bas à tricoter à la machine, que l'on vendit tant bien que mal. L'année suivante, plusieurs jeunes filles se joignirent à celles-là, et l'on fabriqua pour 5000 francs de tricot. Des femmes vinrent des villages environnans demander de l'ouvrage. L'*Œuvre du travail au foyer dans les campagnes de France*, — c'était le nom de l'œuvre que venait de créer Mlle de Marmier, — était trop pauvre pour acheter les nouvelles machines nécessaires : elle dut chercher un autre genre de travail.

Mlle de Marmier connaissait la crise que traversait la dentelle à la main. Ici, pas de machine à acheter, mais une occupation qui entraîne une dépense minime et, si l'on peut supprimer dans le prix de revient de la dentelle la part démesurée que prélèvent les intermédiaires, si l'on peut trouver des intermédiaires bénévoles ou des entrepositaires qui acceptent une petite rémunération, un gain raisonnable pour chaque ouvrière. Mlle de Marmier et celles qui la secondaient y parvinrent. Dans certains centres, des femmes groupèrent directement les dentellières : ce furent les Pyrénées, avec Mlle Blanche de Béarn ; le Cal-

vados, avec la comtesse de Piennes; la Loire-Inférieure, avec la comtesse de la Rochefoucauld et la marquise de Montaigu; l'Aveyron, avec Mme Cibiel; la Côte-d'Or, avec la marquise de Saint-Seine; le Morbihan, avec la baronne de la Gâtinerie; la Vendée, avec la comtesse R. de Villeneuve; la Seine-Inférieure, avec la comtesse de Pomereu; la Meuse, avec la marquise d'Imécourt, qui faisait exécuter dernièrement par ses paysannes tout le trousseau de mariage de sa fille; le Finistère, avec la comtesse de Vincelles; la Nièvre, avec la comtesse de Candolle; le Lot, avec Mlle Murat; la Seine-et-Oise, avec Mme P. Lebaudy

Tout d'abord, comme la dentelle Renaissance était fort à la mode, les paysannes de l'Œuvre fabriquèrent de la dentelle Renaissance : le chiffre des ouvrières monta à cinquante. Suivit la fabrication de l'*Irlande française*. L'œuvre se suffisait à elle-même, devenait prospère : en 1899, elle avait cent ouvrières qui gagnaient 12000 francs; en 1900, deux cents qui gagnaient 29000 francs; en 1901, quatre cents qui gagnaient 52000 francs; en 1902, mille qui gagnaient 122000 francs; en 1903, deux mille qui gagnaient 200000 francs. La plus grande difficulté naissait de ce que les paysannes ne pouvaient s'habituer à livrer leur dentelle à la date exacte. Elles ne discernaient pas que, par un retard de quelques heures, toute une vente pouvait manquer. Mlle de Marmier les harcela de lettres, de dépêches, puis refusa le travail qu'on livrait en retard, et les envois enfin arrivèrent régulièrement. Aujourd'hui, l'œuvre compte plus de 3500 femmes ou filles disséminées dans trente-cinq départemens, et qui gagnent chez elles, sans fatigue, journellement, deux francs en moyenne (1). Les gains annuels sont variables, ils vont de 150 à 200 francs, suivant le nombre d'heures que l'ouvrière a consacrées au travail de la dentelle. Mlle de Marmier ne se contenta pas de ces résultats. Elle avait facilité à toutes ces femmes la vie de chaque jour : elle voulut les protéger contre la vieillesse et la maladie. En 1901, un syndicat avec Société de secours mutuels fut créé. Moyennant une cotisation de 1 franc par mois, un fonds de caisse destiné à payer les frais de maladie fut constitué; puis, comme le nombre des ouvrières s'accroissait toujours, on transféra les économies de la société de secours mutuels à une caisse d'encouragement à

(1) *Le Travail au foyer*, par Mlle de Marmier, p. 232, Lecoffre.

l'épargne, dont les status furent annexés aux statuts de la mutualité. Ainsi, chaque année, l'œuvre peut distribuer cinq ou six dots, ou verser de petites sommes sur les livrets de retraite pour la vieillesse, ou payer des médicamens, ou encore assurer 50 centimes de salaire journalier aux ouvrières que la maladie oblige au chômage.

*
* *

Ce qui rend souvent difficile, dans les débuts, le succès d'œuvres semblables, c'est la défiance instinctive qu'éprouvent pour ceux qui s'occupent d'améliorer leur sort, ouvriers et paysans. Cette défiance est encore augmentée par la propagande que mènent auprès d'eux les politiciens, socialistes et autres, qui favorisent la lutte des classes pour en retirer des avantages personnels. On s'efforce de bien les persuader que tant d'initiatives généreuses s'opposent à leur véritable intérêt et n'ont pas d'autre but que de les rendre plus résignés et plus asservis. Les conférenciers, diseurs de belles paroles, sont nombreux qui répandent ces idées; mais la propagande conduite par le journal est encore plus dangereuse. Le journal, à notre époque, est une arme terrible ou, comme l'on voudra, admirable : il se glisse partout, pénètre jusque dans la plus petite commune et jusque dans la chaumière la plus humble. Et un seul numéro de journal n'a pas un lecteur, mais deux, cinq, dix, tout un hameau souvent.

Or, cette propagande par les journaux est remarquablement dirigée. Taine rapporte dans sa Correspondance, — sa lettre est datée du 5 février 1872, — qu'étant entré au café, dans une petite ville de province et ayant réclamé les journaux, il ne put avoir que des feuilles radicales ou révolutionnaires. Il s'en étonna : on lui repartit que le café recevait ces journaux-là gratis et ne pouvait recevoir les autres que par abonnement. Comme le café avait les premiers sans les payer, il se dispensait d'avoir les autres en les payant.

Il y a quelques années, au quartier Latin, des étudians de Sorbonne et des élèves de l'École normale envoyaient en province, à des groupemens, à des sociétés, les journaux qu'ils estimaient bien pensans et qui étaient socialistes et antimilitaristes. Leur organisation était la plus simple du monde. La province ne recevait que les journaux parus la veille à Paris, mais, comme les articles de politique et de doctrine étaient les seuls que ces

jeunes gens tenaient à répandre, et que leurs correspondans tenaient à lire, peu importait ce retard. Les passions étaient vives alors en France, et les esprits se mêlaient à la lutte avec une ardeur parfois féroce. Ces jeunes gens mettaient à accomplir leur petite besogne une conviction, et, si je puis dire, une foi, qu'on eût voulu utiliser pour un autre objet.

Taine eût pu en cette année 1899, s'il avait encore vécu, formuler le même conseil qu'en 1872. Pourquoi ne pas imiter l'exemple de ceux qui inondent les cafés de journaux rouges? Pourquoi ne pas faire porter à l'auberge, au cabaret, où le soir les villageois passent une heure, le journal que nous recevons et que nous avons lu? Il profiterait ainsi à autrui et, comme souvent tout journal manque à l'auberge, celui-là seul régnerait. Pourquoi ne pas combattre la diffusion des journaux rouges par une diffusion aussi pénétrante des journaux qui défendent ce que nous croyons être la vérité?

Une idée aussi simple ne devait être réalisée que longtemps après avoir été exprimée. L'Association, nettement sectaire, « Les Journaux pour tous, » existait depuis 1890, et nulle association contraire n'était constituée. Ce fut une femme, et la femme de M. Taine, qui reprit l'idée émise en 1872. En avril 1902, Mme Taine fonda la *Presse pour tous*. Un Comité central siège à Paris, aujourd'hui, 10, rue d'Anjou. Si l'on verse une somme de cent francs, on est fondateur; si l'on verse une somme de vingt francs, on est souscripteur; si l'on verse une somme inférieure à dix francs, on est affilié. Tout d'abord l'œuvre propose à chacun de ses membres d'envoyer son journal, après l'avoir lu, à un destinataire de son choix. Comme il est important de bien choisir ce destinataire, elle fournit des noms et des adresses. Des correspondans, par des enquêtes conduites sur les lieux, renseignent sur l'esprit de chaque région, indiquent quelles sont dans ces régions les personnes les plus influentes, celles dont l'opinion agit sur l'opinion des autres, les individus, comme le coiffeur, le cafetier du village, dont les maisons sont des centres de réunion et chez qui se rassemblent les habitans. Encore faut-il que le journal plaise au lecteur, et corresponde à sa mentalité : c'est là ce que doit apprendre le correspondant, afin que les efforts tentés ne demeurent pas stériles. L'œuvre ensuite paie à des propriétaires ou gérans d'établissemens publics des abonnemens à certains journaux parisiens, régionaux et

locaux. Comme elle a pu obtenir presque toujours ces abonnemens à des conditions particulièrement avantageuses, les abonnés ne reçoivent plus les journaux de seconde main et en retard, mais directement. Aujourd'hui, après cinq années d'existence et un développement méthodique, la *Presse pour tous* compte plus de 80000 abonnemens et envoie chaque jour plus de 100000 journaux. Le comité espère doubler ce chiffre. Si l'on considère que chaque journal envoyé peut atteindre vingt-cinq à trente lecteurs, on saisira l'importance de l'œuvre.

Mme Taine ne voulait pas borner son dévouement à la *Presse pour tous :* elle caressait un autre projet, et, peu de semaines avant de disparaître, elle priait les femmes et les hommes qui l'avaient aidée dans sa première œuvre de collaborer à une autre œuvre de relèvement moral et intellectuel. Elle était en effet douloureusement impressionnée par la médiocrité littéraire des livres qui sont le plus répandus dans le public, et surtout par leur immoralité. A une époque où tout le monde veut lire, elle pensait avec raison qu'ils sont bien rares ceux qui savent ce qu'il faut lire. Mme Taine suggérait donc de former une société qui, sous le nom de « Société des bibliothèques Taine, » distribuerait aux bibliothèques locales, aux groupemens, aux particuliers des ouvrages d'une véritable valeur littéraire, historique, scientifique, économique et sociale. La mort l'empêcha de réaliser ce dessein ; mais, après sa mort, un comité s'est organisé pour accomplir ce qu'elle avait conçu. Ce comité a pour présidente la comtesse Jean de Castellane ; il comprend 14 hommes, parmi lesquels MM. de Contenson, Georges Goyau, René Pinon, le comte de Vogüé, M. de Witt-Guizot, et une seule femme, Mme Paul Perdrieux ; mais nombreuses sont les femmes qui patronnent l'œuvre : Mmes la comtesse de Béarn, la comtesse Greffülhe, Landouzy, Arvède Barine, Louis Paul-Dubois, Chenu, Massieu, pour ne citer que celles-là.

La Société, anonyme et administrée par un conseil de 5 à 10 membres, doit souscrire un capital initial, qui est fixé à 50000 francs, divisés en cinq cents autres actions nominatives de 100 francs. Sur les bénéfices nets annuels, après déduction des frais généraux, il sera prélevé :

1° 5 pour 100 pour la réserve légale ;

2° 10 pour 100 pour une réserve spéciale de prévoyance ;

3° La somme nécessaire pour payer un premier dividende

de 3 pour 100 sur les sommes dont les actions sont libérées.

L'excédent est réparti de la façon suivante :

25 pour 100 à tous les associés proportionnellement au nombre de leurs actions ; 75 pour 100 mis à la disposition du conseil, pour, suivant les proportions par lui fixées, soit assurer le développement de la Société ; soit faire une répartition de bénéfices entre les agens ou entre les personnes qui auront conclu des affaires avec la Société ; soit répartir un supplément de dividende aux actionnaires ; soit constituer une réserve extraordinaire.

Le conseil nommera un comité de lecture. Ce comité de lecture décidera quels livres il faut admettre et recommander ; ces livres seront vendus ou loués. Quant à la location, un seul mode, au moins dans les débuts, sera utilisé. Les livres ne seront loués qu'en boîte, contenant environ 25 francs de livres choisis et ordonnés suivant la formation intellectuelle du lecteur, primaire, secondaire ou supérieure. De ces boîtes les unes seront homogènes, c'est-à-dire renfermeront uniquement des volumes d'un seul genre, ou même des volumes traitant une seule question ; les autres seront variées, c'est-à-dire renfermeront à la fois des romans, des livres d'histoire ou de morale, des manuels pratiques, à la manière d'une véritable petite bibliothèque. Par exception, et sous certaines conditions à déterminer, des boîtes pourront être composées au choix du lecteur. Le prix de location d'une boîte sera de 2 fr. 50 pour un mois ; de deux boîtes, 8 francs pour six mois ; de quatre boîtes, 24 francs pour un an. A toute demande de livres devront être joints le prix de location majoré des frais d'envoi, le transport à l'aller et au retour étant à la charge de l'abonné, et une somme de 5 francs par boîte, à titre de cautionnement.

Le comité a dressé déjà, comme spécimen, sa liste de livres. Voici, par exemple, le détail d'une boîte pour enfans des villes d'une formation primaire : Bazin, *Contes de Bonne Perrette ;* Le Béalle, *Dessin linéaire ;* Wallon, *Jeanne d'Arc ;* Laboulaye, *Contes et Nouvelles ;* Bréhat, *Aventures d'un petit Parisien ;* Fabre, *le Livre d'histoires*, récits scientifiques ; Girardin, *Petits Contes alsaciens ;* Faguet, *La Fontaine expliqué aux enfans, Corneille expliqué aux enfans ;* Poiré, *Lectures sur les principales industries*. Et voici encore le détail d'une boîte pour jeunes filles : Balzac, *Eugénie Grandet ;* Bazin, *les Oberlé ;* A. Daudet, *le Petit*

Chose (édition pour la jeunesse); comte d'Haussonville, *Misères et salaires de femmes;* Boissier, *Mme de Sévigné;* Perreyve, *la Journée des malades;* Legouvé, *l'Art de la lecture;* Fromentin, *les Maîtres d'autrefois;* Chateaubriand, *Itinéraire.*

Une idée éveille toujours une autre idée. Mme Jean de Castellane, en s'occupant d'organiser l'œuvre des bibliothèques, en est venue à penser qu'il faudrait aussi lutter contre la diffusion à l'étranger des mauvais livres français. Je me souviens avoir été, dans un voyage en Italie, désagréablement étonné et très honteux en voyant, aux meilleures places, dans les étalages des libraires installés à Milan sous les galeries Victor-Emmanuel, des livres français d'une valeur littéraire nulle, et uniquement pornographiques. C'était là ce qui représentait notre littérature : des volumes égrillards, obscènes même, avec des couvertures suggestives. Ce qui se passe à Milan se passe un peu partout hors de nos frontières. Ainsi s'accroît la mauvaise et fausse réputation que nous avons chez nos voisins et chez les voisins de nos voisins. Mais comment remédier à ce mal? Pourra-t-on s'entendre avec les grands éditeurs et les amener à envoyer leurs livres aux libraires étrangers avec une plus forte réduction? Créera-t-on une sorte de ligue qui, par tout un système de correspondans, signalera à ces libraires les bons livres, et par bons livres, j'entends les livres qui ont à la fois une valeur littéraire et une valeur morale, ou qui sont tout au moins littéraires, sans être immoraux? Créera-t-on sur le modèle des bibliothèques Taine une société de bibliothèques pour l'exportation? Ce ne sont là encore chez Mme de Castellane et ceux dont elle réclame l'aide que des intentions, des recherches, des études. Mais le bien à accomplir dans ce sens est trop réel, pour qu'aucun des Français qui ont à cœur notre bonne renommée, puisse se désintéresser de cette tentative.

Dans ce long voyage à travers les œuvres féminines, on a pu constater la façon toute moderne dont les femmes conçoivent l'action qu'elles doivent exercer. Assistance et non bienfaisance, tel est le principe qui règle leurs efforts, et elles adoptent, elles élargissent même, avec une intelligence peut-être encore plus remarquable que leur zèle, les formes les plus récentes, les plus hardies, et, si je ne craignais d'employer un mot bien gros, les plus socialistes de l'assistance. Or, parmi ces formes si

nombreuses, l'une des plus populaires est celle de la mutualité. Nous avons pu voir, il n'y a pas très longtemps, les rues de Paris envahies par une longue procession de mutualistes accourus de tous les points du pays, et le président de la République déclaré, en témoignage d'honneur, le premier mutualiste de France. Et sans doute, dans presque toutes les œuvres que nous avons décrites, il y a des sociétés de secours mutuels, mais il n'existe pas d'œuvre qui soit uniquement une œuvre de mutualiste. Or M. Kergall, président du syndicat économique agricole de France, qui cherchait à imprimer aux sociétés de secours mutuels un plus grand essor, en augmentant d'une part leur nombre et de l'autre le nombre des membres honoraires, en vint à imaginer une œuvre très particulière, uniquement féminine, qu'il appelait l'*Union mutualiste des femmes de France*. « Les femmes, dit justement Mme Lucie Félix-Faure Goyau, sont naturellement de merveilleuses propagandistes. Elles ont le privilège, incomparable pour l'action, de transformer tout de suite l'idée en sentiment, et l'intérêt humain qui s'attache aux mutualités était fait pour éveiller chez elles les sympathies les plus généreuses et les plus ardentes. Des individus se groupant, s'associant, afin de parer aux éventualités de la maladie et de la misère, payant mensuellement, trimestriellement ou annuellement, une légère cotisation afin de secourir ou d'indemniser ceux d'entre eux sur qui sévit la maladie, il y avait là de quoi fixer leur attention soucieuse de la vie pratique. L'idée mutualiste devenait la sauvegarde de ce foyer sur lequel elles règnent, et les plus riches d'entre elles devaient avoir l'intelligence de la destinée féminine, comprendre celles de leurs sœurs pour qui le soin de l'existence quotidienne est le plus souvent une tâche d'un héroïsme ardu. »

Naturellement, M. Kergall désirait que cette œuvre féminine fût dirigée par une femme. Mme la comtesse de Kersaint, « avec une de ces activités dont les femmes seules ont le secret, recueillit, parmi les femmes de toutes conditions sociales, les quelques centaines d'adhésions suffisantes pour créer l'œuvre (1). » Un bureau provisoire fut nommé; Mme de Kersaint en était la présidente; Mme la comtesse R. de Béarn et Mme Cornélis de Witt, les vice-présidentes; Mme Kergall, la trésorière. Les statuts furent définitivement adoptés en février 1902. Le nom de l'œuvre a

(1) *L'Union mutualiste des Femmes de France*, par M. Emmanuel Dedé, p. 5.

depuis un peu changé : c'est aujourd'hui l'*Union mutualiste des Françaises*, et c'est Mme Goyau qui en est maintenant la vice-présidente.

L'Union mutualiste des Françaises n'est pas, comme on pourrait le croire, une grande société de secours mutuels pour femmes. Elle est uniquement une association de personnes qui s'intéressent à la mutualité. Aussi n'est-elle pas régie par la loi du 1er avril 1898 sur les sociétés de secours mutuels, mais par la loi du 1er juillet 1901 sur les associations. Elle n'a donc pas pour but de procurer des avantages matériels à ses sociétaires en échange de leurs souscriptions ou de leurs cotisations, mais de propager en France l'idée et les applications de la mutualité, notamment en vue de la retraite ; de faciliter aux femmes l'accès dans les sociétés de secours mutuels, de provoquer la création de mutualités ou d'unions, de seconder et au besoin de coordonner le fonctionnement des sociétés de secours mutuels existantes. C'est, très exactement, une ligue de propagande de la mutualité. Dans cette association il n'y a que des femmes, de toutes classes, depuis la grande dame jusqu'à l'ouvrière : fondatrices, si au moment de leur admission elles versent une cotisation minima de vingt francs ; adhérentes, si elles versent une cotisation annuelle de dix francs au moins. Toutefois, il existe deux autres catégories de membres qui peuvent être de l'un et l'autre sexe, les membres d'honneur, dont la cotisation annuelle est de cinq francs, et les membres correspondans, de nationalité étrangère. Mais seules peuvent appartenir au Conseil d'administration les fondatrices et les adhérentes. Ne nous étonnons pas qu'une œuvre si importante soit dirigée seulement par des femmes. Les divers groupemens, dont nous avons parlé dans notre premier article, ont achevé en quelques années l'éducation sociale de la femme. Il existe aujourd'hui en France beaucoup de femmes dont les bonnes volontés et l'intelligence peuvent être utilisées avec profit ; c'est ainsi qu'est recruté le conseil de l'Union mutualiste : Mmes la comtesse de Beauchamp, de la Rochefoucauld, Landouzy, Labruyer sont des conseillères précieuses. Au reste, à côté de ce conseil féminin agit un comité technique consultatif présidé par M. Denys Cochin et composé des hommes les plus connus par leur compétence, tels que MM. Charles Benoist, Émile Cheysson, Alfred Mézières, Louis Milcent, le comte de Mun, G. Picot, de Contenson, Dedé. C'est ce comité qui fournit toutes consultations aux sociétés ou aux par-

ticuliers, relativement à la mutualité, qui rédige les statuts, fait les conférences ou les cours mutualistes, publie les articles et les brochures nécessaires pour instruire la masse. Cette association enfin, comme bien on pense, n'est pas seulement parisienne ; elle est nationale, et son action s'étend en province par des sections locales : les sections du Sud-Est que préside à Lyon Mme Duport, du Sud-Ouest que préside à Bordeaux Mme Gautier-Lacaze, de l'Ouest que préside à Nantes Mme Jollan de Clerville, de la Vendée que préside Mme de Lespinay, du Périgord et du Limousin que préside Mme de Verninac de Saint-Maur.

Telle est, en résumé, l'organisation de l'Union mutualiste des Françaises. Comment agit-elle ? Elle agit sur « les favorisés de la fortune » d'une part, et de l'autre sur les travailleurs. Ces favorisés de la fortune, il faut qu'elle les intéresse à la mutualité, parce que leur situation ou leur richesse les obligent à contribuer au relèvement social et économique du pays : ils ont dans la société des devoirs et des charges ; que leur charité, au lieu de servir un individu, monte de l'individu à la collectivité ; qu'elle s'adresse moins à d'irrémédiables vaincus qu'à des êtres sains et saufs, réunis pour mieux se défendre dans la lutte pour la vie (1). Devenus membres honoraires, ils apporteront à l'Union ou aux sociétés de secours mutuels l'appui de leur cotisation, de leur intelligence ou de leur influence. Quant aux travailleurs, l'action de l'Union sur eux se manifeste sous une forme technique et pratique. Des conférenciers leur expliquent les services que rend l'aide mutuelle. Si la conférence a réussi, un premier groupe est créé, puis, une fois délimités les buts que la société devra particulièrement atteindre, les statuts sont rédigés, et l'Union se charge de leur impression. Un secrétariat mutualiste procure tous les renseignemens. Souvent des sociétés périclitent ou ne progressent pas. L'Union facilite par des subventions les transformations nécessaires. Les sociétaires concourent à l'Union d'une façon incessante. Ils indiquent les petites sociétés qui végètent et entre lesquelles il serait bon d'opérer une fusion, afin qu'elles pussent se développer. Ils cherchent par l'intermédiaire des femmes d'industriels à fonder des œuvres mutualistes, mutualités scolaires, mutualités maternelles, caisses de retraites, dans les grands ateliers, les chantiers, les usines. Ils divulguent

(1) *L'Union mutualiste des Femmes de France*, par M. Dedé, p. 16.

quelles sont les sociétés existantes et prospères qui pourraient admettre des femmes et des enfans. Dans les campagnes ils étudient la situation mutualiste des localités où ils vont en villégiature, et, s'il n'existe pas de mutualité dans la localité, ils s'informent de celle qui correspondrait le mieux aux désirs ou aux besoins des habitans, car souvent, dans les milieux ruraux, un syndicat agricole, une caisse contre la mortalité du bétail, une société d'assurances agricoles contre l'incendie, une caisse de crédit ont plus de chances d'aboutir, dans les débuts, qu'une société de secours mutuels, proprement dite. Toutes ces informations sont transmises au comité qui décide. En 1905, l'Union avait créé 75 mutualités, et en 1906 elle avait à résoudre 180 projets de sociétés de secours mutuels.

Entre toutes ces sociétés qu'elle a inspirées ou constituées sous son patronage, entre toutes ces sociétés qu'elle subventionne, l'Union mutualiste a voulu nouer un lien. Elle les a donc groupées en 1903 en fondant l'Union centrale mutualiste. Chaque société garde son autonomie absolue, mais l'*Union centrale*, non seulement assume la défense des intérêts de ses sociétés adhérentes, mais encore elle assure à tous leurs membres des avantages nouveaux ou supplémentaires : 1° une allocation renouvelable pour les cas d'invalidité qui ne résultent pas d'accidens du travail ou de fautes personnelles, qui ne sont pas prévus par les statuts de leurs sociétés respectives, ou qui surviennent avant l'âge fixé pour le versement d'une retraite ; 2° à l'occasion de leur veuvage, aux femmes appartenant ou dont les maris appartenaient aux Sociétés unies, une allocation également renouvelable ; 3° aux femmes des membres participans et aux participantes des Sociétés unies une indemnité au moment de leurs couches ; 4° aux Sociétés unies la possibilité de faire profiter leurs membres des établissemens créés, dans l'intention de mutualité ou d'humanité, par les personnes ou institutions particulières qui s'intéressent à l'Union ; 5° elle s'occupe de l'organisation de tous services utiles aux Sociétés unies, tels que mutation, mise en subsistance, constitution de caisses autonomes pour les retraites, etc. ; 6° elle provoque encore la création de sociétés de secours mutuels. Afin de ne pas grever le budget des sociétés, la cotisation n'est que de 0 fr. 50 pour 100 sur le produit annuel des cotisations de leurs membres participans respectifs.

L'Union mutualiste des Françaises, on le voit, par sa com-

position, son organisation, ses moyens d'action, a son caractère propre. Mais ce qui la caractérise plus spécialement encore, c'est la base même sur laquelle elle établit ses œuvres de mutualité. La mutualité, naguère, était individualiste : elle ne recevait que des hommes et ne désirait pas recevoir des femmes. La moyenne des malades étant plus élevée chez les femmes que chez les hommes, la femme mutualiste alourdissait le budget de la mutualité : quelques mutualités mixtes se formèrent cependant.

Mais M. Cheysson remarque avec raison qu'en accueillant dans ses rangs la femme et l'enfant, la mutualité les traitait, à leur tour, comme elle avait traité le père, c'est-à-dire comme des individus isolés, et non comme les élémens de ce tout harmonique qui est la famille. L'Union mutualiste a voulu réparer cette erreur : elle accueille la famille en tant que famille, soit le père, la mère et les enfans. Elle va même plus loin et, jugeant que la profession est une grande famille, elle élargit la base familiale jusqu'à la base professionnelle. Si la famille noue entre les hommes des liens étroits, la communauté de métier noue aussi des liens robustes. « Si l'on réunit dans la même association, écrit M. de Contenson (1), des gens de métiers par trop dissemblables, on risque de ne pouvoir procéder ensuite avec équité pour la répartition des indemnités, car il est des maladies et des accidens particulièrement fréquens dans certaines professions, des indispositions que cause un travail spécial, et qui ne se rencontrent pas dans le métier d'à côté. Or, si toutes les professions sont mélangées dans la même société de secours mutuels, ce seront celles où l'on se porte bien qui payeront pour celles où l'on est le plus éprouvé.

« Enfin il est un fait qui ne me semble pas avoir jusqu'à présent suffisamment frappé l'opinion publique, c'est que, dans certaines industries, un homme est usé à cinquante ou cinquante-cinq ans et sent alors le besoin de jouir d'une pension de retraite, tandis que dans l'agriculture, par exemple, un homme est souvent robuste de soixante à soixante-cinq ans et rend des services, même à cet âge. Or, si l'on met ces deux hommes dans la même société de secours mutuels, il arrivera que l'un aura droit trop tard à sa retraite : c'est l'ouvrier de l'industrie aux organes

(1) *Syndicats, mutualités et retraites*, par L. de Contenson, p. 224, Librairie académique, Perrin et Cie.

ruinés par l'air empoisonné de la mine et de l'usine : tandis que l'autre pourra refuser un repos qu'il jugera prématuré ; c'est l'homme des champs. » Il faut donc encourager les syndicats à créer pour leurs membres, ou plutôt à pousser leurs membres à créer des sociétés de secours mutuels ; là où il existe des unions de syndicats, créer une organisation de secours mutuels qui les englobe tous ; là où il n'existe pas de syndicats, créer des sociétés de secours mutuels en tenant compte des besoins des travailleurs d'une certaine profession.

Une objection cependant se présente aussitôt à l'esprit. S'il est facile de faire entrer dans une mutualité toute une famille, combien sera-t-il difficile souvent de trouver un assez grand nombre d'ouvriers exerçant la même profession, pour les grouper ! Dans certains centres industriels l'on y parviendra, car là beaucoup d'hommes exercent le même métier, mineurs, par exemple, métallurgistes, tisseurs ou chaudronniers. Mais dans la plupart des petites localités, et souvent même dans des villes importantes, on ne trouvera que quelques individus exerçant le même métier. Dans un village par exemple, il n'y aura qu'un maréchal, qu'un cordonnier, qu'un bourrelier... dans une ville il y aura cinq ferblantiers, quatre plombiers, six serruriers... des mutualités composées de si peu de membres n'auraient pas assez de ressources pour vivre. En outre, peu nombreuses sont les familles où la femme et les enfans aient le même métier que le père. Alors comment une mutualité pourra-t-elle être ensemble familiale et professionnelle ? L'Union mutualiste des Françaises ne nie pas la valeur de cette objection qu'au reste elle avait prévue et dont elle constate par l'expérience la vérité. Aussi, ne pose-t-elle pas en principe absolu la nécessité de la base professionnelle. La mutualité familiale : voilà son principe absolu et un principe dont l'application peut être sans peine constante, et elle ajoute : la mutualité professionnelle, quand cette mutualité sera possible. M. Dedé, secrétaire du Comité technique, avoue que la possibilité s'en est rarement offerte.

L'Union mutualiste cependant a pu dans l'Oise, où les ouvriers agricoles abondent, établir en juillet 1906 une mutualité professionnelle qui est en même temps une mutualité familiale. Cette mutualité a été constituée de la façon suivante. Les cotisations payées par les participans sont majorées d'un tiers par les fermiers et forment une première caisse, dite de

maladies. Une deuxième caisse existe, dite des retraites, et divisée en deux :

Tout d'abord une caisse alimentée par un versement de six francs que fait chaque ouvrier et qui donne à chacun d'eux un livret individuel de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, livret qui est sa propriété ; ensuite, une caisse spéciale d'allocations de retraites alimentées par un versement de douze francs par tête d'ouvrier et par an que font pour un tiers le propriétaire et pour deux tiers les fermiers. Ces allocations doivent grossir la caisse qui fournit le livret individuel. Une troisième caisse enfin, dite de transition et d'invalidité, et réservée aux ouvriers qui ont aujourd'hui quarante ans, est alimentée par un versement de six et douze francs que font le propriétaire et le fermier. Avant de se prononcer sur cette forme de la mutualité, il convient de la voir vivre : or, la mutualité professionnelle de l'Oise n'a commencé à fonctionner qu'en octobre 1900.

Un étranger de marque, de passage à Paris, assistait un soir à une réception fort brillante. Les femmes portaient les plus belles toilettes, les plus beaux bijoux ; la conversation était vive, spirituelle ; on parlait théâtre, mode, littérature. Il ne put s'empêcher de sourire, et tout en admirant la beauté, l'élégance et le charme de celles qu'il observait, il insinua qu'il reconnaissait bien là cette futilité des Parisiennes, proverbiale dans toute l'Europe. La maîtresse de la maison, lui désignant au hasard une de ses invitées, puis une autre, et une autre encore, lui exposa brièvement, pour toute réponse, quelles avaient été, dans la matinée et dans l'après-midi, les occupations de chacune. Celle-ci vivait au milieu des enfans du peuple ; celle-là, infirmière brevetée, dirigeait un dispensaire de tuberculeux ; cette troisième enseignait aux petites filles d'un quartier lointain la science ménagère ; cette dernière demeurait tout le jour dans une « résidence sociale » à répondre aux demandes de secours moral et matériel que lui adressaient les femmes d'ouvriers... Il apprit ainsi, avec un grand étonnement, que cette apparente frivolité cachait non seulement la conscience parfaite des devoirs qui incombent aux heureux de ce monde, mais un dévouement continuel, un zèle jamais lassé, et le savoir réel des formes nouvelles dans lesquelles aujourd'hui il faut pratiquer le précepte chrétien : « Aimez-vous les uns les autres. »

Cet étranger avait, des femmes françaises, et particulièrement des femmes parisiennes, l'opinion que partagent la plupart des étrangers. Il est irritant, en vérité, que nous soyons si mal connus hors de nos frontières. La faute en est sans doute à nous-mêmes. Nous désirons qu'on loue les qualités en quelque sorte extérieures de notre race, son esprit, sa grâce, sa légèreté, son scepticisme commode, sa politesse, qualités qui n'ont guère pour résultat que de rendre une société agréable, et nous dissimulons, comme si nous en étions un peu honteux, nos qualités plus sérieuses, celles en somme à qui nous devons d'exister et de durer. Ce n'est pas de la vanité que de se montrer tel qu'on est : c'est avoir le juste sentiment de toute sa valeur et vouloir que les autres l'aient aussi. Que la Française soit toujours la reine de la mode, je le veux bien et je tiens à ce qu'elle conserve cette royauté qui est aimable : mais elle est autre chose, depuis plusieurs années surtout, qu'elle s'est vouée à une action féconde sur le terrain des œuvres et des institutions sociales, et il ne faut pas qu'on l'ignore. Je voudrais que ces articles eussent manifesté suffisamment ce qu'elle a fait : encore ai-je dû choisir parmi tant d'initiatives, tant d'entreprises, tant de créations.

PAUL ACKER.

LE ROMAN ANGLAIS

EN 1907

I

UN JEUNE ET QUELQUES AINÉS

I

Dans sa remarquable étude sur *Dickens*, dont j'ai rendu compte ici il y a quelques mois (1), M. Gilbert K. Chesterton écrivait : « Malgré l'incertitude fatale de toute prédiction, je n'hésite pas à affirmer que la place de Dickens, dans la littérature anglaise du XIXe siècle, n'apparaîtra pas seulement très haute, mais absolument la plus haute... Dès aujourd'hui, la plupart des lettrés s'accordent à reconnaître que, sur la plate-forme où figuraient naguère Dickens, Bulwer Lytton, Thackeray, George Eliot, et Charlotte Brontë, il ne reste plus désormais que Thackeray et Dickens. Je prends sur moi de prédire que, lorsqu'un peu plus d'années auront passé, et que plus de triage aura été effectué, Dickens dominera toute notre littérature du siècle dernier : c'est lui qui restera, seul, sur la plate-forme. » Et peut-être le moment prévu par M. Chesterton n'est-il pas encore arrivé : mais, à coup sûr, c'est Dickens qui a tenu la première place dans l'histoire du roman anglais en 1907. De tous les romans nouveaux dont je vais avoir à parler, pas un ne

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1907.

s'est vendu autant que les siens; l'année dernière, déjà, une seule des nombreuses maisons qui les publient en a vu partir 400000 exemplaires. La grande édition « critique » de son œuvre s'est poursuivie, de mois en mois, avec un succès merveilleux (1). Au Guildhall de Londres, une « Bibliothèque Nationale de Dickens » va être inaugurée, qui sera un précieux musée en même temps qu'une bibliothèque, réunissant tous les portraits du romancier, toutes les illustrations de ses récits, toutes leurs éditions anglaises et étrangères, les principaux livres et articles qui leur ont été consacrés dans les divers pays; et la curiosité passionnée avec laquelle le public anglais s'intéresse à l'enrichissement de cette « Bibliothèque Nationale » suffirait à prouver combien l'auteur de *David Copperfield* lui est profondément et intimement cher, non pas à la façon d'un écrivain de génie, mais plutôt d'un ami personnel, d'un compagnon familier toujours actif à divertir et à consoler. L'œuvre de Dickens est restée si vivante, pour ses compatriotes, qu'au besoin elle les dispenserait d'avoir à lire d'autres romanciers; et l'on comprend sans peine que bon nombre des romanciers d'aujourd'hui s'efforcent, plus ou moins consciemment, à imiter la manière d'un maître dont ils connaissent l'immense pouvoir sur l'âme de leurs lecteurs. A chaque pas, dans la longue promenade que je viens de faire parmi les romans de l'année présente, j'ai rencontré des aventures, des types, des procédés de description ou de plaisanterie, qui, pour avoir subi une transposition souvent fort adroite, n'en avaient pas moins été évidemment empruntés à l'inépuisable répertoire des romans et des contes de Dickens.

Mais ce n'est pas tout. A force d'être imprégnés du génie de ce maître, et de vivre dans une atmosphère qui en est de plus en plus imprégnée, les jeunes romanciers anglais commencent, me

(1) Parmi les principales nouveautés « dickensiennes » de l'année, je dois signaler encore la réédition, en dix-huit petits volumes populaires, des fameux *numéros de Noël* des deux revues *All the year Round* et *Household Words*. Chaque hiver, Dickens imaginait un roman « à tiroirs » ou un cycle de contes, dont il écrivait lui-même les premiers chapitres, et confiait ensuite l'achèvement à divers collaborateurs. Les chapitres écrits par lui figurent dans toutes les éditions de ses œuvres, et plusieurs d'entre eux sont justement tenus pour des merveilles d'émotion ou de fantaisie : mais les suites de ces *Histoires de Noël* n'avaient encore jamais été réimprimées. Elles abondent en pages charmantes, écrites notamment, sous l'inspiration directe du maître, par Mmes Gaskell, Wilkie Collins, Robert Buchanan, Edmond Yates, etc.

semble-t-il, à sentir ce qu'il y a eu, dans ce génie, de foncièrement original, et puissant, et beau. Et déjà l'un d'entre eux, pour la première fois depuis trois quarts de siècle, au lieu d'imiter Dickens, vient de nous révéler une âme parente de la sienne, une âme où nous retrouvons quelque chose du charme mystérieux et magique qui a valu à l'œuvre de « l'inimitable Boz » son extraordinaire fortune littéraire. Car on a beau dire que l'auteur du *Magasin d'antiquités* est le plus « anglais » des écrivains de sa race : encore cet exemplaire anglais n'a-t-il eu, jusqu'ici, dans sa patrie, aucun autre écrivain pour lui ressembler. Je pourrais citer plusieurs romanciers qui, de près ou de loin, avec plus ou moins de talent et de renommée, appartiennent à la même famille intellectuelle que Walter Scott, ou que Thackeray, ou que Stevenson ; et je pourrais citer aussi des centaines de romanciers qui ont traité les mêmes sujets que Dickens, et se sont inspirés de lui ou ont expressément tâché à le continuer : mais je n'en vois pas un, jusqu'à ces dernières années, qui se soit rapproché de lui par ce qui constituait proprement son génie, pas un dont on soit fondé à dire qu'il ait appartenu à la même famille que lui, ainsi qu'on aurait le droit de le dire, en une certaine mesure, de l'auteur de *Crime et Châtiment* et des *Frères Karamazof*. Et voilà l'heureuse nouvelle que je ne puis m'empêcher d'annoncer tout de suite, au début de ce rapide examen du roman anglais d'aujourd'hui : c'est qu'il me semble qu'un jeune conteur vient de se produire qui, d'instinct, avec un tempérament tout personnel, nous apporte une façon d'observer, de sentir, et de raconter, assez voisine de celle que nous aimons immortellement dans l'œuvre de Dickens. Il s'appelle William de Morgan, et n'a publié encore que deux romans, dont l'un est intitulé : *Joseph Vance, autobiographie mal écrite*, et l'autre : *Alice Tout-Court, dichronisme* (1).

Que si j'avais à définir en quoi consiste le caractère particulièrement « dickensien » de ces deux romans de M. de Morgan, je serais tenté de dire que c'est en ce qu'ils sont, comme ceux de Dickens, des romans « chauds, » au contraire de la froideur, plus ou moins voulue, de l'ordinaire des romans anglais. Ce sont des œuvres dont nous devinons que l'auteur a eu le cœur et le cerveau en fièvre, pendant qu'il les créait, et dont la lecture nous

(1) *Joseph Vance, an ill-written Autobiography; Alice-for-short, a Dichronism*, deux vol. Londres, librairie Heinemann, 1906 et 1907.

cause une sensation indéfinissable de chaleur intime, pareille à celle que nous procure le spectacle de la vie réelle, tandis qu'il est bien rare que nous l'éprouvions en présence même des œuvres d'art les plus parfaites ou les plus émouvantes. Mais une telle définition est forcément trop vague, et ne saurait être comprise qu'après une lecture des romans de M. de Morgan. Pour être plus clair, je dirai donc que le jeune auteur a deux qualités en commun avec son grand devancier : les personnages et les événemens qu'il invente, il les considère naturellement comme réels, comme des hommes et des choses qu'il aurait tout vivans sous les yeux, et non point comme une matière littéraire, dégagée de l'observation de la vie réelle pour être revêtue de beauté artistique; et puis, en second lieu, il est lui-même passionnément ému au contact de ces hommes et de ces choses qu'il s'imagine être réels, et, par conséquent, il s'en amuse ou s'en afflige non pas suivant ce qu'on pourrait appeler la « catégorie de la littérature, » mais tout à fait comme nous rions ou pleurons de ce qui nous arrive à nous-mêmes, tous les jours, ou de ce qui se passe autour de nous. Ainsi faisait l'auteur de *David Copperfield :* malgré l'invraisemblance des intrigues qu'il combinait, un irrésistible instinct le contraignait à se figurer qu'il avait vraiment en face de soi toutes les créations de sa fantaisie, si bien que les plaisanteries, notamment, que lui suggéraient les ridicules de ses personnages ne relevaient point de l'ordre littéraire, mais ressemblaient, avec le grossissement du génie, à celles que nous inspirent les travers de nos compagnons les plus habituels ; et, de même, quand il voyait l'honnête Tom Pinch et sa charmante sœur s'affranchir enfin de l'humiliant servage trop longtemps subi, quand il assistait au châtiment de l'ignoble Squeers et de son ignoble famille, quand il entendait tousser le petit Dombey ou la petite Nell agonisante murmurer à son grand-père des paroles d'espoir et de consolation, la joie ou la douleur qu'il en ressentait ne nous touchent aussi vivement que parce que c'étaient des émotions sans aucun rapport avec la littérature, des émotions du genre de celles que nous procurent le bonheur ou les souffrances de nos proches. Et ainsi fait, aujourd'hui, M. de Morgan, sauf d'ailleurs à différer complètement de Dickens et par le choix de ses sujets, et par le tour natif de son esprit, et par tout l'ensemble de ses procédés de composition et de style.

Car il est, tout d'abord, un lettré, infiniment plus curieux d'art et de beauté formelle que ne l'était l'ignorant, ou plutôt l' « autodidacte » Dickens. La langue qu'il écrit n'a point la simplicité, souvent un peu commune, de celle de Dickens : c'est une langue travaillée, ornée, et d'une élégance qui ne va pas sans quelque afféterie. Avec cela, une observation beaucoup plus sensible au dedans des choses qu'à leur apparence extérieure, une observation de psychologue, ou encore de poète et de musicien, et non pas de peintre, comme chez Dickens. Sans compter qu'à cette différence manifeste d'origine, d'éducation, et de tempérament, s'ajoute la différence des époques : car M. de Morgan ne saurait se défendre d'être de son temps, et peut-être les influences de Stevenson, de M Meredith, et de certains de nos conteurs français, ont-elles bien autrement contribué à la formation de son talent que celle de Dickens, malgré son intime parenté naturelle avec ce dernier. Mais cette parenté n'en ressort que plus vivement, sous l'extrême diversité de l'esprit et du langage des deux romanciers ; et il n'y a pas jusqu'à l'inspiration morale qui ne leur soit commune, sous la diversité des doctrines religieuses dont ils sont nourris. Tout de même que Dickens, M. de Morgan, — qu'il le sache ou non, — est profondément, irrésistiblement, un « chrétien ; » et il l'est de la même façon que l'auteur des *Contes de Noël*, avec le même amour du pauvre, de l'infirme, du faible d'esprit, de l' « humilié » et de l'« offensé, » avec le même besoin passionné d'exalter les humbles et de rabaisser les puissans, avec la même tendance à concentrer dans le seul amour toute la somme de nos droits et de nos devoirs. Cette morale, chez Dickens, s'appuyait sur l'Évangile, regardé comme un message exprès de la grâce divine ; chez M. de Morgan, elle ne s'appuie sur aucun texte, et ne se recommande à nous que de sa beauté : mais, dans les deux cas, elle est l'expression d'une âme « naturellement chrétienne, » de telle sorte que, ici encore, sous les traces évidentes des influences philosophiques les plus modernes, depuis celle de Nietzsche jusqu'à celle de la Société des Recherches Psychiques, l'auteur d'*Alice Tout-Court* nous apparaît l'authentique descendant du plus grand et du plus fameux des romanciers anglais.

J'aimerais à pouvoir ajouter que les deux romans de M. de Morgan, avec ces précieuses qualités littéraires et morales qui les rattachent aux romans de Dickens, se rattachent encore à

ceux-ci par leur intérêt romanesque, et par l'excellence de leur mise en œuvre. Hélas! je dois reconnaître qu'ils en sont bien loin, et que le plaisir qu'on prendra à leur lecture, pour être de même ordre, sera, sans aucun doute, moins copieux, et plus mélangé, et d'un accès plus pénible, que le ravissement qui jaillit des moindres créations du génie de Dickens. *Joseph Vance* et *Alice Tout-Court* ne sont pas seulement des romans trop longs, chacun avec ses cinq cents pages en petites lignes tassées: l'importance de leur contenu ne répond pas à ces dimensions, et je crains que leur longueur même ne les fasse toujours paraître un peu vides. Les deux qualités que j'ai dites tout à l'heure, le don de considérer ses fictions comme réelles et celui de s'en émouvoir autant et plus que des choses de la réalité ordinaire, ces deux qualités sont si spontanées et si fortes, chez M. de Morgan, qu'il s'abandonne à elles sans avoir le courage de les contenir : et il va se préoccupant des moindres épisodes de la vie de ses personnages, s'amusant de leurs farces et se désolant de leurs peines, assidu à ne point perdre un seul mot de leurs entretiens; et le malheur est qu'il nous oublie, à force de s'intéresser à eux, ou bien, peut-être, s'imagine que ces personnages et ces aventures ne peuvent manquer d'avoir pour nous la même valeur et le même attrait que pour lui. Toujours est-il que ses deux romans sont des œuvres d'une imperfection singulière, mal composées, tantôt marchant avec trop de lenteur et tantôt courant trop vite à travers des années; les intrigues, avec une allure plus « moderne » que celles de Dickens, les dépassent, je crois bien, en invraisemblance; et parfois même nous avons l'impression que l'auteur, tout à coup, cesse de croire à la réalité de telle ou telle figure qui l'a jusqu'alors fiévreusement ému, et se contente de n'importe quel prétexte pour la congédier. Je sais que, jadis, les *Esquisses de Boz* n'avaient guère de quoi faire prévoir la parfaite beauté de *Martin Chuzzlewit :* mais après les *Esquisses*, sont venus l'*Histoire du Club Pickwick* et *Olivier Twist*, tandis que le second livre de M. de Morgan, au lieu de marquer un progrès analogue, nous montre plutôt une aggravation des défauts du premier. C'est proprement comme si le jeune auteur était entré dans les lettres avec la résolution de n'écrire ses romans que pour lui seul, — résolution qui, d'ailleurs, n'est point rare, au début d'une carrière, et qui peut même y porter de bons fruits, moyennant qu'on ne s'attarde pas trop à

y persévérer : mais voici déjà que M. de Morgan y persévère durant deux gros livres !

Veut-on savoir les sujets des deux romans ? Joseph Vance est le fils d'un ouvrier de Londres, ivrogne, mais fort intelligent, et que nous voyons tour à tour devenir riche, puis faire banqueroute et mourir ruiné. Le petit Joseph, un jour, a accompagné son père chez le savant et excellent docteur Thorpe, qui a un fils à peu près du même âge, et deux filles, dont l'une, Lossie, plus âgée de sept ou huit ans, se prend bientôt, pour ce gamin des rues, d'une curiosité mêlée de sympathie ; et l'enfant, tout de suite, en récompense, se met à l'aimer, d'un humble et ardent amour qui désormais ne s'éteindra plus, au profond de son âme. C'est pour plaire à Lossie qu'il consent à s'instruire, et que, peu à peu, il se développe et s'élève, jusqu'au jour où, à Oxford, il apprend le prochain mariage de sa bien-aimée : sur quoi il renonce à tous ses beaux projets, et revient travailler auprès de son père. Puis les années passent, Lossie continue à demeurer aux Indes avec son mari, et Joseph Vance se marie, à son tour, avec une fragile et exquise créature qui n'ignore point qu'elle ne pourra posséder qu'une partie de son cœur. Et Joseph a la douleur de perdre sa femme, et c'est pour essayer de se distraire que, presque au lendemain de son deuil, il conduit en Italie le jeune frère de Lossie, devenu maintenant un poète, et un très beau garçon, mais égoïste, lâche, et parfaitement dépourvu de tous scrupules moraux. L'année suivante, ce jeune homme meurt ; et Joseph, vers le même temps, découvre que le misérable a séduit une jeune fille de Fiesole, et a eu d'elle un fils, et qu'il lui a emprunté son nom, pour éviter les mauvaises suites de cette aventure, de telle sorte que l'Italienne délaissée et ses parens croient avoir eu affaire au *signor* Joseph Vance. Alors Joseph, n'ayant plus d'autre intérêt au monde que son vieil amour, et voulant épargner à Lossie le chagrin de connaître l'infamie de son frère, adopte l'enfant, et l'emmène avec lui dans l'Amérique du Sud, où on lui a proposé un emploi d'ingénieur. Mais voici qu'une nouvelle et terrible épreuve lui est infligée : Lossie, revenue en Europe après la mort de son mari, se figure que c'est lui, Joseph, qui a séduit la jeune Italienne, pendant qu'il affectait d'être tout au désespoir de son récent veuvage. Indignée d'un tel manque de cœur, elle cesse aussitôt toute correspondance

avec lui ; et lui, héroïquement, accepte de se taire, sachant le culte qu'elle a voué au souvenir du poète défunt. Là s'arrête, proprement, son « autobiographie ; » mais une *note de l'éditeur*, en manière d'épilogue, nous informe que Lossie a enfin reconnu son erreur, qu'elle est accourue auprès de Joseph pour le supplier de lui pardonner, et que ces deux cœurs, créés l'un pour l'autre, pourront du moins vieillir et mourir ensemble.

L'intrigue principale d'*Alice Tout-Court* va être plus facile à résumer. Un jeune peintre sans talent, Charles Heath, amène à ses parens une petite fille qu'il a ramassée dans la rue et qui, lui ayant dit qu'elle s'appelait « Alice Tout-Court, » gardera ce surnom jusqu'au bout du livre. Les parens de la petite fille sont morts tragiquement : le père s'est tué, la mère, après des années d'atroce ivrognerie, a terminé sa vie dans un hôpital ; mais leur enfant est un être délicieux, sage et bon, n'ayant hérité d'eux qu'une extrême sensibilité nerveuse qui va jusqu'au don de seconde vue. Recueillie chez les parens du peintre, riches et honnêtes bourgeois, elle ne tarde pas à se gagner tous les cœurs, et devient, en quelque sorte, le génie protecteur de cette famille. Dès le premier jour, elle adore secrètement le jeune peintre : mais elle ne peut pas l'empêcher d'épouser une cantatrice française, qui le trompe, le torture de toute façon, et finit par s'enfuir avec un amant ; et ce n'est qu'après la mort de cette femme, et après de longues années encore de passion silencieuse et d'obscur dévouement, qu'Alice se marie avec l'homme qu'elle aime. Mais autour de cette intrigue, relativement simple, l'auteur en a entremêlé plusieurs autres beaucoup plus compliquées. L'une d'elles, notamment, relève du spiritisme, avec maison hantée, fantômes de dames galantes du XVIIIe siècle, squelette découvert dans une cave, et reconstitution d'un crime ayant eu lieu, dans ladite maison, vers 1760 ; et nous assistons aussi, chemin faisant, à l'étrange aventure de la résurrection chirurgicale d'une vieille femme presque centenaire, qui, depuis trois quarts de siècle, repose, inconsciente, dans un lit d'hôpital, jusqu'au jour où on la rappelle à la vie en extrayant de son cerveau une pointe de fer, entrée là jadis accidentellement.

Comme on peut le voir par ces analyses sommaires, M. de Morgan, dans le choix de ses sujets, ne se soucie point de profondeur intellectuelle : ses récits n'ont rien de symbolique, et

vainement on y chercherait l'ombre d'une « thèse, » ou même d'une signification un peu générale. Ce sont simplement des histoires, des suites d'aventures inventées pour le divertissement de l'auteur et le nôtre. Il n'y a pas jusqu'à la nouveauté qui, le plus souvent, ne leur fasse défaut. Comment, par exemple, ne pas songer aux deux mariages de David Copperfield, devant les deux mariages de Joseph Vance? et au dévouement timide et passionné de la petite Dorrit devant le muet amour d'Alice pour le peintre qui l'a recueillie? Comment ne pas voir transparaître, sous la figure du jeune Joseph, celle du jeune Pip, telle que nous l'ont révélée les *Grandes Espérances?* Et j'ai dit déjà que Dickens était loin d'avoir exercé l'influence la plus forte sur la formation littéraire de M. de Morgan.

La vérité est que les romans de celui-ci ne rachètent leurs nombreux défauts de composition et d'exécution ni par l'originalité des aventures qu'ils nous racontent, ni par leur portée psychologique ou morale, ni, tout compte fait, par aucun mérite qu'il me soit possible de définir bien précisément. Et cependant, avec tout cela, je défie qu'on les lise sans éprouver une impression de tendre douceur, de grâce vivante, et de jeune gaîté. Un charme s'en dégage que nous nous reprochons presque d'avoir à subir, mais qui nous saisit le cœur invinciblement, tout à fait comme celui qui ressort, dans les romans de Dickens, des combinaisons parfois les plus invraisemblables ou les plus banales; et certes je n'ai rien rencontré, parmi la foule des romans anglais que je viens de lire, qui m'ait procuré autant de bien-être, ou qui m'ait paru d'une qualité littéraire à la fois aussi précieuse et aussi personnelle, que ces deux romans mal composés, interminables, remplis d'aventures extravagantes, semés d'*à peu près* et de calembours.

C'est que M. de Morgan, sous la grande abondance de ses défauts naturels ou acquis, possède l'art mystérieux de prêter la vie à ses inventions. Ses personnages ont beau nous être connus d'avance, et les situations où il nous les montre; c'est assez qu'il s'empare de ces personnages et de ces situations pour les évoquer à nos yeux avec une réalité si directe et si proche, avec une telle chaleur de réalité, que force nous est aussitôt de les tenir pour vrais, ainsi que nous sentons qu'il les tient lui-même, et de partager le plaisir ou la tristesse qu'ils engendrent en lui. Peut-être, toutefois, le second de ses romans est-il d'une réali-

sation trop imparfaite, surtout dans sa dernière partie, pour que nous puissions en goûter librement la saveur poétique; mais le premier, *Joseph Vance*, nous est une source à peu près continue d'illusion et de ravissement romanesques : toutes les figures, jusqu'aux plus passagères, y ont un naturel, un relief, et la plupart une simple et charmante beauté intérieure, qui non seulement suffisent pour nous convaincre de leur existence, mais qui encore nous attachent à elles d'un lien profond de respect, de pitié, ou d'affection familière, tout comme nous restons attachés pour toujours à certains premiers rôles et à tous les comparses de l'éternelle « comédie humaine » de Dickens. Les jeunes femmes, en particulier, je ne saurais dire combien elles sont aimables, dans les deux romans de M. de Morgan, et combien différentes de l'héroïne habituelle des autres romanciers de sa race. Nul vestige, chez elles, d'indépendance morale, ni d'aspirations combatives, ni de cette déplaisante raideur que les confrères de M. de Morgan s'accordent à prendre pour du « caractère; » mais, en échange, quelle inépuisable richesse de cœur, chez ces belles jeunes femmes qui ne savent qu'aimer, et quelle lumière bienfaisante dans le sourire de leurs grands yeux bleus!

Incontestablement, l'homme qui a imaginé ces figures, Lossie Thorpe, et Janey Vance, et Alice Tout-Court et Marguerite Heath, l'homme qui a su créer des êtres de chair et de sang comme le père de Joseph Vance, le vieux docteur Thorpe, le peintre « raté » Charles Heath et son ami M. Jeff, un tel homme apporte au roman anglais un magnifique trésor de promesses et d'espoirs. La suite de son œuvre répondra-t-elle à ce commencement, et M. de Morgan aura-t-il la bonne chance de rendre à sa patrie un nouveau Dickens? C'est ce qu'il est, naturellement, impossible de prévoir. Mais j'ai la certitude que son avenir littéraire dépendra au moins autant de lui-même que du hasard des circonstances. Il dépendra du plus ou moins d'empressement que mettra le jeune écrivain à se rendre compte de la diversité qui existe, fatalement, entre son imagination, sa curiosité propres, et celles du public. Lorsque Dickens, autrefois, s'est aperçu que les lecteurs anglais avaient perdu le goût du vieux roman *picaresque*, tel qu'il l'avait lui-même glorieusement pratiqué, après l'avoir appris de ses maîtres Fielding et Smollett, bravement il a résolu de pratiquer le genre nouveau du roman d'intrigue ; et la complication de l'intrigue dans *l'Ami Commun* et

dans *Edwin Drood* ne l'a pas empêché de rester le puissant créateur de vie qu'il était. Puisse, pareillement, M. de Morgan consentir à se préoccuper des exigences du goût moderne, en fait de roman, et sacrifier à ce goût l'exubérance, jusqu'ici indomptée, de sa fantaisie ! C'est à ce prix seulement que son remarquable et délicat talent pourra porter ses fruits.

II

Lorsque, il y a quatre ou cinq mois, l'idée m'est venue d'étudier la situation présente du roman en Europe, j'ai écrit aux divers éditeurs anglais pour les prier de vouloir bien m'envoyer ceux de leurs romans nouveaux qui, à leur sentiment, possédaient une véritable valeur littéraire. Avec une obligeance dont il faut, d'abord, que je les remercie, ces messieurs ont encore dépassé mon désir : au lieu de choisir pour moi les meilleurs, parmi leurs romans de l'année, ils me les ont envoyés *tous*, me donnant ainsi à entendre que, pour leur cœur paternel, chacun de ces enfans était digne de ses frères. Si bien que je me suis vu en présence de plus de cent cinquante volumes, et dont les deux tiers, — je dois l'avouer, — étaient l'œuvre d'écrivains que je n'avais jamais eu l'occasion de lire jusqu'alors. Impossible de deviner la valeur de ces volumes d'après leur aspect extérieur : presque tous, au point de vue de la typographie, du papier, de la reliure, m'attiraient également par un mélange parfait d'élégance et de commodité. Impossible de deviner leur valeur d'après les opinions exprimées sur eux dans la presse, encore que beaucoup d'entre eux, dans des pages supplémentaires ou des feuilles encartées, reproduisissent quelques lignes de ces opinions : car celles-ci étaient invariablement des éloges, et presque toujours d'un enthousiasme trop vague pour avoir de quoi me renseigner sur le mérite particulier d'œuvres dont elles se bornaient à me garantir l'excellence. Il m'a donc fallu m'informer par moi-même de ce mérite, et, ne pouvant faire un choix, explorer tour à tour les cent cinquante romans. L'exploration a été longue : mais elle s'est trouvée, au total, infiniment plus facile que je ne l'aurais cru, et m'a laissé une impression d'ensemble tout à fait agréable.

D'une façon générale, le romancier anglais d'aujourd'hui con-

naît mieux son métier, et surtout l'aime mieux, que la moyenne de ses confrères dans les autres pays. C'est là une preuve frappante de la force et de l'heureux effet des traditions pieusement gardées. Depuis un siècle, et jusqu'à une date toute proche de nous, le roman anglais s'est astreint à certaines limites esthétiques, et toujours a continué de traiter certains sujets, comme aussi d'employer à leur traitement certaines règles à peu près immuables. Il y a eu, ainsi, le roman d'aventures maritimes et coloniales, le roman campagnard, le roman « sportif, » le roman mondain et plus ou moins satirique, le roman religieux du type « anti-papiste, » et ce roman « excentrique, » ou plutôt extravagant, qui, comme j'ai eu plusieurs fois déjà l'occasion de le noter ici, tire son intérêt de l'excès même de son invraisemblance. Chacun de ces genres s'est maintenu presque intact, quant au fond, sous les changemens des modes et du goût, au point que, par exemple, tel roman de la vie en mer, que je viens de lire la semaine passée, ne diffère que très peu d'un roman du capitaine Marryat qui a ravi et passionné la jeunesse de nos grands parens; et j'en pourrais dire tout autant des nouveaux romans campagnards, de ces idylles du Dorsetshire ou du Westmoreland qui, à la diversité près des costumes et des moyens de locomotion que l'on y voit décrits, rappellent de bien près l'œuvre des contemporains de Charlotte Brontë et de Mme Gaskell. Non pas que, au courant du siècle, tous les genres du roman aient eu cette fixité, ni que quelques-uns des vieux genres ne soient morts, et que quelques autres n'aient surgi à leur place. Mais, à côté de ces genres qui « évoluaient, » la plupart sont demeurés immobiles; d'où il résulte qu'un jeune auteur, de nos jours, lorsqu'il entreprend d'écrire une œuvre romanesque, peut tranquillement se conformer à un programme qui lui est familier, et avec l'espoir de trouver aussitôt, pour le lire, un groupe nombreux de personnes ne lui demandant que de suivre ce programme, qui leur est également familier et cher. Il peut écrire un roman campagnard, ou maritime, ou même mondain, sans avoir à imiter tel ou tel de ses prédécesseurs en particulier, et sans avoir cependant à se mettre en frais d'originalité. Les traditions du genre le soutiennent, dirigent et règlent son effort, lui permettent de développer à son aise le germe de talent dont il se sent pourvu. En un mot, c'est à ces précieuses traditions qu'il doit, — du moins je le suppose, — de débuter dans le roman avec plus d'assurance, à la

fois, et déjà d'expérience que son jeune confrère français ou italien. Et le fait est que, parmi les nombreux romans que j'ai lus, il m'a bien semblé que les médiocres étaient d'une médiocrité relativement plus « distinguée » que l'ordinaire des romans de chez nous. Je n'en ai trouvé aucun qui ne se laissât lire, et qui même n'offrît un mérite réel, soit pour l'invention de l'intrigue ou, plus souvent encore, pour l'observation des sites ou des mœurs. Après cela, peut-être les éditeurs ne m'ont-ils pas envoyé absolument *tous* leurs livres, et, faute de pouvoir appuyer leur choix sur d'autres critères, peut-être ont-ils voulu ne me donner à lire que ceux de leurs romans qu'ils savaient « lisibles ? »

Quoi qu'il en soit, je n'ai pas le souvenir de m'être ennuyé un instant, à la lecture de ces nombreux volumes; et l'aimable impression que j'en ai remportée tient certainement, en partie, aux qualités propres des jeunes romanciers anglais : mais sans doute elle tient aussi, pour beaucoup, à la diversité des sujets traités. Car on n'a pas assez dit quelle action bienfaisante a exercée, sur le développement du roman anglais, ce règne séculaire des « convenances » qui, naguère encore, scandalisait les « délicats » aux quatre coins du monde. En interdisant aux romanciers d'insister jamais sur l'élément « sensuel » de l'amour, ces « convenances » les forçaient à chercher ailleurs des sources d'intérêt romanesque, et à les chercher en dehors de la peinture même de l'amour le plus idéal : celle-ci exigeant un art trop habile et trop raffiné pour pouvoir être continuée, durant tout un roman, sans courir le risque de lasser l'auteur et son lecteur. Aussi la peinture de l'amour n'a-t-elle tenu qu'une place très restreinte dans le roman anglais du XIXe siècle; et c'est parce qu'ils ne pouvaient pas assigner à l'amour le premier rôle, dans leurs récits, que les romanciers ont pris l'habitude d'y admettre tout le reste des choses, chacun y introduisant les sujets qu'il avait le mieux observés, ou qui répondaient le mieux à sa curiosité personnelle. Il y a même eu des écoles de romanciers, et parmi les plus hardies et les plus « littéraires, » qui ont tout à fait exclu l'amour de leurs romans, sauf à le remplacer, — comme j'aurai bientôt à le noter plus en détail, — par des peintures ou des analyses autrement scabreuses que celles que leur défendait la « pruderie » de leur race. Mais dans tous les cas, avec ou sans une intrigue amoureuse, le roman anglais dispose aujourd'hui, grâce à la longue contrainte qu'il a eu à subir, d'un domaine infiniment

vaste, et divers, et fécond. Il n'a point la liberté d'allures du vieux roman allemand, dont je parlais l'autre jour, et sa forme extérieure, le cadre où il est tenu de se renfermer, ressemble au moule ordinaire de notre roman français; mais au lieu de n'y trouver que des histoires de fiançailles ou de concubinage, d'adultère ou de divorce, on y trouve autant et peut-être plus de manifestations de la réalité et du rêve que dans le roman d'outre-Rhin, politique et philosophie, ethnographie et visions mystiques, archéologie et prophétie, description minutieuse de la vie quotidienne et folle extravagance. Si j'avais à classer, suivant l'ordre des genres, les cent cinquante romans qui ont défilé devant moi, je suis effrayé du nombre des catégories qu'il me faudrait établir : mais on devine combien une telle diversité, dans la mesure même où elle rend difficile la tâche du critique, facilite et rend agréable celle du lecteur.

Ajouterai-je maintenant que le style, dans ces nouveaux romans anglais, m'a semblé très au-dessous de celui des romans d'autrefois? Pendant tout le cours du siècle passé, les Anglais, par un privilège merveilleux, qui était peut-être encore un effet de leur attachement aux traditions nationales, ont conservé une langue littéraire, à l'écart et au-dessus du jargon de la conversation et du bas journalisme. Les plus médiocres romans des contemporains de Dickens, sans prétendre aucunement à l'élégance du style, étaient écrits avec un souci instinctif de la justesse des mots et de la correction grammaticale. Aujourd'hui, c'est comme si les jeunes auteurs s'efforçaient, d'une part, à « relever » leur style en y multipliant les tournures et les expressions les plus affectées, et, d'autre part, apportaient à leur métier une singulière ignorance du génie et des coutumes de la langue anglaise classique : ce qui produit, sur un lecteur étranger, une sensation bizarre et assez déplaisante, bien éloignée de la sensation d'honnête et sûre clarté que lui donnaient les romans anglais des générations précédentes. Pareille aventure est arrivée naguère chez nous, où nous avons vu le langage courant des romanciers, sous la double influence du journal et des maîtres de « l'art pour l'art, » devenir, tout ensemble, infiniment plus incorrect qu'auparavant et plus prétentieux ; mais l'Angleterre, jusqu'à nos jours, avait heureusement échappé à cette contagion.

Aujourd'hui même, d'ailleurs, quelques-uns de ses jeunes

écrivains tâchent de leur mieux à y échapper. J'en ai rencontré plusieurs qui, ayant reçu sans doute une excellente éducation littéraire, ont réussi à se pourvoir d'un style personnel, et fort bien adapté à leur tour d'esprit. Et si aucun autre, certes, de ces nouveaux venus ne m'a paru offrir d'aussi belles promesses que M. de Morgan, il y en a plus d'une vingtaine dont le tempérament est assez original, ou le talent assez remarquable, pour mériter d'être mis en lumière. Mais avant d'aborder l'œuvre de ces débutans, il faut d'abord que je signale brièvement les derniers ouvrages de certains de leurs aînés, dont le nom est, dès maintenant, familier au lecteur français.

III

Les deux *burgraves* du roman anglais, M. Georges Meredith et M. Thomas Hardy, se sont depuis longtemps retirés du combat. Le bruit même qui retentissait, naguère encore, autour de leurs noms, semble s'être apaisé (1), et j'imagine que chaque année voit décroître le nombre de leurs lecteurs, qui, du reste, n'a jamais été bien grand, en comparaison de leur renommée. Et pourtant, — chose curieuse, mais nullement exceptionnelle, ni inexplicable, — leur influence littéraire devient de plus en plus forte, au lieu de s'affaiblir avec le déclin de leur popularité. Le public ne les lit plus, ni peut-être les jeunes écrivains : mais ceux-ci subissent leur action indirectement, par l'intermédiaire d'autres hommes qui l'ont subie avant eux. Ils croient s'inspirer de tel ou tel de leurs aînés immédiats, ou de leurs contemporains, tandis qu'en réalité leurs véritables inspirateurs se trouvent être l'auteur de *Jude l'Obscur* ou celui des *Aventures de Harry Richmond*. Ainsi, souvent, il suffit à un maître de former un seul élève pour donner ensuite naissance à toute une école. De M. Hardy, les romanciers apprennent, surtout, à « corser » et à « étoffer » l'intrigue de leurs romans provinciaux. Dans ces villages écossais ou gallois où leurs prédécesseurs plaçaient de naïves idylles, ils placent à présent des drames, avec des types d'humanité vigoureux et volontiers un

(1) Je viens cependant de recevoir un volume nouveau entièrement consacré à la glorification du génie de M. Meredith. Il est intitulé : *George Meredith, novelist, poet, reformer* (Methuen, 1907), et a été écrit par Mlle M. Sturge Henderson, avec la collaboration de M. Basile de Selincourt.

peu inquiétans, ou bien ils entremêlent l'étude d'un « cas de conscience » à la peinture des mœurs commerciales d'une petite ville. Et quant à M. Meredith, je ne serais pas surpris que, sans le vouloir, il eût beaucoup contribué à cette perturbation du langage littéraire que je déplorais tout à l'heure, en accoutumant les jeunes gens à tenir la subtilité pour une condition essentielle de toute profondeur et de toute beauté. D'une manière générale, l'un des traits les plus caractéristiques du roman anglais d'aujourd'hui est un certain manque de naturel, une tendance à craindre la simplicité jusque dans les sujets les plus simples : et il n'est pas impossible que la faute en revienne à ce Mallarmé du roman qu'a été, toute sa vie, M. Meredith.

Heureusement, l'influence de l'illustre vieillard ne s'est point bornée là, tout au moins sur ceux de ses successeurs qui ont pris la peine de pénétrer dans l'intimité de son œuvre. Ceux-là ont appris de lui à créer des situations et des figures assez complexes pour justifier la subtilité des moyens employés à leur expression. Et il y en a un, M. Maurice Hewlett, qui s'est imprégné si à fond de l'art de M. Meredith qu'il est parvenu, pour ainsi dire, à pratiquer cet art d'une façon plus « meredithienne » que son maître lui-même. Son dernier roman, *la Dame qui se baisse*, est, à ce point de vue, un vrai tour de force (1). Tous les procédés du vieux maître s'y retrouvent, mais condensés, « sublimés, » savamment appropriés à leur destination, et puis, en même temps, rajeunis et comme mis à notre portée, au point que la lecture de cette *Dame qui se baisse* pourrait servir d'initiation à l'étude de la *Carrière de Beauchamp* et de *Sandra Belloni*. Avec une habileté merveilleuse, M. Hewlett, tout en s'amusant à composer une *variation* sur des thèmes de M. Meredith, a extrait du talent confus et désordonné de celui-ci toute sorte d'élémens ingénieux, piquans, et de la singularité la plus amusante. Non pas que les quelques bons romans de M. Meredith ne contiennent, par delà ce que leur a emprunté M. Hewlett, des qualités « inempruntables » de fantaisie psychologique et de fiévreuse passion cérébrale ; mais, d'autre part, combien nous apparaissent plus accessibles, sous l'adaptation de son jeune élève, l'élégance contournée de son style, le scintillement bariolé de ses images, et cette allure perpétuelle de diseur de

(1) *The Stooping Lady*, par Maurice Hewlett, 1 vol. Londres, Macmillan, 1907.

concetti qui rattache le vénérable doyen des romanciers anglais à Barbey d'Aurévilly autant et peut-être plus qu'à Stéphane Mallarmé!

Pour accentuer son tour de force, M. Hewlett a donné à ce récit, infiniment raffiné, un sujet simple, banal, et assez répugnant. La petite-fille de l'une des dames les plus fières de l'aristocratie anglaise, — en 1809, sous le règne de George III, — s'éprend d'un jeune garçon boucher, qu'elle a vu assénant un coup de poing, dans la rue, à son oncle, lord Morfa. Ou plutôt ce n'est pas de ce garçon boucher qu'elle s'éprend, — bien qu'elle lui ait trouvé, tout de suite, un air magnifique, — mais d'un amant mystérieux qui, chaque matin, durant des mois, lui fait parvenir un bouquet de violettes blanches. Un beau jour, la noble jeune fille s'aperçoit qu'elle aime, irrésistiblement, l'inconnu qui lui envoie ces fleurs: sur quoi David Vernour, le boucher, se fait connaître, et elle se donne à lui corps et âme, et annonce à sa grand'-mère qu'elle va l'épouser; et lorsque le galant et héroïque boucher est exposé au pilori, pour avoir pris part à une émeute socialiste, la petite-fille de lady Morfa, courtisée par le prince de Galles, sollicitée en mariage par tous les ducs et marquis des trois royaumes, va s'installer au pied du pilori, afin de partager le déshonneur de son fiancé. Telle est, exactement, toute l'histoire que nous raconte M. Hewlett, avec sa banalité romantique, sa grossièreté, et son invraisemblance: et c'est à cette histoire qu'il a su prêter un charme extraordinaire d'élégance à la fois mondaine et poétique, par l'insinuante souplesse de sa narration, l'éclat chatoyant de ses peintures, et l'agencement délicat, sans cesse nuancé et varié, de sa phrase. Dépouillé de son ornementation extérieure, son roman apparaîtrait d'une pauvreté pitoyable: car les défauts de l'intrigue n'y sont pas même compensés par une analyse vivante des caractères, ni par la reconstitution pittoresque d'une époque ou d'un milieu social; mais l'auteur, avec une maîtrise incroyable de prestidigitation, nous suggère l'illusion de trouver dans son livre tout cela, qui y manque.

IV

Beaucoup plus jeune que M. Meredith et que M. Hardy, M. Rudyard Kipling est cependant, lui aussi, un *vétéran* du roman anglais, et dont l'œuvre semble bien être désormais

accomplie. Après plusieurs années d'une production admirablement abondante et vivace, c'est comme si le ressort de son imagination s'était, brusquement et irrémédiablement, détendu. Déjà le dernier grand roman qu'il a publié, *Kim*, — peut-être se souvient-on que je l'ai signalé ici (1), il y a quelques années? — dénotait une certaine fatigue de l'invention créatrice, incomplètement dissimulée sous l'immense effort des peintures exotiques et des artifices du style. Mais cette lassitude s'est révélée bien plus encore dans une façon de recueil de contes pour les enfans, qui est le seul ouvrage un peu considérable produit par M. Kipling depuis l'insuccès relatif de son *Kim*. Le recueil s'appelle *Puck du Mont Pook* (2). D'une montagne ainsi nommée, deux enfans voient sortir un petit gnome qui leur révèle qu'il est le Puck du *Songe d'une nuit d'été*, et qui, tour à tour, ressuscite devant eux des scènes de la légende ou de l'ancienne histoire nationales, depuis l'aventure célèbre du *Forgeron Wieland* jusqu'aux démêlés du roi Jean avec les Juifs du royaume. Toutes ces scènes, on l'entend bien, ont pour objet d'éveiller chez les jeunes compagnons de Puck les sentimens « impérialistes » chers à M. Kipling, et notamment de leur inspirer le respect de la force, l'amour du combat, l'orgueil du noble sang qui coule dans leurs veines. Et il va sans dire aussi que, à chaque page, l'enseignement moral s'accompagne d'ingénieuses trouvailles de mots ou d'images, nous rappelant ces étonnantes qualités de richesse et d'originalité verbales qui, jadis, ont le plus activement contribué à la gloire soudaine de l'auteur du *Livre de la Jungle* et des *Contes des Montagnes*. Hélas! ni la drôlerie piquante de maints tours de phrase, ni la portée patriotique des évocations de Puck, n'ont suffi, cette fois, à divertir le public anglais! Les enfans se sont trouvés d'accord avec leurs parens pour bâiller au récit des exploits du fabuleux forgeron; et il n'y a pas jusqu'aux prouesses des *Chevaliers de la Joyeuse Aventure* qui n'aient échoué à les dérider. Le fait est qu'un froid glacial se dégage de ce *Puck du Mont Pook*, et sans que l'on puisse expliquer bien au juste ce qui le produit, tandis que le même ton de narration, et des procédés d'*humour* tout semblables, avaient ravi les lecteurs des premiers recueils de M. Kipling. Se serait-on trompé sur l'auteur de ces

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1901.

(2) *Puck of Pook's Hill*, par Rudyard Kipling, 1 vol. illustré, Londres, Macmillan, 1906.

recueils, comme l'affirment couramment, aujourd'hui, les critiques de la génération nouvelle? ou bien est-ce lui-même qui s'est trompé, en se figurant que la verve de ses formules, unie à l'exaltation effrénée de la vanité et de l'ambition natives de sa race, pourrait indéfiniment lui tenir lieu de cette chaleur de sympathie que tous les grands romanciers ont mise à concevoir les hommes et les choses qu'ils nous présentaient? Et consentira-t-il enfin à reconnaître, après l'échec trop certain de son dernier livre, que toutes les ressources de l'esprit sont insuffisantes pour rendre durable la vie d'une œuvre d'art, si l'on n'y ajoute pas le libre don, le don gratuit et complet, de son cœur?

Ce don précieux, jamais M. George Wells ne l'a refusé aux aventures même les plus étranges que nous avons vues jaillir de son fécond et charmant génie. Qu'il nous racontât l'effroyable invasion de l'Angleterre par les habitans de la planète Mars, ou simplement les médiocres amours d'un maître d'études et d'une sténo-dactylographe dans la banlieue de Londres, nous avons toujours senti que les histoires qu'il inventait l'intéressaient, lui-même, profondément : et ainsi il n'y a point d'invraisemblance qu'il n'ait réussi à nous faire admettre. Son œuvre, quand on la jugera d'ensemble, dans quelques années, surprendra par la richesse de vie qu'il y a déposée: sous la singularité plus ou moins « scientifique » des sujets de ses romans, on découvrira un groupe nombreux de figures caractéristiques, chacune ayant sa physionomie propre, chacune observée et reconstituée avec un art excellent de conteur-psychologue. Malheureusement, un accident est arrivé à M. Wells, depuis quelques années, qui risque de nuire à la qualité littéraire de sa production présente et future. Dans son dernier roman, il imagine qu'une comète, en touchant la terre, a transformé celle-ci au point d'en faire un véritable paradis; et sans cesse le héros du roman, dans les « mémoires » qu'il est censé rédiger à notre intention, divise l'histoire du monde en deux époques : « avant » et « après » la Comète. Or, de la même façon, on serait tenté de diviser en deux époques l'œuvre romanesque de M. Wells : « avant » et « après » la conversion de l'auteur au socialisme.

M. Wells était né pour saisir et nous traduire, par le moyen d'une ironie des plus originales, l'incurable faiblesse de notre

raison, l'inanité des soi-disant « conquêtes » de notre science, et le fond d'animalité que cache le développement, tout extérieur, de notre civilisation. On n'a pas oublié avec quel admirable mélange d'observation positive et d'invention fantastique son *Ile du docteur Moreau*, sa *Guerre des Mondes*, sa *Machine à explorer le temps*, son *Place aux Géans !* en nous montrant la petitesse misérable et la foncière ignominie de notre condition, variaient l'exposition d'une doctrine philosophique qu'on aurait dite sortie tout droit de Montaigne ou des *Pensées* de Pascal. Et c'était d'une doctrine analogue que s'inspirait encore M. Wells lorsque, dans d'autres romans, il nous décrivait le triomphe de la sottise et de l'injustice dans la société à venir, l'utilisation de la science pour l'écrasement du pauvre par le riche, la substitution imminente, à toute beauté corporelle et morale, d'un « intellectualisme » égoïste et méchant. Jusque dans son roman d'analyse sentimentale, *L'Amour et M. Lewisham*, il ne pouvait s'empêcher encore d'opposer aux vaines agitations de la pensée la bienfaisante et exquise douceur d'un naïf amour (1). Comme d'autres sont faits pour exalter leur siècle, M. Wells, par nature, était évidemment fait pour le déprécier ; ou plutôt, il était fait pour déprécier cet orgueil humain que tous les temps ont connu, mais qui jamais ne s'est affirmé aussi bruyamment que sous le règne présent de l'automobile et du phonographe.

C'est contre cet orgueil qu'avait lutté Dickens ; et le fait est que tout semblait promettre à M. Wells, dans la littérature anglaise, un rôle comparable à celui de l'auteur des *Contes de Noël :* le rôle d'un romancier véritablement « national, » jouissant à la fois de l'estime des lettrés et de la tendre affection du peuple. Mais Dickens, ainsi que je le notais tout à l'heure, s'était s'appuyé sur une croyance religieuse ; et cette bonne fortune manquait à M. Wells, trop nourri des hypothèses des Huxley et des Hæckel pour pouvoir se soumettre à la foi chrétienne, tandis que, d'un autre côté, il avait trop de sens pour suivre ces savans, par delà leurs négations, dans les dogmes de l'idolâtrie « scientifique » qu'ils prétendaient créer. Si bien que, ayant au fond de l'âme le besoin d'un dogme, il fut conduit par les circonstances à le chercher dans les utopies socialistes, qui, du moins, répondaient aux aspirations géné-

(1) Ai-je besoin de rappeler que tous ces romans de M. Wells, excellemment traduits par M. Davray, ont paru à la librairie du *Mercure de France*?

reuses de son cœur. Après nous avoir décrit naguère, et à plusieurs reprises, le cauchemar d'une organisation sociale supprimant du monde toute liberté et toute beauté, sous prétexte de nivellement collectiviste, il se mit à rêver lui-même un tel nivellement, et nous exposa d'abord son rêve nouveau dans des ouvrages de pure théorie, tout semés de vues ingénieuses et d'amusans paradoxes. Après quoi, fatalement ressaisi par son génie de conteur, il voulut recommencer la série de ses romans, pour l'employer désormais à la propagation et à la défense de l'idée socialiste; et alors s'ouvrit, dans son œuvre, une seconde période, de même qu'il nous prédit qu'une deuxième ère naîtra, pour notre globe, de l'heureuse rencontre de celui-ci avec une comète.

Mais je ne crois pas que personne, même parmi ses admirateurs les plus assidus, puisse juger heureuse cette deuxième ère de sa vie de romancier. Car non seulement l'ardeur de ses convictions l'empêche de s'intéresser autant qu'il devrait aux inventions romanesques qui servent de cadre et de support à sa thèse; non seulement le sociologue, à présent, reparaît toujours sous le romancier : nous sentons, en outre, que l'idéal socialiste et « moderniste » qu'il nous prêche lui tient beaucoup plus à la tête qu'au cœur, et qu'à chaque instant il est obligé de faire un effort sur soi-même pour se pénétrer du sérieux et de la vérité de ses affirmations. Son dernier roman, en particulier, *Aux jours de la comète* (1), causera une déception pénible à tous ceux qu'auront enchantés, jadis, sa *Guerre des Mondes* et son délicieux récit des amours de M. Lewisham.

Ils y trouveront bien une intrigue amoureuse, les aventures d'un jeune commis qui, apprenant la fuite de sa fiancée avec un riche « milord, » se lance à la poursuite du ravisseur, le rejoint, et déjà lève la main pour le tuer, lorsque le choc soudain de la comète, en même temps qu'il transforme la terre en un paradis, le transforme en un parfait communiste, tout prêt à céder sa bien-aimée à son ex-rival, devenu son frère. Et, autour de cette intrigue, M. Wells nous offre encore nombre d'épisodes, destinés à mettre en relief l'énorme différence des mœurs, des sentimens, et de toute la vie humaine, *avant* et *après* l'opportune comète : nous faisant assister, par exemple,

(1) *At the Days of the Comet*, par G. Wells, un vol. Londres, Macmillan, 1907.

durant la période « pré-cométale, » à une grève, à une discussion théologique suivie d'un vol, voire au début d'une guerre anglo-allemande, et nous montrant ensuite, durant l'autre période, une extraordinaire réunion des ministres anglais, où ces messieurs, — brusquement convertis au socialisme, grâce à la comète, — profitent de la présence accidentelle du jeune commis pour lui avouer leurs ambitions, leurs crimes, la folie scandaleuse de leur politique. Les faits ne manquent pas, à coup sûr, dans le récit nouveau ; mais l'auteur les raconte si précipitamment, avec un tel air de n'y attacher aucune importance, que nous les apercevons comme dans un brouillard, sans parvenir jamais à en être émus, ni à y prendre plaisir. Jusqu'au moment où se produit l'intervention de la comète, annoncée à tout propos dès le seuil du livre, nous attendons cette intervention et nous impatientons d'être tenus en suspens ; et lorsque enfin elle se produit, nous sommes étonnés de la pauvreté de ceux de ses résultats qui nous sont révélés. Le héros, s'éveillant d'un évanouissement provoqué par le choc, constate que toutes choses, autour de lui, sont maintenant plus belles et semblent plus vivantes ; puis il cause, fraternellement, avec un inconnu qu'il voit couché près de lui, et qui se trouve être le président du Conseil des ministres ; sur quoi viennent la séance ministérielle que j'ai dite, la réconciliation avec le ravisseur, la mort d'une vieille dame, et, pour finir, un tableau sommaire des améliorations introduites dans la vie publique et privée de l'humanité de demain. Et c'est sur ce tableau que se fonde M. Wells pour nous affirmer que, le jour où sera réalisé son idéal socialiste, les hommes ne connaîtront plus nul besoin de religion, nulle curiosité métaphysique, et goûteront une joie proprement céleste! Sans compter qu'il néglige tout à fait de nous apprendre par quel moyen nous pourrons hâter la rencontre de notre globe avec cette comète, qui, dans son roman, nous apparaît comme l'unique et nécessaire condition de l'avènement parmi nous de son socialisme !

J'ai signalé ici, il y a deux ou trois ans, l'incroyable succès d'un roman de Mme Thurston, *John Chilcote, membre du Parlement* (1), où un député morphinomane se faisait remplacer, non

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1904.

seulement à la Chambre des communes, mais jusque dans sa maison et auprès de sa femme, par un inconnu qui lui ressemblait, littéralement, trait pour trait. Puis l'inconnu, un jour, révélait à la jeune femme qu'il n'était pas son mari. Mme Chilcote s'accommodait à merveille de la substitution, et, à la mort du véritable mari, continuait sa vie conjugale avec le remplaçant, sans que sa conscience ni celle du faux Chilcote éprouvât le moindre scrupule d'un tel procédé. Cette histoire extravagante avait ravi toute l'Angleterre : mais il a suffi à Mme Thurston de vouloir la recommencer pour ouvrir les yeux de ses compatriotes sur l'extrême pauvreté de sa fantaisie, et sur les lacunes de son expérience professionnelle. Son dernier roman, *Les Mystiques* (1), a passé presque inaperçu, malgré les charmantes images dont il était illustré. Elle y racontait l'aventure d'un jeune homme qui, à Londres, dans un groupe d'illuminés, réussissait à s'imposer comme le Saint-Esprit, l'incarnation vivante du Paraclet attendu jadis par Joachim de Flore. Une riche et belle jeune femme s'éprenait de lui, puis, ayant découvert sa tromperie, et la voyant découverte par la communauté, était trop heureuse de pouvoir lui livrer sa fortune en même temps que son cœur. Tout cela débité avec cet extraordinaire dédain de la vraisemblance qui, naguère, n'avait nullement choqué les lecteurs de *John Chilcote;* mais je crains bien que le prochain roman de Mme Thurston n'ait plus l'occasion de choquer aucun lecteur, si l'auteur ne se décide pas à y introduire des figures à la fois plus vraies et moins répugnantes que celles de l'imposteur des *Mystiques* et de sa maîtresse.

M. Hall Caine, dont l'*Enfant prodigue* (2) avait rivalisé en popularité avec *John Chilcote*, n'a fait paraître, depuis lors, qu'un roman anti-alcoolique, qu'il a extrait d'un mélodrame joué précédemment. Mais ni le roman ni le drame ne relèvent, en vérité, de la littérature; et rien ne subsiste plus, chez M. Hall Caine, du jeune poète formé jadis dans l'intimité des maîtres de l'école préraphaélite. Combien plus intéressant et plus touchant est le cas de M. Conan Doyle! Cet homme d'une gloire aujourd'hui universelle était, il y a une quinzaine d'années, un savant médecin, doublé d'un lettré, et qui occupait ses loisirs à écrire des

(1) *The Mystics*, par Mme K. C. Thurston, un vol. illustré, Londres, Blackwood, 1907.

(2) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1904.

romans. Il s'était adonné surtout au genre historique, et ses premiers livres, sans être d'une originalité bien marquée, se distinguaient par un très louable souci de probité, aussi bien au point de vue de la documentation érudite qu'à celui de la composition et du « métier » littéraire. Mais ni ses romans historiques, ni d'autres essais du jeune médecin n'étaient parvenus à le tirer de l'obscurité, lorsque, tout à coup, un médiocre petit roman imité de notre Gaboriau attira sur lui l'attention publique. Le héros du roman était un *détective* amateur, un Lecoq anglais, du nom de Sherlock Holmes. Aussitôt tous les éditeurs, tous les directeurs de revues, demandèrent à M. Conan Doyle des histoires de criminels devinés et pourchassés par l'ingénieux Sherlock Holmes; et M. Conan Doyle les satisfit de son mieux, tout en aspirant au jour où il pourrait se remettre à des travaux plus dignes de lui. Une ou deux fois, il alla même jusqu'à tuer son héros, afin de se forcer ainsi à n'en plus parler. Et toujours le public anglais, de son côté, lui signifiait qu'il ne voulait point l'entendre parler d'autre chose : de sorte que M. Doyle se voyait contraint de ressusciter Sherlock Holmes, et d'ajourner encore ses beaux rêves d'artiste. Une dernière fois, l'année passée, il a tenté d'échapper à l'étreinte du terrible policier amateur; et le grand roman historique qu'il a publié dénotait vraiment un effort littéraire des plus méritoires : mais le roman a ennuyé, l'effort, infiniment respectable, de l'auteur, est resté inutile, et voici M. Conan Doyle condamné, sans doute, à préparer tristement une nouvelle résurrection de son Sherlock Holmes !

J'aurais encore à rappeler bien d'autres noms, depuis celui de la vénérable et infatigable miss Rhoda Broughton jusqu'à celui de Mme Humphry Ward, qui naguère, dans sa *Fille de lady Rose*, a renouvelé sa manière avec le talent et l'agrément que l'on sait. Mais ni ces deux écrivains, ni aucun des autres *aînés* du roman anglais n'a rien produit, ces années passées, qui eût de quoi modifier notre opinion sur eux; et il faut maintenant que j'essaie de définir, à l'aide de quelques exemples précis, les tendances qui sont en train de se manifester dans la pensée, les sentimens, et les procédés littéraires, des mieux doués entre les romanciers de la génération d'aujourd'hui. Ce sera l'objet d'un article prochain.

T. DE WYZEWA.

EN ITALIE

POÉSIES

BAGUES FLORENTINES

Les bagues de fer que Florence
Avec amour cisèle encor,
Sont, quoique d'austère apparence,
Plus belles que des bagues d'or.

Dans l'antique cité du Dante,
Plus d'un artiste, dès le jour,
Fait rougir à la lampe ardente
De terribles bagues d'amour.

Dompteur du fer qui lui résiste,
Patiemment le ciseleur
Fait courir, dans le métal triste,
Des grâces de femme ou de fleur.

Il tord, de sa main souveraine,
Autour d'un rude anneau de fer,
Le corps fuyant d'une sirène
Onduleuse comme la mer ;

Il sertit dans la bouche ouverte
D'une Méduse, ou dans ses yeux,
La turquoise qui mourra verte,
Ou les rubis, — sang glorieux.

Et le fer dit : « Je fus le glaive,
Je fus la lance ou le poignard. »
— Quand le bon ouvrier l'achève,
« Moi, dit la bague, je suis l'Art. »

Florence, guelfe et gibeline,
A qui son passé reste cher,
Dit : « J'ai l'âme dure et câline :
Mes bagues d'amour sont de fer...

« Je me souviens des vieilles luttes
Et, fidèle au fer batailleur,
Dans mon lys aux fermes volutes
Je vois un fer de lance en fleur... »

O cité de la Renaissance,
Toi qui sur le monde enchanté
Répands avec magnificence
Les gloires qui font ta beauté,

Garde à jamais ta bague étrange,
Fer ouvré, chef-d'œuvre fini,
Qu'admira le vieux Michel-Ange,
Et qui te vient de Cellini.

UN TOMBEAU D'ENFANT DANS LES CATACOMBES

Les sépulcres des catacombes
Dans les murs froids sont rassemblés,
Pareils à des nids de colombes
D'où les oiseaux sont envolés !

Les anges, dans les ciels splendides,
Ignorent les tombeaux ouverts
Où les crânes, ces coques vides,
Gisent mêlés, moisis et verts;

Mais nous, nous qui souffrons, nos âmes,
S'informant toujours des tombeaux,
Éprouvent des pitiés de femmes
Pour les pauvres morts en lambeaux;

Et nous souhaitons que la forme
Où l'âme a rêvé dans des yeux,
Éternellement calme, dorme
Loin des vivans trop curieux.

Hélas! La science, accroupie
Sur le seuil du caveau sacré,
Arrache, d'une main impie,
L'hiéroglyphe déchiffré;

Et pas une tombe n'est sûre,
Et toutes sont des trous béans
Qui montrent, sous la moisissure,
Le néant même des néans...

Hier j'ai vu, plein de surprise,
Dans la souterraine cité,
Parmi tous ces tombeaux qu'on brise,
Un petit tombeau respecté.

Seul clos parmi toutes ces tombes
Dont on éparpilla les os,
Au cœur même des catacombes
Il garde seul tout son repos.

Dix-neuf cents fois la terre antique
Fleurit et se renouvela,
Depuis qu'au chant d'un saint cantique
L'enfant qui dort fut couché là.

Or, quand on vint sceller la dalle,
On fixa dans le ciment gris
De la jointure verticale
Deux jouets qu'il avait chéris...

Quels prêtres, ô mère chrétienne,
T'ont pu permettre sans remord,
Leur douleur approuvant la tienne,
D'amuser l'enfant dans la mort?

Elle exigea : Dieu laissa faire;
Et deux billes, tout simplement,
Se bombent en double hémisphère
Sur le biseau du froid ciment.

Et depuis les jours où, sous terre,
Les premiers saints cachaient l'autel,
La mort nous garde, en son mystère,
Ce signe d'amour immortel.

Durant dix-neuf siècles, les hommes
Se sont battus sur ces caveaux
Qu'ébranla le bruit des deux Romes
Du temps antique et des nouveaux ;

Sur la tombe où les frêles boules
Amusent l'ombre d'un enfant,
Suivi par de hideuses foules
Attila bondit triomphant;

Sur ce tombeau, pourtant fragile,
Le bloc de l'empire romain
Croula, sapé par l'Évangile,
Avec un fracas surhumain;

Le sol, déchiré de charrues,
A tremblé de tous les effrois,
Au-dessus de ces mornes rues
Où dormaient les sépulcres froids..

Rien n'a dérangé dans cette ombre
Ce tombeau qu'aujourd'hui défend,
Parmi des ruines sans nombre,
Un petit fantôme d'enfant.

Les savans, — respect insolite, —
Ont voulu qu'il restât muré
Parce que la dalle est petite
Et qu'un jouet leur est sacré!...

Ainsi, contre le sacrilège
De nos scepticismes présens,
Un hochet d'enfant te protège,
Sépulcre de dix-neuf cents ans!

SUR L'AUTEL D'ISIS

« ... Ainsi la cigale innocente
Sur un arbuste assise et se console et chante.
André Chénier.

En habit vert, de souple étoffe,
Un petit lézard est assis,
D'un air bonhomme et philosophe,
Sur le seuil du temple d'Isis.

— « Ta rêverie est bien profonde? »
— « Je songe, dit-il gravement,
Que pas un lézard, dans le monde,
N'occupe un meilleur logement.

« Ici, bienheureux que nous sommes,
Rien ne trouble notre sommeil,
Car Pompéi n'est point aux hommes :
Elle est à mon roi, le Soleil.

« O passant, dans toute autre ville,
Les palais ont gardé leur toit,
Et les enfans, engeance vile,
Sont encor moins discrets que toi;

« Dans toutes, palais à colonnes,
Jardins, maisons de volupté,
Appartiennent à des personnes
Qui cherchent de l'ombre, en été!

« Dans toutes, nous mettrait en fuite
Un fracas d'hommes et de chars;
Pas une autre n'est mieux détruite
Pour être agréable aux lézards.

« Ici le soleil nous enivre;
Tous nos jours, nous les employons,
En ne rien faisant, à bien vivre:
A boire la joie en rayons.

« Regarde: pas l'ombre d'un arbre;
Et là, sous les rougeurs du soir,
L'autel d'Isis, trône de marbre
Où, comme un dieu, j'aime m'asseoir.

« Mais va-t'en, car l'ombre me gagne;
C'est l'heure où je gravis l'autel
D'où l'on voit, haut sur la campagne,
Briller le Vésuve immortel;

« De cette place, — que j'honore
En mémoire des feux sacrés, —
Je vois grandir, comme une aurore,
Sa splendeur dans les ciels pourprés;

« Son âme est un soleil sous terre,
Et j'aime, loin des faux plaisirs,
A vénérer, dans le mystère,
Ce dieu, — qui m'a fait mes loisirs. »

LA CHANSON DU PAUSILIPPE

Demi-vêtu d'immondes hardes,
Le mendiant napolitain
Avec des chansons nasillardes
Vous harcèle soir et matin.

Partout sur votre promenade
Apparaît un chanteur maudit,
Dont l'aubade ou la sérénade
Ne connaît minuit ni midi.

Au Vésuve, au bord du cratère,
Il vous guette, il rôde, il est là,
Qui braille, devant le mystère :
« Funiculi-funicula. »

Il entonne Sainte-Lucie,
Rarement des airs plus nouveaux,
La nuit sous votre jalousie,
Le jour au nez de vos chevaux.

Martyr de refrains effroyables,
Vous finissez, rageur et las,
Par envoyer à tous les diables
Ces gens qui d'ailleurs n'y vont pas...

Or, hier, une enfant mignonne,
Fille de ces chantres d'enfer,
Très grave petite personne,
Vint près de nous chanter un air.

Ses parens, là-bas, sur la route,
L'encourageaient avec des cris,
Et la mignonnette, — on s'en doute, —
Répétait leurs airs favoris.

Mais la beauté de son enfance
Rendait divin le chant banal,
Et nous l'écoutions sans défense,
Car des tout petits rien n'est mal.

Un cœur de rose encore close
Est moins doux, moins charmant, moins pur,
Et la rose est d'un moins beau rose
Que sa nuque aux ombres d'azur.

La source sous bois, dans la mousse,
Où seule a bu la mouche à miel,
Même à la pensée est moins douce
Que son œil tout baigné de ciel.

Certe, elle chantait sans principe!
Charmés, nous l'écoutions pourtant...
Sur les pentes du Pausilippe,
Elle nous suivait en chantant.

Le bec ouvert, à voix menue,
Tel un oiselet dans le nid,
La jolie enfant demi-nue
Pépiait l'air jamais fini.

Bouche ronde, rire à la joue,
Tendant la main sans y songer,
Elle suivait, comme l'on joue,
A grands petits pas — l'étranger.

Sa main semblait ne rien attendre;
Elle la mettait sous nos yeux
Pour obéir — non pas pour prendre...
C'est tout. C'était délicieux.

Ce qu'elle disait, je l'ignore,
Mais, nous arrêtant en chemin,
Nous lui criâmes : « Chante encore!
« Tends-nous mieux ta petite main! »

Et quand l'adorable merveille
Toujours en chantant s'éloigna,
J'eus une vision pareille
Aux tiennes, della Robbia :

Droit et pur comme un lys de neige,
Sur l'émail bleu des horizons,
Un ange tenait le solfège
Où l'enfance épelait des sons.

JEAN AICARD.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Chacun sa vie*, comédie en trois actes, par MM. Gustave Guiches et P.-B. Gheusi. — Comédie-Française : *L'Amour veille*, comédie en quatre actes, par MM. Robert de Flers et A. de Caillavet. — Gymnase : *L'Éventail*, comédie en quatre actes, par MM. Robert de Flers et A. de Caillavet. — Vaudeville : *Patachon*, comédie en quatre actes, par MM. Maurice Hennequin et F. Duquesnel. — Odéon : *Son père*, comédie en quatre actes, par MM. Albert Guinon et Bouchinet. — Renaissance : *Samson*, pièce en quatre actes, par M. Henry Bernstein.

L'année s'annonce à merveille pour les théâtres. Succès partout ! Les deux nouveaux spectacles, qui alternent sur l'affiche de la Comédie-Française, ravissent alternativement le public. On applaudit, au Vaudeville, *Patachon* pour sa bonne humeur, au Gymnase, l'*Éventail* pour son charme de fragilité, à la Renaissance *Samson* pour ses muscles. L'Odéon lui-même revoit de beaux soirs ! Cela rend extrêmement facile la tâche du critique. Il assiste à l'universelle allégresse ; il en prend sa part ; et si, par habitude, il indique ici ou là quelques réserves, il peut le faire tout à l'aise et sans remords : la force du courant va emporter les morceaux de sa férule, comme autant de brindilles.

Il y aura encore de beaux jours pour la comédie bourgeoise, et pour le cycle jamais fermé des pièces sur le mariage et le divorce. L'attention avec laquelle on écoute *Chacun sa vie* en est la preuve. La pièce est d'ailleurs singulièrement intéressante, et peut-être pour le moraliste plus encore que pour l'amateur de théâtre. Elle est des plus instructives pour qui veut suivre l'actuelle évolution de « l'idée de mariage. » L'originalité n'en apparaît pas tout d'abord, parce que les personnages en sont des types fort connus. François Desclos est le

rude travailleur devenu grand industriel ; il aurait besoin de trouver dans sa femme une compagne, une amie, une associée. Or, il a épousé, pour sa beauté, une femme frivole, Henriette, qui brûle de le tromper avec un brillant gentilhomme, Jacques d'Arvant. Ce qu'il lui aurait fallu à ce brave homme de François, c'est une brave petite femme, comme cette Pauline Clermain qu'il emploie dans ses bureaux et dont chaque jour il admire davantage le sérieux, la douceur, le charme honnête et grave. Le bonheur était là, et telle est la découverte que François Desclos est en train de faire. Elle n'a rien d'extraordinaire, ni de rare, cette découverte : c'est celle que fait tout mari, le jour où il n'aime plus sa femme. Ce jour-là, il est assuré de trouver tout près de lui celle qu'il aurait dû épouser ; c'est même parce qu'il vient de trouver cette compagne selon son cœur, que la présence de sa compagne suivant la loi lui est devenue insupportable. Mais pour être heureux faut-il jamais croire que le moment soit passé ?

L'individu à la poursuite du bonheur et qui voulait refaire sa vie, apercevait jadis devant lui l'obstacle de la loi. Uni pour toujours à une femme qu'il n'aimait plus, il en était réduit à faire de l'autre sa maîtresse. Cela présentait toute sorte d'inconvéniens, outre celui de chagriner la morale. Le rétablissement du divorce fut, dans le sens que nous indiquons, un progrès appréciable. Mais quoi ! Libéré de la contrainte des lois, on se retrouve en présence de celle des préjugés. Jacques d'Arvant exprime une vérité d'observation, quand il dit : « Vous ne savez pas l'horreur que dans mon monde on a pour le divorce. Les maisons se fermeraient d'elles-mêmes. Il faudrait fréquenter des milieux inférieurs. Déclassés ou déchus, il n'y a pas d'autre choix. » C'est cette prévention antique qu'il s'agit de dissiper, et c'est à quoi tend *Chacun sa vie.*

Car un préjugé doit céder devant l'accomplissement d'un devoir. L'homme qui fait ce qu'il doit n'a rien à craindre de l'opinion : tôt ou tard, il en brise les résistances les plus opiniâtres. Donc le divorce, qui jusqu'ici nous avait été présenté comme une « faculté » dont on pouvait user dans certains cas extrêmes, va être cette fois posé comme une « obligation. » Après le divorce par consentement mutuel, et le divorce par consentement d'un seul, voici le divorce *par devoir*. Il *faut* que Mme Desclos divorce. Il *faut* que Jacques d'Arvant épouse la femme divorcée de M. Desclos. Et celui qui en ordonne ainsi est M. Desclos lui-même. Ne croyez pas d'ailleurs que ce soit par esprit de vengeance et qu'il impose le mariage aux coupables comme un châtiment. D'abord, la faute n'a pas été consommée. Ensuite, M. Desclos n'est pas

un méchant homme; du grand amour qu'il a eu jadis pour sa femme il conserve une sorte de sentiment attendri. Mais quoi! Jacques d'Arvant, qui s'était naguère épris de Pauline, ne l'aime plus, François Desclos, qui jadis avait adoré Henriette, s'est aperçu de son erreur : il n'est que de changer de dames, comme au quadrille. Un mari prêchant à son rival cette forme encore inédite du devoir, et lui conseillant de la meilleure foi du monde : « Épousez ma femme! » voilà la nouveauté de la pièce. Pour que le dénouement ne tournât pas au comique, il a fallu toute la sincérité des auteurs, et aussi l'obscurcissement qui se fait dans nos consciences.

Et il a fallu la maîtrise d'un artiste incomparable : M. de Féraudy. Cette dernière création est une de celles qui lui font le plus d'honneur. On ne peut mettre dans un rôle plus de verve, de bonhomie, de simplicité, et en même temps plus d'émotion contenue et pourtant communicative. Une pièce où M. de Féraudy est constamment en scène est assurée de réussir. M. Duflos a trouvé dans le personnage de Jacques d'Arvant un rôle tout à fait dans ses moyens. Mlle Sorel par son élégance, et Mlle Piérat par son charme, contribuent à l'agrément de l'ensemble.

Le public ne cessera d'estimer les pièces qui le font réfléchir ; et il ne cessera de préférer les autres. Il va au théâtre pour se divertir : il ne s'en cache pas et n'y cherche pas malice. Il sait gré aux auteurs qui, pour loi souveraine, ont le souci de lui plaire, qui peut-être ont patiemment étudié ses goûts, ou peut-être en ont été avertis par un secret instinct, et qui lui apportent exactement ce qu'il souhaitait. Il a toujours fait ainsi et on aurait bien tort de chercher là prétexte à partir en guerre contre notre frivolité. A distance, nous ne nous en rendons pas compte, et nous sommes dupes d'une illusion créée par la littérature. L'histoire littéraire ne conserve que quelques titres de pièces; et, parmi ces pièces, il en est qui n'ont jamais eu de succès; il en est qui ne se sont imposées que lentement. Mais où sont tant de comédies qui ont plu tout de suite et auxquelles les contemporains ont fait fête? C'est grâce à elles pourtant, à leur fortune immédiate, à leur carrière brillante et fructueuse, que les théâtres vivent. Le plus grand nombre des spectateurs veut trouver au théâtre un plaisir sans peine. L'un des genres qui répondent le mieux à cet objet est celui de la comédie aimable, sans prétentions, et qu'on appelle précisément la « comédie de genre. » Elle avait, en ces dernières années, accusé un peu d'incertitude et de flottement. Elle hésitait entre diverses

directions. Elle a trouvé sa voie et s'y lance allégrement. Le succès de presque toutes les pièces récentes est un succès pour elle. Nous assistons à une triomphante rentrée en scène de la comédie de genre. MM. de Flers et de Caillavet se sont tout de suite placés au premier rang de ses plus habiles fournisseurs.

On n'attend pas que j'analyse *l'Amour veille*. Ces pièces légères perdent à être analysées le meilleur de leur attrait. D'ailleurs, tous les journaux en ont abondamment rendu compte; et c'est ce qu'on gagne à parler des pièces après tout le monde : on n'a qu'à faire appel aux souvenirs du lecteur. Donc, chacun sait qu'une jeune fille très moderne, Jacqueline, s'est jetée à la tête d'un bellâtre, André de Juvigny. Celui-ci, à peine marié, retourne chez une ancienne maîtresse, Lucienne de Morfontaine. Dépit de Jacqueline. Elle connaît son théâtre contemporain ; elle a lu, — peut-être même du temps qu'elle était jeune fille, — *Francillon* et *Amoureuse*. Une femme a toujours une vengeance toute prête, et un amoureux avec qui perpétrer cette vengeance. Pour Jacqueline, ce complice, tout indiqué, ne peut être qu'Ernest Vernet, jadis candidat à sa main, et qui n'a pas cessé d'être épris d'elle. Donc Jacqueline se rend chez Ernest avec les intentions les plus coupables. Mais cet Ernest est gauche, il est timide, il est ridicule, et Jacqueline aime son mari ! L'amour « veille; » il préserve d'une chute la jeune femme ; et le ménage sort de cette crise plus uni que jamais. Heureuses brouilles, sans lesquelles on ne connaîtrait pas le délice des raccommodemens !

Essayons plutôt de déterminer les caractères de la comédie de genre à la date de 1907 : nous les trouverons réunis dans *l'Amour veille*, comme dans un spécimen accompli. Le premier en est la gaieté. Tout dans cette comédie est agencé en vue de nous rappeler sans cesse que nous sommes ici pour nous amuser. Les auteurs ont eu recours à des moyens d'un emploi sûr et d'un usage garanti. Le spectacle de la timidité nous met en joie; personne ne saurait dire pourquoi; mais les causes du rire sont mystérieuses. Labiche a intitulé un de ses chefs-d'œuvre : *les Deux timides*. Le timide de MM. de Flers et de Caillavet en vaut deux. De même, le savant, ou l'homme d'étude, à la scène, est toujours ridicule. Souvenez-vous du *Monde où l'on s'ennuie!* Encore y a-t-il lieu d'établir une distinction. Un vieux savant peut nous plaire, à condition qu'il incline à la gaudriole et se repente de n'avoir pas connu la joie de vivre. Mais un jeune savant est deux fois un sot. Et c'est bien pourquoi le jeune Ernest Vernet ni n'entre, ni ne sort, ni ne parle, ni ne se tait, ni surtout

ne s'émancipe et ne fait le galant, sans provoquer dans la salle un rire inextinguible. MM. de Flers et de Caillavet n'ont pas craint même d'accentuer la note. Je ne jurerais pas que le rôle du bon curé soit toujours tenu dans une note très délicate, et que, par exemple, la scène du vaporisateur soit d'un goût irréprochable.

La gaieté doit être tempérée par le sentiment. On ne peut pas rire tout le temps : à la longue, cela fatigue et énerve ; quelques larmes, pointant à peine au bord des cils, amènent une détente. Voyez cette petite Jacqueline si vive, si en dehors : elle a vraiment du chagrin. Elle en a d'abord d'être trompée par son mari. Car les jeunes filles d'aujourd'hui ont beau être très renseignées, très revenues de nos illusions, très persuadées par avance de l'infidélité professionnelle de tous les maris, cela n'empêche pas que, devenues femmes, elles souffrent exactement comme ont toujours fait toutes les femmes, depuis qu'il y a des maris et qui les trompent. Elle en a ensuite parce qu'elle se rend bien compte qu'elle fait de la peine à ce pauvre Vernet. Celui-ci le lui reproche très justement : « Pourquoi m'avoir choisi, moi qui vous aimais ? » Il est à plaindre, cet amoureux, quoique chartiste : nous ne lui refuserons pas notre pitié. Et il y a encore un rôle de maîtresse de piano, sacrifiée et résignée, qui est tout mouillé de larmes... Ces parties d'émotion sont indispensables. La théorie de la séparation des genres est une théorie de lettrés : le public préfère le mélange.

Le danger, pour la comédie de genre, est qu'elle risque de se confondre avec la pièce pour familles. C'est un écueil qu'il faut éviter à tout prix. Nous n'aimons guère pour notre consommation personnelle les spectacles où nous pouvons conduire nos fils. Nous sommes d'ailleurs dans un temps de littérature hardie : ce qui est insipide et fade nous cause un insurmontable dégoût. S'il n'y avait dans *l'Amour veille* que Jacqueline, qui est une petite perruche, mais enfin une perruche provisoirement honnête, on pourrait craindre que la pièce n'eût un air d'autrefois. Mais il y a André. Et celui-ci est bien d'aujourd'hui. Tranquillement installé dans une double liaison, — danseuse et femme du monde, — il ne fait aucune attention à cette charmante jeune fille qu'est Jacqueline. Il faudra que celle-ci lui saute au cou : on n'ignore pas que ce sont maintenant les jeunes filles qui font les avances. Jacqueline lui rendra encore le service de rompre pour lui sa liaison avec Lucienne de Morfontaine, et cela lui épargnera des formalités toujours désagréables. Tout de suite après le mariage, en pleine lune de miel, il reviendra à la maîtresse, hier si cavalièrement

« plaquée. » Après quoi, ce jouisseur sans cœur et sans foi se donnera des airs de pardonner à son innocente de femme ! Et le public ne témoignera en aucune façon que ces manières le choquent. André est un beau mâle ; il suffit même que ce soit le mâle : la foule n'est pas du tout féministe. On voit assez que nous n'avons pas affaire ici à un personnage de morale en action. Ah ! MM. de Flers et de Caillavet n'ont pas été indulgens pour lui ! Ils lui ont composé à dessein une âme de boue, car ils savent que ce mélange de fatuité et de goujaterie est tout à fait caractéristique du « jeune premier » de la comédie moderne.

Il va sans dire qu'une comédie de genre doit bien finir. Cette question du dénouement a plus d'importance qu'on ne croit. Il ne suffit pas en effet qu'on nous épargne, à la fin, une impression fâcheuse et un souvenir pénible. Il faut encore qu'on nous donne à emporter quelque maxime de vie utile et agréable. La théorie de « l'amour qui veille » est à ce point de vue excellente. Nous n'aimons guère la contrainte ; et tout ce qui peut nous en délivrer nous agrée. Par exemple, beaucoup de gens se croient, même de nos jours, obligés d'élever leurs enfans avec une sorte de sérieux : ils les munissent de principes ; mais si la religion et l'éducation ne servent à rien, nous voilà dispensés de cette peine ! En vertu de la même théorie, un mari qui veut se passer quelques fantaisies, en est libre, à condition qu'il soit sûr d'être aimé par sa femme. Et celle-ci, de son côté, sûre qu'elle est d'aimer son mari, peut à son aise se permettre de jouer avec le feu, ce qui est très amusant. Les moralistes les plus avisés sont comme ces médecins qui ont l'art de prescrire ce qui fait plaisir.

Est-il besoin d'ajouter qu'une comédie de genre doit être une pièce bien faite ? Cela est plus nécessaire qu'ailleurs, puisque l'œuvre vaudra surtout par la perfection de l'agencement. Nous voilà heureusement revenus du paradoxe qui naguère célébrait la maladresse au théâtre comme un mérite supérieur ! C'étaient aussi bien les partisans de la pièce « mal faite » qui déclaraient qu'il ne faut plus mettre d'esprit dans les pièces. Médire de l'esprit, à Paris, et quand il s'agit de théâtre, quelle hérésie, mais surtout quelle simplicité ! Le public parisien adore l'esprit ; il ne trouve jamais qu'il y en ait trop ; il raffole des mots ; il aime à les reconnaître au passage et à les saluer d'un petit air de familiarité entendue. Le dialogue d'une comédie de genre doit briller, étinceler, pétiller de mots. MM. de Flers et de Caillavet en ont mis pour deux. Ces mots ne sont pas nécessairement commandés par la situation : les auteurs les ont semés à profusion, afin de nous

faire plaisir. Nous sentons qu'ils sont là présens derrière leurs personnages et qu'ils leur soufflent toute sorte de drôleries. Nous devinons chez eux, tandis qu'ils font manœuvrer tout ce petit monde si inconsistant, le demi-sourire du scepticisme bien parisien. Ils ne sont pas dupes et ils ne veulent pas nous prendre pour dupes. C'est un jeu; et c'est cela qui amuse.

L'Amour veille a été l'occasion pour Mlle Marie Leconte d'un des plus jolis succès de sa carrière. La fine et exquise comédienne a été cette fois la verve, le mouvement et le « diable au corps » lui-même. M. Berr est parfait d'ahurissement dans le rôle du jeune savant; M. Grand, parfait de contentement de soi, dans le rôle d'André; Mme Pierson parfaite de sagesse moqueuse; Mlle Lara parfaite de résignation plaintive. On leur en voudrait presque de tant de perfection. Mlle Provost, une débutante, n'a pas encore le ton de la maison : elle le prendra bien vite.

L'Éventail ne ferait que confirmer ce que nous avons dit à propos de *l'Amour veille*. C'est une comédie de même ordre et dont quelques parties sont même mieux venues. Le premier acte est fait avec rien, et très bien fait; quelques scènes sont filées avec une adresse rare; le type du bourru, Trévoux, est d'excellente caricature; les aphorismes du vieux savant égrillard ont mis la salle en joie. Et j'estime que le cadre du Gymnase est très propre à faire valoir les ressources de cet art qui ne vise pas à la grande comédie. — Louons seulement M. Tarride pour son naturel, M. Dubosc, pour son comique pittoresque, Mlle Lender pour sa séduisante coquetterie, Mlle Blanche Toutain pour la justesse de son jeu.

C'est encore une comédie de genre que le *Patachon* de MM. Maurice Hennequin et F. Duquesnel. Elle appartient au cycle du « viveur. » Dans une comédie de genre, tout doit être conventionnel; et la convention au théâtre veut que le vieux viveur soit un être délicieux. Il est éminemment le personnage sympathique. Il a pris la vie gaiement : c'est d'un bon exemple. Il a trop besoin d'indulgence pour n'être pas indulgent aux autres : cela nous met à l'aise. On ne se contente pas de l'apprécier pour la facilité de son humeur ; on lui prête de généreux sentimens, de la droiture, de l'élévation : il est le sage de la pièce. Tel Patachon.

Supposons un instant que nous ne soyons pas au théâtre : ce fêtard sur le retour nous paraîtrait tout bonnement hideux. Divorcé d'avec sa femme, la loi lui confie, pendant une partie de l'année, la garde

de sa fille. Et cette jeune fille, — sa fille, — qu'en fait le misérable? Il l'emmène dans les restaurans de nuit, il l'enrôle dans la « bande à Patachon! » Pour marier cette fille, et craignant de ne pas obtenir le consentement de sa femme qui est dévote, il feint de s'être converti. Il fréquente les offices, assiste aux sermons, se fait remarquer aux vêpres. Et ce n'est qu'une frime! Une fois son but atteint, il s'évadera de son rôle en gambadant et rira au nez de la malheureuse qu'il aura dupée. Le plus comique de l'affaire est que ce diable en train de s'asperger d'eau bénite, ce singe tout gesticulant de pieuses mômeries, reproche à je ne sais quel Putois-Mérainville d'être un Tartufe... Dites donc, Patachon, et vous?

Mais nous sommes au théâtre. Venant de Patachon, tout nous paraît aimable. Tromper une dévote, c'est venger la morale mondaine qui est la nôtre. La comédie de la conversion est une farce du meilleur aloi. Et comment refuser à ce vieux fêtard l'autorité nécessaire pour établir convenablement sa fille? Il ne suffit pas de dire qu'il sera beaucoup pardonné à Patachon, parce qu'il a beaucoup aimé : il a droit à une récompense. On lui ramène sa femme. Maintenant que les infirmités s'annoncent, il aura une garde-malade. Nous voilà tranquilles.

M. Noblet a pour sa bonne part contribué à rendre sympathique le personnage de Patachon. Mlle Marthe Régnier, qui doit tour à tour se montrer en gamine délurée et en enfant de Marie, a fait preuve d'une remarquable souplesse. Quant à M. Lérand (Putois-Mérainville), on ne saurait trop déplorer qu'un comédien d'un si réel talent soit, depuis quelque temps, condamné à tenir des rôles si parfaitement indignes de lui.

Le courant est si fortement prononcé en faveur de la comédie de genre, sentimentale et gaie, que nous voulons la voir partout, et là même où elle n'est pas. C'est l'origine d'une amusante méprise, qui s'est produite à propos de *Son Père*, et que M. Émile Faguet a signalée, au grand étonnement du public et de ses confrères. Lorsque la comédie de MM. Guinon et Bouchinet fut représentée à l'Odéon, ce fut un succès d'attendrissement; le lendemain, toute la presse loua, comme il convenait, ce chef-d'œuvre d'émotion discrète. C'était l'idylle bourgeoise dans sa candeur aimable. La fille de M. Orsier, qui, au dernier acte, réconcilie ses parens, c'était l'ingénue du Gymnase, modernisée. On pouvait la citer en exemple et l'aller applaudir en famille...

Or, ce n'est pas cela du tout ! Si Jeanne Orsier est un ange, c'est l'ange de l'égoïsme. Elle a été élevée très tendrement par sa mère divorcée et pauvre. Un brave garçon, M. Édouard, a demandé sa main ; et très gentiment elle s'est fiancée. Tout à coup, son père, qui est riche, prend fantaisie de l'avoir chez lui pendant un mois, comme la loi l'y autorise. La petite bourgeoise pauvre a maintenant une femme de chambre pour la servir, une voiture pour la mener au Bois, des toilettes du grand couturier pour parer sa beauté, un auditeur au Conseil d'État, s'il vous plaît ! pour lui faire la cour. Elle n'a plus aucune envie de retourner dans la médiocrité de l'intérieur maternel. Elle est d'avis qu'un père si riche ne saurait avoir de torts. Elle ne veut plus entendre parler d'un mari qui ne serait pas auditeur au Conseil d'État. Tant pis pour M. Édouard !... *Son Père* est une étude de jeune fille dans la manière « rosse. » Seulement, c'est une manière qui a passé de mode. Et peut-être, pour nous remettre dans le ton, aurait-il fallu que l'ironie fût plus marquée et le dialogue plus mordant.

Les excellens acteurs de l'Odéon, M. Dumény, tout plein de naturel, Mlle Sylvie, une gentille comédienne, Mlle Dux, très attendrissante, ont contribué, par la naïveté de leur interprétation, à faire prendre *Son Père* pour une comédie larmoyante.

Après la convention gracieuse, la convention pénible. — M. Bernstein, qui a des dons de dramaturge absolument remarquables et qui, très jeune, s'est créé au théâtre une si belle place, s'est fait de la violence une spécialité. Spécialité dangereuse ! car il faut toujours surenchérir. Après la violence des sentimens, il n'y a plus que la violence physique. Et M. Bernstein en est là. Sa dernière comédie n'est plus à proprement parler du théâtre : c'est le spectacle chez Marseille.

Au moment où la pièce atteint à son paroxysme, le lutteur favori, — à lui, le caleçon ! — vient de faire « toucher » son adversaire et le tient à la gorge. D'une simple pression de ses mains puissantes il peut l'étrangler. Sentir ainsi une vie humaine à la merci d'un geste, il n'y a pas à dire : cela donne le frisson. La salle est haletante. Cette sensation du danger qu'un homme court sous nos yeux est une des plus fortes qu'une foule puisse éprouver. Elle se résout en une sympathie admirative à l'adresse de l'homme aux biceps.

Mais pour nous amener à cette minute, par quels détours M. Bernstein a dû nous faire passer ! Quelles préparations laborieuses et lentes !

Imaginez qu'un ancien portefaix, Jacques Brachard, est devenu brasseur d'affaires et riche à plus de trente millions. Il s'est épris

d'une jeune fille de grande famille, Anne-Marie d'Andeline. Et comme les d'Andeline sont une grande famille ruinée, les parens de Anne-Marie l'ont forcée à épouser le « Roi des cuivres égyptiens. » Ce plébéien à la carrure épaisse, ce financier aux procédés de pirate est odieux à Anne-Marie, qui, tout de suite, lui a fermé la porte de la chambre conjugale. Jacques Brachard souffre, mais il ne désespère pas. C'est un conquérant. Il fera la conquête d'Anne-Marie...

En attendant qu'elle aime son rustre d'époux, Anne-Marie le trompe, avec un homme de son monde, un abominable viveur et escroc, Jérôme Le Govain. Ce Le Govain, décavé, n'a pu se refaire que grâce aux conseils de Brachard, et en jouant à la hausse sur les cuivres égyptiens. — Ce détail est essentiel! — L'adultère va son train. Le mari doit partir ce soir pour un voyage en Angleterre : à l'heure même où il s'embarquera, l'amant enlèvera Anne-Marie dans son auto, pour ne la ramener chez elle qu'au petit jour... Seulement, le mari, prévenu, ne part pas... Je ne vous donne pas le moyen pour très neuf.

Lorsque rentre Anne-Marie, à trois heures du matin, Brachard apprend d'elle sa lamentable aventure. Le Govain a trouvé « chic » de la conduire à un souper en compagnie ignoble. Première explication: premiers rugissemens du fauve. Mais Brachard réfléchit : il feint d'accepter la situation. Il annonce son départ pour l'Angleterre. C'est un faux départ. C'est le second... Et voilà deux actes qui ne servent que d'exposition. Car tout le sujet réside dans le stratagème imaginé par Brachard pour tirer de l'amant de sa femme une vengeance inouïe.

Un financier ne saurait se venger comme un autre homme. Il a ses armes de combat à lui, qui sont les coups de Bourse. Tandis que tout le monde le croit hors de France, Brachard s'est installé à l'hôtel Ritz. Il a donné à son fondé de pouvoir l'ordre de jeter des cuivres égyptiens sur le marché, par brassées. Il faut amener une baisse immédiate et colossale, une panique, une débâcle. Ce sera pour Brachard la ruine; oui, mais en se ruinant Brachard ruine son ennemi... Pour assurer sa vengeance, et pour la savourer, il a fait venir Jérôme Le Govain auprès de lui; il l'a retenu à déjeuner; il l'a gardé jusqu'à l'instant où le désastre financier a été un fait accompli, afin de pouvoir le lui annoncer lui-même, et goûter un plaisir féroce à lire sur le visage du misérable la détresse du joueur qui se sent perdu... C'est là, au moment où Jérôme veut s'évader, courir à la Bourse, que les deux hommes se sont colletés.

Brachard est ruiné. Tout le monde lui tourne le dos. Les d'Andeline

conseillent à leur fille de divorcer. Mais elle, dans son âme d'aristocrate, estime que ce serait une lâcheté. Encore ne sait-elle pas le secret du drame. Brachard le lui révèle. Comme Samson ébranlant les colonnes pour s'ensevelir avec les Philistins dans le même désastre, il s'est fait sauter pour perdre Jérôme. Coup d'une audace inouïe! Preuve d'amour telle qu'aucune autre femme n'en a jamais reçue! Émue, touchée, Anne-Marie tâchera d'aimer ce mari si terriblement amoureux.

Comme tout cela est compliqué, amené de loin, péniblement déduit! Étant donné la manière de M. Bernstein, cette lenteur est un défaut irrémédiable. Dans *la Rafale*, dans *le Voleur*, le drame était tout de suite lancé à fond de train. Nous étions, dès le début, empoignés par la situation; l'auteur ne nous lâchait plus: nous n'avions pas le temps de nous reconnaître. Nous avons cette fois tout le loisir de réfléchir. Nous apercevons ce qu'il y a sous tout ce fracas, derrière cette façade de violence: c'est la convention toute pure! Et tel est le tort impardonnable de M. Bernstein. De tous côtés on lui reproche que son art est brutal, que ses personnages ont une mentalité d'apaches, et parlent le langage des boulevards extérieurs. Cela ne doit guère le surprendre. Il sait tout cela, et il est en droit de nous répondre que cette brutalité est voulue.

Il n'oublie qu'un point et que voici: *la brutalité n'a d'excuse que si elle sert à traduire plus de réalité.* Or l'art de M. Bernstein est fait du mépris de toute réalité. Combien n'avait-on pas raillé jadis le *Maître de Forges* et son plébéien amoureux d'une fille noble: « Fille orgueilleuse! je te briserai... » La situation est-elle devenue moins conventionnelle parce que Brachard, au lieu d'un ingénieur, est un portefaix? C'est de l'Ohnet exaspéré.

Pas un seul instant nous ne pouvons admettre que les personnages du *Samson* existent. Tout juste arrivons-nous, en faisant appel à nos souvenirs littéraires, à expliquer, tant bien que mal, l'obscure psychologie d'Anne-Marie. Cette jeune aristocrate a quelque lien de parenté avec Mathilde de la Môle de *Le Rouge et le Noir*. Comme l'héroïne de Stendhal, elle est, elle aussi, une beyliste. Elle a le goût du hasard et de l'imprévu, de tout ce qui tranche sur la régularité de notre société policée, et sur la médiocrité de nos caractères effacés. Elle aime « l'énergie. » C'est un mirage d'héroïsme qui l'a attirée vers le cynique Le Govain. C'est maintenant son mari qui lui apparaît comme un être extraordinaire, de la race des grands aventuriers.

Mais Brachard! On ne sait si le bonhomme est plus insupportable

ou si le fantoche est plus faux. Il est physiquement très fort, c'est entendu. Il a doubles muscles, comme Tartarin, et il les fait saillir. Mais on nous le donne en outre pour un dompteur d'hommes, un grand vainqueur dans la bataille moderne. Et que fait-il? Pour soutirer quelques billets de mille francs à un sans-le-sou, il jette à l'eau trente millions! Pour atteindre un décavé, il se fait sauter! Pour ce mince résultat de rejeter à la côte une épave humaine, il détruit une fortune édifiée par des années de labeur, d'ingéniosité et d'effort continu. Pour écraser cette mouche, cet ours jette ce pavé sur lui-même. Jamais, au grand jamais, nous ne conviendrons qu'un être puisse tomber à ce degré d'imbécillité.

Notez que ce « pur niais » est en outre un criminel. Car la panique qu'il déchaîne, par un caprice de sa fantaisie, va ruiner un tas de gens, qui peut-être ne sont pas tous fort estimables, mais qui tous ont cru en lui. Le voici financier véreux, responsable d'une catastrophe publique, obligé de disparaître pour n'être pas poursuivi. Et pourquoi s'est-il livré à cette belle opération? C'est pour se faire aimer! Dans *le Voleur*, une femme volait afin de plaire à son mari. Dans *Samson*, un mari fait un krach afin de plaire à sa femme. C'est la même situation retournée. Et c'est le monde renversé.

En jetant le défi au bon sens, en se lançant à corps perdu dans l'absurde, M. Bernstein se fait la partie belle. Il est, à ce prix, très facile de donner l'illusion de la vigueur. Nous attendons M. Bernstein au jour où il aura mis dans son art un peu de vérité humaine, d'observation et de psychologie. Jusque-là, nous le tiendrons pour un homme de grand talent qui se fourvoie.

Le rôle de Jacques Brachard a été fait sur mesure pour M. Guitry. Mais aussi il lui va à merveille. On a applaudi à tout rompre le débardeur mondain et son grognement sympathique. Mme Le Bargy est toujours habile comédienne, mais de plus en plus affectée: elle exagère sa propre manière.

A l'Athénée, *M. de Courpière*... Mais ils sont trop! Ce sera pour une autre fois.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le nuage qui enveloppe la question de l'impôt sur le revenu s'épaissit de plus en plus. Pendant les vacances, M. le ministre des Finances a mis sur pied l'administration des contributions directes et lui a ordonné de procéder à un certain nombre de « sondages » dont tout le monde a entendu parler, mais dont on ignorait jusqu'ici le véritable résultat. De temps en temps, une note officieuse affirmait qu'ils étaient excellens, mais d'autres renseignemens, qui ne semblaient pas moins sûrs, entretenaient à cet égard le scepticisme, et on attendait avec impatience la rentrée des Chambres dans l'espoir que M. le ministre des Finances donnerait à la Commission de législation fiscale des lumières dont chacun pourrait profiter. M. Caillaux a comparu en effet devant la Commission, et là, se défiant de l'improvisation qu'il a pourtant très facile, il a lu une lettre de quelque étendue adressée au président, M. Camille Pelletan. C'est un singulier document que cette lettre. Il s'en faut de beaucoup qu'on y ait trouvé les éclaircissemens qu'on attendait, et on a même pu se demander par momens si, comme cela était déjà arrivé dans une autre circonstance, M. Caillaux avait pris la plume pour défendre l'impôt sur le revenu ou pour en montrer quelques-uns des défauts les plus inquiétans. Ce qui s'est passé dans la Commission immédiatement après cette lecture, et ce que des notes contradictoires nous ont appris depuis sur les résolutions du Conseil des ministres a encore accru la confusion des esprits. Il est difficile de savoir où on en est aujourd'hui, et impossible de prévoir où on en sera demain. Tel a été le premier résultat de la confrontation de M. le ministre des Finances avec la Commission de législation fiscale. Enfin l'intervention de M. Jaurès, auquel un froncement de sourcil et un éclat de voix ont suffi, comme d'ha-

bitude, pour exercer sur lui un effet d'intimidation instantané, a montré une fois de plus à quel point sont instables les résolutions de M. Caillaux.

Dans sa lettre à M. Pelletan, M. le ministre des Finances s'est fait couvrir par ses directeurs départementaux des contributions directes. « Tous ou presque tous, » ces fonctionnaires « vieillis sous le harnais » se sont déclarés émerveillés d'un projet de loi qui fait faire à notre système fiscal un progrès aussi heureux. Presque tous, dit la lettre; il y a donc eu des exceptions; un certain nombre de directeurs ont été assez indépendans et assez courageux pour n'être pas de l'avis de leur ministre. Malheureusement, la lettre de M. Caillaux passe sous silence leurs observations et leurs critiques, tandis qu'elle reproduit longuement les jugemens favorables des autres. L'un d'eux surtout a été dithyrambique. « Quant à l'amélioration que la réforme fiscale apporterait dans la répartition des charges publiques, elle saute aux yeux, d'après lui, et ne paraît pas avoir à être démontrée. » Alors, à quoi bon ces expériences locales? A quoi bon ces sondages? Le directeur dont on ne nous dit pas le nom, mais qui exerce, paraît-il, dans un des plus grands départemens de France, juge tout cela inutile. L'évidence a-t-elle besoin d'être prouvée? M. Caillaux a certainement goûté ce blâme discret de ses scrupules, puisqu'il en a fait part à la Commission. Celle-ci, toutefois, aurait peut-être mieux apprécié les mérites de l'impôt sur le revenu, si on lui en avait apporté des preuves expérimentales d'un caractère moins incertain. M. le ministre des Finances avoue en effet, dans sa lettre, que bien des détails, dont quelques-uns sont très importans, demeurent obscurs à ses propres yeux. Il a dû se demander, par exemple, si la réforme, le lendemain de son application, ne troublerait pas l'équilibre budgétaire. Les impôts nouveaux rapporteront-ils autant que les anciens? A cette question, M. Caillaux commence par faire une réponse optimiste, et raisonnant à la manière de Perrette avec son pot au lait, il considère déjà comme accompli ce qui n'est encore qu'une espérance. « Quelle que soit l'importance des dégrèvemens, l'application du projet a donné, dit-il, un excédent de recettes assez sensible par rapport aux impositions actuelles. » Cet « a donné » n'est-il pas rassurant? Mais, quelques lignes plus loin, après avoir énuméré les dégrèvemens qui rendent pour tous ceux qui en profiteront la réforme si séduisante, M. Caillaux en vient à ceux qui subiront au contraire une aggravation de charges et chercheront à s'y soustraire, et alors il écrit : « On ne doit pas se dissimuler que l'importance numérique relativement faible

des revenus supérieurs à 20 000 francs, jointe au relèvement très notable de leurs bases d'impositions, est de nature à apporter un certain aléa dans le rendement qu'on attend de leur contribution à l'impôt. » D'un bout à l'autre de sa lettre, M. Caillaux procède de même : il commence par une affirmation énergique, puis il y met une atténuation et aboutit finalement à un doute. Sa réforme est peut-être bonne, mais certainement elle n'est pas mûre : il n'est pas encore parvenu à la mettre au point. On pourrait s'y tromper parce que son assurance naturelle donne à son style des apparences de précision ; mais si on cherche sa pensée vraie, on la trouve singulièrement hésitante et on en reste déconcerté.

C'est surtout dans le passage de la lettre relatif aux revenus du commerce et de l'industrie que cette difficulté de conclure apparaît le mieux. M. Caillaux s'est efforcé jusqu'ici, — et il prolonge timidement cet effort, — d'échapper à la nécessité de la déclaration. Il l'accepte toutefois pour l'établissement de l'impôt foncier sur la propriété non bâtie, et il annonce l'intention d'obliger les propriétaires à déclarer la contenance de leurs propriétés. Tous les chefs de service lui ont conseillé d'user de ce procédé qui, dans l'espèce, ne saurait, disent-ils, avoir aucun inconvénient, puisque les contenances ont déjà un caractère public. « Selon l'heureuse expression de l'un d'entre eux, écrit M. Caillaux, de telles déclarations ne viennent à l'encontre d'aucun intérêt sérieux et respectable. » L'expression est heureuse, en effet, parce qu'elle renferme l'aveu que d'autres déclarations porteraient atteinte à des intérêts de ce genre, et c'est ce qui arriverait assurément si les industriels et les commerçans étaient mis dans l'obligation d'en faire. Or ils n'y échapperont pas. M. Caillaux n'ose pas encore se l'avouer à lui-même ; mais il faut voir avec quel embarras il tourne autour de la question ! « Beaucoup de directeurs, dit-il, se prononcent nettement en faveur du système de la déclaration obligatoire et demandent que les commerçans soient appelés à faire connaître le chiffre de leurs bénéfices réels ou moyens. » Ils ont raison, ces directeurs, ou plutôt ils sont logiques, et M. Caillaux sera bien forcé de l'être à son tour. Son impôt sur le revenu ne peut pas fonctionner sans la déclaration obligatoire, et c'est précisément ce qui le condamne. Pourtant, M. Caillaux hésite encore. Il sait fort bien que la déclaration obligatoire soulèvera contre lui, contre le gouvernement, contre la République elle-même, une impopularité dangereuse. Mais que faire ? Comment reculer, après s'être avancé si loin, et le moyen d'échapper à M. Jaurès qui est là, avec ses injonctions impé-

rieuses ? Nous prévoyons que la résistance de M. Caillaux ne sera pas plus inflexible cette fois que les précédentes. S'il la maintient encore, on sent bien qu'il y brûle ses dernières cartouches, et elles ne sont plus chargées qu'à poudre. Après avoir parlé de l'opinion de beaucoup de ses directeurs : « Il était de mon devoir, dit-il, de faire connaître à la Commission cet état d'esprit; mais je dois ajouter qu'après avoir mûrement réfléchi, après avoir fait une fois de plus le tour de la question, je ne saurais proposer à la Commission d'entrer dans la voie où elle pourrait être tentée de s'engager. » Soit ; mais il faudrait en montrer une autre à la Commission, et M. Caillaux n'en fait rien. Il fait même le contraire et se livre à une charge à fond contre l'impôt des patentes, qu'il déclare être le plus injuste et le plus inégal de tous. Il relève en effet dans cet impôt un certain nombre d'inégalités qu'il étale avec complaisance, après quoi, il laisse sa conclusion dans le vague. Ses préférences, on le sait, sont pour la déclaration facultative, mais qu'il sera toujours facile de rendre perfidement, sournoisement obligatoire, en taxant d'office le contribuable au delà de ses revenus véritables qu'il sera dès lors forcé d'avouer. Toute cette partie de la lettre de M. Caillaux témoigne d'un embarras dont nous ne sommes pas surpris, car c'est par là que son impôt périra.

Mais nous n'avons nullement l'intention d'étudier aujourd'hui dans ses détails son projet de loi, ni même sa lettre à la Commission de législation fiscale. Nous nous contenterons de dire que nulle part, dans des expériences qui n'ont été qu'esquissées, on n'a pris un contribuable déterminé et on ne s'est demandé quel était l'ensemble de son revenu : c'est pourtant ce qu'il aurait fallu faire pour savoir comment il serait atteint par l'impôt. On a essayé de se rendre compte de la manière dont fonctionnerait l'impôt sur les revenus de la terre, et on n'y est parvenu que très imparfaitement, puisqu'on a conclu que la déclaration de contenance dont nous avons parlé plus haut « était un élément d'information et de contrôle souvent indispensable. » On a essayé de se rendre compte de la manière dont fonctionnerait l'impôt sur les revenus industriels et commerciaux, et ici les déceptions ont été si grandes qu'on a conclu à la nécessité de la déclaration sous une forme directe ou indirecte. Mais on s'en est tenu là. Quant aux revenus des professions libérales, il n'en a même pas été question. Plus on relit la lettre ministérielle, plus on est frappé de ses lacunes et de ses insuffisances. M. Caillaux convie la Commission et il conviera demain la Chambre à le suivre :

mais où? il n'en sait rien lui-même. A mesure qu'il réfléchit, comme il dit, plus mûrement et qu'il fait une fois encore le tour de la question, il découvre des difficultés nouvelles qu'il signale loyalement, mais qu'il ne résout pas

Et voici enfin le point le plus intéressant, sinon le plus important de sa lettre, celui qui a amené toute une série d'incidens qu'il nous reste à raconter. Il s'agissait toujours de l'impôt foncier sur les propriétés non bâties. Tout le monde sait que le cadastre, vieux d'un siècle, contient et consacre des inégalités très choquantes. On a toujours reculé devant sa réfection à cause du temps et de l'argent qu'il y faudrait employer; mais au moment d'établir un impôt parfait, idéal, destiné à réaliser définitivement la justice sociale et, par conséquent, à supprimer toutes les inégalités d'autrefois, ne fallait-il pas, avant de les taxer, évaluer les revenus fonciers sur une base plus exacte et plus équitable? Ici, nous laissons la parole à M. Caillaux. « Il ressort, dit-il, des enquêtes que le temps nécessaire à la nouvelle évaluation dépassera sensiblement le temps primitivement prévu. On ne saurait, en effet, compter moins de quinze jours par commune, et, même en faisant fond sur la collaboration des percepteurs qui sera indispensable, même en donnant aux opérations toute l'impulsion et toute l'intensité possibles, il semble à mes services fort difficile de mener l'œuvre à bonne fin en moins de trois années. Quoi qu'il en soit, nous pensons, avec la plupart des directeurs, qu'on ne saurait amorcer, trop tôt le vaste travail de la revision des évaluations foncières qui, tout en pouvant être considérée comme une œuvre distincte et indépendante de l'impôt sur le revenu, y est cependant liée. Nous avons donc l'intention de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi qui ordonnera une nouvelle évaluation. »

En entendant cette lecture, M. Jaurès a bondi d'indignation. — Faudra-t-il donc, a-t-il demandé, attendre que la nouvelle évaluation soit terminée, pour appliquer l'impôt sur le revenu? D'après la déclaration de M. le ministre des Finances, trois ans s'écouleront avant que cette opération soit finie, et qui sait même s'il n'en faudra pas davantage, malgré le dévouement des percepteurs? A supposer que le projet annoncé par M. Caillaux soit voté dans le premier semestre de 1908, et il n'est pas vraisemblable que nos deux Chambres puissent aller plus vite, le fonctionnement de la réforme serait renvoyé au milieu de l'année 1911. A ce moment la Chambre actuelle aura déjà été appelée à rendre des comptes aux électeurs : que pourra-t-elle leur dire pour justifier ou pour excuser la faillite fiscale dont

la responsabilité pèsera sur elle? — M. Jaurès a dû parler sur le ton qui lui est habituel, et qui fait trembler certains ministres. On aurait pu croire que son autorité était sensiblement diminuée après les incidens que tout le monde connaît et qu'il est dès lors inutile de rappeler. On aurait pu espérer qu'il avait laissé à Nancy, et surtout à Stuttgart, une partie notable de l'influence néfaste qu'il a employée à désorganiser l'une après l'autre toutes les forces vives de notre pays. Mais non : il lui a suffi d'agiter sa férule pour que M. Caillaux rentrât dans le devoir, comme un écolier qui, ayant voulu s'émanciper, n'en a pas eu l'énergie. M. Caillaux, parlant au nom du gouvernement, avait annoncé le dépôt immédiat d'un projet de loi destiné à modifier les évaluations foncières, et la discussion de ce projet, qu'il déclarait lié à l'impôt sur le revenu, devait précéder celle de cet impôt. — Point du tout, s'est écrié M. Jaurès : l'impôt sur le revenu viendra d'abord, et le projet sur les évaluations foncières viendra ensuite. — M. le ministre des Finances aurait pu dire qu'avant de frapper les revenus d'un ordre quelconque, il fallait les reconnaître et les déterminer; il n'en a rien fait; il s'est incliné devant l'opinion de M. Jaurès, il s'y est rallié, et la Commission de législation fiscale, voyant d'accord deux aussi grands augures, a opiné du bonnet dans le même sens qu'eux. Mais que fera la Chambre? Quant à savoir ce que le gouvernement a pensé de ce tour de passe-passe, rien n'est plus malaisé. Nous avons été mis, dans la même soirée, en présence de deux notes contradictoires, dont l'une semble émaner de la présidence du Conseil, et l'autre du ministère des Finances. L'exégèse est impuissante à débrouiller ces textes et à y découvrir la vérité.

La première note, après avoir rappelé la décision prise par la Commission de législation fiscale d'ajourner l'examen du projet relatif à la revision des revenus fonciers jusqu'après le vote de l'impôt sur le revenu, continue ainsi : « Le ministre des Finances, qui avait demandé au début le vote préalable de la revision des revenus fonciers, s'était ensuite rallié à l'avis de la Commission. Le Conseil des ministres, après examen de la question, a décidé que le ministre des Finances déposerait lundi (11 novembre) à la Chambre son projet spécial sur les revenus fonciers, et en demanderait la discussion immédiatement après le vote du budget de 1908. » Rien de plus clair que cette rédaction : elle signifie que le Conseil des ministres n'a pas suivi M. Caillaux dans sa volte-face inopinée et qu'il l'a ramené dans le droit chemin. Mais une seconde note, aussi officieuse que la première, n'a pas tardé à être communiquée aux journaux. « Il est inexact,

y lit-on, que le Conseil des ministres ait désavoué dans la moindre mesure le ministre des Finances, en raison de ses déclarations à la Commission de législation fiscale. L'accord demeure complet entre tous les ministres sur la question de l'impôt sur le revenu et sur la méthode que suit le ministre des Finances pour la mener à bonne fin Les déclarations qu'il a faites à la Commission de législation fiscale ont d'ailleurs reçu l'approbation unanime du gouvernement. » Comprendra qui pourra! M. Caillaux retire-t-il, ou nie-t-il les déclarations qu'on lui a attribuées devant la Commission de législation fiscale, et n'est-il plus d'accord avec M. Jaurès? Nous aimerions à le croire, mais il est plus prudent de ne rien croire du tout et d'attendre les événemens. Une troisième note, répétition entortillée de la seconde, n'a fait qu'aggraver l'imbroglio.

La seule conclusion à tirer de ce qui précède est que la discussion de l'impôt sur le revenu, lorsqu'elle viendra devant la Chambre, sera plus laborieuse qu'on ne l'a cru, et qu'elle nous réserve bien des surprises. Des questions que l'on croyait claires et simples apparaîtront, au contraire, très obscures et très compliquées. On s'apercevra que des hommes qui semblaient d'accord sont, au contraire, aux antipodes les uns des autres. Des ententes momentanées se feront sur une équivoque, et seront suivies de divergences plus durables. Les heures, en se succédant, — nous ne parlons même pas des jours, — verront nos ministres parler dans un sens, agir dans un autre, se brouiller, se réconcilier et se brouiller encore. M. Jaurès planera et pèsera sur le débat, s'appliquant à augmenter le trouble et la confusion, et menaçant, tantôt le gouvernement, tantôt la Chambre, de ses foudres qu'il dit être celles du pays. Ce sera un beau spectacle! Il est déjà commencé, mais comment se terminera-t-il? La Chambre votera, avant les élections, un impôt sur le revenu quelconque, pour pouvoir dire qu'elle l'a voté; le projet ira ensuite au Sénat où il deviendra ce qu'il pourra; mais quelle en sera l'autorité devant le Parlement qui l'aura fait, et devant le pays qui l'aura vu faire? Nous ne sommes qu'au début, et il promet.

Les élections russes se sont faites dans un calme qui venait en grande partie de l'indifférence. Ce sentiment s'est traduit par l'abstention d'un très grand nombre d'électeurs; dans certains endroits, cette abstention s'est étendue à la presque totalité du corps électoral; en aucun temps, en aucun pays, le phénomène n'avait été aussi complet. Il faut l'attribuer sans doute, avant tout, au décourage-

ment profond produit par l'histoire lamentable des deux dernières Doumas. On avait attendu beaucoup de la première et un peu moins, mais encore quelque chose, de la seconde. L'une et l'autre, pour des motifs divers, se sont montrées au-dessous de leur tâche, et elles ont été dissoutes, brisées, congédiées, avec une aisance qui a montré combien étaient peu profondes leurs racines dans le pays.

Lorsque la première Douma a été dissoute, tout le monde s'est demandé ce qui allait se passer, et cette question provoquait partout, même dans le Gouvernement, une vive inquiétude. Le gouvernement s'est bientôt rassuré quand il a vu qu'un acte aussi audacieux en apparence ne provoquait aucune émotion appréciable. On s'attendait à une explosion qu'il faudrait réprimer durement ; elle n'a pas eu lieu, et le maladroit manifeste de Viborg n'a rencontré aucun écho. Si, à ce moment, le gouvernement avait pris la résolution de ne pas faire élire une nouvelle Douma, les troubles qui se seraient produits auraient été superficiels. Mais le gouvernement, — et c'est une justice que l'histoire devra lui rendre, — a mis son honneur à tenir la parole qu'il avait donnée : le décret de dissolution de la prenière Douma convoquait les électeurs pour l'élection d'une seconde. Aucune modification n'était apportée à la loi électorale ; on considérait même, à ce moment, qu'on n'aurait pas pu l'y introduire par un acte unilatéral du pouvoir exécutif, sans violer les lois fondamentales que l'Empereur avait données au pays et auxquelles il s'était interdit de toucher en dehors des Chambres. Ce respect scrupuleux d'une constitution qui était encore à l'état rudimentaire a eu des conséquences fâcheuses : il n'a pas été récompensé comme il aurait mérité de l'être, et la seconde Douma a été inférieure à la première. Celle-ci avait, certainement, une portée d'esprit beaucoup plus haute : nous restons convaincu qu'un gouvernement qui aurait eu lui-même une plus grande expérience des assemblées en aurait tiré quelque parti. Avec la seconde, il y avait moins de ressources. La campagne électorale avait été caractérisée par la guerre au couteau que le gouvernement y a faite aux cadets, sur lesquels il n'a pourtant remporté qu'une demi-victoire. Les cadets sont revenus décimés et pleins de rancune ; ils ne pouvaient plus être une force ; ils ne restaient qu'un embarras. Aucune majorité n'étant possible dans une assemblée pareille, on a senti tout de suite que sa carrière serait très bornée. C'était toutefois pour le gouvernement une responsabilité grave que de procéder si vite à une dissolution nouvelle : quelle peut être l'autorité d'une Douma qu'il est si facile de dissoudre et que le ministère renvoie

dès qu'il en est mécontent? Aussi le pays a-t-il perdu aux élections dernières les illusions qu'il pouvait encore avoir conservées sur les assemblées délibérantes, et c'est évidemment à cette déception qu'il faut attribuer les abstentions qui se sont produites en masse. A quoi bon faire un effort destiné à être aussi stérile que ceux d'hier? Mais M. Stolypine voulait une Douma, et ce qu'il veut, il le veut bien. D'autres que lui auraient pu s'en tenir à la seconde expérience, qui avait produit de si médiocres résultats. Il a résolu d'en faire une troisième, en mettant toutefois des chances nouvelles de son côté, et pour cela, il n'a plus hésité à remanier la loi électorale. Il l'a même remaniée si profondément qu'il l'a rendue méconnaissable. Nous ne reviendrons pas sur les détails très précis qu'a donnés à ce sujet, il y a quelques semaines, M. Anatole Leroy-Beaulieu : les résultats seuls nous intéressent aujourd'hui. Sont-ils bien ceux que M. Stolypine désirait?

A dire vrai, nous n'en savons rien. Si M. Stolypine poursuivait seulement l'extermination des cadets, il a atteint son but : les cadets ne sont plus qu'une quarantaine dans la Douma, quantité destinée à rester négligeable si elle ne trouve pas le moyen de s'unir à une autre. Mais l'écrasement des cadets a un caractère tout négatif; on est débarrassé d'eux, soit; ce qui importe maintenant est de savoir si on pourra faire en dehors d'eux une majorité. On le pourra si les conservateurs de droite, qui sont environ 200, marchent d'accord avec les octobristes, les rénovistes et les modérés qui sont environ 130 : cela ferait une énorme majorité de 330 voix sur 442 dont l'assemblée se compose. Mais si, dans les premières Doumas, le danger était à gauche, aujourd'hui il est à droite. M. Stolypine est un libéral à sa manière; il est, en tout cas, un constitutionnel; il croit à la nécessité d'un contrepoids à l'absolutisme, et d'un contrôle dans un gouvernement qui continue de se dire autocratique. Les réactionnaires de droite ont des idées bien différentes et, comme ils sont de beaucoup le groupe le plus nombreux de l'Assemblée, ils chercheront à les imposer. Que feront alors les octobristes? Ils sont, comme leur nom l'indique, partisans de la constitution que l'Empereur a spontanément donnée à son peuple au mois d'octobre 1905, et sinon exclusivement de celle-là, au moins d'une constitution quelconque. Comment resteront-ils d'accord avec la droite, ou du moins avec la partie de la droite qui est aveuglément réactionnaire? Et s'ils rompent un jour avec elle, où chercheront-ils ailleurs des alliés? Sera-ce auprès des cadets, ou des nationalistes polonais et autres? Il est impossible de

prévoir comment évoluera une assemblée qui ne se connaît pas encore elle-même. Aujourd'hui, les octobristes et les cadets sont animés les uns contre les autres des sentimens les plus hostiles : leur rapprochement est sans doute désirable, puisqu'il rendrait possible la constitution d'un centre dans l'assemblée, mais il faudrait de très grands changemens pour l'amener.

Quelle que soit sa composition, nous souhaitons à la nouvelle Douma une vie plus longue et surtout plus utile que ne l'a été celle de ses devancières ; mais nous ne savons pas si ce vœu est partagé par sa majorité de droite. Il y a là des hommes qui seraient désolés de voir réussir une assemblée, même si ce succès était leur œuvre. Ce qu'ils veulent, c'est le rétablissement pur et simple de l'autocratie impériale. Avec eux, le gouvernement sera difficile. Notre seul espoir est dans le caractère aujourd'hui connu de M. Stolypine, qui s'est donné pour tâche d'avoir une assemblée viable : nous entendons par là une assemblée avec laquelle il puisse vivre, c'est-à-dire à laquelle il fera accepter les plus importans de ses projets. Le premier de tous est la réforme agraire. Le malheur est que le gouvernement rêve d'une assemblée qui serait une espèce de Conseil d'État, bien laborieux, bien sage, qui se contenterait de perfectionner ses projets dans le sens où il les aurait lui-même conçus, préparés et présentés. L'expérience de tous les pays prouve que les assemblées élues ont d'autres prétentions. Elles se sentent une force qui ne vient pas du gouvernement et qu'elles cherchent à lui imposer. Et cependant, pour peu que la nouvelle Douma comprenne la leçon des événemens, elle se rendra compte que sa force, quelle qu'en soit l'origine, peut être brisée par un acte du ministère, que la loi électorale peut être remaniée de manière à produire un effet déterminé, que sa situation enfin n'est pas moins instable et fragile que celle des Doumas antérieures. Les assemblées politiques, en Russie, feront bien, longtemps encore, de limiter leurs exigences. Leur première préoccupation doit être de durer, d'habituer le pays à elles, de rendre des services modestes peut-être, mais continus. Au bout de dix ans de ce régime, un gouvernement ne pourrait plus les dissoudre aussi aisément que l'ont fait MM. Goremykine et Stolypine : mais, pour le moment, le pays ne sait plus ce qu'il peut attendre d'une assemblée : après en avoir attendu trop, son abstention électorale montre qu'il n'en attend rien. Si l'assemblée lui prouve qu'il a tort, et qu'elle est capable de quelque chose, en dépit de toutes les triturations qui ont précédé et préparé sa naissance, peut-être y aura-t-il quelque chose de changé en Russie.

Nous voudrions ne rien dire du procès qui vient d'avoir lieu en Allemagne, d'autant plus qu'il n'est pas terminé et que le comte de Moltke a fait appel du jugement qui a acquitté son diffamateur. Celui-ci, à quelque point de vue qu'on se place, ne saurait trouver de sympathie que chez ceux qui mettent la satisfaction de leurs sentimens personnels au-dessus de l'honneur et de la considération de leur pays. Non pas que l'honneur et que la considération de l'Allemagne dépendent du scandale que M. Harden a déchaîné; quand même les faits qu'il a énoncés seraient prouvés, — et ils ne le sont encore que très imparfaitement, — il y a des malheureux partout, et il serait injuste de rejeter sur tous la honte de quelques-uns; mais enfin, cette boue étalée à la face du monde ne laisse pas de faire des éclaboussures salissantes, et tout autre que M. Harden aurait sans doute compris qu'il aurait mieux valu ne pas la remuer.

Si encore M. Harden s'était proposé de venger la morale outragée! Mais il a déclaré lui-même que telle n'était pas sa préoccupation, et qu'il avait voulu exercer seulement une influence politique, en détruisant une autre influence qui s'exerçait à l'encontre de la sienne ou de celle de ses amis. L'Empereur, a-t-il dit, était entouré d'une camarilla dont l'action lui portait ombrage. Il s'est demandé de quoi il pourrait accuser les hommes qui en faisaient partie, et on sait quelle accusation il a choisie. A-t-il dit du moins que M. de Moltke, — pour ne parler que de lui, — avait commis des actes criminels? Non, il a dit que M. de Moltke était enclin, peut-être inconsciemment, à les commettre, que la nature l'y avait prédisposé, mais qu'il ne l'accusait nullement d'avoir succombé à ses penchans anormaux. C'est une forme nouvelle de procès de tendance. En France, nous aimons plus de loyauté : un diffamateur qui userait de pareilles insinuations, sans oser apporter une affirmation et une preuve directes, recueillerait sans doute autre chose que des applaudissemens. Il paraît qu'en Allemagne on est moins difficile. Certes, nos mœurs politiques sont devenues bien brutales, et nous regrettons chaque jour de les voir se dégrader davantage; mais il n'est venu jusqu'ici, chez nous, à l'idée de personne d'attaquer un adversaire politique dans la partie la plus secrète de sa vie privée et d'aller chercher contre lui dans des détours infâmes des armes dont la main qui les touche reste souillée. Pour tout dire, l'espèce de faveur dont M. Harden a été entouré dénote l'existence, en Allemagne, d'un autre mal encore que celui dont il a fait tant de bruit. On s'est attaché à ses révélations pour elles-mêmes, et non pas pour les conséquences politiques qu'il prétendait en tirer. Mais enfin, puisqu'il poursuivait un

but politique, il faut bien que nous nous demandions quel il était. Les hommes qu'il a poursuivis de sa haine féroce, dont il a provoqué sans pitié la disgrâce et qu'il a réussi à faire flétrir par un tribunal, exerçaient sur l'Empereur une influence modératrice, dans le sens de la conciliation avec les intérêts français, et par cela même favorable au maintien de la paix. Voilà leur crime aux yeux de M. Harden; il n'a pas hésité à le dire, et c'est pour les empêcher d'y persévérer qu'il les a accusés d'autre chose et les a déshonorés. Nous ne rechercherons pas s'il a obéi à la seule impulsion de ce qu'il appelle sa conscience, ou s'il n'a pas été l'instrument d'autres vengeances que les siennes. Il appartient, lui aussi, à une camarilla dont l'influence avait diminué et qui voulait à tout prix la ressaisir et l'augmenter, camarilla qui poussait à la provocation de la France, quelles qu'en pussent être d'ailleurs les conséquences. Ces deux camarillas luttaient dans l'ombre et prétendaient l'emporter l'une sur l'autre auprès du maître. M. Harden est sorti de cette ombre; il a changé en apparence l'objet de la dispute et l'a porté en pleine lumière sur un terrain de son choix. Il a réussi, et si la fin justifie les moyens, même les plus ignobles, il peut s'enorgueillir de son succès. Nous ne parlerons pas d'accusations du même genre lancées contre le chancelier de l'Empire : le vraisemblable a des limites, et M. Brandt les a un peu trop grossièrement dépassées. Mais M. Brandt a d'ailleurs tout l'air de n'être qu'un maniaque. M. Harden, au contraire, se flatte d'être un grand politique, et il le prouve en ne reculant devant rien.

On accuse volontiers, en Allemagne, l'opinion française de manquer de retenue morale, et de se plaire au scandale, même lorsqu'il se produit en France, à plus forte raison lorsqu'il éclate au dehors. Le cas actuel montre combien cette accusation est peu fondée. L'opinion chez nous n'a pris aucun plaisir aux révélations de M. Harden. Elle en a été plutôt offensée dans l'instinct qu'elle a de certaines convenances qui doivent toujours être ménagées, sa pudeur en a été révoltée, et le vrai sentiment qu'elle en a éprouvé est celui d'un dégoût dont le diffamateur a eu sa très large part.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LES
YEUX QUI S'OUVRENT

Nul effort n'est perdu.
PASTEUR.

PREMIÈRE PARTIE

I. — PREMIER ACTE DE PROCÉDURE

Les instances en divorce ou en séparation de corps sont introduites, on le sait, par une requête au président du tribunal : l'époux qui demande la rupture ou le relâchement du lien conjugal y expose brièvement ses griefs et réclame du magistrat, pour obéir à la loi, une tentative de conciliation presque toujours inutile avant les hostilités définitives. Ce premier acte de procédure reçoit généralement en province, dans les études d'avoués, un accueil exubérant. Les clercs abandonnent en hâte leur pupitre pour se précipiter sur la minute qu'il leur faudra recopier tout à l'heure et pour déguster avec le plaisir de leur âge un scandale dont les acteurs leur sont connus. C'est une petite curée chaude qui leur est servie à domicile, mais leur cruauté est irréfléchie.

Ainsi l'affaire Derize, reçue le matin à l'étude Tabourin, à Grenoble, sous un pli qu'envoyait Me Salvage, doyen du barreau, provoquait, en l'absence du patron, un rassemblement des quatre clercs, Vitrolle le lettré, Dauras, Lestaque, et le sauteruisseau Malaunay. Ils entreprirent leur lecture d'un air recueilli qui venait de l'importance des parties en cause et de l'honneur qui rejaillissait sur l'étude de cette cause bien parisienne.

— Encore une victime de l'égoïsme masculin! s'écria Vitrolle en manière de conclusion.

Le premier clerc était chevaleresque, féministe et imbu d'un patriotisme local qu'une érudition d'archiviste exaspérait. N'avait-il pas découvert chez un statisticien, — où la statistique ne va-t-elle pas enquêter? — que « le nombre des maris trompés est, en Dauphiné, moins grand que partout ailleurs, » opinion qu'un vieil auteur, dénommé Châteaumières de Grenaille, avait formulée dès le XVIe siècle, affirmant que « c'est presque une merveille d'ouïr parler à Grenoble d'une femme qui fasse l'amour au désavantage et préjudice de sa réputation. » Il ne fallait rien moins que ces savans appuis pour qu'il se permît de donner tort à M. Derize, dont la réputation presque universelle d'historien risquait de l'influencer.

— Peuh! attendons la riposte, protesta le jeune Malaunay qui, à dix-sept ou dix-huit ans, après avoir roulé dans beaucoup de bureaux, était déjà parvenu au plus profond scepticisme en matière de mœurs.

Mais on supporta malaisément ses doutes, et il dut subir le choc de ses trois collègues qui, pour avoir entrevu la jolie et calme Mme Derize dans la rue, au Jardin public, sur les quais de l'Isère, garantirent en termes émus et concordans l'innocence de leur nouvelle cliente.

— Je veux bien, moi, acquiesça le saute-ruisseau avec indifférence. D'ailleurs, j'avais prévu ce procès.

Il proféra cette prophétie rétrospective avec l'autorité que confère un nombre incalculable d'observations puisées non pas sur le papier timbré, mais aux spectacles de la ville parcourue dans tous ses détours.

— A quel propos? réclamèrent Dauras et Lestaque, qui n'avaient qu'une pensée pour deux.

— Voilà, un jour, au musée...

— Que faisais-tu au musée?

— Je copiais un acte peut-être. Un jour, au musée, M. Derize montrait les tableaux à sa femme. J'étais derrière eux. Ils s'étaient arrêtés devant un vieux tout ridé qui m'avait semblé très laid au premier abord...

— Signé de quel nom? interrogea Vitrolle avant de risquer une appréciation.

— Je ne sais pas. Cela m'est égal.

— Tu n'as pas de goût.

— Il disait : « Regardez cette figure : comme elle résume toute une vie de paysan, avec ses luttes quotidiennes, avec de la tristesse, de l'épargne inscrites dans les crevasses et du songe dans l'œil vitreux et peut-être aussi un peu d'alcool!... » Tout cela débité avec emballement. Et bien d'autres choses encore que j'ai oubliées. C'était moi qui profitais de ses leçons. Mme Derize, elle, ne bougeait pas plus qu'une borne. Elle est belle, oui, mais je la trouve immobile. Vrai, je voyais ce vieux tout vivant au lieu d'un cadre pendu au mur.

— Et après?

— Attendez. A côté du vieux, il y avait une dame en robe décolletée. Une robe rouge, avec toutes sortes de fanfreluches aux manches, au corsage. Mme Derize détaillait de l'œil la toilette, vous comprenez ; elle a répondu : « La dentelle sur le velours, c'est d'un heureux effet. » Alors son mari furieux a fini sa tournée sans un mot de plus.

— Après? réclama Vitrolle.

— Après? rien. Le divorce, c'est ça.

L'auditoire éclata d'un rire insolent, ce qui vexa Malaunay qui était vaniteux de sa perspicacité et fort susceptible. Ces considérations esthétiques avaient déconcerté le monde des gratte-papiers qui s'attendaient à une anecdote plus libre. L'entrée du patron termina leur controverse. Sans être âgé, Me Tabourin le paraissait parce qu'il était négligé et comme recouvert de la poussière de ses cartons. Souvent il avait envié la calvitie de la plupart de ses confrères en passant un peigne hâtif dans ses cheveux trop abondans qui gardaient leurs mauvais plis comme une terre ingrate se referme après la charrue. Le souci de son étude l'absorbait, et non l'ajustement d'un costume qui lui tenait au corps tant bien que mal et prenait part à ses gestes avec incertitude. Les affaires exerçaient sur lui tant de fascination qu'il ne les confondait jamais avec les tragédies humaines qu'elles recouvraient : il les considérait en elles-mêmes, comme des personnes distinctes, vivantes et importantes, logées chacune dans un dossier, de sorte qu'il n'avait pas à s'occuper de la répercussion des jugemens et de la procédure sur des foyers compromis ou dévastés. Les professionnels sont presque tous ainsi bâtis, et c'est pourquoi leur profession ne les use pas.

— Quoi de nouveau? demanda-t-il au premier clerc.

Vitrolle tendit la minute :

— La requête Derize.

— Ah ! ah !

Cette nouvelle alluma sur le visage terne de Me Tabourin toutes sortes de convoitises, comme la lumière, en pénétrant dans une chambre mal aérée, attire et invite à danser un monde d'atomes. Il s'approcha de la croisée pour mieux déchiffrer l'écriture menue de l'avocat Salvage. Les clercs l'observaient avec curiosité, sauf Malaunay qui cherchait une occasion de sortir. Il faisait au dehors un beau soleil de juin qui invitait à la promenade.

L'étude Tabourin est située place Saint-André, au premier étage, en face du Palais de justice. Tandis que la place Grenette était, jadis, le centre commercial de Grenoble et l'est, en somme, demeurée, cette place Saint-André en était le cœur, puisque la vie religieuse, la vie municipale et la vie judiciaire s'y trouvaient rassemblées et y sont encore figurées par leurs monumens. Le passé dauphinois habite là, mais il le faut un peu chercher, car, dans cette ancienne capitale, le vieux disparaît partout sous le neuf. Vous débarquez à la gare, vous n'apercevez que des quartiers récemment construits, des maisons à peine achevées et de larges avenues dont la perspective aboutit fatalement au cirque des lointaines montagnes. Cité industrielle et prospère, concluez-vous, née d'hier dans un noble décor et sans couleur historique. Les rues mêmes ont été débaptisées : telle rue des Vieux-Jésuites où naquit Stendhal s'appelle maintenant rue Jean-Jacques Rousseau. Quelques portes fortifiées ouvertes dans les remparts ont été sans respect démantelées, mais celles qui subsistent intéressent le promeneur qui, peu à peu, découvre en suivant les allées sinueuses de l'Ile-Verte les traces du mur d'enceinte, aperçoit les bastions accrochés au flanc du Mont-Rachais, devine, à cet appareil de défense, les luttes d'autrefois et se prépare à rencontrer, au hasard de la cité claire, quelqu'un de ces témoignages qui expriment la sensibilité d'une race au cours des siècles et dont la ténacité a su résister aux entreprises des architectes et des ingénieurs. Place Saint-André, il devrait être enfin satisfait, tandis qu'il ne l'est qu'à demi. Voici, à l'extrémité ouest, la grosse tour de l'Hôtel de Ville qui fut le palais du connétable de Lesdiguières, et voici, au-dessus des maisons basses qui la pressent et qui dissimulent son portail, l'église dont le véné-

rable clocher de pierre octogonal s'ouvrage de doubles jours en ogive. Mais le Palais de justice où se tinrent les États du Dauphiné montre une façade mi-gothique, mi-renaissance, dont les matériaux ont été grattés ici, remplacés là et gardent, même au soleil, ce froid de la nouveauté que dégèle la patine du temps.

De sa fenêtre, Me Tabourin n'avait jamais distingué tant de monumens. Lors de son installation, il ne s'était réjoui que du voisinage du Palais, particulièrement appréciable au cas où ses rhumatismes le tourmenteraient. Une bonne affaire, comportant expertise, saisie, expropriation, « toute la lyre, » disait-il avec enthousiasme, et entraînant par suite des frais onéreux, présentait, quand elle s'annonçait sous la couverture bleu tendre de l'étude, un attrait plus précis que le passé provincial et tous ses souvenirs. Il lut donc le placet de l'avocat sans curiosité sentimentale, et remarqua seulement que Mme Derize manifestait l'intention de réclamer la séparation de corps *de plano*, c'est-à-dire sans enquête préalable, ce qui réduirait la taxe.

— Avez-vous reçu les pièces à l'appui? s'informa-t-il.

— Non, monsieur.

— Il est question d'une lettre?

— On se réserve probablement de la communiquer après l'essai de conciliation.

— Bien. Vous rédigerez sur timbre, Vitrolle, sans retard.

Il tenait pour avéré que l'existence d'une affaire ne date que de son lancement. Puis il gagna son cabinet de travail particulier, et rangea un à un sur la table les dossiers dont il pensait avoir besoin pour l'audience du tribunal qui s'ouvrait à neuf heures. Pendant ce travail mécanique, son contentement intérieur le faisait sourire. Cette affaire Derize, tout Grenoble la guettait depuis deux mois que Mme Derize, née Molay-Norrois, avait quitté Paris pour venir se fixer chez ses parens. Les premières semaines, on s'était montré réservé; puis des amis trop bavards voulurent fournir des explications : M. Derize voyageait pour vérifier les sources de quelque ouvrage, il n'avait pu emmener sa femme et ses enfans, mais il viendrait passer les vacances à Uriage, comme d'habitude. Peu à peu, une autre version s'était répandue. Des personnes bien informées pronostiquaient un divorce. Se plaiderait-il à Grenoble ou à Paris? s'étaient aussitôt demandé les hommes de loi. Pour Me Tabourin, la question ne se posait plus : il représenterait la partie la plus

sympathique dans un procès de peu de frais sans doute, mais d'une excellente publicité à cause de la personnalité d'Albert Derize, l'historien connu, et de la situation en vue des Molay-Norrois. Satisfait, en somme, il franchit la porte qui le séparait de son appartement privé afin de prévenir Mme Tabourin qui lui sut gré de cette nouvelle fraîche dont elle alimenterait sa conversation tout un jour. Et cet acte de déférence conjugale lui parut conférer l'authenticité à l'affaire : avant même d'être signifiée, elle était lancée, et bien lancée.

A son retour, il trouva M. Lagier qui l'attendait à l'étude. Philippe Lagier, qui n'avait pas atteint la quarantaine, était au civil l'un des avocats les plus réputés de Grenoble. Petit, malingre, le teint fané, mais les traits délicats, les cheveux déjà grisonnans, indolent d'apparence, à la barre il tenait tête aux plus robustes. Tout nerveux et contracté, il était infatigable en public, et ne faisait pas confidence de ses heures solitaires de dépression. Ses confrères reconnaissaient sa facilité de travail, son modernisme qui simplifiait les vieilles tactiques, supprimait les ornemens de la phrase, les gestes, les digressions, raccourcissait, resserrait, clarifiait la plaidoirie au point de l'imposer comme un jugement tout prêt; mais on détestait en général l'impertinence de sa conversation que soulignait un monocle vissé dans l'œil sans cordon, le dédain exagéré qu'il témoignait aux choses professionnelles, et jusqu'au goût presque maniaque des arts plastiques qui accaparait tous ses loisirs, et pour la satisfaction duquel il courait les musées d'Italie et des Flandres dès les vacances venues. On le savait l'ami intime d'Albert Derize, camarade de collège et de faculté, qui sans doute le chargerait de ses intérêts.

M. Tabourin, hirsute, mais la bouche en cœur, se précipita :

— Bonjour, maître.

Il flattait volontiers ceux qui le pouvaient favoriser dans sa fonction. Philippe Lagier, selon sa méthode, alla droit au but :

— J'ai rencontré mon confrère Salvage. Il vous a envoyé la requête Derize. Bien que les parties soient domiciliées de droit à Paris, nous sommes d'accord pour demander la compétence du tribunal de Grenoble.

— Je vous remercie, déclara l'avoué comme si l'on avait pris cette mesure, destinée à éviter la publicité des journaux, uniquement dans le dessein de lui être agréable.

Lagier ajusta son monocle pour constater le sérieux de la réponse. C'était un mot qu'il ajouterait à son répertoire du Palais.

— Voulez-vous me montrer la minute?

— Vitrolle, donnez la requête.

Il fallait ménager un homme aussi autoritaire et occupé. Le premier clerc se leva et tendit le papier à M. Lagier que M. Tabourin introduisit dans son cabinet de travail où il le laissa. L'avocat s'absorba immédiatement dans cette lecture :

« A M. le président du tribunal de première instance de Grenoble, Mme Albert Derize, née Élisabeth Molay-Norrois, domiciliée à Paris, 9, rue Bara, épouse de M. Albert Derize avec lequel elle demeure de droit, mais résidant en fait à Grenoble, quai de la République, chez ses parens, M. et Mme Molay-Norrois, a l'honneur de vous exposer :

« Qu'elle a contracté mariage le 25 mai 1897 avec M. Albert Derize par-devant l'officier de l'état civil de Grenoble;

« Que de ce mariage sont issus deux enfans, Marie-Louise, le 10 juin 1898, et Philippe, le 18 janvier 1901;

« Que le 6 avril dernier, l'exposante, autorisée précédemment par son mari à ouvrir tous télégrammes et cartes-télégrammes à lui adressés pendant ses absences, fut ainsi provoquée à prendre connaissance d'une lettre envoyée sous cette forme à M. Derize par Mlle A. de S...; que cette lettre, tant par ses termes eux-mêmes que par ses allusions à des scènes et à une correspondance antérieure, contenait la preuve manifeste d'une liaison existant entre les deux correspondans;

« Que M. Derize, invité à fournir des explications, avoua aussitôt sa passion coupable et, par son attitude injurieuse, obligea sa femme à quitter le domicile conjugal avec ses enfans et à se retirer chez ses parens à Grenoble;

« Que dès lors, après un voyage en Allemagne en compagnie de sa maîtresse, il s'est installé à Paris dans son voisinage et continue d'entretenir avec elle un commerce adultère;

« Que, dans ces circonstances, l'exposante est dans l'intention de former contre son mari une demande en séparation de corps : par ces motifs, l'exposante conclut... etc., etc. »

Suivaient les formules juridiques pour l'entrevue de conciliation, et la date, juin 1905, sauf le jour laissé en blanc.

Philippe Lagier ne voyait pas les affaires à la façon de son hôte, Me Tabourin, qui n'en considérait que l'extérieur et le rapport. Il en imaginait volontiers le dedans, c'est-à-dire les conflits humains qu'elles figurent, et plutôt par curiosité que par sympathie, car ces conflits l'intéressaient sans parvenir à troubler un scepticisme composé d'un fond d'indifférence, de beaucoup de dégoûts et aussi de la révolte cachée d'un esprit inquiet et désenchanté qui connaissait plus sa valeur que l'usage à en tirer. Il se leva. Par la porte entr'ouverte, il apercevait l'avoué qui distribuait la besogne à ses clercs et rassurait, par intervalles, deux paysans affalés sur une banquette et fort penauds, qu'il expropriait et qui, touchés de ses mines affables et de sa pauvre mise, hésitaient à donner cours à leurs plaintes et à leurs gémissemens. A quoi bon le déranger dans son activité de fourmi? Il se dirigea vers la fenêtre, résolu à l'attendre avec patience et il évoqua, à travers les expressions lourdes et surannées de la requête, les trois acteurs du drame qui, un jour prochain, aurait là, devant des magistrats amusés, son dénouement. Par une singulière coïncidence, tous trois avaient joué un rôle, d'ailleurs inégal, dans sa vie.

Albert Derize était pour lui un de ces amis que le collège impose aux heures d'enfance et que l'instinct choisit avec cette sûreté que, plus tard, nos recherches trop étudiées et hésitantes ne retrouvent guère. Quelle éclatante carrière il avait déjà parcourue, à trente-neuf ans! Après l'École des chartes, il entrait, pour peu de temps, à l'Arsenal comme sous-bibliothécaire. Fidèle de loin à sa province, il publiait coup sur coup une histoire de Lesdiguières, roi des montagnes, où le reître raide et retors du XVIe siècle était campé comme un personnage de roman, et une histoire de l'assemblée de Vizille en 1789 qui présentait en raccourci l'état des esprits et des biens en Dauphiné à la veille de la Révolution. Dès lors, la fortune lui souriait. L'Académie lui décernait le grand prix Gobert, malgré sa jeunesse. Un éditeur, conquis par sa confiance dans le succès, le plaçait à la tête d'une entreprise de librairie qu'il avait longtemps prônée dans les milieux littéraires : c'était une collection mensuelle de biographies de grands hommes, brèves, claires, éloquentes avec exactitude, et à bon marché, par le moyen de laquelle il pensait secouer l'apathie des jeunes gens et les inciter par l'exemple à mieux remplir tous leurs jours. Lui-même se

réservait de traiter, avec cette diversité d'esprit que toute belle réalisation d'existence attirait, quelques-unes des plus pathétiques et des plus excitantes : un Pascal, un Lavoisier, un Marceau, un Beethoven. Et malgré cette direction, il poursuivait d'année en année, avec une activité jamais lasse, après une *Histoire de l'Ouvrier dans la société moderne*, complète en six volumes, magnifique traité à larges traits des transformations de l'association, de l'outillage, de la main-d'œuvre, des conditions économiques et morales, une *Histoire du Paysan au dix-neuvième siècle* où il donnait libre cours à son amour de la terre, des travaux agricoles, de l'existence rurale, hérité d'une lignée d'ancêtres laboureurs, et qui démontrait par la reconstitution des sociétés disparues, françaises et étrangères, et par la comparaison avec les sociétés nouvelles, la force agissante du patrimoine et du lien de famille. L'ouvrage devait comprendre quatre volumes : le second venait de paraître. Un Le Play, un Fustel de Coulanges, un Taine, eussent accueilli avec joie ce disciple qui était déjà un maître, pour sa méthode positiviste, son érudition, son respect des faits, et le dernier, plus artiste, pour la chaleur de son style et le coloris de ses tableaux.

Philippe Lagier fut brusquement interrompu dans ses souvenirs par une incursion de Me Tabourin :

— Je suis à vous tout de suite, maître. Ces gens-là qui sont expropriés voudraient garder leurs terres.

C'était des paysans à blouse bleue qu'il parlait. Et il disparut de nouveau pour les convaincre. L'avocat put renouer le fil de sa pensée. Il se rappela sa désagréable surprise lorsqu'il avait appris les fiançailles d'Albert et d'Élisabeth Molay-Norrois. Lui-même, à cette date, hésitait à demander la main de la jeune fille qu'il estimait trop jeune, dix-neuf ans, trop mondaine à en juger par ses toilettes, trop régulièrement jolie avec son teint de pastel, ses yeux étonnés et cette fraîche éclosion, présage d'un embonpoint agréable et périlleux. Son incertitude comptait sur le temps pour se dissiper, et il avait dû, ce qui est toujours pénible, en sortir malgré lui. Cependant il avait bientôt chassé ce petit rêve sentimental, et même il avait pu, sans trop de contrainte, porter le jour des noces un toast où il célébrait, se pliant à la banalité coutumière, deux époux créés l'un pour l'autre.

Pourquoi ne s'était-il pas présenté le premier ? Plus fortuné

mieux apparenté, fixé à Grenoble, quels avantages il offrait! On l'attirait sans cesse dans la maison. Et Albert y était venu un beau jour par hasard. Le sort voulait qu'il fût constamment devancé par Albert. La requête en séparation qui le ramenait en arrière lui restituait sa rancune perdue. Il fut tenté de se réjouir de cette infortune qui demain serait livrée au papier timbré. Peu indulgent pour lui-même, il se critiqua aussitôt :

« Vais-je le trahir, au lieu de le défendre? Mais que s'est-il passé exactement? Les premiers temps de leur mariage, j'avais cru comprendre qu'Albert n'était pas heureux. Les toutes jeunes filles sont trop niaises pour qu'on soit heureux les premiers temps d'un mariage. Malgré notre intimité, il n'a jamais fait la plus petite allusion à une déconvenue que je devinai sans tristesse. Oui, sans tristesse : l'homme n'est pas parfait. Puis, leur horizon s'est rasséréné. J'ai pu constater la protection un peu hautaine, mais délicate dont il entourait sa jeune femme; j'ai cessé de prendre garde à leur bonheur, et j'ai accepté de servir de parrain à leur deuxième enfant... »

Agacé par ces souvenirs, il poussa la porte et assista au départ des deux paysans qui saluaient M. Tabourin en pétrissant leurs chapeaux et multipliant les remercîmens. De quoi donc le remerciaient-ils? De les avoir expulsés de chez eux? Ce diable d'homme, non content d'exproprier, exigeait par surcroît de la gratitude.

— Ils ont compris, affirma l'avoué qui revenait.

— Et quoi donc?

— Que je ne voulais que leur bien.

Philippe Lagier crut à un calembour cynique, mais dans son étude, Me Tabourin ne parlait que sérieusement.

— Évidemment, répondit-il. Voici votre requête.

— Merci. L'affaire marchera bon train. Vous défendrez-vous?

— Attendez. Il faut en premier lieu modifier l'indication de domicile. Nous sommes d'accord, Me Salvage et moi, pour accepter la compétence du tribunal de Grenoble, afin d'éviter les commentaires de Paris; mais, pour rendre cette substitution vraisemblable, indiquez M. Derize comme domicilié à Saint-Martin-d'Uriage où il possède une propriété et qui ressortit au tribunal.

— En effet, en effet, acquiesça l'avoué en étendant un bras comme pour retenir le dossier

Mais de nouveaux clients interrompirent le colloque, et comme ils étaient d'importance, Me Tabourin, hésitant, prit une figure navrée. Philippe Lagier, peu patient d'habitude, en eut pitié. Le troisième personnage du drame, qu'il avait écarté jusqu'alors, le vint distraire au point qu'il ferma la porte de communication pour être moins dérangé dans leur tête-à-tête. Sur les compromettantes initiales de la requête, il mit le nom intégral : Anne de Sézery. Et il revit distinctement une jeune fille aux cheveux de ce brun qu'ont les châtaignes lorsqu'elles tombent avant la récolte, au visage inoubliable à cause de l'expression désenchantée de la bouche qui contrastait avec la fraîcheur des joues claires, et surtout à cause des yeux allongés où couraient des étincelles d'or et dont les ardentes convoitises s'opposaient à une sorte de lassitude précoce répandue sur la démarche : svelte, bien faite, vigoureuse, elle paraissait née fatiguée comme si elle estimait inutile de poursuivre de trop grands désirs. Elle habitait avec son père un château de famille à Saint-Ismier qui est un village bâti sur le coteau d'où l'on domine la large vallée du Grésivaudan. Son indépendance d'allures, ses hardiesses nonchalantes à cheval, sa conversation où elle affichait des lectures étendues et libres et manifestait des enthousiasmes presque mystiques sur des sujets profanes, sa fortune assez mal connue mais apparente, lui composaient une cour bigarrée de jeunes gens dont lui-même faisait partie. Plusieurs saisons il avait connu par elle un sentiment orageux : elle le recherchait pour son esprit qui dépouillait volontiers le monde de sa fausse poésie et, parfois aussi, de la vraie, et pourtant il ne pouvait se croire préféré. Qui pouvait se croire préféré ? Il l'avait aimée à sa manière qui était hérissée de réserves et de défiances, et, s'il s'était agi de l'épouser, il eût soulevé mille objections. Mais elle ne se fût pas contentée en ce temps d'un si mince personnage, et plus tard, s'en fût-il soucié ? Albert Derize, qu'il entraînait quelquefois dans ses visites, s'absorbait au château dans l'étude de vieilles chartes où il trouvait des documens pour la reconstitution qu'il avait entreprise de l'ancien Dauphiné, ou, quand il prenait part aux causeries, il traitait la jeune fille, ses audaces et ses paradoxes avec la franchise et la loyauté d'un camarade qui ne se croit pas tenu à des égards particuliers. « Il pensait déjà, se souvint Philippe, à la petite Élisabeth Molay qu'il rencontrait dans la rue et ne connaissait pas. Et même ce fut lui

qui, en me parlant d'elle, me donna l'idée de la remarquer. »

A la mort de son père, Anne de Sézery, mal préparée, avait découvert la ruine, ruine déjà ancienne, prolongée par cette force acquise qui soutient quelque temps les murs effrités et les situations minées, achevée jour à jour, et dont le mystère s'expliqua par une passion sénile dissimulée savamment. Les prétendans dispersés, le château vendu, les créanciers presque entièrement désintéressés, elle disparut. Orgueilleuse, elle n'avait averti personne. On raconta qu'elle gagnait sa vie en Angleterre avec des leçons de musique et de littérature dans une pension de jeunes filles de l'aristocratie. Peu à peu on cessa de parler d'elle. Jamais plus elle n'était revenue au pays natal. Dix ans avaient passé. Étaient-ce bien dix ans? Et si c'étaient dix ans, comment revoyait-il avec tant de netteté ce visage inquiétant, triste et ardent ensemble, d'une jeunesse si désespérée? Elle devait avoir aujourd'hui trente-deux ou trente-trois ans. Et voici qu'elle rentrait dans sa vie avec cette tranquillité des impressions d'enfance qui savent leur pouvoir d'enchantement.

Cette étrange revenante, pour se rappeler à son souvenir, choisissait son meilleur ami. Comment Albert Derize l'avait-il retrouvée? Par quel revirement soudain avait-il compris si tard ce curieux mélange de fougue et de découragement? A la passion qu'elle inspirait elle se faisait reconnaître. Ses yeux dorés ne réclamaient-ils pas autrefois l'amour absolu, sans crainte des douleurs qu'il répand et des risques qu'il court? Et parmi les cartons verts rangés avec méthode comme les sentimens bornés des vies civilisées, Philippe Lagier, dégoûté de son sort, envia le bonheur impitoyable qu'elle offrait.

De ce bonheur il avait la preuve sur lui. Par un geste machinal il sortit de son portefeuille les deux lettres et le télégramme qu'il avait reçus de son ami, de son client, depuis la rupture. C'étaient deux billets laconiques, sans un regret, mais Albert avait trop d'orgueil pour en exprimer. Dans le premier, il le chargeait de sa défense en cas d'instance en divorce. Et dans le second, il le priait d'éviter que le nom d'Anne de Sézery fût prononcé au cours du procès, et d'offrir, en échange, une soumission complète à toutes les exigences de Mme Derize sur la garde des enfans. Par une contradiction singulière il subordonnait tous ses sentimens de famille à sa nouvelle passion, mais désirait taire le nom de la jeune fille qu'il ne voulait pas compro-

mettre parce qu'il ne voulait pas se remarier avec elle, comme s'il entendait vivre désormais en marge des lois et de la société. Le matin même, informé des difficultés que rencontrerait sa proposition, il avait télégraphié qu'il arriverait par l'express du soir, et donné pour adresse celle de sa mère, boulevard des Adieux.

Tels étaient les trois acteurs. Pour reconstituer le drame, il suffisait peut-être de lire ce témoignage auquel la requête faisait allusion. Dès que reparut Me Tabourin, Philippe dont l'imagination était surexcitée le lui réclama :

— Cette lettre dont il est question ?

— Je ne l'ai pas reçue. On vous la communiquera en temps utile.

— Bien. Maintenant voulez-vous me permettre un mot ? Il y a une tierce personne mêlée à ce débat. Ne pourrions-nous, selon une pratique journalière, convenir d'une autre cause de séparation ? Nous l'acceptons d'avance. Nous n'essaierons pas de nous défendre.

— Vous savez bien que le président n'admet pas ce déguisement du consentement mutuel, et d'ailleurs Me Salvage ne se prêterait pas à la supercherie.

— Si je voyais Mme Derize ?

— Son avocat m'informe qu'elle ne veut se mêler de rien.

— Je la verrai néanmoins. Attendez à demain pour libeller votre requête. C'est entendu ?

Maître Tabourin eut un geste de protestation effrayée :

— Vous n'y songez pas. Une affaire à lancer.

— Allons, allons ! elle ne vous échappera pas.

Et tous deux se dirigèrent vers le Palais de justice. Dès qu'ils furent sortis, les clercs se concertèrent.

— Avez-vous remarqué la figure soucieuse de M. Lagier ? interrogea Vitrolle.

Et le romanesque Malaunay d'affirmer au hasard :

— Il est amoureux de Mme Derize et ne peut se décider à plaider contre elle.

Les deux autres protestèrent :

— Qu'en sais-tu ?

— On aime toujours la femme de son meilleur ami.

Car le saute-ruisseau avait une psychologie pessimiste.

— En attendant, il a confisqué la requête, conclut Vitrolle

— Elle ne reviendra pas, riposta le petit homme.

— Parions, réclamèrent en chœur Dauras et Lestaque.

Et ils parièrent sur la séparation Derize comme sur une course de chevaux. Malaunay seul joua le mari gagnant.

Ainsi le chœur inévitable accompagnait de ses rires la tragédie à trois personnages que les hommes de loi allaient rédiger sur timbre, avec l'aide d'un formulaire et une indifférence toute professionnelle.

II. — LES PREMIERS JUGES

Les Molay-Norrois occupaient quai de la République, au premier étage, un vaste appartement dont huit fenêtres donnaient sur l'Isère. Au delà du pont, c'est le quartier étroit de la rive droite, adossé à la muraille du Mont-Rachais et dominé par les forts et le monastère de Sainte-Marie-d'En-Haut. Les montagnes du Vercors à gauche, et le Saint-Eynard à droite, achèvent le dessin d'un horizon assez étendu. On se sent enfermé, avec de l'espace et une bonne qualité d'air.

Cet appartement faisait partie de l'ancienne maison que Lesdiguières aménagea pour sa maîtresse, Marie Vignon, qui était la femme d'un marchand de soieries : le mari ne se prêtant pas à cette opulence fut assassiné, et la femme, qui s'y prêtait volontiers, épousée sur le tard et installée dans l'hôtel du connétable. Mais comme c'est l'usage à Grenoble, le passé n'a pas laissé de traces et l'on prendrait l'immeuble pour neuf. Ce souvenir historique, en attirant jadis Albert Derize, lui avait permis de découvrir Élisabeth Molay, alors presque enfant.

Philippe Lagier, venu dans l'après-midi, selon sa promesse à l'avoué, pour remplir sa délicate mission auprès de Mme Derize, rencontra dans l'escalier M. Molay-Norrois qui descendait.

— Quelle aimable surprise ! La visite d'un ennemi.

M. Molay-Norrois, à soixante ans, n'était nullement un vieillard. Ses cheveux clairsemés et sa barbe à la Henri IV encadraient de blanc un visage où le sang affluait et qui était affable. Les yeux d'un bleu décoloré impliquaient une certaine mélancolie que démentaient le sourire et la gaieté naturelle des expressions et des gestes. Il était vêtu avec soin, redingote grise, haut de forme gris, souliers vernis à demi cachés sous des guêtres beige, et par habitude militaire, — il avait été officier de

cavalerie, — se tenait très droit et même presque raide. D'une maigreur distinguée, il conservait aisément un air de jeunesse dont il se servait auprès des femmes.

— Je ne viens pas en ennemi, dit Philippe. Je voudrais m'entendre avec madame votre fille au sujet de notre malheureux procès. Vous pourriez nous y aider.

— Ma fille est sortie. Ces dames sont chez Mme Passerat dont c'est le jour.

Philippe Lagier, qui était sur une marche inférieure, leva le nez pour regarder son interlocuteur. Celui-ci montrait une mine gracieuse et rose, innocente comme une figure d'enfant. Sa liaison bien connue avec la belle Mme Passerat n'était-elle pas devenue respectable avec le temps, et ne savait-il pas mieux que personne ce qui est convenable dans le monde et ce qui ne l'est pas ?

« Pour ces dames, ce n'était peut-être pas le jour, » pensa l'avocat.

— Mais si vous voulez venir avec moi, reprit M. Molay-Norrois, nous ferons route ensemble. Ce n'est que l'Isère à traverser.

Ce n'était en effet que l'Isère à traverser. La villa Passerat est bâtie sur l'autre rive, presque au débouché du pont de pierre. Elle se compose d'un corps de bâtiment, flanqué d'une aile à droite et d'une tourelle à gauche. Cette tourelle étroite, qui paraît inutile et d'une architecture douteuse, avait pourtant joué son rôle modeste de vigie : on prétendait que l'une de ses fenêtres, fermée d'habitude, s'ouvrait avec ostentation pendant les absences de M. Passerat qui était président d'une académie locale et administrateur de diverses sociétés industrielles : du quai de la République on aperçoit très bien, en face, le quai de France. La maison, jeune et pimpante dans un vieux quartier, ne manque pas d'un pittoresque de situation qui eût gagné à être exploité avec simplicité. Elle s'encastre, pour ainsi dire, dans le rocher qui la protège du vent.

Sur le pont, M. Molay-Norrois s'arrêta pour ouvrir son ombrelle et émit cette réflexion :

— Le mariage indissoluble, c'était la sécurité des familles. Même si on lui donnait des accrocs, on le respectait. On le traitait avec égards, avec politesse. Mais il n'y a plus de politesse. La démocratie l'a supprimée.

— C'est peut-être que nous avons moins de temps à lui accorder.

— Ce temps-là n'était pas perdu, jeune homme.

Flatté de ce titre, l'avocat fut tenté d'approuver. Déjà le vieux beau reprenait :

— La discrétion, le tact, l'ingéniosité dans la vie sont des qualités perdues. On crie sur les toits ce qu'il faudrait cacher. Vous verrez le papier qu'a rédigé votre confrère, le rigide Salvage, un vieil ami de ma famille. Ah! les vieux amis, notaires, avocats, médecins, quelle peste, mon cher! On les doit consulter et ils en profitent, au nom des vieilles méthodes dont ils ont la garde, pour vous ruiner, vous traîner en justice, vous supprimer.

— J'ai vu la requête.

— Eh bien! qu'en pensez-vous? La vérité, ils sont tous pour la vérité. Comme si la vérité pouvait être incivile! Comme si une société un peu compliquée et soucieuse du plaisir de vivre se pouvait passer d'hypocrisie! Et l'on met l'univers entier dans ses confidences. Jadis le silence était de bon ton.

— Réconciliez-les.

— Impossible. Je me suis rendu à Paris pour voir mon gendre; il avait filé en Allemagne avec la demoiselle. Mes fils, Olivier et Victor, voulaient le provoquer. C'était insensé, mais généreux. Je les ai retenus à grand'peine. L'eussiez-vous cru? Un savant, un ambitieux, qui va compromettre sa carrière, perdre l'Académie. On ne détruit pas son foyer pour des bêtises. Et il aimait Élisabeth. Il l'aime encore peut-être. Qui n'a pas aimé deux femmes à la fois? Mais voilà, c'est un orgueilleux. Quand il s'est fait prendre maladroitement, au lieu de nier, il s'est buté. Je le connais : il ne reviendra pas. On appelle cela montrer du caractère, quand la vie est faite de concessions.

— Et Mme Derize?

— Ces dames sont très montées. Elles s'excitent l'une l'autre : elles en parlent tout le temps. Leur patience, que j'ai prolongée deux mois, est à bout.

— C'est définitif?

— Je le crains.

Ils arrivaient devant l'hôtel Passerat. Philippe ne se souciait pas d'y pénétrer.

— Ne pourriez-vous prévenir madame votre fille de mon désir

de la voir? Il est quatre heures; vers six heures, je lui rendrai visite.

— Non, non, entrez : vous vous arrangerez avec elle.

Il faisait les honneurs de la maison, comme s'il était chez lui. Mme Tabourin n'avait pas dû perdre de temps : le salon de Mme Passerat vit rarement pareille affluence au mois de juin, quand déjà l'on commence à quitter la ville, à cause de la chaleur que semble y concentrer le cirque des montagnes, pour gagner les châteaux environnans, Uriage l'ombragée ou des stations plus lointaines. Le mari qui n'avait qu'une passion, l'archéologie, montrait ingénument en société la mine effarouchée d'un rat de bibliothèque qu'on dérange dans son grignotage de vieux bouquins. Non seulement il ne gouvernait pas, mais sous le prétexte que ses conseils dataient, on ne le consultait plus sur rien, tandis que M. Molay-Norrois, avec son goût des traditions, tempéré par un sens exact des nécessités modernes, jouissait d'un crédit qui avait contribué à répandre la légende de l'espagnolette. Et tous deux étaient plus spécialement bousculés depuis que Mme Passerat, entourée d'ennemis, avait à lutter à la fois contre les années, quarante-cinq en tout, et contre une maigreur desséchante qui, si elle favorisait le port des toilettes montantes, nuisait considérablement au décolletage. Elle était au régime de la suralimentation et en perdait le profit par son agitation physique et son irritation intime. C'était une belle femme brune au nez busqué, à la décision rapide, à la voix forte. Despotique et charitable, elle traitait la vie avec la rondeur qui, précisément, lui manquait, et son mari, d'un naturel méticuleux, était emporté bon gré mal gré par cette tactique à la hussarde qui supprimait ses indécisions.

Les deux nouveaux venus trouvèrent salle comble. On entourait, on congratulait, on embrassait, on cajolait Mme Derize qui ne savait laquelle entendre, perdue au milieu des *chère belle*, des *pauvre petite*, de *ces monstres d'hommes* qu'elle subissait sans agrément. Ni sa mère qui ne la quittait guère dans son épreuve, ni elle-même, n'avaient soupçonné la trahison de l'avoué. Ces dames étaient venues en visite sans méfiance.

Mme Molay-Norrois, avec du charme, de la droiture, et un dévouement si absolu qu'il pouvait devenir une gêne et mériter le nom d'accaparement, ne s'était jamais exercée à la clairvoyance. Assez bien conservée, malgré la cinquantaine, assez

discrète dans sa mise, malgré un excès de poudre sur la figure, elle montrait à la fois, ce qui n'est pas rare, beaucoup d'activité extérieure et peu de personnalité. Elle pouvait relire un livre quelques semaines après l'avoir lu sans le remarquer. D'une sensibilité excessive et plastique qui se prêtait aux influences sans réagir, elle confondait volontiers les plans, et c'est ainsi qu'une visite lui paraissait aussi importante que telle décision relative à l'avenir de ses enfans. Pour l'instant, elle était tout entière engagée dans le procès d'Élisabeth qu'elle exaltait au combat, ce qui impliquait une confiance touchante dans son propre sort.

Un peu ahurie de tant de succès, elle pouvait du moins constater le triomphe de sa fille, et comme elle était fort déférente envers l'opinion, elle s'applaudit d'avoir provoqué sans le savoir ce petit referendum mondain. Il y avait encore une justice pour célébrer les innocens et flétrir les coupables. Transformée en héroïne, Mme Derize rougissait comme une ingénue. Mais les femmes s'habituent vite aux cérémonies : c'était peut-être un usage pour les divorces, comme on se presse à la sacristie après les mariages, comme on serre la main des parens avec une mine désolée à la sortie de l'église aux enterremens. Elle se conformait de son mieux à ce protocole inattendu, et sa réserve était approuvée. La *chère enfant* ne se plaignait pas, n'accusait personne. Sa beauté parlait pour elle. Plutôt grande, avec un léger embonpoint qui empâtait un peu la ligne des épaules, de la poitrine, des hanches, elle portait une robe et un chapeau violet sombre, dont le goût fut déclaré excellent dans les conversations particulières : tout à fait la sobre élégance d'une femme qui, sans être en deuil, a connu le souci, le chagrin, la cruauté du sort. La tête petite, de beaux cheveux soyeux, des cheveux d'enfant, naturellement bouclés, mais trop contenus par le peigne, de ce blond cendré dont la nuance est une caresse, des yeux noirs qui contrastaient avec la couleur de la chevelure et s'en trouvaient adoucis, le nez bien fait, un peu mince et pointu à la vérité, un teint d'Anglaise, des traits purs et comme fraîchement lavés, et un air de santé, d'honnêteté passive, elle n'exprimait guère qu'une jeunesse étonnée et contente, contente d'elle-même et étonnée devant les complications imprévues d'une vie que sans doute elle pensait parcourir tranquillement, comme une route unie dans une bonne voiture. A vingt-sept ans elle en paraissait vingt, et

donnait toujours l'impression de débuter. Vraiment il fallait à Mme Passerat une grande bonté naturelle pour protéger sans effort une enfant qui possédait ces biens si enviables de l'âge et de la beauté.

Lorsqu'elles aperçurent le monocle impitoyable de Philippe Lagier, Mme Molay-Norrois et Mme Derize obéirent à un même sentiment de pudeur gênée et franchirent doucement le cercle de leurs nombreuses et trop enthousiastes amies. Il manœuvra pour isoler la jeune femme, y parvint après de nombreux manèges et seulement comme elle allait sortir.

— Une entrevue? répondit-elle à sa demande, de cette petite voix de tête qui devient si vite agaçante tant elle paraît impropre à toute conversation grave. Mais n'êtes-vous pas notre adversaire?

Elle ne concevait pas la discussion, puisqu'elle avait raison une fois pour toutes, et de l'avis unanime. Il insista : son ancienne amitié l'y autorisait.

— C'est une communication que je dois vous faire.

— De la part de qui?

— D'Albert.

— Je ne le connais plus.

Ce fut prononcé d'un ton sec et péremptoire.

— Il s'agit de vos enfans, insista Philippe, de leur garde. N'avez-vous plus confiance en moi?

Elle ne pouvait en effet se défier de ses intentions. Soit curiosité, soit qu'elle fût moins détachée du passé qu'elle ne le soupçonnait elle-même, elle consentit brusquement sans qu'il eût à plaider davantage.

— Soit. Dans une heure vous me trouverez chez mes parens, chez moi...

Et sa sortie, en compagnie de sa mère qui la chaperonnait avec diligence et de son père qui avait compris la nécessité de lui donner son appui public, fut une apothéose, comme il convient aux personnes que la mode a distinguées.

Ce départ fut aussi un soulagement.

— Sait-on le nom? interrogea timidement Mme Bonnard-Basson, enrichie d'hier dans les ciments, et reçue pour sa fortune, sa complaisance et son humilité.

— Le nom de qui?

— De... de la complice.

Anne de Sézery : tout le monde le savait, tout le monde surtout voulait paraître le savoir, à cause de l'infériorité que l'on montre en apprenant une nouvelle. Quelqu'un la nomma, et chacun d'approuver avec un air entendu. Comment la jugerait-on? Le titre de noblesse fit hésiter une seconde. Avant les paroles, un courant mystérieux s'établit, et la direction fut donnée. L'une ou l'autre de ces dames se rappelait la jeune fille indépendante et orgueilleuse d'autrefois, qui se plaçait volontiers au-dessus des préjugés. Elle n'avait pas laissé un souvenir sympathique. Ruinée, déchue au point d'avoir accepté un poste d'institutrice, oui, d'institutrice, presque de domestique, elle n'était plus défendable. Elle-même s'était déclassée. On la représenta comme une intrigante. Ceux qui rencontrent de grands obstacles dans la vie, et cherchent des places et des recommandations, passent aisément pour intrigans. On lui prêta des flirts excessifs, oh! afin de trouver un mari. Car elle enrageait d'être une vieille fille; à trente-quatre ou trente-cinq ans, — on était généreux, — il devient difficile de s'établir. Ce chiffre augmenté qu'un maladroit avait jeté comme une injure atteignait une bonne partie de l'assistance. Mais personne n'en accepta l'attribution.

— Trente et un, rectifia simplement Philippe Lagier. C'est l'adolescence aujourd'hui.

Il reçut quelques œillades malveillantes, et l'on raconta une histoire de lord anglais, vieux, rhumatisant et millionnaire, qu'elle aurait accompagné en voyage; mais la narratrice embrouillait à plaisir les lieux et les dates, ne citait pas ses sources, restait dans un vague suspect. Et pendant tout ce déballage, Philippe revoyait, plus distinctement que la veille, le beau visage désenchanté, les yeux tristes où couraient des flammes d'or.

On le consulta sur l'avenir.

— Pourra-t-elle l'épouser? lui demandèrent d'un commun accord Mmes de Vimelle et Bonnard-Basson, qu'une tendre amitié unissait depuis que le laborieux mari de la seconde avait fourni une situation avantageuse d'administrateur à l'inutile mari de la première.

— Qui?

— Mais M. Albert Derize.

— Mme Derize ne demande que la séparation.

Un ancien conseiller à la Cour, M. Prémereux, fixé comme un fauteuil de style dans le salon de Mme Passerat, étala au plus vite son érudition :

— Une séparation, aujourd'hui, se convertit en divorce après un délai.

— Ah! vous voyez, s'exclama-t-on. Vous comprenez bien qu'elle est renseignée.

Le magistrat acheva d'expliquer :

— L'article 298 qui, dans le divorce pour cause d'adultère, interdisait à l'épouse coupable d'épouser son complice vient d'être abrogé.

— Elle le savait, assura l'une de ces dames avec conviction.

Philippe Lagier, sans sourciller, ajouta :

— Assurément. Aujourd'hui, avant d'aimer, on prend conseil d'un jurisconsulte.

M. Prémereux, que trente ou quarante ans donnés à la justice avaient pacifié, envia cette impertinence. Ces dames, goûtant peu l'ironie, n'attachèrent aucune importance à ce propos, et, par une pente fatale, en vinrent au cas d'Albert Derize. Comment le jugerait-on, celui-là, en présence de son ami? Bah! M. Lagier avait parlé tout à l'heure à voix basse à la jolie Mme Derize : n'était-ce pas déjà une demi-trahison? On flaira, on pressentit, on souhaita le goût secret qu'il avait pour elle, avec cette divination de certaines maîtresses de maison qui, par le choix des places à table, excellent à susciter des sympathies, à provoquer des sentimens, et réussissent par ce procédé à donner plus d'agrément à leurs réceptions. Et l'on commença par un éloge de la femme avant d'entamer le chapitre du mari. On loua son intelligence plus que sa beauté, et sa résignation plus que sa jeunesse.

— Aussi, glissa enfin Mme de Vimelle, prenant la tête de la poursuite, pourquoi, avec tant de qualités que nous lui reconnaissons toutes, avoir épousé un mari de si mince origine?

— Il était connu, décoré, presque illustre, observa Mme Passerat avec un grand air d'indulgence.

Mais une vieille dame décréta :

— Pour un écrivain, il n'y a que l'Académie.

On aurait pu, au moins, objecter son âge, mais c'était un sujet qui avait déjà trop servi.

— Ces différences de milieu, reprit la pointue Mme de Vimelle, il n'y a rien de plus pénible. Un déclassé, une aventurière, ils devaient se rencontrer, s'attirer. Rien de plus normal.

Philippe Lagier avait supporté malaisément tous ces assauts. Se taire, c'était approuver, et comment répondre à tout le monde à la fois? L'argument principal pour ces dames, il le comprenait bien, c'était la naissance d'Albert Derize, et cet argument-là lui paraissait le plus saugrenu, à lui qui connaissait le passé d'ordre, de travail, d'honneur et de hauteur morale dont on se sentait entouré dès qu'on franchissait le seuil de Mme Derize mère, si l'on était digne d'apprécier sa distinction d'esprit et de caractère.

— Avez-vous lu le deuxième volume de l'*Histoire du Paysan?* demanda-t-il pour rentrer en scène. On pourrait appliquer à l'auteur le mot de Mme de Staël sur notre compatriote Mounier qu'elle trouvait passionnément raisonnable.

— Passionnément, répéta finement l'une de ces dames.

— C'est coloré et c'est précis. Le succès en a été grand. On le traduit dans toutes les langues, comme son *Histoire de l'Ouvrier*.

Mme Passerat intervint :

— Son talent n'est pas en cause.

— La duchesse de Béard, qui est savante, en fait ses livres de chevet. Les Derize avaient leur couvert mis chez elle.

« Il sait plaider, » pensa le conseiller Prémereux.

— Les Béard sont une des grandes familles de France, et des plus anciennes. Mais les anciennes familles, à quoi les reconnaître aujourd'hui? Ne leur cherchez pas toujours des titres, ce serait une grosse erreur. Elles se reconnaissent à une tradition d'honneur et de générosité. C'est ce qu'on rencontre intact chez les Derize.

Elles donnèrent en chœur contre l'audacieux :

— Vous êtes l'ami de M. Derize.

— Son avocat.

— Vous le défendez.

— C'est votre métier.

Mme de Vimelle, au nez affûté comme une lame de rasoir, avait lancé cette dernière flèche.

— A votre service, répliqua Philippe. Qui n'a pas besoin d'être défendu?

Et il profita d'un mouvement qui se produisit autour des plateaux de rafraîchissemens pour prendre congé. M. Prémereux le rejoignit dans l'escalier.

— Vous vous êtes fait, je le crains, des ennemis, insinua le prudent conseiller.

L'avocat que la lutte amusait sourit de satisfaction :

— De la part des femmes, c'est toujours mieux que l'indifférence.

Ils arrivaient au Jardin de ville dont les ombrages, après les rues ensoleillées, les recouvrirent d'une vague de fraîcheur. C'est un petit parc à l'anglaise où les arbres poussés librement, ormeaux et platanes, enchevêtrent leurs branches au-dessus des pelouses d'un vert humide. Un cygne noir à bec rouge nageait sur une petite mare pour atteindre l'îlot minuscule où sa petite habitation était installée. On entendait couler l'eau d'une fontaine. Une allée de tilleuls qui étaient en fleur répandait comme une fine poussière de grisans parfums. A cette heure chaude du jour, le jardin était un asile de paix, de mollesse, de douce rêverie.

Le conseiller ôta son chapeau pour saluer cette sensation agréable, mais Philippe Lagier résista aux influences naturelles :

— Non, reprit-il sans désarmer, ce qui choque le monde, je vais vous le dire : c'est qu'on prétende se passer de lui.

— Il a raison, opina l'ancien juge. Mais Philippe ne l'entendit pas.

— Songez donc : tenir pour rien la préoccupation de l'opinion et l'art d'accommoder le plaisir et les convenances. Aussi toute passion sincère est-elle détestée. Que voulez-vous qu'en pense une Mme Passerat qui trouve moyen d'avoir deux maris, l'un pour les finances, et l'autre pour la représentation ?

— De grâce, taisez-vous. Je dîne chez elle tous les samedis, et sa cuisine est la meilleure de Grenoble.

— Ou cette ronde Mme Bonnard-Basson, qui par snobisme cherche un amant titré.

— C'est un hommage rendu par le commerce à l'aristocratie.

— Ou cette aigre Mme de Vimelle, qui le sait et qui en tire parti pour son ménage besogneux.

— C'est d'une bonne ménagère.

— Sans compter tout ce qu'on ignore.

Avec un sourire indulgent et désabusé le vieillard calma son compagnon :

— Vous êtes irritable. La grande difficulté dans la vie, c'est d'accepter son sort. Chacun envie une autre destinée, et s'efforce de corriger la sienne en la compliquant. C'est une grande source d'erreurs. Un peu de philosophie, des concessions, la part faite à nos curiosités et à nos convoitises par la culture de quelqu'un de ces goûts qui élargissent nos jours sans nuire à personne, l'art, la lecture, les voyages, la gourmandise, la conversation, la débauche même, ou bien quelque bonne gêne d'argent, un travail quotidien, des enfans à élever, voilà de quoi apaiser les plus déraisonnables et les plus ambitieux. Mais la plupart des hommes n'ouvrent enfin les yeux qu'une seule fois.

— Une seule fois ?

— Oui. C'est au moment de la mort. Et l'on s'empresse de les leur fermer.

III. — LA DEMANDERESSE

Une heure plus tard, Philippe Lagier se présentait chez Mme Derize. La verrait-il seule, ou en compagnie de Mme Molay-Norrois ? Il savait celle-ci peu accessible à ces argumens que fournit l'expérience, butée dans son opinion intransigeante et simpliste que son mari était gêné pour combattre et qui lui venait de l'austère M. Salvage, un de ces mages de province à qui la police des mœurs appartient. Devant elle il perdrait la meilleure part de son influence. Au contraire, ses relations très cordiales avec le jeune ménage qu'il avait eu souvent l'occasion de prier à sa table à Grenoble, et chez qui il était aimablement reçu lorsqu'il séjournait à Paris, l'autorisaient à une démarche aussi insolite que celle qu'il venait tenter. En ami sincère, il tenterait, avant tout, d'éviter la rupture, de poser les bases d'une réconciliation. Les deux partis en cause l'avaient si peu renseigné depuis leur désaccord ! Sa meilleure information, il la tenait en somme de la requête au président du tribunal : elle contenait des dates et des faits précis. Mais les faits et les dates, qu'ont-ils jamais expliqué dans le domaine des sentimens, et comme une expression de visage, une parole de révolte, de haine ou de douleur réussissent mieux à restituer à ces drames intimes leur vérité !

Tandis que d'une fenêtre Philippe regardait couler l'Isère rapide et boueux, par une habitude d'homme d'affaires qui prépare ses entrevues et prévoit les obstacles, il voulut imaginer l'attitude de Mme Derize. Et il s'aperçut qu'il ne la connaissait pas. La marque de la personnalité, c'est de fournir des réponses immédiates à ces interrogations que posent les circonstances. On devine la franchise ou la ruse, le calme ou l'emportement, la noblesse ou l'habileté des décisions, sauf chez ces caractères complexes que trop de réflexions et d'incertitudes ont contribué à former, et qui n'appartiennent que rarement à des êtres jeunes. Or, en plusieurs années de fréquentation, la femme d'Albert ne lui avait rien appris sur elle-même, non par un excès de réserve, mais parce qu'il ne pouvait rien induire de conversations banales, aimables, enjolivées par cette grâce et cette facilité enjouée que donne volontiers Paris, jamais profondes ni ingénues dans leur spontanéité. Il cherchait vainement le contour de sa personne morale qui fuyait son analyse, se dissipait comme un nuage au vent.

Mme Derize le rejoignit. Elle venait seule, mais tout de suite elle s'abrita derrière Mme Molay-Norrois.

— Ma mère va rentrer. Je suppose qu'elle pourra assister à notre entretien.

— Certainement, acquiesça Philippe, décidé à profiter sans retard du court tête-à-tête que le hasard lui ménageait.

Il n'y avait pas de temps à perdre, et pourtant ils commencèrent par échanger quelques-uns de ces propos futiles qui précèdent tout conflit. Elle donna tranquillement des nouvelles de sa santé, de celle de ses enfans, annonça son prochain départ pour Uriage où elle passerait l'été afin d'éviter les chaleurs de Grenoble. Il la dévisageait avec surprise et aussi avec un peu d'énervement. Elle portait cette robe discrète d'un violet sombre qu'il avait entendu louer chez Mme Passerat et dont il remarqua mieux l'élégance. Mais c'était ce visage énigmatique et charmant qu'il étudiait avec ardeur : la vie n'y avait pas laissé de traces, ni le chagrin de ces derniers mois. Si loin qu'il remontât dans son souvenir, il l'avait toujours vu ainsi, coloré, pur et lisse comme une fleur, sans une ombre, sans un pli. Le contraste même des cheveux clairs et des yeux noirs ne réussissait pas à lui communiquer un peu de singularité, et son mystère continuait à lui venir de l'attente, non du passé.

Se sentant observée, elle rougit légèrement. Le sang affluait vite à ses joues. Il expliqua :

— Votre excès de jeunesse m'étonne toutes les fois que je vous rencontre. On doit vous appeler *mademoiselle* dans les magasins.

Ce compliment réussit à l'amuser :

— C'est vrai, dit-elle, et j'ai de grands enfans et huit ans de mariage.

Philippe Lagier n'ajouta pas qu'à chaque rencontre elle lui faisait éprouver une impression presque irritante, mélange de dépit, de persistante sympathie, de dédain et d'envie de contrarier : puis toute cette levée de sentimens contradictoires retombait dans l'indulgence galamment protectrice qu'il accordait à la jolie femme de son ami.

Après ces banalités, brusquement, selon sa méthode, il entra en ligne :

— Vous êtes décidée ?

Elle parut tomber des nues.

— Oh ! voyons, après ce qui s'est passé.

Tout de suite l'avocat se révéla :

— Un homme comme Albert ne se juge pas sur un acte, mais sur la vie entière.

Elle remarqua qu'il ne parlait pas de pardon, mais de justice, et machinalement elle répéta dans sa surprise :

— La vie entière ?

— Mais oui. Je l'ai connu, moi, avant vous. Avez-vous jamais su dans quelle situation obérée s'est trouvée Mme Derize, votre belle-mère, après la mort de son mari ? Albert vous a-t-il jamais raconté le dévouement, les privations de cette admirable femme pour l'élever, et sa laborieuse jeunesse à lui, déjà utile et féconde à l'âge où, nous autres, nous gaspillons nos jours ? Pourquoi n'êtes-vous pas allée prendre conseil de Mme Derize ?

Il s'était échauffé, plus qu'à la barre. C'était la preuve qu'elle ne lui était pas encore indifférente. D'un mot prononcé naturellement elle rabaissa le ton de la conversation :

— J'ai mes parens. Et puis, je ne me suis pas mêlée de ses affaires de famille.

Elle le ramenait à la question. Il la regarda, son visage rosé, net et paisible, ses cheveux trop bien rangés, ses beaux yeux calmes et ce petit front étroit, fermé comme une porte défendue.

Et dès ce moment, agacé par ce ton péremptoire et par ses souvenirs, il plaida la cause de son ami, non pas avec ses armes habituelles, l'ironie, l'esprit, la logique, mais avec âpreté, avec amertume, presque avec cette éloquence qu'il détestait :

— En mariage, il vous apportait un nom presque illustre, — il l'est devenu depuis, — et par son travail et son talent l'équivalent d'une fortune. C'est quelque chose pour une femme, pour une jeune femme bien douée, de trouver une vie aussi large, aussi diverse, sans cesse renouvelée, en relations avec les plus belles intelligences de ce temps, traversée pour ainsi dire par tous les grands courans contemporains. C'est quelque chose de provoquer la curiosité, la sympathie, partout où l'on passe, de n'avoir qu'à ouvrir les yeux et les oreilles pour recevoir la meilleure instruction, celle qui nous vient du contact avec de puissans esprits, d'être ainsi mêlé à toute la vie générale de son temps. Il me semble qu'il n'y a guère de destinée plus enviable. Tant de vos amies, j'en suis sûr, végètent dans la médiocrité!

— Elles ont leur mari tout à elle.

C'était bien une réponse féminine. La vie générale, les grands courans contemporains, mots vides de sens et même un peu ridicules à côté du bonheur. Élisabeth ne s'était pas mariée pour aider son mari à exercer une influence, à jouer un rôle, mais simplement pour être heureuse. Que lui voulait cet avocat avec ses amplifications ? Et voici qu'il continuait :

— Le mari qu'une femme a tout à soi, madame, est un pauvre homme. Une vie de femme peut se combler avec de l'amour. Il nous faut, à nous, d'autres buts. Il n'en est pas de plus exaltant que celui d'Albert.

— Oui, il suit une belle carrière.

Philippe Lagier, pour obtenir d'elle une explication, hasarda.

— Il était plus en vue, plus exposé qu'un autre. Peut-être votre bonheur demandait-il quelque surveillance.

Elle écarta sèchement l'importune attaque :

— Je n'admets pas la police en ménage.

Il esquissa un geste de découragement :

— Il ne s'agit pas de police.

Elle rappela à l'ami d'Albert les injustes oublis qu'il commettait : la situation de sa famille, ses relations, sa fortune même. Elle ne venait pas au mariage les mains vides. Elle avait raison. Tout le monde à Grenoble partageait cette opinion. Albert Derize,

de petite origine et sans biens au soleil, avait fait, de l'avis unanime, un beau mariage en épousant Mlle Molay-Norrois. Les Molay-Norrois portaient un nom considéré, et menaient un train assez brillant. Elle n'avait, il est vrai, reçu en dot, à cause de deux frères assez dépensiers dont l'un était officier et l'autre attaché d'ambassade, que deux cent mille francs dont un quart restait dû, et les habitudes qu'elle avait contractées chez elle ne lui permettaient aucune privation ni dans sa toilette, ni dans son habitation, ni dans son service, de sorte que son mari, avec les trente ou quarante mille francs qu'il gagnait annuellement, ne réussissait à Paris qu'à la maintenir à son rang. Mais on savait que la fortune du ménage venait ou viendrait d'elle : c'était là un fait acquis, impossible à réfuter et que tous les travaux du monde ne changeraient pas.

Philippe, mal convaincu, hocha la tête. La renommée d'Albert devenait une carrière, et son travail une obligation. Et il regardait, presque irrité, ce front obstiné, à demi caché par des cheveux d'enfant, ces yeux noirs si paisibles, si doux, ces yeux qui reflétaient une conviction indéracinable.

Pour le convaincre, à son tour, elle résuma en une formule un débat si simple :

— J'ai rempli mes devoirs, et il a trahi les siens.

Ainsi posé, le conflit se simplifiait en effet. Mais l'avocat n'accepta pas de le poser ainsi :

— Écoutez, madame, c'est un ami, un ami sincère qui vous parle. J'ai plaidé bien des divorces et des séparations : je n'ai jamais vu, jamais, vous entendez bien, que les torts fussent d'un seul côté.

Il n'ajouta pas ce que son expérience lui avait dès longtemps démontré : la sécurité, l'accord, l'union d'un foyer dépendent de la femme plus que du mari ; elle fait ou défait la famille comme la fortune.

— Des torts ? Quels sont les miens ? demanda Mme Derize en souriant. Je serais curieuse de les connaître.

— Je ne les sais pas encore. Mais je suis sûr qu'ils existent.

— Vraiment ? Dites les.

— Un jour peut-être je vous les dirai.

Il était le premier qui ne la traitât pas en victime, qui ne la plaignît pas comme une petite martyre courageuse, et cette résis-

tance, bien qu'elle la sentît amicale, la froissait. Pour couper court, elle déclara :

— Tout est fini entre nous. Je ne...

Elle s'arrêta, confuse de la confidence qui lui venait aux lèvres. Qu'allait-elle ajouter? Pour le savoir, il répéta d'un ton insinuant :

— Vous ne...?

— Je ne l'aime plus.

— Alors c'est que vous ne l'aimiez pas.

— Comment?

— Non. Aimer quand on vous aime, qu'on vous épargne tout effort, toute peine, qu'on aplanit votre vie comme une grand'route où rien ne heurte la marche, la belle affaire ! Par quoi prouve-t-on son amour? Aimer quand on est délaissé, oublié, quand on vous laisse, seul, aux prises avec toutes les difficultés, ou même quand on vous marche sur le cœur, cela, oui, c'est aimer.

— C'est s'avilir. J'ai ma fierté, ma dignité. Chacun les comprend à sa manière.

Et forte de son bon droit, elle demanda :

— Est-ce là cette démarche dont mon mari vous a chargé?

Presque durement, comme s'il prenait quelque plaisir inconscient à la maltraiter, il répondit :

— Non, madame, Albert ne m'a chargé d'aucun essai de réconciliation.

— Ah!

— J'ai une autre mission à remplir, ajouta-t-il sans remarquer cette exclamation qui pouvait être du dépit.

— Vous avez beaucoup attendu.

Sur ces paroles, comme pour en souligner l'à-propos, Mme Molay-Norrois entra au salon. Elle avait encore son chapeau et son ombrelle. Apprenant la visite de M. Lagier, elle apportait sans retard son aide à sa fille qu'elle continuait de traiter en fillette et dont elle accaparait volontiers les relations. Dès lors, la partie était compromise, mais il fallait la conduire jusqu'au bout puisqu'elle était engagée. Philippe, au moment d'exposer les désirs de son ami, comprit mieux l'audace, presque l'inconvenance de traiter ce sujet directement. Il se décida pourtant. Après tout, il n'était qu'un intermédiaire. Puis, les circonstances imposaient cette solution qui était la plus raisonnable. Il expliqua à ces dames que la séparation soulevait le délicat problème de la garde des enfans.

— Albert ne me les prendra pas, dit résolument Élisabeth.

— Il ne vous les prendra certainement pas. Mais il les réclamera quelques mois chaque année.

— Quelques mois?

— Oui. Et voyez la triste situation de ces enfans, partagés, tiraillés en deux sens.

— Non, non, je ne veux pas du partage. Il nous a oubliés. Qu'il nous laisse en repos désormais.

Elle n'avait pas besoin du concours de sa mère pour défendre ses droits. Philippe Lagier crut le moment favorable pour énoncer la proposition de son ami :

— Malgré son chagrin, il renoncera à tous ses droits paternels, il se soumettra à toutes vos exigences, mais à une condition.

— Laquelle? demandèrent ces dames.

— Vous savez que l'on peut obtenir, que l'on obtient couramment en justice un divorce ou une séparation sans en indiquer les motifs réels, en se contentant de montrer une lettre injurieuse écrite pour les besoins de la cause, ou d'invoquer un départ du domicile conjugal. Il suffit d'un accord entre les parties, toutes deux désireuses d'éviter un scandale, de ne pas fournir un aliment à la malignité.

— Quelle condition? répéta Élisabeth qui ne devinait pas.

Il multiplia, sans se hâter, les précautions oratoires :

— C'est, en somme, le consentement mutuel que défend la loi, mais sur quoi la jurisprudence ferme les yeux.

— Eh bien? réclama la jeune femme qui n'envisageait que son cas particulier.

— Eh bien ! Albert accepte d'avance toutes les clauses qu'il vous conviendra de lui imposer... pourvu qu'aucun nom ne soit prononcé aux débats.

— Ah ! fit simplement Élisabeth, et ses yeux se remplirent de larmes. Deux secondes plus tard, les larmes étaient séchées, et le charmant visage avait repris son intacte fraîcheur, de sorte que Philippe put douter d'un embarras si fugitif.

Mais Mme Molay-Norrois laissa éclater son indignation :

— Le misérable ! Il pense à l'honneur de cette créature !

Et se tournant vers sa fille, elle l'encouragea au refus :

— Tu n'as pas à recevoir de conditions, seulement à en dicter. Les juges, édifiés sur la conduite de ton mari, ne manque-

ront pas de te confier tes enfans. Un mauvais mari fait un mauvais père.

— Les juges n'interdisent pas volontiers à un père de s'occuper de ses enfans.

— Il se l'est à lui-même interdit. Les a-t-il réclamés quand ma fille est partie? Et ne se déclare-t-il pas prêt à renoncer à eux pour toujours, — pour toujours! — si l'on sauve l'honneur compromis de cette femme? N'est-ce pas monstrueux?

— Vous dénaturez, madame, les sentimens d'Albert. Il est des obligations qui s'imposent, et auxquelles un galant homme ne peut se dérober sans déchoir.

— Il n'est d'obligations que de son foyer.

Philippe, s'adressant à Mme Derize, interpréta un bref passage de l'une des deux lettres d'Albert :

— Et si c'était par souvenir de tendresse, par pieuse déférence qu'il répugnât à disputer ses enfans à leur mère? S'il témoignait par là de son estime persistante, de sa confiance?... Pour la pension qu'il entend leur servir, il vous prie d'en fixer vous-même la quotité.

A cette fin de phrase qui facilitait des arrangemens matériels auxquels sa pensée ne s'était jamais arrêtée encore, la jeune femme eut un mouvement de révolte :

— Il ne s'agit pas de cela, dit-elle très résolue.

Un peu surpris de ce désintéressement qui lui paraissait contraire à de précédentes réponses, Philippe insista sur un autre argument :

— Quel avantage vous vaudra un scandale d'audience? Quel bénéfice en retirerez-vous? Ne vous suffit-il pas que la séparation soit prononcée en votre faveur et que les conséquences en soient réglées par vous-même? Réfléchissez, quelques jours, madame, si vous le désirez, avant de prendre une décision qui peut être aussi grave.

Élisabeth regarda sa mère comme pour en implorer un conseil. Son front lisse était barré d'une petite ride verticale qui séparait les sourcils. Tout le visage, tout le corps se tendaient dans un effort de volonté anormal, exceptionnel, sans rapport avec la jolie puérilité de la physionomie et la nonchalance accoutumée des gestes. Elle n'attendit pas que Mme Molay-Norrois donnât son avis :

— C'est tout réfléchi, prononça-t-elle. Je refuse. Je ne mentirai

pas. Je dirai toute la vérité : tant pis pour ceux qu'elle atteindra!

Philippe Lagier s'attendait à cette réponse. Le tour de décision et de franchise que lui donna la jeune femme ne lui déplut pas et lui parut chez elle une nouveauté digne d'attention. Elle repoussait tout accord, non par vengeance et rancune, mais parce qu'elle estimait les résultats de la rupture moins importans que la rupture elle-même. C'est une ligne de conduite très sûre que la vérité, mais combien difficile à suivre, et plus encore à accepter! N'étant ni compliquée ni réfléchie, Élisabeth jugeait plus simple de s'y tenir : du moins elle la choisissait spontanément, sans subir d'influence.

— D'ailleurs, ajouta Mme Molay, M. Salvage nous a promis que la séparation serait prononcée très vite, sans enquête.

— Cela va dépendre, objecta l'avocat, de la pièce qui est entre vos mains et que je ne connais pas.

— La pièce?

— Oui, la lettre à laquelle il est fait allusion.

Élisabeth rougit comme si elle était prise en faute, et se mit en devoir de fournir une explication :

— C'est une lettre sous enveloppe pneumatique. Pendant les absences d'Albert, j'ouvrais sur sa prière les télégrammes et les cartes-télégrammes pour l'informer de leur contenu. Les lettres, jamais. Il m'avait demandé ce service les premiers temps de notre mariage. Il est vrai que dès longtemps j'avais cessé de le lui rendre. Ce jour-là, il attendait avec impatience des épreuves qui n'arrivaient pas. Il était sorti. Je devais lui téléphoner si elles arrivaient. J'ai pensé qu'on les lui annonçait. C'est un hasard. Ainsi j'ai su...

Elle avait à cœur de démontrer qu'elle ne surveillait pas la correspondance de son mari et que tout espionnage eût été indigne d'elle. Plus encore que ses paroles, son expression de visage protestait contre la seule pensée d'un pareil rôle.

— Voulez-vous me montrer cette lettre? demanda Philippe qui, par curiosité ou par sympathie, étendait un peu loin son rôle d'avocat.

— Mais... pourquoi?

— Je la lirai tôt ou tard. Si vous me la communiquez, je serai seul à en prendre connaissance avant les débats. Autrement, elle traînera dans les études d'avoués. Je suis venu ici en conciliateur, non en adversaire.

— Maintenant je n'ai plus de secrets, consentit Élisabeth, ma vie est livrée au public, tout m'est égal. Je vais vous chercher cette lettre. J'en préparais l'envoi quand vous êtes arrivé; l'avoué me l'a déjà réclamée deux fois.

Pendant son absence, Mme Molay-Norrois confia à Philippe qu'elle avait hâte d'emmener à Uriage la jeune femme que la seule perspective de ce procès fatiguait, et les petits qui avaient besoin de la campagne. Il s'informa de la fillette et de son filleul, et aussitôt la figure hostile se dérida, s'éclaira de l'un de ces bons sourires de grand'mères qui, à force de fréquenter l'enfance, lui reprennent un peu de confiante ingénuité.

— Voici, lisez vite, dit Élisabeth qui rentrait, en lui tendant une enveloppe que ses doigts tenaient à peine comme s'ils touchaient avec frayeur un tison enflammé.

— Il a réclamé les enfans, lui expliqua sa mère avec bienveillance. Où sont-ils?

— Dans ma chambre. Allons les chercher, maman.

Philippe comprit qu'on ne voulait pas assister à sa lecture et lui-même préférait ce tête-à-tête avec son ancien flirt.

Anne de Sézery, Élisabeth Molay-Norrois, figures de sa jeunesse qui continuaient de l'émouvoir à travers la vie d'Albert Derize. Qu'était devenue la jeune fille de Saint-Ismier si déconcertante dans ses sautes d'humeur? Comme elle était déjà venue le matin, elle accourut à l'appel de sa mémoire, les yeux allongés et dorés, la bouche aux coins tombans, avec sa double expression d'attente et de lassitude. Mais sur ce visage le temps avait dû passer. Il regarda l'écriture et la reconnut, bien qu'elle fût plus redressée, plus ferme, à de soudains fléchissemens, à des caractères inachevés. Et il lut sans arrêt les huit pages de papier pelure qui grésillaient sous ses doigts comme des feuilles mortes sous la marche qui les casse :

Paris, ce vendredi.

« Est-ce hier soir que vous m'avez quittée, mon ami, mon amant? Il me semble qu'il y a longtemps déjà, et vous voyez, je viens à vous la première. J'ai si peur maintenant de toutes les minutes qui s'en vont et qui, en s'ajoutant à mes années, doivent bientôt emporter ma jeunesse. Quand j'étais une jeune fille toute fière d'avoir sa petite cour et que vous veniez à Saint-Ismier, j'ai tâché parfois d'être un peu coquette afin de vous plaire. Ce n'est

pas dans ma nature, et je m'y entends si mal que je n'ai pas réussi. Vous n'aviez donc pas deviné en ce temps-là ma tendresse? Elle a distancé la vôtre de dix ans. De loin, et quand vous l'ignoriez, elle vous accompagnait. Ah! s'il suffisait d'aimer pour abolir le temps! Mais ne suffit-il pas d'être aimée pour supprimer les mauvais jours? Depuis que j'ai dit adieu à ma vieille maison de Sézery qu'on vendait, à ma terre, à mes arbres, je n'ai guère connu que de ceux-là. Sur le pont du bateau qui m'emmenait en Angleterre, je me penchais pour regarder l'eau, et l'eau fuyait avec tous mes rêves. Il me semblait que je jetais mon cœur au fond. Que d'orgueil il m'a fallu pour l'humble vie que j'ai menée. Et que d'efforts, — j'ai peur maintenant qu'ils ne m'aient usée et ne vous détournent de moi, — pour conquérir ce rang de travail qui m'a permis de vous rencontrer! Que j'aime à évoquer cette rencontre! C'était il y a un an. Vous étiez venu à Londres pour ce congrès d'histoire. Vous rappelez-vous notre visite à la Tour? Je vois encore l'emplacement où les reines Anne Boleyn, Catherine Howard furent décapitées. Vous ressuscitiez ces pauvres mortes, et moi, je sortais aussi du tombeau : je puis bien vous le confesser aujourd'hui. Aucun homme ne porte en lui à ce degré le pouvoir d'animer le passé, les pierres et aussi les cœurs qui ne vivent pas assez.

« Pourtant, un mois plus tard, quand je me fixai à Paris pour recueillir le petit héritage de ma tante de Liéville qui m'a rendu l'indépendance, je n'ai pas cherché à vous revoir. Je craignais trop votre indifférence, et mon souvenir. Puis l'été nous a séparés, et j'ai voulu me libérer du sentiment qui, plus fort qu'autrefois, m'envahissait. Mais à l'automne vous êtes revenu. C'est une saison si inquiète, si transitoire, que chaque jour s'en trouve lourd d'importance. On se sent alors une âme d'angoisse, une âme à la fois de déclin et d'attente. On se sent un peu mourir, avec l'espoir de renaître. Pour moi, je n'ai jamais pu être joyeuse en automne, maintenant surtout que j'y découvre sans cesse la fragilité, le précaire de la jeunesse qui s'en va.

« Comment aurais-je refusé quand vous m'avez offert de me montrer un Paris inconnu, le Paris historique qu'habitent encore des fantômes? Toute petite, j'aimais à Sézery les portraits d'ancêtres et, pour le plaisir d'avoir peur, je m'imaginais la nuit qu'ils revenaient. O nos belles promenades le long des quais chauds de soleil, ou dans ces ruelles que vous connais-

siez, où vous évoquiez des ombres considérables! Et Saint-Germain, et la Malmaison, et ce Chantilly que nous avons visité à l'arrière-automne, quand la forêt n'a plus de feuilles et qu'on voit si loin en elle, jusqu'à son cœur aussi! Chacune de nos courses nous liait davantage. Sans doute elles donnaient à nos instincts de recherches, à nos fièvres intellectuelles un aliment. Souvent, vous souvenez-vous? nous reprenions une à une ces merveilleuses hypothèses qui satisfont notre désir d'éternité. Mais c'était d'amour que nous étions avides tous les deux. Et moi, je continue de trembler. Votre vie, m'avez-vous affirmé hier soir, ne peut plus se passer de la mienne. Mais la mienne est à vous pour le temps que vous voudrez. Qu'elle s'enroule à la vôtre doucement sans jamais lui nuire. Laissez-la vous servir sans la prendre. Si vous saviez! Je n'ai plus la confiance : elle n'a jamais été bien vivace en moi, et ces dix dernières années l'ont tuée. Je ne crois plus au bonheur que je puis donner, et j'offrirais ma vie pour la vôtre. Ménagez ma faiblesse, mon amour : je me sens si vieille et si neuve à la fois, et je vous aime.

« ANNE. »

Un homme d'affaires est toujours un peu sceptique sur la sentimentalité des lettres d'amour. Il sait, par les faits qui s'y rattachent dans presque chaque dossier, avec quels euphémismes ou quel manque de perspective elles sont rédigées. Mais Philippe avait trop fréquenté jadis le château de Sézery pour ne pas reconnaître la franchise de la jeune fille à ce ton d'exaltation passionnée et de découragement anticipé. Il devinait seulement en elle plus de mélancolie, et comme une secrète langueur. Les yeux devaient être moins dorés, la bouche plus tombante, tout le corps plus maigre. En somme, elle avait dû perdre en partie son charme physique, ce qui expliquait sa crainte invincible de l'avenir, et il eut la cruauté de se réjouir de toutes ces images qui la rendaient moins désirable.

Mme Derize revint la première avec ses deux enfans. Elle bénéficia d'une invisible comparaison. Ainsi encadrée et dans tout l'éclat de la jeunesse, il l'estima singulièrement puissante.

— Vous avez lu? demanda-t-elle après qu'il eut embrassé Marie-Louise et le petit Philippe, son filleul.

— Oui, madame, mais d'après cette lettre elle n'était pas sa maîtresse.

Elle fut stupéfaite de cette interprétation :

— Ne vous jouez pas de moi : c'est mal.

Guidé par son habileté professionnelle, il avait découvert un argument qu'il expliqua non sans avoir protesté de ses intentions :

— Oh ! madame... Je cherche malgré vous, malgré Albert, un moyen d'éviter cette rupture. Il me semble que si vous l'aviez voulu, vous eussiez triomphé aisément de votre... de votre rivale. C'est là un amour de tête. Les scènes auxquelles on fait allusion ne sont que des vues de lieux historiques et la mise en commun d'une certaine exaltation cérébrale.

A son tour, Mme Molay-Norrois rentra, sans beaucoup d'à-propos. Certaines personnes ont ce privilège. Avec douceur Élisabeth la pria d'emmener les enfans. Marie-Louise, qui ressemblait à son père dont elle avait les yeux profonds, toujours en état de curiosité, et les traits un peu accentués, regardait et écoutait Philippe avec attention, et sa mère se défiait de la précocité de cette fillette qui, depuis le départ de Paris, posait souvent des questions gênantes. Quant au petit garçon, rond et blond, il tirait obstinément le gland d'un coussin qu'il se hâta d'arracher afin d'emporter quelque chose.

De nouveau seule avec l'avocat, la jeune femme replaça la lettre dans son enveloppe.

— Maintenant que vous l'avez lue, l'avoué n'en a plus besoin. Je ne la montrerai plus qu'au dernier moment, n'est-ce pas ?

— Ce sera mieux.

Ainsi se trouvait dérangé le plan élaboré par les clercs de l'étude Tabourin qui, sans prendre l'avis de leur patron, avaient insisté à deux reprises et sur un ton officiel afin d'obtenir la pièce mentionnée par la requête, dans le seul dessein scientifique de se faire une conviction.

Puis Élisabeth s'excusa de n'être qu'une femme tout ordinaire, de n'avoir pas une *âme de déclin et d'attente, une âme d'automne*, et de ne rien comprendre aux subtilités psychologiques. Peu familière avec l'ironie, elle ne tarda pas à la rejeter :

— D'ailleurs, Albert n'a pas nié, lui.

— Ah ! comment s'est-il défendu ?

— Il ne s'est pas défendu : il m'a accusée.

— Vous ?

— Oui, il a eu cette audace. Il s'est plaint de je ne sais quels

malheurs imaginaires qu'il cherchait en vain à m'énumérer. Et comme je lui demandais : — Que vous manquait-il donc? — il m'a répondu : — A vous rien, à moi tout. — Ce sont là des paroles absurdes. Et quand je l'ai menacé de partir avec mes enfans, il n'a pas même tenté de me retenir. Comprenez-vous maintenant que tout est fini entre nous? Aujourd'hui il vit avec cette femme que vous me demandiez d'épargner. Elle est presque vieille, presque laide : qu'il la garde! Moi, je ne veux plus entendre parler de rien, de rien. C'est fini, pour toujours, oui pour toujours. Ce procès m'énerve. Il faut me laisser.

Elle versa quelques larmes sincères, assez pour avoir davantage raison, pas assez pour ternir son teint. Mais cette juste mesure n'était pas calculée. L'amour-propre souffrait chez elle autant que l'amour. Il le devina et regarda avec plus d'intérêt le petit front lisse et mystérieux qu'ombrait la chevelure bien rangée, les beaux yeux émus, et toute l'abondante jeunesse que le chagrin ne pouvait pas altérer. Ses consolations en revêtirent plus de force persuasive, et quand il eut pris congé de Mme Derize et de Mme Molay-Norrois revenue sans retard auprès de sa fille comme un fidèle garde du corps, il ne s'adressa pas de complimens intérieurs sur la façon un peu trouble dont il avait rempli sa mission. Il ne lui restait plus qu'à attendre l'arrivée de son ami pour lui rendre compte de l'échec. Anne de Sézery serait mise sur la claie et exposée au public. Élisabeth Derize obtiendrait en justice une séparation qui, déjà, était définitive.

Comme il sortait, sur le quai de l'Isère il croisa le petit clerc Malaunay et ne le remarqua pas. Mais celui-ci, qui connaissait la maison et flânait volontiers dans ses alentours, profita de cette rencontre pour se féliciter lui-même de sa clairvoyance : il redressa la tête d'un air de triomphe, huma l'air du soir, qui à cette heure fraîchissait, et se dit :

— Voilà qui est clair : il trahit son client. Ai-je eu raison de prendre le mari gagnant?

IV. — LE DÉFENDEUR

La mère d'Albert Derize garda quelques instans, après l'avoir ouvert, le télégramme qui lui annonçait l'arrivée de son fils par l'express du soir. Elle était surprise et contente. Puis son premier soin fut de se rendre à la cuisine, car elle épargnait volon-

tiers tout surcroît de peine à sa servante qui était presque aussi âgée qu'elle-même et qui, n'ayant jamais changé de place, la servait depuis quarante ans.

— Fanchette, nous ne dînerons qu'à huit heures et demie.

Celle qui répondait à ce nom pimpant et jeunet tourna vers sa maîtresse une face labourée de larges crevasses et que la consternation allongeait :

— A huit heures et demie, madame !

Dans la monotonie de son existence réglée comme au cloître, un pareil retard était un événement, presque un scandale. Mais quand elle apprit que M. Albert en était la cause, sa bouche parut se fendre jusqu'aux oreilles dans une espèce de sourire, et sous les sourcils trop poussés ses petits yeux gris clignotèrent comme s'ils recevaient une lumière trop vive. Bien qu'il eût beaucoup grandi de toutes façons, M. Albert ne cessait pas de lui appartenir puisqu'elle l'avait tenu à sa naissance. Et même elle continuait de l'imaginer tout petit, de l'accabler, quand il venait, de menus soins superflus, et de lui rappeler certaines circonstances anciennes et désobligeantes, comme de s'être brûlé le bas du dos en s'asseyant sur une chaufferette. On a beau ne fréquenter guère que ses casseroles : elle avait bien remarqué que Madame avait du souci depuis quelque temps, et n'avait-elle pas entendu raconter par de méchans voisins des choses qui la terrifiaient et qui faisaient allusion à quelqu'une de ces femmes sans vergogne dont la seule rencontre vaut qu'on se signe? Aussitôt elle pensa bourrer l'enfant prodigue de viandes et de pâtisseries, et proposa tous les plats qu'il avait, dès les temps les plus reculés, honorés de quelque préférence, ce qu'elle n'oubliait pas plus qu'un soldat ses victoires. Il fallut limiter ce zèle à une soupe de ménage, une daube, des asperges et des crêpes à la confiture d'abricot.

— Nous l'installerons dans ma chambre, ajouta Mme Derize. Je sortirai les couvertures et les draps.

— Et Madame?

— Je prendrai la petite pièce au midi.

— Le soleil y tape dur.

— Oui, mais il aura besoin de repos après une journée de wagon.

Et les deux vieilles femmes que le dévouement accordait se préparèrent activement à recevoir de leur mieux celui qui

occupait leurs cœurs maternels. Mais tandis que Fanchette, la langue un peu tirée hors de la bouche, s'absorbait dans la surveillance de sa braisière, Mme Derize, en ouvrant ses armoires et combinant ses arrangemens de chambres, n'était pas sans inquiétude. Elle avait tout d'abord interprété favorablement le télégramme d'Albert : ce retour, c'était le prélude d'une réconciliation, l'éloignement de ce Paris qu'elle redoutait à distance, sans le connaître, comme une ville mauvaise où les notions de la vérité et de l'erreur s'altéraient, finissaient par se mêler. La pensée d'avoir son fils à elle, rien qu'à elle, contribuait aussi à la bien disposer. D'habitude, il descendait avec sa femme et ses enfans chez les Molay-Norrois dont l'appartement était plus confortable et plus spacieux. Cette dérogation à un usage établi, qu'elle subissait sans récriminer, était pour elle une petite revanche. Comme elle le câlinerait et le dorloterait ! Pas trop cependant : d'abord il ne faut pas amollir les hommes, et puis il méritait d'être grondé. Pour la première fois depuis qu'il n'était plus un enfant, il lui causait un vrai chagrin. Elle n'admettait pas, ne comprenait pas sa conduite. Le mariage, à ses yeux, était une union indissoluble et sacrée que la mort seule pouvait rompre, que la mort même, pour elle, n'avait pas rompue en brisant sans pitié un bonheur de trop courte durée. Que deviendraient les enfans, si chacun des époux gardait la liberté de recommencer sa vie ? Ils n'avaient pas demandé à naître, et ne fallait-il pas, après leur avoir donné le jour, leur transmettre cette autre lumière qui est la tradition de famille ? A-t-on jamais rien réalisé sans but déterminé et acceptation définitive ? Cela, elle l'avait écrit dès qu'elle avait appris le départ d'Élisabeth et la trahison qui en était la cause. Elle avait même voulu partir, mais Albert lui avait annoncé son propre départ de Paris. A cinq reprises, de son pas lent, ferme encore, elle s'était rendue, non sans mérite, chez sa belle-fille pour l'engager à la patience et au pardon, bravant les récriminations des Molay-Norrois et leur accueil refroidi, invoquant spécialement l'intérêt et l'avenir de Marie-Louise et de Philippe, victimes innocentes. Mais elle n'avait réussi ni à émouvoir, ni à convaincre Élisabeth, et s'était heurtée à une décision formelle, obstinée. D'autre part, elle connaissait le caractère entier, impérieux, orgueilleux même, comme il est fréquent chez les natures supérieures, de son fils Albert : elle en avait souffert quelquefois, confiante dans son affection, dans sa noblesse d'âme

et sa droiture. Ce que la mère supporte, il ne faut pas demander à d'autres de le supporter. Élisabeth, en se retirant après l'outrage, avait usé de son droit. C'était à lui de renoncer sa passion, de renouer les liens défaits. Or elle sentait bien que difficilement il plierait. Et à mieux réfléchir, le faible espoir que le petit papier bleu avait suscité s'envolait, comme ces oiseaux entrés dans la chambre par le hasard de leur vol et avides de retrouver l'espace.

Par les fenêtres ouvertes, tandis qu'elle allait et venait, un peu de fraîcheur pénétrait après la chaleur du plein jour. Au mois de juin, la lumière se prolonge si tard, et ce n'était pas le soir encore, seulement cette heure intermédiaire où le soleil fatigué se prépare sans hâte à quitter l'horizon. Mme Derize constata avec un peu de regret cette menace d'une fin qui n'était pas immédiate et qui autorisait les projets. C'était l'heure qu'elle choisissait pour se rendre au cimetière prochain de Saint-Roch. Les morts peuvent toujours attendre. Elle se contenta de remettre un peu d'eau dans un vase, sur la commode de sa chambre, devant une photographie dont le temps avait atténué les traits et qui n'avait jamais dû être très nette. Et même elle écarta un peut les fleurs afin que le portrait fût davantage en évidence.

« Là, pensa-t-elle, son père lui parlera. Ah ! s'il avait pu l'élever !

Elle habitait à l'est de la ville, un quartier qui appartient presque à la campagne. Le boulevard des Adieux suit les anciens remparts qui sont plantés de grands arbres et dont les talus sont recouverts de gazon. La porte qui le traverse et qu'on appelle du même nom mélancolique donne sur la belle promenade de l'Ile-Verte qu'il faut couper pour atteindre le cimetière. Tous les convois funèbres doivent passer là. Le sentiment de la mort y est sans cesse présent. Aussi n'est-ce pas un endroit bien recherché des locataires, malgré la vue des feuilles, des pentes vertes, et, sur la gauche, entre les branches des mélèzes et des tilleuls, du Mont-Rachais et du Saint-Eynard dont les rochers, au couchant, prennent une couleur éclatante, rose et violette tour à tour.

Ce petit appartement de six pièces, au second étage, à l'angle du boulevard et de la rue Lesdiguières, Mme Derize ne l'occupait que depuis le mariage de son fils. Elle avait cru alors sa

tâche terminée, et pris sa retraite dans le voisinage des tombeaux. Jusque-là, elle s'était logée, à cause des séjours d'Albert, dans les nouveaux quartiers qui avoisinent le cours Saint-André : il faut aux jeunes gens des spectacles de mouvement, d'activité, et non des rues taciturnes et des rappels de néant. Quand elle lui vit un nouveau foyer et le sentit, lors de ses passages à Grenoble, attiré et même un peu accaparé par la société des Molay-Norrois où l'on tirait vanité de sa réputation grandissante, elle se rapprocha tout naturellement de l'enclos qui contenait sa jeunesse et son bonheur. Là reposaient ses parens, à qui elle devait cette force de résistance née d'une enfance heureuse, son mari qu'elle avait perdu après quatre années de mariage, et que son souvenir persistait à ranimer au bout de trente-six ans. Il lui semblait qu'elle n'avait pas eu jadis le loisir de le regretter assez, et qu'elle acquittait une dette : aux approches de la vieillesse, nous avons besoin de soleil et de chaleur, et nous les réclamons à nos meilleurs jours écoulés. Il était mort en pleine puissance de production, d'un mal foudroyant et accidentel, comme il achevait d'installer une de ces usines de force motrice qui font aujourd'hui la fortune du Dauphiné en utilisant ses torrens, sa *houille blanche*. Sans diplôme, il se trouvait être un précurseur. C'était le second essai d'élévation chez les Derize : déjà le père avait été frappé avant le succès. Ainsi les familles, souvent, donnent des ébauches incomplètes du descendant qui les ennoblira, ou sont arrêtées par le sort contraire dans leur développement normal et ne parviennent pas à fleurir.

On sait quelle période critique traverse presque toujours une industrie nouvelle au début de son exploitation. Si le chef manque, elle est tôt compromise. Plutôt que de courir un risque dangereux, la mère d'Albert, dépourvue elle-même de toute fortune, avait préféré liquider. Cette liquidation ne laissait à son enfant qu'une propriété sise à Saint-Martin-d'Uriage, presque à la montagne, et composée de maison d'habitation, ferme, bois et prairies, dont le revenu dépassait de peu deux mille francs et qui n'était pas entièrement dégagée. Seule, elle s'y fût retirée : la proximité de l'église et la paix de la campagne l'appelaient. Albert n'avait que trois ans. Mais il était désormais son but : elle voulut qu'il réalisât le destin manqué de son père et de son grand-père. Pour se créer des ressources et mieux l'instruire,

elle commença par ouvrir une école enfantine, et quand il fut plus grand, elle demanda et obtint dans le service postal de Grenoble une place d'abord modeste, bientôt plus en rapport avec ses aptitudes d'ordre, d'intelligence et de bonne administration. En lui permettant de se chercher, de se découvrir et de se réaliser; en devinant, la première, sa valeur, elle lui donna la vie une seconde fois. Il la récompensa par la rapide progression de sa carrière, de son talent, et plus encore par sa tendresse, une tendresse un peu ombrageuse, un peu changeante et bien renfermée dans les mauvaises périodes, mais qui savait être par momens si confiante, si délicate, si profonde, que la vieille femme, en y pensant, se sentait les yeux mouillés et le cœur lourd. Dès ses premiers bénéfices, il avait exigé qu'elle renonçât à tout travail : n'y devait-il pas suppléer? Lorsqu'il se maria, si l'immeuble de Saint-Martin, provenant de l'hoirie paternelle, et d'ailleurs débarrassé par lui-même de toute charge, fut inscrit dans son contrat et même lui permit de faire figure vis-à-vis des Molay-Norrois, il continua de lui en servir le produit auquel il ajouta secrètement une petite rente, car il n'entendait mêler personne, pas même sa femme, aux dernières péripéties de cette âpre lutte que sa mère et lui-même avaient livrée à la nécessité, afin que la mémoire de son père, mort trop tôt, n'en fût pas chargée.

Rien ne lie les âmes fortes comme les épreuves supportées en commun. Le seul partage de la fatigue physique crée déjà un esprit de camaraderie et de solidarité. Pendant ces années de combat, une intimité exceptionnelle avait uni Mme Derize et son fils. Elle avait, pour le suivre dans ses études, complété son instruction. Avec quel art d'apprendre et quelle vénération il l'y avait aidée, en sollicitant ses conseils pour demeurer son élève! Elle s'entendait à calmer ses désirs ambitieux, à lui communiquer cette vertu si difficile à acquérir, la plus contraire aux vigoureuses natures, et cependant si indispensable qu'aucune ardeur, aucune rapidité de travail n'y peuvent suppléer : la patience. Comme si elle l'estimait plus haut que lui-même, elle le détourna d'éparpiller ses forces, de se disséminer, de se détruire par le moyen du journalisme, de la conférence, de tous ces menus ouvrages dont un premier succès motive l'offre, et dont l'acceptation habituelle devient vite dangereuse parce qu'elle satisfait un besoin d'activité tout en lui montrant

d'agréables limites. D'instinct, et sans savoir l'expliquer, — ne souriait-elle pas en lui confiant le respect superstitieux que lui inspiraient les gros livres ? — elle comprenait que la concentration sur un unique objet, aidée de l'esprit de suite, permet seule de composer les œuvres durables. Ainsi elle l'encourageait aux longs efforts, et fut sans doute pour quelque chose dans la construction de son *Histoire de l'Ouvrier dans la société moderne*, si utile aujourd'hui, et de cette *Histoire du Paysan au XIXe siècle* qui devait résumer la vie rustique et en montrer la noblesse éternelle.

Pourtant, elle ne consentit jamais à le suivre à Paris, soit qu'elle craignît de se trouver dépaysée hors de son milieu accoutumé, soit que, dans sa parfaite raison, elle ne voulût pas prendre une place qui devait bientôt revenir à une autre femme. De loin, par sa correspondance régulière elle maintenait leur accord, et les vacances les réunissaient dans leur maison de campagne à Saint-Martin. Le mariage d'Albert apporta de grands changemens dans ces vies si rapprochées. Elle s'y attendait, mais elle en souffrit : personne n'en reçut la confidence. Elle n'eut même pas la peine de restreindre de son plein gré son influence, comme elle se l'était promis dès longtemps. Très épris d'Élisabeth hésitante et dont les parens faisaient quelque peu attendre le consentement, comme si l'on voulait en souligner davantage la faveur, Albert, avec la fougue et l'oubli de la jeunesse, se tourna tout entier vers ses amours. Elle crut le perdre absolument. La nouvelle famille où il entrait, plus brillante, plus aimable, placée dans un cadre plus élégant, le flatta et le grisa. Il n'était pas né rassasié, comme ces jeunes blasés que rien n'étonne et que rien n'amuse ; il goûta avidement les plaisirs de société et de luxe. Il y a souvent ainsi, chez les écrivains et les artistes dont le talent exige l'observation et le contact avec la vie extérieure, quelque côté accessible aux plus vulgaires séductions du monde. Les relations des Molay-Norrois étaient fort étendues, leur hospitalité abondante. Albert, en regardant sa jeune femme, voyait luire sur ses jours une lumière inconnue. Ce fut pendant cette période que sa mère s'installa au boulevard des Adieux et commença de se rapprocher du passé que recouvre déjà l'ombre de la mort, comme un voyageur qui, de la montagne encore éclairée, descend, le soir, dans la plaine. Plus tard, elle remarqua avec tristesse, avec regret, que sa belle-

fille ne l'avait pas remplacée dans ce rôle efficace de conseillère qui exige une attention et un effort quotidiens. Elle redouta qu'avec son caractère d'une seule pièce Albert n'allât jusqu'au bout de la déconvenue qu'elle avait cru surprendre. Si elle intervint avec tact et douceur, ce ne fut pas pour essayer de reprendre dans la suite une place qu'elle avait abandonnée. Mais tout rentra dans l'ordre et s'apaisa comme ces lacs que l'orage menace, puis épargne. Il multipliait les travaux de rapport, doublait ses revenus, faisait face aisément à des dépenses nouvelles, et recherchait seulement une solitude plus jalouse pour composer son grand ouvrage qui avançait avec plus de lenteur, non pas avec moins de pénétration, d'élan ni de vigueur d'esprit. Élisabeth, elle, surveillait la santé physique de ses deux enfans, faisait des visites, portait bien la toilette, gardait son beau visage étonné et placide. Et ces apparences de bonheur dissimulaient un drame intime qui s'était brusquement révélé, et que la mère se reprochait de n'avoir pas su pressentir quand il eût été possible de conjurer le péril...

Ainsi Mme Derize attendait et redoutait l'arrivée de son fils. Elle l'accueillerait affectueusement, certes, — dans son isolement n'était-ce pas une fête ? — mais elle ne lui dissimulerait pas sa désapprobation. Les enfans, surtout, ne lui permettaient pas la moindre réserve. De toute son autorité maternelle et même de tous ses sacrifices passés dont elle se souvenait si peu d'habitude, elle protesterait contre un abandon qui ne pouvait être définitif. Et en s'exaltant dans son devoir, la pauvre femme qui voyait le jour décroître et l'ombre monter se sentait de plus en plus envahir par la tristesse et la crainte, et se découvrait plus vieille à mesure que l'heure du retour approchait.

La chambre était prête, le dîner cuit à point. Fanchette commençait même à se lamenter sur le retard systématique des trains, lorsqu'on sonna à la porte.

— C'est lui, dit la servante en s'acheminant clopin-clopant vers l'entrée.

Au bout du corridor, sa robe noire à peine distincte dans l'obscurité grandissante, la mère retenait son souffle, plus émue que si elle retrouvait son enfant après une maladie. Tout de suite un : *bonjour*, *Fanchette*, franc et net comme de coutume, lui restitua la sécurité. Le cher garçon n'avait pas dû tant changer.

— Albert, c'est toi ?

— Maman.

Il l'appelait *maman* au lieu de *mère* lorsqu'il désirait lui témoigner plus spécialement sa tendresse, lui restituer un pouvoir de protection comme au temps où il était petit. Du premier mot il lui réchauffait le cœur. Après l'escalier éclairé, il la distinguait mal dans l'ombre. Elle s'avança et il l'étreignit. Puis il l'entraîna dans le petit salon où il y avait de la lumière, et même il ôta le capuchon de la lampe pour mieux la voir. A chaque visite il passait, d'un air joyeux, cette petite inspection, et son regard pénétrant, qui pesait sur les objets, jugeait si la santé et l'âge s'étaient bien comportés loin de lui. Elle en profita pour lire aussi sur son visage.

Ils se ressemblaient peu physiquement : lui de haute taille et bien pris, avec de beaux traits un peu forts, un grand front que prolongeait un commencement de calvitie, des yeux bruns, petits, enfoncés, où le feu se concentrait, et cette aisance dans les mouvemens qui donne tant de souple séduction à un homme encore jeune; elle, mince, pâle, effacée, flétrie, n'ayant de personnel que ses yeux aussi, des yeux bleu clair dont l'expression profonde était à la fois de lucidité et de candeur, et comme l'indice d'une noblesse d'âme spontanée et irréductible unie à un jugement sûr. Comme ils reprenaient contact au moyen de quelques propos banals, Fanchette apparut avec une mine suppliante et tragique à laquelle ils ne purent se méprendre : il fallut sans retard passer à la salle à manger. C'est un bon moyen de se mieux comprendre et de s'accorder, et pourtant, au bout de quelques phrases, ils retombèrent dans le silence et se sentirent de nouveau éloignés. Ils pensaient tous deux à ce qu'ils ne disaient pas. Après le potage, comme la vieille servante se retirait pour desservir, Mme Derize, étonnée elle-même du calme qui succédait en elle à l'agitation, aborda de front l'obstacle :

— Tu viens te réconcilier avec ta femme.

Il releva la tête qu'il avait penchée sur la nappe, et de son accent le plus autoritaire, le plus tranchant, il répondit :

— Non.

Elle se défiait toujours d'elle-même avant d'entreprendre une démarche, mais, une fois qu'elle l'avait entreprise, toutes ses peurs s'évanouissaient. Le brutal refus de son fils ne l'arrêta pas.

— Écoute, Albert, reprit-elle, un homme peut subir des entraînemens, commettre des erreurs. Je le crois. Sans l'appe

de Dieu nous sommes tous faibles, et tu l'as bien oublié. Mais quand on a un foyer, des enfans, on leur appartient. Rien au monde n'a le pouvoir de vous libérer.

Instantanément elle put lire le résultat de son exhortation sur les traits durcis de son fils. Il avait son expression la plus distante, la plus inaccessible : autour de lui se dressaient de hautes murailles. Protégé et puissant, il s'expliqua avec une entière liberté d'esprit :

— Je ne désirais pas traiter ce sujet avec vous, mère. A quoi bon? Mais vous avez tort de me condamner. Un foyer, le nom même l'indique, vit, réchauffe, éclaire. Au mien, je respirais un poison qui peu à peu m'engourdissait. J'ai donné à Élisabeth l'existence qui lui convenait. Rien ne lui manquait, à elle. Et moi, j'étouffais. Je n'ai pas cherché notre séparation. C'est elle qui l'a voulue, injustement. En réalité, nous étions déjà séparés depuis des années, et par son unique faute.

— N'as-tu pas manqué de patience avec elle? Et comment peux-tu comparer à ta trahison ses torts, si elle en eut de légers?

— Je ne me reconnais aucun tort.

— Ah!

— Vous, vous avez été heureuse.

Elle remarqua doucement :

— Il y a trente-six ans que je survis à mon bonheur.

— C'est vrai. Mais la mort frappe d'un coup. Elle peut laisser un souvenir fortifiant. Elle est moins déprimante que cet enlizement lent et continu dans la médiocrité, dans l'horrible ennui. Il y avait entre nous des cloisons étanches.

— Non, un homme comme toi est toujours un peu isolé. Qu'est-ce que ces divergences de sentimens à côté des vraies douleurs, de la maladie, de la misère, de tant de tristesses réelles que traîne avec elle la destinée? Il faut savoir accepter sa vie.

— Je ne suis pas un résigné.

— Accepter n'est pas se résigner.

Il fit un geste las, comme pour couper court :

— N'en parlons plus, vous ne pouvez pas me comprendre.

— C'est toi qui comprendras, mais trop tard.

Pendant cette discussion, Fanchette qui allait et venait manquait à tout instant de répandre un plat ou de casser une assiette, car elle s'épouvantait, à chaque service, de ne pas trouver

ses maîtres d'accord. Personne ne prêtait attention à sa cuisine : Madame, passe encore, on l'eût nourrie avec du bouilli de bœuf et des pommes de terre tous les jours, qu'elle ne s'en fût pas aperçue; mais Monsieur qui, tout petit, était si gourmand et montrait un si noble appétit, Monsieur qui était digne d'apprécier une daube! C'était donc vrai que là-bas, *par Paris*, on lui avait tourné la tête et rompu la cervelle!

Au dessert, Albert, le premier, brisa le long silence qui avait suivi les dernières paroles de sa mère, et ce fut pour lui demander :

— Élisabeth est-elle venue vous voir?

— Une seule fois.

— Et vous?

— J'y suis allée cinq fois.

Comme pour s'excuser de n'avoir pas renouvelé plus souvent encore ses tentatives de réconciliation, elle ajouta :

— Je me sens si mal à l'aise chez eux!

Pour ce mot, venu spontanément aux lèvres de la pauvre femme, il l'eût embrassée :

— Moi aussi, maman, je me suis toujours senti mal à l'aise... chez moi.

Elle regretta sa réflexion, et de nouveau ils se turent sous le regard indigné de Fanchette qui regagna l'office en levant son unique bras disponible : *il* avait avalé ses crêpes comme une médecine, sans manifester le moindre agrément!

Au café, suprême espoir de l'infortunée cuisinière qui le servit bouillant selon la bonne méthode, Albert se décida enfin à prononcer la phrase que sa mère guettait depuis son arrivée et dont le seul retard l'avait déjà blessée au cœur :

— Et les enfans?

— Ils vont bien, dit-elle, pendant que ses yeux se mouillaient.

— Vous les voyez?

— Guère. Quelquefois je vais au Jardin public pour les rencontrer. Mais ils n'y sont pas toujours.

— Vous, vous pouvez les voir.

Ce fut dit avec une mélancolie sans fond, mais comme l'énoncé d'un fait inéluctable. Elle se leva de sa chaise, vint à lui, et lui posa les deux mains sur les épaules :

— Albert, mon Albert, tu ne vas pas les abandonner?

— Nous ne pouvons pas nous les arracher, murmura-t-il à voix basse, en se raidissant. Ce serait pire.

Mais il ajouta malgré lui :

— Croyez-vous qu'il ne m'en coûte pas assez?

Elle devina son trouble et se pencha davantage. Alors il la prit à pleins bras :

— Maman... On peut se tromper en amour, aimer plusieurs fois. Tandis qu'on n'a qu'une mère. Je ne dois pas les disputer à la leur.

— Marie-Louise, Philippe... énuméra simplement Mme Derize qui comptait sur la puissance de ces deux noms.

A son tour il se leva pour se dégager de l'étreinte maternelle.

— Ah! ne m'enlevez pas mon courage. J'en ai besoin, je vous assure.

— Il t'en faudrait moins pour nous revenir.

Elle insistait, elle mettait tant de chaleur dans la voix, elle avançait les bras comme pour prendre la victoire. Sur le pas de la porte, Fanchette, venue pour emporter son plateau, devant ces effusions demeurait en suspens, ne sachant ni avancer ni reculer. Il savait bien, lui, que tout assaut était inutile, et il n'eut qu'à prononcer, presque timidement, une phrase pour rendre cet échec évident.

— Vous ne la connaissez pas. Je l'aime.

Il n'avait pas encore été question d'*elle*. Il n'en serait sans doute pas question davantage. Car le seul rappel de son existence les sépara. Mme Derize se retira un peu : que pouvait-elle répondre? En nommant les enfans, elle avait espéré vaincre tout obstacle, et l'obstacle inconnu subsistait dans sa force.

— Tes bagages? demanda-t-elle un peu plus tard, pour ne pas laisser se prolonger indéfiniment le lourd silence qui les oppressait.

Les détails matériels servent ainsi à arranger une situation. Elle expliqua :

— Ta chambre est là. C'est la mienne.

— Je repars tout à l'heure.

— Si vite?

Mais cette protestation ne visait pas la joie qu'elle s'était faite a l'avance de le garder, de le retrouver peu à peu tel qu'autrefois. C'était une plainte désintéressée qui se traduisit presque aussitôt par cette crainte :

— Tu vas te fatiguer.

Fanchette, qui avait achevé de desservir la table et ramassait les miettes, appuya cette réflexion d'une mimique désolée. Albert ne broncha pas. Mécontent, il se renfermait en lui-même.

— Quand reviendras-tu? reprit la mère, prête à se contenter de la moindre obole de temps. Cet été?

— Je ne peux pas.

Se préparait-il donc à tout quitter, sa femme, ses enfans, sa mère, son pays? Elle fut tentée de murmurer : « Alors, pourquoi es-tu venu? » Son voyage devenait plus menaçant que son absence. A ce moment, on sonna à la porte d'entrée. C'était inusité, à cette heure.

— Faut-il ouvrir? demanda la vieille domestique.

— C'est Philippe Lagier, dit Albert. Je l'ai prié de passer ici ce soir. Je reprends l'express de dix heures quarante.

Mme Derize précéda son fils au salon pour recevoir l'avocat. Philippe qui la vénérait s'inclina devant elle et lui baisa la main, ce qui étonnait toujours un peu la pauvre femme. Elle comprenait qu'Albert avait fait le voyage de Grenoble pour cette entrevue et qu'il repartirait sans voir ses enfans. La partie était bien perdue. Et puisque sa présence était inutile, elle laissa les deux hommes ensemble. L'avocat eut pitié d'elle et la retint une seconde avec ces paroles de regret :

— J'ai tâché de les réconcilier, madame, je vous le jure.

Ce désespoir qu'il comprenait et la confiance de son ami chassèrent le trouble que d'anciens souvenirs et la beauté d'Élisabeth avaient jeté dans sa pensée.

— Eh bien? réclama impatiemment Albert dès qu'ils furent seuls.

— Eh bien! elle refuse.

Il résuma brièvement sa journée, rapporta le texte à peu près exact de la requête au président du tribunal, et lorsqu'il en vint au récit de sa visite chez les Molay-Norrois, il s'efforça de mettre en relief le mobile auquel obéissait Élisabeth qui, subissant un sort injuste, entendait ne se servir que de la vérité.

Albert, qui avait écouté jusque-là en silence, bondit à ces derniers mots :

— La vérité, c'est la vérité qu'elle exige? Eh bien! je la dirai, moi aussi. Nous ferons la pleine lumière sur notre vie intime.

Philippe s'étonna de cette colère subite :

— Qu'as-tu donc à lui reprocher?

— Moi? Rien et tout. Ne rencontre-t-on dans la vie que de graves événemens faciles à délimiter et à définir? Ce ne sont pas les plus grands maux qui sont les plus pénibles à supporter. Tiens, dans ma solitude, — c'est de mon foyer que je parle, — j'ai noté au jour le jour mes impressions de ces dernières années. A tout hasard j'ai apporté ces cahiers. Les voici, je te les livre. Tu y trouveras des argumens. Je les compléterai. Tu diras tout à l'audience, puisqu'elle exige qu'on dise tout. Et je lui disputerai nos enfans.

— Je les ai vus tout à l'heure, fit l'avocat en recevant les cahiers. Ils vont bien.

D'un geste tranchant Albert arrêta son ami, comme pour affirmer que ce sujet n'appartenait qu'à lui seul.

— Je sais.

Philippe Lagier qui allait plaider leur cause devina l'inefficacité de toute intervention. Sur le front orageux, dans les yeux au dur regard, dans toute l'expression tourmentée et absorbée du visage, il déchiffrait avec curiosité l'empreinte de cette passion sur laquelle Albert se taisait. Et ce refus d'en parler impliquait une rare puissance de concentration sur le même objet. Toute confidence est une diminution : elle distrait une étincelle du feu sacré dont l'âme veut être dévorée. Anne de Sézery, invisible, était là, dans cette chambre, présente et dominatrice.

— C'est fini? Tu ne te réconcilieras pas avec Élisabeth?

— Jamais.

Élisabeth avait prononcé le même arrêt définitif. Il ne restait plus qu'à laisser à la justice le soin de le ratifier.

— Et je demanderai le divorce, reprit Albert. Et puisqu'on veut la compromettre, j'épouserai...

Il s'arrêta net, sans dire le nom. Dans ses livres, il avait souvent démontré l'importance du lien de famille et, comme son maître Auguste Comte, l'utilité du mariage indissoluble : quelle autorité aurait-il plus tard pour défendre de telles conclusions historiques? Il continua :

— Voici, maintenant, la question des arrangemens matériels. Naturellement ma femme reprendra l'administration de sa fortune. J'ai déjà prié notre notaire de la lui restituer. Et je donnerai pour mes enfans, jusqu'à ce que les tribunaux me les rendent, au moins une partie de l'année, une pension de mille francs par mois.

— Si tu te remaries, les tribunaux ne te les rendront pas.

Sans répondre, il alla rappeler sa mère qui, assise dans la chambre voisine, contemplait, immobile, découragée, tous les préparatifs de bon accueil, l'unique paire de beaux draps gardés soigneusement des temps de prospérité, les fleurs dans le vase, la photographie. Elle se leva et le suivit docilement, comme une condamnée.

— C'est l'heure. Philippe m'accompagne à la gare.

— Bien.

Au moment de partir, frappé de son insensibilité, il lui murmura de tout près en la pressant sur sa poitrine :

— Je vous ai fait beaucoup de peine, maman.

— Oui, beaucoup.

— Il ne faut pas m'abandonner, vous.

— Oh! moi...

— Je vous confie Marie-Louise et Philippe. Vous veillerez sur eux, de loin, vous les verrez quelquefois. S'il vous faut supporter des ennuis à cause d'eux, vous les supporterez.

— Tu le sais bien.

— Au revoir, maman, je reviendrai.

— Que Dieu veille sur toi!

La porte se referma. Il avait oublié Fanchette qui attendait son tour et qui s'essuya les yeux avec son tablier. Mme Derize, d'un pas plus lent, retourna dans le petit salon désert. Elle gagna la fenêtre, pour apercevoir encore son fils à la sortie de la maison. Elle pensait :

« Il n'est venu ni pour moi, ni pour Élisabeth, ni pour les petits. Un jour pourtant, je le sens, j'en suis sûre, il reviendra pour eux, pour nous. Ce sera peut-être bien tard. Pourvu que le mal qu'il aura fait ne soit pas irréparable! »

D'en bas, Albert, relevant la tête, aperçut le carré de la fenêtre éclairée où s'encadrait une forme noire. Mais il n'entendit pas sa mère qui, penchée, le rappelait d'une voix suppliante. Et, dans la voiture où il monta avec son ami pour se rendre à la gare, il ne prononça pas une parole.

HENRY BORDEAUX.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

RICHARD III

DANS LE DRAME ET DEVANT L'HISTOIRE

Richard III a-t-il été calomnié? Ce modèle accompli de toutes les hypocrisies et de toutes les scélératesses, ce monstre qui nous terrifie et nous fascine, don Juan, Tartufe et Caligula sous la forme de Quasimodo ou de Caliban, fut-il, en réalité, un bon roi et un brave homme, attaché à son devoir, à sa femme et à son peuple, capable d'un acte de rigueur, quand la justice le réclamait ou quand l'exigeait l'intérêt de l'État, mais incapable d'un crime, en un mot, non le pire, mais le meilleur souverain d'un temps où l'humanité, la morale et le droit pesaient d'un poids bien léger dans les actions des princes?

Telle est la question que vient de soulever sir Clements Markham dans un livre qui a, tout au moins, le mérite d'être curieux et neuf, et dont la lecture est fort agréable (1). Sir Clements Markham conclut son plaidoyer, — car c'en est un! — en demandant la réhabilitation de son client. Avant d'exposer et de critiquer la thèse, il faut dire un mot de l'historique du problème qui n'est pas absolument nouveau, rappeler par quelles accrétions successives s'est formée cette physionomie imposante et sinistre, et comment naquirent les premiers doutes élevés sur son authenticité par les devanciers de sir Clements Markham.

I

D'abord, reportons-nous au lendemain de la bataille de Bosworth, qui avait mis fin, en 1485, au règne et à la vie de Richard.

(1) Sir Clements R. Markham, *Richard III, his Life and Character.*

Il ne laissait personne derrière lui pour défendre sa mémoire. Les partisans des deux Roses s'étaient réunis autour de Richmond qui allait régner sous le nom de Henry VII, un Lancastre douteux et de la main gauche, mais enfin un Lancastre qui, en épousant Élisabeth, fille d'Édouard IV, avait assumé les prétentions de la maison d'York. Fabriqua-t-on, alors, de toutes pièces, une légende d'infamie au vaincu de Bosworth? Ou se contenta-t-on, simplement, de mettre dans tout leur jour les faits qui l'accusaient en les aggravant et les amplifiant? C'est ce que je chercherai à établir d'une manière précise. Mais ce qu'il importe de dire, dès à présent, c'est qu'aux premiers pas dans cette investigation, on doit constater que les documens ont été falsifiés, l'histoire partiale ou subornée. Toute la procédure parlementaire qui avait abouti à la déposition d'Édouard V comme bâtard a été supprimée, nous dirons tout à l'heure dans quelle intention d'égoïsme dynastique. Quant à l'histoire, dans quelles mains est-elle? Je laisse de côté Polydor Virgil, un étranger, une créature des Borgia, dont le témoignage est suspect, car il ne peut avoir été renseigné que par la rumeur populaire ou par des confidences intéressées. J'aurais plus de confiance dans l'indépendance et la véracité du moine qui a rédigé la chronique de Croyland. Il était en situation de connaître certains secrets d'État. Et pourtant, il n'affirme rien et semble parler par ouï-dire. Mais voici un récit qui se présente avec l'autorité attachée au nom du chancelier Thomas More. Ce n'est pas le lieu de discuter la valeur intellectuelle et morale de ce personnage. Je crois qu'il y a beaucoup à rabattre de l'admiration qu'il est d'usage de lui accorder. Mais il n'importe. Quand nous lisons Thomas More, ce n'est pas lui, en réalité, qui dépose devant nous, mais son patron, son maître, le protecteur et l'ami de sa jeunesse, le cardinal Morton, archevêque de Canterbury, qui avait été un des témoins et un des acteurs de la révolution de 1485.

Évêque d'Ely à l'avènement de Richard et membre de son conseil privé, Morton assistait à la fameuse séance où le roi accusa Hastings de conspirer contre sa vie avec sa maîtresse Jane Shore et le fit exécuter immédiatement. Interné dans la maison du duc de Buckingham, Morton s'empara de l'esprit de son gardien et l'excita à la révolte. Par là il eut une influence considérable sur les événemens qui se succédèrent en 1484 et 1485. Ce qui prouve l'importance des services rendus par Morton à la cause du nou-

veau roi, c'est l'éclat même de sa récompense : le siège primatial de Canterbury. Comme More a écrit, en quelque sorte, sous la dictée de Morton et que les chroniqueurs venus plus tard, notamment Hall et Holinshed, ont copié le récit de More, il est clair que c'est par les yeux du cardinal que les générations suivantes ont vu Richard III et que nous le voyons encore nous-mêmes. Il est donc fort nécessaire que nous sachions à quoi nous en tenir sur le degré de créance qu'il mérite. Étant donné les idées et les mœurs de cette horrible fin du xve siècle, il ne semble pas que le cardinal Morton ait été un mauvais prêtre ni un malhonnête homme et, sans s'associer à la tendre admiration de son protégé et disciple favori, on peut admettre qu'il disait la vérité lorsqu'il racontait ce qu'il avait fait ou ce qu'il avait vu. Prenez pour exemple la séance du conseil à laquelle je viens de faire allusion. Shakspeare n'a eu qu'à la transcrire pour en faire une des scènes les plus émouvantes de son drame. Richard arrive, souriant, épanoui, débordant de bonhomie et de génialité, dans cette belle humeur matinale où l'on semble l'ami du genre humain. « Monseigneur d'Ely, en passant dans Holborn, j'ai remarqué que vous aviez des fraises admirables dans votre jardin. Vous plairait-il d'en envoyer quérir une assiettée, pour que nous nous en régalions ? » Pendant qu'on va cueillir les fraises, une lettre est remise au prince. Il y trouve ou, plutôt, feint d'y trouver la preuve d'un complot formé contre sa vie et, saisi d'une fureur soudaine, marche sur Hastings comme s'il voulait le tuer devant ses collègues, à la table même du conseil. Cette terrible colère est jouée et le naïf désir de manger des fraises n'était, probablement, pas plus sincère. *Commediante! Tragediante!* Les deux mots qu'Alfred de Vigny prête au pape Pie VII, et qui sont sa seule réponse aux cajoleries comme aux menaces de Napoléon, à Fontainebleau, ces deux mots reviennent en l'esprit lorsqu'on lit cette scène dont les violens contrastes devaient tenter Shakspeare. On sent qu'elle est vraie, car le détail caractéristique des fraises est un de ces traits qu'on n'invente pas.

Donc, Morton n'est pas un menteur, mais toutes les fois qu'il se trouve en présence d'un fait obscur ou rapporté par d'autres, il adopte invariablement la version la plus défavorable à Richard. Or, c'est son témoignage, transmis à la postérité par Thomas More, qui va, en l'absence de tout débat contradictoire,

devenir l'unique moyen de connaître et de juger le vaincu de Bosworth. Les chroniqueurs ne feront que broder sur ce thème. Le peuple y ajoutera certains traits propres à entourer Richard d'une horreur concrète, si je puis dire, qui traduira pour les yeux, par des difformités visibles, sa nature satanique. Après s'être attardé deux ans dans le ventre de sa mère, il est venu au monde avec des dents. Il est hideusement contrefait; une de ses épaules s'élève sur son dos comme une montagne. Sous de telles apparences, il n'a plus rien d'humain, ni de chrétien ; il est presque aussi effrayant que son maître, l'ange des Ténèbres. On sait quelle campagne de diffamation systématique par l'histoire, par la caricature, par la presse, fut menée, après 1815, contre « l'ogre de Corse. » Cette tentative ne pouvait réussir, parce que, au XIXe siècle, la vérité devait se faire jour et l'esprit de justice historique ne pouvait manquer d'avoir sa revanche. D'ailleurs, sans parler des institutions durables, créées par son génie, Napoléon laissait derrière lui, dans l'âme populaire, un défenseur irréductible, et dans sa chute extraordinaire, dans son agonie lointaine, une poésie douloureuse qui le grandissait encore. La légende artificielle, payée par le gouvernement, ne tint pas devant la légende qui était sortie des veillées du village. Mais, au XVe siècle, il n'y avait ni critique historique, ni esprit public. Aucune des forces qui servaient la gloire de Napoléon ne travaillait à la justification de Richard III. Pendant les cent vingt ans, — ou peu s'en faut, — que dura le règne des Tudors, pas une voix ne s'éleva en sa faveur, et il dut sembler aux hommes de la fin du XVIe siècle que la condamnation était définitive et sans appel.

Environ quinze ans après la mort de Richard, Tyrrell, sur le point d'être exécuté pour un acte, réel ou imaginaire, de trahison envers Henry VII, s'accusa d'avoir présidé au meurtre des enfans d'Édouard, sur les ordres reçus de leur oncle. Authentique ou non, volontaire ou non, sincère ou non, cette confession servait admirablement les intérêts de Henry VII. Car elle détruisait les dernières illusions que quelques Anglais pouvaient garder au sujet de Perkins Warbeck, l'imposteur qui avait joué le rôle du plus jeune des fils d'Édouard IV et, en même temps, elle établissait à la charge de Richard III le crime odieux dont le soupçon pesait sur lui depuis si longtemps. Henry VII donna donc toute la publicité possible à la confession de Tyrrell. Il

savait que, une fois ce crime prouvé, on croirait, sans demander de preuves, à tous les autres. C'est, en effet, ce qui arriva. Richard III, transformé en bouc émissaire, absorba tout l'odieux de son époque et apparut chargé de tous les actes sanguinaires dont sa génération s'était rendue coupable : si méchant que tous semblaient bons auprès de lui, si noir qu'il blanchissait ses contemporains par le contraste. Tel le trouva Shakspeare, tel il l'accepta sans une minute d'hésitation. Homme du peuple en même temps qu'homme de génie, — son œuvre nous le rappelle à chaque ligne, — il devait s'assimiler, dès qu'il le rencontre sur son chemin, ce produit de l'imagination populaire et, auteur favori de la dernière des Tudors, il était porté à flatter leur orgueil en peignant à la fois plus haïssable et plus grand que nature le puissant ennemi dont ils avaient triomphé.

II

C'est en 1597 que fut publiée, pour la première fois, cette tragédie de *Richard III*, dont le titre fut plusieurs fois modifié. Évidemment, elle avait été représentée avant cette date. Elle appartient donc à la première période de la carrière dramatique de Shakspeare et, même si nous n'étions pas averti par l'époque de la publication, nous n'aurions pas grand'peine à nous apercevoir que l'auteur est encore l'élève de Lyly et l'imitateur de Marlowe, bien qu'on commence à le regarder lui-même comme un maître. Les coups de théâtre, les brusques reviremens de passion, les batailles, les complots, les meurtres qui se succèdent sans interruption : voilà la part de Marlowe. Je reconnais l'influence de Lyly dans ces jeux de mots, dans ces croisemens d'antithèses qui nous gâtent les situations tragiques et qui, au contraire, ajoutaient à l'émotion des spectateurs du *Globe*. Il leur semblait tout naturel qu'une mère venant, comme la reine Elisabeth, demander compte à un meurtrier de la vie de ses enfans, fît des calembours (1). L'euphuïsme s'était tellement imposé, comme langue littéraire, aux écrivains de l'époque, qu'il faut dix ou douze ans à Shakspeare pour oser s'en affranchir et parler un autre langage. Cependant, lorsqu'il écrivait *Richard III*, il était déjà en possession de son génie, de son mer-

(1) Cousins, *indeed; and by their uncle cozen'd...* (Act IV, scene IV).

veilleux instinct dramatique et il n'a peut-être jamais dessiné un caractère d'une main à la fois plus hardie et plus sûre, ni donné des preuves plus éclatantes de ses dons scéniques. Considérée dans son ensemble, la pièce est construite au mépris de ces innombrables petites recettes dont le respect exagéré et puéril a fini par amener la décadence actuelle de notre théâtre. Shakspeare a découpé son drame dans la chronique et suivi les faits pas à pas, en leur donnant une cohésion, un enchaînement logique qu'ils n'ont point dans la réalité. De sorte que quatorze années de la vie du héros et de l'existence nationale défilent devant nous au galop comme les heures tumultueuses d'une journée remplie d'émotions. La division des actes est purement arbitraire et sans importance, la pièce n'a d'autre progrès que celui des événemens qui se pressent et se succèdent, d'autre unité que la personnalité morale de Richard, d'autre dénouement que sa mort. C'est à lui que tiennent tous les fils de l'intrigue et, quand Richard tombe, la pièce est finie. En revanche, chaque scène a un sens, un but, une progression parfaitement déterminés, et plus d'une pourrait être offerte comme modèle de la « scène bien faite, » qui modifie et, quelquefois, retourne, de fond en comble, une situation. Tantôt c'est un changement soudain, un coup de foudre : ainsi la séance du conseil, d'abord gaie et familière, puis tragique et qui se termine par l'assaut imprévu donné à lord Hastings par Richard. Ou bien, c'est une lente et graduelle métamorphose, une âme qui change d'état devant nous, le mystérieux passage de la haine à l'amour : ainsi la belle scène où Anne Warwick, après avoir maudit dans les termes les plus passionnés le meurtrier de son père et de son mari, en présence du cadavre d'Henry VI, également mis à mort par Richard, se laisse persuader qu'il n'a commis tous ces crimes que pour se rapprocher d'elle. Cette scène étonnante, Shakspeare l'a recommencée vers la fin de la même pièce, lorsque Richard, dans un tête-à-tête avec la reine Élisabeth, veut obtenir d'elle la main de sa fille, sans même se défendre d'avoir fait mourir ses deux fils. Mais, si habilement qu'elle soit menée, cette seconde scène est loin de valoir la première, parce qu'on ne séduit pas par procuration.

Mais je ne veux pas me laisser aller à une discussion littéraire des beautés et des faiblesses de ce drame qui prête si manifestement à l'admiration et à la critique. Je ne prétends en

tirer aujourd'hui que le caractère de Richard III. Voici comment il se pose, au début même de la pièce, dans un monologue où Richard est aussi franc et aussi brutal qu'il sera tout à l'heure doucereux et hypocrite :

« ...Moi qui ne suis pas fait comme les autres hommes,
« Moi à qui une nature marâtre a refusé un visage,
« Moi, informe et gauche, jeté avant mon heure
« Dans ce monde des vivans, n'étant qu'à moitié fait,
« Et si gauche, si mal tourné
« Que les chiens aboient après moi, si je m'arrête auprès d'eux (1)!... »

Et, à la scène suivante, Anne Warwick, parmi les injures dont elle l'accable, lui jette cette apostrophe : « Rougis, rougis de toi-même, amas de laideurs immondes (2) ! »

On voit déjà que Shakspeare est décidé à ne rien laisser perdre de ce que lui fournit la chronique ou la tradition. Histoire ou légende, le possible et le surnaturel, il accepte, il recherche, il utilise tout, même certains détails qui se contredisent. Pendant la scène de haine et d'amour entre Anne et Richard, les blessures de Henry VI assassiné se mettent, miraculeusement, à saigner en la présence de l'assassin. Tout ce qui peut servir à faire horreur ou à faire peur entrera dans cette tragédie. Surtout il tient à faire de Richard un monstre, au physique comme au moral. Pourquoi ? Parce qu'il le croit tel, sans doute, mais aussi et surtout parce que cette laideur repoussante rend plus étonnant le triomphe de Richard auprès des femmes et auprès des foules que séduit si aisément la beauté extérieure. Or, le triomphe du héros, c'est le triomphe du poète qui eût créé la difficulté pour la vaincre s'il n'avait cru, de très bonne foi, qu'elle était dans la nature des choses. Remarquez qu'au moment où il prononce les paroles citées plus haut et qui forment l'exposition de la pièce, puisque ce caractère est toute la pièce, Richard n'a que dix-neuf ans.

Il est déjà, complètement et absolument, l'être sinistre et malfaisant qu'il sera à sa dernière heure, quatorze ans plus tard, sur le champ de bataille de Bosworth. Shakspeare, qui nous a montré, dans une si saisissante et si profonde analyse, comment, dans le cerveau de Macbeth, entre, germe, grandit et se déve-

(1) *Richard III.* Act I, scene I.
(2) Act I, scene II.

loppe une pensée mauvaise, comment elle détruit, dans sa lente et inévitable croissance, toutes les bonnes qualités, honneur, bravoure, reconnaissance, humanité, et finit par substituer une âme de coquin à une âme de héros, Shakspeare pouvait aisément nous montrer les dons natifs de Richard détournés de leur emploi naturel, son être moral vicié et endurci, d'année en année, par les exemples, par les occasions, par les progrès mêmes de sa fortune et de son ambition qui croît avec elle, par les mille tentations qu'apportait le pouvoir, surtout dans des temps comme celui où il a vécu. Il ne l'a pas voulu, et la raison en est facile à deviner. C'est que Macbeth est un homme, tandis que Richard est un monstre. Pour Shakspeare et, j'imagine, pour ses contemporains, la psychologie des monstres veut qu'il n'y ait point de momens distincts et successifs dans le passage sur notre terre de ces êtres exceptionnels, de ces maudits et qu'ils ne connaissent ni croissance, ni déclin. Dans une heure d'écart ou de révolte, la nature a créé Richard pour le mal : il devra faire le mal tant qu'il vivra, avec l'impitoyable régularité d'une machine, unie à l'ingénieux acharnement d'un démon. Songez qu'il est né avec des dents. N'est-ce pas pour mordre dès qu'il est au monde ?

Voilà la conception initiale. Voyons comment elle est exécutée et suivons, pas à pas, la tragédie pour compter les méfaits de Richard.

D'abord, le viol moral d'Anne Warwick, hypnotisée, en dépit de ses véritables sentimens, par d'humbles et ardentes paroles d'amour. A ce moment, il a déjà sur la conscience la mort de trois personnes : le comte de Warwick, tué dans la bataille de Barnet ; le prince Édouard de Lancastre, un adolescent, presque un enfant, égorgé de sang-froid après le combat de Tewkesbury ; Henry VI, qu'il a tué de sa propre main dans une chambre de la Tour. Ensuite vient le meurtre de Clarence, son frère, mis à mort par ses émissaires, tandis qu'il feint de le consoler, de le plaindre et de le défendre. Lorsqu'il devient Protecteur du royaume à la mort d'Édouard IV, son premier soin est de faire exécuter, à Pomfret, Rivers, et les deux autres frères de la Reine, auxquels, devant Édouard mourant, il avait juré paix et amitié. Puis vient la mort de Hastings, exécuté sommairement, sans jugement, sur une fausse accusation de complot. Puis l'usurpation elle-même fondée sur la double bâtardise de ses

neveux. Car, avant d'épouser leur mère, lady Grey, Édouard était déjà uni à une lady Lucy. De plus, Édouard IV lui-même, ainsi que Clarence, étaient nés d'une intrigue adultère de la duchesse d'York, pendant que le duc guerroyait en France. En sorte que Richard, duc de Gloucester, est le seul représentant légitime de sa maison et le seul héritier des droits de son père à la couronne. Cette ignoble accusation contre l'honneur de sa mère, il ne la formule pas lui-même publiquement, mais il la fait insinuer aux bourgeois de Londres par son complice, le duc de Buckingham qui, bientôt, paiera de sa tête l'imprudence d'avoir réclamé la récompense promise pour avoir aidé à tant de forfaits. Les ennemis de Richard sont morts ou en fuite. Qui oserait maintenant lui tenir tête? Cependant, tant que vivront les enfans d'Édouard, il ne se sentira pas vraiment assuré sur son trône. Leur mort est donc décidée. Nous n'y assistons pas, mais l'événement nous est raconté par le principal assassin dont la confession *in extremis* est ainsi anticipée de plus de quinze ans. Il ne reste plus à Richard qu'à se débarrasser de sa femme, la malheureuse Anne Nevil, en vue d'épouser sa nièce Elisabeth, et Shakspeare laisse dans le doute si ce projet d'union est né d'une pensée dynastique ou de je ne sais quel monstrueux désir de posséder la sœur de ses victimes et de vaincre encore une fois par l'amour l'horreur qu'il a conscience d'inspirer. Il y a là comme un érotisme cruel, un régal sadique qu'il est capable de savourer. Toutes les formes du mal se donnent rendez-vous dans une âme de monstre.

Je ne crois avoir omis aucun des crimes de Richard; nous les voyons défiler devant ses yeux épouvantés, sous la forme de tous ceux qu'il a privés de la vie. Ils lui jettent leur malédiction : « Désespère et meurs! » Puis, ils se tournent vers la tente où dort Richmond pour lui adresser un mot d'encouragement et de promesse. J'avoue que les fantômes cessent de m'effrayer lorsqu'ils marchent en groupe et parlent trop. Aussi cette apparition en partie double me semble-t-elle une des choses les plus faibles de ce drame ; mais elle peut du moins nous servir à établir le dossier criminel de Richard.

Tandis qu'il accumule sur lui tant d'affreuses responsabilités, Shakspeare idéalise, par un procédé inverse, que l'art approuve, mais que l'histoire réprouve, toutes les autres figures du même temps, qui sont les personnages de son drame. Henry VI, pieux

et inoffensif idiot, est transformé en saint et en martyr. Clarence, ce lâche et avare coquin qui trahit successivement les deux partis et conspira avec les ennemis de son nom, devient une intéressante victime. Édouard IV, l'incarnation de la luxure et de l'avidité, le bel homme à faciles bonnes fortunes qui allait quêter à domicile chez les riches veuves pour les besoins de sa caisse royale, toujours pleine et toujours vide, le trafiquant sans vergogne qui vendit à Louis XI la neutralité de l'Angleterre, nous le voyons, à son lit de mort, purifié et transfiguré par le repentir et prêchant l'union à ceux qu'il laisse derrière lui. Et les femmes ! Elles sont plus favorisées encore. Marguerite d'Anjou, la cruelle mégère, est une prophétesse inspirée ; la duchesse d'York, qui avait fomenté les guerres civiles et couvé la grandeur de Richard, n'est plus qu'une pauvre femme calomniée. La reine Élisabeth, une intrigante, et sa fille, ambitieuse effrontée qui, du vivant de la reine Anne, avait laissé voir le dessein d'épouser son oncle et, après la mort de celui-ci, passa aussitôt dans les bras de Henry de Richmond, nous sont offertes comme des héroïnes dignes de notre sympathie et de notre pitié. Au milieu de ces hommes et de ces femmes, Richard n'apparaît plus comme un être violent et impur parmi des créatures de même origine et de même trempe, mais comme la personnification, le sombre génie du crime, entouré de ses victimes.

III

Quand les Tudors ne furent plus là, on commença à les discuter. La première voix qui s'éleva pour demander la revision du procès de Richard III devant l'histoire fut celle de George Bucks. Mais c'est Horace Walpole qui, dans ses *Historical Doubts*, ouvrit véritablement la discussion sur ce point. Trop paresseux pour se livrer aux recherches nécessaires à l'établissement d'une affirmation quelconque, il se borna à relever les invraisemblances, les contradictions, les inexactitudes dont fourmillent les récits des témoins à charge et qui lui rendaient, à bon droit, suspectes leurs autres assertions.

Un siècle s'était encore écoulé lorsqu'un jeune érudit, prenant pour point de départ les indications d'Horace Walpole, se donna pour tâche d'étudier le caractère et les actes de Richard. De là un livre fort estimable, qui fut le début de l'auteur, en 1878,

et qui a été réimprimé, depuis, avec des additions et des corrections qui ont encore ajouté à sa valeur (1). Aujourd'hui, M. James Gairdner est la principale autorité à consulter sur la fin du xve et le commencement du xvie siècle anglais.

Il est connu par ses beaux travaux sur Henry VIII et par la publication des *Paston Letters*, qui jettent une si vive clarté non seulement sur les événemens auxquels les Paston ont été mêlés, mais sur les mœurs et la vie privée des Anglais sous les princes de la maison d'York et sous le premier Tudor. M. Gairdner s'était mis en campagne, ai-je dit, pour vérifier les « doutes » de Walpole et, le cas échéant, réhabiliter Richard. Mais, en route, et devant le minutieux examen des faits, il se reconvertit à la vieille théorie, je veux dire à celle qui faisait de lui un criminel. Richard attendit encore, très patiemment, je suppose, pendant près de trente ans, un nouvel avocat et le trouva enfin dans sir Clements Markham. Voici donc les deux livres en présence. A part deux ou trois documens mis en lumière par sir Clements, et dont il est porté à s'exagérer l'importance, les deux ouvrages discutent les mêmes faits, s'accordent sur beaucoup de ces faits, mais sur d'autres, sur les plus importans, nous proposent une interprétation et une conclusion différente. Acquitté sur tous les chefs par Markham, Richard III reste, aux yeux de Gairdner, coupable de son plus grand crime. Qui a tort? Qui a raison? Sur les points où les deux écrivains sont d'accord, notre opinion sera facile à former. Sur les autres, nous serons forcés de faire appel à notre jugement.

Tout d'abord, il n'y a plus de monstre. Au lieu du bossu difforme, que sa hideur tient éloigné des plaisirs de l'humanité ordinaire, nous avons devant nous un homme de stature médiocre, il est vrai, et d'apparence un peu grêle, mais nullement désagréable à voir et très capable de pratiquer avec succès tous les exercices corporels en vogue à son époque. Sa physionomie est intelligente, son regard plutôt rêveur. Une de ses épaules est légèrement plus haute que l'autre : défaut très commun, je pense, dans tous les temps, mais surtout lorsque les enfans étaient exercés, dès le bas âge, à tirer de l'arc. Est-ce l'épaule droite ou l'épaule gauche? Comme les chroniqueurs ne parviennent pas à

(1) James Gairdner, *History of the Life and Reign of Richard the Third. A new and revised Edition*, 1898.— Voir aussi *Letters and papers illustrative of the Reigns of Richard III and Henry V I*, edited by James Gairdner, 1861-1863.

s'entendre là-dessus, j'ai le droit de conclure, avec M. Gairdner et sir Clements, que cette prétendue difformité n'est pas visible.

Le monstre moral est-il plus vrai que le monstre physique ? De bonne heure, nous voyons paraître, chez Richard, des qualités qui nous le rendraient plutôt sympathique. Il est brave et déploie, sur le champ de bataille, certains dons militaires, par exemple à Barnet où il commande une partie de l'armée et, plus tard, dans la campagne contre les Écossais où il reconquiert Berwick, la clef de l'Angleterre au Nord-Est. Il est bon patriote et se tient à l'écart de cette paix honteuse que négocie Édouard IV avec Louis XI et qui indigne les partisans de l'honneur national, les vétérans de la grande guerre. Son mariage avec Anne Warwick ne ressemble guère à cette tragique scène d'hypnotisme que nous avons trouvée tout à l'heure dans Shakspeare. Il a, au contraire, une petite teinte idyllique et romanesque. Anne connaît Richard depuis son enfance. Ils ont grandi ensemble, joué peut-être au petit mari et à la petite femme. Elle n'est point veuve du prince Édouard de Lancastre auquel elle a été vaguement fiancée, à quatorze ans, pour des motifs politiques qui lui sont profondément indifférens. Elle est toute prête à épouser Richard. Mais le duc de Clarence, qui a épousé la sœur aînée et prétend garder toute la fortune de la famille dans ses mains, s'oppose à leur union. Elle s'échappe, déguisée en fille de cuisine, et rejoint Richard qui l'enlève et l'épouse. Pourquoi ne l'aurait-elle pas aimé ? On vient de voir qu'il n'avait rien de déplaisant. Quant à ces trois spectres qui se dressent entre eux dans Shakspeare, l'histoire va les chasser, comme le chant du coq met en fuite les fantômes. Richard est innocent de la mort de Warwick qui est tombé en combattant les armes à la main. Tel fut aussi, probablement, le sort du jeune Édouard de Lancastre, à la bataille de Tewkesbury. Un chroniqueur, il est vrai, prétend qu'il fut mis à mort, de sang-froid, après la fin du combat. La chose n'est pas impossible; elle s'était vue plus d'une fois dans ces guerres, et les Lancastriens avaient dépassé les Yorkistes en férocité. Rutland, tué sur le pont de Wakefield au moment de la déroute, était plus jeune que le prince Édouard, lequel avait dix-huit ans, un an de moins, seulement, que Richard. On nous parle de sa beauté délicate, presque féminine, de ses cheveux blonds dont les boucles s'échappèrent de son casque en ruisselant sur ses épaules au moment où il reçut la

mort. Un trait comme celui-là ne pouvait manquer d'exciter la pitié et l'horreur. Mais ces cheveux blonds ne doivent pas nous émouvoir plus que de raison. Lorsque Marguerite d'Anjou envoyait son fils réclamer une couronne, l'épée à la main, elle savait à quoi elle l'exposait et il ne l'ignorait pas non plus. Aussi bien, le récit le plus vraisemblable nous représente le prince comme entouré dans la mêlée et mis dans l'incapacité de se défendre. Alors, il aurait crié au duc de Clarence : « Succour! » et, Clarence n'ayant pas répondu à cet appel, le coup fatal aurait été porté, mais personne n'affirme que ce fut par la main de Richard. Que la mort du prince de Lancastre ait été un épisode de la bataille ou un meurtre commis de sang-froid, Richard, s'il fut présent à la scène, n'y assista que comme comparse.

Est-ce lui qui, quelques jours plus tard, donna la mort au malheureux Henry VI, détrôné pour la seconde fois et prisonnier à la Tour? Mais, là aussi, il y a doute sur la nature de l'événement lui-même. Il est possible que la mort du dernier des Lancastre ait été une mort naturelle. Il était malade et la reine Marguerite avait obtenu la permission de le soigner. La fin cruelle de son fils unique avait dû porter le coup suprême à la nature débile du malheureux petit-fils de notre Charles VI, qui, à quarante-sept ans, offrait déjà les signes de la vieillesse. Mais admettons la version sensationnelle que, dans tous les temps, la foule préfère. A qui la responsabilité du meurtre? Sir Clements Markham crée un alibi pour son client en postdatant le décès d'Henry VI. Il n'est pas mort le 21 mai 1471, mais le 23 ou le 24; or, ce jour-là, Richard était à Sandwich. Et comment l'écrivain justifie-t-il ce changement de dates? Par ce fait que, suivant un vieux compte, publié par Rymer, la nourriture des treize personnes qui composaient le service du Roi a été payée, non jusqu'au 21, mais jusqu'au 24. Cette preuve me paraît bien mince. Si peu généreux que l'on suppose le gouvernement d'Édouard IV en ses procédés financiers, est-on absolument forcé de croire qu'il cessa de nourrir les serviteurs du Roi prisonnier à l'heure même où il rendit le dernier soupir?

Si l'argument de sir Clements Markham en faveur de Richard me paraît assez faible, ceux sur lesquels s'appuie M. Gairdner pour laisser ce crime à son compte m'échappent complètement. Aucun témoignage n'accuse Richard et on ne voit guère quel

intérêt aurait pu le pousser à se charger de cette triste et dégoûtante besogne qui consistait à assassiner un mourant, uniquement pour mieux assurer la couronne sur la tête de son frère, et à devancer de quelques jours peut-être l'œuvre de la maladie et du désespoir. Là où Richard n'a d'autres accusateurs que la rumeur populaire, si prompte à accueillir ces histoires de crime, et des chroniques mensongères, j'hésite à le croire coupable. Sur ce chef, je lui accorderais le bénéfice du doute, et j'adopterais la formule du verdict écossais, *not proven*, que je préfère, dans bien des cas, soit à l'équivoque lâcheté de nos circonstances atténuantes, soit à l'impitoyable alternative du *guilty or not guilty*.

En ce qui touche la mort de Clarence, les deux historiens sont d'accord pour exonérer Richard de tout soupçon. Au surplus, les remords qui attristèrent, à ce sujet, les derniers jours d'Édouard IV indiquent assez où il faut placer la responsabilité. Toutes les fois qu'on le sollicitait de pardonner à un adversaire ou à un coupable, il s'écriait douloureusement : « Dire qu'il ne s'est trouvé personne pour m'implorer en faveur de mon frère ! » Il est certain que Richard ne prit point part à la procédure qui mit le duc de Clarence hors la loi, et qu'il protesta ainsi contre cet acte par son attitude. Mais il s'inclina devant le fait accompli. Il fit plus et accepta, sans se faire prier, les dépouilles du mort. Si l'on veut être tout à fait juste, il est bon de se rappeler que ce Clarence était un fieffé conspirateur. Il était entré dans une ligue avec les ennemis de la maison d'York ; et, après avoir reçu son pardon, il recommençait à comploter. Dans un temps où la trahison politique était réputée le plus grand des crimes, après l'hérésie et la sorcellerie, il avait parfaitement mérité son supplice.

De tout ce qui précède, il résulte que, si l'on veut bien considérer avec moi comme très douteuse sa participation directe à la mort de Henry VI, Richard, duc de Gloucester, à la mort d'Édouard IV, nous apparaîtra sous un aspect tout différent de celui que lui prêtait la légende. C'est un homme de trente ans, dont l'extérieur n'a rien de désagréable et qui a donné des preuves d'intelligence et de courage en gouvernant les provinces du Nord et en les défendant contre l'invasion. Il a vécu, semble-t-il, en harmonie et en paix avec sa jeune femme dans son château de Middleham où un enfant leur est né. Mais, à la

mort d'Édouard, il est fait Protecteur, c'est-à-dire régent du royaume, et l'ambition qui s'éveille va détruire en lui tout scrupule de générosité ou d'humanité. Encore une fois, la politique de ce temps est horrible, plus horrible, peut-être, que celle d'aucune autre époque, car elle allie une culture raffinée et des goûts intellectuels à un serein et profond mépris de la vie humaine. S'il nous était possible d'évoquer Richard et de connaître sa pensée sur l'exécution des frères de la reine Élisabeth, comme sur celle de Hastings et de Buckingham, il nous répondrait que l'une était un acte de prudence, et l'autre un acte de justice. Pour discuter ce point avec lui, il faudrait, d'abord, en savoir plus que nous n'en savons sur les caractères, les actes et les intentions de ces cinq personnages. Pour m'attendrir sur lord Rivers, on me dit qu'il était bon humaniste et protecteur de l'imprimeur Caxton; mais le lecteur admettra, j'en suis sûr, que les talens littéraires de Rivers ne sont pas en question. Ce qui est clair, c'est que lui et sa sœur, ainsi que les autres membres de cette faction, auraient entouré de mille obstacles l'action du régent, si le pouvoir leur en avait été laissé. Richard les en punit par avance, suivant la mode de son siècle. S'il avait été d'une autre humeur, l'histoire aurait peut-être eu à nous montrer un duc de Gloucester dépossédé par lord Rivers (tout bon humaniste et protecteur de Caxton qu'il était!) et posant sa tête sur le billot à Towerhill ou étranglé en catimini dans une chambre de la Tour.

En ce qui touche Hastings, sir Clements Markham se donne une peine bien inutile, à mon avis, pour démontrer que le marquis ne fut pas mis à mort sur-le-champ, mais qu'entre la scène du conseil et l'exécution, un temps suffisant s'écoula pour lui permettre d'être régulièrement jugé. Eh! que nous importe? Je fais peu de cas de cette légalité hypocrite du xve et du xvie siècle, dont Henry VIII et ses filles firent un si abominable usage. Je ne sais si je ne préfère le meurtre simple au meurtre juridique, qui n'est, après tout, que la pire forme de la préméditation. Quant à Buckingham, lorsqu'il fut arrêté et décapité sur la place du Marché, à Salisbury, il était en révolte ouverte. Son sort n'a donc rien de surprenant, et nous ne sommes guère tentés de le plaindre quand nous nous rappelons qu'il avait été l'instigateur ou l'instrument des actes de tyrannie et de violence qui avaient préparé ou accompagné l'avènement de Gloucester, et qu'il s'était

soulevé simplement contre lui parce qu'il n'avait pas reçu la récompense promise. Un seul homme aurait dû regarder avec indulgence la carrière de Buckingham, et cet homme était Richard lui-même.

J'arrive au fait de l'usurpation. Impossible d'effacer du sommier historique de Richard ce crime qui en amena un plus grand. Comment sir Clements Markham le raconte-t-il? Un évêque, nommé Stillington, qui avait été, à une certaine époque, chancelier d'Édouard IV, vient trouver le Protecteur presque à la veille du couronnement de son neveu. Il lui révèle qu'avant d'épouser lady Grey, Édouard IV avait été lié par contrat à une lady Elinour Butler; qu'en conséquence il n'a jamais été légitimement marié à la reine Élisabeth et que les trois enfans qu'il a eus d'elle sont des bâtards. Cette découverte jette Richard dans un grand trouble. Il se décide, cependant, à soumettre la question aux légistes de la couronne, qui se prononcent pour la dépossession du jeune Édouard V, dont règne se trouve ainsi terminé avant d'avoir commencé. Nous voudrions savoir bien des choses : et d'abord ce qu'était ce *contract* avec lady Butler, si c'était un simple engagement ou un mariage véritable, réellement consommé. Nous voudrions savoir si Stillington apportait des preuves à l'appui de son dire ou si on le crut sur parole et, — surtout dans ce dernier cas, — nous voudrions savoir quelle était la valeur morale du personnage. On voyait alors de si surprenans évêques! Sir Clements Markham nous assure, il est vrai, que c'était le plus honnête homme de la terre. Mais en est-il bien sûr? Et, quand nous avons tant de peine à nous faire une opinion sur la moralité des hommes publics qui vivent et agissent sous nos yeux, comment saurions-nous à quoi nous en tenir sur ce Stillington, sur cet oublié qui sort tout à coup de la nuit du passé, sur cette voix inconnue et lointaine qui nous apporte un témoignage en faveur de Richard III? Mais supposons un moment (pour ma part je n'en croirai jamais rien) que les scrupules du Protecteur fussent sincères. Il avait deux autres neveux, fils de George, duc de Clarence. Il est vrai que le bill d'*attainder* qui avait mis leur père hors la loi les enveloppait dans la même proscription et les excluait de la succession au trône. Mais rien n'était plus facile, sir Clements Markham l'admet lui-même, que de rappeler ce bill et de leur rendre leurs droits qui, dans ce cas, eussent primé

ceux de leur oncle. Richard n'y songea pas un moment et, si nous en croyons la version accréditée par les Tudors et adoptée par Shakspeare, il aurait fait mettre en avant par ses partisans un autre cas d'illégitimité qui entachait de bâtardise la naissance d'Édouard IV et de son frère George, au détriment de l'honneur de la duchesse d'York.

J'ignore quelle était la jurisprudence à cet égard dans l'Angleterre de 1483 et si le vieil axiome du droit latin: *Pater is est quem nuptiæ demonstrant* y avait force de loi. Ce que je sais, c'est que la question n'ayant jamais été soulevée auparavant, aucun moyen ne subsistait, après quarante années, d'établir la faute de la duchesse, excepté la confession de la coupable. Or, cette confession n'eut point lieu et, tout au contraire, il semble que Richard fût dans les meilleurs termes avec sa mère, car il choisi Baynard's Castle, résidence de la duchesse d'York à Londres, comme le quartier général de ses intrigues. Cette histoire m'est donc suspecte, et je crois devoir la reléguer parmi les fables intéressées dont les Tudors se sont plu à noircir leur ennemi tombé. Une de ces fables est celle qui met la reine Anne parmi ses victimes. Elle était d'une santé très chancelante, et la mort du petit prince de Galles, son unique enfant, lui porta un coup fatal. Que, même avant cette mort, Richard, désireux d'avoir un héritier, ait pensé à une autre union et qu'il ait jeté les yeux sur sa nièce Élisabeth, cela est possible. Il est clair, si la lettre citée par sir Clements Markham est authentique, que la jeune fille encourageait de son mieux ce projet. On dit qu'elle parut un soir à la Cour, portant exactement le même costume que la Reine. Ceci avait lieu, qu'on le remarque, alors que toute l'Angleterre racontait tout bas, en frémissant d'horreur, que les deux frères de la princesse avaient été assassinés par ordre du Roi.

IV

J'arrive à ce crime, le plus grand de tous ceux qui pèsent sur sa mémoire. Au point de vue chronologique, la date en est incertaine; au point de vue de la psychologie criminelle, il est la clé de tout le problème que nous discutons. Si Richard était capable de ce lâche attentat, tout ce qu'on peut dire en sa faveur est dit en vain, et il redevient l'auteur possible, sinon probable,

de tous les actes sanguinaires dont il n'est que soupçonné par l'histoire. Aussi attendais-je sir Clements à ce point de son récit avec une impatience où se mêlait une sorte d'anxiété, ce que j'appellerai l'anxiété des cours d'assises.

Aussi bien ces « enfans d'Édouard, » comme on les appelait, ont exercé un curieux empire sur les imaginations des hommes de ma génération. Cela ne tient pas, je crois, au récit de Shakspeare qui n'a guère fait que transcrire la confession de Tyrrell et n'a pas osé risquer la scène, mais à un tableau de Paul Delaroche, dont le succès fut popularisé et prolongé par la gravure. Ces toiles historiques de Paul Delaroche que la génération actuelle déprécie un peu bêtement pour admirer des croûtes aussi pauvres d'idée qu'inférieures en technique, ont exercé, de 1840 à 1860, une influence comparable à celle des romans de Scott ou de Dumas. Celle qui représentait les enfans d'Édouard fut peut être la plus émouvante. Assis sur un grand lit à baldaquin, le plus jeune dans les bras de l'aîné qui semble vouloir le défendre, les larmes figées par la terreur, ils écoutent un bruit vague d'hommes qui montent un escalier en étouffant le bruit de leurs pas, tandis qu'une lueur rougeâtre de torches pénètre dans un coin de la chambre par une porte entr'ouverte. Un détail puéril donnera une idée de l'effet produit. A la fin du règne de Louis-Philippe et pendant les premières années du second Empire, tous les petits garçons avaient les cheveux coupés « aux enfans d'Édouard. » L'auteur de cet article se souvient parfaitement d'avoir été un de ces petits garçons-là.

Lorsque je visitai, pour la première fois, la Tour de Londres, dans l'hiver de 1870 à 1871, on nous montra (1) « la chambre où les deux petits princes avaient été étranglés. » C'était, si je me souviens bien, une sorte de grenier mansardé, absolument démeublé, un lieu froid et sinistre qui prenait jour vers la Tamise. Depuis bien des années, on n'exhibe plus ce réduit parce que le souvenir qu'on y attachait n'est nullement authentique, mais un fait subsiste : c'est au pied de l'escalier voisin que l'on découvrit, sous le règne de Charles II, deux squelettes d'enfans enterrés

(1) J'accompagnais le prince Impérial. Les autres personnes présentes étaient la princesse de Metternich, la duchesse de Mouchy, l'amiral (alors commandant Charles Duperré et Louis Conneau. Le prince fit cette visite dans un complet incognito et confondu dans un groupe de quarante ou cinquante curieux. Le vieux yeoman qui nous conduisait ne fit aucune exception en notre faveur.

ensemble. On jugea, non sans raison, car il n'y avait pas d'autre explication possible, que c'étaient les corps d'Édouard V et de son frère Richard. Le Roi les fit transporter à Windsor, dans la chapelle Saint-George, où ils reposent encore. Que ces deux enfans ne sont jamais sortis vivans de la Tour, ce point est hors de doute. Comment, quand et de quelle main ont-ils péri? La chronique de Thomas More, rédigée d'après les souvenirs plus ou moins exacts, plus ou moins sincères du cardinal Morton, nous raconte que, vers le mois d'août, le roi Richard III se sentit chanceler sur son trône. Des mouvemens insurrectionnels s'annonçaient de différens côtés, ayant pour objet la délivrance des prisonniers de la Tour et la réintronisation d'Édouard V. Un jour Richard s'écrie, devant un de ses pages, qu'il ne régnera pas en paix tant que ces enfans vivront. Sur quoi le page remarque qu'il y a par là, rôdant près de la Cour, un homme prêt à tout, nommé Tyrrell. On fait venir ce Tyrrell, on s'entend avec lui. Brackenbury, le gouverneur de la Tour, reçoit l'ordre de livrer, pour quelques heures, ses pouvoirs et ses clefs à James Tyrrell. A son tour, celui-ci engage deux ou trois misérables qui, introduits dans la chambre des jeunes princes, les étouffent avec les oreillers de leur lit. Puis, chacun des meurtriers est récompensé, suivant l'importance de son rôle dans la tragédie, et leur chef, Tyrrell, reçoit les honneurs de la chevalerie.

Ce récit est chargé d'invraisemblances et d'erreurs. James Tyrrell avait été fait chevalier plusieurs années avant le crime. Il était déjà fort avant dans la confiance de Richard et commandait à ces pages dont l'un est censé l'avoir signalé au Roi. En découvrant que ce récit contenait des détails manifestement erronés, Walpole a été amené à douter que le fond fût vrai. Mais, à ce compte, combien de faits absolument établis auraient à disparaître de l'histoire, parce qu'un narrateur, dénué de critique ou mal informé, aurait mêlé à des événemens réels quelques circonstances imaginaires! Pour la première fois depuis que nous avons commencé cet examen, nous nous trouvons en présence d'un document précis: je veux parler de la confession de James Tyrrell. Cet homme, s'étant glissé dans la faveur du nouveau roi, fut chargé par lui de diverses missions assez importantes. Puis il tomba en disgrâce et, finalement, fut condamné à mort et exécuté pour haute trahison. A sa dernière heure, il confessa son premier crime et raconta comment il avait été induit à le commettre.

On dira peut-être que cette confession lui fut extorquée par des menaces ou par des promesses. Mais de quoi peut-on menacer et que peut-on promettre à un homme dont l'échafaud est déjà dressé? Les hommes du xve siècle mentaient aussi facilement que les hommes du xxe, mais ils disaient la vérité au moment de mourir, parce qu'ils se croyaient sur le point de comparaître devant un autre tribunal où la feinte ne servirait de rien. Ne leur retirons pas ce quart d'heure suprême de sincérité.

Sir Clements Markham n'est pas de cet avis. Il refuse de tenir compte de la confession de James Tyrrell et veut que les deux jeunes prisonniers fussent encore vivans à la fin du règne de Richard.

A l'appui de cette affirmation, il nous apporte un compte de tailleur qui avait fourni des habits, — et même fort luxueux, — à « Mylord bâtard; » compte réglé, semble-t-il, à une époque bien postérieure à celle qu'on assigne généralement au meurtre d'Édouard V et de son frère. « Mylord bâtard » ne peut être, suivant sir Clements, que le fils, déclaré illégitime, du dernier roi. Ce titre étrange, ce nom à la fois infamant et honorifique ne choquait nullement les oreilles des contemporains. Il avait déjà été donné à d'autres, témoin le brave Faulconbridge et, en cherchant, je trouverais d'autres exemples. Aussi bien, en aucun temps, les notes de tailleurs n'ont été réglées le jour même où elles ont été présentées et, dans celle dont il s'agit, rien ne nous avertit que le porteur de ces beaux habits fût encore de ce monde. Le document est donc d'une valeur fort discutable et, cependant, sir Clements part de là pour bâtir toute une théorie qui ferait de Henry VII le véritable meurtrier de ses deux beaux-frères. Henry VII, que Shakspeare a embelli et idéalisé en bon courtisan des Tudors qu'il était, fut, en réalité, un fort vilain homme, et je me garderai de dire qu'il était incapable d'une telle action. Mais enfin rien ne l'accuse, et le plus récent historien de cette tragique époque me paraît avoir substitué à un fait à peu près prouvé une hypothèse qui ne repose sur aucun document sérieux. Il m'est donc impossible de le suivre sur ce terrain et je retourne ici définitivement vers M. Gairdner aux conclusions duquel je dois m'associer. Comme je l'avais fait pressentir, toute la réhabilitation de Richard s'écroule à cet endroit. Car, si le lecteur s'en souvient, nous n'avions pu lui accorder, en ce qui touche la mort de Henry VI, que le bénéfice

du doute, et nous avions dû laisser sa mémoire chargée des actes de cruauté et de tyrannie qui avaient signalé sa prise du pouvoir.

Tout ce qu'on peut soutenir, — et je ne sais si c'est diminuer ou aggraver sa culpabilité, — c'est qu'il était né avec certaines qualités que l'ambition étouffa en lui. Si son droit avait été légitime et s'il avait pu monter sur le trône sans usurpation et sans violence, il n'eût été, j'imagine, ni meilleur ni pire qu'un Louis XI ou un Henry VIII. Il eût gouverné, comme eux, en s'appuyant sur le peuple, j'entends sur les bourgeois et les marchands, car le véritable peuple, alors, ne comptait pas aux yeux des maîtres du monde. Il aurait travaillé à la concentration monarchique qu'on nous a appris au collège à admirer comme une évolution heureuse, ainsi que tous ceux qui en furent les rudes et égoïstes ouvriers. Mais Richard n'eut que deux années pour montrer ses aptitudes au métier de roi et, sauf une bonne loi sur laquelle sir Clements Markham insiste longuement, il passa ses deux années à se débattre contre les séditions et les complots. C'est pourquoi il reste un Louis XI ou un Henry VIII, moins les talens politiques. Il n'est plus en vedette; il rentre dans le rang; il redevient un tyran comme les autres, et il est probable que l'Italie du xve siècle pourrait fournir des rêveurs d'infamie et des artistes en scélératesse supérieurs à Richard, des méchans d'une méchanceté plus noire, plus savante et plus compliquée. Le génie du crime n'est plus qu'un criminel ordinaire, sans circonstances atténuantes, mais, surtout, sans cette auréole satanique, sans ces aveuglantes lueurs d'enfer dont Shakspeare avait si violemment éclairé ce masque terrifiant. Sir Clements Markham a légèrement humanisé le monstre, mais il l'a dépoétisé, vulgarisé, il l'a diminué de quelques crimes, mais ne l'a point réhabilité.

AUGUSTIN FILON.

LA LANGUE AUXILIAIRE

DU

GROUPE DE CIVILISATION EUROPÉEN

LES CHANCES DU FRANÇAIS

Je me propose de démontrer dans cette étude que, de toutes les grandes langues de notre continent, le français a le plus de chance de devenir l'idiome international auxiliaire du groupe de civilisation européen.

Cette idée rencontre beaucoup plus d'incrédules en France que partout ailleurs. Avant donc de passer à l'exposition de ma thèse, je veux examiner, en premier lieu, d'où vient un fait aussi étrange.

I. — DÉSESPÉRANCE ET PESSIMISME DES FRANÇAIS

Après les défaites de 1870 et pendant une période qui n'est peut-être pas encore complètement terminée, les Français ont éprouvé comme une volupté à se proclamer nation moribonde. Ils se disaient complètement déchus. Un style nouveau d'architecture ayant apparu à cette époque, il a été baptisé de « décadent. » Chaque théorie soi-disant scientifique qui affirmait la déchéance de la race française jouissait immédiatement de la faveur universelle. Les livres où elle était exposée se répandaient avec rapidité; les éditions s'en multipliaient et elles étaient

enlevées aussitôt que parues. En un mot, on donnait aux théories pessimistes une publicité énorme : elles étaient proclamées vérités intangibles. Au contraire, les théories qui étaient favorables à la race française n'avaient aucun succès, aucune estime. Elles étaient contestées. On les considérait avec dédain, et la conspiration du silence se faisait autour d'elles.

Au cours du XIXe siècle, les Français ont inventé eux-mêmes presque toutes les idées pseudo-scientifiques qui tendaient à démontrer la déchéance irrémédiable de leur race. Dès le commencement du XIXe siècle, Mme de Staël et les grands historiens français soutiennent la fameuse théorie que la civilisation européenne, perdue à la décadence romaine, a été sauvée par la pureté de la race germanique. A cette époque, on fit également la stupéfiante découverte que la liberté était sortie des forêts de la Germanie, tandis que le despotisme était l'œuvre de Rome. Henri Martin a encore soutenu ces propositions dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En 1854, vient la théorie du comte de Gobineau sur l'inégalité des races humaines. Naturellement, la race que Gobineau proclama supérieure à toutes les autres ne fut pas la française, mais l'allemande. Les Germains, selon cet auteur, sont le sel de la terre.

Vers 1880, se produit l'ensemble des théories sur la supériorité des Anglo-Saxons. De nombreux ouvrages parurent en France pour la démontrer et pour proclamer que les Français ne pourraient jamais ni atteindre ni égaler leurs voisins d'outre-Manche.

A peu près à la même époque on voit surgir la théorie de Aryen, popularisée par un avocat de Montpellier, M. Vacher de Lapouge. Selon lui, l'humanité est partagée entre plusieurs races qui se distinguent par la forme du crâne. Il y a les dolichocéphales blonds, les nobles Aryens, la race supérieure, les eugéniques, d'où provient toute la civilisation du genre humain, et les races inférieures, les vils brachycéphales bruns. Naturellement, M. de Lapouge aussi range la plupart des Français dans la race inférieure, parmi les brachycéphales bruns. La race supérieure, les dolicho-blonds, ce sont les Germains et les Scandinaves.

Dans son long duel séculaire contre les Anglais et les Allemands, la France fut vaincue, par les premiers à Trafalgar et à

Waterloo, par les seconds à Gravelotte et à Sedan. Alors les Français élaborèrent immédiatement de nombreuses théories sociologiques pour démontrer que les peuples subissent des défaites militaires parce qu'ils sont physiologiquement dégénérés.

Les mêmes dispositions devaient se manifester dans le domaine de la linguistique. Au cours de ces dernières années, l'utilité d'une langue auxiliaire internationale s'est manifestée avec une grande énergie parmi les classes cultivées de notre continent. Cette langue peut être naturelle ou artificielle. Les Français se sont ralliés à la langue artificielle. Ils ont proclamé que jamais une langue naturelle ne pourra devenir internationale. Et, chose plus étrange encore, de toutes les langues artificielles qui ont été créées depuis peu, celle qui jouit de la plus grande faveur en France est l'*esperanto*, c'est-à-dire celle qui contient *le moins* d'élémens latins. Au contraire, l'*universal*, inventée par un Allemand, le docteur Molenaar, et fondée uniquement sur le français, n'a pas le moindre succès.

En un mot, dans toutes leurs théories pseudo-scientifiques, les Français sont toujours dans le camp opposé à l'intérêt de leur patrie. N'est-ce pas un bien singulier phénomène?

Il ne suffit cependant pas qu'une théorie soit défavorable à la race française pour être vraie. C'est là un bien pauvre critérium de la vérité. Une théorie est vraie seulement lorsqu'elle correspond d'une façon incontestable à la réalité des faits.

Examinons les théories qui démontrent la décadence de la race française pour voir si elles satisfont à cette exigence.

Comment peut-on affirmer que la civilisation de l'Europe est l'œuvre de la Germanie? La civilisation de l'Europe vient des bords de la Méditerranée : elle est l'œuvre des Égyptiens, des Babyloniens, des Phéniciens, des Grecs, et enfin des Italiens. A l'époque où les Germains étaient encore plongés dans la sauvagerie, de brillantes sociétés s'étaient formées à Athènes, dans l'Asie Mineure et à Carthage. Loin que les Germains aient fait la civilisation de l'Europe, ce sont, au contraire, les Méditerranéens qui ont fait la civilisation de la Germanie. L'Allemagne, au lieu d'aider aux progrès de la civilisation européenne, les a contrecarrés à plusieurs reprises de la façon la plus dangereuse. Par les invasions germaniques du ve siècle, l'Europe est retombée dans la barbarie et le chaos. De nos jours encore, par la conquête brutale de l'Alsace-Lorraine, l'Allemagne oppose le principal

obstacle à la formation d'une fédération de notre continent qui ferait faire un bond prodigieux à la civilisation du monde entier.

La liberté non plus n'est jamais sortie des forêts de la Germanie. A Rome et à Constantinople, la royauté a toujours été une magistrature. Jusqu'aux derniers temps de l'Empire byzantin, l'empereur a été élu par le Sénat. Ce sont les Germains qui ont apporté en Europe l'idée que l'État est la propriété privée du souverain, que celui-ci doit partager l'État entre ses fils, qu'il peut en donner des parties en dot à sa fille. Cette conception anti-sociale de l'État a été la source des plus horribles abus, de la plus démoralisante oppression. Certains princes allemands, au XVIIIe siècle, sont allés jusqu'à vendre leurs sujets comme soldats aux puissances étrangères. Ce n'est donc pas la liberté, mais bien le despotisme qui est sorti des forêts de la Germanie. Et à l'heure actuelle, pendant que les Anglais, les Français et les Italiens ont des ministères dépendans de la représentation nationale, seuls les Allemands n'ont aucune possibilité d'agir efficacement sur la politique de leur pays. Le Kaiser la dirige en maître. Les Allemands n'ont donc pas encore conquis la liberté pour eux-mêmes. L'Allemagne vit en pleine autocratie, sous les apparences trompeuses d'une constitution et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'elle semble se complaire à cet état de choses.

Assurément Gobineau a raison, les races humaines sont inégales. Mais c'est dans un sens complètement différent de celui qu'il croit. L'expression inégalité des « races » humaines est impropre : c'est inégalité des *sociétés* humaines qu'il faut dire. La race est, en grande partie, une conception abstraite et subjective qui ne correspond pas à la réalité des faits. Il n'y a plus une seule société humaine, depuis de longs siècles, qui soit composée d'une race unique. Les collectivités qui se sont trouvées dans des conjonctures plus favorables ont avancé vite ; celles qui se sont trouvées dans des conjonctures moins favorables ont avancé lentement. Il serait ridicule de prétendre que, de nos jours, la société tunisienne soit l'égale de la société française ; mais cela ne provient pas des facultés congénitales des Berbères et des Celtes ; cela provient d'un vaste ensemble de circonstances historiques. Il fut un temps où la société tunisienne, l'antique Carthage, était civilisée et la société gauloise barbare. Au fond, la race a peu changé en France et en Afrique : dans les deux pays, la base de la population est restée la même. La supériorité

et l'infériorité sont donc des faits sociaux et non biologiques. Et, en admettant même que la race germanique soit supérieure aujourd'hui à la race gauloise, — ce qui est bien difficile à prouver, — cette supériorité peut parfaitement être transitoire. Elle peut se modifier au gré des circonstances. Les Gaulois peuvent parfaitement reprendre la direction du mouvement. Aucun obstacle de l'ordre naturel ne les en empêche.

Admettons néanmoins pour un instant les idées erronées de Gobineau, à savoir qu'il y a des races supérieures et des races inférieures; cela seul ne démontre pas que les Germains appartiennent précisément aux premières et les Gaulois aux dernières. Une simple affirmation ne suffit pas; il faut une preuve, et cette preuve ne saurait être ailleurs que dans le développement de la civilisation. Or, ni à l'époque où écrivait Gobineau, ni de nos jours, on ne peut prouver que la civilisation française soit moins brillante que la civilisation allemande. La théorie de l'inégalité des races humaines ne donne donc en aucune façon le droit d'affirmer la dégénérescence des Français.

Ce qui est vrai de la supériorité des Germains, l'est aussi de la supériorité des Anglo-Saxons. En définitive, les deux seuls faits sur lesquels est appuyé ce dogme sont l'étendue de l'Empire britannique et l'extension de la langue anglaise au XIXe siècle. A tous les autres points de vue, on n'aperçoit aucune infériorité de la France. L'Angleterre a sans doute de grands savans, des poètes admirables, des romanciers de premier ordre, des artistes illustres, — mais la France aussi.

Considérons les deux supériorités signalées tout à l'heure.

L'Empire britannique a 29 millions de kilomètres carrés et 405 millions d'habitans, la Fance et ses colonies seulement 11 millions de kilomètres carrés et 90 millions d'habitans. A ce point de vue, l'infériorité de la France est manifeste : mais suffit-il qu'une race ait un empire moins étendu qu'une autre pour être considérée comme dégénérée? A ce compte, les Américains qui ont seulement 9 726 000 de kilomètres carrés et sont 91 millions et les Allemands qui ont 3 140 000 kilomètres carrés et sont 74 millions devraient être aussi considérés comme inférieurs aux Anglais. Personne ne l'affirme cependant, parce que tout le monde comprend que la supériorité ou l'infériorité d'une nation ne se mesure pas uniquement aux kilomètres carrés de son territoire. Que l'Australie et le Canada se détachent demain

officiellement (1) de l'Empire britannique, il sera réduit à 11 500 000 kilomètres carrés et deviendra égal à l'Empire français : aura-t-on le droit de proclamer alors la déchéance de la race anglo-saxonne ? Et si l'Angleterre vient un jour à perdre toutes ses colonies, — ce qui ne manquera pas de se produire tôt ou tard, car les colonies sont une phase transitoire de l'histoire de l'humanité, — est-ce qu'elle tombera nécessairement dans une décadence complète ? Est-ce qu'elle n'aura plus ni un grand savant, ni un grand artiste ? Est-ce qu'il ne s'y produira plus aucune manifestation de la vie civilisée ? Qui oserait soutenir un pareil paradoxe ? Jusqu'en 1883, l'Allemagne n'avait pas de colonies. Cela ne l'a pas empêchée d'être une nation des plus actives dans toutes les branches de la production humaine. D'autre part, les héritiers du terrible Tchinguiz-Khan ont possédé à un certain moment jusqu'à 30 millions de kilomètres carrés. C'est le plus grand Empire que connaisse l'histoire. Il n'en ressort cependant pas que le peuple tartare ait été supérieur à tous les autres. La valeur d'une nation n'est pas uniquement en fonction de l'étendue de son territoire. Les Anglo-Saxons ne sont pas nécessairement supérieurs aux Français par cela seul qu'ils ont un Empire plus vaste.

La seconde prétendue preuve de la supériorité des Anglo-Saxons est la rapide extension de la langue anglaise au XIXe siècle. En 1807, il y avait à peine 21 millions d'anglophones sur le globe ; en 1907, il y en a 140 millions. Pendant ce temps, les francophones ont passé seulement de 25 millions à 46 millions. On voit là une preuve palpable, et pour ainsi dire mathématique, de l'infériorité de la race française sur la race anglo-saxonne.

Examinons cependant d'où provient cet accroissement. On n'ignore pas qu'il tire sa source surtout des États-Unis. Sans la grande République américaine, le nombre des anglophones serait maintenant de 54 millions sur le globe : cela ne ferait pas une bien grande différence avec les francophones. Mais les États-Unis jettent dans la balance leur bloc de 86 millions d'hommes et assurent à la langue anglaise une supériorité écrasante.

Or, le peuplement des États-Unis est loin d'être exclusivement une œuvre anglo-saxonne. Vingt millions d'émigrans de toutes les nations sont allés aux États-Unis au cours du XIXe siècle :

(1) Je dis *officiellement*, parce qu'en *fait*, l'Australie et le Canada sont déjà des États indépendans.

ils sont devenus les 86 millions qui habitent maintenant ce pays. Dans cette immense émigration, les Anglo-Saxons ne composent même pas la majorité : elle est formée par les nègres, les Allemands, les Scandinaves, les Celtes, les Slaves et maintenant par les Italiens. Les Allemands se vantent que 19 millions d'hommes de leur race vivent actuellement dans la grande fédération de l'Amérique du Nord. D'autre part, on a fait le calcul que, si les États-Unis n'avaient pas reçu d'émigrans au XIXe siècle, leur population monterait à l'heure actuelle seulement à 15 millions d'hommes. Les États-Unis ont un climat convenable pour les Européens, d'immenses étendues de terres cultivables, des richesses minérales de tout genre et avec cela des institutions politiques assurant la liberté et la sécurité des citoyens dans une mesure suffisante. C'est par suite de ces heureuses circonstances géographiques et historiques qu'ils se sont peuplés si rapidement et non par suite d'une supériorité physiologique ou intellectuelle des Anglo-Saxons. Si donc les Français n'ont pas eu la chance de posséder une colonie comme les États-Unis, cela ne prouve nullement qu'ils soient d'une race inférieure à la race anglo-saxonne, mais seulement que les circonstances historiques leur ont été moins favorables.

Passons maintenant aux affirmations de cette pseudo-science qui s'appelle l'anthroposociologie. C'est à elle que nous devons la fameuse théorie de l'Aryen. Cet Aryen eugénique a fait la civilisation de l'Europe, tandis que les autres races, étant inférieures, ont seulement retardé la marche du progrès. Par malheur pour les adeptes de l'anthroposociologie, le fameux Aryen est un être chimérique; il n'a jamais existé. C'est une invention de quelques savans, inspirée par le récit biblique de la création. De même que le livre sacré faisait provenir tout le bien d'un peuple élu de Dieu, quelques linguistes et quelques anthropologues se sont imaginé qu'il avait existé autrefois, en Bactriane, un peuple pourvu de toutes les vertus et de toutes les supériorités morales. Ce peuple, appelé Aryen, aurait envahi l'Europe, soumis les autochtones et civilisé notre continent. Or, il a été démontré, d'une façon qui ne laisse aucun doute, que cette épopée aryenne est une fable depuis le premier jusqu'au dernier mot. Ainsi on affirmait autrefois que les Aryens avaient apporté en Europe la vigne et le blé : des recherches géologiques ont prouvé depuis que ces deux plantes croissaient dans nos pays depuis le pliocène.

En admettant même que l'Aryen ait jamais existé, ce qui n'est pas, on fait une affirmation, complètement arbitraire, lorsqu'on identifie l'Aryen avec le Germain. En Allemagne, ainsi que dans les pays voisins, il y a des crânes de toutes les formes. La race française ne peut pas être considérée comme inférieure à la race allemande, sous prétexte que les Allemands sont des Aryens et que les Français ne le sont pas : les Allemands sont une race mêlée, comme les Français.

Concluons de ce qui précède que les Français n'ont aucune raison de se désespérer. Toutes les théories pseudo-scientifiques à l'aide desquelles on prétend démontrer leur infériorité et leur dégénérescence ne soutiennent pas l'examen. Quand donc on affirme que la langue française a le plus de chances de devenir l'idiome international du groupe de civilisation européen, les Français ont tort de repousser cette proposition *a priori*, sous prétexte qu'ils sont une nation en décadence. Ils feraient mieux d'examiner sans parti pris les argumens présentés en sa faveur.

II. — VANITÉ DES LANGUES ARTIFICIELLES

Il importe toutefois d'écarter une objection préalable.

Plus les relations se font intimes entre les sociétés civilisées, plus le besoin d'une langue internationale devient impérieux. Partant de l'idée que les amours-propres nationaux s'opposeront à l'adoption d'un idiome naturel pour remplir cette fonction, on croit résoudre la question en créant un idiome artificiel. De nombreuses tentatives ont été faites dans ce sens depuis Descartes et Leibnitz, mais elles se sont particulièrement multipliées de nos jours.

Cette idée *a priori* que les amours-propres nationaux s'opposeront à l'adoption d'une langue parlée me rappelle un fait analogue dans un autre domaine. Il y a juste cent ans, les ingénieurs s'étaient mis en tête l'idée *a priori* que les roues d'une locomotive ne pourraient pas avoir de prise suffisante sur des rails en fer et tourneraient sur place sans entraîner de progression. Cette opinion préconçue a arrêté le développement des chemins de fer pendant un certain nombre d'années. En 1813, un ingénieur appelé Blacket, se décida à faire une expérience. Il constata aussitôt que le poids de la locomotive suffisait pour

déterminer l'adhésion des roues : le chemin de fer, cet engin merveilleux qui devait révolutionner les destinées du genre humain, était créé.

L'idée que les roues de la locomotive ne pourraient pas mordre sur les rails était complètement fausse; l'idée qu'une langue vivante ne peut pas devenir internationale ne l'est pas moins.

Blacket a dû faire une expérience sur la locomotive pour se rendre compte des réalités. Nous n'avons pas même besoin de cela, parce que l'expérience, ou plutôt les expériences, ont été faites depuis très longtemps et un grand nombre de fois. N'avons-nous pas vu le dialecte attique devenir la langue auxiliaire de l'Empire d'Orient, le toscan devenir la langue auxiliaire de l'Italie, le saxon, de l'Allemagne, et enfin, sur une plus vaste échelle, le français envahir l'Europe de Saint-Pétersbourg à Lisbonne et de Stockholm à Athènes?

Cette idée de l'amour-propre est mal analysée. Il n'y a pas d'amour-propre qui tienne dès qu'il s'agit de jouissance, parce que tout être vivant fuit la peine et recherche le plaisir. Un grand nombre d'Anglais et d'Allemands apprennent l'italien pour lire Dante dans l'original. Leur effort est récompensé par les émotions agréables que cela leur donne. De même mon amour-propre de Russe a beau s'émouvoir, cela n'empêche pas que Racine, La Fontaine, Corneille, Chateaubriand, Victor Hugo et tant d'autres auteurs français n'aient écrit des chefs-d'œuvre dont la lecture, dans l'original, me procure des heures délicieuses. Mon amour-propre de Russe aura beau se raidir, cela n'empêchera pas que des milliers d'hommes dans l'Europe entière et en Amérique n'usent du français comme langue de conversation, et que la connaissance de cette langue ne soit pour moi une grande source de plaisir. Mettez en parallèle les froissemens d'amour-propre d'une part et les avantages d'un idiome international de l'autre : les seconds l'emporteront dans une très large mesure sur les premiers. Les faits le démontrent. Les seuls adversaires sérieux du français sont l'allemand et l'anglais. Eh bien! l'amour-propre des plus grands rivaux de la France ne les empêche pas d'enseigner sa langue dans toutes les écoles moyennes. L'amour-propre n'empêche pas les Allemands et les Anglais de considérer comme très avantageux de parler le français et de faire de grands efforts pour y parvenir.

Certes, si une autorité quelconque venait proclamer que telle

ou telle langue doit devenir l'idiome auxiliaire de l'Europe, l'amour-propre national exercerait aussitôt son action. Si le français, par exemple, avait cet honneur, les Anglais et les Allemands protesteraient. Mais les choses se passent tout autrement dans la réalité. C'est le dialecte réunissant les avantages les plus considérables qui, *naturellement* et insensiblement, devient la langue internationale, sans aucun décret et sans aucune pression, parce que son emploi constitue une jouissance. Dès lors, à quel moment et dans quelles circonstances l'amour-propre national a-t-il l'occasion d'opposer son *veto?* L'histoire montre qu'il ne l'oppose jamais. Au XVIIIe siècle, on parlait le français dans toutes les cours de l'Europe. L'amour-propre des Allemands et des Russes n'a pas empêché ce phénomène de se produire dans le passé, il ne l'empêchera pas plus de se produire dans l'avenir (1).

D'ailleurs, en quoi la création d'une langue artificielle peut-elle supprimer les amours-propres nationaux? Tout le monde comprend que les langues purement artificielles (2) et les langues mixtes (3) n'ont aucune chance de succès. Les seuls systèmes acceptables sont ceux qui empruntent leur vocabulaire à une seule langue. Mais alors, le même amour-propre qui empêche d'adopter un idiome vivant doit empêcher d'en adopter la caricature. Je suppose qu'un Allemand ne consente pas à prendre le français comme langue auxiliaire par amour-propre national : il ne consentira pas à dire, par exemple, *depuis*, *contre* et *jusque*. S'il en est ainsi, pourquoi le même amour-propre ne l'empêchera-t-il pas de dire, en idiome universal, *depui*, *kontra* et *usque*, qui sont un décalque de *depuis*, *contre* et *jusque?* L'amour-propre devrait pousser l'Allemand à maintenir ferme les vocables de sa langue : *bis*, *gegen*, *seit*. Moi, Russe, habitué depuis l'enfance à dire *piatnitza*, je me demande pourquoi mon amour-propre m'empêchera de dire *vendredi*, en français, mais ne m'empêchera pas de dire *vendredon* en esperanto?

(1) Un petit fait démontre combien l'amour-propre passe au second plan quand il s'agit de l'intérêt. Tous les pays civilisés ont adopté successivement le système métrique. Beaucoup d'Anglais désirent aussi se l'approprier, entre autres raisons parce que leur système actuel de poids et de mesures diminue le nombre des commandes que leur industrie reçoit du continent.

(2) C'est-à-dire celles qui ne tirent leur vocabulaire d'aucune langue parlée, celles qui le créent de toutes pièces.

(3) C'est-à-dire celles qui tirent leur vocabulaire de plusieurs langues parlées, comme l'esperanto, par exemple, qui contient des racines françaises, anglaises, allemandes, russes, etc.

D'ailleurs, l'amour-propre national ne joue aucun rôle chez les Latins et les Slaves par rapport au français. Cette langue a pris une telle avance chez les Tchèques, les Polonais, les Bulgares et les Russes, les Roumains, les Portugais, les Espagnols et les Italiens, qu'il serait ridicule à un habitant de Prague, de Varsovie, de Sofia, de Saint-Pétersbourg, de Bucarest, de Lisbonne, de Madrid et de Rome, de faire de l'opposition contre le français. Au contraire, l'intérêt de tous ces peuples les pousse à savoir cette langue aussi bien que possible, et parmi eux, ceux qui la possèdent à la perfection, loin d'en éprouver des froissemens, en retirent de grandes satisfactions d'amour-propre. Restent les Anglais et les Allemands. L'Anglais ayant deux tiers de son vocabulaire tirés du français, est loin d'être intransigeant. Quant aux Allemands, on montrera tout à l'heure que bon nombre d'entre eux reconnaissent l'absolue impossibilité de constituer une langue auxiliaire sur une autre base que le vocabulaire roman : or, du roman au français, la distance est minime.

On oublie d'ailleurs qu'en dehors des amours-propres natiotionaux, il y a les amours-propres individuels, cent fois plus féroces, parce qu'ils touchent aux fibres les plus personnelles de l'être. Mon amour-propre de Russe ne m'empêchera nullement de reconnaître les avantages de l'anglais ou du français, et je souffrirai d'une façon bien vague en reconnaissant la supériorité de ces deux langues sur la mienne. Les sentimens qui portent sur d'immenses collectivités, comprenant des millions de créatures humaines, perdent toute aspérité. Entre individus, c'est autre chose. Il s'établit un corps à corps direct qui excite les passions et amène des oppositions indomptables. Ainsi, pour ma part, je trouve l'esperanto du docteur Zamenhof tout simplement absurde (1). Vouloir que je me soumette aux élucubrations d'un médecin de Varsovie, est une prétention tellement arrogante qu'elle soulève en moi la plus invincible résistance. Je considérerais comme une déchéance de me servir de cet idiome imparfait, quand il y a d'autres langues artificielles, — s'il faut en choisir une, — que je juge être de beaucoup supé-

(1) Un fait entre mille. M. Zamenhof ne se contente pas des vingt-six lettres de l'alphabet européen. Il en ajoute trois qu'on ne trouve pas dans les imprimeries : le *c*, le *g* et l'*s*, surmontés d'un accent circonflexe. Ainsi, dès le point de départ, dès l'alphabet, il complique au lieu de simplifier; il tourne le dos au bon sens. *Ab uno disce omnes.*

rieures. Voilà des circonstances où l'amour-propre joue véritablement un rôle de la plus grande importance, et ce rôle s'oppose complètement à l'adoption d'une langue artificielle, car le docteur Zamenhof et tous les espérantistes avec lui professent à l'égard de l'*Universal*, récemment créé par M. Molenaar, la même animosité et le même dédain que je professe moi-même à l'égard de l'esperanto. On voit donc que les amours-propres nationaux n'empêchent pas le jeu des facteurs naturels qui poussent certaines langues à devenir internationales et, d'autre part, que les langues artificielles déchaînent les amours-propres individuels, cent fois plus vivaces que les amours-propres collectifs.

Arrivons maintenant à un autre avantage qu'on attribue aux langues artificielles : leur prétendue facilité. Elle est absolument imaginaire.

Pour ce qui est des langues complètement artificielles, il saute aux yeux qu'elles ne sont en rien plus faciles que les langues vivantes. Si un Russe, ignorant tout autre parler que le sien, est habitué à appeler l'eau *vada*, il aura autant de peine à apprendre le mot *sidi*, dans un idiome artificiel, que *acqua*, en italien, ou *water*, en anglais. Une langue complètement artificielle peut avoir une grammaire et une syntaxe très simples, mais cela ne compense pas la nécessité d'apprendre un vocabulaire entièrement nouveau et une série de flexions inconnues.

Quant aux systèmes mixtes, loin d'être plus faciles que les langues vivantes, ils sont plus difficiles. Le système mixte devient aisé quand on connaît toutes les langues dont il tire ses élémens. Ainsi, pour que l'esperanto soit facile, il faut savoir le français, l'anglais, l'allemand, le russe, le latin et le grec. Excusez du peu! On prétend vous faciliter le déplacement d'un kilogramme : on vous oblige, au préalable, à en déplacer six! Cela seul montre que les langues artificielles vont contre les lois de la nature. Le mouvement suit la ligne de la moindre résistance, et l'on veut que l'esprit humain, dans la question de la langue internationale, fasse juste le contraire, qu'il suive la ligne de la plus forte résistance. Un homme, pour connaître une langue auxiliaire, devra d'abord apprendre six langues nationales! Ainsi l'esperanto emploie le vocable *vost* pour dire queue. C'est très facile pour qui connaît le mot analogue, en russe, qui est *khvost*. De même, on comprend aisément

le vocable *trink*, quand on sait qu'en allemand *trinken* signifie boire. Enfin, rien de plus simple que la conjonction *kaj*, en esperanto, quand on sait qu'en grec *kai* signifie *et*. Mais quelle facilité les mots espérantistes *vost*, *trink* et *kaj* peuvent-ils offrir à un Français qui n'a aucun vocable analogue dans sa langue? Le Français est obligé d'apprendre complètement les mots *vost*, *trink* et *kaj* tout aussi bien que les mots arabes *bent* (femme) et *efta* (clef).

Si les systèmes mixtes se contentaient d'emprunter des mots à plusieurs langues, cela passerait encore! Par malheur, ils les déforment, en sorte qu'on a souvent les plus grandes peines à les reconnaître et qu'on se trouve en présence de vocables incompréhensibles. Ainsi l'allemand *keller* devient *kel* en esperanto. Mais la déformation n'est pas la seule difficulté des langues mixtes; il y en a une autre encore plus sérieuse : l'homonymie. L'esperanto, par exemple, a adopté le vocable *glaso*. Quand on le rencontre, on peut se demander s'il vient de l'allemand *glas* et signifie *verre* ou du slave *glas* et signifie *voix*. Comme il y a de très nombreux homonymes entre les langues européennes, le système mixte prête à la confusion (1). Pour moi, je déclare que, tout en connaissant les six sources dont est tiré l'esperanto, j'ai de la peine à comprendre parfois un certain nombre de ses phrases. Jugez de ce qu'il doit en être pour ceux qui connaissent seulement l'italien ou le suédois!

Arrivons maintenant aux langues tirant leur vocabulaire d'une source unique. De quel droit affirme-t-on qu'elles sont plus faciles que les langues naturelles? Assurément un Français n'aura aucune peine à comprendre le texte suivant en universal : *Lingi pure artifizial es totale inkomprensibil a prim vist;* mais pourquoi un Russe ou un Allemand comprendront-ils cela plus facilement que le français : *La langue purement artificielle est complètement incompréhensible à première vue?* En allemand, cette phrase sonne comme ceci : *Eine ganz künstliche sprache ist vollkommen unverstaendlich zum ersten Blicke* et en russe : *vpolnié iskoustvennyi yasyk soverchenno ne poniaten na pervyi vzgliad.* Entre la phrase en universal et les phrases en allemand et en russe, il n'y a pas la moindre similitude dans le vocabu-

(1) Ainsi *bog* signifie *marais* en anglais et *Dieu* en russe. *Most* signifie *pont* en russe et *la plupart* en anglais. *Dura* signifie *sotte* en russe et *dure* en italien

laire, pas un mot qui sonne de la même façon. Un Allemand et un Russe, s'ils ne savent pas le français, ne peuvent pas donc comprendre la phrase en universal. Mais si un Allemand et un Russe apprennent le français pour savoir ensuite l'universal, ils ne suivent pas la ligne de la moindre résistance : ils ont tout avantage à faire un seul effort au lieu de deux et à se contenter du français comme langue auxiliaire.

On dit que la grammaire des langues artificielles est facile. D'accord : mais il faut tout de même apprendre des flexions nouvelles. *Io es, tu eseva, lo esero* n'est pas plus facile à retenir que *je suis, tu étais, il sera.* Ajoutez que la similitude des flexions naturelles avec les flexions artificielles fait naître dans l'esprit une confusion qui crée de très grandes difficultés.

Bien entendu, si l'on veut adopter une langue artificielle comme idiome auxiliaire, il faut en choisir une seule entre le grand nombre de celles qui ont été déjà inventées. Qui fera ce choix ? On dit que c'est une délégation internationale élue par différens corps savans. Cette délégation aura-t-elle une autorité suffisante? Sa décision sera-t-elle obéie partout et toujours? Ne rencontrera-t-elle aucune opposition, aucune résistance? Je déclare que, pour mon compte, quand bien même toutes les académies du monde proclameraient l'informe esperanto langue auxiliaire de l'Europe, jamais, au grand jamais je ne me conformerais à cette décision. Des millions d'hommes seront dans mon cas. Certes, si je voulais me révolter contre le français, cela serait ridicule. Je ne puis pas empêcher cette langue d'avoir de fervens adeptes depuis le Chili jusqu'à la Sibérie. Mais la révolte contre l'esperanto peut être couronnée d'un plein succès, parce qu'elle sera soutenue par les partisans de l'universal, de l'european, du tal, du latin sans flexions et d'autres idiomes artificiels qui poussent tous les jours. Comme chaque invention nouvelle peut réaliser des améliorations très précieuses, il est évident qu'il sera à jamais impossible d'arrêter l'humanité en lui disant : Jusqu'au docteur Zamenhof ou au docteur Molenaar et pas au delà! Aucune autorité sur la terre ne possède assez de puissance pour rendre un pareil décret et pour le faire respecter!

Mille autres considérations démontrent d'ailleurs qu'une langue artificielle est une chimère, un simple gaspillage de forces et de temps.

D'abord, une langue sans littérature n'exerce aucun attrait.

On apprend l'italien pour lire Dante dans l'original ; jamais personne n'apprendra l'esperanto pour une pareille cause. Assurément, il sera possible de traduire beaucoup d'écrits en esperanto. Mais ces traductions n'auront pas le goût du terroir. A aucun moment l'esperanto ne sera une langue parlée depuis le berceau et enseignée par les mères de famille. Donc il sera toujours une simple notation algébrique ; donc il n'aura pas de littérature découlant des sources vives de l'âme. Une langue sans littérature ne deviendra jamais internationale. Si le latin s'est répandu à un certain moment sur toute l'Europe, c'est parce qu'il avait une littérature plus belle que celle des dialectes régionaux. Plus tard, quand les langues nationales ont créé des chefs-d'œuvre en nombre considérable, la langue latine a commencé à perdre du terrain et a fini par être abandonnée.

De plus, il est bien difficile d'être éloquent dans un langage artificiel. L'esperanto n'aura jamais ses Cicéron ni ses Bossuet. Cela maintiendra aussi les langues artificielles à un plan inférieur. Même aux congrès internationaux, chacun aimera mieux entendre parler les trois grandes langues de l'Europe, — allemand, anglais et français, — quitte à subir des traductions, qu'employer un idiome artificiel qui, même s'il était compris de tous, serait terne et sans vie. Chaque orateur appartenant à une des trois grandes nations, en parlant sa propre langue, agira au moins sur ses compatriotes, tandis qu'en employant un jargon artificiel, il produira le plus mortel ennui pour tout le monde indistinctement.

Enfin, les langues artificielles sont nécessairement et irrémédiablement laides. Ce sont des compromis hybrides et bâtards où aucune série de générations n'a mis quelque chose de son âme et de son génie. Certaines races, par des efforts persévérans, ont su éliminer dans leurs parlers les assonances dures et les allitérations cacophoniques. Ainsi l'italien a systématiquement écarté le *ct* et *cs* latins et dit *tetto* pour *tectus* et *massimo* pour *maximus*. Après de longues périodes d'élaboration, certains groupes privilégiés parviennent à créer des idiomes admirables. Comment de pareils chefs-d'œuvre linguistiques, produits collectifs de millions de créatures humaines, pourraient-ils être inventés par un seul individu?

Quand nous lisons par exemple le magnifique début du poème de Lucrèce :

Aeneadum genetrix, hominum divumque voluptas,
Alma Venus, coeli subter labentia signa
Quae mare navigerum, quae terras frugiferentis
Concelebras, per te quoniam genus animatum
Concipitur visitque exortum lumina solis.

nous sommes soulevés par la magnificence et l'ampleur de ces vers. C'est que nous sentons palpiter dans notre âme celle des générations disparues qui ont créé ces assonances merveilleuses. De pareilles impressions seraient-elles possibles avec un langage sec et mathématique inventé d'hier par quelque philologue ou quelque médecin? La jouissance que donnent les langues naturelles est d'une importance de tout premier ordre. Même si un idiome artificiel était adopté par l'ensemble de l'humanité, cela ne dispenserait pas d'apprendre le français afin de lire les nombreux chefs-d'œuvre de sa littérature.

Je ne conteste pas qu'une langue artificielle ne puisse être adoptée par des individus occupés à des métiers spéciaux. Un accord entre tous les négocians du monde pour faire leur correspondance en universal ou en néo-latin serait possible à la rigueur. Des arrangemens de ce genre ont déjà réussi : certains codes télégraphiques sont adoptés sur le globe entier. Mais, entre ce phénomène et une langue auxiliaire internationale, il y a un abîme. Une langue ne doit pas être seulement écrite, elle doit être parlée. Le *toscan* est parlé par les Vénitiens, les Piémontais et les Napolitains. Jamais, au grand jamais, on ne pourra arriver à l'éloquence, à la brillante conversation des salons et au marivaudage fin et spirituel dans une langue artificielle : or, ce sont précisément ces fruits exquis, l'éloquence et la conversation, qui ont le plus de prise sur les hommes. Ce sont eux qui poussent le plus à l'adoption d'une langue auxiliaire. Notez qu'on peut apprendre une langue vivante à la perfection, — comme Bismarck apprit le français, — parce qu'on peut séjourner dans le pays où elle se parle, ou parce qu'on peut se la faire enseigner dès l'enfance par une bonne ou par un instituteur : mais est-il possible d'aller dans le pays de l'esperanto ou de trouver une gouvernante capable de l'enseigner à un petit garçon ou une petite fille? La connaissance parfaite du français est, dans beaucoup de pays, un signe de bonne éducation : aussi, dans un grand nombre de familles, le fait-on apprendre aux enfans par des procédés oraux. Comme pareille chose sera irréa-

lisable pour les langues artificielles, elles resteront éternellement des espèces de notations algébriques sans vie, sans couleur, sans attrait.

Ajoutons une dernière considération. Les lois naturelles travaillent constamment à faire d'un idiome plus favorisé que d'autres la langue auxiliaire de certaines régions. Tel fut le cas pour le toscan par rapport à l'Italie, pour le saxon par rapport à l'Allemagne, pour le dialecte attique par rapport à la partie orientale de l'Empire romain : les lois naturelles travaillent maintenant à faire du français la langue auxiliaire du groupe européen. En effet, nous voyons des Mexicains, des Brésiliens, des Chiliens, des Bulgares, des Roumains, des Turcs, des Polonais, des Russes, des Hollandais, des Suédois, apprendre le français de plein gré en masses toujours croissantes. On ne peut pas empêcher ces individus de faire une chose qui leur paraît utile et qui leur procure du plaisir. On aura beau les sermonner, ils n'abandonneront pas le français pour l'esperanto ou l'universal aussi longtemps que le français leur donnera des jouissances par ses chefs-d'œuvre littéraires et leur rendra des services par ses œuvres scientifiques. Jamais l'esperanto n'aura cette fortune. Tous les jours, par suite de la capillarité sociale, de la tendance à monter des rangs inférieurs aux rangs supérieurs de la société, le nombre des cliens du français augmente dans le monde. Il n'en est pas ainsi des partisans d'une langue artificielle quelconque. Le volapuk a eu une très grande vogue, il y a une vingtaine d'années; aujourd'hui, il n'a plus un seul adepte, et on se demande même comment un langage aussi bizarre et aussi ridicule a pu avoir un seul partisan. Dans un quart de siècle, ou même peut-être beaucoup plus tôt, l'esperanto ira rejoindre le volapuk au pays des vieilles lunes. Il se vante aujourd'hui d'avoir deux cent mille adhérens. Deux cent mille adhérens sur 560 millions d'Européens est une vraie misère ! Mais encore les aura-t-il longtemps ? Il est permis d'en douter. Les imperfections manifestes de l'esperanto sautent aux yeux. Peu à peu, cette fantaisie incohérente sera abandonnée comme a été abandonné le volapuk. Le même sort attend toute autre langue artificielle plus parfaite, comme l'universal, par exemple : sa vogue, à lui aussi, ne pourra être que momentanée.

Ces considérations suffiront à convaincre le lecteur, je l'espère, que la solution du problème de la langue auxiliaire

par les procédés artificiels est contraire aux lois de la nature et, par conséquent, à jamais irréalisable. La langue artificielle est une des nombreuses aberrations de l'esprit humain, comme la quadrature du cercle, l'astrologie, la phrénologie et l'alchimie. Par cette voie, on n'atteindra jamais le résultat désiré. Il faut s'adresser à une langue vivante.

III. — FORMATION NATURELLE DES LANGUES INTERNATIONALES

Arrivons maintenant au sujet de cet article Il a pour but de démontrer que le français a plus de chance que tout autre idiome de devenir la langue internationale auxiliaire du groupe de civilisation européen.

Pour saisir comment cela pourra arriver, il faut étudier le mécanisme de la formation des langues internationales.

Elles se créent sans trêve et sans arrêt par un processus naturel qui, bien que parfois imperceptible et inconscient, n'en poursuit pas moins sa marche ininterrompue à toutes les échelles. Des villages dispersés adoptent le parler d'une petite ville plus ou moins centrale ; des agglomérations urbaines inférieures adoptent le parler d'une agglomération plus importante, et ainsi de suite. Et quelle que soit l'échelle, le processus reste le même. Il suffit d'examiner comment certains dialectes locaux sont devenus les langues littéraires des grandes nations modernes pour se représenter comment le français pourra devenir la langue internationale de l'Europe. En vertu de la loi de la répétition amplifiante, exposée d'une façon si magistrale par le regretté Gabriel Tarde, le phénomène plus grand reproduit très exactement les phases du phénomène plus petit.

Prenons l'Italie comme exemple.

Vers le XIIe siècle de notre ère, de nombreux dialectes, issus du latin, étaient parlés dans ce pays. Tous avaient une antiquité égale et provenaient d'une souche commune ; mais ils s'étaient différenciés de plus en plus, en sorte qu'on cessait de se comprendre d'une extrémité à l'autre de la péninsule apennine.

Au XIIIe siècle, Florence commença à faire des progrès rapides dans l'industrie, le commerce, les arts, les sciences et la littérature. Coup sur coup, il naquit en Toscane une série de grands poètes et de grands prosateurs, qui écrivirent des ouvrages remarquables dans le dialecte du pays. Tels furent Dante,

Pétrarque, Boccace, Villani et tant d'autres qu'il serait inutile de nommer ici. Les œuvres de ces hommes mirent le dialecte toscan tout à fait hors de pair. Une foule d'Italiens voulurent lire ces productions magistrales et se mirent à étudier le langage florentin. Ce mouvement s'étendit de plus en plus, et un jour arriva où le toscan devint la langue littéraire, scientifique et politique de toute l'Italie.

La situation dans ce pays est actuellement la suivante. En dehors de la Toscane, les gens du peuple parlent des dialectes locaux : le milanais, le vénitien, le napolitain, le génois ; mais les gens cultivés, outre leurs dialectes locaux, connaissent et parlent le toscan. Le toscan est pour eux une langue auxiliaire employée *sporadiquement* dans l'espace et dans le temps. Je vais expliquer ce que je veux dire, et je prie le lecteur de faire bien attention à ce fait, parce qu'il est fort important et s'applique trait pour trait au français par rapport au groupe européen.

Il n'y a pas une seule province en Italie, — sauf la Toscane bien entendu, — où le toscan littéraire soit parlé par *toute* la population : par les paysans des campagnes, les artisans des villes, les bourgeois et les grands seigneurs. Le toscan est parlé par *quelques* individus au milieu d'un grand nombre d'autres qui se servent des dialectes locaux. Usant d'une comparaison géographique, on peut dire que le toscan ne forme pas un continent, mais un archipel. C'est l'explication, au point de vue de l'espace, du mot *sporadique* dont je me suis servi tout à l'heure. Le toscan, de plus, n'est pas parlé la journée entière par les habitans de la péninsule apennine, mais seulement à de certains momens. A Milan, à Naples, à Venise, les personnes, même de haute volée, emploient encore des dialectes locaux lorsqu'elles sont en famille. Tel était le cas pour le fondateur de l'unité italienne, le roi Victor-Emmanuel II. Mais aussitôt qu'ils entrent dans la vie publique ou qu'ils se trouvent en présence de compatriotes des autres régions, les Milanais, les Napolitains et les Vénitiens parlent le toscan littéraire. C'est l'explication du mot *sporadique* au point de vue du temps.

Ce qui est vrai de l'Italie l'est aussi de l'Allemagne, de l'Angleterre et même de la France. Le français tel qu'il s'écrit dans les livres et se pratique à l'Académie n'est parlé *par les masses populaires* dans aucune partie de la France. Sans prendre en considération le flamand, le celte et le basque, — qui sont des idiomes

complètement indépendans, — et des dialectes languedociens, encore dans le périmètre de la langue d'oui, les paysans parlent le patois normand dans la Seine-Inférieure, bourguignon dans la Côte-d'Or et poitevin dans les Deux-Sèvres. Dans toutes ces régions, le français littéraire, le français de l'Académie est une langue auxiliaire, employée sporadiquement dans l'espace et dans le temps pour les besoins de la vie littéraire, scientifique et politique.

Il en est de même en Angleterre. Les masses y parlent de nombreux dialectes si différens du londonien qu'ils sont incompréhensibles sans une étude spéciale. En Allemagne, il y a deux grandes branches linguistiques. Mais, en se bornant au *mittelhochdeutsch*, — sans considérer le bas-allemand qui est comme un languedocien germanique, — il y a les dialectes saxons, hessois, nassoviens et autres. Les grandes langues nationales comme le français, l'anglais et l'allemand doivent être apprises par les populations. Cet enseignement est, de nos jours, fort répandu, grâce à l'instruction universelle obligatoire; mais, dans les pays où l'instruction n'a pas encore atteint cette phase, la langue littéraire nationale est ignorée par un grand nombre de citoyens. Il y a une vingtaine d'années, à Orvieto, à cent kilomètres de Rome, il m'est arrivé de demander à un jeune garçon s'il parlait l'italien et d'obtenir une réponse négative.

Tout ce que je viens de dire est de la plus haute importance pour la démonstration de ma thèse, parce que l'évolution par laquelle le français deviendra la langue du groupe européen est exactement semblable à l'évolution par laquelle le toscan est devenu la langue auxiliaire de l'Italie.

L'étude des facteurs grâce auxquels le toscan s'est imposé à l'Italie est encore féconde à d'autres points de vue dignes de remarque. On voit nettement que le toscan a eu cette fortune surtout par suite de faits de l'ordre intellectuel et psychique. Les phénomènes de l'ordre démographique, économique et politique ont joué un rôle complètement subordonné dans cette évolution.

A aucun moment, la Toscane n'a colonisé le reste de l'Italie. A aucun moment, des essaims d'agriculteurs de la vallée de l'Arno ne sont allés s'établir en masses compactes en Lombardie ou en Apulie pour y occuper le sol et y pousser la charrue. Il n'y a eu en Italie, pendant le moyen âge, aucun fait analogue au peuplement de l'Amérique du Nord par les émigrans partis de la Grande-Bretagne.

D'autre part, la population de la Toscane n'a pas augmenté plus vite que celles de beaucoup d'autres régions de l'Italie. Il ne s'est pas produit un cas analogue à celui qui s'observe entre la France et l'Angleterre. En 1800, les anglophones étaient 21 millions dans le monde, les francophones 25. Aujourd'hui, les premiers sont 140 millions, les seconds 46. S'il s'était passé quelque chose de semblable en Italie, si la population de la Toscane s'était accrue dans la proportion de un à sept, tandis que le reste des Italiens se seraient seulement accrus dans la proportion de un à deux, alors on aurait compris la prédominance du dialecte florentin. Mais il n'est rien arrivé de pareil. Les Toscans ne se sont pas accrus en proportion plus forte que les Piémontais ou les Napolitains, et les Toscans forment encore une minorité dans la péninsule apennine comme ils la formaient au XIVe siècle. Ce n'est donc pas par une évolution démographique, par une plus forte natalité, par un plus grand excédent des naissances sur les décès, que le toscan est devenu la langue auxiliaire de l'Italie.

Ce n'est pas non plus par suite de causes politiques. La Toscane n'a jamais dominé politiquement l'Italie. Elle n'a même jamais essayé de la dominer. Rome a unifié une première fois l'antique Ausonie. Puis, au moyen âge, les Lombards, dont la capitale était Pavie, et, plus tard, les Visconti et les Sforza, dont la capitale était Milan, ont essayé d'étendre leur pouvoir sur toute l'Italie. Pareille entreprise n'a même pas été rêvée par la république de Florence et par les grands-ducs de Toscane. La Toscane n'ayant été à aucun moment le plus puissant État de l'Italie, ce n'est certainement pas par suite de facteurs politiques que son dialecte s'est imposé dans la péninsule.

Comme le parisien est devenu l'idiome national de la France et que Paris a été le centre du groupement politique de ce pays, nombre de personnes ne peuvent pas se débarrasser de l'idée que la formation de la langue nationale est un phénomène d'ordre politique et uniquement politique. On croit qu'il suffit à une dynastie de conquérir un ensemble de territoires pour que la langue des conquérans soit adoptée par les populations conquises. C'est une profonde erreur. Le regard le plus superficiel sur ce qui se passe dans le monde peut en convaincre. La dynastie des Habsbourgs a fondé un grand État comme la dynastie Capétienne; mais les sujets des Habsbourgs ne sont pas tous devenus Allemands. La dynastie d'Othman a fondé un immense

Empire sur les bords de la Méditerranée; mais les Grecs, les Bulgares, les Serbes, les Arméniens, les Arabes n'ont pas abandonné leurs idiomes nationaux pour parler turc. Les Polonais non plus ne témoignent pas le moindre désir de se servir du russe ou de l'allemand dans leur vie de famille.

L'exemple du toscan nous montre, d'autre part, qu'un parler régional peut devenir langue nationale sans aucune intervention des facteurs politiques. Cet exemple est loin d'être unique. Citons-en un autre. Un dialecte du moyen-haut-allemand (*mittelhochdeutsch*) est devenu la langue littéraire de l'Allemagne sans que la Saxe ait été le centre du groupement politique de la nation. Je ferai remarquer, de plus, que la latinisation de la Gaule a continué après la chute de l'Empire romain, en sorte qu'elle aussi n'a pas été conditionnée par des facteurs politiques. En Grèce et en Asie, au contraire, la langue d'Horace et de Virgile n'a fait aucun progrès, même à l'époque de la domination de Rome. L'hellénisation de l'Orient a continué sous le sceptre des Césars comme elle s'opérait au temps de l'indépendance d'Athènes et de Sparte. Ce n'est donc pas *seulement* parce que Paris est devenu le siège de la dynastie capétienne, comme on le croit à tort, que le dialecte *francien* s'est étendu sur toute la Gaule. Le phénomène politique a pu contribuer à son extension, mais elle ne se serait jamais accomplie d'une façon définitive sans Corneille, Racine, Voltaire et tant d'autres écrivains illustres. Les phénomènes politiques et intellectuels se sont combinés en France et se sont soutenus mutuellement : cela n'empêche pas que le rôle principal n'appartienne au fait psychique, car le fait psychique peut agir sans le fait politique, — comme en Italie et en Allemagne, — mais le fait politique ne peut pas agir sans le fait psychique, — comme le prouvent l'Autriche et la Turquie.

Examinons maintenant quelles sont les conditions les plus propices pour qu'un dialecte devienne langue auxiliaire. En me livrant à des considérations générales sur ce sujet, j'ai toujours en vue la Toscane, à laquelle elles s'appliquent complètement.

En premier lieu, la situation géographique joue un certain rôle. Le pays d'où rayonne une langue doit être placé dans une position plus ou moins centrale par rapport aux dialectes sur lesquels elle exerce son action. Tel est le cas de la Toscane par rapport à l'Italie, et de la France par rapport à l'Europe. Par suite de cette position centrale, un très grand nombre d'hommes sont

obligés de passer par le territoire de la nation rayonnante et d'y faire un séjour plus ou moins prolongé. Cela pousse naturellement à étudier la langue de cette nation, ou cela donne des occasions assez nombreuses de l'apprendre. En second lieu, la position centrale permet aux habitans du pays radiateur de se porter rapidement à tous les points de la périphérie où s'exerce leur action.

Mais la situation géographique ne suffit pas. Il faut encore que le pays radiateur soit non seulement un lieu de convergence des voyageurs, mais encore un lieu de convergence des intérêts matériels, des idées et des sentimens, donc un centre d'affaires, un centre intellectuel et artistique, un centre de plaisirs. Florence jouait ce rôle au moyen âge. Dès le XIIIe siècle, son industrie prend un grand développement et s'exerce de préférence dans les branches qui demandent un travail plus raffiné. Au XIVe siècle, Florence devient le banquier de l'Europe. Tous les grands emprunts s'y négocient. Dans les arts, Florence exerce une primauté incontestable. Les plus illustres artistes de l'Italie, pendant près de trois siècles, vivent dans ses murs. Le centre radiateur doit être aussi un lieu de plaisir, et de plaisirs de tout genre. C'est ce qu'Athènes a été dans l'antiquité. Si Florence a moins brillé sous ce rapport, c'est que les mœurs rudes et violentes du moyen âge favorisaient peu la vie élégante. Néanmoins, dès le commencement du XVe siècle, il se forme à Florence des réunions privées, — en particulier dans les villas des Médicis, — des salons, pourrait-on dire, dont le charme est très grand. La production scientifique et littéraire domine tout. Ce qui pousse les hommes à apprendre une langue, c'est en majeure partie l'ensemble des œuvres d'imagination et des recherches positives auxquelles elle a servi de véhicule. La Toscane a été un foyer d'études et un foyer littéraire dont l'intensité dépassait tous les autres en Italie. Mais si la pensée joue un rôle dominant dans le rayonnement d'un peuple, le rôle du sentiment n'est nullement inférieur. Le rayonnement d'une nation, et par conséquent de la langue de cette nation, est proportionnel à la sympathie qu'elle sait inspirer autour d'elle.

Si l'on peut s'exprimer d'une façon générale, en synthétisant les phénomènes particuliers qui viennent d'être énumérés, on doit dire que le rayonnement d'une nation est en raison directe de la somme de bonheur qu'elle procure à ses voisines.

Une autre des erreurs le plus généralement répandues au

sujet de la langue auxiliaire internationale est dissipée par l'observation de ce qui se passe en Italie.

On dit que le français ne pourra jamais devenir la langue du groupe européen, et que ce rôle sera probablement dévolu à l'anglais, parce que l'anglais est parlé par un plus grand nombre d'hommes : tandis que les francophones sont seulement 46 millions, les anglophones sont 140 millions. Cela peut ne rien signifier du tout. La Toscane a actuellement 2 600 000 habitans, l'Italie 33 millions : la population de la Toscane est donc la quatorzième partie de la population totale de la péninsule apennine. Cependant, le dialecte toscan est devenu la langue auxiliaire de toute la contrée. Et remarquez que le progrès des populations se servant des parlers régionaux n'arrêtera en rien l'avance du toscan, au contraire. L'Apulie a aujourd'hui 2 millions d'habitans dont 200 000, par hypothèse, se servent du toscan pour leurs besoins intellectuels. Si la population de l'Apulie s'élève dans quelques années à 4 millions, et que la proportion des hommes cultivés y reste la même, elle contiendra alors 400 000 hommes pratiquant le toscan. Ce dialecte aura donc progressé sans que la population de la Toscane ait augmenté, et quand bien même la population de la Toscane serait devenue une plus petite fraction de l'ensemble de la population italienne. En 1800, le français était parlé par un sixième des Européens, maintenant il ne l'est que par le douzième. On en conclut que le français devient de moins en moins la langue auxiliaire de l'Europe. L'exemple de l'Apulie et du toscan suffit à montrer qu'il n'en est rien. Je dirai plus. Imaginez que les Vénitiens fondent dans la République Argentine une colonie de 20 millions d'hommes. Les gens éclairés de cette colonie parleront le toscan, qui se répandra de cette façon par l'accroissement démographique des Vénitiens. Le français est précisément dans ce cas. Tous les progrès des Anglo-Saxons, des Slaves et des Latins peuvent tourner à son profit. Il y a maintenant aux États-Unis 85 millions d'hommes dont 900 000, par hypothèse, savent le français. Qu'un jour il y ait aux États-Unis 200 millions d'habitans, il y aura 2 millions d'individus qui sauront l'idiome de Voltaire. Et il faut considérer non seulement l'accroissement général de la population, mais encore l'accroissement particulier des gens instruits. Imaginons qu'à l'heure actuelle un Américain sur cent soit amené à apprendre le français : que

demain la culture intellectuelle monte à un niveau supérieur, la proportion pourra s'élever à un sur cinquante. Alors le nombre des francophones augmentera dans le monde sans que le chiffre de la population soit changé.

En un mot, ni le progrès relatif, ni le progrès absolu des langues locales n'arrêtent l'avance de l'idiome auxiliaire. Au contraire, ils le favorisent. Seulement il faut se rappeler ce que j'ai dit plus haut au sujet des continens et des archipels linguistiques. Si un jour un homme sur dix parlait le français sur notre globe, celui-ci contiendrait 150 000 000 de francophones qui ne seraient indiqués sur aucune carte ethnographique.

On dit que le français ne pourra jamais devenir la langue auxiliaire parce que l'anglais est parlé par un plus grand nombre d'individus. Mais ici encore, il faut serrer les réalités de près. Si le français était adopté comme langue auxiliaire par les Latins et les Slaves, il deviendrait le lien de 300 millions d'hommes environ, en regard desquels les 140 millions d'Anglo-Saxons constitueraient déjà une minorité. Alors les Anglo-Saxons seraient aussi obligés d'étudier le français justement parce qu'il aurait été adopté par les Slaves et les Latins. C'est exactement ce qui se passe en Italie. Il serait impossible aux Sardes d'adopter aujourd'hui le vénitien comme langue auxiliaire, précisément parce que les Lombards, les Piémontais et les Napolitains ont adopté le toscan.

On peut apprécier combien sont profondes les analogies entre le toscan par rapport à l'Italie et le français par rapport à l'Europe. La France est dans une position géographique centrale; elle est un lieu de passage inévitable pour un grand nombre de voyageurs; elle a une industrie prospère, surtout dans les travaux qui demandent du raffinement; elle est un centre financier des plus importans; elle a une brillante école artistique; elle offre des plaisirs délicats et pour le corps et pour l'esprit. La France est un des foyers les plus intenses de la pensée humaine, un milieu des plus puissans de production scientifique et littéraire. Enfin, entre les nations civilisées, elle est une de celles qui inspirent le plus de sympathie aux étrangers. L'ensemble des facteurs naturels qui travaillent constamment à créer une langue auxiliaire internationale favorise donc le français plus que tout autre idiome européen.

Examinons maintenant les chances des concurrens du

français. Il n'y en a que deux de vraiment sérieux, l'allemand et l'anglais. Ni l'italien, ni l'espagnol, ni le russe n'ont aucune probabilité de devenir la langue auxiliaire de l'Europe. L'italien tenait presque la primauté au XVIe siècle. Diverses circonstances arrêtèrent son essor. Aujourd'hui la partie semble perdue pour lui. Il y a 36 millions d'Italiens dans le monde. Les Français ne sont pas beaucoup plus nombreux, comme population agglomérée, mais, au point de vue de la diffusion sporadique de leur langue, ils ont pris une avance que l'italien ne pourra plus rattraper.

L'allemand paraît avoir également des chances assez faibles. Certes, sa position est très centrale et, partant, au point de vue géographique, très avantageuse. Mais d'abord, c'est un idiome synthétique, donc relativement imparfait, et très difficile à apprendre. Cependant, l'obstacle principal est ailleurs. L'allemand aura contre lui la coalition des Anglo-Saxons (140 millions), des Latins (175 millions en Europe et en Amérique), et des Slaves (140 millions). Comme les Allemands sont seulement 85 millions, ils seront un contre cinq, c'est-à-dire en très grande minorité. Les Slaves, les Anglo-Saxons et les Latins préfèrent de beaucoup le français comme langue auxiliaire, et c'est naturel; mais, chose curieuse, les Allemands aussi. Un professeur de Munich, M. H. Molenaar, vient de composer une nouvelle langue artificielle, l'*universal*. Il prend comme base le vocabulaire français, — ou latin si l'on veut. — Il déclare lui-même que le vocabulaire allemand n'a pas la moindre chance de devenir international.

Passons à l'anglais. Cet idiome aura aussi contre lui les Latins (175 millions) et les Slaves (140 millions). Cela fera déjà 315 millions contre 140. Mais il y a beaucoup de probabilités pour que les Germains eux-mêmes soient plus attirés par le français que par l'anglais. A la cour de Vienne, on parle encore la langue de Voltaire, on n'y a jamais parlé celle de Shakspeare. Ajoutez les 85 millions de Germains aux 315 millions de Latins et de Slaves, vous aurez un bloc de 500 millions d'hommes en faveur du français. Il faut ajouter encore certaines petites nations comme les Grecs (environ 5 millions), et les Magyars (environ 8 millions). Considérez de plus que la colonisation latine en est à ses débuts. La République Argentine a 5 millions d'habitans : elle pourrait en avoir facilement 200 millions.

Du détroit de Magellan à la Californie, un milliard d'hommes vivraient à leur aise. Le peuplement de l'Amérique du Sud sera l'œuvre du XXe siècle, comme le peuplement de l'Amérique du Nord a été celle du XIXe. Toutes les masses humaines qui iront au Chili, au Brésil et au Mexique seront des clients du français.

Assurément, étant donné l'immense importance du commerce de l'Angleterre, un grand nombre d'Européens seront amenés à apprendre sa langue : cela n'empêchera pas le français de devenir la langue auxiliaire de l'Europe. Beaucoup de Piémontais peuvent apprendre le dialecte vénitien : cela n'empêche pas le toscan de rester l'idiome inter-italique.

La langue auxiliaire doit d'ailleurs s'appliquer à tous les usages : conversation privée, discussions publiques, enseignement oral, échange épistolaire, littérature scientifique, poésie, œuvres d'imagination, et non pas à une seule spécialité comme la correspondance commerciale. Une seule spécialité, quelle qu'elle soit, est trop étroite pour donner l'universalité à une langue. Pour acquérir cette universalité, une langue doit avant tout être employée par l'aristocratie. Elle doit être le parler noble par excellence, celui qu'il est bon de savoir manier avec élégance et dextérité pour être considéré comme un homme du grand monde. La capillarité sociale, la tendance de tout individu à se hausser des classes inférieures aux classes supérieures est un des principaux facteurs de la langue internationale. Quelque immense que soit donc le développement du commerce britannique, l'anglais ne deviendra pas la langue auxiliaire de notre groupe de civilisation, même s'il était employé par les négocians du monde entier (1).

Il faut faire remarquer que l'expansion des Anglo-Saxons n'empêchera pas l'extension du français, au contraire. J'ai fait valoir cet argument un peu plus haut au point de vue actuel. J'ajouterai un mot au point de vue de l'avenir. Si le français est adopté par les Latins, les Slaves et les Germains comme langue auxiliaire, plus ces races augmenteront en nombre, plus les Anglais seront obligés d'apprendre le français. Grâce à ces trois races, il a actuellement 500 millions de clients. Mais que l'Amé-

(1) Les besognes économiques sont des moyens : la jouissance seule est un but. Si tant de familles bourgeoises, en France, tiennent à faire passer à leur fils le baccalauréat ès lettres, c'est parce que la connaissance des langues anciennes est la marque d'une éducation aristocratique.

rique du Sud ait un jour 200 millions d'habitans au lieu des 40 qu'elle nourrit actuellement, les cliens du français monteront à 700 millions, et la nécessité pour les Anglais d'étudier cette langue augmentera en proportion.

IV. — LES CHANCES DU FRANÇAIS

L'exemple du toscan montre comment certaines langues deviennent internationales en vertu d'une évolution naturelle. Cette analyse m'a conduit à affirmer que, de tous les grands idiomes occidentaux, le français, en Europe, a le plus de chance de jouer ce rôle. Passons maintenant à l'examen des faits pour voir s'ils confirment les considérations *a priori*.

Il me semble que cela ne puisse pas être mis en doute, pour peu qu'on se donne la peine d'observer ce qui se passe dans le monde.

Il ne faut pas oublier que le français est, dans une certaine mesure, l'idiome international de l'Occident depuis le XIIe siècle. Et notez qu'à cette époque, le français avait à soutenir une bien rude concurrence : celle du latin, qui était la langue de l'Église, de la science, de la justice et en partie de l'administration. Le latin servait, sur une très grande étendue, de langue auxiliaire. Néanmoins, le français soutint la lutte contre le latin non sans quelque succès, grâce à ses brillans écrivains qui exercèrent, de bonne heure, un puissant attrait sur les nations voisines (1).

En Angleterre, dès le XIIe siècle, le français domine : « Les rois n'entendaient, tout au moins ne parlaient que cette langue, au point que le propre vainqueur de Crécy, Édouard III, ne parvint pas, dans une circonstance solennelle, à reproduire correctement une phrase anglaise (2). » En justice, l'usage du français dura jusqu'au XVIIIe siècle. « Dans les réponses (answers) du Parlement, c'est en 1404 seulement qu'on trouve l'anglais employé pour la première fois. Les procès-verbaux des séances ne se tiennent en anglais qu'à partir d'Henri VI. Les lois, jusque vers 1490, sont exclusivement en français ou en latin (3). »

(1) « A vrai dire, — ainsi s'exprime M. F. Brunot dans son *Histoire de la langue française* (Paris, A. Colin, 1905, t. Ier), — la richesse et l'extraordinaire variété de notre littérature avaient, à défaut d'autre chose, vulgarisé notre langue en Europe. »

(2) Brunot, *op. cit.*, p. 367.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 374.

En Italie, « au moyen âge, le français, plus que le toscan, est en usage au Piémont (1). » A Naples, le français garde la vogue populaire jusqu'au XVIe siècle. Les ouvrages de Marco Polo, les travaux de Brunetto Latini sont écrits en français par des Italiens, parce qu'ils reconnaissent que cette langue est plus répandue (2).

Dès le XIIe siècle, en Allemagne, « parler français est le complément de toute éducation libérale et le français devient familier aux personnes de haut parage (3). » Jusqu'au XIVe siècle, le français demeure aux Pays-Bas la langue non seulement de la cour et de la chancellerie, mais des abbayes, des fonctionnaires subalternes et même des particuliers (4).

Je pourrais multiplier les exemples. Ceux que je viens de donner suffisent à démontrer qu'au moyen âge, le français exerçait une véritable primauté dans l'Europe occidentale. Cette primauté subit une légère éclipse au XVIe siècle, mais l'astre du français se remet à briller d'une lumière de plus en plus éclatante depuis l'époque de Louis XIV et atteint son point culminant sous Louis XV ou même sous Napoléon Ier.

La courte éclipse du XVIe siècle est amenée par la recrudescence de faveur des langues classiques. Vers 1530, le cardinal Bembo, en Italie, maniait le latin avec une élégance digne de Cicéron. En 1526, Sannazar publiait son *De Partu Virginis*, qui est le chef-d'œuvre de la littérature néo-latine. L'engouement pour les anciens fit un peu reculer le français. D'autre part, les langues nationales commençaient alors à s'émanciper. Le portugais arrivait à la dignité de langue littéraire avec Camoëns, l'espagnol avec une série d'écrivains de tout genre. Le français rencontra aussi un redoutable concurrent dans l'italien qui, grâce à la richesse et à la brillante civilisation de la péninsule apennine, lui disputa un instant le sceptre de l'Europe.

A partir de Louis XIV, la royauté du français est de nouveau incontestée. Je n'ai pas besoin de rapporter des faits concernant le XVIIe, le XVIIIe et le XIXe siècle. Je les ai déjà exposés dans un travail auquel je renvoie le lecteur (5). De plus, ces faits

(1) F. Brunot. — *Histoire de la langue française.*
(2) *Id., ibid.*, p. 382.
(3) *Id., ibid.*, p. 383.
(4) *Id., ibid.*, p. 388.
(5) Voir mon *Expansion de la Nationalité française*, Paris, Colin, 1903.

sont très connus. Personne n'ignore que, vers 1760, le français était la langue presque uniquement employée par la haute société dans toute l'Europe, sauf en Angleterre.

Je me permettrai d'ajouter seulement quelques traits se rapportant à notre époque. En voici un d'abord concernant la Roumanie : « L'influence du français sur la classe cultivée des Roumains, dit M. Xénopol (1), est encore tellement puissante qu'elle met en danger la culture nationale. Partout, dans les salons, à la promenade, dans les magasins, on n'entend résonner que la langue française et très souvent avec l'accent, la prononciation et le ton de phrase parisiens. Les femmes écrivent presque toujours leurs lettres en français ; les livres français, littérature et science, comblent les vitrines des libraires qui se plaignent que les livres roumains ne sont pas demandés. » Le même auteur dit encore dans un autre article : « La haute société sans distinction de partis politiques, les descendans des boyards comme les bourgeois enrichis, n'emploient, comme langue de conversation, que le français... C'est seulement dans la vie publique qu'ils sont forcés de parler le roumain. Il y a bon nombre de députés qui ne le savent pas et qui le parlent abominablement... S'il arrive dans un salon que quelqu'un ne sache pas le français, c'en est fait de lui. Les moindres fautes de français sont notées et soulignées par des sourires et suffisent pour ranger l'individu, fût-il un puits de science, parmi les ignorans. Jamais une femme n'écrira une lettre en roumain. Jamais un jeune homme n'osera faire sa cour à une jeune fille ou à une jeune femme en roumain. Il s'exposerait au ridicule (2). »

Ce dernier trait est particulièrement remarquable. Je le demande : y a-t-il un seul pays au monde où un jeune homme de la bonne société s'exposerait au ridicule parce qu'il ne saurait pas faire sa cour à une femme en anglais ou en allemand ?

A Constantinople, c'est presque la même chose qu'à Bucarest : « Vous y trouverez, dit un correspondant de l'*Italia al estero* (3), des Italiens qui vous disent grand bien de l'Italie, qui, par gloriole, déploient, quand vous allez chez eux, le drapeau blanc, rouge et vert. Par malheur, ils ne connaissent pas la langue italienne. Si leur drapeau avait une voix, il parlerait, hélas ! le

(1) *Courrier européen* du 16 février 1906.
(2) *Courrier européen* du 6 avril 1906.
(3) Numéro du 1er février 1907.

français... Vous passez dans la grande rue de Péra. Vous croisez deux jeunes gens élégans, parfumés et bien parés. Ils parlent français. Qui sont-ils ? Deux Italiens. »

De toutes les nations européennes, l'Allemagne s'est le plus révoltée contre l'influence française dans la première moitié du XIXe siècle, par suite du despotisme de Napoléon Ier et de la haine qu'avaient soulevée ses dévastations. Malgré cela, l'Allemagne n'a pas pu se soustraire au prestige du français.

Deux mots maintenant sur le prétendu recul du français pendant les deux derniers tiers du XIXe siècle. Le phénomène n'a pas été interprété d'une façon exacte. Le recul est plus apparent que réel. En fait, ce n'est pas le français qui a perdu du terrain, ce sont les langues nationales qui en ont gagné.

J'ai dit plus haut que, vers 1760, le français était la seule langue pratiquée par la haute société de tous les pays européens, sauf l'Angleterre. L'Angleterre avait, dès le XVIIIe siècle, une littérature très riche dans tous les genres : poésie, romans, œuvres scientifiques, etc. De plus, l'aristocratie anglaise pratiquait la vie mondaine avec tous ses raffinemens depuis de nombreuses années. Aussi on parlait l'anglais à la cour de George III et dans les principaux salons de Londres, tandis qu'on parlait français à la cour du grand Frédéric et de Catherine II. Dans le courant du XIXe siècle, l'allemand, grâce à une pléiade de littérateurs de talent, devint une langue très raffinée. Elle commença à être pratiquée dans la haute société. Le même fait se produisit en Russie où la langue nationale commença à évincer le français dans les salons depuis une trentaine d'années. Mais quand bien même le français ne serait plus parlé *exclusivement* par la haute société, cela ne démontrerait pas qu'il recule d'une façon absolue. D'abord, parce que, pour ne pas être employé *exclusivement*, cela ne l'empêche pas d'être employé tout de même, et ensuite parce que les pertes venant d'en haut sont compensées par des gains venant d'en bas.

Les riches étant très en vue, on a l'illusion qu'ils sont très nombreux. Il n'en est rien. Au XVIIIe siècle, toute la haute aristocratie se servait du français, mais cette haute aristocratie, en somme, était une petite minorité. Maintenant, grâce à la poussée démocratique, les individus qui, dans les classes moyennes, acquièrent l'aisance et l'éducation, se multiplient de plus en plus. S'il y avait sous Catherine II un individu sur 1 000 sachant

le français, il peut bien y en avoir de nos jours un sur 100, — je donne, bien entendu, des chiffres hypothétiques. — Seulement, parmi ces 100, il y en a beaucoup qui, étant dans la bourgeoisie, sont moins en évidence. Ainsi le français peut avoir fait de nouvelles conquêtes dans un pays et il peut avoir avancé, *en réalité*, bien qu'*en apparence* il semble avoir reculé.

Je ferai remarquer, de plus, que la poussée du français est devenue plus générale de notre temps par suite d'une catégorie spéciale d'individus : ceux qui ont affaire aux voyageurs et aux touristes. On sait quelle extension ont pris les déplacemens au XIXe siècle. Et nous ne sommes encore qu'aux débuts. Bientôt, au contingent fourni par les chemins de fer et les bateaux à vapeur, — qui augmente à mesure que se perfectionnent ces services, — s'ajoutera un contingent nouveau, qui paraît devoir devenir encore plus grand, celui des automobiles. Pour servir ces voyageurs, la connaissance du français s'impose. Cette nouvelle série démocratique des cliens du français n'est nullement à dédaigner, car elle possède une très grande force de propagande. A un autre point de vue encore, la démocratisation des sociétés favorise l'extension de la langue française. Elle est enseignée d'office dans toutes les institutions d'instruction moyenne de San Francisco à Vladivostock. Or, plus la poussée démocratique s'accentuera, plus grand sera le nombre des enfans qui acquerront l'instruction moyenne. Ce qui était accessible, il y a un siècle, à quelques privilégiés des hautes classes va être bientôt à la portée de toute la bourgeoisie, et désormais, la diffusion de l'instruction moyenne et de l'instruction supérieure répandra la connaissance du français. Assurément, bien peu nombreux sont les professeurs qui, soit en Russie, soit en Allemagne, en Angleterre, ou en Italie, ne se croient pas obligés de connaître le français.

La société européenne est de nos jours beaucoup plus démocratisée qu'en 1760. Aussi le nombre des Européens qui savent maintenant le français est proportionnellement plus considérable qu'il ne l'était sous Louis XV.

En réalité, le prestige du français est encore très grand à notre époque. La plupart des Européens se montrent offensés si, dans une réunion internationale, on les suppose ignorer cette langue. On peut être un homme du monde accompli, au XXe siècle, sans savoir l'anglais et l'allemand; on ne peut pas l'être sans sa-

voir le français. Je visitais l'été dernier l'université de Cambridge en compagnie de quelques collègues de l'Institut international de sociologie. Une dame française, mariée à un illustre professeur du Trinity College, avait bien voulu nous servir de guide. Elle me dit entre autres choses : « Quand vous faites la connaissance d'un membre de notre enseignement, adressez-lui d'abord la parole en français, si vous voulez passer pour un homme bien élevé. » Le français est encore parlé très généralement dans tous les salons aristocratiques de l'Europe, et chacun de ces salons est un foyer de diffusion pour cette langue.

Ainsi donc, le français progresse constamment et par les classes supérieures, et par la bourgeoisie, et par les classes inférieures. Cet envahissement et ces triomphes confirment précisément la thèse que je soutiens : à savoir que, grâce à un nombre très considérable de facteurs favorables, le français devient naturellement, de préférence à tout autre idiome, la langue auxiliaire du groupe de civilisation européen.

V. — CONCLUSION

Les Germains, les Latins et les Slaves ont plus de penchant pour le français que pour l'anglais, les Anglo-Saxons plus de penchant pour le français que pour l'allemand. Par suite de cette circonstance, c'est le français qui a le plus de chances de devenir la langue auxiliaire du groupe européen. Telles sont les conjonctures actuelles. Seront-elles les mêmes dans quatre ou cinq siècles? Assurément personne ne peut le dire, mais, en fait, à quoi sert-il de s'en préoccuper? Il est vain de vouloir faire des prophéties pour des époques éloignées. Il pourrait arriver sans doute que l'anglais fût adopté comme langue auxiliaire par toute la population de l'Inde et de la Chine : alors il pèserait d'un poids si lourd dans l'économie du monde qu'il l'emporterait sur tout autre idiome. Mais cela peut aussi ne pas arriver. Dans tous les cas, cela n'arrivera pas de sitôt. Pour amener les foules indiennes et chinoises à s'amalgamer à la culture européenne, il faudra un temps très long. Pendant cette période, rien n'empêche le français de continuer ses progrès dans le groupe européen jusqu'à le conquérir entièrement comme langue auxiliaire.

Parce que, dans quatre ou cinq siècles, des conjonctures historiques, complètement nouvelles, peuvent devenir plus favo-

rables à un autre idiome qu'au leur, il serait absurde, de la part des Français, de ne pas savoir bénéficier de leurs chances actuelles et de ne pas en tirer le plus grand profit. Ce serait absurde même au point de vue de l'avenir, car rien ne prouve que, dans quatre siècles encore, les chances ne soient pas également pour le français. Certes, si cette langue devenait, officiellement et pratiquement, l'idiome auxiliaire du groupe européen, cela lui donnerait une telle avance et lui procurerait une si forte suprématie qu'elle pourrait peut-être s'imposer un jour comme auxiliaire au globe entier.

Mais pour que les Français puissent tirer tous les avantages de leur situation privilégiée, il faut qu'ils la considèrent à un point de vue différent de celui auquel ils se placent aujourd'hui.

On ne saurait se lasser de répéter que le français devient la langue auxiliaire de l'Europe en vertu d'une évolution *naturelle* qui, non seulement reste *inconsciente* pour les Français, mais dont la réalité est même contestée par eux : cela par suite de leur désespérance après les défaites de 1870. J'ai montré au commencement de ce travail quels terribles ravages cette désespérance avait faits dans les esprits. Ainsi la plupart des Français n'admettent pas que leur langue puisse l'emporter sur l'anglais et sur l'allemand, et ils contestent même qu'elle fasse des progrès dans le monde. Quand on montre à ces Français pessimistes les faits et les statistiques, ils hochent la tête et ne se laissent pas convaincre. Ils disent que, puisque leurs soldats ont été battus à Wœrth et à Sedan, les lois linguistiques ne peuvent pas poursuivre leur cours naturel.

Un état d'esprit aussi pessimiste que faux ne pourra pas durer éternellement. La vérité finit toujours par triompher. Tôt ou tard, les Français ouvriront les yeux à la lumière et le phénomène de gallicisation du groupe européen, qui est aujourd'hui inconscient pour eux, pénétrera enfin dans leur entendement. Ce sera un grand jour pour la France ! Il marquera une révolution d'une importance considérable. Actuellement les Français laissent la gallicisation s'opérer toute seule, ou même la contrarient : alors, ils l'aideront, et, par cela même, elle s'accélérera dans une large mesure.

Que les Français travaillent à faire de leur langue l'idiome auxiliaire de notre groupe de civilisation, c'est leur intérêt et leur gloire. Mais ce qui constitue leur *devoir* le plus strict à l'égard de leur patrie, c'est au moins de ne pas travailler à *contrecarrer* ce

mouvement. Il faut laisser les Danois, les Polonais, les Allemands, être espérantistes, novolatinistes, etc. Les Français ne devraient être que *francistes*, s'il est permis de forger ce barbarisme. Assurément les Français, par délicatesse et par libéralisme, peuvent ne pas combattre les langues artificielles inventées dans les autres pays. Mais il leur est absolument inutile de s'en emparer avec enthousiasme et de faire des efforts pour les propager. Ils devraient dire : « Nous pensons que notre langue a le plus de chance de devenir l'idiome auxiliaire. Nous n'imposons pas cette opinion, mais nous refusons catégoriquement de travailler à la propagande de l'opinion contraire, parce que nous la considérons comme fausse et comme contraire à la réalité des faits. »

Beaucoup de Français trouvent ce point de vue égoïste, antihumanitaire et, par conséquent, indigne de leur nation. Ils ont complètement tort. L'altruisme et l'égoïsme n'ont rien à voir dans la question, dès qu'il s'agit de phénomènes naturels.

S'il est conforme à ces phénomènes que leur langue devienne l'idiome auxiliaire, les Français auront beau se faire *espérantistes*, *mundolinguistes* ou *nuororomanistes*, ils n'empêcheront pas le mouvement de suivre la ligne de la moindre résistance. Seulement, ils pourront un peu arrêter les progrès de leur langue. Par cela ils se nuiront à eux-mêmes, mais c'est une erreur de croire qu'ils feront du bien à l'humanité. En effet, plus vite l'humanité sera munie de cet instrument si nécessaire qui est la langue internationale, mieux cela vaudra. On ne la sert donc pas en retardant le moment où ce fait se produira. Comme tous les efforts en vue d'une langue artificielle sont en pure perte, il faut les économiser pour les porter uniquement sur le terrain où ils seront bienfaisans, c'est-à-dire sur la propagande en faveur du français. Les Toscans ne font aucun effort, de nos jours, pour empêcher leur dialecte d'être la langue auxiliaire inter-italienne. Au contraire, ils font des efforts pour qu'il soit cela. En agissant ainsi, ils ne se jugent pas du tout égoïstes et ne croient pas travailler contre leur grande patrie. Que les Français fassent comme eux. S'ils sont privilégiés entre les autres nations, qu'ils s'efforcent, par altruisme, de rendre de plus grands services à l'humanité en perfectionnant leur langue, et non en l'empêchant de se répandre.

Il est inutile de montrer combien l'adoption de leur langue comme idiome auxiliaire du groupe européen leur procurera

d'avantages *directs*. C'est tellement évident que ce n'est pas la peine d'en parler. Aussi je ne dirai ici qu'un mot sur les avantages indirects qui me semblent être encore plus considérables.

Si l'idée que leur langue a le plus de chances de devenir l'idiome auxiliaire européen pénètre dans l'entendement des Français et s'ils se mettent à travailler avec ardeur à accélérer ce mouvement, il arrivera un fait de la plus grande importance. Les Français se rendront compte qu'ils ont une grande mission intellectuelle à accomplir dans le monde, et cette mission leur apparaîtra comme un devoir patriotique auquel il sera indigne de faillir. Le jour où on en sera là, un changement considérable s'opérera dans l'esprit des Français. Immédiatement, ils seront poussés à regarder en avant plutôt qu'en arrière. Convaincus d'avoir une œuvre magnifique à réaliser, ils se sentiront soulevés par une force nouvelle. Leur pessimisme s'évanouira comme les brouillards devant l'éclat du soleil. Ils regarderont les réalités de la vie d'une façon plus nette. Ils verront qu'en dehors des facteurs politiques qui mènent les peuples aux jeux sanglans de la guerre, aux acquisitions et aux pertes de territoires, il y a encore les facteurs intellectuels qui, agissant à chaque moment de la durée, n'ont pas une moindre importance que les batailles gagnées et perdues. Dans un siècle ou deux, notre groupe de civilisation sera probablement composé d'un milliard d'individus. Que, dans ce groupe, un homme sur dix sache seulement le français, cette langue dominera le globe entier.

L'unité de langage a toujours poussé au rapprochement politique. En travaillant à faire de leur langue l'idiome du groupe européen, les Français travailleront en réalité, d'une façon indirecte, à l'entente des nations cultivées. On voit donc que les Français, en s'efforçant de propager leur langue, loin de faire une œuvre égoïste, travailleront, au contraire, à la prospérité générale de notre espèce, et aux progrès de la civilisation.

J. Novicow.

JULIAN KLACZKO

Le noble écrivain, l'historien savant et perspicace dont je désire ici retracer la vie et rappeler les écrits, Julian Klaczko, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, était né à Vilna, l'ancienne capitale de la Lithuanie, le 6 novembre 1828. Il fit de fortes études à Kœnigsberg, puis à Heidelberg et à Iéna, d'où il sortit en 1848, avec le grade de docteur en philosophie. De son passage dans les Universités allemandes il avait gardé tout particulièrement le goût d'Homère dont il savait et récitait à l'occasion les plus beaux vers. Il possédait merveilleusement, outre le polonais, sa langue natale, le français, l'allemand et l'italien. Cette dernière langue lui fit aimer particulièrement Dante, qu'il confondait dans le même culte qu'Homère. C'était plaisir de l'entendre commenter les plus beaux passages de la *Divine Comédie*. Il était lié avec le célèbre historien Gervinus dont il avait été le disciple, mais il garda vis-à-vis de lui, comme de tous les autres, sa pleine indépendance d'esprit et de jugement. Après avoir collaboré quelque temps à la *Deutsche Zeitung*, il se mêla, en avril 1848, aux agitations politiques qui tendaient à rendre aux Polonais de Galicie une sorte d'autonomie et à leur accorder diverses réformes, et après l'échec de ces tentatives, il fut compris dans la répression organisée par le gouverneur comte Stadion, arrêté, emprisonné, puis exilé. Il vint à Paris en 1849 et là, tout en donnant pour vivre des leçons de littérature et de droit politique à de jeunes nobles polonais exilés comme lui, il entreprit des travaux littéraires et historiques qui devaient faire sa réputation. Il espérait

en même temps, dans une capitale ouverte à toutes les idées généreuses, soutenir mieux encore qu'à Cracovie la cause de la Pologne à laquelle il avait voué toute son intelligence et tous ses efforts. En 1861, il édita la très attachante correspondance du grand poète Adam Mickiewicz. Sa connaissance profonde des littératures polonaise et italienne, son goût pour les études diplomatiques lui facilitèrent l'accès de la *Revue des Deux Mondes*. Il dirigeait alors les *Nouvelles polonaises*, revue hebdomadaire qu'il abandonna plus tard pour les *Annales polonaises*.

Je l'ai connu en 1867, au début de ma carrière aux Archives du Palais-Bourbon. Il était devenu, grâce au président Schneider, depuis le mois de juillet 1866, sous-bibliothécaire au Corps législatif sous la direction de M. Miller, membre de l'Institut. Il aurait dû avoir une situation plus en rapport avec ses facultés spéciales aux Affaires étrangères, où un ministre intelligent aurait pu utiliser son savoir et sa perspicacité, mais il n'aimait pas solliciter et il se contentait de peu (1). D'ailleurs, au milieu des livres, ses amis, il pouvait travailler à son aise. Klaczko avait alors trente-neuf ans. C'était un homme de petite taille, ayant l'air modeste d'un chercheur et d'un savant. La tête était expressive et forte. La bouche puissante se voilait sous une épaisse moustache. La chevelure, un peu broussailleuse, était blonde. Les yeux, d'un gris bleu sous un front large et bombé, dardaient sur vous un regard pénétrant. Sa conversation était originale et mordante. Sa parole coulait rapide, abondante, spirituelle, émouvante parfois. Je me rappelle qu'un jour, parlant de sa chère Pologne, de ses épreuves cruelles et de ses espérances encouragées, mais presque aussitôt déçues, il nous disait : « Mon pays ressemble à ce pauvre oiseau, dont parle un de nos poètes. Tour à tour relâché, puis ressaisi et cruellement torturé, il jette aux enfans qui s'amusent de ses souffrances ce cri plaintif : Enfans, vous jouez, et moi il s'agit de ma vie ! » Ardemment Polonais et sincère ami de la France, il avait des vues neuves et profondes et les développait, avec un accent saisissant, en consi-

(1) Un peu avant que Klaczko ne fût sollicité par M. de Beust, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, de venir le seconder à Vienne dans sa lourde tâche, M. Leon Lefébure et plusieurs de ses collègues du Corps législatif avaient spontanément prié le comte Daru, notre ministre des Affaires étrangères, d'appeler auprès de lui le sagace auteur des *Études diplomatiques;* mais le comte Daru donna pour motif de son refus la qualité d'étranger de Klaczko, comme s'il eût été difficile de lui accorder des lettres de grande naturalisation.

dérations élevées et quasi prophétiques. Le professeur comte Stanislas Tarnowski lui a consacré, dans l'*Œsterreichische Rundchau*, une étude remarquable à laquelle je me permettrai d'emprunter quelques passages importans. Le comte Tarnowski, relevant les connaissances spéciales de Klaczko en art et en littérature, dit que sa vocation initiale était pour les études littéraires et qu'elle lui aurait assuré une place d'honneur parmi les grands critiques et les meilleurs esthéticiens de ce temps, s'il n'eût été avant tout Polonais. « Il était jeune, dit-il, dans les années où tous les cœurs bien nés, battant en Europe de foi et d'espérance, croyaient que le progrès et la liberté allaient résoudre tous les problèmes; où tous ceux qui pensaient noblement en Pologne, voyaient éclore l'ère tant attendue de la renaissance polonaise. En communauté d'idées avec sa génération, Klaczko vivait dans l'attente de ce qui allait arriver. Il ressentait douloureusement chaque réalité, de même qu'il prenait part à toute ambition et à toute aspiration généreuse. Il était sensible à l'excès, et chaque douleur, chaque désir patriotique prirent dans son âme, plus que dans toutes celles de ses compatriotes, un caractère ardent et passionné. La cause de la Pologne était pour lui non seulement celle d'une nation, mais la lutte du bien contre le mal, du droit contre la force, du juste contre l'injuste. Voilà pourquoi il ne resta pas seulement l'adorateur enthousiaste de la beauté dans les olympiques régions de la poésie et de l'art, mais il descendit dans les champs poussiéreux et épineux de la politique; et lui, qui semblait prédestiné à être surtout un grand connaisseur, admirateur et propagateur de la beauté artistique, devint aussi l'un des plus grands écrivains politiques du XIXe siècle, non seulement en Pologne, mais encore en Europe. »

J'ai relu attentivement ses nombreux écrits et je puis attester que le jugement du comte Tarnowski n'a rien d'exagéré. C'est naturellement la Pologne et ses infortunes qui tout d'abord firent connaître le talent de Klaczko dans la *Revue*. Il y était entré en novembre 1861, sous le pseudonyme de Constantin Gaszinski, et il y avait publié deux élégies polonaises : *le Dernier* et *Sur la Glose de Sainte Thérèse* du poète anonyme de la Pologne. Deux mois après, il signait de son nom véritable « Julian Klaczko » l'étude émouvante sur *la Poésie polonaise au XIXe siècle et son influence sur le mouvement des esprits en 1861*. Il avait préludé en 1842 à ces travaux poétiques par une édition de

vers hébreux, sous ce titre : *Sylloge hebraïcorum carminum.*

Dans l'étude sur *la Poésie polonaise* il apprenait aux lecteurs, avec le nom du poète jusqu'alors resté inconnu, une dramatique et bien touchante histoire. Les événemens qui, depuis 1861, se déroulaient en Pologne, avaient attiré l'attention sur un écrivain mort en 1859 à l'âge de quarante-sept ans et dont la réputation n'était guère sortie de son pays. Et cependant, l'action de ce poète qui se cachait à tous, avait fini par être immense sur le mouvement des esprits en Pologne. « Spectacle étonnant que cette ratification d'une pensée idéale et mystique par la réalité vivante et palpable; que le pouvoir moral et posthume exercé sur un peuple par un génie méditatif et solitaire ! » Le poète qui, jusqu'en 1861, était demeuré anonyme, était un homme de grande fortune et de famille ancienne. Son père, le comte Krasinski, qui s'était illustré sur les champs de bataille du premier Empire, avait eu dans la vie civile une triste défaillance qui l'entraîna jusqu'au parjure. Le fils, un chrétien résolu, ne voulut ni juger ni renier son père. Poète d'instinct et grand poète, il chercha à expier la faute paternelle en immolant chez lui toute ambition. Exilé volontaire, il consacra ses vers à son pays, mais « il passa toute sa vie à élever un temple et à faire oublier son nom. » Comme le dit Klaczko, il est peu de sacrifices plus grands que cette grande souffrance si dignement supportée. Le poète anonyme était fidèle au sentiment national, mais dans ses œuvres qui irritaient plus qu'elles ne passionnaient alors la Pologne, il jetait un défi aux rêveries humanitaires et socialistes du jour: il combattait une propagande démocratique qu'il croyait funeste à sa patrie. Dans ses œuvres admirables, la *Comédie Infernale*, l'*Iridion*, le *Rêve de Césara*, la *Tentation*, l'*Aurore*, les *Psaumes*, *Resurrecturis*, parues de 1835 à 1845, il prêchait l'impuissance de la haine et glorifiait l'idée du martyre. Il voulait bien la résistance, mais seulement la résistance morale. Pour lui, la plus haute sagesse, c'était la vertu. De toutes parts on raillait la couardise du poète anonyme ; on l'accusait de folie. Il laissait dire et continuait à prêcher sa doctrine en vers superbes qui étaient lus partout et partout discutés. Il mourut le 24 février 1859, « et le silence seul vint s'asseoir sur sa tombe... Mais un jour, le peuple de Varsovie, dit Klaczko, se leva sans armes, ne portant dans ses mains que son drapeau et sa croix. Il ne donna pas la mort, mais il la reçut, et quand le dominateur, épouvanté

d'une attitude si émouvante, lui demanda ce qu'il voulait... il répondit : *La Patrie!* L'âme du chantre de *Resurrecturis* dut tressaillir. L'idéal qu'il avait rêvé devenait une réalité, et sa poésie, restée si longtemps anonyme, tout un peuple la signait de son nom. »

En donnant à la *Revue*, en 1862, la traduction fidèle des *Souvenirs de Pietrowski*, ce Polonais qui, par une sorte de miracle, avait pu s'évader de la Sibérie où ses opinions politiques l'avaient fait déporter en 1844, Klaczko rappelait les souffrances de ses compatriotes sous la domination russe. « S'il y a en Pologne, disait-il, un mot qui dépasse peut-être tout ce que l'éloquence humaine a su trouver pour donner un accent au désespoir, c'est le mot : « A ne plus jamais vous revoir! » qu'adresse à sa famille et à ses amis tout condamné politique au moment de s'acheminer vers la Sibérie, tant la conviction est grande que la Sibérie ne lâche jamais sa proie! Depuis bientôt un siècle, elle enlève à la Pologne ses enfans les plus généreux, ses femmes les plus dévouées. Et cependant, on en revient parfois! » Comment? Par une amnistie qu'accorde exceptionnellement le tsar, ou par un prodige pareil à celui qui fit évader Beniowski, Mme Felinska ou Piotrowski. Le livre intitulé : *Les Souvenirs d'un Sibérien*, publié à Posen en 1861, fut donc traduit par Klaczko et émut profondément les lecteurs par le récit des souffrances des déportés et par les aventures extraordinaires qui signalèrent l'évasion de Piotrowski. Peu d'ouvrages sont aussi touchans, plus dramatiques que celui-là! Je ne lui connais d'égal que les *Souvenirs de la Maison des Morts* de Dostoïewski.

Enfin, parmi les travaux que Klaczko a publiés en France sur son pays, je dois signaler encore la belle étude parue en 1869 sur *le Royaume de Jajello et son dernier historien*, Karol Szajnocha, érudit de premier ordre qui a su retracer les siècles de splendeur de la Pologne, avec une sorte de génie et rendre à l'histoire nationale une couleur, une vie, une lumière sans pareilles. Klaczko terminait son étude en ces termes : « Aujourd'hui encore, comme pendant les siècles passés, la Pologne lutte par ses convulsions et par son agonie, et ne fût-ce que par l'exemple effrayant de ses tortures. » La persécution que subit actuellement la Posnanie n'est pas de nature à faire trouver ces expressions excessives. « Les conseils, ajoutait Klaczko, ne manquent

pas à ce Job des nations de maudire ses dieux et de vivre ! Il ne prononce pas de blasphème. Il reste sur le grabat, fidèle à la religion du devoir. Le triomphe croissant de l'iniquité n'ébranle pas son culte pour le droit, et, en présence des annexions qui se font de nos jours, il rappelle avec une fierté légitime le baptême de Cracovie. Il pense aussi, avec le naïf parlement de Horodlo, que l'amour seul fait des unions durables. » Klaczko faisait allusion à l'union historique que la noblesse polonaise, sous son roi Ladislas, contracta avec la noblesse lithuanienne commandée par le prince Witold. C'est ainsi que, fidèle à ses convictions, à ses espérances, Klaczko parlait de sa patrie et appelait de tous ses vœux, malgré toutes les difficultés et toutes les oppositions, l'ère de la renaissance polonaise. Attentif à tout ce qui pouvait se rapporter à son pays, il disait avec tristesse : « La désolante théorie de Darwin sur la disparition forcée des espèces faibles s'étend jusque dans le domaine moral de l'humanité chrétienne. Il n'y a plus de place dans ce domaine pour les petits États, pour les petits peuples dont chacun cependant a une histoire, une littérature et une individualité distinctes, un génie et une âme ! » Toutefois, il ne désespérait pas, et il voulait croire quand même, lui catholique, lui patriote, à une réaction possible. Toutes ces questions qui passionnaient alors l'opinion et qui maintenant semblent inconnues aux uns, ou indifférentes aux autres, allumaient dans l'âme de Klaczko un feu, une ardeur indicibles.

En politique, Klaczko avait une vue perçante qui ressemblait presque à de la divination. Dès 1862, il prévoit l'unité allemande et désigne celui qui la fera. « On se tromperait, dit-il, si on ne voulait voir dans la lutte que vient d'engager M. de Bismarck avec la représentation nationale qu'un désaccord ordinaire sur les attributions des divers pouvoirs... Au fond du débat gît un problème bien autrement grave, celui même de la constitution future de l'Allemagne... M. de Bismarck ne s'est pas fait faute d'insinuer qu'il ne sortait de la légalité prussienne que pour rentrer dans le droit allemand et qu'il ne prenait en main la dictature que pour une grande initiative. C'est donc le mouvement général de l'Allemagne qu'il ne faut pas perdre de vue en étudiant le mouvement prussien. » Klaczko rappelle alors la chanson célèbre d'Arndt : « Quelle est la patrie de l'Allemand ? — Toute l'Allemagne doit être cette patrie. — Et

quelle est encore cette patrie? — Tout pays où résonne la langue allemande. » *Bis an die Weichsel wird germanisirt!*... Klaczko s'est attaché particulièrement à cet homme extraordinaire, à ce grand politique, à ce diplomate terrible, issu de la Marche de Brandebourg, qui, sortant du sol où la monarchie prussienne avait été bâtie et cimentée par le sang de ses pères, avait rêvé pour elle la domination de l'Allemagne tout entière et peut-être du monde. Klaczko en fait l'objet incessant de ses observations; il sait qu'il a devant lui l'ennemi acharné des faibles, de la Pologne et du Danemark, l'adversaire audacieux des forts comme la Russie, l'Autriche, l'Angleterre et la France. Il devine, il annonce ses ambitions. Il prédit que l'Europe les laissera se réaliser au détriment même de son équilibre et de ses intérêts vitaux. Les études de Klaczko sur la diplomatie contemporaine avaient été remarquées par les hommes compétens, mais plus particulièrement par M. de Bismarck. « Il était un homme, dit Tarnowski, qui l'avait compris mieux que personne et pour lequel ce fut comme un fer rouge appliqué sur la chair; cet homme était M. de Bismarck. Pour la première fois, peut-être la seule de sa vie, il se vit dévoilé jusqu'au fond de l'être et dénoncé au monde entier. Dans ses lettres et dans ses *Souvenirs*, le nom de Klaczko revient plusieurs fois avec une haine passionnée et un ardent désir de vengeance. Cette haine était d'autant plus grande qu'il était sans moyen pour se venger et que cela l'humiliait profondément. Tout-puissant en Europe, il ne pouvait rien contre les accusations de Klaczko. Bismarck n'était pas en état de se démentir lui-même, de se donner pour tout autre qu'il n'était en réalité; de là sa rage contre Klaczko... Au plus fort de ses succès dans la guerre franco-allemande, à Versailles, il ne pouvait oublier Klaczko. Il le poursuivait encore de sa haine. Éprouvait-il quelque ennui, lui arrivait-il quelque chose contre sa volonté, c'était la faute de Klaczko; c'étaient les critiques de Klaczko. Il le détestait, il l'exécrait, car c'était encore une fois le seul qui, parmi ses contemporains, l'eût percé à jour. »

S'attachant de plus en plus aux études diplomatiques par lesquelles il voulait faire justement apprécier les vicissitudes de la politique contemporaine et les mécomptes du passé, Klaczko disait, au lendemain des graves complications qui signalèrent les années 1863 et 1864 : « Nous sommes loin à cette heure des perspectives que semblait ouvrir à la justice et au droit la guerre

de Crimée. » Klaczko avait cru que la croisade de 1855 contre Nicolas, en mettant fin à la dictature morale que le tsar exerçait au détriment de toutes les causes libérales, soustrairait non seulement la Turquie au joug de la Russie, mais arracherait aussi la Pologne à ce joug. Il reconnaissait que le gouvernement français y avait pensé un instant, mais que le gouvernement anglais avait trouvé la chose impolitique et impraticable. On se contenta d'une promesse plus ou moins nette du tsar, mais lorsqu'on la lui rappela en 1857, Alexandre s'écria avec colère : « *On a osé me parler de la Pologne!...* » La France se rapprocha peu à peu de la Russie, mais l'insurrection polonaise de 1862, amenée par la fatale mesure du recrutement, ébranla des rapports devenus amicaux. M. de Bismarck, arrivé au pouvoir, s'opposait déjà à l'autonomie de la Pologne et, le 8 février 1863, signait avec la Russie une convention en vue d'étouffer l'insurrection polonaise. Une de ses plus terribles paroles allait se réaliser aussi bien pour les Marches de l'Occident que pour le Danemark, l'Autriche et la France : « C'est par le feu et par le fer, *igni et ferro*, que se résoudront les grandes questions de notre temps. »

Hautain, persifleur, ironiste sans pareil, inventeur de desseins qui déconcertent l'imagination la plus audacieuse, ne proposait-il pas, en 1863, à Behrend d'étouffer l'insurrection polonaise de concert avec la Russie; ou bien, laissant aller l'insurrection jusqu'à ce que les Russes fussent chassés de Pologne, d'occuper ce royaume pour le compte de la Prusse avec l'espoir qu'il serait germanisé au bout de trois ans?... Ce que M. de Bismarck voulait, c'était rétablir l'alliance des trois cours du Nord en se servant à cet effet de la Pologne, « dont le sang a de tout temps servi de ciment entre les trois puissances co-partageantes; » quoique Marie-Thérèse ait dit, en signant l'acte du premier démembrement : « *Placet*, puisque tant et de si sérieux personnages le veulent ainsi! Mais longtemps après leur mort, on verra ce qui résultera d'avoir ainsi foulé aux pieds ce que jusqu'à présent on a tenu pour juste et pour sacré! » L'empereur d'Autriche s'est-il rappelé cette prophétie, après la triste campagne du Sleswig et au lendemain de Sadowa?

M. de Bismarck avait tout préparé pour réduire la Pologne, mais il trouva, en 1863, une résistance assez inattendue à Pétersbourg et à Vienne. On lui fit comprendre alors que la question

polonaise était une question européenne. L'Angleterre encouragea les insurgés, et lord Russell déclara au Parlement que « cet esprit de nationalité polonaise ne devait jamais mourir et que ce serait d'ailleurs une honte pour l'Europe qu'il mourût ! » Mais cet encouragement ne fut pas de longue durée. Lord Palmerston remit les choses au point, en disant, le 17 février : « Nous avons le droit d'intervenir en Pologne, mais nous n'en avons pas l'obligation. » L'attitude indécise de la France, l'attitude problématique de l'Autriche causèrent une déception cruelle aux Polonais qui se virent les victimes « de ce misérable calcul d'infiniment petits qu'on nomme parfois si pompeusement la raison d'État. » Sauf Pie IX qui intervint auprès de l'Autriche et de la France et témoigna une sympathie sincère aux Polonais, la sollicitude européenne ne fut pour eux que partielle et précaire. Elle se tourna bientôt à leur détriment et « jamais pitié ne se montra à ce point meurtrière dans ses effets. » Quant à M. de Bismarck, il faisait entendre que si le tsar pouvait être déclaré déchu de ses droits sur la Pologne pour avoir violé le traité de Vienne, les puissances allemandes pourraient déclarer le roi de Danemark déchu de ses droits sur le pays de l'Eider pour n'avoir pas rempli ses engagemens du traité de Londres. L'Angleterre plia devant la menace ironique venue de Berlin, et se contenta de belles paroles sympathiques à l'égard des Polonais. L'Autriche fit de même et M. de Bismarck triompha.

Je n'ai pas à refaire, on le pense bien, après Klaczko, l'histoire des *Duchés de l'Elbe* (1) et du démembrement du Danemark. Qu'il me suffise de dire que cette histoire a été écrite de main de maître, et que ceux qui voudraient en parler encore, doivent relire les trois beaux chapitres des *Études de Diplomatie contemporaine* où Klaczko, utilisant les volumineux *State Papers* anglais et les papiers d'État communiqués au Rigsraad, ainsi que des renseignemens précieux et des documens inédits, a jeté la plus vive lumière sur ces graves événemens. Il a étudié et montré le plan de Bismarck, plan simple et hardi, qui tendait à reconstituer l'alliance du Nord, à amener l'Autriche à proclamer l'état de siège en Galicie, province où les Polonais avaient pu jusque-là trouver des volontaires et des armes, et procéder résolument à la spoliation du Danemark, en profitant du désaccord survenu entre

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1865.

la France et l'Angleterre, et de l'inertie des autres puissances. Il complète le portrait de ce ministre hardi qui poussa la résolution jusqu'aux dernières limites, associant à sa campagne cynique l'Autriche elle-même, quitte à la briser après l'avoir déshonorée. Il nous montre les Allemands présomptueux et jaloux, expansifs et tenaces, pratiquant avec persistance leur ancien proverbe : *Ubi bene, ibi patria;* et gardant néanmoins toujours un âpre attachement à la mère patrie; s'infiltrant en tout pays, ne dédaignant aucun coin de la terre habitable, ayant leurs familiers et consanguins sur tous les trônes et dans tous les comptoirs du monde, peuplant les centres industriels de l'Europe et les nouveaux territoires des États-Unis, expropriant la Pologne et la Hongrie, administrant la Grèce, fournissant le plus fort contingent de l'administration de l'Empire des tsars, propageant partout leur influence et cherchant à prédominer partout.

On sait par quels moyens M. de Bismarck dépouilla le Danemark de ses duchés, ce qui fit dire à Klaczko : « Étant donné les prétentions allemandes, nous ne voyons pas, en conscience, les raisons que pourraient faire valoir les Néerlandais pour ne pas subir le sort des Frisons du Slesvig, pour échapper un jour à l'honneur de former, eux aussi, un *État-amiral* de la grande Confédération. » Ces prétentions de la Prusse auxquelles Mgr de Ketteler attribuait en 1866 le nom de « borussianisme, » en ont pris depuis un plus significatif encore : « le pangermanisme. » Klaczko en indiquait déjà les tendances par ces lignes humoristiques : « Il a été donné au ministre de la philosophique et transcendante Prusse de trouver de la sorte un pendant au célèbre axiome de Descartes par ces mots : Je dépouille, donc je suis. » Et il se demandait avec une amertume bien justifiée : « Que devient alors la belle devise de Frédéric le Grand : *Suum cuique?* »

Le portrait que trace Klaczko de l'Europe, en février 1864, est aussi douloureux que vrai : la Prusse et l'Autriche attaquant ensemble une petite et glorieuse monarchie sous le plus futile prétexte, lui arrachant d'abord une province fédérale « pour faire mieux reconnaître la souveraineté de son roi; » saisissant ensuite une autre province comme gage, puis allant en envahir une troisième « pour avoir le gage de leur gage, » tandis que la France gardait une expectative mystérieuse, que la Suède se taisait et que la Russie, maintenue par la solidarité que l'insurrec-

tion polonaise avait établie entre elle et la Prusse, laissait faire.

Klaczko avait rêvé une alliance austro-française en conformité des déclarations faites en 1815 par Metternich au Congrès de Vienne, une alliance qui aurait brisé la ligue absolutiste du Nord, relevé les intérêts catholiques, « qui, quoi qu'on en ait dit, seront toujours des intérêts français, » préservé les peuples déshérités du Danube et des Balkans de la propagande délétère du panslavisme moscovite, préparé la solution de la redoutable question d'Orient au profit de la véritable civilisation, abaissé enfin la monarchie rapace du grand Frédéric, éloigné de la France les très réels périls d'une future unité allemande, racheté pour l'Italie « la perle de l'Adriatique » au moyen de compensations faciles alors à trouver, et assuré la régénération de la race latine. « L'esprit demeure confondu, dit Klaczko, devant les perspectives radieuses qu'une pareille alliance ouvrait à l'humanité. Les dieux jaloux, et les Anglais plus jaloux encore que les dieux de l'Olympe, ont empêché une telle combinaison d'aboutir. »

Mais, pour cela, il eût fallu une entente de l'Europe, et l'Europe était alors en proie à une véritable anarchie. « Ni ligue libérale, ni ligue absolutiste. Rien que des monades emportées par le premier vent qui soufflait. Les destinées du monde, c'était la Prusse qui semblait les tenir dans sa main. » On laisse alors mettre en question le droit lui-même. On va jusqu'à se demander si le Danemark n'aurait pas quelques torts réels. Et, comme toujours, le faible est sacrifié devant une Europe unanime à blâmer et à tolérer en même temps la primauté de la force sur le droit. Quant à la Pologne qui, un moment, avait espéré quelque appui, elle retomba sous le joug de ses oppresseurs. Pour elle aussi, on avait laissé faire, et, comme M. de Bismarck l'avait fait pressentir, c'était son exemple qui avait amené la campagne du Sleswig. « Les événemens qui se passent en Pologne, mandait sir Andrew Buchanan au comte Russell, le 28 novembre 1863, ont amené les Allemands à croire que personne ne s'opposerait par les armes à l'œuvre de spoliation contre le Danemark. » Telle est la moralité que Klaczko place à la fin de ses *Études de Diplomatie contemporaine* et qui forme en effet la conclusion logique de cette douloureuse histoire.

L'écrivain polonais ne lâchait pas M. de Bismarck devenu l'objet même de ses observations. Il s'était voué à la tâche absor

bante et difficile de méditer chacune de ses paroles, chacun de ses écrits et de ses actes, de prévoir enfin chacun de ses desseins. Examinant en 1865 les débuts de « la nouvelle ère à Berlin, » il constatera qu'au fond de l'effervescence qui travaille la Prusse et l'Allemagne, gît toujours la question de l'unité allemande. « Depuis 1850 jusqu'à la guerre d'Italie, dit-il, tout l'intérêt de la vie nationale s'est concentré dans la Prusse. Tandis que l'Autriche n'a été occupée pendant toute cette période que d'un triste et assez terne travail de nivellement bureaucratique, et que les autres États secondaires de l'Allemagne n'ont fait que copier, plus ou moins heureusement, le modèle d'un despotisme éclairé que leur donnait l'étranger, seule la Prusse présentait le tableau d'une lutte animée et parfois dramatique contre les principes anciens et modernes. » Klaczko étudiait avec soin les tendances et les efforts des Mommsen, des Freytag, des Rosenkranz, des Strauss, des Sybel, des Förster, des Dahlmann, des Gneist, des Gervinus vers l'unité allemande, et leur prodigieuse activité qui faisait un si grand contraste avec l'inertie et la frivolité des écrivains étrangers. Il citait entre autres les déclarations de Gervinus, son ancien professeur qui, dans son *Introduction à l'Histoire du XIXe siècle*, affirmait que l'œuvre du monde appartenait à la race germanique et que les nations latines étaient vouées à la dégradation et au dépérissement. Mommsen, comme on le sait, en dira davantage, et cela dans les termes les plus amers...Klaczko déplorait non seulement la légèreté des écrivains, mais l'imprévoyance des hommes d'État autrichiens qui persistaient à faire de leur pays au sein de l'Europe une sorte d'Empire du Milieu ; il regrettait aussi l'impossibilité pour l'Autriche d'unir ses destinées à celles d'une Allemagne régénérée, tandis que la Prusse, sa rivale, grandissait menaçante.

Le 1er mai 1866, il montrait l'Autriche expiant déjà ses déplorables faiblesses des années 1862 et 1864. Quant aux États secondaires de la Germanie qui avaient tant poussé à ce qu'ils appelaient la délivrance des duchés, ils voyaient maintenant tourner contre eux ces fameux canonniers de Missunde qu'on avait désignés à l'admiration des siècles futurs. « Toutefois, à la satisfaction qu'un tel retour de la justice historique, dit-il, fait éprouver à toute âme bien née, viennent malheureusement s'ajouter, en l'effaçant presque, des considérations bien moins idéales et de véritables angoisses. Il s'agite, à l'heure qu'il est, de l'autre côté

du Rhin des questions dans lesquelles l'Europe, la France surtout, ne pourront guère longtemps garder une neutralité tantôt affligée, tantôt réjouie, mais toujours énigmatique. Les intérêts les plus directs commencent à être engagés dans le conflit austro-prussien. A vrai dire, c'est cette neutralité de la France qui fait tout le nœud de la complication et tient en suspens jusqu'au jugement qu'on pourrait se former sur les hommes et les choses. » Et alors il se demande si M. de Bismarck n'est qu'un aventurier audacieux qui place follement son pays devant un nouvel Iéna ou un nouvel Olmütz. Mais non. Il découvre en lui un Cavour poméranien qui pourra faire figure dans le monde des grands esprits politiques et peut-être arriver à ses fins, s'il possède réellement le talisman que le ministre de Victor-Emmanuel avait su remporter d'une certaine entrevue, et si Biarritz est, en effet, le pendant de Plombières. Klaczko devinait que Napoléon III avait laissé au comte de Bismarck ses coudées franches pour assaillir l'Autriche et en venir à bout, espérant que dans cette lutte les deux puissances s'affaibliraient mutuellement et lui permettraient de rester à la fin le seul maître de la situation.

On sait de quelle façon cruelle les prévisions de Napoléon III furent déçues et comment, en quelques semaines, l'Autriche perdit la Vénétie et sa prépondérance en Allemagne.

Dans une étude saisissante sur les *Préliminaires de Sadowa* (1), Klaczko montra que la conquête des duchés, faite en commun par l'Autriche et la Prusse, allait amener dans un prochain avenir la discorde entre les deux ravisseurs. La Prusse sentait qu'elle avait le besoin de se reconstituer solidement. Elle manquait de ventre du côté de Cassel et elle avait l'épaule démise du côté du Hanovre. Mieux configurée, elle aurait la liberté de ses mouvemens et de ses alliances. C'est ce que disait avec esprit M. de Bismarck, toujours en verve, se moquant des respectables perruques de la Chambre des Seigneurs et ne cessant de répéter : « Je sais bien ce que je ferais... malheureusement mon roi est trop honnête ! » Le chancelier avait fait de la dissimulation ou de la sincérité un art prodigieux. « Cet homme de génie, écrivait Klaczko, sut donner à la franchise même toutes les vertus politiques de la fourberie. Et cependant, cette franchise l'a toujours mieux servi que le plus artificieux des stratagèmes. » On le rail-

(1) Voyez la *Revue* des 15 septembre et 1er octobre 1868.

lait à Berlin. On le raillait à Biarritz. Napoléon disait : « Il n'est pas sérieux ! » Bismarck se rappela ce mot, lors de l'entrevue de Donchery avec l'Empereur après la défaite de Sedan... On le prenait pour un fou : *Der tolle Bismarck!* Et cependant « il prouva que la folie est parfois la sagesse d'un seul et que la sagesse n'est souvent que la folie du plus grand nombre. » Quant à la vérité vraie, il en faisait fi hautement. C'est ainsi que le 5 avril 1866, il avait promis de ne jamais avoir d'attitude offensive contre l'Autriche et que, le 8, il signait contre elle avec l'Italie une alliance offensive et défensive.

Klaczko jette un coup d'œil pénétrant sur la campagne qui va s'engager en Autriche et en Bohême. Il sait qu'à Paris on attend le moment opportun pour paraître en juge du camp et en restaurateur du droit. L'affaire de Custozza a déçu les Italiens et, si Benedek a le même succès, la face du monde sera changée. La France interviendra et imposera la paix sans tirer un coup de canon. Venise sera affranchie et l'Autriche dédommagée par la Silésie; les États secondaires allemands recevront une organisation plus puissante; les Polonais allemands de l'Ouest seront neutralisés par la constitution d'un nouvel État formé par les anciennes provinces rhénanes, et l'Empire français recevra ainsi la récompense de son adresse et de son désintéressement... Mais au lieu d'un Custozza, les défilés de la Bohême voient les Prussiens victorieux à Nahod, à Skalitz, à Gitchin, à Kœniggraëtz ou Sadowa. L'empire des Habsbourg semble frappé au cœur et les combinaisons de l'Empire français tombent en lambeaux.

Et deux ans après, que dit Klaczko, au mois de septembre 1868? « C'est la France malheureusement qui alors paya et n'a pas encore fini de payer le prix de ce que Rouher appelait *les imprudences prussiennes!* »

A la fin de 1869, Klaczko porta de nouveau ses regards sur l'Autriche en proie à l'état « de douce anarchie. » Les ministres n'approuvaient pas le récent discours du trône au Reichsrath. Le ministre de l'Intérieur n'acceptait pas le programme du président du Conseil. Trois ministres démissionnaient. De nombreux travailleurs, mêlés de Suisses et de Prussiens, venaient manifester aux abords du Reichsrath. La crise provenait de la manière dont avait été établi le régime parlementaire en 1867. Klaczko remontait au désastre de Sadowa qui avait donné nais-

sance à un nouvel empire austro-hongrois. Il rappelait les efforts de M. de Beust convié par François-Joseph à entreprendre la tâche si difficile de réorganiser l'Empire après une catastrophe qui avait ruiné les finances et bouleversé le pays. M. de Beust avait reconnu la nécessité d'un complet accord entre l'Autriche et la Hongrie et s'était efforcé de réintégrer le royaume de Saint-Étienne dans son droit historique.

Grâce à lui, le parlement de Pesth avait pu se déclarer la fidèle représentation de tous les peuples soumis au sceptre de François-Joseph, mais on ne pouvait en dire de même du Reichsrath où le génie dominateur des Allemands et l'esprit peu politique des Slaves avaient amené l'anarchie. Ceux-ci, en effet, au lieu de s'unir aux Polonais et aux députés autrichiens du Tyrol pour former une majorité, avaient laissé aux Polonais seuls l'ingrate et rude mission de défendre les idées d'équité et d'autonomie. Les difficultés et les périls s'accentuaient. En Bohême, le gouvernement était dans l'impossibilité de faire passer un seul candidat ministériel. La Dalmatie s'insurgeait. Que fallait-il faire pour arriver à un accord? Maintenir la constitution du 21 décembre 1867 avec quelques modifications qui permissent aux Slaves de jouir des bienfaits d'une liberté commune; faire à la Galicie et à la Bohême la même situation que le Parlement de Pesth avait su faire à la Croatie; proclamer là aussi une loi des nationalités et prendre en considération les vœux légitimes des royaumes et des divers pays de la monarchie qui aspiraient à une certaine autonomie. Klaczko trouvait que le cabinet cisleithan avait tort de s'opposer à toute concession faite au sentiment polonais; mais il reconnaissait que M. de Beust avait montré plus de souci et de dignité de son souverain en déclinant tout débat au sujet de la Galicie. Il regrettait qu'on voulût empêcher l'ingérence du ministre des Affaires étrangères de l'Empire dans les affaires cisleithanes, comme s'il était possible à cet homme d'État, qui répondait de la sécurité et du prestige de la monarchie devant l'étranger, de ne pas s'inquiéter de la situation intérieure de la monarchie. Klaczko louait donc M. de Beust d'être intervenu dans la lutte de races qui désolait l'Autriche-Hongrie; il le félicitait d'avoir combattu les folles mesures de centralisation excessive et facilité un accord avec les populations non germaniques. M. de Beust ne pouvait être suspect aux Allemands de Vienne. Ni clérical, ni féodal, ni fédéral, il n'avait pas en lui

une goutte de sang slave. C'était un Saxon; mais c'était aussi un politique éminent, étranger aux haines de clocher, et ayant la noble ambition de reconstituer l'Autriche. Fidèle à la parole donnée, il tenait à honneur d'être Autrichien. Il l'était plus que tel ou tel docteur cisleithan, car il voulait réunir les forces vives de l'Empire et donner satisfaction aux divers peuples des Habsbourg.

Ces éloges, très justes d'ailleurs, avaient touché M. de Beust qui cherchait, en effet, à écarter les prétentions excessives du parti germanique, lequel voulait prédominer dans l'Empire, en détruisant le sentiment national de la Bohême, de la Galicie et du Tyrol. M. de Beust oublia le portrait, un peu moins louangeur que Klaczko avait tracé de lui en 1865 dans ses *Études de Diplomatie contemporaine*, et il appela, dans les premiers jours de l'année 1870, le savant écrivain au ministère des Affaires étrangères, en lui offrant le poste de conseiller aulique. Julian Klaczko partit pour Vienne le 10 février, en ayant l'intention de travailler de toutes ses forces à la réconciliation des Polonais avec l'Empire austro-hongrois et de rendre à la France, dont il avait apprécié la généreuse hospitalité, tous les services que sa nouvelle situation lui permettait de rendre.

*
* *

Lord Clarendon, ou Napoléon III (on ne sait pas exactement lequel des deux) aurait dit de M. de Beust : « C'est un aigle en cage ! » Il est évident que le poste de ministre d'État, à Dresde, n'était qu'un poste inférieur pour un homme aussi instruit et aussi avisé que l'était le diplomate saxon. On savait qu'il avait eu l'audace de s'opposer aux vues ambitieuses de M. de Bismarck sur le Danemark et qu'il n'avait pas craint un instant d'envoyer le général Hake à Kiel pour se mesurer au besoin avec les généraux prussiens. On savait aussi que le vieux Nesselrode avait jadis conseillé à la Cour de Vienne d'utiliser ses services, et ce conseil n'avait pas été oublié, puisque le 10 juillet 1866, M. de Beust avait été envoyé à Paris pour solliciter l'intervention de l'Empereur en faveur de l'Autriche. Il n'avait obtenu que deux choses, ayant cependant chacune leur importance : l'obligation morale pour la France d'intervenir lors des négociations de paix avec la Prusse, et le maintien de l'intégrité de la Saxe. On n'ignore pas que cette mission déplut fort à Berlin et que M. de Beust fut officieusement, mais sérieusement, avisé que sa présence était

pour la Saxe le seul obstacle à l'entente avec la Prusse, sous prétexte qu'il avait poussé à la guerre. Il se vit donc forcé de donner sa démission de ministre du roi Jean le 15 août 1866; mais quatre semaines après les préliminaires de Nikolsbourg, il apprit que François-Joseph lui confiait le ministère des Affaires étrangères. Il accepta, avec le consentement de son ancien maître, tout en stipulant que son consentement demeurerait secret jusqu'à la conclusion de la paix, afin de ne pas nuire à la Saxe, sa patrie. Les compromis avec la Hongrie, les pourparlers de Salzbourg avec Napoléon III, le couronnement de l'empereur d'Autriche roi de Hongrie, les traités de commerce, les affaires de Galicie, l'insurrection crétoise, le voyage de François-Joseph en Orient et les affaires ecclésiastiques furent, de 1866 à 1869, les principales questions qui occupèrent M. de Beust. Vinrent ensuite la crise ministérielle cisleithane, les projets d'alliance avec la France et l'Italie, leurs vicissitudes et leur avortement, puis les jours difficiles. On accusa bientôt à Berlin M. de Beust de préparer une guerre nouvelle et la *Norddeutsche Zeitung* s'acharna contre lui, avec cette obstination et cette subtilité dont elle a donné tant d'exemples, ajoutant à ses accusations le prétendu désaccord de l'Autriche avec les puissances occidentales dans la question d'Orient. M. de Bismarck attisait le feu. « Je n'ai jamais fait de mal personnellement au comte de Bismarck, écrivait M. de Beust au roi Jean. Lui, il m'en a fait en plusieurs occasions et sans grande noblesse. Je n'en apporterai jamais le souvenir dans la politique. » Si la Prusse en voulait tant à M. de Beust, c'est que l'Autriche commençait à se montrer plus forte qu'on ne le supposait; c'est qu'elle avait enfin l'œil ouvert sur tout ce qui l'entourait; c'est qu'elle était parvenue à rallier la Hongrie à l'Empire et à rendre quelque peu impraticables les routes de Berlin à Paris. Le ministre autrichien ne désirait pas la guerre. Il voulait même l'empêcher, mais veiller aussi à ce que la paix ne se fît jamais par-dessus la tête de l'Autriche-Hongrie et contre elle.

Lors de la présentation du *Livre rouge* aux Délégations en juillet 1869, il s'était ainsi exprimé au sujet de la France : « Nous sommes en relations très bonnes, très amicales avec le gouvernement français, et pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Dans le cours de ces dernières années, la France nous a donné des preuves répétées de sa sincère sympathie. Elle nous a secondés

en divers lieux et dans plusieurs questions. Elle nous a consacré ses bons offices... Nous ne connaissons pas d'autre politique que de donner une chaude poignée de main à ceux qui accompagnent de leurs sympathies la transformation de l'Autriche-Hongrie. » Cette politique, applaudie par les Délégations, était fort approuvée par Julian Klaczko qui suivait tous ces événemens avec la plus vive attention. Aussi ne se fit-il pas prier pour accepter le poste de conseiller aux Affaires étrangères de Vienne où M. de Beust avait fait appel à son savoir et à son talent.

Klaczko ne se borna pas à défendre sa patrie, la Pologne, mais encore la France, dès qu'il la vit aux prises avec la Prusse. Élu en 1870 au Reichsrath, dans le Landtag galicien, et persuadé que la guerre nouvelle, si elle tournait à l'avantage de la Prusse, serait aussi néfaste à l'Autriche qu'à la France, il se laissa aller à prononcer un grand discours en faveur de notre pays. Mais la situation, faite au gouvernement autrichien par ces paroles enflammées qui dénonçaient les desseins sinistres de la Prusse, eût été singulièrement délicate ; et l'on devine quel parti en eût tiré M. de Bismarck, toujours à l'affût de quelque incident, si Klaczko ne l'eût compris lui-même et n'eût aussitôt offert sa démission. Il importe de donner le texte de ce document si honorable pour la mémoire de son auteur.

« *Vienne, le 5 septembre 1870.* — Obligé envers la France par vingt années d'une hospitalité libéralement accordée, profondément pénétré en outre de l'immense péril que le triomphe définitif de la Prusse créerait à l'équilibre européen et à l'existence même de l'Autriche, j'ai saisi la première occasion qui s'est présentée pour exprimer hautement cette conviction personnelle. Devant une assemblée polonaise, j'ai fait appel à nos anciennes sympathies qui, à l'heure qu'il est, me semblaient s'accorder entièrement avec notre dévouement pour les intérêts de l'Empire autrichien. En agissant ainsi, j'accomplissais un devoir que ma conscience m'imposait, mais je ne me faisais pas illusion sur la responsabilité personnelle que j'assumais comme fonctionnaire public, attaché au ministère de Votre Excellence. J'ai donc l'honneur de remettre ma démission aux mains de Votre Excellence en la priant de vouloir bien être indulgente envers une conduite assurément irrégulière, mais inspirée par des sentimens sincères, et de ne point douter de la parfaite gratitude et de l'affectueux

respect que je porterai toujours à l'homme d'État éminent dont il m'a été donné d'apprécier le cœur grand, bon et généreux. »

C'est ainsi que ce loyaliste, cet homme à l'âme franche et noble, s'honorait par des déclarations dont chacun devait respecter la sincérité profonde. En réalité, Klaczko aurait souhaité, je le crois, que l'Autriche fît un pas de plus et ne se contentât point d'une sympathie verbale envers la France. Les intérêts de l'Autriche, plus encore que ceux de notre pays, lui commandaient, à son avis, de sortir courageusement d'une neutralité qui, tôt ou tard, devait lui être funeste. Il ne croyait pas que la Russie fût en état de mettre ses menaces à exécution, c'est-à-dire de se jeter sur l'Autriche au cas où celle-ci, intervenant en faveur de la France, déciderait, comme Thiers l'avait un moment espéré, l'Italie à s'associer à elle. Klaczko désapprouvait donc la politique de neutralité craintive ou d'atermoiement prolongé, et il l'avait bien fait voir.

Il ne se contenta point de cette manifestation qui lui avait coûté sa place de conseiller et peut-être un très bel avenir au ministère des Affaires étrangères. Le 30 janvier 1871, au sein des Délégations d'Autriche-Hongrie réunies à Pesth pour statuer sur un projet de crédits relatifs à l'augmentation de l'armée, le député Julian Klaczko prononça un superbe discours dont le thème principal était une critique de la politique abstentionniste pratiquée par l'Autriche. Dans une première partie, il dirigeait de véhémentes attaques contre la Prusse et blâmait l'Autriche d'avoir oublié si vite les attentats dont elle avait souffert; dans une seconde partie, il s'efforçait de consoler la France en adoucissant la douleur de ses revers et en montrant à quel triste sort se vouait une Europe indifférente ou lâche; enfin, dans la troisième, comme un prophète, il prédisait l'explosion de la Commune de Paris, puis le relèvement de la France et la nécessité de l'alliance franco-russe qu'il eut le plaisir de voir se former avant de mourir.

Tout ce discours serait à citer. Je me bornerai à en donner les plus importans passages, car ils méritent d'être rappelés. Deux hommes, dans toute l'Europe, l'ancien sous-secrétaire d'État anglais, Otway, et le Polonais Klaczko, élevèrent seuls la voix, en 1871, en notre faveur.

Ce qui donnait une saveur particulière aux paroles de Klaczko

c'est que, comme Albert Sorel l'a bien fait remarquer, ce n'était pas au nom de la France qu'il adjurait ses collègues d'ouvrir les yeux, c'était au nom de l'Autriche et au nom de l'Europe. « Il y a cinq ans, disait-il, cinq ans seulement, la Prusse était en armes aux portes de Vienne... Elle ne poursuivait rien moins que l'anéantissement de la monarchie des Habsbourg. Peu s'en fallut que l'Autriche ne présentât cet aspect de désolation que présente actuellement la malheureuse France. Il ne tint pas au comte de Bismarck que, selon l'expression d'une dépêche célèbre, l'Autriche ne fût « frappée au cœur. » Il ne tint pas à lui que l'aimable Vienne n'éprouvât la destinée que subit maintenant l'héroïque Paris. C'est à eux-mêmes, à leur modération et à leur bonne humeur que les Viennois durent d'échapper au bombardement. Ce fut le veto de la France qui empêcha l'Autriche d'être frappée au cœur. Et cinq ans après, lorsque la guerre éclata entre la France et la Prusse, on n'aperçut en Autriche aucun mouvement de vengeance : l'opinion publique se rangea sous les drapeaux de la Prusse ! Les dépouilles de ces milliers d'enfans de l'Autriche qui gisent enfouies aux champs de Kœniggrætz n'étaient pas encore consumées que des milliers de voix s'élevaient pour crier : « Dieu protège le roi Guillaume ! » Et lorsque cette couronne impériale qui était un des joyaux de la maison des Habsbourg passa sur la tête des Hohenzollern, il n'y eut pas un mot de désapprobation, il n'y eut que de l'indifférence, tout au plus une sorte de raillerie démocratique pour une fable démodée ! »

Klaczko pensait que l'Autriche avait autre chose à faire que de s'incliner devant ces faits historiques, car il n'y avait pas d'illusions à avoir sur leurs conséquences. Elles se résumaient en cinq mots dits autrefois par le chancelier de l'Empire austro-hongrois : « Je ne vois plus d'Europe ! » Et l'orateur, emporté par un grand souffle, s'écriait : « Oui, il n'y a plus d'Europe ; il n'y a plus d'équilibre, il n'y a plus de protection pour les petits et pour les faibles ! De la Pentarchie qui, depuis le Congrès de Vienne, gouvernait l'Europe et maintenait l'équilibre, un facteur disparaît après l'autre... Il ne restera que deux grandes puissances avec lesquelles l'Autriche pourra compter : la Prusse et la Russie. Je veux bien croire aux bonnes intentions de la Prusse à notre égard. Elle peut avoir oublié le mal qu'elle nous a fait. Quand l'offensé a perdu le souvenir de l'offense, l'offenseur

peut le perdre également. » Ces paroles ironiques soulevèrent de vives protestations, mais l'orateur n'y prit garde et continua. Il fit voir l'influence néfaste que les bureaux de Poméranie avaient d'abord sur les affaires intérieures de l'Autriche, sur le Parlement et l'administration, puis sur la situation extérieure. En cas de conflit, la Prusse serait-elle pour l'Autriche une protection? Il y aurait toujours à craindre que la Prusse ne s'entendît avec la Russie et ne lui offrît de s'indemniser aux dépens de l'Autriche. Et lorsqu'on s'adresserait à la France dans un cas aussi extrême, on s'exposerait à l'entendre dire à son tour : « Il n'y a plus d'Europe! » Ici l'orateur, se rappelant les plus cruels épisodes de 1870, montra l'indifférence coupable de l'Europe, bien que son intérêt fût en jeu. « Elle a assisté impassible aux horreurs de Bazeilles et d'Ablis, ainsi qu'au bombardement de Paris. Elle a laissé la Prusse pousser sa pointe à sa guise. La France se demandera un jour ce qui serait arrivé si la fortune des armes avait autrement décidé les choses, si par exemple Napoléon III s'était avancé jusqu'au Rhin. Ah! comme on aurait vu alors la diplomatie s'agiter d'une capitale à l'autre pour l'arrêter! Comme l'Angleterre se serait hâtée! Comme notre Autriche elle-même aurait écrit quelques notes énergiques! Mais c'est la Prusse qui triomphe et l'Europe s'agenouille devant elle. On n'a rien fait pour elle, rien fait pour l'humanité! »

Voilà comment parlait un Polonais, reconnaissant de la modeste hospitalité que lui avait accordée la France, alors que nombre d'étrangers, comblés de nos bienfaits, comblés de notre or et de nos présens, ayant eu l'accès le plus facile et le plus empressé dans nos archives, dans nos musées, dans nos bibliothèques, dans nos salons, et même jusque dans nos sociétés savantes, oubliaient la France ou se réjouissaient de ses infortunes!

Klaczko terminait son discours par une citation très dure, il faut l'avouer, pour des Autrichiens, et dont d'autres peuples peuvent aussi tirer leur profit. Il constatait que c'était une illusion de croire que l'Europe pût rentrer subitement dans le repos et que la paix fût durable. « Sans doute la paix est le désir le plus ardent des peuples, mais il faut avant tout que la paix assure l'honneur des États et garantisse leurs frontières... Je finirai, ajoutait-il, par un mot un peu rude que j'emprunte à un homme d'État de l'Autriche d'autrefois. C'était du temps de

la paix de Campo-Formio par laquelle l'Autriche perdait moins, à proportion, que la France ne perd aujourd'hui par la paix qu'elle va faire. A ce sujet, le chancelier Thugut écrivait à Colloredo : « Ce qui accroît mon désespoir, c'est la bassesse extrême de nos Viennois qui, au seul nom de paix, nagent dans la joie, sans qu'aucun ne s'inquiète si les conditions imposées sont bonnes ou mauvaises. L'honneur de la monarchie n'importe à personne. Personne ne se demande ce que deviendra la monarchie d'ici à quatre-vingts ans, pourvu qu'il puisse courir à la Redoute et y manger de petits poulets frits ! »

M. de Beust, qui avait entendu ce discours, répondait : « Se souvenir toujours n'a jamais porté de bons fruits et, précisément dans le pays dont parlait l'orateur, on a nourri pendant un demi-siècle des projets de revanche pour Waterloo; vous voyez aujourd'hui à quoi ils ont abouti ! » A cela Klaczko pouvait répliquer : « Il ne suffit pas de penser à la revanche; il faut savoir la préparer... Il ne faut ni désarmer, ni désorganiser. » Quant à la citation de Thugut, M. de Beust la trouvait très pénible, mais parfaitement juste; et plus tard, étant ambassadeur à Paris, il put dire à ses amis français : « Je ne saurais oublier que, peu de semaines après Sadowa, la municipalité de Vienne est venue supplier l'Empereur de faire la paix. Vous pouvez donc mettre le siège de Paris à votre actif. » L'Europe et même la Prusse ont rendu justice à la résistance et au courage des Français qui, malgré des revers inouïs, des moyens insuffisans et un délaissement affreux, ont voulu et ont su prouver dans un patriotisme indéfectible qu'ils avaient gardé le culte du devoir et de l'honneur. Mais un autre orateur, Kuranda, répondant à Klaczko, exprima une vérité incontestable. Il fit observer que c'était le gouvernement de l'Empire qui avait créé le système de la localisation de la guerre, que la France expiait en cet instant. On aurait pu ajouter à ces observations, que Klaczko avait faites bien avant Kuranda, une autre non moins juste. L'intérêt de l'Europe devait passer par-dessus ses rancunes. Dans la Conférence de Londres, il eût suffi d'une motion pour amener une discussion profitable aussi bien au présent et à l'avenir de la France qu'à l'équilibre général; mais, comme on l'a excellemment dit : « Nul alors ne se montra bon Européen. » L'Europe avait beaucoup appris des diverses révolutions opérées par la France; mais l'infortune où ce pays venait de tomber semblait ne lui être

d'aucune utilité. L'Europe n'avait des yeux que pour le vainqueur. La Russie était la première à le féliciter. Elle ne prévoyait pas le Congrès de Berlin. L'Autriche s'inclinait pour recevoir une chaîne déguisée sous le nom d'alliance. L'Angleterre aurait bien voulu faire quelque chose en notre faveur, mais, devant le silence des autres, elle se taisait. La renaissance étonnante de notre pays, grâce au dévouement d'une Assemblée vraiment nationale et aux vaillans efforts d'un sage et énergique chef d'État qui mérita le titre glorieux de « Libérateur du territoire, » réveilla en moins de deux ans toutes les sympathies. A la stupéfaction de ses ennemis, la France, « ce noble blessé, » ce condamné à mort, ressuscitait.

Klaczko s'en réjouit plus que personne. Mais les revers de notre pays l'avaient profondément accablé. Sa santé, d'ailleurs assez faible, s'en était ressentie. Il avait été forcé, en 1871, d'aller en Italie passer quelques années. Au cours des loisirs que lui laissait sa convalescence, il écrivit le très beau livre qui parut d'abord en fragmens dans la *Revue*, et s'appela *les Deux Chanceliers*. Ce livre acheva sa réputation. Pour attirer à lui tous les suffrages, l'ancien député du Parlement de Vienne n'imitait pas certains diplomates ou hommes d'État qui avaient cru pouvoir divulguer les secrets les plus intimes de la politique. Ne croyant pas devoir s'affranchir des obligations imposées par le secret professionnel, il se contentait des documens ou des dépêches appartenant au domaine public, et tel était l'intérêt de son travail que tous ceux qu'il cita, parurent inédits.

Il avait pris pour héros de sa nouvelle œuvre les deux personnages alors les plus saillans de la politique contemporaine, les chanceliers de l'Empire russe et de l'Empire allemand. Je ne veux point analyser en détail cet ouvrage qui doit être présent encore à toutes les mémoires. Nul en effet ne peut avoir oublié le récit des missions du prince Gortchakof, les débuts et l'ambassade de M. de Bismarck à Saint-Pétersbourg, la relation saisissante des campagnes de la Vistule, de l'Elbe et de Bohême, l'éclipse de l'Europe après Sadowa, le résumé si clair de la guerre de France et le triste bilan de l'association prusso-russe devenue si fatale à l'Occident. Qui ne se rappelle les croquis si fins tracés par une plume alerte et où revivaient Nesselrode, Napoléon III, le futur Guillaume Ier, Alexandre II, Thiers, Drouyn de Lhuys, John Russell, Govone, Benedetti, Manteuffel,

de Moustier, Rouher, Nigra, de Rechberg, Fuad-Pacha et d'autres acteurs, plus ou moins importans, d'un drame en plusieurs actes qui, n'étant plus joué, semble cependant être encore sur l'affiche. Nul historien n'a mieux pénétré les secrets de la politique allemande, française ou russe. Nul, mieux que Klaczko, n'a dépeint les actes du Parlement de Francfort et du Congrès de Paris, le rôle de la Confédération germanique, l'humiliation d'Olmütz et la haine croissante de la Prusse contre l'Autriche, la rupture de l'entente franco-anglaise après l'annexion de la Savoie et les profits que la Russie en tira, l'habileté supérieure de Bismarck à Pétersbourg, à Paris et à Biarritz, ses succès prodigieux dans les terribles événemens qui suivirent, l'effondrement de l'Autriche, l'effarement de la France et ses douloureux revers retracés avec tant d'art et tant de vérité!... Que de considérations justes et éloquentes! Que d'observations poignantes et originales! Que de leçons, dont, maintenant encore, on pourrait tirer profit!

Klaczko a regretté que Gortchakof n'eût pas, comme il le pouvait, au mois d'octobre 1870, provoqué un concert européen pour amener la paix entre la France et l'Allemagne et régler les affaires si troublées du continent. La grande situation extérieure de la Russie à cette époque, sa sécurité intérieure, ses bonnes relations avec la Prusse semblaient lui assigner cette initiative. La volonté fermement exprimée des puissances eût alors suffi pour limiter les pertes de la France et pourvoir à ce que l'Allemagne reçût une organisation moins redoutable pour la paix de l'Europe. Et qui eût douté qu'après un tel service la Russie n'eût obtenu de l'Europe reconnaissante l'abrogation de tel ou tel article onéreux du traité de 1856? « Combien un pareil bienfait procuré à l'humanité par un gouvernement monarchique, voire absolu, eût donné de force à la cause de l'ordre et de la conservation, de rajeunissement au principe monarchique! De quel prestige il eût entouré le peuple russe! Quelle splendeur impérissable il eût attachée au nom d'Alexandre II! L'appel du destin était bien manifeste, le rôle aussi indiqué que facile; le successeur de Nesselrode s'y est dérobé. »

Gortchakof n'avait pas encore aperçu ce que lui avaient coûté ces dix années d'association avec son redoutable collègue. « N'est-ce donc rien que ce port de Kiel, la clef de la Baltique, livré aux mains des Allemands? N'est-ce donc rien que le démembrement

de la monarchie danoise, la patrie de la tsarewna? N'est-ce donc rien que le vasselage de la reine Olga, le renversement et la spoliation de tant de familles régnantes, alliées par le sang à la maison de Romanov? N'est-ce rien que la perte de l'indépendance de ces États secondaires, de tout temps si dévoués et si fidèles à la Russie? N'est-ce rien enfin que tout ce profond bouleversement de l'ancien équilibre européen, et l'agrandissement démesuré, gigantesque, d'une puissance limitrophe?... Quant aux espérances en Orient, elles sont bien aléatoires, comme toute spéculation d'héritage. *Le malade* a tant de fois déjà trompé l'attente de ses médecins... Ce qui n'est pas douteux par contre, c'est qu'à l'heure du destin, la Prusse posera ses conditions et stipulera ses compensations. Ce n'est pas une dette de reconnaissance dont elle songera à s'acquitter, c'est un nouveau marché qu'elle entendra établir... »

Et alors Klaczko écrit une nouvelle et superbe page sur cette race redoutable des vainqueurs de Sadowa et de Sedan, dont l'esprit envahisseur et conquérant survit à toutes les transformations et s'accommode de tous les déguisemens, s'enivre des grands coups de fortune de 1866 et de 1870 et s'imagine qu'on doit lui attribuer ce vers fameux, légèrement modifié :

Tu regere imperio populos, Germane, memento!

A l'époque où Klaczko terminait son livre, Alexandre III, dans un toast au banquet de Saint-Georges, le 12 décembre 1875, s'écriait : « Je suis heureux de pouvoir constater que l'alliance intime, entre nos trois Empires et nos trois armées, existe intacte à l'heure qu'il est. » Et l'auteur des *Deux Chanceliers* répondait, avec son ironie pénétrante : « L'avenir seul pourra dévoiler la portée et la vertu de cette alliance des trois Empires tant prônée et aussi mal connue que mal conçue peut-être ; mais on ne se trompera guère en supposant que dans ce ménage, double et trouble, c'est M. de Bismarck qui peut s'estimer le plus heureux des trois ! » Bismarck, ce génie si original, il est permis de dire que, le premier de tous, Klaczko en a gravé une puissante eau-forte. Certes, celui du chancelier russe est d'une fidélité scrupuleuse. Sa physionomie grave et correcte, son urbanité exquise, son allure noble et digne, sa tenue foncièrement aristocratique, ses prétentions à l'esprit, à la grâce et à la finesse,

sa vanité majestueuse, — « Il se mire dans son encrier! » disait de lui son perfide collègue, — son moi hypertrophique, tout cela est la réalité même. Mais la figure de Bismarck, comme elle est vivante, comme elle est criante de ressemblance!... Ironie froide et narquoise, habileté sans pareille à manier la vérité et à la faire, à l'occasion, passer pour un mensonge, politesse lourde et cruelle, imagination aiguë et pénétrante, style heurté, bourru et imagé, absence volontaire de tous scrupules, mépris de toute délicatesse et de toute générosité, bonhomie caustique et sournoise, dédain immense des naïfs et des parleurs, art prestigieux de faire des dupes et de prendre pour complices les victimes de demain, talent inouï pour discréditer ses propres desseins afin de les mieux appliquer, toutes ces ruses et ces perfidies, toutes ces dissimulations et ces stratagèmes, toutes ces roueries et ces artifices, Klaczko les a découverts, dénoncés, expliqués avec une perspicacité et une science vraiment admirables.

Ce fut son grand et dernier ouvrage politique. Comme le dit Tarnowski, « la vieille Europe s'en était allée en lambeaux. La nouvelle Europe était régie par deux puissances formidables, la Prusse et la Russie. Ce qui, depuis un siècle, avait été la base et l'espérance de la politique polonaise était brisé. Tout ce qui avait été aussi l'espoir d'un ordre de choses meilleur, plus noble et plus chrétien, en Europe, disparaissait dans la tempête. A quoi eût servi, dans un tel chaos et un tel conflit d'idées, un nouveau livre sur les questions politiques? Avec la meilleure volonté du monde, nul ne pouvait changer la face des choses. Faire des reproches, montrer à l'Autriche et à la France leurs fautes?... C'eût été une cruauté surtout envers la malheureuse France. On aurait dit que ses amis eux-mêmes lui jetaient la pierre! Et vis-à-vis de l'Autriche, c'eût été un manque de tact de la part de l'ancien conseiller de la Couronne, et cela sans la moindre utilité... »

Klaczko avait d'ailleurs dit tout ce qu'il fallait dire. Il avait prévu que l'abandon de la Pologne amènerait un jour celui du Danemark; et l'abandon de l'Autriche, celui de la France. Il avait prophétisé la faiblesse et le désarroi de l'Europe, la répétition des actes de spoliation et des attentats qui l'avaient frappé sans l'émouvoir, la venue de nouvelles agitations et de nouvelles difficultés, et jusqu'aux tristesses et aux périls de l'heure présente.

Cependant, un moment encore, — c'était en 1878, après le traité de San Stefano, — il consacra trois articles aux évolutions du problème oriental. Il étudia en érudit, en savant, en philosophe l'éternelle question d'Orient. Il la saisit au moment solennel de la prise de Constantinople en 1453, la suivit dans ses rapports avec les puissances catholiques, la Papauté, la France et l'Espagne, puis avec la Russie et l'Allemagne, puis avec la France du premier Empire et avec l'Angleterre. L'entrée des Russes dans un des faubourgs de Constantinople et la paix de San Stefano qu'il qualifiait de « monstrueuse, » lui semblaient avoir réveillé la vieille Angleterre et ce qui restait encore de l'Europe profondément bouleversée et dévastée. Mais il comprenait bientôt que ses dernières espérances n'étaient que de vaines illusions, et profondément las et attristé, il se répandait en plaintes et en regrets amers. « Combien, depuis 1855, disait-il, les traditions d'équilibre européen, de solidarité entre les États, de respect dû aux traités sont allées en s'affaiblissant ! A la place de ces maximes surannées et taxées de préjugés sont venues s'établir les belles doctrines de guerres localisées, de sphères d'intérêts particuliers, de neutralité attentive, d'inaction magistrale et de la force primant le droit... On a vu l'action dissolvante de ces principes en Orient aussi bien qu'en Occident... Non, non, il n'y a plus d'Europe ! »

Après cette étude sur le problème oriental, Klaczko se détourna tout à fait de la politique. Il revint aux travaux qui avaient enthousiasmé, illuminé sa jeunesse, aux grands poètes, aux grands artistes, aux grands Papes, aux chefs-d'œuvre des temps passés... Je viens de lire les dernières pages sorties de sa plume, les *Causeries Florentines, la Renaissance et la Papauté*, et je puis attester que j'ai été frappé de leur justesse et de leur élévation.

Les *Quatre soirées Florentines* sont composées dans le genre un peu vieilli des célèbres *Soirées de Saint-Pétersbourg*, c'est-à-dire en forme de dialogues. L'auteur suppose que, pour occuper les loisirs de ses invités à Florence, la comtesse Albina avait imaginé de faire avec eux des excursions journalières aux musées et aux églises de cette ville délicieuse. Les impressions recueillies pendant ces visites devenaient chaque soir le thème d'une conversation animée, souvent éloquente. Après un peu de

musique, la comtesse mettait adroitement sur le tapis une question d'art ou de littérature suggérée par l'excursion du matin, et la discussion s'ouvrait et se prolongeait souvent fort tard dans la nuit. A cette joute de paroles prenaient part le prince Silvio Canterani, le vicomte Gérard, un commandeur, l'abbé dom Felipe, un jeune académicien, habitué de Compiègne et surnommé *le Philosophe des Dames*, et un Polonais que la comtesse appelait Bolski tout court, afin de n'avoir pas à prononcer un autre nom assez difficile. Dans le Polonais, qui apportait à ce concert d'esprits, tous latins, un accent particulier de mysticisme slave, on reconnaît Klaczko. Il parle de Dante et de Michel-Ange en connaisseur, en admirateur convaincu. Les *Soirées Florentines* sont pour lui le prétexte d'une étude approfondie sur le caractère et le génie de Dante. Il fait par ses interlocuteurs mettre Dante et Michel-Ange en parallèle et chercher à fixer les points qui leur sont communs. Quant à lui, il se sert de Michel-Ange pour expliquer Dante, pour le rendre plus clair, plus visible, plus tangible en quelque sorte. La première soirée est consacrée à Dante et à Michel-Ange ; la seconde, à Béatrix et à la poésie amoureuse ; la troisième, à Dante et au catholicisme, et la dernière à la tragédie de Dante et à sa destinée imprimée du sceau de la fatalité. Les pages sur Michel-Ange et son œuvre sont, on peut le dire, à la hauteur de ce colossal sujet. Celles qui redisent la passion de Dante pour Béatrix sont tout à fait charmantes. Klaczko nous démontre que les Italiens seuls comprennent bien l'amour, et Gérard, le jeune vicomte français, ne proteste pas. Il y consent même et rappelle à ce propos qu'une noble dame autrichienne, qui détestait pourtant les menées piémontaises, lui a fait cet audacieux aveu : « Et dire que tout cela ne parviendra pourtant jamais à me faire détester le pays de M. de Cavour et de Garibaldi ! C'est que, voyez-vous, ils sont adorables, ces Italiens ! Ils trouvent cela si naturel d'avoir peur et de faire l'amour ! »

On retrouvera l'écrivain politique dans les observations de Klaczko sur Dante croyant et penseur. « Ne faut-il pas chercher, dit-il, le secret de sa tragédie dans son idéal religieux et politique, dans sa manière de concevoir la cité de Dieu ou la cité humaine, et dans le démenti cruel que les générations contemporaines ont pu donner à cet idéal, à cette conception. » Et, se rappelant les politiciens cyniques, dont il avait si souvent dévoilé

les ruses et les iniquités, il fait dire au prince Silvio à propos des damnés : « Ces âmes consumées par la flamme qui devait les éclairer, ce ne sont pas de grands philosophes qui auraient audacieusement mis en doute les vérités de la religion ou de la morale, ce ne sont pas des maîtres de la pensée qui auraient bravé Dieu dans ses profondeurs, ce sont des hommes qui, doués par Dieu d'une raison supérieure, en ont abusé pour donner de mauvais conseils politiques... » Et dans le châtiment d'Ulysse, de Bertran de Born, de Montefeltre, Klaczko ne semblait-il pas chercher celui des hommes d'État perfides et cruels dont sa plume avait si souvent percé les trames et dévoilé les stratagèmes? L'auteur des *Soirées Florentines* concluait ainsi sa longue et substantielle étude sur Dante : « Il ouvre le cortège de ces poètes et de ces écrivains qui croiraient avoir le droit et le devoir de porter un jugement sur toutes les questions du jour, d'être les conducteurs des peuples et les conseillers des princes... Mais Dante n'a fait qu'évoquer les esprits qu'il pensait conjurer et hâter l'avènement d'un ordre de choses qu'il repoussait de tous ses instincts... Il fut le plus noble et le plus tragique de tous les utopistes du passé. Il a travaillé de ses propres mains à la ruine du système qu'il proclamait le seul vrai, le seul éternel, et il n'est pas maintenant jusqu'à l'immortalité de son chef-d'œuvre qui ne témoigne de la vanité de son idéal. »

C'est sur ces lignes douloureuses que se termine l'étude d'un poème empreint d'ailleurs de la plus navrante douleur qui fut jamais. Posséder en soi l'idéal, reconnaître les élémens de cet idéal dans le passé, chercher à le faire revivre et à le faire triompher, vouloir avec lui soulever le monde, telle était la pensée de Dante que Klaczko appelait avec tristesse une utopie sublime. Mais cela ne l'empêchait pas de réciter en toute confiance la belle paraphrase du symbole des Apôtres que Dante prononce au Paradis devant saint Pierre :

... Credo in uno Dio
Solo ed eterno, che tutto il ciel move...

Avec *les Soirées Florentines*, Klaczko obtint sa première et sa seule couronne académique. Jamais prix littéraire ne fut mieux décerné par l'Académie française.

Le dernier ouvrage de Klaczko fut *la Papauté et la Renaissance* où le savant écrivain étudia particulièrement deux co-

losses, Jules II et Michel-Ange, qui se ressemblaient d'une manière surprenante par la force et l'énergie du caractère. Il mit près d'eux, et comme par une sorte d'opposition, le peintre qui personnifie la grâce, la douceur, l'eurythmie, le divin Raphaël. Connaissant tous les trésors du Vatican qu'il avait scrutés à fond dans ses longs séjours à Rome; s'étant voué, dès sa jeunesse, au culte de l'art dans ce qu'il a de plus élevé et de plus parfait, il avait pour ces deux génies, Michel-Ange et Raphaël, une sorte d'adoration. L'œuvre cyclopéenne du premier, l'œuvre angélique du second le jetaient, le plongeaient dans l'extase. Aussi a-t-il décrit leurs chefs-d'œuvre avec une passion d'artiste et un goût de poète. La *Camera della Segnatura*, la *Chapelle Sixtine* n'ont pas eu de juge plus compétent et plus raffiné. Devant les Prophètes et les Sibylles, c'est à peine s'il ose élever une critique : « Qui sommes-nous, dit-il, pour reprendre Michel-Ange et vouloir lui demander compte de son œuvre? Comme Jéhovah, il est ce qu'il est : *Ego sum qui sum;* et il a créé son monde dans l'omnipotence de sa volonté inscrutable. C'est à nous de courber la tête et de mettre la main devant la bouche, ainsi que l'a fait Job. » L'étude de la *Messe de Bolsène* et du *Châtiment d'Héliodore*, les *Chambres* de Raphaël, le ravissent aussi par leur harmonie. Il loue le grand pape qui a compris ces génies et leur a commandé, inspiré des œuvres qui soulèveront l'admiration et l'enthousiasme autant que durera le monde. Ce Jules II nous apparaît avec sa grandeur surhumaine, sa fierté, son orgueil, sa volonté et son énergie souveraines, sa puissance conquérante. Tel est cet ouvrage dont Tarnowski a dit avec l'assentiment de ses compatriotes : « Le sentiment national peut être fier à juste titre que ce soit un Polonais qui ait ajouté ces pages remarquables à l'histoire de l'art. »

Lorsque parut *la Papauté et la Renaissance*, lorsque les premiers exemplaires du livre arrivèrent en 1899 à Cracovie, Julian Klaczko avait été frappé d'un mal qui ne pardonne guère, d'une hémiplégie. Il se vit presque réduit à l'immobilité, et sa mémoire parut s'oblitérer. Un commencement d'aphasie lui rendait la conversation très difficile et très pénible. Mais la pensée, inaccessible aux injures du corps, demeurait aussi claire et aussi ferme qu'autrefois. Dans cet édifice ruiné, dans ces débris lamentables, l'âme entière survivait. Klaczko n'avait point tiré

grand profit de ses beaux ouvrages, malgré leur réputation européenne. Il est pénible de constater que le meilleur livre d'histoire ou le plus parfait livre d'art rapporte à son auteur moins que ne lui aurait donné un roman banal. Ses ressources eussent donc été précaires, si l'un de ses anciens élèves, devenu son ami dévoué, le comte Louis Wodzicki, ancien ministre et gouverneur de la *Länder Bank*, ne l'avait fait nommer membre du Conseil d'administration, ce qui mit son existence simple à l'abri du besoin.

Désintéressé pour lui-même au delà de toute expression, et ne demandant à ses rudes labeurs qu'une rétribution modeste, il fit toujours preuve d'une honnêteté de vie, d'une délicatesse et d'une conscience parfaites. Entouré de quelques amis fidèles, Klaczko supporta courageusement les huit dernières années de sa vie, huit longues années de véritable martyre. Celui qui pensait encore si vivement, dont le regard suppléait à la parole vacillante, et qui aurait voulu donner une suite à son *Jules II*, ne pouvait se faire comprendre assez pour être aidé et suppléé dans le travail rêvé! L'écriture, la dictée même pour lui étaient devenues choses impossibles. Une suprême attaque d'apoplexie le foudroya le 27 novembre 1906. Élevé, dès l'enfance, dans la religion catholique, il était devenu, comme la plupart de ses coreligionnaires de Pologne, un chrétien ardent et convaincu.

Après la guerre de 1870, il était entré à Rome en relations intimes avec le cardinal Rampolla et plusieurs membres du Sacré-Collège. Il témoigna au grand pape Léon XIII, dont il louait les majestueuses et sages encycliques, une vénération et une affection profondes. « Lorsque la maladie, — m'écrit Mme de Basily-Callimaki, une de ses amies les plus dévouées, qui a bien voulu me donner sur Klaczko les détails les plus sûrs et les plus intéressans, — l'immobilisa durant huit longues années dans son petit appartement à Cracovie, dans la *Smolenska*, il obtint la permission de faire dire, le vendredi et le dimanche de chaque semaine, la messe dans son salon. Un autel, paré de tapis d'Orient et de quelques ornemens pieux, sévères et sans faste, était élevé à l'extrémité. Klaczko avait pour directeur et ami le P. Pawlick, un pieux et très savant ecclésiastique polonais, qui lui prodiguait ses conseils et ses consolations. Il est mort dans des sentimens très religieux. »

Cette mort, survenue après des souffrances qui semblaient

interminables, fut en effet des plus chrétiennes. Klaczko, qui, par la pratique sincère de sa religion, avait appris à mépriser la vie, prononçait sans effroi le nom austère et redoutable de la mort. De longues et cruelles épreuves l'avaient habitué à cette pensée, et il la voyait lentement s'approcher de lui, non comme une ennemie implacable, mais plutôt comme une amie. Derrière les ténèbres qui s'élèvent au moment où nos faibles jours déclinent, il entrevoyait une lumière plus pure, une vie nouvelle, une vie heureuse et sans fin. Et cet homme, que la maladie avait pour ainsi dire broyé, croyait que de la mort il sortirait plus robuste et plus vivant qu'il ne l'avait jamais été. De son poète favori, Adam Miçkiewicz, il répétait souvent les vers consolans du chœur des Anges : « Il dort... Dégageons son âme de son corps comme on enlève de ses langes dorés un enfant endormi. Dépouillons-la doucement de l'enveloppe des sens pour la revêtir de lumière blanche comme l'aube du jour!... Nous le conduirons par la main dans les régions de l'éternelle splendeur et nous lui chanterons une chanson telle que les enfans de la terre en entendent rarement dans leurs songes... Nous lui dirons son bonheur à venir et nous le porterons dans nos bras jusque dans les Cieux (1)! » Ce n'était pas là un doux rêve, c'était une croyance inébranlable; car Julian Klaczko était de ceux dont le même Miçkiewicz a dit : « Ceux qui ont élevé leur esprit au-dessus du temps et de l'espace, peuvent, à chaque instant, avoir le sentiment de l'éternité. »

Quoique meurtri par la souffrance, il ne sortait pas dégradé des mains de la Mort, et son visage pâle portait l'empreinte d'une sérénité auguste. C'est ainsi qu'après une tempête la nature, un moment bouleversée par des souffles impétueux, retrouve un calme et une paix que l'on croyait à jamais disparus. De même, après les grands frissons de l'agonie, le corps reprend souvent, avant la dissolution fatale, une majesté et une harmonie qui surprennent et imposent un religieux respect. Il est vrai que, pour résister aux injures de la mort, rien ne vaut la noblesse d'une vie tout entière consacrée au droit et au bien. Que de fois, pensant à sa fin, Klaczko avait répété en s'y préparant, comme Montaigne : « C'est le maître jour, c'est le jour juge de tous les autres, c'est le Jour! »

(1) Les Aïeux, — IIe partie, *Les Martyrs*.

Pour cette terre d'ailleurs il ne mourait pas tout entier. Il laissait en effet à ceux qui l'ont connu et aimé un souvenir impérissable de droiture, de courage et de bonté ; à ceux qui l'ont lu et médité, un souvenir de talent, de vaillance, de perspicacité, de clarté et d'honneur. A la jeunesse cultivée de son pays et de son temps, aux Tarnowski, aux Wodzicki, aux Lubomirski et à combien d'autres, — sur lesquels il a eu la plus grande et la plus précieuse influence pendant les années d'exil, — il a donné des leçons et des conseils empreints au plus haut degré de libéralisme, de loyalisme et de sagesse pratique.

Klaczko a écrit en allemand, en polonais, en français. C'est dans ces deux dernières langues surtout qu'il s'est révélé un maître. « La langue polonaise de Klaczko, a dit Tarnowski, est telle que fort peu d'écrivains peuvent lui être comparés... Aussi, est-il devenu en Pologne un écrivain classique. » Quant à ses livres français, j'en ai assez dit, et ses lecteurs en savent assez pour attester que c'était un remarquable écrivain et un véritable penseur. A l'étendue et à la diversité étonnantes de ses facultés, à sa fine et pénétrante intuition, au talent si rare de pouvoir juger aussi bien un Dante qu'un Bismarck, un Michel-Ange qu'un Jules II, un Miçkiewicz qu'un Gortchakof, sans être jamais inférieur à sa tâche, passant avec une égale facilité et un savoir aussi parfait de la poésie à la politique, et de l'art à la diplomatie, Klaczko joignait à tous ces avantages un esprit délicat et vif, se dissimulant par instans sous une sorte de bonhomie, ou tout à fait caustique, et alors terrible et sans pitié. Tous ces dons procédaient en grande partie d'une culture aussi vaste que profonde, d'un jugement original, d'un caractère ferme et indépendant.

Si la Pologne, sa patrie, le considère à juste titre comme un de ceux qui l'ont passionnément aimée, soutenue et honorée, la France, sa seconde patrie, n'oubliera jamais que, dans ses jours d'infortune, elle a trouvé en Julian Klaczko le plus éloquent, le plus généreux et le plus déterminé de ses défenseurs.

HENRI WELSCHINGER.

LETTRES ÉCRITES

DU

SUD DE L'INDE

V [1]

LE CARNATIC

Villapouram. — La forteresse de Genji. — La légende de Singaveram. — Les étangs.

Genji, 28 août 1901.

Depuis deux jours je campe dans la vénérable forteresse de Genji, abrité par un vieux porche dont les piliers carrés, à retailles octogonales nues, se chargent sur leurs champs de sculptures frustes où l'on devine les tchakras ou roues de la loi boudhiques, les trisulas ou les palmettes, des tigres et des lions cabrés.

La porte de la seconde enceinte, au Sud-Est, me sert de quartier. Les massives corniches dravidiennes, soutenues par les chapiteaux en T, s'étagent sur trois rangs et soutiennent les dalles de gneis horizontalement disposées en toiture. De chaque côté du double porche s'allongent les mandapams très bas, dont le plancher de pierre est élevé de quatre pieds au-dessus du sol, et des gradins, de place en place, en facilitent l'accès. C'est dans ces salles hypostyles, sur la gauche, que se sont installés mes hommes. Le cuisinier y règne au milieu de ses poteries

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1906.

rouges; des blocs sculptés constituent son fourneau; le reste du matériel s'étale parmi les décombres, sous l'œil des corneilles avides qui croassent sur le linteau lézardé. Ma table pliante se dresse à droite. La place qu'elle occupe indique que c'est la salle d'audience où je siège, exposé aux yeux de tous ceux qui passent. Et ma garde-robe, mes ustensiles, mes armes se suspendent à des éclats de bois fichés dans les interstices des parois de pierre.

Ma chambre à coucher est de toile. Je dors sous la tente plantée au milieu d'une petite cour rectangulaire qu'enclosent de doubles murailles réunies par des massifs en blocage. Les piliers monolithiques se dressent autour de ce réduit où le soleil tombant d'aplomb ou oblique échauffe les rocs grisâtres. La main ne peut s'y poser tant ils brûlent, et les plantes qui ont poussé entre les joints pendent en touffes grisâtres, n'ayant plus de la végétation que le nom. Quelques misérables enfans chassent devant eux des bœufs étiques et des chèvres aux mamelles plates, bêtes alertes et sauvages dont le poil sec, roussâtre et cendré est à l'image des herbes calcinées qui s'effritent dans les coulées de sable.

Au pâtre et à son chétif bétail les toits plats des péristyles tiennent lieu de route. Les troupeaux passent sur ma tête, des premières heures du matin aux dernières heures du soir. Puis les ruines appartiennent aux léopards, aux chacals, aux oiseaux de nuit. Leurs appels se croisent. Des chacals, la voix est la même que celle des enfans qui vagissent. Ils rôdent jusqu'autour de ma tente, et je les entends ronger des os.

Ainsi je retrouve mon Genji après vingt années d'absence. L'épouvantable sécheresse ne l'a pas assaini depuis cette époque, où je le visitai en hiver, alors que des pluies torrentielles avaient détruit ponts et chemins dans le Nord du South-Arcat. La basse plaine était inondée, la pagode hors de l'enceinte émergeait d'un lac, et les douves de la forteresse étaient remplies jusqu'aux bords. La rizière étendait son tapis de velours vert sur tout le pourtour. Et, dans les frondaisons masquant la nudité des remparts, les singes se jouaient par troupes, courant vers le bain, au lever du soleil.

Aujourd'hui on chercherait en vain une goutte d'eau en dehors des deux étangs intérieurs. Le fond des fossés est aussi sec et dur que la route poudreuse de Tirnamallé. Tout appelle la

pluie qui manque depuis huit ans; la terre demande de l'eau par toutes ses crevasses béantes, et l'homme meurt de faim parce que le grain ne peut pas lever.

Et, malgré cette disette de l'élément humide, la fièvre ne lâche pas son pays. Elle est toujours là, comme au beau temps des Mahrattes, où une garnison de quinze cents hommes durait trois mois. Je la sens voler dans le bruissement des moustiques. L'enveloppe de tulle, qui entoure tant bien que mal ma couchette boiteuse, ne me garantit guère des dangereux diptères, et mes hommes sont sans défense contre leurs piqûres.

La réputation séculaire de Genji comme insalubrité est en tous points méritée. Malgré la chaleur torride, qui ne descend guère au-dessous de 28° aux heures les plus fraîches de la nuit, je sens la moiteur profonde du sol me pénétrer, avec la rosée du crépuscule, et la dysenterie me cherche qui me mettra à bas pour des mois.

Des quatorze hommes que j'ai emmenés, deux m'ont quitté dès le second jour, les pions anglais ont obtenu leur congé ce matin et retournent à Villapouram. Ceux qui restent vivent dans l'espoir que je me découragerai avant peu, ou brûlent de fièvre dans un coin du portique, regrettant l'hôtel de Soupou où ils pouvaient dormir au frais dans l'attente improbable de besognes faciles.

Soupou avait peut-être prévu ces inconvéniens divers. Il m'a faussé compagnie au dernier moment.

Cette dernière trahison, pour être la plus récente, m'a été particulièrement sensible, et je vous la veux raconter.

Dès le milieu d'août, j'avais annoncé à mon ami Soupou, dans son caravansérail de Pondichéry, ma ferme intention de partir pour Genji : « Ce sera pour la fin du mois, Soupou; veillez donc sur tout. Que les provisions soient rassemblées, les hommes de renfort engagés, qu'on leur compte de petites avances et que, la veille du départ, tout mon monde se trouve logé sous votre toit! » Soupou ne perdit pas un instant. Il commanda du pain séché au four, des boîtes de conserves et des sacs de riz, des articles d'épicerie, des pommes de terre et du café, que sais-je encore? Comme gens de renfort, ceux-là mêmes de l'hôtel me suivraient. Le manque de cliens rendait la combinaison pratique.

A ma solde seraient désormais le cuisinier, le fendeur de bois, les garçons de salle, et peut-être aussi la Tanigartchi,

femme dont la charge consiste à approvisionner d'eau la cuisine. Le tireur de panka me suivrait en tant que porte-arquebuse, un élève-portier serait promu aux fonctions de porte-carnier, et Cheick Iman tiendrait la troupe sous son autorité immédiate. D'ailleurs, Soupou, en personne, accompagnait l'expédition.

« Voici bien des années, monsieur, que j'ai formé, avec mon père, — c'est vous dire que cela ne date pas d'hier, mais bien de ces années qui précédèrent celle où vous vîntes à Pondichéry pour la première fois, — que j'ai formé, dis-je, le projet de visiter Genji. J'en voulais admirer les monumens et les curiosités qui sont sans nombre. Les obligations de ma carrière, tant que je fus fonctionnaire, m'en ont toujours empêché; puis, ce furent mes affaires. Jamais je ne trouvais l'occasion. Aujourd'hui, cette occasion se présente, et telle que je ne la retrouverai jamais. Un brahme de mes amis, qui habite Villapouram, se joindra à nous. Il connaît toutes les légendes du lieu...

— Moi aussi, mon cher Soupou, soyez-en convaincu. Point n'est besoin du brahme. Vous voyez sous ma main le dossier où sont réunies toutes les pièces. Rien de ce qui touche à l'histoire de Genji ne nous demeure étranger. J'ai fait traduire la légende du Naïr dont le cheval volait dans les airs, celle aussi du saint Richi qui, avec son corps d'or massif, repose au fond du Tchokra Koulam, depuis que le pénitent de Vichnou lui coupa un bras, bras qui repoussa de lui-même. Je puis vous montrer le plan de la forteresse donné jadis par M. Orme, et que le service des Ponts et Chaussées a fait calquer, ce qui m'a coûté fort cher. Je vous dirai encore...

— Sans doute, monsieur, sans doute!... Mais il y a les traditions verbales...

— Elles sont modernes, Soupou, n'en doutez pas, et beaucoup datent d'hier. Toutefois, je verrai votre brahme avec plaisir, et votre compagnie me sera tellement précieuse que je vous somme d'engager votre parole. Jurez, Soupou, sur cette déesse Parvati portant le Dieu Ganésa, jurez que vous viendrez avec moi. »

Soupou jura par les choses les plus saintes de l'Inde, par la montagne de Tirnamallé, par le sanctuaire de Conjevaram, que sais-je encore? Le 25 août, au matin, il était à mes côtés, lorsque je débattais, dans la gare, avec les douaniers anglais, le prix que je devais payer pour pénétrer, avec armes et bagages, sur le territoire britannique. Soupou mit tout son personnel, — je

n'ose pas dire le mien, — en wagon. Puis il me souhaita un bon voyage, et se disposa à retourner en ville. Et comme je lui rappelais ses engagemens, il s'excusa d'une façon évasive, argua d'affaires de famille, invoqua le retour inattendu de sa femme, s'embrouilla dans des histoires confuses. Je dus partir sans Soupou, et le courage me manqua pour lui adresser des remontrances.

Aussi bien n'en méritait-il point. Soupou obéissait à sa nature.

Notre manie, à nous autres Occidentaux, est de vouloir tout ramener aux catégories de notre entendement et aux habitudes d'une morale, héritée sans doute de nos ancêtres aryens, mais profondément déformée par nos mœurs elles-mêmes. Incapables de comprendre la mentalité des Hindous, nous nous étonnons que chaque transaction aboutisse à un malentendu. Soupou, quand il me promettait de partir avec moi pour Genji, ne s'engageait pas dans le temps, mais seulement dans l'espace, et dans cet espace se situait son engagement. Aller à Genji en ma société lui agréait, en principe, mais à cette condition que l'époque du voyage demeurât incertaine, à l'exemple de son désir. Que son avantage s'y trouvât de mettre à ma solde le personnel de son hôtel, Soupou n'en doutait pas. Sur cette combinaison s'arrêtait son plan politique. N'osant point me soumettre son plan particulier, il me l'avait exposé dans le général : « Nous partons tous ! » Ainsi, tel un chef qui laisse aux autres l'action pour se réserver la seule idée, Soupou poussait tout le monde en avant, et laissait partir la charge.

J'ajouterai que tout Hindou a en soi des parties de poète, grâce auxquelles il excelle dans la capacité de mentir avec une ingénue véracité. Soupou avait, au vrai, exprimé de bonne foi un vœu dont la réalisation, le moment venu, lui avait semblé téméraire.

Et ses dernières paroles, quand le train s'ébranla, contenaient la philosophie de la chose : « Que voulez-vous, monsieur, je suis trop vieux ! »

Je vis la petite silhouette du bon Dravidien coiffé de blanc trottiner sur le quai, se perdre dans la foule du dimanche, et je me sentis plein d'indulgence pour mon vieil ami Soupou Krichnassamy, ancien scribe à la Direction de l'Intérieur.

Quelques heures de route, un long arrêt à Villapouram, et le

train s'arrête à Tindivanam, où nous quittons la voie ferrée. Sur le quai m'attend le tassildar, collecteur indigène du taluckia. De ce brahme indolent et correct, obèse, le boghei verni, réchampi de rouge sur vert sombre, reflète les feux du soleil. Un saïs en bottes à revers et en turban pointu, dans le bon style du Nord, tient par la figure le double poney de Pégou et époussette de son chasse-mouches en crin blanc la robe lustrée de la bête cape-de-more, aussi bien nourrie que son maître. Même en pleine famine, un brahme maigre compte parmi les grandes raretés.

Avec ce fonctionnaire plein d'une déférence protectrice, les affaires sont vite réglées. Le gouvernement de Madras me devait sa protection officielle et effective comme à tout chargé de mission. Il me l'accorde sans amitié ni distinction de personne. Des questions irritantes de politique intérieure rendent en ce moment les rapports peu cordiaux entre Pondichéry et Madras. A Vellore, j'en ai senti le contre-coup : dès la seconde journée, j'ai dû laisser l'assistant-collecteur et retourner à Pondichéry. Voyageant pour le gouvernement français, je suis tenu à une grande réserve. Et c'est pourquoi je ne vous ai pas écrit de Tindivanam sur la famine de Vellore et les engagemens de coolies.

A Tindivanam, l'accueil est l'accueil dû, et encore avec le minimum. Officiellement, je suis reçu par l'autorité locale, effectivement je suis nanti de deux pions avec bandoulière aux armes d'Angleterre; ils se tiendront à mes ordres tout le temps que j'en aurai besoin. Les manikarins, — les maires des villages, — me prêteront assistance, si, de nécessité, je devais m'arrêter avant d'atteindre Genji où je suis attendu. Des voituriers de confiance ont été arrêtés, ils sont là, avec leurs attelages; pour le prix, les pions connaissent le tarif, et on l'appliquera. Dix-huit milles à faire en charrette à bœufs, et le lendemain, aux premières heures du matin, bêtes et gens, nous serons au terme du voyage.

Ayant ainsi rempli les instructions du grand collecteur du South-Arcot, absent du district, le brahme tassildar me demanda la permission de retourner à ses affaires. Il partit avec son Pégou trotteur, son saïs à bonnet pointu, sous le soleil brûlant, et je restai dans la salle d'attente délabrée, en compagnie du lieutenant Bossand, que le gouverneur de Pondichéry m'avait obligeamment adjoint pour le plan topographique. Mes hommes se dispersèrent à la recherche de rafraîchissemens. La tempé-

rature oscillait entre 39 et 40°, à l'ombre, et une chaleur étouffante pesait sur la gare déserte. La brise précaire de la mer qui visite encore Pondichéry ne s'avance guère dans l'intérieur. Tindivanam et Genji sont des stations à déconseiller, pour les touristes amateurs, pendant la saison sèche. Quand on nous apporta de la glace, elle avait fondu en route. Le soda-water était tiède. Les chiens parias, vautrés à l'ombre, près des bœufs résignés, tiraient un pied de langue. Le cipaye, ordonnance du lieutenant, se remit en route vers une machine à glace problématique. Et nous demeurâmes seuls pendant deux heures, sans nouvelles de notre monde. Les pions d'Angleterre et de France, les vindikarins, — je veux dire les voituriers, — les domestiques de tout grade, tous disparus, évanouis. Seuls nos bagages amoncelés sous l'auvent et les quatre charrettes nous étaient fidèles. Rangées à cul le long du trottoir, le timon dressé menaçant ainsi que la verge d'un trébuchet antique, elles semblaient nous dire, avec leurs roues de bois brut, leur bâche en natte voûtée, et leur fond tapissé de paille :

« Ne vous impatientez pas, étrangers. N'êtes-vous pas aussi bien ici que sur la route dont le cailloutis brûle les pieds, sinon mieux ? Pour nous, qui en avons vu d'autres, et plus pressés que vous, le temps ne compte pas. L'impatience de ces gens d'Occident n'a point prévalu contre les coutumes. Un peu plus tôt, un peu plus tard, qu'on crie, qu'on se taise, on finit toujours par se mettre en route. Que sert de crier ? Quand un chien aboie insolemment contre une montagne, qui en pâtit, la montagne ou le chien ? Ainsi parlent nos sages. Et le Pantchatantra nous prouve que la colère n'avance à rien. N'a-t-il pas dit : « Le pois chiche a beau sauter, il ne peut pas briser la poêle à frire. » Attendez en paix que le soleil se couche. Seulement alors nous nous ébranlerons. »

Les charrettes étaient dans le vrai. Le soleil descendait à l'horizon que nous commencions de partir. Personne ne manquait à l'appel. La vie sociale reprenait, la pendule de la gare disait cinq heures. Les bagages furent entassés dans deux charrettes, le lieutenant Bossand se logea dans la troisième, les hommes se casèrent entre les caisses ou sur le devant, et, mollement couché parmi des bottes de paille étalées ou massées avec art, avec mon sac à linge pour oreiller, je me laissai bercer aux hasards de la route. Et cette route blanchâtre, empierrée, pou-

dreuse, était plantée uniformément, administrativement, de tamariniers au feuillage finement découpé, d'un vert clair, avec des longues gousses rougeâtres.

Ces arbres à bois dur donnent l'ombre au voyageur, — s'il se contente de peu, — et aux Ponts et Chaussées anglais le moyen d'entretenir la route sans bourse délier. Les fruits du tamarin sont un article de consommation d'importance première, en Inde. Employés comme condiment, médicament astringent, mordant propre à nettoyer les cuivres, — et je m'en tiens aux usages principaux, — ils sont de vente courante. La récolte des tamariniers en bordure de route, plantés par le service public, est affermée pour une somme assez forte qui sert à payer les cantonniers et les matériaux. Tant que les pluies ne tombent pas en excès, la vicinalité du Carnatic mérite tous les éloges. Mais si, — par un hasard malheureusement trop rare au gré du laboureur, du rayot, que ruine la sécheresse, — l'eau du ciel s'abat à profusion sur la contrée, alors les ornières, les cloaques, les mares sillonnent, coupent, barrent la grande route. Puis, sous l'averse monstrueuse, elle disparaît par places, ne faisant plus qu'un avec l'étang ou la rizière, et si les charrettes s'aventurent dans le déluge, l'eau monte au-dessus des essieux, les bœufs s'enlizent dans la boue jusqu'aux cornes.

Singulier pays qui semble n'avoir jamais connu les saisons régulières et qui ne profite point du bienfaisant apport des moussons. Quand ce n'est pas la sécheresse affreuse avec sa famine inévitable, c'est l'inondation dont l'excès amène les pires maux. L'eau limoneuse, dans la plaine transformée en lac, entraîne bestiaux et paillottes, ponts, villages. Et, quand tout se remet en place, le choléra complète généralement le désastre. Jadis j'ai vu cette route de Tindivanam perdue sous l'eau; aujourd'hui, c'est un long ruban empierré où l'on étouffe parmi les tourbillons de poudre. Aussi je ne reconnais plus rien. Et je songe, entre mes bottes de paille où mon être se sent merveilleusement calé, à cet humide Malabar où, il y a quelque six semaines, je passais les rivières débordées, en une mauvaise pirogue que remplissait la pluie torrentielle et tiède, accroupi dans l'eau avec mon ami Bourgoin, sous le commun abri d'une mauvaise natte.

Bien qu'ayant passé les limites de la jeunesse, je retrouve en ces pérégrinations modestes tout l'attrait de jadis. Loin de la

civilisation astreignante, je jouis en toute intimité de la nature et je goûte la paix du soir, sans crainte de gêner quiconque ou d'être contristé par quelqu'un. Salut à toi, bonne et sainte indépendance, seul bien qui vaille ici-bas! Aller, aller, tel un roi fainéant, au pas paisible des bœufs couplés dont le vindikarin attentif règle l'allure en serrant la queue de la bête de droite entre ses orteils, cependant que son chant nasillard entretient le courage de l'attelage et domine par instans le grincement lamentable des roues! Aller devant soi, sans souci de l'heure, mettre à son gré pied à terre, s'arrêter, examiner le reptile qui trotte, l'insecte qui vole, les cailloux, les plantes, ou se laisser véhiculer et regarder, sans penser, l'apaisant spectacle des champs, des rizières, que boit l'ombre dont le manteau descend lentement, se laisser aller sans la lancinante préoccupation des intérêts humains et de leurs rapports avec le temps, pris comme témoin et comme juge!

Le pion Cheick Iman s'avance majestueusement aux côtés du lieutenant Bossand qui se donne le plaisir de la marche. Le pion anglais, de mine moins magnifique, tient, sur la paume de sa main droite, la noix de coco, réservoir d'un houka; tout en trottinant près des bœufs, il aspire la fumée ou attise le feu du fourneau épanoui en campanule. Le photographe hindou, — c'est l'homme au phonographe de Villenour, et je voue à l'exécration sa mémoire, — raconte aux gens de Soupou des histoires sans doute très curieuses. Tous, en effet, retiennent leur souffle et semblent enchaînés par sa voix, au niveau d'une charrette qui nous suit. Les autres s'égrènent le long du chemin. Tout véhicule croisé est prétexte à échanger des propos gaillards, et aussi de jouer à l'important, en ordonnant de débarrasser la voie pour le « Sahib. »

Le « Sahib, » — vous m'aurez reconnu sous ce nom, — ne se soucie guère des questions de préséance. Tout à la joie raisonnée et profonde d'avoir mis enfin sur pied cette expédition dont il rêvait depuis vingt ans, il fume en silence sa courte pipe de bruyère et regarde la route empierrée qui fuit lentement sous ses pieds. Car ma charrette est dans les courtes, et une partie de mes jambes dépasse. Chacun peut compter les clous de mes souliers ferrés.

De loin en loin, un petit pagotin se dresse. En voici un plus considérable : tout autour, des effigies singulières, des vaches

bariolées, des paons gigantesques, des bonshommes mitrés, la suite ordinaire d'Aïnar, et de celui-là la statue équestre se devine dans l'obscurité naissante. Du coup, la gaîté du personnel hindou s'éteint. Sans bruit, chacun se glisse dans les charrettes de tête, disparaît parmi les bagages. La nuit tombe, des appels se croisent, un feu brille entre les arbres, puis disparaît. La file des charrettes s'allonge. Derrière moi, en voici deux, quatre, dix, vingt peut-être, qui se joignent à nous. Bientôt notre caravane tiendra un mille entier de la route.

C'est que l'Indien n'aime pas aller seul par les ténèbres. S'il redoute Aïnar et sa cavalerie d'étrangleurs, — une erreur est vite commise, plus d'un honnête homme s'est vu happer comme un coquin, — il ne craint pas moins les « callers, » les voleurs et les désespérés qui tiennent la campagne en temps de famine. Voyager avec des Européens, qu'on sait toujours bien armés et plus capables de donner des coups que d'en recevoir, est une de ces bonnes fortunes qu'on ne manque pas d'occasion. Les rodomontades de mes domestiques produisent leur effet, le dépassent même. Tout le long du chemin, ils racontaient que le lieutenant et moi n'avions pas moins de dix fusils, sans préjudice des revolvers et des sabres. Je demeure convaincu qu'une bonne moitié des charrettes rencontrées a fait demi-tour pour profiter de notre convoi.

Insensiblement, mon véhicule a pris la tête, et c'est, en arrière, un concert de sons gutturaux, d'appels de langue, un grincement strident d'essieux, un bruit sourd de roues, de piétinemens, un bourdonnement vague. L'allure s'accélère, les bêtes prennent le trot, les jougs, les timons, les bois crient, se plaignent, la terre dure résonne. Mais on ne voit à dix pas devant soi. Les nuages couvrent la lune. De temps à autre la tête d'un timon me heurte les pieds, ou bien c'est la corne d'un bœuf dont les sonnettes tintent, car la charrette qui me suit ne veut point perdre le contact. On dirait que le feu de ma pipe sert de phare au vindikarin qui tord la queue de son bœuf avec son pied.

Et je continuais à jouir de mon indépendance sur la grande route de Tirnamallé, un des plus saints pèlerinages de l'Inde, lorsqu'un arrêt brusque me tira de mon engourdissement. Cheik Iman qui, assis à l'avant du char, confabulait avec le conducteur, m'apprit qu'on était arrivé à hauteur de Villakam et

que les voituriers y prendraient leur repas dans le petit bourg que l'on voyait sous les arbres, pour en repartir à minuit. Inutile d'en appeler de cette décision, la coutume la rendait irrévocable. Ainsi en 1880, j'avais dû passer une partie de la nuit dans ce pays perdu. Que les vindikarins s'arrangent donc : pendant qu'ils cuiront leur riz, nous nous abriterons dans le bengalow, maison ouverte aux voyageurs, et nous souperons de nos provisions, à couvert, puisque, par une dérision et une mauvaise fortune extraordinaires, la pluie tombait à grosses gouttes, les premières que j'ai vues dans le Coromandel et le Carnatic depuis mon arrivée en mai.

Je mis pied à terre, les voitures furent dételées, le chef du village fut mandé. Je l'attendis un quart d'heure sous la pluie, sans qu'il daignât paraître. Alors nous nous retirâmes sous un gros arbre avec nos provisions tirées d'une caisse. Et tout aussitôt les gens du lieu rôdèrent autour de ce campement improvisé. Ils examinaient la boîte, ils m'en virent tirer des choses qui brillaient, un sabre d'abatis, d'autres objets de même intérêt. Leur intention s'affirma de ne nous rendre aucun service. Et le manikarin ne paraissait toujours pas.

La mauvaise volonté des indigènes pousse à l'ordinaire les voyageurs vers des résolutions violentes. Elle ne saurait plus aujourd'hui me laisser aller à des mouvemens inutiles. Mais jamais on ne doit se laisser manquer dans les régions d'Orient. La position était aussi désagréable que ridicule, et rien n'était régulier. Si l'officier qui m'accompagnait était homme, comme moi, à se contenter de l'abri d'un tamarinier et d'un maigre repas tiré de quelques conserves, les domestiques, eux, ne pouvaient s'inspirer d'une pareille philosophie. Les voituriers nous avaient trompés, en s'engageant à nous mener de Tindivanam à Genji, d'une traite, nous pouvions y entrer à dix heures du soir et souper à onze. Nous étions loin de compte. A moins de décharger trois charrettes, nous devions renoncer à atteindre nos cantines, notre riz, notre pain. Et mes hommes n'avaient rien à manger, ils n'avaient même pas une marmite. J'apprenais aussi de la bouche de Cheik Iman que les vindikarins, gens de basse caste, ne voulaient point partager leur riz avec les parias. Quant aux pions du collecteur de Tindivanam, ils s'étaient perdus dans la nuit, et le cipaye du lieutenant Bossand s'y perdait à leur suite dans l'espoir chimérique de les ramener.

Tels furent les premiers effets de la protection que me donna, au cours de ma mission, le gouvernement de Madras. L'incriminer serait d'une malveillance puérile. Le grand Collecteur, tout comme moi, se serait trouvé désarmé devant cette méchanceté sournoise dont l'Hindou abonde pour l'étranger. L'éternelle histoire recommençait de l'Inde foncièrement inhospitalière où le soudra se laisserait plutôt tuer sur place que de donner à boire dans son pot à un mourant de caste inférieure. Tout en respectant les us et coutumes, je devais pourtant assurer la subsistance de mon monde. Mais je devais, surtout, ne pas créer d'incident délictueux en cet Empire où le statut britannique livre les Européens, — à l'exception des Anglais, s'entend, — à la juridiction des tribunaux indigènes. Je donnai l'ordre à Cheick Iman de retrouver les pions anglais, ses coreligionnaires en l'Islam. Il les découvrit, comme par hasard, assis dans une maison du village, et me les amena. Requis de chercher le manikarin et de le faire comparaître, ces hommes de police furent avertis que je les rendais responsables. Faute à eux de me présenter ledit manikarin, je demanderais qu'ils fussent punis par le tassildar de Tindivanam.

Ainsi sommés dans les formes, les pions à baudrier durent s'exécuter. Le manikarin parut, ou un Hindou se donnant pour tel. Sa mine était douteuse et son vêtement peu soigné. A la lueur d'une torche, il s'avançait, suivi par des serviteurs qui portaient deux fauteuils ruinés et des panelles de terre pleines d'eau. C'était tout ce qu'il pouvait offrir. Le bengalow des voyageurs, pour n'avoir, à vrai dire, jamais servi, tant les passagers anglais sont rares en ces contrées, abritait le bétail. Aussi se trouvait-il dans un tel état que jamais manikarin n'oserait le mettre à la disposition de gens de notre importance.

La raison était suffisante; et l'excuse était véridique. Cheick Iman avait visité le bengalow. Les bœufs de nos charrettes l'occupaient. Un pied de fumier en matelassait le sol, et à hauteur d'appui les murs se tapissaient de bouse de vache. Nous ne pouvions obliger un Hindou à nous loger sous son toit, à moins que l'Inde renonçât, en cette nuit pluvieuse, à ses habitudes séculaires. Déballer ma tente et la dresser demandait une heure de travail. Nous en avions deux ou trois à passer encore sur la route. Le tamarinier nous abriterait donc et nous remerciâmes le manikarin de ses deux fauteuils en rotin dont l'un n'avait

plus de fond, et l'autre avait perdu son dossier. Et, par politique, je donnai une gratification aux porteurs.

Restaient les hommes et la question du riz. Du village on ne pouvait rien réquisitionner. Les habitans ne devaient pas avoir de riz cuit, à cette heure tardive, le manikarin m'affirmait qu'on n'en trouverait pas un grain. Je me contentai de l'excuse et me portai, de ma personne, au fourneau en plein vent qu'entourait une douzaine de voituriers. Ils surveillaient la cuisson de leur riz, sans remords, et leurs pagnes ramenés sur la tête en guise de parapluie, échangeaient des propos. Par la voix de Cheick Iman dont la barbe et la bandoulière auraient suffi à les faire rentrer sous terre, si les pions de Tindivanam ne les eussent assez intimidés, je leur notifiai, en grande douceur, mon irrévocable décision. Les vindikarins allaient fixer leur prix. Une fois payés, ils livreraient une quantité suffisante de riz assaisonné à mon personnel, qui le recevrait dans ses récipiens.

En cas de refus, mon pied, chaussé de cuir de vache, — chose terrible, — renverserait les marmites pleines, chantant côte à côte sur un feu de bois mouillé dont l'âcre fumée était rabattue par la pluie. Mes yeux en pleuraient, tandis que j'attendais la réponse. Les pions anglais, pris à témoin, déclarèrent que ma résolution était équitable, ils adresseraient, en ce sens, leur rapport au Collecteur. Cheick Iman fut accusé par l'opinion publique, — mais le lendemain seulement, — d'avoir affirmé que j'étais généralement porté à distribuer aux gens des coups de fouet. Il tenait, d'ailleurs, mon fouet de chasse à la main, pour me faire honneur.

C'est pourquoi les vindikarins de Tindivanam, pour se voir menacés de partager le triste sort des gens qu'ils comptaient malicieusement affamer, transigèrent avec une bonne grâce d'occasion. Avec quelques francs, — car je ne marchandais pas un instant, — je pus nourrir ma suite, uniformément, malgré les différences subtiles que nos honnêtes toucheurs de bœufs avaient tenté d'établir. Ils n'avaient pas refusé de céder du riz aux musulmans, voire aux chrétiens, mais seulement aux parias. Et si peu nombreuse que fût mon escorte, elle présentait cette particularité de réunir quelques représentans des trois grands cultes observés par la majorité de l'humanité. De Brahma et de Mahomet, les enfans picoraient amicalement, pour l'heure, avec ceux du Nazaréen.

Telle fut ma rentrée dans la pratique ingrate et trop souvent tumultueuse du métier d'explorateur. J'appris, le lendemain, qu'un bruit avait couru par tout le district. Plusieurs généraux européens avaient mis le sabre à la main pour obliger les villageois à leur fournir diverses choses. Leur dureté et leur exigence avait terrorisé les pauvres Hindous qui, poussant vers la brousse leurs femmes et leurs filles, les y avaient cachées loin des entreprises de l'étranger. Alors, ces gens furieux et barbares s'étaient dirigés sur Genji, pour s'en emparer, sans aucun doute, car la guerre allait éclater entre l'Angleterre et la France. Les campagnards avisés s'informaient des circonstances avant de prendre parti.

J'ai appuyé sur cette méchante histoire pour vous montrer combien de petites misères l'on doit endurer, à toute heure, dès que l'on quitte les commodes arrêts des voies ferrées et les hôtels des grandes villes. Loin d'eux, le voyageur doit renoncer à trouver un abri, fût-ce pour une heure, et à ne rien attendre de l'indigène, fût-ce un peu d'eau. Jamais je n'oublierai qu'en décembre 1880, ayant eu l'idée saugrenue de faire une longue marche de jour, sur cette même route de Tirnamallé, sans autre escorte qu'un domestique, je ne pus obtenir une goutte d'eau. Toutes les portes se fermaient, ou bien les femmes se sauvaient en criant de peur. Mon homme portait ma boîte de botanique, je la remplis dans une rizière et bus le liquide jaunâtre que le soleil chauffait. Il est vrai qu'à cette époque on ne parlait guère de filtre Pasteur et les microbes ne possédaient aucune notoriété.

L'Hindou n'agit pas ainsi sous l'empire de la haine, mais il a peur de se souiller, et la purification coûte fort cher, le brahme étant passé maître dans l'art de saigner le dévot. Poser son pied chaussé de cuir sur le seuil d'une maison, souillure. Approcher ses lèvres d'un vase, souillure. La maison doit être purifiée, le vase détruit, la main qui l'a présenté purifiée, quoi encore? En toute vérité, dans la pratique des choses, l'homme de caste ne peut avoir de contact matériel avec l'impur Occidental.

... Vers minuit, nos vindikarins sans rancune remirent leurs bœufs sous le joug, et nous continuâmes la route, heureux de la fraîcheur relative amenée par cette pluie passagère qui, une fois que nous fûmes étendus sous notre bâche en berceau, cessa de tomber, comme par enchantement. Les voituriers étrangers reprirent leur marche de file; les cahots me secouèrent sans

trêve jusqu'au lever du soleil. Je n'en dormis pas moins bien sur ma paille, indifférent aux mauvais bruits qui courent d'usage sur Aïnar, le Dieu qui chevauche de nuit pour protéger les cultures, et sur les voleurs qui attaquent les charrettes à bœufs.

A six heures, je me réveillai à Genji, sinon dans l'enceinte même, du moins à l'entrée du pays. Je reconnus la petite pagode en ruines, qui domine la rivière, et où j'avais passé le mois de décembre 1880...

Genji, 30 août 1901.

La petite pagode du bord de la rivière ne m'a pas arrêté, non plus que le bengalow des voyageurs où je descendis jadis et où une main inconnue vola le turban de mon domestique Rattinam tandis qu'il s'occupait de préparer mon maigre repas. Rattiman est mort pion de police à Pondichéry. Jamais il n'exista de poltron plus déterminé dans toute l'Inde dravidienne qui tient pourtant de cet article un inépuisable assortiment. Le souvenir de Rattinam et de ses mésaventures n'aurait pas suffi à m'éloigner du bengalow, fraîchement réparé et muni par l'administration d'une esplanade carrée, plantée d'arbres, balayée et entretenue avec soin. Si j'ai renoncé à mon premier projet d'y camper, c'est que cette maison commune est à une trop grande distance des ruines. Trois kilomètres, sinon quatre ou cinq, à parcourir matin et soir, à quatre reprises, et quotidiennement, cela est aujourd'hui une besogne au-dessus de mes forces, quand ce trajet s'ajoute aux pérégrinations, aux ascensions dans un ensemble de fortifications qui mesure près de 12 kilomètres carrés et dont les cimes s'élèvent jusqu'à 400 mètres au-dessus des glacis.

Et voilà pourquoi j'ai établi mon quartier dans l'enceinte même de Genji, après d'infructueux essais d'installation en un de ces beaux tombeaux musulmans qui voisinent avec une mosquée près de la porte de l'Est. Les hommes de l'Islam qui m'accompagnent redoutent certainement les Efrits et autres démons de la nuit. Aussi me persuadent-ils que les Maures de Genji me chercheraient noise et me rendraient le séjour impossible. Comme je ne suis pas venu ici pour batailler avec les descendans des Mogols, je me rendis à ces raisons sans discussion. Et je laissai en paix les tombeaux de la première enceinte en considé-

ration des Musulmans de Genji, ou pour mieux dire de ces villages appelés Krichnapouram et Settipaléom dont l'ensemble constitue le Genji actuel, hors des murs qui n'enclosent que des ruines désertes.

Au reste, tous ces villages ont tellement changé de place que l'on ne réussit guère à retrouver celles qu'ils ont occupées depuis deux siècles, sans plus. Toujours ils ont tendu à remonter vers le Nord-Est. Au milieu du XVIIIe siècle le Pettou ou ville de Genji suivait exactement la ligne orientale de la première enceinte, du Chandraja Dourgan à la Batterie royale. A l'entrée de cette ville, assez considérable, se trouvait un grand enclos avec, en son centre, la pagode dite des Brahmes voyageurs dont il faut renoncer à retrouver les débris. A ce Pettou de Genji le petit village de Krichnapouram se rejoignait au Nord-Est par une avenue. C'était un bourg très peu considérable et qui avait emprunté son nom (bourg de Krichna) au monticule fortifié, le Krichnaghiri, qui le dominait à l'Ouest. Aujourd'hui Krichnapouram a pris toute l'importance de la vieille ville rasée. Une mission catholique y est installée, et la bienfaisante influence d'un Père français donne à ce coin désolé quelque apparence d'ordre et de prospérité. Sous le toit hospitalier, tout voyageur est sûr de trouver un bon accueil, des soins et des renseignemens. Mais là-dessus je m'étendrai par la suite.

Du bengalow des voyageurs à la porte de la grande enceinte, des ruines de tous styles jonchent la plaine accidentée qui s'étend entre le lit presque desséché de la rivière et la route de Tirnamallé. Les petits édifices musulmans et les kiosques élégans des Djaïnas ont parfois défié l'action du temps. Parmi les gros blocs de gneis grisâtre dont les alignemens font songer à une moraine glacière, on rencontre ces colonnes grêles, ouvragées, qui, par quatre ou six, soutiennent un dôme étagé à corniches en surplomb. Des sculptures il ne reste plus trace. Depuis les incursions des Mahrattes, la conquête musulmane, les guerres des Anglais et des Français, les monumens ornés ont passé par des fortunes trop diverses pour qu'une seule cause de destruction leur ait été épargnée. Lorsque, à la fin du XVIIIe siècle, la paix fut à peu près assurée, ce furent les pâtres et les touristes qui achevèrent l'œuvre du vandalisme. Les Djaïnas de Sittamour sauvèrent cependant quelques belles statues et divers ensembles d'architecture. Ils les achetèrent et les transportèrent

à grands frais dans leur temple fameux entre tous ceux de l'Inde méridionale, et que je compte visiter dans un mois. Enfin la conservation des monumens historiques, l'*Archeological Survey*, prit sous sa protection la forteresse de Genji, alors que rien ne restait à enlever, pour ainsi dire, dans les monumens de la plaine et de l'enceinte, non plus, sans doute, que dans les ruines du vieux Genji. Car il existe aussi un vieux Genji, amoncellement de décombres épars mêlés aux monticules dénudés, aux collines chaotiques dont le sommet se couronne de tours éventrées, à quatre ou cinq milles vers le Nord, à droite de la route de Tirnamallé.

L'histoire de ces vénérables citadelles est à écrire. Personne, à ma connaissance, ne l'a encore abordée. Seule une étude méthodiquement poursuivie, pendant les mois d'hiver où la température est plus clémente, pourra fixer les archéologues sur les rapports et les confusions établis jusqu'ici entre ces deux localités si distinctes. Je n'en parlerai donc point à la légère. Que ma santé me le permette, et je jetterai les fondemens de l'enquête en observant cette précaution première de ne tabler sur aucun témoignage indigène verbal. L'expérience que j'ai des personnes et des choses en Inde, expérience petite, mais suffisant à mon usage, me défend depuis longtemps cette pratique d'interroger les hommes de haute ou basse caste, encore moins les parias, les musulmans et les chrétiens, sur les choses de la religion et de l'histoire. Les voyageurs qui colligeraient des renseignemens puisés à de pareilles sources se ménageraient de considérables déboires. Prenant pour argent comptant les contes bleus que leur débitent imperturbablement les domestiques des hôtels ou les pandits des bazars, ils tiendraient registre de commérages misérables en tout étrangers au sujet. Le plaisir qu'éprouvent les Asiatiques à tromper les Occidentaux ne les pousse pas moins dans les voies du mensonge que cette naturelle vanité de ne pas être pris pour qui ignore quoi que ce soit des choses de son pays.

Si un Japonais, un Thibétain ou un Turc, parcourant les plus infimes paroisses de nos départemens du Nord au Midi, interrogeait les paysans, les desservans, voire les fabriciens du lieu, cet Asiatique aurait toutes chances de rapporter une collection d'anecdotes dont le pittoresque, pour rester dans l'indulgence, constituerait le seul mérite. Il ne suffit pas d'habiter un

pays pour en connaître l'histoire, d'honorer un saint pour posséder les particularités de sa vie, d'exercer la profession de braconnier pour savoir la zoologie, d'être appointé comme bedeau pour mériter de s'asseoir parmi les Antiquaires de France, que sais-je encore? Les traditions locales sont bonnes à noter, nous en sommes d'accord. Encore ne convient-il pas de les prendre pour vérités démontrées. Il en va des pandits, des fakirs, des magiciens, comme de ces diseurs de bonne aventure, ou de ces astucieux prestidigitateurs qui émerveillent leur monde à bon marché.

Dans l'Inde, cependant, on observe des choses tellement singulières que toute précipitation doit être bannie du jugement. Nier de pied ferme est souvent aussi dangereux que déployer une trop innocente confiance. L'historiette que je vais vous raconter, et dont je vous affirme la véracité indéniable, peut servir d'exemple.

Il y a quelques années, — en 1896, exactement, et au mois de novembre, — je me trouvais de passage à Bombay, revenant d'Arabie et me rendant à Mathéran. Je fus accosté, sur la place de l'Hôtel Watson, par un de ces Cachemiriens errans qui exercent le métier de chiromancien. Par désœuvrement, je tendis ma main droite à ce montagnard, car, au contraire des liseurs de pensée européens, ces Asiatiques ne consultent jamais la main gauche. Cet Indien chétif regarda avec beaucoup d'attention ma paume, mes doigts. Et je me préparai à écouter les vérités premières et les prédictions ambiguës dont ces industriels tiennent boutique. Grande était mon erreur. Jamais je n'ai rien entendu de tel. L'homme basané, palpant délicatement ma main, me débita lentement le compte rendu le plus exact de ma vie passée. Il la prit depuis ma petite enfance jusqu'au moment présent. Je ne le trouvai pas en défaut sur un événement, une concordance de date, qu'il s'agît de moi ou de ceux qui m'ont touché. Méthodiquement il disséqua mon être. S'élevant au-dessus des faits, il découvrit ma personne morale, dégagea le caractère du tempérament. Il me donna mon procédé de travail; puis il me parla de ces douleurs profondes et intimes que l'on ne confie point, et il n'en ignorait rien.

Une pareille analyse dépassait les bornes du convenu. Mais le Cachemirien connaissait, comme le reste, le goût excessif que je nourris pour la vérité au point de toujours l'accueillir,

sous quelques espèces qu'il lui plaise de se présenter. Il parla longtemps, sans que je l'eusse approuvé ou blâmé d'un mot ou d'un geste. Sa petite gratification reçue, il se perdit dans la foule.

Quelques heures après, poussant mon cheval sur le chemin en lacet de Mathéran, je réfléchissais dans la fraîcheur de la nuit sur cette effrayante sagacité d'une race dont la réputation de surnaturelle acuité n'a rien de surfait. Cet étranger vagabond, trop jeune de quinze ans pour avoir pu compter parmi mes camarades d'étude, qui ne me connut jamais, et qui, s'il m'eût connu, aurait toujours ignoré ce que je garde pour moi, par une habitude invariable, m'avait prouvé qu'il savait tout de ma vie. Il m'avait pris enfant, écolier, avait récapitulé ma carrière d'écolier, de jeune étudiant, d'homme fait, avec les aventures matérielles et morales, les hasards... Connaissant les motifs et les mobiles, les mécanismes cachés, il en savait bien davantage, car je dus le prier de se taire, puisqu'il parlait devant témoin.

Je dois dire que cette étrange histoire présente peu de « crédibilité, » comme on dit. Il n'importe. Vous et les rares amis qui me restent, croiront, et aussi les savans versés dans l'étude de ces phénomènes singuliers que l'on commence à peine de séparer du fatras magique. Mon témoignage précis et formel sera quelque jour invoqué par un de ces médecins philosophes de l'école des Grasset, et il aura son utilité. Aussi est-ce bien la seule raison qui m'a mené à vous raconter ce menu fait. Notez que ce Cachemirien ne m'a point prédit l'avenir. Sa méthode, peut-être embryonnaire, avait quelque chose de scientifique.

On ne s'appuie que sur une chose antérieure. Dans le raisonnement le plus simple, les prémisses viennent en premier. Seuls les charlatans prédisent l'avenir aux ingénus qui les écoutent. Tandis que le passé a cela d'indéniable en propre, d'avoir eu son existence indélébile, d'avoir été dans l'espace et le temps, et, sans doute, est-ce une question de méthode que de pouvoir l'évoquer. Les phénomènes qui se rapportent à la lecture de la pensée ne sont plus aujourd'hui mis en doute. L'important est d'amener le sujet à penser. Ce petit exposé vous suffira, j'en suis assuré, pour déduire les conséquences dont la première est qu'on ne détruit pas ce qui a été dans le domaine du fait, non plus que dans le domaine de l'idée. Seule la forme est périssable, puisqu'elle suit la condition de la matière elle-même, sans cesse ramenée à ses élémens constituans...

Et voilà que je m'égare encore, tant tout est dans l'Inde et tant l'Inde est dans tout, avec cette restriction principale que plus on s'éloigne du Nord thibétain plus on voit pâlir l'éclat du flambeau de la science. Si l'Inde dravidienne n'avait pas son art plastique, il n'en serait pas question sur la terre. Ainsi l'amour de la philosophie, pour m'avoir éloigné de Genji, m'y ramène pour admirer les puissantes architectures semées dans tout le Carnate par les races dominatrices de Vijianagar. C'est aux souverains de ces dynasties que l'on doit attribuer les circonvallations et les acropoles de Genji. Le merveilleux appareil des murailles, la perfection et la solidité des assemblages, l'emploi des monolithes où l'on se joue du poids par la solidité des aplombs, tout, dans les parties anciennes, crie la gloire des vieux rois cholas et de leurs descendans qui élevèrent les majestueux ensembles de Humpi. De Genji, dont je foule enfin les dalles, je vous dois, en justice, une description sincère et fidèle. Mais, en tout, l'on doit savoir se borner. Dans ma dernière lettre (1), je vous promettais l'histoire de chaque pierre, la légende de tout recoin, sans en excepter les contes de bonne femme, comme celui du puits où l'on « jetait les prisonniers pour les faire mourir de faim, » alors que ce récipient de pierre devait être quelque citerne à beurre réservée aux usages liturgiques, ou, plus modestement, quelque magasin à riz. Si je me laissais aller à mon enthousiasme de pèlerin, c'est un autre Hérodote qui vous écrirait, et le nombre sacré des Muses ne suffirait pas à chiffrer les volumes que vous recevriez de Genji.

Ce matin, j'ai gravi les huit cents degrés de pierre qui mènent au pagotin culminant du Radjah-Ghiri, le plus haut des trois points fortifiés qui dominent l'enceinte. Mais pour vous en parler, avec quelque utilité dans le détail, je dois vous dire ce

(1) Cette lettre, la seule des trente et quelques, expédiées de l'Inde pendant mon séjour de 1901, qui ne soit pas parvenue à son adresse, fut détournée par un de mes adjoints auquel j'avais eu la simplicité de la confier pour qu'il la recommandât à la poste de Tindivanam. Cette lettre qui contenait des renseignemens détaillés sur la position des monumens les plus importans des trois enceintes, position repérée sur le plan annexé, avec les noms des lieux et les côtes, me fait aujourd'hui cruellement défaut, puisque la base même de mon travail est perdue. J'ai essayé de suppléer par la mémoire à ce manque de renseignemens écrits, mais je dois renoncer à fixer l'emplacement des débris musulmans du Kalyana et de ses dépendances, ainsi que les rapports de la pagode ruinée de la rivière avec le reste de Genji, etc.

que fut Genji et quelle est son assiette. Ce que l'on entend sous ce nom, est un espace triangulaire dont chacun des trois angles s'élève au-dessus de la plaine accidentée et surélevée elle-même de deux à trois cents mètres au-dessus du niveau de la mer.

Des monceaux dénudés de gneis, en blocs aux arêtes usées, aux contours mous et secs, composent les trois massifs ou s'amoncellent à leur pied. Ils rappellent, en grandes proportions, ces grès moutonnés dont notre forêt de Fontainebleau nous fournit en maints endroits le spectacle. Leur orientation s'accuse du Nord vers le Sud-Ouest. La colline la plus considérable, le Radjah-Ghiri, se présente obliquement à qui s'avance sur la route de Tirnamallé, et paraît chevaucher cette route qu'elle surplombe en vérité du Sud, c'est-à-dire à gauche. De ce massif central le profil figure assez exactement l'échine et le garrot d'un zébu, amputé de sa tête, suivant la comparaison classique adoptée par les archéologues indianisans. A gauche de la route, au Sud-Est, c'est la colline surbaissée du Krischna-Ghiri qui étale sa courbe irrégulière dont une concavité abrite le village et la mission. Sur la droite, vers le Sud-Ouest, s'allongent les flancs déclives du Chandraja Dourgan, au milieu d'un amas sauvage de rochers réunis par des ouvrages aussi importans que ceux du Radjah-Ghiri qu'ils rejoignent, mais en rampant sans fierté pour s'élever insensiblement par étages. Des chaînes de roches grisâtres ou d'un rose sale prolongent leurs chaînes d'éboulis entre ces saillies majeures, donnant l'impression grossière d'une moraine en demi-cercle, dont le Chandraja Dourgan et le monticule nu dressé sur le bord de la rivière figureraient les portions latérales. Mais il ne s'agit nullement là de blocs charriés par un glacier, voire par un torrent. Ce sont des accidens de terrain réduits à leur squelette, découverts par des phénomènes de ravinement, dissociés par les actions successives de pluies violentes et du desséchement prolongé sous un soleil de feu. Et il faut aussi tenir compte de l'action du vent qui perche les blocs, les use sous la friction du sable, et aussi de la destruction des élémens végétaux fixatifs du sol. La dent des chèvres, là comme dans nos régions méditerranéennes, parfait l'œuvre de déboisement accomplie sans pitié par des races misérables. Où la rizière, le champ de millet ne peuvent s'établir, règne le pâtre. Sur les ruines accumulées par deux siècles de guerre, seul le menu bétail trouve encore sa vie, mais aux

dépens de la terre elle-même, qui ne peut se constituer non plus que s'attacher au roc sans la charpente des racines et le lacis de leur chevelu. Mais, par-dessus tout, sévit l'inclémence du climat. Sous les averses continues de la côte occidentale visitée par sa bienfaisante mousson, les collines de Genji seraient autant de forêts en hauteur où l'architecture aurait depuis longtemps cédé la place aux arbres, aux lianes, aux mille élémens de cette brousse foisonnante qui égaye les promontoires de Bombay.

Les anciens occupans de Genji ne se souciaient point des beautés du paysage. Leur industrie ajouta facilement à ce chaos rocheux quelques lignes de circonvallation, et le réduit triangulaire put être, du premier coup, classé dans la catégorie des places dites imprenables, si l'on veut bien ne pas oublier que ce mot n'a aucun sens et qu'il n'a jamais existé de fort dont un ennemi, ou un autre, ne se soit quelque jour emparé. Des solides murailles, admirablement jointées, se continuèrent sept milles durant autour des trois collines qu'elles unirent en un tout, sous une commune ceinture. Dans cette première enceinte, tout un système de chemises secondaires enchevêtra ses lignes entre les saillies abruptes, s'y reliant par des ouvrages d'art, les couronnant de tours, les dégageant par des porches de pierre dont l'accès était gardé par des châteaux. Une porte surprise menait l'assaillant dans un labyrinthe de chicanes. Chaque colline se trouva ainsi enclose par des fortifications de détail qui se commandaient du sommet à la base et rendaient tout avantage incertain. Et, pour ajouter aux difficultés d'un assaut, la circonvallation extérieure fut entourée de douves profondes, soigneusement revêtues de pierres jointées et sur leurs côtés et sur leur fond, où j'ai observé encore des portions de dallage, dont chaque élément mesure un mètre carré.

Ainsi la partie occidentale du Chandraja Dourgan jusqu'au Krischna-Ghiri, et toute la face septentrionale de ce dernier jusqu'au loin du Radjah-Ghiri, se trouvèrent protégées, et encore toute la face méridionale et orientale de cette seconde enceinte où je suis en ce jour installé. Grâce aux réserves des étangs extérieurs, à défaut de l'eau des pluies, ces douves se remplissaient jusqu'aux bords, sur une profondeur de six mètres, du côté des glacis.

En 1880 j'ai vu les fossés de Genji pleins d'eau, des nappes

de plantes parasites retombaient des murs, et des singes, en troupes, dévalaient, grimpaient, se baignaient; ou bien, suspendus par chaînes, ils se balançaient dans le vide. Les oiseaux aquatiques nageaient, les hérons pêchaient, les varans se chauffaient sur les accidens des pierres, pareils à de gigantesques lézards mesurant cinq pieds de long. Aujourd'hui, après huit années de sécheresse, c'est le désert. Tout être vivant a fui. A peine quelques flaques de boue grise marquent-elles le sol poudreux, jonché de pierres, au fond des fossés de l'Ouest. Au Nord, c'est la rocaille à vif, sèche, brûlante, avec l'herbe flétrie, comme flambée, noirâtre. N'oubliez pas la participation des ingénieurs à cet asséchement excessif. Les travaux du Service administratif, quand on changea le tracé de la route de Tirnamallé, il y a quelque trente ans, modifièrent irrémédiablement l'aspect de cette partie de Genji. Le grand étang extérieur que l'on voit indiqué sur le plan d'Orme, datant du XVIIIe siècle, a été épuisé. La route le traverse de l'Est à l'Ouest. Sur la droite, des fondrières à peine marécageuses en jalonnent le primitif emplacement. A force de levier, j'ai soulevé plus d'une pierre qui s'incruste dans la vase, et j'ai été payé de mes peines, en découvrant ces beaux *Chlænius*, coléoptères à livrée de velours vert ou bleu varié d'orange. J'ai capturé encore l'*Aploa picta*, un brachyne ou bombardier de grande taille, jaune paille, marqueté de noir. Celui-là continue dans l'Inde l'*Aploa nobilis*, son congénère africain répandu du pays des Somalis jusqu'en Algérie. Ce serait aussi le moment de parler un peu de l'*Oxylobus sculptilis*, mais il est temps pour tout. Ne sacrifions point à l'histoire naturelle avant de bien connaître les lieux : reprenons la route de Tirnamallé.

Si nous la suivions pendant dix-huit milles, elle nous mènerait à cette pagode fameuse autant par le nombre de ses enceintes que par la sacro-sainte fête du Chariot qui attire annuellement plus de 200 000 Hindous de diverses castes. Le brahme suprême de ce temple illustre ne craignit pas, naguère, d'après une tradition dont je ne vous affirme en rien la certitude, de refuser l'accès des cours intérieures au prince de Galles, en motivant l'exclusion de ce prétexte : que la personne impériale n'était pas d'une famille assez ancienne pour avoir droit à cet honneur. La route neuve de Tirnamallé coupe l'enclos de Genji à travers ses fortifications du Nord-Est, non loin de la grande porte donnant sur le Pettou de Genji, traverse les ouvrages en tirant vers l'Ouest,

passe derrière le Krischna-Ghiri, longe la seconde enceinte en cet endroit où s'étendait l'étang, et côtoie le massif du Radjah-Ghiri, passant sous le feu du fort supérieur dont les Français exécutèrent, en 1750, la fabuleuse escalade. De cette légende je vous présenterai prochainement la critique. Grâce à ce détournement de l'ancienne route, l'on peut accéder avec les charrettes jusqu'à l'intérieur de la première enceinte, plus loin même. Si j'ai profité de ce progrès par la grande facilité que j'ai eue de faire charrier mon bagage jusqu'à mon campement, les ruines elles-mêmes n'ont pas laissé d'en pâtir. Ainsi cette belle pagode, toute proche de l'entrée, dont le portique s'encadre de deux bonnes figures de femmes, presque de grandeur naturelle. Les deux statues sont de la meilleure époque; elles se détachent en haut relief sur les pieds-droits du gopura, et montrent leurs jambes brisées par les essieux des charrettes. Ces dégâts ne remontent pas aux temps antiques. Lorsqu'en 1880, je visitai ce temple, avec le R. P. Darasse, la salle aux mille colonnes, inondée jusqu'à mi-hauteur des bases, possédait une profusion d'ornemens, à peu près intacts, et les deux déesses de pierre n'étaient point mutilées.

Que tout cela a changé depuis vingt ans! Je ne reconnais plus rien dans ces solitudes paisibles où la zoologie seule et aussi l'anthropologie m'attiraient. L'eau du ciel couvrait le sol, après une sécheresse excessive d'où était née la famine. Les morts ne s'étaient pas comptés, les ossemens perçaient la terre. Chaque nuit, les chacals en troupes parcouraient la plaine, poussant leurs vagissemens d'enfans. Pour quelques menues pièces d'argent, je soudoyais des fossoyeurs d'occasion qui m'apportaient des crânes à moitié décharnés. Ces crânes, je les nettoyais soigneusement, car je n'aurais pu trouver qui m'aidât dans ce travail. Je les grattais au bord de la rivière, je les séchais au soleil, cependant qu'au loin, les chacals, assis sur leur derrière, me surveillaient curieusement. Un soir même, lorsque l'ombre descendait sur la terre, j'eus la compagnie d'un léopard qui se désaltérait, furtivement, entre deux socles brisés. Par précaution contre les corneilles, j'emballais mes crânes dans une malle fermant à clef, non sans avoir passé dans l'arcade zygomatique de chacun un fil solide portant une étiquette de parchemin où j'inscrivais les renseignemens recueillis sur le défunt. Les têtes de ces bons Dravidiens, ainsi soustraites à la décomposition ter-

restre, se voient maintenant rangées sur les tablettes des vitrines, à la galerie anthropologique du Muséum. M. de Quatrefages en a, depuis longtemps, cédé la garde au docteur Hamy. Et le savant professeur les place, d'occasion, sur sa chaire quand il fait son cours. Ainsi le paria Vaïapouri, décédé à Genji en septembre 1880, est-il aujourd'hui représenté par sa boîte cranienne dans notre premier établissement scientifique, et l'humble rayot, son beau-frère, qui me céda cette dépouille, portée à la pointe d'un bâton, ne se doutait certes pas, au mois de décembre de la même année, qu'il rendait service à la science. Combien d'autres souvenirs évoquent ces ruines où je me traîne tout le jour, le crayon à la main, ou essayant, avec ma roulette métrique et ma boussole, de retrouver les monumens indiqués, trop sommairement, sur le plan de Gartyn. Et ma santé est mauvaise. Il y a vingt ans, je résistais mieux à la chaleur du jour et à la sournoise humidité de la nuit. Et pourtant je dormais, couché à même la dalle, enveloppé dans une simple couverture, sous ce mandapam dont le R. P. Darasse m'avait confié la garde, et qui servait d'abri aux missionnaires en tournée.

Où est-il maintenant, ce Père Darasse qui évangélisait les parias de Settipettou? Je le revois se hâtant sur la route vers des conversions prochaines. Sa longue barbe descendait de son visage maigre et attentif bien bas sur sa robe blanche. Une barrette noire couvrait sa tête, et il s'appuyait sur une haute canne à sommet recourbé en crosse, tel le bâton des grands abbés du Désert. Il m'appela près de lui, dans son district désolé et pierreux, et me donna ce *Minucius Felix* que je conserve dans ma bibliothèque aussi pieusement que le souvenir de ce saint que l'Inde chrétienne garde, à l'heure où je recopie ces lignes, et qu'elle gardera toujours, puisqu'il s'est consacré à elle jusqu'à y finir ses jours. Ensemble nous visitâmes les environs; sous la couleur d'explorations historiques, le Père secourait les survivans de la famine. Et il me mena jusqu'à ce champ de bataille de Wandiwash où, malgré le courage et la ténacité de Lally Tollendal et grâce à l'insubordination de ses officiers, succomba la fortune de la France. Puis il m'expédia, avec des gens de confiance, chez le R. P. Segmüller. Un géant, celui-là, qui évangélisait parmi les marécages. Pour accéder jusqu'à la mission de Velantaguel, je dus traverser des routes changées en rivière. Je poussai à la roue. La nuit était noire. Les bœufs perdirent

pied, je tombai dans un trou, et mes hautes bottes se remplirent d'eau. On ne put me déchausser que dix heures plus tard. Dans cette région-là, le sol ruisselait des averses précédentes, les étangs débordaient. Au reste, la rivière de Genji, elle-même, charriait alors des débris végétaux dans un limon jaunâtre. Aujourd'hui, c'est à peine si je l'ai pu retrouver, et je crois qu'elle a changé de lit, suivant sa coutume séculaire, car, sur le plan anglais contemporain de Louis XV, je ne la vois pas indiquée. D'ailleurs, il y a juste dix ans, à la suite de cette inondation fameuse qui remania l'hydrographie du Carnate et même du Coromandel, ce cours d'eau fantaisiste divagua par la plaine, faillit emporter le magnifique pont de pierre construit par l'administration anglaise, et il modifia encore son régime, après avoir endommagé les débris de la pagode où j'avais campé en 1880. Je l'ai retrouvé réduite à son gopura et à ses débris de mandapams, et il y en a d'autres encore debout de l'autre côté de la rivière, près de cette colline en demi-lune qui n'a jamais été fortifiée.

La première enceinte de Genji, ainsi présentée dans son ensemble, nous renseigne sur la physionomie probable de celle de Vellore qui avait été certainement établie sur les mêmes principes. Ce fut la sagesse des ingénieurs de Vijianagar de s'appuyer toujours sur les accidens de terrain pour y trouver le squelette même de l'œuvre. Et c'est pourquoi j'ai tenu à visiter d'abord Vellore dont la citadelle centrale est parfaitement conservée sans la grande circonvallation extérieure, tandis qu'à Genji les citadelles ruinées sont encloses par une muraille intacte, au moins dans son tracé. Mais cette muraille a profité de tels remaniemens qu'au premier abord elle semble avoir perdu tous ses caractères originels. Les occupans successifs n'ont pas cessé de la fortifier, de l'épaissir, de la garnir de tours massives, soigneusement espacées, terrassées, capables de résister à l'artillerie, assez solides aussi pour supporter le poids des grosses pièces dont une reste en place sur la haute montagne comme témoin de l'époque où les défenseurs de Genji possédaient des canons par centaines. L'on m'a dit jadis, l'on me répète aujourd'hui que toutes ces pièces furent achetées et déménagées il y a quarante ans, au moins, par des Américains.

Cette légende est absolument fausse. Tous les visiteurs, tous les auteurs qui ont écrit sur Genji, citent, parmi les curiosités

locales, le gros canon du Krischna-Ghiri, — dont l'existence n'est pas douteuse, puisque je l'ai mesuré de mes mains. Aucun, en revanche, ne mentionne d'autres canons. Il est probable que les Anglais les emportèrent à Madras quand ils désarmèrent et abandonnèrent Genji au commencement du XIXe siècle.

Genji, 4 septembre 1901.

Quelles sont les origines de Genji et quelle est son histoire, c'est ce que je voudrais vous exposer simplement, sans me laisser bercer par le souffle héroïque des légendes, mais en écoutant, si possible, cette voix des ruines qu'entendent ceux qui aiment les époques où elles abritaient et enserraient la vie. Je vous ai dit que, dans ces décombres qui vibrent sous le soleil, chaque pierre avait sa légende, tout recoin sa tradition. Le nom même du lieu devint rapidement un sujet d'âpre discussion pour les érudits, les poètes et les chroniqueurs. Si les uns voulaient retrouver dans le mot Genji le vocable tamoul *Chenji* qui signifie forteresse, les autres s'appuyaient sur le sanscrit, source de tout bien pour les philologues dans l'embarras. *Sandjivi*, c'est la plante sacrée qui ressuscite les morts. Ou bien encore ce sont les deux racines *Sam* et *Dji*, qui, réunies, se traduisent par « donnant du plaisir. » Il s'ensuivrait que Genji fut considéré comme une station de plaisance, ou, tout au moins, comme un séjour plein de charme. On a le droit d'en douter. Mais, en faveur de la première origine sanscrite, *Sandjivi*, les savans apportèrent un argument assez probant : la légende même du lieu. Ou bien ils fabriquèrent celle-ci de toutes pièces pour les besoins de la cause, en mêlant à la notion de résurrection les principes de la science hermétique et de la transmutation des substances en or.

La légende s'applique-t-elle au vieux Genji dont les décombres encore inexplorés s'étendent au nord de la route de Tirnamallé, ou bien à l'ensemble des trois monts fortifiés que j'étudie, c'est là une question à laquelle je n'aurai pas la témérité de répondre. Vous remarquerez toutefois que la pagode de Singaveram, dont le fondateur fabuleux passe pour avoir bâti les citadelles de Genji, est placée dans la direction du vieux Genji, vers le Nord. Ce fondateur était un Naïk, c'est-à-dire un Tchatria, nommé Tupakala Krischnappa. Il habitait, à quarante-

cinq milles de là, Conjeveram, une des sept grandes cités saintes de l'Inde, dans le talukia de Palour, bien au Nord-Ouest de Genji, entre Vellore et Madras, et dont l'antiquité, au dire des vieux voyageurs chinois, était aussi ancienne que le Bouddha lui-même. Conjeveram! Que de regrets pour moi dans ce seul mot! Le temps me manquera pour visiter ces temples réputés, dans l'Inde dravidienne, entre tous ceux que construisirent les architectes médiévaux de Vijianagar. Celui de Civa montre encore, incrustés dans son gopura principal, qu'éleva la piété de Krichnadeva Ranja, les boulets dont le battit Hyder-Ali, contempteur audacieux des divinités pouraniques. Civa, Brahma et Vischnou ainsi bravés se vengèrent avec usure de l'usurpateur musulman et de son fils, l'iconoclaste Tippou Sahib. Tant il est vrai que les contempteurs des Dieux, depuis Mézence, pour ne pas remonter plus haut que Virgile, ont fait, tôt ou tard, une mauvaise fin.

A l'époque incertaine où vivait le Naïk Tupakala, le Grand Dieu était vénéré dans son temple de Conjeveram sous le nom de Varadarajassamy; ainsi appelait-on son idole. Pour l'orner chaque jour de guirlandes fraîches, Tupakala entretenait un jardin qu'il arrosait de ses mains, et pas une fleur n'en sortait qui ne fût destinée à la statue du Dieu. Je vous ai dit déjà le plaisir singulier que prirent toujours les divinités de l'Inde à induire en tentation leurs plus fidèles adorateurs. Un matin, le Naïk jardinier apprit qu'un énorme sanglier s'ébattait dans son enclos, retournait la terre et déracinait les arbustes. Prendre son arc et son carquois fut pour le tchatria l'affaire d'un instant, et il se mit à la poursuite de l'envahisseur. Les flèches, sans doute barbelées, — car la loi de Manou n'en autorise l'usage qu'à la chasse, — ne rencontraient que le vide. Si bon archer que fût Tupakala, son arc ronflait en vain, et le sanglier fuyait sans hâte, demeurant toujours à portée des traits qui ne l'atteignaient point. Le Naïk donna un magnifique exemple de persévérance. Durant quarante-cinq milles, soit une vingtaine de lieues, il suivit la bête noire, pour la punir de son impiété. Il l'accula enfin à ce rocher même sur lequel se dresse la pagode de Singavéram. Un Dieu, même s'il emprunte la forme périssable d'un sanglier, ne s'embarrasse pas pour si peu. Creusant le roc de son boutoir, jusqu'à y façonner une caverne, le monstre y reprit les espèces de Varadarajassamy et apparut aux yeux de son adora-

teur prosterné, en lui ordonnant d'ériger une pagode en ce lieu et de la lui dédier.

« J'obéirai, Seigneur, s'écria le Naïk. Mais que votre puissance m'enseigne comment trouver l'argent pour payer les travailleurs, car je suis moins que riche. — Va-t'en de ce pas, répondit le Dieu, chez le Paradési qui a son ermitage dans la montagne voisine, et il t'enrichira. » Ayant ainsi parlé, Varadarajassamy disparut.

Sachant que les ordres des Dieux ne souffrent ni objection, ni retard, Tupakala, armé de son arc et de son carquois, recommença de marcher. Il trouva l'ascète en contemplation sur le seuil de son antre sauvage et tenant la plante merveilleuse qui, entre autres qualités, possédait celle de muer toute matière en or fin. Une seule condition était nécessaire. Les feuilles en devaient être cuites dans un récipient où bouillirait le corps d'un saint, et ce corps deviendrait, à l'heure même, un lingot d'or qui se reformerait au fur et à mesure des besoins. L'herbe miraculeuse se trouvait entre les deux hommes, également saints, et une chaudière chantait sur le feu du solitaire qui n'ignorait rien des vertus de la plante, non plus que de son visiteur.

« Si je le jette adroitement dans le chaudron, songeait-il, j'aurai une réserve inépuisable de métal précieux et je serai roi en ce monde. L'important est d'amuser ce Naïk et de profiter du moment. »

Mais Tupakala, que ses vertus rendaient perspicace à l'égal du Paradési, entra dans une grande méfiance : « Les sages du désert, se dit-il, n'abondent que trop souvent en mauvaises intentions. Celui-ci tourne autour de moi avec la mine sournoise d'un chacal. Mettons-le à mort sans tarder, car s'il me tue, je ne pourrai accomplir la volonté du Dieu. »

Prenant son temps à propos, il précipita le vieillard dans la chaudière. Le corps, sans que l'eau rejaillît, devint aussitôt d'or massif. Tupakala comprenant que le prodige était un signe de la bienveillance de Varadarajassamy, tira son cimeterre, coupa un bras du Paradési et l'emporta chez lui. Quand il revint, le lendemain, pour continuer de débiter sa victime, sa surprise et sa joie furent sans bornes de voir que le membre avait repoussé. Confiant dans la protection du Dieu, il rassembla les artistes les plus fameux dans l'art de sculpter la pierre. Ainsi fut construite la pagode de Singavéram où ne fut épargnée aucune magnifi-

cence. Puis, se trouvant de l'argent à discrétion, ce saint homme, en proie à la passion de bâtir, dressa la forteresse de Genji. Enfin, ne sachant plus à quoi employer son trésor, et redoutant qu'on ne découvrît son secret, il jeta l'inépuisable homme d'or dans cet étang de Genji qui s'étend encore au pied du Radjah-Ghiri, et qui est connu de tous sous le nom de Sutty-Koulam. La tradition affirme que le cadavre du Paradési s'y trouve encore enlizé dans un coin.

J'en doute. Les eaux sont à cette heure tellement basses que j'aurais certainement découvert ce torse d'or s'il fût demeuré en place. Vous connaissez, en tous cas, maintenant, la légende fondamentale de Genji. Elle semble prouver qu'un même personnage éleva le temple de Singavéram et l'une des citadelles qui couronnent les trois monts de la fameuse place d'armes du Carnatic. La fréquence des effigies d'Anouman dans ces ruines vient encore à l'appui de la légende. Pas de pagotin où ne se voie le grand singe de pierre en posture d'adorant. Près de la porte où je suis campé, il s'en trouve un fort bien conservé, en demi-relief. Et c'est même, avec un petit Krichna qui se détache sur le pied-droit de gauche, la seule sculpture figurée qui n'ait pas été martelée. Anouman, dont les têtes, les membres jonchent partout le sol, est mêlé à l'histoire de Sandjiri. C'est lui, pas un autre, qui rapporta des Himalayas la plante sacrée pour ressusciter les soldats de Rama tués à Lancka.

Quelle que soit la vérité sur sa légende, le Sutty Koulam est pour moi une délicieuse retraite aux premières heures du matin. Avant que le soleil, dardant d'aplomb ses flèches d'or, ne me chasse vers l'ombre étouffante des porches surbaissés, je m'assieds au bord de la nappe argentée, en cet endroit où un demi-cercle de rochers circonscrit la grève plate où poussent des composées à fleurs pâles. Là viennent butiner des papillons, piérides aux ailes d'un blanc verdâtre, teintées de carmin à leur bout (*Callosune Danaë*). Une mangouste brune (*Herpestes fuscus*) se glisse parmi les blocs grisâtres. Son nez pointu, ses yeux brillans percent entre deux touffes flétries. Les nénuphars, largement étalés, servent de plancher à un oiseau léger, qui pose prudemment, en mesure, ses hautes jambes à doigts en pattes d'araignée, sur leurs palettes glauques. C'est un jacana (*Hydrophasianus chirurgus*), poule d'eau à longue queue de faisan. Sa robe roux bronzé se teinte de jaune sur le dos, de noir sur le

ventre. Quand il se tourne, je vois sa poitrine et sa gorge blanches. Des reptiles bariolés, toute la légion des Calotes et des Sitanes, gonflent leur fanon, étalent leur crête, s'ébattent le long des revêtemens craquelés. Le petit aigle marron à tête blanche, l'éternel Garouda, monture de Vichnou, plane avec son cri qui rappelle autant un ricanement qu'une plainte. Brusquement il descend, rase la surface où se reflète sa silhouette incertaine, trempe à peine ses pieds dans l'eau qui rejaillit en perles, et remonte, un fretin nacré dans les serres. Et c'est tout autour une fuite éperdue de grenouilles marbrées (*Rana verrucosa*), et de crapauds variés de noir (*Bufo melanostictus*). Des libellules rouges poursuivent les mouches et aussi les abeilles lourdes de pollen (*Apis dorsata*) empressées à regagner leur ruche en plein vent collée contre la falaise à pic. Sous le ciel implacablement bleu, l'étang commence de verdir, mais tout un côté demeure moiré et réfléchit les rayons vermeils tamisés par un pan de mur où les vides sont plus nombreux que les pleins. On dirait un échiquier à cases alternatives de feldspath et de cuivre.

Et si je reste immobile sur la rocaille où se fondent mes vêtemens bistrés, la vie se familiarise avec moi. Une rainette, (*Microhyla ornata*), du haut d'un oranger sauvage, pousse sa note bruyante. Le jacana s'avance jusqu'à mes pieds, la mangouste sort de son trou pour trotter à découvert, et les singes commencent de descendre les degrés ruinés à pas lents. Les ouanderous hérissés, puissans et graves, gris, avec des favoris blancs, se promènent entre les pilastres avec le sérieux d'archéologues à l'ouvrage. Mes hommes, avec le fusil et les cartouches, se racontent des histoires, couchés au pied d'un arbre, assez loin de moi pour que la fantaisie ne me prenne de les appeler, car ce serait pour rien. Il n'est pire sourd que l'Hindou quand il ne veut point entendre. Et voilà pourquoi les singes circulent en paix le long des corniches. Ils s'y suivent à la file, la queue pendante, l'arrière-train avalé, le nez au vent. Que l'un s'arrête pour se gratter ou s'asseye une jambe étendue vers l'abîme, tous attendent en échangeant des propos et, peut-être, en se communiquant les nouvelles du jour. Parfois avec une hâte inexpliquée, ils galopent sur trois jambes, se risquent témérairement sur le faîte des murs branlans qui entouraient l'étang d'une ceinture continue, ajourée d'ogives. Alors une grêle de cailloux dévale, l'eau clapote, et la caravane marque

un temps devant la brèche béante. Un audacieux tente le coup, franchit l'espace d'un bond, et les autres, rassurés, s'élancent en s'encourageant par des gloussemens pressés. Les mères singes ne lâchent pas le petit cramponné à leurs épaules et qui hurle sur le mode aigu. Les vieillards, à la voix de basse, ne vont qu'avec circonspection et mesure. Les jeunes gens défient les obstacles et rivalisent de gambades. Leurs querelles sont fréquentes. J'ai vu un macaque brun tomber à l'eau et regagner le bord en se secouant comme un barbet. Souvent ils se rapprochent assez pour que je voie luire leurs yeux de topaze et grimacer leur face couleur d'encre encadrée d'une auréole aussi claire et fournie que le duvet d'un cygne. Si j'avais mon fusil près de moi, je n'en verrais pas un seul, tant les singes, quand ils connaissent l'homme et ses engins meurtriers, deviennent méfians et subtils.

Plus j'avance dans la vie, moins j'aime la chasse, divertissement médiocre quand il n'est pas le plus plat des assassinats. Tirer froidement sur ces êtres qui entrent en confiance avec vous serait, à Genji, une besogne misérable et que le souci de se nourrir pourrait seul excuser. Ce souci n'existe pas. Grâce au manikarin de Krichnapouram, qui m'a honoré d'une visite officielle sous mon portique, je suis fourni de poules étiques et d'autres denrées au seul dommage de ma bourse. Quoique, au dire de certains amateurs, les semnopithèques du Radjah-Ghiri soient un régal de premier choix, je ne goûterai pas de ce rôti. Jamais je n'ai pris plaisir à abattre des singes. S'il s'agit d'un exercice de tir on peut trouver mieux, et sans aller aussi loin.

Si, d'ailleurs, le devoir professionnel du naturaliste voyageur vous commande de rapporter la bête rare, utile au Muséum et qui manque dans ses séries, on doit tirer les singes, mais à bon escient. Je mets en fait qu'il est de toute injustice de confondre innocens et coupables. Dans le doute, mieux vaut s'abstenir. Et encore, les indigènes sauront toujours mieux que nous tirer à l'affût la bonne espèce. Enfin je crains fort que la collection du Muséum ne s'augmente pas beaucoup en primates dravidiens, dans ce voyage. La poudre ne parlera que peu dans les enceintes sacrées de Genji.

Aussi bien ne renoncerai-je pas, de gaîté de cœur, à ce spectacle unique que m'offrent, au lever du soleil, les familles des ouanderous, des guenons et des macaques, — je ne vous en

donnerai pas les noms scientifiques à la légère, — sortant des rochers boisés de la grande enceinte, en ce lieu où les immenses gradins de vingt-cinq marches encadrent deux côtés du Tchokra Koulam et baignent leur pied dans ses eaux. J'en ai vu quelquefois deux cents installés sur les degrés de gneis poli, pareils à des spectateurs minuscules perdus dans l'immensité d'une arène déserte. Ces singes couleur de cendre représentent aujourd'hui la foule des dévots qui se pressait, aux jours de grande fête, autour du maître étang de Genji et descendait se baigner dans l'eau lustrale, tandis que les brahmes transportaient, sur un radeau, l'idole de Ranganayagar jusqu'au pagotin central dressé au milieu de la vasque. On dit que, sur la berge, du côté de la route, à cette place où subsistent des kiosques djaïnas et mauresques, se brûla la veuve du héros de la ballade rhadjpoute. Un même bûcher réunit les cendres des époux. Si l'on s'en rapporte au nom même, je croirais plutôt que ce sacrifice volontaire se consomma près de l'autre étang, le Sutty Koulam, où l'on voit le petit mandapam en ruines sous lequel on incinéra Desing Radjah. Le mot *Sutty* désigne encore aujourd'hui la femme qui se livre aux flammes après la mort de son mari. Je vous conterai, dans ma prochaine lettre, la poétique ballade du radjah de Genji, Desing.

Mais ce que je ne veux pas remettre, c'est le résultat de mes recherches au bord de ces étangs. Au milieu de l'universelle sécheresse, la vie s'est réfugiée autour d'eux. Les plantes n'y sont point flétries, et, sur le sol, courent des insectes affairés, tels que ce *Gratidia Beroe*, petit phasme vert, en tout pareil à un brin d'herbe doué de mouvement. Sur les graminées basses grimpe une mante grise, chasseresse infatigable, tenant dans l'étau de ses pattes ravisseuses la mouche ou la larve frétillante qu'elle dévorera à loisir dès qu'une retraite sûre s'offrira. C'est le *Parathespis Humbertiana*. Son corps élancé, ses membres grêles lui donnent quelque ressemblance avec un phasme de médiocres dimensions. Pour être long de douze centimètres, le *Gongylus gongyloides*, autre représentant des mantes, attire encore mieux l'attention, il la retient par les expansions de ses jambes élargies et aplaties, sortes de manchettes monstrueuses. Cette mante, classique pour les naturalistes, est un bon exemple de la faculté protectrice par imitation. Elle se confond avec les feuilles des buissons dont ses

élytres rappellent et la couleur et la forme. Chose plus curieuse encore, de cette bête à tête cornue, à formidables pattes ravisseuses en scie, la livrée varie du vert au gris, copiant le végétal frais ou sec sur lequel l'insecte se tient.

Les terrains secs ne sont pas absolument délaissés. J'ai recueilli sur les talus rocailleux qui descendent doucement vers la pièce d'eau majeure une grosse sauterelle assez intéressante. C'est un congénère de ces Cératodères africains, abondant dans les déserts des Somalis et que j'ai jadis observés à Obock. Le *Ceratoderes monticollis* mérite son nom par son haut corselet tranchant. Cramponné aux broussailles à la force de ses pattes épineuses, il s'y perd à l'exemple des mantes et non moins qu'elles il simule une feuille fanée. Voici maintenant des courtilières, proches parentes de notre taupe grillon, détestée des jardiniers, mais bien plus petites. Elles fouissent la terre humide et se traînent péniblement hors de leur galerie quand nous inondons la rive en grand pour faire sortir les habitans hypogées. Cette courtilière modeste et roussâtre a une distribution géographique immense qui couvre l'Afrique et l'Asie tropicales et aussi l'Indonésie, région qu'on appelle aussi Insulinde, quoique le premier nom soit plus ancien et en tout meilleur. Dès 1805, Palisot de Beauvois avait décrit cet orthoptère sous le nom de *Gryllotalpa africana.*

Enfin, parmi la quantité de criquets, de locustes étranges qui volettent, bondissent, galopent autour de moi, je retrouve encore une forme des déserts africains. Si je ne connais pas cette espèce (1), je la rapporte sans hésiter au groupe des pyrgomorphides, comprenant des sauterelles aptères qui promènent, au ras des terres arides, par la forte ardeur du soleil, leur long corps cylindrique verdâtre et roux rehaussé de bandes écarlates. Ainsi je les observais jadis au Sénégal et en Éthiopie. Quant aux autres bêtes de la terre, de l'air et de l'eau, je renonce à vous en donner même un aperçu général; car les régions désolées présentent souvent la faune la plus riche. Mais disette de Cicindèles. Seule la vulgaire *Cicindela catena* se retrouve ici, encore y affecte-t-elle une coloration différente de celle des individus que j'ai pris à Colombo et à Pondichéry. L'élégant insecte cuivreux dont

(1) Ce pyrgomorphe était nouveau pour la science. Le savant zoologiste de Madrid, le Dr Bolivar, l'a décrit sous le nom d'*Orthacris Maindroni*, le type est déposé au Muséum de Paris.

les élytres éburnées portent des hiéroglyphes en bronze vert, vole dans les champs calcinés, sans souci de la chaleur écrasante. Le sol brûlant lui est un plaisant séjour. Partout, d'ailleurs, la bestiole agile recherche le voisinage de l'homme, dont la main ameublit le sol où ses larves creusent leurs puits. Elle abonde dans les jardins publics de Colombo, s'enlevant sous les pieds des promeneurs, comme sur la place de Pondichéry, et entre les rails du chemin de fer, à Villapouram. Habitante des plaines, elle fuit la montagne, jamais je ne l'ai observée au delà de quatre cents mètres d'altitude.

Mais c'est abuser des histoires des bêtes. Au vrai, l'archéologie de Genji devrait seule me retenir pendant ce mois de septembre que je passerai au milieu de ses ruines. Faut-il encore compter avec la maladie! La plupart de mes hommes sont hors de service et je me traîne avec la dysenterie au travers des décombres, aussi lentement que la grosse vipère zébrée, cette *Echis carinata*, répandue de l'Égypte au Tranquebar, et dont le venin est à ce point subtil que Cléopâtre choisit ce serpent entre tous pour finir sous ses crochets empoisonnés. Mais les reptiles venimeux ne sont redoutables qu'à qui les excite, et seulement, en règle, quand la retraite leur est coupée. J'ai capturé depuis bien des années des centaines d'ophidiens sans jamais avoir été mordu. C'est peut-être un heureux hasard...

Ma prochaine lettre vous dira comment j'ai gravi le Radjah-Ghiri, et quelle a été ma désolation de voir que l'*Archeological Survey*, se substituant à moi pendant mon absence de vingt années, avait déblayé le lieu où je méditais d'entreprendre mes fouilles, bouleversé les pierres entassées sous les broussailles et découvert mon trésor.

MAURICE MAINDRON.

LA
BEAUTÉ DES MACHINES

A PROPOS DU SALON DE L'AUTOMOBILE

Cet automne, une féerie nouvelle a paru sur les bords de la Seine. Un joyau radieux a été posé sur le voile noir des nuits parisiennes et il brillait d'un tel éclat que, si l'on se fût trouvé dans une autre saison, les plantes trompées eussent poussé plus vite et les oiseaux chanté le retour du soleil. Les foules, qui ont des instincts de papillon, se jetaient vers cette lumière, avec une densité de criquets en migration. A l'heure où le jour vient de s'éteindre, on regardait se lever, vers l'ouest, cette aurore d'artifice et on avait le vague sentiment d'un mystère nouveau près de s'accomplir. De loin, dans le brouillard, il semblait que le rayon tombé du haut de la tour Eiffel, elle-même invisible, fécondât les Champs-Élysées, comme une semence de lumière et y fit jaillir, peu à peu, toute une cité de feu. Il y a, dans les contes de fées, des histoires de jeunes filles tiraillées entre des puissances perverses et bénévoles, qui, vilaines à faire peur tout le jour, deviennent la nuit des beautés, parées de gemmes éblouissantes. C'est justement l'histoire de notre Paris moderne et de ses architectures. Pendant le jour, le Grand Palais et ses groupes de statues désespérées, le pont Alexandre et ses superfluités ornementales ne gagnent rien assurément aux poteaux sans noblesse et aux pylônes sans dignité qui annoncent par leur aspect lamentable de figurans de théâtre, chargés de bijoux faux, chacune de nos réjouissances publiques. Et la porte d'or

des Invalides ne semble plus, sous le soleil, que l'insigne éclatant et trop neuf de quelque ordre étranger destiné à éblouir les soirées officielles. Mais quand venait la nuit, ces profils oiseux ou irritans fondaient dans un embrasement d'apothéose. On ne distinguait plus ni pont, ni groupes de bronze, ni statues : seulement une courbe colossale et des larves de tout cela, frôlées par la bleuâtre caresse des projecteurs, s'agitant dans l'ombre et tirant de leur mystère quelque grandeur. Tout prenait une autre figure. Les lions enguirlandés du pont Alexandre sortaient de l'ombre presque comme en sortent les fauves, et les chevaux stylites qu'un sort malchanceux a juchés sur le haut des pylônes, avaient cessé de caracoler comme des bêtes de cirque soulevées par la chambrière du clown pour battre des ailes, cinglés par le rayon des réflecteurs électriques, comme des chimères d'or. Du diamant pulvérisé flottait dans l'air. Des rubis et des saphirs liquéfiés se diluaient dans l'eau. La Seine, où glissent les bateaux noirs avec leurs trois rubis et leur émeraude, avait peine à charrier les illusoires topazes que lui jetaient à poignées les girandoles. Sous les colonnades, des lumières mercurielles simulaient une profondeur glauque d'algues marines, tandis que toute la hauteur du dôme central était envahie par un plumetis d'étincelles et un filigrane de feu. Et, par là-dessus, dans le ciel violacé, jusque sur les toits assombris des quartiers populaires où rêvent les pauvres poètes, un puissant réflecteur faisait tournoyer sa blême épée en un déclic rapide d'éclipses et d'éclairs.

Qu'annonçait donc cette apothéose? Que fêtaient ces cent mille auréoles? Quelle naissance de prince ou quelle victoire de peuple ou quel miracle de foi? Hélas! nous savons trop pourquoi la France d'aujourd'hui ne fête plus ces sortes de choses. Ce n'était l'apothéose que d'une mécanique.

En cette mécanique, à vrai dire. s'incarne le rêve de notre âge, comme le rêve des autres s'incarna dans le palais ou dans la cathédrale. L'idée qui domina les hommes, aux époques passées, fût de nidifier et de s'enraciner, de se murer en d'immenses demeures et d'immenses tombeaux, — en des mausolées d'Hadrien ou en des Versailles, — pour être bien sûrs de ne jamais bouger de la terre natale ou élue, et pour que tout passant fût obligé de prendre garde à la place occupée sur un point du globe par le potentat, vivant ou mort. L'idée qui nous domine est de nous évader au contraire et bien qu'on construise encore par

nécessité, on ne construit guère plus par plaisir, ni par orgueil, tandis que l'orgueil des puissans de ce monde tient aujourd'hui dans l'exercice de ce privilège des dieux : l'ubiquité.

A la machine qui nous donne un semblable pouvoir et nous libère de si vieilles chaînes, nous sommes tentés d'attribuer des mérites sans nombre. Et les philosophes, troubles par l'auréole qu'elle rayonne à la fois dans nos âmes et dans notre nuit, se demandent s'il n'y a pas en elle, outre l'utilité, quelque beauté méconnue. Ils craignent d'avoir été injustes. Ils tremblent de traiter la Machine comme le grand siècle traitait le gothique et le grand Roi les Téniers. Ils éprouvent cette peur, commune en esthétique comme ailleurs, de ne point paraître assez « avancés. » Comment une chose qui répond à un tel besoin, excite un tel enthousiasme et fait, pour se montrer, de telles dépenses d'éclairage, ne serait-elle pas belle? Si nous n'admirons les œuvres qu'en raison de leur adaptation à nos besoins et à leur milieu, comment celle-ci, qui est si merveilleusement adaptée aux besoins et aux rêves de notre vie moderne, ne serait-elle pas admirable? Ne serait-ce pas l'habitude qui nous rendrait insensible à sa grâce nouvelle?

Depuis plusieurs années, nous voyons dans les thèses des esthéticiens, en France et à l'étranger, s'insinuer ce plaidoyer d'abord timide, ensuite plus assuré en faveur des engins de l'industrie moderne. Grâce aux confusions les plus étranges sur les choses dont on parle ou les sentimens qu'on analyse, il menace d'acquérir une apparente consistance. Puisque la protestation instinctive de notre goût ne suffit pas pour nous le faire écarter et qu'à cet instinct on oppose des argumens de raison raisonnante, voyons donc ce que valent ces raisons. De quoi au juste, dans la machine, veut-on parler? Quelles sont les différences entre l'impression que nous en recevons et celle que nous donne une œuvre d'art? A quoi tient le pittoresque de telles machines anciennes et pourquoi faut-il craindre que les machines nouvelles n'aient jamais de beauté? Il suffit de poser la question pour la résoudre.

I

Mais il faut la bien poser. Quand on parle de la « beauté des machines, » il ne saurait être question que de nos machines

domestiques : celles qui sont en contact avec nous, qui nous rendent des services immédiats, journaliers et visibles, qui nous frôlent, qu'on caresse, qui jappent, qui ronronnent autour de nous et parfois nous incommodent de leurs lubies. Comme nous ne voyons pas les autres, quels que soient les services qu'elles nous rendent, il nous est bien indifférent qu'elles soient ou non gracieuses. Qui s'est jamais soucié de la laideur d'une fraiseuse ou d'un gazogène? Le problème se pose donc seulement à propos de ces machines, — peu nombreuses comme espèces, mais innombrables comme individus, — qui s'insinuent dans le décor de notre existence journalière, et, par leurs mille apparitions répétées, nous obligent à réfléchir sur notre souffrance de la laideur qu'elles exaspèrent ou, d'aventure, si elle la charme, sur notre sensation de la beauté. Or, parmi elles, en effet, nulle ne joue plus souvent ce rôle que l'Automobile.

Le second point est de savoir, quand on parle d'un automobile, de quoi l'on parle : de son dedans ou de son dehors, de ses organes internes, que l'œil n'aperçoit que comme il aperçoit ceux de l'homme, dans le cas d'une opération, ou bien de sa silhouette visible. Car ce sont deux choses fort différentes et l'une n'influe sur l'autre que dans une mesure très limitée. Sur le châssis qu'on veut, on pose la carrosserie qu'on préfère. Les plus grandes différences qui soient dans la construction interne d'un automobile, dans la transmission, dans la suspension, dans les engrenages, ne se révèlent par aucune ligne décisive au dehors. La seule retouche nécessaire que la science ajoute à la silhouette d'une voiture, lorsque cette voiture est automobile, c'est le « capot. » Et la forme du « capot » ou sa silhouette n'est point modifiée par les différences profondes des organes qu'il dissimule. C'est une carapace qui se pose sur tout ce qu'on veut. Il s'évase et s'arrondit comme une bouche ouverte en O si le radiateur est placé devant le moteur : il s'infléchit et se recourbe comme un bec si le radiateur est placé derrière le moteur ou au-dessous et, dans ce dernier cas, comme le bec de l'ornithorynque. Voilà le seul point de dissemblance nécessaire. Tout le reste n'est que fantaisie.

Ne parlons donc pas de la beauté ou de la laideur de ces organes internes que nous ne voyons pas et qui ne se révèlent à nous par rien dans l'automobile, non plus que nous ne parlons des viscères ou des ganglions du corps humain quand une

statue ou un athlète nous inspire un sentiment d'admiration.

Enfin, ce sentiment même, ne le confondons pas avec tel autre qui n'a rien de commun avec lui, comme celui de l'utile, par exemple, ou du confortable. L'objet utile est un serviteur, le Beau est un maître. La satisfaction et même la gratitude que nous pouvons éprouver en voyant l'un est une chose; l'enthousiasme désintéressé, l'intensité et la plénitude de vie que nous ressentons à la vue du Beau est une autre chose. Et comme on ne peut mesurer ou même reconnaître la Beauté qu'à la nature du sentiment qu'elle nous inspire, c'est à ce sentiment désintéressé, qui n'a rien à faire avec l'utile que nous reconnaîtrons si l'automobile est « beau. »

Or, si nous considérons sa fonction nécessaire et ses formes rigoureusement dictées par le calcul, que voyons-nous? Une collection de grosses bouteilles ou de bidons grisâtres, reliées les unes aux autres et enchevêtrées d'un étincelant macaroni d'acier ou de cuivre. L'ingénieur considère cet organisme avec plaisir et parfois avec tendresse. C'est son enfant. Il le trouve « beau, » et l'impropriété du terme peut nous donner le change sur l'analogie de l'impression. Mais il regarderait du même œil attendri une ligne de signes algébriques qui lui montrerait, sous forme d'équation, la solution d'un problème difficile. C'est le signe visible qu'une difficulté a été vaincue. La jouissance qu'il éprouve est tout intellectuelle : il pourrait l'éprouver sans que ses sens perçoivent rien, grâce à une description raisonnée, et si l'organisme d'acier lui paraît « beau, » c'est dans le même sens que la solution lui paraît « élégante, » c'est-à-dire parce qu'il résout le problème posé ou rend le service voulu avec le minimum d'efforts, de frottemens, de pertes et qu'il vit le plus longtemps de sa vie propre sans une intervention de l'homme. N'ayant pas d'autre mot pour exprimer son admiration, il dit : « Cette machine est belle, » sans le moins du monde songer à confronter l'impression qu'il en ressent avec l'émotion que lui donne un frissonnant paysage ou une fière statue, — non plus qu'un économiste ne songe à quelque spectacle maritime lorsque, étudiant la situation du trésor, il vient à parler de la « dette flottante! » Il ne faut point tirer avantage de ces métaphores pour construire des systèmes esthétiques où les impressions les plus diverses et les facultés les plus dissemblables de notre nature sont brouillées avec sérénité. Parce que tel dira : « J'aime les petits pois, »

et tel autre : « J'aime la Vénus de Milo, » ou : « J'aime la solitude, » ou : « J'aime Molière, » faut-il conclure que voici partout exprimé un sentiment de même nature que celui de Tristan pour Yseult? Ou ne faut-il pas dire que les esthéticiens ont singulièrement abusé de la pauvreté du vocabulaire sentimental pour voir de la beauté là où nous ne ressentons que l'utilité, l'ingéniosité, l'intelligence, et pour conclure à l'analogie profonde des choses en partant d'un simple jeu de mots? Si l'on veut bien considérer, non plus l'emploi abusif des synonymes, mais ce qu'ils veulent dire, on trouvera que la distance entre nos impressions devant une belle statue et une « belle » machine est telle, qu'on ne peut non seulement pas les confondre, mais même point les rapprocher.

Mais il y a quelque chose de plus. Il ne suffit pas de dire que l'ingénieur et le passant, quand ils parlent de la « beauté » d'une machine, n'entendent pas ce mot de beauté dans le même sens. Il faut dire aussi qu'ils n'entendent point dans le même sens le mot machine ou du moins que, dans la machine, ils n'envisagent pas le même point. Quand le savant parle d'une belle machine, il pense à son moteur intime et caché. Et nous, nous pensons à sa forme générale et visible. Il pense à l'exactitude et à l'économie de son agencement intérieur, à l'art avec lequel ses organes intimes et profonds ont été conçus et ajustés, de manière à ne pas peiner, à ne pas frotter, à ne pas se coincer, à l'élégante solution qu'ont reçue les problèmes : — toutes choses qui ne se voient pas, car la machine les dissimule en son for intérieur, mais dont la description technique suffit à donner une idée complète, sans que le sens de la vue soit intéressé. Quand nous disons qu'une machine est belle, c'est d'un tout autre aspect que nous parlons : c'est de sa forme extérieure, de son galbe apparent, des plans de sa surface et des silhouettes de son profil, — toutes choses dont, au contraire des premières, la description, si habile qu'elle soit, ne peut donner qu'une idée vague, tandis que la vue nous en révèle, d'un seul coup, la beauté. Dans le premier cas, ce qu'on appelle « beau » est ce qu'on ne voit pas, et ce dont un initié peut se faire l'idée la plus juste sans le voir. Dans le second, c'est ce qu'on voit sans initiation aucune, mais ce qu'on ne peut ressentir sans l'avoir vu. Dans un exemple, c'est, par l'intermédiaire de l'intelligence, une impression et une joie toutes rationnelles que nous

cause sa beauté prétendue ; dans le second, c'est par le canal des sens une impression heureuse ou malheureuse de notre sensibilité même, — c'est-à-dire purement esthétique. On ne saurait, ainsi, du mot de l'ingénieur : « Une belle machine, » tirer le moindre argument en faveur de ce qu'on appelle communément la beauté.

Gardons-nous, enfin, de confondre l'émotion esthétique qui est désintéressée avec l'idée de l'utilité et la joie due à la vue du bon outil, la gratitude envers lui, la vision des grands spectacles ou des fortes sensations qu'il nous procurera. Ne confondons pas la beauté du serviteur avec la beauté du service rendu. On admire, passant sur l'horizon, la fine voilure d'un bateau sur lequel on ne devra jamais partir, le vol d'un pétrel qu'on ne songe pas à capter. Mais si, par hasard, on se découvre quelque joie à la vue d'un automobile, c'est qu'en le regardant, on aperçoit autre chose. La promesse d'une vie nouvelle est dans son capot ; chacun de ses cylindres vaut le don d'une partie du monde. Les couleurs de ses cuivres, de son bronze ou de son acier sont celles de la terre conquise et des races traversées. Son toit est le toit mouvant qui convient sous tous les cieux : c'est la roulotte idéale rêvée depuis des siècles par tout ce qu'il reste d'instinct migrateur dans nos cœurs de sédentaires. Ce grand voile de l'espace qui était entre nous et les pays de rêve, il le déchire. Cette chaîne et ce boulet que nous mettait aux pieds l'attraction physique et morale du sol, il les brise, et, lancés si vite que nous perdons la sensation du contact avec la terre, voici que les champs, les sillons, les villages, les clochers, les montagnes, les hautes maisons ouvrières, révélant à chaque fenêtre une vie immobile ou un monotone labeur, les ménagères sur le pas de leur porte, les foules endimanchées sur les places, les flèches des cathédrales et les cheminées des usines, les charrues lentes et les troupeaux pétrifiés, les fleuves qui descendent des montagnes, et les forêts profondes qui y montent et s'étendent sur elles « comme l'ombre de Dieu », tout cela se dresse, se déplie, se renverse, se replie et s'entasse derrière nous, horizon par horizon, comme les pages immenses d'un livre d'images que nous feuilletons sans même avoir la peine de les tourner. Ne cueillir des choses qu'une promesse ou qu'un éclair, de l'heure qui sonne au vieux clocher déjà disparu qu'une vibration, de la futaie déjà passée qu'une feuille, des visages qu'un sourire inachevé ou

qu'une grimace suspendue, être dans le mystère des mondes inconnus qu'on traverse le mystère de l'inconnu qui passe, quel rêve! L'enchantement est tel que nous ne pouvons songer au monstre qui nous porte sur son dos. A l'arrivée seulement, quand il est au repos, et que nous le considérons en lui-même avec cette belle indépendance du cœur que ne donne pas seulement l'ingratitude, mais le goût, si nous le regardons et si nous sommes sincères, nous dirons : « Qu'il est laid! »

II

Faut-il en accuser seulement notre surprise devant la nouveauté de ces voitures sans chevaux, poussant devant elles un gros mortier prêt à faire feu, et compter sur l'habitude pour nous réconcilier avec elles? Défions-nous, disent les esthéticiens, de notre premier mouvement! Voyez combien de formes, de styles, d'atours, de modes, d'œuvres d'art enfin, choquèrent d'abord au plus haut point par leur nouveauté, puis se sont imposées par l'accoutumance et sont devenues même des modèles qu'on n'a pas cessé de vénérer! C'est, là, un fait d'expérience constante, qui doit nous faire beaucoup hésiter avant de proclamer la laideur d'une chose qui nous déplaît. Peut-être est-ce justement là le signe qu'elle nous plaira fort un jour... Puisque le monde s'est si souvent trompé à l'apparition d'une forme qui dérangeait sa conception de la beauté et qui devait, par la suite, s'imposer à lui comme « belle, » nous ne devons pas en croire le témoignage de nos sens irrités, car ce qui les irrite ce n'est peut-être point que la machine soit laide, mais c'est qu'elle est inaccoutumée.

Ceux qui parlent ainsi font une confusion évidente. Ils confondent l'irritation ou l'ennui que nous cause une « laideur » avec le « choc » que nous ressentons à une nouveauté. Or celui-ci s'amortit peu à peu à mesure que s'éloigne la cause qui le détermine et que la forme d'abord nouvelle le devient moins, puis ne l'est plus du tout. Dû seulement à la fraîcheur de l'impression, il disparaît avec elle. La douleur causée par la laideur, au contraire, s'aggrave et se fortifie de plus en plus de toutes les expériences subies, à mesure que le temps s'écoule, et elle ne devient que plus profonde.

Ainsi, le chapeau dit « haut de forme, » qui est bien pour nous tous le comble de la laideur, ne nous « choque » plus, et si

au milieu d'une assemblée de gens surmontés de cet inexcusable agrément, nous voyions, tout d'un coup, paraître un quidam portant le feutre de Descartes ou du Poussin, nous serions un peu choqués. Pourtant, il n'y a aucun doute que ce fût là une coiffure infiniment plus belle, mais ce n'est point à la beauté que nous penserions alors, ni à l'ampleur des lignes, ni à l'harmonie des plans : c'est à la correction et à l'usage. Car ce que nous cherchons dans l'élégance du costume, ce n'est pas la « beauté, » mais la « correction » qui est une des formes de la politesse, et qui n'a rien à voir, non plus, avec l'adaptation pratique aux nécessités de la vie. Ce « quelque chose de sombre et surnaturel, » que nous portons sur le chef et qui ne nous choque pas, ne s'accommode, en fait, d'aucune des exigences de notre vie moderne, tandis que le large feutre, qui nous choque, s'y ajusterait fort bien. D'où il suit que telle chose peut nous choquer, que nous trouvons belle et même pratique, et qu'alors l'accoutumance, en nous libérant du choc de l'inaccoutumé, ne fera que confirmer notre impression de sa beauté.

Mais, au rebours, il peut advenir que telle chose que nous trouvions laide nous choque de moins en moins, non qu'elle cesse de nous paraître telle, mais parce qu'elle nous le paraît depuis très longtemps. Les yeux s'habituent à la laideur, comme le corps aux infirmités et, après le premier signe de la douleur ou de la décrépitude, qui le « choque » extrêmement, le vieillard ressent, de moins en moins, sa disgrâce et sa diminution. Mais celles-ci sont-elles moindres qu'au premier jour? Et devons-nous les porter à l'actif de l'humanité parce que l'humanité, à la longue, s'y résigne? On s'habitue à voir passer des automobiles, depuis la fin du XIXe siècle, comme à la fin du XVIIIe, on s'habituait à voir passer des charrettes de condamnés. Et de même que les premières guillotinades furent celles qui « choquèrent » le plus, de même fûmes-nous plus « choqués » par les premières machines à pétrole que nous vîmes il y a dix ans, et nous résignons-nous, aujourd'hui, à l'inévitable. Mais n'allons pas confondre la résignation, qui est un sentiment tout passif, avec l'admiration! Ne prenons pas notre douleur esthétique pour un préjugé que le temps transformera, peu à peu, en un émerveillement! Nous nous habituerons, sans doute, à la silhouette de l'automobile, comme nous sommes habitués à celles du « haut-de-forme, » du « fiacre, » de « l'habit noir » et de tant d'autres

déconforts esthétiques dont Delacroix disait : « Il y a des lignes qui sont des monstres! » mais pas plus que nous ne trouvons beaux, malgré notre accoutumance, ces monstres quasi centenaires et familiers, les années ne nous feront trouver à la machine moderne la moindre apparence de beauté.

Et pourquoi? Pourquoi, quand tant de machines surannées: le moulin à vent ou à eau, le rouet, le navire à voiles, étaient une bénédiction dans un paysage ou sur un seuil, les machines modernes sont-elles si laides? A cela, les philosophes proposent deux explications. C'est, dit Sully Prudhomme, qu'elle ne révèlent pas leurs « moteurs » et qu'elles ne représentent plus aux yeux, ni même ne signifient clairement à notre esprit, la force qui les anime : le vent pour le moulin ou le navire, la main de l'homme pour d'autres machines anciennes ou d'anciens outils. A quoi d'autres philosophes, comme Guyau, répondent que les machines les plus « représentatives de leur moteur » ne sont pas nécessairement les plus belles, car elles sont embarrassées de mille rouages saugrenus; et il semble bien que l'aspect des premiers engins exposés dans la « rétrospective » de l'automobile leur donne raison.

Mais, comme il arrive le plus souvent en matière de discussion esthétique, les uns et les autres ne parlent pas précisément de la même chose. Sully Prudhomme, quand il compare les anciennes machines aux nouvelles, entend parler des anciennes machines à moteur naturel : un élément de la nature ou la main de l'homme, et, en disant que plus la machine les rappelle ou les représente, et plus elle est belle, il a rigoureusement raison. Quand Guyau lui répond que les anciennes machines ne valent pas esthétiquement les nouvelles et que chaque progrès, qui se fait dans leur mécanisme, en les faisant ressembler davantage à un être qui se meut de lui-même, ajoute à sa beauté, il entend parler des machines à moteur artificiel ; vapeur, électricité, et dans ces limites, il a aussi rigoureusement raison. Mais sa comparaison ne vaut qu'entre les machines modernes. Entre celles-ci et les anciennes, la comparaison de Sully Prudhomme garde toute sa force, et le grand trait qui les sépare est bien que les modernes ne sont pas « représentatives de leur moteur, » tandis que les anciennes l'étaient. Si donc on trouve le vieux moulin de Constable, le bateau à voiles de Turner, le métier à tisser du Pinturicchio, le rouet et le dévidoir de Chardin plus gracieux que les engins modernes, — et c'est là l'opinion de tout

le monde, — il faut convenir que les machines gagnent, lorsqu'elles sont mises en œuvre par un moteur naturel, à être représentatives de leur moteur. Mais si l'on considère, — et c'est également là l'opinion de tout le monde, — que la machine animée par une force articielle est encore plus vilaine quand elle montre ses rouages que lorsqu'elle les cache, il faut en conclure ceci : il n'est pas vrai que, dans toute machine, la beauté tienne à la visibilité des membres et à la représentation des moteurs. Ce n'était point parce qu'elle était représentative de son moteur que la machine ancienne était belle, et ce n'est point parce qu'elle ne l'est pas que la machine nouvelle est sans beauté ; mais c'est parce que l'une s'adaptait à un moteur esthétique, puisqu'il était naturel, — et la nature ne fait pas de fautes, — et que l'autre est animée par un moteur purement artificiel qu'il vaut mieux cacher le plus possible, car, n'ayant plus rien de la nature, il n'a plus rien de la beauté.

Patience ! nous disent d'autres esthéticiens : il la recouvrera pour peu qu'on le laisse faire. La machine moderne est à l'âge ingrat, — l'âge de l'évolution, par où ont passé tous les organismes vivans. Au début, il y a eu la phase de la « simplicité, » celle où l'adaptation restreinte au but élémentaire est parfaite. Plus tard, il y aura la phase de la « complexité harmonique, » celle où le but supérieur sera rempli par des moyens peu apparens et parfaitement mesurés. L'évolution qui s'accomplit conduit donc la machine, par un défilé difficile, vers un bel avenir esthétique.

Cette thèse, soutenue avec une pénétrante sagacité par M. Maurice Griveau, est séduisante comme toutes les thèses optimistes et, d'ailleurs, elle explique bien les diverses étapes des types animaux vers la Beauté. Mais peut-on l'appliquer à la machine ? Voilà le point. Jusqu'à un certain moment, la comparaison tient bon. Quand on parcourt un « musée » d'anciennes machines, on croit être dans un « Muséum » d'histoire naturelle au milieu d'espèces animales préhistoriques. L'homme, en construisant l' « automate. » a tâtonné comme semble, en construisant l'homme, avoir tâtonné la Nature. Ces machines à vapeur qui datent de cent ans, ou à explosion qui datent seulement de quelques années, ont des figures contemporaines des machérodes ou des plésiosaures. Des milliers d'années semblent avoir coulé entre ces poussiéreux fossiles à pattes gigantesques

et à ventres ballonnés et nos « élégans » automobiles, si dociles, si souples, si « bien pris dans leur taille. » Les humoristes qui cherchaient, dès 1842, à se figurer ce que serait un siècle après eux la locomotion sur route, dessinaient des mécaniques bien plus vilaines encore que les nôtres. Une curieuse planche en couleurs de Schoeller, exposée au Salon de l'Automobile et intitulée *Dampfwagen und Dampfpferde im jahre 1942 im Prater in Wien*, montre des haridelles de fer pourvues de roues immenses et d'une chaudière énorme, produisant des nuages de fumée. Le jour où le moteur à explosion paraît, la chaudière tombe et, peu à peu, la silhouette se simplifie.

Combien, pareillement, la locomotive de la première moitié du siècle, cette bossue qui tendait innocemment vers le ciel son interminable col, était loin de la « compound » à coupe-vent, râblée, cossue, qui ne s'avance qu'en se rengorgeant comme une matrone de Rubens ou une négresse de Tiepolo? La phase d'« évolution » fut donc très vilaine, mais que sera la phase de « complexité harmonique? » Nous voyons bien par où les machines primitives ressemblent aux primitives espèces animales mal dégrossies et insuffisamment adaptées, mais voyons-nous que nos machines perfectionnées et quasi définitives en leur forme apparente se rapprochent beaucoup des espèces supérieures?

Regardons, d'abord, les machines les plus délicates, c'est-à-dire les machines-outils, les machines qui sont des bras et même des mains. Leur adaptation est parfaite, leur adresse merveilleuse: elles saisissent, élèvent, enroulent, ajustent, fixent, comme jamais ne put le faire le doigt le plus agile de la dentellière de Burano ou de l'horloger de Cluses. Mais plus elles sont merveilleuses, plus elles nous inspirent d'horreur. L'apparence de la vie qui est en elles, à mesure qu'elle excite davantage notre curiosité, glace notre faculté de sympathie et d'admiration, parce que cette vie se rapproche trop de la nôtre pour n'avoir pas de visage. Ces êtres sans yeux, sans oreilles, sans épiderme, sans spontanéité, incapables d'erreur, sont des monstres. Ces roues, ces disques dentelés qui tournent les uns dans le sens du moulin à eau, les autres dans le sens des tables tournantes, ces engrenages, ces râteliers horribles montrant toutes leurs dents qui se crochent, ces tubes sautillant comme des pantins, ces pieuvres mécaniques tout en pinces préhensiles et en tentacules vermi-

formes, si nous les voyions agir dans les profondeurs vitreuses de la mer ou dans le jour équivoque des aquariums, nous paraîtraient quelque chose comme des variétés monstrueuses de méduses ou de siphonophores. Ce dernier état de la plus merveilleuse mécanique, de ces automates que l'homme inventa jadis pour se divertir et qu'il invente aujourd'hui pour travailler à sa place, est-ce là de la beauté ?

Regardons maintenant les engins qui sont des jambes. Regardons aussi ceux qui sont des dos, des bâts ou des portefaix : les véhicules. Tapis à terre, tout en tête et en dos comme les crustacés, avec leurs gros yeux brandis au bout de leurs antennes, pour explorer la route, écarquillés sur leurs jambes courtes et rondes, arrondissant aussi leur bouche en nid d'abeilles, entr'ouvrant sur le côté leurs branchies, tremblotant, sifflotant, haletant, — tels ils fourmillaient, ces derniers soirs, dans la région du Grand Palais. On eût dit des monstres en liberté, tournant autour de la cage lumineuse où étaient enfermés leurs frères immobiles et les appelant de leur cri rauque, comme les vols d'oiseaux sauvages appellent leurs frères domestiques à partir avec eux. Sans doute il se dégage de ces lourds organismes une forte impression de vie. La fuite d'un énorme coléoptère d'acier, glissant et bondissant au long des routes, plongeant dans les vallées, grimpant sur le dos des collines, virant et voltant avec la joie d'un dauphin parmi les crêtes des flots; cette masse se déplaçant avec aisance et sans trouble apparent, sans moteur agité, tout animée d'une intense force intérieure : voilà bien un spectacle plus émouvant que les joujoux à vapeur figurés dans les gravures anglaises de 1830 ! Mais cette émotion, de quelle nature est-elle ? Ce corps sans membres, qui roule comme de la matière animée ; ce mouvement sans gestes, qui a quelque chose d'effrayant et de souple à la fois, comme l'ondulation du serpent; cette soudaineté de l'apparition et de l'évanouissement dans l'invisible, tout ce qui eût signifié à des peuples primitifs la présence d'une force surnaturelle, de quelles espèces dans la nature, inférieures ou supérieures, est-ce donc là le privilège? Rien de ce qui est beau ne le possède. Nous ne le trouvons ni chez l'homme, ni chez le cheval, ni chez l'oiseau. C'est au plus bas de l'échelle des formes et de la vie qu'on le rencontre. Dans son état le plus perfectionné, l'engin automobile se ramasse et s'incurve selon le

galbe d'un bousier. Et c'est avec un recul de terreur ou une tension de curiosité, mais non avec l'extase de l'admiration, que les foules rurales regardent passer, le ventre collé au ras des routes, plus prompts que des fusées, ces prodigieux gastéropodes...

III

La machine serait-elle donc encore dans une phase transitoire? Peut-être; mais le caractère de ses formes actuelles ne fera que s'accentuer. Plus une machine se perfectionne, plus ses rouages intimes deviennent complexes et, si l'on veut, pittoresques par le détail; mais plus ils se renferment et se tassent, se recroquevillent et se dissimulent à l'intérieur du mécanisme et moins ils influent sur sa forme extérieure, sur son enveloppe ou, pour ainsi dire, sa carapace. De plus en plus, la machine, au total, ressemble, non à son « moteur, » mais à sa « destination, » selon une loi posée par Sully Prudhomme et à laquelle on ne trouve pas, dans toutes les inventions humaines, un seul démenti. En effet, plus l'automobile s'est perfectionné, moins il a ressemblé à une chaudière ou à un cylindre, et plus il a ressemblé à un landau. Plus le navire s'est perfectionné, moins il a ressemblé à un oiseau, et plus il a ressemblé à un confortable hôtel. Les organes dans une mécanique savante sont peut-être plus complexes que dans une mécanique primitive, mais ils sont moins apparens. Le moulin à vapeur contient peut-être plus de « dentelles » et plus d'ailes que le moulin à vent, mais cette dentelle est tout intérieure, et ses ailes sont toutes repliées et minuscules, en « ailettes, » et ne servent plus de rien à la signification esthétique de l'engin. Dans son évolution définitive, le monstre mécanique ramène à lui toutes ses antennes, réduit et rentre ses pattes visibles, se ramasse tout entier dans sa coquille de fer, et cette coquille n'a pas nécessairement les éclatantes couleurs qui sauvent, dans la nature, la forme du scarabée ou du bupreste. Le triomphe de la belle machine, au point de vue scientifique, et par conséquent son aboutissement final, le jour où sera parfaite cette « complexité harmonique » dont nous parlent les philosophes, c'est bien effectivement la forme du scarabée ou du hanneton.

Ce n'est pas que le volume total de l'automobile diminue

avec le progrès : il augmente au contraire; mais ce qui augmente, dans ce volume, n'est point quelque chose de propre à la machine; ce n'est ni son moteur, ni ses membres, c'est seulement ce qu'on pourrait appeler sa « défroque. » Ainsi, des trois choses qui donnent à un véhicule son aspect, c'est-à-dire les membres ou organes qui communiquent avec l'extérieur : dans l'automobile, les roues, le radiateur, le volant; ensuite la carapace destinée à protéger les organes délicats : — dans l'automobile le « capot; » — enfin, le bât ou la carrosserie, tout ce qui est membres ou organes apparens n'a cessé de diminuer tandis que tout ce qui est carapace ou bât ne cessait de grandir. Il suit, de là, que, tout en se manifestant comme une plus grosse machine, le mécanisme de l'automobile parvient à se dissimuler.

L'évolution de la machine moderne se dessine donc clairement à nos yeux. Nous voyons maintenant d'où elle vient et où elle va. Dans son premier état, dans ses instinctifs tâtonnemens pour l'existence et pour la marche, la machine, avec ses grandes roues, avec ses béquilles, avec ses organes apparens, imite davantage les gestes apparens de l'homme ou des espèces supérieures : le cheval, l'oiseau, et très peu leur organisme intérieur. Dans son dernier état de perfection, quand son existence est assurée et sa marche facile, la machine imite infiniment mieux l'organisme intérieur de l'homme et des espèces supérieures, et n'imite plus du tout leurs membres apparens. Elle nous frappe donc, au début, par ses analogies maladroites avec les mouvemens des espèces supérieures et nous intrigue ensuite par sa véritable analogie avec les espèces inférieures. Elle commence par être la caricature du cheval et de l'oiseau, et finit par être le portrait du coléoptère. Elle commence par vouloir marcher comme l'homme ou voler comme l'oiseau, et elle boite et bat de l'aile : et puis, en désespoir de cause, elle renonce à singer les espèces supérieures, elle s'assimile aux espèces inférieures de la vie animale : elle rampe, et, dès lors, elle est sauvée; c'est seulement quand elle se met à ramper qu'elle va comme le vent...

Elle est sauvée au point de vue de l'Utile, mais elle est perdue au point de vue de l'Esthétique. Et c'est pourquoi on ne saurait fonder sur ses progrès aucun espoir de beauté. Plus elle avance dans la voie de la perfection mécanique, plus elle se fait informe, et le terme suprême du progrès pour elle est de dépouiller

l'aspect d'un oiseau ou d'un cheval manqué pour revêtir celui d'un parfait bousier. Le bousier, il est vrai, n'est pas laid dans la nature, mais c'est que la nature le peint des plus riches couleurs. Toutes les fois qu'un de ses produits est informe ou d'une forme épaisse et disgracieuse, elle l'éclabousse de teintes éclatantes et merveilleusement fondues. Les carapaces ne sont pour elle que des couvercles ou des boîtiers à décorer et à polir. La machine moderne, réduite à ses surfaces et à ses membres nécessaires, pourrait aussi servir de support à des œuvres d'art, mais n'est pas une œuvre d'art elle-même. On peut peindre le capot de l'automobile, ou l'incruster de métaux splendides, mais ce ne sera plus la machine qui sera belle : ce sera ce qu'on peindra dessus. Ainsi de tous les engins et les outils. Le projecteur n'est pas beau, mais il permet une chose de beauté qui est le rayon. L'objectif n'est pas beau, mais il permet une chose de beauté qui est l'épreuve. L'automobile n'est pas beau, mais il permet une chose de beauté qui est le voyage. Il s'accommoderait, aussi, sans doute, de l'ornement purement fantaisiste qu'on lui ajouterait.

Une opinion fort à la mode chez les esthéticiens modernes est que, pour atteindre le beau, l'artiste décorateur doit suivre l'indication donnée par la structure même de l'engin. Il n'y a qu'un malheur : c'est qu'arrivé à son point actuel de perfection, l'engin n'en donne plus. Sur un châssis quelconque d'automobile, vous pouvez mettre les formes du véhicule qu'il vous plaira. Pour recouvrir son moteur, vous pouvez infléchir à votre guise les lignes de votre « capot. » La partie intangible et nécessaire de l'organisme est réduite à fort peu de chose : son aspect visible peut être réduit à rien. Il est vain d'attendre de l'ingénieur des exigences ou des thèmes qui guident l'artiste. L'ingénieur se dérobe à cette tâche. Sa vanité est de ne rien nous imposer. Son triomphe est de disparaître. A l'artiste il laisse toute liberté pour déployer ses fantaisies décoratives et si cet artiste était un Caffieri ou un Boulle, il profiterait avec joie de la liberté qui lui est laissée. Ce serait pour notre joie aussi à nous. Les décorateurs de notre temps sont-ils tout à fait incapables de ces fantaisies heureuses? Il vaut mieux sans doute qu'ils s'abstiennent et laissent les destinées esthétiques de l'hippogriffe moderne entre les mains prudentes des carrossiers. Mais c'est une pitoyable défaite que de demander à la Science

une indication de formes qu'elle se flatte justement de ne plus nous fournir. Elle fait merveilleusement son œuvre : à l'Art de faire la sienne.

Elle fait de la vie moderne une féerie où disparaissent comme par enchantement les objets sur lesquels on comptait le plus pour servir de prétexte, d'excuse ou de fondement aux arts esclaves, aux arts dits « appliqués. » Car la première condition d'existence pour un art appliqué est d'avoir quelque chose à quoi il s'applique. Or pendant que nos décorateurs cherchent laborieusement comment imaginer une décoration « logique » à la cheminée moderne, le chauffage à l'air chaud supprime la cheminée. Pendant qu'ils s'évertuent à dessiner la forme « logique » de lustre qui convient à nos salons, l'électricité nous dispense du lustre. Ce qui serait logique serait de ne pas décorer ce qui n'existe pas. Il est inutile, dorénavant, que l'architecte militaire invente de belles lignes de fortifications, car d'un coup de baguette la Science a fait rentrer les forts sous terre. Par la même occasion elle y fait rouler des véhicules qu'on voyait autrefois en plein jour et plonge sous l'eau les plus redoutables bateaux de guerre. Tout son effort paraît être de cacher ses moyens pour ne plus montrer que ses résultats. Son idéal semble être l'invisible, qui est, par définition, sinon laid, du moins « inesthétique. » Elle peut dire avec plus de vérité que l'empereur Frédéric Barberousse :

Mes pas sont dans tous les chemins...

mais son visage n'est nulle part. Elle se dérobe de plus en plus à l'éducation de notre œil et au décor de notre vie. De plus en plus, elle offre à l'art pur, à l'imagination humaine le talisman et le moyen de se libérer de toute contrainte et de se livrer à toutes leurs fantaisies. Si elle ne leur dicte plus aucun thème, elle leur permet toutes les improvisations: il faut seulement que l'art les réalise. La machine peut souvent être un moyen, — elle ne sera plus jamais un objet, — de beauté.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LE PROBLÈME CRIMINEL

AU MOMENT PRÉSENT

Les nations ont souvent le tort de ne s'intéresser au problème militaire que le lendemain d'une défaite. Il est de même une partie du public qui, pour regarder au problème criminel, attend le jour où l'armée du crime sera devenue trop nombreuse, trop audacieuse, trop difficile à réprimer : or c'est là le cas incontesté de l'heure présente. Il a fallu un crime plus retentissant et une faiblesse plus inattendue pour qu'on agitât de nouveau ce problème qui est cependant de toutes les époques, comme ceux de la souffrance, de la misère et de la guerre.

Il est de toutes les époques, mais toutes les époques ne le comprennent pas de la même manière. Les conditions de vie de l'humanité changent: la structure sociale se modifie; les espérances se déplacent; des moyens d'action nouveaux font naître des illusions qui ne tarderont pas beaucoup à se dissiper, mais qui seront remplacées par d'autres. Périodiquement on s'imagine découvrir des méthodes qui avaient le tort d'être oubliées : on s'en engoue pour la troisième ou la quatrième fois, jusqu'à ce qu'on ait fait à son tour l'épreuve de leurs défauts et de leurs mérites. Il en résulte que, périodiquement aussi, on s'applique à démêler ce qui, dans l'objet des préoccupations contemporaines, est soit ancien, soit nouveau, et de les réajuster l'un à l'autre.

C'est évidemment cette tâche que Napoléon avait en vue quand il disait que le système militaire d'un peuple doit changer tous les dix ans. Il ne prétendait pas qu'on dût bouleverser tous

les principes de la stratégie et de la tactique. Il entendait qu'à certains intervalles et sans jamais beaucoup attendre, chaque peuple devait compter et peser à nouveau toutes les données du problème militaire, comparer ses ennemis du jour à ceux de la veille, se rendre compte de leurs progrès comme de ceux de ses alliés, suivre d'année en année les modifications apportées aux moyens d'attaque ou de défense, puis, en conséquence, rectifier ses calculs, rectifier aussi ses mouvemens et les combinaisons de ses efforts. Dans le problème criminel avons-nous des données nouvelles? Quelles sont-elles? Que réclament-elles de nous? Si les malfaiteurs ont de nouvelles armes contre nous, que faisons-nous de celles que nous avons?

*
* *

La première de toutes les données du problème criminel est ce que l'on appelle le mouvement du crime. Y en a-t-il un, et dans quel sens? Puis, le mouvement total doit envelopper un certain nombre de mouvemens partiels dont les uns s'accélèrent, dont les autres se ralentissent, et qui contribuent, les seconds comme les premiers, à modifier la signification de l'ensemble. Or, avons-nous ces données? Oui, mais depuis un temps relativement restreint. La statistique criminelle n'existe véritablement chez nous que depuis 1825 (1). Fut-on plus criminel au XVIIIe siècle qu'on ne l'a été au XIXe? Qu'est-ce qui l'emporte dans le siècle de Rousseau et de Voltaire? Est-ce la douceur de la vie? Est-ce l'égoïsme? Est-ce le charme des manières et la complaisance mutuelle? Est-ce l'emportement des sens déguisé sous des raffinemens ingénieux? Y avait-il alors plus d'hypocrisie que sous Louis XIV ou moins, et le peuple était-il plus résigné ou plus prêt à la révolte? Et, pour parler de quelque chose de plus positif, volait-on ou tuait-on moins ou davantage? Au fond, nous n'en savons rien, j'entends rien de précis, rien de sûr, rien de scientifique. On nous décrira bien tels ou tels milieux : on nous racontera bien telles ou telles crises. Ces descriptions et ces récits ne nous donneront pas plus de certitude sur l'état permanent des esprits, que la peinture des années de disette ne peut nous donner une idée précise de la situation normale, habituelle des paysans. Les données rigoureuses nous

(1) Elle a été introduite beaucoup plus tardivement dans les autres États.

manquent également sur bien des faits sociaux qui, — nous pouvons aujourd'hui nous en rendre compte, — sont liés d'ordinaire au mouvement du crime. Nous avons de remarquables travaux sur les variations des prix, sur la densité de la population, sur les relations mutuelles des petits et des gros propriétaires. Mais établir toutes ces données avec des chiffres, comme le permettent les statistiques d'aujourd'hui, est impossible. Aussi, dans nos conjectures, qui varient beaucoup d'école à école, de parti politique à parti politique, serait-il plus sûr de remonter du présent au passé que de descendre du passé au présent. Par exemple, l'étude du présent nous montre qu'à peu près partout l'émigration des campagnes aux villes, l'augmentation de la population urbaine au détriment de la population rurale est accompagnée d'un accroissement de criminalité. Ne pouvons-nous en induire que, quand l'excédent de la population des campagnes était plus considérable, le crime était plus rare? Mais cette donnée même est mêlée à tant d'autres, que le plus sage est finalement de s'abstenir.

Il en est autrement depuis bientôt cent ans, en France tout au moins; non pas que tout y soit parfaitement clair et qu'on puisse lire les statistiques judiciaires avec autant de facilité que le cours de la Bourse complété par le prix de l'hectolitre de blé, le taux de l'escompte et celui du change. Il serait fort tentant d'établir des comparaisons de pays à pays et de dégager les lois de la criminalité européenne, en attendant qu'on trouve celles de la criminalité mondiale. On y doit tendre et on y arrivera probablement. Peut-être même peut-on entrevoir dès à présent quelques-unes de ces lois, — tout en se souvenant que le mot « loi » appliqué aux phénomènes humains et sociaux ne peut avoir absolument le même sens, la même portée que quand il s'applique aux mouvemens des corps inertes. — Mais quelles précautions ne faut-il pas prendre ici! En tel pays l'excès de densité de la population verra ses inconvéniens diminués par une excellente organisation judiciaire et par la vigilance des associations privées. Ailleurs, le peu de densité de cette population sera compensé par des conditions toutes contraires ou par d'autres misères. Les modes d'appréciation, les méthodes de numération diffèrent : peu d'États comprennent la récidive de la même manière que leurs voisins. Tel peuple s'habitue à confondre ce qu'il y aurait intérêt à distinguer (les veufs et les

divorcés, par exemple). En Belgique, on compte les infractions individuelles : et ainsi un homme qui a commis, dans le courant d'une même année, dix délits, a beau n'en rendre compte à la justice qu'en une seule comparution, il grossit le total criminel de son pays de dix unités. En France, jusqu'à cette heure, l'homme jugé ne figurait que pour le nombre de jugemens rendus contre lui ; et, pour chacun de ces jugemens, on n'inscrivait que le plus grave des délits frappés. Un assassin passait en Cour d'assises : il était accusé en même temps d'escroqueries, de vols, de fausse monnaie, d'incendie : la statistique l'enregistrait comme assassin, et toutes ses autres infractions disparaissaient des statistiques (1).

Ce système pouvait, à la rigueur, faire valoir quelques raisons spécieuses. Qu'un criminel ait commis un seul crime ou plusieurs, ce n'est jamais, dira-t-on, qu'un membre de la collectivité de compromis, et cela ne présage rien contre les autres. Peut-être! Mais on est en droit de répliquer : il y a toujours intérêt à connaître la vérité tout entière.

En premier lieu, il y a un intérêt tout particulier à savoir, par le nombre des infractions individuelles, si tel individu, compté comme une unité correspondante à l'unité du jugement décisif, n'était porté, — entraîné, disent certains théoriciens, — que vers un genre de méfait déterminé, ou si son acte le plus grave n'a été qu'un épisode dans une existence vouée à tous les désordres et à tous les genres de méfait, selon les occasions.

En second lieu, il est utile pour une société de savoir à quel point les méthodes de surveillance et de répression laissent à un malfaiteur le loisir de perpétrer à la suite les uns des autres toute une variété de délits plus ou moins dangereux. Instruits par ce surcroît de documentation, les rédacteurs de la statistique peuvent prouver ce dont on se doutait déjà, c'est-à-dire que les incendiaires, par exemple, débutent presque tous par la mendicité, le vagabondage et le vol.

Enfin, ceci doit calmer tout scrupule, ce calcul même, — s'il est fait comme il doit l'être, — donne seul les moyens de mettre en

(1) A partir de 1905, le chef si méritant de la statistique criminelle française, M. Maurice Yvernès, digne héritier de la science et des traditions paternelles, modifie ces méthodes. Il va mettre les comptes criminels mieux à même de refléter le mouvement complet de la criminalité de notre pays. Mais les comparaisons que le tableau de 1905 et les suivans seront de nature à permettre ne pourront avoir toute leur valeur qu'après une série d'années un peu prolongée.

face des infractions isolées le nombre des récidives qui font monter le niveau apparent de la criminalité d'une région. En des pays voisins du nôtre (1), j'ai pu étudier tel arrondissement où, selon des témoignages précis et concordans, la moralité générale est bonne et où elle est plutôt en voie de s'améliorer encore : la criminalité légale n'en apparaît pas moins au premier abord comme relativement élevée. L'apparence vient de ce qu'il y a là un petit nombre de malandrins de frontière dont chacun collectionne des cinquante et cent condamnations. A eux seuls ils font pencher la balance du mauvais côté; mais dans quelle mesure? on doit pouvoir le préciser.

Si par hasard ces distinctions semblaient un peu subtiles ou compliquées, on n'en serait que mieux disposé, je pense, à considérer comme prématurées les comparaisons entre des États dont les systèmes de notation présentent de semblables différences. Si on ajoute que la vigilance de la police et la sévérité de la répression varient beaucoup de peuple à peuple, qu'ici la diminution signalée peut tenir à un relâchement de la sévérité publique, que là l'augmentation peut avoir pour cause un resserrement du frein nécessaire, certainement on sera dans le vrai. La science arrivera plus sûrement aux comparaisons désirables, si elle commence par faire patiemment l'étude de chaque nation en la considérant chez elle, dans son système propre de réactions où les influences malfaisantes et les causes de dépression, mais aussi les forces d'arrêt et les énergies reconstituantes peuvent se laisser ordonner en une formule particulière.

Cherchons donc comment se pose le problème pour nous, Français du XXe siècle.

*
* *

La première de toutes les données du problème doit être cherchée dans le nombre et dans le nombre mouvant.

Il ne faudrait pas croire qu'il n'y eût ici qu'à se baisser pour ramasser des chiffres exacts et définitifs. Les sceptiques disent que, pour les savans, la statistique est l'art de préciser ce qu'on ignore : d'autres soupçonnent qu'elle pourrait bien être, entre les mains des pouvoirs publics, l'art de dissimuler ce qu'ils ne savent que trop. Les tableaux officiels poussent très loin les

(1) Voyez mon livre *la Belgique criminelle*, Paris, Lecoffre, in-12.

analyses. Pour qui sait s'y orienter et s'y retrouver, c'est un avantage; mais voici une première difficulté qu'il faut résoudre.

Il y a les crimes et délits signalés, — à tort ou à raison, — objets de plaintes, de dénonciations ou de procès-verbaux, de la part du public et de ceux qui ont la double mission de le protéger et de le surveiller, je veux dire des hommes de police et des gendarmes. Il y a d'autre part les crimes et délits retenus et jugés par les magistrats. S'il y a désaccord, qui méritera le plus de créance et qui devra déterminer notre opinion, celui qui souffre des atteintes du délinquant ou celui qui se charge de le punir?

En réalité, les deux comptes sont faits pour se compléter. Le ministère public ne peut entamer de poursuites et obtenir de condamnations que contre ceux sur qui pèsent des charges suffisantes. Or, souvent le voleur est inconnu alors que le vol ne l'est pas. Le volé, l'incendié, savent bien qu'ils ont été volés et incendiés. L'homme sur qui on a tiré un coup de revolver et qui est ramené blessé en son logis sait bien qu'il a été victime d'un attentat. Le gendarme qui est venu tout de suite et a constaté l'effraction, l'incendie ou la blessure, le sait bien aussi. Où sont les coupables? Y a-t-il des présomptions suffisantes et suffisamment faciles à dégager contre celui ou ceux que l'on soupçonne? Ici le ministère public peut hésiter souvent, et souvent il est obligé de s'abstenir. Les deux statistiques sont donc à consulter l'une et l'autre, et l'on aurait grand tort de s'imaginer que le jugement suffise à nous faire mesurer exactement l'étendue de la criminalité d'un pays. Toutefois, pendant très longtemps on a paru croire que les jugemens avaient seuls une valeur probante. Tout au moins hésitait-on; et quand M. Alexandre Yvernès voulait nous donner pour la grande Exposition de 1889 le résumé du mouvement criminel au cours du demi-siècle précédent, réunissait-il exclusivement, dans les colonnes de son tableau capital, les accusés et les prévenus jugés à la requête du ministère public : il négligeait tout le reste.

Ce tableau n'avait déjà rien de très flatteur. La colonne principale nous montrait que l'ensemble, parti de 237 par 100 000 habitans, était, en 1887, parvenu à 552; et les années saillantes, celles où le mouvement ascensionnel s'était plus particulièrement prononcé, avaient été les années 1847, 1853 et 1881. De 1887 à 1896 la montée continuait.

A partir de 1896, il y eut une rémission inattendue : elle dura

jusqu'en 1900. On en fut tellement surpris qu'on y réfléchit. Cette diminution était-elle bien prouvée? Plus précisément, pouvait-on croire qu'à la diminution des chiffres donnés correspondît une diminution réelle dans la criminalité du pays? On avait plus d'un motif de réfléchir et de douter.

En dehors des crimes dits d'accident ou d'occasion, qui constituent des cas individuels, le flot des délits a surtout deux sources : la déviation précoce de la jeunesse mal encadrée, mal redressée, et la paresse découragée de ceux qui, se laissant mettre ou se mettant eux-mêmes en dehors des coopérations sociales, vivent dans le vagabondage et dans la mendicité.

Ce dernier genre de délit, appelé par le savant statisticien délit de paresse et misère, avait singulièrement augmenté. En 1838, il donnait par 100 000 habitans un coefficient de 16. En 1887, il donnait 85 : c'était une augmentation de plus de 500 pour 100. L'accroissement de la criminalité de la jeunesse n'était pas moins alarmant. Dans ce demi-siècle qu'on passait en revue ponr le centenaire de 89, cet accroissement était de 140 pour 100 chez les mineurs de moins de 16 ans et de 247 pour 100 chez les mineurs de 16 à 21 ans. De 1889 aux dernières années du siècle, l'ascension ne se ralentit guère, et il y avait là de quoi effrayer tous ceux qui ne se dissimulent pas qu'à une criminalité précoce doit correspondre plus tard une criminalité tenace et difficile à réparer. En chiffres absolus, l'ensemble des crimes et délits des mineurs qui, en 1851, dépassait à peine 21 000, arrivait en 1891 à 36 000, et cependant la natalité baissait, le nombre des enfans nés Français restait stationnaire.

Devant ces deux fléaux, deux genres de mesures furent préconisées et essayées. Du côté du public, désireux de faire son devoir, on multiplia les œuvres, œuvres d'assistance, œuvres d'hospitalité, œuvres de patronage, œuvres de relèvement. Du côté de l'autorité, on se préoccupa de donner satisfaction à certaines tendances dites humanitaires, à déployer moins de rigueur soit contre les faiblesses des jeunes, soit contre la faiblesse des déshérités et de ceux qu'on appelait les invalides de la guerre des classes et de la lutte industrielle.

Passer en revue le premier de ces deux groupes de moyens de défense et en établir l'heureuse efficacité est véritablement superflu, d'autant plus superflu que le caractère dominant de

cette belle efflorescence de charité a été la recherche intelligente des vrais besoins et l'emploi des méthodes scientifiques dans l'art de les apaiser. Gens du monde, — hommes et femmes, — économistes et financiers, moralistes, magistrats, avocats, heureux de faire un emploi nouveau de leur expérience professionnelle, se sont unis aux habituels représentans de la charité toute religieuse. Assurément ils n'avaient inventé ni la pitié, ni la bienfaisance, ni l'étude raisonnée des misères humaines, ni la collaboration toujours nécessaire des laïques avec l'un et l'autre clergé; mais ils appliquèrent le tout, avec une attention renouvelée, aux misères dont nous parlons. C'est de là que sont sortis et le développement de l'assistance par le travail, et le développement des maisons hospitalières, et les comités de défense des enfans traduits en justice et les offices centraux des œuvres de bienfaisance et ces patronages qui, de 400 qu'ils étaient en 1850, étaient arrivés à près de 1 300 en 1896.

Venons à l'action publique. Elle avait beaucoup à faire. Elle fit quelque chose de bon pour l'adoucissement de certaines formes de la répression appliquées aux deux catégories extrêmes, à celle des jeunes coupables et à celle des vagabonds déjà vieillis. Elle fit passer dans la catégorie des moralement abandonnés, confiés à l'Assistance publique ou à la charité de certaines œuvres, un très grand nombre de ces enfans qu'elle poursuivait, arrêtait, voiturait dans ses véhicules pénitentiaires traînait dans la promiscuité de ses salles d'audience et finalement incarcérait de manière à les corrompre encore davantage. Elle se dit d'un autre côté qu'il devait y avoir des vagabonds intéressans; que le seul fait de manquer de travail, de ressources et de domicile ne devait point passer nécessairement pour un délit (1). Ces deux pensées étaient excellentes. Il a été établi dans la *Revue* (2), — on me permettra de le rappeler, — que l'assistance est une aide nécessaire de la véritable répression, — si surtout on entend le mot dans toute la largeur de son acception primitive. Seulement, pour que le mélange de l'une et de l'autre produise des résultats solides et durables, il faut plusieurs conditions.

(1) Je ne parle pas d'autres mesures qui resteront l'honneur de ceux qui les ont inspirées, comme la loi de sursis, destinée à être le salut des délinquans accidentels n'ayant commis qu'un unique méfait.

(2) Voyez *Assistance et Répression* dans le numéro du 1er septembre 1905.

D'abord, il ne faut pas fermer les yeux systématiquement sur la réalité des méfaits qu'on essaie de guérir par un traitement plus doux. De ce que mille ou deux mille petits voleurs auront bénéficié d'une indulgence à coup sûr bien compréhensible, il ne faut pas oublier que les vols ont été réellement commis. Il importe toujours de les noter pour que le bilan moral de la nation soit exact et les avertissemens complets.

Il n'est pas moins nécessaire que l'adoucissement ne se transforme pas en énervement et que les poursuites inévitables ne soient pas rendues par trop difficiles par les conditions que l'administration supérieure de la justice impose à ses agens.

Il faut enfin que, si on réduit le rôle de la répression, celui de la charité préventive ou réparatrice ne soit pas en même temps paralysé par les coups portés à la vie et à la liberté des œuvres. Ces difficultés ont-elles été résolues de manière à nous laisser une notion nette des données actuelles du problème? A partir de 1896 et dans la petite période qui a suivi, y a-t-il eu un vrai ralentissement du mouvement du crime? Je réponds : oui, en partie, et oui momentanément.

Oui, en partie; car on ne peut nier que, de 1896 à 1900, le nombre des actes de violence et celui des actes de cupidité n'aient quelque peu diminué. Même en tenant compte des délits certains, mais restés impunis par impossibilité d'en découvrir les auteurs, la diminution, quoique très éloignée d'être ce qu'elle paraît dans certaines statistiques (1), n'en était pas moins réelle. Elle pouvait même prendre une importance et une valeur rassurante pour qui suivait une autre diminution, celle des suicides. Ici, en effet, apparaissait un symptôme qui était bien de nature, — s'il eût persisté, — à vaincre les scrupules de ceux à qui l'on reproche leur peu d'optimisme.

Le suicide est-il un crime? Je ne parle ici, bien entendu, qu'au point de vue tout humain, naturel et social. Oui, disent les uns, car il atteste un fâcheux mépris de la vie humaine, la désertion ou l'oubli des devoirs de la société, et une disposition redoutable à employer des moyens violens. Non, disent les autres, et non seulement il n'est pas un affluent, mais il est un dérivatif du crime, car celui qui, en face de douleurs ou de difficultés dont il ne peut venir à bout normalement, aime mieux se

(1) Dans celles où ne comptent que les délits jugés, non les délits signalés.

tuer que d'en tuer un autre, est, à un certain point de vue, le contraire d'un criminel (1).

Cette partie du problème est très complexe. Sans doute il y a des natures énervées, découragées, impuissantes, qui aimeront mieux abandonner définitivement la lutte que d'y risquer de frapper autrui. Mais combien de ces tristesses inoffensives en apparence se laisseront aller tout d'abord à chercher des consolations dans des caresses ou des promesses également dangereuses, parce qu'elles sont également trop habiles à dissimuler pour un temps leurs conséquences : caresses de femmes, promesses de charlatans, d'exploiteurs, de monteurs d'affaires. Que de fois les uns et les autres ballotteront leurs dupes d'expédient en expédient et ne les laisseront succomber au désespoir qu'après avoir fait des uns ou des autres les auteurs ou les complices d'un vrai crime ! Puis, combien n'y a-t-il pas de révoltés qui, après avoir hésité entre les deux solutions, les réalisent l'une après l'autre ! Combien ne voyons-nous pas de ces jaloux et de ces emportés qui commencent par tuer et qui, aussitôt après, dirigent contre eux la balle qui leur reste, afin d'échapper aux travaux forcés ou à l'échafaud ! Il y a encore, nous le savons tous, des suicides causés uniquement par l'abandon, par le remords, par des désordres physiologiques dus à des habitudes alcooliques. Mais chacune de ces formes de la défaillance ne côtoie-t-elle pas le délit proprement dit ? Ne suppose-t-elle pas des suggestions coupables communiquées et acceptées ? Le suicide est donc un indice à suivre très attentivement de l'état pathologique d'une nation. La diminution qu'il accusait un instant après la diminution discutée dans les crimes et délits de violence, de cupidité, de vagabondage, était peut-être le plus significatif de tous et le plus rassurant... s'il eût persisté. On avait en effet le droit de dire : Est-ce que la misère n'a pas diminué ? Est-ce que les œuvres de charité intelligente n'ont pas dû avoir les résultats attendus ? Est-ce que des milliers de miséreux et de misérables n'ont pas accepté à temps la main secourable qui se tendait vers eux ? Et n'est-ce pas pour tout le monde un devoir de s'en réjouir ?

Soit ! mais à côté de la diminution réelle, il y a eu dans de plus larges proportions une diminution factice.

En ce qui concerne les mineurs, j'ai dit comment il y en avait

(1) Sur toutes ces assertions contradictoires, voyez *le Crime*, Paris, L. Cerf, 1 vol. in-12.

eu une par les changemens d'étiquette et par des changemens de destination. Ces changemens, je ne les regrette pas, étant de ceux qui les ont longtemps réclamés. Si l'Assistance à laquelle on confie les petits dévoyés est une véritable « assistance, » prenant tous les moyens nécessaires pour les intéresser à la vie, pour leur persuader que l'existence honnête et régulière a ses joies, pour les former à l'affection par la reconnaissance, pour leur rendre l'habitude des émotions saines et leur faire perdre l'habitude des autres, alors ce sera très bien, et on en retrouvera plus tard le bénéfice. La diminution du crime ne s'effectue pas toute seule par les forces de la nature individuelle abandonnée à elle-même ou sous des influences mystérieuses. Elle suppose qu'on s'est donné la peine d'y travailler et que ceux qui étaient restés debout ont soutenu ceux qui chancelaient. Mais s'il n'y a qu'un changement de dénomination appelant, par exemple, écoles de bienfaisance ou maisons de préservation ce qu'on appelait maisons de réforme ou de correction, — ces derniers mots avaient eu, eux aussi, dans l'origine, la prétention d'afficher une indulgence de bon augure; — si grâce à cette rénovation peu compliquée on s'octroie la permission dangereuse de donner plus de liberté à ceux qui avaient abusé déjà de celle qu'ils avaient; si, pour étendre le prétendu bienfait de cette méthode, on entasse dans les mêmes murs des bataillons d'adolescens ayant grandi un peu plus dans la corruption et ayant acquis un peu plus complètement l'expérience du mal, alors qu'aura-t-on fait? On aura usé, on aura discrédité bientôt un mot de plus, et les pauvres sujets qu'on aura fait sortir pour quelques années de la statistique criminelle y rentreront sûrement après une série d'années qu'il y a lieu de prévoir assez courte.

Si, dans des vues systématiques ou pour sauver la face de la justice, on abuse des non-lieu, des simples avertissemens et des sursis, on condamne ceux qui ne méritaient pas cette bienveillance à reparaître bientôt dans des conditions pires encore.

Si enfin on confond avec les vagabonds intéressans une trop grande quantité de ceux qui ne le sont pas, on encourage ces derniers à continuer leur existence de chemineaux; en même temps, on se prive des moyens de retrouver tous les délits, tous les crimes peut-être qu'ils ont commis au cours de leurs pérégrinations et sous le couvert d'un voyage en zigzag à la recherche d'un travail... qu'ils prient Dieu de leur épargner. Bref, en tout

cela, on allège le présent au détriment de l'avenir, comme les financiers qui allègent le budget de l'année en chargeant d'avance les exercices ultérieurs de combler les déficits et de payer les dettes... plus ou moins accrues.

Que ce soit là ce qu'on a fait pour les vagabonds, personne n'en doute. Les hommes compétens n'ont pas manqué de dénoncer en temps utile d'étranges circulaires comme celle d'un procureur de la République de Paris en juillet 1897. Avant cette circulaire, — qui fit école, — le fait de se trouver sur les routes sans pouvoir indiquer aucun domicile certain, à brève échéance tout au moins, sans pouvoir faire la preuve qu'on avait en vue ou qu'on avait le droit d'espérer pour le lendemain, ou enfin qu'on cherchait avec conscience et loyauté des moyens d'existence réguliers; ce fait, disons-nous, constituait une présomption sérieuse et une charge. C'était à l'homme sur qui elle pesait à se justifier. La circulaire en question renversait les rôles. Les gendarmes n'avaient plus aucun droit contre le chemineau, s'ils n'étaient à même de prouver que cet homme, originaire des Vosges, par exemple, et rencontré dans les Pyrénées, avait commis un vol ou quelque autre acte plus grave. Autant on rendait la tâche de l'agent difficile, autant on rendait aisée celle du vagabond. Pour avoir le droit de circuler indéfiniment, il lui suffisait de montrer qu'il avait sur lui « de quoi s'assurer le vivre et le couvert » pour le jour même, de produire des certificats de travail « même peu récens » et des certificats de sortie d'un hôpital. Les auteurs de la circulaire paraissaient ignorer que, pour un vagabond, c'est un jeu de se procurer de tels certificats, qu'on se fait admettre à l'hôpital dans la seule intention d'en obtenir un, et que ces certificats se prêtent, se louent, s'échangent, se vendent avec facilité.

A cet affaiblissement de la répression commandé par les autorités supérieures, il fallait ajouter les prescriptions que les agens locaux recevaient des municipalités socialistes. En bon nombre de villes, grandes ou petites, les maires ont commencé alors à dire tout haut que le vagabondage, que la mendicité, que ce vagabondage féminin qui s'appelle la prostitution ne sont une honte que pour les prétendus honnêtes gens, et ils ont défendu d'arrêter les autres. Après toutes ces manifestations d'un état d'esprit bien connu, on ne pouvait s'étonner de voir que les affaires jugées de vagabondage et de mendicité étaient tombées de 19 356 en 1892 à 12 602 en 1899.

Et maintenant, les fâcheux qui prévoyaient que ces diminutions seraient passagères, ceux qui annonçaient qu'on ne tarderait pas à retrouver, bon gré mal gré, à l'état d'indiscutables délinquans, les hommes auxquels on avait donné l'illusion de l'impunité, se sont-ils trompés? Se sont-ils trompés en pensant de plus que la politique de persécution, que les campagnes de calomnies et de chantage contre les établissemens hospitaliers, que les atteintes redoublées à la liberté de la charité allaient compromettre le peu de bien dont l'apparition si récente avait donné une lueur d'espérance? La statistique qui vient de paraître et qui donne une récapitulation des années allant de 1901 à 1905, prouve clairement le contraire : car les quatre dernières années, mais surtout la quatrième, nous montrent la reprise de l'aggravation et une reprise qui promet d'être fortement soutenue.

Dans la colonne des infractions qualifiées légalement de crimes, on était habitué à suivre une diminution lente et persistante, provenant du fait bien connu de la « correctionnalisation » d'un grand nombre d'attentats. Cependant, que voyons-nous présentement dans le mouvement des accusés? Dans les dernières années, nous voyons les crimes contre les personnes aller successivement de 1 037 à 1 103 et à 1 216. Si nous décomposons ce total, nous voyons monter les assassinats de 140 à 169; les meurtres, de 163 à 186, à 222, à 230, à 274; les parricides, de 9 à 12; les coups et blessures ayant entraîné la mort, de 145 à 171; les viols sur les adultes, de 58 à 62.

Les crimes contre les propriétés *déférés au jury* (1) étaient en 1902 au nombre de 787. Ils sont en 1905 au nombre de 1 020. Les vols et abus de confiance qualifiés ont progressé de 640 à 654, à 669, à 690. Les incendies ont été de 120 à 141. L'esprit d'association de ces malfaiteurs est venu encore aggraver le péril. Si en 1900 on comptait pour 100 affaires 126 accusés, en 1905 on en compte 147.

Parmi les symptômes le mieux faits pour incliner un instant vers un optimisme relatif, nous avons signalé la baisse des suicides. S'ils avaient encore augmenté de 1896 à 1899, ils avaient diminué ensuite avec lenteur, mais avec régularité, jusqu'en 1902. A partir de là, ils se relèvent, et en 1903, nous en constatons 614 de plus, soit 9 330 au lieu de 8 716.

(1) Et combien ne peuvent pas lui être déférés, quoique certains!

Dans les délits jugés, même progression. Le nombre des affaires va de 166 010 à 173 804, et le nombre des prévenus, de 203 305 à 213 882. On ne juge pas beaucoup plus de vols; les délits de rébellion et d'outrages à l'autorité semblent aussi stationnaires, ou n'accusent qu'un accroissement insignifiant, mais grâce aux amnisties réitérées. Ceux de vagabondage et de mendicité dont la poursuite a fini par s'imposer en dépit de toutes les circulaires et de toutes les recommandations « largement humanitaires, » reviennent à grand train aux anciens chiffres. En 1904, ils sont déjà remontés à 19 000.

Enfin, comme on correctionnalise beaucoup de crimes, on « contraventionnalise » beaucoup de délits. Les 426 000 inculpés de 1901 sont devenus 449 000 en 1905, et parmi les contraventions qui se multiplient, il en est qui se rapprochent singulièrement du délit; car, on l'a observé plus d'une fois, elles se multiplient rarement sans annoncer la recrudescence imminente d'actes plus graves. Telles sont les voies de fait ou violences légères, les cas d'ivresse publique, le maraudage des récoltes, les tromperies pour poids et mesures, les infractions aux règlemens des auberges et des cabarets.

Ici s'arrête, pour le moment, la statistique officielle; mais l'émotion soulevée enfin dans tous les partis par l'insécurité croissante des grandes villes et de certaines campagnes, les exploits des apaches et des bandes armées, le jeune âge de la plupart de ceux qui composent ces bandes, les tueries sans autre mobile que l'entraînement réciproque de sauvageries déshabituées de tout frein, la facilité avec laquelle bon nombre de grévistes et de gens qui se mêlent aux grévistes passent de la propagande par la parole à la propagande par le fait, et de la réclamation verbale au sabotage, au pillage, au meurtre, à l'incendie, tout démontre que 1906 et 1907 nous révéleront bientôt une situation encore aggravée. Décidément, la période qui s'est ouverte en 1901 nous fait bien payer les indulgences excessives auxquelles étaient dus les allégemens apparens de 1896 et des quelques années qui ont suivi.

*
* *

Voyons cependant ce que donne l'autre méthode d'évaluation, l'autre système de mesure. Il consiste, avons-nous dit, à relever

l'ensemble des plaintes, dénonciations et procès-verbaux, c'est-à-dire de tous les documens attestant la réaction légale des différentes parties du corps social contre les actes qui le blessent. C'est par là que débutent la plupart des statistiques étrangères (1). Or ici, à première vue, les résultats apparaissent comme sensiblement équivalens.

Si nous prenons une longue suite d'années, nous voyons qu'il y a eu trois momens de rémission. Ce sont les périodes : de 1856 à 1860, — de 1872 à 1875, — de 1896 à 1900.

La première s'explique, ce semble, aisément par la fermeté du gouvernement d'alors, fermeté généralement bien acceptée au sortir de troubles violens. La seconde a eu certainement son origine dans ce mouvement généreux de rénovation qui, au lendemain de nos désastres, avait gagné toutes les classes, surprenait nos amis les meilleurs et alarmait presque nos vainqueurs de la veille. C'était l'époque où, dans l'ordre de faits qui nous occupe, les pouvoirs publics donnaient une attention si avisée aux problèmes de la répression ; l'époque où des hommes, tels que MM. Bérenger, d'Haussonville, Félix Voisin, Théophile Roussel, envoyés en mission, multipliaient les enquêtes et faisaient décréter des réformes profondes dans le système de l'emprisonnement, dans les méthodes de l'éducation correctionnelle ou réformatrice. C'est l'époque où fut votée notamment la loi de 1875. Sans doute la plupart de ces beaux efforts furent perdus pour les successeurs insoucians de ces hommes de bien. Mais enfin, leur entreprise même était un signe des préoccupations patriotiques et de l'énergie sensée qui travaillait à relever tant de ruines. On ne peut être surpris que les mœurs publiques en ressentissent à leur tour un heureux contre-coup.

Après les accroissemens énormes qui se sont ensuite manifestés de 1880 à 1893, cette dernière année commence à voir le fâcheux mouvement se ralentir, et les années qui vont suivre seront meilleures. L'année 1893 est celle où Spuller avait essayé de parler d'esprit nouveau, et où Casimir-Perier avait été porté à la présidence de la République. Le rapprochement de ces deux noms et de ces deux tentatives vite étouffées par la résistance de l'esprit radical n'a-t-il pas quelque signification? Sans doute les ligues secrètes contre lesquelles M. Méline jetait,

(1) C'est par là que dorénavant va débuter la nôtre.

lui aussi, quoique plus timidement, son cri d'alarme, commençaient à prendre dans l'ombre toutes les mesures nécessaires à l'accomplissement de leur programme. Mais ce qui les avait précisément surexcitées, c'était l'ensemble des succès obtenus par les représentans de l'esprit d'ordre, de charité et de paix, c'était l'extension des œuvres dont nous avons dû affirmer déjà la salutaire influence. Ces œuvres avaient bien leur part, la meilleure, dans le mouvement de régression qui allait se dessiner et auquel contribuait une autre cause, artificielle et regrettable.

Revenons maintenant aux périodes ascendantes : nous les retrouvons à cette statistique comme à l'autre. Les premières années du xxe siècle voient l'ensemble des plaintes, dénonciations et procès-verbaux, — qui n'étaient en 1890 que 250 553 — monter successivement à 517 000, — à 525 000, — à 528 000, — à 529 000, — à 543 000, — et enfin (en 1905) à 546 257. C'est surtout en 1903 que le bond a été violent : augmentation de 14 500 dans une seule année. Or, 1903 est bien l'année des interpellations succédant aux campagnes de presse contre les congrégations hospitalières. C'est l'année où commencent les destructions arbitraires, où l'on ouvre enfin dans le rempart héréditaire les brèches destinées à préparer le grand assaut.

Mais si nous avons tenu à appliquer à la criminalité française cette autre mesure de la plainte, ce n'est point pour nous borner à constater que les résultats qu'elle donne coïncident assez bien avec celui des jugemens rendus. Elle va nous permettre de voir un autre aspect du péril criminel en nous donnant le nombre des crimes et délits non poursuivis, et notamment des délits qu'on n'a pas poursuivis parce qu'on n'a pas pu en découvrir les auteurs. Depuis que l'attention a été attirée sur ces chiffres, ils ont provoqué, d'un côté, beaucoup d'étonnement et presque de stupeur, d'un autre côté, des efforts ingénieux en vue de nous donner une interprétation moins pessimiste

Pour commencer par le fait brut, disons que les infractions à auteurs inconnus ne dépassaient pas 10 000 en 1825, que, sous le second Empire, elles oscillaient autour de 30 000, et que si la marche ascendante en a été arrêtée, elle aussi, pendant un instant très court en 1897, elle n'en est pas moins arrivée à 107 710 en 1905, dernière année dont nous ayons la statistique.

Ce qui mérite d'attirer ici l'attention, c'est surtout, on le comprend aisément, la progression. Assurément, il ne faut pas

exagérer la portée, déjà bien assez alarmante, de ces chiffres. Beaucoup de ces impunis, on ne se fait pas faute de nous l'affirmer, sont repris dans les années qui suivent. Mais faisons bonne mesure : supposons qu'on en retrouve un tiers, — c'est une proportion à laquelle je ne sache pas que prétende la justice. — Ce tiers-là n'en a pas moins eu le temps de commettre des méfaits nouveaux et de troubler gravement l'ordre public. Il aura grossi ces bandes éparses, en dissolution et en reconstruction continuelles, que la police connaît, qu'elle n'ose pourtant pas arrêter de peur d'en avoir trop sur les bras. Puis, il faut toujours en revenir à ceci, que, vers 1860, les impunités définitives équivalaient aux deux tiers de 30 000, et qu'en 1905, elles équivalent aux deux tiers de 107 000. Là comme ailleurs, c'est la progression qui constitue le fait caractéristique... et inquiétant.

On a essayé d'un autre moyen d'atténuation. On a insinué que cette qualification d'auteurs inconnus devait être imaginée bien souvent pour des méfaits de si peu d'importance qu'on ne prenait pas la peine de les poursuivre. L'explication est légère, elle ne résiste pas à l'examen; car, d'abord, la statistique a des colonnes spéciales pour les affaires classées parce que le caractère délictueux n'en était pas assez établi ou parce que les charges paraissaient insuffisantes. Pour le dire en passant, cette catégorie d'affaires classées paraît plutôt en diminution. Mais voici où l'examen détaillé des statistiques ne laisse malheureusement aucun doute : ce sont les affaires les plus graves qui donnent proportionnellement le plus de mécomptes, ce sont surtout les auteurs de vrais crimes qui trouvent le moyen de se dérober; et loin de diminuer, ce genre d'insuccès va croissant.

En 1894, M. Yvernès père avait fait à la Société de statistique de Paris une communication qu'il voulait bien me résumer lui-même en ces termes : « En 1860, 10 935 affaires présentant le caractère de crimes, — je laisse absolument de côté les délits, je ne m'occupe que des faits ayant le caractère de crimes, — ont été classées aux parquets ou suivies d'ordonnances de non-lieu.

« Dans 5769 d'entre elles, soit 53 p. 100 en chiffres ronds, — exactement 52,75 p. 100, — le motif de l'abandon des poursuites a été l'impossibilité de découvrir les auteurs du crime. Pour 1890, les chiffres correspondans, les chiffres des affaires légalement criminelles qui ont été classées ou qui ont été suivies d'ordonnances de non-lieu montent à 13 276. Sur ce nombre, étaient

abandonnées par impossibilité de trouver les auteurs 8303, ce qui donne une proportion de 63 p. 100. »

Ceci est, je pense, assez clair. Eh bien! aujourd'hui le fils de l'éminent statisticien peut suivre à son tour l'ascension, car les tableaux qu'il centralise lui donnent 71 p. 100 de faits qualifiés crimes, dont les auteurs échappent aux investigations de la police et aux atteintes de la justice.

Veut-on considérer un méfait particulier, le vol qualifié? C'est assurément l'un des plus graves. Il comprend les innombrables cambriolages au cours desquels les hôtes accidentels ou attardés d'une villa qu'on dévalise en hiver ou d'un appartement cru inhabité risquent bien d'être mis hors d'état, de résister d'abord, et ensuite d'apporter leur témoignage. Or, dès 1890, la même autorité constatait que les neuf dixièmes de ces criminels étaient réclamés en vain par la Cour d'assises. On voit si les optimistes ont le droit de dire que seuls les auteurs des petites infractions demeurent inconnus.

Ces mêmes apologistes ont une autre explication à mettre en avant. Ils prétendent que si les plaintes, dénonciations et procès-verbaux augmentent tant, c'est que l'esprit de plainte s'est développé; c'est surtout que, quand on est par malheur impuissant à se faire payer d'un débiteur, on trouve plus simple de déposer une plainte en abus de dépôt, abus de confiance ou escroquerie. De là, dit-on, l'augmentation effectuée sous cette dernière rubrique: elle est même si considérable qu'il est difficile de ne pas la tenir pour artificielle en très grande partie; elle doit être due aux calculs intéressés de créanciers jugeant que l'action pénale sera plus intimidante et qu'elle satisfera mieux et à moins de frais leur ressentiment. « Il y a des plaignans, a dit un juge d'instruction, qui nous prennent pour des agens de recouvrement. »

Que de pareils cas se présentent, — surtout chez les naïfs trompés pour la première fois, — rien de plus vraisemblable, et il faut croire ceux qui nous l'affirment. Mais qu'ils soient assez nombreux pour expliquer seuls l'accroissement du nombre des plaintes, c'est ce qui est tout à fait inadmissible. A côté des gens qui, dans un accès de colère, s'empressent de dénoncer un débiteur simplement insolvable ou d'une bonne foi douteuse, il y a ceux qui, plus instruits par l'expérience, plus réfléchis, redoutent, même quand ils sont victimes d'un vrai délit, de porter une plainte. Ils savent ce qu'elle leur vaudra : d'abord l'ennui d'une

citation, des pertes de temps au Palais, l'inquisition de la police, les insinuations blessantes de l'avocat de la partie adverse. Ces résultats sont sûrs : les autres le sont-ils autant? C'est douteux. Il y a là pour beaucoup une raison suffisante de s'abstenir. Si on a pu donner des preuves de l'esprit de plainte et de vengeance chez quelques-uns, on a donc pu en donner aussi, — on n'y a point manqué, — de cet esprit de scepticisme et de découragement. Il est fréquent surtout chez les négocians, chez les restaurateurs, chez tous ceux pour qui le temps c'est de l'argent. On dit que la plainte civile coûte trop cher et effraye ainsi bon nombre de plaignans. Mais pour ceux qui ne peuvent pas faire les frais d'un procès sérieux, n'y a-t-il pas l'assistance judiciaire, dont l'emploi ne cesse de grandir? Non! ce qui amène l'accroissement des plaintes au criminel, ce n'est pas autre chose que l'accroissement inouï des opérations financières et des opérations financières frauduleuses, avec les innombrables combinaisons qu'a inventées l'esprit de déloyauté. Paris a eu ses fausses banques, ses monteurs d'affaires imaginaires, ses rédacteurs de circulaires promettant des gains infaillibles, mais réduisant d'avance à l'impuissance, par des artifices de style, les réclamations de leurs victimes. Quant à la province, elle a eu sa crise des notaires. Le Compte général adressé pour l'année 1892 au Président de la République par le garde des Sceaux Trarieux disait (page 13) : « La criminalité des notaires est devenue quarante-trois fois supérieure à celle de la moyenne des citoyens français. » Elle venait de doubler en seize ans. Dans un certain compte, la Chancellerie avait pu évaluer à 13 millions les pertes causées à leur clientèle par 46 notaires accusés dans le cours d'une même année, l'année 1889 ; et ces 46 n'épuisaient pas la liste des déconfitures de l'année qui en avait compté 103. Telle petite étude de campagne qui, à ma connaissance, s'est vendue 20 000 francs, a vu son avant-dernier titulaire condamné en Cour d'assises après réponses affirmatives faites par le jury à trois cents questions sur trois cent quarante. Or, combien de cliens avaient pris l'initiative de porter plainte? A peine deux, qui habitaient Paris ou une grande ville. Les gens du pays ne bougeaient pas, et s'il n'y avait eu qu'eux à souffrir de la déconfiture, on peut affirmer sans hésiter qu'aucune sanction ne serait intervenue. Ils avaient été si heureux de toucher 5 p. 100 de leurs dépôts : ils ne parvenaient pas à s'expliquer qu'ils n'étaient payés que sur

le capital indéfiniment renouvelé des déposans, et quelques-uns gémissaient sur le sort de celui qui, même sous les verrous, demeurait leur « homme de confiance. » Il s'en trouva même un qui, questionné par le président des assises, demanda l'acquittement de l'accusé pour qu'il pût « se réhabiliter. » Ainsi, dans une affaire célèbre de Paris, on a vu des gens dépouillés par Jacques Meyer signer une demande de mise en liberté, afin que le condamné pût recommencer à leur servir, — pour combien de temps? — des intérêts à 15 p. 100. Eux non plus ne voulaient pas comprendre, — ou s'avouer, — que pour payer, aujourd'hui (1), de pareils intérêts, il faut les prendre dans la poche de quelqu'un ou sur le capital de celui-là même qui se réjouit d'avoir si bien placé son argent.

En deux mots, l'accroissement des plaintes en abus de confiance ou escroquerie vient de ce que des délits plus savans, plus distingués, plus fructueux, plus assurés d'une longue et quelquefois définitive impunité, prennent de plus en plus la place du vol proprement dit.

L'augmentation totale est donc indéniable, indéniable pour les crimes jugés, indéniable et plus regrettable encore pour les crimes qu'on doit laisser impunis, et il est hors de doute que la diminution signalée dans la période de 1893 et des quatre années qui ont suivi n'a été qu'une halte bien courte.

*
* *

Nous venons de toucher là à l'une des données les plus intéressantes du problème criminel. Il ne s'agit plus de l'augmentation, mais de la transformation de la criminalité. Cette transformation vient de nous apparaître clairement dans la nature des infractions dirigées contre les propriétés.

Incontestablement le vol simple a baissé. Moins qu'il ne le semble au premier abord, car, à côté de la diminution des vols jugés, il faut bien placer l'augmentation considérable des vols dont les auteurs restent inconnus. Tout compensé, il peut bien rester une baisse réelle de 2 ou 3000 (2). Il y a donc toujours

(1) Sans invention utile, sans organisation industrielle.

(2) Et encore faudrait-il tenir compte de ceux qui, au rebours de ce que prétendent certains criminalistes, ne donnent lieu qu'à une réclamation civile. Ainsi les disparitions de colis postaux ou les arrivages de colis postaux incomplets ne donnent lieu généralement qu'à leur remboursement vite obtenu de la Compagnie.

des gens qui débutent par le vol ; mais les plus habiles ont vite fait de profiter de ces premiers « bénéfices, » pour en faire le point de départ d'opérations plus lucratives : quêtes sous un faux nom et avec de faux papiers, annonces mensongères, trafic de fausses traites, associations pour entôlage... ; pour expliquer toutes ces combinaisons il faudrait des volumes. Ces volumes d'ailleurs ont été faits. Il n'est guère d'ancien chef de la Sûreté qui n'ait tenu à servir au public des révélations nouvelles. Toutes les inventions de la science et de l'industrie contemporaines sont étudiées par les malfaiteurs qui n'en usent pas moins que les honnêtes gens. Ils ont exploité les télégraphes, ils ont exploité les téléphones, ils ont exploité les bicyclettes, ils exploitent maintenant les automobiles. Lombroso en a tout récemment donné des exemples piquans : on y voit toute une gamme de roueries, où la combinaison du téléphone et du véhicule permet de paraître et de disparaître, de faire croire à des ressources, à des titres, à des garanties imaginaires, et de les faire servir aussi bien à l'enlèvement d'objets très précieux qu'à la simple filouterie d'un bon déjeuner. Toutes ces adaptations savantes sont étudiées dans les bandes et dans les prisons communes, où ces bandes se préparent, se reforment, se complètent, arrêtent leurs opérations, de même qu'une armée dispersée se refait dans ses quartiers d'hiver.

La propriété et surtout la propriété rurale ne connaissent pas seulement le vol par fausses réclames et offres menteuses, elles craignent beaucoup la mendicité et le vagabondage. On a vu plus haut les oscillations apparentes de ces deux genres de délit : augmentation considérable au cours du XIXe siècle ; vers la fin de ce même siècle, diminution factice due à l'atténuation de la répression, puis, au commencement du XXe siècle, hausse nouvelle. D'autre part, il est bien connu dans nos campagnes que les vagabonds et les mendians ont revêtu des aspects plus modernes : beaucoup ont trouvé des encouragemens et aussi des excuses et des moyens de dissimulation dans certaines habitudes nouvelles de l'agriculture. Les statistiques de la population se voient obligées d'ouvrir depuis quelques années un compte spécial aux ouvriers agricoles intermittens et nomades : ils dépassent en ce moment cinq cent mille. Jadis, on avait bien les ouvriers qui venaient à la ville pour les vendanges, et ces déplacemens étaient presque toujours signalés par des délits nés du

changement brusque de milieu, des rassemblemens, de l'excitation mutuelle, des rencontres de toutes natures faites au cabaret ou ailleurs. On me disait dernièrement à Reims que rarement les vendanges se terminaient sans que des arrestations eussent réservé une ou deux affaires pour la session attendue de la Cour d'assises. Presque en même temps on me lisait à la chancellerie un fragment de rapport (1) émané du parquet d'Épernay. Une diminution accidentelle du délit était signalée dans l'arrondissement : on l'attribuait à ce que « la récolte ayant été mauvaise, il était venu moins de journaliers étrangers. » Or, à cette occasion des vendanges s'en sont ajoutées d'autres, comme celles des battages, de l'arrachage des betteraves, sans compter les travaux publics, les constructions de l'État, les agrandissemens des villes. Tous ces appels mettent en mouvement trois catégories d'individus. Viennent d'abord les travailleurs sérieux qui se hâtent d'arriver par les voies les plus courtes, prennent les bons emplois et les gardent le plus longtemps possible. Paraissent ensuite les travailleurs plus inégaux, plus mobiles, qui aiment surtout changer d'occupations et de séjour, et qui recherchent les épisodes, les digressions, les intermittences. Paraissent enfin et disparaissent les faux ouvriers voyant uniquement dans le travail qui leur était offert, et pour lequel ils arrivent toujours trop tard, un prétexte à déplacemens indéfinis, avec billets à prix réduits, secours de route, logemens dans les asiles, passages plus ou moins tumultueux aux Bourses du travail : à peine ici ou là quelques journées bien choisies chez les patrons signalés pour leur complaisance et pour les menus plantureux dont on leur a fait prendre l'habitude.

Quant à la mendicité, combien de fois ne se rapproche-t-elle pas de l'escroquerie par tous les moyens qu'elle met en avant! Ici encore, le délit devient plus savant et il réussit davantage à se déguiser sous des dehors variés. Certes, on a toujours connu les faux pauvres et les riches mendians et les abus dont une charité mal organisée donnait la tentation ; mais la charité contemporaine a beau se perfectionner, elle a surtout multiplié ses formes pour se mettre à la portée de nouveaux besoins. Malgré les lumières que lui apporte une admirable institution, elle n'a point encore échappé à ce double inconvénient : laisser de côté

(1) Le département de la Marne ne compte pas, il s'en faut, parmi les meilleurs.

trop de vraies misères, qu'on ignore autant qu'on est ignoré d'elles parce qu'elles sont discrètes, modestes, résignées, courageuses jusqu'à la mort; et être trop connue de certaines autres misères dont tout l'effort et toute l'ingéniosité ne sont tendues que vers l'art de surprendre toutes les aides qu'on peut implorer l'une après l'autre, si ce n'est pas simultanément.

Ce qui ne s'est modifié que pour se développer, c'est l'immoralité, c'est, pour parler le langage précis des criminalistes, l'ensemble des crimes et délits contre les mœurs. S'il y a ici une nuance, il est peut-être bon de la remarquer. Beaucoup, en effet, prétendent que plus les hommes ont de facilités pour satisfaire légalement certaines passions, sans assumer aucune charge, plus les honnêtes personnes doivent rester à l'abri de leurs atteintes. C'est là une conception très hasardée, à laquelle les faits ne paraissent nullement donner raison. Les facilités qui s'offrent ne diminuent pas à coup sûr. La débauche vénale prospère; la progression des naissances illégitimes prouve que la force de résistance des jeunes filles ne s'est pas précisément consolidée. Il est donc certain que l'immoralité, qu'on peut appeler légale et tolérée, entretient l'immoralité criminelle, bien loin qu'elle lui serve de dérivatif. N'est-il pas clair en effet qu'elle entretient autour de tous le mépris de l'intégrité de la femme, comme le suicide, qu'on prend aussi pour un dérivatif de l'homicide, développe le mépris de la vie humaine, mépris qui n'affecte pas toujours les allures d'un scepticisme prudent?

A son tour, l'immoralité développe le penchant à la violence. « Le plaisir rend l'âme si bonne, » chantait Béranger. C'est bien le cas de s'écrier : chansons! surtout quand on entend dire que chacun prend son plaisir où il le trouve. On a vu par les chiffres des statistiques à quel degré de recrudescence les crimes violens avaient monté. Quelle en est la nature? Quels sont les caractères saillans de cette violence au moment présent? Si les chiffres ne le disent pas, les événemens quotidiens le disent assez. Ce qui ensanglante nos rues, ce n'est pas la violence par passion politique, comme aux temps de Terreur blanche ou rouge, ce n'est pas une ardeur inconsidérée de vengeance, ce n'est même pas la violence destinée à préparer sur grande échelle le vol et le pillage. Tout ceci, assurément, on le retrouve, on le retrouvera toujours dans un trop grand nombre de cas. Mais croyons-en le rédacteur de la statistique de 1905,

renseigné, comme il l'est, par plus de documens administratifs ou policiers qu'il ne lui est loisible d'en imprimer. « Comparés, dit-il, à ceux de 1901, les résultats de 1905 accusent dans leur ensemble une augmentation très forte des crimes qui prennent naissance dans les cabarets, dans les lieux de plaisir et qui ont pour causes la débauche et l'alcoolisme. » Oui, les colères des fanatiques raisonneurs sont calmées, la cupidité est moins aiguillonnée par la privation, et celle qui sévit apparaît beaucoup plus comme une cupidité de bien-être grandissant, comme une cupidité de gourmandise et de luxe, comme une cupidité de plaisir quand même. Ici nous rejoignons l'immoralité, d'où si facilement naît le mépris de soi et des autres. Nous arrivons à ces exploits d'apaches mâles et femelles qui troublent tant Paris, à ces tueries sans motifs, à ces espèces de chasse à l'homme où nous voyons des gamins de seize ou dix-sept ans, tous armés de revolvers, faire entre eux, — et tenir, — le pari de « descendre » le premier passant au coin de la rue.

Mais si nous voulons avoir une idée plus complète du caractère de cette violence, revenons une fois encore au suicide. On en a vu la courbe funèbre; mais, pour le suicide comme pour le crime proprement dit, la variation des caractères n'a pas moins d'intérêt que les variations de la quantité. Or, d'après les enquêtes dont la Chancellerie peut résumer les résultats (1), les suicides par misère, — et ceci est à rapprocher de ce que nous apprenait l'étude du délit, — ont diminué. Par les mêmes méthodes de recherche, avec les mêmes moyens d'investigation, on en signalait 930 au début de la dernière période quinquennale; on n'en relève plus que 836 en 1904. Les morts volontaires par suite de pertes d'argent, par désir d'éviter des poursuites judiciaires et de se soustraire aux conséquences déshonorantes de certaines affaires trop aventurées, sont devenues également moins nombreuses (2). En 1884, on en comptait 202 : en 1904, on n'en constate plus que 106, tout cela bien que l'ensemble des suicides se chiffre par un accroissement de 1 200. Faut-il croire que le mot de déshonneur n'a plus de sens et que les pertes d'argent se réparent désormais avec plus de facilité ? Si cette facilité tient

(1) Ils ne sont point donnés au hasard ; chaque fois qu'un suicide est signalé, il faut savoir s'il n'y a pas eu crime, et alors les recherches sont sérieuses.

(2) Ce compte est distinct de celui des suicides qui suivent immédiatement un assassinat, un meurtre...

exclusivement à l'amélioration des conditions d'existence, nous devons regretter moins encore que ce triste expédient du suicide, qui ne répare rien, soit abandonné. S'il y entre un certain affaiblissement de la conscience et du remords, le gain n'en sera-t-il pas amoindri? Le même langage est à tenir pour les suicides par « amour contrarié » ou pour « chagrins domestiques. » L'année 1884 en enregistrait plus de 1 000. En 1904, on n'en compte plus que 873. Ici encore, nul ne regrettera que plus d'un de ces désespérés d'autrefois se résigne à ne pas quitter la vie. Mais si le fait, en toute hypothèse, est heureux, il l'est cependant plus ou moins, selon la qualité des consolations que les attristés se procurent. A chacun de nous de regarder autour de lui et de se demander pour quel genre de satisfactions, dans quelles fins, ces réconciliés aiment la vie quand même.

On a souvent dit que le suicidé devait avoir « la tête dérangée. » Pendant longtemps, c'était là l'excuse banale des familles: celui qui venait de se tuer avait cédé à un « accès de fièvre chaude, » ou à une crise du délire des persécutions. Or, bien que les cas d'aliénation mentale se soient prodigieusement multipliés, la statistique judiciaire observe d'année en année que les suicides attribués à des « maladies cérébrales, » — c'est la rubrique adoptée, — ne cessent pas d'aller en diminuant. M. Yvernès père en faisait déjà l'observation il y a vingt-cinq ans: le mouvement ne s'est pas arrêté. En 1884, ces cas dépassaient 2 000: en 1904, ils ne sont plus que 1 300. Cette amélioration est-elle due au perfectionnement des méthodes médicales, aux progrès de la thérapeutique des aliénés, des déséquilibrés, des neurasthéniques, à la fondation d'œuvres charitables suivant la rentrée des aliénés à demi guéris dans la société? Peut-être! Et cependant, toutes ces améliorations sont encore bien insuffisantes, eu égard au nombre si considérable des maladies du système nerveux. Il est plus probable que les familles ne reculent plus autant devant l'aveu d'un suicide et qu'elles renoncent beaucoup moins à essayer de masquer la vérité. Mais ceci même est un symptôme de plus d'une sorte d'insouciance trop familiarisée avec tout ce qui alarmait les consciences et soulevait des scrupules. Quoi qu'il en soit, quels sont donc les suicides qui se multiplient, puisque le total en augmente? Ceux qui sont attribués à la difficulté de supporter des souffrances physiques, — en dépit des anesthésiques et des progrès de la chirurgie, — et ceux qui

sont accomplis par suite « d'accès d'ivresse et d'ivrognerie habituelle. » La génération présente est donc plus sensible à la douleur corporelle et plus facile, — dirons-nous dans le choix? pas précisément, — mais dans l'acceptation et l'accoutumance des consolations grossières. Il est difficile de se soustraire à de pareilles conclusions, où se rejoignent, pour ainsi dire, les enseignemens du crime et ceux du suicide. Aurions-nous devant nous, non un organisme secoué par des crises violentes avec une énergie qu'on peut se flatter de redresser et de tourner à des fins plus nobles, mais un organisme vicié et anémié?

*
* *

Que devons-nous maintenant nous demander, sinon quelles paraissent être les causes de ces modifications dans l'époque présente? Qu'on le remarque bien, nous n'abordons pas ici, dans son ampleur parfois déconcertante, l'éternel problème du mal moral, de ses origines profondes, de la part qu'y ont les causes physiques, les causes ethniques, la complicité des classes responsables, le libre arbitre de chacun. Nous voudrions seulement, — et ceci est déjà très délicat, — bien éclaircir ce que les faits de la période contemporaine nous fournissent de données pour la solution graduelle de ce problème compliqué.

D'abord, il faut constater que les accroissemens les plus remarqués affectent des ressorts judiciaires très éloignés les uns des autres et très différens à beaucoup d'égards. Les recherches statistiques de 1905 signalent, par ordre d'augmentation croissante, les ressorts de : Bordeaux (3 pour 100), Montpellier (4,3), Douai (4,7), Rennes (5,8), Poitiers (5,8), Nîmes (6,9) (1).

A titre de commentaire de ces chiffres, on a bien voulu me communiquer quelques fragmens des rapports inédits des chefs de parquet. Voici les explications qu'on y trouve. Ce qu'ils signalent c'est : à Bordeaux, une augmentation des cas d'escroquerie et d'abus de confiance, avec moins de délits de violence contre les personnes; à Montpellier, des faits de pillage et de destruction provenant des grèves agricoles; à Douai, l'accroisse-

(1) Le ressort d'Aix ne figure point dans ce groupe, — où d'ailleurs les ressorts cités sont comparés à eux-mêmes et non aux autres ressorts. — Mais si on mettait à part la ville de Marseille, on y signalerait un mal qui va certainement en empirant. Des informations officielles, devançant la publication du Compte général, nous apprenaient récemment qu'en 1906, sur 12 000 poursuites de ce genre, on a dû en abandonner 4 000 pour impossibilité de découvrir les auteurs.

ment de la mendicité et du vagabondage au lendemain des grèves ouvrières; à Rennes et à Poitiers, le bas prix du cidre et du vin entraînant un accroissement considérable de l'alcoolisme et de ses suites; à Nîmes, la criminalité des anciens détenus de la maison centrale qui, avec le régime de l'emprisonnement en commun, se sont perfectionnés dans l'art d'inventer des délits, de les enseigner et de les multiplier.

Mais ces faits, à leur tour, doivent se rattacher à d'autres qui, provisoirement au moins, peuvent nous apparaître comme des causes. Nulle part je ne vois qu'on invoque la misère (1); en revanche, on met toujours en avant l'insuffisance des gendarmes et l'excès des cabarets. Il est aussi utile de faire ici attention à ce qu'on ne dit pas qu'à ce qu'on dit.

Constatons-le tout d'abord. On ne donne guère d'aliment à la propagande socialiste qui croit le crime dû à l'insuffisance forcée de satisfactions naturelles. Nul ne peut soutenir que les crimes contre la propriété soient dus à l'impossibilité de boire et de manger pour celui qui n'est pas propriétaire, et que les crimes contre les mœurs soient dus à l'accaparement des femmes par les bourgeois qui les soustraient aux charmes de l'union libre. L'union libre et la polygamie ou successive ou simultanée ne sont pas rares, et elles font jeter autant, sinon plus de vitriol à la tête des hommes, elles font surtout étrangler ou assommer plus de femmes que le mariage légitime ne l'a jamais fait. Non, l'accroissement indéfini de la liberté ne calme pas les passions, il ne guérit pas les vices, il les exaspère beaucoup plutôt. On avait dit que la faculté de divorcer ferait cesser les vengeances conjugales; car à quoi bon se tuer réciproquement, quand on est libre de se quitter? Or, le fait exact est que les actions en divorce provoquent encore plus d'actes de violence qu'ils n'en préviennent.

Est-il nécessaire d'insister davantage sur ce que le crime actuel doit ou ne doit pas à la situation du monde économique et aux anomalies qu'on y relève? Le problème ici s'est déplacé. On a trop mis en lumière, par des exemples multipliés, que les départemens les plus pauvres sont, à tous points de vue, les plus honnêtes, que les voleurs ne volent presque jamais que pour la satisfaction d'une fantaisie ou d'une coquetterie, que les ouvriers

(1) On a même pu voir qu'on attribue souvent un affaiblissement de criminalité à une mauvaise récolte, un accroissement à une bonne.

jeunes ou vieux, arrêtés pour vol, gagnent, pour la plupart, des journées de nature à les mettre à l'abri de tous les besoins pressans; on a trop bien établi que, présentement (1), dans les pays les plus divers, le mouvement ascendant du crime suit l'accroissement du bien-être général et l'élévation des salaires. Il a fallu abandonner la vieille explication socialiste.

On s'est alors rabattu sur les iniquités de l'organisation économique du siècle et sur la méconnaissance des droits des travailleurs: droit à la possession de tous les instrumens de son travail, droit à la jouissance intégrale de tous les produits de son travail personnel. On sait comment se glissent ici bien des sophismes à la faveur de ces mots obscurs : « instrumens de travail, produits du travail. » Que de produits du travail personnel d'un individu qui deviennent les instrumens du travail amélioré des autres et qui, par conséquent, ne peuvent pas lui être enlevés purement et simplement au profit de n'importe qui! Que de produits du travail où le travail manuel n'a qu'une part et où, loin de constituer une plus-value dont il ait le droit de se dire spolié, c'est lui qui bénéficie au contraire d'une plus-value dont il ne veut pas se rendre compte ! Dans ce mépris du capital et des grandes organisations qu'il a créées avec l'aide de l'effort intellectuel, dans cette méconnaissance obstinée des bienfaits que l'un et l'autre assurent de plus en plus à l'ouvrier proprement dit, dans les convoitises impatientes, dans les jalousies, dans les haines qu'elles alimentent, il y a certainement des germes de crime. Il y en a aussi dans les excès de convoitises satisfaites à trop bon compte et dans les étalages d'un luxe à la fois insultant et tentateur. La corruption vient donc à la fois d'en haut et d'en bas. Bien des moralistes pensent que c'est surtout d'en haut qu'elle vient, et ils ont malheureusement trop de raisons à invoquer. Mais il faut toujours en revenir à cette vérité que, malgré toutes les transformations imaginables, il y aura éternellement des inégalités, et des inégalités dont beaucoup

(1) Je dis *présentement*, les conditions morales de la vie publique étant données. Je ne prétends nullement que ce soit là une loi dont il faille tirer comme conséquence la nécessité de la pauvreté. On peut très bien concevoir, il faut même concevoir, — pour le réaliser, — un état de choses où le progrès du bien-être aille de pair avec l'accroissement de la moralité. Des socialistes supérieurs à l'ensemble de leur parti sont bien de cette opinion, car ils se préoccupent sérieusement de la moralité de leurs adeptes; seulement, ils croient que l'accroissement du bien-être suffit pour amener l'autre. Là est l'illusion. Voyez *la Belgique criminelle*.

seront très mal acceptées; car c'est souvent de celles de son entourage immédiat et de ses pareils et de ses soi-disant égaux qu'on est le plus terriblement jaloux. Il faut surtout considérer que le monde criminel est un monde intermédiaire ou plutôt sans place fixe, mais toujours renouvelé, toujours repeuplé par les déclassés de toutes les autres sphères. Là, s'agitent ceux qui ont voulu autre chose que ce qu'il leur était permis d'acquérir et qui, sortis de leurs cadres, se rencontrent, s'allient, se heurtent, se combattent selon les hasards du jour : adolescens qui ont voulu jouir trop tôt, vieillards qui ont voulu jouir trop tard, blasés et décadens qui ont voulu jouir autrement que le commun des hommes; les uns s'excusant sur les disgrâces trop apparentes de la nature, les autres alléguant au contraire leurs attraits et la vigueur de leur tempérament; ceux-ci n'ayant pas eu le courage de lutter, ceux-là ayant lutté avec une ardeur entêtée contre des obstacles qui les condamnaient d'avance à la défaite; filles du peuple devenues courtisanes du grand monde, femmes du grand monde descendues au rang d'entretenues; les unes et les autres se faisant les instigatrices de toutes sortes de délits; ici, les bataillons de natures grossières et avilies, promptes à se laisser mener là où leur est promise une jouissance à leur portée; là, les rusés, les fourbes et les calculateurs, qui servent de chefs à ces bandes; le tout réuni, mêlé, agité dans les plus instables combinaisons, constitue dans l'atmosphère sociale le centre de dépression d'où partent les troubles qui l'altèrent le plus.

Avons-nous là toutes les données du problème? Avons-nous du moins toutes celles qui s'imposent à l'attention dans le milieu où nous vivons? Non. Il est des phénomènes liés si étroitement à ceux-là que nous ne pouvons pas les négliger. On les prend même souvent pour des causes dont on se contente : or, ils sont bien causes en effet, quoique à leur tour ils demandent à être expliqués. Mais pour aller peu à peu aux causes les plus profondes et qu'on peut appeler métaphysiques, il faut remonter de faits positifs en faits positifs. Si ce n'est pas la seule méthode qui puisse nous tenter, c'est la plus sûre.

Il est donc deux ou trois faits avec lesquels on s'efforce de tout expliquer. D'un côté, c'est l'insuffisance de la gendarmerie et de la police, comme si cette insuffisance, avant d'être une cause, n'avait pas commencé par être un effet! Comme si les agens de la répression ne se trouvaient pas être trop rares,

parce que les agens du mal ont commencé par être trop nombreux!

D'un autre côté, c'est l'alcoolisme, avec le cortège des intempérances de diverse nature qu'il traîne avec lui. Certes, dans les pages qui précèdent, il lui a été fait une large place, et il ne faut point hésiter à reconnaître que l'accroissement de la criminalité date surtout de 1880, et que 1880 est l'année qui a inauguré la liberté des cabarets (1).

Il faut toutefois être complet et ne pas croire qu'on a tout dit quand on a parlé de la consommation alcoolique. Thiers disait que l'alcool était la bête de somme du budget. Il ne faut pas qu'il soit à l'excès la bête de somme du criminaliste. Tout au moins faut-il examiner d'où vient à son tour cette extension et cette aggravation de la vie et des habitudes malsaines du cabaret. S'agit-il donc ici d'un phénomène imprévu, spontané, ayant dérouté tous les calculs et désarmé les vertus? Ce cas existe. On découvre dans les arrondissemens les plus moraux de la Belgique des mines de houille abondantes : elles vont attirer de tous les côtés des travailleurs exotiques et créer des rassemblemens artificiels d'émigrés : il ne peut sortir de là qu'un grand péril pour la moralité de la région. Ailleurs, la découverte de mines d'or attire, avec une force plus dissolvante encore, des variétés indéfinies d'aventuriers. Mais les flots d'alcool qui empoisonnent notre race ont-ils par hasard jailli d'une source gratuite? Les lois qui ont encouragé tant d'habitudes, les habitudes qui ont entraîné tant de conséquences mortelles, n'étaient-elles pas les symptômes d'un certain état social? Dans la complexité de cet état, serait-il téméraire de signaler bien des formes intéressées de la flatterie et par conséquent de la corruption? Après avoir provoqué l'extension abusive de cette industrie et de ce commerce, n'a-t-on pas été entraîné à en tolérer toutes les fraudes? Et le tout réuni ne vient-il pas d'une tendance à mettre l'action publique et les lois au service d'une politique de parti?

Le mal aurait pu être enrayé par d'autres freins. Mais qui niera que le frein par excellence, celui de la famille, ait faibli?

(1) Le nombre des débits de boissons s'est élevé de 461 967 en 1903, à 468 967 en 1905, soit une augmentation de 7 000. — Est-il nécessaire de reproduire encore d'autres chiffres qu'on retrouve partout? La consommation des spiritueux, qui était de 365 182 hectolitres en 1830, est arrivé à 2 millions en 1904. En vingt ans, de 1884 à 1904, la consommation spéciale de l'absinthe a passé de 49 534 hectolitres à 201 027.

Rien ne peut accuser plus tristement les défaillances de la famille que les chutes précoces de l'enfant. Les chiffres officiels peuvent ici nous induire en erreur et nous laisser croire à une amélioration sérieuse; car, ainsi qu'il a été expliqué, un très grand nombre d'enfans coupables ont été envoyés à l'Assistance et rayés des listes des jugés. Encore une fois, l'intention était très bonne (1); mais les infractions n'en restent pas moins. Or, les calculs du dernier compte général mettent en relief un fait... j'allais dire bien surprenant, en tout cas bien alarmant. A l'heure présente, l'âge relativement le plus chargé en matière criminelle est l'âge de seize à vingt et un ans. Sur dix mille habitans de même âge, les Français de plus de vingt et un ans donnent 2,7 accusés et 16,3 prévenus; les jeunes Français de seize à vingt et un ans en donnent respectivement 3,7 et 18,8. Il n'y a qu'un genre de délit où les hommes faits dépassent, — comme il est naturel, — le groupe des jeunes, c'est le délit d'escroquerie. Partout ailleurs, le Compte de 1905 nous montre les jeunes fournissant (2) plus de recrues à l'armée du mal : dans les affaires de mœurs, 1,9 contre 1,7, — dans les vols simples, 291 contre 113, — dans les vols qualifiés 9,6 contre 2,3, — dans les incendies, 0,6 contre 0,4, —dans les abus de confiance, 16 contre 11,— dans les coups et blessures, 187 contre 114, — dans les homicides, 4 contre 2,2 (3).

Évidemment, la source du mal est là, et cette source est comme les sources de la nature : si elle alimente, si elle grossit un cours d'eau, elle s'alimente elle-même de millions de gouttes qui lui arrivent par les lignes de moindre résistance.

Il est inutile de revenir sur la part que la dissolution ou le relâchement des liens de famille a dans la criminalité de la jeunesse. Mais puisque nous insistons particulièrement sur les révélations nouvelles, il sera bon de mettre en lumière ce que la statistique de 1905 nous apprend sur la contribution des différentes conditions d'état civil à la criminalité générale du pays.

(1) Sous condition de mesures bien comprises et d'une exécution irréprochable.

(2) Proportionnellement à leur nombre dans la population totale.

(3) Nous ne pouvons pas donner ici la comparaison des chiffres absolus de la criminalité des mineurs de seize à vingt et un ans en 1905 avec les chiffres absolus de cette même criminalité dans les années précédentes. La méthode de compter n'est plus la même. On dénombrait autrefois les jugemens : on dénombre aujourd'hui les infractions individuelles. Il n'y a que plus lieu de faire attention aux relations qu'on nous donne pour la première fois : elles devront servir de point de départ pour les comparaisons ultérieures.

Tandis que la part des hommes mariés est figurée par 773, celle des veufs et des divorcés par 1 601, celle des célibataires monte à 2 039. On n'a pu malheureusement jusqu'ici séparer les veufs et les divorcés dans tous ces calculs : on l'a fait cependant dans la statistique des suicides, et ici encore la comparaison devient, une dernière fois, bien instructive.

Il a été déjà démontré par le docteur Bertillon que les suicides et les divorces tendent à suivre une marche parallèle (1), et que les deux courbes peuvent à peu près se superposer. L'un et l'autre traduisent-ils l'influence de communes misères? C'est indubitable; mais l'un des deux, c'est-à-dire le divorce, influe-t-il de son côté sur le suicide? On ne peut guère en douter non plus, et voici les raisons que les faits nous fournissent. On fut surpris, il y a quelques années, de voir tout d'un coup diminuer le nombre des divorces. Ce à quoi on ne fit pas attention, c'est que le nombre des suicides diminuait aussi, et dans des proportions à peu près égales (2). Pour quelles raisons les divorces avaient-ils diminué, pendant une période bien courte, il est vrai? On pouvait invoquer une partie de celles qui, plus haut, nous ont expliqué la diminution passagère du crime à ce même moment. Mais il y en avait une autre : c'était la diminution accidentelle qui s'était produite dans le nombre des mariages célébrés antérieurement et qui avaient dû arriver alors à la période reconnue comme la période critique, autrement dit à celle où, — d'après les faits, — les causes de dissolution l'emportent moins difficilement sur les causes de stabilité (3). A moins de mariages devait correspondre moins de divorces, et c'est ce qui eut lieu. Mais les divorces ne tardèrent pas à reprendre : les suicides les suivirent, de même qu'ils avaient baissé presque aussitôt après que les divorces avaient diminué.

Tout ceci, encore une fois, avait été bien entrevu, et si les démonstrations que nous venons de résumer manquaient encore, on avait su en trouver d'autres. Des écrivains distingués pen-

(1) M. Durckeim y insiste dans son livre sur *le Suicide*, Paris, Alcan, in-8.

(2) En 1898, il y avait eu 8 100 divorces et 9 428 suicides. En 1900, il n'y avait plus que 7 157 divorces et 8 812 suicides. Mais en 1905, nous remontons à près de 12 000 divorces et à 9 400 suicides. Les divorces ont commencé à remonter en 1901, les suicides seulement en 1903.

(3) Voyez mon livre : *la Corruption de nos institutions*, Paris, Lecoffre, in-12. Huit années avant cette baisse subite et momentanée des divorces, il avait été célébré 30 000 mariages de moins.

saient toutefois, — et les confusions de la statistique criminelle les y invitaient, — que le divorce ne pouvait être séparé du veuvage, que l'un et l'autre subissaient les mêmes fatalités sans qu'on pût incriminer celui-là plutôt que celui-ci. Eh bien! d'après l'analyse des suicides tout au moins, la confusion n'est pas possible. En 1905, sur 3 252 353 veufs, il y a eu 1 908 suicides, soit 57 sur 100 000; sur 85 970 divorcés, il y a eu 214 suicides, soit 237 sur 100 000. De 57 à 237, l'écart est significatif.

Je ne prétends pas qu'on en doive supposer un semblable dans la sphère du crime proprement dit; car souvent le suicidé, il n'y a pas à le nier, ne se tue que parce qu'il ne veut attenter ni à la vie, ni à la propriété, ni à l'honneur d'autrui. Mais enfin ni la crainte, ni le souvenir d'un veuvage n'excitent les sentimens si dangereux qu'avivent l'idée, le projet, la préparation volontaire et les conséquences inévitables d'un divorce. Transformation d'un amour ancien en une haine non moins vive, — car souvent persiste sous la seconde forme, si différente, une égale violence et un égal aveuglement, — exagération imaginaire de tout ce dont on croit avoir à se plaindre, besoin de justifier n'importe comment le désir de la rupture et parti pris de la rendre irréparable par les griefs mêmes qu'on donne contre soi, tout cela ouvre une brèche par où passent bien des suggestions criminelles ne demeurant pas sans effets.

*
* *

Il nous reste à résumer les données que ce coup d'œil sur l'heure présente nous révèle.

Incontestablement la criminalité est en augmentation (1).

Cette augmentation n'est pas un fait inévitable et fatal, ni la rançon obligatoire et forcée des progrès de la civilisation dans la seconde moitié du XIXe siècle, car elle a été suspendue à certaines époques, dont deux sur trois au moins sont signalées par la vigueur et non par l'affaiblissement de la vie nationale.

Il faut néanmoins, dans la troisième de ces périodes favorisées, démêler ce qui était dû à un affaiblissement systématique de la répression, et ce qui était dû au développement d'œuvres sociales et charitables; car celles-ci n'ont pu être arrêtées dans leur essor par l'action de la politique, sans que l'ac-

(1) On sait d'ailleurs à quel point elle a augmenté dans d'autres pays.

croissement de la criminalité reprit immédiatement son cours.

Ce qui est non moins saillant que le développement de la criminalité, c'est la transformation de plus en plus accentuée du crime grossier, facilement attribué à l'ignorance et à la misère, en une criminalité d'apparence trompeuse, courant après le superflu, appelant à elle les déclassés de toutes les sphères.

Sur le fond de cette criminalité d'allure moderne, profitant plus vite que la police et que la justice des inventions les plus ingénieuses, reparaît d'ailleurs et grandit à nouveau une criminalité violente et sauvage, pleine de ce mépris de la vie humaine qu'on retrouve dans les progrès parallèles du suicide.

Ce mélange d'adresse et de violence, de ruse et d'audace a pour conséquence une impunité croissante, et les pouvoirs publics ont de plus en plus de peine à découvrir les délinquans.

Cette criminalité enfin est de plus en plus précoce, et cette précocité tient à un affaiblissement des liens de famille, auquel le divorce prend une part toujours grandissante.

Sont-ce là, dira-t-on, toutes les données d'un tel problème? Que faites-vous des données fournies par l'organisation individuelle? Je ne les nie pas. Mais, outre qu'on est bien obligé de circonscrire chacune de ses études, voici ce que je répondrai.

Assurément, quiconque veut s'orienter dans ces problèmes et arriver à des conclusions claires, doit être convaincu qu'il n'est point d'auteur d'un acte criminel qui n'ait agi dans des conditions extrêmement complexes. Que le juge et l'avocat les débrouillent, s'ils le peuvent! Ils y trouveront les conditions physiologiques de sa conformation et de son tempérament, les conditions physiques du terroir où il a grandi, de la saison dans laquelle il a été plus violemment tenté : ils trouveront les conditions sociales que lui faisaient sa richesse ou sa pauvreté, la densité ou la rareté de la population qui l'entourait : les dangers de sa profession viennent ensuite.

Mais qui donnera jamais la formule de l'équation? Qui précisera les conditions de toute nature qui, par leur nombre, par leur mode de groupement, leurs réactions mutuelles, équivalent à un penchant irrésistible au crime? Ce qu'il importe de se rappeler en face de ces difficultés, ce sont deux vérités dont l'une nous commande un souci vigilant de la répression nécessaire, dont l'autre nous convie tous au sentiment de notre responsabilité personnelle et à la pitié envers ceux qui ont failli

Prenez un homme quel qu'il soit, vous pouvez être convaincu qu'il y a en lui des tendances contradictoires, car nous en portons tous en nous dès la naissance. Soyez convaincu de plus que, dans les circonstances extérieures, il y aura toujours quelque chose de nature à encourager successivement les unes et les autres. Soyez convaincu que si la laideur a ses périls, la beauté a les siens, que si juillet a ses tentations, janvier a les siennes, que si la pénurie des récoltes peut compromettre l'intégrité morale de beaucoup de gens, l'abondance et le bon marché des denrées risquent de la compromettre encore davantage. Sans proscrire en aucune façon ces recherches très intéressantes, il en est une plus importante de beaucoup, c'est celle qui étudie les conditions sociales que la vie collective d'un pays fait à ces individualités toujours difficiles à débrouiller, même pour elles, toujours fragiles, toujours en peine de se tenir debout.

Parmi ces conditions, il en est qui dépendent du public, des honnêtes gens et de ceux qui ont à cœur de mériter ce titre; il en est qui dépendent du pouvoir.

Les « honnêtes gens » ont à se dire que les criminels ne sont pas tous dans les prisons et que, parmi ceux qui y sont, beaucoup sont sans doute victimes des excitations, des exemples, quelquefois des injustices de ceux qui n'y habiteront jamais. Ils ont à se dire que c'est n'être arrivé qu'à une justice imparfaite et n'avoir que des droits incomplets à réclamer la punition du coupable, que de n'avoir fait aucun effort pour le préserver, que de n'en faire aucun pour le redresser et le réhabiliter.

Quant aux pouvoirs publics, leur devoir est double. Ils ont à assurer aux influences moralisantes, aux œuvres de patronage et d'assistance toute la liberté nécessaire. Ils ont ensuite à exercer la répression avec vigilance et fermeté. Si le délit se reprend à augmenter, si l'alcoolisme l'entretient et le développe, pour ainsi dire, indéfiniment, n'est-ce pas parce que le pouvoir, affaibli pour le bien par l'incohérence de ses compromissions, incline de plus en plus à abdiquer ses vrais devoirs? De là, dans ce qu'on appelle proprement « la justice, » fléchissement, incertitude, doute universel, absence de courage pour résister; car on ne sait plus à quoi et au nom de quoi on a le devoir de résister.

HENRI JOLY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

En dehors du vote de l'article 2, c'est-à-dire de l'article essentiel du projet de loi relatif à la dévolution des biens ecclésiastiques, — vote sur lequel nous aurons à revenir, — il ne s'est rien passé de bien important à la Chambre depuis quinze jours ; mais un incident imprévu a porté quelque trouble dans l'organisation des partis. Au moment de procéder au vote du crédit relatif aux services du Sénat, M. Charles Benoist a demandé qu'on l'ajournât jusqu'au moment où la Chambre aurait pu se prononcer sur une proposition de M. Cadenat, qui ramène les indemnités parlementaires de 15 000 à 9 000 francs. A peine la Chambre avait-elle entendu M. Charles Benoist, à peine l'avait-elle compris, qu'elle se déchaînait contre lui en une véritable tempête. Cinq minutes auparavant, l'assemblée était somnolente, car on ne discutait que le budget, c'est-à-dire les affaires des contribuables; cinq minutes après, elle était devenue méconnaissable, elle ressemblait à une mer en furie, car M. Charles Benoist avait touché aux intérêts personnels de ses membres. Aussi a-t-il failli être écharpé. M. le président du Conseil, dans sa première exaltation, l'a traité de « bas démagogue, » ce qui, à tout prendre, ne veut rien dire. M. Berteaux lui a adressé des épithètes plus familières, et M. Benoist s'est vu obligé de le conduire sur le terrain, d'où fort heureusement ils sont revenus l'un et l'autre sains et saufs. Mais ces épithètes ont été à peine perceptibles pour le public des tribunes, qui n'a vu qu'une chose, d'abord la stupeur, puis l'emportement et la rage des deux tiers de l'assemblée.

On aurait tort de croire, cependant, qu'il ne s'agissait là pour elle que d'une affaire d'argent : il s'agissait aussi, et avant tout, d'une affaire électorale. Les députés qui ont voté l'augmentation de leur

traitement y tiennent sans doute avec une grande âpreté, mais ils ne tiennent pas moins à la conservation de leur mandat, car s'ils le perdaient, ils perdraient du même coup leur traitement et leur importance. Le malheur est qu'il semble difficile de tout conserver. On ne saurait s'y tromper, le pays a très mal accueilli la « réforme » des 15 000 francs : il lui en est resté comme un poids sur le cœur. La manière dont l'opération a été faite, ou plutôt escamotée, a produit sur lui l'effet le plus déplorable. La Chambre s'était bien doutée qu'il en serait ainsi; mais elle avait espéré qu'en augmentant son indemnité tout au début de la législature, à la manière d'un don de joyeux avènement, elle aurait quatre ans pour faire oublier ce premier geste au milieu des bienfaits dont elle ne manquerait pas de combler le pays. Sa confiance commence à se dissiper, d'abord parce qu'elle s'aperçoit qu'il est plus difficile qu'elle ne l'avait cru de faire le bonheur des autres après avoir assuré le sien, ensuite parce que le vote des 15 000 francs a causé une impression qui paraît devoir être aussi tenace qu'elle a été vive et profonde. La Chambre le sait maintenant, et, à défaut de remords, elle en éprouve une sorte de terreur intérieure qui ne lui laisse plus de repos. Aussi, lorsqu'on la touche à l'endroit sensible, elle se livre, comme on l'a vu l'autre jour, aux gesticulations les plus désordonnées. Cette affaire des 15 000 francs a été plus loin qu'on n'aurait pu le croire à l'origine : le souvenir en reste vivant et menaçant.

M. Sarrien est de ceux qui en ont le sentiment très net. M. Sarrien connaît la Chambre, mais il connaît aussi sa circonscription, et jugeant des autres d'après la sienne, il ne se fait aucune illusion sur ce que le pays pense des 15 000 francs. Comme il n'était pas là au moment du scrutin, on l'avait fait voter contre la proposition de M. Charles Benoist : il n'a pas manqué, le lendemain, de rectifier son vote à l'*Officiel*. Aussitôt la meute qui hurlait encore contre M. Benoist s'en est détournée pour se lancer contre lui. L'indignation du parti radical a été à son comble. Eh quoi ! M. Sarrien n'est-il pas le chef nominal du parti, et dès lors ne doit-il pas le suivre ? Un acte comme le sien n'est-il pas une désertion, une trahison ? Un parti peut-il conserver à sa tête un homme qui le désavoue dans le seul acte important qu'il ait accompli jusqu'à ce jour ? En l'espace de quelques minutes, M. Sarrien, qui était au Capitole, a été précipité de la roche tarpéienne. C'est une grande chute ! Tout le monde sait la situation prépondérante que M. Sarrien occupait dans la République : il lui a suffi de faire une fois acte d'indépendance pour la perdre.

Nous ne raconterons pas les incidens qui se sont passés dans le groupe radical; ils sont très insignifians en eux-mêmes, mais M. Sarrien en a senti la pointe dirigée contre lui; il a donné sa démission de président, et même, dit-on, de membre du groupe, preuve nouvelle et éclatante de la perturbation que le vote des 15 000 francs a jetée dans les esprits. Et il s'en est fallu de peu que M. Ferdinand Buisson ne courût la même aventure. Président du groupe radical socialiste, M. Buisson a insinué, avec quelque embarras, qu'il serait peut-être prudent de décider que la Chambre actuelle ne profiterait pas de l'augmentation de l'indemnité parlementaire, et que cette grande réforme démocratique ne s'appliquerait qu'aux assemblées futures. Aussitôt de mauvais regards lui ont été lancés, et il a été le premier à voter tout ce qu'on a voulu. Son scrupule n'en est pas moins significatif : si l'on tient compte de la différence de caractère des deux hommes, il l'est presque autant que la résolution de M. Sarrien.

Aussi la Chambre reste-t-elle troublée; elle sent un désaccord entre le pays et elle; elle cherche un moyen de le faire cesser. Il en est un dont quelques conseils généraux se sont avisés à leur session dernière. On leur proposait d'émettre le vœu que les Chambres, revenant sur leur vote, ramenassent l'indemnité de leurs membres au chiffre primitif de 9 000 francs : pour parer le coup, ils ont émis un vœu différent, à savoir que le nombre des députés fût diminué. Il est clair que, si on diminuait le nombre des parlementaires dans une proportion suffisante, on pourrait les payer plus cher sans aggraver la charge des contribuables. Pourquoi n'y a-t-on pas songé au moment où on a augmenté l'indemnité? La proposition en aurait certainement été faite pour peu qu'il y eût eu une délibération quelconque, mais on sait comment l'affaire a été enlevée par surprise et bâclée. Si le pays s'y était résigné, la question de la réduction du personnel parlementaire n'aurait jamais été posée; mais il ne l'a pas fait, et nos députés, qui ont l'ouïe fine, ont fort bien entendu sa protestation qui, pour être à demi silencieuse, n'en est pas moins redoutable. Alors des commissions et des groupes qui travaillaient habituellement dans l'ombre sont venus au premier plan, se sont réunis en pleine lumière, et ont agité très ostensiblement la question de savoir s'il n'y avait pas lieu de réduire le nombre des députés. Leur réponse a été affirmative : ils ont reconnu que le peuple avait trop de représentans, et qu'on pourrait en supprimer une quantité appréciable, en organisant ce qu'ils ont appelé la représentation pro-

portionnée, qu'il ne faut pas confondre avec la représentation proportionnelle, à laquelle on a eu tort, suivant nous, de vouloir la lier. C'est le moyen de compliquer une question simple par une autre plus complexe, et de tout faire échouer. La représentation parlementaire n'est pas aujourd'hui exactement proportionnée au nombre des électeurs, et certains départemens, surtout dans le Midi, ont plus de députés qu'ils ne devraient en avoir. Il serait, si on le voulait bien, aussi facile que légitime d'en diminuer le nombre; mais nous nous demandons si on le veut vraiment, ou si le petit mouvement que la Chambre se donne depuis quelques jours n'a pas pour objet de détourner le pays de la préoccupation des 15 000 francs pour l'engager sur une autre piste, faire naître en lui d'autres espérances et l'amener finalement à plus de patience. Nous serions très surpris si la nouvelle réforme aboutissait. On a nommé une députation qui a été chargée d'en causer avec M. le président du Conseil : l'affaire en est là.

La Chambre des députés comprend près de 600 membres, ce qui est très excessif : les assemblées aussi nombreuses sont presque inévitablement des cohues. Ce nombre devrait être diminué de 200; mais, même si on ne le diminuait que de 100, il faudrait encore se féliciter que l'augmentation de l'indemnité parlementaire eût amené un aussi heureux résultat. Le bon ordre des discussions, leur dignité, leur efficacité y gagneraient beaucoup. La question aurait mérité d'être examinée pour elle-même; mais les voies parlementaires sont mystérieuses, et il a fallu les circonstances que nous venons d'indiquer pour qu'on s'en occupât sérieusement, ou du moins pour qu'on eût l'air de le faire. Ne nous berçons pas d'illusions : il y a vingt à parier contre un que les choses resteront en l'état. Mais cette nouvelle velléité de la Chambre montre une fois de plus combien la majorité est embarrassée, préoccupée et anxieuse en présence de l'impopularité qu'elle a soulevée contre elle. Elle voudrait garder les 15 000 francs et échapper aux conséquences électorales de son vote : c'est un problème difficile à résoudre, et qu'elle ne résoudra pas.

Il est plus facile de spolier de leur propriété, ou de priver de leurs droits les héritiers des biens ecclésiastiques. On connaît la question, nous l'avons déjà exposée; mais depuis lors, un vote qui semble décisif a eu lieu, en dépit des discours très éloquens et très juridiques qui ont été prononcés par des députés de tous les partis. Nous ne

parlons pas des membres de la droite, ou des catholiques comme M. Grousseau; on nous répondrait qu'ils sont suspects et que leurs opinions générales déterminent leur sentiment sur ce cas particulier. Mais peut-on en dire autant de M. Chaigne, qui est un radical socialiste, ou de M. Labori, qui en est un lui aussi? Peut-on même le dire de M. Paul Beauregard, qui est un progressiste? Seulement tous ces orateurs sont des juristes, des avocats, des professeurs de droit, et cela suffit pour qu'ils s'élèvent avec force contre un projet de loi qui fait litière des principes qu'ils ont l'habitude d'appliquer, de professer, de respecter. Faut-il rappeler que l'Église est hors de cause dans cette affaire? Le pape Pie X, avec un geste dont nous avons regretté la hardiesse et dont nous continuons de déplorer les effets mais qui a été empreint de noblesse et de grandeur, a mieux aimé repousser les biens ecclésiastiques que d'accepter les conditions auxquelles on les lui offrait. Ils devaient être recueillis par des associations cultuelles, faute de quoi la loi de séparation les attribuait aux communes, pour être affectés à des œuvres de charité. Ils sont donc devenus les biens des pauvres, dit M. le ministre des Cultes, et, à ce titre, ils présentent un intérêt sacré. Soit; la charité est une bonne chose, mais à la condition de la faire avec son argent et non pas avec celui des autres; et on la fait ici avec un argent que, dans certains cas, les héritiers des donateurs ont le droit de revendiquer.

D'après la loi de 1905, ce droit appartient aux héritiers en ligne collatérale et aux légataires universels, si les conditions mises à la donation ne sont pas remplies. Dans la plupart des cas, ces conditions se rapportent à des messes que la donation ou le legs avait pour objet de faire dire, et qui ne seront pas dites : tous les héritiers, qu'ils soient directs ou indirects, peuvent dès lors exercer une action en révocation. La nouvelle loi prive de cette faculté les collatéraux et les légataires universels, c'est-à-dire le plus grand nombre des ayans droit, car les fondations de messes, du moins lorsqu'elles ont une certaine importance pécuniaire, sont le fait d'ecclésiastiques ou de célibataires, plutôt que de pères de famille. Il y a là une véritable iniquité. Nous reconnaissons toutefois qu'une loi nouvelle peut la commettre; mais une loi nouvelle n'a pas d'effet rétroactif, et le gouvernement entend donner cet effet à la sienne; aussi décide-t-il que c'est une loi interprétative qui a pour objet, non pas de modifier, mais d'éclairer la loi de 1905, en fixant avec plus de netteté les intentions du législateur de cette époque. Dès lors, toutes les procédures déjà entamées tombent *ipso facto*, à quelque point qu'elles soient parvenues,

et c'est là qu'est la monstruosité de la loi. Est-elle vraiment, est-elle seulement interprétative, cette loi? N'est-elle pas, au contraire, une innovation formelle? Qui peut le savoir mieux que moi, dit M. le ministre des Cultes, puisque j'en ai été le principal auteur? Et il affirme avec une rare témérité qu'il a toujours considéré les fondations pieuses comme des libéralités. On comprend ce que cela veut dire : les libéralités étant faites sans conditions, on ne peut pas en poursuivre la révocation, sous prétexte que celles-ci ne sont pas exécutées. A maintes reprises, M. Briand a reproché à ceux qui combattent sa thèse de n'avoir pas lu d'assez près les travaux préparatoires de la loi de 1905 : ils y auraient vu, prétend-il, que sa pensée, sur ce point, n'a jamais varié. Un publiciste libéral, M. Armand Lods, a voulu en avoir le cœur net; il s'est plongé dans la lecture des travaux préparatoires et de la discussion de la loi de 1905, et il a fait part au *Journal des Débats* de ses découvertes. Au cours de la séance du 19 juin 1905, le rapporteur de la loi, qui n'était autre que M. Briand, s'est exprimé en ces termes : « D'une façon générale, la Commission a voulu prohiber les dons et les legs. Nous avons admis les *fondations pour messes* ou pour services religieux, parce qu'il y a là un objet précis, facilement contrôlable, et qu'il s'agit en réalité d'un *contrat à titre onéreux*. Il n'en serait pas ainsi de legs à l'effet d'entretenir un ministre du culte. » Ainsi M. Briand, en 1905, déclarait que les fondations de messes étaient un contrat à titre onéreux; en 1907, il déclare qu'il les a « toujours considérées comme des libéralités; » et il conclut qu'il n'a pas varié! Il n'est d'ailleurs pas le seul qui l'ait fait. M. Cruppi a été, dans toute cette affaire, non moins ondoyant et divers, et il a moins d'excuses, car il est un juriste, tandis que M. Briand n'est qu'un homme politique. M. Labori a fait rire toute la Chambre, en mettant, par des citations précises, M. Cruppi en contradiction avec lui-même. Malheureusement, quand la Chambre rit, elle n'est pas désarmée pour cela : son vote n'a pas tardé à le montrer.

La thèse de tous les libéraux et des juristes, — à l'exception de M. Cruppi, — était très forte. Elle consistait à dire que, si la loi proposée était simplement interprétative, elle était inutile. Les tribunaux, en effet, ont pour fonction d'interpréter la loi en l'appliquant, et lorsque la Cour de Cassation s'est prononcée sur l'interprétation véritable, la jurisprudence est établie. On aurait compris que le législateur de 1905, s'il avait constaté dans sa loi une négligence de texte aussitôt après l'avoir faite, l'eût remise sur le chantier en vue de la rendre plus conforme à ses intentions. Il est un peu tard pour faire ce travail de redres-

sement, aujourd'hui que des procès sont engagés sur toute la surface du territoire et qu'un grand nombre de tribunaux ou de cours ont déjà rendu des jugemens ou des arrêts. Au point où en sont les choses, le législateur n'avait qu'à attendre ; il ne pouvait plus évoquer l'affaire par devers lui sans un dessaisissement des tribunaux. Or les lois de dessaisissement n'ont jamais eu une bien bonne réputation dans l'histoire. Encore peut-on comprendre sans l'excuser, qu'un tribunal soit dessaisi d'une affaire qui rentre dans sa compétence, s'il ne s'en est pas encore saisi et surtout s'il ne s'est pas prononcé ; mais qu'on l'en dessaisisse après coup, c'est ce qui dépasse toute mesure dans l'arbitraire, et l'arbitraire ne change ni de nom, ni de caractère, parce qu'il prend la forme d'une loi au lieu de celle d'un décret. Aussi le vote de la Chambre a-t-il provoqué une grande révolte des consciences. Quant à M. le ministre des Cultes, qui a prononcé jadis de meilleurs discours, qu'a-t-il dit pour justifier son projet de loi? Il ne s'est pas placé sur le terrain juridique comme M. Cruppi, mais sur le terrain politique, et là il a adressé un appel au parti républicain en l'invitant à se préoccuper de ce qui arriverait aux prochaines élections municipales, si des milliers de communes se trouvaient encore engagées, à propos des biens ecclésiastiques, dans des procès dont le dénouement serait incertain, à moins qu'il n'eût déjà tourné contre elles. Tel a été le principal, sinon le seul argument de M. Briand. Mais en est-ce un? Non, c'est un coup de clairon donné pour rallier la majorité autour d'un intérêt électoral, en sacrifiant un intérêt de morale juridique, d'équité naturelle et de droit.

Cette discussion marche d'ailleurs très lentement. La Chambre, qui est engagée dans celle du budget, ne lui consacre qu'une séance par semaine : c'est comme une tapisserie qu'elle reprend de temps en temps. Elle n'en est encore qu'à l'article 3, et il y en a beaucoup d'autres très importans, dont nous parlerons à leur heure. Il ne s'agit pas seulement de la liquidation du passé, mais encore de l'avenir, c'est-à-dire de savoir si, en dehors des associations cultuelles que le Pape a interdites, il sera permis de faire des fondations pieuses, question vitale pour l'Église et pour les fidèles, mais que nous n'avons pas à traiter dans une chronique de la quinzaine. Nous sommes en présence d'une loi de spoliation : deviendra-t-elle une loi de persécution ?

Il est un peu tard pour parler de la discussion sur le Maroc, qui a eu lieu à la Chambre le 12 novembre : cependant cette discussion à

laquelle ont pris part un grand nombre d'orateurs, dont les principaux ont été, — nous les prenons dans l'ordre où ils se sont succédé, — M. Boni de Castellane, M. Deschanel, M. Delafosse, M. Ribot, et enfin M. le ministre des Affaires étrangères, a été trop importante pour qu'il nous soit permis de n'en rien dire. Le Livre jaune qui venait d'être distribué nous avait apporté quelques lumières sur les événemens de Casablanca et sur leurs conséquences immédiates; mais la question de l'avenir restait fort obscure, et nous n'osons pas dire que le débat l'ait tout à fait éclaircie. Ce n'est pas la faute des orateurs, c'est celle de la question elle-même, qui continue d'enfermer des élémens encore mal déterminés. Nous restons à la merci de beaucoup de hasards et de surprises. Tout le monde s'en rendait compte à la Chambre, et, comme on avait de part et d'autre abdiqué l'esprit de parti pour ne rechercher, en toute loyauté, que l'intérêt du pays, on n'a pas trop pressé M. le ministre des Affaires étrangères; on ne lui a pas demandé plus qu'il ne pouvait dire; on s'est contenté de l'interroger sur la direction générale de sa politique, tout en le laissant libre de ses déterminations ultérieures. On avait le sentiment que si quelques fautes avaient été commises, — et qui n'en aurait pas commis dans une situation aussi difficile? — le gouvernement avait montré, dans l'ensemble de sa conduite, une prudence qui méritait qu'on lui en sût gré. Puisse-t-il seulement y persévérer!

Les thèses les plus diverses, les plus opposées, ont été apportées à la tribune. M. de Castellane, par exemple, est partisan de l'internationalisation du Maroc, et M. Paul Deschanel en est l'adversaire. La partie de son discours où M. Deschanel a combattu cette solution, qui est le désaveu de toute notre politique, a fait grande impression sur la Chambre, et, à notre avis, c'est la plus forte. Il est impossible de mettre mieux en relief que ne l'a fait l'orateur les dangers qui résulteraient pour nous de ce qu'on appelle l'internationalisation du Maroc: ce serait mettre sur le flanc occidental de l'Algérie l'Europe et l'Amérique réunies, avec leurs divisions et leurs intrigues, avec leurs vues divergentes et leurs ambitions particulières. Les expériences, déjà nombreuses, que nous avons eues du concert européen semblaient pourtant de nature à désillusionner ceux qui prennent ce vocable pour une réalité. Le concert européen ne s'est même pas manifesté à La Haye! Si on voulait confier le Maroc à l'Europe tout entière, en lui demandant de le prendre à sa charge, la plupart des puissances déclareraient tout de suite qu'elles s'en désintéressent : quant aux autres, il pourrait se faire qu'elles s'y intéressassent trop, mais aucune n'y perdrait

de vue son intérêt propre, celui de sa politique générale à laquelle on aurait imprudemment ouvert un nouveau champ d'exercice. Compléterait-on la comédie en leur faisant signer un protocole de désintéressement? Mais nous renvoyons au beau discours de M. Deschanel ceux qui conserveraient des doutes à ce sujet. Ils en apprécieront la lumineuse ordonnance, la sagesse, la prudence, et, sur ce point spécial, la netteté et la vigueur. M. de Castellane voudrait nous ramener en arrière; M. Jules Delafosse voudrait nous pousser en avant. Son discours est assurément celui d'un patriote qui connaît fort bien les détails de la question qu'il traite : mais celui de M. Deschanel est en outre le discours d'un politique qui n'en méconnaît pas les périls et qui s'efforce d'enfermer notre action dans de justes limites.

C'est ce que M. Ribot a fait à son tour : il a d'abord intéressé, puis attaché, puis entraîné la Chambre entière, y compris le gouvernement qui multipliait les signes d'adhésion et les applaudissemens. A la fin de son discours, il n'a eu qu'à prendre acte de l'approbation de M. le président du Conseil et de M. le ministre des Affaires étrangères, approbation qui avait l'air d'être sans réserves, mais qui, peut-être, ne l'était pas tout à fait. M. Ribot a rappelé à grands traits les derniers événemens : il a recherché les causes plus lointaines qui auraient peut-être permis de les prévoir en partie, de s'y mieux préparer ou de les prévenir. Mais, au point où nous en sommes, les faits antérieurs n'ont d'intérêt que s'ils servent à mieux comprendre la situation présente et à déterminer plus sûrement la conduite à suivre. Avons-nous besoin de dire que c'est à cela que s'appliquent les préoccupations de M. Ribot? Il s'est demandé quelle devait être notre attitude en présence des troubles intérieurs du Maroc, et il a conclu que nous devions éviter avec le plus grand soin de nous y laisser engager. La Chambre a applaudi, les ministres aussi. Alors, pour donner, sous une forme pittoresque, plus de précision à ses conseils, M. Ribot, parlant des deux frères ennemis qui se disputent la couronne chérifienne, a dit : « Je suis absolument opposé à ce que nous jouions à ce petit jeu qui consiste à faire une mise sur un des sultans, comme on fait, en Angleterre une mise sur un cheval, sauf à dire, si on perd, qu'on a mal placé sa mise. » Là, en effet, est aujourd'hui la question. Que devons-nous faire entre Abd-el-Aziz et Moulaï-Hafid? Nous ne connaissons que le premier, cela va de soi; il nous a appelés à Rabat, et nous avons bien fait d'y accourir; mais il nous a demandé notre concours politique, financier et militaire, et il s'agit de savoir dans quelle mesure nous devons le lui donner. Tel est le

problème. Il a été bientôt évident que M. Ribot préférerait rester en deçà d'une certaine ligne, et que M. le ministre des Affaires étrangères était disposé à aller un peu plus loin. M. Pichon a démontré sans peine que nous ne pouvions avoir aucune confiance dans Moulaï-Hafid; sans doute, mais qui avait dit le contraire? et il a reproché au Sultan du Sud, quoi? d'avoir essayé « de se créer au Maroc et à l'étranger des appuis militaires et financiers contre nous. » On pouvait se demander, en écoutant l'orateur, s'il parlait de Moulaï-Hafid ou d'Abd-el-Aziz, car ce que le premier cherche à faire, l'autre l'a fait.

Il y aurait de notre part une égale imprudence à trop compter sur celui-ci ou sur celui-là. Nous voulons bien qu'on fasse pour Abd-el-Aziz ce que nous pouvons faire sans nous engager et nous compromettre à sa suite, et comme il est le sultan officiel du Maroc, rien ne nous interdit de mettre une bienveillance assez active dans nos rapports avec lui. Nous souhaitons qu'il l'emporte sur son frère, et la balance semble en ce moment pencher en sa faveur. Mais nous n'avons, nous, qu'à organiser la police dans les ports et sur la frontière algérienne où des symptômes inquiétans se manifestent depuis quelques jours. Rétablir l'ordre au Maroc est une autre affaire : ce n'est pas la nôtre : et M. Ribot a condamné, aux applaudissemens de la Chambre, une politique dont il serait impossible, une fois que nous y serions entrés, de prévoir les entraînemens successifs. Il est plus facile de résister au premier qu'au second et à ceux qui viendraient ensuite. Si nous n'étions pas au Maroc, personne, sachant tout ce que nous savons aujourd'hui, n'aurait l'imprudence d'y aller; mais la situation n'est plus intacte, et les fautes mêmes qui ont été commises nous créent des devoirs auxquels nous avons maintenant à faire face. Nous demandons seulement que d'autres fautes ne nous créent pas encore des obligations nouvelles. Et assurément ce n'est pas trop demander.

Le voyage de l'empereur d'Allemagne en Angleterre s'est bien passé. S'il amène plus de cordialité et de confiance dans les rapports des deux pays, nous serons les premiers à y applaudir : amis de l'Angleterre et voisins immédiats de l'Allemagne, nous avons intérêt à ce qu'elles vivent en bonne intelligence, et, s'il s'élève quelquefois des nuages entre elles, à ce qu'ils se dissipent avant de s'être trop chargés d'électricité. Il aurait fallu fermer les yeux à l'évidence pour n'avoir pas vu quelquefois ces nuages peser sur l'horizon. La lecture

des journaux des deux pays a fait souvent apparaître pour le moins de la mauvaise humeur dans la manière dont les Anglais parlaient des Allemands et les Allemands des Anglais. Ils y mettaient de part et d'autre quelque rudesse. Six semaines à peu près avant le voyage de l'empereur, le *Times* a fulminé un article contre le prince de Bülow, auquel il attribuait, à tort ou à raison, tout ce qu'il y avait eu dans la politique de l'Allemagne de malveillant contre l'Angleterre. On avait cru jusqu'à ce moment que le chancelier accompagnerait son maître à Londres : il n'en a plus été question depuis. Toutefois les deux souverains n'ont pas voulu donner à leur rencontre un caractère purement familial, et l'Empereur a amené avec lui son nouveau ministre des Affaires étrangères, M. de Schœn, contre lequel l'opinion britannique ne pouvait avoir aucun grief, puisque c'est à peine s'il a pris possession de ses fonctions. Les toasts échangés entre le roi Édouard et l'empereur Guillaume ont été parfaitement corrects. On a cherché à la loupe ce qui y était et ce qui n'y était pas, et c'est peut-être là une dernière manifestation d'un état d'esprit d'où on avait de la peine à bannir toute inquiétude. Si cette préoccupation n'avait pas existé, on aurait jugé tout de suite que les deux discours ont été simples et cordiaux.

Mais à peine les fêtes officielles étaient-elles terminées et l'empereur Guillaume s'était-il retiré, pour s'y reposer, dans un château du Sud-Ouest de l'Angleterre, que la nouvelle s'est répandue des formidables armemens maritimes auxquelles l'Allemagne s'apprêtait à faire face. Il s'agit, dans la forme, de diminuer la durée de service des unités de combat qui existent déjà ou qui sont en préparation, et en réalité d'en créer d'autres à la hâte à coups de milliards. L'Allemagne semble toujours arrivée au bout de son effort maritime : mais c'est à peine si elle s'y arrête pour reprendre haleine, et elle fait alors un effort nouveau. Où s'arrêtera-t-elle dans cette voie ? Jusqu'où y entraînera-t-elle l'Angleterre sans parler des autres ? Il va sans dire, en effet, que l'effort militaire d'une nation est la mesure de celui que doivent s'imposer toutes celles qui veulent continuer de faire figure dans le monde et pourvoir à leur sécurité. Nous voilà bien loin des espérances que nourrissait l'Angleterre lorsqu'elle est partie pour la dernière conférence de La Haye ! Elle rêvait de faire accepter par les puissances la limitation des armemens, qui était dans le programme de la Russie lorsqu'elle a provoqué la réunion de la première conférence, mais qu'elle avait renoncé à maintenir dans celui de la seconde. C'est toujours une attitude facile, de la part d'une puissance

qui, armée jusqu'aux dents, s'est rendue plus forte que toutes les autres, de leur proposer d'en rester là; mais la suggestion, jusqu'ici du moins, n'a jamais opéré; les pacifistes y ont dépensé en vain leurs forces de persuasion. Les projets aujourd'hui connus de l'Allemagne seront-ils de nature à dissiper les illusions de ceux qui en conservent encore? S'ils n'y suffisent pas, nous nous demandons ce qu'il faudra pour produire ce résultat. Mais, tout en constatant cette marche incessante vers des armemens toujours plus considérables, nous déplorons les excès où elle conduit. Quelque effort qu'on fasse à Berlin, on en fera un correspondant à Londres, et la proportion restera la même entre les deux pays. Les progrès de la flotte allemande serviront d'argument à tous les autres gouvernemens pour se lancer, eux aussi, dans des dépenses auxquelles on ne voit pas comment ils pourraient se soustraire. Nous ne nous attendions pas si promptement à cet épilogue du voyage de l'empereur d'Allemagne en Angleterre; mais nous avions tort, il faut s'attendre à tout, et s'y tenir prêt.

FRANCIS CHARMES.

Nous recevons la lettre suivante :

CHER MONSIEUR,

Un passage de mon article sur l'*Impérialisme* a produit un malentendu que je tiens à dissiper. En parlant du volume de M. Jean Finot, *Le préjugé des races*, j'ai écrit qu'il ne m'avait pas convaincu « parce qu'il y a des vérités... » etc. Je n'ai pas voulu dire par là que M. Finot ait nié les différences physiologiques et les inégalités qui séparent les races humaines. J'ai voulu seulement donner les raisons personnelles et très simples qui m'empêchaient d'adopter sa théorie.

Je vous prie de recevoir, cher monsieur, l'expression de mes sentimens les plus dévoués.

ÉDOUARD ROD.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LES
YEUX QUI S'OUVRENT[1]

DEUXIÈME PARTIE [2]

V. — L'ENVERS DU MONDE

Au commencement de juillet, les tilleuls du Jardin de la ville, à Grenoble, répandaient encore, outre leur ombre, le lourd parfum de leurs fleurs qui se fanaient. On ne trouvait plus guère que là, contre les attaques du soleil, un peu de protection et de fraîcheur, là et sous les arbres de la promenade de l'Ile-Verte où personne ne va, de sorte que les bonnes ne consentent pas volontiers à y conduire les enfans.

Après avoir jeté du pain au cygne noir qui le happait de son bec rouge avec un grand bruit d'eau, Marie-Louise et Philippe Derize, sommés de rentrer, firent leurs adieux à leurs petites amies, Jeanne et Renée de Crozet, qui en profitèrent pour annoncer leur prochain départ avec solennité :

— Nous allons à Aix-les-Bains cette année.

— Et nous à Uriage, répliqua Marie-Louise qui ne demeurait jamais court.

— Saint-Martin, expliqua son gros frère. C'est dans les bois.

Mais la fillette rectifia sèchement :

(1) *Published, December fifteenth, nineteen hundred and seven. Privilege of copyright United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Plon et Nourrit.

(2) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

— Non, Uriage. Il y a plus de monde.

Elle crut avoir écrasé Aix-les-Bains. Car elle aimait à primer. Au retour, Philippe réclama :

— C'est à Saint-Martin notre maison. C'est dans la montagne.

— Oui, mais nous allons à Uriage. Toi, le soir, tu dors comme une malle.

— Je dors pas comme une malle. Les malles dorment pas.

— C'est grand-père qui dit comme ça. Moi, j'écoute par la porte ouverte. Et j'ai su qu'on allait à Uriage, pas à Saint-Martin. Et grand'mère disait aussi que papa était mort pour nous.

— Quoi c'est : mort?

— C'est quand on est enterré.

— Je veux pas que papa soit enterré.

La petite lui jeta un regard de supériorité, et se mit à pérorer en cherchant à placer quelque terme rare qu'elle avait retenu :

— Justement il ne l'est pas. Voilà qui est bizarre : il n'est pas mort du tout et il est mort pour nous.

— On le reverra?

— Pour sûr. Mais il ne faut pas le dire.

Elle tenait de son père, avec sa curiosité et son entrain, une certaine confiance dans l'avenir.

L'enfant ne se trompait pas sur les projets de villégiature maternels. Habituellement les Derize, fuyant Paris de juillet à novembre, passaient l'été et une partie de l'automne à Saint-Martin, qui est un village bâti sur le flanc de la montagne de Chamrousse, dans les sapins et les châtaigniers, au-dessus du château de Saint-Ferriol. Ils habitaient la vieille maison de famille dont Albert avait hérité non sans charges : c'était un vaste chalet à poutres incrustées dans la pierre, avec des galeries qui en faisaient le tour et des volets verts de bois plein. Une avenue de platanes le reliait à l'église. Mme Derize mère y avait sa chambre : aussi le temps des vacances était-il pour elle le meilleur de l'année. Tout le jour dehors, les enfans prenaient des teints de campagnards : aux caresses du soleil, leurs joues rosissaient comme des pommes d'api. Albert travaillait à tête reposée à son *Histoire du Paysan*, en écoutant de plus près les voix apaisantes de la nature, qui chantaient dans son livre. Mais quelquefois Élisabeth, quand les soirs tombaient plus vite, trouvait

que cette existence rustique se prolongeait bien tard : du fond du val montaient des rumeurs de fête, l'animation d'une petite ville d'eaux assez plaisante; surtout elle craignait la solitude qui oblige à chercher en soi-même la distraction et le bonheur.

Les Molay-Norrois, eux, louaient une villa à Uriage où ils rencontraient tout un petit monde de leurs connaissances. Lorsque les chaleurs rendirent Grenoble intolérable, ils décidèrent sans peine leur fille à les suivre :

— Pourquoi t'enfermer dans cette grande baraque isolée? Et s'il prenait fantaisie à ton mari d'y rentrer? Viens avec nous, tu seras plus tranquille.

Elle les avait écoutés. En l'absence de son mari, elle éprouvait à nouveau des sentimens oubliés, la peur, l'inquiétude. Et la maison de Saint-Martin, avec ses longs corridors, ses enfilades de chambres et le silence impressionnant de la campagne, ne lui inspirait aucune sympathie.

Uriage, à trois ou quatre lieues de Grenoble et à quatre cent cinquante mètres d'altitude, — par conséquent d'un accès facile, — et tout proche de la plaine, semble dérober à la haute montagne son aspect sévère et son air salubre. On y parvient par une gorge assez étroite et boisée, au fond de laquelle coule un ruisseau paisible dont le nom est usurpé, le Sonnant. La route se heurte après un tournant à un monticule que couronne le château de Saint-Ferriol d'un air assez belliqueux avec ses murs de défense dont on a fait des terrasses, ses vieilles tours et ses pignons. Après l'avoir contourné, on tombe enfin dans le vallon de Vaulnaveys, où la station balnéaire est bâtie. Ce val de Vaulnaveys, très limité, contenu entre la Croix de Chamrousse et le mont des Quatre-Seigneurs, a été comparé à un vaisseau dont le château de Saint-Ferriol serait la proue, et la poupe celui de Vizille, deux fois historique, puisqu'il fut construit par Lesdiguières et occupé en 1789 par l'assemblée des États du Dauphiné. Il est comme une petite oasis de verdure fraîche entre des pentes de forêts et de prairies. A cause de l'abondance des eaux, l'herbe y est luisante comme dans la campagne anglaise. De-ci de-là, on l'a tondue pour aménager un tennis, des promenades et même un champ de courses.

La villa des Mélèzes que louaient les Molay-Norrois pour la saison s'adosse au contrefort de Chamrousse le long du chemin en pente qui, d'Uriage, monte au château de Saint-Ferriol, de

sorte qu'elle domine un peu le vallon. Des sapins derrière et des rosiers devant, lui composent un entourage contradictoire, comme il est fréquent sur ce petit coin de terre comparable à ces visages dont la douceur naturelle se cache au premier abord sous un air grave.

Une après-midi de juillet, l'automobile de Mme Passerat déposa devant leur porte les hôtes des Mélèzes. Elle-même occupait une villa voisine où elle recevait le vieux conseiller Prémereux qu'on appelait sa duègne et les Vimelle, tandis que les Bonnard-Basson s'étaient installés un peu plus bas. Ces dames faisaient toute sorte de projets, et sur la liste des étrangers, la dernière avait déjà relevé plusieurs noms de l'aristocratie avec lesquels elle brûlait d'entrer en relations. Marie-Louise déclara tout de suite que c'était beaucoup plus joli qu'à Saint-Martin; mais le bon Philippe, un peu ahuri par la vitesse de la course, se réservait. Élisabeth voyait surtout l'avantage d'éviter l'isolement. Personne, dans cette combinaison, n'avait songé à la mère d'Albert qui était restée à Grenoble, malgré la chaleur, et qui serait privée de ses petits-enfans. Avec la meilleure volonté, on ne saurait satisfaire tout le monde.

A cause de sa situation particulière, Élisabeth s'était promis de vivre à part. Elle en avait averti sa mère qui l'approuvait. Les premiers temps, elle promena elle-même les deux petits, montra une attitude réservée vis-à-vis des personnes de sa connaissance, et ne descendit pas au salon les jours de visites. Un matin qu'elle traversait, accompagnée de Marie-Louise et de Philippe, la pelouse qui borde le casino, elle entendit, pendant qu'elle grondait sa fillette qui avait cueilli une fleur dans un massif, ce dialogue entre deux jeunes gens :

— C'est Mme Albert Derize.

— La femme de l'historien?

— Oui.

— Elle est bien jolie.

Elle rougit de ce compliment lancé avec intention d'une voix trop haute, mais ne fut pas mécontente d'être remarquée pour autre chose que pour le nom qu'elle portait, et qui lui pesait. Son avocat lui avait promis qu'à la rentrée des tribunaux la séparation serait prononcée en sa faveur sans aucun retard, d'autant que la partie adverse, n'ayant pas encore conclu, ferait vraisemblablement défaut, langage qui, traduit, signifiait que

son mari ne se défendrait pas. Alors il serait temps d'organiser sa vie nouvelle. Jusque-là, il n'y avait qu'à attendre, puisque rien ne lui manquait et qu'elle avait l'illusion d'un foyer.

Mais ce foyer s'animait de jour en jour. C'étaient constamment des parties d'automobile auxquelles on la conviait avec les enfans. Elle résista : ceux-ci protestèrent avec tant de véhémence ou de câlinerie tour à tour qu'elle finit par céder. Ainsi elle se trouva prise dans un engrenage. On les conduisit au château de Vizille qui dresse au-dessus de la glauque Romanche l'énorme masse de ses pierres grises, au vieux pont de Claix, dont l'arche est si haute qu'elle encadre tout un paysage, et, sur le plateau de la Matheysine, aux petits lacs de Laffrey dont les eaux bleu sombre protestent par leur grâce contre la rigidité des montagnes voisines. Petites excursions d'après-midi, que l'on transforma peu à peu en expéditions plus lointaines : la Grande-Chartreuse, le col du Lautaret au pied du Grand Galibier, ou, dans le Vercors, le pittoresque Pont-en-Royans taillé dans le rocher, à pic sur l'eau, à l'ombre des ruines d'un château fort. La quarante chevaux des Passerat entraînait la machine plus faible des Bonnard-Basson que conduisait avec une rare maîtrise M. de Vimelle, aussi doué pour la vie physique qu'il était inapte aux efforts intellectuels. On emportait des provisions, et l'on déjeunait gaîment sur l'herbe, au bord d'un ruisseau, ou bien l'on envahissait quelque auberge dormante que l'on réveillait brusquement. Marie-Louise collectionnait les souvenirs pour éblouir Jeanne et Renée de Crozet qui, d'Aix-les-Bains, lui avaient adressé d'emphatiques cartes postales. Le soir, comment se séparer après des journées si cordiales? Élisabeth prétextait le coucher des deux petits, dont le vent, à la longue, appesantissait les paupières. Mais de se retrouver avec elle-même, elle ne tirait aucun agrément. La vie intérieure qui ne l'avait jamais attirée lui était spécialement hostile. Elle aimait à s'abandonner au fil des jours, et cessa bientôt de défendre sa liberté.

Ses parens durent rendre les invitations qu'ils avaient reçues. Quand elle parut dans une robe vert d'eau qu'elle n'avait mise qu'une seule fois chez la duchesse de Béard, avant l'événement qui avait bouleversé sa vie, elle crut naïvement reconnaître, aux regards des femmes, qu'il n'y avait peut-être pas une sincérité absolue dans la sympathie si touchante qu'on lui témoignait en toute occasion. Les nouveaux venus dans leur société se mon-

trèrent fort empressés auprès d'elle, avec cette aisance que développe l'absence du mari. Bien qu'elle fût la moins décolletée de ces dames, elle éprouva une gêne nouvelle, et qui lui rappela ses débuts de jeune fille, à sentir exposés à la vue ses épaules dont on admirait en effet la blancheur nacrée, et le commencement de sa gorge où courait la ligne des veines bleues sous la chair pleine et lisse. Elle eut l'impression que ce n'était pas là sa place, et le succès ne dissipa cette impression qu'à demi.

Elle la retrouva, un jour qu'elle était montée à pied avec ses enfans jusqu'à Saint-Martin-d'Uriage. Le chalet fermé où elle avait passé tant d'étés paisibles, l'église proche, la douceur de ce hameau perdu dans les bois, agitèrent sa sensibilité, qui subissait l'influence des lieux comme celle des personnes. Elle ouvrit la porte de la chapelle, et dans sa prière, — très courte à cause de ses impatiens compagnons, — elle eut le temps de se demander si ce perpétuel mouvement de fête constituait, dans sa condition, une existence normale, si de telles habitudes de locomotion, d'amusement, de plaisir ne risquaient pas de gâter pour plus tard l'imagination trop précocement excitée de Marie-Louise et de Philippe, tandis qu'à se rouler dans l'herbe et à fréquenter les petits paysans ils prenaient avec une bonne mine une robuste simplicité de cœur. A son grand étonnement, dès l'avenue de platanes le petit garçon, sans nulle pudeur, réclama le retour, mais, se serrant contre elle, Marie-Louise lui demanda, toute rouge et émue :

— Et papa ?

— Il est en voyage, répondit-elle évasivement.

La fillette, retrouvant d'un seul coup une importante fraction de son court passé, avait les nerfs secoués et la petite poitrine toute vibrante :

— Quand j'étais enfant, déclara-t-elle péremptoirement, j'habitais ici. Papa m'emmenait loin dans la montagne. Il me portait sur son dos si j'étais fatiguée.

— Moi aussi, protesta au hasard Philippe qui ne voulait pas être en reste.

— Il riait tout le temps, se souvint encore Marie-Louise.

Leur mère se laissait gagner en silence à ces évocations. Elle longea la clôture qui défendait la propriété déserte, regarda les grappes fanées de la glycine, le jardin en désordre et les dégâts de l'abandon ; puis, alourdie de tristesse, elle entraîna ses enfans

dans le sentier qui descend en nombreux lacets sur le château et sur les pelouses d'Uriage. Le soir, elle invoqua une migraine pour refuser au dernier moment une invitation qu'elle avait acceptée. Mais le lendemain, le surlendemain, de nouvelles occasions s'offrirent, et bientôt elle cessa de lutter contre un courant aussi rapide. Volontiers on lui choisissait comme voisins de table, non sans une arrière-pensée de consolation, les plus aimables convives, mais elle ne remarquait pas ces manœuvres. Après le 15 août, Philippe Lagier vint s'installer au principal hôtel, à proximité du casino. Sa présence n'avait rien d'anormal. Il profitait des vacances judiciaires pour se reposer dans ce vallon où l'on respire l'air de la montagne : chaque année le barreau et la magistrature de Grenoble y sont copieusement représentés. Il fut aussitôt circonvenu et accablé d'invitations : car il apportait un élément d'intérêt dans le petit cercle de Mme Passerat. Son esprit caustique, sa perpétuelle ironie, ses voyages et son goût des arts plastiques donnaient à sa conversation un tour varié qui le faisait rechercher principalement des femmes : celles-ci se plaisent à la petite guerre suscitée dans la causerie par les paradoxes ingénieux ou les opinions inédites et hardiment défendues. Enfin, d'un concert unanime et sans aucun mot d'ordre, on s'entendit pour rapprocher d'Élisabeth l'avocat de son mari, et susciter ou favoriser un flirt aussi piquant.

Traversant un jour à toute allure Uriage pour battre un record, le petit clerc Malaunay, en maillot rouge et les mollets nus, penché sur sa bicyclette comme s'il en voulait mordre le guidon, distingua néanmoins la jeune femme et son compagnon qui regardaient la course, de sorte que l'étude Tabourin et par surcroît tout Grenoble surent à quoi s'en tenir sur leur intimité.

Philippe Lagier, en recherchant Élisabeth, s'acquittait simplement d'une mission qui lui plaisait de jour en jour davantage. Après les inutiles préliminaires de conciliation, l'assignation en séparation avait été lancée. Au nom d'Albert, il fallait y répondre. Or, Albert entendait réclamer le divorce et prendre à son tour l'offensive. Avant de rédiger des conclusions aussi embarrassantes, l'avocat s'était rendu au boulevard des Adieux pour y consulter la personne dont il respectait le plus les avis :

— Voici, avait-il expliqué à Mme Derize mère, ce que votre fils veut répliquer. Il ne se défend plus, il attaque. Il m'a remis le journal intime qu'il a tenu, d'une façon intermittente, après

son mariage. Il prétend que j'y trouve les preuves d'une continuelle injure; mais l'incompatibilité d'humeur n'est pas une cause de divorce. Et puis, dois-je m'en servir?

La vieille femme avait demandé à lire ces cahiers. Son fils l'y avait autorisée. Elle les avait restitués à Philippe avec ces mots :

— Albert se déshonorerait s'il se servait publiquement de pareils écrits. Les reproches qu'il adresse à sa femme ne relèvent pas des tribunaux. Mais peut-être frapperont-ils le cœur d'Élisabeth. C'est une honnête femme, malheureusement trop inattentive et indifférente comme tant d'honnêtes femmes. Ah! si elle ouvrait les yeux! Montrez-lui ce journal. Obtenez d'elle qu'elle le lise.

— Ce journal? avait objecté l'avocat stupéfait. Y songez-vous? Albert y raconte son amour.

— Dans l'état des choses, je ne vois plus que ce moyen à tenter. Qu'elle affronte l'interprétation de sa propre vie. Cet amour même que je déteste mais qui n'a rien de vil, elle verra qu'il ne lui est pas étranger, qu'il est né de son imprudente nonchalance. Si elle comprend, peut-être trouvera-t-elle le courage de pardonner, surtout la patience d'attendre. Si elle ne comprend pas, mieux vaut encore pour Albert perdre en justice ses enfans qu'il a déjà trop oubliés, que toucher ainsi à leur mère. Oui, je ne vois plus que ce moyen de rapprochement, si étrange et dangereux qu'il soit. Mon ami, montez à Uriage : je compte sur vous. De mon côté, j'obtiendrai d'Albert qu'il cesse de se défendre s'il doit invoquer de tels argumens.

— Mais il veut divorcer.

En chrétienne elle avait répondu :

— Les hommes n'ont pas le pouvoir de séparer ce que Dieu a uni. La vie, dans sa brièveté, nous donne encore le temps d'épuiser nos passions et de reconnaître, même tardivement, le droit chemin. Le divorce, c'est l'irréparable. S'il divorce, je n'y survivrai pas. Je le lui dirai au besoin.

Philippe s'était incliné. Ce petit appartement délabré, c'était le seul endroit du monde où il laissait son scepticisme à la porte. Avant de livrer ses armes à sa belle ennemie, il voulut l'observer, l'étudier. Volontiers il agissait avec quelque lenteur. C'est assez l'habitude des intelligences compliquées. Un peu plus tôt, il eût risqué de relever dans ses regards, dans ses mouvemens de retraite, quelque trace d'inquiétude. Mais lorsqu'il dé-

barqua à Uriage, elle était rassérénée et se laissait distraire. La petite cour qu'on lui organisait sournoisement ne manqua pas d'agacer l'avocat. C'étaient d'insignifians jeunes gens, comme il en pullule dans les villes d'eaux, et qu'attirait inévitablement une femme si jeune et délaissée. Comment ne pas s'imaginer qu'elle offrait une proie facile, à peine protégée par la surveillance relâchée de parens débonnaires et d'ailleurs accablés d'occupations mondaines? Élisabeth les subissait sans ennui, mais sans agrément. Philippe leur distribua ses flèches : la galerie qui s'en amusa l'installa confortablement à la place de tous ces prétendans, et la jeune femme ne daigna pas remarquer leur absence.

Qu'attendait-il dès lors? Sa stratégie et des complicités imprévues lui ménageaient les entrevues nécessaires. Il se décida à porter à Élisabeth les cahiers d'Albert. Elle le reçut au jardin où, devant un fond de pins et de mélèzes, fleurissaient quelques roses remontantes : on était déjà en septembre.

— Qu'est-ce que ce paquet? lui demanda-t-elle en plaisantant.

Il employa ce ton de persiflage qui dissout toutes les convictions, et entraîne à la longue une perversion de l'esprit désaccoutumé de rien prendre au sérieux :

— Ce sont vos torts. Il y en a beaucoup.

— Mes torts?

— Avez-vous oublié notre conversation de Grenoble? Je vous disais qu'il ne m'était jamais arrivé dans ma carrière de rencontrer une instance en divorce où tous les torts fussent d'un seul côté. Vous m'avez défié de citer les vôtres. Je vous les apporte.

— Eh bien! j'écoute, fit-elle, incrédule.

— Non, non, vous les lirez.

— Vous avez pris la peine de les écrire?

— Ce n'est pas moi.

— Qui donc?

Mais déjà elle avait deviné et, prudente, songeait à se mettre en garde.

— C'est Albert. Prenez.

— Oh! non, merci.

Il ne tint pas compte de ce refus :

— En deux heures, vous avez le temps de déchiffrer ces notes. Vous pouvez les lire ce soir et me les rendre demain.

— Ce soir, je dîne chez Mme Passerat.

— C'est vrai, je suis invité. Et demain ?

— Demain, nous allons en automobile au château de Sassenage, et notre soirée est prise aussi.

— Enfin vous trouverez un jour.

— Pourquoi voulez-vous que je lise ces cahiers ?

Déjà elle ne les repoussait plus avec autant d'intransigeance : cette lecture ne l'engageait à rien.

— Vous y verrez les griefs que je vais formuler contre vous dans mes conclusions.

Elle s'étonna et rougit, ce qui acheva de donner à sa figure un air de jeune fille qui débute dans le monde.

— Je croyais qu'Albert ne se défendrait pas.

Ce trouble visible excita Philippe Lagier qui mit quelque cruauté à lui répondre :

— Il se défendra si bien qu'il demandera le divorce, lui, non la séparation.

— Ah ! murmura-t-elle, et le sang qui avait afflué à ses joues s'en retira promptement.

Il regretta aussitôt de l'avoir tourmentée ; la résolution d'Albert, peu étayée en droit, était-elle si définitive qu'il lui fût permis d'en utiliser la menace ?

— Il veut l'épouser ? dit-elle faiblement.

— Je ne sais pas.

Mais elle eut honte de la question, et protesta en hâte de son indifférence :

— Oh ! cela m'est égal. Qu'il fasse ce qui lui plaît : il est mort pour moi.

Il est vrai qu'elle ajouta sans prendre garde à ses contradictions :

— C'est bien, laissez-moi ces cahiers. J'y jetterai un coup d'œil lorsque j'aurai une minute, et je vous les rendrai.

Le soir même, au dîner de Mme Passerat, Élisabeth, d'habitude si pondérée et sereine, se montra nerveuse, et il ne douta pas qu'elle ne se fût précipitée sans retard sur le journal intime de son mari. Au dessert, il se pencha un peu vers elle et la questionna à mi-voix, ce dont Mme de Vimelle, placée à l'autre extrémité de la table, s'autorisa pour émettre une réflexion malveillante.

— Vous avez lu ?

— Quoi donc ?... Non, non, pas encore, je n'y ai pas songé.

Il crut qu'elle jouait l'étonnement, et la voyant si bonne comédienne, il lui retira un peu de cette protection impertinente qu'il accordait à sa prétendue ingénuité. Or il se trompait. Elle avait rangé avec soin les cahiers d'Albert et se réservait de les sortir à son heure de leur armoire. Le passé était le passé. On ne pouvait le modifier. Femme d'ordre et de logique, elle aimait les situations définies. Ce retour en arrière ne l'attirait pas. Qu'avait-elle à se reprocher? De l'avis de tout le monde, rien, absolument rien. Alors, de quoi pouvait-on l'accuser, elle qu'on avait si abominablement trahie, et pour une femme moins jeune et moins agréable qu'elle-même?

Une autre cause avait motivé son désarroi. Elle était venue la première, de trop bonne heure, chez Mme Passerat, et précisément pour fuir les tentations de sa curiosité éveillée. Le salon du rez-de-chaussée n'était pas éclairé. En traversant la pelouse qui précède la villa, comme elle marchait sur l'herbe rase avec précaution à cause de la rosée, elle avait entendu quelques mots de conversation, dont les termes et le tutoiement étaient significatifs, et vu, ou plutôt deviné, par la fenêtre ouverte, à peine distinct dans l'ombre, un couple que le son de voix lui avait déjà fait reconnaître. Sans raisonner elle se sauva, traversa en courant le court espace qui la séparait des Mélèzes, et gagna sa chambre, comme pour cacher la honte que lui causait la découverte de cette liaison dont elle n'avait jamais eu le moindre soupçon dans son illusion filiale. Quand sa mère vint la chercher en la gourmandant sur son retard, elle comprit qu'elle devait absolument se dominer et garder le secret. Pourvu que la pauvre femme qu'elle accompagnait demeurât toujours dans son aveuglement! Mme Passerat, lorsque ces dames entrèrent, les accueillit avec cette exagération dans les gestes qui est devenue un usage mondain, prit les deux mains de sa bonne amie Mme Molay-Norrois, et embrassa cette chère Élisabeth, qui supporta, inerte, son baiser, mais qui en demeura ébranlée pour tout le soir. Ainsi parut-elle agitée et émue aux yeux experts de Philippe Lagier.

Le surlendemain, ne l'ayant pas rencontrée dans l'intervalle, il la questionna de nouveau :

— Et notre cahier des charges?

C'était le surnom qu'il donnait au journal intime de son ami. Elle demanda encore un délai, et de plusieurs jours il cessa de la rencontrer. Elle sortait peu en effet. N'avait-elle pas proposé

à ses parens de les emmener à Saint-Martin pour y finir la saison? Mais son père prit cette offre en riant, et sa mère ne le contrariait en rien.

Philippe attribuait sa réserve soudaine à l'impression qu'elle avait reçue de sa lecture. Il s'étonna, non sans quelque irritation inavouée, de l'empire qu'Albert continuait d'exercer sur elle à distance. Et comme pour ajouter à sa nervosité, son ami l'informa, par une lettre timbrée d'Allemagne, qu'il renonçait à se défendre en justice et abandonnait son projet de divorce, soit qu'il eût écouté les conseils de sa mère, soit que son esprit ordonné eût de lui-même répugné aux conséquences publiques d'une rupture, soit qu'il se fût mis d'accord avec Anne de Sézery pour mépriser les lois.

Lorsque l'avocat réussit enfin à joindre Élisabeth, comme s'il ne désirait plus la rapprocher de son mari, il évita de lui révéler cette situation nouvelle, et même il ne lui réclama pas les cahiers. Mais il s'efforça de la distraire, de l'amuser en conversation.

On devinait à peine septembre à la venue plus rapide du soir dans le val, aux lignes de faîte plus vaporeuses, moins nettes sur l'horizon, à l'air plus vif. Les pelouses bien irriguées conservaient leur ton de velours uni, et quant aux bouquets de sapins, toujours verts, ils n'ont rien à redouter des menaces de l'automne. Élisabeth était descendue jusqu'au tennis, mais avait refusé de prendre part au jeu. Elle recherchait d'instinct les endroits où l'on s'agite, où l'on est sûr de ne pas entendre son cœur ou sa pensée. Une jeune fille brune, en robe de flanelle blanche tombant à plis droits, animait la partie de ses rires, de ses exclamations, de son adresse. En arrêt, guettant la balle, ou bien courant pour la recevoir, ou ramassée pour la renvoyer de toute sa force, chacun de ses mouvemens mettait en valeur les lignes courbes et flexibles de son corps élancé. Elle dessinait ainsi une série de petites Tanagréennes, et c'était merveille de la suivre. Mais elle le savait, et de temps à autre jetait un coup d'œil du côté de Philippe dont elle connaissait exactement l'âge, la fortune et la carrière, car la police est aujourd'hui perfectionnée. Élisabeth, que sa tristesse rendait plus perspicace, remarqua le petit manège :

— On vous regarde.

— Je ne suis plus à marier.

Et ce fut lui qui, de son langage desséchant, souligna tous les

flirts qui les entouraient. Justement M. de Vimelle, mince et bien dégagé, s'éloignait sous les arbres avec Mme Bonnard-Basson qui, trop sanglée, s'arrêtait souvent pour respirer. Comme les poignets et les chevilles de la jeune femme avaient dans tout le clan une réputation de solidité :

— Elle a fini tout de même, déclara Philippe, par se procurer des attaches aristocratiques.

Prévenante, Mme de Vimelle avait elle-même prêté son mari à son amie pour la promener avant l'heure du dîner.

— Je ne la comprends pas, répliqua Élisabeth aux sarcasmes de son partenaire.

— Bah ! M. de Vimelle, qui est ruiné, est, par surcroît, le plus sot animal de Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome. Elle l'utilise comme elle peut.

— Personne ne trouve grâce devant vous.

— J'ouvre les yeux.

— Mieux vaudrait les fermer.

Mlle Rivière, qui avait gagné la dernière manche comme toutes les autres, vint leur souhaiter le bonsoir. Son teint mat, échauffé par la course, se chargeait d'un vermillon qu'on devinait brûlant. Ses dents blanches luisaient. Ses yeux brillaient.

— C'est le grand jeu, expliqua, sur ses talons, Philippe dédaigneux des hommages intéressés qu'il recevait. Toute son âme est sur sa figure.

Depuis quelques jours, il familiarisait la jeune femme avec les scandales de leur monde, lui donnant à entendre leur peu de conséquence. Son pessimisme insolent et désolant rencontrait un terrain préparé. Élisabeth, après la surprise de son respect filial, se pouvait croire désabusée et blasée.

Après de nombreux échanges de poignées de main, on abandonnait peu à peu le tennis. Tandis que les montagnes recevaient encore obliquement les rayons du soleil, le vallon s'emplissait d'ombre. Une ligne droite, qui se déplaçait et montait, marquait la changeante séparation. Personne ne s'était joint à leur groupe. Ils restaient seuls en arrière, comme si l'on respectait leur tête-à-tête. Vaguement troublée par cet isolement, Élisabeth dirigea leurs pas vers les Mélèzes.

— Quand le soir vient ici, il semble que les montagnes se rapprochent, et que les sapins serrent les rangs pour nous étouffer.

Pour la rassurer, Philippe se rapprocha, et murmura d'un ton de confidence :

— Pourquoi êtes-vous triste ces jours-ci?

— Je ne suis pas triste.

Sans tenir compte de cette dénégation, il continua, penché vers elle, de sa voix qui avait cessé d'être mordante et qui montrait dans les inflexions une aisance assouplie par l'art dont il tirait à la barre des effets si variés :

— Vous croyez votre vie finie, quand elle commence à peine. Et la vie peut être si belle !...

Elle ne trouva rien à répondre. Souvent elle se prenait elle-même en compassion, et d'être frappée si jeune et sans raison la touchait comme un malheur qu'on vient d'apprendre. La devinant affaiblie par cette détresse intérieure, il lui montra les sommets des montagnes qui s'enorgueillissaient de recevoir encore la lumière, puis son geste descendit vers la plaine, vers les prairies et les bois qui, paisibles, se recueillaient. Deux ou trois couples assez éloignés d'eux, — flirts connus, flirts favorisés de l'acquiescement général, — rentraient vers les villas ou les hôtels.

— Nous sommes bien ici, n'est-ce pas? Quand je suis arrivé à Uriage, vous étiez si recherchée, si désirée !...

Elle ne donna pas à ce dernier mot son sens précis.

— Je n'ai pas remarqué.

— J'ai remarqué pour vous.

A mi-voix, comme s'il escamotait sa phrase, il ajouta :

— Si vous saviez comme cela m'irritait !...

— Pourquoi? demanda-t-elle naïvement comme ils traversaient un bosquet de sapins qui les dissimulaient à la vue.

Cependant elle hâtait le pas. Ce n'était pas encore le moment. La cour d'un homme de quarante ans est plus clairvoyante, plus adroite, moins pressée que celle d'un jeune homme. Il biaisa au lieu de se révéler :

— Quand vous étiez jeune fille, j'avais songé à vous demander en mariage.

— On me l'a dit.

— Ah!... Si vous aviez été heureuse, je ne m'en serais pas souvenu. Ou je ne vous l'aurais jamais rappelé. Mais je ne puis supporter les peines qui passent sur votre visage. Vous êtes si jeune! Tant d'années s'offrent à vous pour réparer les erreurs du passé!

Elle s'arrêta, oppressée, frissonnante. Tant d'années... oui, jusqu'à la vieillesse de son père. Les erreurs du passé : l'âme d'automne, Anne de Sézery. C'était cela, la beauté de vivre.

— Pourquoi me parlez-vous ainsi? dit-elle d'une voix étranglée.

Il lut le trouble, la confusion dans les yeux effrayés qui le fixaient, et, trompé par cette inertie qu'elle montrait dès le commencement de ses allusions, il osa doucement s'emparer des poignets de la jeune femme :

— Je vous plains tant! Vous n'avez donc pas compris?

Elle se dégagea, tâcha de retrouver son souffle perdu, puis cria sa révolte :

— Vous... Oh! vous!... Laissez-moi. Allez-vous-en.

— Madame, supplia-t-il.

Déjà elle fuyait dans le sentier. Immobile, les pieds ankylosés, il suivit des yeux sa forme claire jusqu'à ce qu'un arbre la lui retirât brusquement. Alors, cherchant un appui, il se jeta sur l'herbe. Les émotions les plus profondes, chez lui, s'ordonnaient, se pliaient aux exigences du raisonnement. Il plaida pour lui-même les circonstances atténuantes de l'heure, de la saison, de la jeunesse qui s'en va. Voit-on impunément presque chaque jour une jeune femme de tant de fraîcheur, déjà mêlée à sa vie sentimentale et qui sans nul doute y prend son plaisir? Il tenta sans y réussir de s'attendrir sur sa destinée solitaire, exaltée par un cerveau puissant, injurieusement arrêtée dans sa recherche du bonheur par l'hésitation, l'excès d'analyse, le désenchantement. Une seule pensée, qu'il essaya de repousser avec toute sa force, recouvrit toutes les autres, comme une vague plus haute et plus rapide submerge celles qui la précèdent : il avait trahi son ami. Après un dernier détour vers la haine d'Albert, il s'effondra dans le dégoût et, se couchant sur la terre, la figure cachée, humilié dans sa foi en lui-même, il versa des larmes désespérées. Cet instant qu'il n'était plus en son pouvoir d'abolir, désormais ses réflexions, toutes les fois qu'il descendrait au fond de lui-même, s'enrouleraient autour de lui, implacablement...

VI. — LA VEILLÉE

Élisabeth échoua dans sa chambre, comme un oiseau, battu par une pluie d'orage et les ailes trop lourdes, se jette dans un

abri. La bouche un peu tournée, les lèvres sèches, les jambes rompues après le dernier effort de l'escalier, elle se laissa tomber dans un fauteuil où, repliée sur elle-même, elle put mieux supporter son état de fatigue et son inquiétude de cœur. Elle qui détestait les sensations violentes ou seulement imprévues, qui ne recherchait rien tant que la paix, l'ordre et la douce monotonie des jours, cette scène l'avait surprise et lui faisait horreur. L'obscurité, la bonne obscurité charitable, en l'enveloppant toute ainsi qu'un voile qui ne pèse pas aux épaules, modéra son indignation, mais l'apitoya davantage sur elle-même. Elle commençait de se confier véritablement à elle ainsi qu'à une amie, et y trouvait un soulagement, lorsque sa mère entra après avoir à peine effleuré la porte du bout de ses doigts comme s'il était à peu près inutile, en famille, de s'annoncer.

— Élisabeth, appela Mme Molay-Norrois.

Dans son nouvel ennui de ne pas avoir un coin sûr où se réfugier librement, elle qui en avait si peu besoin d'habitude, Élisabeth ne se pressa pas de répondre. Sa mère, qui l'avait découverte dans sa retraite, se dépensa aussitôt en craintes et sollicitudes.

— Tu es fatiguée. Pourquoi n'as-tu pas sonné?

— Je ne suis pas fatiguée, maman.

Comment arrêter le zèle maternel? Déjà Mme Molay-Norrois allumait une lampe, fermait la fenêtre à cause des moustiques et aussi de la fraîcheur de septembre, et passait l'inspection du cher visage malhabile à dissimuler.

— Tu es rouge. Tu as pleuré. Et tu ne m'as rien dit!

— J'ai la migraine, simplement.

— La migraine? Tu t'es promenée toute l'après-midi. Ce n'est pas la migraine. Tu as du chagrin et tu ne t'adresses pas à moi.

Pour la première fois la jeune femme comprit que, même auprès des siens, on est seul à certaines heures, et que toute présence, fût-elle la plus tendre, peut devenir importune. Pour la première fois aussi, elle distingua réellement le ton de voix qu'on employait avec elle, et qui était celui qui convient auprès des petites filles, afin de les encourager, de les apaiser ou de les contenir. Par quelle erreur inexplicable continuait-on, en lui parlant, de s'en servir? Le malheur même l'avait mûrie, et on la traitait en enfant. Sa tristesse s'en irrita, comme une plaie qu'on envenime avec des soins maladroits.

— Je n'ai rien, affirma-t-elle pour se libérer.

Sa mère, déroutée, s'étonna, s'affligea, et finalement invoqua, pour sortir de peine, un motif plus puissant :

— Nous dînons ce soir chez les Vimelle, tu n'as que le temps de te préparer.

— Je n'irai pas.

— Comment? Tu as accepté leur invitation. Il est trop tard pour refuser. Déjà, l'autre jour, tu t'es dérobée au dernier moment. Et tu viens de me dire que tu n'es pas malade. Non, non, il faut venir, c'est nécessaire.

— Pourtant je n'irai pas, répéta Élisabeth d'un accent inconnu d'autorité.

Pour Mme Molay-Norrois, il n'y avait pas de petits et de grands événemens. Elle mettait sur le même plan les devoirs de société et ceux qui naissent des circonstances graves de la vie. La résistance de sa fille la choquait dans son respect des lois du monde, autant qu'elle la froissait dans son affection qui se devinait inefficace. Elle tâcha de la réduire avec une douce insistance qui peu à peu s'énerva, et ce fut en vain.

Après son départ et un regret donné à ce malentendu, Élisabeth trouva quelque volupté à se replonger dans sa mélancolie. Elle en fut promptement tirée par son père qui ne frappa même pas, et entra sans façon, pimpant, luisant, souriant, l'œil vif, la barbe en éventail, un bouton de rose à la boutonnière de son smoking.

« Lui aussi ! » pensa-t-elle, agacée et maussade.

Il n'attacha aucune importance à cet air hostile. Avec le caractère accommodant et facile d'Élisabeth il n'avait pas à se gêner.

— Eh bien, petite? demanda-t-il en badinant. On a ses nerfs, on se met en grève, on fait pleurer sa mère. Car elle pleure, ta mère, ma parole! Il est vrai qu'il lui faut peu de chose.

Recroquevillée dans son fauteuil, elle ne daigna pas lui répondre, et même elle rentrait presque les lèvres pour que sa bouche fût mieux close, tant elle avait peur de parler. Ce qu'elle aurait dit, il ne s'en doutait pas, si gaillard malgré son poil blanc dans sa tenue de soirée, sans quoi il n'eût pas continué de la provoquer.

— Es-tu malade?... Non? D'ailleurs, les maux de femme... Allons, viens avec nous. Les Vimelle seraient froissés de ton

absence. Philippe Lagier te distraira. Il a de l'esprit, de la verve. Il te fait un peu la cour, Philippe Lagier, eh ! eh !

— Personne ne me fait la cour.

Ce fut prononcé d'un ton si péremptoire, qu'il s'arrêta net dans sa raillerie. Décidément cette petite était de méchante humeur, et mieux valait en somme la laisser bouder à son aise. L'art de vivre s'en allait puisqu'on ne savait plus dissimuler ses ennuis, les supporter la bouche en cœur afin de ne pas importuner les voisins : bientôt, dans le monde même on en arriverait à mettre en commun ses misères, à montrer sur son visage le désordre qu'on est convenu d'éviter dans ses habits. Et voilà où conduit fatalement une longue période démocratique ! Dès lors il ne songea plus qu'à couvrir sa retraite. Heureusement, il trouva quelque réconfort dans l'image, toujours jeune, que lui renvoya l'armoire à glace.

— Alors, repose-toi, petite, si tu es fatiguée.

Le blâme que renfermait cette conjonction suffit à sa dignité paternelle, et dans le corridor il se rasséréna.

Élisabeth, ainsi dérangée, cherchait péniblement le chemin perdu de ses réflexions, lorsque ses enfans, ayant appris son retour, envahirent la chambre. Ils revenaient de promenade et, avec leurs souliers à clous, ils menaient grand bruit. Ne la voyant pas en toilette de soir, ils s'étonnèrent :

— Tu seras en retard, déclara Marie-Louise.

— Je dîne avec vous, mes chéris.

— Oh ! oh ! cria joyeusement Philippe qui agitait sa grosse voix comme une cloche.

Et la fillette appelait déjà dans l'escalier :

— Agathe, mettez trois couverts.

Rien ne lui plaisait tant que donner des ordres, hormis écouter des histoires ou taquiner son frère.

A table, elle fit les honneurs du dîner à sa maman tout comme si elle l'avait invitée. Celle-ci ne s'en amusa pas sans un peu d'amertume, y voyant la critique de ses sorties fréquentes. L'esprit surexcité, elle s'aperçut aussi davantage que, trop gâtés et trop abandonnés aux domestiques tour à tour, ses enfans avaient perdu beaucoup de leurs bonnes habitudes, l'une tirant vanité du luxe dont elle bénéficiait, et spécialement de la belle machine des Passerat, pour éblouir ses compagnes de jeux moins favorisées, l'autre s'emparant avec les doigts du contenu de son

assiette et mêlant à ses discours un argot de cuisine. Peu disposée à les gronder, elle se promit de les surveiller de plus près, et, pour commencer, présida elle-même à leur petit coucher, ce dont le jeune Philippe profita pour cabrioler en chemise, afin de lui montrer les tours qu'il avait appris.

Dès qu'il fut au lit, replié en chien de fusil et les genoux presque à la hauteur de la figure, le petit homme s'endormit, et c'était vrai que, la position prise, il ne bougeait pas plus qu'une malle, ce dont Marie-Louise le méprisait. Elle, au contraire, opposait au sommeil une résistance opiniâtre et ne lui cédait que lorsque les paupières n'avaient plus la force de se relever pour laisser passer un peu de lumière.

— Raconte-moi une histoire, demanda-t-elle une fois installée.

Élisabeth s'était assise à côté d'elle et pensait la calmer par sa présence :

— Je n'en sais point.

— Papa, lui, en savait toujours.

Elle parlait rarement de son père. Ce rappel étonna la jeune femme et ne lui fut pas agréable.

— Oui, reprit la fillette, celle de Jeanne d'Arc. Celle du Cyclope.

— Du Cyclope ?

— Oui, qui n'avait qu'un œil au milieu du front que la poutre a crevé, et qui a laissé passer les moutons.

Albert Derize, volontiers, émondait en bon bûcheron la forêt des épopées, l'*Iliade*, l'*Odyssée*, la *Chanson de Roland*, pour en tirer des jouets à l'usage de ses enfans.

— Dors, ma chérie, dors.

— Alors, c'est moi qui t'en dirai une, maman.

— Il faut dormir.

— Celle de la coupe du bonheur, veux-tu ? Il y avait un chevalier qui avait une femme triste dans son château. Et il s'est endormi à la chasse. Et puis alors, il a vu des fées qui dansaient. Est-ce qu'elles dansent, les fées ?

— Mais oui. Dors.

— Et puis alors, il y en avait une qui était la plus belle, et qui avait à la main une coupe en or avec des diamans. C'était pas pour le champagne, c'était la coupe du bonheur...

Sa mère se pencha, la croyant en sommeil, mais la petite voix, plus fragile, continua après un instant :

— Alors le chevalier la lui a arrachée des mains. Et il est parti sur son cheval, et il s'est sauvé, et il en a fait cadeau.

— A qui ? interrogea machinalement Élisabeth.

— A la dame... qui était triste dans le château... Et il s'est endormi à la chasse...

L'histoire se renouait ainsi qu'un anneau, mais les paupières aux longs cils cessèrent de palpiter comme de petites ailes, et, après deux ou trois mouvemens nerveux, l'enfant s'endormit sur son oreiller de boucles blondes.

Élisabeth demeura longtemps, immobile, à comparer le sommeil de Marie-Louise à celui de son frère. C'était une enfant d'une imagination plus ardente, d'une sensibilité plus rapide qu'il fallait calmer et affermir. Cette tâche incombait à la mère seule, maintenant qu'Albert n'était plus là. Albert? Où était-il à cette heure ? Comment avait-il pu les abandonner? Elle ne l'aimait plus; mais du temps qu'il était là, elle sentait la maison plus solide, mieux construite contre les intempéries.

Pour échapper à ce souvenir qui, près des enfans, la tourmentait, elle se leva et gagna sa chambre qui était voisine. Elle tira sur elle la porte de communication sans la fermer tout à fait, de façon à entendre le moindre bruit tout en interceptant le passage de l'air. Ayant pris ces précautions, elle se hâta d'ouvrir la fenêtre, car elle étouffait.

La lune s'était levée, mais le toit la cachait, et l'on ne pouvait voir que sa clarté répandue en nappe sur la campagne. Les pelouses sans ombre se dépliaient au loin, unies, lisses et pâles, seulement coupées çà et là par des groupes d'arbres semblables à des conciliabules mystérieux dans la nuit. De rares étoiles tremblaient à l'extrémité de l'horizon, sans réussir à former des constellations bien distinctes. Et sur la villa voisine, celle des Passerat, un mélèze qui profilait ses branches recourbées dessinait sur le mur l'image d'une pagode.

Ce silence, cette paix qu'Élisabeth pensait respirer à la fenêtre avec l'odeur des massifs de roses, furent brisés par le feu d'artifice qu'on tirait au Casino. Des fusées partirent avec un grand vacarme, se perdirent aisément dans l'air et retombèrent en pluie colorée dont le clair de lune détruisait à moitié l'effet. Et ce fut le signal de cris, d'applaudissemens, de tout un brouhaha de fête, mêlé aux cuivres d'une fanfare.

Elle rentra dans sa chambre. Le bruit de son cœur lui suf-

fisait. Rien ne pouvait atténuer l'impression de dégoût que l'aveu de Philippe Lagier, après sa découverte récente, lui avait laissée et qu'elle traînait partout après elle, de chambre en chambre. Elle but d'un trait un verre d'eau où elle avait versé quelques gouttes d'ammoniaque anisée pour chasser la saveur de cendres que ses lèvres gardaient. Mais ses lèvres se séchèrent aussitôt. Un souvenir oublié, inattendu, presque burlesque de son enfance, vint donner inopinément une image concrète à ses sensations. Petite fille encore, elle avait lu dans une mythologie qu'il y avait des hommes aux pieds de bouc, et qu'on les appelait des faunes; amusée de cette particularité, elle avait passé toute une journée à baisser les yeux dans la rue sur la marche des passans. « En as-tu rencontré? » lui avait demandé le lendemain, d'un ton incrédule, sa meilleure amie et sa confidente, Blanche Servin. Pour ne pas donner à son livre un démenti brutal, elle avait répondu : « Avec les souliers, on ne peut pas savoir. » Nos dispositions d'esprit ont tant d'influence sur nos interprétations des choses que cette évocation ancienne de sa mémoire, au lieu de lui apporter une diversion, satisfit ses besoins de révolte et augmenta ses répugnances. Il fallait voir clair dans la vie : eh bien! elle avait ouvert les yeux et ne rencontrait autour d'elle que l'ignominie et les plus bas calculs à peine dissimulés par des apparences de correction. Cette femme prenait un amant non par amour, mais par snobisme. Telle autre tirait profit de la liaison de son mari. Ce vieillard — son père! — donnait sa maîtresse pour amie à sa femme et à sa fille. Et quant à cet honneur, dont les hommes prétendent qu'ils font une religion, même s'ils ont rejeté toute autre règle, elle savait ce qu'il fallait en penser, puisque l'avocat, le conseiller, l'ami intime d'Albert pensait lâchement à profiter de ses services mêmes pour s'offrir en consolateur. Il n'y avait donc pas de milieu entre l'aveuglement de sa mère, le sien avant sa séparation, et la vision de tant de vilenies qui la hantait comme un cauchemar. Voir clair, cela consistait à fuir le mensonge des visages, à regarder à terre, à découvrir les pieds de bouc. Pouah!

Un soupir, puis un cri à demi étouffé qu'elle entendit venir de la chambre voisine, la tirèrent du dégoût où elle s'enlizait comme dans une ornière, la contraignirent à se lever de son fauteuil, à marcher avec une prudence toute maternelle. Le petit garçon n'avait pas bronché : il gardait sa même position incommode.

C'était Marie-Louise qui s'agitait dans son sommeil. Élisabeth borda la couverture que l'enfant avait rejetée et s'assit entre les deux lits. A la lueur de la veilleuse elle regarda longtemps à droite et à gauche tour à tour, comparant les traits immobiles des deux petites figures endormies, l'une tout à son affaire qui était le repos, l'autre remuante et expressive jusque dans ce demi-abandon de l'existence, comme si l'imagination, à l'abri des paupières closes, demeurait en éveil et continuait ses représentations les feux éteints et la scène obscure.

— Que sera-ce de ces chéris? pensa-t-elle détournée d'elle-même. Et la crainte de l'avenir l'étreignit brusquement. Plus tard, bientôt, ils feraient l'apprentissage de la vie, seuls, tout seuls. La vigilance d'une mère n'y pourrait rien. Ils recommenceraient l'éternelle expérience qui meurt avec chacun. Ils rencontreraient les mêmes tristesses, ressentiraient les mêmes rancœurs, connaîtraient les mêmes désespoirs. Car le monde ne changerait pas pour eux. Elle l'avait découvert tel qu'il était dans sa vérité. Ah! du moins, si elle ne pouvait les avertir, les accompagner sur la route, ne devait-elle pas préparer, en les fortifiant, leur résistance aux désillusions, celle-ci surtout qui prenait les joies et les peines avec une ardeur excessive et ne démêlait pas toujours très bien au cours de ses jeux les transformations qu'elle opérait dans la réalité jamais assez belle ni assez parée pour plaire à ses caprices?

Dans la chambre, la veilleuse communiquait aux objets, par un léger mouvement de la lumière, une apparence animée, allongeait des ombres jusqu'au plafond. Élisabeth se sentait environnée de dangers, et il fallait qu'elle protégeât ses enfans menacés comme elle. Depuis son départ de Paris elle s'était abandonnée, sans réagir, à la vie nouvelle qui lui était faite et dont une distraction quotidienne lui dissimulait les difficultés. Or cette vie nouvelle, pour elle-même, pour Philippe et pour Marie-Louise, exigeait une attention, un zèle de tous les instans. Cette fois, elle la voyait face à face, et en avait peur. Les bras inertes le long du corps, elle se livrait au découragement à la minute même où elle mesurait l'importance du courage. Jamais, jamais, elle ne saurait s'adapter à l'existence qui l'attendait, elle qui n'était préparée, élevée et douée que pour un sort tout ordinaire.

— La coupe... du bonheur..., balbutia Marie-Louise dans son rêve.

La coupe du bonheur, quelle ironie ce soir! N'était-ce pas trop injuste d'être ainsi frappée, sans raison, sans torts, en pleine jeunesse, avec tant de charges et si peu de secours! De tout son désespoir elle détesta Albert qui l'avait si lâchement délaissée. Sans doute il n'était pas pire que les autres, comme les autres faible, soumis à ses désirs et d'un égoïsme cruel. Maintenant elle le savait. Mais c'était elle qu'il avait trahie.

« Que lui avais-je fait? que lui ai-je donc fait? » se répétait-elle intérieurement dans ses larmes.

Elle se souvint des cahiers que Philippe Lagier lui avait remis et qui devaient contenir la réponse, quelle réponse hypocrite? à sa question. Lorsque la femme de chambre vint prendre sa place auprès des enfans, elle rentra chez elle et alluma sa lampe. Toute secouée de chagrin, abreuvée d'amertume, les nerfs douloureusement vibrans, elle entreprit une lecture qui devait la mener bien avant dans la nuit.

VII. — LE JOURNAL D'ALBERT

Les cahiers d'Albert Derize, que Philippe Lagier avait remis à Élisabeth, contenaient le journal de sa vie du mois de janvier 1903 au mois d'avril 1905, c'est-à-dire de la sixième année de son mariage à la scène de rupture. Dirigée par ses habitudes de régularité, elle ouvrit le premier à la première page. A vrai dire, c'était un singulier journal, et il était malaisé de s'y reconnaître. Au début, elle ne rencontra que des notes d'histoire, des observations prises sur la vie réelle, des projets d'articles, de conférences, de livres, hâtivement rédigés en quelques lignes, des récits écourtés de visites à quelque lieu historique, tout ce travail de préparation indispensable à un écrivain actif dont le cerveau demande à chaque jour de lui fournir un aliment. Tout de suite elle se rebuta, peu accoutumée à chercher par elle-même des solutions. De nouveau ce retour sur un passé mort lui parut inutile. Elle était prête à abandonner sa lecture quand une petite croix tracée au crayon bleu l'attira. La date, elle-même soulignée d'un trait de plume, acheva de retenir son regard: *25 mai 1903*. C'était l'anniversaire de leur mariage. Quatre lignes en retrait devaient en fixer le souvenir. Elle déchiffra ces quatre vers avec surprise:

Gémir, pleurer, prier est également lâche.
Fais énergiquement ta lourde et rude tâche
Dans la vie où le sort a voulu t'appeler:
Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler.

Aucun commentaire n'accompagnait cette citation inquiétante, au moins étrange un jour d'anniversaire. Que signifiait-elle au juste? De quelle plainte, de quelle douleur intime était-elle la traduction? Et pourquoi cette croix bleue la désignait-elle? Élisabeth eut un sursaut de tout le corps, comme le lièvre qui tout à coup, dans la sécurité de son gîte, entend venir les chiens. Elle hésita à s'engager dans une voie qu'elle pressentait dangereuse. Puisque son opinion sur la trahison de son mari ne pouvait être modifiée, à quoi bon ce pénible voyage en arrière? Elle tourna un feuillet: une nouvelle croix bleue indiquait un nouveau passage qui était placé entre guillemets:

« *O vous, images et visions de ma jeunesse, ô regards d'amour, momens divins, comme vous vous êtes vite évanouis! Aujourd'hui je songe à vous ainsi qu'à mes morts.* »

Elle demanda aux guillemets de la rassurer. Albert se servait de ces cahiers comme d'un aide-mémoire où il transcrivait les pensées ou les images qui le frappaient dans les livres. Quelle importance, dès lors, attacher à un pessimisme de littérature sans lien avec la réalité? Car la réalité, en mai 1903, ne lui représentait, à elle, que des jours paisibles, sans événemens, sans relief, des jours comme elle aimait à les vivre. Elle inspecta la suite, et vit les croix bleues se multiplier, peu à peu remplacées par des lignes brisées qui, dans la marge, bordaient la page entière. Philippe Lagier, sans doute, avait marqué les paragraphes dont il entendait tirer parti dans le procès et qui, partant, se rapportaient au drame conjugal dont il cherchait une origine bien lointaine. Elle le comprit, et qu'il voyait une allusion dans les deux citations qui l'avaient blessée. Elle n'avait donc qu'à suivre les jalons qui lui traçaient la route.

A la prochaine croix, elle ne put garder aucune illusion. Ses propres souvenirs l'y aidèrent. Au mois de juin 1903, Albert avait prononcé à Paris, au profit d'une œuvre sociale, une conférence sur le mariage, dont le succès avait été si retentissant qu'il avait dû la répéter en province et à l'étranger. Or, les idées maîtresses de cette conférence se trouvaient jetées sans ordre sur son cahier où Élisabeth put lire:

« *Sur l'éducation de la femme.* — Double écueil à éviter : celle qui la comprime trop, en fait une créature de faiblesse et de sentimentalité, bonne ménagère, compagne discrète et sûre, peu au courant des occupations de son mari, noyée dans les petits détails domestiques, inapte à former à son tour des hommes et des femmes ; celle qui tendrait à créer un émule de l'homme et supprimerait l'unité de la famille en la privant de son chef naturel. — Dans le premier cas, la femme considère le mariage comme un fait immuable, comme une solution définitive. Elle ne comprend pas que le bonheur s'acquiert ou se perd chaque jour et réclame des soins constans, une attention permanente. Elle s'imagine naïvement que la propriété de son mari lui est assurée une fois pour toutes par acte authentique. Dès lors, il n'y a plus qu'à se laisser couler dans une existence sans effort. Que ne peut-on s'emparer du temps que perdent ces femmes-là à des choses de rien ! Du moins le ménage se traîne, et l'on y mange à l'heure. Mais intellectuellement, moralement, l'homme est seul. Une jeune fille qui n'est pas décidée à développer son intelligence, n'a pas le droit d'accepter la demande en mariage d'un homme de valeur. — Dans le second cas, la femme prend le mariage comme un moyen d'affirmer sa personnalité. Elle devient immédiatement une rivale, et qui a tous les avantages. L'homme qui doit réaliser sa vie, — et la vie d'un homme, à l'opposé de celle de la femme, ne peut jamais avoir pour but exclusif l'amour, — a besoin, après son travail, de rencontrer chez lui le repos, la sécurité, la confiance. — C'est à la femme de comprendre, d'accepter, d'orner la vie de son mari. Sa prudence naturelle doit le retenir, non le rapetisser. *Socia rei humanæ et divinæ.* — On conclut le mariage sur des convenances matérielles ; bâclé, on le traite en habitude. Et un beau jour, on s'étonne de se découvrir étrangers l'un à l'autre. Union précaire, accrue encore par les différences de famille, d'autant plus que la femme est souvent plus attachée à la sienne et reste indifférente à la transmission du nom. La mollesse et l'irréflexion des femmes perdent plus de ménages que leur indépendance de caractère et leur avidité d'aimer. Savoir demeurer en état de veille, c'est la moitié de l'art de vivre... »

Ce n'étaient là que des idées générales, un peu incohérentes encore, sur l'éducation, et une femme hésite toujours à remon-

ter des théories aux faits qui les ont déterminées, à tirer d'elles une application directe. Mais, plus bas, quelques lignes révélaient clairement l'intention du conférencier:

On écoutera tranquillement, passivement, on recevra à la sortie les félicitations des petites amies avec le plus gracieux sourire, et l'on ne comprendra pas.

Élisabeth, ainsi visée, releva la tête. Elle se rappelait ce discours prononcé d'un ton un peu dédaigneux qui n'avait pas choqué. Elle n'avait pris à l'entendre, en effet, que l'agrément d'être soi-même en vedette et fort entourée. Elle donnait si volontiers raison à tous les orateurs qu'elle entendait, par la paresse de réagir et de composer son opinion. Mais de quoi se serait-elle défiée, n'étant pas prévenue? Et que signifiaient ces allusions, ces réticences? Elle continuait de ne pas comprendre. Quelles étaient ses fautes? Quels reproches lui adressait-on? Ce n'était pas avec des citations et des généralisations qu'on la renseignerait. Pourquoi ne pas parler plus franchement?

Elle reprit le cahier avec plus de nervosité, épiant, cette fois, le moindre indice, comme une sentinelle avertie guette l'ennemi dont elle a peur et qui est signalé.

La suite du journal était datée de Saint-Martin-d'Uriage. L'été venu, on avait quitté Paris. Albert, occupé à son *Histoire du Paysan*, n'éprouvait plus le besoin de noter d'autres sujets, et tout un long fragment se rapportait à sa vie intérieure. Soit qu'il s'habituât à nommer sa tristesse, soit que cette tristesse, augmentant, lui laissât moins de possession de lui-même, il perdait peu à peu, non sans hésitation, cette pudeur qui le retenait de fixer, même pour lui seul, ses intimités, et qui lui avait inspiré jusqu'alors de s'abriter derrière des réminiscences littéraires ou une plainte anonyme :

Août 1903. — « Maintenant encore le monde est libre pour les grandes âmes. Pour ceux qui sont solitaires ou à deux, bien des places sont encore libres, des places où souffle l'odeur des mers silencieuses. »

Solitaires ou à deux? Où donc Nietzsche a-t-il puisé cette confiance dans l'amour? Si l'on veut sentir la présence vivante de sa pensée, il faut la solitude. Car notre pensée est jalouse, inquiète et farouche. Nous sommes seuls dans nos émotions les plus hautes. L'art, la nature, la métaphysique, le passé qui nous

appartient, pour être pénétrés, exigent que nous soyons seuls en face d'eux. Dans le mariage, il importe de réserver cette solitude intacte. On ne met pas dans le patrimoine commun sa force intellectuelle. L'habileté de la femme est peut-être de la respecter, en s'éloignant. Si elle ne s'éloigne pas, elle la déprime, l'affaiblit, la tue.

Alors, pourquoi ce rêve d'une intimité absolue, et pourquoi cette mélancolie, poignante à certaines heures, de ne l'avoir pas réalisé, quand nous devrions nous en réjouir?

10 août. — Promené avec ma petite Marie-Louise dans les bois de châtaigniers, sur les flancs de Chamrousse. De ses petits pieds de chèvre à la pointe de ses cheveux, elle est toute agitée de vie. Lorsqu'elle commençait à peine de parler, on lui avait recommandé de saluer avec la main les personnes qui s'intéressaient à elle et lui prodiguaient les bonjours. Et quand le vent secouait les branches des arbres, persuadée que ces gestes la visaient, elle leur rendait poliment leur salut en tendant les bras.

Tout à l'heure elle courait en avant de moi. Ses boucles déjà longues rythmaient sa course. Elle s'arrêtait pour cueillir une fleur, de l'herbe, de la terre même, et portait le tout à son visage. On eût dit qu'elle voulait s'emparer à cinq ans de l'univers entier. Quand elle est revenue, elle m'a dit :

— Papa, j'aime le monde.

— Le monde?

— Oui, j'aime tout.

Moi aussi, petite fille, j'ai tout aimé à travers l'amour qui donne à chacune de nos sensations au contact des choses sa plénitude. Maintenant c'est de suivre ton développement qui m'intéresse. Ma jeunesse est morte et j'ai trente-sept ans. Mais qu'est-ce que cela peut te faire? Amuse-toi.

15 août. — J'ai accompagné à l'église, à cause de la fête, Élisabeth et Marie-Louise. Pour m'occuper pendant la messe, j'ai ouvert un paroissien oublié sur mon banc. Il m'aurait fallu des pincettes, tant il était sale et usé. Je suis tombé sur cette phrase de l'office divin : — *Veillez et priez, car l'esprit est prompt et la chair est faible*, et plus loin sur ce passage de l'Écriture : — *Le monde se perd parce qu'il ne réfléchit pas dans son cœur.*

Il y a bien là de quoi méditer. Ce sont de sages conseils de

vie. Au lieu de veiller, nous laissons l'habitude endormir, chloroformer nos sentimens, les diminuer, les dégrader. Réfléchir, c'est demeurer agissans dans notre vie intérieure qui trop souvent s'atrophie parmi les petites occupations quotidiennes. Nous nous engourdissons à plaisir au lieu de nous maintenir en état de sensibilité.

Je regarde autour de moi. Toutes ces bonnes femmes lisent leur office ou récitent des chapelets. La lettre leur suffit. Réfléchir, veiller, c'est aussi prier.

Et cette autre parole que je n'ai jamais pu relire sans être agité d'un frisson : *Ego sum resurrectio et vita...*

18 août. — Que de femmes, incapables de mettre chaque chose à son plan, éprouvent plus d'ennui d'un changement de servante que d'un chagrin véritable ! Si encore elles savaient s'en taire ! Mais la maison est livrée à leurs jérémiades. J'aimerais mieux faire mon lit et balayer ma chambre comme un moine que de supporter, dans le luxe, cette diminution de tout l'être que provoquent à la longue les conversations oiseuses et les tracas domestiques. Nous n'entretenons personne des détails de notre toilette. Ainsi l'on ne devrait pas s'apercevoir de l'organisation d'une maison, sinon à son aspect net et agréable comme un visage bien lavé. Quelque mystère convient à ce gouvernement intérieur. Encore vaut-il mieux tout de même qu'il soit exercé publiquement qu'abandonné.

19 août. — J'aime l'imprévu, mais Élisabeth le déteste. Philippe Lagier est monté d'Uriage nous voir ce matin. Naturellement je l'ai gardé à déjeuner. Il y avait longtemps que je n'avais pas causé avec tant de plaisir. Ensemble nous laissons courir nos imaginations comme des chevaux sur un champ libre. Il est adroit, fin, précis et d'une ironie qui excelle à découvrir l'envers des mots, des théories et des hommes. Seulement, il ne nous avait pas prévenus de sa visite, et la cuisinière nous a quittés. Nous avons mal mangé, paraît-il. Je ne m'en suis pas aperçu, ni Philippe. Et après son départ, j'ai dû subir des plaintes, comme si j'avais commis quelque méfait en retenant un ami ! Ainsi, par excès de soin, on manque de naturel.

30 août. — Qu'il est difficile de sauvegarder sa liberté ! Voici dix jours que je n'ai pu écrire une ligne de mon *Paysan*. L'arrivée

des Molay-Norrois à Uriage a bouleversé notre vie si calme, si favorable au recueillement qu'exige un ouvrage de longue haleine. Je ne puis refuser à Élisabeth de recevoir et de voir ses parens. L'existence que nous menons ici d'habitude est assez sérieuse pour sa jeunesse. Maintenant, ce sont constamment des invitations, des parties, des fêtes. Ses frères, tous deux en congé, sont infatigables et ne nous laissent pas de repos. Et je suis si faible, moi qui passe pour volontaire, que je me disperse et me perds sans déplaisir. Pour m'absorber dans mon travail, il me faut la vie aux champs, de petites courses en montagne ou dans les bois, et le soir un peu de conversation ou de musique. Le soir, c'est l'odieux casino, et, dans la journée, notre ermitage est devenu un but de promenade pour les oisifs du vallon. Un avocat, un médecin, un notaire invoquent leurs devoirs professionnels. A moi, l'on m'objecte que je travaillerai demain. Ma maison n'est pas défendue contre les importuns, et même ils ont des intelligences dans la place.

Ma mère, pendant nos sorties, garde nos enfans à Saint-Martin. Hier soir, j'étais resté seul avec elle, ayant réussi à esquiver quelque banquet de snobs. Nous avons causé jusqu'au retour d'Élisabeth, que son frère Olivier a reconduite : une de ces bonnes causeries d'autrefois où l'on va des souvenirs à l'interrogation des choses inconnues, et que je n'ai pas retrouvées depuis mon mariage. Élisabeth a été surprise de nous voir ainsi animés à cette heure tardive. Après six ans elle ne connaît pas ma mère. Elle ne la connaîtra jamais. J'aurais le malheur de la perdre que je serais seul à la pleurer. Le jugement d'Élisabeth ne dépasse pas les apparences, et comment imaginerait-elle une femme supérieure sous une telle simplicité? Ses parens, à elle, m'infligent leurs relations et leurs goûts. Je devrais perpétuellement leur manifester mon étonnement et ma gratitude d'avoir été agréé par eux. Mais pourquoi, d'autre part, suis-je encore sensible à leurs grâces et à leurs complimens? Qu'ils exploitent ma réputation, s'ils le désirent, et cessent de m'exhiber en ayant l'air de me protéger !

Dieu ! que l'on demeure seul dans la vie à deux, et quelle ironie de prétendre exercer quelque influence sur son temps, quand, après six années, on n'en exerce chez soi aucune !

22 septembre. — Après quelques jours de pluie, mes beaux-

parens ont regagné Grenoble, et avec eux toute leur société. Je vais reprendre, dans la paix, mon travail. Mais déjà Élisabeth s'ennuie. Je ne puis l'accuser ni de coquetterie, ni de sotte admiration de la mode, ni de goût exagéré du plaisir. Seulement, elle a besoin d'être constamment distraite par de petites choses de rien, et cette recherche m'est insupportable. Vainement je tente de l'intéresser à des lectures, à de la musique, aux changemens de la lumière que la menace de l'automne accentue, à mon œuvre même. Elle écoute gentiment et pense ailleurs. L'intelligence ne lui fait pas défaut, mais elle a horreur de s'en servir. Il lui faut des limites qu'on touche de la main. Et quand je veux les abattre, elle en reconstruit d'autres immédiatement.

12 octobre. — Ma mère a voulu partir à son tour, malgré mes prières. Elle a deviné, sans jamais en parler, la brisure de mon bonheur. Je m'en rends compte à ce départ anormal. Le soir, je causais plus volontiers avec elle qu'avec Élisabeth. Après le travail du jour, cette demi-activité de l'esprit dans la conversation me repose et me renouvelle. L'âge n'a pas diminué l'intérêt passionné qu'elle prend aux questions vitales. Et tous les sujets, elle les considère d'un point de vue élevé, de sorte que les discussions s'en ressentent. On demeurait à part, s'occupant à quelque broderie. Alors elle n'a pas voulu déranger notre intimité. Pauvre maman, elle n'a donc pas compris qu'elle me laisse à ma solitude!

25 octobre. — J'ai marché jusqu'à la nuit sur les contreforts de Chamrousse. Quand je traversais les bois de châtaigniers, je foulais une couche déjà épaisse de feuilles mortes. J'aime cette plainte aiguë sous mes pas. Et même, avant de rentrer, je me suis laissé entourer par les ombres qui montaient du vallon. Cet isolement de l'obscurité venait s'ajouter à mon autre isolement.

L'automne, en quelques jours, a transformé ce pays. Sur les deux coteaux opposés, c'est une gamme de couleurs qui va du vert décoloré au pourpre sombre. Bouquet magnifique qui a toute la mélancolie des fleurs qu'on dispose au cimetière un jour de Toussaint. J'étais dans la forêt quand le soleil s'est couché, et j'ai vu longtemps le crépuscule rouge entre les troncs des arbres. Car les bois dévêtus livrent plus d'horizon, comme nous voyons plus loin en nous avec l'âge.

De cette place, j'ai assisté à bien d'autres fêtes d'automne, sans m'émouvoir de tant de beauté condamnée. Au contraire, je goûtais un plaisir cruel à écraser ces amas de feuilles tombées, destinées à bientôt pourrir. J'étais plus jeune, et la jeunesse me cachait la mort, peut-être aussi l'amour.

J'ai senti ces menaces de fin comme une blessure. Je me retrouvais insatisfait et plein de désir. Il me semblait qu'à mon retour mon inquiétude se lirait sur mon visage. Mais ceux qui vivent près de nous ne s'aperçoivent jamais des drames intérieurs que nous traversons. Comment devinerait-elle? Hier soir, je racontais la vieille aventure de Pygmalion à Marie-Louise qui réclame toujours des récits et qui m'oblige à piller la légende et la mythologie ; à mesure que j'avançais, je me prenais moi-même à mon histoire. J'ai, moi aussi, demandé à l'amour d'animer Galatée, mais Galatée est restée insensible comme une déesse de pierre. N'en ai-je pas pris mon parti et n'est-elle pas l'ornement de ma maison? N'ai-je pas résolu de chercher ailleurs ces émotions de vie qui sont nécessaires aux fortes âmes, et que nous offrent heureusement la nature, l'art, la pensée et tout le cours déjà déroulé du fleuve humain? La passion, c'est de vivre violemment, et ce pouvoir n'appartient pas qu'à l'amour.

Et l'amour, dans la vie commune, ne peut pas durer. Ou bien il le faudrait cultiver comme un jardin au lieu de l'abandonner aux jours dont chacun en emporte une parcelle. Constater son déclin, sa lente diminution, l'altération de sa qualité, est pire peut-être que de le perdre. Le lien physique demeure le dernier, avec les lâchetés, les humiliations qu'il impose. Mais l'intelligence même reste longtemps asservie. Fatiguée, elle ne se défend plus. Refuserai-je de m'avouer à moi-même ces défaites, ces misères et ces faiblesses qui me font confier, après mon travail, mes projets, mes ambitions, ma pensée et ce travail même, quand je sais que je ne serai ni suivi, ni compris? Parodie d'une intimité qui n'existe plus, et dont les apparences sont intactes. Ne devrais-je pas du moins employer ce qui me reste d'énergie à sauvegarder mon for intérieur?...

Quand je suis rentré, étonnée de ce tardif retour, elle m'a demandé en riant :

— Voyez-vous clair là nuit comme les chats?

Son rire était gentil et frais, un rire de jeune fille. Au fond elle était inquiète, et je le voyais bien. Ma sécurité matérielle la

préoccupe, et même plus que de raison. Que ne s'intéresse-t-elle davantage à notre accord, dont elle ne soupçonne pas la rupture, tant elle est aveuglée !

Dans la soirée, comme la conversation tombait, ce qui lui arrive fréquemment depuis le départ de ma mère, elle m'a posé cette question :

— Quand partons-nous pour Paris ?

— Quand vous voudrez, lui ai-je répondu.

D'habitude j'essaie de prolonger plus avant dans la saison notre séjour dont la tranquillité est propice à mon œuvre. Mais à Paris, dans cette agitation qui donne l'illusion de l'activité, dans ce mouvement extérieur qui nous distrait et nous détourne de nous-mêmes, le divorce latent de nos deux vies sera moins sensible, et l'on n'y assiste pas à la descente de l'automne...

27 octobre. — Oui, cet isolement ne peut durer. Aucun lien de pensée ne subsiste entre nous. Ma tendresse refusait d'en convenir. Nos conversations insignifiantes me deviennent insupportables. En vain je tâche à les soulever de terre. Élisabeth, toujours, les laisse retomber. Elle m'écoute distraitement, ne s'intéresse pas, répond à peine, ou prend un autre sujet, un sujet de tout repos, un sujet personnel. Sa voix même, trop aiguë, ne se prête pas aux paroles de la vie profonde.

J'essaie de lui faire la lecture, elle m'interrompt par des riens. C'est un des enfans qui a appelé, c'est un bruit qui vient du dehors et qu'il faut expliquer. Et si je me fâche, elle s'étonne et je recueille tous les torts.

Lorsque je découvre dans l'histoire, ou même dans les journaux, — notre époque si vivante n'en est pas dépourvue, — un de ces traits de générosité ou de courage qui m'exaltent, je brûle de lui communiquer mon exaltation. Elle est de marbre pour ces choses qui ne la touchent pas de près.

Elle laisse couler le temps, comme si nous devions vivre toujours, la jeunesse, comme si elle était sans valeur, notre amour, comme si nous n'en avions pas la garde. Et sa beauté sans expression m'irrite comme un rappel de mon esclavage. Parfois, agité d'un malsain désir de destruction, je guette, je sollicite l'une de ces niaises ou sottes réflexions par quoi tant de femmes se dévoilent et nous autorisent à les mépriser. Mais elle n'est même pas inintelligente, ce qui me libérerait. Elle

laisse en friche son esprit comme un beau domaine abandonné Son père trop mondain, sa mère trop exclusivement occupée de son père, et combien vainement! ne l'ont pas exercée de bonne heure à utiliser la vie. Je suis intervenu quand le pli était pris déjà. Cette apathie lui glace le cœur et le cerveau comme le froid une eau vive. Et vaincu, je ne me sens plus la force de casser cette glace. Quel coup du sort faudrait-il peut-être pour la briser?...

28 octobre. — Nous partons demain. Dernière promenade avec mes deux gosses. Élisabeth a invoqué les malles à fermer pour ne pas nous accompagner. Elle a toujours quelque prétexte de refus lorsque je lui propose de sortir avec moi. L'activité physique ne lui est pas agréable. Elle n'aime à prendre l'air qu'en voiture ou en automobile, ou bien assise au jardin tant que dure l'été. La fatigue lui est inconnue, la bonne fatigue qui nous fournit l'occasion de mesurer notre force de résistance, de prendre confiance en nous. Elle a supprimé de nos rapports cette camaraderie et cette gaieté physique qui naissent précisément des fatigues supportées ensemble.

J'ai raconté aux petits leur histoire préférée, une vieille légende d'Écosse, la *Coupe du bonheur*. La nôtre a une fêlure par où le liquide s'est tout répandu, mais on ne la découvre pas au premier coup d'œil. Suis-je donc obsédé que je revienne sans cesse à ce sujet inutile? Cette beauté douloureuse de l'automne, que, du coteau, j'ai contemplée une dernière fois ce soir, me serre le cœur. Si je ne suis pas heureux, jamais encore je n'ai été si avide de l'être...

Le cahier finissait sur cette dernière soirée passée à Saint-Martin-d'Uriage. Élisabeth, avant de prendre le suivant, voulut respirer, s'arrêter, se reposer. Elle se sentait le souffle court et l'esprit en désordre. Ainsi accusée, elle voulut se disculper pour elle-même, et chercha dans ce chaos de pensées nouvelles l'erreur et la fausseté. Mais ce fut comme un poids trop lourd qu'elle ne put soulever, et, pour se dispenser d'un tel effort, elle préféra précipiter sa lecture, se réservant de répondre plus tard en bloc à ces reproches.

Elle entendit la porte d'entrée s'ouvrir et les voix discrètes de ses parens. Aussitôt elle éteignit la lumière, afin que sa mère

ne fût pas tentée de venir dans sa chambre en la sachant éveillée. Dans l'état de fièvre et de confusion cérébrale où elle se trouvait, elle n'aurait pu supporter aucune présence. Et dans l'ombre, elle employa toute son attention surexcitée à guetter le silence qui peu à peu se fit dans la maison. Alors elle ralluma sa petite lampe dont le verre avait eu presque le temps de se refroidir. Il était onze heures. Dût-elle y passer la nuit, elle irait jusqu'au bout de ces confidences inattendues.

Au second cahier, Albert revenu à Paris semblait avoir laissé à la campagne sa tristesse. Les petites croix bleues manquaient et l'on ne rencontrait tout d'abord que des notes d'histoire, quelque bref croquis de tel homme célèbre, de telle séance de la Chambre, quelque récit de court voyage, ou quelque idée d'article. De loin en loin, les jalons reparaissaient. Élisabeth, se fiant à leur sûre indication, lia les uns aux autres les passages disséminés :

Décembre. — Entendu *Orphée*. Gluck m'exalte et me rassérène ensemble. L'émotion qu'il donne fortifie au lieu d'affaiblir. J'ai besoin d'entendre cette musique ou celle de Beethoven. Les premiers temps de mon mariage je demandais à Élisabeth de me jouer, le soir, des sonates. Mais elle n'a que des doigts. Peu à peu nous avons abandonné, par un secret accord, cette occupation de nos soirées. De même, nous avons cessé nos visites aux musées, nos voyages : elle en éprouvait de grandes fatigues, et ses plaintes m'énervaient. Il nous arrive maintenant de sortir chacun de notre côté. Elle préfère aux audacieuses conversations de mes amis ses calmes relations de famille. Si sa beauté fait retourner les passans, si, dans le monde, elle est fort entourée, surtout lorsqu'elle entre, — car elle ne se dépense ni en coquetterie ni en frais de conversation, il lui suffit de jouir paisiblement des lumières, des toilettes et de son succès, — j'ai confiance dans son indifférence et sa loyauté.

J'avais à côté de moi, au balcon, une femme blonde, plus très jeune, déjà fanée. Au repos, ses traits doux et presque banals laissaient tomber le regard qui n'en retenait qu'une indication de lassitude et d'ennui. Par hasard, après un acte, je me tournai vers elle. Je la vis transformée. La mobilité de l'expression, le feu des yeux traduisaient l'émotion intérieure. Elle goûtait le moment présent de tout son corps tendu, de tout son

esprit aiguisé. Comme le plaisir peut changer un visage, et comme sa qualité se devine ! Je l'ai montrée à Élisabeth.

— Comment la trouvez-vous ?

— Vieille et insignifiante.

Décembre. — Tirer de sa vie tout ce qu'en peut tirer un maximum d'efforts, c'est encore une sorte de bonheur, la seule qui dépende de nous tout à fait.

Février 1904. — Le premier volume de l'*Histoire du Paysan* et la vie de *Pascal* ont paru chez mes deux éditeurs à peu d'intervalle. Ce sont des livres austères et passionnés, peu destinés à plaire aux femmes. Aussi je ne sais pourquoi je reçois tant de lettres à leur occasion. La plupart n'offrent aucun intérêt. Quelques-unes témoignent d'une lecture singulièrement approfondie. Dans le tumulte de Paris, c'est méritoire.

Je ne crois pas qu'Élisabeth ait déjà coupé ses exemplaires. Comme j'en ai lu, le soir, à Saint-Martin, quelques chapitres dont j'étais content, et comme elle a vu passer les épreuves, elle a toutes les raisons du monde d'éviter cette corvée. Au fond, elle n'aime pas la vie que le hasard, non son désir, lui a faite. A Grenoble, dans un milieu gris et terne, elle se fût trouvée plus heureuse. Sa destinée la dépasse. Paris réclame un continuel effort, et les Parisiens sont si résistans à cause de la sélection rapide qui s'opère au préjudice des faibles, bientôt écartés ou écrasés.

Les livres que je lui propose de lire, elle les parcourt ou ne les finit pas. Je l'ai vue s'arrêter un jour à l'avant-dernière page d'un roman italien qui m'avait passionné. Elle ne se pressait pas de connaître le dénouement. En revanche, elle adore le théâtre que je goûte peu : il n'y a qu'à s'asseoir dans un fauteuil, et l'on vous apporte votre émotion toute servie.

Février. — Soirée chez Mme de B... Qu'ont-elles donc à me rechercher ? Est-ce parce que je ne leur fais pas d'avances ? Ma notoriété les attire. Curiosité bien naïve : comme si l'on n'avait pas le meilleur d'un écrivain dans ses œuvres ! Elles flairent mon isolement moral. L'une d'elles m'a dit : « Il y a dans votre *Pascal* un éloge de la solitude. On dirait que vous en ressentez l'ivresse, et que vous méprisez les hommes, et surtout les femmes. »

Mars. — Une ébauche d'intrigue avec Mme R... J'aime le contraste de ses cheveux noirs et de sa nuque lumineuse, et toute la puissance vitale qui se dégage d'elle. Mais elle est un peu vulgaire, comme il arrive fréquemment à ces beaux êtres de joie.

J'ai vainement tâché de rendre Élisabeth jalouse. Pour elle, le monde se divise en deux catégories : les honnêtes gens et les autres, et nous appartenons à la première, qui est de tout repos. Elle n'admet aucun compromis, aucune nuance, aucun désir, aucune passion. Mais ma pensée est libre.

30 mars. — Le printemps est venu à son jour cette année, chose rare. Une lumière blonde flotte, brume légère, dans les rues et sur les places. Les arbres se couvrent de bourgeons et de minuscules feuilles. Quand on marche, un peu déshabitué par l'hiver, on éprouve une bonne lassitude, comme si l'on portait un poids d'allégresse.

Je regarde passer les femmes, plus souples sous les étoffes moins lourdes. L'une d'elles, c'est sûr, va entrer dans ma vie comme dans un jardin ouvert. Je cherche des yeux laquelle sans fixer mon choix sur aucune. Mirage inoffensif, et qui me distrait.

Avril. — Laquelle ? Je suis, par momens, comme un chasseur à l'affût. Et puis, j'abandonne une poursuite aussi inutile.

Mon premier amour est l'image de ma vie sentimentale. J'avais quinze ans, et la jeune fille que j'aimais en avait dix-sept ou dix-huit. Je la regardais de loin, et je n'osais pas lui parler. La voir me donnait une joie que j'avais déjà peine à supporter. Comment aurais-je désiré davantage? Elle me devina, et ce fut elle qui me fit l'offrande de son cœur. Mais je la repoussai, l'assurant qu'elle se trompait en croyant m'aimer. Je ne pouvais pas admettre que mon amour cessât d'être une exaltante souffrance.

Quand Élisabeth passait dans les rues de Grenoble, je m'arrêtais, non pour la voir plus longtemps, mais parce que je ne pouvais plus avancer.

Je me retrouve dans cet état de langueur et d'attente, et sans objet. Ma pensée est toute tendue vers l'avenir. Élisabeth, Élisabeth, quand vous êtes venue, j'ai cru voir se lever le jour derrière vous. Pourquoi avez-vous laissé monter les ombres? Notre foyer sent la mort et la nuit. Cet état intermédiaire qui n'est ni la douleur ni la joie, cette inertie où je m'enlize, je ne peux

plus les supporter. Ne voyez-vous donc pas le danger? Et si les sources de mon activité cérébrale, ainsi desséchées, venaient à se tarir? Un cerveau d'homme, c'est un mécanisme délicat. Il suffit, pour le fausser, d'une main maladroite. Voici déjà que, par fatigue, je reviens aux conférences, aux articles, aux essais, à tous ces travaux rapides qui nous trompent nous-mêmes sur notre force de production. Mais vous n'étiez pas capable de me donner un autre amour, à moi ni à personne...

25 avril. — La semaine prochaine, congrès d'histoire à Londres. On me demande une conférence sur la condition du paysan en France avant la Révolution.

Le deuxième cahier d'Albert Derize se terminait sur ce renseignement.

VIII. — ANNE DE SÉZERY

Il ne restait plus qu'un cahier. Il portait à la première page laissée en blanc cette mention au crayon : *A détruire sans lire*, comme une précaution prise en cas d'accident.

Élisabeth, scrupuleuse, hésita à tourner le feuillet. Avait-elle le droit de passer outre? Mais Philippe Lagier, qui était le mandataire d'Albert, n'avait fait aucune réserve en lui confiant le paquet. On s'attendait donc à ce qu'elle en prît connaissance sans restriction. Son scrupule, il est vrai, s'accordait avec une peur instinctive. Elle pressentait qu'il serait moins question d'elle et davantage d'une autre, et d'avance elle regrettait les accusations qu'elle avait rencontrées et que peut-être elle ne rencontrerait même plus. Enfin elle éprouvait une grande répugnance à entendre parler de cette femme qui allait paraître en scène, qu'elle voulait oublier et qu'elle méprisait.

Mais elle avait perdu son beau calme, sa paix intérieure, et après avoir essayé de se soustraire à l'obsession de sa curiosité éveillée, de son inquiétude, elle se rejeta dans sa lecture éperdument.

Il n'y avait plus de croix. Le cahier inachevé était tout entier consacré à la vie intime, à la vie nouvelle d'Albert.

Londres, 3 mai 1904. — La salle de l'Imperial Institute, à Kensington, où j'ai prononcé ma conférence sur *la condition du*

paysan avant la Révolution, peut contenir un millier de personnes. Le gouvernement s'y était fait représenter. Le lord maire, les shérifs de la Cité, l'ambassadeur de France, le Consul général, une délégation de la Royale Académie y assistaient. Pauvre petit paysan français que je promène ainsi à travers les capitales, comme j'envie quelquefois ton travail à l'air libre et la féconde sueur de ton front! L'avocat, l'homme politique ont, en parlant, l'excitation de la lutte, tandis que j'éprouve si souvent, pendant mes discours, l'impression d'une vaine parade.

Après, on m'a présenté à tout ce monde officiel, et à un grand nombre de dames, naturellement. Ma connaissance imparfaite de l'anglais compliquait beaucoup la cérémonie. A la fin de ce défilé, assez semblable à ceux de nos sacristies pour un grand mariage, une jeune femme s'est approchée de moi et m'a dit en français :

— Vous ne me reconnaissez pas?

— Mademoiselle de Sézery.

— Oui. Je n'ai donc pas changé?

— Guère, mademoiselle.

— C'est que vous m'avez rajeunie de dix ans tout à l'heure, en parlant du Dauphiné que je n'ai pas revu. Je vous remercie.

— Vous êtes fixée à Londres?

— Oui. Ne viendrez-vous pas me voir?

— Demain nous sommes reçus par la Société d'histoire, et le soir à l'ambassade de France.

— Je suis invitée à l'ambassade. Alors, à demain. Je vous laisse à vos admiratrices.

Elle s'est éloignée de cette démarche nonchalante et lasse qu'elle avait autrefois, même dans nos petites expéditions en montagne où je ne l'ai jamais vue fatiguée. Son chapeau à plume noire ne faisait pas assez d'ombre pour cacher l'ardente couleur de ses cheveux châtain clair.

4 mai. — Je n'ai pu la rejoindre qu'assez tard dans la soirée. Je ne m'appartiens guère. A table, je l'apercevais de loin qui flirtait avec son voisin dont le visage complètement rasé m'a paru insignifiant, malgré l'éclat d'un sang assez riche.

Elle portait une robe mauve, de ce mauve rosé qui rappelle les reflets dégradés de l'hortensia. Quand elle marchait, toutes les lignes de son corps semblaient jouir de leur liberté. Une bretelle qui passait sur l'épaule en laissait la courbe ronde à nu.

Je l'aurais crue plus maigre. Avec le mauve pâle de sa toilette sa chair s'harmonisait, d'une carnation un peu dorée, comme si le soleil l'eût caressée.

Hier, bien que je l'aie reconnue sans hésitation, — elle est si personnelle ! — c'est par politesse que je lui ai supprimé dix ans. Ce soir elle est aussi jeune que du temps de mes visites au château de Saint-Ismier. Il est vrai qu'à Saint-Ismier je ne la remarquais guère. A quoi donc étais-je occupé? Qu'il est intéressant de surprendre, après dix ans, sur un visage les traces de la vie, et qu'il est consolant d'y relever la puissance de la jeunesse! Elle a changé pourtant. Là-bas, elle passait pour une jeune fille indépendante, hardie, prête aux audaces de sentiment et de pensée. Je lui trouve plus de réserve, une grâce plus féminine, et cette expression indéfinissable de ceux dont la vie a des profondeurs et dont il faudra mériter lentement la confiance. Car ses yeux allongés ont de longs cils pour protéger leur regard incertain, ses yeux où Philippe Lagier, qui en était fou, croyait voir des points d'or.

Autour de nous, il y avait de ces Anglaises dont le teint ne peut se comparer, lorsqu'on a habité un pays où le froid et la lumière s'unissent, qu'à la neige quand le couchant l'embrase. Elle n'était pas la plus belle, et même il s'en fallait de beaucoup, et c'est à peine si l'on peut affirmer qu'elle est belle. Je sais une autre femme qui soutiendrait mieux la comparaison, avec le contraste de ses yeux noirs et de ses cheveux d'enfant. Seulement, celle-là, on ne découvre tout son charme que peu à peu. Elle ressemble à ces eaux dont on commence par nier la limpidité, parce qu'on n'en voit pas le fond. Son visage, par exemple, qui est moins jeune que son corps, est d'une expression si mobile! Au repos, il accuse les trente ans que, tout compte fait, elle doit avoir atteints. Alors, les coins tombans des lèvres, le cerne bleuâtre qui mélancolise le regard, de petites rides à la jonction des sourcils, révèlent des années de luttes, de soucis, des années que je ne connais pas et que j'imagine. Dès qu'elle s'anime, — elle me parlait de ma *Vie de Beethoven*, — ces signes désespérés s'effacent et s'oublient. Le teint ambré se colore légèrement, et dans les yeux je découvre, moi aussi, des points d'or, petites lumières qui ne naissent pas du reflet des lampes dans la prunelle, mais d'un feu intérieur. La voix enfin, la voix au timbre grave dont un léger accent anglais a rendu les inflexions

plus chantantes, et qui se pose sur les mots français sans appuyer comme si, ne les ayant pas employés de longtemps, elle hésitait à les prendre, accompagne les paroles d'une musique qui leur laisse dans le souvenir plus d'importance.

Ces soirées officielles permettent de s'isoler dans le bruit de la foule comme dans le silence d'un bois.

Il vient un âge où dans notre sensibilité toutes les places sont prises. On ne peut plus accueillir un visage nouveau, fût-il de femme, sans un peu d'étonnement et la gêne d'un trouble inutile. Mais lorsque nous retrouvons, après des années, quelqu'un dont nous n'avions pas soupçonné la réelle valeur et qui nous fut simplement sympathique, la découverte que nous faisons de lui, joint à l'attrait de la nouveauté, a l'avantage de se raccorder à notre passé de jeunesse et de s'incorporer naturellement en lui.

Il me semble que je découvre ainsi Mlle de Sézery.

Quand elle a voulu se retirer, je lui ai offert à tout hasard de la reconduire.

— Si vous voulez, m'a-t-elle répondu sans manifester son intention. Sa figure avait repris son immobilité presque douloureuse.

Je mis plus de temps qu'elle à prendre congé, à cause de mon rôle quasi officiel. Quand je quittai l'ambassade, je ne la trouvai plus. Elle était déjà installée dans un de ces cabriolets suspendus entre deux grandes roues qu'on appelle des *hansom*. Elle m'appela et je montai à côté d'elle. Au sortir d'Albert-Gate-House, nous traversâmes Hyde-Park dont la verdure humide brillait par endroits sous les lampes électriques qu'entourait, à cause d'un léger brouillard, un halo de lumière décomposée. Nous croisions de temps à autre une voiture rapide, mais le parc était presque désert. Il se faisait tard. Après notre conversation très animée, nous nous taisions. J'éprouvais, dans ce quartier inconnu d'une ville immense dont je parle mal le langage, une impression de solitude qui me rappelait invinciblement mes promenades d'automne dans les bois du Dauphiné. Au lieu de feuilles mortes, c'étaient des années que je foulais. Nous pensions ensemble, car elle rompit le silence avec ces paroles :

— J'hésitais à me dégager ce soir. J'aurais eu raison. Il me semble que je viens d'accomplir un pèlerinage à Saint-Ismier. C'était si loin, et de nouveau c'est si près.

Je la regardai. Comme une expression de douleur sur un

visage dont les contours nous plaisent est forte sur nous! Mais déjà elle refusait de livrer davantage sa pensée et demandait presque avec indifférence :

— Vous partez demain?

— Non, après-demain. Je veux visiter la Tour de Londres et revoir la National Gallery.

Un peu tard j'ajoutai :

— Et vous rendre visite si vous m'y autorisez.

— Vous n'aurez pas le temps.

— Je le prendrai.

— Attendez. Je suis libre demain. J'irai, moi, vous prendre à votre hôtel. Hôtel?...

— Northumberland. Northumberland avenue.

— A dix heures. La Tour n'est ouverte qu'à dix heures. Je vous servirai de guide. Voulez-vous?

— Avec plaisir. Personne ici ne comprend mon anglais. Et vous luncherez avec moi.

— A une condition. Vous dînerez le soir à Bladen Lodge.

— Bladen Lodge?

— Oui, Bolton Gardens. C'est chez moi. J'occupe un pavillon de l'hôtel. Avez-vous un crayon, une carte? Vite, nous arrivons. Voici mon adresse.

La rue assez large que nous suivions, Bolton Gardens, était bordée d'hôtels particuliers précédés de jardinets. La voiture s'arrêta. Mlle de Sézery me dit au revoir, sauta avec une rare souplesse du haut marchepied et jeta en l'air au cabman que je ne voyais pas le nom de la Northumberland avenue. Elle montait une rampe d'escalier quand mes yeux la perdirent.

J'étais invité demain soir chez lady Barlett avec l'élite de la société anglaise. Cet oubli de mes intérêts et des convenances ressemble assez à un geste de collégien. Les *hansoms* se multipliaient. Ils filaient entre les lumières des trottoirs, au trot allongé du cheval qui paraît courir librement, tant la voiture est légère. Presque dans chacun, je distinguais un homme et une femme en manteau de soirée. J'approchais du quartier des théâtres dont c'était la sortie. Dans cette circulation de Londres, je serrais contre moi une pensée nouvelle.

5 mai. — Je ne connais guère de lieu plus impressionnant pour un historien que la Tour de Londres. Le passé de sang et

d'horreur de l'Angleterre y demeure le dernier prisonnier. Les douze tours qui gardent la cour intérieure et dont la brume du matin caressait les murailles ressemblent à une assemblée de ces pénitens noirs qui accompagnaient les cadavres. Elles abritèrent les crimes d'Édouard IV, de Richard III, d'Henri VIII, de Marie Tudor. Elles n'ont rien à se reprocher: chacune a ses lugubres souvenirs.

J'avais l'autorisation spéciale de visiter Saint Peter ad Vincula, et le cimetière voisin dont Macaulay a dit qu'il n'existe pas au monde d'endroit plus saturé de tristesse, parce que la mort s'y aggrave du rappel d'infinies misères et d'effroyables destinées. Dans l'église, trop restaurée, sont inhumées Anne Boleyn, et Catherine Howard, et cette Jane Grey qui fut décapitée à dix-sept ans, et dont la brève jeunesse ne cessa pas un instant de pressentir l'échafaud. On nous a montré l'emplacement exact où toutes les trois furent exécutées.

Cette visite m'avait communiqué une sorte d'ivresse historique. J'expliquais avec un peu d'exaltation à ma compagne la succession sinistre des maisons d'York et des Tudors. Brusquement, craignant le ridicule, je m'interrompis:

— Mais je vous ennuie, sans doute.

Et je la regardai. Je la vois encore telle que je la vis : le visage levé vers moi, et comme diminué par sa contraction, les longs yeux peu ouverts, renforçant leur lumière en lui livrant peu d'espace, comme ces volets qui, demi-fermés, donnent une forme précise au rayon du soleil qui pénètre malgré leur obstacle. Elle attendit une seconde ou deux avant de me répondre en riant:

— J'aurais volontiers pleuré sur Jane Grey. C'est dommage: le charme est rompu.

Quand nous sortîmes de la Tour, au lieu de la Cité fourmillante que nous avions traversée lentement à l'aller, nous trouvâmes un désert. Le contraste était stupéfiant. Elle me l'expliqua:

— C'est aujourd'hui samedi, et il est plus de midi. Toutes les banques, tous les établissemens de commerce, toutes les bourses ferment à midi ce jour-là. Le repos hebdomadaire est de trente-six heures. L'Anglais se précipite sur les affaires, les dévore et gagne du repos.

— Vous aimez la vie anglaise?

Avec quel fier accent elle me répondit:

— J'y suis libre.

Je n'osais pas la questionner. De bonne grâce, très amicalement elle me résuma en quelques mots comment elle avait conquis son indépendance, pendant que nous déjeunions dans le grand hall de l'hôtel. Une ancienne amie, — du temps de Saint-Ismier, — mariée à Londres l'avait recommandée à miss Pearson.

— Miss Pearson?

— Oui, miss Pearson est un personnage ici. Vous ne l'avez pas vue à l'ambassade? Elle dirige une pension de jeunes-filles. Mais ce n'est pas une pension à la mode de France. Elle ne reçoit que vingt-cinq élèves de choix dans ce bel hôtel où vous m'avez reconduite hier soir. C'est très cher: deux cent quarante livres. Il n'y a que des jeunes filles de l'aristocratie. Les meilleurs professeurs de Londres y viennent donner des leçons. On y monte à cheval, on y va dans le monde. J'y apprenais la musique et la littérature française. Aimer un peu trop Beethoven et Chateaubriand, cela m'a servie, sauvée. Maintenant, je suis l'amie et l'associée de miss Pearson, qui est aussi bonne qu'intelligente. Ce soir, vous dînerez avec elle.

— Vous vivez ensemble?

— Non, en Angleterre on comprend mieux la liberté. Elle m'a cédé un pavillon qui a son entrée spéciale. Mais nous nous invitons souvent.

Pour terminer ses brèves confidences, elle ajouta en riant, mais en rougissant aussi un peu :

— Je gagne beaucoup d'argent. Du moins pour une femme. M'en eussiez-vous crue capable quand vous veniez chez mon père déchiffrer nos vieilles chartes pour votre histoire du Dauphiné? Vous vous moquiez alors de mon instruction qui était bien mêlée et comme étendue au hasard.

— Je ne me moquais pas.

— Oh ! que si. Je vous déplaisais beaucoup alors. Avouez-le.

— Vous vous trompez. En tout cas, vous vous trompez maintenant.

Il était bien inutile de modifier par un compliment les relations de camaraderie que nous avions nouées depuis la veille et qu'autorisent si volontiers les mœurs anglaises. Elle eut la prudence de ne pas y prendre garde et suivant sa propre pensée elle conclut :

— J'ai beaucoup travaillé.

Je lui demandai alors, mais sans y mettre aucune indiscrétion :

— Vous êtes partie bien brusquement, il y a huit, neuf ans déjà ! Et vous êtes entrée de suite chez miss Pearson ?

— Non, pas tout de suite. Après trois ans.

Elle me regarda, puis baissa la tête sur le *custard pudding* qu'on lui avait servi. Mais au lieu de prendre avec sa cuiller la crème à la vanille, elle porta machinalement à sa bouche un morceau de pain. Je suivais ses gestes. Je revis ces signes de détresse qui m'avaient frappé la veille, et, je ne saurais expliquer pourquoi, je fus aussitôt certain, d'une certitude absolue, que, pendant ces trois années inconnues, elle n'avait pas toujours mangé à sa faim.

Elle avait dû suivre en pensée le chemin même que j'avais parcouru.

— Nous ne devons plus rien là-bas, reprit-elle avec un petit air de victoire. Alors je puis y retourner si je veux.

Je ne relevai pas ces dernières paroles. Mieux qu'un autre je les comprenais. Moi aussi, j'ai connu la satisfaction de désintéresser avec le produit de mon travail le dernier créancier de mon père. Mais pour ces combats sans gloire je sais qu'on ne désire ni la louange ni la pitié, et je lui épargnai l'une et l'autre.

Il n'y avait qu'à traverser Trafalgar square pour arriver à la National Gallery. Ma visite devait se borner à quelques tableaux des maîtres anglais. J'ai tout un choix d'amitiés disséminées dans le monde. La Musidora de Gainsborough, ce poème de beauté limpide et voluptueuse tout ensemble, lady Hamilton de Romney, bacchante câline à la chair dorée, blondes fluides et passionnées et comme mêlées à la clarté du jour, puis quelques marines de Turner, feux d'artifice tirés sur l'eau, dont l'excès de lumière provoque l'obscurité des formes, — pour les revoir, je ferais le voyage. Ma compagne respirait l'art comme son atmosphère naturelle. Une même exaltation nous unissait. Nous nous rejoignions dans nos interprétations. Rarement je goûtai dans un musée un tel plaisir, car il se renforçait de celui que je lui sentais éprouver.

— Il vous manque, me dit-elle, d'avoir vu la campagne anglaise. Vous comprendriez mieux encore nos peintres. Les pelouses, les arbres reçoivent du jour un éclat spécial à cause de l'humidité de l'air. Mes promenades à cheval me l'ont fait décou-

vrir. C'est ma meilleure distraction. Seulement, je ne suis pas seule, et mon cheval n'est pas à moi.

Ma présence, à tout instant, lui évoquait des souvenirs d'autrefois. Son regard se ternissait, et cette humidité éclairée qu'elle me vantait, je la comparerais à ces yeux qui, voilés, deviennent plus expressifs.

Il me fut pénible de la quitter, pour peu de temps, puisque j'allais la retrouver chez elle. Au bout de quelques heures, on se lasse généralement de la meilleure compagnie, et c'est un art de savoir partir à propos, afin de laisser de soi une bonne impression. Notre intimité, en se prolongeant, me découvrait des étendues nouvelles.

Je ne devais pas la revoir seule. Miss Pearson et M. Portal, professeur de français, étaient invités avec moi. Celui-ci est un très jeune homme, fort distingué, et certainement amoureux de Mlle de Sézery. Quant à miss Pearson, je m'attendais à rencontrer une vieille institutrice : elle accuse à peine quarante ans, et sa toilette très élégante, quoique sombre, dénotait plutôt une femme du monde qu'une directrice de pension. Après le dîner, elle nous montra un programme qui portait cet en-tête : *Royal naval and military tournament*, et nous proposa de nous conduire à la salle de l'Olympia où se donnait ce carrousel :

— Pour vous, m'assura-t-elle, ce spectacle sera plus curieux à voir que tous nos théâtres. J'ai une loge.

Ainsi fut-il décidé. Par faveur, je montai dans le même hansom que miss Pearson, mais durant tout le parcours elle ne me parla que de Mlle de Sézery :

— C'est une jeune fille, comment dites-vous ? très captivante. Vous la connaissiez avant moi. Elle est fidèle et excessive. Quand on me l'a introduite, elle voulait partir pour les Indes, afin de se dévouer aux malades et aux enfans. Maintenant encore, de temps à autre, elle demande à partir. Je la retiens avec beaucoup de peine. Elle n'est pas organisée pour une vie ordinaire. Lord Howard, connaissez-vous ? non ; eh bien ! lord Howard qui est honoré et millionnaire lui a proposé de l'épouser. Elle eût été importante en Angleterre. Elle a refusé. Lord Howard est âgé. M. Portal est sans fortune et sans nom, mais jeune et aimable. Il l'adore depuis longtemps. Elle l'écoute et ne se décide pas.

— Elle l'écoute ?

— Oui, chez nous on écoute longtemps les jeunes gens avant

de se décider. Chez vous, il faut dire oui ou non tout de suite, quand on ne sait pas.

A l'effet désagréable de ces confidences, je dus reconnaître que Mlle de Sézery, à qui je n'avais peut-être pas accordé une pensée en neuf ans, n'avait pas eu besoin de deux jours pour cesser de m'être indifférente. Je fus content de retrouver l'autre couple à l'entrée de la salle, mais j'affectai de m'intéresser spécialement à la conversation de miss Pearson.

Ce carrousel, — championnat de cavalerie, de batteries d'artillerie et enfin d'artillerie de marine, — fut pour moi une illustration de l'impérialisme anglais. L'Olympia peut contenir dix mille spectateurs. Il regorgeait de monde. Des hourrahs accueillaient les vainqueurs. Les marins surtout soulevaient l'enthousiasme. Un immense orgueil redressait, agitait cette foule lorsque défilaient tour à tour les musiques militaires, garde royale aux habits rouges, aux prodigieux bonnets à poil, Écossais en jupes courtes et les jambes nues. Les cornemuses m'évoquaient des paysages et des légendes de mélancolie, mais les fifres perçans me secouaient les nerfs comme des contes de Rudyard Kipling. Ils dominaient le tumulte des tambours, bien que les baguettes, levées en l'air de toute la hauteur du bras, retombassent sur les peaux tendues avec une violence à les crever.

La reconstitution d'un tournoi au temps des Tudors nous mit en fuite et nous allâmes prendre le thé chez Mlle de Sézery. J'invitai ces dames à Paris. Elles me promirent de bonne grâce leur visite improbable, et ce furent nos adieux. M. Portal me reconduisit et me proposa de me montrer le Piccadilly nocturne, mais j'avais hâte de me retrouver seul pour dresser le bilan de cette journée.

6 mai. — En mer, j'ai regardé du côté de Douvres, tant que je pus apercevoir ses dunes et ses forts.

HENRY BORDEAUX.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

MADAME, MÈRE DU RÉGENT

III[1]

LE BUDGET D'UNE PRINCESSE. — LA FAMILLE D'ALLEMAGNE. — ANNÉES HEUREUSES. — LA COUR DE FRANCE EN 1679 (2).

Madame répétait souvent à ses parens d'Allemagne, enclins à demander des services, qu'elle ne se mêlait de rien et n'avait ni argent, ni influence. Elle disait vrai pour l'influence; elle n'avait même pas essayé de recueillir l'héritage politique de sa devancière, Henriette d'Angleterre. La première Madame s'était haussée à l'emploi d'agent diplomatique du roi de France; la seconde bornait ses ambitions à le faire rire par ses drôleries. L'une s'était mise à l'école des grandes affaires, l'autre luttait d'esprit avec Bricmini, le petit fou de la reine Marie-Thérèse. Il ne faut pas compter sur la princesse Liselotte pour nous renseigner sur les dessous de la politique.

Les services que l'histoire générale lui devra sont indirects. En dehors des douze in-octavo de sa correspondance personnelle, on possède dès à présent plus d'un millier de lettres écrites par les siens, et renfermant de précieuses indications sur la tentative de pénétration pacifique de l'Allemagne par la France, aux approches de la guerre de Hollande. On voit alors

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre 1906 et 15 août 1907.

(2) *Privilege of the copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five*, by Arvède Barine.

la correspondance de l'Électeur Charles-Louis, père de Madame, avec sa sœur Sophie, duchesse de Hanovre, changer de ton sous l'empire de l'inquiétude et des soucis. Plutôt futile dans les premières années, ou restreinte aux événemens de famille, elle prend du sérieux, et parfois de l'ampleur, quand éclate la nouvelle crise qui met en question l'intégrité de l'Allemagne. Les lettres de Charles-Louis, en particulier, disent éloquemment la misère morale de la patrie germanique, son abaissement et ses dangers, alors qu'un Louis XIV ne s'y heurtait pas à un sentiment national fort et discipliné.

Madame, dans son palais de Saint-Cloud, ou dans sa chambre de Saint-Germain, chez le Roi, recevait les contre-coups des agitations paternelles. On lui reprochait à Heidelberg, et aussi à Osnabruck, de ne pas prendre assez à cœur les difficultés de son pays d'origine, de ne jamais lui venir en aide, et d'oublier dans les plaisirs les souffrances du Palatinat. On lui en voulait peut-être plus encore de ne pas faire profiter ceux des siens qui étaient pauvres des richesses qu'on lui supposait. Pour ces diverses raisons, l'Électeur palatin, mécontent de sa fille Liselotte, et ne lui en faisant point mystère, représentait dans sa vie l'élément maussade et grondeur, tandis que la joie l'attendait dans nos forêts des environs de Paris, à galoper, vive et légère, aux côtés d'un grand roi qui ne pouvait plus se passer d'elle. L'Allemagne, c'était les demandes importunes et les reproches, la France, la faveur et les éclats de rire. De sorte que, tout en adorant sa patrie avec orgueil, Madame ne pouvait pas s'empêcher d'être heureuse chez ce peuple inférieur qu'une bonne Allemande a en mépris et en haine. La preuve s'en trouve dans de nombreux documens qui ne sauraient être récusés par ses compatriotes, car la plupart nous viennent d'outre-Rhin, ou sont des pièces officielles conservées dans nos Archives nationales.

Voyons d'abord s'il était vrai que Madame fût dans « la misère, » ainsi qu'elle se plaisait à le répéter.

I

Nous nous bornerons ici à étudier le budget de la princesse Liselotte avant son veuvage en 1701. Après, tout sera changé, les besoins et les arrangemens d'argent. — Au commencement de leur mariage, Monsieur et Madame disposaient chaque année,

entre les pensions du Roi et ce que rapportait l'apanage de Monsieur, d'une somme de plus de 1 200 000 livres, soit quatre ou cinq millions de notre monnaie. Leur situation financière ne tarda pas à s'agrandir encore par la naissance d'un fils, Alexandre-Louis, duc de Valois. L'enfant était venu au monde le 2 juin 1673. Le 28 octobre suivant, Louis XIV signait un acte ainsi conçu : « Nous avons à notre neveu le duc de Valois accordé et fait don, accordons et faisons don par ces présentes signées de notre main, de 150 000 livres de pension par chacun an (1)... » Le duc de Valois mourut le 16 mars 1676, tué par les médecins, criait Madame dans sa douleur, et avec de grandes apparences de raison; mais il avait un frère, Philippe, duc de Chartres, né le 2 août 1674, qui hérita des 150 000 livres (2), et celui-là vécut : ce fut le Régent.

A ces revenus officiels venait s'ajouter une juste part de la pluie d'or que le Roi éparpillait sur sa Cour et qui faisait dire à Mme de Sévigné, dans un passage fameux où elle résume en quatre lignes tout un système de gouvernement : « Le Roi fait des libéralités immenses...; quoiqu'on ne soit pas son valet de chambre, il peut arriver qu'en fesant sa cour, on se trouvera sous ce qu'il jette. Ce qui est certain, c'est que loin de lui tous les services sont perdus, c'était autrefois le contraire (3). » On aimerait à pouvoir calculer le chiffre des « libéralités » de Louis XIV. Quiconque a feuilleté le *Journal* de Dangeau, ou les *Mémoires* du marquis de Sourches, a été frappé de l'abondance monotone, tout du long de l'année, des mentions de ce genre : « Le Roi a donné au comte de Roye 9 000 francs de gratification, et 4 000 au comte de Rebenac... Le Roi donna 500 écus de pension à Vertillac... M. de Frontenac eut 3 500 francs du Roi par gratification... Le Roi (a) donné à Mme la princesse d'Harcourt une pension de 2 000 écus... Le Roi a donné (à M. de la Chaise) 100 000 francs pour lui aider à payer sa (charge)... Le Roi a donné à Mme la comtesse de Beuvron 4 000 francs de pension... Le Roi a donné à Mlle d'Aumale... 40 000 livres en fonds et 2 000 livres de pension... » Ainsi de suite; il faut que la France soit aux abois, et l'argent introuvable, pour que Louis XIV renonce momentanément à être pour ses sujets l'incarnation

(1) Archives nationales, K. 542.
(2) Par lettres patentes du 28 mars 1676.
(3) Lettre du 12 janvier 1680.

visible de la Providence, et à rétablir leurs affaires privées aux dépens des finances publiques.

Le duc et la duchesse d'Orléans vivaient trop près du trône pour ne pas se trouver souvent sous la pluie d'or. Il est constant que les cadeaux d'argent à Monsieur furent répétés et considérables; quand ce prince boudait, parce que son grand frère l'avait fâché, celui-ci savait le consoler avec des espèces sonnantes qui servaient aux embellissemens de Saint-Cloud. Madame assurait ne pas avoir eu part au gâteau du vivant de Monsieur, qui tirait tout à soi; mais c'étaient des façons de parler, car elle avait aussi ses aubaines. Nous l'avons vue recevoir 30 000 pistoles de Louis XIV en cadeau de noces. Elle dit dans une lettre de 1675 : « Nous jouons toute la journée à un jeu qu'on appelle le hoca... et, comme ma bourse n'était pas trop bien garnie, Sa Majesté le Roi m'a donné 2 000 pistoles. Je suis si malheureuse au jeu, qu'en quatorze jours, j'en ai déjà perdu 1 700 (1). » Elle mentionne ailleurs un autre don de 1 000 pistoles. Le jeu de la famille royale était une sorte de dépense d'État, dans laquelle le Roi se faisait un devoir d'entrer, et ce n'était que justice, puisque c'était une corvée à laquelle on n'osait pas se soustraire, à moins d'être la princesse Liselotte, qui osait tout. Les princes et princesses servaient à entraîner les courtisans à jouer gros jeu, apparemment pour que ces désœuvrés, aux journées si vides, eussent au moins une occupation capable de les passionner. Ils oubliaient tout, en effet, à la table de hoca, ou de lansquenet, témoin de tant de ruines pendant un demi-siècle : « On joue ici des sommes effrayantes, écrivait Madame (2), et les joueurs sont comme des insensés; l'un hurle, l'autre frappe si fort la table du poing que toute la salle en retentit; le troisième blasphème d'une façon qui fait dresser les cheveux sur la tête; tous paraissent hors d'eux-mêmes et sont effrayans à voir. » Elle-même ne tarda pas à fuir le jeu dans la mesure du possible.

Les étrennes étaient une autre de ses aubaines (3). Le matin du 1er janvier, le « trésor royal » apportait à son maître des cas-

(1) Du 22 août, à la duchesse Sophie.

(2) Du 14 mai 1695, à la Raugrave Louise, traduction Brunet.

(3) Madame dit quelque part, sans autre explication, ne pas avoir eu d'étrennes du Roi dans les cinq ou six premières années de son mariage. Sans doute, la distribution n'était pas alors générale, comme elle le devint plus tard.

settes bondées de pièces d'or et de bourses de jetons d'or ou d'argent. Dans la journée, ou le lendemain, s'il avait été trop occupé, le Roi présidait au partage, n'oubliant jamais rien ni personne, et augmentant l'un, diminuant l'autre, selon les besoins des gens et selon leur conduite. Il arriva une fois à Madame, alors en disgrâce, d'être privée d'étrennes : « — On m'a punie, » disait-elle. Le Roi lui en redonna dès l'année suivante, quoiqu'elle laisse entendre le contraire dans une lettre (1); la princesse Liselotte était franche ; elle n'était pas toujours vraie.

Les cassettes du trésor contenaient invariablement trois cents bourses de jetons d'argent (2) et neuf de jetons d'or. Les premières étaient distribuées aux « grands officiers de la maison du Roi » et des « maisons des princes. » Les jetons d'or étaient réservés à la famille royale, et à quelques grands personnages tels que le chancelier de France et le contrôleur général des finances. L'argent comptant se montait avant nos revers à 80000 pistoles et davantage, sur lesquelles le Roi en gardait 40000 pour lui (3) et distribuait l'autre moitié. Le grand Dauphin recevait 5000 pistoles, Monsieur et Madame 3000 chacun, pour ne nommer que les principaux. Les économies forcées commencèrent en 1693 par Madame, qui fut mise à 2000 pistoles. Dans les années qui suivirent, tout le monde fut rogné, et, après un relèvement éphémère, les étrennes royales furent supprimées en 1710 : le trésor royal était vide (4).

Pour la partie féminine de la Cour, la pluie d'or prenait aussi la forme d'objets de toilette : bijoux, étoffes, rubans, dentelles, colifichets et fanfreluches, qui arrivaient à leur adresse d'une façon galante et impersonnelle. Tantôt le Roi offrait aux dames une loterie où tout le monde gagnait. Tantôt c'était un bazar, dont les boutiques étaient tenues par des princesses, par

(1) Lettre du 27 janvier 1700, à l'Électrice Sophie.

(2) Cf. le *Journal* de Dangeau pour les deux premiers jours de chaque année, de 1685 à 1715 (Paris, 1854-1860, 19 vol. in-8°).

(3) Au tome XVIII de l'édition in-8° de ses *Mémoires*, p. 431, Saint-Simon confirme le chiffre de 40000 pistoles. Tome XIV, p. 243, il dit « 35000 louis d'or, de quelque valeur qu'ils fussent. » Au taux qu'avait alors le louis d'or, cela revenait à peu près au même.

(4) Furent-elles rétablies avant la fin du règne ? Je ne saurais l'affirmer : Dangeau n'en parle plus qu'une seule fois, le 1er janvier 1714 : « Le Roi avait accoutumé de donner des étrennes à la famille royale, mais il n'en a point donné cette année. » On peut comprendre qu'il en avait redonné, bien que Dangeau n'en eût rien dit.

une Mme de Montespan ou une Mme de Maintenon, qui savaient ce qu'elles avaient à faire et vendaient tout pour rien, à chacune selon son rang. A la belle époque du règne, il y eut des soirées qui coûtèrent gros à la France en chiffons : il fallait bien que le cercle de la Reine fût éblouissant. Nous ne ferons pas à Madame l'injure de supposer qu'elle pût s'intéresser à des chiffons ; mais, tout de même, une pièce d'étoffe représentait une jupe, ou un habit de cheval, et c'était autant de moins à acheter.

Avec les idées d'à présent sur l'hospitalité, il y aurait eu encore, pour Monsieur et Madame, l'avantage considérable d'être hébergés par le Roi, eux, leur suite et leur valetaille, pendant les trois quarts de l'année. Au XVIIe siècle, à peine pouvait-on dire que ce fût un avantage. A Saint-Germain, — jusqu'en 1682, par conséquent, — Louis XIV n'offrait à ses hôtes que les quatre murs ; ils apportaient leurs meubles et se défrayaient eux-mêmes de tout, conformément à un vieil usage que Colbert approuvait beaucoup et cherchait à perpétuer. On possède un *État* (1) de ce que le ménage de Madame lui coûtait par année, du temps de Saint-Germain, pour elle et cent-sept personnes (2), le surplus de sa maison étant compris dans d'autres arrangemens, et Monsieur ayant sa maison et son budget à part, de même que le petit duc de Chartres. Il ressort avec évidence de ces vieilles paperasses que ni Madame, ni ses gens, n'avaient à attendre du Roi ni un morceau de pain, ni un bout de chandelle.

La disposition de l'*État* est curieuse. Il ne s'agit pas là dedans de dépenses faites, mais de dépenses prévues. Les gens d'affaires de Madame, dont elle parle dans ses lettres parce qu'ils venaient la déranger pendant qu'elle écrivait, dressaient des tableaux de tout ce qu'ils estimaient devoir être consommé chez elle en l'espace d'un an, depuis le pain jusqu'aux balais et à la ficelle. Chaque fourniture était évaluée au prix courant, le total arrêté, et il fallait s'y tenir, au moins en principe. Trente et une personnes, sur les cent-sept, recevaient leur nourriture en argent et s'arrangeaient comme elles pouvaient. Les soixante-quinze autres, désignées par leur emploi, reviennent à la file sur chaque tableau.

(1) *État de la dépense que Madame duchesse d'Orléans veut et ordonne être faite en la chambre aux deniers de la maison pendant l'année (1682)*. Bibliothèque de l'Arsenal, 5754, f° 158, mss. L'*État* est du 2 janvier ; la Cour devait quitter définitivement Saint-Germain au mois de mai.

(2) L'*État* ne mentionne ni les dames d'honneur de Madame, ni les pages, laquais et valets de pied, ni bien d'autres encore.

Dans celui du *pain*, Madame et les soixante-quinze sont rationnées, avec une égalité démocratique, à deux pains par tête et par jour, pour le dîner (1) et le souper. Le pain du déjeuner, au contraire, se mesure à l'importance du titulaire; le gentilhomme servant a un pain tout entier, le chapelain n'en a que la moitié.

Les tableaux du *vin*, du *bois* et de la *chandelle* consacrent le principe de l'inégalité. Le chapelain reçoit une pinte par jour de « vin de table; » l'aumônier « du commun, » c'est-à-dire de la basse domesticité, n'a que du vin d'office. Dans le tableau du *bois*, l'année est divisée en *six mois d'été, à commencer au 1er avril et finir au dernier de septembre*, et *six mois d'hiver*. En « été, » quelques privilégiés avaient seuls le droit d'avoir froid. Pendant les « six mois d'hiver, » les rangs étaient marqués par le nombre de bûches et de fagots alloués à chacun, en commençant par Madame: « Chambre, antichambre, cabinet, salle où Madame mangera (2); 35 bûches, 20 fagots. A la garde-robe, 6 bûches, 6 fagots. A la « chambre » des six filles d'honneur et de leur gouvernante: « 20 bûches, 20 fagots. » A la sous-gouvernante, « 3 bûches, 3 fagots. » Aux femmes de chambre des filles d'honneur: « 0 bûche, 3 fagots. » Il est impossible de tout citer. Le tableau se terminait par une récapitulation: « Nombre par jour, 134 bûches; à 3 sols 6 deniers la bûche, valent par jour 23 livres 6 sols, et 620 fagots à 1 sol 6 deniers valent par jour 9 livres, et les deux sommes ensemble 32 livres 9 sols, et pour 182 jours 5 905 livres 18 sols. »

Les « flambeaux (3) » de cire blanche coûtaient 27 sols la livre, les bougies de cire jaune 24 sols la livre, et la chandelle 8 sols. Aussi n'y avait-il que Madame qui s'éclairât avec de la cire blanche. Encore n'était-ce qu'en partie; elle brûlait aussi de la cire jaune, et même de la chandelle : « Cire blanche : Pour la chambre de Madame, 6 flambeaux de demi-livre: 3 livres. — Bougie: 1 livre. — Cire jaune: Pour la chambre de Madame, trois bougies d'un quarteron chacune, cy, trois quarterons. — Chandelle: A la garde-robe, une demi-livre. » Toute la suite de

(1) L'*État* spécifie que les gens de Madame dînent à midi et soupent à huit. Le déjeuner était notre petit déjeuner.

(2) Il n'existait pas alors de salles à manger proprement dites. On dressait la table ici ou là, selon les circonstances et le caprice.

(3) *Flambeau*, bougie de cire de trois pieds de long.

Madame s'éclairait avec des chandelles, relevées de quelques bougies de cire jaune, ou de « cire » tout court, pour les filles d'honneur et les autres personnes en contact avec la Cour, les huissiers par exemple. Rappelons en passant que Mlle de Fontanges avait été fille d'honneur de Madame, obligée de compter ses fagots et de ménager sa chandelle, quand Louis XIV s'éprit d'elle et mit des trésors à ses pieds.

Les gens nourris par les cuisines de Madame étaient répartis en « tables, » pour chacune desquelles l'*État* contenait chaque année deux menus, l'un gras, l'autre maigre, et toujours les mêmes à ce qu'il semble (1). Ces menus-types servaient de mémentos aux « officiers de cuisine » pour le nombre des plats à apprêter, leur nature, et leur juste prix, d'après les cours des marchés de Paris, dont une copie était annexée à l'*État*. Nous citerons le menu de la Bouche (2) en rappelant que toute cette mangeaille était pour la seule Madame.

DINER

VIANDE DE BOUCHE

	Livres.	Sols.
Un potage d'un chapon et un jarret de veau. . .	2	9
Un potage de deux poulets au vermicel.	1	
Un autre potage d'un canard aux choux.	1	4

Entrées.

Un grand quartier de veau.	3	15
Une entrée de trois poulets.	1	10
Une pièce de mouton haché.	1	

Rôts et Salades.

Un cochon, deux chapons, deux bécasses et trois poules et trois pigeons.	19	16

SOUPER

Un potage d'un chapon et un jarret de veau. . .	2	9
Un potage à la princesse.	1	4
Un canard aux navets.	1	4

(1) L'*État* que nous citons est de 1682. Dans celui de 1693, dont nous ne connaissons, à la vérité, que le commencement, le menu débute exactement de même Cf. *Traité de matériaux manuscrits*, etc., par A.-A. Monteil, Paris, 2 vol., 1836.

(2) La Bouche, c'est Madame.

Entrées.

	Livres.	Sols.	
Un quartier de mouton.	2	10	
Une pièce de veau en ragoût.	1	3	
Un chapon en ragoût.	1	4	

Rôts et salades.

Un chapon.	1	4	
Deux oiseaux de rivière.	2	8	
Deux perdrix.	2	8	
Six poulets.	3		

FOURNITURES

Trois pièces de mouton.	3		
Huit livres de bœuf.	1	12	
Un quarteron d'œufs.		17	6 deniers.
Dix livres de lard.	5	10	
Deux livres de beurre et graisse.	1	2	

PATISSERIE BOUCHE

Quatre plats de four pour dîner et souper de Madame; un plat de four pour la collation d'après-dîner; par jour.	1	10

FRUIT BOUCHE

Deux grands plats de fruits et quatre salades et pour la collation d'après-dîner de Madame, cy.	8

Il avait été prévu que Madame ne mangerait jamais tout, et l'*État* désignait les seize personnes qui auraient l'honneur, et le plaisir, de se régaler de la desserte de Son Altesse royale.

La série des menus maigres débute ainsi : « Viande Bouche à jour maigre : une entrée d'une longe de veau, » etc. Madame faisait toujours gras; elle avait une dispense : « Je n'ai pas fait la bonne œuvre d'observer le maigre, écrivait-elle à sa sœur « Louise » pendant un carême; je ne supporte pas le poisson, et je suis bien persuadée que l'on peut faire des œuvres plus méritoires que de s'abîmer l'estomac en mangeant trop de poisson (1). » Quelques semaines plus tard, elle répondait à « Amelisse, » l'autre Raugrave : « Vous n'avez pas besoin d'avoir peur de me donner des scrupules; avec moi, ça ne prend pas. » Louise et Amelise étaient alors deux vieilles filles très dévotes et très

(1) Lettre à la Raugrave Louise, du 30 mars 1704. La lettre suivante est du 29 juin.

formalistes, qui, bien que protestantes, étaient choquées des libertés que prenait Liselotte avec sa nouvelle religion.

Nous citerons en son entier, pour sa curiosité, et parce qu'il n'est pas long, le tableau de la *paille*.

PAILLE

Une prise par mois.

Aux filles (d'honneur), gouvernante et sous-gouvernante.	20 bottes.
Aux quatre officiers.	12 —
Aux cuisines.	12 —
A la première femme de chambre.	10 —

Nombre par mois : 54 bottes à 3 sols la botte, 8 livres 2 sols.
Et pour 12 mois, 97 livres 4 sols.

A quoi servait cette paille? Sans doute à tenir lieu de tapis. En remontant le cours des siècles, on trouve des rois et des reines de France qui emploient à cet usage des charretées de paille fournies par leurs vassaux.

Suivent encore plusieurs colonnes d'articles variés tels que 2 sols par jour « au garçon du garde-vaisselle pour du son à nettoyer la vaisselle, » et 6 livres par mois aux marmitons à charge de fournir la cuisine de lardoirs et de ficelle. Le total se monte à 117 836 livres 18 sols 4 deniers : « Fait et arrêté par Madame à Saint-Germain-en-Laye, ce deuxième jour de janvier 1682. » Signé : « Élisabeth Charlotte. »

Il devait y avoir un second *État* pour les dépenses de ménage de Monsieur, qui avait ses cuisines et son personnel à part. Comment s'arrangeaient ensemble ces deux ménages? Monsieur et Madame dînaient en tête à tête : leur servait-on à chacun son dîner? ou leurs deux dîners réunis, au risque d'avoir des plats de deux cochons et de douze poulets?

Ce fut justement en 1682 que la Cour de France abandonna pour toujours Saint-Germain. A Versailles, le Roi meublait les invités de marque, il chauffait et éclairait tout le monde ; il ne nourrissait pas. L'économie était donc mince. D'ailleurs elle regardait Monsieur, car c'était lui qui payait le mobilier, « l'écurie » et le linge; nous le savons par Madame, qui l'accuse de lésiner dès qu'il s'agit de sa femme : « Quand j'ai besoin de chemises et de draps, je suis obligée de les mendier pendant une éternité, dans le même temps qu'il donne 10 000 thalers à La

Carte pour acheter son linge en Flandre (1). » Elle se plaint dans une autre lettre de ne plus avoir que de vieux chevaux. Il y avait ainsi des tiraillemens pour tout ce qui ne ressortissait pas de la « Chambre aux deniers, » institution gênante, mais tutélaire. Quand le Conseil des finances avait approuvé le projet de budget dont l'*État* de tout à l'heure n'était qu'un chapitre, le chevalier de Lorraine lui-même n'aurait pu y changer une virgule. De façon que Madame, si elle n'avait pas la libre disposition de ses revenus, y gagnait d'être protégée contre la voracité des favoris de Monsieur.

Il en coûtait beaucoup de paperasseries et de formalités, qui n'étaient pas une nouveauté, et que M. Louis Batiffol a très clairement exposées dans un livre récent (2), à propos des dépenses de ménage de la reine Marie de Médicis : « En décembre, les bureaux préparaient les élémens du budget de l'année suivante. L'état, vu et signé de la Reine, était porté au Conseil des finances qui le revisait avec soin, équilibrait l'ensemble, s'assurait de la sincérité de chaque article, faisait telle modification qu'il jugeait utile, puis le tout soumis au Roi et approuvé par lui était renvoyé au trésorier de l'Épargne, lequel était chargé de faire porter, à la fin de chaque mois, au maître de la Chambre aux deniers de la Reine, au caissier, le douzième voulu. Chaque chef de service recevait alors copie sur parchemin du chapitre du budget le concernant, et son devoir était de s'y conformer étroitement... » La marche était la même pour Madame, et son trésorier, toujours comme celui de la reine de France, payait les fournisseurs directement, sans que l'argent eût passé par les mains de sa maîtresse. Ces détails expliquent que la princesse Liselotte, avec ses énormes revenus, fût strictement limitée pour ses menus plaisirs.

Marie de Médicis avait aussi été limitée, et en avait aussi gémi. Henri IV lui allouait 36 000 livres par an d'argent de poche, plus, disait-il, que n'en avait jamais eu reine de France, et elle faisait des dettes. Monsieur donnait à sa femme 12 000 livres, somme insuffisante pour une princesse aussi libérale, déclarait le marquis de Sourches (3), grand admirateur de Madame et dis-

(1) Lettre du 7 mars 1696, à l'Électrice Sophie. La Carte était l'un des favoris du moment.

(2) *La Vie d'une reine de France au XVIIe siècle*, p. 470.

(3) Cf. les *Mémoires* pour le 5 janvier 1690.

posé à prendre son parti en tout. Elle-même jurait que c'était la misère : « Je n'ai que 100 pistoles par mois (1), je ne peux jamais donner moins qu'une pistole ; en huit jours, tout mon argent est passé en fruits, en ports de lettres et en fleurs... Si je veux acheter la moindre bagatelle, il faut que j'emprunte : il m'est donc absolument impossible de faire des cadeaux. » Cette fin est à l'adresse des parens d'Allemagne qui s'entêtaient à la croire riche et en situation de les aider. Les 12 000 livres furent portées à 25 000 dans la suite des années, je ne saurais dire à quelle date : peut-être au même temps où Monsieur doubla ce qu'il donnait d'autre part pour le jeu de Madame : « Je n'ai eu que cent louis d'argent (2) pour le jeu jusqu'à la mort de ma mère (3). Lorsque feu Monsieur a reçu l'argent du Palatinat, il m'en a donné le double (4). »

En résumé, soit cadeaux du Roi, soit allocations de Monsieur, Madame avait, bon an, mal an, environ 40 000 livres d'argent de poche, qui font 200 000 francs de notre monnaie, et qui sont plus que n'avaient les reines de France avant Henri IV. De sorte qu'elle serait parfaitement ridicule faisant la pauvresse, si elle n'avait point ses raisons, que l'on verra tout à l'heure.

II

Nous avons laissé (5) l'Électeur Charles-Louis tout heureux du mariage de Liselotte, et escomptant en imagination, à la façon de Perrette, ce que ses bâtards et le Palatinat y gagneraient. La France entretenait avec soin ces rêves rians. La guerre de Hollande était résolue. Notre diplomatie travaillait à isoler l'ennemie de demain, et tous les princes allemands étaient devenus des gens importans. La plupart étaient déjà acquis à la France, les uns contre argent, les autres « gratuitement, » fait remarquer Haüsser, l'historien du Palatinat, et cela est en effet très curieux, puisqu'il ne saurait y avoir de meilleure preuve de l'existence d'un parti français dans l'Allemagne d'alors. Il fallait même que ce parti eût un certain poids pour que la Bavière eût promis, par

(1) Du 20 mai 1689, à l'Électrice Sophie.

(2) Le louis d'argent est plus connu sous le nom d'écu de six livres.

(3) Charlotte de Hesse mourut le 16 mars 1686. A cette époque, Madame avait déjà perdu son père et son frère. Elle héritait, et Monsieur lui en tenait compte.

(4) Du 11 juin 1717, à la Raugrave Louise.

(5) Voyez la *Revue* du 15 août 1907.

un traité du 17 février 1670, d'aider le roi de France à se faire élire empereur d'Allemagne à la mort de Léopold. Nous promettions de notre côté de marier un jour le Grand Dauphin, âgé à cette époque de huit ans, à la fille de l'Électeur de Bavière, laquelle en avait neuf. Cette clause aura son contre-coup sur les tribulations de la princesse Liselotte.

L'année suivante, l'Empereur justifia le mépris qu'il inspirait généralement en se laissant gagner par nous. Quinze jours avant le mariage de Madame, le chef de l'Empire germanique signa un traité (1er nov. 1671) où il s'engageait à ne pas aider les ennemis de la France. D'avoir manqué à ses engagemens ne saurait lui être une excuse devant l'Allemagne.

Les petits princes avaient imité les grands princes. Ernest-Auguste, le mari de la duchesse Sophie, nous avait vendu sa neutralité et s'en frottait les mains. Ceux qui en avaient fait autant étaient légion. On ose à peine les blâmer, tant paraissait banal au XVIIe siècle le crime de lèse-patrie : il n'y avait que vingt ans que le grand Condé s'était battu contre son pays. Charles-Louis, grisé par la « splendeur » et la faveur de sa fille, comptant sur elle pour raisonner Louis XIV en cas de besoin, fut l'un des plus faciles à circonvenir. On lui conta que le roi de France avait l'intention de rétablir le royaume d'Austrasie, fondé à la mort de Clovis, et qu'il lui en destinait la couronne (1). L'Électeur le crut. L'idée de succéder à Pépin le Bref lui plaisait. Il fit frapper une monnaie qui était « une allusion à la couronne espérée, » et correspondit sur l'Austrasie « avec son futur suzerain » de Saint-Germain. L'histoire de Sancho et de son île n'est pas plus folle. Les conseillers de Charles-Louis eurent grand'peine à le ramener à la réalité, et il prit alors, de tous les partis, le plus impolitique. La guerre de Hollande avait éclaté, et l'Allemagne, alarmée de ses succès, se retournait rapidement contre nous : Charles-Louis résolut de n'être ni pour le roi de France, ni pour l'Empereur, et se mit tout le monde à dos.

Le Palatinat paya les fautes de son maître. Quatre ans de suite il fut piétiné, pillé, pressuré, incendié, par l'un, par l'autre, par tous, sans ménagemens et sans pitié. Qu'un corps de troupes se présentât en ami ou en ennemi, c'était tout comme;

(1) *Geschichte der Rheinischen Pfalz*, par L. Haüsser, II, 627.

et, sans doute, les mœurs inhumaines de ce temps y étaient pour beaucoup, mais la conduite double de Charles-Louis y était aussi pour quelque chose. Il se croyait très habile d'agir en dessous, de feindre la fidélité à la France tandis qu'il négociait secrètement avec l'Empereur, mais il n'était pas de taille à tromper l'univers, et n'aboutissait qu'à des équivoques : « Je souffre, écrivait-il à sa sœur le 21 mars 1674, pour avoir fait une alliance avec l'Empereur, et je n'en ai point conclu encore (1), mais j'en suis en bon chemin. J'en suis assisté, mais non pas secouru. Je commande des troupes et ne les commande pas. Je suis marié, et je ne le suis pas. Je suis maître en ma maison, et je ne le suis pas. J'ai des amis qui me plaignent et qui ne m'assistent pas. J'ai des ennemis qui me souffrent, des parens qui me négligent et des indifférens qui me soulagent. »

Les « parens qui le négligent, » c'est d'abord Ernest-Auguste, à qui la neutralité avait réussi et qui vivait tranquille et heureux dans son évêché, plus occupé du passage des canards sauvages que de celui des soldats français : « Ernest-Auguste se divertit à la chasse, annonçait sa femme, et moi, je travaille à des meubles... Jusqu'à cette heure, tout ce qui appartient à Ernest-Auguste a été fort respecté (2). »

C'est aussi, c'est surtout Liselotte, dont la conduite décevait et irritait l'Électeur. Qu'avait-elle fait pour lui depuis son mariage ? Rien. Elle était continuellement avec le Roi, et pas une fois elle n'avait glissé un mot utile, provoqué un conseil salutaire. Il semblait que ce fût un parti pris. La duchesse Sophie s'étonnait aussi de la trouver si peu secourable. Mieux renseignés sur Louis XIV, le frère et la sœur auraient compris la réserve de Madame. Le Roi n'entendait pas que les femmes se mêlassent d'affaires. Il avait gardé un trop mauvais souvenir de leur entrée tapageuse dans la politique au temps de sa jeunesse, alors que le bataillon des Frondeuses poussait à la guerre civile pour le plaisir, pour avoir des aventures. Louis XIV était capable de faire des exceptions ; il en avait fait une pour sa première belle-sœur, et Mme de Maintenon en sera une autre ; mais il n'avait pas de raison d'en faire pour la seconde Madame, qui ne comprenait goutte à aucune espèce d'affaire, et ne s'en cachait pas. Liselotte aurait été très mal venue à se montrer curieuse

(1) Le traité est du 18 mai 1674.
(2) A Charles-Louis, lettres du 7 novembre 1674 et du 19 juin 1675.

des projets du roi de France. Elle le sentait et, prudemment, s'abstenait de déplaire, mais les siens la trouvaient trop précautionneuse.

Elle se faisait si mal juger d'eux, sur ce point particulier des services à rendre, que sa chère tante Sophie n'essayait pas de la défendre vis-à-vis de son père et jetait plutôt de l'huile sur le feu, contrairement à ses habitudes : « (9 nov. 1679.) Liselotte... vit avec beaucoup de liberté... sa gaieté divertit le Roi ; je n'ai pas remarqué que son pouvoir va (1) plus loin qu'à le faire rire ni qu'elle fasse des efforts pour le pousser plus avant. » — « (1er février 1680.) Liselotte n'est pas trop capable de faire grand bien à ses amis; elle se contente des bonnes grâces du Roi pour pouvoir aller avec Sa Majesté à la chasse, et craindrait de lui déplaire si elle lui demandait aucune faveur. » — « (29 février.) Liselotte a si peur de se mettre mal avec le Roi son beau-frère, qu'elle n'ose lui parler que de choses pour le faire rire, quand même ce ne serait que l'histoire d'un p.., pour des autres il me semble qu'elle n'ose s'émanciper de lui parler. » La duchesse et Charles-Louis étaient convaincus qu'elle y mettait de la mauvaise volonté.

Ils l'avaient trouvée aussi bien indifférente aux souffrances de son pays durant ces années d'invasions répétées. Elle s'en était montrée affectée au début. Dans l'été de 1674, où le Palatinat fut ravagé par Turenne (2), il y eut échange de lettres amicales entre Saint-Cloud et Heidelberg. — De Charles-Louis à Louise de Degenfeld, le 30 septembre : — « J'ai reçu par le dernier courrier une lettre de Liselotte, m'assurant affectueusement de son devoir filial, quoi qu'il arrive (3). » Monsieur n'était pas resté en arrière. Il avait intercédé deux fois auprès du Roi, « m'étant une chose fort fâcheuse, écrivait-il à son beau-père, que la guerre continue dans votre pays comme elle y est..., vous étant ce que je vous suis, et plus encore Madame et moi étant ensemble aussi bien que nous sommes, et qui sait bien l'envie que j'ai de vous rendre service (4). » Louis XIV

(1) Nous rappelons que la correspondance de la duchesse Sophie et de Charles-Louis est en français.

(2) Turenne brûla vingt-sept villages pour venger des soldats français, atrocement torturés par les paysans du Palatinat. Ce n'est pourtant pas encore l'exécution connue sous le nom d'Incendie du Palatinat.

(3) *Schreiben des Kurfursten*, etc., p. 246.

(4) Publié, avec les réponses à Monsieur et à Madame, dans la *Correspondance* de la duchesse Sophie et de Charles-Louis, p. 197, note 7.

ne s'était pas refusé à une réconciliation ; ce fut Charles-Louis qui rejeta bien loin tout rapprochement avec la France, d'un ton aussi fier que si la correspondance sur l'Austrasie n'avait pas été dans ses archives. Sa réponse à Monsieur fut néanmoins gracieuse; celle à Madame beaucoup moins. Il se défiait, et non sans raison cette fois. Liselotte était trop heureuse, et s'amusait trop, pour penser longtemps aux peines des autres; ce sera pour plus tard, quand elle-même connaîtra le chagrin.

Dans ce même été de 1674, voulant parler à sa tante des ravages de Turenne, voici tout ce qu'elle trouva à lui dire : « (22 août). Souhaitons que Dieu nous accorde la paix, car la bouillie deviendrait bien chère dans le bon Palatinat, si M. de Turenne prenait encore des vaches. » C'était sec. La joie de vivre était trop forte; elle étouffait tous les autres sentimens. La duchesse Sophie à Charles-Louis : « (25 août 1674.) Mme de Maubuisson (1) me mande que Madame a été avec elle et qu'elle est extraordinairement gaie, et qu'elle est engraissée et embellie... » — « (21 octobre 1677.) Madame me fait l'honneur de m'écrire les plus plaisantes lettres du monde, ce qui marque bien qu'elle est contente; elle va à la chasse et à la comédie avec autant de plaisir que la feue reine notre mère le faisait autrefois... » — « (14 avril 1678.) Il n'y a rien de plus réjouissant que les lettres de Liselotte... Elle est bien heureuse d'avoir le cœur si tranquille. » Les esprits n'étaient plus au même diapason à Saint-Cloud et à Osnabruck ou Heidelberg.

Charles-Louis avait encore un autre grief, le plus cuisant de tous, contre Madame : elle ne faisait rien non plus pour les Raugraves. Pas un pauvre petit service, pas un liard pour leur faciliter quoi que ce soit. L'aîné, Carl-Lutz, lui avait été expédié dès 1673. Il n'avait que quinze ans, et la lettre où il raconte à son père son arrivée chez Madame est enfantine. Nous y gagnons un tableau naïf de Liselotte dans son intérieur, à Saint-Cloud, en compagnie de son premier-né et de ses deux petites belles-filles (2), dont elle s'était fait adorer : « (Paris, 1er juillet 1673.) Sérénissime Électeur, Gracieux Seigneur, je donne humblement

(1) L'abbaye de Maubuisson était près de Pontoise.

(2) Monsieur avait eu deux filles de son premier mariage avec Henriette d'Angleterre : Marie-Louise d'Orléans, mariée le 19 novembre 1679 à Charles II d'Espagne; et Anne-Marie d'Orléans, dite Mademoiselle de Valois, qui épousa, le 10 avril 1684, le duc Victor-Amédée II de Savoie, et fut mère de la Duchesse de Bourgogne.

avis à Votre Altesse Électorale que je suis heureusement arrivé ici avant-hier, et que je suis allé hier chez Liselotte (1). M. M*** est entré le premier, et a dit qu'il y avait là quelqu'un qui voudrait bien baiser respectueusement la main de Liselotte. Alors il est venu me chercher, et, quand je suis entré, Mme M*** était là. Alors Liselotte a crié : « O noiraud, c'est vous ? O mon petit homme, c'est vous ? » Et elle m'a bien embrassé vingt fois. Ensuite, elle nous a montré ses chambres, à M. M*** et à moi, qui sont très belles. Ensuite, la petite Mademoiselle et Mlle de Valois sont entrées... Ensuite, Liselotte nous a menés, M. M*** et moi, voir emmailloter le duc de Valois, qui sera bientôt aussi grand que Carl-Auguste (2). Liselotte m'a dit aussi qu'il y avait déjà dix jours qu'elle se levait, et que tout le monde avait dit qu'elle aurait de mauvaises couches et que l'enfant serait malingre, parce qu'elle n'avait pas voulu boire de bouillon. Dieu merci, l'enfant se porte très bien, et il rit quand il voit sa gouvernante, la maréchale de Clérembault. La petite Mlle de Valois est jalouse quand elle voit Liselotte jouer avec le petit prince ; elle arrive en courant et se met à embrasser Liselotte... » Carl-Lutz fut comblé de caresses, fit de bonnes parties de jeu avec sa sœur, et s'en retourna Gros-Jean comme devant.

Six ans plus tard, il revenait. Il avait bon air à cheval, s'était exercé au métier des armes et ambitionnait d'acheter un régiment en France. Monsieur le présenta au Roi, qui le remarqua. Madame chanta ses louanges, et ce fut tout : « Carl-Lutz, écrivit la duchesse Sophie, n'a reçu que de l'encens, mais pas d'argent (3). » Charles-Louis s'impatienta : « Carl-Lutz, pour n'être pas oisif, va en Angleterre pour tâcher de faire un voyage par mer avec la flotte de ce roi-là... Car aussi bien Liselotte fait aussi peu pour lui que pour moi auprès du Roi très-chrétien (4)... » Une troisième expérience ne fut pas plus heureuse, et Madame découragea d'avance la quatrième : « Je crois, écrivait-elle, que Carl-Lutz n'aurait pas d'avantage à épouser une riche veuve française et à changer de religion, car on ne tient pas du tout, ici, à voir des étrangers se faire catholiques, pourvu que les sujets du Roi se convertissent (5). » Carl-Lutz était

(1) Madame était accouchée à Saint-Cloud, le 2 juin, du duc de Valois.
(2) L'un des Raugraves, né le 9 octobre 1672.
(3) Lettre à Charles-Louis, du 9 novembre 1679.
(4) A la duchesse Sophie, du 10 janvier 1680.
(5) A la duchesse Sophie, du 27 septembre 1687.

cependant son favori. Elle lui disait : « Je vous aime autant qu'on peut aimer un frère, et je voudrais du fond de mon âme trouver l'occasion de vous le persuader par des effets plus solides que de simples paroles (1). » Il existe même une lettre où, malgré sa « misère, » elle lui promet 800 pistoles : « C'est ce qui me reste de l'argent que le Roi m'a donné au jour de l'an. Si j'en avais davantage, je vous l'enverrais de grand cœur (2). » On regrette de ne pas avoir la preuve qu'elle tint sa parole. Quoi qu'il en soit, Carl-Lutz finit par comprendre que Liselotte aimait mieux le chérir de loin. Il alla guerroyer contre les Turcs et mourut misérablement de la fièvre au siège de Négrepont (1688). Madame le pleura abondamment.

Son cadet, Carl-Eduard, essaya aussi d'un voyage à Paris; mais Liselotte ne fit que le gronder, et elle était terrible quand elle s'y mettait. On se racontait qu'une Allemande, à qui elle avait fait une sortie dans le parterre de Versailles, pour avoir osé se dire sa parente, en était morte de saisissement. Carl-Eduard n'en mourut pas, mais il restait pétrifié, sans parole, et elle l'accusait alors d'être impoli. Il repassa le Rhin et fut tué à la guerre.

Le troisième Raugrave, Carl-Moritz, était un vilain avorton et un ivrogne, plein d'esprit toutefois, et très instruit. Sa tante Sophie avait rêvé pour lui une conversion fructueuse sous les auspices de Liselotte. Celle-ci répondit à la première ouverture : « (20 mai 1689.) Si je faisais venir Carl-Moritz pour en faire un abbé, il n'obtiendrait pas de bénéfice. Ils deviennent rares, et Mme de Maintenon ne protégera jamais quelqu'un m'appartenant. » Carl-Moritz mourut d'ivrognerie, et les deux plus jeunes frères (3) n'importunèrent personne pour leur carrière; ils se firent tuer avant vingt ans. On verra en son lieu que Madame ne fit pas plus pour les filles que pour les garçons. Le parti pris, cette fois, était éclatant, et le désir de se délivrer des importunités en faveur des « pauvres innocens » entrait certainement pour une forte part dans les doléances de Liselotte sur sa pauvreté. Comme, d'autre part, elle ne pouvait pas s'empêcher de raconter

(1) De Madame, le 4 août 1684.

(2) De Madame, le 25 avril 1681. Jæglé, I, p. 25. Cette lettre ne se trouve pas dans l'édition allemande.

(3) Des quatorze enfans de Louise de Degenfeld, huit seulement avaient survécu : cinq fils et trois filles.

qu'elle avait reçu en une seule fois, pour son jeu ou son argent de poche, plus que Charles-Louis ne donnait en un an à tous les Raugraves, ses gémissemens ne trompaient personne, et elle n'était pas populaire parmi ses frères et sœurs.

On le sent à la peine que prend la duchesse Sophie, dans sa correspondance avec les Raugraves après la mort de leur père, pour justifier Liselotte des reproches de mauvais vouloir et de ladrerie. Sans cesse elle explique que « la chère Madame a peu de crédit, » et qu'elle n'est pas riche; « aussi ne devez-vous pas trouver étonnant qu'elle ne fasse rien pour vous. » Si Madame ne répond pas quand on lui demande un service, c'est sans doute « qu'elle a honte de ne rien pouvoir pour eux, » mais son cœur n'a pas changé : « Je sais... qu'elle a toujours de l'affection pour tous les Raugraves (1). »

Madame renchérissait, en toute sincérité, sur les protestations de sa tante, et cependant se dérobait à chaque mise en demeure, parce qu'elle avait un peu de l'avarice de son père, un peu de son égoïsme, un peu de la vanité de sa mère, et qu'elle avait plus envie de garder son argent, de ne pas faire de démarches ennuyeuses, et de ne pas s'embâter d'une famille peu reluisante, qu'elle n'avait envie de voir « le très cher Carl-Lutz » ou « la bien-aimée Louisse » et de contribuer à leur prospérité. Son père lui ressemblait trop pour ne pas la comprendre, et il « se mangeait le cœur (2) » en pensant à ce qui attendait après lui les enfans de Mlle de Degenfeld.

Il était trop évident que ce n'était rien de bon. Le prince héritier (3), celui qui ressemblait à Thomas Diafoirus, voyait sans plaisir grossir ce régiment de Rsugraves qui était déjà une charge et pouvait devenir un danger. Sa femme, Wilhelmine-Ernestine, que la duchesse Sophie, en la proposant pour son neveu, avait garantie indolente et sans volonté, s'était au contraire déclarée fort rudement contre la bigamie de son beau-père, et n'avait même pas été désarmée par la mort de Mlle de Degenfeld, survenue en 1677, à la naissance d'un quatorzième enfant. Quand la douce Louise avait senti la vie l'abandonner, elle avait fait ses adieux avec sa résignation et sa modestie accou-

(1) *Briefe der Kurfurstin Sophie*, etc., *an die Raugräfinnen*, etc. Lettres du 25 novembre 1697, du 28 octobre 1688, du 20 janvier 1689 et du 11 octobre 1691.

(2) Lettre de Charles-Louis à la duchesse Sophie, du 23 février 1674.

(3) Charles, fils de Charles-Louis et de sa femme légitime.

tumées. Elle avait demandé pardon au prince Charles, fait écrire à la duchesse Sophie pour « recommander... ses pauvres enfans... à sa compassion (1), » et à Madame pour la supplier de marier l'aînée de ses demi-sœurs en France, sous son aile. Ayant ainsi rempli ses devoirs de politesse et fait ce qu'elle pouvait pour les Raugraves, Louise de Degenfeld expira en paix, confiante en la miséricorde divine. Elle avait expié sa faute d'avance, car elle avait bien souffert par Charles-Louis.

Celui-ci la pleura beaucoup et se consola vite; c'était l'usage du temps. Six semaines après l'enterrement, il discutait paisiblement s'il serait sage de divorcer avec Charlotte, sa femme légitime, et de se remarier, comme la duchesse Sophie lui en donnait le conseil. Il s'occupait en outre d'une intérimaire, en attendant mieux, et n'avait point de peine à la trouver. Ce fut une Suissesse, nommée Mlle Berau, qui avait été au service de Louise de Degenfeld. Dès le 17 juin, sa sœur put « se réjouir » avec lui de ce qu'il avait « trouvé une personne sociable pour se délasser de toutes ses peines et fatigues. »

La duchesse Sophie parlait librement à son frère de sa « Suissesse. » — « C'est signe de santé (2), » disait-elle avec satisfaction. Elle jugea cependant inutile de donner cette bonne nouvelle à Liselotte, et se contenta de lui mander les projets de divorce et de remariage. Madame prit très mal la chose : « (4 nov. 1677.) Dieu veuille que nous nous soyons trompés... et que cela mette fin à tous les discours sur la *proposition* que Sa Grâce l'Électeur a fait faire à Sa Grâce Madame ma mère. Au commencement, je n'avais pas pu y croire, parce qu'on ne m'en avait pas dit un seul mot de la maison; mais, à présent, je ne peux plus en douter, puisque Votre Dilection me l'écrit. Cela fait ici le plus grand *tort* (3) à Sa Grâce l'Électeur, et on dit aussi que Sa Grâce ne peut pas divorcer avec Sa Grâce Madame ma mère sans nous faire du *tort* et un *affront*, à mon frère et à moi. Aussi ai-je trouvé *Monsieur* très alarmé de cette affaire. Il m'a dit que le Roi la trouvait fort singulière, mais j'ai prié *Monsieur* d'avoir patience jusqu'à ce que je sache ce qu'il en est, car j'ai peine à croire que Sa Grâce l'Électeur veuille nous faire une injustice, à mon frère et à moi; d'abord à cause

(1) Lettres de Charles-Louis à la duchesse Sophie, des 7 avril et 10 mars 1677.
(2) Lettre du 27 mai 1680, à Charles-Louis.
(3) Les mots en italiques sont en français dans l'original.

de l'*affection* paternelle que Sa Grâce nous a toujours témoignée, et ensuite, parce qu'il m'est encore plus difficile de croire que Sa Grâce veuille nous faire un *affront*, car, lui étant aussi proches que nous le sommes, l'*affront* retomberait sur Sa Grâce ; sans compter que *papa* sait bien que je suis dans un lieu où on ne le supporterait pas. Je souhaite donc de tout mon cœur que Sa Grâce l'Électeur ne pense plus à cette *proposition.* »

Cette espèce de sommation et son ton menaçant mirent Charles-Louis en colère. De lui à la duchesse Sophie : « (24 novembre 1677.)... Je voudrais bien savoir quel ignorant ou malicieux a persuadé Monsieur et Liselotte que ce serait un tort pour eux ou pour le prince Électoral que je me remarie. Vous lui avez fort bien répondu... Mais je voudrais que Liselotte se mêlât de ce qu'elle entend mieux que cette matière, et que, si elle ne peut rien contribuer à mon repos, qu'elle s'abstienne à me faire des fâcheries... » — La duchesse Sophie à Charles-Louis : « (5 janvier 1678.) Liselotte ne m'a point écrit depuis ma réponse sur votre sujet ; je ne sais si c'est un signe de conversion ou perversion ; peut-être n'a-t-elle le loisir de penser à l'un ni à l'autre, par les divertissemens continuels de la Cour. » Madame à la duchesse Sophie : « (11 janvier 1678.) Il n'y a pas de jours que l'on ne m'entreprenne sur l'histoire du *divorce*. Votre Dilection et l'*oncle* (1) se moquent de ce que je suis devenue si bonne catholique que d'attacher tant d'importance au *sacrement* de mariage. C'est que ce *sacrement*-là fait si bien mon affaire, que je voudrais qu'il durât éternellement, et qu'il n'y eût pas moyen de le rompre, car celui qui voudrait me divorcer d'avec Monsieur ne me ferait aucun plaisir. Votre Dilection peut être sûre que si la *mode* du divorce venait à s'établir, cela me déplairait beaucoup ; et que, s'il fallait trois abjurations comme celle que j'ai faite à Metz pour convaincre les gens que le mariage est un *sacrement*, et que, par conséquent, il est indissoluble, Votre Dilection recevrait trois promesses cachetées au lieu d'une. Je voudrais de tout mon cœur que Sa Grâce l'Électeur fût de mon avis, et, de plus, je voudrais que Sa Grâce fût aussi heureuse que moi. »

A quelques mois de là, l'Allemagne et la France avaient fait la paix. Madame proposa à son père et à sa tante de lui donner

(1) Ernest-Auguste, époux de la duchesse Sophie.

rendez-vous en Alsace. L'Électeur demanda du temps pour réfléchir, et finalement refusa. Liselotte et le mariage de Liselotte avaient été de trop grandes déceptions; il n'était pas pressé de revoir sa fille.

III

Nous sommes obligé de retourner un instant en arrière. Depuis tantôt huit ans que Madame était mariée, il y avait eu bien peu d'événemens dans sa vie ; mais encore faut-il les connaître. Les plus importans avaient été la naissance de ses trois enfans (1) et la mort de l'aîné, le duc de Valois. Ainsi qu'on s'y attend sans doute, Liselotte se montra mère passionnée, adorant ses petits et les défendant comme une lionne, contre les médecins d'abord, puis, quand ils furent plus grands, contre les mauvais conseils et les mauvais exemples. La mort du duc de Valois, qu'elle attribua sans hésitation aux médecins, lui causa un chagrin affreux. Il est cependant à remarquer qu'elle n'aimait pas ses enfans *d'avance;* aucun d'eux n'avait été désiré, au contraire, et ce n'était point du tout rancune contre un monde mauvais : Liselotte n'avait pas des sentimens aussi philosophiques ; c'était terreur des grossesses et du reste. La première grossesse l'avait fort contrariée : « (23 novembre 1672). O ma chère mademoiselle Uffeln ! combien il paraît extraordinaire à une gamine de mon espèce de ne plus avoir le droit de courir et de sauter, ni même d'aller en carrosse, et de ne plus circuler qu'en chaise à porteurs. Si encore c'était bientôt fini, on en prendrait son parti ; mais en avoir pour neuf mois, ça n'est pas gai, et je vous dirais volontiers, comme autrefois le prince Gustien à Heidelberg : « Grande-maîtresse (2), je voudrais bien de la patience. Voudriez-vous m'en donner ? C'est de quoi j'ai le plus besoin en ce moment. » Liselotte n'avait pas commencé à monter à cheval lorsqu'elle écrivit cette lettre. La seconde grossesse la désola en coupant court aux chasses avec le Roi. De la duchesse Sophie à Charles-Louis : « (28 décembre 1673.) Madame fait merveille, car elle est encore grosse, dont elle est bien fâchée, puisque cela l'empêche d'aller à cheval. »

(1) Le troisième était une fille, Élisabeth-Charlotte, née le 13 septembre 1676.

(2) Mlle d'Uffeln était devenue grande-maîtresse de la Cour chez la duchesse Sophie.

Madame s'accusait aussi d'être lâche devant la souffrance : « J'avoue que je suis alors un grand poltron (1). » Bref, elle avait la maternité en abomination : « C'est d'un bout à l'autre, depuis le commencement jusqu'à la fin, un très vilain métier, dangereux et sale, qui ne m'a jamais plu (2). » Opinion que Madame n'eut pas la sagesse de garder pour soi. On disait à la Cour : — Quand on veut dégoûter quelqu'un du mariage, il faut mettre Madame sur ce sujet-là.

Les campagnes de Monsieur pendant la guerre de Hollande furent d'autres événemens de marque dans la vie de Liselotte. Elle était, dans ces premières années, aussi épouse que mère; on arrangera cela comme on pourra avec l'opinion de tout à l'heure. Absent, Monsieur lui manquait jusqu'à tomber malade d'ennui et d'inquiétude (3). Il revenait : c'était une fête : « Madame est transportée du retour de Monsieur, » écrivait Mme de Sévigné le 8 juillet 1676. L'amour-propre s'en mêlait, car on avait vu le miracle de 1667 se renouveler, et l'armée s'ébahir à nouveau des brillantes qualités militaires d'un prince aussi efféminé. Jusqu'à quel point il commanda réellement, ou ne fut que le porte-paroles de ses généraux, on ne le saura jamais avec précision; mais pour l'intrépidité, le sang-froid dans une tranchée ou au milieu d'une mêlée, il avait des milliers de témoins, et tous unanimes. A la bataille de Cassel (4), qu'il gagna le 11 avril 1677 sur Guillaume d'Orange, il entraîna lui-même ses soldats, les ramena trois fois à la charge, et fut si grandement loué de tous, qu'il ne fut pas douteux pour les courtisans que le Roi en prendrait ombrage. En effet, Louis XIV ne lui confia plus jamais d'armée; aidé ou non, Monsieur s'en servait trop bien pour un cadet royal.

Dans l'intervalle de ses deux campagnes, Monsieur avait proposé à sa femme un arrangement intime qui la combla de joie. En réalité, c'était la première fêlure d'un bonheur rendu fragile par l'opposition des caractères; mais Madame ne le devina point : elle était de ces gens d'esprit qui manquent de finesse : « Je fus enchantée lorsque, après la naissance de ma fille, feu mon époux fit *lit à part* (5), car je n'aimais pas le mé-

(1) Du 9 mars 1721, à M. de Harling.
(2) Du 30 juin 1718, à la Raugrave Louise.
(3) Cf. la lettre de la duchesse Sophie à Charles-Louis, du 23 mai 1674.
(4) Cassel, ou Mont-Cassel, à quelques lieues de Hazebrouck.
(5) Les mots en italiques sont en français dans l'original.

tier de faire des enfans. Quand Son Altesse Royale m'en fit la proposition, je lui répondis : « *Oui, de bon cœur, Monsieur, et j'en serai très contente pourvu que Vous ne me haïssiez pas et que Vous continuiez à avoir un peu de bonté pour moi.* » Il me le promit, et nous demeurâmes très satisfaits l'un de l'autre... Il était extrêmement désagréable de dormir avec Monsieur : il ne pouvait pas souffrir qu'on le touchât pendant son sommeil, de sorte que j'étais obligée de me mettre tout au bord, et qu'il m'est arrivé bien des fois de tomber comme un sac. J'ai été franchement contente quand Monsieur, *en bonne amitié* et sans être fâché, m'a proposé de coucher chacun dans son *appartement* (1). » On l'entend tomber « comme un sac. » « Quand il m'arrivait par hasard d'étendre un pied en dormant et de le toucher, il m'éveillait, et me chapitrait une demi-heure de suite. J'ai eu une vraie joie... de pouvoir me coucher sans avoir peur d'être grondée ou de tomber de mon lit. » Elle disait encore, sur sa joie sans mélange, beaucoup de choses trop difficiles à répéter.

Un an plus tard, une lettre à la duchesse Sophie nous laisse entrevoir l'effort ininterrompu des favoris de Monsieur pour le brouiller avec sa femme. La « cabale » dont il va être question, c'est le groupe du chevalier de Lorraine, de sa maîtresse la maréchale de Grancey, de leur digne acolyte le marquis d'Effiat, et de comparses, mâles et femelles, de la même farine : « (14 novembre 1678.) Quant au souhait que forme Votre Dilection pour que le Diable emporte toute la cabale, j'ignore ce qu'il en adviendra, mais je sais bien qu'en ce moment, elle est déchaînée. Je crois qu'au lieu de les emporter dans l'enfer, le Diable a fait d'eux sa demeure, et qu'ils sont tous possédés ; je n'ose pas en dire davantage. Je suis très fière que Votre Dilection me trouve mieux que le portrait que j'ai envoyé à Mme de Harling, mais il y a sept ans que Votre Dilection ne m'a vue, et elle serait peut-être d'un autre avis si elle me revoyait. C'est moins la chasse que la cabale qui me vieillit et m'enlaidit ; depuis sept ans que je suis ici, elle m'a fait venir tant de rides, que j'en ai la figure pleine. » Cette plainte resta isolée un assez long temps ; la Liselotte des temps heureux ne se laissait pas absorber par les contrariétés, elle avait trop « de quoi se consoler. »

(1) *Fragmens de lettres originales*, etc., II, 47 (Hambourg, 1788, 2 vol.). Le même texte, plus complet, est donné en note dans les *Lettres à l'Electrice Sophie*, II, 57. Nous nous en sommes servi pour compléter la citation.

L'année 1679 fut fertile pour elle en événemens heureux. A la fin de juin, le Roi déclara le mariage de Mademoiselle, fille aînée de Monsieur et de sa première femme, avec Charles II d'Espagne, l'un des plus grands partis de l'Europe. Chacun savait que le bonheur n'habitait pas les palais espagnols; mais c'était là de ces considérations bourgeoises qui n'entraient pas en ligne de compte pour les princesses, et Monsieur fut tout à la joie d'avoir à combiner plusieurs douzaines de robes pour le trousseau d'une Majesté. Madame n'était pas moins satisfaite, et par des raisons plus sérieuses. Elle avait une filleule, la princesse Sophie-Charlotte, fille de la duchesse Sophie, qu'elle rêvait de marier au Grand Dauphin, et elle avait cru s'apercevoir que Mademoiselle pourrait bien se trouver en travers de son projet. Le mariage d'Espagne déblayait le terrain.

En partie du moins. Deux gros obstacles séparaient encore Sophie-Charlotte du trône de France. L'un était la princesse bavaroise du traité de 1670; mais la nature avait l'air de se charger d'en débarrasser Madame : « On dit qu'elle est si effroyablement laide, qu'on ne peut pas croire qu'on en veuille (1). » L'autre obstacle était l'âge de Sophie-Charlotte; elle n'avait que dix ans, le Dauphin en avait dix-sept (2), et une grande hâte de se marier. La difficulté ne parut pourtant pas insurmontable, même à la duchesse Sophie, femme d'expérience, d'où une résolution dont Madame eut la tête tournée de joie, et à laquelle nous devons les tableaux les plus vivans que nous possédions, et les moins connus, sur la cour de Louis XIV pendant la maturité du monarque, après Mlle de La Vallière et avant Mme de Maintenon et Saint-Simon. La duchesse Sophie avait toujours désiré revoir Liselotte. Un vague espoir de faire prendre patience au Dauphin en lui montrant sa fille, qui était délicieuse, acheva de la résoudre à l'effort d'un voyage en France, et elle se mit en route le 1er août 1679 pour l'abbaye de Maubuisson, près Pontoise, dont l'abbesse était sa sœur, et où elle avait donné rendez-vous à Madame. Une lettre de cette dernière, reçue en chemin, avertit « Sa Dilection » que Liselotte s'attendait à « s'évanouir pour le moins de joie » en l'apercevant, et qu'elle aurait certainement eu « un coup de sang » si « Sa Dilection » était

(1) Lettres à la duchesse Sophie, du 5 juillet 1679.

(2) Sophie-Charlotte était née le 2 octobre 1668, le Grand Dauphin le 1er novembre 1661.

arrivée en surprise. Les choses se passèrent moins tragiquement.

« Sa Dilection » voyageait incognito. Le 22 août, vers la fin de l'après-midi, les trois carrosses portant « Madame d'Osnabruck » et sa suite parurent en vue de Maubuisson. Depuis si longtemps que l'on cheminait, chacun se sentait très sale : « J'étais toute couverte de poussière, dans un habit qui avait servi tout le voyage (1); » mais l'on s'attendait à ne voir personne ce premier soir, que l'abbesse et ses religieuses, et grand fut l'émoi d'apprendre que Monsieur et Madame se trouvaient au couvent, avec Mademoiselle et « toute leur cour. » Il y eut quelque désarroi parmi les dames à l'idée d'être vues de Monsieur dans l'état où elles étaient, mais il fut impossible de l'éviter : « Comme nous entrâmes dans la basse-cour, je vis Mme la duchesse d'Orléans courir de toute sa force,... en sautant à son ordinaire,... et Mademoiselle après elle, pour me venir recevoir... La bonne princesse en m'embrassant pleura de joie de me revoir et me tenait toujours entre ses bras. Elle ne me quitta qu'un moment pour me donner le temps de saluer Mademoiselle, pendant qu'elle baisa fort tendrement Mme de Harling... Après cela, elle me reprit... »

Monsieur attendait avec l'abbesse à la porte du couvent. « Mme d'Osnabruck » fut frappée de sa haute mine : « C'est un beau prince, très bien fait, qui a fort l'air de ce qu'il est... (Il) me fit un accueil le plus obligeant du monde, et vivait avec moi comme s'il m'eût connue toute sa vie. Pendant que j'embrassais ma sœur, il monta dans le parloir avec Mademoiselle sa fille, et je suivis quelque temps après avec Madame, qui me tenait toujours embrassée du côté du cœur. » On bavarda, on tira des plans pour le lendemain, et Monsieur s'en retourna à Paris avec « la reine d'Espagne ; Madame demeura ici, et perdit une chasse qu'elle devait faire avec le Roi; c'étaient deux marques d'amitié pour moi, car elle hait fort le couvent... Je la trouve engraissée et d'une humeur la plus agréable du monde; son habit de chasse lui va mieux que les autres ; car elle n'aime pas trop à se mettre... d'une autre manière, quoiqu'on en fasse une affaire ici. »

Le lendemain fut la journée de Monsieur. On se retrouva au Palais-Royal, où il avait fait étaler « dans une grande galerie... tous les habits de noces de Mademoiselle. » Monsieur en

(1) Pour toute cette partie, cf. les *Mémoires* de la duchesse Sophie, p. 111 et suivantes, et ses lettres à Charles-Louis, p. 371 et suivantes. Les deux récits se complètent l'un l'autre.

fit lui-même les honneurs à ses visiteuses ; il n avait rien trouvé de mieux pour amuser des étrangères n'ayant jamais vu Paris. Après les robes vinrent les pierreries, celles de Monsieur d'abord, qui s'étaient augmentées peu à peu de toutes les plus belles de Madame, qu'elle avait eu le bon sens de lui laisser prendre pour éviter les jalousies à propos de perles et de diamans. Il montra ensuite les joyaux qu'il donnait à la reine d'Espagne, et qui parurent peu de chose en comparaison des siens, puis il procéda à l'examen des pierreries que la duchesse Sophie avait apportées avec elle. Monsieur ne se souciait pas de produire à la Cour une tante à la mode d'Osnabruck, et il donna des instructions détaillées pour que toutes les pierres fussent remontées au goût du jour. Le reste de l'après-midi fut consacré à une longue consultation sur les toilettes qu'il fallait commander pour Fontainebleau, où le Roi invitait Mme d'Osnabruck au mariage par procuration de Mademoiselle. Le temps pressait; la cérémonie était fixée au 31 août. En cinq jours, un « tailleur » parisien et « la bonne faiseuse de mouches » eurent transformé la duchesse Sophie et sa fille : elles se sentirent « faites comme les autres. »

Elles se mirent aussitôt en route avec leur suite : « Je me rendis avec ma fille le 30 d'août à Fontainebleau... Arrivant, je montai d'abord chez Madame, où je trouvai Monsieur et une fort grande foule de monde. Monsieur me fit d'abord entrer dans un petit cabinet pour me montrer son justaucorps, qu'il faisait broder avec (des) diamans pour les noces de Mademoiselle. Il me mena ensuite dans ma chambre... » Après un court repos, le marquis d'Effiat conduisit la duchesse dans le cabinet du Roi, où avait lieu la signature du contrat, et elle eut sa première impression, très impatiemment attendue, de la tant fameuse Cour de France : « Je vis Sa Majesté à l'entour d'une table avec la Reine et tous les princes et princesses du sang... La Grande Mademoiselle de Montpensier sortit de son rang, sitôt qu'elle m'aperçut, pour m'embrasser en me disant que j'étais sa parente, et puis se remit dans sa place. On lut cependant le contrat de mariage que le Roi et la Reine signèrent, ensuite tous les princes et princesses du sang, même les enfans de La Vallière et Montespan. Le duc de los Balbasos signa de la part du Roi d'Espagne, et tout cela se fit avec plusieurs révérences, ce qui était la beauté de la cérémonie. »

Au moment où la duchesse Sophie se préparait à sortir, Mon-

sieur la retint, lui disant « qu'il fallait encore voir la fin... Cette fin était que toutes ces princesses défilèrent l'une après l'autre en faisant de grandes révérences au Roi et à la Reine; enfin la Reine se tourna aussi vers le Roi, et lui fit une grande révérence et s'en alla. Comme elle était partie, le Roi se tourna vers moi et me fit un compliment le plus obligeant du monde, me faisant connaître la considération qu'il avait pour la maison de Brunswick et particulièrement pour M. le duc mon mari... Il me dit aussi qu'il pouvait donner ce témoignage à Madame, qu'elle m'aimait passionnément, qu'il avait voulu lui rendre ce bon office de me le dire. » Après quelques autres complimens, le Roi la salua et la quitta : « Il s'en alla d'un côté et moi de l'autre. »

On fut ensuite à la comédie. « La maison royale... était assise en bas, vis-à-vis du théâtre. » Mme d'Osnabruck fut placée sur une estrade d'où elle découvrait toute la salle : « Je trouvai tant de gens à considérer, que je ne prenais pas garde aux comédiens... La presse... était fort grande et la chaleur épouvantable, et je trouvais que les plaisirs de la cour de France sont mêlés de beaucoup d'incommodité. On buvait de la limonade pour se rafraîchir. » La représentation terminée, la duchesse Sophie soupa, non point chez sa nièce, ainsi qu'il eût été naturel, mais dans sa chambre, loin de tout le monde. L'impossibilité de concilier le protocole allemand et le protocole français avait abouti à cette sorte de mise en pénitence.

Elle avait à peine entrevu Madame. Malgré l'heure avancée, la duchesse se rendit chez sa nièce au sortir de table, et fut ainsi l'occasion d'une scène de haute comédie, qui achève de fixer la physionomie de Monsieur : « Je la trouvai en robe de chambre, et Monsieur aussi, avec un bonnet de nuit attaché (par) un ruban couleur de feu, qui accommodait des pierreries pour Madame, pour lui-même et pour ses deux filles. » Être vu en bonnet de nuit était un horrible malheur pour Monsieur, et il ne sut point le cacher : « Il était fort honteux de se montrer en cet état devant moi, et tournait toujours la tête de l'autre côté, mais je l'apprivoisai en l'aidant à ajuster ses pierreries, et je lui accommodai une attache pour son chapeau, dont il parut fort content. Après avoir fait un ouvrage de cette conséquence, je pouvais dormir en repos, et je me retirai pour m'aller coucher. » Si Madame avait prévu que sa tante écrirait ses *Mémoires*, elle ne se serait pas tant

vantée de n'avoir, « de sa vie, porté une robe de chambre (1). » C'était l'une de ses prétentions, bien innocente du reste, mais qui nous montre combien il faut se défier des petites histoires de Liselotte.

Le lendemain était le jour des noces : « On me fit passer par une grande presse pour entrer dans la chapelle où la cérémonie du mariage se devait faire, où le Roi avait commandé qu'on me devait donner une tribune pour la voir. » La duchesse Sophie s'empressa de chercher dans l'assistance les acteurs d'une pièce qui intéressait infiniment plus le public que le mariage de Mademoiselle. Trois femmes, sans compter la Reine, se disputaient alors le Roi : Mme de Montespan, Mlle de Fontanges et Mme de Maintenon, et chacun aurait voulu lire sur leurs visages où en étaient leurs affaires. Celles de Mme de Montespan allaient évidemment mal, car elle avait couvert sa jolie tête, non pas des cendres de la pénitence, mais de « la coiffure de modestie des dévotes (2). » La duchesse Sophie l'aperçut au premier rang d'une tribune, « dans un fort grand négligé, avec des coiffes brodées, dans un morne chagrin de voir triompher une plus jeune qu'elle. » Cette « plus jeune » paraissait au contraire des plus gaies : « Au même rang, assez éloignée d'elle, je vis Mlle de Fontanges, fort avantageusement mise, avec son bréviaire à la main qui lui servait de contenance pour jeter les yeux en bas sur le Roi, qu'elle aimait sans doute plus que le Roi des Rois; ce qui n'est pas étonnant, car il est fort aimable. » Louis XIV ne demeurait pas en reste. Il levait la tête à tout instant, et regardait Mlle de Fontanges « avec plus de dévotion que l'autel. » Le nez baissé il s'ennuyait, et alors « il ouvrait la bouche et fermait les yeux. » Cependant la bonne Marie-Thérèse suait à grosses gouttes dans une robe « d'une broderie plus pesante que celle qu'on met sur les housses des chevaux, » et Mme de Maintenon, — en supposant qu'elle y fût, — avait pris ses mesures pour passer inaperçue.

Dans l'après-midi, la duchesse eut la visite du Roi. Ce ne fut pas leur seul entretien, et la tante fut séduite, comme l'avait été la nièce, par un charme auquel nous sommes obligés de croire, puisque l'une et l'autre le subirent, mais que l'on n'aurait jamais deviné d'après les portraits officiels de Versailles,

(1) Lettre du 5 mars 1695 à la Raugrave Louise. Trad. Brunet.

(2) Note de M. A. de Boislisle au mot *coiffe*. *Mémoires de Saint-Simon*, gr. éd., XII, 43.

ni d'après Saint-Simon, qui n'a connu Louis XIV qu'édenté et dévot. Le roi de 1679 était encore beau; il savait dire aux femmes des choses parfaitement aimables, sa voix était prenante et il voulait plaire; il plaisait.

On n'en saurait dire autant de la Reine, dont la bêtise décourageait les mieux disposés. Il avait été convenu que Mme d'Osnabruck l'irait voir dans son cabinet: « Monsieur m'y mena, et prit la chandelle pour me faire bien considérer les admirables pierreries dont elle était chargée. J'ôtai la chandelle des mains de Monsieur, pour bien considérer celle qui les portait, par devant et par derrière. » La bonne Reine lui montrait ses pierreries en disant: « Il faut regarder là, » et ajoutait en montrant son visage: « Et non pas là. » Cependant elle se prêta avec complaisance à l'examen de toute sa personne une chandelle à la main, et n'en fut pas trop récompensée par le compte rendu: « Je lui trouvai une fort grande blancheur, et qu'elle était bien plus belle de près que de loin. Car sa taille n'était pas avantageuse, son dos avait trop d'embonpoint, et elle avait le col trop court, ce qui la rendait engoncée. Sa bouche était vermeille, mais ses dents étaient toutes noires et gâtées. » La conversation s'engagea sur la France, et Marie-Thérèse parla du bonheur qu'elle y avait trouvé: « Le Roi m'aime tant, répétait-elle avec son à-propos accoutumé; je lui suis si obligée. »

Le même jour, Mme d'Osnabruck alla « chez la belle reine d'Espagne. » Marie-Louise était à sa toilette, au milieu d'un cercle énorme de curieuses, et considérait avec mélancolie un portrait que Monsieur venait de lui remettre. C'était celui de son époux, et « il n'était pas beau. » La duchesse Sophie essaya de lui persuader que c'était la faute du peintre: « Oui, répondait la pauvre Majesté, mais savez-vous bien qu'on dit qu'il ressemble à ce vilain magot le duc de Wolfenbuttel? » Le « vilain magot » était un prince allemand qui assistait aux fêtes de Fontainebleau et qui n'avait pas de succès. Mais qu'importe la personne dans un mariage princier? La duchesse Sophie venait de faire la connaissance du Grand Dauphin et l'avait trouvé « insipide, » incapable de dire deux mots: elle n'en avait pas pour cela moins d'envie que sa fille fût reine de France.

IV

Qand elle eut tout vu, le palais, les jardins, un feu d'artifice, un grand bal, la comédie française et la comédie italienne, le départ du Roi pour la chasse, avec Madame et dans une calèche qu'il menait lui-même, elle retourna à Maubuisson prendre un peu de repos. Elle emportait de la cour de France le souvenir d'un lieu extrêmement fatigant, à cause de la « foule épouvantable » qu'il y avait partout, du tapage que faisait cette foule, de la peine qu'on se donnait « pour se divertir » et du nombre extraordinaire des révérences : au Roi, à la Reine, à l'autel de la chapelle, à toute la famille royale, au monde entier et à toute heure du jour. Il lui semblait en outre, et elle voyait juste, que la situation faite à la noblesse française par la nouvelle royauté manquait de dignité; elle écrivit à son frère : « La vie que les courtisans mènent ne serait pas mon fait; leur nécessité les rend esclaves, et pour avoir une garniture (1) plus magnifique que son camarade, toutes les souplesses et lâchetés sont permises; on brigue la faveur par mille intrigues pour nourrir la vanité. »

Monsieur et Madame avaient ramené la nouvelle reine à Saint-Cloud et organisaient son départ pour l'Espagne. La duchesse Sophie vint les rejoindre : « Notre entrée à Saint-Cloud fut assez extraordinaire, car le cocher nous versa devant la porte du palais. La reine d'Espagne, Monsieur, Madame et Mademoiselle, avec toute la Cour, accoururent à notre secours, et Monsieur nous régala de pots de chambre, pour que l'épouvante ne ferait pas de mal. Madame de Mecklembourg (2) en avait plus besoin que les autres, car elle était plus effrayée. » L'accident n'eut pas d'autres suites, et Monsieur se mit en devoir de montrer Saint-Cloud à sa tante : « ... Son palais... est beau et magnifique. Quasi tous les appartemens répondent au plus beau jardin du monde, tout orné de fontaines et de cascades, ce qui fait un très bel effet. Sa galerie est admirable et très bien entendue. J'ai vu dans un des cabinets votre portrait (3) de Van Dyck, très

(1) Il y avait les « garnitures » de rubans et les « garnitures » de pierreries Le lecteur peut choisir.

(2) Isabelle-Angélique, fille de François III de Montmorency, avait épousé le duc Christian-Louis de Mecklembourg-Schwerin. Elle accompagnait la duchesse Sophie pendant son voyage de France.

(3) La duchesse Sophie écrivait à son frère Charles-Louis, le père de Madame.

bien fait, et plusieurs portraits du même maître. Je regrettais en voyant tout cela que vous ne pussiez pas être si heureux que moi, de voir le bonheur de Madame votre fille dans un lieu si agréable. Je croyais qu'on ne pouvait rien voir de plus beau en France, mais je fus bien détrompée comme je vis Versailles (1), qui passe tout ce qu'on peut imaginer de beau et de magnifique; tout ce que l'homme dans *Les Visionnaires* (2) dit de son palais n'en approche pas. On y eut un dîner admirable, surtout pour le fruit, qui était une chose à peindre, car je n'en ai jamais vu de plus beau. »

Cette lettre familière est devenue un document historique depuis que Versailles n'est plus qu'un tombeau et que Saint-Cloud a été détruit. Elle nous rend l'admiration des étrangers, dans le derniers tiers du XVIIe siècle, devant les chefs-d'œuvre de l'art français contemporain. La civilisation qui produisait Versailles était aux yeux de l'Europe une très grande chose, que l'on s'ingéniait à imiter. Combien de princes allemands ont voulu avoir leur petit Versailles!

De Saint-Cloud, la duchesse Sophie accompagna Monsieur et Madame au Palais-Royal, où la reine d'Espagne prit congé d'eux « en jetant mille larmes... Il y avait un hurlement de cris et de pleurs par toute la cour, et je crois que plusieurs pleurèrent en ce jour parce que c'était à la mode, et qui n'avaient jamais vu la Reine. » La duchesse avait deviné juste. Affligés ou non, les spectateurs accomplissaient un rite, qui rappelle les vocifératrices à gages de certaines contrées, et auquel personne n'aurait osé manquer. Pour une mort, un simple départ, les demeures des princes s'emplissaient « d'un hurlement de cris et de pleurs, » accompagné de gesticulations violentes. L'ensemble de ces manifestations de commande formait des tableaux étrangement barbares pour une société aussi policée.

Le reste du séjour de la duchesse Sophie fut consacré à sa sœur l'abbesse, à quelques visites et à Madame, qui revint la voir à Maubuisson. Si Liselotte avait été malheureuse en ménage, l'occasion était belle pour se décharger le cœur dans le tête-à-tête, et elle n'était pas femme à la laisser échapper; elle

(1) Le Roi, qui était resté à Fontainebleau, avait fixé le jour où Mme d'Osnabruck visiterait Versailles, et donné des ordres pour qu'on fît jouer les eaux en son honneur.

(2) Comédie de Desmarets de Saint-Sorlin (1595-1676).

aimait à se plaindre, comme elle aimait à conter ses joies, et l'on trouverait alors des traces de ses confidences dans les lettres de sa tante à son père. La duchesse Sophie aurait seulement attendu d'avoir repassé la frontière, à cause du cabinet noir, pour aborder un sujet aussi délicat. Un billet d'elle à Charles-Louis, daté de Paris, contient ce post-scriptum en allemand : « On dit que toutes les lettres sont vues avant d'être expédiées. » Elle avait profité de l'avis pour elle-même, et il est aisé de s'apercevoir, en lisant la suite de sa correspondance, qu'elle avait ajourné certaines questions à son retour en Allemagne. Mais celles qui regardaient l'intérieur de Liselotte n'étaient point du nombre. Elle n'avait rien eu à cacher. Elle n'avait rien dissimulé de ses impressions sur Monsieur; c'était en toute sincérité qu'elle s'était exprimée sur son compte, à chaque occasion, avec une bienveillance qui ne laissera pas de surprendre en France, où ce personnage équivoque a toujours rencontré peu de sympathie. Jamais non plus, dans ses lettres à son frère, elle n'a varié sur le parfait bonheur de Liselotte. Au surplus, voici les textes.

En revenant de Fontainebleau, où elle a vu la famille royale de près, la duchesse écrit : « (4 septembre.) Je vous puis assurer que Madame votre fille occupe un poste bien agréable et dont elle est fort contente. » Du 13 : « Si je me voulais mettre sur les louanges de (Monsieur), je n'aurais jamais fait; je trouve Madame une des plus heureuses femmes du monde. » Elle passait dans la même lettre à Louis XIV, qui l'avait « rendue si contente de lui, » et ajoutait : « C'est effectivement un roi qui est singulier de toutes les manières et qu'on ne saurait voir sans l'admirer beaucoup. Il a beaucoup d'amitié pour Madame, et vous devez être bien persuadé, Monsieur, qu'elle s'attire l'estime du Roi par sa conduite, car elle n'est infectée d'aucune coquetterie, et je puis vous assurer qu'elle me fait grand honneur, quand elle dit que je l'ai élevée. » Ce passage est à retenir. Il avait pour objet de rassurer Charles-Louis, qui s'effarouchait, en père prudent (1), de l'étroite camaraderie de Madame avec un monarque galant et de bonne mine. La duchesse Sophie répondait du Roi, et elle avait raison; sa chère Liselotte, qui ne se regardait jamais dans une glace « par amour-propre, » n'était pas faite pour inspirer un sentiment plus vif que l'amitié; mais

(1) Voyez, entre autres, une lettre que Charles-Louis écrivait à sa sœur le 23 septembre 1676, et la réponse de la duchesse Sophie, le 15 octobre suivant.

la duchesse répondait aussi de sa nièce et elle avait tort : ce n'était plus du tout la même chose.

Le 16 septembre, elle résume ses impressions sur Louis XIV et Monsieur : « — Le Roi est sans flatterie l'homme de son royaume le plus agréable et le plus honnête; sa manière de parler est charmante; il n'oublie rien d'honnête et d'obligeant, jusqu'à se vouloir souvenir de la bataille de Trèves (1), pour faire valoir Ernest-Auguste et pour me plaire ; il y a bien réussi, car effectivement il me plaît beaucoup. Monsieur est fort beau aussi, son visage est plus long que celui du Roi ; c'est un des meilleurs princes du monde; je lui ai mille obligations de toutes les bontés qu'il a eues pour moi. Je crois qu'il ne fera point de désordre dans l'État, comme a fait feu M. d'Orléans (2); le Roi est heureux d'avoir un frère comme lui. Mais je vous dis peut-être bien des choses que vous savez déjà. »

Le 28 septembre, la duchesse repart pour l'Allemagne. Avant même d'être arrivée à Osnabruck, elle aborde dans ses lettres les sujets ajournés. Le plus épineux était le dénuement où Charles-Louis laissait sa femme légitime, cette terrible Charlotte, mère de Madame et du prince héritier, que l'Électeur avait chassée parce qu'elle le faisait enrager. Il avait obtenu son éloignement en lui promettant une pension qu'il s'était bien gardé de lui payer (3), moitié avarice, moitié rancune, et la misère où elle était tombée devenait un scandale. Monsieur en avait parlé à la duchesse Sophie, d'où la lettre suivante : « — (*En bateau en allant à Coblentz..., le 10 d'octobre 1679*)... Monsieur m'a donné une vilaine commission : de vous parler pour Charlotte, qui se plaint que vous la laissez mourir de faim, ce qu'il dit être honteux pour vous et pour vos enfans. Je répliquai que la guerre avait ruiné votre pays, que vous aviez fort besoin de ce qui vous restait. Il dit que vous deviez au moins lui donner quelque chose, si vous ne lui pouviez pas donner tant que par le passé. Je disais que vous lui aviez donné des assignations ; dont il se mit à rire, mais il trouve la chose trop dure. Vous me ferez bien la grâce de me mettre un de vos impromptus par écrit que

(1) Il s'agit de la prise de Trèves sur le maréchal de Créqui, le 3 septembre 1675, par le duc de Lorraine. Le duc Ernest-Auguste, mari de la duchesse Sophie, venait de se détacher de la France et se trouvait parmi les assiégeans.

(2) Gaston, frère de Louis XIII.

(3) Il l'avait mal payée dès le début, puis plus du tout.

je lui pourrai envoyer en original, car je n'ai osé lui refuser de vous en parler. »

Cette lettre causa une vive irritation à Charles-Louis. On remarquera dans sa réponse l'allusion à Marie de Médicis : « (4 octobre 1679.)... Pour mon impromptu que vous croyez nécessaire pour excuser à Monsieur que je ne donne point d'argent comptant à Charlotte pour sa subsistance, je crois que vous n'en avez pas besoin, à cause que vous êtes assez informée de ses comportemens envers moi, qui sont assez publics, ont duré plus de vingt ans, dont on pourrait remplir des cahiers, lorsqu'on me demanderait de bon escient avec quel fondement de droit, d'équité et de bienséance, je lui en devrais donner ; Monsieur se pourra aussi souvenir, puisqu'il n'est pas hors de la mémoire d'homme, que d'autres princes chrétiens en ont usé de même envers des proches, auxquels naturellement ils devaient plus de respect et de tendresse que (je) n'en dois à Charlotte, pour s'en être rendue indigne... »

De la duchesse Sophie : « (Osnabruck, 15 octobre.)... La réponse que vous dites que je devais faire à Monsieur touchant Charlotte n'est pas valable en France. M. de Colonna (1), Mazarin et le Grand-Duc de Toscane ne sont pas mieux en femmes que vous et ne laissent pas pourtant de les entretenir. Il (*Monsieur*) est assez bien informé de son humeur (*l'humeur de Charlotte*), mais il dit que cela ne l'empêche pas d'être Électrice et mère de vos enfans. Je sais bien que la grand'mère de Monsieur n'était pas plus heureuse, mais si l'on en doit croire l'histoire, elle avait fait de plus grands crimes. »

Une autre question, également désagréable à Charles-Louis, parce qu'il s'agissait aussi de délier les cordons de sa bourse, était venue se greffer sur celle de Charlotte. Il n'avait point payé la dot de Madame, et il est certain qu'il devait en avoir moins envie que jamais, ayant été maltraité par la France. La duchesse Sophie y voyait des inconvéniens pour Madame. Elle écrivit le 23 novembre à son frère : « J'ai vu fort amplement qu'il n'a pas tenu à vous de payer la dot de Liselotte, mais peut-être que Monsieur n'appellera pas cela grand'chose, quoique cela l'em-

(1) Le connétable Colonna, marié à Marie Mancini. Le duc de Mazarin avait épousé Hortense Mancini, sœur de la précédente. Cosme de Médicis, grand-duc de Toscane, avait épousé Mlle d'Orléans, demi-sœur de la Grande Mademoiselle. Tous les trois avaient été malheureux en ménage.

pêchera de dire qu'il n'a pas eu un sou. Il voulait bien que je... remarque la splendeur où il fait vivre Liselotte, et la beauté de ses appartemens, pour que je visse qu'elle a raison d'être contente et qu'il ne la traite point à proportion de ce qu'il avait eu avec elle. Mais comme vous dites très bien, il n'y a point de comparaison à faire entre la mère et la fille, et je ne dois point m'intéresser pour celle-là; ayant fait ma commission, j'en suis quitte. Mais je crois qu'on appréhende qu'elle (1) aille en France, où Liselotte ne serait pas bien aise de la voir. »

C'était Monsieur qui, avec plus de générosité que de prudence, avait proposé de faire venir Charlotte, et de lui arranger en France une retraite décente. Madame s'y opposait, par des raisons qui ne sont pas à son honneur; elle redoutait la dépense et les ennuis d'une pareille charge. A défaut de tendresse, Liselotte ne s'était pas trouvé le moindre grain de pitié pour cette malheureuse qui était sa mère, qui lui avait été bonne dans son enfance, et à qui, en définitive, on ne pouvait reprocher que d'être devenue ce que nous appelons une neurasthénique, par l'effet de l'humeur insupportable de Charles-Louis. On sut que le Roi ferait une pension à la mère de Madame, et Madame ne désarma point; elle alléguait maintenant les difficultés d'étiquette. Reprenons les textes.

Charles-Louis à la duchesse Sophie, le 29 novembre 1679 : « La question n'était pas de la somme de la dot, mais s'il tenait à moi qu'elle n'ait été payée, que Monsieur l'appelle grande ou petite chose. Je n'ai jamais douté que Liselotte n'eût raison d'être contente, mais pour ce qui est de la splendeur de ses appartemens, je crois qu'il y a des banquiers à Gênes qui en ont qui ne leur céderaient guère, et pour le reste de son vivre, il est établi dès longtemps comment les femmes des frères du Roi doivent être servies, de quoi, comme l'on m'a dit pour certain, Monsieur ne peut autrement disposer. » La duchesse Sophie répondit en personne piquée : « (21 décembre.) Il paraît bien que vous n'avez pas vu la splendeur, comme vous l'appelez, des banquiers de Gênes, pour la comparer à celle de M. le duc d'Orléans, qui n'est pas à la marchande. Pour moi qui trouve que c'est une grande partie de la douceur de la vie d'être bien logée et d'avoir un beau jardin, comme aussi d'être bien servie, que ce soit par règle ou

(1) Charlotte, mère de Madame.

non, j'ai cru que Liselotte avait lieu de se croire fort heureuse. »

Quatre jours plus tard, elle apprenait que Charles-Louis s'était décidé à payer la dot de sa fille, et elle s'empressait de l'en féliciter : « (25 décembre.) Je... ne m'étonne pas que votre argent (1) ait été bienvenu auprès de Monsieur, frère du Roi, car l'argent comptant est aussi rare en France, ou plutôt dans ses coffres, qu'ailleurs. Je ne l'avais pas sollicité de sa part; il ne m'en a parlé que pour me faire remarquer qu'il faisait tout pour Liselotte sans avoir eu un sol avec elle. Celle-ci appréhendait, comme j'étais avec elle, que Charlotte la vînt trouver pour subsister, et disait qu'il y avait des gens qui, par pitié, lui avaient offert de l'argent pour Madame sa mère, sachant bien qu'elle n'en avait point pour lui donner. Que voudriez-vous que Charlotte fît, dans le pitoyable état où elle est? car à Cassel (2), elle n'a qu'à manger : on garde ses mille écus par an... Il ne saurait être agréable à ses enfans de la voir en cette nécessité, et cela leur donnera de la haine pour ceux (3) qu'ils croiront qui emportent ce que l'autre pourrait avoir... » Cette allusion à ses bâtards mit Charles-Louis hors de lui : « Je ne sais pourquoi Charlotte doit passer pour un si grand sujet de pitié... » Suivaient de longues récriminations. Il écrivit aussi à Liselotte, et la discussion tournait à l'aigre quand Charlotte y mit fin par un coup de théâtre : elle avait changé d'idée et renonçait à la France. Ni Charles-Louis, ni Monsieur, ne surent jamais pourquoi. La duchesse Sophie le sut au bout de trente ans, quand les autres étaient morts.

Le coup de théâtre avait été provoqué par une lettre de Madame, où celle-ci traçait à sa mère un tableau si décourageant des déboires et des avanies qui l'attendaient en France, que la pauvre femme avait jugé inutile de s'expatrier pour échanger un calvaire contre un autre. Personne n'avait eu vent de cette manœuvre sournoise, dont Liselotte ne se confessa à sa tante qu'en 1709 : «... Feu Monsieur était tout disposé à avoir ici Sa Grâce Madame ma mère; mais moi, qui sais et qui vois comment les choses se passent ici, et combien de *chagrins* (4) feu Sa Grâce

(1) L'Électeur n'avait probablement envoyé qu'un acompte, car la quittance de la dot, signée de Monsieur et Madame et conservée aux Archives nationales (K. 542, n° 14), porte la date du 24 novembre 1680. Il y avait alors trois mois que Charles-Louis était mort.

(2) A Cassel, c'est-à-dire dans sa famille.

(3) Les Raugraves, pour lesquels Charles-Louis avait toujours de l'argent.

(4) Les mots en italiques sont en français dans l'original.

se serait mis sur les bras, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de le déconseiller à Sa Grâce. Elle ne m'a jamais fait sentir qu'elle eût mal pris mon sincère conseil. Elle n'aurait eu ici que du malheur, du *chagrin* et des *indignités*, cela est certain, et c'est pourquoi j'ai cru de mon devoir d'avertir Sa Grâce. On ne peut pas rester toute sa vie incognito. Si l'Électrice avait vu du monde et qu'on ne l'eût pas traitée comme on le devait, elle en aurait eu du dépit. Ne voir personne, elle n'aurait pu s'y résoudre. Tous les bâtards d'ici auraient voulu avoir le pas sur elle; j'en aurais eu tous les jours de nouveaux *chagrins*, et il aurait fallu me chamailler que c'eût été une misère. » Sans compter les maladies et les jours de mauvaise humeur. Certes, Liselotte avait agi avec prudence. Reste à savoir si ce n'est pas l'un de ces cas où prudence est synonyme d'égoïsme.

Ces tiraillemens, dont la source était invariablement à Heidelberg, n'empêchaient pas la duchesse Sophie d'être parfaitement contente de son voyage de France, et parfaitement tranquille sur l'avenir de sa nièce favorite.

Elle avait trouvé Liselotte épanouie par le bonheur et la prospérité; en très bons termes avec Monsieur, malgré la cabale et ses intrigues; au mieux avec le Roi, et attentive à ménager sa faveur; entourée de dévouemens et d'amitiés dont elle sentait le prix; gémissant sur son « esclavage » et vivant en fantaisiste; criant contre la représentation et ne pouvant déjà plus s'en passer, contre l'étiquette, et se montrant jalouse de son dû; fidèle au Palatinat et prenant part à ses malheurs, mais sans en perdre ni une chasse avec le Roi, ni une représentation de Molière; heureuse de s'amuser, heureuse d'être jeune et gaie, heureuse en France et malgré la France, heureuse par la France et la détestant quand même, parce qu'elle était Allemande et ne pouvait l'oublier, mais commençant pourtant à s'en souvenir moins souvent. Devant ce spectacle, la pénétration de la duchesse Sophie avait été mise en défaut. L'orage qui s'amassait en Liselotte et autour d'elle était près d'éclater, et sa tante n'avait rien deviné; son excuse est que Liselotte elle-même ne le sentait pas venir, et vivait, elle aussi, dans la sécurité.

ARVÈDE BARINE.

LA CRISE ÉCONOMIQUE DE 1907

ET LES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

I

Lorsqu'on a parlé des crises, lorsqu'on a discuté sur elles, écrit des volumes et construit des théories, on a presque toujours négligé une partie essentielle du problème; on n'a voulu considérer que le moment où les prix des marchandises et des valeurs mobilières baissent, et on a même cru que c'était cette baisse qui constituait la crise. Or, si l'on entend par ce mot une époque anormale, une tension excessive des ressorts du crédit, une évaluation exagérée des ressources de la production et surtout de la capacité de la consommation, on doit faire remonter l'origine et par conséquent l'étude de la crise à une époque bien antérieure à celle à laquelle on se place généralement. N'est-ce pas en effet une crise que cette période de surexcitation industrielle et financière, au cours de laquelle les commandes se multiplient, le prix des matières premières ne cesse de s'élever, les sociétés se fondent de toutes parts, leurs titres montent, les spéculateurs grossissent leurs engagemens, le loyer des capitaux disponibles renchérit? Et pourtant la foule ne crie à la crise que lorsque tout ce mécanisme se ralentit, les carnets des usines se remplissent moins vite, les cours des métaux et des produits fabriqués fléchissent, les actions baissent à la Bourse, et la panique s'empare des haussiers qui, après n'avoir songé qu'à

acquérir le plus grand nombre de titres possible, tremblent de ne pouvoir les réaliser assez vite et se précipitent à cet effet sur les marchés publics, créant eux-mêmes la terreur dont ils seront les premières victimes et cherchant à échanger au plus vite la marchandise dont ils se sont gorgés, c'est-à-dire le papier représentatif des parts d'intérêt ou des créances qu'ils ont naguère surpayé, contre la marchandise toujours et universellement demandée, parce qu'elle est toujours et universellement échangeable contre les autres, la monnaie.

L'humanité économique ne connaît pas l'équilibre parfait, c'est-à-dire l'état dans lequel la production et la consommation seraient égales l'une à l'autre, les marchandises et les services seraient offerts exactement dans la proportion demandée et aux endroits requis par ceux qui en ont besoin. Si même ces équations se réalisent pendant une seconde fugitive, la situation est aussitôt modifiée par les passions de l'homme, qui se précipite dans la voie où il croit trouver la fortune et qui ne tarde pas à exagérer la production des objets dont il voit la demande s'accroître. Inversement, lorsqu'il constate un ralentissement ou une cessation momentanée de cette demande, il perd courage et arrête, parfois à tort, une industrie dont la vitalité ne tardera pas à être démontrée par les faits subséquens. Ce sont là les motifs généraux et réguliers des déplacemens de prix. Ceux-ci sont essentiellement mobiles ; ils changent pour ainsi dire constamment ; en temps ordinaire, ces modifications sont lentes ; presque insensibles, pendant certaines périodes ; à d'autres époques au contraire elles deviennent violentes, déconcertent les prévisions et désorganisent les marchés ; c'est précisément ce qui constitue les crises : mais nous insistons sur ce fait que la hausse brutale constitue une crise au même titre que la baisse précipitée. Seulement, pour des raisons qu'il est assez facile d'analyser, les crises de hausse effraient moins que les autres et n'ont pas exercé au même degré la sagacité des commentateurs. Il n'en est pas moins vrai qu'elles procèdent de motifs analogues, et que, si on avait pris soin de mieux les étudier, on aurait sans doute préparé les esprits aux inévitables réactions et, par cela même, on en eût atténué la violence.

Nous n'irons pas jusqu'à dire qu'on puisse espérer jamais les supprimer complètement. D'ailleurs, ce n'est pas à souhaiter ; à moins d'imaginer une Salente économique, dans laquelle tout

serait parfaitement réglé, où chaque producteur vendrait à un prix uniforme la totalité de sa production et où chaque consommateur, c'est-à-dire l'universalité des hommes trouveraient à chaque minute à acheter, moyennant les ressources dont ils disposent, les choses qui leur sont nécessaires, on doit concevoir, dans le temps comme dans l'espace, des ruptures incessantes d'équilibre : ici la récolte est abondante, là règne la disette. Aujourd'hui, les mines de cuivre produisent plus de métal que les constructions de tuyaux ou les entreprises électriques n'en réclament; hier elles ne paraissaient pas pouvoir en fournir assez, et l'activité des prospecteurs s'exerçait sur une foule de terrains miniers connus et inconnus dans l'espoir d'y découvrir de nouveaux filons. L'expérience du passé, de mieux en mieux comprise et de plus en plus profondément analysée, doit tendre à guider plus utilement les efforts de l'humanité, en ce qui concerne la succession des phénomènes dans le temps et à diminuer par conséquent l'amplitude des oscillations successives. La distribution des richesses à la surface du globe se fait chaque jour mieux, grâce au développement ininterrompu des moyens de transport et de communication entre les pays et les continens les plus éloignés les uns des autres : il en résulte que les écarts de prix de la même denrée ou de la même marchandise, à la même heure en deux points différens, tendent à diminuer sous l'empire de cette cause qui agit chaque jour avec plus de puissance. Il ne se produit pas, au début du xxe siècle, entre le cours du blé en Australie, en Californie, aux Indes, en Russie et en Beauce des différences comparables à celles que l'histoire a enregistrées à la fin du xviiie siècle, en France, entre le Languedoc et la Bretagne. L'élément perturbateur qui résultait de l'inégalité des saisons dans les diverses contrées ayant beaucoup de peine à communiquer entre elles, s'ignorant souvent les unes les autres, tend à disparaître.

Les écarts de prix au cours des années sont encore loin de fléchir dans la même proportion. Il est beaucoup plus difficile à l'homme de se souvenir et de prévoir que d'être informé de ce qui se passe à l'heure présente dans le monde. Les vues de la plupart des producteurs et des commerçans sont courtes, et alors même qu'ils se rendent compte de la périodicité des crises, ils n'ont pas souvent le moyen de conformer leur conduite à leurs prévisions. En matière agricole, il est évidemment malaisé de

régler la production : le but unique du cultivateur est de retirer du sol la récolte maximum qu'il croit pouvoir en extraire. Tout au plus exerce-t-il son jugement sur le choix des semences : la baisse du sucre le déterminera à planter moins de betteraves et la hausse du blé à augmenter ses emblavures de froment; mais la moisson une fois terminée, il faut vendre; la nature périssable des denrées alimentaires fait qu'on ne peut les conserver longtemps; la valeur même en décline assez rapidement dès qu'elles sont en magasin et l'espace de temps pendant lequel on peut les conserver est relativement très court. Du reste, en dépit de certaines surproductions apparentes qui ont beaucoup ému les intéressés, comme celle du café au Brésil et des raisins en Grèce, et qui devaient se corriger aisément par l'ouverture de nouveaux débouchés, nous pouvons dire qu'il est jusqu'ici sans exemple que l'humanité souffre d'un excès de récoltes : le nombre de ceux qui ont faim est encore grand, et l'économiste frémit lorsqu'il entend sérieusement proposer de jeter à la mer des sacs de café ou des caisses de raisins pour relever le cours de ces denrées. Les bas prix arrêteront tout au plus la plantation de nouveaux ceps de vigne ou de caféiers; ils pourront peut-être même, sur certains points, en provoquer l'arrachage et le remplacement par d'autres cultures plus rémunératrices.

En présence de l'accroissement régulier de la population du globe et de l'impossibilité d'étendre d'un centimètre carré la superficie de celui-ci, il est évident que le problème alimentaire consiste à accroître et non à restreindre la production. Nous pouvons donc conclure qu'il n'y aura jamais de crise agricole, en ce sens qu'il n'y aura pas, au moins aussi longtemps que les conditions actuelles de l'humanité ne seront pas radicalement transformées, d'excès de production vraiment invendable. Au contraire, les crises de hausse sont fréquentes sur ce domaine : bien que, pour les raisons que nous venons d'exposer, elles soient très atténuées par la facilité des communications, elles sont encore sensibles ; à l'heure même où nous écrivons, les céréales sont recherchées dans le monde entier. Il est avéré que la récolte de blé de 1907 est inférieure à celle de 1906 d'environ cent millions de quintaux, c'est-à-dire d'un septième environ, et sur certains marchés les prix en septembre dernier ont dépassé de près de 20 pour 100 ceux qui se pratiquaient l'année dernière à pareille époque.

En matière industrielle, la situation n'est pas la même. D'une part, les produits fabriqués sont en général moins essentiellement indispensables à l'homme que les alimens, et de ce chef par conséquent la demande en est susceptible de variations infiniment plus fortes que celle du pain, parce que l'homme peut vivre en réduisant, ou, dans beaucoup de cas, en supprimant certaines consommations. D'autre part, la volonté humaine a une action bien plus directe et considérable sur l'extraction des richesses du sous-sol, la construction des usines et la fabrication des objets que sur le développement des végétaux. Il dépend exclusivement de cette volonté de creuser des puits et d'amener à la surface de la terre la houille, les minerais, le pétrole, d'édifier des manufactures, de travailler le fer et les autres métaux. C'est la seule initiative des hommes qui file la laine et le coton, qui tisse les vêtemens, qui construit les maisons, les chemins de fer, qui organise les transmissions électriques. D'autre part, les besoins auxquels cette activité cherche à donner satisfaction, tout en étant impérieux, le sont moins que celui de manger. L'homme peut les restreindre : il se contente d'un vêtement plus simple, en change moins souvent, habite des demeures plus modestes, se déplace moins fréquemment, use de moins de chaleur et de lumière à de certaines époques qu'à d'autres. Il y aura de ce chef des variations énormes dans la demande des mêmes objets et un élément d'incertitude considérable pour les industriels. Moins les besoins auxquels ils répondent sont élémentaires, c'est-à-dire moins ils font partie de ceux que l'homme doit satisfaire à tout prix sous peine de cesser d'exister, et plus grands sont les risques de variations de la demande, et par suite des prix. Les industries de luxe sont bien plus exposées à ces fluctuations que celles qui produisent des choses d'une consommation courante : un fabricant de chocolat ou de charrues peut mieux connaître la quantité probable de ses ventes annuelles qu'un marchand de dentelles ou qu'un horloger. Une prospérité générale, de très bonnes récoltes qui mettront des sommes considérables entre les mains des agriculteurs, pousseront ceux-ci à acquérir un grand nombre d'objets manufacturés et en feront hausser le prix. Ces prix élevés représenteront pour les industriels une marge de bénéfice plus grande qu'auparavant et les engageront à augmenter le plus possible leur production.

II

La crise économique que le monde traverse en ce moment mérite au plus haut point de fixer notre attention et d'être étudiée de près. Bien que les causes générales qui l'ont amenée rentrent dans le cadre de celles que nous venons d'exposer, elles ont revêtu une forme différente sous certains rapports de celles que le passé nous a appris à connaître; la République des États-Unis, en particulier, a pris une part tellement considérable au mouvement commercial et à la production industrielle et agricole que c'est chez elle qu'il convient d'étudier la marche des événemens.

Au cours de 1906, la prospérité américaine atteignit un degré extraordinaire. Ce n'était du reste que le développement d'une situation qui, depuis longtemps, apparaissait aux yeux de tout observateur attentif et dont un petit nombre de chiffres suffisent à attester l'éclat. Les États-Unis fournissent en ce moment environ la moitié du fer et de l'acier, les deux cinquièmes du charbon, le tiers du plomb, les trois cinquièmes du cuivre, plus du quart du zinc, près du quart de l'or, plus de la moitié de l'argent, les trois quarts du coton, les trois cinquièmes du pétrole produit dans le monde. Ils exportent des céréales et de la viande en quantités considérables. Leur récolte en froment, maïs et avoine a été en 1906 de 4 627 millions de boisseaux, soit environ 1 600 millions d'hectolitres. Ils possèdent un réseau de chemins de fer de 360 000 kilomètres, supérieur d'environ 20 000 kilomètres à tous ceux de l'Europe réunis. Leur commerce extérieur à lui seul, qui ne représente qu'un bien faible volume par rapport à celui du commerce intérieur, se chiffre par plus de 15 milliards de francs, et les exportations en 1906 ont dépassé les importations de 2 700 millions de francs. Le budget fédéral 1906-1907 s'est soldé par un excédent de 300 millions de francs, et le capital de la Dette fédérale ne dépasse pas 11 milliards de francs : si on déduit de cette dette l'encaisse du Trésor qui contient l'un des plus gros stocks d'or du globe, elle n'atteint pas 5 milliards, fardeau léger pour une population de 85 millions d'habitans.

Nous pourrions continuer cette statistique et énumérer bien d'autres élémens encore d'une vitalité qui a rempli le monde d'étonnement et d'admiration. Elle s'est traduite à un moment

donné par une animation extraordinaire des bourses, ces vastes marchés financiers où viennent aujourd'hui se manifester les résultats de la plupart des entreprises, où se cotent les crédits des États et des sociétés particulières, où chaque pulsation de la vie économique pour ainsi dire se répercute instantanément, où le plus souvent même l'avenir est escompté, tant l'effort des intelligences tendues vers un même but, c'est-à-dire occupées à calculer le cours probable des événemens, amène une perception nette du lendemain. Les actions des chemins de fer américains, au cours de l'été de 1906, furent poussées à des hauteurs que beaucoup d'entre elles n'avaient jamais connues : cette ascension rapide paraissait justifiée par des déclarations de dividendes qui, dans quelques cas, passèrent du simple au double; l'*Union Pacific* donnait 10 pour 100, la *Southern Pacific* 5 pour 100, et la Bourse les capitalisait en général au denier vingt, ce qui ne semblait pas exagéré. Les actions d'un grand nombre d'entreprises industrielles suivaient la même marche : celles de la célèbre corporation de l'acier, qui au début du siècle étaient tombées à quelques dollars, s'élevaient au cours de 50, et le reste à l'avenant.

Cependant, après l'apogée de ce mouvement de hausse, qui eut lieu au mois d'août 1906 et qui coïncida avec des déclarations imprévues de dividendes sur les principales lignes de chemins de fer, une certaine hésitation se fit sentir. Les gens sages pensaient que ces augmentations de dividendes, si même les recettes les justifiaient, auraient gagné à être réparties sur quelques exercices. D'autres critiquaient les opérations gigantesques par lesquelles plusieurs compagnies de chemins de fer avaient acheté ou vendu d'énormes quantités d'actions d'autres lignes dont elles voulaient s'assurer le contrôle, ou le céder à des tiers. Ensuite, fait plus significatif, les besoins de capitaux s'annonçaient comme devant être considérables : les chemins de fer en particulier, tout en accusant des recettes en progression rapide et en faisant apparaître dans leurs bilans des bénéfices importans, préparaient des appels au crédit sous toutes les formes, afin de procéder à des travaux d'extension et d'amélioration. Beaucoup d'entre eux, et ce furent peut-être les plus sages, créèrent de nouvelles actions : la compagnie de Pensylvanie, qui passe pour l'une des premières et des mieux administrées, doubla son capital, qui s'élève maintenant au chiffre respectable

de 400 millions de dollars, soit plus de 2 milliards de francs. D'autres émirent des obligations à la mode américaine, c'est-à-dire remboursables en bloc à une date déterminée; plusieurs de ces catégories d'obligations donnent à leur possesseur le droit d'en demander l'échange, pendant une période qui atteint parfois jusqu'à dix années, contre des actions de la compagnie à un cours fixé d'avance. Enfin, certaines entreprises, voyant qu'elles ne pouvaient placer ni actions ni obligations à long terme, contractèrent une dette flottante au moyen de l'émission de bons à courte échéance, que les Américains désignent du nom de *notes*, et qui sont en général remboursables à un, deux ou trois ans de date.

Ces divers appels à l'épargne ne trouvant qu'un écho insuffisant dans le pays, on s'adressa aux marchés européens, que l'on trouva peu disposés à souscrire à ces diverses émissions. La difficulté de les placer forçait naturellement les emprunteurs à élever constamment le taux de l'intérêt qu'ils s'engageaient à servir; c'est ainsi que des obligations des meilleures lignes restèrent sur les bras de syndicats qui les avaient prises ferme et ne réussissaient plus à repasser au public: aussi le cours en baissa-t-il de façon notable, entraînant les actions et forçant les compagnies à placer leur signature à des taux inconnus depuis longtemps sur le marché des capitaux. Le programme des travaux à accomplir, des doublemens de voie, des remplacemens de rails, des agrandissemens de gares, des commandes de matériel, dressé entre autres par le célèbre Hill, président du *Great Northern*, un des plus éminens *railroadmen* (hommes de chemins de fer) de l'Amérique, inquiéta au plus haut degré le monde des affaires, qui commençait à se rendre compte de l'écart grandissant entre l'épargne annuelle du monde et les appels qui lui étaient adressés.

M. Paul Leroy-Beaulieu, avec sa sagacité ordinaire, a fait remarquer que ces appels pour 1907 s'élevaient à un total de 16 milliards de francs, alors que les économies des peuples civilisés ne dépassent guère en ce moment 12 milliards par an, c'est-à-dire les trois quarts seulement de la somme demandée. Cette disproportion devait fatalement avoir pour résultat un arrêt dans le développement des affaires. Cet arrêt ne s'est pas produit immédiatement, parce que l'échafaudage du crédit permit de masquer pendant un certain temps la situation. Les sociétés qui avaient besoin de capitaux purent se faire ouvrir des comptes

de banque dans le pays et surtout à l'étranger, de façon à se procurer des ressources par la négociation d'effets à deux ou trois mois d'échéance. Mais les banquiers qui avaient accepté ces traites ne consentirent pas à les renouveler, en présence surtout des restrictions mises par la Banque de France et la Banque d'Angleterre à l'escompte de ce genre de papier. Dès lors, il fallut se rendre à l'évidence : réduire le programme des travaux, diminuer ou supprimer les commandes faites à l'industrie, licencier dans certains cas une partie du personnel. Le contre-coup de cette situation des chemins de fer se fit sentir dans les usines, encore très occupées en vertu d'ordres antérieurs, mais qui voyaient leurs carnets se remplir beaucoup moins vite qu'au cours des deux années précédentes. D'autre part, le renchérissement incessant des capitaux, plus marqué aux États-Unis qu'en Europe, ralentissait toutes les activités, la construction en particulier s'arrêtait dans bien des cas, en présence des conditions onéreuses imposées aux emprunteurs sur hypothèques.

Voilà quelques-uns des symptômes avant-coureurs qui se manifestaient; d'autres s'y ajoutaient qui n'étaient pas moins significatifs, et dont l'un mérite d'être décrit avec quelques détails : il s'agit d'un métal qui paraît prédestiné à jouer un rôle considérable dans les crises modernes, puisque c'est la seconde fois, en moins de vingt ans, qu'il bouleverse les marchés commerciaux et financiers; nous avons nommé le cuivre, qui fit l'objet de la célèbre tentative de syndicat mondial de Secretan, et fut la cause indirecte de la suspension de paiemens du Comptoir d'escompte de Paris en 1889. La production du métal rouge a rapidement progressé : de 400 000 tonnes il y a une quinzaine d'années, elle s'est élevée à près de 800 000, c'est-à-dire le double. La consommation a suivi une marche tout aussi rapide, grâce aux applications de l'électricité, aux constructions de navires, aux armemens de toute sorte qui, en dépit des conférences de la Haye, ne se ralentissent pas. Il a paru un instant à un certain nombre de spéculateurs, et même à des industriels sérieux, que les mines connues et exploitées pouvaient à peine suffire aux besoins de cuivre, et que les cours avaient plus de raison de hausser que de fléchir. Bien que le prix moyen de la tonne pour les dix dernières années ne dépasse guère 1 600 francs, on ne s'étonna pas de voir ce prix monter au printemps dernier jusqu'à près de 2 800 francs, et il ne manqua pas de prophètes

pour en annoncer le maintien à ce niveau pendant une longue période. La fragilité de leurs affirmations ne tarda pas cependant à apparaître : sans motif apparent, le recul se produisit. On annonçait de divers côtés que les demandes se ralentissaient, que les gros consommateurs, comme la Société générale américaine d'électricité, ne s'approvisionnaient pas et vivaient au jour le jour en achetant strictement ce qui leur était indispensable pour leur travail quotidien. La baisse, d'abord lente, prit bientôt une allure foudroyante : en octobre 1907, le prix du cuivre était la moitié de ce qu'il avait été au mois d'avril précédent. La chute du métal entraînait celle de toutes les actions de mines de cuivre et des sociétés intéressées dans ce genre d'affaires : celles de l'*Amalgamated Copper*, le trust cuprifère qui domine le marché aux États-Unis, tombèrent de 110 à 44, celles du Rio Tinto, la plus grande mine de cuivre européenne, de 2 700 à 1 600 francs, et les autres à l'avenant.

A côté de ces entreprises sérieuses, existant depuis longtemps, il s'en était, à la faveur de la hausse, formé d'autres. La *United Copper Company*, créée pour réunir un certain nombre de propriétés cuprifères du Montana, avait été constituée au capital de 80 millions de dollars, plus de 400 millions de francs; elle ne publiait, selon la mode américaine, que des bilans sommaires dans lesquels il était impossible de trouver les élémens d'une évaluation sérieuse de l'actif social. Néanmoins, grâce à l'engouement général, le cours des actions privilégiées avait pu un moment atteindre le pair et celui des actions ordinaires environ 75 pour 100, lorsque soudain, au mois d'octobre 1907, des offres de ces titres se produisirent sur le marché de New-York sans y trouver de contre-parties, c'est-à-dire d'acheteurs. En peu de jours, les actions privilégiées furent précipitées à 25 et les actions ordinaires à 10 dollars.

En même temps le bruit se répandait qu'une société financière importante, l'une des plus anciennes, la *Knickerbocker trust Company*, avait fait des avances considérables sur des actions de la *United Copper Company*, que les emprunteurs se trouvaient dans l'impossibilité de rembourser : d'où embarras extrême pour la première société. Les cliens de celle-ci se précipitent alors en foule aux guichets et réclament tous à la fois la restitution de leurs dépôts, dont le total n'est pas inférieur à 67 millions de dollars, soit 345 millions de francs.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que ces compagnies dites de trust tiennent une place importante dans la vie financière américaine. Elles n'ont d'ailleurs que le nom de commun avec les grands trusts industriels, tels que ceux du pétrole, du sucre, du tabac, qui ont pour objet la monopolisation totale ou partielle de la production et du commerce d'une marchandise déterminée. Les *trust companies* dont nous parlons sont des banques qui ont pour mission de recevoir les capitaux en dépôt et aussi de gérer la fortune de particuliers qui la leur confient à cet effet, soit pour eux, soit pour leurs descendans. Elles disposent souvent de sommes considérables et ont besoin de directeurs à la fois honnêtes et capables, pour bien employer leurs ressources, faites presque exclusivement du patrimoine d'autrui. Elles sont naturellement l'objet de sollicitations constantes de la part de toutes les compagnies qui ont besoin d'argent ; elles sont une proie tentante pour les lanceurs d'affaires qui, lorsqu'ils ont réussi à se rendre maîtres d'une *trust company*, se servent de ses ressources au profit des entreprises patronnées par eux. C'est ainsi que le groupe de la *United Copper* avait réussi à mettre la main sur plusieurs établissemens de ce genre.

A côté des *trusts companies* existent des banques particulières qui ne se distinguent pas essentiellement de celles des autres pays ; des banques d'épargne dont le titre indique l'objet (*savings-banks*) ; des banques constituées sur les divers points du territoire en vertu de la législation des États particuliers (*state banks*) ; et enfin des banques dites nationales (*national banks*) qui sont organisées conformément aux lois fédérales. Ces dernières, aujourd'hui au nombre de plus de 6000, jouent un rôle particulièrement important, parce qu'elles ont le droit d'émettre des billets gagés par des rentes fédérales qu'elles sont tenues de déposer à Washington en garantie : elles sont étroitement surveillées : un fonctionnaire fédéral, le contrôleur de la circulation, les soumet à des inspections et vérifications constantes, réunit leurs rapports, veille à l'exécution stricte des statuts et de la loi.

L'ensemble de ces cinq catégories d'établissemens atteint le chiffre de 22 000 environ, et celui des dépôts du public qu'ils ont entre les mains ne s'élève pas à moins de 60 milliards de francs environ. Point n'est besoin d'insister sur l'énormité de cette somme pour comprendre que tout ce qui touche le crédit des

banques aux États-Unis est d'une importance vitale pour le pays. C'est une partie notable de sa fortune, le dixième environ, qu'il a ainsi remise à des dépositaires, dans la fidélité et la solidité desquels il est nécessaire qu'il ait une foi absolue. Dès lors, on juge de l'émoi que dut causer le fait que l'un d'eux, et non des moindres, était soupçonné. Le monde financier ne s'y méprit point. Les chefs des premières maisons, les directeurs des banques nationales les plus importantes, se réunirent en hâte et siégèrent pour ainsi dire en permanence: à maintes reprises ils convoquèrent les présidens d'un grand nombre d'établissemens pour conférer avec eux et le secrétaire d'État du Trésor, accouru de Washington dans la métropole commerciale et prêt à mettre les ressources de la Confédération au service de la communauté financière ébranlée dans ses fondemens. Le péril en effet était grand.

Les demandes de remboursement adressées à la *Knickerbocker Trust* ne pouvaient pas rester isolées. Elles s'étendirent d'abord à d'autres banques appartenant au même groupe, puis à l'ensemble de ces établissemens aux États-Unis, dans des proportions très variables, mais avec une soudaineté telle que de San-Francisco à New-York, de Chicago à la Nouvelle-Orléans, la gravité de la situation apparut à tous les yeux. Les banques, comprenant qu'il fallait à tout prix rassurer le public, en lui démontrant que ses dépôts ne couraient aucun risque, s'efforcèrent de secourir celles qui étaient le plus menacées. Une première avance de 50 millions de francs fut consentie au *Knickerbocker Trust*, dans l'espoir que ce montant suffirait; mais il n'en fut rien et l'établissement dut fermer ses portes: il paraît d'ailleurs probable que les déposans ne subiront aucune perte et recevront peu à peu l'intégralité de leurs créances.

D'autres banques, assaillies également de demandes de remboursement, firent tête à l'orage: la *Trust Company of America* a remboursé 200 millions, la *Lincoln Trust Company* 75 millions de francs de dépôts. Toutes s'occupèrent avec une énergie extrême de réunir le plus de ressources liquides possible pour répondre aux exigences de leur clientèle, terrorisée par les nouvelles répandues à profusion dans la presse et la vue des files interminables de personnes de tout âge et de toute condition stationnant nuit et jour à la porte des banques pour arriver plus vite aux guichets du caissier. On ne raisonnait plus. Les

banques d'épargne durent, dans beaucoup de cas, user des délais qu'elles sont autorisées à fixer à leurs clients pour les rembourser. On s'efforça de réunir le plus de numéraire possible : le secrétaire d'État au Trésor répartit entre les banques nationales, comme la loi l'autorise à le faire, la presque totalité des fonds disponibles de la Confédération, qui dépassaient alors de beaucoup un milliard de francs; des appels pressans furent adressés à l'Europe, à l'Angleterre et à la France en particulier, pour obtenir des envois d'or. La prime qui s'établit à New-York sur le métal facilita ces opérations, qui prirent un développement extraordinaire, au point que près de 400 millions de francs de métal jaune passèrent l'Atlantique en peu de semaines. Il en vint également de la République Argentine et de l'Afrique du Sud, si bien qu'on évalue à 625 millions de francs le chiffre des importations d'or aux États-Unis au cours de l'automne 1907. Les exportations de céréales et de coton qui atteignent ordinairement, en cette saison, leur apogée parurent un moment ralenties par la difficulté d'expédier à l'intérieur le numéraire nécessaire pour payer les producteurs et enlever les récoltes. Mais cette gêne ne fut que passagère, et ces marchandises vinrent bientôt fournir à l'Europe la contre-valeur des espèces dont elle se dessaisissait. En même temps les achats des Américains dans l'Ancien-Monde ont diminué au cours de la crise, de sorte que la balance commerciale leur permet pour l'instant de conserver sans difficulté le métal qui leur a été expédié.

Celui-ci toutefois est peu de chose en comparaison des quantités qu'ils en détenaient déjà auparavant et qui atteignaient 7 milliards et demi de francs. Mais ces 7 ou 8 milliards eux-mêmes ne représentent qu'une faible proportion des dépôts de banque qui, nous l'avons vu, s'élèvent, aux États-Unis, à environ 60 milliards de francs. Et si on ajoute les 1 800 millions de billets fédéraux (*greenbacks*), les 3 milliards de billets des banques nationales, les 700 millions de monnaies d'argent, les certificats d'argent, on trouve que les 14 milliards d'instrumens monétaires ne représentent encore qu'à peine le quart du total des dépôts. Lors donc que la confiance du public dans la solidité de ceux-ci est ébranlée, tout l'édifice est en danger.

C'est ce que le président Roosevelt a dû reconnaître au mois de novembre 1907, lorsqu'il chercha par tous les moyens possibles à rétablir la confiance, proclama que c'était le devoir de

chacun de laisser son argent dans les banques, autorisa le secrétaire d'État M. Cortelyou à émettre des bons du Trésor pour 775 millions de francs. Ces émissions, composées pour deux tiers de bons, à un an d'échéance, rapportant 3 pour 100 d'intérêt, et, pour un tiers, d'obligations 2 pour cent dont le produit est destiné à couvrir les frais de construction du canal de Panama, ont fait rentrer dans les caisses du Trésor une somme correspondante de billets et d'espèces, dont les particuliers et les banques n'hésitent pas à se démunir à son profit, puisqu'ils n'ont pas cessé d'avoir pleine confiance dans sa solvabilité. A son tour, il reverse ces montans à son crédit dans les banques, dont il augmente ainsi la puissance et le crédit. Mais celles-ci ont encore recours à une autre ressource, qui a déjà été employée avec succès lors de crises précédentes et qui est en quelque sorte acclimatée aux États-Unis : c'est l'émission de certificats des chambres de compensation.

On sait que dans chaque ville importante, les banques sont agrégées à un établissement qui porte le nom de *clearing-house* et qui a pour objet de faciliter les règlemens de comptes entre les banques affiliées. Celles-ci lui remettent chaque jour les titres de créance qu'elles ont sur leurs confrères, et seul, le solde résultant des débits et des crédits de chacune d'elles se règle en espèces. En temps de rareté de celles-ci, les banques conviennent de liquider leurs comptes respectifs au moyen d'une monnaie spéciale qui n'a cours qu'entre elles et qui consiste en certificats de la Chambre de compensation (*clearing house certificates*). Ces certificats sont délivrés par la Chambre à toute banque qui lui en fait la demande et lui remet en garantie des obligations de premier ordre, préalablement admises par le Comité : ils permettent donc de mobiliser, de monnayer en quelque sorte des titres difficiles à vendre sans perte au moment de la panique : comme ils coûtent à ceux qui les demandent un intérêt élevé, ils sont retirés dès que les circonstances redeviennent normales, et il n'y a pas de danger de les voir rester indéfiniment en circulation. Dans certaines villes, on a été plus loin, et les banques ont émis des chèques au porteur de faible dénomination, par exemple de 1 à 20 dollars, destinés à circuler de main en main et à faciliter les petits échanges. C'est une sorte de monnaie obsidionale, comme nous en avons connu pendant le siège de Paris en 1870.

Un des traits caractéristiques de la crise américaine actuelle a été le manque de monnaie ou plutôt la disparition momentanée de la monnaie. A un moment donné, les paiemens en espèces ont été suspendus dans la plupart des centres commerciaux ; dans beaucoup d'entre eux, le numéraire ne servait que d'appoint. Dans soixante-dix-sept villes circulent ces instrumens d'échange dont nous venons d'expliquer la genèse ; et le besoin en était tel qu'il a provoqué la création de chambres de compensation dans près d'une centaine de villes, alors que jusqu'ici douze seulement en étaient dotées. Ces chambres ont aussitôt mis en circulation des certificats créés tantôt seulement pour un montant nominal élevé comme à New-York, tantôt pour des sommes très faibles, lorsqu'ils étaient destinés à servir, non pas aux banques dans leurs rapports entre elles, mais au public qui les acceptait sans difficulté. La puissante corporation du pétrole, le *Standard Oil Company*, dut payer ses employés en chèques certifiés, c'est-à-dire revêtus au préalable du visa de la banque sur laquelle ils sont tirés. Seules les caisses publiques ont refusé de recevoir ces divers instrumens monétaires et n'ont voulu accepter que la monnaie légale.

C'est là un des principaux motifs de la prime qui s'est établie depuis quelques semaines sur l'or et les billets, qui s'est élevée un moment jusqu'à 5 pour 100 et qui, à l'heure où nous écrivons, oscille encore entre 1 et 2 pour 100. C'est ainsi que la Société américaine pour la raffinerie des sucres (*American Sugar Refining Company*) ayant dernièrement à retirer de la douane une cargaison de sucre, dut retarder la prise en charge de deux ou trois jours, parce qu'elle ne disposait pas du numéraire nécessaire à l'acquittement des droits entre les mains des receveurs fédéraux.

Au contraire, il est surprenant de voir avec quelle facilité relative les transactions de détail se règlent au moyen de chèques. C'est ici qu'apparaît l'avantage d'avoir affaire à une population habituée de longue date à ce mode de paiement ; même en temps ordinaire, les trois quarts des échanges se liquident déjà de cette façon. Ce que la crise a fait naître, ou du moins ce dont elle a singulièrement développé l'usage, ce sont les chèques au porteur qui circulent de mains en mains. Rigoureusement, ils devaient acquitter l'impôt de 10 pour 100 qui frappe les billets des banques d'État, dont cette taxe a complète-

ment annihilé la circulation : mais le gouvernement fédéral a sagement fermé les yeux et renoncé à appliquer un droit qui eût arrêté la multiplication de cet instrument précieux.

D'une façon générale, les banques se sont beaucoup mieux comportées dans la crise actuelle que lors de celle de 1893, de désastreuse mémoire. C'est par centaines que se comptèrent alors les fermetures d'établissemens financiers, tandis qu'aujourd'hui il ne s'agit même pas de dizaines et, sauf une exception, que de banques à très faible envergure. Cela s'explique par le fait que ces établissemens se sont considérablement fortifiés depuis quatorze ans, et participent dans une large mesure à la prospérité générale du pays ; cela s'explique encore par la solidité de l'étalon monétaire américain, solennellement affirmée par la loi de mars 1900, qui a proclamé que l'or était la base du dollar. En 1893 au contraire, on était en pleine crise bimétalliste : les gens de l'Ouest menaient dans le pays et au Sénat une campagne furieuse en faveur du double étalon, c'est-à-dire du libre monnayage de l'argent, et le monde put redouter un moment de voir les États-Unis se mettre à ce régime qui eût ébranlé de façon désastreuse tout l'édifice financier.

Aujourd'hui la sécurité est à peu près complète de ce côté. Mais il faut voir quelle sera la situation de l'industrie et du commerce en 1908. Les effets inévitables de la secousse se sont déjà fait sentir. Comme cela est naturel, les industries de luxe ont souffert en premier. Les acheteurs de diamans, de perles, ont suspendu leurs commandes et cherché à résilier une partie de celles qui étaient déjà faites. Beaucoup d'autres transactions ont été retardées ou ralenties, les usines ont renvoyé des ouvriers par dizaines de mille. Les ports de l'Atlantique sont encombrés de travailleurs européens qui regagnent leur mère patrie. Plusieurs mines de cuivre ont arrêté leurs travaux dans une proportion qui représenterait pour l'année entière une diminution de production de 150 000 tonnes. Tel est en effet le caractère américain : il n'hésite pas devant une mesure radicale, et cette énergie même dans l'adaptation de l'effort à une situation nouvelle permet d'espérer que la maladie se guérira aussi rapidement qu'elle a éclaté.

Un Bostonien des plus intelligens, de la race des *Yankees* trop peu connus de ce côté-ci de l'Océan, descendant des vieux puritains qui formèrent le premier noyau des États-Unis où ils fondèrent ce qu'on appelle la Nouvelle-Angleterre, m'écrivait

dès le mois de janvier 1907, en réponse à une question sur l'état de son pays, qu'il s'affligeait de l'excès de prospérité que l'on célébrait à l'envi de toutes parts. « Nous ne savons comment suffire à l'accroissement des affaires, me disait-il. Je suis administrateur d'une société d'électricité dont les commandes en 1906 avaient déjà dépassé de plus de 30 pour 100 celles de 1905 ; et voici que le premier mois de 1907 dépasse de 40 pour 100 celui de 1906. Nos chemins de fer ne savent comment transporter les marchandises qu'on leur remet ; si nos récoltes sont bonnes, nous n'aurons pas assez de wagons... » Et il concluait par l'exclamation pittoresque : « Dieu nous garde de la prospérité ! » me rappelant ainsi l'époque célèbre où, vers la fin du XIXe siècle, les budgets américains présentaient des excédens dont le Congrès ne savait que faire.

Le seul emploi raisonnable de ces ressources eût consisté à abaisser ou à supprimer les droits de douane ; mais les manufacturiers s'y opposaient de toutes leurs forces et s'y opposent encore aujourd'hui : le président Roosevelt, dans son message du 3 décembre, déclare que, si les tarifs peuvent être revisés, le principe doit en être maintenu. L'Amérique protectionniste se désolait alors de ces malencontreux surplus, comme on les appelle à Washington, qui donnaient de la force aux argumens libre-échangistes. Aujourd'hui, la politique impérialiste se charge de leur trouver un emploi. Il est d'ailleurs vraisemblable que la restriction des dépenses particulières amènera une diminution dans le chiffre de millions produits par les recettes douanières qui résultent de l'entrée de produits étrangers.

Mais si nous devons nous attendre à voir pour quelque temps les importations diminuer aux États-Unis, il n'est pas probable qu'il en soit de même pour les exportations. Les récoltes de 1907 ont été belles : la partie qui en sera expédiée au dehors augmentera encore les soldes créditeurs de l'Amérique en Europe et lui permettra de garder l'or qui, sous l'influence des demandes dont nous avons expliqué l'origine, afflue à cette heure chez elle. La richesse agricole du pays est énorme, et, si le spéculateur de *Wall Street*, — qui correspond à New-York à ce qu'est la Cité pour Londres, — a cruellement souffert, le fermier de l'Ouest, du Centre, du Sud, est en meilleure situation que jamais : les chiffres des dépôts dans les banques d'un grand nombre d'États l'attestent.

La crise a d'ailleurs pour effet de permettre à un grand nombre d'entreprises qui avaient dû, sous l'influence de demandes impérieuses, forcer leur production, de se recueillir en quelque sorte et d'apporter à leurs installations une méthode et des perfectionnemens dont elles avaient besoin. C'est une erreur de croire que l'industrie américaine travaille à bon marché; en dépit de l'emploi qui y est si développé des machines-outils, elle ne lutterait pas avantageusement, dans bien des cas, avec ses concurrens européens ou asiatiques, si elle n'était protégée par le rempart de son tarif. Elle paie des salaires excessifs, dont les ouvriers ne tirent pas tout le bénéfice possible, à cause de la cherté de la vie, mal organisée dans beaucoup de détails, de leur prodigalité, et surtout du manque d'esprit d'économie chez la femme, qu'il s'agisse de l'ouvrière ou de l'habitante de l'aristocratique Cinquième Avenue à New-York. Il y a longtemps que les moralistes américains ont déploré le gaspillage qui sévit dans les moindres ménages. Si la restriction actuelle pouvait avoir pour effet de corriger les mœurs sous ce rapport, elle rendrait un immense service au pays. Elle paraît devoir lui en rendre un autre en passant au crible un grand nombre d'hommes et d'organismes qui avaient vraiment besoin de cette épreuve pour se reconnaître, se dégager de l'espèce de vertige auquel cette puissante communauté se laissait entraîner.

III

Le récit succinct que nous venons de faire des événemens qui se sont déroulés aux États-Unis, au cours des dramatiques semaines d'octobre et de novembre 1907, en montre la gravité. Ce serait une grave erreur de croire, comme l'ont déjà trop répété ceux qui ne voient que la surface des choses, que la crise n'est qu'une crise monétaire, due à une insuffisance de moyens de circulation et de paiement et à un mauvais système de banque. A coup sûr, celui-ci est défectueux : le mélange d'émissions de billets par l'État et par les banques nationales, la garantie de ces derniers constituée exclusivement par des fonds publics, devraient faire place à une organisation toute différente, calquée sur celles des grands établissemens européens, tels que les Banques de France, d'Allemagne et d'Angleterre. Mais la masse des instrumens d'échange est plus considérable aux États-Unis par rap-

port à la population que chez aucune autre nation, la France exceptée; et si l'on tient compte de la circulation de dépôts qui, dans le monde moderne, doit être considérée comme un instrument monétaire, on arrive à la conclusion que l'Amérique dépasse de beaucoup même la communauté européenne la plus favorisée à cet égard. En recherchant plus profondément les causes véritables de la tourmente, on trouve que la crise américaine a eu quatre ordres de causes distinctes les unes des autres. La première est une cause générale, commune à tous les pays ou du moins à l'ensemble des nations industrielles et commerçantes : c'est l'oscillation régulière qui, après une période de développement excessif et d'inflation des prix, ramène le calme dans les affaires, remet au point les entreprises, consolide les bonnes et fait disparaître celles qui ne sont pas établies sur des bases saines, ou les force à se réorganiser. La baisse qui a précipité les cours des métaux, cette matière première indispensable à la plupart des industries, n'a pas été limitée aux États-Unis et s'est produite à la même heure dans le monde entier. La cherté des capitaux disponibles, autre signe caractéristique des crises, ne s'est pas non plus limitée aux places américaines : il y a aujourd'hui des liens trop intimes, trop d'intérêts communs entre les divers marchés financiers, pour que les taux d'escompte et d'avances qui se pratiquent sur l'un d'eux n'aient pas leur répercussion sur les autres.

Ici toutefois le nivellement est loin d'être aussi prompt et aussi complet que pour les marchandises. Nous avons vu pendant des semaines le loyer des capitaux atteindre à New-York des hauteurs formidables, presque inconnues dans l'histoire moderne, sans que la place de Paris connût rien de semblable ; les reports, c'est-à-dire les avances consenties sur valeurs mobilières qui se négocient à la Bourse, n'ont jamais dépassé 5 à 6 pour 100 en France, au cours de l'automne 1907, alors que les câbles nous apprenaient qu'à Wall-Street ils coûtaient 50, 60, 70 pour 100. L'escompte du papier de commerce, qui n'a pas dépassé 4 pour 100 chez nous, était souvent difficile à 12 pour 100 de l'autre côté de l'Atlantique.

L'Allemagne, parmi les pays européens, est celui qui a le plus vivement senti les effets de la crise. Cela est aisé à comprendre : car c'est celui qui s'était le plus rapidement développé au cours du dernier quart de siècle et qui avait donné à ses

industries minière et métallurgique l'essor le plus vaste. Les banques ont prêté un concours empressé à ces diverses entreprises et mis à leur service, directement ou indirectement, non seulement le capital actions et les réserves, mais une partie des dépôts. Ces besoins persistans de numéraire se traduisent par une situation extraordinairement tendue de la Banque impériale allemande, ses bilans décadaires accusent depuis longtemps des chiffres très élevés pour la circulation des billets et le portefeuille d'escompte, en face desquels l'encaisse diminue au lieu de grossir comme elle le devrait. Hâtons-nous d'ajouter qu'il ne s'est rien produit de l'autre côté du Rhin qui ressemble aux exagérations américaines : presque toutes les entreprises y reposent sur une base sérieuse; mais plusieurs manquent de capital et l'épargne n'a pas grossi assez vite pour leur fournir immédiatement tout celui dont elles ont besoin.

Nous constatons ainsi une différence notable de situation entre l'Amérique et l'Europe, et nous sommes amenés à dégager la première des causes de la crise qui lui sont spéciales, l'abus de l'inflation qui a sévi chez elle avec fureur : par inflation, nous entendons la création d'entreprises nombreuses dont le capital nominal ne correspondait pas à la valeur réelle, soit qu'il s'agît d'une nouvelle industrie dont on émettait les actions en nombre excessif, soit que, par une de ces combinaisons chères aux Yankees, un certain nombre d'usines, de fabriques, de maisons de commerce, d'entreprises de transport fussent réunies en une seule compagnie, et que le capital de cette dernière fût fixé à un chiffre dépassant de beaucoup l'addition des capitaux de chacune des sociétés que l'on réunissait. Il était inévitable qu'à un moment donné, ces échafaudages fragiles s'écroulassent : c'est ce qui n'a pas manqué de se produire. La chute a été encore plus violente et dangereuse quand l'exagération des espérances s'est doublée, il faut avoir le courage de le dire, d'une véritable malhonnêteté : nombreux sont les cas où des hommes sans scrupule, — et il est douloureux d'avoir à constater que parmi eux il s'en est rencontré à qui leur situation aurait dû épargner de pareilles fautes, — ont profité de l'engouement du public pour majorer d'une façon scandaleuse les capitaux des entreprises qu'ils patronnaient plus ou moins ouvertement. Il y a eu de ce chef, sur les marchés américains, de véritables écroulemens, tout à fait différens, dans leurs origines et leur allure, de la baisse en

quelque sorte normale qui, en temps de crise, atteint, sur tous les marchés financiers, la plupart des titres et, en particulier, les actions de sociétés industrielles et minières. Imprudence poussée à un degré inconnu de l'ancien monde, immoralité dans quelques cas retentissans, sont deux causes qui ont aggravé dans une mesure extraordinaire la situation en Amérique.

Un quatrième facteur, et non le moindre, a été la politique. Le président Roosevelt a déclaré la guerre à la ploutocratie de son pays. Ce n'est pas ici le lieu d'étudier cette figure si intéressante, qui rappelle sous certains rapports les grands hommes des derniers temps de la République romaine, les Marius, les Sylla, peut-être les Pompée et les César : comme eux, Théodore Roosevelt s'adresse directement à la masse et prend le peuple à témoin de ses pensées et de ses actes. Un volume ne suffirait pas à raconter l'histoire de celui qui essaie de gouverner le pays le plus riche du monde en faisant la guerre à la richesse accumulée. Nous ne voulons même pas rechercher dans quelle mesure l'attitude qu'il a prise est justifiée par les agissemens coupables que nous venons de signaler. Il nous serait aisé de démontrer que ceux-ci ne constituent après tout que des exceptions et qu'aux États-Unis, la majorité des banques et des entreprises commerciales et industrielles est bien et honnêtement gérée. Peut-être nous répondrait-on que, de certains côtés, le mal était si profond que le seul moyen de le guérir était de l'attaquer avec une violence extrême; que d'ailleurs M. Roosevelt a eu soin de déclarer à maintes reprises qu'il ne combattait que la fortune mal acquise et qu'il promettait justice au riche comme au pauvre. Nous ne nous occupons ici que de rechercher l'effet produit par sa politique. Elle a évidemment indisposé ceux que l'on appelle les magnats ; mais elle a eu des contre-coups bien plus étendus que ne le prévoyait le président. Aussi a-t-il dû reconnaître le terrible danger auquel il exposait son pays en ébranlant les fondemens mêmes du crédit.

Comment s'attaquer impunément à ces chemins de fer qui ont fait les États-Unis en les dotant d'un réseau incomparable et leur ont permis en moins d'un demi-siècle de mettre en valeur les richesses agricoles et minières du territoire peut-être le plus favorisé du monde au double point de vue du sol et du sous-sol ? Comment menacer dans leur existence ces vastes organismes industriels qui font vivre des millions d'ouvriers ? Comment

jeter le doute dans l'esprit de tous les habitans de quarante-huit États, habitués à confier leurs économies et leurs fonds de roulement aux banques, sur la solvabilité d'établissemens auxquels ils ont remis 60 milliards de francs de dépôts? L'indomptable colonel des chevau-légers (*rough riders*) a dû reculer devant l'orage qu'il avait déchaîné. Il a dû sinon appeler à son aide, du moins encourager par son silence d'abord, par une approbation expresse ensuite, les financiers éminens qui se sont constitués en comité de salut public à New-York et qui, nuit et jour, sous la direction du plus éminent d'entre eux, M. Pierpont Morgan, ont été sur la brèche pour soutenir les uns et les autres, pour accumuler les moyens de trésorerie, pour importer d'Europe tout l'or que Paris, Londres, Berlin, Pétersbourg voulaient bien céder, pour donner en un mot l'aide de leurs capitaux et de leur expérience à tous ceux qui en avaient besoin. Au plus fort de la tourmente, à l'heure où la situation semblait presque désespérée, la corporation de l'acier, l'un des plus gigantesques *trusts* des États-Unis, a acheté, pour plus de 100 millions de francs, une entreprise rivale, le *Tennessee Coal and Iron*, dont les titres pesaient lourdement sur le marché, et a ainsi fortifié sa prépondérance: cette opération était tellement nécessaire que le président Roosevelt n'a pu élever la moindre objection contre elle, bien que l'agrandissement d'un *trust* semble évidemment contraire à sa politique. Il a dû adjurer le public d'avoir confiance dans les financiers, de reverser aux banques l'argent qu'il en avait retiré; il s'est porté garant en quelque sorte de la solvabilité de ces établissemens. Pour faire rentrer dans les caisses de ceux-ci les dépôts que la panique leur avait enlevés, il a dû autoriser son ministre des Finances à procéder à des émissions de bons du Trésor: et cela, bien que la Confédération elle-même n'eût aucun besoin de ressources et regorgeât au contraire de milliards: mais ces milliards sont par elle remis aux banques; et, pour en obtenir davantage encore, elle donne sa signature en gage aux acheteurs qui se dessaisissent de leur or et de leurs billets en échange d'une obligation fédérale.

Voilà donc à quoi la crise aboutit. Le président, parti en guerre contre des abus évidens, n'a pas mesuré la portée de ses armes et a dû se hâter de guérir par tous les moyens dont il disposait les blessures qu'il avait faites. Quels seront les événemens de demain? Quelles améliorations seront apportées à la

législation des banques, dont nous avons montré les défauts? Les chemins de fer seront-ils soustraits à la législation des États particuliers pour dépendre davantage de la Confédération? Des limites seront-elles posées à l'extension des grandes combinaisons industrielles? Un avenir prochain nous le dira. Mais les événemens auxquels nous venons d'assister suffisent pour nous permettre d'en tirer des leçons bien instructives. Au milieu de cet ouragan déchaîné dans le Nouveau Monde, et dont les élans furieux se faisaient sentir à nous comme les vagues immenses venues du large qui battent nos côtes du Finistère et de la Gascogne, quelle a été la situation de notre pays?

La France, calme pendant l'orage comme elle l'avait été dans l'excitation et la fièvre de la prospérité, a vu son commerce et son industrie suivre un cours normal. Ses marchés financiers n'ont pu rester tout à fait insensibles à la tempête; mais celle-ci n'a entamé en rien la solidité de son organisme, les capitaux n'ont pas cessé d'être abondans, et l'escompte commercial de se pratiquer à des taux extrêmement modérés. Aucune des banques françaises n'a vu mettre en doute sa solvabilité; aucune entreprise industrielle n'a dû arrêter sa marche. La Banque de France non seulement a continué à donner au commerce national toutes les ressources dont il a besoin, mais elle a pu envoyer de l'or à Londres et de là en Amérique: c'est vers elle que sont tournés tous les yeux, c'est d'elle que l'on attend aide et secours. Appuyés sur elle, nos grands établissemens de crédit jouent un rôle considérable dans la conduite des affaires financières de l'univers: ils interviennent sur les marchés du dehors en y apportant une fraction du capital dont ils disposent et auquel ils assurent une très large rémunération, sans se départir des principes de prudence auxquels leur clientèle aussi fidèle que nombreuse sait qu'ils sont attachés.

Quel enseignement se dégage de cette situation privilégiée, récompense de la sagesse de ceux qui sont à la tête des principales entreprises du pays, de l'esprit de modération et de prévoyance qui les inspire! On leur a parfois reproché une certaine timidité: ils n'ont pas en effet l'audace américaine; ils n'ont pas non plus à créer de toutes pièces l'outillage d'un pays neuf; à des circonstances différentes, il faut d'autres hommes et d'autres idées. Comment ne pas être frappé du spectacle que donne notre pays, en face de l'ébranlement des autres marchés, et comment ne pas

reconnaître que sa force vient de l'esprit de travail et d'épargne de ses habitans? C'est parce que chaque jour la grande majorité des Français, et la plupart d'entre eux merveilleusement secondés par leurs admirables compagnes, s'attellent à leur tâche quotidienne en s'efforçant de la bien remplir et de gagner un peu plus qu'ils ne dépensent, que nous avons pu constituer les réserves de numéraire et de capital qui sont si précieuses à l'heure du danger. Un système financier avec lequel de pareils résultats ont été obtenus doit avoir de singuliers mérites. Il y a peu de jours, des Chambres de commerce anglaises invitaient le gouvernement britannique à étudier une transformation de la Banque d'Angleterre et à en rapprocher l'organisation de celle de la Banque de France. Pour qui connaît l'esprit de tradition et de particularisme de nos voisins, une pareille démarche a une signification et une portée sur lesquelles il est inutile d'insister. Convient-il donc de bouleverser en ce moment nos institutions financières et en particulier notre régime d'impôts, lorsque l'on constate le développement harmonieux de la richesse publique qui a pu se produire avec cette organisation? Une démocratie a besoin de dépenser : elle est condamnée à voir ses budgets grossir sans cesse. Elle ne peut les équilibrer sans souffrance pour les contribuables, que si les facultés de ceux-ci, pour employer la belle expression des Constituans de la première République, augmentent. La crise américaine nous montre que les nations les plus riches ne sauraient impunément s'écarter de cette règle. L'atteinte portée au crédit a immédiatement les contre-coups les plus graves ; le commerce et l'industrie se ralentissent, des centaines de milliers d'ouvriers sont sans ouvrage. Les hommes d'État et les parlemens doivent méditer cet enseignement et ne pas porter d'un cœur léger la main sur un édifice construit par le patient labeur des générations qui nous ont précédés.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

AU CŒUR DE L'HIVER SUÉDOIS

NOËL EN DALÉCARLIE

De pays plus poétique, je n'en connais pas. Il l'est par sa nature âpre, taciturne, si étrangement éclairée, et dont les beautés, disait Almqwist, semblent avoir été faites pour rester des secrets éternels. Point de variété pittoresque : des lacs, des forêts, des fjells, la bordure claire d'une prairie, la tache sombre d'un bouquet de pins, une eau dormante, une lande aride. Rien de plantureux : elle engraisse peu d'animaux domestiques et nourrit beaucoup d'animaux sauvages. Rien de voluptueux : « Jeune homme, regarde les feuilles vert tendre de nos arbres : elles ne sont jamais veloutées ni foncées comme celles du Midi. Notre amour a moins de sensualité que de fraîcheur. » Une seule rose y pousse spontanément, l'églantine, petite fleur simple dont le faible parfum est le plus délicat et le plus noble que porte l'air. La terre suédoise excite l'homme à se passer de ce qui est en dehors de lui-même. Mais elle a l'attirance toute spirituelle des terres pauvres. Le rêve s'y attache comme les Linnæa dont les filamens rampent sur le sol, et dont la senteur d'amande emplit les déserts du Nord. La séduction de ce pays est dans sa rudesse mystique, dans sa solitude, dans ses lignes grandes et tristes, mais parfois aussi fines que les traits d'un visage.

Et poétique, il l'est encore par son histoire ou, pour mieux dire, par sa légende. Le peuple suédois a vécu une extraordinaire saga. Son paganisme a plongé dans le moyen âge chrétien avec la même énormité farouche que sa presqu'île dans les flots du Nord. L'imagination populaire, qui en demeure imprégnée, supprime les trois ou quatre siècles de religion romaine où cependant a

germé, dans l'âme du paysan, l'unité nationale. De l'écroulement du Paradis des Ases, elle saute en croupe sur le cheval du premier des Wasa. Aux héros des temps mythologiques succèdent des personnages de tragédie moderne à peine moins mystérieux que les guerriers du Walhalla. La Bible a remplacé pour eux ces runes que leur ancêtre Odin apprit en gémissant. Pendant près de trois cents ans, la dynastie des Wasa communique à ce grand corps suédois l'agitation de son âme et les soubresauts de ses rêves. Depuis le vieux roi Gösta, qui plante la couronne sur sa tête de paysan dalécarlien, jusqu'au pauvre dément Gustave IV qui se la laisse arracher avec des cris convulsifs, c'est un défilé ininterrompu de figures dramatiques que la légende n'a cessé de disputer à l'histoire. Rois austères, rois fous, rois mystiques et visionnaires, rois de théâtre et d'opéra, ils n'ont de commun dans leur diversité que le secret de leur infatigable inquiétude. Ils ont voulu que la gloire morale de leur pays en fût proportionnée à l'immensité physique. Ce n'est pas uniquement dans l'Atlantica de Rudbeck que la Suède a pu se croire une coupe débordante d'humanité. Mais des artisans de ce miracle aucun ne fut vraiment un homme heureux. Quand ils ne tombent pas d'une balle ou d'un poignard au cœur, quand ils ne meurent pas au fond d'un cabanon, ils s'éteignent consumés de solitude intérieure et de mélancolie. La tristesse de leur fin achève de les grandir; et les routes qui mènent à leur dernière pensée nous sont aussi fermées que les chemins du pôle. Quels excitateurs admirables de l'imagination!

Il y a dans la langue suédoise deux mots intraduisibles qui, comme tous les mots intraduisibles d'un pays, expriment le plus intime et le plus particulier de son âme : längtan et stämning. Le längtan, ce n'est pas seulement la langueur où nous plonge le souvenir d'un bien perdu, l'attente d'un bonheur qui tarde. Ce n'est pas seulement la nostalgie d'un cœur « qui meurt de ne pouvoir nommer ce qu'il adore. » C'est encore et surtout le désir qui nous porte à sortir de nous-mêmes et la volupté mélancolique d'en mesurer l'impuissance. « Längtan, s'écriera un des poètes les plus suédois, Längtan s'appelle mon héritage et mon château dans les vallées du soupir! » Son héritage : ce legs de pudeur orgueilleuse et de silence que se sont transmis, dans cette nature taciturne et autour de ces rois énigmatiques, des générations d'enthousiastes fermés. Son château : sa pensée close,

dont les végétations du songe recouvrent les richesses, et où il gémit lui-même sur la douceur qu'il éprouve à s'y emprisonner. Dès qu'elles s'approfondissent, la douleur et la joie rencontrent le längtan, la plus belle source de lyrisme qui ait jailli du désert de l'âme. Le längtan est partout en Suède : dans l'aspiration perpétuelle au mysticisme, dans la muette patience de l'amour, dans la gravité d'un Gustave-Adolphe, dans la froideur virginale d'un Charles XII, dans l'étrangeté d'une Christine, dans le sourire d'acteur d'un Gustave III, dans le front courbé d'un savant d'Upsal, dans l'ivresse solitaire d'un paysan. Tour à tour il les détache du sol et les y ramène pour les y enraciner davantage. La Suède ne conçoit pas dramatiquement les personnages de sa légende : elle en fait les expressions lyriques de son plus noble längtan. Descendez dans un cœur suédois; vous y trouverez ses illusions meurtries couchées côte à côte avec les héros sanglans de Lutzen et de Frederikshall.

Ces âmes agitées et cellulaires échappent à leur inquiétude par le stämning. Le mot, dont aucun Suédois n'a pu me préciser le sens, doit signifier la sensation que toutes les autres concordent à créer une harmonie. Il s'établit parfois une entente sympathique entre les choses et nous. Sur les lignes monotones de la vie des notes se rencontrent qui spontanément s'organisent et forment une musique charmante. Le crépuscule tombe; le paysage se voile comme un visage attristé. Ni le jour qui s'en va, ni la nuit qui vient, ni la nature qui se décolore ne sont mes amis. Mais tout à coup le chant d'un inconnu s'élève, et voici que le ciel mourant, l'agonie du paysage et la cendre de ma rêverie, nous entrons dans le cercle fraternel de cette onde sonore. Tant que durera ce chant, j'aurai l'impression que je fais partie d'un tout, et, si j'ai l'instinct religieux, d'être un des élémens indispensables du concert que, sur un point du monde, Dieu voulait se donner ce soir. Évanoui, j'en retiendrai l'écho pour endormir en moi la fièvre de l'isolement et pour y prolonger le délicieux stämning. Plus délicieux encore lorsqu'il m'unit à d'autres cœurs! Ces individualistes scandinaves ne communiquent entre eux que par le chant, la poésie, ou les sombres tunnels de l'inexprimable. Ils ne cherchent pas à penser, mais à sentir ensemble. Le stämning ne naîtra pas d'un échange d'idées, ni même d'une causerie familière. Il éclôt au bruit d'une chanson qui passe, à la clarté d'une lampe, sous l'haleine d'un parfum, devant des verres servis où

l'on savourera le même apaisement; et il ne s'épanouit que sur les étangs du silence. Il est fait de coïncidences heureuses, mais qu'on sait provoquer. Nous aimons, au déclin d'une fête, à nous regarder dans les yeux et à nous en renvoyer les dernières étincelles ou les derniers éclairs. Ils préfèrent éteindre les flambeaux, ne plus se voir, rentrer en eux-mêmes et y partager, à la faveur de l'ombre, le charme vaguement senti d'un accord éphémère. Les cloches du dimanche et des jours carillonnés répandent du stämning. Autour des héros et des morts chéris le stämning entretient un air de fête religieuse. La vie suédoise, comme la nature suédoise, est coupée de grandes eaux dormantes. Trop de gloire, et de gloire évanouie, dans trop d'immensité, trop d'orgueil comprimé dans trop de solitude, y élancent continuellement vers le ciel les soupirs du längtan; mais les cœurs soulevés reprennent leur niveau dans le calme du stämning... Arrête-toi sur les bords de ce demi-sommeil, pêcheur en voyage, et jettes-y un coup d'épervier : tu retireras ton filet plein de songes et de fantômes, et tu en verras ruisseler l'ombre fuyante et le reflet lointain des mouettes du désir...

Nature, histoire, qualité des âmes, tout est poétique; et l'étranger ne comprendra ce pays suédois que s'il arrive à s'en assimiler la poésie. Pourquoi ces paysages me parleraient-ils, à moi dont le passé n'y plonge par aucune racine? Livré à mes seules impressions, que ferais-je, sinon d'y projeter des souvenirs, des regrets, des espérances, des rêves, importés d'une autre patrie? Mais je leur demande de me dire comment ceux qu'ils abritent les voient et les interprètent. Et j'essaierai de les contempler à mon tour avec les mêmes yeux et dans le même esprit. Devant ces personnages de cathédrale et de musée, j'ai besoin que l'imagination de leurs descendans échauffe ma sensibilité. L'histoire m'intéresse moins ici que la façon dont elle se déforme, se transforme et agit sur les cœurs. La vérité historique est pour moi dans la vie secrète et forte que ces gens empruntent de leur légende, et, précisément, dans la superstition de leur passé.

*
* *

Mes hôtes se préparaient au stämning de Noël, et, comme je voulais y communier avec eux, je me suis fait traduire des poètes suédois. Leurs poèmes, transplantés de l'idiome natal, ressemblaient à ces petits sapins déracinés qui, sous les nuits

plus longues et par les chemins plus silencieux, émigraient des forêts aux marchés. Mais ils gardaient comme eux l'odeur de l'ombre où ils avaient poussé, et ma fantaisie pouvait suspendre des lumières à leurs rameaux. Autour de moi, les âmes se repliaient sur des souvenirs communs. Le lien de la pensée chrétienne ne suffisait pas à nous unir. Plus religieuse dans les campagnes, plus familiale dans les villes, cette vieille fête du cœur de l'hiver réveille partout et surtout la conscience et l'amour du pays hérité.

Ce fut alors que je lus les *Images suédoises* de Snoilsky; et l'atmosphère de recueillement qui m'entourait en élargissait la beauté. S'il n'est pas le plus grand des poètes modernes de la Suède, il en est avec Tegner, et près de nous, le plus national. D'autres se réclament de leur province : Snoilsky appartient au pays tout entier. Il en traverse l'histoire et vient à nous comme le courrier du comte Stenbock qu'il nous montre apportant au galop la nouvelle d'une victoire dans Stockholm encore assourdi des foudres de Pultawa : les mottes grasses de la Scanie l'ont éclaboussé; les rocs du Smöland ont jeté des étincelles sous les sabots de son cheval; et, quand on l'introduit au Palais, chaque pas qu'il fait laisse sur le parquet un peu de la terre de Suède. Pourtant, — et j'en crois ses concitoyens, — il n'est pas descendu jusqu'au tréfonds de leur intime nature. Il ne m'a pas découvert, comme plus tard Heidenstam, « les passages secrets sous la gaîté des Suédois. » Je n'ai pas senti courir dans son talent généreux et sain la veine brûlante de l'inquiétude. Il se tient en dehors de la mélancolie germanique; et, par la plastique de ses vers, par leur précision et leur clarté, c'est plutôt à nos maîtres du Parnasse que cet aristocrate érudit s'apparente.

Jeune, brillant, l'Italie avait exercé sur lui l'attrait irrésistible dont les pays de la lumière ont, de tout temps, fasciné les aventuriers du Nord. Il y a dans le rude esprit suédois une aspiration à l'insouciance et à la joie de vivre qui ne se satisfait qu'au soleil du Midi. La clémence du ciel méditerranéen en dénoue la fraîche et sombre fleur. Le comte Snoilsky respira, cueillit, vendangea l'Italie jusqu'à l'ivresse. « J'apporte des raisins, j'apporte des roses, je vous verse de mon jeune vin : sur tous les sentiers, sur toutes les routes, je bats du tambourin sonore. » Ainsi débutait le premier volume de ce Northman enguirlandé de pampres, et qui osait appeler son cœur : « Mon jeune lion! »

Il dépensa la sensualité de sa jeunesse dans un cosmopolitisme émerveillé. Jamais artiste ne fut plus détaché de son terroir. Il semblait n'en avoir gardé que la discrétion silencieuse dont il enveloppait ses amours. L'Italie, l'Espagne, la France s'offrirent tour à tour à son enthousiasme. Il fut le citoyen des cités resplendissantes; et, comme il s'enchantait des formes, des couleurs, des idées étrangères, tout à coup le längtan le prit. Il revit sa carte d'écolier, sa vieille carte de Suède, avec la Scanie d'un jaune de moissons, le Vermland d'un gris de fer, la coupure sanglante de la Russie au nord de la Finlande, et les petites villes roses comme des airelles. « As-tu jamais pensé, toi, l'affiné, que tu tires ton origine d'un peuple de laboureurs et de forgerons? Réfléchis à cela sur ton divan capitonné. Tu t'es habitué au geste du lazzarone, mais tu ne connais pas les mœurs du paysan de ton pays. Tu ne trouverais pas ton chemin parmi les pins et les sapins de ton pays. Tu n'aimes dans ton pays qu'un idéal imaginaire de liberté; mais tu devrais aimer la forêt, la montagne et la vallée. » Ses mains, qui s'étaient si longtemps attardées sur le galbe des belles statues, éprouvaient maintenant l'impérieux désir de se presser autour de l'écorce rugueuse où se cache la vieille âme suédoise. Rome, Naples, Florence, toutes ces reines s'éteignirent: il revint à sa pauvre reine du Nord. Il en évoqua la gloire émaciée, « le temps de pain d'écorce et de famine couronné de lauriers. » Et plus maître de son art qu'il ne l'avait jamais été, presque aussi impeccable qu'un Heredia, il s'enferma dans la légende de la Suède qu'il aima comme un enfant et qu'il chanta comme un grand poète. Il a su capter le sentiment populaire dans une forme d'art savante et pure. On a dit que ses vers étaient de marbre ou de bronze : oui, mais comme les dieux béans des fontaines d'où jaillit l'eau des sources vives.

Pour lui, bien entendu, les Annales de la Suède ne commencent qu'au roi Gösta, et il en a dressé le portrait d'aïeul au seuil des *Images Suédoises*. «... De sa main, il a maçonné notre Suède des fondations à la toiture... Nous avons tous été assis à ses genoux autour de l'âtre flamboyant, quand il nous racontait son histoire merveilleuse... » Mais il se meurt dans son château du Mœlar, seul, incurablement triste d'avoir engendré des fous. Le hallebardier entend ses pas d'insomnie, pendant que les bénédictions des pauvres gens montent vers lui du fond de la nuit d'hiver.

Toute sa lignée tragique va défiler sous nos yeux. C'est d'abord

le roi Erik, le roi fou, follement énamouré d'une petite marchande de fruits et qui vogue à la dérive par une nuit de printemps. « Lentement des barques pavoisées glissent sur les ondes. Le Mœlar reflète les nuages rouges du soir. Les rames clapotent sous des airs de cors. La forêt de bouleaux embaume... Cors de chasse, taisez-vous!... Le roi Erik joue sur son luth... La petite Karine écoute en silence jusqu'à ce que de grandes larmes brillent dans ses yeux... « Petite Karine, le jeune roi te supplie. Sois à moi et tu posséderas le château de Stockholm. Dis un mot et la couronne d'or pâlira sur tes cheveux dorés. Je suis Erik, le roi des beaux rêves. Forgée de rayons de lune, la couronne n'est pas lourde. Ne pleure pas, mon enfant : tu auras le royaume. » Il fut féroce et sanguinaire; mais l'amour, la mort, la folie, la nuit printanière se marient dans son chant; et toute la pitié de la Suède pour le fils de Gösta Wasa, le poète la fait perler aux cils brillans de la petite Karine.

Le tableau change. Les cloches de Ardala sonnent la Pentecôte. Le front sombre comme une nuit de tempête, Charles IX galope sur son étalon de Holstein. Une armée de spectres, échappés de la roue, galopent autour de cet implacable justicier. Des châteaux, personne n'est sorti pour saluer le cortège ducal. Derrière les volets vacillent de hautes bougies dans les maisons muettes de la noblesse décimée. L'insomnie lui bat aux tempes. Il a jeté son filet contre le cours rapide du temps : ramènera-t-il une couronne ou seulement des têtes de mort? Lacs, seigles verts, maisons rouges, sa Sudermanie s'étend au clair de lune. Il hume les parfums de son pays suédois qui, sous son épée nue, sommeille en confiance et en tranquillité. Et des pauvres lopins de terre, de tout ce que les humbles labourent, la brise du soir lui apporte la salutation et le merci : « Tu es notre homme, bien que tu aies du sang sur les mains. »

Et voici son fils, « ce petit qui saura adoucir même les morts, » Gustave-Adolphe. La gloire et la vie entrent à flots dans le cœur de la Suède. Il en ouvre le magnifique exode. Vision charmante, lorsqu'il passe à Augsbourg « au mois de mai des peuples. » « La vieille ville dormait comme une poésie de pierre, avec ses hauts pignons délicatement pointus, ses larges fenêtres étincelantes aux étroits carreaux, et ses ornemens gothiques gris de vieillesse. » Elle continue de dormir ainsi sous l'eau calme des mémoires suédoises. Dernière vision à

jamais imprimée sur le voile de la mélancolie du Nord : « A Lutzen, au fond d'un ciel crépusculaire, des gouttes de brouillard sur la joue, je l'ai vu, image sanglante et tremblante, dans les plis du vent. »

La Suède est revenue d'Allemagne orgueilleuse de ses splendides pillages. De la pâle gerbe qu'on dressait jadis aux champs d'Upland, elle a fait le *vase*, la gerbe raide en broderie d'or qui tient aujourd'hui son rang parmi les aigles et les lys. La Pallas du Nord, la Vierge des Victoires, Christine se lève au-dessus d'un fourmillement de têtes. Les vieux régens du trône ont déposé dans ses mains douze années de prodiges et des trésors. Mais elle !...

« Près du pont jeté sur un mince ruisseau d'argent, là où est la frontière entre la Suède et les terres de la couronne danoise, à côté de la borne peinte en jaune et en bleu, un groupe d'enfans attend. Leurs candides yeux bleus suédois brillent sous des cheveux de lin. Ils ont appris que la reine Christine passera bientôt ici, et ne croient pas possible qu'elle s'en aille à jamais. Pourquoi les quitterait-elle? Son nom leur est précieux et cher. Une prière pour son bonheur fut la première chose que leur mère leur enseigna. Et l'an dernier, n'ont-ils pas porté, par amour d'elle, une tristesse bien lourde, lorsque le commissaire enrôla le frère aîné? Et le père n'a-t-il pas, à cause des impôts, dû vendre une de ses vaches? Les petits près du pont ne comprennent point qu'elle les quitte pour toujours. Toute la matinée ils ont cueilli des fleurs et des fraises rouges afin de montrer à la reine Christine combien elle est aimée. Écoutez : un bruit roule sur la pente de la colline. Un nuage de poussière s'élève. Autour du lourd carrosse doré, on entrevoit des chapeaux à plumes. De la voiture sortit un rire froid comme l'acier : une dame avec de sombres messieurs y parlait une langue étrangère. La voiture et les cavaliers disparurent bientôt sur la rive opposée. A un coup de fouet du cocher, les enfans ont laissé échapper le panier de leurs mains. Les fleurs exhalèrent dans la poussière de la route leurs derniers parfums. Les fraises rouges se répandirent comme des gouttes de sang. Ah ! reine Christine, reine Christine, les bras de la Suède se ferment, de la Suède où même le plus petit aurait donné son sang pour toi! »

C'est maintenant Charles XII, autour duquel l'imagination suédoise a cristallisé tous ses rêves d'héroïsme et de désintéressement chevaleresque. Charles XI avait quitté son cheval de

parade pour monter un cheval paysan, le Cheval d'Incendie, ainsi nommé parce qu'on le voyait partout où tourbillonnaient la flamme et la fumée. « Charles XII le reçut en héritage : il reçut la paix, la prospérité, la fidélité, l'appui de fortes épaules obéissantes, et Brandklipparen, le Cheval d'Incendie. » Snoilsky n'a point fait ressortir avec la même puissance que Heidenstam dans ses *Karolinerna* la singularité de ce cavalier glacial. Il l'a cependant marquée d'un trait qui n'est pas sans grandeur. Le roi de Saxe lui a envoyé sa maîtresse, la superbe Aurora Kœnigsmark. Revêtue de sa plus belle zibeline, elle se présente au camp suédois et attend sous la pluie le roi du Nord. Charles passe et ne lui jette pas même l'aumône d'un regard. J'aime cette apparition du jeune et fier Wasa, ses yeux hautains qui ne disent rien des passions de son âme, son mépris des voluptés faciles, sa marche en avant de froid illuminé. Je sens que, si j'étais Suédois, je lui pardonnerais mon héritage appauvri, parce qu'il a mis dans la vie de son peuple le stimulant d'un incomparable mystère; et mon cœur bondirait encore à l'approche de Frederikshall, comme le cœur d'un condamné sous les fusils qui s'abaissent, au roulement des tambours.

Ce temps, où les tombes en Suède étaient plus nombreuses que ceux qui en portaient le deuil, ce temps de misère et d'exténuation, l'esprit suédois en a fait la mine d'or de sa poésie nationale; et Snoilsky en a tiré peut-être son plus pur chef-d'œuvre : *Sur la foire de Vernamo.*

C'était à cette foire, en Smöland, que Per et Kersti échangèrent leurs bagues de fiançailles. Puis ils se séparèrent et convinrent de se revoir dans six ans. Per entra au presbytère. Kersti s'en alla chez le bailli. Le printemps arriva pour la sixième fois. La pauvre terre suédoise se para de belles couleurs, « comme si, cet hiver, aucun coup n'eût retenti à Frederikshall. » Per et Kersti se retrouvèrent, parmi les maigres bœufs, à la foire de Vernamo. Les yeux étincelant de joie, ils firent résonner leurs pièces de cuivre, des pièces qui ne portaient pas l'effigie du Roi, mais qui valaient de l'argent et de l'or, car c'était la monnaie de la Haute-Couronne, « et la Couronne n'enlève point par ruse et injustice le pain du pauvre. » Ils marchandaient déjà les casseroles de leur ménage, quand une voix connue traversa le bruissement de la foule. Un habit orné de boutons brillans, un nez rouge de fonctionnaire, un ton rogue : le com-

missaire s'avança, ordonna le silence, et déplia un avis imprimé dont le sens était que le morceau de cuivre qui, hier encore, avait le cours du rixdaler, ne valait plus rien... Le soir, à la foire de Vernamo, deux fiancés se promenaient. Derrière le tablier rayé coulaient les larmes de la jeune fille. Ils s'assirent parmi les fleurs, au bord d'un champ. La lueur rose du soir tombait derrière les lointaines forêts bleu sombre. Parmi les pins, une fumée montait d'un pauvre foyer. Hélas! l'espoir d'un foyer s'était éteint pour eux! Et la tête de Kersti s'enfonça davantage dans le tablier. Le fort Per enlaça la taille de sa fiancée, et des mots tendres se frayèrent un chemin à travers la houle de sa poitrine : « S'il n'y a pour nous, dit-il, ni lois ni justice, il y a pourtant le Seigneur Dieu. Nous n'avons qu'à recommencer : ce n'est pas plus grave... » Kersti leva ses yeux en larmes, et, avec une clarté d'amour et de foi, lui demanda : « Nous nous reverrons donc dans six ans ici, à Vernamo? »

Ce petit poème, un des plus populaires de Snoilsky, m'explique, mieux qu'un livre d'histoire, ce que j'appellerai le miracle suédois. Par la fente qu'il m'ouvre sur les âmes du Nord, j'entrevois leur vie intérieure : elle a quelque chose de végétatif et de robuste comme la vie des pins qui poussent aux rocs de la Baltique et qui semblent tirer leur sève de la pierre elle-même et des reflets du ciel. Les joies et les espérances en sont aussi réduites que la poussière d'humus où ils crispent leurs racines. Toute la grandeur du pays sort de l'endurance des Per et des Kersti et de leur optimisme tacite, plus fort que Pultawa. Cette idée maîtresse donne à l'œuvre de Snoilsky une intensité d'émotion qui le sépare des Parnassiens français. Le principal personnage de ses poèmes, c'est le peuple, un peuple de paysans, silencieux dans son labeur, résigné dans ses rêves, imperturbable dans sa foi. Il reconnaît ceux qui l'ont aimé, leurs mains fussent-elles sanglantes. Il leur pardonne ses souffrances, et leurs fils dégénérés et leurs filles ingrates. Le Cheval d'Incendie, qui a piétiné l'Europe et rougi de son écume la steppe russe, avait commencé par traîner la charrue, et son poil sentait encore l'étable. Quand ce peuple n'a plus de sang à répandre, il découvre à ses fils les réserves de ses méditations et de sa pensée. La pauvre terre suédoise se fait riche aux yeux de Linné. Le savant ramasse dans la poussière les fleurs que Christine a dédaignées. Svedenborg tisse avec les songes obscurs et les längtan

de sa race le réseau de mystiques correspondances qui enserre harmonieusement l'univers sensible et le monde des âmes. La main du paysan se trahit jusque dans la serre chaude où Gustave III, « au visage inégal, la couronne de lauriers sur ses cheveux poudrés, » essaie d'acclimater les splendeurs de Versailles. Et lorsque les divisions politiques ont énervé le pays, lorsque le dernier des Wasa, « droit et raide dans l'étroit habit bleu, » le cerveau tourbillonnant de pensées malades, a perdu ce qui restait à perdre, la Finlande, et que la déchéance et la corruption paraissent irrémédiables, écoutez le pas des hommes qui cheminent derrière leur chariot, à travers les profondes forêts du Rœmen. L'aurore boréale irradie au-dessus du bruissement des sapins. Le Chariot des Charles sort des nuages. Le torrent se jette en insomnie sur les rocs. Le jeune Tegner est parmi ces hommes. A chaque pierre qui heurte les roues, le minerai du Vermland sonne dans le lourd caisson, et la voix de la Suède lui crie : « Je veux vivre ! Je vivrai ! » Ce fut cette nuit-là qu'il composa son poème de Svea. « Tegner, étoile rayonnante !... En l'écoutant, le sang de la Suède lui remonta tout rouge aux joues. » Admirable vision, la dernière des *Images Suédoises*.

J'avais franchi le portique qui ouvre sur la poésie de ce grand pays taciturne. Par ces routes d'hiver où, selon le mot de Tegner, « les dieux cheminent encore, » je m'éloignais aux premières cloches de Noël. Quand on est exposé à rencontrer des dieux, il n'est pas mauvais de se faire accompagner des poètes.

*
* *

Le 24 décembre à Leksand, dans cette Dalécarlie où les Wasa commencèrent leur saga, et qui se partage avec le Vermland le cœur de la Suède.

Nous sommes arrivés la veille, de nuit, au milieu d'une foule silencieuse qu'attendait au débarcadère une autre foule également silencieuse. L'auberge a des chambres de grand hôtel et un salon spacieux : les meubles empire s'y étalent devant de vieux bahuts qui sentent le déménagement de Prague et autour d'une vieille horloge dalécarlienne qui retarde. Je n'aurais pas été plus surpris d'y trouver, devisant ensemble, les ombres de Bernadotte, de Gustave-Adolphe et du roi Gösta. Ce matin, je découvre le pays : des forêts, des eaux à moitié gelées, des collines parmi lesquelles la colline des Vieilles, où, au XVIIIe siècle,

des gens qui maudissaient l'Inquisition catholique ont brûlé sept vieilles femmes accusées de sorcellerie. De l'autre côté du chemin, le presbytère et l'église, une vénérable église surmontée d'un clocher en forme d'oignon. Sous leurs fenêtres coule le Dalelf au fort courant : il charrie des glaçons et reflète le vol des cygnes qui crient surtout vers le soir. Ni bourg, ni village ; un bout de rue, une belle maison, celle du juge, et des maisons de bois rouges posées et disséminées sur des champs de neige. Les sommets des collines boisées sont entrecoupés d'emplacemens nus et blancs : pâturages et chalets où les troupeaux et les pâtres montent au mois de juin et qui furent souvent un pèlerinage pour les âmes tristes.

Le verglas bleuâtre de la route craque sous les bottes d'un pesant Dalécarlien dont la pelisse en peau de mouton, bordée de laine, laisse passer son tablier de cuir. C'est Olof Larson, banquier de Leksand et paysan par la grâce de Dieu. Sa grosse tête aux yeux fins et au sourire malicieux et toute sa prestance scandent la chanson dalécarlienne : « Le diable m'emporte si je m'écarte d'une semelle d'où j'ai le droit de me tenir avec honneur ! » Ce que je suis venu faire en Dalécarlie, comment le dirais-je à ce patricien rural ? Comment pourrais-je lui dire : « Je voudrais sentir avec vous le stämning de Noël. On a tué le porc chez vous et brassé la bière noire. Quand vous allumerez le sapin, permettez-moi de m'asseoir dans l'encognure de votre foyer. Il me plairait d'entendre vos psaumes et de participer à votre silence. Par surcroît, je souhaiterais que vous m'ouvrissiez votre tête bien suédoise, où doivent reparaître, à la chaleur de cet instant solennel, tant de vieilles effigies presque effacées sous l'usure des jours. Nous ne connaissons plus, dans le pays que vous continuez d'appeler le Royaume de France, ces grandes fêtes qui sont des communions d'âmes. Je suis venu pour essayer de cueillir au cœur de votre hiver la minute heureuse dont l'éclat me semble si intime et si doux. » Je ne parlerai jamais ainsi à Olof Larson. Il ne m'ouvrira ni son foyer, ni sa tête. Et je comprends une fois de plus la vanité de ce rêve du voyageur d'être où il passe l'hôte invisible qui écarte les voiles sans en remuer les plis.

Causons donc avec ce notable. Il représente à sa façon la Suède traditionnaliste, orgueilleuse, campagnarde, et qui, de la glèbe où elle enfonce ses pieds, continue de jeter au vent l'inquié-

tude de ses graines vigoureuses. Il a une fille au Natal et un gendre en Allemagne, près de Celle, comme ses ancêtres avaient des fils enterrés dans les champs de la Pologne et dans les steppes russes. L'émigration est au flanc des pays scandinaves la plaie toujours béante, d'où s'échappe, chaque année et de chaque famille, le sang le plus dispos et le plus frais. On émigre par pauvreté, par ambition et aussi par appétit d'aventures. Faut-il le déplorer? Des plaies sont nécessaires, dont la cicatrice tuerait le malade. La Suède respire par cette ouverture saignante un air que réclame son perpétuel längtan.

Olof Larson voyage : il va rendre visite à sa fille d'Allemagne. Revenu au pays, il réendosse la peau de mouton et renoue son tablier de cuir. « Il n'y a que nos femmes qui sachent préparer une peau si souple et donner à la laine une douceur égale. » Mais, d'ici vingt ans, ce costume trop coûteux aura disparu. La Dalécarlie est pauvre. On y appelle riche un paysan qui dépose deux mille couronnes à la banque. Et les petites propriétés, où les familles pendant si longtemps ont imprudemment vécu sur le capital de la forêt, sont menacées, depuis un demi-siècle, par des Sociétés dont l'intérêt matériel du pays voudrait qu'elles parvinssent à les englober et à en exploiter les bois comme une moisson régulière, mais dont son intérêt moral exige que les paysans luttent et soient soutenus contre leurs empiétemens. Car le paysan qui vend sa forêt n'en retire pas de quoi posséder dans sa province une nouvelle terre. « Et, me dit Larson, qu'il quitte la Dalécarlie ou la Suède, c'est tout un : il se dénationalise. » Forte parole d'un homme qui conçoit pleinement la vertu de son terroir, et en qui s'accuse l'esprit régionaliste de la patrie suédoise. Un Dalécarlien ne se fait pas Norrlandais sans déchoir. Il sort amoindri d'une communauté de souvenirs dont le cadastre est l'image sensible. Les propriétés dalécarliennes s'enchevêtrent et s'enclavent les unes dans les autres, si bien que les champs d'un propriétaire ressemblent aux pions d'un joueur de dames vers la fin de la partie. Larson avait acheté le bien d'un paysan qui n'avait qu'un cheval et quatre bœufs : il y compta vingt-deux terres dont l'une était à trente kilomètres au nord et une autre à vingt-cinq kilomètres au sud. Ces complications sont l'œuvre du temps et d'une ardente idée de justice dont l'intelligence scandinave souffre jusqu'à la sécheresse. Le père qui partage sa propriété entre ses quatre enfans se livre

à un calcul de compensations scrupuleuses d'où il résulte que chacun d'eux hérite à la fois d'un quart de canton pauvre et d'un quart de canton riche. A leur tour, et sans tenir plus compte de l'éloignement que les théologiens n'évaluent la distance du monde aux étoiles, les fils morcelleront leur patrimoine. Mais les tronçons des terres mutilées essaient de se ressouder par les mariages, et l'instinct des enfans répare quelquefois le mal qu'a fait la justice des pères. Il se dégage de leurs efforts entremêlés un amour religieux pour cette glèbe où l'esprit a creusé des fossés plus profonds que les sillons de la charrue.

Devant Olof Larson, j'ai l'impression d'entrer dans un monde aussi singulier que ce paysage de Noël. Ce n'est pas que les routes, les champs, la ligne des horizons me surprennent ou me ravissent ; mais la lumière en est si délicate, si pure, si merveilleusement spirituelle que la monotonie et même la platitude des choses en reçoivent une idéale beauté. Vieilles traditions d'où éclôt, en les brisant, l'esprit d'aventure ; rigueur théologique et âpreté paysanne ; combat silencieux et laborieux entre les idées et les intérêts : la Suède est là qui se mire tout entière dans le microcosme d'une commune dalécarlienne.

*
* *

Cinq heures du soir. Le soleil s'est depuis longtemps couché ; mais partout, sauf où les bouquets d'arbres s'épaississent, il fait lumière de neige ; et partout, à l'orée des bois, aux flancs des collines, au milieu des champs, de petites clartés jaunes tremblent derrière les vitres, comme si l'année en mourant avait semé toutes ses étoiles sur la Dalécarlie. La route où glisse notre traîneau est un grand fleuve pâle entre deux rives de pins noirs.

Des parens de Larson habitent au bord de la route une ferme centenaire. Le feu de bois brûle dans l'âtre de l'unique chambre, et la flamme rougit, en face de la cheminée, une vieille armoire et deux lits superposés comme nos lits de Bretagne. Le pain sèche sur des poutres suspendues par des montans aux poutres du plafond. Près de l'horloge, trois rayons de bibliothèque supportent les lectures de la famille à travers le siècle : une collection de sermons, des livres de médecine et la Bible.

La veillée de Noël a commencé. On vient d'allumer l'arbre. On a posé sur la table des gâteaux secs, de petites pommes rouges, du café, et, dans une cruche d'argent, la bière noire

et sucrée. Deux vieillards, les longs cheveux bouclés au-dessus des oreilles, portant tablier de cuir comme nos cordonniers, veston noir et cravate rouge enroulée sous le menton, penchent, à la lumière de la lampe, les larges méplats et les saillies rugueuses de leur face rasée. L'un racle de son archet un instrument de bois monocorde, admirable, paraît-il, pour accompagner les chants d'église. L'autre, un livre de cantiques ouvert entre ses doigts noueux, a entonné un psaume que répètent, près du foyer où elles sont assises, deux fillettes et une grosse femme, aussi rouge que son tablier, les mains aussi tannées que sa jupe de cuir, ficelée à en déborder dans son corsage en peau de mouton. Devant les deux vieillards, deux jeunes gens, habillés en messieurs des villes, vissés sur leur chaise, regardent les étoiles de Judée, dont l'or et l'argent scintillent aux branches du sapin suédois. A notre entrée, personne n'a bronché, hormis la mère qui a interrompu son psaume et nous a souhaité la bienvenue, d'une figure extraordinairement avenante.

C'était peu de chose que cet intérieur, et pourtant j'y ai senti plus qu'une halte dans le labeur du paysan, plus que la tranquillité d'une veille de fête, plus que le plaisir de chanter ensemble un chant d'église. Les pierres du foyer luisaient comme des dalles d'autel. Les ferrures et les moindres clous brillaient. Cette pièce, où flottait un âcre relent de bergerie, était pleine de solennité. On s'y reposait, mais d'un repos sans détente, et ainsi qu'on fait, lorsque, les préparatifs terminés, on attend l'arrivée de l'hôte. L'hôte attendu s'était mis en marche à la tombée du soir. Il avait changé de nom au cours des temps ; mais, qu'il annonçât le retour du soleil ou l'anniversaire d'un Sauveur, qu'il fertilisât les champs ou les âmes, il était toujours resté aussi exact et à peu près le même. Et dans chaque maison où il entrait, si misérable qu'elle fût, il réveillait l'amour du songe, et la joie grave de voir, encore une fois, en famille et sur cette terre bénie, renaître l'antique lumière sous la forme d'un Enfant Dieu.

*
* *

Je trouvai à l'hôtel de Leksand trois peintres et un inspecteur des forêts. La salle à manger resplendissait. Un grand arbre de Noël montait jusqu'au plafond. La table du milieu ployait sous les victuailles : morue traditionnelle, riz, pruneaux, saucisses, jambons, et, dominant les plus hauts plats, une hure de

porc coloriée de dessins qui en faisaient une tête d'idole. Nous devions dîner ce soir-là avec toute la maisonnée. Quand les valets entrèrent, jeunes Dalécarliens aux faces glabres et cléricales, ils s'approchèrent de la table pantagruélique, et, les yeux baissés, les mains jointes, ils murmurèrent une courte oraison. On aurait juré qu'ils priaient devant la bête que leurs lointains ancêtres, à cette même époque, sacrifiaient en l'honneur du dieu Frey, car ce dieu des fruits et des bonnes récoltes avait coutume de chevaucher un cochon aux soies d'or.

Rien ne manquait à la fête, ni la bière noire, ni le glögg, espèce de vin chaud où nagent des raisins de Corinthe, ni les poissons que mangent ce soir-là les gens même qui ne peuvent les sentir. L'inspecteur buvait ferme et, entre deux bouchées, improvisait des vers. Le peintre Ankarkrona, le plus exubérant des artistes suédois, nous prenait tous à témoin que c'était bien la Noël, la Noël chez ce bon peuple dalécarlien, gloire impérissable de la Suède. Et pourtant, je n'ai jamais assisté à un dîner plus morne. A mesure qu'il s'avançait, les yeux des convives s'embrumaient d'un vague längtan. Les valets silencieux, engoncés dans leurs hardes du dimanche, avaient beau vider sur leurs saucisses des rasades de bière noire : le porc du dieu Frey ne passait pas. Comme eux, les servantes imaginaient sans doute une veillée plus intime dans une humble ferme semblable à celle que j'avais vue. Les deux peintres, compagnons d'Ankarkrona, suivaient d'un œil distrait les ondulations de lumière sur les aiguilles du sapin. L'inspecteur regardait mélancoliquement le verre où s'étaient l'une après l'autre noyées ses rimes de Noël ; et Ankarkrona lui-même s'arrêtait au milieu de son dithyrambe, et s'en allait, la barbe au vent, respirer dehors le rêve solitaire de la nuit. Il n'y avait à s'amuser qu'une famille de jeunes chats qui s'étaient glissés sous l'arbre et sautaient après les petites pommes rouges suspendues aux branches.

Rien ne manquait à la fête, sinon l'hôte mystérieux qui n'entre que là où les cœurs et les pensées sont unis pour le recevoir.

*
* *

Nuit douce, infiniment douce. Sous les étoiles que je n'ai jamais vues plus étincelantes, l'air est parsemé d'une neige si fine qu'on la dirait tamisée par une mousseline invisible. Depuis quatre heures, la cloche de l'église sonne lentement ; et, du fond

de l'horizon, les sonnailles argentines des traîneaux répondent à ses matines. Toute la Dalécarlie dans cette nuit de cristal s'éveille et tinte. Les gens des fermes se sont levés dès trois heures du matin. Quelle que soit la distance qui les en sépare, c'est toujours à l'église de leur commune qu'ils veulent fêter les dimanches et les grandes fêtes. Ils aiment mieux faire cinq lieues dans la neige que de se rendre en vingt minutes à l'église d'une commune voisine, mais étrangère. Ils ont bu le café, allumé les brandons; et le traîneau les emporte le long des routes encore obscures, dont les riverains ont éclairé leurs fenêtres aux lueurs dorées des chandelles à trois branches. Le chemin qui passe devant l'hôtel et tourne vers l'église retentit sous les souliers ferrés et crie sous les patins des traîneaux. Là-bas, au pont du Dalelf, beaucoup ont lancé leurs brandons épuisés dans les eaux libres de la rivière ; et l'ombre est rayée de rouges paraboles. Mais ceux qui viennent de moins loin les tiennent penchés presque au ras de la terre et en secouent la chevelure d'étincelles, avant de les jeter, près de l'église, sur un monceau de neige rose.

Peu à peu, la foule augmente, et les visages deviennent plus distincts. C'est la nuit de Bethléem dans l'imagination candide du Moyen Age. Entre les branches des arbres, la tour du beffroi figure un rempart de ville fortifiée. Et voici les bergers qui arrivent et les bergères. Les hommes marchent à grandes enjambées, et la lévite qui bat leurs souliers laisse voir en s'entr'ouvrant leurs bas blancs, leur culotte en peau d'élan, leur gilet en peau de mouton. Les femmes, jeunes ou vieilles, crèvent d'embonpoint sous leur courte jupe froncée à la taille et sous le corsage de cuir dont la bordure de laine a l'air de les sangler. Les femmes mariées portent un bonnet blanc uni, les jeunes filles un bonnet blanc à petites fleurs roses et bleues. Les tabliers sont rouges, bleus, verts, sauf celui des femmes en deuil, tout jaune; car le jaune est couleur de deuil et d'enfance, et les gros bébés qu'on amène sont fagotés d'une robe jaune.

A six heures, la commune de Leksand est empilée dans sa vieille église dont les voûtes et les arcades datent du paganisme catholique. Les matines commencent. Toutes les voix, sans exception, chantent les psaumes et les chantent bien. Les chants d'église sont l'unique divertissement de ces âmes, habitantes des solitudes, la beauté dont elles se nourrissent, la seule expansion qu'elles s'accordent. L'église est restée pour elles le centre de la

vie. Elles y éprouvent leur solidarité dans la misère et dans la joie; elles y entendent une parole qui n'est pas celle de tous les jours et dont l'écho les raccompagne à leur foyer taciturne; elles y jouissent, avec le sentiment d'être agréables à Dieu, du plaisir profane que nous achetons au concert.

Quand le pasteur eut fini son sermon, l'office succéda aux matines, un office de deux heures. Les fenêtres pâlissaient. Une lueur d'aube pure et comme filtrée par la neige se répandit sous les arcades. Les peaux de mouton émergèrent du crépuscule avec une douceur d'écume jaunissante. Les bonnets s'irisèrent; les tabliers chatoyèrent. Ce fut, dans cette pauvre église dalécarlienne, la richesse de coloris d'un campement oriental. Un Orient bien lourd, débordant de santé rubiconde! Mais les mains des fermières et des filles de ferme, posées sur leur mouchoir d'église, étaient aussi fines que des mains royales. Et dans les placides visages, où le jour naissant creusait des rides sombres, les yeux me parurent étonnamment pensifs...

Les gens sortirent, silencieux; les jeunes d'abord, « car les vieux restent plus longtemps, » nous dit en passant une jeune fille dont le bonnet à fleurs avait les fleurs si petites qu'on l'eût prise pour une femme mariée. Une gravité heureuse, parfois même un sourire jovial, atténuait sur les figures les marques de l'insomnie. Le soleil ne se levait pas encore au-dessus de l'horizon; cependant on le sentait proche. Les montagnes lointaines étaient d'un azur un peu plus foncé que le ciel. Sauf au milieu des routes, où les traîneaux l'avaient réduite en cassonade, la neige luisait, et une vie de reflets bleus et mauves courait sous son grain immaculé. De partout montaient droits, légers, d'une blancheur teintée de jaune, presque immatériels, les magiques bouleaux du Nord; et leur feuillage semblait translucide dans cet air qui n'était que fraîcheur et clarté.

*
* *

Ce matin, second jour de Noël et office à onze heures. Il fait plus froid, mais le ciel vers le sud a de magnifiques tons d'orange. Le premier traîneau qui passe s'avance lentement, conduit par un homme à pied. Une femme en occupe le siège, les mains enfouies dans son tablier jaune, les regards fixes. Derrière elle, sur une jonchée de branches de sapin, repose un cercueil noir. Le mort précède les vivans de sa commune sous

l'allée des bouleaux, où bientôt se pressera la même foule qu'hier. Le traîneau s'est arrêté. Six hommes ont chargé la bière sur un brancard. Au moment où l'on pénètre dans l'enclos du cimetière et où le vicaire ouvre le livre des psaumes de ses doigts bleuis, les cloches de l'église commencent de sonner l'office, et, du fond de l'horizon, les tintemens des grelots qui galopent éparpillent au-dessus des champs de neige un immense et léger carillon. Si nous gardons au cercueil quelque sentiment des choses d'ici-bas, voilà donc un mort enviable! A peine dix personnes suivent son convoi; mais quel défunt fut jamais accompagné d'un plus beau cortège de sonneries? Les routes où il a marché, les champs et les bois où il a peiné, les collines qu'il a gravies derrière ses troupeaux, tous les coins de terre où il a songé le songe obscur de la vie, accourent autour de sa fosse et lui jettent, en guise d'adieu, les sons de cloches et de clochettes qui, depuis plus de cinquante ans, chantèrent à ses oreilles la douceur de Noël et l'éternelle jeunesse de son pays.

*
* *

Pendant ces après-midi de Noël où tout dort, hommes et bêtes, j'ai visité les installations des trois peintres de mon hôtel, Vallén, Nyberg et Ankarkrona. Ils ont loué de très vieilles fermes avec un auvent en forme de guérite, et des lits comme en Bretagne, des berceaux de cuir suspendus au plafond, des sièges taillés à même le tronc d'arbre. C'est là qu'ils passent leur vie, simplement, discrètement, dans l'adoration du ciel dalécarlien et dans l'amour du paysan et de son rouge foyer. Vallén se plaît aux colorations de l'automne, et tous trois désespèrent d'attraper les nuances fugitives de la neige. Ankarkrona s'attache de préférence à ce qui porte l'empreinte du labeur humain : champs de culture et salles d'école. Nyberg fait valoir les jolies Dalécarliennes aux reflets de leur âtre. Je n'ai rien vu de plus charmant que son *Habillage de Mariée*. Devant le feu qui l'illumine, corsage blanc et jupe verte, la mariée se tient, splendide, pendant que, derrière elle, l'habilleuse du village lui essaie son collier. Près du foyer, sa mère et sa sœur la regardent, moins préoccupées de l'admirer que de surveiller sa toilette. Mais, au premier plan, assise sur la banquette, le corps projeté en avant, la tête tendue hors de la pénombre, une vieille femme boit avidement cette évocation de sa jeunesse.

Dieu merci, la Dalécarlie n'est pas seulement, pour les trois peintres de Leksand, une matière d'art. Ils ne parlent pas des paysans et des paysannes avec le détachement inhumain qui donne souvent à l'artiste un air de maquignon distingué. Ils chérissent en Suédois ce coin de la Dalécarlie, la somme de travail et de probité qu'il représente, ses hommes lourds et têtus, mais souvent prompts à la repartie, ses femmes qu'aucune besogne ne rebute, ses jeunes filles : une saine hardiesse aux joues roses. Il semble d'ailleurs que, si le Romantisme a ramené les artistes et les écrivains scandinaves à l'exaltation de leur pays et de ses origines, le réalisme de ces dernières années a fait du paysan le sujet presque unique de leurs études et de leur enthousiasme. Le paysan, cette force sociale et politique de la Suède, de la Norvège et même du Danemark, en est devenu l'originalité poétique et pittoresque. Mais la tendresse, dont les poètes l'entourent, me fait soupçonner que la vie des campagnes, si riche en vieux usages, est menacée d'appauvrissement. Les hommes d'imagination sont surtout attirés par ce qui meurt ou ce qui va mourir. Je crains ces embaumeurs.

Sur dix fermes que nous apercevons, il n'y en a peut-être pas quatre où, sauf pendant la Noël, le père et la mère soient réunis. Dans l'une, l'homme travaille à Stockholm; dans l'autre, il s'est embauché aux gages d'une Compagnie; dans celle-ci, il est monté vers le Norrland; dans celle-là, il est parti pour l'Amérique. Quand ils reviennent au pays, ils y apportent de nouvelles idées et souvent le dédain des anciennes coutumes. Les maisons paysannes ont perdu le solide bien-être qu'elles devaient aux travaux faits jadis autour du foyer. Les générations ne se transmettent plus ces œuvres résistantes où des mains, qui avaient une âme, exprimaient la symbolique de tout un peuple. Un certain nombre de Suédois et de Suédoises se sont pris d'un pieux amour pour les petits métiers des paysans, le bruit des navettes et le ronflement des rouets. Il s'agit moins de rendre à l'existence des campagnes la beauté cossue qui lui venait de ces arts séculaires, que d'y créer une industrie dont elle puisse tirer quelque réconfort matériel et moral. Ankarkrona stimule le zèle des brodeuses et se fait lui-même commissionnaire en broderies. La propagande en faveur des gants tricotés dans les fermes et des ustensiles de bois et des frises de tapisserie a du moins ce résultat que les paysans gardent la conscience et l'orgueil de ce

que valait le travail de leurs pères. Et j'ai trouvé à Leksand un pauvre paysan qui, de ses propres deniers, a organisé un musée communal, où, devant les vieilleries que sa patience a rassemblées, sa tête fine et crevassée s'émerveillait comme la vieille femme de Nyberg à l'apparition de sa jeunesse.

Ces reliques sont logées dans deux maisonnettes délicieusement appropriées : une ancienne école et une petite ferme caduque. Touchans souvenirs que ce pilleur d'épaves avait harpés sur le flot du temps et ramenés au rivage, on y voyait des livres de psaumes, des assiettes de bois, des lambeaux de tapisseries, des licous en corne d'élan, des cuves à faire de l'eau-de-vie, un piège où s'étaient pris des ours, et, merveille des merveilles, un berceau qui avait bercé, durant deux cents ans, les vagissemens d'une seule et même famille. Et tous les murs étaient tapissés de peintures dalécarliennes.

Ce ne sont point des antiquités puisqu'elles ne datent que de 1838. A cette époque, un artiste campagnard, du nom d'Erik Jansson, eut l'idée d'illustrer les plus fameuses scènes de la Bible, et, aussi peu soucieux de couleur locale qu'un Primitif ou qu'un Véronèse, il rendit avec de solides couleurs les images que l'Ancien et le Nouveau Testament ont formées sur la rétine de l'âme dalécarlienne. Le Dalécarlien, en rude campagnard, a exproprié la Bible. Sur la terre sainte de la Judée, il a bâti ses fermes, planté ses arbres, semé ses moissons, enfoncé sa herse : et il l'a baignée du flot de ses torrens et du sommeil de ses lacs. Son Dieu, bailli suédois, siège au ting de la justice, entouré de ses douze jurés. Les patriarches portent pelisse en peau de mouton et culottes de cuir, à moins que leurs exploits ne leur vaillent un costume militaire ou de haute fantaisie. Samson, pour déchirer le lion en deux, s'est coiffé d'un chapeau gibus et a endossé un frac bleu à boutons brillans. Quand le personnage est de conséquence, un prophète par exemple, l'artiste lui agrafe aux épaules le manteau de son pasteur et lui noue autour du cou le petit rabat ecclésiastique. Toutes les femmes, y compris la Reine de Saba, sont vêtues comme des Dalécarliennes et belles comme des Dalécarliennes. La mère de l'Enfant Prodigue, qui assiste au départ de son fils, remplit l'embrasure de sa porte. Les nuages du ciel ont l'aspect confortable : ils soutiennent leur homme, et la terre plantureuse le nourrit bien.

Il faut cependant de l'extraordinaire dans cet Éden potager, et

que l'esprit, tout en y suivant des allées familières, y éprouve de temps à autre la présence du merveilleux. Les animaux y ont à peine débrouillé leurs formes que les eaux du déluge avaient sans doute confondues; et leur poil s'enlumine d'une étrange couleur. Le cheval bleu d'indigo garde obstinément le cou de la girafe. Mais les tiges des fleurs s'élancent et se recourbent en forme d'arc avec le sentiment de la régularité qu'elles devaient avoir sous la férule du Créateur; et la nature s'efforce d'imiter les teintes inusables des tabliers dalécarliens.

Parfois l'instinct hiérarchique du paysan corrige un détail peu séant des Saintes Écritures. Ce n'est pas sur un âne, c'est sur un cheval arabe que Jésus accomplit son entrée dans Jérusalem. Parfois aussi son humeur s'échappe à goguenarder aux dépens des prophètes, car la Bible, livre unique, miroir de toute la vie, peut à l'occasion refléter notre gaieté, comme elle répond à nos tristesses. Au moment où Jonas sort de la baleine, le monstre referme la gueule et de sa lévite coupée lui fait un veston. Mais béatement Jonas se promène le long de la rive verdoyante et sourit à une enseigne de cabaret. Parfois enfin cette imagerie, dont j'ai entendu des peintres admirer la fermeté du trait, atteint par sa naïveté une grâce où semble avoir passé un peu de la lumière du ciel dalécarlien.

Soixante ans après Erik Jansson, un poète, fils de laboureurs et de mineurs, le premier de la famille qui ait quitté les champs et les forêts, « ses forêts nocturnes avec leurs ramiers et leurs lynx, » Karlfeldt recueillit ces peintures et les accrocha fièrement à la cimaise de la poésie suédoise. Un rien lui suffit pour en faire des chefs-d'œuvre. Mais ce rien, comment le définir? C'est une pointe d'humour où perle l'essence même de la poésie. Sous ses doigts, la bonhomie de Jansson a pris une figure plus narquoise, et, sans gauchir de sa dignité solennelle et empesée, le pinceau campagnard a rencontré l'image délicate ou saisissante. Il a enté sur la candeur avantageuse du paysan dalécarlien la plus savoureuse des fantaisies.

Nous sommes au riche potager de l'Éden. Le veau danse sur des queues de tigres. Le cochon respire une rose humide de rosée. Adam « soucieux cultivateur, » (car, dès l'aurore du monde, un cultivateur fut toujours soucieux, et l'épithète de Karlfelt prête à la rudesse du dessin une valeur psychologique imprévue), Adam va et vient sous les jaunes pruniers. Ève avec une

pomme fait des signes, et *où elle marche le printemps s'éveille.*

La pomme est consommée. « Ève se tient honteuse dans un soleil de cire rouge, manipulant sa solide jupe en feuilles de figuier. » (Je reconnais la bonne Dalécarlienne à la solidité de sa jupe et sa gène de paysanne à la façon dont elle la manipule. Adam en caleçon vert grimace comme un homme dont l'estomac et la conscience sont également tiraillés. Le serpent du haut de l'arbre jubile et agite la queue dans les fleurs de pommier. Un ange en pantalon couleur de feu brandit une énorme hache. Désormais, *le fléau battra les épis de l'aire; la massue de Caïn sera taillée et frappera...* Le printemps qui s'éveille aux signes d'Ève, la massue de Caïn dont la forme se dessine déjà sous le feuillage, ce sont là des traits sobres, charmans et énergiques, par où le poète, sans effort, se révèle. Dans ce genre, je ne sais rien qui soit supérieur à *l'Ascension d'Élie.*

« Voici le saint Élie qui monte vers le pays du ciel dans une carriole brillante et neuve.. Il porte son chapeau d'enterrement et sa pelisse de fourrure. Il tient le fouet à la main, et sur ses genoux repose son parapluie vert...

« Oui, son Roi lui-même lui a envoyé ses chevaux et sa voiture, et lui a mandé : « Mon bon vieux Dalécarlien, j'ai appris ta grande sagesse. Elle pourrait m'être utile : tenons conseil pour mon royaume ensemble. »

« Et voici la voiture qui monte et roule, et la large main d'Élie fait des signes d'adieu à la contrée de sa vie terrestre. Et nous y voyons un morceau de notre pays dalécarlien sous l'abri des montagnes aux pins rêveurs.

« Voyez la splendeur des grandes eaux; voyez la rive rouge et jaune comme un jardin, des mères et des jeunes filles. Et des petits garçons montrent les roues volantes. « Regarde le père voisin ; c'est lui qui s'en va vite et sans prendre garde! »

« Voyez le clocher de Leksand comme un gros oignon. Et l'airain de Falun sonne la fête pour le voyage du Bienheureux. Et il s'en va de cette sonnerie éclatante vers le psaume des orgues éternelles.

« Quand tu seras attablé, Élie, à la table de ton maître, jette les yeux sur notre misère et méchanceté: laisse tomber dans l'oreille du juge de douces paroles de pardon; demande du pain pour les Dalécarliens qui ont faim.

« Voyez maintenant le soleil qui se couche derrière Solleroën,

et le prophète qui s'éloigne tranquille en la nuit des espaces. O petites lumières amies que le bon père Dieu a posées le long de la route jusqu'à sa maison hospitalière!

« Au-dessus de lui, dans les déserts lointains, le méchant Scorpion se promène, et là le Chien court avec son aboiement solitaire. Le Lion et les Ours y ont leur demeure. Mais ils ne font point de mal aux coursiers de Dieu.

« Le feu sort de leurs naseaux; le feu court dans leurs jambes; ils galopent allégrement par l'immensité et atteignent la voie lactée, cette belle allée qui mène à la porte du Paradis.

« Et le Seigneur sort sur son perron sculpté: « Entrez donc, ô mon saint Prophète. » Et il fait signe à un ange, son valet, qui arrive alerte et vif, et conduit au pâturage les bêtes essoufflées. »

Petit poème délicieux où, comme le Dieu d'Élie, le poète fait monter le peintre campagnard dans la carriole étincelante de sa fantaisie, et l'emporte, tel qu'il est, avec ses pots de peinture et ses pinceaux, un peu plus haut que les fjells de son pays. Parfois il le dépose en route au flanc d'une colline et continue son voyage tout seul. La peinture n'a été pour lui que l'occasion d'un rêve. Ne regardez pas la Vierge Marie sur les images de Jansson. Vous pourrez la rencontrer sur les chemins de la Dalécarlie, petite madone paysanne, sérieuse, pensive, les yeux pleins de songe et de längtan; mais écoutez plutôt Karlfeldt :

« Elle vient dans les prairies... C'est une petite Dalécarlienne au teint de fleur d'amande. Oui, comme une fleur d'amande ou comme une églantine éclose loin de la route et du village, là où il n'y a ni monde ni poussière. Quel sentier as-tu suivi pour que le soleil ne t'ait point brunie?... Tes cheveux découverts brillent étrangement. Ton front est pareil à la courbe de la lune... Maintenant le vent du soir fraîchit parmi les rangées d'ancolies. Et les cloches jaunes des lys sonnent le dimanche et la paix... C'est l'heure où les jeunes gens et les jeunes filles de Dabarna vont deux par deux... Pourquoi vas-tu seule et songeuse? Tu ressembles à la jeune fille venue de sa première communion, qui veille dans la nuit silencieuse de la Pentecôte et pense, en la crainte de son cœur, aux paroles entendues et au miracle goûté. Retourne, retourne. Marie, le soir avance et ta mère devient chagrine quand tu chemines si solitaire. Tu es petite et fragile comme les branches de saule qu'un souffle brise. Et dans

la forêt l'ours dangereux rôde. Mais la rose que tu tiens est ton signe et ta garde : un ange l'apporta du céleste jardin. Tu peux marcher sur des serpens et des épines. Par cette bande de lumière que le couchant déroule au milieu des eaux du Siliane, par ce pont tremblant et frissonnant et si étroit, tu pourrais suivre ce soir jusques au Paradis ton chemin d'épousée. »

Un paysan comme Jansson, ce Karlfeldt; mais, au lieu d'avoir bêché la terre, il a « bêché les livres, » un paysan très artiste, j'allais dire très alexandrin, mais bien moins détaché que les Alexandrins de l'objet de sa poésie, qui reste pour lui la réalité vivante et quelquefois même douloureuse. « Paysan je suis né, seigneur je fus, campagnard je redeviens. » Le campagnard ne peut oublier qu'il fut un seigneur sur les terres d'Upsal; et, s'il parle avec les paysans dans la langue des paysans, il ne nous permet pas d'ignorer qu'avec les savans il parle latin. Ivre de vin doux et du fruit de ses champs et du jus de ses baies, il a beau, les pans de son habit ramenés sur son bras, soulever sa danseuse en vrai Dalécarlien, et « la faire voler très haut vers le cuivre rouge de la lune d'automne, » son ivresse est calme et clairvoyante, et le pas de sa danse obéit encore plus au rythme du vers qu'aux sons grinçans des violons rustiques. « Ma Muse n'est pas du Pinde; elle est du village de Pungmakarbo... Un cheval ailé de forme grecque est noble et fier, c'est sûr; mais je préfère monter dans la tempête le poulain d'une jument de mon pays. Mon éperon brillant est de fer forgé; mon chemin passe sur des aiguilles de pin. Ma lyre a les notes profondes et rauques du coq de bruyère et crie son ardeur comme le râle des genêts... » Soit; mais, pour parler ainsi du Pinde, il faut y être allé, et je le soupçonne d'avoir appris sur le dos de Pégase à enfourcher le poulain des fjells. La nature la plus sauvage aime qu'on l'aime avec quelque raffinement. Karlfeldt, en changeant « le pantalon de bure pour l'habit du pédant, » n'a pas trahi la cause de ses pères. De toute la vie qu'il a retirée des livres il a ressuscité ces Dalécarliens ignorés, cultivateurs et forgerons, qui ne connurent jamais l'esclavage et ne rampèrent devant personne. « Ils siégeaient en rois dans leur propre maison, et, les jours de grandes fêtes, ils s'offrirent une bonne ivresse. Ils embrassaient les jeunes filles au printemps de la vie: l'une devint leur fidèle épouse. Ils honorèrent le Roi, craignirent Dieu et moururent sans éclat, rassasiés d'années. » Le comte Alfred de Vigny n'a

point célébré ses ancêtres avec plus de fierté que ce paysan; mais il n'y a peut-être pas mis tant de mâle tendresse. Mieux encore, Karlfeldt a trouvé les paroles des chansons muettes que ces hommes de labeur et de labour ont, durant des siècles et dans le silence de leur cœur, chantées au bruit des haches, derrière les charrues et les chariots. Par delà le tombeau, il a libéré leurs âmes, qui furent toujours mal parlantes, de tout ce qu'elles gardaient en elles d'inexprimé: amour de la terre, des eaux jaillissantes, de la lumière sur les landes désertes, et des coups lents et réfléchis qui sonnent aux grandes pendules de Mora; langueur savourée des jours d'attente; apaisement des longs hivers où, l'oreiller bourré de fleurs de houblon, on dort du même sommeil que l'ours dans sa tanière. Avec quelle fraîcheur le rêve des morts n'a-t-il pas éclos sur les lèvres de ce vivant! Sa poésie, nous dit-il, est tantôt d'un monsieur, tantôt d'un paysan, tantôt des deux ensemble. Homme de la nature parmi les citadins, homme de la ville parmi les campagnards, il souffre de ne plus savoir dans quelle classe il doit se compter. Je le compte au nombre des poètes les plus originaux de la Suède.

*
* *

Il y a plus dalécarlien que Leksand; c'est Floda. On ne saurait imaginer une province aussi diaprée d'usages et de coutumes que la Dalécarlie. D'une commune à l'autre, le dialecte, le vêtement, l'esprit changent. Du côté de l'Est, les natures sont plus joviales; du côté de l'Ouest, plus assourdies et plus mélancoliques. Telle commune donnera dans les sectes; telle autre penchera vers l'indifférence. Floda, loin du chemin de fer, loin de tout, ne fabrique point d'horloges comme Mora, ni de seaux de bois comme Efdalen, ni de pierres à aiguiser comme Orsa. Elle ne produit que du blé et des paysans riches, fiers, indépendans, solides de râble, durs de crâne, et qui se font enterrer très tard les mains dans leurs gros gants de mariage, tricotés de fleurs. Les femmes de Leksand auraient la tournure fine en comparaison des femmes de Floda. Mais, à la fonte des neiges, elles sortent de leur énorme chrysalide avec des tabliers et des fichus plus éclatans qu'un parterre de curé, et tout le printemps fait explosion sur leurs capelines multicolores. Floda ne compte pas une seule auberge. Quand le vétérinaire vient au bourg, le marguillier lui loue une chambre; et, quand un étranger y tombe de

la lune, le marguillier lui offre la chambre du vétérinaire. Mais l'église de Floda, qui date elle aussi des temps idolâtres, vieille bâtisse contrefaite et trapue, renferme d'extraordinaires peintures de chevaliers et, plus extraordinaire encore, le portrait d'une grande dame du grand siècle aux épaules décolletées. Et surtout elle possède un pasteur dont il faut être au moins anabaptiste pour ne pas accourir de dix lieues à son prêche.

J'aime les pasteurs suédois. Chaque fois que j'ai douté du bonheur terrestre, je me suis rappelé leurs presbytères, toujours situés au plus bel endroit des vallées de larmes, leurs seigneuriales allées de bouleaux, le confortable de leurs demeures, la physionomie appétissante de leur salle à manger, et la sérénité du cabinet de travail où se recueillent, en cravate blanche et en redingote noire, ces notaires de l'Évangile. Ils sont indépendans des hommes et vraiment les élus de Dieu. Le respect qu'on a pour eux fait partie des héritages. Leurs femmes soignent le temporel avec la même économie qu'ils administrent le spirituel. Leurs fils brillent aux Universités. Ils marient toutes leurs filles. En septembre, ils mènent leurs gendres à la chasse de l'élan. Le chemin du salut passe sur leurs propriétés.

Mais le pasteur de Floda ressemble moins à un notaire qu'à un prophète, un robuste et copieux prophète dalécarlien. Quand je vis ses longs cheveux, sa face rase, et, sous la solide maçonnerie de son front, ses yeux de paysan candides et fins et ses lèvres de bon vivant, je ne songeai pas seulement au saint Élie de Karlfeldt; les vers d'un jeune poète suédois mort au temps du romantisme, les vers de Vitalis me revinrent en mémoire: « Le Pasteur connaît son Josué et sait comment on mène les enfans d'Israël en terre de Chanaan... » Et de cette ironie un peu guindée, ma pensée sauta à l'humour plantureux de Fröding, le plus grand des poètes de la Suède contemporaine: « Notre curé est rond comme un fromage et savant comme le Malin lui-même. Mais il ne fait pas de manières... un brave homme qui boit son café comme nous et qui aime à manger comme nous... Seulement, c'est autre chose aux jours de fête. Dès qu'il a mis son manteau de prêtre, nous nous sentons misérablement petits. Alors il grandit; il est curé de la tête aux pieds, un vrai curé, le curé d'un grand presbytère avec annexe. Je n'oublierai jamais combien il était respectable la semaine dernière, sous sa chape et son rabat, et comme il moulait dans un moulin les enfans de

ce monde... Il en pleurait; je le crois bien: il parlait du Dernier Jugement! Et tous nous pleurâmes en abondance, car la chair cuisait et l'âme était fortement pincée. Et, le service fini, les membres du Conseil se glissèrent hors de l'église, le dos rond... Mais il est certain que nous reprîmes courage quand le pasteur s'éclaircit la voix et nous dit : « Veuillez passer aux tartines d'anchois et aux petits verres d'eau-de-vie. »

Le pasteur de Floda ne se reconnaîtrait pas dans le curé de Fröding; et pourtant, si vous l'entendiez en chaire, vous comprendriez la pieuse terreur de ses ouailles et le dos arrondi des membres du Conseil. Il manie l'éloquence à la façon d'une cognée; il a l'image tranchée et abrupte, la locution rude. Quand il commence son prêche par ces mots: « Moi qui vous parle, j'ai vu le diable, je le vois!... » et qu'il fixe ses yeux sur l'assemblée des fidèles, je vous prie de croire que pas un assistant n'est dispensé du frisson et que tous, descendant en eux-mêmes, y voient le diable qu'a vu leur pasteur: l'orgueil qui ne leur permet de rien devoir à personne; l'amour avare de la terre, qui, l'an dernier, poussa l'un d'eux à se jeter dans le Dalelf, parce qu'il s'estimait frustré d'un lopin d'héritage; l'envie qui fait qu'un des riches hommes de Floda est aujourd'hui bloqué dans sa propriété par les lentes et patientes acquisitions de ses voisins, au point qu'il n'en peut mettre le pied dehors sans leur consentement; l'ivrognerie qui, domptée chez les vieux, reparaît chez les jeunes et que tous chôment encore le dimanche d'avant Noël; et aussi la concupiscence, lorsque, à la Saint-Jean des vaches, époque de la récolte, tout le bourg redescend des chalets et que les femmes en beaux atours dansent sur le pont flottant.

Parfois, les jours de chaleur, il lui arrive de s'arrêter au milieu de son sermon. Sa large main se promène sur l'auditoire et désigne les têtes: « En voici un, dit-il d'une voix grave, deux, trois, quatre... » Une pause, puis un éclat: « Et tous, les voici tous qui dorment! » Allez donc jouir d'un peu de sommeil au prêche d'un tel pasteur! Sa parole vous réveille plus durement que le bâton de bambou, orné de clochettes, dont le bedeau jadis frappait la nuque des dormeurs. Mais il ne sort pas toujours son tonnerre et ses foudres. Son sermon s'accoude souvent à la chaire comme un ange de Jansson vêtu en campagnard. « Si nous causions aujourd'hui du socialisme ou du suffrage universel? Qu'en pensez-vous?... » Et, jamais effrayé

des idées ou des mots, socialiste comme les vrais hommes de Dieu, il remue les cervelles de ses auditeurs et secoue sans pitié les gros sous terrés au fond des poches de cuir.

Il y a quelques années, le curé de Floda (pourquoi, Seigneur?) rêva d'une paroisse de Stockholm. Il y alla de toute son éloquence devant les paroissiens de la capitale qui devaient élire leur nouveau pasteur. Mais les gens de Stockholm n'admettent qu'un christianisme correct et très distingué. On renvoya ce paysan du Dalelf à son presbytère. L'heureux homme! Il en domine le fleuve et la vallée; ses fenêtres semblent s'ouvrir à la hauteur des collines violettes qui ferment l'horizon. Sur le chemin de son vieux domaine, il me souvient que les genévriers perçaient la neige de leurs bouquets verts et que, dans l'air jaune du soir, les grands bouleaux faisaient une allée vaporeuse. A peine eus-je franchi le seuil de la cour, des nuées d'oiseaux effarouchés tourbillonnèrent au-dessus de ma tête. Sous chaque croisée, une petite « hôtellerie » chargée de graines était suspendue. Entre le presbytère et ses dépendances, tous les arbres portaient, attachées à leurs branches, des gerbes de blé dont la chaude pâleur ressortait sur la neige. Je m'avançai, enveloppé de pépiemens et de bruits d'ailes. Le Pasteur et Mme la Pasteur, une petite dame qui sentait le linge parfumé de lavande, me reçurent dans leur maison aux plafonds bas, mais largement hospitalière. Des oiseaux entrèrent avec moi. Et je ne pensai plus du tout au curé de Fröding. Le pasteur de Floda est autrement spirituel. Mais je reconnus la marque de son imagination dans l'amour qu'il a des excentricités de la nature. Les paysans, qui flattent son goût, lui apportent chaque jour des loupes d'arbre monstrueuses, des carapaces d'écorce, des racines lovées comme des serpens, des branches qui ressemblent à des squelettes de poisson. Et pendant qu'il caressait sous mes yeux ces curiosités apocalyptiques, des mésanges qui l'avaient aperçu, lui et sa femme, frappaient du bec aux vitres et demandaient qu'on leur ouvrît.

*
* *

Journées de traîneau par les collines et les vallées suédoises, journées inoubliables. L'hiver du Nord qui, de loin, nous apparaît si sombre et si monotone, est parfois un des plus grands maîtres d'enchantemens. Sauf quand la tempête de neige sévit à travers les forêts, je ne sais rien de comparable à la beauté de sa lumière

et à la sonorité de ses échos. Il est froid; mais le froid sans ténèbres ne fait point horreur; et, les jours où le thermomètre ne descend pas au-dessous de vingt degrés, pourvu qu'aucun vent ne souffle, l'air glacial reste encore assez doux. J'ai vu, le 29 décembre, au sommet d'une colline, dans une ferme chalet, des gens, en bras de chemise, qui tiraient les épis engrangés de leur dernière moisson et qui les battaient sur l'aire.

On part au blême éclairage de la neige. L'aube ne se lève point du ciel : elle rampe le long des haies et lèche la lisière des bois d'une lueur de lanterne sourde. Vers neuf heures seulement, la vie s'étire et se dégourdit dans les fermes solitaires. Des chandelles pointent derrière les fenêtres dont le cadre blanc se distinguera bientôt des façades rouges. La neige sur les taillis a les mêmes tons mous et mats que la ouate aux arbres de Noël éteints. C'est un monde endormi, sans figure, presque décoloré, un monde fatigué du poids des songes, où les âmes doivent se réveiller paresseuses et crépusculaires. Mais, dès qu'au Sud-Est la ligne du soleil a surmonté la couronne des bois, le jeu fantastique commence. Il commence par une incroyable jeunesse d'azur où toutes les choses prennent de la transparence et de la légèreté. Les collines se détachent de l'horizon; elles avancent avec de la lumière derrière elles, et, d'un bleu clair, ondulent comme des vagues frangées d'écume. La neige se colore de teintes aussi changeantes que les flots de la mer la plus nuancée. D'abord jaune pâle, puis rouge, le soleil, toujours oblique, est devenu bientôt d'un jaune de safran. Vers le milieu du jour, toute l'atmosphère est jaune; mais, dans les sous-bois clairsemés, les fûts des pins s'enflamment d'un rouge de cuivre.

La splendeur de ces journées d'hiver n'est pas moins ensorcelante que la clarté polaire des nuits d'été. Elle porte l'hallucination et la poésie du surnaturel jusqu'au fond des âmes. Un long crépuscule lui succède où la nature se prépare à la fête de la nuit. Quand le ciel est profondément obscurci et que les étoiles n'apparaissent pas encore, une lumière mystérieuse monte de la terre. Rien ne scintille et tout luit. La vallée se lève. Le marécage s'étend, comme une mer de glace, sous une danse immobile de fantômes. Les taillis s'évaporent en tourbillons diaphanes. Toute la féerie scandinave se joue sur les clairières. A quoi bon le clair de lune? Une seule étoile fait la forêt étoilée. Une seule étoile au-dessus des sapins, et des milliers de dia-

mans s'allument à la pointe de leurs blanches pyramides. Une seule étoile, et la chevelure des bouleaux étincelle de pierreries. Une seule étoile, et les eaux gelées de la cascade resplendissent, dans le silence, comme les tuyaux d'un grand orgue argenté.

Le silence! On compte, du matin au soir, les rares instans où il fut interrompu. Le matin, autour des fermes, la poulie d'un puits grinça ; le seau heurta sourdement contre les pierres; et ces bruits semblaient s'éteindre à regret dans une immensité qui leur appartenait toute. Plus tard, le grondement d'un marteau sur l'enclume avertit le voyageur qu'il passe à six kilomètres d'une forge. L'après-midi, durant les heures jaunes, on entendit un tintement de grelot qui courait là-bas, très loin, au ras du ciel. Les sons de traîneau, que l'air apporte à travers des étendues inhabitées et que se renvoie la bouche invisible des échos, cette note légendaire des paysages du Nord a je ne sais quoi de magique et de si prenant pour le cœur! Est-ce un ami? Est-ce l'hôte inattendu et toujours espéré? Est-ce l'inévitable malheur qui galope et se rapproche de nous? N'est-ce qu'une illusion sonore dans le désert de ma langueur? Parfois on en est très longtemps poursuivi et comme harcelé. L'appel insaisissable vibre devant nous, derrière nous, à droite, à gauche. Cette petite âme argentine et folle qui voltige sur la rose des vents, je la nomme le feu follet du bruit...

*
* *

Le Vermland est très loin de la Dalécarlie, dont une haie le sépare. Le Dalécarlien, entêté de ses droits et féru de son histoire, reste grave et quasi sacerdotal jusque dans sa jovialité. Le Vermlandais lève son verre et s'écrie : « Bonheur à moi et malheur à personne! » Il a l'humeur prime-sautière, l'appétit de la joie, le don du rire. Mais son excitation n'est souvent qu'un besoin de tromper son hôte et de se tromper lui-même.

Comme nous sortions du petit port de Kil, les marins nous montrèrent l'endroit où, trois ans passés, la veille de Noël, un bateau se perdit. Seul, le capitaine s'était sauvé; jamais les plongeurs ne découvrirent le bateau naufragé; jamais le lac ne rendit une épave; et, pendant plus d'un mois, huit cercueils attendirent sur un débarcadère les corps des huit matelots engloutis. On comprenait, à les entendre, que l'événement avait travaillé l'imagination populaire. Ils n'eussent pas été plus sour-

dement émerveillés s'ils avaient croisé dans la nuit le Vaisseau Fantôme. Rien n'est clair pour les Vermlandais.

Deux jours plus tard, le conducteur de notre traîneau nous racontait ses épouvantes d'autrefois. Là, sous ce pont que nous traversions, une nuit qu'il le traversait, l'eau s'était mise à bouillonner. Quelque chose de noir en avait jailli, dont il sentait encore le frôlement sur sa figure. Son cheval prit le mors aux dents, et lui, suspendu aux rênes, il se mourait d'effroi : « Pourtant, ajoutait-il, ce ne devait être qu'un canard sauvage ; mais, en ce temps-là, je ne conduisais jamais un traîneau, le soir, assis sur le siège de derrière, sans songer qu'une main mystérieuse allait peut-être m'agripper et me tirer par la pelisse. » Il s'agissait à peine de vingt ans. Les loups infestaient alors la nuit d'hiver, et, plus nombreuses que les loups, les apparitions. Notre homme n'osait pas regretter tout haut ce temps-là ; mais je devinais en lui, comme chez la plupart des Vermlandais, le goût farouche et raffiné de la peur. La peur est pour eux un excitant comme l'amour et l'ivresse. Point de province en Suède où l'on ait tant cherché les émotions fortes. On y cultivait la panique. C'est une manière de rompre l'enchantement de la forêt. L'esprit en soulève le poids et en déchire l'ombre par des explosions de rire, de violence et de terreur.

Je retrouve le front du Vermlandais dans tous les magnifiques coups de tête dont, à défaut d'initiative, le peuple suédois a ébranlé l'histoire. L'humour du Vermland a jeté ses fantasques lueurs à travers la poésie et même la folie de la Suède. Tegner est sorti des forêts du Vermland, Tegner mort fou. « Chaque fois que j'entends, dit Heidenstam, la Walkyrie s'endormir dans son cercle de feu aux notes frêles comme d'un harmonica, je pense à l'évanouissement du génie de Tegner. » Le bizarre et génial Almqwist s'enivra de lui-même aux forêts du Vermland. « As-tu entendu, dit encore Heidenstam, la musique dont il accompagne ses vers, cette musique si maladroite et telle qu'il faut l'entendre plusieurs fois pour la comprendre ? Mais tu ne l'entendras jamais, dans la solitude, sans pleurer. » La forêt du Vermland a pesé sur Fröding qui n'a pas cinquante ans et qui agonise à Upsal dans un hospice d'aliénés. La fantaisie vermlandaise, plus légère que la dalécarlienne, a des ailes d'oiseau blessé et des sons de violon fêlé.

J'ai remonté le lac sinueux de Fryken. Les bois qui l'entou-

raient jadis d'une sombre ceinture ont été saccagés. Les collines, où l'on commence à réparer tant d'imprévoyance, se voilent d'un rideau transparent de fins bouleaux et de jeunes aulnes. Çà et là, sur un promontoire, un vieux manoir qui ressemble à un presbytère; des forges près d'un torrent; des fermes rouges, où se posent les corneilles criardes qu'on appelle par ici des rossignols norvégiens. Mais le bourg de Sunné, sur les deux rives du lac resserré, avec son pont de pierre, ses magasins, leurs étalages de lumière au milieu des champs de neige, et son tintamarre de traîneaux et de rires, est un vrai bourg comme on n'en rencontre point en Dalécarlie et qui prouve du moins chez les Vermlandais un caractère plus sociable.

A mesure que nous avançons vers le Nord, la désolation du paysage s'accentue. Seuls points mouvans de la nature, les glaçons rampent et s'escaladent comme des bêtes de cristal et les canards sauvages rament dans l'air, le col immobile et tendu. Le pic du Gurlitta dresse son âpre blancheur. Les fermes s'espacent, prodigieusement isolées. Mais à l'extrémité du lac, au bourg de Torsby, l'auberge retentit d'un concert de voix qui chantent les forêts, les bien-aimées et les sons des cors.

Ouvrez Fröding. Laissez cette poésie, d'une admirable richesse, éclater dans le silence de l'hiver comme les chants des buveurs dans l'auberge de Torsby. Écoutez-y bruire toute la vie vermlandaise. D'abord la vie des petites villes : les dames aux fenêtres, les bonnes aux coins des rues, quand piaffe le cheval du lieutenant; le bal de l'Hôtel de Ville pour la fête du roi Oscar, où la vieille comtesse précède sa petite-fille, comme un vaisseau de guerre suivi d'un yacht de plaisance « tout en pavillons et en flammes de joie; » la maison de prière, et le scandale ahurissant que vient d'y déchaîner le frère Andersson. « ... C'était notre jeune Barnabé!... Nous l'avions marié à une veuve d'âge et d'expérience, une femme calme et grave profondément, qui montait la garde autour de lui et qui le suivait partout où il allait.... Précautions et prudence humaines ne sont que vanité, car, la paroisse doit déjà le savoir, frère Andersson s'est enfui cette nuit avec Fia Bergman en Amérique!... » Pasteurs, officiers, même les fonctionnaires, tous les originaux sont ici plus originaux et plus divertissans qu'ailleurs, car l'individualisme exaspéré du Vermland prête à la caricature.

Puis la vie des campagnes : riches paysans, serviteurs cassés

marchant du même pas que leurs chevaux fourbus, jabotement des vieilles femmes au bord de la route, chuchotemens et doux rires sous les taillis de bouleaux et d'aulnettes, danses du samedi soir aux sons de l'accordéon : « Les talons et les pierres sonnaient, les pans des vestes flottaient, les tabliers voltigeaient, les tresses sifflaient, les jupes ondoyaient et la musique geignait... Sur la contrée reposait la nuit étincelante d'étoiles... Des parfums sortaient du trèfle en fleurs et de la pomme résineuse des pins... Un renard se joignit à la musique, un grand-duc ulula... Les danseurs ne remarquaient rien, n'entendaient rien... » A quoi rêvent les jeunes filles? L'une, déjà fiancée, se propose de battre son mari à coups de pantoufle et de l'embrasser ensuite. L'autre, — comme elle ressemble peu à la petite vierge dalécarlienne ! — l'autre hésite entre l'amoureux pauvre et le vieillard cossu. « Je ne peux pas m'empêcher de penser à la belle maison où brillent les cuivres. Ce vieux ne me sort pas de la tête avec ses armoires bourrées, ses piles d'édredons, son argent, son linge, ses vaches, ses moutons, ses cochons, sa ferme... Ah ! je crois que je le prendrais, eût-il quinze enfans ! » Et voici la fille trompée, la rôdeuse, la folle, le chasseur dont les noces se font tous les deux jours dans la forêt : il a vu mourir à l'automne sa dernière camarade de lit. « Plus j'étais dur pour elle, plus elle m'aimait... Elle s'affaissa sur le sentier... le sang lui sortait de la bouche... et là où son visage n'était pas teint de sang rouge, il était blanc comme de la chaux... » Oui, c'est bien la vie des campagnes vermlandaises, et, sous sa gaîté toujours un peu fantasque, des brutalités, des cris de passion, des larmes et du sang.

Puis la vie mystérieuse, la vie de rêve et d'apparitions. Les âmes du Vermland sont des âmes hantées et qui jouissent de l'être jusqu'aux délices de la terreur. En Dalécarlie on m'avait parlé de la Dame des Bois. Des gens de Floda l'avaient encore aperçue, toute verte, paissant d'énormes bêtes noires ; mais elle ne veut point qu'on la regarde par derrière, car on verrait sa longue queue et son dos en forme de pétrin. Lourdes imaginations ! Je l'aime mieux quand c'est Fröding qui la rencontre : « Elle était vêtue de verroterie et de clinquant comme un pasteur le jour de Pâques. Elle portait couronne de fougère et corsage d'or de chat, une jupe de sapin jusqu'aux genoux et le parfum des violettes de nuit. Élancée comme un jeune pin, souple et tenace comme un genévrier, elle se balançait et se tortillait comme un serpent

embroché à la pointe d'une faux... Elle faisait des bonds de chevreuil, et des ondulations de lynx et des diableries de sorcière, et elle se cachait derrière le tronc d'un arbre d'où elle avançait la tête tantôt à droite, tantôt à gauche... »

Mais le poète s'est enfoncé plus avant dans la forêt sauvage, sur le chemin farouche des anciennes sagas, à travers tous ces blocs de pierre que les Trolls des montagnes firent jadis rouler contre les moines chrétiens. Sa fantaisie va remuer au fond des âmes le vieux limon de paganisme d'où s'élèvent tant de formes étranges. Ni la messe catholique, ni le prêche protestant n'ont entièrement exorcisé les campagnes suédoises. Les siècles ne les ont pas désenchantées de leurs superstitions primitives. L'esprit païen revient dans les fermes solitaires comme un mort mal enterré. Il y souffle de sombres violences; il y prend parfois une face naïvement incestueuse ou barbare. On le chasse; et gauche, lourd, désorienté, inintelligent et triste, il s'écarte en grognant. C'est ce grognement que Fröding a rendu dans les vers heurtés et rauques du *Vieux Troll de la Montagne*, un des chefs-d'œuvre de la poésie suédoise :

« Nous touchons bientôt au soir, et bientôt il fera nuit noire. Je devrais retourner au fjell maintenant; mais ici, dans la vallée, on est si bien! Sur le plateau des fjells où tourbillonnent les tempêtes, il fait si solitaire, si vide et si froid! On est si bien où demeurent les gens: dans une vallée tout est si beau et si vert! Je songe à la belle princesse qui passait ici l'autre jour, et qui avait de l'or jaune sur la tête : quel bon morceau! Les petits hommes s'écartent et, quand ils sont en sécurité, ils me montrent du doigt et s'écrient : « Pouah! quel grand vilain Troll! » Mais elle avait de beaux yeux et un doux regard, et elle me regarda doucement moi, pauvre vieux balourd, bien que j'aie des yeux sauvages et un regard méchant et que tout ce qui est beau me fuie. Je voudrais la cajoler et la baiser, bien que j'aie une affreuse bouche, et je voudrais la bercer et la dorloter et l'endormir dans mes bras. Et je voudrais aussi la mettre dans un sac et l'emporter pour en faire mon souper de Noël et la manger apprêtée et dressée sur un plat d'or. Mais, hum! hum! je suis bête, moi. Qui me regarderait ensuite d'un regard doux et tendre? Quelle vieille bête je fais et quelle bête de caboche! Il faut laisser tranquille cette enfant chrétienne, car nous autres Trolls, nous sommes des Trolls; et, quant à manger la belle, on ne

pourrait pas s'en empêcher. Ah! bien sûr, on voudrait pleurer quand on est bête et méchant et seul, et les pleurs ne servent pourtant à rien. Mais, lourdaud que je suis, il est temps que je retourne à la maison maintenant, hum! hum! »

*
* *

Aujourd'hui, 13 janvier, j'ai vu brûler le sapin de Noël dans la maison du garde forestier où je suis descendu. Les enfans des villes ont dansé, encore une fois, autour de l'arbre illuminé. Mais ici les bougies manquaient pour une dernière illumination, et la mère l'a tout simplement jeté au feu. La maison du garde a six dépendances : une écurie, une étable, deux granges, un hangar, une cabane de provisions. Vous diriez un hameau. Trois personnes y vivent : le père, la mère et leur fils âgé de huit ans. Nous sommes à cinq kilomètres de l'épicerie ; à dix du presbytère. L'enfant va tous les jours à l'école et fait deux lieues dans la neige. Je ne sais où commence ni où finit le bourg de Lekvattnet. D'immenses espaces de bois, de lacs, de vallées en séparent les habitans. Le garde forestier chasse les renards et les gélinottes ; le reste du temps, il menuise. Sa femme accomplit lentement les soins du ménage. Le dimanche, revêtus de leurs habits d'église, ils laissent passer le convoi des heures, assis devant leur poêle, elle, les mains sur les genoux, lui, fumant sa pipe. Ils n'échangent pas dix paroles à la journée.

La ferme la plus voisine est occupée par des Finnois, car le Vermland et la Dalécarlie sont parsemés de petites colonies finnoises. Dans une grande salle, aux lits larges et bas, le poêle en pierres cimentées ouvre une gueule de four, et le toit est percé d'un large trou par où la fumée s'échappe ; mais, avant de sortir, elle séjourne entre les hautes poutres qu'a vernies sa noire patine. Les hommes, plus petits que les Suédois, collés sur la banquette, le dos contre le mur, ruminent, les bras croisés, les yeux mi-clos. Les femmes travaillent, parfois accortes et rieuses, petits chevaux vaillans qui secouent leurs sonnailles et sur qui tous jettent indolemment leur fardeau.

Au dehors, la neige tombe, tranquille, sûre d'elle-même, avec la persistance et la continuité qui n'appartiennent qu'aux choses fatales. Ce n'est plus la fantasmagorie éblouissante du givre. C'est une blanche insomnie où tout s'enfle jusqu'à la difformité. Les broussailles et les arbustes forment des groupes de chimères

grumeleuses et transparentes. On marche sur des clôtures ensevelies. Les bouleaux ploient et leur chevelure traîne. Ils sont la grâce féminine, presque dolente, de ces grandes forêts aussi insociables que les hommes qu'elles abritent. Les essences n'y fraient pas pour se combattre ou pour s'unir. Point de lianes, ni de parasites. L'arbre individualiste reste distant des autres arbres. Chaque sapin, bardé de glace, se retranche dans sa vie de forteresse. Les pins s'érigent d'un seul jet, mornes, durs, inhospitaliers. Pays de végétations intérieures et de redressemens solitaires! Les âmes qui l'habitent seront-elles comme les pins, hautes et droites, ou comme les fins bouleaux aux ramures de rêve que la neige du ciel courbe jusqu'à terre?

Et quelle tranquillité de mort! Il semble que seuls des êtres surnaturels puissent rôder dans cette blancheur. Je n'entends pas un cri d'oiseau, rien, rien que le bruit d'une source, un petit bruit continu, allègre, pur, touchant comme un filet de voix humaine. D'où jaillit-elle? Où coule-t-elle? La solitude en est remplie. Le cœur en est charmé. Et je songe aux vers de Fröding dont je voudrais, même, hélas! aux dépens de l'exactitude, faire passer dans ma langue un peu de leur rythme et de leur langueur. Je songe à toute cette vie de tristesse qu'il a si merveilleusement exprimée...

Chante-moi ta chanson, petite Inga, ma mie :
Je suis si solitaire au chemin de la vie,
Et mon âme est si seule en sa mélancolie!
Chante-moi ta chanson; chante-moi ton doux air
Qui sonne si gaiement dans mon palais désert!
Chante-moi ta chanson, petite Inga, ma mie,
Ta chanson vive et tendre et qui vole sur l'eau.
Et qui court à travers le chaume :
Et je te donnerai tout l'or de mon château
Et la moitié de mon royaume.
L'or et l'argent de mon château, c'est ma tendresse,
Et la moitié de mon royaume,
C'est la moitié de ma tristesse.
As-tu peur de la tristesse,
Petite Inga, ma mie?

ANDRÉ BELLESSORT.

LA
SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT
EN ALGÉRIE

De savoir si les lois métropolitaines doivent être, immédiatement, appliquées aux colonies, sans exceptions ni amendemens, ou si, au contraire, il convient de faire parmi elles un choix et de ne les promulguer qu'avec les précautions et les délais nécessaires pour les acclimater dans des milieux sociaux différens, si même il ne serait pas souhaitable de laisser aux colonies elles-mêmes la liberté d'en décider, c'est, proprement, tout le problème de la politique coloniale. Elle oscille entre deux termes opposés dont l'un est la politique d'assimilation sans restrictions ni réserves, et l'autre la politique d'autonomie administrative complète ; mais il y a place, entre les deux extrêmes, pour toute une série de gradations, de transitions, dont le dosage prudent permet d'adapter à chaque tempérament local les institutions qui lui conviennent.

L'histoire de la France hors de France, abonde en exemples de colonies compromises, ruinées, perdues, comme Saint-Domingue, par l'application intempestive et maladroite des doctrines métropolitaines. L'esprit français, épris de logique et de symétrie, s'est parfois laissé égarer par les dehors séduisans d'une politique d'assimilation mal entendue. Nous avons cru longtemps, sur la foi des philosophes du XVIIIe siècle et de la Révolution, que les bonnes lois sont bonnes absolument, en elles-

mêmes, et qu'elles doivent faire le bonheur de tous les hommes, quels que soient leur pays, leur race, leurs habitudes sociales, leurs croyances religieuses. Aussi appliquions-nous, sans discernement, aux colonies tout l'imposant cortège de notre législation. Notre administration a été, en général, trop avare de liberté. « Les colonies, pas plus que les batailles, ne se commandent de loin, dans les bureaux d'un ministère. Elles auraient parfois intérêt à couper le fil télégraphique qui les relie à la métropole. Il faut aux colonies, jeunes ou vieilles, une large part d'autonomie. L'autonomie peut être politique, et c'est alors la grand'route de la séparation. Mais elle peut être aussi purement administrative, résider dans une organisation locale puissante, contrôlée de haut par la métropole, mais libre dans ses mouvemens, statuant sur place, faisant face aux nécessités continuellement changeantes d'un état de choses en voie de formation, d'un éternel devenir. » C'est Jules Ferry qui, en 1892, à la suite de la grande enquête sénatoriale qu'il avait dirigée en Algérie, énonçait ces principes et en obtenait l'application (1).

Plus qu'aucune autre partie de l'Empire colonial français, l'Algérie avait souffert des abus de l'esprit centralisateur. Elle végétait sous un régime paralysant et déprimant : c'était le « système des rattachemens, » organisé par les décrets du 26 août 1881. Le gouverneur général, presque annihilé, n'était plus qu'un préfet supérieur dont la fonction était de servir d'intermédiaire entre le gouvernement central et la population indigène, et d'organiser la colonisation officielle. Toute l'administration, tous les organes du gouvernement étaient directement « rattachés » aux divers ministères de la métropole ; les fonctionnaires étaient nommés dans les trois départemens algériens comme ils l'auraient été dans l'un des 86 départemens français. Il en résultait une incompétence générale des services, une absence complète de spécialisation et, finalement, un ralentissement de la vie et de la croissance de l'Algérie. L'Algérie, disait-on, n'est pas une colonie, elle est le prolongement de la France ; les trois départemens africains doivent être assimilés à ceux d'Europe dont ils ne se distinguent que par la présence des indigènes. La colonie étouffait sous l'armure trop étroite des lois de la métropole et sous la routine d'une administration paperassière ;

(1) Jules Ferry, *le Gouvernement de l'Algérie*. A. Colin, 1892, brochure. Cf. *Discours et opinions de J. Ferry*, tome VII, page 286.

l'enquête de 1892 fut pour elle le commencement du salut. « Il nous apparaît, écrivait Jules Ferry en des termes qui n'ont pas vieilli, qu'il n'est peut-être pas une seule de nos institutions, une seule de nos lois du continent, qui puisse, sans des modifications profondes, s'accommoder aux Français, aux étrangers, aux indigènes qui peuplent notre Empire algérien. Non seulement des différences profondes, historiques et sociologiques séparent cette poignée de civilisés de la multitude indigène, mais cette multitude elle-même se diversifie selon les milieux dans lesquels on la rencontre... Nous promulguons nos lois, nous les appliquons, mais après dix ans, vingt ans au plus, elles se meurent de stérilité et d'impuissance, comme des arbres séchés sur pied... » Le système des « rattachemens » ne survécut guère au rapport magistral de Jules Ferry; le décret du 31 décembre 1896 y mit fin. Depuis lors, l'évolution de l'Algérie s'est faite, sans régressions comme sans secousses trop brusques, dans le sens de l'autonomie administrative. Le nouveau régime, sous l'impulsion ferme et prudente de gouverneurs tels que MM. Jules Cambon, Laferrière, Révoil et Jonnart, s'est organisé et développé pour le plus grand bien de la colonie comme de la métropole. Le gouverneur général, sous le haut contrôle du ministre de l'Intérieur, responsable devant le Parlement, détient et exerce la réalité des pouvoirs; là où il ne décide pas souverainement, il est, au moins, consulté. A côté de lui, se réunissent les « délégations financières » qui sont comme le conseil consultatif du gouverneur; elles lui apportent l'appui de l'opinion publique, les avis éclairés d'hommes d'expérience qui, loin des passions politiques, ne sont préoccupés que de la prospérité de l'Algérie et qui, en se montrant de bons Algériens, ont trouvé du même coup la meilleure manière d'être de bons Français.

Les bienfaits du régime de l'autonomie administrative ne sont plus guère discutés : toutes nos colonies nouvelles sont entrées dans cette voie; constituées en grands groupes, elles ont gardé chacune leur physionomie propre et elles ont su trouver la voie la plus favorable à leur essor et à leur prospérité. L'opinion est si bien établie aujourd'hui, que M. Milliès-Lacroix, ministre des Colonies, constatait récemment, à la tribune de la Chambre, que « la politique coloniale a été résolument dirigée vers l'autonomie des colonies, et surtout vers leur autonomie financière. Commissions du budget et Parlement ont dit aux colonies :

Administrez-vous vous-mêmes. Le *fara da se* a été une règle dictée aux colonies. »

I

Tel est, au moment où l'application des lois de séparation des Églises et de l'État vient troubler l'Algérie, le point de son évolution politique et administrative où elle est parvenue; tel est le sens de sa marche.

La longue bataille parlementaire d'où est sortie la loi du 9 décembre 1905 touchait à son terme ; les partis, essoufflés, se désintéressaient d'une lutte où toutes les armes étaient depuis longtemps épuisées, quand la Chambre vota, sans un débat, sans une objection, comme on ajoute une clause de style à la fin d'un traité, un article 43 qui stipulait que « des règlemens d'administration publique détermineront les conditions dans lesquelles la présente loi sera applicable à l'Algérie et aux colonies. » Le Sénat fit preuve de plus d'expérience politique : les conséquences de l'article 43 attirèrent son attention. M. Brager de la Ville-Moysan montra, avec de bons argumens, les inconvéniens de la séparation en Algérie ; mais ni son insistance, ni celle de M. Gourju, ne purent obtenir du ministre une réponse sur la question de savoir si la loi serait ou non appliquée aux musulmans. M. Gourju et l'amiral de Cuverville parlèrent sans plus de succès du péril que créerait la loi, en face des élémens espagnol, italien et maltais. M. Paul Gérente, sénateur d'Alger, répondit aux orateurs de l'opposition ; il déclara n'apercevoir *aucun danger* à l'application de la loi en Algérie et il affirma « *que la vérité et la justice républicaines devaient être la vérité et la justice aussi bien d'un côté de la Méditerranée que de l'autre.* » A un pareil argument, il était inutile d'opposer des faits ! Le Sénat applaudit et vota l'article 43 par 194 voix contre 44.

L'article voté, l'application ne pouvait plus être éludée : il est de jurisprudence que des articles de cette nature ne constituent pas seulement une faculté laissée au pouvoir exécutif d'appliquer ou non la loi, mais bien une obligation formelle de le faire. Du moins ne manquait-il pas de bons esprits, parmi ceux qui prisent la leçon des faits plus que la logique des systèmes, pour souhaiter qu'on attendît qu'après trois lois succes-

sivement votées, la France eût elle-même fixé, d'une façon plus définitive, le nouveau régime issu de la séparation des Églises et de l'État, avant d'en faire promulgation et application en Algérie. Mais l'Algérie n'a pas seulement des colons laborieux, des hommes d'action et d'initiative qui travaillent à augmenter sa richesse et sa prospérité, elle a aussi la minorité parasite et bavarde qui vit pour la politique et de la politique, et qui réussit souvent, par ses loges et ses comités, à faire la leçon aux fonctionnaires et la loi au gouvernement. Dans ce milieu, on se montre particulièrement impatient d'assurer à la colonie les « bienfaits » de la séparation. Plus clairvoyans, les représentans de l'Afrique, parmi lesquels on compte des hommes d'État de haute valeur et de longue expérience, appréhendaient les embarras que ne manquerait pas de soulever l'application de la loi; hormis un seul, il ne semble pas qu'ils aient poussé le gouvernement à hâter le moment de la promulgation de la loi. Quant au gouverneur général, mieux placé que personne pour juger, avec son esprit pratique, des difficultés et des périls de l'application, dans cette colonie jeune et vigoureuse, d'une loi métropolitaine où retentissent, comme dans un raccourci d'histoire, les passions politiques et religieuses de vingt générations mortes, personne n'ignore en Algérie qu'il s'est efforcé de concilier, autant que possible, les intérêts dont il a la charge avec la nécessité de tenir compte de la volonté du Parlement. Il a cherché à introduire dans l'application de la loi tous les tempéramens et tous les délais nécessaires pour en pallier les inconvéniens. Qu'il y ait réussi, comme nous le verrons, dans une mesure insuffisante, mais cependant sensible, il convient de l'en féliciter comme d'une victoire partielle de la méthode d'autonomie coloniale.

Un règlement d'administration publique, daté du 27 septembre et publié par le *Journal Officiel* du 30, promulgue en Algérie les lois du 9 décembre 1905, du 2 janvier 1907 et du 28 mars 1907, et détermine les conditions dans lesquelles la séparation des Églises et de l'État y sera assurée. Le décret reproduit textuellement les principes fondamentaux de la loi du 9 décembre et rend applicables à l'Algérie toutes les dispositions des lois de 1905 et de 1907. Sur trois points principaux seulement, il se distingue de la législation métropolitaine. Le premier concerne les « associations cultuelles. » Au lieu d'un nombre de personnes variant de sept à vingt, selon la population

de la circonscription religieuse, en Algérie sept personnes suffiront dans toutes les localités, quel que soit le chiffre de leur population. Mais le décret dispose que les directeurs et administrateurs devront être Français; il rend, en outre, applicable aux associations cultuelles formées en majeure partie d'étrangers l'article 12 de la loi du 1er juillet 1901 qui prévoit la dissolution, par décret, des associations composées d'étrangers, ayant des directeurs ou administrateurs étrangers, ou ayant leur siège à l'étranger. Comme d'ailleurs il est notoire que les catholiques ne formeront aucune association cultuelle, ces dispositions ne s'appliqueront en fait qu'aux associations musulmanes, protestantes ou israélites. Il en est de même de la disposition de l'article 12 qui permet au gouverneur général, pendant une période de cinq années, à partir du 1er janvier prochain, d'attribuer des subventions aux associations cultuelles « en vue de pourvoir à l'acquittement des frais et charges qui leur incombent. »

Le clergé catholique algérien jouissait, sous le régime concordataire, de traitemens supérieurs à ceux des curés et desservans de France : tenant compte de cette situation particulière, le décret lui fait, en matière de pensions, des conditions plus avantageuses. De soixante ans d'âge et trente ans de services nécessaires, en France, aux ministres du culte pour obtenir une pension égale aux trois quarts de leur traitement, et de quarante-cinq ans d'âge et vingt ans de fonctions nécessaires pour obtenir une pension égale à la moitié du traitement, le décret, pour l'Algérie, abaisse ces chiffres à cinquante ans d'âge et vingt-cinq ans de services, quarante ans d'âge et quinze ans de services. En outre, le maximum de pension qui, en France, est de 1 500 francs, est porté en Algérie à 1 800.

Voici maintenant la troisième et la plus importante des mesures de transition prévues par le décret du 27 septembre : « Dans les circonscriptions déterminées par arrêté pris en conseil de gouvernement, le gouverneur général pourra, dans un intérêt public et national, accorder des indemnités temporaires de fonction aux ministres désignés par lui et qui exercent le culte public en se conformant aux prescriptions réglementaires. En aucun cas, ces indemnités ne pourront dépasser 1 800 francs, ni être maintenues au delà d'une période de dix ans à compter de la publication du présent décret. » (Article 11.)

Telles sont les seules atténuations apportées en Algérie aux

lois de 1905 et 1907. Dans quelques jours, le 1er janvier 1908, le régime nouveau entrera en vigueur. C'est alors que commenceront les difficultés et que s'accumuleront les ruines. La publication du décret du 27 septembre n'a causé aucun trouble, et tout porte à penser que les inventaires s'accompliront sans provoquer autre chose que de platoniques protestations ; les mesures palliatives que le gouvernement général ne manquera pas de prendre adouciront les transitions ; mais, à mesure que le temps s'écoulera, ces difficultés, loin de disparaître, iront en grandissant jusqu'à ce qu'apparaissent si clairement les conséquences désastreuses d'un régime où l'Église et l'État ne se connaissent que pour se combattre, que l'on sentira, de part et d'autre, le besoin de trouver un terrain d'accord et un mode d'entente.

II

Le décret du 27 septembre s'applique à tous les cultes qui étaient, en Algérie, reconnus et salariés par l'État français : il atteint donc le culte musulman et intéresse les indigènes comme les Européens. Il aurait été, en vérité, trop contraire à toute justice et à toute égalité que l'État continuât à reconnaître et à salarier un culte musulman au moment où il rompait tout lien avec le clergé catholique. Mais c'est là surtout une satisfaction de forme donnée à l'opinion publique. En réalité, l'organisation religieuse musulmane est tellement différente de l'organisation catholique, ses rapports avec l'État français sont si peu comparables à ceux du clergé catholique, que les mêmes mots, quand ils s'appliquent à l'un ou à l'autre, ne sauraient avoir le même sens, ni les mêmes lois le même effet.

L'Islamisme n'a pas de sacremens, donc, à vrai dire, pas de clergé ; il tient tout entier dans le Coran et dans ses commentateurs, dont chacun lit, comprend et applique les préceptes selon ses moyens et d'après son jugement. Abandonnés à eux-mêmes, sans communication avec les centres religieux de l'Islam, les musulmans peuvent garder indéfiniment, sans altération grave, la foi et la pratique de leur culte, tandis qu'une chrétienté catholique, privée de prêtres et de sacremens, dépérirait comme une plante privée d'eau. L'*iman* est celui qui, pendant la prière, se plaçant devant les fidèles, donne le signal

des gestes rituels. Ainsi faisait le Prophète lui-même, et c'est cette fonction qu'il légua à Abou-Bekr; ainsi font, après lui et comme lui, tous les *imans* de toutes les mosquées. Le *mufti* est un grand ordonnateur du culte et surtout un savant, un docteur de la loi. Le *muderres* est un professeur, interprète du Coran. Le *hazzab* a pour fonction de lire le texte sacré, et le *muezzin* est un héraut chargé d'appeler, du haut des minarets, le peuple à la prière et de proclamer aux quatre vents du ciel l'unité de Dieu et la mission du Prophète. Il n'y a point là, à proprement parler, de prêtres, encore moins un clergé organisé et hiérarchisé, intermédiaire nécessaire, pour la célébration du culte, entre Dieu et le croyant. L'Arabe qui pousse ses troupeaux sur les hauts plateaux, le Kabyle qui écorche du soc de son araire le maigre sol de ses montagnes, ignorent jusqu'au nom et jusqu'à l'existence du fonctionnaire payé par la France, décoré de la Légion d'honneur, que nous gratifions du nom de grand *mufti*. Il réserve sa vénération pour les saints locaux, les marabouts qui sont pour lui, pour ainsi dire, des excitateurs de prière, des hommes que leur vie édifiante rapproche d'Allah et illumine d'un reflet de la divine sagesse; l'Arabe peut se passer de l'*iman*, mais il a besoin du marabout : vivant, il va le visiter, lui demander des conseils, des recettes, des remèdes; mort, il vénère son tombeau et s'y rend en pèlerinage. Le marabout n'a aucun caractère sacerdotal; il commence, en général, par être un homme hospitalier, généreux, qui accueille le voyageur et le pèlerin, l'exhorte à la prière, au jeûne. Quelquefois c'est un thaumaturge, un prestidigitateur; l'Arabe, dont l'imagination ardente aime à créer du merveilleux, lui prête des tours de force et des miracles. Ainsi est-il advenu pour notre ancien adversaire Bou-Amama : il n'a ni voulu, ni prévu son rôle; c'est la piété de ses fervens admirateurs qui le lui a imposé.

Un autre élément contribue, avec le maraboutisme, à vivifier la foi musulmane et à diriger son évolution : ce sont les confréries. Elles ne sont en rien comparables aux congrégations catholiques, elles se rapprocheraient plutôt d'institutions comme les tiers-ordres; leurs affiliés sont répandus secrètement dans tous les pays de l'Islam, et leurs chefs, descendans ou successeurs du saint fondateur, tantôt vivent retirés au fond d'une *zaouia*, tantôt voyagent pour faire des *ziara* (visites qui rapportent d'abou-

dantes aumônes). La grande majorité de nos indigènes d'Algérie sont affiliés à des confréries; les unes ont leur centre, leur *zaouia* principale, en Algérie, d'autres au dehors, au Maroc par exemple. L'association des Taïbia, dont les chefs sont nos protégés, les chérifs d'Ouezzan, est l'une des plus populaires en Algérie; celle de Sidi-Abd-el-Kader-el-Djilani compte aussi un grand nombre d'adhérens. Lorsque, pour la première fois après la conquête, le gouvernement français permit au chérif d'Ouezzan de faire une tournée en Algérie, ses partisans firent éclater un enthousiasme indescriptible; on les vit, à son entrée à Tlemcen, se presser sur son passage, jetant leurs manteaux sous les pas de sa mule, baisant dévotement le bas de son burnous, le comblant de riches présens. Un mot d'ordre, un geste de ces saints personnages peut déchaîner le fanatisme et la guerre sacrée parmi des milliers d'indigènes. La vie arabe est une vie rurale: marabouts et chefs de confréries ont seuls une action réelle sur les tribus; le clergé des villes leur est inconnu et n'a aucune influence sur elles; celui qui se laisse salarier par les chrétiens, en a moins encore. La vie musulmane, dans ses manifestations profondes, échappe presque absolument, sinon à la vigilance, du moins à l'influence du gouvernement de l'Algérie.

Il suffit de jeter les yeux sur le chapitre du budget consacré au culte musulman pour se rendre compte qu'aucune comparaison ne peut être établie entre l'organisation musulmane et l'organisation catholique. L'État français donnait jusqu'à présent:

A 23 muftis	de 4 000 fr. à 1 500 fr. soit		46 500 fr.
A 18 muderres	— 1 200 — à 900 —		16 740 —
A 161 imans	— 2 000 — à 100 —		74 590 —
A 278 agens inférieurs (hazzab, muezzins, gens de service, etc.)			78 197 —
Total. 480 ministres du culte musulman			216 027 fr.
En outre, l'État français allouait pour le matériel du culte			60 980 fr.
Pour les constructions et l'entretien des édifices (1907)			80 000 —
Enfin, au chapitre des œuvres intéressant les indigènes, un crédit de			35 000 —

était inscrit, depuis quelques années seulement, « pour subventions aux communes, pour entretien et construction des petites mosquées et pour rétribution de leur personnel. »

On voit combien, pour 4 millions et demi d'indigènes musulmans, le crédit était faible et le nombre des salariés restreint. En réalité, l'organisation reconnue et payée par l'État français ne s'étendait qu'aux grandes mosquées des villes. Supprimer ce chapitre du budget n'atteindrait pas la vie religieuse musulmane dans ses sources vives, ni dans son organisation, ni dans sa hiérarchie. Est-ce à dire qu'il ne serait pas déplorable et, dans une certaine mesure, dangereux, sous prétexte de séparation des Églises et de l'État, de retirer au clergé musulman les traitemens et les subventions que nous lui donnions? En aucune façon. Il y a d'abord là, pour la France, quel que soit son gouvernement, une question de bonne foi, de fidélité à la parole donnée. L'arrêté du 7 décembre 1830 qui faisait passer à l'État français la propriété des biens de mainmorte, dits « biens *habous*, » disposait qu'en échange de cette mainmise, l'État français subviendrait aux besoins du culte musulman. On allègue que la capitulation d'Alger, dont l'arrêté de 1830 est une suite et une conséquence, ne s'applique pas à toute l'Algérie, que d'ailleurs les clauses de la capitulation ont été dix fois annulées et rendues caduques par les insurrections et les manquemens des indigènes à la foi jurée. Il est trop facile de répondre que, si, en droit strict, le gouvernement français peut être recevable à contester sa dette, en pratique, le fait même de la payer, depuis soixante-dix-sept ans, était une manière implicite de la reconnaître. L'argument est à deux tranchans et s'applique au même titre aux engagemens pris par l'État français vis-à-vis du clergé catholique spolié de ses biens par la Révolution; mais du moins, en France, peut-on soutenir, avec une apparence de raison, que la dette contractée vis-à-vis du clergé par la Constituante et garantie par le Concordat devait naturellement s'éteindre avec la rupture du Concordat et par l'expression d'une volonté nationale différente; or, la fiction du régime parlementaire veut que les Chambres représentent la volonté nationale. Les catholiques d'ailleurs ont pu, dans la mesure où le peuvent les minorités, défendre leurs droits, tandis qu'ici il s'agit de populations soumises à la France par la force des armes et envers lesquelles, même si l'on considère que nous leur avons rendu en dépenses d'hôpitaux, d'écoles, d'assistance, beaucoup plus que la valeur des *habous* confisqués, le respect de la parole donnée devrait être d'autant plus sacré qu'elles sont plus complètement sous

notre autorité et à notre merci. En Tunisie, nous n'avons pas commis l'imprudence d'incorporer au domaine les biens *habous :* nous nous contentons de surveiller leur gestion sans nous charger de l'entretien du clergé. Si nous avions agi de même en Algérie, nous aurions évité les difficultés avec lesquelles nous sommes aujourd'hui dans la nécessité de compter.

Toute question de droit ou d'équité mise à part, il reste que les traitemens payés par l'État français au clergé musulman et les subventions allouées aux mosquées étaient un lien entre la nation conquérante et le peuple conquis. Sans doute l'influence des *muftis* ou des *imans* salariés par nous est loin de s'étendre à la grande masse des indigènes; mais, dans les villes, leur ascendant est réel : ils se recrutent dans la partie la plus éclairée, la plus instruite, de la population musulmane; le traitement qui leur était payé était un moyen efficace de prouver les bonnes intentions et le respect de l'administration française envers la religion des indigènes. Voir dans les ministres du culte musulman salariés par nous des agens du gouvernement français, des instrumens de surveillance et de police politique, c'est rabaisser la question à de trop mesquines proportions; l'administration a des moyens d'information et de coercition autrement efficaces que l'action d'un brave *mufti*, paisible fonctionnaire qui donne strictement à son service le temps nécessaire, ou d'un pauvre *muezzin* qui module sa complainte parmi le brouhaha des grandes villes. Mais il importe qu'en Algérie la France soit partout présente, qu'elle ne reste étrangère à aucune des manifestations de la vie indigène, que son action s'exerce sur tout, ouvertement, publiquement. On peut sourire des cérémonies franco-musulmanes, des échanges de complimens à l'orientale entre préfets et *muftis* le jour de la fête de l'*Aïd-el-Kebir*, ou des discours des sous-préfets aux inaugurations des mosquées. On peut même s'indigner, comme le font certains colons, de voir le gouvernement français construire des mosquées aux Arabes,... avec l'argent des Arabes. Mais il n'en est pas moins vrai que ce sont là des liens, des points de contact entre les deux races, et que ces points de contact sont menacés de disparaître. Les *muftis*, les *imans*, cessent d'être fonctionnaires français; si restreinte que l'on suppose leur influence, elle était un élément de stabilité, de paix, un contrepoids à l'influence occulte des confréries et des marabouts. Le clergé musulman rétribué ne nous servait guère,

dit-on; le clergé musulman libre ne nous servira plus du tout et pourra même devenir, les circonstances aidant, un foyer de mécontentement. En aucun pays et en aucun temps, le lien d'argent n'est un lien sans force.

Officiellement, désormais, la vie religieuse des musulmans est, pour le gouvernement général, un domaine fermé, une terre inconnue. Or, la vie religieuse, pour un musulman, c'est toute la vie: tous ses actes sont prévus et réglés par le Coran; il ne se contente pas de mettre de la religion dans sa vie, il met sa vie dans la religion. Séparer l'Église de l'État est une opération qu'un Arabe ne saurait comprendre, puisqu'il n'y a pas d'Église musulmane et que toute la vie sociale, toutes les fonctions qui, chez nous, sont des fonctions de l'État, sont, en pays d'Islam, des actes religieux (1). Séparation de l'Église et de l'État sera donc, pour l'Arabe, un mot vide de sens, vide au moins du sens que nous y mettons. La suppression du traitement de quelques *muftis* ne réalise pas, à ses yeux, la séparation telle que nous l'entendons; l'une des fonctions religieuses les plus essentielles est, pour les musulmans, celle du *cadi*, du juge; nous ne supprimons pas les juges, pas plus que nous ne supprimons les professeurs, les *imans* ou les *muezzins*. Mais l'indigène d'Algérie, dans ce qu'il comprendra de la séparation, — et il ne manquera pas d'interprètes sans bienveillance pour lui en expliquer le sens et l'esprit, — y verra un acte hostile à toute religion; il saura que la séparation est une mesure spoliatrice du catholicisme, une rupture entre l'État français et la religion traditionnelle et nationale de la France.

S'il parvient à se représenter ce qu'expriment les premiers mots de la loi qui vient d'être promulguée: « la République ne reconnaît aucun culte, » ils lui apparaîtront comme le plus monstrueux blasphème que jamais hommes aient proféré; il y verra un attentat aux droits de Dieu digne d'attirer sur la nation sacrilège la prochaine échéance des châtimens d'en haut. Son mépris pour les Français en sera grandi, et son impatience de vivre sous le joug des hommes qui ne prient pas, des « chiens. » Le « chien, » dans la bouche de l'indigène, c'est l'homme qui n'invoque pas Dieu: s'il applique aux chrétiens cette suprême injure, c'est parce qu'il les croit infidèles à leur foi, infidèles à

(1) Voyez, pour tout ce qui regarde la vie religieuse des indigènes : Edmond Doutté : *l'Islam Algérien*, Alger, Giralt, 1900.

leurs prières. La dignité de l'homme, que Pascal plaçait dans la pensée, réside pour le musulman dans la prière; la fin de toute vie humaine lui semble être moins encore de connaître Dieu que de le reconnaître, de lui rendre hommage; c'est par la prière, par l'acte religieux, que l'homme se distingue des animaux, qu'il affirme sa supériorité sur la femme. Tout homme dont la vie est consacrée à la prière, au jeûne, aux bonnes œuvres, ils l'honorent et le révèrent, sous quelque nom qu'il serve Dieu. Ils en donnent actuellement une noble et touchante preuve à l'égard du Français illustre qui fut naguère le vicomte de Foucauld, dont les courageux voyages et le livre admirable nous ont révélé la vie marocaine, et qui aujourd'hui, sous la bure du trappiste, sans armes, sans ressources, parmi les tribus farouches et les mornes étendues du Sahara, est devenu, comme autrefois les saints ermites de la Thébaïde, l'objet du respect, de la vénération et des soins pieux des indigènes. Qu'il célèbre la messe ou qu'il invoque Allah, peu leur importe : ils ont reconnu en lui un marabout, un élu d'en haut; ils le protègent, le nourrissent, et pour baiser la frange de sa robe, pour entendre sa voix et s'édifier à son exemple, ils traversent, fervens pèlerins, les immenses solitudes, moins désertes que l'âme où Dieu n'habite pas.

Avec des hommes pour qui la religion est le droit et la loi, le centre et le lien de la vie sociale et nationale, il est trop clair qu'il n'y a pas de séparation de l'Église et de l'État possible. Ce serait déjà trop, si la loi de 1905 aboutissait, même après dix ans, à supprimer les traitemens des *imans* et des *muftis*, et les subventions aux mosquées. L'attention du gouvernement général est trop éveillée sur les questions intéressant les indigènes pour que les inconvéniens d'une séparation, même réduite à la suppression de quelques traitemens et allocations, ne lui apparaissent pas. Aussi est-il d'ores et déjà certain que le décret du 27 septembre sera appliqué au culte musulman dans un esprit de large bienveillance, et que toutes les atténuations possibles y seront apportées. Les musulmans n'auront aucune difficulté à constituer, comme le leur conseillera l'administration, des associations cultuelles en règle avec la loi, et ces associations seront qualifiées pour recevoir, pendant cinq ans, des allocations pour l'entretien et les réparations des mosquées. D'ailleurs, presque toutes les grandes mosquées sont classées comme monumens historiques, et, quant à la foule des petites, leur simplicité

architecturale et l'absence presque complète de mobilier en rend l'entretien peu onéreux. Le paragraphe de l'article 11, dont nous avons cité le texte, appliqué en dehors de toute passion politique et loin de la surveillance des loges maçonniques, permet au gouverneur général, — et il sera bien inspiré en usant de la faculté qui lui est laissée, — de continuer pendant dix ans à payer, jusqu'à concurrence de 1 800 francs, tous les ministres du culte qui émargeaient jusqu'à présent au budget algérien. Il est même possible, à en croire les journaux locaux, que l'on trouve un biais pour maintenir, sous prétexte d'une fonction accessoire quelconque, l'intégralité des anciens traitemens. Enfin, s'il est démontré, pendant dix ans, que le maigre budget consacré par l'État au culte musulman n'est pas de l'argent mal employé, rien sans doute ne s'opposera à la continuation d'un régime qui aura de nouveau fait ses preuves. Rien ne dure autant, surtout en France, que le provisoire.

Mais si le clergé musulman est l'objet, en Algérie, d'un traitement favorable, il serait inadmissible qu'un traitement rigoureux fût appliqué au clergé catholique. Les indigènes ne s'aperçoivent que trop de la défaveur qui pèse sur ceux qui pratiquent la religion qu'ils sont habitués à considérer comme celle de la France (1); ils s'en étonnent et, comme ils ont beaucoup d'esprit de justice, ils s'en indignent. L'abandon des temples leur paraît le signe certain de la décadence des peuples, et, cette décadence, ils l'escomptent et ils l'espèrent. S'ils voient les églises des vainqueurs tomber en ruines, leur religion désertée, pauvre, honnie, dénoncée comme une ennemie, tandis que leurs mosquées à eux seraient bien entretenues et le respect de leur culte affirmé dans les discours officiels et recommandé à tous les agens de l'autorité, qu'en pourront-ils conclure, sinon que la France respecte leur foi parce qu'elle la juge supérieure ou parce qu'elle la redoute? Toute inégalité de traitement serait choquante et irait directement contre son but : il serait imprudent de donner aux indigènes le spectacle du vaincu traité avec plus de déférence et d'égards que le vainqueur. Il faut prendre garde

(1) Un indigène, naturalisé français et devenu instituteur, disait un jour à un haut fonctionnaire algérien : « Je suis catholique, mais, je vous en prie, ne le dites pas, je serais mal noté par l'administration. » Le mot est topique et révélateur.

Pendant le *ramazan*, chaque soir, au coucher du soleil, un coup de canon tiré d'une de nos batteries annonce officiellement la fin du jeûne. Il n'y a rien d'analogue pour aucune fête chrétienne : les indigènes le remarquent et le commentent.

à tout ce qui serait de nature à entretenir le fanatisme musulman; il serait étrange que l'on oubliât que, si nos belles colonies d'Afrique ont parfois couru des dangers, le péril n'est venu ni du Pape, ni des curés français, ni des catholiques.

La séparation des Églises et de l'État, telle que le décret du 27 septembre l'applique à l'Algérie, ne sera donc que faiblement ressentie par les indigènes; aussi n'a-t-elle provoqué parmi eux aucune alarme. Mais, si atténués qu'en soient les effets, la loi aura cependant pour conséquence de creuser un peu davantage le fossé qui sépare en Algérie les deux races et les deux peuples. Elle est de nature à inquiéter les musulmans, à accroître leurs défiances envers les Français, et il ne paraît pas, en vérité, que l'heure soit bien choisie, au moment où l'insécurité règne sur la frontière marocaine et où certains symptômes décèlent une sourde effervescence parmi nos indigènes, pour acclimater en Algérie une loi dont, même en France, les bienfaits ne sont pas encore évidens.

III

Les israélites d'Algérie (1) ont accueilli sans inquiétude comme sans satisfaction le décret du 27 septembre et la séparation des Églises et de l'État. Leur Église, comme celle des musulmans, est antérieure à la conquête française, et c'est pour exercer une certaine influence sur les communautés juives que le gouvernement français accordait un traitement à neuf rabbins, formés à l'école rabbinique de Paris et nommés par le gouvernement sur la proposition du Consistoire central (2). Un décret de 1903 a organisé en Algérie neuf consistoires d'arrondissement, à la tête desquels furent placés un grand rabbin ou un rabbin : ce furent ceux d'Alger, Médéa et Milianah pour le département d'Alger, d'Oran, de Tlemcen et de Mascara pour le département d'Oran, de Constantine, de Bône et de Sétif pour le département de

(1) Ils sont d'après le recensement de 1906, 64 645.

(2) Budget du culte israélite :

Un grand rabbin à Alger	6 000 francs.
Deux grands rabbins à 5 000 francs à Oran et Constantine	10 000 —
Six rabbins à 3 000 francs	18 000 —
Secours et indemnités	370 —
Secours pour édifices des cultes protestant et israélite	1 200 —
Frais de voyage	13 000 —
Total	48 570 francs.

Constantine. Seul ce clergé officiel est salarié et représente, parmi des populations très arriérées, l'influence française. Les communautés israélites subviennent par leurs seules ressources aux besoins généraux de leur culte, tant en ce qui concerne les édifices que le personnel qui est nombreux. Il y a, en Algérie, quatre-vingts communautés constituées, dont la moindre possède au moins un rabbin et plusieurs sous-rabbins. A Alger la communauté entretient dix rabbins et une vingtaine d'officians. En dehors de leurs synagogues et des locaux et immeubles affectés aux services de leurs administrations, ces communautés ne possèdent que des biens fonciers insignifians, mais elles disposent des ressources considérables que leur rapporte une taxe spéciale sur la *chéhéta* ou abatage de la viande suivant le rite mosaïque. Le décret de 1903 réglemente la perception et l'emploi de cette taxe bien connue sous le nom de « droit de couteau » et fixe aux cinq douzièmes la part revenant à la bienfaisance; il institue, auprès des bureaux de bienfaisance européens, des sous-commissions chargées spécialement du service de la bienfaisance israélite. Des dispositions spéciales réglementent le droit qu'a, en principe, tout Juif de s'instituer sacrificateur et de tuer les animaux suivant le rite, en percevant le « droit de couteau, » et obligent les fidèles à s'adresser aux sacrificateurs patentés et reconnus par les rabbins.

Que vont devenir, sous le nouveau régime, ces dispositions sages et prudentes, et comment empêcher les israélites algériens de revenir à leur état de petite caste fermée, jalousée et honnie, ne sortant de son isolement que pour apporter les jours de vote un suffrage qui n'est pas toujours désintéressé? La réglementation de 1903, les mesures prises pour surveiller l'emploi des ressources des communautés et pour augmenter le nombre et l'autorité des rabbins officiels vont-elles devenir caduques par l'application de la loi de 1905? Il est à souhaiter que non. Le décret du 27 septembre permettra de maintenir aux neuf rabbins, sous forme de pension ou d'allocation, tout ou partie de leur traitement. Il est probable d'ailleurs qu'en tout état de cause le Consistoire central de Paris s'imposerait les sacrifices nécessaires pour maintenir en Algérie des rabbins non indigènes qu'il considère comme des fermens de progrès. Quant aux communautés, elles se constitueront sans difficulté en associations cultuelles conformes à la loi et, comme telles, elles continueront à disposer

des lieux et édifices de culte. Presque toutes les synagogues sont la propriété des communautés; très rares sont celles qui proviennent du domaine de l'État et encore n'ont-elles été cédées qu'en échange d'autres synagogues expropriées pour cause d'utilité publique. Un règlement d'administration publique résoudra prochainement la question du « droit de couteau ; » il est probable qu'en interprétant largement le sens de la loi, il permettra aux associations cultuelles de percevoir, sur le « droit de couteau, » une part qui restera vraisemblablement des cinq douzièmes. Quant à la partie affectée à la bienfaisance israélite, le règlement aura à en déterminer la répartition. Cette question de l'emploi des ressources du « droit de couteau » est la seule qui paraisse préoccuper les rabbins ; si aucun changement radical n'est apporté dans la perception et l'attribution de ce droit, la loi de séparation ne jettera qu'une perturbation passagère dans l'existence des communautés israélites d'Algérie.

En résumé, aucun avantage pour l'État français, ni pour les israélites ; mais, au détriment de l'État, une diminution de l'influence et du contrôle qu'il exerçait sur les communautés juives par l'intermédiaire des rabbins salariés par lui, et, au détriment des israélites, un élément de discorde et de trouble introduit parmi eux : tel est, sur ce point, le bilan de la séparation des Églises et de l'État en Algérie.

IV

La séparation des Églises et de l'État était depuis longtemps, on peut presque dire depuis toujours, inscrite dans le programme des Églises protestantes. Tout en étant dans l'établissement officiel, elles vivaient, ecclésiastiquement parlant, sous le régime presbytérien synodal, dont les origines se rattachent à des traditions et à des précédens bien antérieurs au Concordat. Aussi ne pouvaient-elles faire mauvais visage à la loi qui venait rompre les faibles liens qui les rattachaient à l'État. Le protestantisme, fait de libre examen et d'individualisme, espère trouver dans le nouveau régime l'occasion d'un brillant essor. Il n'en est que plus significatif de constater qu'en Algérie les Églises réformées n'ont pas accueilli sans inquiétude le décret du 27 septembre.

Les Églises protestantes d'Algérie ne sont pas purement « réformées. » En raison du grand nombre d'Alsaciens, d'Alle-

mands, de Scandinaves qui vinrent, dès les premiers temps de la conquête, s'établir dans la colonie, il fut entendu que les luthériens y seraient aussi représentés, qu'il y aurait un nombre sensiblement égal de pasteurs réformés et de pasteurs luthériens, et que les consistoires seraient mixtes. A Alger, il y a deux pasteurs réformés et un luthérien; à Oran et à Constantine, un réformé et un luthérien. C'est ainsi que fut constituée l'Église protestante unie d'Algérie qui, sous cette forme, a été jusqu'ici reconnue par l'État. On sait comment, en 1872, les protestans de France tentèrent un effort pour obtenir du gouvernement la reconnaissance officielle de leurs synodes et comment l'opposition et la retraite du parti libéral firent échouer cette tentative; l'État ne pouvait consacrer de son autorité une assemblée qui ne représentait plus la totalité des « réformés » de France. Les Églises cependant gardèrent leur organisation ecclésiastique traditionnelle et reconstituèrent leurs synodes en mettant à la base la confession de foi votée par la majorité en 1872; elle devint la profession de toutes les Églises qui se rattachèrent à l'organisation synodale officieuse et qui voulurent se donner à elles-mêmes cette garantie de fidélité à la doctrine évangélique. Il n'y eut plus, en fait de corps officiel, que les consistoires où libéraux et orthodoxes continuèrent à se rencontrer, mais dont les attributions furent presque exclusivement administratives. C'est à cette organisation que les Églises réformées d'Algérie ont adhéré dès la première heure; elles ont formé la vingt-et-unième circonscription synodale.

Aujourd'hui, la loi de séparation survenant met les protestans d'Algérie en face de cette situation complexe: d'une part, deux corps ecclésiastiques, — réformés et luthériens, — nettement distincts, et, d'autre part, une organisation synodale unitaire. Cette union pourra-t-elle être maintenue, aujourd'hui qu'elle n'est plus reconnue par l'État, ou bien l'esprit d'indépendance des fidèles fera-t-il craquer l'ancienne organisation? C'est ce que se demandent les pasteurs. Leurs Églises sont actuellement dans une période de préparation et d'élaboration dont il est encore difficile de prévoir l'issue. Malgré la constitution d'associations cultuelles et une large application de toutes les dispositions favorables du décret du 27 septembre, il est certain que la réduction de leur budget gênera sensiblement les Églises réformées. Les grosses fortunes sont rares parmi les fidèles et l'ex-

trême dissémination du troupeau, perdu au milieu des populations catholiques ou indigènes, oblige les pasteurs à des frais de déplacement considérables; ils redoutent qu'il leur soit impossible de maintenir certaines paroisses de la campagne (1). L'un d'eux nous écrit ces lignes que nous ne résistons pas au plaisir de citer parce qu'elles s'appliquent non seulement à la situation des Églises protestantes, mais *à fortiori* à la situation générale créée en Algérie par la loi de séparation.

« Par le fait de la dissémination de nos fidèles, ainsi que du mélange des races et des conditions mêmes de la vie en Algérie, il ne faut pas se dissimuler que la loi nouvelle se présente chez nous d'une façon assez défavorable. L'Algérien est un déraciné; il n'a pas de traditions. Tout, ici, est article d'importation, et d'importation récente, les Églises comme le reste, et nullement l'émanation d'un état de choses local. Une loi qui en somme demande de l'habitant un effort collectif, désintéressé, pour le maintien d'une institution comme l'Église, suppose une solidarité profonde, faite et cimentée par le temps, par une communauté non seulement de foi, mais d'origine, de souvenirs, de traditions, de cet ensemble de liens séculaires qui unissent les habitans d'une même province, d'une même ville. Une loi pareille se saurait donc être appliquée à un pays comme l'Algérie sans quelque paradoxe. C'est du moins mon humble opinion; et elle n'est pas suspecte, puisque je suis un protestant et séparatiste convaincu. »

V

Le plus angoissant des problèmes se pose actuellement devant l'Algérie : « Un peuple nouveau se crée sur les bords ensoleillés de la Méditerranée, écrit M. Victor Demontès dans son excellent ouvrage sur *Le peuple algérien;* nous assistons tous les jours à sa formation. Il aura bientôt son individualité propre et son unité... Mais, dans cette formation et dans cette évolution du peuple algérien, l'élément français conservera-t-il la première place ? Conservera-t-il la supériorité numérique, la prépondérance économique, la supériorité morale et sociale, l'hégémonie

(1) Budget du culte protestant en Algérie :

7 pasteurs à 4 000 francs	28 000 francs.
14 — à 3 500 —	49 000 —
Frais de déplacement, indemnités et secours	20 000 —
Total	97 000 francs.

politique (1)? » Telle est, dans toute son acuité, la question : il n'en est pas de plus grave; l'avenir de l'Afrique du Nord et de la France en Afrique y est engagé.

Nous ne saurions, bien entendu, reprendre ici toute la question des étrangers en Algérie; il importe du moins d'exposer où elle en est actuellement et en quoi elle se lie à celle de la séparation de l'Église catholique et de l'État.

L'afflux des populations étrangères, principalement des Espagnols et des Italiens, attirés dans nos belles colonies de l'Afrique du Nord par le voisinage et par les bonnes conditions de travail et de sécurité qu'ils y trouvent, a été tel que leur nombre balance aujourd'hui celui des colons d'origine française. En Tunisie, les Italiens ont la supériorité numérique; les Espagnols l'ont en Oranie. La loi de 1889, qui institue ce que l'on a appelé la « naturalisation automatique, » à la seconde génération, des étrangers nés sur le sol français, n'a produit qu'un accroissement apparent de la colonie française aux dépens de la colonie étrangère; elle a créé, et elle accroît tous les jours, une population qui jouit de tous les droits civils et politiques des Français sans en avoir la mentalité. Le recensement de 1906 a le mérite de tenir compte de ces différences d'origine et de fournir à la discussion des chiffres et des documens précis. Les résultats en sont singulièrement éloquens :

Français d'origine (sans l'armée)		278 976
Français naturalisés par décret	21 696	170 444
— — par le jeu de la loi de 1889	95 950	
— — sous condition suspensive (2)	50 798	
Israélites (français)		64 645
Espagnols	117 475	166 198
Italiens	33 153	
Maltais	6 217	
Divers	9 333	
Indigènes	4 447 149	4 477 788
Marocains	25 277	
Tunisiens	3 083	
Autres musulmans	2 279	
Total général		5 158 051

(1) Victor Demontès, *le Peuple algérien; Essais de démographie algérienne*, Alger, 1906, 1 vol. in-8°.

(2) Mineurs nés en Algérie de parens immigrés étrangers et qui, à vingt et un ans, deviendront Français en vertu de la loi de 1889, à moins qu'ils ne déclarent vouloir conserver leur nationalité d'origine.

Si au chiffre des étrangers on ajoute celui des naturalisés, on arrive à un total supérieur à celui des Français d'origine. Il n'est que juste de dire que, parmi ces naturalisés, il s'en trouve qui sont réellement devenus d'excellens Français par l'esprit et par le cœur; mais beaucoup n'ont demandé ou accepté la nationalité française que dans l'intérêt de leurs professions et de leurs commerces. Le jeu automatique de la loi de 1889 accroît ainsi de 5000 par an le nombre de ces néo-Français ou plutôt de ces « Algériens, » comme ils s'appellent eux-mêmes, non sans intention ni sans vanité. Vers 1915 ou 1920, calcule M. Demontès, le corps électoral se composera en majorité de ces citoyens d'origine étrangère, et ce sera pour la prépondérance de la nationalité et de l'esprit français en Algérie un indéniable péril. Déjà, dans la province d'Oran, dans un bon nombre d'importantes communes, le chiffre des naturalisés et des étrangers l'emporte de beaucoup sur celui des Français d'origine (1). Plusieurs municipalités sont aux mains des naturalisés. Saint-Denis-du-Sig, Mascara, Saïda, Sidi-bel-Abbès, et bien d'autres, ont l'aspect de villes espagnoles; le dimanche, les rues s'animent des jolis costumes de Valence, de Murcie, des Baléares; c'est la langue et les patois d'Espagne dont on entend résonner les accens gutturaux. Dans la province d'Alger, l'élément français balance à peu près l'élément étranger. Dans la province de Constantine, les Français prédominent, sauf à Bône où ils sont 8845 contre 12041 naturalisés et 7455 étrangers, et à La Calle (508 Français d'origine sur 3000 Européens).

(1) Principales communes où l'élément étranger ou naturalisé est plus nombreux que l'élément français (1906).

Communes.	Français d'origine.	Naturalisés des trois catégories.			Espagnols.
Oran	21906	2057	15314	10191	23071
Aïn-Temouchent	1099	97	878	476	1269
Id. commune mixte	835	44	103	21	1881
Arzew	1045	449	911	518	1545
El-Ançor	119	34	522	276	1159
Mers-el-Kébir	230	318	709	456	827
Perrégaux	1136	150	1032	819	1650
Saint-Cloud	1279	80	697	317	1527
Rio-Salado	724	27	669	406	892
Saint-Denis-du-Sig	782	91	2131	1298	2336
Mascara	4117	257	1219	657	9996
Saïda	1737	145	1231	649	5127
Relizane	1062	63	709	458	1307
Sidi-bel-Abbès	4760	526	4965	2042	5681
Telagh (commune mixte)	1342	48	909	325	2755
Beni-Saf	290	92	831	407	1052

Entre la colonie italienne, en majorité numérique en Tunisie, et la colonie espagnole qui l'emporte en Oranie, l'élément français gardera-t-il l'énergie nécessaire pour imposer sa suprématie? Restera-t-il l'élément conquérant et assimilateur? Déjà, par le contact permanent avec les races étrangères, il s'altère et se différencie de plus en plus d'avec les Français de France. Les mariages mixtes sont fréquens, surtout entre Français et Espagnoles. Les influences mystérieuses du sol, du climat, du milieu agissent lentement, mais fortement, sur les hommes qui y sont soumis et contribuent à dessiner peu à peu les traits et le caractère d'une race nouvelle, qui ne sera ni française, ni espagnole, ni italienne, mais algérienne, ou, plus exactement, méditerranéenne (1).

Que cette nouvelle race historique soit en formation, qu'elle doive résulter de l'addition et de la fusion, dans le creuset algérien, d'élémens divers dont le Français, l'Espagnol et l'Italien sont les principaux, c'est ce dont il est impossible de douter, et c'est ce qu'il ne dépend pas de nous d'empêcher. Nous ne pouvons pas compter sur la supériorité numérique, car l'immigration espagnole et italienne l'emporte sur l'immigration française, et le taux de la natalité étrangère est de beaucoup supérieur à celui de la natalité française. La natalité, dans les familles françaises d'Algérie, est de 23 à 24 pour 1 000; elle tend à diminuer et à se rapprocher du taux si faible de 21 pour 1 000 qu'elle ne dépasse guère en France. Celle des naturalisés est, d'après les calculs de M. Demontès, de 38 à 39, celle des Espagnols de 33 à 36, celle des Italiens de 35, celle des Maltais de 33 à 36. Mais ce n'est pas le sang, tout seul, qui fait la race, c'est la civilisation et l'histoire. Il dépend de nous, dans une large mesure, que ce peuple nouveau porte à jamais le cachet indélébile du génie français, qu'il soit un peuple de culture, de langue, de mentalité françaises. C'est ce qui nous importe, et c'est à quoi nous devons travailler en ce moment : si la France venait à échouer dans cette œuvre d'assimilation, de conquête pacifique, elle aurait en pure perte sacrifié dans l'Afrique du Nord tant de milliers d'hommes et tant de millions de francs.

Si jamais l'éloquence des chiffres a été significative, n'est-on pas en droit d'être ému de ceux-ci? Tous ceux que préoccupe

(1) Voyez le roman, si vivant et si documenté, de M. Louis Bertrand : *le Sang des races*. (Ollendorff, 1899.)

l'avenir de l'Algérie s'en sont en effet alarmés et ont proposé des remèdes. La loi de 1889 et son système de naturalisation automatique ont été vivement critiqués; le conseil général d'Oran a même émis un vœu pour en demander l'abrogation. On allègue, non sans raison, que pour obtenir la naturalisation, il faut la mériter, tout au moins la demander, et que ce n'est point assez de ne pas la refuser; le droit de cité devrait être une récompense. On avait cru faire des Français, on n'a fait que des citoyens qui jouissent de tous les droits civils et politiques des Français, mais qui n'ont acquis aucun des traits du caractère ni de l'esprit national. On a proposé de pallier les inconvéniens de la loi de 1889 en créant une sorte de naturalisation à deux degrés. La première génération née en Algérie ne jouirait que des droits civils des Français, sans les droits politiques : ce serait, comme dans l'ancien droit romain, la *civitas sine suffragio*. De fait, la législation de 1889 semble bien avoir eu des conséquences dangereuses, mais il serait peut-être plus dangereux encore de l'abroger. N'en résulterait-il pas, parmi les étrangers, un mécontentement qui les éloignerait à jamais de la France? Ils n'ont pas démérité, et il y aurait injustice, et aussi imprudence, à paraître les tenir en suspicion.

Les Espagnols sont ardens au travail, sobres, économes; ce sont eux qui ont défriché les belles plaines du Sig, de Mascara, de Bel-Abbès, et qui y ont apporté les méthodes d'irrigation et de culture qui font de la *huerta* de Valence l'un des vergers les plus fertiles du monde. Les gens des Baléares, que l'on désigne sous le nom de Mahonnais, sont de merveilleux jardiniers, c'est à eux en grande partie que l'Algérie doit la réputation de ses primeurs. En Algérie, surtout dans cette Oranie qui fait face à leurs côtes et où jadis leurs rois ont construit des forts qui portent encore leurs armes et fondé des colonies, tous ces Espagnols se croient chez eux; ils s'y plaisent parce qu'ils y trouvent une vie facile, un gouvernement policé, du travail et des terres. Ils s'attachent peu à la France qu'ils ne connaissent pas; leur imagination se plaît aux souvenirs de la vieille et glorieuse Espagne des temps de la *reconquista;* mais ils sont avant tout Algériens, et si quelques-uns espèrent voir le relèvement de leur ancienne patrie et le renouveau de son expansion dans l'Afrique du Nord, la plupart se contentent de travailler en paix et de s'enrichir. Les Italiens, moins nombreux en

Algérie, pourraient y devenir un élément plus dangereux. Les Espagnols rêvent de la grande Espagne du passé ; les Italiens pensent à la grande Italie de demain dont leur désir patriotique voit flotter le drapeau sur toutes les rives méridionales de la Méditerranée, depuis les frontières d'Égypte jusqu'au delà de Bizerte. Mais ils sont des travailleurs endurcis à tous les climats, aptes aux plus rudes besognes ; terrassiers, vignerons, cultivateurs, ils rendent à la colonisation de précieux services. Des Maltais, la France n'a rien à redouter, au contraire ; leur petite patrie ne sera jamais un État puissant; elle est aux mains des Anglais qu'ils détestent; ils sont d'ailleurs beaucoup moins nombreux en Algérie qu'en Tunisie (1).

Tous ces élémens concourent à la prospérité et à l'essor de l'Afrique du Nord, et l'on ne saurait sans injustice leur faire grief de ne pas se transformer, d'un coup de baguette, en Français de race et de tradition. Ce n'est pas une politique de défiance qu'il convient de pratiquer vis-à-vis d'eux ; c'est une politique de conquête, d'ascendant moral et social, de supériorité économique et intellectuelle. Ne pouvant être le nombre, les Français doivent être l'élite dirigeante, constituer l'aristocratie de fortune, d'intelligence et de gouvernement.

Le problème qui se pose pour la France en Algérie est le même, toutes proportions gardées, que celui qui préoccupe les États-Unis : c'est un problème d'assimilation et, pour le résoudre, le gouvernement n'est pas désarmé. Il lui appartient de faciliter l'émigration de ses nationaux en Algérie pour y renforcer l'élément français. Sur cent propriétaires algériens, soixante-treize sont Français : c'est une heureuse proportion qu'il est possible de maintenir ou d'accroître en attirant de nouveaux colons français. La colonisation officielle, tant critiquée, a, en somme, donné quelques bons résultats : c'est elle, malgré tous ses inconvéniens, qui a peuplé l'Algérie de petits propriétaires français (2). L'école, il n'est pas besoin de le démontrer, représente une force assimilatrice très efficace : elle prend l'enfant tout jeune, elle façonne son cerveau et le meuble d'idées. L'institu-

(1) Sur les Maltais et le rôle qu'ils pourraient jouer dans l'Afrique du Nord, voyez notre ouvrage, *l'Empire de la Méditerranée* (Perrin, 1903, in-8°).

(2) Voyez sur ce point le très intéressant travail de M. de Peyerimhoff : *Enquête sur les résultats de la colonisation officielle de 1871 à 1895*, Alger, imprimerie Torrent, 2 vol. in-8°.

teur, pourvu qu'il croie de toute son âme à la grandeur de sa tâche patriotique, qu'aucune infiltration « hervéiste » ne vienne corrompre son apostolat national, est à coup sûr l'un des plus utiles ouvriers d'assimilation et de conquête française.

Mais beaucoup d'enfans, dans nos campagnes algériennes, ne fréquentent pas l'école ou la fréquentent peu. L'école, d'ailleurs, écrit avec raison M. Demontès, « ne suffit pas à transformer complètement, définitivement, l'esprit, si malléable qu'il soit, de jeunes êtres qui, chaque jour, dans leurs familles, par la conversation et par la contagion de l'exemple, puisent souvent des idées et des sentimens contraires à ceux qu'on leur enseigne. » A côté de l'école, il y a l'armée, il y a les collèges et lycées où fréquentent peu les fils de colons étrangers ou naturalisés; il y a les œuvres d'assistance, de mutualité; enfin il y a l'Église.

VI

La séparation de l'Église et l'État survenant, en Algérie, au moment précis où le problème de l'avenir de notre race s'y pose avec une troublante acuité, et où la prépondérance future des Français, dans un pays conquis et fécondé par leur sang et leur argent, est menacée, prend tout à coup une ampleur inattendue, ou plutôt elle se fond dans une question plus vaste, plus grave, plus inquiétante. Il n'est pas de plus puissant moyen d'assimilation que la communauté d'une même foi et d'un même culte : les Romains le savaient, eux qui faisaient du culte de Rome le symbole et le lien de l'unité de l'Empire. Si la France avait conquis l'Afrique du Nord en un siècle de foi agissante et unanime, au temps de Louis XIV par exemple, on peut croire que l'unification des races, y compris peut-être les élémens kabyles, s'y serait faite sous l'inspiration et par l'ascendant du clergé. Et même aujourd'hui, si amoindrie que l'on suppose l'influence du clergé catholique en Algérie, l'on ne saurait contester que son action s'exerçait dans le sens de la prépondérance française. Est-il nécessaire d'évoquer la haute figure du grand cardinal d'Afrique? Dans les instans critiques, un appoint, même faible, peut suffire à faire pencher la balance : l'Algérie n'a pas, depuis longtemps, traversé une heure plus critique; elle a besoin de la collaboration, de l'union intime de toutes les forces françaises pour une action énergique et immédiate. —

« Demain il sera trop tard, » écrit M. Demontès. — Et c'est à ce moment-là même qu'on la jette dans les difficultés, dans les discordes que l'application de la loi de séparation ne saurait manquer de provoquer. Quelles vont être les conséquences du décret du 27 septembre? C'est ce qu'il nous reste à chercher.

Les Français d'Algérie sont en très grande majorité catholiques d'origine; beaucoup même sont venus de nos départemens restés les plus croyans (Alpes, Pyrénées, Corse, Plateau central); mais, comme il arrive souvent chez les populations transplantées sur un sol nouveau, les traditions s'oublient peu à peu, et les croyances s'effritent. L'âpreté de la lutte pour l'existence, la prédominance des soucis matériels créent un milieu peu favorable à l'éclosion d'un sentiment religieux profond : la ferveur chrétienne semble être moins vive en Algérie que dans la moyenne des départemens français. Cependant, l'attachement au baptême, à la première communion, aux sacremens du mariage et de la mort, témoignent de la persistance des habitudes et des besoins religieux. Ces populations laborieuses, médiocrement idéalistes, souffriraient pourtant de l'absence de culte : l'église, même quand on n'y entre guère, c'est encore un souvenir de la patrie lointaine, c'est un clocher qui se dresse, comme un emblème national, en face du minaret. On serait donc bien aise, encore qu'on n'ose pas toujours l'avouer, de garder l'église et le curé. Mais les colons algériens sont presque tous de petits et de moyens propriétaires, peu fortunés, et, excepté peut-être dans les grandes villes, le clergé ne trouvera, après la séparation, que des ressources bien insuffisantes pour assurer sa subsistance. Cette population est habituée à toujours compter sur le concours du gouvernement; qu'elle se plaigne de la pluie ou de la sécheresse, de la grêle ou des sauterelles, qu'elle ait besoin de travaux de voirie ou d'irrigation, c'est au fonctionnaire qu'elle a recours. Mise en demeure de payer elle-même ses prêtres, elle les laissera partir, mais elle en sera mécontente; et l'on verra l'élément étranger appeler, d'Italie ou d'Espagne, un clergé nouveau.

Les étrangers ou naturalisés, venus en Algérie des provinces les plus catholiques de l'Italie méridionale, de la Sicile, de l'Espagne méditerranéenne ou de l'île de Malte, restent attachés à leurs pratiques et à leurs habitudes religieuses, au culte de leurs saints nationaux, à leurs fêtes traditionnelles. Andalous,

Valençais, Mahonnais, Siciliens, Napolitains, Maltais, tous ont le catholicisme dans les moelles, tous s'imposeront volontiers des sacrifices pour payer leurs prêtres, mais ils choisiront des prêtres de leur nationalité et de leur langue. A mesure que diminuera, faute de ressources et faute de vocations, le nombre des prêtres français, l'afflux des prêtres étrangers, encouragé par les gouvernemens espagnol et italien, deviendra de plus en plus considérable. Les évêques, quel que soit leur patriotisme, ne pourront plus s'y opposer. Jusqu'à présent, ils réussissaient à grand'peine à suffire aux besoins religieux de toute la population. Les vocations locales étant très peu nombreuses, le clergé se recrutait en France, parmi les jeunes clercs des diocèses les plus favorisés, tels par exemple que l'Aveyron, la Lozère, les départemens pyrénéens. Ces jeunes gens, auxquels le gouvernement accordait le passage gratuit, étaient élevés gratuitement dans les séminaires de la colonie; devenus prêtres, ils recevaient un traitement supérieur à celui qu'ils auraient touché en France. Cette situation va changer. A supposer même qu'avec les ressources des fidèles, ou avec l'aide du gouvernement pendant dix ans, les évêques puissent encore subvenir aux besoins des paroisses, ils manqueront bientôt de candidats pour remplir les fonctions du ministère. L'effet de la loi de séparation et de la disparition des petits séminaires sera certainement, en France, de diminuer, au moins pendant quelques années, le nombre des jeunes gens aspirant à recevoir les ordres; les évêques ne pourront donc plus permettre à ceux de leurs diocèses de les quitter pour aller en Algérie. En conscience, les évêques algériens qui ont charge d'âmes, — d'âmes françaises, mais aussi d'âmes espagnoles, italiennes, maltaises, — ne pourront pas s'opposer à la venue de prêtres étrangers. Le clergé français actuel d'Algérie est patriote, modéré, tolérant; en sera-t-il de même du clergé sicilien ou napolitain, du clergé maltais et surtout du clergé espagnol? Ne s'y trouvera-t-il pas des prêtres fanatiques, ignorans, qui exciteront leurs ouailles au mépris et à la haine de la France persécutrice et spoliatrice du clergé. En pareil cas, dira-t-on, le gouvernement n'aura qu'à les expulser: la loi lui permet d'expulser les étrangers sans donner de motifs, par simple mesure administrative. Mais comment fera-t-on lorsqu'il s'agira de naturalisés? Et d'ailleurs, ne voit-on pas de quelles manifestations andalouses ou napolitaines l'expulsion et l'embarquement du prêtre

martyr deviendraient l'occasion? La population espagnole n'a pas, comme les Italiens du Sud, l'instinct d'agrégation; elle n'a ni écoles, ni sociétés, ni institutions de bienfaisance; mais, le jour où elle se croira menacée dans sa foi, la religion lui donnera le lien et la cohésion qui lui manquent; ses prêtres deviendront le noyau de cristallisation autour duquel s'agrégera la communauté espagnole. M. Demontès estime que « les principes de neutralité religieuse des Français d'aujourd'hui ne nous permettent pas de faire de la religion un instrument d'assimilation; » mais il devrait ajouter que, par le seul fait que les prêtres étaient tous Français et enseignaient en français la religion, celle-ci devenait un instrument d'assimilation. Il ajoute que « le gouvernement, dans l'intérêt de la cause française en Algérie, ne saurait laisser transformer cette religion en arme de combat contre nos institutions et nos mœurs, » mais il n'indique pas le moyen de l'empêcher; il se contente de parler vaguement de « précautions minutieuses. » Toute espèce de mesure répressive irait directement contre son but en provoquant le mécontentement des populations de race étrangère. Le seul remède, c'est de venir en aide au clergé français, de l'aider à vivre et à continuer son œuvre patriotique et unifiante. Toute guerre religieuse deviendrait très vite, en Algérie, une guerre de race qui serait désastreuse pour l'hégémonie française. On ne peut se demander sans anxiété quels troubles naîtraient dans l'Afrique française le jour où le Saint-Siège, faisant droit au désir de la majorité catholique du diocèse d'Oran, nommerait dans cette ville un évêque espagnol, ou, si l'on veut, un Espagnol devenu citoyen français par le jeu automatique de la loi de 1889, et où un Italien serait intronisé à Carthage sur le siège archiépiscopal de Lavigerie! Il n'y a pas, jusqu'ici, en Algérie, d'élément séparatiste: souhaitons que, dans peu d'années, les conséquences de la loi de 1905 n'en fassent pas surgir un.

En même temps qu'elle risque d'accroître la cohésion des étrangers en Algérie et de les mécontenter gravement, la Séparation menace de tarir, tout au moins de ralentir, l'immigration française et de briser la forte unité de nos nationaux en face des étrangers et des indigènes. Jusqu'à présent, quand des villages nouveaux étaient ouverts à la colonisation, une église y était construite par les soins du gouvernement qui s'entendait avec les évêques pour y assurer le service du culte; pourra-t-il

en être de même aujourd'hui? En France même, les départemens qui donnent le plus fort contingent de colons disposés à partir pour l'Algérie, sont précisément ceux qui sont restés les plus catholiques. Déjà, dans certaines localités, les curés cherchent à détourner leurs ouailles de l'émigration, même en terre française; que sera-ce lorsqu'ils pourront leur affirmer en toute vérité que, dans la nouvelle patrie où l'on voudrait les attirer, ils ne trouveront, à cent kilomètres à la ronde, ni une église ni un prêtre? Le gouvernement général reçoit très souvent des lettres de Français, disposés à venir en Algérie, qui demandent si dans tel village le service du culte est assuré : que pourra-t-il répondre sous le régime nouveau? Les localités qui, jusqu'à présent, accordaient une subvention à un prêtre du voisinage pour venir desservir leur église, ne le pourront plus, aux termes de la loi et du décret du 27 septembre.

Tous ces périls, toutes ces difficultés n'ont certainement pas échappé à l'homme expérimenté qui gouverne l'Algérie; mais lui-même, avec la meilleure volonté d'y porter remède, y serait impuissant. Il est lié par les lois et par le décret qui les rend applicables à l'Algérie; il ne peut empêcher, même en faisant la plus large application des dispositions de l'article 11, c'est-à-dire en accordant pendant dix ans des allocations à tous les curés et desservans actuellement en fonctions, qu'une forte part du budget des cultes ne soit supprimée (1). Certes on peut invoquer en toute vérité « un intérêt public et national » pour accorder à tous les ministres exerçant un culte public « des indemnités temporaires de fonction » n'excédant pas 1 800 francs,

(1) Budget du culte catholique en Algérie :

1 archevêque	15 000	francs.
2 évêques	20 000	—
18 curés (à 2 400 francs)	43 000	—
7 vicaires généraux (à 3 600 francs)	25 200	—
3 chanoines (à 2 400 francs)	7 200	—
245 desservans (à 1 800 francs)	441 000	—
109 vicaires ou prêtres auxiliaires (à 1 800 francs)	196 200	—
Interprètes	6 300	—
Frais de déplacement	2 800	—
Secours ecclésiastiques	4 500	—
Mobilier des évêchés	1 000	—
Entretien des édifices diocésains	10 000	—
Grosses réparations	10 000	—
Secours pour construction ou réparation d'églises et de presbytères	30 000	—
Total	812 200	francs.

(La construction des églises dans les centres nouveaux de colonisation était imputée sur les crédits de la colonisation.)

et l'on ne peut guère douter que le gouvernement général, laissé à sa libre inspiration et connaissant mieux que personne les difficultés actuellement menaçantes, serait enclin à le faire; mais une pareille audace ne déchaînerait-elle pas la colère des loges, des « délégués, » et de certains personnages politiques? Le gouverneur, contre de pareils adversaires, serait-il soutenu en haut lieu? N'a-t-on pas vu, en Tunisie, les franc-maçons exiger et obtenir la fermeture des écoles congréganistes? Les enfans de toutes nationalités qui y étaient élevés sont allés pour la plupart aux écoles italiennes : le principe de « laïcité » a remporté un triomphe de plus, mais c'est aux dépens de l'intérêt national. Pour pallier les mauvais effets de la séparation en Algérie, ce ne serait pas trop cependant de toutes les facultés laissées au gouvernement général par le décret du 27 septembre. Il serait même à désirer que, par une large interprétation de l'article 2, le gouverneur se considérât comme autorisé à accorder des subventions à des aumôniers de colonisation, comme il en accorde à des aumôniers de lycées et de prisons, ou comme il paye des médecins de colonisation : ce serait le seul moyen de pourvoir au service du culte dans les centres nouvellement créés et d'y assurer aux colons cette liberté de conscience que promet l'article 1er de la loi; car enfin, pour qu'une liberté existe, il ne suffit pas qu'elle soit écrite dans un texte, il faut encore que les citoyens aient pratiquement la possibilité d'en jouir. Tout cela ne serait pas encore suffisant pour empêcher la loi de séparation de produire en Algérie des effets destructeurs, et cependant n'est-ce pas déjà demander, au libéralisme éclairé et au patriotisme de M. Jonnart, plus qu'il ne lui sera, on peut le craindre, permis d'accorder?

Après cette enquête sur les conséquences, pour les différens cultes, de la séparation des Églises et de l'État, nous sommes en droit de conclure que la loi et le décret qui n'en est qu'une insuffisante atténuation seront nuisibles au développement, à la tranquillité, peut-être à la sécurité de l'Algérie. Dans un pays neuf, dont le caractère dominant est l'absence d'homogénéité, la séparation va produire un effet de dissociation; au lieu d'aider à la fusion des élémens disparates dont se compose le peuple algérien, elle va introduire un élément nouveau de discordes, entre Français d'abord, entre Français et étrangers, entre Européens

et Arabes, et même entre israélites. Ces conséquences déplorables, on les verra se manifester dès la mise en vigueur du décret du 27 septembre, c'est-à-dire dès l'année 1908 ; mais c'est plus tard seulement, à la longue, qu'elles se développeront dans toute leur ampleur. Les fautes politiques sont des erreurs d'aiguillage : on peut les prévenir, on peut encore s'arrêter au moment de faire fausse route, mais, une fois le train engagé dans la mauvaise voie, il faut subir l'une après l'autre, jusqu'à la dernière, toutes les inévitables conséquences. Ou bien, dans les années qui vont venir, en France comme en Algérie, le radicalisme jacobin ira s'usant par son succès même et perdra de sa virulence doctrinale, et alors une politique avant tout soucieuse des intérêts et de la grandeur de la France s'imposera et assurera d'abord la paix religieuse, amenant enfin cet apaisement des passions et des haines confessionnelles dont on nous avait promis qu'elle serait la suite naturelle de la séparation des Églises et de l'État. Il sera facile alors, après l'échéance des dix ans, de trouver en Algérie un nouveau *modus vivendi*. Ou bien, au contraire, les luttes civiles, les haines politiques, religieuses, sociales iront s'envenimant et absorbant de plus en plus toutes nos énergies nationales, et alors, c'en sera fait de notre expansion et de notre puissance au dehors ; nous nous confinerons chez nous et, si l'on veut bien nous y laisser en paix, nous nous livrerons en vase clos à des expériences sociales et humanitaires. C'est le vœu de certains idéologues : peu leur importe que l'Algérie soit ou non française, car les colonies ne les intéressent que comme des champs d'expériences ethnographiques. Les doctrinaires politiques se défient en général des colonies, parce qu'ils savent que c'est elles, souvent, qui apportent aux théories les mieux échafaudées le correctif des réalités, et aux plus savantes formules le contrepoids des faits. C'est un enseignement de ce genre que l'Algérie, aujourd'hui, pourrait donner à la France.

René Pinon.

LE ROMAN ANGLAIS

EN 1907

II[1]

LES NOUVEAUX VENUS

I

Le règne des « convenances, » dans le roman anglais, est décidément bien fini. Il y a plus de douze ans déjà que j'ai eu l'occasion, ici même, d'annoncer sa fin, en signalant la substitution au type traditionnel de l'honnête « roman anglais, » tel que le connaissaient et l'appréciaient toutes les mères de famille, d'un type nouveau, le roman *sexualiste*, — qui d'ailleurs n'avait de proprement nouveau que ce nom, et n'était, en somme, qu'une suite directe de notre roman « naturaliste » français. Je citais, à ce propos, quelques lignes significatives d'un article, alors récent, de la *Nineteenth Century* : « Qu'un écrivain anglais, — y lisait-on, — produise aujourd'hui un roman ou une pièce traitant d'autre chose que des phénomènes divers qui caractérisent et distinguent les deux sexes ; et, si exquis que soit son style, si profonde et subtile son émotion, si délicate sa fantaisie, le public, d'un commun accord, rejettera son œuvre. » Le fait est qu'une véritable frénésie de sensualité s'était emparée,

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1907.

tout à coup, des auteurs anglais et de leurs lecteurs : ce n'étaient, de toutes parts, qu'histoires d'adultères, aventures de jeunes femmes émancipées affirmant leur droit à jouir de la vie, confessions de « filles » plus ou moins repenties, tableaux minutieux et hardis de la dépravation des mœurs dans les « rues basses » des faubourgs de Londres.

Aujourd'hui, fort heureusement, cette fièvre « naturaliste » paraît avoir beaucoup perdu de son intensité : le public anglais, — ainsi que suffirait à nous le prouver l'extraordinaire renouveau de popularité des romans de Dickens, — s'est remis à pouvoir goûter des œuvres « traitant d'autre chose que des phénomènes divers qui caractérisent les deux sexes; » et peut-être n'est-ce point simplement par une rencontre fortuite que la résurrection de la gloire du grand romancier a coïncidé avec le retour des compatriotes de Dickens au goût des peintures décentes, aussi bien dans la comédie et le drame que dans le roman. Mais l'ancienne domination absolue des « convenances, » après avoir duré exactement un siècle, n'en reste pas moins désormais abolie; et si bon nombre des romanciers d'à présent réussissent à plaire sans avoir besoin de toucher à l'élément sensuel de l'amour, l'étude détaillée de cet élément continue cependant à être permise et encouragée, de l'autre côté de la Manche, autant, sinon plus, qu'elle l'est chez nous. Entre les cent cinquante romans que je viens de lire, j'en ai trouvé une vingtaine qui, par la liberté de leurs sujets ou de leurs descriptions, dépassent les « tranches de vie » les plus audacieuses que nous ait jadis offertes l'école de Médan. Et les auteurs de ces romans ne cherchent même plus, comme les romanciers « sexualistes » dont je parlais il y a douze ans, à couvrir leur franchise ou leur grivoiserie du prétexte d'une « thèse : » les aventures scandaleuses qu'ils nous racontent ne prétendent à nous intéresser que par ce qu'elles ont de « choquant, » soit que l'on nous montre une femme partageant son cœur entre son mari et ses deux amans, ou qu'on nous promène à travers les bals publics, les cafés-concerts, et les restaurans de nuit d'un Paris fantaisiste et tout à fait incroyable, — d'un Paris qu'un groupe nombreux de romanciers anglais semblent avoir inventé, en commun, afin de pouvoir y transporter toutes les images de luxure et de vice que leurs sens échauffés leur feront concevoir. Hier encore, un rédacteur du *Bookman* protestait violemment contre

« la dégradation du roman moderne » par ce qu'il appelait « l'école charnelle » (*fleshly school of fiction*). A l'en croire, l'unique moyen de faire fortune, pour un homme de lettres anglais, serait maintenant d'écrire « des histoires ignobles, joignant le cynisme à la cruauté. »

Mais le plus curieux est que ce genre du roman « charnel, » ou « sexualiste, » est pratiqué surtout par des demoiselles. De tous les romans que j'ai lus, aucun ne m'a plus effaré, par l'audace imperturbable de son naturalisme, qu'un gros livre où la femme d'un pasteur de village ne s'arrête point de passer d'un amant à l'autre, avec une inconscience et une effronterie singulières, tandis qu'autour d'elle, les servantes, les voisines, le village entier étale à nos yeux les aspects les plus variés de l'animalité. Le roman était signé d'un nom de famille que précédait seulement l'initiale M, sans doute un prénom; et je me représentais l'auteur comme un *clubman* d'âge et d'expérience, se divertissant à vexer la pudibonderie de ses concitoyens. Je me trompais. En feuilletant, l'autre jour, une revue illustrée, j'ai découvert le portrait de l'intrépide « sexualiste : » c'est une aimable jeune fille aux cheveux bouclés, souriante et un peu rêveuse, avec une petite croix d'or suspendue à son cou; et l'initiale qui précède son nom est pour signifier Marguerite!

Ainsi les « convenances » ont dorénavant cessé d'exercer aucune contrainte sur le roman anglais, et il n'y a plus un seul domaine de la réalité ou du rêve qui ne soit largement ouvert au jeune romancier. Mais tout porte à espérer que les heureux effets subsisteront longtemps encore, qu'a produits autrefois l'interdiction de s'occuper de certains sujets, et que le roman d'outre-Manche conservera, notamment, cette variété qui est l'un de ses mérites les plus évidens et les plus précieux. Longtemps encore, quoi qu'en dise le pessimiste rédacteur du *Bookman*, le public anglais fera bon accueil à des œuvres qui non seulement « traiteront d'autre chose que de la différence des sexes, » mais qui même n'accorderont nulle place à l'amour, dans leur intrigue, sans être pour cela moins « romanesques, » ni moins littéraires, ni même moins libres et moins audacieuses au point de vue moral. Et si cet espoir ne nous était pas assez nettement confirmé par la persistance de la vogue de Robert Stevenson, — le moins « sexualiste, » assurément, des romanciers anglais, — nous en

trouverions une confirmation nouvelle dans le succès, toujours plus marqué, des romans et des contes de M. Mariott Watson.

Car M. Watson est à présent, comme Stevenson l'a été avant lui, le maître le plus parfait d'un genre essentiellement anglais, et dont la formation constitue, à coup sûr, l'un des phénomènes les plus curieux de l'histoire littéraire au siècle passé. Tandis que chez nous, depuis Balzac et Flaubert, les « artistes » de la littérature se sont trouvés, en quelque sorte, forcés d'employer l'originalité et l'indépendance naturelles de leur tempérament à l'étude des seules passions de l'amour, les « artistes » du roman anglais ont dû se mettre en quête d'un autre terrain pour y dépenser à leur aise des qualités pareilles; et, faute de pouvoir approfondir l'analyse des sentimens amoureux, plusieurs d'entre eux ont entièrement renoncé à l'étude de ces sentimens, de telle façon qu'il y a telles de leurs œuvres, et des plus personnelles et des plus fameuses, qui ne présentent pas l'ombre d'une intrigue galante, et parfois ne contiennent pas une seule figure de femme. Mais, de la même manière que leurs rivaux français affirmaient leur « différence » dans la singularité ou dans l'intensité des émotions « sexuelles » qu'ils évoquaient devant nous, ces écrivains anglais, — poussés dans une autre voie par un même besoin de nier, et peut-être aussi de braver, les principes le plus universellement admis autour d'eux, — ont concentré tout leur effort à s'élever au-dessus du code de la morale traditionnelle, en créant des figures d'une dépravation séduisante, des types de magnifiques ou délicieux coquins, qui tantôt joignaient à leur profonde immoralité les allures délicates de *gentlemen* accomplis, et tantôt déployaient, au milieu de leurs entreprises les plus criminelles, d'inépuisables trésors de tendresse, de douceur, et d'abnégation.

Déjà Thackeray, dans la *Foire aux Vanités* et dans les *Aventures de Philippe*, s'était plu à dessiner des créatures vraiment belles à force d'impudence ou d'hypocrisie, d'inconscience ingénue ou de perversité; et sa Rebecca Sharp, son Rowdy Croydon, le père de son Philippe, auraient de quoi être considérés déjà comme des modèles du genre nouveau, si Thackeray ne nous avait encore laissé voir qu'il détestait ces personnages, malgré tout le plaisir qu'il prenait à les imaginer. Après lui est venu Stevenson, qui, on peut bien le dire, n'a point fait autre chose

que d'imaginer des personnages analogues, avec une richesse et une variété d'invention merveilleuses, mais qui, désormais, ne nous a plus caché qu'il les adorait, et souvent nous a obligés, nous-mêmes, à les adorer avec lui. Son Maître de Ballantrae, son Allan Breck, et presque tous les héros de son *Naufrageur* et de son *Reflux*, — deux romans où l'amour n'a pas la moindre place, — ce sont en vérité des monstres, des êtres effroyablement dépourvus de scrupules moraux, et cependant si grands dans leur monstruosité, ou bien si généreux et si gais, exhalant une vie si ardente, que nous avons à peine le courage de nous reprocher l'irrésistible affection qui nous attache à eux.

Aussi n'est-il pas étonnant que, à la suite de cet inimitable conteur, une foule de romanciers se piquant de « littérature » aient consacré leur talent à inventer, semblablement, des figures, plus ou moins heureuses, de coquins sympathiques. Une pièce anglaise tirée d'un roman, que l'on est en train de jouer avec succès dans un de nos théâtres parisiens, n'est qu'un médiocre échantillon de la centaine de « *gentlemen* cambrioleurs, » de magnanimes assassins, de faussaires contrefaisant des chèques par pure curiosité esthétique, qui remplissent à présent les romans ou recueils de contes de MM. Hornung, Morrison, Arnold Bennett, etc. Il y a là une abondante et florissante école d'hommes de lettres qui font ouvertement leur métier de la glorification du vice ; et sans cesse les plus raffinés parmi eux estiment plus piquant, selon l'exemple de Stevenson, d'éliminer de leurs récits toute figure de femme, d'où résulte, en effet, pour nous, l'impression assez inattendue d'un mélange de décence et de corruption. Voilà des livres que l'on serait d'abord tenté de « mettre entre toutes les mains ; » et peut-être, au fait, les y met-on réellement ; et pourtant je jure que la lecture même de la *Fille Élisa* ne risquerait point de causer autant de ravages dans de jeunes âmes ! Si bien que je pardonnerais malaisément à Stevenson d'avoir contribué à produire cette fâcheuse lignée d'« immoralistes, » si je ne devinais point que c'est lui aussi, d'autre part, qui a inspiré et nourri l'exquise fantaisie poétique de M. Watson.

On a parfois comparé M. Mariott Watson au vieil Alexandre Dumas, qui paraît bien être aujourd'hui, — soit dit en passant,

— après Dickens, le romancier favori du public anglais (1). Et certes il y a, chez l'auteur des *Aventuriers*, une aisance et une fécondité inventives, un mouvement continu, une habileté à créer des complications en apparence inextricables pour les résoudre, ensuite, presque sans trace d'effort, qui rappellent l'auteur des *Trois Mousquetaires*. Je croirais d'ailleurs volontiers que M. Watson, comme naguère Stevenson, a beaucoup pratiqué les cinq ou six bons romans d'Alexandre Dumas, n'étant pas gêné dans cette pratique, ainsi que l'est un lecteur français, par la pauvreté du style et l'absence, trop fréquente, de « tenue » littéraire. Mais c'est surtout par l'intermédiaire de Stevenson que le nouveau conteur anglais doit avoir tiré profit du talent de Dumas ; et c'est manifestement Stevenson qui lui a appris à revêtir de « littérature » ses imaginations les plus extravagantes. Car le charme particulier des récits de M. Watson, tout de même que celui de *Saint-Yves*, du *Reflux*, et du *Prince Othon*, leur vient de la subtile beauté de leur forme, ou, plus exactement, du contraste incessant de cette forme avec l'abandon romanesque des aventures qui nous sont contées. Que l'on se représente une histoire de brigands, toute semée de duels, d'enlèvemens, d'évasions dramatiques, et de plus d'exploits prodigieux et de coups de théâtre imprévus que n'en contiennent la *Dame de Monsoreau* ou *Vingt ans après*, mais qu'on se représente cette histoire traitée avec un souci scrupuleux du relief et de la consistance des caractères, de la couleur pittoresque des décors, de l'élégante précision des images et de la pureté expressive du style : on aura une idée des *Aventuriers*, qui sont l'un des premiers ouvrages de M. Watson, ou encore de ces *Corsaires* qu'il a publiés voici quelques semaines (2). Bien plutôt qu'aux romans d'Alexandre Dumas, je les comparerais au *Capitaine Fracasse* de Théophile Gautier, le seul essai que je connaisse, en France,

(1) Non seulement une grande librairie anglaise a entrepris la publication des *Œuvres complètes* d'Alexandre Dumas : celui-ci tend même, de plus en plus, à devenir, en Angleterre, un auteur « classique. » Plusieurs de ses romans sont imprimés, à Londres, dans leur texte français, avec une introduction et des notes anglaises ; et il s'est trouvé un écrivain anglais pour offrir à ses compatriotes un gros livre illustré, tout rempli d'érudites recherches, sur le *Paris d'Alexandre Dumas !* On avait essayé naguère d'acclimater, de la même façon, l'œuvre de Balzac ; et, chose curieuse, la tentative semble, pour celui-là, avoir beaucoup moins réussi en Angleterre qu'aux États-Unis.

(2) *The Privateers*, par H. Mariott Watson, 1 vol. illustré, Londres, librairie Methuen, 1907.

— si l'on excepte, peut-être, l'*Homme qui rit* et les *Misérables*, — d'une introduction de l'« aventure » dans le domaine du roman « littéraire. »

Au contraire des *Aventuriers*, où l'auteur s'était amusé à n'admettre aucun rôle de femme, le dernier roman de M. Watson nous présente une gracieuse figure de jeune fille, esquissée du trait le plus fin et le plus adroit : mais cette jeune fille ne tient, dans l'intrigue, que la place d'un « accessoire, » et l'unique sujet du roman est la lutte, en pleine mer ou sur les côtes anglaises et bretonnes, de deux brasseurs d'affaires américains, Alston et Rudgwick, venus en Europe pour trancher enfin une vieille querelle. Ces deux hommes d'aujourd'hui ont beau différer infiniment l'un de l'autre par le tempérament et l'éducation, chacun correspondant à l'un des types opposés de la civilisation présente de leur pays : tous deux sont de véritables « corsaires, » qui ne reconnaissent d'autres lois que leur volonté, et ne souffrent point qu'une autorité étrangère se mêle de leurs intérêts privés, serait-ce pour les défendre ou pour les secourir. C'est précisément afin d'échapper à toute intrusion de la police américaine qu'ils ont résolu de transporter dans le vieux monde l'implacable bataille qu'ils se livrent depuis des années ; et le fait est qu'ils procèdent à l'achèvement de cette bataille avec une ardeur si sauvage, et un si parfait dédain de nos conventions sociales et morales, que nous avons l'impression d'assister à la lutte de deux bêtes féroces, dans l'immensité d'un désert africain. Encore leur férocité n'exclut-elle point la ruse : sans arrêt nous voyons l'un, puis l'autre, s'aviser de quelque nouveau stratagème pour avoir raison de son adversaire, soit que, par exemple, Rudgwick ravisse la fiancée d'Alston, qui est l'aimable jeune fille dont je parlais tout à l'heure, et s'en serve comme d'un appât pour attirer sa proie, ou qu'Alston s'empare du *yacht* de Rudgwick, et se lance à la poursuite de la chaloupe où s'est réfugié son terrible rival. Et non seulement le degré exceptionnel de leur dépravation donne aux figures de ces deux « corsaires » une incontestable beauté, la beauté d'échantillons choisis et caractéristiques de deux variétés de la « bête humaine ; » mais l'un et l'autre unissent à leur qualité de « beaux monstres » un certain agrément personnel qui, jusque dans leurs crimes les plus odieux, ne nous permet point de les détester. Le plus âgé, Rudgwick, nous séduit par sa rondeur joviale et sa bonhomie :

impossible de souhaiter un plus brave homme, plus généreux et plus délicat, aussitôt que sa passion cesse d'être en jeu. Quant à l'autre, le jeune Alston, je dois avouer que celui-là a l'âme beaucoup plus noire, et que l'on aurait peine à découvrir, dans le roman ou dans la vie, un coquin plus complet : mais combien, avec cela, ce coquin est poli et tendre, combien il ajoute d'élégance artistique à son ignominie !

C'est là un genre de roman qui ne satisfait point tous les goûts : trop frivole, suivant les uns, tandis que d'autres le jugent affecté, et d'un art trop savant. Mais ceux qui l'aiment sauront gré à M. Watson des heures charmantes que leur procurera la lecture des *Corsaires*. Tout au plus regretteront-ils que le conteur anglais se croie plus ou moins tenu, par sa conscience de poète et de lettré, à garder une réserve excessive en présence de ses personnages, au lieu de se livrer pleinement à eux, comme le faisait son maître Stevenson. Car toujours on devine qu'il redoute, pour ainsi dire, de paraître dupe de ses inventions. « N'oubliez pas que ce que je vous raconte n'est pas absolument vrai ! » semble-t-il nous murmurer, dans tels tours de phrase d'une préciosité délicieuse, mais inutile, ici, et un peu gênante. Par où il nous fait voir, lui aussi, ce manque de naturel qui est décidément la grande maladie de tous les romanciers anglais d'à présent, et qui comporte, entre autres symptômes, un besoin de rappeler au lecteur que l'auteur n'invente et ne développe ses récits que pour s'amuser. Heureux, du moins, l'auteur des *Corsaires*, de réussir à nous amuser autant qu'il s'amuse lui-même !

II

A côté de ce « roman d'aventures littéraire, » le roman religieux a toujours été un genre essentiellement anglais, se poursuivant sans cesse, de génération en génération, dans la littérature nationale. Cette année encore, la production du roman religieux a été abondante et diverse : toutes les nuances de l'opinion anglaise y ont trouvé, une fois de plus, de zélés défenseurs, depuis le *papisme* le plus orthodoxe jusqu'aux limites extrêmes de l'*agnosticisme*, en passant par cette forme particulière du protestantisme qui consiste, uniquement, à dénoncer les erreurs et les crimes de l'« idolâtrie romaine. » Mais je n'ai pas eu la chance de rencontrer, parmi les nombreux romans nou-

veaux qui reflètent cette dernière nuance, un seul ouvrage ayant une valeur philosophique ou littéraire assez réelle pour qu'il me soit possible de le signaler. L'un d'eux, pourtant, est l'œuvre d'un écrivain qui s'était fait, naguère, une spécialité de flétrir les vices d'une nombreuse série de cardinaux, camériers secrets, et autres prélats, tous personnages inventés par lui avec une remarquable richesse d'imagination, et rendus presque vraisemblables par l'exactitude minutieuse du décor romain où il nous les montrait. Ainsi *Un Mystère romain* et *Lancement de filets*, les deux romans les plus renommés de M. Richard Bagot, avaient été des coups très savamment assénés, sans que, d'ailleurs, ils aient paru causer le moindre dommage appréciable à l'Église catholique, contre laquelle ils étaient dirigés. Et peut-être est-ce cette douloureuse expérience de l'inefficacité de ses assauts qui aura fatigué et découragé la verve « anti-papiste » de M. Bagot : toujours est-il que son roman de cette année, *Tentation* (1), ne tâche presque plus à combattre l'« Idole ; » c'est une simple histoire d'amour, placée, suivant l'usage de l'auteur, dans un cadre italien, mais au reste bien banale et insignifiante.

Plus combative, infiniment, est la *Femme de Babylone* de M. Joseph Hocking (2). Celui-ci, d'après une note de son éditeur, « a entrepris la tâche ardue d'exposer au grand jour les intrigues employées par d'astucieux prêtres papistes pour s'assurer un pouvoir dominateur dans les familles. » Et la note ajoute que ce roman a « une très haute portée, par la manière dont il nous révèle la nécessité, pour la loi anglaise, de ne plus tolérer certains forfaits commis au nom de l'Église romaine. » Hélas! pourquoi M. Hocking, avec la ferveur passionnée qui l'animait, n'a-t-il pas essayé de mettre au service de sa thèse une histoire moins ennuyeuse que celle qu'il nous a racontée? Si « ardue » que soit la tâche qu'il a entreprise, le roman qu'il nous donne à lire l'est encore davantage; et c'est vraiment à grand'peine que nous atteignons la fin de ce livre de près de quatre cents pages en petits caractères, pour n'y découvrir que l'aventure, usée et défraîchie, d'une jeune fille qu'un prêtre veut enfermer, de force, dans un froid, humide, et sinistre couvent. Le seul enseignement curieux que

(1) *Temptation*, par Richard Bagot, un vol. Londres, librairie Methuen, 1907.
(2) *The Woman of Babylone*, par Joseph Hocking, un vol. illustré, Londres librairie Cassell, 1907.

nous retirions de cette *Femme de Babylone* est d'apprendre que, en Angleterre, des romanciers continuent à écrire de tels livres, et que des milliers de braves gens continuent à les lire.

Après cela, il faut bien reconnaître que, dans le genre du roman religieux, la nuance « antipapiste » n'a malheureusement pas le monopole de l'ennui. Qu'il y ait là une fatalité attachée à la nature même du genre, ou un accident fortuit et exceptionnel, c'est chose trop certaine que, de tous les genres du roman pratiqués en Angleterre durant l'année présente, aucun, pris en bloc, ne m'a été d'une lecture plus malaisée que le roman religieux. Et je serais porté à croire que le hasard, dans l'espèce, n'est point seul responsable : car plusieurs des écrivains dont les romans religieux m'ont le plus ennuyé m'avaient, autrefois, paru beaucoup plus intéressans et beaucoup plus vivans, dans des récits où les questions religieuses n'avaient point de part. La vérité est, sans doute, que pas un des autres genres n'est plus difficile : et c'est de quoi les jeunes auteurs auraient profit à se persuader, en Angleterre aussi bien que chez nous.

Voici, par exemple, l'éminente femme de lettres connue sous le pseudonyme de *Lucas Malet !* Fille et nièce de deux hommes qui ont naguère figuré au premier rang des écrivains de leur pays, les deux frères Kingsley, elle a apporté elle-même aux lettres anglaises un très précieux mélange de vigueur intellectuelle et de grâce féminine : dix romans, élaborés tour à tour avec une élégance discrète et raffinée, depuis les *Gages du Péché* jusqu'à *Sir Richard Calmady*, nous l'ont montrée promenant avec une égale aisance, sur les terrains les plus divers, la délicate sûreté de son observation. Or il est arrivé récemment que, — à en juger, du moins, par son dernier livre, — cette nièce de l'adversaire et dénonciateur passionné de Newman s'est convertie au catholicisme ; et je dois dire que sa conversion est venue compléter, le plus heureusement du monde, l'image toute respectueuse et belle que je m'étais toujours faite de sa personnalité d'écrivain. Mais elle n'a pu s'empêcher, sans doute, ayant goûté personnellement les bienfaisantes délices de sa foi nouvelle, de vouloir consacrer à l'éloge de cette foi le prochain roman qu'elle allait écrire : et, en effet, son *Horizon lointain* (1)

(1) *The far Horizont*, par Lucas Malet, un vol. Londres, librairie Hutchinson, 1907.

est un roman catholique, destiné à nous représenter l'Église romaine comme le refuge idéal des âmes fatiguées ou endolories. Elle nous y raconte l'histoire d'un vieux garçon qui, poursuivi par une malchance implacable, finit toutefois par trouver la paix, et même un humble et tranquille plaisir, en revenant aux croyances de ses jeunes années.

On ne saurait souhaiter un sujet plus simple, ni plus vrai, ni plus apte à fournir de matière un bon roman religieux. Par malheur, c'est aussi un sujet difficile, trop difficile pour une femme qui ne s'était jamais occupée, jusqu'ici, que de la partie « temporelle » de la vie humaine; et ainsi Mme Lucas Malet, qui avait naguère excellemment réussi à peindre les souffrances d'un vieux mari amoureux, ou encore la destinée tragique d'un poète de génie condamné à porter le poids d'un corps difforme, n'a point pu réussir, cette fois, à imprégner de vie son portrait d'un incrédule converti au catholicisme. A cette conversion, qui ne nous aurait intéressés que si nous l'avions vue produisant ses fruits au plus profond de l'âme du héros, elle a donné le caractère d'un acte banal et superficiel, à peine plus important, dans l'existence du vieux garçon, que la liaison de celui-ci avec une jeune actrice, personnage qui intervient là on ne sait trop pourquoi. Malgré maints épisodes charmans, l'*Horizon lointain* est un livre manqué : il n'a ni l'élévation poétique que demanderait son sujet, ni le relief vivant et l'intensité pathétique qui, à défaut d'un roman religieux, en auraient fait, du moins, un récit agréable ou touchant, comme la plupart des précédens ouvrages de Mme Malet.

Je n'affirmerais pas, non plus, que l'ennui soit entièrement absent d'un autre roman catholique, publié, au début de 1906, par Mme Wilfrid Ward, sous un titre qui signifie *Hors de propos*, ou, mieux encore, *Avant l'heure* (1). Toute la première partie du roman, consacrée à la présentation des principaux personnages, a quelque chose de gauche, d'emprunté, et d'un peu fastidieux. Ayant à nous exposer le conflit dramatique de deux fortes âmes, l'auteur a imaginé de nous faire raconter son récit par une troisième personne, une jeune fille, qui assiste à toutes les péripéties du drame sans y prendre jamais une part bien active ; et cette jeune fille, dont le rôle n'a rien pour nous intéresser, tient, dans

(1) *Out of due Time*, par Mme Wilfrid Ward, un vol. Londres, librairie Longmans, 1906.

le livre, une place infiniment trop grande, jusqu'au moment où l'auteur se décide enfin à la congédier, pour ne laisser désormais en notre présence que les seules figures qu'il nous importe de connaître. Mais si ce roman est mal composé, je ne saurais dire avec quelle intelligence pénétrante Mme Ward y a traité plusieurs des points les plus graves du problème religieux d'aujourd'hui, ni avec quelles admirables simplicité et franchise littéraires elle a dessiné les deux figures dont l'opposition symbolise le contraste des deux courans actuels du sentiment catholique. Considéré au point de vue artistique, ce gros livre, de même que l'*Horizon lointain* de Mme Malet, est une œuvre manquée; mais peut-être toute la littérature anglaise contemporaine ne nous offre-t-elle point d'autre exemple aussi remarquable d'une utilisation des ressources et de la portée du roman pour le développement d'une idée religieuse.

Le sujet de ce roman, vieux déjà de plus d'une année, est, au juste, la question du « modernisme. » Un écrivain anglais récemment converti à la foi catholique, homme d'un savoir, d'une puissance de pensée, et d'un talent d'expression supérieurs, a écrit un traité d'apologétique où il proclame le devoir, pour l'Église, de s'accommoder aux tendances de la pensée moderne. Condamné par son évêque, il fait appel à l'autorité du Pape; et lorsque la Cour romaine, à son tour, l'a condamné, il refuse de se soumettre, renonce violemment au catholicisme. Il avait près de lui, durant toutes les phases de sa lutte, une jeune sœur qui partageait ses espérances, et l'encourageait de son tendre amour: mais à présent, au lieu de le suivre encore dans sa rébellion, cette jeune fille se résout à sacrifier son propre bonheur, afin de racheter la faute de son frère. Elle se sépare d'un fiancé qu'elle adorait, emploie ses dernières années à la mortification et aux bonnes œuvres; et Dieu, après l'avoir rappelée à lui, finit par la récompenser de son sacrifice, car le « moderniste » révolté revient à la foi. Non pas que le frère ni la sœur soient jamais contraints à reconnaître la fausseté de leurs opinions, ou du moins à se repentir de l'intention vraiment pieuse qui les leur inspirait; mais tous deux consentent à admettre qu'ils ne sauraient être juges de l'« opportunité » de réformes dont les conséquences pratiques échappent, forcément, à nos yeux mortels.

Telle est l'intrigue du roman. J'ajouterai que la conduite de

cette intrigue, d'abord très maladroite et embarrassée, acquiert sans cesse plus de précision au courant du récit, et que tous les chapitres consacrés au séjour de Marcelle et de son frère à Rome, en particulier, sont un modèle de narration vivante, pittoresque, et touchante. Les descriptions des églises, des palais, des jardins romains s'y mêlent très harmonieusement avec l'analyse des émotions fiévreuses de deux jeunes cœurs avides de beauté. Mais ni l'intérêt brûlant du sujet, ni le mouvement du récit et le charme des descriptions, n'égalent l'admirable qualité des portraits du frère et de la sœur, tels que nous les présente la seconde moitié du roman. Il y a, dans l'âme du frère, un mélange de douceur et d'orgueil, de sincère pitié et d'ambition égoïste, qui prête à ce caractère une originalité saisissante ; et la sœur est si adorablement affectueuse et bonne que son image suffirait, à elle seule, pour nous rendre sympathiques des croyances dont elle est l'expression spontanée et parfaite, *anima naturaliter christianissima.*

Heureuse la littérature anglaise, qui possède des romanciers catholiques capables de traiter les problèmes religieux avec autant de hardiesse, et de sagesse, et d'art ! Sans compter que deux ou trois de ces romanciers, tout en servant un idéal commun, mettent à son service les tempéramens les plus différens que l'on puisse concevoir. Pendant que Mme Wilfrid Ward incarne en deux belles figures le conflit tragique de deux modes de foi, un vénérable prêtre irlandais dont j'ai eu déjà l'occasion de parler, l'abbé Shechan, continue à dessiner, avec une bonhomie et une malice piquantes, des types de prêtres et de paysans de son pays (1) ; et un prêtre anglais, de son côté, le P. Robert Hugh Benson, transporte dans les domaines les plus divers une imagination et une habileté narrative qui, s'il les dépensait à des sujets profanes, lui auraient valu déjà une réputation comparable à celles de M. Hall Caine ou de M. Conan Doyle. Fils d'un prélat de l'Église anglicane, mais converti depuis longtemps au catholicisme, ce prêtre érudit et lettré a publié d'abord des romans historiques, dont l'un, *Par quelle autorité?* mériterait d'avoir, dans tout l'univers catholique, le succès populaire d'un second *Quo vadis?* C'est un roman d'aventures, l'histoire de l'apostolat

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1902.

et du martyre d'un jeune jésuite au temps d'Élisabeth : mais les figures y ont un relief si marqué, le milieu où elles s'agitent nous est reconstitué si fidèlement, et l'auteur y a si ingénieusement combiné et gradué les catastrophes qui échoient à ses personnages, que le lecteur le plus difficile est forcé de le suivre avec une curiosité frémissante, jusqu'à l'horrible et triomphale agonie de son jeune martyr. Et le P. Benson ne s'en est point tenu au seul champ de l'histoire : nous avons eu de lui des romans de mœurs contemporaines, après quoi est venu un recueil de contes « occultistes ; » et voici maintenant que, rivalisant avec M. Wells, cet infatigable inventeur nous entraîne avec lui dans l'avenir, pour nous faire assister à la fin du monde (1) !

Je me rappelle que jadis, à vingt ans, parmi bien d'autres projets longuement médités et puis abandonnés, j'avais rêvé d'écrire un « roman des temps futurs, » à la manière de ceux que produisaient alors, un peu partout, des romanciers socialistes ou simplement « scientifiques. » Mais tandis que tous ces romanciers ne s'occupaient que du côté extérieur de la vie de nos descendans, nous montrant la manière dont on voyagerait, au XXIe siècle, ou dont on se meublerait, ou dont seraient répartis le travail et le capital, mon intention était de décrire plutôt l'âme et la vie intérieure des hommes de demain, d'après la transformation que je voyais s'opérer déjà dans les sentimens et les idées morales de notre temps présent. Je me divertissais à imaginer une race où régneraient, désormais sans aucune réserve, la sottise, l'égoïsme, et la grossièreté, une race achevant de revenir à l'animalité primitive, parmi tous les progrès du bien-être et du luxe, jusqu'au jour où l'application universelle du malthusianisme aurait réduit la population de notre globe à une centaine de « dégénérés, » incapables même de tirer profit des ballons dirigeables, automobiles, microphones, et autres « conquêtes de la civilisation » qu'ils auraient sous la main (2).

Je projetais là, sans m'en douter, un roman religieux : car j'ai reconnu depuis lors que le meilleur moyen de sauver les races futures de la dépravation et de l'abrutissement serait de

(1) *Lord of the World*, par R. H. Benson, 1 vol. Londres, librairie Pitman, 1907 Le recueil des contes, paru précédemment à la même librairie, était intitulé : *The Lady of Shalott.*

(2) On trouvera, d'ailleurs, une conception analogue des « temps à venir » dans l'admirable *Machine à mesurer le temps* de M. Wells (traduit par M. Davray, à la librairie du *Mercure de France*).

maintenir ou d'implanter, dans les cœurs, la contrainte et les promesses salutaires d'un dogme. De telle sorte que, en apprenant le sujet du nouveau livre du romancier catholique anglais, je me suis attendu à y trouver une réalisation de l'un de mes vieux rêves : mais non, M. Benson est très loin de se faire une idée aussi pessimiste de l'état intellectuel et moral des hommes à venir. Il nous les montre, au contraire, profitant merveilleusement des « conquêtes » pratiques de la science, et jouissant d'une organisation sociale beaucoup plus sage et mieux réglée que la nôtre, et cultivant, en somme, un *altruisme* des plus enviables, — encore qu'il ait négligé de nous expliquer sur quel principe, à défaut de toute doctrine religieuse, pourront s'appuyer, par exemple, des coutumes telles que la fidélité conjugale, ou le respect de la propriété. Car l'unique différence entre ces hommes du XXIe siècle et les hommes d'aujourd'hui, suivant M. Benson, serait que nos arrière-neveux ne posséderont plus la moindre notion de nos croyances chrétiennes, sauf un très petit nombre de pauvres gens illettrés, qui, sous la conduite du Pape et de quelques prêtres, continueront obscurément à entretenir l'espérance d'une vie future. Et ceux-là mêmes auront à disparaître bientôt. Des profondeurs de l'Orient surgira un homme mystérieux qui, avec une éloquence et un pouvoir de séduction irrésistibles, prêchera une religion nouvelle, le culte de l'Humanité, et exigera que, dans le monde entier, tous les hommes s'unissent pour célébrer les rites de ce culte suprême. Au nom de l'Humanité, toute personne refusant de prendre part à cette célébration sera supprimée, — d'une suppression tout « humanitaire, » doucement et délicieusement, par les procédés les plus affinés de l'*euthanasie*. Enfin, le Pape et une douzaine de derniers chrétiens, réfugiés dans un village de la Palestine qui sera l'Armageddon de l'Apocalypse, se prépareront, parmi les prières et les chants de louanges, à l'accomplissement de la sentence de mort prononcée contre eux; et alors, malgré le zèle de ces représentans des Douze Églises pour apaiser la colère du Très-Haut, cette colère éclatera, selon ce que nous a prédit le Voyant de Pathmos; et les flammes de la terre et du ciel se joindront pour engloutir les aveugles adorateurs de l'Humanité.

Malheureusement, ce rapide résumé n'est guère fait, je le sens, pour suggérer au lecteur français une idée un peu juste de l'intérêt captivant du livre de M. Benson, — le plus étrange,

à coup sûr, de tous les livres que j'ai rencontrés dans mon exploration des romans anglais. Tout d'abord, ce livre est un vrai roman, avec des personnages d'une individualité bien distincte : un homme d'État anglais et sa jeune femme, un prêtre, le vénérable vieux pape, et cet énigmatique et surnaturel apôtre de la religion nouvelle, ce symbole de l'Antechrist, qui ne nous apparaît que de loin, sous un voile de mystère, mais dont l'ombre même nous cause une impression inoubliable de malaise et de vague effroi. Un roman, où plusieurs intrigues se déroulent et s'entremêlent, de chapitre en chapitre, et semées de péripéties ingénieuses ou pathétiques, depuis l'agonie désespérée d'une vieille femme que ses enfans veulent empêcher de se confesser, jusqu'à l'épouvantable anéantissement de Rome, au moyen de quelques bombes lancées du haut d'un ballon, et jusqu'à la veillée funèbre des douze derniers chrétiens, précédant la brève, mais terrifiante, peinture de « l'abomination de la désolation. » Un roman « d'aventures, » un roman « sensationnel : » l'auteur, dans sa préface, l'avoue expressément. Mais aussi un roman « scientifique, » non moins riche que ceux de Jules Verne ou de M. Wells en descriptions d'appareils prodigieux, ballons et explosifs, automobiles perfectionnés, inhalateurs transformant la mort en une extase de pure volupté. Et enfin ce sont, entrecoupant tout cela, de savantes conversations sur la philosophie, la religion, et la politique, dont la présence achève de donner au livre une allure à la fois imprévue et piquante. Certes, le genre du roman religieux échappe à l'ennui, traité de la façon qu'il l'est par M. Benson. A peine avons-nous le loisir de nous demander, par instans, si la fin du monde n'était peut-être pas un sujet bien sérieux pour qu'il fût permis, à un écrivain catholique, d'en faire la matière d'un roman-feuilleton.

C'est encore dans la catégorie des romans religieux que doit être classé, si on veut le tenir pour un roman, un livre anonyme qui vient de paraître il y a quelques semaines, et qui est en train de provoquer aujourd'hui, dans le public anglais, un très vif mouvement de curiosité. Le livre s'appelle *Père et Fils* (1), et nous expose l'histoire d'un jeune homme s'affranchissant, peu à peu, des rigides croyances calvinistes où l'ont élevé ses

(1) *Father and Son*, 1 vol. in-8°. Londres, librairie Heinemann, 1907.

parens. Mais, plutôt qu'un roman, ce *Père et Fils* est, sans aucun doute, une autobiographie. L'auteur ne nous y raconte que des faits réels, ne nous y décrit que des personnes dont le caractère et les actes ont été, exactement, tels qu'il nous les représente. Le savant fanatique et borné, sacrifiant sa science même à ses convictions religieuses, et n'ayant d'autre préoccupation profonde que d'éviter la damnation pour soi et pour ses « saints, » tandis qu'il la souhaite pour le reste des hommes; ce personnage éminemment loyal, mais ridicule et parfois déplaisant, c'est le propre père de l'auteur anonyme; et c'est sa propre mère que celui-ci nous montre demandant presque à Dieu l'admission prochaine de son fils au nombre des « élus, » par une perversion étonnante de sa tendresse maternelle, ou bien, sur son lit de mort, « ayant ses dernières heures illuminées » par l'espérance que Napoléon III et Victor-Emmanuel vont s'allier pour chasser le Pape de Rome, et mettre fin à « l'arrogance infernale de la Grande Babylone. » Il y a là, dans cette résignation d'un fils à étaler franchement devant nous toutes les faiblesses et tous les travers de ses parens, un phénomène psychologique qui fait songer à la publication, entreprise naguère par le fils de Robert Browning, de la plus intime correspondance amoureuse de son père et de sa mère (1); et je crains que la singularité de ce phénomène n'empêche maints lecteurs d'apprécier pleinement la valeur et la portée d'un ouvrage qui abonde, cependant, en renseignemens significatifs sur les déformations produites, dans des cerveaux et des cœurs de choix, par l'étroitesse, la dureté, l'accablante sévérité d'une religion toute partagée entre la croyance à la véracité littérale de la Bible et la considération continue de l'Enfer.

Car, quelque terrible que vise à être la peinture des apprêts de la fin du monde, aux derniers chapitres du roman de M. Benson, plus inquiétante encore et plus désolante est l'image qui nous est offerte, ici, de l'éducation d'une jeune âme dans ce milieu de « saints. » Qu'on se la représente, cette jeune âme, maintenue, jusqu'à près de vingt ans, dans l'ignorance absolue de *tous* les « divertissemens » de la vie! Le petit héros du livre ne connaît ni une chanson, ni un jeu; *Robinson Crusoë*, les contes de Grimm et d'Andersen, tout roman et tout conte lui

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1899.

sont interdits, comme des « œuvres de mensonge, » des pièges diaboliques; et ainsi, d'année en année, il grandit sans lumière et sans air, nourri seulement d'effrayans ouvrages tels que les *Pensées sur l'Apocalypse* ou les *Horæ apocalypticæ;* après quoi vient un jour où son besoin naturel de respirer librement le force enfin à secouer, de ses épaules, l'intolérable fardeau du calvinisme familial, et, en même temps, à se dépouiller pour toujours de toute croyance religieuse, à tarir irrémédiablement dans son cœur toute source d'émotion consolante et d'immortel espoir.

En vérité, l'auteur nous assure que ses parens ont été les derniers types d'une espèce religieuse aujourd'hui éteinte, et que, jusque dans les familles les plus fidèles à la forme primitive et surannée du puritanisme, les enfans reçoivent désormais une éducation toute différente de celle qu'il a reçue. Mais son livre, en dépit même de la tendance nettement *agnostique* de ses conclusions, n'en exercera pas moins une action bienfaisante dans toutes les classes des lecteurs chrétiens, en leur apprenant, par un exemple le plus expressif du monde, combien la connaissance de la bonté de Dieu est toujours préférable à celle de sa justice. Si les parens de l'écrivain anonyme avaient été plus pénétrés du sentiment de cette bonté, ils auraient accoutumé leur fils à la reconnaître, et à en recueillir, autour de lui, les mille fruits divers ; ils auraient cultivé en lui la limpide gaîté, qui est au premier rang des vertus chrétiennes; et leur enfant, devenu homme, aurait pu développer librement sa personnalité sans être forcé de rompre le lien sacré qui l'attachait à sa race. J'irai plus loin : si ces parens avaient eu plus de foi dans la bonté de Dieu que dans sa justice, leur immense amour pour leur enfant aurait laissé à celui-ci un souvenir plus tendre, et l'aurait empêché, même converti à d'autres croyances, de nous dessiner d'eux l'impitoyable portrait qui remplit tout son livre.

III

Il me resterait à parler, maintenant, d'un certain nombre d'ouvrages qui, sans avoir la portée artistique ou philosophique de ceux que j'ai déjà signalés, se recommandent par l'agrément de leurs sujets ou de leur mise en œuvre; mais la place me

manque pour les étudier aujourd'hui aussi longuement que je l'aurais voulu, et je vais devoir me borner à les énumérer, avec l'espoir de trouver peut-être, un jour, l'occasion de revenir sur quelques-uns d'entre eux.

C'est ainsi que M. Ford Madox Hueffer ne manquera point, j'imagine, de compléter par un troisième roman la reconstitution qu'il a entreprise de la dramatique et touchante aventure de Catherine Howard (1). Rendant compte ici, il y a deux ans, d'une savante étude du major Martin Hume sur les *Femmes d'Henri VIII*, j'exprimais le souhait qu'un historien s'employât bientôt à nous révéler la figure véritable de la plus belle, et probablement de la plus sympathique, des six femmes du « Barbe-Bleue anglais. » C'est un romancier qui s'est chargé de ce soin : mais combien il y a employé d'érudition, de scrupuleuse conscience, et, en même temps, de talent poétique ! Les deux volumes publiés jusqu'à présent par M. Hueffer, *La cinquième Reine* et *Le Garde du Sceau privé*, sont des œuvres parfaitement exquises, avec l'éclat et la richesse pittoresques de leur décor, la piquante saveur un peu archaïque de leur langue, mais surtout avec l'incomparable beauté corporelle et morale de l'héroïne que l'auteur nous y fait voir courant, d'une démarche légère et le sourire aux lèvres, vers la catastrophe tragique de sa destinée. De toute la personne de cette jeune fée, de ses actes comme de ses paroles, de ses prières comme de ses chansons, et du merveilleux sourire qui la traduit tout entière, se dégage un parfum si fort de douceur féminine et de séduction que le spectateur du drame est tenté de n'avoir d'yeux que pour elle : et cependant, à côté d'elle, les figures de l'énorme roi, du garde des sceaux Cromwell, de l'évêque Cranmer, sont peintes aussi avec un relief et une couleur remarquables. Le second roman, en particulier, *Le garde du Sceau privé*, atteste, chez M. Ford Madox Hueffer, une très précieuse combinaison des qualités essentielles de l'historien et du romancier. Puisse un troisième volume achever dignement cette trilogie, de manière à enrichir la littérature anglaise d'un excellent roman historique, et à réhabiliter, du même coup, la mémoire d'une belle jeune femme dont le seul crime semble bien avoir été son attachement à « l'idolâtrie de la Grande Babylone ! »

(1) *The Fifth Queen* et *Privy Seal*, par F. Madox Hueffer, deux volumes. Londres, librairie Alston Rivers, 1906 et 1907.

J'espère aussi avoir prochainement l'occasion de parler plus à loisir de M. E. M. Forster, auteur d'un très curieux roman intitulé : *Le plus long Voyage* (1). M. Forster nous apprend, sur la page de titre de son livre, qu'il a publié déjà un autre roman : *Là où les Anges craignent de poser le pied;* mais je ne puis me défendre d'imaginer qu'il est un tout jeune homme, et bien résolu à se corriger des nombreux défauts qu'il nous laisse voir encore dans son *Plus long Voyage*. Rarement j'ai lu un récit plus inexpérimenté, affirmant une plus complète ignorance des artifices habituels du roman. M. Forster ne semble avoir aucune idée, par exemple, de l'avantage qu'il y aurait, pour lui, à préparer et à mettre en valeur les scènes importantes d'une action dramatique : il étale toutes ses scènes sur un même plan, ou bien s'attarde à des conversations purement épisodiques, tandis qu'il expédie en quelques pages des événemens que nous aimerions à voir décrits dans tout leur détail. Avec cela, une curiosité non moins puérile des incidens familiers de la vie universitaire : au point que nous croirions entendre un étudiant de Cambridge, persuadé que le monde entier s'intéresse, autant que lui-même, au programme des cours, aux formalités des examens, aux prouesses des joueurs de ballon ou des canotiers. La première partie de son roman, appelée *Cambridge*, au lieu d'occuper la moitié du volume, aurait dû être concentrée en une vingtaine de pages; et nous nous serions fort bien passés, également, de maints chapitres dépensés à la peinture de l'existence quotidienne d'un pensionnat, où le héros de M. Forster, après sa sortie de Cambridge, remplit obscurément un emploi de sous-maître.

Ce sont des faiblesses que l'on ne songerait pas à remarquer, ou du moins à déplorer, dans un roman banal; mais le malheur est que, ici, elles risquent de nuire à l'agrément d'une œuvre toute pleine d'observation et de poésie : car cet ancien étudiant de Cambridge, cet obscur professeur, dont M. Forster nous raconte l'histoire, est certainement l'une des figures les plus aimables qu'il m'ait été donné de rencontrer, dans toute la série des nouveaux romans anglais qui ont défilé sous mes yeux. Il a une âme d'une sensibilité et d'une pureté sans pareilles, acceptant les coups les plus cruels de la destinée avec un sourire douce-

(1) *The longest Journey*, par E. M. Forster, Londres, librairie Blackwood, 1907.

ment résigné, et toujours transformant en beaux rêves fleuris les tristesses ou les laideurs de la réalité. Il est gauche, timide, incurablement naïf, et, pour comble de malechance, boiteux; sa jeune femme le méprise, ses camarades refusent de le prendre au sérieux, et un frère qu'il voudrait aimer repousse ses avances, faute de pouvoir, avec sa grosse santé de corps et d'esprit, comprendre les désirs ni les peines de ce cœur malade; et lui, toujours il poursuit son « voyage » en ouvrant sur le monde un gentil regard étonné, et la mort même n'altère point la mélancolique sérénité de sa rêverie. Certes, nous sommes en droit d'attendre beaucoup d'un écrivain qui a su concevoir et exécuter ce portrait de poète : sans compter que, autour de son charmant héros, l'auteur a esquissé quelques autres figures non moins vivantes et originales, dans les rôles accessoires qu'il leur a prêtés.

En contraste absolu avec M. Forster, un autre jeune écrivain, M. John Galsworthy, est peut-être le plus adroit des nouveaux romanciers de son pays. Je n'en sais point à qui s'applique mieux l'épithète anglaise *clever*, signifiant à la fois l'habileté de l'esprit et celle de la main. Les deux romans que M. Galsworthy a publiés coup sur coup, *Un Propriétaire* et *La Maison de campagne* (1), abondent en tableaux évidemment très fidèles des mœurs et de l'existence intime de la bourgeoisie « cossue ; » et l'auteur nous décrit ce milieu particulier avec une précision un peu sèche, un sang-froid ironique, que l'on a aussitôt comparés à ceux de Thackeray, quoique la manière de M. Galsworthy se rapproche bien plutôt de celle de M. Paul Hervieu et d'autres « ironistes » français d'à présent. Des types savoureux de propriétaires campagnards, de puissans boursiers, de femmes ennuyées ou dépravées, surgissent devant nous, sous le prétexte d'une intrigue toute simple et assez banale : et nous devinons que l'auteur les a patiemment étudiés à notre intention, et que, s'ils sont fiers de leur fortune et de la qualité de leurs vins, il n'est pas, lui-même, sans éprouver un légitime orgueil à l'idée de les connaître aussi parfaitement. Parfois, en vérité, le lecteur souhaiterait d'échapper, un moment, à la considération de ces êtres égoïstes et vides, en compagnie d'une figure plus sympathique; mais le petit dépit que risque de nous inspirer

(1) *A Man of Property*, et *The Country House*, par J. Galsworthy, deux vol. Londres, librairie Heinemann, 1906 et 1907.

l'ironie trop continue de M. Galsworthy ne saurait nous permettre d'oublier l'aisance, la sûreté, ni le relief satirique de toutes ses peintures.

Je ne dirai rien de *la Convertie* (1) de Mme Élisabeth Robins, malgré tout le talent et toute la notoriété de cette femme de lettres : car, s'étant affiliée au *féminisme* le plus intransigeant, elle a été entraînée, par sa ferveur de néophyte, à nous débiter une plaidoirie, au lieu de nous raconter une histoire vivante. Tout au plus dois-je signaler, dans son livre, la prudente sagesse d'une jeune fille qui refuse d'épouser un homme qu'elle adore, parce qu'il ne partage point ses convictions féministes, et qu'ainsi elle redoute de manquer, avec lui, de sujets de conversation. Beaucoup plus intéressant, et mieux mis à notre portée, est un autre roman « féminin, » sinon tout à fait « féministe, » *l'Assistante* (ou *l'Associée*), par Mlle May Sinclair (2). C'est l'aventure, un peu bien « charnelle, » d'une jeune femme qui, le lendemain de ses noces, s'aperçoit que son mari a eu naguère une maîtresse, et que, par suite, elle ne peut plus l'aimer comme elle le voudrait : de sorte qu'elle témoigne désormais à son mari une froideur, une indifférence, et un dédain si obstinés que le pauvre garçon finit par être forcé de se consoler en se créant, ailleurs, un second « ménage; » mais voici alors que sa femme, en présence de cette nouvelle infidélité, se décide à comprendre sa faute, demande pardon au mari adultère, et jure de devenir désormais son « assistante » dévouée !

Quand j'aurai cité encore la *Nouvelle Religion* de M. Maarten Maartens (3), spirituelle et mordante satire du monde médical contemporain, et l'émouvante « chronique » où Mme Vida Scudder nous raconte, avec un mélange exemplaire de science et de fantaisie, la vie d'un compagnon de sainte Catherine de Sienne (4), j'aurai épuisé la série de ceux des nouveaux romans anglais qui m'ont paru se distinguer par des qualités vraiment de premier ordre. Mais, à la suite de ces œuvres d'une valeur exceptionnelle,

(1) *The Convert*, par E. Robins, 1 vol. Londres, librairie Methuen, 1907.

(2) *The Helpmate*, par May Sinclair, 1 vol. Londres, librairie Constable, 1907.

(3) *The New Religion*, par Maarten Maartens, 1 vol. Londres, librairie Methuen, 1907.

(4) *The Disciple of a Saint*, par Vidda Scudder, 1 vol. Londres, librairie Dent, 1907.

combien je regrette de ne pouvoir pas en signaler plusieurs autres qui se trouvent être, au total, de bons romans, et très intelligemment appropriés au goût des classes particulières de lecteurs à qui ils s'adressent! Quelques-uns d'entre eux, par exemple, auraient de quoi nous offrir des renseignemens bien curieux sur deux genres non moins foncièrement « nationaux » que ceux du roman religieux et de la transfiguration poétique du roman d'aventures : à savoir, le roman « historique, » et ce qu'on pourrait appeler le roman du « coup de poing, » c'est-à-dire un roman qui a pour objet d'offrir aux Anglais la représentation d'un type idéal de leur race, sous les espèces d'un jeune gaillard affirmant sa supériorité, et l'élévation de ses sentimens, par un généreux emploi de sa vigueur musculaire. De ce dernier genre on trouvera un échantillon magnifique dans le *John Glynn* de M. Paterson (1), où l'on verra une façon d'apôtre se servir de la force invincible de ses poignets pour ramener la vertu dans un des quartiers les plus vicieux de Londres; et la forme du roman « historique, » de son côté, reste si profondément familière au lecteur anglais que, de plus en plus, des romanciers prennent l'habitude de situer dans le passé jusqu'à des histoires de *détectives* poursuivant la piste de mystérieux criminels, tandis que d'autres s'amusent à imaginer des héros fictifs qui, avec des caractères différens, jouent exactement le rôle politique qu'ont joué naguère des personnages fameux de l'histoire nationale (2). Et comment, enfin, pourrais-je terminer cette rapide revue du roman anglais d'aujourd'hui sans mentionner le vif plaisir que m'ont causé des études psychologiques à la fois élégantes et solides, comme *La plus forte Plume* de M. Hugh de Sélincourt (3), ou de fins tableaux de la vie enfantine, comme ceux qui remplissent le *Petit Seigneur* de Mme de la Pasture (4), ou des visions infiniment mélancoliques et tendres

(1) *John Glynn*, par Arthur Paterson, 1 vol. Londres, librairie Macmillan, 1907.

(2) Ainsi le personnage principal des *Rebelles de Sa Majesté*, de M. S. Royse Lysaght (Macmillan), se trouve être un éloquent agitateur irlandais qui succombe à la tentation d'un amour coupable, tout comme l'a fait, autrefois, Charles Stewart Parnell; et les *Tisserands* de M. Gilbert Parker (Heineman) nous décrivent une figure de conquérant mystique qui ressemble exactement à celle de l'illustre Gordon-Pacha.

(3) *The Strongest Plume*, par H. de Sélincourt, 1 vol. Londres, librairie Lane, 1907.

(4) *The little Squire*, par Mrs H. de la Pasture, 1 vol. illustré. Londres, librairie Cassell, 1906.

comme celles que nous décrit, sous couleur de nous exposer la carrière d'un poète, M. Arthur Machen dans sa *Colline des Rêves* (1)?

D'une manière générale, le roman anglais me semble n'avoir rien perdu de sa vitalité de jadis; et je doute qu'aucune autre des littératures étrangères soit en état de nous présenter, parmi ses romans de l'année, un aussi grand nombre d'ouvrages excellens. C'est là un fait que je me garderais bien de vouloir expliquer : mais il y a, tout au moins, l'une de ses causes que je ne saurais m'empêcher d'indiquer en passant. Je crois, en effet, que la belle floraison littéraire du roman tient, pour une certaine part, à ce que, en Angleterre, le théâtre n'a pas commencé jusqu'ici, comme à Berlin, à Rome, à Pétersbourg, ou chez nous, à écarter du roman, par la séduction qu'il exerce sur eux, les plus intelligens et les mieux doués des jeunes écrivains. Sauf de rares exceptions, les romanciers anglais dédaignent, l'estimant trop facile et indigne d'eux, le succès qu'aurait à leur offrir le public spécial des théâtres de Londres : et ainsi ils s'avancent, d'un pas ferme et sûr, dans la voie que leur ont tracée leurs prédécesseurs, au lieu d'être distraits et troublés par la pensée des avantages de renommée ou de gain matériel qui les attendraient, s'ils se décidaient à entrer dans une voie différente. Hélas! il n'est pas impossible que, sur ce point encore, le « splendide isolement » des compatriotes de Dickens finisse bientôt : car déjà la « littérature » est manifestement en train de s'introduire sur la scène anglaise ; déjà des romanciers de valeur, comme M. Barrie ou M. John Galsworthy, jaloux du triomphe de M. Bernard Shaw, abandonnent le roman pour la comédie; et peut-être le moment n'est-il pas éloigné où, à l'exemple de MM. Paul Hervieu, d'Annunzio, et Maxime Gorky, les remarquables auteurs dont je viens de parler renonceront à perpétuer, ainsi qu'ils le font jusqu'à ce jour avec un zèle infiniment méritoire, la longue et glorieuse tradition de leur roman national.

T. DE WYZEWA.

(1) *The Hill of Dreams*, par Arthur Machen, 1 vol. Londres, librairie Gran-Richards, 1907.

REVUE LITTÉRAIRE

CHARLES NODIER ET LES DÉBUTS DU ROMANTISME

L'oubli a vite fait de recouvrir les réputations les plus brillantes et bientôt ceux-là seuls émergent que le bon Nodier appelait les « colosses de la littérature; » mais pour mesurer de combien de coudées ils ont dépassé les hommes de leur temps, il est nécessaire de placer à côté d'eux l'image de littérateurs plus humbles. De même, pour apprécier le degré d'originalité de ces grands maîtres, nous avons besoin de savoir quels matériaux ils ont eus à leur disposition, dans quelle atmosphère d'idées et de sentimens ils se sont trouvés; et nous allons le demander à d'autres écrivains, à ceux qui ont reflété fidèlement, et sans la troubler par aucun élément personnel, cette atmosphère contemporaine. Qu'on ne tienne pas pour dénués de mérite ces écrivains modestes! Il n'est pas si facile d'exprimer l'âme diffuse d'une époque ou seulement d'un groupe social. A mesure qu'une influence nouvelle se fait sentir, ils s'y prêtent aussitôt et l'aident à se manifester; en adoptant chaque mode, ils la précisent et lui confèrent quelque durée; il leur faut pour cela des qualités fort estimables : l'ouverture de l'esprit, la sympathie de l'intelligence, la souplesse du talent. Ils ne sont pas à l'origine du mouvement, mais ils vont dans le même sens que lui, et l'accompagnent dans toute son étendue. Ils ne sont ni des initiateurs, ni des précurseurs, mais ils sont des « témoins. » Leurs œuvres, quand nous les reprenons aujourd'hui, nous semblent étrangement surannées, parce qu'elles ne portaient pas en elles-mêmes leur principe de vie et qu'elles ont été seulement au goût d'un jour; toutefois leur rôle n'a pas été inutile.

S'ils n'ont traduit que des idées qui étaient dans l'air, du moins les ont-ils gardées de s'y évaporer; s'ils n'ont fait que suivre les courans qui leur venaient de leur époque, du moins les ont-ils empêchés de se perdre, jusqu'à ce que vînt l'homme de génie qui devait se les approprier et les détourner à son profit.

Charles Nodier est de ceux-ci. On ne le lit plus guère; à l'exception de quelques contes qui ne sont pas sans « dater, » on peut dire que toute son œuvre, abondante et variée pourtant, fiction et critique, prose et vers, est délaissée; et il n'y a guère de chances que *Jean Sbogar*, *Adèle* ou *Mademoiselle de Marsan* retrouvent des lecteurs. Mais la critique reviendra à s'occuper de Nodier et de ses ouvrages; elle y reviendra de plus en plus, à mesure que s'accentuera le mouvement d'études qui nous reporte aujourd'hui vers l'histoire du romantisme. Je dis l'histoire, et c'est à dessein. Car nous avons sur le romantisme des études profondes et des fantaisies brillantes; mais on l'y considère toujours d'ensemble, dans ses tendances générales, dans ses grandes directions. On l'a trop peu envisagé au point de vue historique, ce qui est surprenant à l'époque où nous sommes, et ce qui, probablement, serait la seule manière d'en parler avec équité. Le mouvement s'est modifié en se prolongeant. A l'heure qu'il est, personne n'a encore tenté de dire avec un peu de précision où commence, où finit la période romantique de notre littérature, ni davantage quel y a été l'apport personnel de chacun de ses chefs. Nous aurions besoin d'un livre qui s'appellerait « les époques du romantisme. » Nodier serait une des figures les plus significatives pour l'époque qui va de 1800 à 1830, son œuvre étant la seule où nous puissions surprendre à peu près tous les courans qui ont alors traversé la littérature.

Le livre que M. Michel Salomon vient de consacrer à *Charles Nodier et le groupe romantique* (1) sera d'un grand secours aux futurs biographes de l'aimable écrivain. Car pour l'histoire de sa vie, le cas de Nodier est le même que celui de ses grands émules, depuis Rousseau et depuis Gœthe jusqu'à Chateaubriand, à Victor Hugo, à Lamartine. Ils ont été leurs propres biographes; mais, en écrivant leur biographie, ils ne se sont pas refusé le plaisir de la romancer; aujourd'hui,

(1) Michel Salomon, *Charles Nodier et le groupe romantique*, 1 vol. in-12 (Perrin.) — Georges Gazier, *Un Manuscrit autobiographique inédit de Charles Nodier*, plaquette in-8° (Dodivers, à Besançon). — Ch.-M. Desgranges, *La Presse littéraire* sous la Restauration, 1 vol. in-8° (*Mercure de France*). — Cf. Montégut, *Nos morts contemporains* (Hachette).

quand nous voulons y démêler ce qui est de la fiction et ce qui est de la réalité, nous y perdons notre latin. M. Salomon a pu préciser plus d'un point de détail. Avec raison, il a donné la plus grande importance à la partie de son livre où il nous présente Nodier, je ne dis pas comme chef d'école, mais comme centre de groupe. Il s'est appliqué à nous dresser une nomenclature aussi complète que possible des habitués de l'Arsenal. Mais il s'est laissé gagner au charme que dégage la personne même de Nodier; il a mis tout son plaisir à entrer dans l'intimité de l'homme; il a laissé de côté l'étude proprement littéraire, celle des idées, des théories, des goûts de Nodier. Sur ce sujet, le seul dont nous voulions nous occuper ici, on trouverait de bonnes indications dans le livre que M. Ch.-M. Desgranges intitule : *La Presse littéraire sous la Restauration*. L'auteur de ce remarquable travail de patience a pris la peine de dépouiller les principaux périodiques de la Restauration : libéraux, romantiques, doctrinaires. Après nous avoir donné de précises monographies de ces recueils pour la plupart éphémères, les *Mercures*, les *Censeurs*, les *Tablettes*, il dégage de chacun d'eux la doctrine souvent flottante et souvent changeante, et il en exhume, au sujet des grandes œuvres contemporaines, *Méditations*, *Eloa*, *Orientales*, des appréciations pleines de saveur. Essayons, pour notre part, d'indiquer l'intérêt que pourrait avoir une étude des débuts du romantisme ordonnée autour de Nodier.

Dirons-nous qu'il avait le tour d'imagination romantique? Rien n'est plus conciliable avec une existence foncièrement bourgeoise. Il était de bonne famille provinciale, fils de magistrat. Il fut bibliothécaire à dix-sept ans et mourut bibliothécaire. Il avait fait à vingt-huit ans un mariage que nous qualifierons de délicieux, en dépit de La Rochefoucauld; il fut un époux modèle, un père exquis; sa maison, famille et amitié, vertu et agrément de l'esprit, fut célèbre, pour son charme d'honnêteté. C'est donc qu'il ne mit pas son romantisme dans sa vie et qu'il ne fut pas, comme d'autres l'ont été, dupe de ses propres chimères. On ne peut que l'en féliciter. Mais cet homme paisible avait le goût des aventures. Écolier quand éclata la Révolution, il vit surtout dans le désordre des temps une occasion de faire l'école buissonnière, d'échapper à toutes règles et de ne suivre que sa fantaisie. Il avait tout enfant péroré dans des clubs de gamins et joué au patriote. Il fit partie de sociétés secrètes, Philadelphes et *tutti quanti*, et se réjouit de s'affubler d'oripeaux de mascarade. Des lettres qu'a retrouvées M. Salomon nous décrivent les réunions de « gens extraordinaires » où il était assidu: « Hier j'allai au monastère de

Sainte-Marie près de Passy : c'est le lieu de retraite des méditateurs. Il faisait un temps superbe. Le soleil à son midi brillait au-dessus des tours et au milieu des ruines... Nous étions vêtus de tuniques blanches et nos cheveux flottaient sur nos épaules. » On se réunissait aussi le soir. « Il était dix heures du soir et nous n'étions que cinq... Nous nous sommes assis en rond sur des tapis et nous avons fumé des tabacs d'Orient dans des pipes de bambou; ensuite nous avons mangé des oranges et des figues sèches et nous avons lu l'*Ecclésiaste* et l'*Apocalypse*. » Il était Jeune France, déjà! Sous l'Empire, un pamphlet en vers, *la Napoléone*, lui valut d'être emprisonné. Ce fut le meilleur temps de sa vie. Enfin il connaissait la paille des cachots! Surtout qu'on n'allât pas contester l'expérience qu'il avait faite des prisons! Rien ne pouvait davantage le chagriner. Vérification faite, il est exact qu'il a été incarcéré à Sainte-Pélagie : il y est resté trente-six jours. Il ne sortit des geôles que pour entrer dans les officines de conspirations. Ne se souciant pas d'être arrêté de nouveau, il se sauva et mena, pendant des mois ou des semaines, une existence errante à travers champs. Mérimée, qui lui succéda à l'Académie, et qui était méfiant de sa nature, insinua qu'en fuyant devant la police, Nodier avait surtout couru après les papillons. Cela fit scandale parmi ses amis. On savait combien il tenait à sa réputation de conspirateur. Devenu fonctionnaire et l'un des hommes de France dont la vie était le plus rangée, il se plut à savourer par le souvenir, à compliquer et à dramatiser ses années de vagabondage.

Ce goût des aventures il le manifeste aussi bien dans l'ordre des choses de l'esprit. Il se jette dans toute voie qui s'ouvre devant lui. Avec un des éducateurs de sa jeunesse, un proscrit, Girod de Chantrans, il herborise dans le vallon de Novilars : le voilà féru d'histoire naturelle et de minéralogie. Auprès d'un autre de ses maîtres, l'ex-capucin Euloge Schneider, rapporteur de la Commission révolutionnaire extraordinaire, il ne devient pas républicain, mais il se met au grec. Il lisait nos vieux auteurs du XVIe siècle; il lisait les livres étrangers, ceux qui sont du Nord et ceux qui sont du Midi. Lui aussi il aurait eu droit au surnom de « Polyphile. » On l'a maintes fois loué ou blâmé de la diversité de ses aptitudes : botaniste, lexicographe, bibliophile, voyageur, poète, journaliste, romancier, historien, à quoi n'a-t-il pas touché et dans quels sentiers ne l'a pas guidé ou égaré sa fantaisie? C'est dire que Nodier a éminemment ce don : la curiosité de l'esprit. Il est à l'affût de tout ce qui est nouveau, ou, pour mieux dire, il y va d'instinct. La curiosité intellectuelle n'est en soi aucunement une vertu

romantique; seulement, à l'époque où Nodier partait à la chasse du nouveau, toutes les nouveautés étaient celles qu'apportait le romantisme. Elles vont, une à une, s'imposer à lui; il se prêtera tour à tour à chacune d'elles; en sorte que la série de ses écrits nous présente dans l'ordre même de leur chronologie les élémens successifs qui sont venus se combiner dans le romantisme en formation.

Le premier en date est l'élément werthérien. Nodier a vingt-deux ans quand il publie son premier roman, *les Proscrits*. C'est le bon âge pour subir l'influence régnante. A cette date de 1802, où paraît le *Génie du christianisme*, on ne peut voir en Nodier un disciple de Chateaubriand. *Les Proscrits* ne procèdent pas seulement d'*Atala* et des *Rêveries* de Senancour; ce qu'il faut dire, c'est qu'ils attestent le long travail qui s'est fait dans les esprits et dont Chateaubriand n'est que l'écho magnifique. Ils révèlent l'état d'esprit d'une génération qui va se reconnaître dans l'œuvre du grand enchanteur, et en faire le succès immédiat et retentissant. Nodier dresse dans son roman le catalogue d'une bibliothèque de choix. « Le premier des livres, la Bible, y avait le premier rang; près d'elle était placé le *Messie* de Klopstock... Plus bas je distinguai Montaigne qui est le philosophe du cœur humain, entre Shakspeare qui en est le peintre et Richardson qui en est l'historien. Rousseau, Sterne et un petit nombre d'autres venaient ensuite. Lovely me pressa doucement la main, me fixa d'un air mystérieux, tira de son rayon une boîte d'ébène, l'ouvrit avec précaution et en ôta un volume enveloppé de crêpe. « Encore un ami, » dit-il en me le présentant. C'était *Werther!* » Cette bibliothèque contient à peu près tous les livres où s'est formée la génération nouvelle; c'était celle de Nodier, vers le même temps. Et son roman s'adresse à ses camarades en Werther: « C'est pour vous que j'écris, êtres impétueux et sensibles qui avez été froissés de bonne heure par le choc des passions et dont l'âme s'est nourrie des leçons de l'infortune. » L'exaltation de la sensibilité, issue d'influences littéraires et développée par le bouleversement de la Révolution, c'est ce que Nodier a d'abord emprunté à son temps; et c'est ce tourment qu'il a traduit, parce qu'il croyait en souffrir lui-même.

On a très justement remarqué que *Werther*, apprécié avant la Révolution comme un roman d'amour, n'était devenu qu'après elle un bréviaire de mélancolie (1). La mélancolie plane sur ce premier livre de Nodier et elle s'empare une fois pour toutes de son œuvre. On

(1) Cf. Texte, *Études de littérature européenne.*

pourrait de l'ensemble de cette œuvre tirer une morale, une philosophie, une poétique de la mélancolie. C'est elle qui nous rend meilleurs. « Les malheureux aiment mieux; la mélancolie est plus tendre, plus confiante, plus communicative que le plaisir. » C'est elle qui nous initie à certains genres de poésie : « Les ruines de l'art sont imposantes, celles de la nature sont sublimes. C'est qu'il n'y a rien de plus légitime que le culte du malheur, rien de plus auguste qu'une glorieuse infortune, et qu'il n'est point de sentiment plus inné que cette vénération profonde qu'inspire l'idée de la grandeur alliée à l'idée de la destruction. » Mieux encore. Elle nous aide à deviner quelque chose de l'avenir. « Quelle est donc la nature de ce vague pressentiment qui fait apparaître autour de nous les malheurs de l'avenir et qui prévoit les arrêts de la destinée pour nous poursuivre d'une peine absente ? » Cette idée que la tristesse est comme une ombre, projetée par l'avenir sur le présent, est une de celles qui reviennent le plus souvent sous la plume de Nodier et qui lui ont dicté quelques-unes de ses pages les plus charmantes. Il écrira dans *Thérèse Aubert :* « Il est possible que la mélancolie ne soit pas dans les êtres sensibles l'effet du souvenir des peines passées. Pourquoi ne serait-elle pas quelquefois une disposition involontaire du cœur à essayer les peines qui le menacent et un avis de s'y préparer ? » On retrouverait dans *Trilby*, dans la *Neuvaine de la Chandeleur*, ailleurs encore, cette sorte d'interprétation mystique de la mélancolie.

C'est le même werthérisme, mais plus accentué, qui inspire le second roman de Nodier, daté de 1803. Il est bien curieux à relire entre *René* et *Oberman*, ce *Peintre de Salzbourg*, qui porte en sous-titre : « Journal des émotions d'un cœur souffrant, » et dont le frontispice représente une jeune femme qui dessine assise sur une tombe. C'est ici un roman d'analyse. Nodier a supposé un jeune homme véhément et passionné, plein d'ardeur, d'enthousiasme et d'amour, et c'est de l'étude de ses sensations journalières qu'il a tiré la matière de son livre. Il a voulu décrire des sensations et non pas entasser des événemens. Le héros de ce petit livre descend dans son cœur et il est effrayé de ce qu'il y découvre. Il a vingt-deux ans et déjà il est désabusé de toutes choses. Il a trouvé, lui le novice, le dernier mot de l'expérience : dans la nature il n'y a qu'affliction et le cœur de l'homme n'est qu'amertume. Il voudrait répandre sur toute la création un immense amour et rien ne répond à ses vains appels. Irrésolu, incertain, il se précipite chaque jour au-devant de nouvelles chimères : il aspire à un changement quel qu'il puisse être. Inquiétude de l'âme

inassouvie, solitude morale, agitation vaine et douloureuse, c'est toute la psychologie du romantisme.

Mais en voulez-vous maintenant voir les paysages? Vous les trouveriez tous réunis dans un curieux morceau où Nodier exprime le désespoir de l'artiste à constater comment un seul coin de nature peut être modifié par toutes les influences des saisons, par tous les accidens de la lumière et souvent par ses impressions personnelles. De l'endroit où il a pris son point de vue, il se plaît à suivre tous les détails du tableau qui se déroule à ses pieds, la vallée qui se creuse entre les revers des forêts, les ruisseaux bordés de saules qui serpentent, se divisent et embrassent des îles de verdure, le pont sous lequel passe la rivière qui baigne un château en ruines et va se perdre dans les fonds bleuâtres de l'horizon. Il note les teintes douteuses, vagues et indéfinies du paysage à peine ébauché par les premiers rayons de l'aube; il montre, à mesure que le jour s'élève, les montagnes qui naissent, les perspectives qui se reculent, les plans qui se détachent et se caractérisent; il nous fait assister aux travaux qui peuplent les routes et les champs. « La lune enfin s'ouvre-t-elle un passage dans les espaces du ciel... c'est alors qu'on croit trouver à tous les objets des charmes inexplicables et des douceurs infinies. C'est alors que tous les bois ont des bruits religieux, des pompes et des secrets... Le son du cor, le tintement de la cloche lointaine... un rien vous trouble et vous pénètre; il semble que cette nuit imposante jette quelque chose d'imposant sur toutes vos sensations. Que dis-je? les inspirations superstitieuses et les rêveries crédules sont filles de la solitude et des ténèbres. Qui m'empêche de donner à ce château des habitans et des mystères... et d'évoquer sur ces tours les vieilles ombres de leurs anciens possesseurs? » Ces lignes, qui traduisent si bien l'action réciproque de l'âme sur le paysage et du paysage sur l'état de l'âme, annoncent, plus de quinze ans à l'avance, le paysage lamartinien, — celui de l'*Isolement :*

> Souvent sur la montagne à l'ombre du vieux chêne,
> Au coucher du soleil, tristement je m'assieds (1)...

celui du *Soir :*

> De ce hêtre au feuillage sombre
> J'entends frissonner les rameaux;
> On dirait autour des tombeaux
> Qu'on entend voltiger une ombre.

(1) « Souvent, quand la nature... sourit au soleil couchant, je m'assieds sur la pente d'un coteau, sous quelque chêne centenaire. » *Le peintre de Salzbourg.*

Effusions de la sensibilité exaspérée et souffrante, analyse inquiète, description du paysage spiritualisé par la rêverie, c'est tout le romantisme des premières années du XIXe siècle.

Nodier à ses débuts se défend d'en vouloir à la société, et il proteste que sans elle l'individu n'est rien. Mais voici qu'à Laybach où il séjourne, toujours comme bibliothécaire, il entend parler d'un bandit hostile à notre domination. *Les Brigands* de Schiller lui remontent au cerveau et il s'empresse d'incarner dans Jean Sbogar (1818) le type du brigand sympathique. — L'année suivante (1819), voici avec *Thérèse Aubert*, qui meurt défigurée de la petite vérole dans les bras de son amant, la littérature de la maladie. — D'Illyrie encore Nodier rapporte *Smarra*, bizarre interprétation des bizarreries du cauchemar; à Byron il emprunte *Lord Ruthwen ou les Vampires* (1820), à Maturin *Bertram* (1821); c'est, chez lui aussi, cette manie du fantastique lugubre et de l'absurdité terrifiante qui, pendant de longues années, a sévi en littérature, et à laquelle ont sacrifié aussi bien le Victor Hugo de *Han d'Islande* et le Balzac des premiers romans (1).

Toutefois avec cette famille d'écrivains capricieux à laquelle appartient Nodier, il faut se tenir sur ses gardes. Il est de ces hommes d'esprit qui ne se moquent de personne avec plus de plaisir que d'eux-mêmes. Certes il appartient au courant nouveau; mais il conserve un peu de l'héritage du XVIIIe siècle. Il célèbre le romantisme, mais au besoin il le parodie. Un érudit archiviste, M. Georges Gazier a retrouvé à la Bibliotheque de Besançon le premier opuscule de Nodier : c'est une confession badine, dans le genre de Sterne. Quand le jouvenceau en arrive au chapitre de ses amours, il entre, paraît-il, dans des détails devant lesquels l'éditeur se voile la face et le copiste laisse tomber sa plume. Cette veine de libertinage se continuera par le *Dernier chapitre de mon roman*, qui a toujours contristé les amis de Nodier, et qui, datant de la même année que le *Peintre de Salzbourg*, semble une dérision de son sentimentalisme. Et, un beau jour, il se mettra en devoir de mener campagne contre une littérature qui « exhume les morts pour épouvanter les vivans et tourmenter l'imagination de scènes terribles dont il faut demander les modèles aux rêves effrayans des malades. » C'est lui qui baptise ce faux romantisme d'un nom destiné à faire fortune: le genre frénétique. Mais qu'est-ce alors que *Lord Ruthwen* et que *Bertram*? Et au cas où il n'y faudrait voir que d'assez lourdes plaisanteries, c'est donc

(1) Voyez un excellent chapitre dans *Balzac, l'homme et l'œuvre*, par André Le Breton.

que Nodier, — qui d'ailleurs se donne le plus souvent pour n'être que l'éditeur de ses propres livres, — aurait été, lui aussi, atteint de ce goût de la mystification, dont après lui Stendhal et Mérimée se feront une spécialité.

L'imitation des littératures étrangères, nul n'en a été un héraut plus enthousiaste que Nodier. A vingt et un ans, il faisait imprimer un recueil de pensées extraites de Shakspeare; il présentera au public les traductions de Byron ou de Walter Scott et la publication que fait Ladvocat des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, ce répertoire du drame romantique. Quant à la restauration artistique de l'ancienne France, — l'un des plus purs titres de gloire du romantisme, — c'est lui qui, dès l'année 1820, avec ses amis Taylor et de Cailleux, commence d'y travailler effectivement. Ce projet répondait chez lui aux plus profondes de ses impressions et aux plus lointains de ses souvenirs. Nodier est un provincial et qui a, comme Chateaubriand, comme Lamartine, comme George Sand, vécu dans sa province les années où l'imagination se colore de teintes ineffaçables. « C'est en province, a-t-il écrit au début de la *Neuvaine*, qu'il faut être enfant, qu'il faut être adolescent, qu'il faut goûter les sentimens d'une âme qui commence à se révéler et à se connaître. » Il a parcouru dans tous les sens les montagnes et les bois de son Jura: il les a fouillés en botaniste avant de se les remémorer en poète. Voilà pour la nature. Mais voici pour les monumens. Tout enfant, à Strasbourg où on l'avait envoyé rejoindre le terroriste Euloge Schneider, comme, en arrivant au petit jour, il contemplait la dentelure gothique de la cathédrale, il vit rouler à ses pieds une tête de saint; puis ce fut un buste de la Vierge du portail qui tomba. L'auteur de ce massacre était un homme grimpé sur un apôtre de pierre. Il martelait avec fureur, brisant à droite et à gauche les reliefs du tympan, décapitant un chœur d'anges et de bienheureux. En bas, la foule applaudissait. Peut-être, en expiation de ce sacrilège, l'enfant concevait-il obscurément, ce matin-là, l'idée première à laquelle nous devons les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*. Ils apprirent à respecter nos vieux monumens et vengèrent le moyen âge. Ils fournirent de décors le roman et le drame historique, et ne servirent pas moins à la géographie pittoresque et à l'histoire émue de Michelet.

Le romantisme eut cette fortune singulière : il existait depuis vingt ans et plus, il n'était pas encore arrivé à se définir lui-même! A vrai dire, il n'y arriva jamais complètement. Peut-être est-ce à travers les innombrables préfaces et articles de Nodier qu'on trouverait les essais

de définitions les plus ingénieux et les plus souples. Il fallait à l'école nouvelle un organe officiel : *la Muse française*, qui paraît de 1823 à 1824, et comptera Nodier au nombre de ses principaux rédacteurs. Et il lui fallait un salon. Ce sera, à partir de 1824, l'Arsenal.

Sur ces réunions de l'Arsenal, tous ceux qui y ont été admis ont dit leur mot; personne ne l'a fait avec plus de charme que Musset : les jolis vers de la *Réponse à Charles Nodier* (1843) sont dans toutes les mémoires. Mais voici, pour contrôler les récits de Mme Menessier Nodier, de Dumas, de Mme Ancelot, un curieux document inédit. C'est une lettre que M. le marquis de Chennevières a bien voulu tirer pour nous de ses archives. Elle est signée d'Eudore Soulié, fils de l'un des collègues de Nodier à l'Arsenal, et qui, — avec le futur auteur de la *Dame aux Camélias*, — représentait dans ce milieu la « petite classe. » En se défendant d'évoquer des souvenirs personnels, l'auteur de cette lettre intime esquisse, de la façon la plus vivante, la physionomie de ce salon modeste et brillant, — où l'on s'éclairait aux chandelles.

...Du salon de Nodier avant 1830, impossible de me rappeler quelque chose. J'étais trop enfant. Et pourtant, ce devait être le beau moment, moment qui a laissé des traces, car je me rappelle vaguement les magnifiques albums de Mme Nodier et de sa fille, tout couverts d'autographes et de dessins. Le seul de ces derniers qui me soit resté bien présent est une vigoureuse aquarelle d'Alfred Johannot représentant Othello tuant Desdemona. Vous rappelez-vous cette manie, cette fureur d'albums qui possédait à cette époque la société parisienne? Toutes les dames avaient des albums dont la couverture en mosaïques de diverses couleurs est restée dans ma mémoire. Les gens de lettres et les artistes ne savaient à quel album entendre. J'ai entendu raconter qu'un amateur forcené avait enfermé à clé un artiste auquel il avait porté son album, en lui annonçant qu'il ne le délivrerait que lorsqu'il aurait rempli sa page. Car dans l'album parfait rien ne devait être collé. Tout devait être écrit ou dessiné dans le livre.

A cette époque, que je n'ai pas connue, se rattachent nécessairement MM. de Cailleux et Taylor, Gué le décorateur, Achille et Eugène Devéria, Alfred et Tony Johannot, Régnier le paysagiste, Paulin Guérin, qui a exposé le portrait de Nodier sous la Restauration, un lithographe anglais M. Huilmandel, et sans doute la plupart des artistes qui ont travaillé aux premières livraisons du *Voyage Pittoresque*, c'est-à-dire à votre chère Normandie. Puis Louis Boulanger, l'ami de Victor Hugo, Eugène Delacroix. Mlle Nodier avait mis en musique des *Orientales* de Victor Hugo, des vers d'Alfred de Musset, C. Delavigne, Dumas, Mme Desbordes-Valmore. Elle chantait elle-même ses compositions, qui formèrent un album orné de lithographies faites par tous les amis de l'Arsenal. Il y avait aussi Pierre Franque (l'un des fondateurs de la secte des penseurs) dont la fille, Isis, avait épousé le frère de Mme Nodier.

Les derniers artistes que j'ai connus chez M. Nodier sont Dauzats, Amaury Duval, qui a exposé un portrait de Mme Menessier (fille de M. Nodier), Gigoux, qui portait un habit bleu, par souvenir, disait-on, des Saint-Simoniens, qui avait une barbiche qui le faisait appeler par les enfans de Mme Menessier : la bête; Huguenin, Franc-Comtois; Jadin, un miniaturiste nommé Jacque. Celui-là appartient à la période antérieure. Je ne me le rappelle pas, mais je me rappelle sa fille, charmante personne, pleine d'esprit, qui dansait un soir avec Alfred de Musset. Elle avait de magnifiques *anglaises*, c'est-à-dire de nombreuses boucles de cheveux qui encadraient sa figure. Musset lui en faisait compliment. « Si vous voulez les admirer de plus près, » lui dit-elle... et elle les lui mit dans les mains. Les cheveux étaient attachés après de petits peignes et se fichaient tout frisés! J'étais encore enfant, et je me rappelle mon profond étonnement en voyant Mlle Jacque ôter et remettre ses cheveux.

Vous ne pouvez vous figurer le laisser aller, l'entrain, la gaieté de bonne compagnie qui régnaient dans ces soirées du dimanche. Il y avait un ton, une manière de parler particulière à laquelle on se faisait bien vite. On y prenait une espèce d'accent franc-comtois. Je vous assure qu'à cette époque j'aurais pu reconnaître à la manière de parler un habitué de l'Arsenal... Chacun, en arrivant, avait toujours sa petite histoire à raconter. Je n'ai jamais vu rentrer M. Nodier, sans qu'il eût quelque chose à raconter, une rencontre, je ne sais quoi. Il avait mis cela à la mode et chacun en faisait autant. M. Taylor (j'ai oublié son filleul Justin Ouvrié), Dauzats, Amaury Duval ne manquaient jamais de s'y conformer. Dès leur arrivée, on faisait cercle autour d'eux.

Pour le moment, voilà tout ce que je me rappelle... Je sais combien les inexactitudes d'Alexandre Dumas, lorsqu'il parle de l'Arsenal dans ses Mémoires, m'ont fait de peine. Je ne veux pas m'exposer à rendre cette peine à d'autres personnes.

EUD. SOULIÉ.

Notons seulement quelques-uns des traits qui caractérisent le salon de Nodier. C'est d'abord que les artistes s'y rencontraient avec les écrivains ; et les « usurpations réciproques de la poésie et de la peinture » sont une des nouveautés qui définissent le romantisme. C'est encore que ce salon fut un salon et non pas une « boutique romantique. » On y lisait des vers; mais aussi on riait, on contait, Marie chantait, Musset dansait. Les invités étaient jeunes; le maître de la maison était paternel. Rien d'étroit ni de guindé : rien pour l'effet ni pour la réclame. Grouper ses amis dans ces réunions intimes et charmantes, où ils mettaient en commun leurs idées et leurs projets, ce fut peut-être le plus réel service que Nodier rendit au groupe romantique.

Vers le même temps, l'écrivain arrivait à dégager la note qui lui est vraiment personnelle. A l'exception de *Trilby*, publié en 1822,

c'est à l'Arsenal que Nodier a composé tous ses contes. Il a compris alors que le fantastique doit être réservé aux fictions enfantines; et sa veine de littérature maladive s'est changée en une agréable sentimentalité. Aux ressources du terroir il puise des traditions savoureuses; à l'imagination étrangère il emprunte un nouveau personnel de lutins et de génies destiné à rajeunir celui qui, depuis le temps de Perrault, devenait un peu suranné, même pour un peuple de fées. Il fait courir, dans la trame de ses gracieux récits, une légère broderie de morale allégorique. Et il relève ses plus naïves narrations d'un ragoût d'humour, où la fantaisie de Sterne fait bon ménage avec la malice franc-comtoise... C'est le fantastique aimable d'où procèdent pareillement les *Ballades* de Hugo et toute la littérature de « chevalerie dorée et de joli moyen âge » raillée par Sainte-Beuve.

A partir de 1830, un autre romantisme commence, plus bruyant et violent, plus chaud de couleur et monté de ton, et aussi plus assuré dans ses prétentions, humanitaire, révolutionnaire et déclamatoire. Mais c'est que le patronage en a échappé à l'hôte de l'Arsenal, vieilli et dépassé. A Nodier se rattache un romantisme, dont il faut reculer la date jusqu'à 1800, le romantisme mélancolique, maladif, individualiste, mais d'ailleurs respectueux du passé, royaliste et chrétien, ami de l'histoire et surtout de la légende, partisan d'un art aux lignes imprécises, aux contours flottans, aux nuances vagues, à la fantaisie capricieuse, poétique plus que pittoresque, et lyrique plus qu'oratoire ou philosophique. Ces manières de sentir et d'écrire, Nodier, — qui n'est ni un précurseur ni un maître, — ne les a pas inventées, et il n'a pas su davantage en donner l'expression définitive. Mais à mesure qu'il les voyait naître, il les accueillait et les signalait. Sans lui, Lamartine, Hugo, Mérimée, Musset, d'autres encore, auraient probablement été quand même tout ce qu'ils sont. Pourtant il n'est aucun d'eux qui n'ait une dette envers lui.

René Doumic.

LES
LIVRES D'ÉTRENNES

Dans le présent qui nous écrase de ses exigences multiples et mesquines et chasse l'idéal, d'aucuns prétendent qu'au développement de l'éducation physique et à l'entraînement pour tous les sports, il faut attribuer la défaveur qui semble frapper de plus en plus les œuvres de littérature ou de science pures. D'autres nient cette faillite, tout au moins pour les ouvrages d'imagination, les romans en particulier, dont le nombre s'accroît prodigieusement d'année en année, tandis que le tirage a dépassé, pour quelques-uns, tous les chiffres précédemment atteints. Mais il est un fait incontestable, c'est que chacun croit se connaître en art en affectant un goût de plus en plus marqué pour l'image, pour la reproduction des croquis, dessins, peintures, estampes, figurations et scènes de tous les âges. A suivre des expositions si nombreuses et si diverses, tous s'imaginent, même sans aucune étude, s'être familiarisés avec la manière des maîtres, le caractère ou les tendances si opposées de nos écoles, depuis les commencêmens de nos peintres-selliers ou imagiers et de nos Primitifs du XIIIe siècle, jusqu'à nos modernistes, symbolistes, luministes, impressionnistes, — qui n'ont d'ailleurs fait que reprendre les procédés d'antan, — et la mode, secondant ces prétentions, a favorisé l'éclosion des publications les plus rares et les plus riches, comme aussi les plus étranges et les plus disparates. Assurément, seuls quelques privilégiés peuvent acquérir les somptueux exemplaires, limités à un très petit nombre, des ouvrages de MM. Émile Gebhart, Henri Bouchot, P. de Nolhac, Frédéric Masson, pour ne citer que les derniers éclos, dont le prix varie entre quelques centaines et quelques milliers de francs.

Mais presque toutes les productions des artistes naguère encore peu connus sont aujourd'hui célèbres ou répandues et mises à la portée de tous par nos grands éditeurs, qui tiennent à maintenir les qualités de parfaite exécution et d'exquise élégance, dont s'honore la librairie française. Grâce à elles, ses livres continuent de se distinguer de ceux de fabrication étrangère. Cette année, comme à leur ordinaire, ils n'ont pas manqué à la tradition.

Un des manuscrits les plus précieux de la Bibliothèque nationale est le manuscrit qui renferme la traduction des *Antiquités judaïques* (1) de Josèphe, et que le don, fait en 1906 par le roi Édouard VII, des dix feuillets retrouvés à Windsor, a permis de compléter. Plusieurs artistes travaillèrent à l'enrichir de leurs miniatures et enluminures, et l'on sait que la partie la plus belle des illustrations a pour auteur le peintre tourangeau Jehan Foucquet. A l'heure où tant de merveilles d'art sont dispersées, où l'ancienne France est atteinte dans ce qui a fait sa grandeur et sa force, et jusque dans son patrimoine, formé des trésors de ses églises, de ses monastères et de ses couvens, tandis que l'on s'efforce de faire disparaître tant de témoignages de son passé et de ruiner ses croyances, l'Académie des Inscriptions, par un heureux contraste et dans un geste généreux, a voulu assurer la reproduction de ce magnifique ouvrage. Elle a confié le soin de cette publication à M. le comte Paul Durrieu, que ses études spéciales sur l'art du moyen âge et sur les premiers peintres français, qu'il a mieux fait connaître et dont il a même révélé quelques-uns, sa compétence, son goût et son savoir, désignaient pour cette tâche.

Parmi les auteurs de l'antiquité, dont les œuvres sont restées le plus en vogue au moyen âge, Flavius Josèphe, l'historien de la nation juive, est au premier rang. Né en Judée, à Jérusalem, en l'an 37 de notre ère, à une époque encore très voisine de celle où le Christ a vécu, on s'explique aisément que ses œuvres écrites tout d'abord en grec aient été de bonne heure traduites, et surtout son livre des *Antiquités judaïques*, qui n'est guère autre chose que l'Histoire Sainte si vénérée dans tout le monde chrétien. Transcrites en latin à partir du VIe siècle, les *Antiquités judaïques* et la *Guerre des Juifs* furent, au moyen âge, maintes fois copiées et recopiées. Mais alors que l'on continuait à répandre le texte latin de Josèphe, il en circulait déjà des versions françaises. La première des « Anciennetés des Juifs selon Josèphe » remonterait, dit M. P. Durrieu, à qui nous empruntons ces détails, au

(1) Plon, Nourrit.

moins au règne de Charles VI, et, ce qui est certain, c'est qu'au mois de janvier 1410, un exemplaire de cette traduction, saisi l'année précédente à Marcoussis, après l'exécution du grand maître de l'hôtel du roi, Jean de Montaigu, fut envoyé à la Bibliothèque ou, comme on disait alors, à la *Librairie* royale du Louvre par le duc de Guyenne, fils du Roi. Vers le même temps, deux autres exemplaires se sont trouvés entre les mains du duc Jean de Berry, — frère de Charles V, — mort le 15 juin 1416, dont le Musée Condé à Chantilly conserve *les Très Riches Heures*. L'un de ces exemplaires en français, qui, après le duc de Berry, a appartenu à son neveu le duc de Bourgogne Jean sans Peur, est complet en un seul volume, illustré d'une grande miniature et de vingt-cinq petites. Le récit même de ces vicissitudes est une page tragique des rivalités entre Armagnacs et Bourbons, depuis l'arrestation et la mort du malheureux duc de Nemours jusqu'à la condamnation du connétable de Bourbon, dont les biens furent confisqués au profit de la couronne ainsi que le précieux manuscrit, qui passa de Blois à Fontainebleau et de Fontainebleau à Paris. Aujourd'hui, après une séparation de quatre siècles, et à la suite de la découverte faite à Windsor des dix feuillets qui ont été réintégrés dans le volume acquis en 1903 par M. Yates Thompson et la remise du manuscrit, ainsi restauré, faite entre les mains du président de la République par le roi d'Angleterre, l'exemplaire des « Anciennetés des Juifs selon Josèphe, » provenant des ducs Jean de Berry et Jacques de Nemours se trouve de nouveau reconstitué par le rapprochement de ses deux tomes.

L'examen des merveilleuses miniatures du tome Ier du *Josèphe* a amené M. Durrieu à conclure que les trois miniatures des trois premiers livres sont contemporaines de l'époque du duc Jean de Berry et que les onze autres grandes miniatures (des livres IV à XIV) sont l'œuvre d'un artiste très supérieur, d'un artiste qui travaillait à la fin du règne de Charles VII, ou sous Louis XI, et qui était incontestablement un Français, mais qui cependant avait vu Rome. Ses conclusions s'accordent d'ailleurs parfaitement avec une des deux notes que le secrétaire du gendre de Louis XI, François Robertet, contemporain de l'époque où Foucquet travaillait encore, a inscrites à la fin du volume : « En ce livre a douze ystoires : les troys premières de l'enlumineur du duc Jean de Berry et les neuf de la main du bon paintre et enlumineur du roi Louis XI Jehan Foucquet, natif de Tours. »

Dans les *Antiquités juives*, ce qui donne encore la plus haute idée du talent de Foucquet, ce sont moins peut-être les scènes et les per-

sonnages que les paysages qui les encadrent. La plupart nous transportent vers la Touraine ou vers le Poitou, dans ces vallées délicieuses aux rivières d'une courbe pleine de grâce. Quelques-uns semblent empruntés à une nature plus tourmentée et font penser aux régions du massif central de la France, qui constituaient ou avoisinaient les comtés et vicomtés de la Marche, de Carlat, de Murat et de Castres, domaines personnels de ce Jacques d'Armagnac duc de Nemours, pour qui Foucquet a peint ses miniatures. Le plein air dont on a tant parlé, il est déjà là tout entier, indiqué discrètement avec un sentiment des valeurs qui tient presque du prodige. C'est ce qui atteste la supériorité de Foucquet sur la plupart des peintres du xve siècle ses contemporains, des maîtres qui savaient également dérouler derrière leurs figures principales des paysages étendus; et elle n'a jamais été plus marquée que dans ces compositions du *Josèphe*, où il apparaît avec quelque chose de plus qu'eux, l'intuition de l'atmosphère, de cette lumière si fine, si exquise dans ses demi-teintes, qui, en enveloppant l'horizon d'une brume légère, donne aux aspects de la nature française un charme infini et fait du bon peintre de Louis XI un précurseur. Ses miniatures, — où revit la France des premiers Valois, de la fin du xive siècle et du commencement du xve siècle, — constituent un document d'une valeur exceptionnelle pour l'histoire de l'art français.

Après l'avoir suivi depuis les origines, — avant les statuts de 1391, — chez les célèbres miniaturistes parisiens Jehan Pucelle, Jacquet, Macry et Anseau de Sens, chez Grotto, chez Girart d'Orléans, qui exécutait, pour le roi Jean, des cartons que d'autres grandissaient contre les murailles, et avoir étudié, avec M. Durrieu, la seconde période gothique, celle qui nous a valu Foucquet, comme aussi le maître de Moulins et les illustres Avignonnais, quel n'est pas l'intérêt de comparer l'œuvre du peintre de Tours à celle qu'exécutait à la même époque le maître de Nuremberg, Albert Durer (1), peintre, graveur, aquafortiste, illustrateur d'objets d'art, chez qui l'imagination singulièrement féconde et le rêve fantastique s'allient à l'observation rigoureuse de la réalité, qui fut amoureux à la fois d'idéal et de réalité, dont les portraits, si vivans et d'un coloris plein d'éclat, sont admirables d'expression, — l'un des artistes les mieux doués et les plus complets, et qui, dans toutes les branches de l'art, fut et restera la plus parfaite incarnation du génie allemand, de l'âme pensive et mystique du Nord? Une

(1) Hachette.

consciencieuse et savante étude nous permet de suivre l'évolution du talent et de la brillante carrière du peintre de Maximilien Ier et de Charles-Quint, et 447 gravures nous donnent l'idée la plus juste de son œuvre : portraits, dessins, gravures à l'eau-forte, dispersés entre trente-neuf collections publiques et particulières.

C'est également à l'époque de la Renaissance que nous transporte le livre de M. E. Rodocanachi sur la *Femme italienne* (1). Il témoigne d'une connaissance générale de tout ce qui touche à son sujet, de l'abondance de son information puisée aux sources mêmes, dans les correspondances, les contes, les mémoires, les chroniques, les poèmes, les récits galans et spirituels et les chefs-d'œuvre de l'art italien, qui nous montrent bien tout ce qu'il y eut d'intelligence et de beauté, de charme et de séduction, d'amour et de perfidie chez quelques-unes des héroïnes que nous racontent Pétrarque, Boccace, Castiglione, et que nous représentent les portraits de Titien, de Véronèse. Dans cette incomparable galerie qui résume plus d'un siècle de grâce féminine et enchanteresse et d'histoire, combien de tableaux exquis, de documens précieux, et qui nous font pénétrer dans l'intimité de la vie, des coutumes et des mœurs de cette époque incomparable !

Entre tous les livres à gravures publiés cette année, s'il en est un qui se distingue par ce double caractère d'histoire et d'art, la nouveauté et l'étendue des recherches, le format somptueux, la beauté typographique, le luxe des planches tirées hors texte d'après les photographies de l'auteur et des planches en couleurs, établies conformément à ses indications, c'est assurément cette magnifique monographie de M. Marcel Dieulafoy, véritable musée où se trouvent réunis pour la première fois les chefs-d'œuvre de la *Statuaire polychrome espagnole* (2). L'on sait aujourd'hui par le témoignage des hypogées, des temples, des statues exhumées, que les Grecs, comme avant eux les Égyptiens et les Chaldéens, ne s'étaient pas bornés à l'étude des formes, mais qu'ils avaient aussi cherché à rendre la couleur des êtres mortels dont ils souhaitaient créer ou conserver l'image, et que les premières sculptures des divinités adorées par les Hellènes, celles qu'on appelait des ξόανα furent également les premières qui reçurent des applications de matières colorées. Le chef-d'œuvre de la polychromie naturelle fut sans doute la statue chryséléphantine. En même temps que la polychromie *naturelle*, les artistes grecs pratiquaient la polychromie *artificielle*, c'est-à-dire la peinture des statues.

(1-2) Hachette.

MM. Homolle, Pottier, Collignon, — ce dernier, à qui nous devons les monographies sur *Phidias* (1), *Scopas* et *Praxitèle* (2), — M. Lechat et M. Perrot ont établi cette vérité jusqu'alors si discutée. M. Marcel Dieulafoy, à son tour, a savamment expliqué comment les écoles de sculpture espagnoles, manifestant leur unité et accusant leur personnalité en face des écoles étrangères, sont toujours restées fidèles à la statuaire peinte. Leur prédilection pour le bois et la polychromie était bien raisonnée : dans leur esprit, comme dans celui des artistes grecs du Parthénon, bien loin de nuire à la forme, la couleur pouvait lui être associée pour le plaisir des yeux et dans un sentiment de respect pour la beauté véritable et parfaite.

A l'histoire de l'art se rattache la nouvelle série des *Chefs-d'œuvre des Grands Maîtres* (3), qui déroule sous nos yeux les peintures les plus célèbres et les plus caractéristiques du XIXe siècle, collection d'admirables estampes, qui met à la disposition de tous, sans exclusion à l'égard d'aucune école, les plus beaux tableaux de notre temps, reproduits dans des gravures d'une fidélité merveilleuse.

Et si l'on veut connaître toutes les écoles de la *Peinture anglaise* (4), suivre sans trop d'efforts les grandes lignes de son évolution de ses origines à nos jours, de Nicolas Hilliard, le peintre de la reine Élisabeth, et de Dobson, jusqu'à George Henry et Wilson Steer, c'est au livre de M. Armand Dayot qu'il faut avoir recours, à cette étude aussi méthodiquement composée que clairement et agréablement présentée, avec autant d'érudition que de goût. L'Angleterre est demeurée pendant longtemps en arrière des autres pays d'Europe pour la culture des Beaux-Arts, et la renommée de l'école anglaise date en réalité du XVIIIe siècle, de William Hogarth, de Joshua Reynolds, de Gainsborough et de sir Thomas Lawrence, qui ont excellé à exprimer le caractère et l'individualité de leurs modèles. Puis ce furent, à la suite de la réforme de l'école due à Ruskin, les préraphaélites qui affectaient d'imiter la manière des Van Eyck, des Memling, des Masaccio, de Giotto, et dont les tableaux montrent le goût pour la recherche, la prétention à la profondeur, mêlés à beaucoup d'inexpérience. En parcourant cette galerie des maîtres britanniques, on jugera des tendances nouvelles de l'école moderne, de ses manifestations diverses depuis un demi-siècle et de ses progrès, car si elle reste encore bien souvent raide et prétentieuse, virulente de tons, avec des incorrections de dessin et des licences qui passent la per-

(1 2) Plon. — (3) Hachette. — (4) Lucien Laveur.

mission, indécise et obscure, et parfois énigmatique et laide, nous sommes loin du temps où l'on pouvait dire : C'est déjà beaucoup à la fois d'être Anglais et d'être peintre.

Dans les *Galeries d'Europe* (1), l'intérêt du commentaire s'ajoute à celui qui naît de la vue des œuvres les plus accomplies qu'aient produites les artistes de tous les temps, de tous les pays et de toutes les écoles. Leurs tableaux les plus célèbres nous y apparaissent avec la représentation de leur couleur même, de manière à donner presque l'illusion des originaux et nous sont présentés par les écrivains d'art les plus compétens, qui nous initient à la fois à la vie du peintre et à la genèse de son œuvre.

A côté de ce livre, la place est tout indiquée pour les *Maîtres contemporains* (2), publication qui ne contient que de l'inédit, reproduit directement en couleurs les tableaux des peintres modernes, et répond parfaitement aux préoccupations des artistes et des amateurs. Et, dans ces belles collections d'un éditeur qui se distingue par le soin et la perfection qu'il apporte à tous les ouvrages consacrés à l'histoire de l'art et à ses diverses manifestations, rappelons ici les dernières monographies publiées de la collection des *Grands artistes* (3), *Holbein* (4), *Murillo* (5), — les *Van Eyck* (6), *Prud'hon* (7), *Daumier* (8), *Paul Potter* (9) et, dans les *Villes d'art* (10) : *Gênes* (11), *Prague* (12), *Palerme* et *Syracuse* (13), *Poitiers* et *Angoulême* (14), *Grenoble* et *Vienne* (15), par M. Marcel Reymond, *Dijon* et *Beaune* (16), tous ces volumes, dus à la plume de critiques autorisés, au crayon, à la pointe, ou au pinceau d'habiles praticiens.

Parmi les œuvres d'imagination qui sont entrées dans la circulation générale des richesses de l'humanité, *Don Quichotte* (17), qui est à la fois la personnification de son auteur et du génie mystique, réaliste et héroïque de l'Espagne, restera toujours le partage de ces privilégiés de l'idéal et de l'enthousiasme qui admirent sa fierté, sa loyauté, sa fidélité à toute épreuve, qui veulent, avec le pauvre et généreux hidalgo, mépriser la calomnie et les méchans, librement rire de la sottise humaine, s'amuser au spectacle des folies du monde, de ses rêves, de ses ambitions et de ses amours, et, comme le chevalier de la Manche, continueront à se mesurer avec le chevalier de la Blanche-Lune, à combattre pour la délivrance des princesses enchantées et la défense des opprimés. Hélas ! Dulcinée est bien morte, elle ne se réveillera plus !

Si *Gil Blas* (18) est assez éloigné de valoir *Don Quichotte* et s'en dis-

(1-2-3 4-5 6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16) H. Laurens. — (17) Delagrave. — (18) H. Laurens.

tingue par sa psychologie un peu courte, sa philosophie toute pratique, qui est celle de l'expérience et de l'intérêt, par le caractère du personnage qui n'a rien d'un héros, qui est tout l'opposé de celui que Cervantès appelait la Fleur des chevaliers errans, il est un chef-d'œuvre de notre littérature nationale. Assurément ce n'est pas par la moralité des principes, trop souvent cachée sous l'immoralité des actes, que *Gil Blas*, plus roué encore que poltron, aussi peu délicat en amour qu'en affaires, mais toujours enjoué et d'une humeur égale dans son égoïsme cynique, se recommande à la jeunesse. Pour qu'il puisse être lu par elle et qu'elle goûte l'excellence et le naturel d'un style clair et sobre, qui a la perfection dans la simplicité, il lui faut une édition comme celle faite à son usage par les soins de M. Louis Tarsot.

Un livre qui se présente tout naturellement à la pensée comme un thème d'inspirations pittoresques, c'est assurément celui de La Fontaine, et, si jamais œuvre se prêta à ces curiosités de mise en scène par lesquelles nous aimons à renouveler la parure de nos vieux classiques, c'est bien celle du conteur original et prime-sautier, du poète et de l'observateur de la nature, dont les *Fables* (1) répètent aujourd'hui ce qui se pensait il y a deux mille ans sur les bords du Gange et restera, dans l'antiquité du monde, la jeunesse de l'humanité. L'illustration en a tenté la verve imaginative et fertile de M. Vimar. Il sait donner aux animaux la physionomie, le geste et l'attitude d'êtres qui pensent et moralisent, et dont la morale, souvent déguisée comme eux, est un peu tout ce qu'on veut, tout ce qu'on voudra et semble faite pour ne gêner personne.

L'une des plus charmantes et des plus pittoresques interprétations qui aient été données de ce livre des *Fables*, qui se prête si bien à la fantaisie des talens les plus différens par la diversité même des personnages, la variété des paysages, des tableaux de mœurs, est celle de M. Benjamin Rabier (2). Lui aussi, sait, à l'imitation du bon fabuliste, mettre dans l'expression des bêtes, les passions et les sentimens qui sont de tous les temps. A l'imagination de l'artiste les aventures de l'immortel héros de Daniel de Foë offrent également un thème inépuisable, et dans cette édition si intéressante à la fois par son illustration entièrement renouvelée et par son texte que rajeunit une élégante traduction, des lecteurs de tous les âges goûteront, avec *Robinson Crusoë* (3), les âpres joies de la solitude, de la lutte pour la vie et

(1) Mame. — (2-3) Librairie illustrée. Jules Tallandier.

y admireront la puissance de la volonté unie à l'esprit d'initiative.

Les éditions nouvelles d'Eugène Fromentin : *Sahara et Sahel* (1), des *Lettres de mon moulin* (2) d'Alphonse Daudet, ainsi que de toutes celles du même auteur, *le Petit Chose*, — *Tartarin*, — *Numa Roumestan*, toutes publiées chez l'éditeur Lemerre, dont on peut recommander l'incomparable choix d'ouvrages qui font partie de la *Petite Bibliothèque littéraire* (3), les poésies et les romans, chefs-d'œuvre de pensée et de style de l'élite du monde littéraire.

A côté de ces récits que l'on trouve beaucoup de plaisir et de profit à relire, et dans un tout autre genre, il n'est guère de livre plus attachant et de plus instructif que celui de M. de Wyzewa. *Quelques figures de femmes aimantes et malheureuses* (4), dont les écrits se distinguent entre tous par la séduction du style, par la souplesse du talent, la diversité des études, la délicatesse de touche et la variété des connaissances.

En éveillant le goût des voyages, en même temps qu'il apporte sur les pays étrangers des vues plus larges, des notions précises, les résultats des dernières explorations et qu'il donne des coutumes et des hommes des images authentiques et des idées exactes, *le Tour du Monde* (5) continue d'exercer l'influence la plus profonde sur l'éducation des jeunes gens. Comme à l'ordinaire, il nous conduit, cette année, dans les régions les plus opposées : au *Cœur de l'Afrique*, de *Mombasa au Victoria Nyanza* (6) ; chez les *Pères Blancs* (7) ; à *Zanzibar* (8); à *Malacca* (9); à *Cuba* (10) ; en *Bolivie* (11) ; dans l'*Inde* (12); chez les populations des *Fidji* (13); au *Soudan égyptien* (14); dans la *Cyrénaïque* (15); à *Fez* (16); à *Formose, première colonie japonaise* (17) ; dans le *Grand-Duché de Luxembourg* (18). L'actualité y est représentée par M. Henri Bourdon, qui nous décrit la catastrophe de *Valparaiso* (19), l'incendie de la ville et la fusillade des bandits incendiaires ; par M. Reginald Kann, qui nous fait assister aux *Combats des Philippines* (20); par M. Dolens, qui raconte ses souvenirs d'*Arménie* (21) ; par M. Gaston Cahen, qui nous montre les récentes transformations de notre capitale tonkinoise *Hanoï* (22). Avec Mme Dieulafoy : *en Castille et en Andalousie* (23), M. Henri Guerlin en *Espagne* (24), MM. G. de Beauregard et de Fouchier en *Portugal* (25) ; *Au Japon* (26) ; *En Amérique latine* (27), ce sont surtout des impressions esthétiques et des sensations pittoresques que nous éprouvons à la description des richesses d'art de ces

(1) Plon. — (2) Ernest Flammarion. — (3) Alphonse Lemerre. — (4) Perrin. — (5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23) Hachette. — (24) Mame. — (25) Hachette. — (26-27) Vuibert et Nony.

pays, des mœurs, des coutumes, des habitans des campagnes et des villes, de tout ce qui en fait la sévère et séduisante originalité. C'est encore l'Espagne somptueuse et séductrice qui revit dans les chants du sculpteur et poète Zacharie Astruc : *les Alhambras* (1), dont les merveilleuses illustrations en couleurs sont signées des noms les plus illustres.

Mais l'étude à la fois la plus instructive et la plus intéressante que l'on puisse faire de l'une de nos plus belles possessions africaines, on la trouvera dans ce volume, si nouveau, si bien informé et si complet, de MM. Marius et Ary Leblond, sur *la Grande Ile de Madagascar* (2), et dans *Neuf ans à Madagascar* (3), l'ouvrage du général Gallieni, qui, plus qu'aucun autre, en sa qualité de gouverneur, a contribué aux progrès réalisés. C'est, avant tout, une histoire de la pacification de l'Émyrne, du Betsiléo, des opérations militaires, de l'extension de la pénétration et de l'influence française dans les provinces côtières, de la genèse, de l'organisation, du développement de notre colonie, des travaux entrepris, des résultats obtenus au point de vue administratif, économique et social.

Aujourd'hui où l'œuvre de pénétration européenne en Afrique peut être considérée comme à peu près terminée, où cette partie du monde se trouve explorée en tous sens, l'histoire de la conquête, du partage et de la formation territoriale des colonies que l'Europe s'est adjugées dans ce continent peut être faite ; et c'est la tâche que s'est proposée le docteur Bouire en écrivant un résumé de ses recherches, de ses voyages : *l'Afrique aux Européens* (4).

Si de ces possessions lointaines et de nos colonies, nous revenons en *France* (5), M. Vidal de la Blache nous donne sur notre pays le plus magistral tableau, le plus vivant, le plus complet qu'on en ait encore tracé des rapports de l'homme avec la terre. Cette savante monographie de son action sur la contrée qu'il habite et qu'il accommode à ses besoins porte le témoignage de ce que peut la géographie moderne avec sa méthode, sa perfection et ses procédés.

A *l'Homme et la Terre* (6) est également consacrée l'œuvre d'Elisée Reclus, toute d'érudition et qui porte la marque de connaissances si vastes. Le tome quatrième traite des communes, des monarchies, des Mongols, Turcs et Chinois, de la découverte de la Terre, de la Renaissance, des colonies, du XVIIIe siècle.

Une des plus belles publications de l'année, une des plus charmantes et des plus originales, éditée avec autant de luxe que de goût,

(1) Leclerc. — (2) Charles Delagrave. — (3-4-5) Hachette. — (6) Librairie universelle.

où l'écrivain et l'artiste se complètent, qui répond à ce que l'on demande à un livre d'étrennes et ne peut manquer d'avoir à la même librairie le succès qu'ont obtenu les précédens ouvrages, est ce brillant album où MM. Montorgueil et H. Vogel évoquent la fière et galante figure de *Henri IV* (1) dans ses grandes lignes et dans quelques-unes des attitudes devenues proverbiales ou restées légendaires. Nous sommes à un moment admirable de la vie intellectuelle de la France, au temps des Estienne, qui font connaître les chefs-d'œuvre de l'antiquité; de Cujas, qui prépare ce qui sera un jour la loi moderne en enseignant le droit romain; de Pierre Ramus, le rénovateur de l'Université; de Ronsard, de Bernard Palissy, de Jean Goujon, de Philibert Delorme. Mais artistes, savans, lettrés, sont animés d'un zèle extraordinaire dans la guerre religieuse qui passionne tous les esprits, et c'est sur ce sombre fond que se détache tout d'abord, menant au château de Coarraze, sous les yeux de sa mère, rigide calviniste, la vie rude, frugale et libre des montagnards, le petit Henri de Navarre, tout à ses parties de saute-mouton et de cligne-musette, trop jeune encore pour comprendre quelque chose aux conflits religieux qui font à ce beau pays de France la blessure qu'il sera un jour appelé à guérir. Le voici bientôt à la cour du roi Henri II, qu'il amuse par ses bons mots et ses saillies. A quinze ans à peine, il assiste à la bataille de Jarnac. Échappé à la Saint-Barthélemy, il fait avec Henri III le siège de Paris, bat les Ligueurs à Arques, à Ivry, abjure le calvinisme, se fait sacrer à Chartres, met fin à une longue période de guerres et signe la paix de Vervins et l'Édit de Nantes. Regardez-le alors. Il sourit dans sa belle barbe en éventail, à la fois guerrier magnifique et prince généreux, qui adore ses sujets et en est adoré.

Tel nous apparaît ici le plus spirituel des rois de France avec son tempérament brave, ardent et passionné, cette bonhomie apparente et cette habile séduction, cette volonté et cette force tempérées par la prudence, la souplesse et la ruse, et ce scepticisme de nouveau converti, qui lui permettront de louvoyer entre catholiques et protestans, de manœuvrer entre les deux Églises, de se rendre maître d'une nation divisée, l'aideront à gouverner, à concevoir une vaste politique, à grandir l'influence française en devenant le roi des ministres, des prêtres et des évêques, avec le désir de leur paraître à tous un sincère et puissant protecteur afin de les mieux tenir en bride. Les portraits si bien rendus, si saisissans de vérité, de Marie de Médicis, de Coligny,

(1) Ancienne librairie Furne. Boivin.

de Sully, qui resta parmi ceux de la religion que le roi ne put « ployer à quelques honnêtetés, » dignes d'un tout autre nom, sont bien faits, ainsi que tous ces tableaux, pour frapper les jeunes imaginations et leur mettre sous les yeux des spectacles qu'ils n'oublieront plus.

Dans l'histoire des grandes explorations, les expéditions comme celle de la *Discovery*, conduite au Pôle Sud par le capitaine Robert Scott, montrent ce que peuvent la volonté et le sang-froid unis au courage et à la persévérance.

C'est un tout autre voyage, que celui du prince Scipion Borghèse, *De Pékin à Paris* (1), et qui, s'il n'a pas le même intérêt au point de vue scientifique, n'en est pas moins remarquable dans sa nouveauté; puisqu'en soixante jours l'intrépide chauffeur a pu voir d'une automobile la moitié du monde en passant, en dépit des obstacles, par toutes les plus dures épreuves de locomotion, de climat et de température. Les vues prises en cours de route ajoutent à l'originalité du parcours qu'a accompli de son côté M. Cornier dans le *Raid Pékin-Paris* (2), et M. Jean du Taillis, en sens inverse, de *Paris à Pékin* (3) en quatre-vingts jours. Le *Journal d'un Cosaque du Transbaïkal* (4), illustré d'après les photographies et les dessins de l'auteur, le colonel A. Kvitka, est la tragique iliade de la guerre russo-japonaise, le commentaire saisissant des actions héroïques où il fut mêlé dans la campagne de Mandchourie. Pour bien connaître l'origine de cette guerre, les causes de la *Crise Russe* (5) et ses conséquences, il faut lire le livre de M. Paul Milioukov.

Ceux qui aiment les aventures émouvantes, les drames terribles, auront de quoi contenter leur goût dans le récit, écrit d'après des documens originaux, de la *Vie de Mandrin* (6), l'un de nos brigands les plus sympathiques, l'un de ceux que la France a, paraît-il, le droit de revendiquer, et dont l'histoire se rattache à celle de la Ferme et des fermiers généraux aussi étroitement que la corde au pendu. Le capitaine général des contrebandiers de France laissa d'ineffables souvenirs dans les lieux où il passa, depuis la maison où il naquit, à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, jusqu'au château où il fut pris à Rochefort-en-Novalaise, le « château Mandrin, » comme on l'appelle encore. La recette buraliste de Craponne, qu'il a dévalisée, la rue du Consulat au Puy, où il a pris d'assaut l'entrepôt des Fermes, la Chaise-Dieu qu'il a « visitée » deux fois, les rives de l'Arroux, où il a ramassé d'un heureux coup de filet trente-sept séminaristes, les champs de

(1) Hachette. — (2) Delagrave. — (3) Félix Juven. — (4) Plon. — (5) Librairie universelle. — (6) Hachette.

bataille de Guennaud et de La Sauvetat ne se sont guère modifiés.

Dans les romans, contes moraux et honnêtes dont la moralité n'exclut pas l'agrément, nous n'avons pas besoin de faire ressortir ceux d'écrivains dont on connaît depuis longtemps la manière et les œuvres; l'*Enfant de Saint-Marc* (1), par M. B.-A. Jeanroy, brillante reconstitution historique dont le cadre est la Florence des Médicis, qui a tout d'abord paru dans le *Journal de la Jeunesse* (2); la *Sorcière du Vésuve* (3), par MM. Gustave et Georges Toudouze, drame qui se déroule au temps du Premier Empire, dans la Campanie et dans la Calabre, entre soldats français et bandits italiens; le *Temps des cerises* (4) de Clovis Hugues; la *Petite Patricienne* (5), par M. Henri Guerlin, roman de reconstitution historique et chrétienne, auquel une chaste intrigue d'amour ajoute le charme de son idylle. Un livre qui, lui aussi, convient aux jeunes filles est *Guillaumette* (6), par M. Pierre Lenglé.

La plupart ont mis dans leurs récits beaucoup de verve et d'humour : ils sont aujourd'hui légion à la suite des Fenimore Cooper, dont la librairie Flammarion donne une élégante édition du *Tueur de daims* (7), des Gabriel Ferry, des Jules Verne. Et, puisque nous avons nommé un des conteurs les plus ingénieux et les plus féconds de notre temps dont la disparition a été si vivement ressentie de toute la jeunesse, citons son dernier roman : l'*Agence Thomson* (8). On y suit l'odyssée du voyage organisé par cette agence sur le *Seamew*, où s'engage au milieu des péripéties les plus imprévues une double intrigue, qui finit par le mariage de Roger de Sorgues avec la jeune Américaine Dolly, et de l'interprète, qu'on découvre être le marquis de Gramond, avec mistress Lindsay. *Autour d'un Secret* (9) de M. Perrault ne sera pas moins apprécié pour ses scènes si délicates que ses précédentes nouvelles : *Pour l'honneur*, *Ma sœur Thérèse*. Quant aux *Chevauchées d'un Saint-Cyrien dans le Sud Oranais* (10), il emprunte aux événemens récens encore plus de vie et d'actualité. Il en est de même du volume de M. Déroulède : *Feuilles de route* (11), destiné à tous les patriotes.

Parmi les récits d'aventures de terre et de mer qui conservent la préférence des jeunes, tout simplement parce qu'ils sont dus à la plume d'écrivains qui ont une brillante imagination et de la verve ou de l'humour, il faudrait nommer tous ceux que publie M. P. d'Ivoi : *Miss Mousqueterr* (12), *Jalma la Double* (13), qui a pour cadre la Corne d'Or et pour héroïnes deux nièces du sultan Abdul-Hamid; — *Père*

(1-2-3) Hachette. — (4) Ch. Delagrave. — (5) A. Mame. — (6) Flammarion. — (6) Librairie universelle. — (7) Flammarion. — (8-9-10) Hetzel. — (11) Félix Juven. — (12) Ancienne maison Furne. Boivin. — (13) Librairie illustrée. Jules Tallandier

en mer (1), par Gustave Toudouze; — l'*Orgueilleuse* (2), *Grande Amie* (3), *Bénédict* (4), par M. Émile Pech; — *la Petite princesse des Neiges* (5), par Thécla de Mommerot et tous ceux de la Bibliothèque du *Petit Français* (6), de *Mon Journal*, et du *Saint-Nicolas*.

Le joli conte féerique de M. J.-M. Barrie : *Piter Pan* (7), l'enfant-oiseau, qui répond si bien à la verve étrange et merveilleuse d'Arthur Rackham, ainsi que la *Reine des Neiges* (8) d'Andersen, la fantastique histoire de Valdemar Daa et de ses filles contée par le Vent, traduite par M. Étienne Avenard, et illustrée par le peintre danois Hans Tegner, prennent naturellement place ici.

A ce genre de romans où l'habileté, le fin de l'art est de faire accomplir aux personnages des exploits invraisemblables et de les faire accepter par le lecteur, se rattachent : *Robinsons sous-marins* (9), par le commandant Driant, récit aussi instructif qu'impressionnant de la perte de la *Libellule*, qui s'abîme par cinquante-cinq mètres de fond dans le golfe de Tunis, et des souffrances endurées dans ce cercueil d'acier; — le *Trésor dans l'abîme* (10), par Jean de La Hire ; — les *Aventures de Roule-ta-Bosse* (11), par M. Louis Boussenard ; — le *Coffre-Fort vivant* (12), par M. Frédéric Mauzens; — les *Bandits de la Cordillère* (13), par M. Henry Leturque ; — les *Deux Tigres* (14), ou exploits des pirates de la Malaisie qui ne sont pas moins terribles; enfin le *Million de l'Héritière* (15) et *Sherlock Holmes* (16), de Conan Doyle. Ceux qui goûtent les livres où l'élément scientifique domine seront satisfaits en lisant les *Secrets de la prestidigitation* (17), par M. Saint-Jean de l'Escap, *Ballons dirigeables*, *Aviateurs* (18), le *Radium* (19), l'*Océanographie* (20). D'autres s'amuseront aux joyeuses histoires de M. Jean Drault : *Nos domestiques* (21). Quant aux amateurs de vieilles chansons, ils apprécieront l'heureuse idée qu'a eue M. Maurice Bouchor en publiant un recueil de *Chants de la jeunesse* (22), qui s'ouvre par une page de Beethoven, et s'achève sur une admirable mélodie de Schubert, comme aussi M. Xavier Privas en écrivant la poésie et la musique de *Chantez, petits!* (23), — ce qui permet de dire que, même dans ce qui n'est pas toujours gai, tout finit par des chansons.

J. BERTRAND.

(1) A. Mame. — (2) Charles Delagrave. — (3) Boivin. — (4) Félix Juven. — (5) Charles Delagrave. — (6) Armand Colin. — (7) Hachette. — (8) Félix Juven. — (9) E. Flammarion. — (10) Boivin. — (11) Librairie illustrée. — (12) E. Flammarion. — (13) Boivin. — (14) Ch. Delagrave. — (15) Librairie universelle. — (16) F. Juven. — (17) Hachette. — (18-19) Librairie universelle. — (20) Vuibert et Nony. — (21) A. Mame. — (22-23) Charles Delagrave.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La discussion du budget à la Chambre des députés a servi d'occasion et de prétexte à désorganiser encore un peu plus notre armée. Il s'agissait des périodes d'instruction militaire, vulgairement connues sous les noms des 28 et des 13 jours, que font nos soldats réservistes et territoriaux. A mesure qu'on a réduit la durée du service, on aurait dû multiplier les périodes d'exercice : il y avait du moins une raison de plus pour les maintenir énergiquement dans les conditions actuelles, et c'est bien d'ailleurs ce qu'on a promis de faire toutes les fois qu'on a raccourci le service actif. Mais nous assistons toujours à la répétition du même phénomène. Lorsqu'on affaiblit l'armée sur un point, on prend grand soin d'assurer qu'on la fortifie sur un autre, ce qui fait compensation. Le malheur est qu'après avoir obtenu le premier résultat, on ne tarde pas à supprimer les garanties qu'on avait prétendu garder ou même augmenter pour réaliser le second ; et rien n'est plus naturel ; ces concessions successives provenant toutes, en effet, du même principe, la recherche de la popularité, il n'y a pas plus de raison pour conserver les 28 et les 13 jours que les 5 ans ou les 3 ans de service actif, car, s'ils sont moins lourds, ils sont aussi gênans ; peut-être même le sont-ils davantage ; et l'expérience a suffisamment prouvé qu'une Chambre élue tous les quatre ans ne résiste pas à la tendance fatale qui la pousse à sacrifier les intérêts permanens du pays, même les plus sacrés, à celui de sa réélection. Le pays est sacrifié aux exigences incessantes de tous les égoïsmes individuels.

Donc, les 28 et les 13 jours sont une gêne, et depuis longtemps déjà la promesse de les diminuer, ou même de les supprimer, est tombée dans le domaine des surenchères électorales. Peut-on, en effet, en alléger la charge? La question mérite d'être examinée, et per-

sonne ne s'oppose à ce qu'elle le soit; mais elle est pendante devant la commission de l'armée du Sénat, et, à défaut de toute autre considération, il serait de la plus élémentaire convenance de laisser à cette commission le loisir de l'étudier, sans qu'aucune impatience du dehors vienne en précipiter et en brusquer la solution. La Chambre ne l'entend pas ainsi. Elle a pris la détestable habitude, lorsqu'une question traîne trop longtemps à son gré, de la résoudre, comme on dit, par voie budgétaire. Toutes nos institutions publiques, qu'elles soient civiles ou militaires, ne peuvent vivre que si elles sont alimentées par le budget, et dans la mesure où elles le sont: on peut donc les modifier ou même les supprimer en modifiant ou en supprimant les crédits qui leur permettent de fonctionner. S'il y a des lois qui font obstacle, on les change du même coup. C'est ainsi qu'un grand nombre de « réformes » ont été faites, et nous n'avons pas besoin de dire qu'elles l'ont été généralement très mal; mais beaucoup de députés sont convaincus qu'on ne peut pas les faire aboutir autrement. On n'en finit plus, disent-ils, quand on regarde les choses de trop près et qu'on les étudie minutieusement dans tous leurs détails, comme les commissions qui se respectent tiennent à honneur de le faire! Le procédé budgétaire est beaucoup plus expéditif. Les Chambres en usent souvent, et nous avons vu des budgets qui, à la façon d'immenses remorqueurs, entraînaient avec eux des quantités de réformes que des mains habiles y avaient accrochées. Il est bien rare que cette manière de procéder n'ait pas d'inconvéniens ; mais on peut s'y résigner dans les cas ordinaires. En est-il de même lorsqu'une de nos institutions fondamentales est en cause, surtout une de nos institutions militaires, surtout la loi du recrutement? Non, certes ; mais la Chambre n'y a pas regardé de si près! Une autre préoccupation hante son esprit. Elle se sent impopulaire depuis qu'elle a élevé à 15 000 francs les indemnités de ses membres; elle a donc cherché à la hâte un moyen de reconquérir la faveur populaire, et par un vote qui a réuni une écrasante majorité, elle a réduit d'une semaine les 28 et les 13 jours. Le gouvernement a essayé de la retenir, mais en vain. Il l'a fait d'ailleurs avec tant de faiblesse et de mollesse qu'il a mérité d'être battu dans un premier scrutin, après quoi, de crainte de l'être encore dans les suivans, il s'est abstenu d'y prendre part. Une voix avait pourtant demandé avec insistance à M. le ministre de la Guerre de dire nettement si la question importait à la défense nationale. — Je l'ai dit trois fois, a-t-il répondu d'une voix blanche et sans accent. — Il l'a dit trois fois, mais le

gouvernement n'a voté qu'une; puis il a battu en retraite, laissant bravement la défense nationale se tirer d'affaire comme elle pourrait.

Une pareille désertion est inqualifiable. S'il y avait une circonstance où le gouvernement aurait dû jouer son existence, à coup sûr c'était celle-là. Mais il avait fait prudemment ses pointages, et il avait reconnu que, même en jetant ses portefeuilles dans la balance parlementaire, il ne la ferait peut-être pas pencher du bon côté. Dès lors, son parti a été pris; il ne veut pas mourir encore; il a laissé la Chambre voter comme elle voudrait. S'il ne l'a pas fait cette fois, on se demande quand il pourra bien poser la question de confiance. Il le fera lorsque, après avoir achevé ses calculs de prévision, il sera sûr d'avance d'avoir la majorité. On annonce, par exemple, qu'il prendra la plus ferme attitude au Sénat à l'occasion du rachat du chemin de fer de l'Ouest. Voilà, en effet, une affaire qui en vaut la peine, et où on s'explique qu'il s'expose à mourir sur la brèche plutôt que de céder! La question est au niveau de son courage. Le pays ne la comprend même pas. C'est essentiellement une querelle entre politiciens, et on peut être sûr que, quelle qu'en soit la solution, le paysan, au fond de nos campagnes, y restera indifférent. Les résultats ne s'apercevront que plus tard, à l'épreuve. Aussi le gouvernement ne s'attend-il à rencontrer au Sénat qu'une faible résistance, et s'apprête-t-il à faire, pour la vaincre, un merveilleux étalage de résolution, de volonté, d'autorité. On le reconnaît bien là! Nous aurions préféré qu'il n'accumulât pas de si grandes réserves de vaillance, et qu'il en dépensât quelque peu pour la défense de notre armée.

M. le ministre de la Guerre a d'ailleurs singulièrement affaibli sa thèse par la manière dont il l'a posée et soutenue. Il éprouvait quelque embarras au souvenir d'articles de journaux qu'il a écrits pendant l'interruption de sa carrière militaire, articles dans lesquels il acceptait la diminution de durée des périodes d'instruction pour le moment où, la loi nouvelle ayant produit tous ses effets, chaque homme aurait passé deux ans sous les drapeaux. M. le général Picquart n'en est pas encore arrivé à la désinvolture de M. Clemenceau, qui n'hésite pas à dire : — Eh bien! quoi? j'étais dans l'opposition, je suis au gouvernement; j'étais d'un côté de la barricade, je suis maintenant de l'autre : est-ce que vous vous attendriez par hasard à trouver en moi le même homme? — M. le général Picquart se tient pour un peu plus lié par son passé. Après le vote de la Chambre, désireux de faire des concessions à la volonté parlementaire, il a élaboré un projet de loi en vertu duquel, en attendant que la loi nouvelle batte son

plein, comme on dit, les hommes qui n'ont fait qu'un an de service continueront de faire 28 et 13 jours, tandis que ceux qui ont fait deux ans, ou plus, bénéficieront de la réduction des périodes. C'est là à nos yeux du pur empirisme, destiné à masquer la retraite du gouvernement. Si, d'après l'ancienne loi, un certain nombre d'hommes ne faisaient qu'un an, la majorité en faisait trois. Dorénavant, tout le monde en fera deux; on gagnera un peu d'un côté, mais on perdra davantage de l'autre; la force générale de l'armée en sera diminuée. Il n'y a donc là aucun bon motif de réduire la durée des périodes d'exercice. Mais passons : le projet du gouvernement n'est pas encore bien connu, et peut-être n'est-il pas définitif? Tout ce que nous demandons, c'est qu'il ne reste pas incorporé au budget, et que le Sénat prononce la disjonction qui a été rejetée par la Chambre. La disjonction a pour objet de maintenir la réforme hors du budget, ce qui permet de l'étudier en elle-même et pour elle-même. Elle aurait pour conséquence de ne pas donner la consécration sénatoriale à la mauvaise méthode adoptée par la Chambre. Elle serait un arrêt, au moins momentané, dans la voie de la capitulation.

Au cours de ses explications, M. le ministre de la Guerre a laissé échapper un aveu bien étrange : la Chambre en a paru surprise et émue, bien que les membres de sa majorité sussent mieux que personne ce qu'il fallait en penser. Peut-être a-t-elle été plus embarrassée que scandalisée. M. le ministre a dit qu'il n'en serait certainement plus de même à l'avenir, mais que, dans le passé, un bon tiers des réservistes et des territoriaux avaient trouvé le moyen d'échapper aux périodes d'instruction. Que devient donc l'égalité devant la loi? On se doutait bien qu'elle n'existait plus, mais on n'en avait pas jusqu'ici une reconnaissance officielle et gouvernementale. Devant cette vérité si franchement dévoilée, la Chambre s'est troublée. Elle a reconnu son œuvre dans les faveurs si nombreuses dont jouissent ceux qui votent bien, à l'exclusion de ceux qui votent mal. M. Clemenceau aurait sans doute voulu pouvoir retenir sur les lèvres du général Picquart la parole qui en était imprudemment tombée, mais il était trop tard. Alors il a senti le besoin d'une diversion et, se tournant d'un air irrité du côté de la droite : — Ce sont vos curés, s'est-il écrié, qui obtiennent toutes les exemptions qu'ils veulent pour leurs amis! — Mais personne ne l'a cru. Les curés ont-ils été autrefois aussi puissans qu'il l'a dit? Nous n'en savons rien, nous ne le croyons pas : en tout cas, ce temps est bien passé. Ce sont maintenant d'autres influences qui agissent sur les autorités militaires par l'intermédiaire obligatoire et

impérieux des préfets : ce sont celles des délégués administratifs. Le pouvoir leur appartient : M. Clemenceau ne l'ignore pas, car il n'a fait aucun effort pour modifier cet état de choses, et c'est tout au plus s'il s'affiche avec moins d'indécence qu'autrefois. Il faut être peu au fait de nos mœurs politiques pour ignorer qu'aujourd'hui une faveur quelconque, surtout lorsqu'elle constitue une illégalité aussi notoire qu'une exemption des 28 ou des 13 jours, est le paiement d'un service électoral. Tout, dans ce pays, est devenu monnaie électorale; l'administration en tient bureau ouvert; et l'armée n'échappe pas plus que le reste à l'effritement continuel qui en résulte pour toutes nos institutions. Peut-être faut-il remercier M. le général Picquart, bien qu'il ne l'ait probablement pas fait exprès, d'en avoir donné une preuve de plus, et si frappante. On saura désormais, à n'en pouvoir douter, qu'un tiers des réservistes et des territoriaux n'ont pas fait leurs périodes d'instruction sous les prédécesseurs de M. le général Picquart, et M. Clemenceau restera seul à croire que c'est la faute des curés.

Quel vent d'imprudence et de folie souffle donc sur nous? La situation générale du monde, bien qu'elle ne soit de nature à causer aucune inquiétude immédiate, ne saurait cependant être qualifiée de rassurante. Nous avons été déjà secoués par des alertes assez chaudes, et rien ne prouve que ce qui est arrivé hier ne se reproduira pas demain. Néanmoins, nous touchons sans cesse à notre armée, et nous y toujours pour l'affaiblir. Si cela n'arriverait qu'une fois par hasard, par accident, nous pourrions, tout en dénonçant le mal, ne pas trop nous en tourmenter; mais nous procédons contre l'armée par des atteintes continuelles, comme si nous obéissions à une de ces lois de l'instinct contre lesquelles rien ne peut prévaloir. En est-il de même au dehors? S'il en était ainsi, nous conserverions du moins notre force proportionnelle; mais à l'étranger, l'effort militaire des grandes puissances va toujours en augmentant, soit sur terre, soit sur mer, tandis qu'en France il va toujours en diminuant. Où cela nous conduira-t-il? La Chambre des députés n'est pas sans avoir quelque conscience obscure du danger auquel elle expose le pays, mais elle passe outre pour les motifs que nous avons indiqués plus haut. Il lui faudrait de l'héroïsme pour résister à de certains entraînemens, et elle n'en a pas. Le gouvernement, on l'a vu, n'en a pas davantage, en quoi sa responsabilité est plus grave, parce que ses lumières sont plus abondantes et ses devoirs plus précis. Après le vote qui réduisait les 28 et les 13 jours, personne n'était bien fier à la

Chambre, ni la majorité qui avait subi une pression extérieure, ni le gouvernement qui avait commis une lâcheté; mais on comptait sur le Sénat pour réparer le mal qui venait d'être fait. Le mode électoral du Sénat lui donne plus d'indépendance qu'à la Chambre, et il a un souci plus constant des grands intérêts du pays. La Chambre se croit obligée de faire des manifestations: elle laisse à d'autres le soin d'en arrêter les suites. Mais le jeu est périlleux pour deux motifs principaux. Le premier est que la force de résistance du Sénat est limitée et qu'il n'est pas sans inconvéniens de la mettre trop souvent à l'épreuve; le second est que les manifestations de la Chambre, à force de se renouveler, habituent le pays à croire possible ce qui ne l'est pas, le font vivre dans des espérances chimériques et, finalement, le démoralisent. Alors viennent les exigences et les impatiences qu'il est impossible de retenir après les avoir déchaînées, et qui malheureusement trouvent toujours des majorités et des gouvernemens pour les satisfaire. Il nous importe assez peu, malgré les arguties de M. le ministre de la Guerre, que les périodes militaires soient réduites dès cette année, ou seulement l'année prochaine. Nous voudrions qu'elles ne le fussent pas, ou qu'elles ne le fussent qu'à bon escient; mais nous ne conservons à cet égard aucune espérance. Il aurait fallu défendre la place, au lieu de parlementer et de ruser autour de la porte. Après avoir diminué la durée du service actif, les Chambres entament maintenant la durée du service dans la réserve. Le premier pas est fait, ce ne sera pas le dernier.

Des incidens se sont produits sur la frontière de l'Algérie et du Maroc : hâtons-nous de dire que la presse en a exagéré l'importance. Les incidens de frontière peuvent être plus ou moins sérieux, ils ne sont jamais bien inquiétans. Il s'en est produit souvent depuis le traité de 1845; nous en avons l'habitude, on peut même dire la pratique, et nos officiers sont habitués à les régler. En pareil cas, il faut faire le nécessaire, mais rien de plus. Le danger ne commencerait que le jour où on voudrait profiter d'un incident de frontière pour amorcer toute une politique d'action: nous sommes convaincus que rien de pareil n'est à redouter aujourd'hui.

Les journaux ont reproché au gouvernement, non pas d'être trop actif, mais de ne pas l'avoir été assez. Nous ne nous associerons pas à cette critique, qui ne nous paraît pas fondée : le gouvernement en mérite une autre, que nous lui ferons dans un moment, mais non pas celle-là. Au mois d'août dernier, M. le gouverneur général de l'Algérie, dont on ne saurait trop louer la vigilance, a signalé à Paris

les mouvemens plus que suspects des Beni-Snassen, et il a conseillé avec quelque insistance l'occupation provisoire de Cherraa, petit poste situé à l'ouest d'Oudjda, mesure qui devait suffire pour tenir la tribu en respect. Ce résultat aurait peut-être été atteint en effet, mais cela n'est pas certain : le gouvernement a pu se dire qu'après avoir occupé un point pour couvrir Oudjda, il faudrait en occuper un second pour couvrir le premier, et que cela risquerait de conduire un peu loin. M. le gouverneur général de l'Algérie était d'accord avec le général Lyautey. Ils étaient dans leur rôle et ils remplissaient leur devoir l'un et l'autre ; mais le gouvernement, qui considérait la situation dans son ensemble, avait aussi d'autres préoccupations.

A ce moment, nous n'étions pas rassurés sur la manière dont évolueraient d'autres incidens, avec lesquels nous étions aux prises, et on estimait à Paris qu'il était prudent de stopper sur la frontière terrestre jusqu'à ce que l'horizon se fût éclairci du côté de Casablanca. « La situation de l'empire chérifien, écrivait M. Clemenceau à M. Jonnart, nous impose l'ajournement de toute mesure qui pourrait donner à croire au Sultan, aux populations et aux puissances étrangères que nous cherchons à profiter des troubles intérieurs, des compétitions dynastiques et de la faiblesse du Maghzen pour avancer nos établissemens dans la région frontière. Bien que vos suggestions aient, dans votre pensée, un autre caractère, il serait à craindre que leur exécution ne provoquât des rapports inexacts et des exagérations populaires. Je vous prie donc de donner les instructions nécessaires pour que les autorités militaires d'Oudjda continuent d'observer la réserve que nous commandent les circonstances et se conforment strictement aux ordres qu'elles ont précédemment reçus. Lorsque les complications d'ordre militaire et politique que nous devons nous attacher en ce moment à résoudre auront été écartées, nous reprendrons l'examen des mesures qu'appelle l'état de la région frontière, pour le choix desquelles le gouvernement prendra votre avis. » Malgré ce qui s'est passé depuis, cette lettre était fort sensée au moment où elle a été écrite. Après avoir fait envers nous un simulacre de soumission, les Beni-Snassen nous ont attaqués ; il n'y a pas là de quoi nous émouvoir beaucoup ; nous avons déjà repoussé leur agression et nous serons bientôt à même de leur infliger en retour une de ces leçons dont on se souvient. Personne aujourd'hui ne peut nous contester le droit et même le devoir de le faire. D'autre part, nous avons inspiré confiance au Sultan, nous lui avons rendu des services, ses affaires se sont améliorées, la situation à Casablanca et dans les

environs s'est détendue et peut-être même définitivement pacifiée, aucune puissance étrangère ne peut douter de la loyauté avec laquelle nous tiendrons tous nos engagemens : le moment d'agir est donc venu, mais nous avons bien fait de l'attendre, et il ne nous reste plus qu'à en profiter avec énergie. Si nous nous étions bornés à occuper, il y a quatre mois, le poste de Cherraâ, nous serions peut-être restés longtemps à l'état de conflit diffus avec les Beni-Snassen. L'agression est venue de leur part; ils ne nous ont pas donné la peine d'aller à eux, puisqu'ils sont venus à nous; nous pouvons maintenant vider l'abcès d'un seul coup.

Quelle est donc la critique qu'à notre sens le gouvernement a mérité? C'est d'avoir divisé le commandement sur la frontière, disposition qui semble témoigner de quelque défiance à l'égard de l'autorité militaire. Mais, quel qu'en soit le motif, le principe en est toujours mauvais, et les conséquences en sont généralement encore pires. Il faut avoir des agens, soit civils, soit militaires, dans lesquels on ait confiance, remettre entre leurs mains la totalité des pouvoirs et des moyens d'action nécessaires au but qu'on se propose, et leur laisser une grande liberté de mouvemens pour l'atteindre. Ce n'est pas ce qu'on a fait sur la frontière algérienne. Les troupes d'Oudjda échappaient au commandement direct du général Lyautey ; elles avaient été mises à la disposition d'un commissaire civil relevant du ministère des Affaires étrangères. Les hommes sont ici hors de cause; nous sommes convaincus qu'il n'y a rien que de favorable à penser et à dire sur leur compte et qu'ils ont tous fait pour le mieux; mais l'organisation était vicieuse; les pièces de notre mécanisme n'agissaient pas avec ensemble conformément à une pensée unique, et il en est résulté que nous avons eu l'air de nous laisser surprendre. Quand la nouvelle des premiers incidens de frontière est arrivée à Paris, l'émotion a été au premier moment assez vive. Une question a été posée à M. le ministre des Affaires étrangères par M. Ribot, très justement préoccupé de la pensée que le commandement avait été divisé entre plusieurs mains, qu'il l'était peut-être encore, et que les limites dans lesquelles l'autorité militaire pouvait se mouvoir étaient peut-être trop étroitement limitées par les ordres venus de Paris. Sur tous ces points, M. le ministre des Affaires étrangères a donné à la Chambre des explications satisfaisantes, sinon pour le passé, au moins pour le présent et pour l'avenir. Toutes les forces militaires ont été placées sous les ordres du général Lyautey, avec une latitude assez grande pour qu'il puisse en disposer efficacement. Il ne

nous reste plus qu'à attendre les événemens. Les opérations militaires ont été ralenties au début par la nécessité où on s'est trouvé de réunir des forces capables de frapper un coup décisif, et ce retard s'explique par le fait qu'on avait un peu désarmé l'Algérie, notamment la province d'Oran, pour renforcer le corps expéditionnaire de Casablanca. Il faut bien avouer que tout cela n'indique pas une grande prévoyance : heureusement on s'est ravisé lorsqu'il en était encore temps.

Quand il s'agit du Maroc, nous sommes obligés de nous retourner quelquefois du côté de l'Europe et de constater les dispositions des puissances. Ce n'est pas que nous reconnaissions à aucune d'elles un droit de contrôle sur notre action, surtout lorsqu'elle s'exerce conformément à des droits incontestables et d'ailleurs incontestés; mais enfin nous ne sommes pas seuls au monde; ce n'est pas seulement au Maroc que nous avons rencontré des difficultés marocaines, et l'expérience nous a appris qu'en tout état de cause il est bon de surveiller le firmament politique pour s'assurer qu'il ne s'y forme pas de nouveaux nuages, ou que les anciens n'y reparaissent plus. La récente rentrée en session du Reichstag allemand nous a permis d'autant mieux de pourvoir à cette préoccupation que jamais le chancelier impérial n'avait été plus abondant en discours, plus alerte d'esprit, plus disposé à fournir des explications à qui lui en demandait, et, comme il parlait de tout, il devait naturellement parler du Maroc. Aussi n'a-t-il pas manqué de le faire.

La presse française a constaté généralement que son langage avait été correct, et nous le constatons à notre tour très volontiers. Ce langage n'est pourtant pas sans quelques réticences dont le caractère reste à nos yeux un peu indéterminé. M. le prince de Bülow reconnaît avec une netteté parfaite que des ouvriers français, et d'autres qui travaillaient avec eux à une œuvre commune, ayant été massacrés à Casablanca, nous étions en droit de nous faire rendre justice nous-mêmes : nous ne pouvions en effet compter pour cela, ni sur les autorités de Casablanca qui étaient malveillantes, ni sur le Maghzen qui était impuissant. « Il était naturel, a-t-il dit, que cette action s'accomplît sous la seule responsabilité des puissances intéressées, et comme elle n'appartenait pas au cadre de l'Acte d'Algésiras, elle n'entraînait pas non plus la responsabilité des autres puissances. » Évidemment, les autres puissances n'ont ici aucune responsabilité, mais on ne voit pas non plus celle que nous aurions pu encourir nous-mêmes en accomplissant un acte dont la légitimité est universellement

proclamée. Cependant, M. de Bülow ajoute en termes de plus en plus obscurs, — et volontairement obscurs, on peut le croire, car il n'y a pas d'esprit plus clair ni de parole plus lucide que les siens : — « Il s'ensuit pour nous un devoir de stricte réserve que je veux aussi observer, en ce sens que je ne m'exprimerai pas ici sur les détails de l'affaire de Casablanca. » On se demande ce qu'il aurait eu à dire, s'il s'était expliqué. Quoi qu'il en soit, M. de Bülow se borne à exprimer le regret que la police n'ait pas été organisée plus tôt dans les ports de mer. « Il est possible, dit-il, que ces tristes événemens ne fussent pas arrivés si les troupes de police prévues par l'Acte d'Algésiras avaient été déjà à l'œuvre. » Cela, effectivement, est possible ; mais le Livre jaune a prouvé avec évidence que les retards qui ont eu lieu ne provenaient pas de la négligence de la France et de l'Espagne, mais bien de la mauvaise volonté entêtée du Maghzen, à un moment où nous ne disposions d'aucun moyen de la vaincre : le Maghzen croyait, en effet, avoir les meilleures raisons de penser qu'il ne s'exposait à aucun danger en s'y livrant. Depuis, nous avons, toujours de concert avec l'Espagne, fait part aux puissances de l'intention éventuelle où nous étions d'organiser provisoirement la police par des moyens différens de ceux qui avaient été prévus à Algésiras. « Nous avons, dit à son tour M. de Bülow, précisé dans un *memorandum* notre point de vue à cet égard. » Le *memorandum* allemand contient, en même temps qu'une adhésion à notre proposition, un conseil de ne l'exécuter qu'avec prudence et avec des forces assez imposantes pour prévenir tout accident nouveau. Nous attendons le moment d'agir. On ne peut pas nous reprocher d'avoir laissé, en l'attendant, la situation s'aggraver, soit à Casablanca, soit ailleurs : elle s'est incontestablement améliorée.

Mais le passage du discours de M. de Bülow qui nous a le plus frappé est celui où le chancelier de l'Empire repousse l'affirmation qui avait été émise nous ne savons où, au procès Harden peut-être, que l'Allemagne avait été à deux reprises différentes, dans ces derniers temps, à la veille de la guerre : une fois, au moment le plus aigu des affaires marocaines, une autre, au moment du voyage de M. Loubet à Rome et à Naples. Laissons de côté ce dernier point qui n'intéresse que l'histoire, et dont sans doute elle s'occupera peu. Sur le premier, M. de Bülow s'est exprimé en ces termes : « Nous aurions aussi peu fait une guerre pour le Maroc que nous ne l'aurions faite en 1870 à cause de la candidature au trône d'Espagne du prince de Hohenzollern. Mais, comme autrefois le second, le premier de ces faits pourrait

nous amener à défendre notre honneur, notre prestige et notre situation dans le monde. » Voilà qui est on ne peut plus rassurant ! Il semble, en vérité, que M. de Bülow n'ait pas encore lu les aveux, dépouillés cette fois de tout pharisaïsme, faits par M. de Bismarck sur les circonstances qui ont amené les événemens de 1870. On sait pourtant aujourd'hui par qui la guerre a été froidement provoquée. Mais à quoi bon insister ? Nous constatons seulement que, si le langage de M. de Bülow est correct, ses intentions restent douteuses, et qu'elles ne sont pas de nature à nous endormir dans une fausse sécurité.

Est-ce bien là le but que l'Allemagne se propose ? Il semble qu'elle veuille nous maintenir dans l'incertitude, au risque de nous tenir toujours en haleine. Nous devons en prendre notre parti, répondre à sa correction de forme par une correction égale, ne jamais dépasser la limite de nos droits certains, mais ne pas craindre de la remplir. Au surplus, si nous avons nos préoccupations, le gouvernement allemand a les siennes qui ne sont pas moindres, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur. La place nous manque aujourd'hui pour raconter les étranges événemens qui se sont passés ces derniers jours à Berlin. M. le prince de Bülow a menacé le Reichstag, ou, pour mieux dire, sa majorité au Reichstag, cette majorité qu'il a faite de pièces et de morceaux aux élections dernières, de donner sa démission si, après avoir fait mine d'indépendance, elle ne s'inclinait pas devant lui. Elle s'y est inclinée très profondément. Le bloc, — car il y en a un aujourd'hui à Berlin, comme il y en avait un hier à Paris, — le bloc s'est reformé, dès que M. de Bülow a parlé de se retirer, et en effet, s'il se retirait, le bloc ne serait plus viable : il faudrait faire tout de suite de nouvelles élections. La majorité a reculé épouvantée et s'est reformée docilement devant cette perspective. Il n'en reste pas moins vrai que le bloc allemand est trop paradoxal pour n'être pas quelque peu fragile. Le nôtre avait au moins l'avantage d'être formé d'élémens politiques voisins les uns des autres et qui se touchaient sans discontinuité. Celui de Berlin comprend à la fois les conservateurs et les radicaux, en passant par les nationaux-libéraux. C'est un prodige d'équilibre qui durera ce qu'il pourra, mais ce n'est assurément pas une construction naturelle. Il s'est formé, on s'en souvient, sur une base purement nationaliste, et c'est dire qu'il votera toutes les augmentations militaires et navales qui lui seront proposées. Il votera aussi la loi sur les expropriations polonaises dont nous aurons à parler un jour. Il votera enfin la loi sur les réunions et les associations dont la discussion est déjà commencée : elle a pour objet d'interdire l'accès

des réunions aux jeunes gens au-dessous de dix-huit ans et d'obliger tous les orateurs à parler en langue allemande. Cette dernière disposition soulève une opposition si véhémente que peut-être sera-t-elle retirée ou modifiée. Mais toutes ces lois passeront : pour le reste, c'est à la grâce de Dieu.

Oscar II, roi de Suède, vient de mourir : nous ne pouvons pas laisser disparaître cette sympathique figure sans lui rendre l'hommage qui lui est dû. Oscar II est monté sur le trône en 1872 : il a donc régné trente-six ans, et son règne aurait été constamment heureux s'il n'avait pas été attristé, il y a deux ans, par la séparation de la Norvège. L'événement se préparait depuis de longues années déjà ; il a été la préoccupation de tout le règne. Le Roi avait fait tout ce qui dépendait de lui pour l'éviter, mais il était inévitable; il y avait entre les deux pays des prétentions inconciliables et une évidente incompatibilité d'humeur. Quand la rupture s'est produite, on se demandait, non sans anxiété, ce que la Suède allait faire. Elle éprouvait une vive irritation, elle était probablement la plus forte, elle se serait rangée tout entière derrière son Roi, si celui-ci avait décidé la guerre. Oscar II n'a pas voulu charger ses dernières années d'une responsabilité sanglante, et il a rendu à la paix un service supérieur à ceux qu'ont pu jusqu'ici lui rendre tous nos pacifistes réunis. Il l'a fait avec une simplicité et une dignité que le monde entier a reconnues : il a mérité que sa tombe fût entourée de reconnaissance et de respect.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-DEUXIÈME VOLUME

NOVEMBRE — DÉCEMBRE

Livraison du 1er Novembre.

Pages.

La reine Victoria, d'après sa correspondance inédite, première partie (1828-1848) 5

L'Invasion, dernière partie, par M. Louis BERTRAND 60

La fin d'une rivalité séculaire. — La dernière convention anglo-russe, par M. ROUIRE 107

Heures d'Ombrie, par M. Gabriel FAURE 134

Jacques Laffitte. — Sa vie et ses idées financières, par M. André LIESSE . 159

La première arrestation du comte Clément de Ris, par M. Charles RINN . 195

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES . . 229

Livraison du 15 Novembre.

La reine Victoria, d'après sa correspondance inédite, dernière partie . . . 241

L'héritage du président Marceau, par Art ROË 295

La rivalité des grandes puissances dans l'Empire ottoman, par M. René PINON 338

L'Impérialisme a propos d'ouvrages récens, par M. Édouard ROD 376

Œuvres sociales de femmes, dernière partie, par M. Paul ACKER 403

Le Roman anglais en 1907. — I. Un jeune et quelques ainés, par M. T. DE WYZEWA 425

Poésies. — En Italie, par M. Jean AICARD 449

Pages.

Revue dramatique. — *Chacun sa vie; l'Amour veille* a la Comédie-Française; — *L'Éventail* au Gymnase; — *Patachon* au Vaudeville; — *Son Père* a l'Odéon; — *Samson* a la Renaissance, par M. René DOUMIC. 457
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 469

Livraison du 1er Décembre.

Les Yeux qui s'ouvrent, première partie, par M. Henry BORDEAUX. . . . 481
Richard III dans le drame et devant l'histoire, par M. Augustin FILON . . 532
La Langue auxiliaire du groupe de civilisation européen. — Les chances du français, par M. J. NOVICOW. 553
Julian Klaczko, historien, critique et patriote, par M. Henri WELSCHINGER, de l'Académie des Sciences morales. 589
Lettres écrites du sud de l'Inde. — V. Le Carnatic : Villapouram, la forteresse de Genji, la légende de Singaveram, les Étangs, par M. Maurice MAINDRON. 622
La beauté des machines, a propos du Salon de l'automobile, par M. Robert DE LA SIZERANNE. 657
Le Problème criminel au moment présent, par M. Henri JOLY, de l'Académie des Sciences morales. 674
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES. 709

Livraison du 15 Décembre.

Les Yeux qui s'ouvrent, deuxième partie, par M. Henry BORDEAUX. . . . 721
Madame, mère du Régent. — III. Le budget d'une princesse. — La famille d'Allemagne. — Années heureuses. — La cour de France en 1679, par Arvède BARINE. 767
La Crise économique de 1907 et les États-Unis d'Amérique, par M. Raphaël-Georges LÉVY. 805
Au cœur de l'hiver suédois. — Noël en Dalécarlie, par M. André BELLESSORT. 829
La séparation des Églises et de l'État en Algérie, par M. René PINON. . 866
Le Roman anglais en 1907. — II. Les Nouveaux venus, par M. T. DE WYZEWA. 897
Revue littéraire. — Charles Nodier et les débuts du romantisme, par M. René DOUMIC. 921
Les Livres d'étrennes, par M. Joseph BERTRAND. 933
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 47328

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1438